MEMOIRES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DE CHIRURGIE.



C.N. Cochin filius inv et Sculp.

MEMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
ROYALE
DE
CHIRURGIE.

TOME PREMIER.

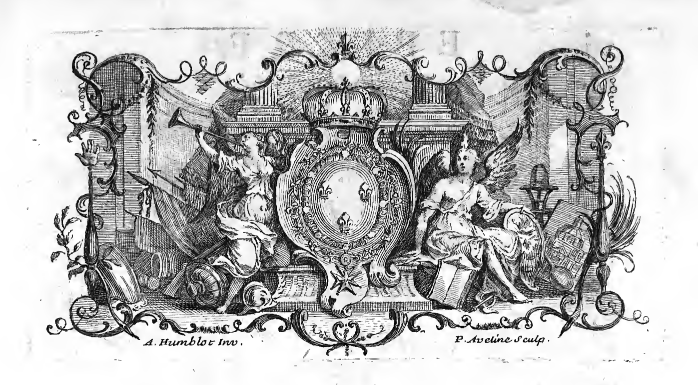




À PARIS,
Chez CHARLES OSMONT, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.

M. DCC. XLIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AU ROY.



IRE,

Je prends la liberté de porter aux piés du Trône de VOTRE MAJESTÉ *les Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*

Ces travaux ſont le fruit de vos bienfaits, qui ont excité le zéle & l'émulation des Chirurgiens. Les Rois, SIRE, *ont toujours décidé du ſort des Sciences.* S. LOUIS, *au milieu de la barbarie de ſon ſiécle, fit renaître notre Art en France & donna la premiere forme à notre Société; les Succeſſeurs de ce grand Prince voulurent qu'elle ne fût compoſée que d'hommes lettrés;* FRANÇOIS I. *l'aſſocia à l'Univerſité, & tous les Rois qui l'ont ſuivi ont confirmé cette aſſociation. Une protection ſi conſtante ne fut pas infructueuſe pour la Chirurgie; elle s'enrichit bien-tôt de nouvelles connoiſſances; de grands hommes qui ſont encore nos maîtres la cultiverent avec ſuccès. Vers la fin du dernier ſiécle la néceſſité des tems & les diſputes obſcurcirent cet Art; mais nous eſpérons que les bontés de* VOTRE

MAJESTÉ *lui rendront ſon ancien éclat. Nous devons déja à ſes libéralités l'établiſſement de cinq Démonſtrateurs qui ont ſoutenu la réputation de nos Ecoles : c'eſt encore ſous votre autorité Royale que vient de ſe former l'Académie de Chirurgie. Les Sciences*, SIRE, *ont toujours ajouté un nouveau luſtre aux Regnes les plus glorieux ; elles ont élevé les monumens les plus durables de la grandeur des Princes qui les ont favoriſées. Les progrès que fera ſous votre Regne une Science, qui a pour objet la conſervation des hommes, deviendront un nouveau témoignage de votre amour pour vos peuples, & vous annonceront à la poſtérité comme le Bienfaicteur du genre humain. Témoin aſſidu des diſpoſitions favorables de* VOTRE MAJESTÉ *pour l'avancement de notre Art, placé auprès de Sa Perſonne Sacrée,*

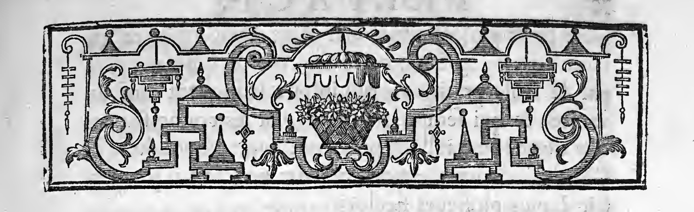
& à la tête de la Chirurgie du Royaume, pénétré des graces dont Elle m'a comblé, je réunirai tous mes efforts à ceux des Chirurgiens, pour perfectionner un Art si néceſſaire.

Je ſuis,

DE VOTRE MAJESTÉ,

SIRE,

Le très-humble, très-reſpectueux & très-fidéle Serviteur & Sujet,
LAPEYRONIE.



PRÉFACE. *par Quesnay*



LES Sciences ſont long-tems dans l'enfance ; leurs progrès ſont l'ouvrage d'une longue ſuite de ſiécles ; les travaux même les plus longs & les plus éclairés, y laiſſent un vuide difficile à remplir. La perfection ſemble s'éloigner à proportion qu'on fait des efforts pour en approcher.

La Chirurgie eſt une des Sciences qu'on a cultivées avec le plus de ſoin : la néceſſité, le ſçavoir, l'induſtrie, les travaux réunis de pluſieurs ſiécles, y ont porté des lumiéres qui en ont hâté les progrès ; il n'y a cependant que des eſprits ſuperficiels qui puiſſent s'imaginer que les bornes de nos connoiſſances ſoient les bornes de l'Art ; la variété & la multiplicité de nos maux, leurs cauſes qui ſont ſi cachées, les reſſources qui nous manquent, ne nous offrent qu'un champ trop vaſte & trop inconnu, où nous ſommes obligés ſans ceſſe de nous frayer de nouvelles routes.

Mais quelle eſt la voye que doivent ſuivre les Chirur-

giens pour perfectionner leur Art? Doivent-ils en attendre les progrès de cette expérience qui s'acquiert par la seule pratique, qui inspire si souvent tant de vanité, & qui séduit le vulgaire? Si les connoissances que donne une telle expérience, avoit pû conduire la Chirurgie à sa perfection, cet Art ne seroit-il pas parfait depuis plusieurs siécles?

Il y a d'autres connoissances aussi essentielles & plus difficiles à saisir, qui doivent concourir, pour perfectionner la Chirurgie, avec celles qu'on puise dans la pratique. Ces connoissances qui ne se présentent pas aux simples Praticiens, sont le fruit des expériences physiques. Il y a donc deux sources d'où découlent les vérités qui peuvent enrichir notre Art; sçavoir l'observation, & la physique expérimentale. La nécessité de ces deux secours est facile à démontrer.

La nature ne se montre qu'obscurément à nos yeux; nous devons donc examiner scrupuleusement sa marche, la suivre dans tous ses détours, & observer ses effets. Mais dans l'observation, l'esprit n'est que simple spectateur, il ne voit que les dehors; il faut à l'aide des expériences physiques, chercher à pénétrer jusqu'aux principes sensibles de la nature, c'est-à-dire qu'il faut la prévenir, l'interroger, la forcer à se découvrir.

L'observation & les expériences physiques, qui sont la base de la Chirurgie, ont donc des objets différens: l'observation embrasse les qualités sensibles des corps, le cours des maladies, leurs phénoménes, les effets qui sont la suite des procédés de l'Art: les expériences physiques nous dévoilent la structure & les ressorts des parties, la composition des mixtes, les propriétés des

fluides qui coulent dans les vaisseaux, la nature des alimens, l'action des médicamens.

Mais ces secours si nécessaires, je veux dire les observations & les expériences physiques, ne conduisent pas séparément aux vérités cachées qui peuvent enrichir notre Art; les observations influent sur les expériences, & les expériences influent sur les observations; elles se prêtent un appui mutuel. S'il faut observer exactement les objets ausquels on applique les expériences physiques, il faut ensuite ramener ces mêmes expériences aux observations, & les consulter ensemble: l'observation & l'expérience sont donc comme des lumieres qui doivent se réunir pour dissiper l'obscurité.

L'observation peut être imparfaite ou trompeuse, elle a été également la source de l'erreur & de la vérité; des opinions entiérement opposées ont eu souvent pour elles le témoignage d'un nombre égal d'observations. Avant qu'on eût cultivé la Physique expérimentale, la Médecine & la Chirurgie n'étoient presque fondées que sur des faits qu'on avoit remarqués dans la pratique; aussi ne pouvoient-elles réunir les esprits; les Praticiens étoient d'autant plus obstinés dans leurs dissensions, qu'ils croyoient que la nature s'expliquoit en leur faveur. Les observations ne sont donc pas plus décisives que ces oracles ambigus, ou ces loix équivoques, que l'intérêt & le préjugé ont interprétés à leur gré.

Les Anciens étoient persuadés que le choix de certaines saignées n'étoit pas indifférent. Suivant leurs idées, l'ouverture de quelques veines & de quelques artéres, dans des parties peu éloignées les unes des au-

tres, &, ce qui eſt plus ſurprenant, dans les mêmes parties, avoient le privilége des remédes ſpécifiques pour des maladies fort différentes. Cependant c'eſt ſur des obſervations qu'étoient fondés de tels préjugés. Deux mille ans n'avoient pû déſabuſer de ces dogmes ridicules les Obſervateurs les plus exacts; les malades ont donc livré leur ſang & leur vie aux caprices des Médecins & des Chirurgiens, ſur la foi des obſervations les plus équivoques.

Ce ſont de ſemblables obſervations qui ont infecté la théorie de fauſſes opinions; l'humeur noire qui découle ordinairement des tumeurs chancreuſes, avoit perſuadé aux Anciens qu'elles ſont cauſées par un ſuc atrabilaire; mais des expériences phyſiques, anatomiques & chymiques, nous ont appris que ces tumeurs ne ſont formées que par le ſéjour d'une humeur lymphatique; & elles nous ont découvert en même-tems que cette humeur eſt ſuſceptible en certains cas des dépravations les plus pernicieuſes.

L'obſervation avoit introduit dans la Chirurgie des erreurs plus groſſieres: Les bleſſures attirent des engorgemens qui étoient des *fluxions*, ſelon tous les Obſervateurs; la foibleſſe du tiſſu des parties en étoit, diſoient-ils, la ſource: dans cette idée, ils oppoſoient aux fluides qui s'arrêtoient autour d'une playe les remédes aſtringens & ceux qui pouvoient fortifier les fibres affoiblies; mais de tels remédes donnoient de nouvelles forces aux cauſes qu'on prétendoit combattre; des étranglemens faciles à diſſiper, devenoient par l'action de ces remédes des étranglemens mortels. Ainſi les malades trouvoient dans les obſervations les

plus reçûes un ſurcroît de maux, qui n'étoit pas capable de corriger les eſprits prévenus, & ces obſervations ſéduiſantes l'emportoient toujours ſur le mauvais ſuccès même qui les condamnoit.

Les Livres ſont remplis de ſemblables abſurdités, que l'obſervation avoit conſacrées comme des verités avouées par la nature, & par le conſentement des Praticiens; ce n'eſt qu'après pluſieurs ſiécles que les recherches anatomiques & les découvertes phyſiques ont diſſipé ces erreurs : ſans ces recherches & ſans ces découvertes, de nouvelles obſervations auroient peut-être jetté les Praticiens dans de nouveaux égaremens; du moins les eſprits les plus éclairés n'auroient pû ſe dégager de la plûpart des préjugés qui avoient aſſujetti ſi long-tems les anciens Maîtres de l'Art : ce n'eſt donc que par les recherches phyſiques qu'on peut corriger l'obſervation.

Mais ſi les obſervations doivent être corrigées par les expériences phyſiques, ces expériences ont beſoin à leur tour du ſecours des obſervations; leur témoignage réciproque & leur accord ſont le ſceau de la vérité. Les expériences peuvent nous égarer, de même que l'obſervation; nous pouvons appliquer les conſéquences que nous en tirons à des objets qui les démentent : il faut donc ramener les expériences au témoignage de la nature, pour éviter les erreurs qu'elles peuvent occaſionner.

Lorſque Harvée eut perſuadé aux Médecins que la circulation étoit le principe de la vie, ils paſſerent de la crédulité au mépris de toutes les opinions des Anciens. On ne voulut plus reconnoître de remédes

appropriés à certaines parties; le courant du ſang porte ces remédes par tout le corps, ils agiſſent donc également, diſoit-on, ſur toutes les parties; mais des obſervations exactes ſoumirent enfin les eſprits même les plus obſtinés à revenir aux anciennes idées ſur les effets de ces remédes. Les expériences phyſiques qui nous avoient découvert le cours du ſang, avoient donc produit des opinions erronées, que l'obſervation ſeule pouvoit détruire.

Non-ſeulement l'obſervation rectifie les expériences phyſiques, elle en ſuggére encore de nouvelles, qu'on ne tenteroit point ſans elle. L'obſervation avoit appris, par exemple, aux Chirurgiens que la ligature arrête le ſang dans les veines, qu'il falloit enſuite la relâcher pour faciliter la ſortie du ſang par l'ouverture de la ſaignée. La cauſe de ce phénoméne a été cachée longtems. Enfin la curioſité s'eſt réveillée; les tentatives qu'elle a inſpirées ont dévoilé le myſtére de la circulation; cette découverte a porté la lumiére dans l'obſervation même qui en eſt l'origine; c'eſt ainſi que l'obſervation conduit à l'expérience, & que l'expérience éclaire l'obſervation. Ceux qui cherchent la perfection de l'Art, doivent donc partir de l'obſervation, & y revenir pour confirmer les conſéquences qu'ils tirent des expériences phyſiques.

Cette marche de l'eſprit ne ſeroit pas difficile, s'il ne falloit que concilier quelques obſervations & quelques expériences. Mais dès les premiers pas qu'on fait, les difficultés ſe préſentent de toutes parts; les vérités même les plus ſimples demandent une longue ſuite d'obſervations & d'expériences phyſiques: lorſqu'elles ſe

ſont multipliées entre nos mains, il faut découvrir leurs rapports & les conſéquences qui en réſultent. Malheureuſement, après ces premiers travaux, on ne parvient encore qu'à des connoiſſances imparfaites. Lorſque la vérité s'eſt montrée plus clairement, nous n'en voyons preſque jamais les bornes, ni les ſuites; il faut attendre que de nouveaux faits étendent plus loin nos connoiſſances, c'eſt-à-dire qu'après avoir fait quelques progrès, on rentre dans un nouveau cercle d'expériences, de faits & d'obſervations.

Nous trouvons dans le progrès de nos connoiſſances ſur certaines maladies, des preuves qui nous montrent l'étendue des travaux que les nouvelles découvertes coûtent à l'eſprit. Les coups reçus à la tête ont ſouvent cauſé la mort; le premier pas que demandoit l'obſervation d'un tel accident, c'étoit d'en chercher les cauſes par l'inſpection anatomique. Les ouvertures des Cadavres ont appris aux Chirurgiens que l'épanchement du ſang faiſoit périr les bleſſés. De cette découverte, on a conclu qu'il falloit ouvrir le crâne pour donner une iſſue à l'humeur épanchée; mais d'autres recherches nous ont fait voir que ce n'eſt pas aux ſeuls épanchemens que la mort doit être attribuée; on a découvert d'autres cauſes qui ne ſont pas moins funeſtes, & contre leſquelles on ne trouveroit aucune reſſource dans le trépan. D'ailleurs, des coups, même plus violens que ceux qui cauſent quelquefois des épanchemens, des coups qui ont produit des accidens redoutables, n'ont pas eu cependant des ſuites qui ayent intéreſſé la vie. Lorſque dans de tels cas on a ouvert le crâne par le trépan, on a tenté une opération auſſi inutile que dou-

loureuſe ; mais on l'a négligée dans d'autres qui ne paroiſſoient pas ſi effrayans, & où elle n'étoit pas moins néceſſaire.

Telles ſont les nouvelles difficultés qui naiſſent des connoiſſances à meſure qu'elles ſe multiplient : la violence du coup & des accidens n'a donc plus été dans tous ces cas un ſigne certain de l'épanchement, ni une indication qui marquât la néceſſité du trépan ; il a fallu dans la multiplicité embarraſſante des accidens chercher des ſignes moins équivoques ; or ce n'eſt qu'en raſſemblant & en comparant toutes les obſervations & les expériences, qu'on a approché des indications plus préciſes & plus certaines. Peut-être que d'autres connoiſſances inſpireront encore de nouveaux doutes, qu'il faudra éclaircir par de nouvelles recherches.

Il eſt donc certain que les lumiéres qui éclairent l'Art de guérir, ne ſont que le fruit d'une infinité d'obſervations de pratique, d'expériences phyſiques & de tentatives qu'elles ſuggérent. Mais ce n'eſt pas des obſervations & des expériences d'un ſeul homme, qu'on peut attendre de telles lumiéres. Il faut néceſſairement recueillir les obſervations qui ſont diſperſées dans les ouvrages de nos prédeceſſeurs & de nos contemporains. Sans ce travail, le plus grand génie ne ſera qu'un Praticien peu éclairé & préſomptueux ; car s'il entre dans l'exercice de l'Art, ſans les connoiſſances qui ſont renfermées dans ces Ecrits, l'édifice qui a été élevé par les travaux de tant de ſiécles, ſera l'édifice qu'il entreprendra témérairement d'élever. Or l'eſprit le plus vaſte & le plus laborieux, oſera-t'il ſe flatter de pouvoir raſſembler lui ſeul tous les matériaux qui doivent former cet

Ouvrage ?

Ouvrage? En ramaſſera-t'il même la milliéme partie dans la Pratique la plus étendue? Les réflexions, les combinaiſons, qui ont épuiſé tant de grands génies, ſe préſenteront-elles à un homme dont la vie eſt ſi courte, & qui eſt occupé d'une infinité d'objets différens? On ne ſçauroit diſconvenir que l'Art de guérir ne ſoit imparfait ou plein d'erreurs, dans les Ouvrages mêmes des hommes les plus ſçavans qui l'ont cultivé : que ſera-t'il donc entre les mains de ceux qui ſeront dénués des richeſſes que tant d'Ecrivains ont ramaſſées dans l'étude de la nature? Une ébauche mépriſable, que la vanité, le préjugé & l'intrigue pourront couvrir du nom d'habileté, d'expérience, de réputation, de talent; noms qui ſont toujours un piége pour le vulgaire, & qui cachent ſi ſouvent l'ignorance ſous les apparences du ſçavoir.

L'exercice de l'Art, & la maniére dont ſe forme l'expérience qui en eſt la baſe, nous prouvent l'impuiſſance des efforts que peut faire l'eſprit d'un Praticien livré à lui ſeul. Les objets qu'il faut ſaiſir ne paſſent que ſucceſſivement devant les yeux; ce n'eſt qu'après une longue ſuite d'années, qu'on peut ſe flatter d'avoir vû une partie de ceux qui ſont connus aux hommes, même médiocrement inſtruits par les Livres. Ces objets ſont obſcurcis les uns par les autres; ils préſentent des variations perpétuelles : ici la nature confirme nos idées, là elle les contredit; dans d'autres cas ce qui paroît fort vaſte, eſt borné; ce qui paroît reſſerré dans des bornes étroites, a une grande étendue : or ſi les hommes les plus éclairés n'ont pû démêler exactement la vérité parmi tant de difficultés, un Praticien pourra-t'il eſpérer de la ſaiſir par ſes ſeules obſervations?

Mais, ſuppoſons que pour pénétrer dans les ſecrets de la nature, on eût épuiſé tous les ſecours qu'on trouve dans les obſervations & dans les expériences connues; ce travail joint à la pratique la plus étendue, ſeroit inſuffiſant; il faudroit encore ne laiſſer échapper aucune des découvertes qui naiſſent tous les jours des travaux des Maîtres de l'Art: ſans cette étude, le Praticien le plus conſommé ignorera dans l'eſpace de vingt années des vérités qui ſeront familieres à des novices: les travaux des autres ſont donc une ſource de travaux pour lui; & ſans une nouvelle étude, ſon ſçavoir même ſeroit flétri par ſon ignorance.

L'étude continuelle n'eſt pas moins néceſſaire dans la pratique que dans l'Anatomie; or ſi un Anatomiſte négligeoit de s'inſtruire des nouvelles découvertes, ſon travail ne ſeroit qu'un travail ſervile, qu'une imitation, qu'une répétition des travaux de ſes premiers Maîtres. En vain ſe flatteroit-il de répandre de nouvelles lumieres ſur la ſtructure des parties; il pourroit ſaiſir par hazard quelqu'objet qui auroit échappé aux autres Anatomiſtes; mais parce qu'il ne ſeroit point guidé par les connoiſſances qui viennent à éclorre tous les jours, ſes progrès ſeroient fort bornés, peut-être même ne verroit-il jamais que ce qu'il auroit vû dans ſes premiers eſſais. Il y en a pour qui les travaux de trente ans, n'ont été qu'un exercice des yeux & des mains; les richeſſes de leur Art ſe ſont multipliées, tandis qu'ils ſont reſtés dans une indigence honteuſe.

Tels étoient des Praticiens célébres, contemporains d'Harvée. Contens des connoiſſances qu'ils avoient puiſées dans les Ecrits de leurs prédéceſſeurs, ils fer-

merent les yeux à la lumiere que leur présentoit ce grand homme ; ils parcoururent une longue carriére dans l'exercice de leur Art, sans connoître la circulation du sang, qui dévoile tant d'erreurs dans les Livres des Anciens, & tant de faux pas dans leur marche. Des novices éclairés par cette découverte, méprisoient avec raison ces Praticiens dédaigneux qui vieillissoient dans leurs erreurs.

Ces idées sont bien différentes des idées de ces Praticiens vulgaires, ausquels leur expérience frivole inspire tant d'orgueil ; ils croient découvrir dans leurs courses continuelles, qui sont leurs seuls travaux, les vérités qui peuvent perfectionner l'Art de guérir : Un grand Homme craignoit de l'oublier, lorsqu'il étoit forcé d'abandonner l'étude, & de se livrer entiérement au Public ; il se demandoit chaque année, non pas combien il avoit vû de malades, mais quels progrès il avoit fait dans la connoissance des maladies. Aussi le grand Boerhaave s'étoit-il fait une loi inviolable de partager son tems entre l'étude & la pratique.

Si la Chirurgie demande tant de travaux, ne seroit-ce pas en avoir une idée peu juste, que de la réduire à l'Art d'opérer ? Cet Art est sans doute essentiel ; c'est principalement l'opération qui caractérise la Chirurgie. Mais l'Art d'opérer, considéré en lui-même, ne dépend que des connoissances anatomiques & de l'adresse des mains. L'usage donne cette adresse, & ne donne pas le génie & les lumiéres qui doivent la conduire.

Ceux donc qui apprécient la Chirurgie par l'opération seule, ceux qui croient que ce n'est qu'une lon-

gue habitude d'opérer qui forme le grand Chirurgien, sont dans une erreur bien grossiére. Pour en mieux juger, examinons les opérations telles qu'elles sont en elles-mêmes; elles se réduisent, ou aux opérations décrites, ou à ces opérations qui varient suivant les parties sur lesquelles on les fait, & suivant la diversité des maladies.

La place des opérations décrites est toujours fixée, la route de la main est tracée, les démarches de l'Opérateur sont réglées; l'habitude qui conduira un Chirurgien dans une route, où tous les pas qu'il doit faire sont marqués, & dont il ne sçauroit s'écarter s'il a de la mémoire & des yeux, cette habitude sera-t'elle une preuve décisive de la capacité & des talens?

Les Chirurgiens qui fondent uniquement leur mérite sur cette habitude, s'avilissent donc eux-mêmes, & flétrissent leur Art. Des novices qui n'ont que des talens médiocres, ne font-ils pas, après quelques tentatives sur des cadavres, ces opérations ordinaires, avec la sûreté & le succès qu'on pourroit attendre des Opérateurs, ausquels une longue habitude les a rendues familieres? Des hommes grossiers & ignorans n'en pratiquent-ils pas tous les jours quelques-unes des plus délicates sur des animaux? Ne peuvent-ils pas vanter l'adresse de leurs mains, leur habileté, leurs succès?

C'est donc avec raison que les plus grands Opérateurs conviennent qu'un Praticien servilement assujetti au manuel réglé de ces opérations, n'est qu'un ouvrier livré à une misérable routine, souvent pernicieuse pour les malades, & toujours préjudiciable au progrès de l'Art. C'est ce qui deviendra très-sensible dans quelques exemples.

Il y a eu des Chirurgiens qui se sont consacrés à une seule opération ; elle les a occupés pendant toute leur vie. Mais cette opération s'est-elle perfectionnée entre leurs mains ? Ne l'ont-ils pas laissée en mourant dans l'état où elle étoit la premiere fois qu'ils l'ont tentée ? Un Lithotomiste qui a adopté une seule méthode, ose-t'il la quitter pour avoir recours à d'autres, qui en certains cas seroient moins dangereuses ? Ose-t'il même s'élever jusqu'aux perfections, que d'autres mains ont données à cette méthode à laquelle il s'est borné ? Ce que produit donc l'habitude ou le long exercice, c'est une timidité ou un préjugé qui éloignent de toutes les autres voyes, quelque sûres qu'elles puissent être.

Cette habitude si vantée, n'arrête-t'elle pas de même les progrès de toutes les autres opérations ? Lorsqu'on ne connoissoit que la cruelle ressource du fer brulant pour arrêter le sang dans les amputations, *Paré*, inspiré par son heureux génie, nous apprit à lier les vaisseaux. Mais cette méthode fut-elle adoptée par les Chirurgiens habitués à leur routine dangereuse ou inefficace ? Cent ans après cette précieuse découverte, leurs Disciples serviles qui ne craignoient pas de faire souffrir inutilement aux malades les plus affreuses douleurs, craignoient encore de lier les vaisseaux. Il fallut attendre que des hommes éclairés, sages & hardis, osassent s'exposer à la censure, & peut-être au mépris de leurs contemporains, pour ramener les esprits prévenus à une méthode si heureusement inventée.

Les anciens Chirurgiens ont tenté hardiment & avec succès l'opération de la Fistule : cependant à la honte de ces Praticiens ignorans que la routine con-

duit, combien n'a-t'on pas hésité à la fin du dernier siécle à recourir à l'opération, qui étoit familiére aux premiers Maîtres de l'Art, & que *Celse* a décrite avec tant de clarté? En vain *Aquapendente* en suivant leurs traces, avoit-il donné des exemples persuasifs; les Chirurgiens modernes aveuglément bornés à des procédés souvent inutiles ou dangereux, n'avoient pas reconnu que la Fistule ne pouvoit trouver un reméde sûr que dans le tranchant du fer. Sans les allarmes que répandit dans la France le danger pressant qui menaçoit la vie d'un de nos plus grands Rois, peut-être serions-nous privés d'un secours qui a sauvé la vie à tant de malheureux.

Ainsi que ne doit-on pas craindre de cette habitude, ou plutôt de cette routine qui fixe un Chirurgien dans une même voye, & qui lui donne une marche uniforme dans les cas les plus variés? Ce qui est de certain, c'est que la plûpart des opérations dont le manuel paroît réglé dans les Livres qui en traitent, n'ont pas cette simplicité si favorable à la routine. Le trépan, par exemple, n'offre-t'il pas beaucoup de variétés? Les parties sur lesquelles on l'applique, les maladies qui l'exigent, ne sont-elles pas si différentes, qu'elles demandent dans tous les cas un génie fertile en nouvelles ressources? La multiplicité des trépans * ne dépend-t'elle pas de la diversité des cas & des circonstances que le hazard rassemble? N'est-on pas forcé de sortir des régles prescrites, & d'en chercher d'autres

* Il y a eu des coups à la tête qui ont obligé d'appliquer jusqu'à vingt-sept trépans, comme nous l'apprenons des Observations de *Stalpart Wanderwiel.*

dans la ſtructure des parties & dans la nature des maladies ? N'eſt-ce pas donc le jugement, la ſagacité, le ſçavoir, & non une habitude ſervile, qui doivent conduire la main ?

Si dans les opérations même qui ſont ſoumiſes à quelques régles, l'habitude ne peut conduire la main, que doit-on en attendre dans les opérations, dont la variété eſt telle que la variété des bleſſures & des maladies ? Faut-il ouvrir des abſcès profonds, pénétrer dans le tiſſu des parties pour y chercher des corps étrangers, débrider des étranglemens mortels, ſuivre des fiſtules dont le fond ſe dérobe d'abord aux doigts & aux inſtrumens, extirper des tumeurs environnées de gros vaiſſeaux, ſe faire des routes à travers des parties délicates qu'il faut ménager, découvrir des caries qui exigent des opérations extraordinaires ? Dans de tels cas, où les opérations n'ont aucune place fixée ni aucune étendue déterminée par les préceptes, & où les ſecours de la main ne doivent être reglés que par la néceſſité des circonſtances qui varient toujours, quelle reſſource trouvera-t'on dans cette habitude, qui n'eſt formée que par la répétition de quelques opérations où l'on aura toujours ſuivi la même méthode ? C'eſt donc dans ces opérations variées que conſiſte le fond le plus étendu de l'Art d'opérer ; ainſi ces hommes, qui ne peuvent marcher que dans des chemins frayés par les autres, ſeront des hommes inutiles dans ces cas ſi difficiles, ſi fréquens & ſi dangereux.

Mais ces connoiſſances même ſi néceſſaires dans de tels cas pour conduire la main, ne renferment pas, comme on l'a déja dit, toutes celles qui forment le Chirur-

gien. L'opération dont elles ſont la régle, & qui frappe le plus le vulgaire, n'eſt qu'un point dans la cure des maladies. La connoiſſance des cas qui l'exigent, les accidens qui la ſuivent, le traitement qui doit varier ſelon la nature & la différence de ces accidens, tous ces objets ne ſont-ils pas les objets eſſentiels de la Chirurgie? Qu'il ſe préſente, par exemple, une fracture accompagnée d'une playe dangereuſe, la réduction, quoique ſouvent très-difficile, n'eſt qu'une petite partie du traitement de cette maladie; les inflammations, les étranglemens, la gangréne, les dépôts, les ſuppurations, les fontes exceſſives, la fiévre, les convulſions, le délire, tous ces accidens qui ſurviennent ſi ſouvent, demandent des reſſources beaucoup plus étendues, que celles qui ſont néceſſaires pour réduire les os à leur place naturelle. Un exercice borné, la connoiſſance de la ſituation des parties, l'induſtrie & l'adreſſe, ſuffiſent pour replacer des os; mais des lumiéres profondes ſur l'œconomie animale, ſur l'état où ſont les parties bleſſées, ſur les changemens des liqueurs, ſur la nature des remédes, ſont à peine des ſecours ſuffiſans pour remédier aux accidens qui ſuivent ces fractures.

Il s'enſuit de-là que l'exercice de la Chirurgie demande une théorie lumineuſe & profonde; mais les idées du Public & des Praticiens mêmes, ont été ſi bizarres ſur la théorie, qu'il eſt néceſſaire de les apprécier. De ſimples ſpéculations & des connoiſſances puiſées dans l'expérience, ont été confondues également ſous le nom de théorie; j'appelle de ſimples ſpéculations ces fictions de l'imagination, ces idées qui ne ſont point tirées du fond des choſes, ces principes

fondés

fondés ſur des poſſibilités, & ſur des vraiſemblances, ces conſéquences qu'on en déduit ſi légérement & avec tant d'aſſurance. De telles ſpéculations ne peuvent pas former la théorie de l'Art de guérir; elles ne ſçauroient produire que des opinions incertaines, que la nature dément preſque toujours, & que le tems & la raiſon effacent bien-tôt de la mémoire des hommes. Il n'y a que l'imprudence, la précipitation, le défaut de jugement qui puiſſent les ériger en régles. C'eſt de telles ſpéculations que ſont ſortis ces ſyſtêmes qui ſe ſont détruits mutuellement, & qui ont amuſé ſucceſſivement les eſprits. D'une ſimple vérité, ou d'une ſuppoſition, on a prétendu déduire l'Art de guérir. Un enchaînement de raiſonnemens & de conſéquences, qui avoient pour appui cette baſe ſi chancellante, en a impoſé ſouvent aux eſprits les plus ſages & les plus difficiles; des explications arbitraires & ingénieuſes, où l'imagination trouve des réponſes à toutes les difficultés, ont été adoptées comme des explications dictées par la nature même.

Telle eſt cette théorie qui n'eſt que trop commune, qui a infecté les Ecoles, & qu'on ne ſçauroit aſſez mépriſer; elle eſt fort ſéduiſante à la vérité, parce qu'elle plaît à l'imagination, & parce que ſa facilité diſpenſe des travaux & des recherches qui peuvent nous dévoiler la nature. L'eſprit aveuglé par la vanité, eſt flatté de trouver en lui-même les principes de toutes choſes. C'eſt dans cette eſpéce de délire & ſur des fondemens que l'imagination ſeule a jettés, que des Philoſophes ont élevé avec complaiſance toute la machine de l'Univers; que des Praticiens célébres

& ignorans ont reconnu pour principe de toutes les maladies, l'acide, l'alkali, la fermentation, l'épaissiſſement du ſang ou de la lymphe; qu'ils ont borné l'Art de guérir à des indications vagues, faciles à imaginer, mais inſuffiſantes dans la plûpart des maladies. Ce ſont de telles indications qui ont renfermé la pratique dans un cercle étroit de remédes ordinaires. Quand on a placé au hazard beaucoup de ſaignées, de purgatifs, de délayans, de fondans, de topiques que la routine a conſacrés, on croit avoir épuiſé les reſſources de l'Art.

C'eſt donc ſans raiſon qu'on a confondu avec ces opinions imaginaires qui portent la ſtérilité, l'erreur & le danger dans la pratique, les connoiſſances qui en ſont les fondemens. Ces connoiſſances puiſées dans la Phyſique, déduites de la nature & de l'opération des remédes, fondées ſur des cauſes de nos maux, ſur l'obſervation de leurs ſignes, ſur les loix de l'œconomie animale, forment la véritable théorie, ſans laquelle il n'y a ni art, ni méthode dans le traitement des maladies. Mais telle eſt la force des préjugés : ces Praticiens, que leurs occupations continuelles éloignent de l'étude, & dont l'ignorance réduit l'art de guérir à des reſſources connues même du vulgaire; ces Praticiens, dis-je, qui ſe parent d'une ſimplicité ſéduiſante, regardent avec dédain ceux qui partagent leur application entre l'étude & la pratique; ils inſpirent du mépris pour la théorie, & en impoſent au Public, qui n'en ſçauroit connoître l'utilité. C'eſt ainſi que l'ignorance la plus groſſiére trouve dans la crédulité un moyen toujours trop ſûr pour flétrir le ſçavoir, qui peut ſeul aſſurer nos pas.

La théorie n'eſt donc que la pratique réduite en préceptes; mais malgré les travaux de tant de ſiécles, ces préceptes ont toujours des bornes étroites. Dans ces limites, où la certitude nous abandonne, il ne nous reſte pour nous conduire que la *conjecture* & *l'analogie*. Ces deux guides ſont utiles : cependant les connoiſſances, qui en doivent être la baſe, peuvent ſeules leur donner aſſez d'autorité pour captiver l'eſprit; ſi la conjecture & l'analogie n'ont pas un tel appui, elles ne ſeront que des guides trompeurs.

Dans les travaux de l'eſprit, la conjecture & l'analogie ſont des ſources de lumiére; la vraiſemblance, la comparaiſon des objets qui ſe reſſemblent, conduiſent à des recherches; & de ces recherches naît quelquefois la connoiſſance de la vérité; mais de la conjecture & de l'analogie paſſer à la pratique, comme d'un principe à ſa conſéquence, c'eſt une démarche délicate qui peut jetter dans des voyes pleines d'erreurs & de périls. Elle doit donc être interdite à des eſprits bornés ou peu éclairés; à peine doit-elle être permiſe à des génies ſupérieurs qui ont les connoiſſances les plus étendues; du moins n'eſt-ce qu'avec une grande réſerve qu'ils doivent s'y livrer, lorſqu'il s'agit de la vie des hommes. Il eſt facile de tomber dans l'erreur, mais il eſt difficile d'en ſortir; les obſervations qui pourroient nous déſabuſer, nous confirment ſouvent dans les opinions les plus abſurdes. On trouve dans tous les ſiécles des exemples de cet égarement.

La ſageſſe des Anciens a trouvé un écueil dans les conjectures; ils s'étoient trop preſſés de remonter aux premieres cauſes. Dans cet eſſor prématuré que l'ob-

ſcurité de leur phyſique devoit leur rendre ſuſpect, ils ont ramené la plûpart des maladies à des principes que la Philoſophie de leur tems avoit adoptés. La vraiſemblance qui les a ſéduits, & qui paroiſſoit les juſtifier, a multiplié leurs erreurs. Pluſieurs Modernes dominés par l'eſprit de ſyſtême, & auſquels les nouvelles découvertes auroient dû cependant inſpirer plus de retenue, ſe ſont encore plus livrés à l'imagination ; la conjecture a été pour eux une ſource d'opinions groſſiéres, l'art qui décide de la vie des hommes n'a été dans leur eſprit que l'art dangereux de conjecturer. L'analogie les a jettés dans des écarts qui ſont encore plus honteux pour la raiſon. Le Quinquina que l'expérience avoit conſacré aux fiévres intermittentes, ils l'ont appliqué avec autant d'opiniâtreté que de témérité aux fiévres continues, aux fiévres malignes, aux fiévres hectiques, aux fiévres cauſées par des ſuppurations, &c. Après avoir découvert l'heureuſe efficacité du Mercure dans les maladies vénériennes, & dans quelque autre maladie, ils ne douterent pas que ce minéral ne fût un reméde univerſel pour les maladies chroniques ; au lieu de ſe borner à de ſimples eſſais conduits par la prudence, ils le prodiguérent hardiment dans le traitement du cancer, des ulcéres, du ſcorbut, &c. comme une reſſource aſſurée contre ces maux. Ces erreurs meurtrieres, dont ils n'ont pû ſe déſabuſer, ſont devenues contagieuſes, en ſe perpétuant dans des ouvrages qui en impoſent à l'ignorance & à la crédulité : mais malgré l'abus qu'on a fait de la conjecture & de l'analogie, il faut avouer que ſi elles peuvent égarer des eſprits trop faciles à ſe laiſſer ſéduire par l'appa-

rence, elles peuvent inſpirer d'heureuſes tentatives à des Praticiens qui ſçavent ſe conduire avec une circonſpection éclairée.

Les connoiſſances profondes, qui ſont la baſe de la Chirurgie, ſont le mérite & la difficulté de cet Art: elles nous montrent en même-tems de quelles mains on peut en attendre les progrès. Les grands Chirurgiens ſont auſſi rares que le génie, le ſçavoir, & les talens; le génie eſt la ſource des lumiéres, c'eſt l'inſtrument univerſel; mais il eſt, pour ainſi dire, tel que le corps, il s'engourdit quand il eſt dans l'inaction: l'eſprit qui n'a pas été cultivé, eſt auſſi incapable de diſtinguer les objets, d'en voir les liaiſons, de ſuivre exactement le fil d'un raiſonnement, que le corps eſt incapable d'agilité & de ſoupleſſe, lorſqu'il n'a pas été exercé. Il faut donc que l'eſprit ſoit préparé pour entrer dans la Chirurgie, comme il doit l'être pour entrer dans les autres Sciences; c'eſt-à-dire qu'il faut porter dans l'étude de cet Art les connoiſſances qui nous dévoilent les opérations de la nature. Sans ces connoiſſances, on ne ſçauroit pénétrer juſqu'aux vérités qui forment les régles par leſquelles on doit ſe conduire dans la cure des maladies.

Les progrès de la Chirurgie ne ſont dûs qu'à des hommes qui ont été conduits par ces connoiſſances: tels étoient les *Lanfranc*, les *Berengarius*, les *Vidus-Vidius*, les *Severin*, les *Fallope*, les *Veſale*, les *Aquapendente*, les *Paré*, les *Magatus*, les *Fabrice*, les *Guillemeau*, les *Pigray*, les *Demarque*, les *Thevenin*, les *Scultet*, les *Nuck*: * Ces

* Pluſieurs de ces grands Hommes ont allié le titre de Médecin à celui de Chirurgien, parce que dans les Univerſités étrangeres la Médecine n'a pas été ſéparée de la Chirurgie comme dans l'Univerſité de Paris.

illuſtres Praticiens, dont l'eſprit étoit préparé par l'étude des Langues ſçavantes, cultivé par les Belles Lettres, enrichi des connoiſſances philoſophiques, ont porté le flambeau dans tous les détours de notre Art. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe ſoit élevé des hommes, qui étant conduits ſeulement par leur génie, ont laiſſé dans la Chirurgie des traces durables de leurs talens; mais de tels hommes ſont rares : l'Art ſeroit reſſerré dans des bornes fort étroites, ſi les richeſſes n'avoient pû ſortir que d'une ſource, que la nature ouvre ſi rarement.

Les travaux de ces Praticiens ſi éclairés ont hâté les progrès de la Chirurgie : mais ſi les Maîtres de l'Art avoient réuni leurs efforts, s'ils euſſent formé des Sociétés conſacrées à de nouvelles recherches, ces progrès n'euſſent-ils pas été plus rapides? Combien n'y a-t'il pas eu de Chirurgiens qui ont enſeveli avec eux des connoiſſances précieuſes? Ces connoiſſances ne ſe ſeroient pas perdues, ſi quelque Compagnie ſçavante en eût été dépoſitaire, & les eût répandues. Des hommes zélés qu'elles auroient inſtruits, en auroient enſuite enrichi leurs ouvrages & la poſtérité; elles auroient même été plus épurées, puiſqu'elles auroient été ſoumiſes en naiſſant à un examen éclairé & rigoureux; enfin elles auroient inſpiré de nouvelles recherches & donné de nouvelles lumiéres, en excitant la curioſité & l'émulation. L'Art trouve donc dans de telles Sociétés des reſſources qu'il ne trouve jamais dans les travaux des particuliers : elles ſont des eſpéces de Bureaux qui appellent de toutes parts les travaux des Sçavans, pour les conſacrer à l'utilité publique & aux progrès des Sciences : elles établiſſent un commerce, où le public gagne plus que

ceux même qui en font les frais ; le fonds d'un tel commerce ne périt point ; il sera d'âge en âge une source féconde de nouvelles richesses.

C'est pour rassembler ces richesses, & pour en cultiver le fonds, qui est déja si étendu, qu'on a établi l'Académie ; c'étoit-là le seul avantage que la Chirurgie pouvoit envier aux autres Sciences. Mais si l'établissement de cette Société a été si tardif, l'Art trouvera un dédommagement dans ce retardement même : les autres Sociétés sçavantes lui ont préparé des matériaux qui serviront à la perfectionner ; tout ce qui pouvoit contribuer à hâter ses progrès a été cultivé avec ardeur ; la Physique s'est enrichie par des découvertes nombreuses ; l'Anatomie nous a dévoilé la structure de nos organes ; la Chymie a conduit notre curiosité dans l'intérieur, & dans la composition des mixtes. La Méchanique perfectionnée peut seconder le génie & l'industrie dans la construction des instrumens & des machines qui multiplient les forces. Il étoit tems de porter ces lumiéres dans la Chirurgie ; les Anciens étoient privés de la plûpart de ces ressources, ils n'étudioient que les dehors de la nature, ils n'en connoissoient que ce qu'elle présentoit d'elle-même à leur observation. Notre Art qui trouve tant de secours dans les travaux modernes, pourra donc faire des progrès qu'on n'auroit osé espérer autrefois.

Le plan que se propose l'Académie est d'élever la Chirurgie sur les observations, sur les recherches physiques & sur les expériences. Dans l'usage qu'on en fera, on suivra les régles que nous avons déja établies : mais les observations feront le fonds le plus riche de ses

travaux; elle ne refuſera pas même celles qui ſont les plus communes, parce qu'elles renferment toujours des circonſtances différentes, ſouvent plus utiles que le principal objet qui a attiré l'attention de l'Obſervateur : en même tems elle ne négligera pas d'autres obſervations, qui pourroient paroître ſuſpectes par le merveilleux qu'elles renferment. Si ce merveilleux en a ſouvent impoſé à des eſprits crédules, il a été quelquefois rejetté ſans raiſon par des eſprits trop difficiles à perſuader. Des obſervations rebutées, parce qu'elles préſentoient des phénoménes qui paroiſſoient s'écarter des routes ordinaires de la nature, ont été juſtifiées par une ſuite de faits, dont l'autorité a fait évanouir tous les doutes (*a*) : telles ſont les obſervations qui nous aſſurent de l'adhérence des pierres dans la veſſie, des ſuccès de l'opération Céſarienne & de la Bronchotomie, de la poſſibilité des hernies par le trou ovalaire, &c. C'eſt ainſi que la nature en ſe dévoilant quelquefois aux hommes, malgré eux-mêmes, leur ouvre des voyes qu'une prévention opiniâtre leur avoit fermées, & qui conduiſent à des connoiſſances eſſentielles dans l'Art de guérir.

(*a*) On prie ceux qui envoyeront de ces ſortes d'Obſervations, de les appuyer de tous les témoignages néceſſaires, pour qu'on puiſſe les donner au Public.

ACADÉMICIENS

ACADÉMICIENS

NOMMÉS PAR LE ROY.

Pour composer le COMITÉ perpétuel.

PRÉSIDENT.

M^re DE LA PEYRONIE, Ecuyer, Conseiller, Premier Chirurgien du ROY, & Médecin Consultant de SA MAJESTÉ, Chef de la Chirurgie du Royaume, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris, & de Montpellier.

DIRECTEUR.

M. MALAVAL.

VICE-DIRECTEUR.

M. PUZOS.

SECRETAIRE.

M. QUESNAY.

TRÉSORIER.

M. BOURGEOIS 1er.

SECRETAIRE pour les Correspondances.

M. HEVIN.

SECRETAIRE pour les Extraits.

M. LE DRAN.

CONSEILLERS

Du COMITÉ perpétuel.

M. PETIT,
M. PERRON 1er.
M. BENOMONT,
M. HENRIQUES,
M. BOUDOU,
M. DE MANTEVILLE,
M. GERARD,
M. GRANIER,
M. SOUMAIN,
M. TAILLARD 1er.
M. MARSOLAN,
M. PYBRAC,
M. VERDIER,
M. MORAND,
M. GERVAIS,
M. ARNAUD,
M. GREGOIRE,
M. DE GARENGEOT,
M. FOUBERT,
M. CHAUVIN,
M. CAUMONT,
M. BOUQUOT 1er.
M. LA MARTINIERE,
M. FAGET 1er
M. HOUSTET,
M. DU VERNEY,
M. DE LA FAYE,
M. BAGIEU,
M. SIMON.

ADJOINTS au COMITÉ.

M. SIVERT,
M. DELAUNAY,
M. COURTOIS,
M. SOUCHAY,
M. DE LA HAYE 1er.
M. BAJET 1er.
M. ENGERRAN,
M. DE GRAMOND,
M. TALIN,
M. RUFFEL 2e.
M. BASSUEL,
M. TRIPPIER 1er.
M. GUERIN,
M. TRIPPIER 2e.
M. LA CHAUD,
M. COUTAVOZ,
M. BELECQ,
M. SARRAU.

ACADÉMICIENS.

Tous les AUTRES CHIRURGIENS de S. Côme.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS, ÉTRANGERS ET REGNICOLES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

ANNÉE 1732.

M. CHESELDEN, Premier Chirurgien de la Reine d'Angleterre, Chirurgien Major de l'Hôpital de S. Thomas, Membre de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

M. BELLAIR, Chirurgien ordinaire de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Wirtemberg.

ANNÉE 1739.

M. VERMALE, ci-devant Chirurgien de la Nation Françoise, & de l'Hôpital Romain à Tripoly en Afrique, & présentement Premier Chirurgien de son Altesse M. l'Electeur Palatin.

ANNÉE 1740.

M. BEAUMONT, Chirurgien de la personne du Roy d'Espagne, Démonstrateur Royal en Chirurgie, Membre de l'Académie Royale de Séville, & Examinateur des Chirurgiens Phlébotomistes du Royaume d'Espagne.

ANNÉE 1741.

M. MOLINELLI, Docteur en Philosophie & en Médecine, Professeur public en Médecine & Chirurgie dans l'Université de Bologne, Premier Médecin-Chirurgien en survivance du Grand Hôpital de la Vie, & Associé de l'Académie de l'Institut des Sciences de Bologne.

ASSOCIÈS CORRESPONDANS REGNICOLES.

ANNE'E 1739.

M. LE CAT, Docteur en Médecine, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie, Membre de la Société Royale de Londres, & Associé Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Madrid.

M. MANNE, Chirurgien à Avignon, Chirurgien de M. le Vice-Légat, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital de Saint Benezest, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Latran.

Mre SOULIER, Ecuyer, Chirurgien à Montpellier, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville, Démonstrateur Royal en Chirurgie, Chirurgien Major de l'Hôpital Général & de l'Hôtel-Dieu de S. Eloy, Ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roy, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier.

ANNE'E 1740.

M. DAVIEL, Maître ès Arts, Chirurgien à Marseille, Chirurgien entretenu sur les Galeres, de la Société des Sciences de Toulouse, Membre de l'Académie de l'Institut des Sciences de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie à Marseille.

M. DE VOLPELIERES, Licentié en Médecine, Chirurgien à Beaucaire, Lithotomiste Pensionnaire de la même Ville, & Chirurgien Major du Régiment des Dragons de la Suze.

M. DESBARBALIERES, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin des Hôpitaux Royaux, & Président-Trésorier de France à la Rochelle.

M. NOEL, Chirurgien à Orléans, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de la même Ville, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy, & Démonstrateur en Chirurgie.

M. BOUCHER, Docteur en Médecine, Professeur & Démonstrateur Pensionnaire en Anatomie à Lille en Flandres.

M. CHARRAUT, Chirurgien Major des Hôpitaux Royaux à la Rochelle.

M. GOULLARD, Chirurgien à Montpellier, Membre de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville.

ANNÉE 1741.

M. VACHER, Chirurgien Major des Hôpitaux Royaux à Besançon, Démonstrateur en Anatomie, Chirurgien Consultant des Camps & Armées du Roy, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

ANNÉE 1742.

M. COLLIN DE LA CROIX, ancien Chirurgien Major du Régiment des Dragons d'Orléans, Chirurgien Major de l'Hôpital Royal Militaire de Phalsbourg, & Médecin du même Hôpital.

M. SERRES, Chirurgien à Montpellier, Démonstrateur Royal, Chirurgien-Aide-Major de l'Hôpital Général & de l'Hôtel-Dieu de S. Eloy.

M. MEDALON, Docteur en Médecine, & Médecin des Camps & Armées du Roy.

M. ALARY, Maître ès Arts, Chirurgien à Versailles, Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy, Chirurgien Major de l'Infirmerie Royale, & de l'Hôpital de la Charité de Versailles.

M. LAMORIER, Maître ès Arts, Chirurgien à Montpellier, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de S. Eloy, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier.

CHARLES OSMONT, Imprimeur de L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

TABLE

Des MEMOIRES & OBSERVATIONS contenus dans ce premier Volume.



MEMOIRES DE L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

MEMOIRE

SUR LES VICES DES HUMEURS;

Dans lequel on établit les principes Physiques, qui doivent servir de fondement à la doctrine de la Suppuration, de la Gangrene, des Tumeurs, des Playes, des Ulceres & d'autres sujets de Chirurgie.

Par M. QUESNAY.

EXPOSITION DU SUJET DE CE MEMOIRE.


E m'étois d'abord proposé de faire des recherches sur la doctrine de la Suppuration; dès mes premieres tentatives cette doctrine m'a paru immense; le détail des diverses especes de Suppuration, des différentes matieres qu'elles fournissent, des causes qui y contribuent, des effets qu'elles produisent, des compli-

EXPOSITION DU SUJET.

cations qui s'y joignent, des indications qu'elles préſentent, des remédes que nous pouvons y apporter, comprend preſque toutes les connoiſſances qui doivent nous diriger dans la cure des maladies & des opérations Chirurgicales; mais ce détail, quelque étendu qu'il puiſſe être, ne ſuffit pas, ſur-tout aujourd'hui, pour expoſer clairement ces connoiſſances ; les nouvelles hypothéſes qu'on a imaginé trop légérement depuis environ un ſiécle, ont obſcurci la Théorie de notre art & l'ont rempli d'opinions chimériques & ſéduiſantes dont on ne s'eſt point aſſez défié. C'eſt pourquoi nous ſerons obligés, pour éviter l'erreur, de remonter aux principes de cette Théorie, & de poſer les fondemens ſur leſquels elle peut être ſolidement établie.

Il faut que nous nous attachions d'abord à connoître tous les changemens qui peuvent arriver à nos ſucs, & qui peuvent les rendre vicieux; car ce n'eſt que par la connoiſſance des différens états des humeurs que nous pouvons diſtinguer les différentes qualités des matieres que la Suppuration peut fournir; mais cet objet renferme les myſtéres les plus cachés de la Phyſique du Corps humain, & ne ſe laiſſe appercevoir que par des dehors qui les voilent & les dérobent immédiatement à nos ſens. Les Anciens, qui n'ont étudié la nature que par la voye de l'obſervation, n'ont pû ſaiſir que ce qu'elle préſente à l'extérieur; la Phyſique expérimentale peut ſeule nous développer, du moins juſqu'à un certain point, les cauſes ſécretes qui agiſſent dans l'intérieur des mixtes; elle fournit une multitude de faits, qui peuvent, ſi nous les réuniſſons aux connoiſſances acquiſes par l'obſervation, nous découvrir ſur ces différens états des humeurs des vérités importantes, des vérités qui peuvent répandre de grandes lumieres ſur la Suppuration, & ſur d'autres ſujets que nous nous ſommes propoſés d'examiner.

Mais ces vérités ſont extrêmement vaſtes, elles ne forment que des principes généraux & éloignés : il eſt néceſſaire d'établir ces principes avant que d'entrer

dans l'examen des diverſes matieres auſquelles nous avons deſſein de les appliquer ; c'eſt pourquoi nous allons les renfermer dans un Mémoire particulier, que nous diviſerons en trois parties.

EXPOSITION DU SUJET.

DIVISION de ce Mémoire.

Nous parlerons dans la premiere de l'impureté des humeurs, ou de leur mêlange avec des ſubſtances hétérogenes ou étrangeres qui les rendent vicieuſes. Nous ne nous flattons pas de répandre ſur ce ſujet de nouvelles lumieres; cependant cette premiere partie ne ſera pas inutile, nous y dévoilerons une ſource d'erreurs qu'il eſt important d'expoſer au grand jour, pour inſpirer à nos Lecteurs toute la défiance qu'ils doivent avoir ſur les vaines ſpéculations de ces Phyſiciens qui ne travaillent que d'imagination, qui entreprennent d'expliquer ce qui eſt évidemment inexplicable, & qui infectent la Théorie de notre Art de leurs productions imaginaires. En expoſant ces erreurs & la vanité de ces ſpéculations, on montrera viſiblement les limites où l'eſprit doit s'arrêter. La raiſon pourra s'y convaincre avec évidence, que les efforts qu'elle feroit pour percer plus avant dans les cauſes humorales, ne pourroient lui ſervir qu'à ſe perdre dans de profondes ténébres, où ces cauſes échapent entiérement à notre pénétration & à nos recherches.

Dans la ſeconde nous traiterons des dépravations dont nos humeurs ſont ſuſceptibles par elles-mêmes. Cette partie ſera plus inſtructive que la premiere, parce qu'à l'aide de beaucoup de faits & d'expériences on peut découvrir les caracteres, les cauſes immédiates, & les effets de ces dépravations, & on peut diſtinguer les humeurs qui en ſont plus ou moins ſuſceptibles.

Nous examinerons dans la troiſiéme les imperfections de nos humeurs, ou les vices que nos liqueurs contractent par le défaut des organes deſtinés à les former. On y examinera les différens états de crudité que l'action inſuffiſante des vaiſſeaux entretient dans les humeurs, les différens genres de perverſion que produit dans ces

EXPOSITION DU SUJET.

humeurs cette même action, lorsqu'elle est excessive, les différens dégrés de consistance que ces mêmes humeurs prennent dans tous ces cas différens.

Enfin, nous terminerons ce Mémoire par un précis, où nous rassemblerons toutes les diverses espéces d'acrimonies que nos sucs peuvent contracter par tous les différens genres de causes que nous venons d'exposer. Nous ne nous étendrons pas sur ces acrimonies, quoiqu'elles soient la cause immédiate de presque tous les désordres que les humeurs viciées portent dans l'œconomie animale; leurs caracteres, leurs espèces & leurs effets seront détaillés, lorsque nous examinerons dans les trois parties de ce Traité les vices dont elles dépendent. Nous n'aurons plus ici qu'à rassembler ces acrimonies pour en former un article particulier où elles seront rangées dans leur ordre naturel & exposées dans un même point de vûe.

PREMIERE PARTIE.

DE L'IMPURETÉ DES HUMEURS.

C'est à l'impureté des Humeurs que doivent se rapporter les causes Humorales.

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

LES diverses substances vicieuses qui se mêlent, ou qui sont retenues avec nos humeurs, fournissent la matiere des causes qu'on peut regarder comme purement humorales, c'est-à-dire, des causes qui ont leur siége dans la masse des humeurs qui circulent dans nos vaisseaux.

Les vices des humeurs causés par la dépravation dont ces humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, n'arrivent point, ou du moins n'arrivent que fort imparfaite-

ment, à celles qui ſont ſoumiſes à l'action de nos vaiſſeaux; ce genre de dépravation, lequel conſiſte dans les mouvemens ſpontanées de pourriture & de fermentations, ne s'emparent que des humeurs extravaſées ou arrêtées dans quelqu'endroit, où cette action ne peut les en préſerver; & ſi après leur dépravation elles rentrent dans les voyes de la circulation, elles doivent être compriſes alors ſous le genre des impuretés ou des ſubſtances vicieuſes qui infectent les humeurs, & deviennent par là de véritables cauſes humorales.

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

Tant que ces ſucs fermentés ou corrompus ſont cantonnés dans un lieu où ils cauſent quelque déſordre, dans un lieu par exemple où il ſe forme un abſcès, un épanchement de ſang, ils ne peuvent être regardés tout au plus que comme des cauſes humorales particulieres & locales; mais il n'eſt pas queſtion de ces cauſes particulieres, lorſqu'on parle des cauſes humorales ſimplement, il s'agit toujours de celles qui entraînent des vices dans la maſſe des humeurs.

Les humeurs peuvent encore être vicieuſes en deux manieres; car elles peuvent être ou trop ou trop peu travaillées par le jeu des vaiſſeaux. Si elles ſont trop peu travaillées, elles ſont ſimplement imparfaites; l'exiſtence & la durée de cette imperfection dépendent entiérement de l'état des vaiſſeaux, c'eſt eux que l'on regarde comme la cauſe du mal, & c'eſt à eux que l'on doit s'adreſſer pour le guérir. Ainſi ce défaut des humeurs ne doit point être regardé comme une cauſe humorale, mais ſimplement comme l'effet de la cauſe qui fournit les indications que nous avons à remplir.

Les humeurs qui ſont viciées par l'action exceſſive des vaiſſeaux, ſont ou viciées dans leur nature, ou ſimplement changées en excrémens, & retenues dans la maſſe du ſang. Dans chacun de ces cas, les humeurs qui ſont perverties, ou qui ne peuvent être ſéparées & expulſées par l'action des organes, ne ſont plus d'aucun uſage, elles doivent être regardées comme de vérita-

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

bles causes humorales, tant qu'elles restent confondues dans la masse du sang & qu'elles y causent quelques désordres.

On peut donc dire que les substances vicieuses, ou les impuretés qui se mêlent avec nos humeurs, fournissent la matiere des causes humorales, par lesquelles la masse des humeurs peut faire impression sur les parties solides & y causer immédiatement quelque désordre.

Sources des causes Humorales.

Suivant l'explication qu'on vient de donner, il est aisé de remarquer que ces impuretés partent en général de deux sources fort différentes; car outre celles qui peuvent venir de dehors se glisser dans la masse du sang, il y en a, comme nous venons de le voir, qui naissent dans le corps, tantôt dans les voyes de la circulation où elles sont retenues, tantôt hors de ces voyes dans lesquelles elles s'introduisent ensuite.

Parmi celles qui viennent du dehors, les unes se détachent de divers genres de substances pernicieuses & sont portées dans l'intérieur de nos corps par le moyen de l'air qui leur sert de vehicule, sur tout de l'air qui entre par la bouche dans l'estomac & dans les intestins, & qui de là passe avec le chyle dans la masse du sang (car il n'y a guéres d'apparence que celui que nous respirons puisse pénétrer dans les voyes de la circulation & infecter nos humeurs.) D'autres se trouvent parmi les alimens, ou parmi d'autres matieres qu'on avale; quelques-unes s'introduisent dans le corps par des ouvertures faites par accident, ce qui arrive par les morsures des bêtes venimeuses, & par les playes faites avec des instrumens empoisonnés, ou avec des matieres du genre des poisons. Il y en a qui se communiquent par le contact, ce qui est ordinaire aux humeurs virulentes qui passent d'un corps à l'autre. Il se trouve même des substances malignes, qui étant touchées pénétrent insensiblement jusques dans nos humeurs. Grundelius a vû des personnes qui étoient tombées dans des syncopes effrayantes pour avoir tenu du Napel dans leurs

mains ; & on les guérit en leur faisant boire du lait de Chévre.

Causes humorales, ce que c'est.

Les impuretés qui naissent chez nous, viennent d'une double cause, car les unes, comme nous l'avons déja dit, sont produites par dépravation, & telles sont les impuretés fournies par les substances qui se corrompent, soit dans les premieres voyes, soit dans quelqu'autre partie, & qui passent dans la masse du sang. Les autres sont produites par l'action excessive ou irréguliere des vaisseaux : telles sont celles que fournissent les matieres purulentes & les débris des sucs détruits par une fiévre considérable : telles sont encore ces impuretés produites naturellement, lesquelles consistent dans les humeurs excrémenteuses retenues dans les vaisseaux.

Jusqu'où s'étendent nos connoissances sur les causes simplement Humorales.

Ces différentes sources d'impuretés, nous mettent en état de distinguer du moins une partie des matieres vicieuses qui font ces impuretés, soit que ces matieres émanent sensiblement de ces mêmes sources, soit qu'elles se laissent encore reconnoître par leurs effets lorsqu'elles sont confondues avec nos humeurs; car s'il arrive une peste dans un païs visiblement infecté de substances putrides, ne sera-t'on pas bien fondé à attribuer cette maladie à l'air rempli de vapeurs que lui fournissent ces substances corrompues ? Si une maladie arrive à la suite d'une indigestion bien marquée, ne doit-on pas présumer que cette maladie est causée par les sucs vicieux qui ont passé de l'estomac dans la masse du sang? Si on est certain qu'une personne, qui a une fiévre lente, a intérieurement un ulcére, on ne doutera pas que cette fiévre ne soit entretenue par les matieres que l'ulcére fournit, & qui se mêlent continuellement avec nos humeurs; si un assoupissement léthargique survient à une rétention d'urine qui dure depuis plusieurs jours, on n'hésitera pas à croire que cet accident ne dépende de l'excrément retenu; s'il arrive une inflammation à la vessie après une application de Cantharides, on pensera avec

Causes humorales, ce que c'est.

raiſon que cette inflammation eſt cauſée par les ſels âcres de ces mouches. On décide encore plus facilement dans une jauniſſe, parce que la bile retenue s'y manifeſte d'elle-même.

Voilà les cas où les impuretés des humeurs peuvent être connues dès leur origine, & où nous pouvons tirer des indications raiſonnées pour la pratique; car lorſque nous pouvons détourner ou épuiſer ces ſubſtances vicieuſes dès leur ſource, il eſt évident que nous les attaquons dans leur principe, & que nous prévenons le mal qu'elles peuvent cauſer: mais voilà à peu près juſqu'où s'étendent toutes nos lumieres ſur les cauſes humorales; ſi nous avons quelqu'autres connoiſſances ſur ces cauſes, ce ſont quelques connoiſſances des effets qu'elles produiſent indiſtinctement & d'une maniere qui nous eſt abſolument inconnue; connoiſſances que nous tenons uniquement de l'expérience ou de l'empiriſme, qui ſe bornent aux ſens, & que la raiſon ne peut approfondir. Mais on n'eſt point aſſez convaincu de cette vérité, on s'abuſe par de vains raiſonnemens qu'on fait ſur ces cauſes, & on ſe remplit l'eſprit de fauſſes opinions, qui égarent dans la pratique. Pour prévenir nos Eléves contre ces erreurs, nous allons démontrer, 1°. Qu'on ne peut expliquer ni la nature, ni l'action des cauſes humorales; 2°. Que l'empiriſme eſt l'unique reſſource que nous ayions pour acquérir les connoiſſances néceſſaires pour y remédier lorſqu'elles ſont confondues avec nos humeurs; 3°. Que tous les Médecins & Chirurgiens ont penſé de même juſques vers ces derniers tems, & que ce ſont les Modernes qui ſont les auteurs des opinions frivoles & ridicules qu'on a avancé ſur ces cauſes.

Division de la premiere Partie de ce Mémoire.

§. I. *On ne peut expliquer ni la nature, ni l'action des cauſes Humorales.*

Nous avons remarqué que lorſque les impuretés des humeurs viennent d'une ſource ſenſible, ou que lorſqu'elles

qu'elles ſont décellées par quelque effet qui leur eſt particulier, on peut reconnoître ces cauſes & les diſtinguer les unes des autres ; mais ces cas ſont rares en comparaiſon de ceux où les ſources & la tranſmiſſion de ces impuretés ſont inſenſibles, & où les effets que ces impuretés produiſent ſont communs à pluſieurs cauſes ; nous ne ſçavons alors à quel genre de cauſes humorales attribuer la maladie. Dans cette confuſion, il ne reſte aux eſprits déciſifs que le privilége de deviner, dont ils uſent librement ; mais nous nous garderons bien de prendre pour des connoiſſances ces conjectures qu'on hazarde ſi légérement ſur ce genre de cauſes : par exemple, rien n'eſt ſi fréquent que de voir prendre indifféremment un défaut de tranſpiration, une humeur bilieuſe, des ſucs dépravés dans les prémieres voyes, une lymphe acide ou âcre, &c. pour la cauſe d'une maladie ; cependant on ne peut fournir d'autre preuve qui juſtifie le choix que l'on fait de quelqu'une de ces cauſes que quelques ſoupçons mal fondés, ou quelques hypothéſes chimériques ſur leſquelles on établit ſouvent des cauſes qui n'ont jamais exiſté. Non-ſeulement beaucoup de cauſes très-différentes peuvent indiſtinctement produire une même maladie, mais encore pluſieurs maladies eſſentiellement différentes peuvent être produites indiſtinctement par une même cauſe ; & nous ignorons entiérement les bornes de cette pernicieuſe fécondité. Ce déguiſement d'une même cauſe ſous différens effets ou différentes maladies, n'a pas beſoin d'être prouvé ; les Praticiens ne l'obſervent que trop, & un ſeul exemple ſuffit, pour l'expoſer ici d'une maniere fort ſenſible. Une femme (*a*) dont les évacuations ordinaires ſont dérangées, eſt ſujette à des vapeurs & à de violentes palpitations de cœur : des Dartres farineuſes qui paroiſſent proche des oreilles emportent ces accidens ; on entreprend de guérir ces Dartres, on les fait diſparoître ; mais on n'obtient qu'une fauſſe

OBSCURITÉ DES CAUSES HUMORALES.

(*a*) Nouvelle Claſſe de maladies, pag. 281.

OBSCURITÉ DES CAUSES HUMORALES.

guérison qui est suivie d'une Gangréne qui s'empare des jambes, & fait périr la Malade. On voit clairement dans cette Observation une même cause qui attaque successivement plusieurs parties, qui produit plusieurs maladies, & qui ne s'éteint qu'avec la vie. Cette diversité d'effets, dont plusieurs sont quelquefois produits par une même cause, & d'autres fois par des causes fort différentes, concourt donc tellement à nous dérober la connoissance de ces causes, qu'il n'est presque jamais possible de démêler celle qui produit véritablement le mal que nous avons à combattre.

Quand même nous pourrions toujours distinguer les causes humorales qui agissent dans les maladies, les connoîtrions-nous en elles-mêmes ? Nous penserions bien grossiérement, si nous nous imaginions les connoître lorsque nous appercevons distinctement les sources & les substances sensibles qui les fournissent; car que voyons-nous lorsque nous voyons un corps corrompu, par exemple, d'où sortent des vapeurs invisibles & pernicieuses ; ou lorsque nous voyons du pus ou d'autres substances nuisibles qui se vont mêler avec nos humeurs ? Voyons-nous alors les corpuscules mal-faisans qui résident dans ces matieres ? Ces matieres ne sont-elles pas elles-mêmes des enveloppes qui nous les cachent ?

On peut quelquefois, je l'avoue, démêler ces corpuscules & connoître de quel genre ils sont ; on peut distinguer si ce sont des acides, des alcali, des sels volatils huileux de telle ou telle espece, &c. on sçait par l'expérience que leurs particules ont telles ou telles propriétés ; qu'ils produisent dans nos corps tels ou tels effets : mais toutes ces connoissances ne nous conduisent-elles pas à des agens dont nous ne connoissons que le nom, à des causes qui se distinguent seulement par quelques effets ? La forme ou la nature de ces agens, qui peuvent seules nous faire comprendre le méchanisme de leurs opérations, & fournir des indications raisonnées, nous en sont-elles plus connues ?

Je crois, par exemple, qu'on peut ſoupçonner avec fondement que la plûpart des maladies qui dépendent de cauſes humorales, ſur-tout celles qui ont un peu de durée, ſont produites par un ſel du genre de l'alcali, je veux dire par un ſel, ſoit eſſentiel, ſoit volatil huileux, fourni par des ſubſtances animales ou végétales, & devenu plus ou moins alcali ou alcaleſcent. Mais les preuves que nous en avons ne nous ſont point connoître en quoi conſiſtent ces différens états d'alcaliſation; nous les appercevons ſeulement par les changemens qui arrivent dans les qualités ſenſibles de ce ſel eſſentiel ou volatil huileux.

OBSCURITÉ DES CAUSES HUMORALES.

Je ne penſe pas du moins que des eſprits ſolides ſe livrent aux vaines conjectures de ceux, qui, parce que l'acide fait efferveſcence avec l'alcali, s'imaginent que le dernier a des pores, qui en recevant les pointes du premier occaſionnent cette agitation. Les huiles eſſentielles bouillonnent auſſi avec les acides : mais ſont-elles comme les ſels alcali, compoſées de molecules poreuſes? L'action des alcali qui bleſſent nos organes, qui tantôt excitent ou qui tantôt éteignent leur mouvement, n'a pas trouvé plus d'éclairciſſement dans la ſagacité des Phyſiciens : on ſuppoſe encore que ces ſels ſont animés par une matiere ignée, ou qu'ils ſont armés de pointes par leſquelles ils irritent & déchirent les parties ſolides; mais nous obſervons que ces ſels affectent les corps de tant de manieres différentes & y produiſent des effets ſi oppoſés, que quand on veut examiner ces effets un peu en détail, on apperçoit auſſi-tôt que toutes ces idées qu'on s'eſt formé ſur l'action des ſels ne ſont que des fictions groſſiéres qui ne peuvent éclairer l'eſprit. Puiſque c'eſt par leurs pointes que ces ſels ſont ſi nuiſibles, les hypothéſes qu'on a débité ſur les pores de ces mêmes ſels peuvent-elles, comme on le prétend, nous conduire à trouver un ſel qui puiſſe, en rempliſſant leurs pores par ſes pointes, adoucir ces alcali? Eſt-ce par cette voye que l'on peut découvrir cette propriété dans l'acide? Non; car ſi l'acide nous paroît

OBSCURITÉ DES CAUSES HUMORALES.

opposé à l'alcali, ce n'est que parce que l'expérience nous a appris que ces deux genres de sels ont réciproquement l'un par rapport à l'autre quelques qualités contraires. Or des connoissances si bornées & si peu lumineuses nous permettent-elles de conclure que ces deux sels suffisent pour s'entre-détruire ou du moins s'entre-servir de correctifs dans toutes les différentes maladies qu'ils produisent ? La cause générale que nous venons de soupçonner, je veux dire la cause qui réside dans ces sels, qui sont du genre de l'alcali, n'est ni simple, ni uniforme ; elle n'est presque jamais assujettie aux mêmes circonstances; la diversité des matieres qui la fournissent, leurs différens dégrés de dépravation diversifient extrêmement ses effets. Ce genre de cause est si étendu & si varié, qu'il fournit, pour ainsi dire, autant de causes particulieres qu'il produit de maladies différentes, & toutes ces causes particulieres n'ont de commun que quelques propriétés ou quelques caracteres généraux qui les ont fait confondre sous un même nom.

Si la connoissance que nous avons des causes humorales se borne à des notions si générales & si imparfaites, nous est-il possible de découvrir comment ces causes agissent; pourquoi un alcali excite-t'il le jeu des vaisseaux; pourquoi un acide, qui est au moins aussi piquant, le modére-t'il; pourquoi les huiles éthérées, aromatiques du régne végétal, sont-elles excessivement stimulantes, & mêmes inflammatoires; pourquoi les huiles éthérées foetides du même régne sont-elles ordinairement calmantes & assoupissantes, & qu'au contraire les huiles foetides qui se forment par un mouvement spontanée, ou par le jeu des vaisseaux dans le régne animal causent tant de désordre dans nos corps ? Voit-on d'ailleurs pourquoi ces diverses causes agissent avec tant de variété sur nos différentes parties ? Car parmi les substances nuisibles qui se mêlent avec les humeurs & qui les rendent vicieuses, les unes irritent le genre artériel & produisent la fiévre ou des

inflammations, ou elles éteignent entiérement le principe de l'action de ces vaisseaux, & causent une espéce particuliere de Gangréne; d'autres irritent le genre nerveux & excitent des mouvemens convulsifs, ou produisent dans les parties, même sans y causer aucun dérangement sensible, des douleurs intolérables: on a vû l'année derniere dans l'Hôpital de Versailles des coliques si rébelles & si douloureuses, qu'elles faisoient périr les malades, quoiqu'on ne trouvât après la mort aucune trace de cette cruelle maladie sur les parties qui avoient souffert. D'autres excitent dans l'intérieur d'une partie qu'elles font tomber en Gangréne, un sentiment de chaleur brûlante, très-douloureux, quoiqu'on trouve cette partie extrêmement froide quand on la touche. D'autres font périr une partie sans y causer d'autre douleur qu'un sentiment de froid fort supportable. D'autres n'excitent pas seulement de la douleur dans les parties qu'elles affectent, mais elles y causent encore des désordres fort surprenans: nous lisons dans les Ephémérides d'Allemagne, qu'un homme sentit à la cuisse proche du genou en dormant une douleur, comme s'il eût été frappé violemment; cette douleur subite l'éveilla, & persévéra vivement, sans qu'il parût rien à l'extérieur; on tâcha en vain de l'appaiser par les anodins & les autres calmans, elle continua jusqu'à ce qu'elle eût fait périr le malade; on ouvrit la cuisse après la mort, on trouva l'os détaché des chairs, comme si ces chairs en avoient été séparées avec le scalpel. Qu'est-ce qui enchaîne dans les corps ces causes pernicieuses, qui avant que de se déclarer par des effets si terribles & si inopinés, ne produisent aucun dérangement apparent dans la santé? Par quelle incompatibilité nos parties ont-elles chacune parmi ces causes humorales des ennemis particuliers qui s'adressent toujours réguliérement à elles? Une maladie épidémique qui établit chez tous ceux qu'elle attaque son siége dans le cerveau; une autre qui se jette toujours sur les poulmons; une autre qui se fixe réguliè-

OBSCURITE' DES CAUSES HUMORALES.

rement aux inteſtins, prouvent aſſez cette funeſte affinité.

OBSCURITE' DES CAUSES HUMORALES.

Quelles ſont les différentes combinaiſons, ou les différentes diſpoſitions qui déterminent ces cauſes à agir ſi diverſement dans les différens tempéramens, dans les différens âges, dans les différens tems, dans les différens pays, &c? Quel eſt le Phyſicien ſenſé qui prétendra découvrir la forme & les autres diſpoſitions méchaniques par leſquelles ces êtres imperceptibles opérent des effets ſi différens? Qui entreprendra de dévoiler les rapports cachés qui ſont entre ces différens corpuſcules & nos parties? Qui ſe propoſera d'expliquer les différentes façons d'agir de ces cauſes inviſibles? Qui oſera ſe flatter de voir entre le méchaniſme ſecret de toutes les différentes opérations de ces cauſes, & les proprietés impénétrables des remédes qui peuvent leur être oppoſés, des rapports capables de nous diriger dans la Pratique? Quel Phyſicien enfin ſeroit aſſez audacieux ou aſſez viſionnaire pour s'abandonner à des écarts ſi déraiſonnables? Et que penſeroit-on d'un Médecin ou d'un Chirurgien aſſez crédule & aſſez imprudent, pour établir ſa Pratique dans la cure des maladies ſur de telles ſpéculations? Des hommes ſi peu ſages & ſi ſuſceptibles de prévention ne ſont point faits pour exercer un Art comme le nôtre, où l'erreur eſt ſi funeſte.

La ſimple expoſition que je viens de faire de quelques effets des impuretés des humeurs, ſuffit pour convaincre tous ceux qui connoiſſent l'étendue de nos lumieres, que ces cauſes ſont couvertes de ténébres épaiſſes, qu'il nous eſt impoſſible de diſſiper, & qu'il n'y a rien de plus mépriſable & de plus ſuſpect en Médecine & en Chirurgie que les prétendues explications qu'on a entrepris de donner dans ces derniers tems ſur la nature & l'action des cauſes humorales. Je pouvois, s'il eut été néceſſaire, étendre davantage cette expoſition, entrer dans le détail de beaucoup d'autres effets encore plus ſurprenans que produiſent diverſes ſubſtances qui agiſſent directement ſur le principe vital & ſur les facultés

même de l'ame ; les venins & les poiſons en fourniſſent tous les jours des exemples que nous ne pouvons ceſſer d'admirer. Un homme piqué par une vipere, tombe auſſi-tôt dans une langueur mortelle, & un autre mordu par un animal enragé devient au contraire furieux. La juſquiame & la plûpart des *ſolanum* cauſent une folie quelquefois gaye & quelquefois triſte. La piqueure de la Tarentule produit une eſpéce de manie qui ſe calme par le ſon des inſtrumens & par la danſe, & qui quelquefois revient périodiquement d'année en année. Peut-on raiſonnablement ſe propoſer d'expliquer de tels accidens ? Leurs cauſes & la conſtruction intime des organes ſur leſquels elles agiſſent échappent en toute maniere à nos ſens ; ces effets ſont des prodiges qui effrayent & maîtriſent l'imagination, & qui n'offrent à l'eſprit le plus pénétrant que du merveilleux & du myſtére.

OBSCURITÉ DES CAUSES HUMORALES.

§. II. *On ne peut découvrir que par l'empiriſme les remédes capables de dompter les cauſes humorales ; mais cette voye nous a été juſqu'à préſent peu favorable.*

Pour comprendre clairement cette vérité, on doit diſtinguer exactement dans tous les cas, la cauſe humorale ou la cauſe efficiente d'une maladie d'avec la maladie même ; car nous confondons ſouvent la cauſe humorale qui produit dans nos organes le dérangement, qui fait ou qui conſtitue les maladies avec ce dérangement, qui n'eſt que la cauſe formelle de chaque maladie, ou qui n'eſt, pour parler plus clairement, que la maladie même ; & nous croyons ſatisfaire indiſtinctement à ce qu'exige l'une & l'autre ; je veux dire à ce qu'exige cette cauſe efficiente & cette cauſe formelle, en rempliſſant certaines indications qui ſe préſentent à nous aſſez ſenſiblement ; mais ſi nous diſtinguons ſoigneuſement ces deux cauſes, nous voyons clairement que les indications que la raiſon peut ſaiſir dans la cure des maladies ne ſe tirent point des cauſes efficientes, mais

On s'imagine ſouvent attaquer les Cauſes Humorales lorſqu'on ne fait que ſe défendre contre les maladies qu'elles produiſent.

CURE DES CAUSES HUMORALES, BORNÉE A L'EMPIRISME.

des maladies mêmes qui sont produites par ces causes ; que les indications qui se tirent, par exemple, de la force & de la vîtesse excessive du poulx dans la cure de la fiévre, & qui montrent qu'il faut affoiblir & modérer l'action trop violente des vaisseaux, ne se prennent pas de la cause même qui excite ce mouvement excessif dans les artéres; que celles qui peuvent se tirer dans les inflammations de la crispation ou du froncement des artéres capillaires, & qui dans la cure de ces maladies doivent diriger nos vûes vers les remédes relâchans & humectans, ne sont pas prises de la cause (a) qui produit cette crispation ; que celles qui se tirent de l'irritation des parties nerveuses dans les affections convulsives, & qui nous font recourir aux calmans, ne se tirent pas de la cause irritante même; que celles qui se tirent de la suppression du mouvement des esprits dans une défaillance & qui demandent des cordiaux fort actifs & fort stimulans, ne se lévent pas de la cause qui interdit ce mouvement & qui éteint le principe vital.

Car si on y prend garde, on remarquera aisément que les indications dont on vient de parler, ne nous enseignent point les remédes qui peuvent combattre directement cette cause qui excite trop le jeu des vaisseaux dans la fiévre, qui fronce les artéres capillaires dans les inflammations, qui irrite le genre nerveux dans les affections convulsives, &c. puisque nous ne connoissons ni la nature de ces causes, ni leur maniere d'agir. Nous ne sommes pas d'ailleurs plus éclairés sur les vertus des remédes, puisqu'on ne trouve pas moins d'obscurité & de variété dans leurs opérations; car les effets différens qu'ils produisent sur les solides & sur les liquides, l'affinité qu'ils ont avec différentes parties du corps, les propriétés spécifiques par lesquelles ils guérissent d'une maniere inexpliquable certaines maladies, nous sont aussi inconnues que les différentes causes humorales que nous avons à combattre.

(a) L'art de guérir par la Saignée, 3. Partie, Ch. 1. & suiv.

Or,

CURE DES CAUSES HUMORALES, BORNÉE A L'EMPIRISME.

Or si nous ignorons entiérement les rapports qu'il y a entre ces corpuscules nuisibles & les remedes, pourrons-nous envisager ces rapports dans la cure des maladies, & en tirer quelques indications pour la pratique? Si la raison pouvoit s'ouvrir une voye par laquelle elle pût pénétrer jusqu'à ces agens pernicieux, & découvrir les remédes qui peuvent les enlever ou les détruire, on abrégeroit beaucoup la cure des maladies. Les causes de ces maladies fourniroient elles-mêmes les indications qu'on auroit à remplir : & selon cet axiôme trivial en Médecine, où cependant il n'a presque jamais lieu, selon cet axiôme, dis-je, *causâ sublatâ tollitur effectus*, les maladies dont la durée dépend de la présence de ces causes efficientes, pourroient être attaquées dans leur principe, & éteintes dès leur naissance.

Les cures rationelles & méthodiques ne s'étendent point jusques aux Causes Humorales.

Il y a à la vérité plusieurs maladies qui dépendent de causes humorales, & dont la cure peut être cependant assujettie à des méthodes rationnelles : mais ces méthodes s'étendent-elles jusqu'à ces causes? Ne se bornent-elles pas, comme nous l'avons déja remarqué, aux maladies mêmes?

Les indications qui conduisent clairement aux remédes, ne se tirent-elles pas uniquement des rapports que l'on peut découvrir entre les désordres remarquables que ces causes produisent dans nos parties solides ou dans nos humeurs, & les effets que l'expérience nous a appris que les remédes produisent sensiblement sur ces mêmes parties, & sur ces mêmes humeurs?

La fiévre & l'inflammation, par exemple, peuvent être mises, je crois, au nombre de ces maladies, dont la cure peut être assujettie à des principes : or, peut-on s'adresser directement à la cause de ces maladies? Connoît-on quelques remédes composés de corpuscules qui ayent des pointes, des porosités, des parties rameuses, ou d'autres propriétés connues, par lesquelles ils puissent émousser, envelopper ou chasser cette cause? Les Médecins sont-ils jamais les maîtres d'arrêter une fiévre continue quand il

CURE DES CAUSES HUMORALES, BORNÉE A L'EMPIRISME.

leur plaît? La durée de ces fiévres ne s'étend-t'elle pas malgré tous nos efforts jusqu'au terme où la nature en dompte elle-même la cause, si le malade ne succombe pas auparavant à la violence du mal? On peut appliquer la même remarque à la Chirurgie sur la cure de l'inflammation, quand cette maladie dépend d'une cause humorale; les saignées, les humectans, & les autres relâchans & rafraichissans, que l'expérience a approuvés, ne s'adressent pas à la cause, ils s'opposent seulement à ses effets; nous n'avons point encore pû découvrir de spécifique contre cette cause; agit-elle plus puissamment que nos remédes? Nous ne pouvons obtenir la résolution, & il faut nous soumettre à une autre terminaison plus fâcheuse.

Si nous parcourions les autres maladies qui sont produites par des causes humorales, & qui peuvent fournir des indications raisonnées, nous remarquerions par-tout qu'aucune de ces indications ne se tire de la cause de la maladie, & nous verrions qu'effectivement nous sommes réduits à attendre que le hazard, ou le pur empirisme nous découvre les remédes particuliers qui peuvent agir immédiatement sur ce genre de causes.

L'usage des remédes qui peuvent enlever ces causes est borné entierement à l'expérience.

Ceux qui sont prévenus en faveur des purgatifs & des dépurans, penseront qu'on peut du moins se proposer de chasser ou d'évacuer ces impuretés qui infectent nos humeurs. Mais est-ce la raison qui peut nous conduire dans l'usage de ces remédes? Peut-on sçavoir si ces évacuans sont véritablement indiqués, qu'on ne sçache auparavant si ces substances nuisibles, qui sont confondues avec nos humeurs, peuvent en être séparées, si quelques tuyaux sécretoires peuvent leur fournir le passage? Ne doit-on pas sçavoir encore par quel genre d'évacuans on peut en procurer l'expulsion, dans quel tems & dans quelles circonstances on peut y réussir? Or, a-t'on sur aucun de ces chefs d'autres connoissances que celles que l'on a acquises par l'expérience?

Les tentatives inutiles qu'on a faites dans tous les tems pour purifier les humeurs, lorsqu'elles sont infectées de

CURE DES CAUSES HUMORALES, BORNÉE À L'EMPIRISME.

ſubſtances nuiſibles, prouvent évidemment que cette dépuration n'eſt pas auſſi facile que ſe l'imaginent ceux qui ne ſe ſont pas encore apperçus du peu de ſuccès qu'ont les remédes que l'on employe pour la procurer. Lorſqu'entraînés par des conjectures ſéduiſantes nous avons recours à ces remédes avec confiance, l'expérience nous déſabuſe bien-tôt : & alors nous ſommes effectivement convaincus que nous ne pouvons connoître par nos propres lumieres, ni la poſſibilité, ni l'impoſſibilité de l'évacuation des matieres vicieuſes retenues dans la maſſe du ſang.

On n'eſt pas plus éclairé lorſqu'il faut choiſir les voyes qui peuvent fournir un paſſage aux impuretés que l'on veut évacuer : ſi l'expérience n'a pas manifeſtement décidé ſur ce choix, l'eſprit eſt entiérement livré à l'incertitude : ſi l'on décide, on décide au hazard ; la variété des opinions eſt une preuve de cette incertitude : les uns ſe déclarent pour les ſueurs, les autres pour la purgation, quelques-uns ont tenté d'autres genres d'évacuation, ils ſe ſont déterminés à procurer une iſſue à ces matieres par une voye artificielle, formée par le cautére ou autrement, où à entretenir quelque ſuppuration, qui déja s'eſt creuſé extérieurement un paſſage, par lequel il paroît que la nature peut ſe délivrer des humeurs qui lui ſont nuiſibles, & qui ne peuvent trouver d'iſſue par aucun organe ſécretoire. Non ſeulement la raiſon ne peut découvrir ni la voye qu'il faut prendre, ni diſtinguer les remédes qu'on doit préférer ; mais nous ne pouvons pas même acquérir par la pratique des connoiſſances aſſez exactes pour nous déterminer toujours ſûrement. Dans beaucoup de cas une expérience inconſtante ou équivoque favoriſe & condamne indifféremment toutes nos déciſions ; les bons & les mauvais ſuccès qu'elle préſente confuſément, nous rendent en pareils cas fort incertains ſur le parti qu'il faut prendre.

Il n'a pas été moins difficile de déterminer par le raiſonnement le tems où l'on peut recourir avec ſuccès aux

CURE DES CAUSES HUMORALES, BORNÉE A L'EMPIRISME.

évacuans. Les Praticiens les plus consommés & les plus attentifs aux mouvemens de la nature, ont eux-mêmes beaucoup de peine à saisir ce point de pratique. On peut procurer, autant qu'on le veut, des évacuations, on ne manque pas de remédes évacuans de différens genres, qui peuvent produire sûrement cet effet; mais ces évacuations seront toujours en pure perte pour le malade, si elles se font avant que la nature ait préparé l'humeur vicieuse qu'on veut évacuer, & avant que cette humeur puisse être reçûe par les secretoires qui doivent lui fournir le passage. Il faut presque toujours attendre que la nature ait triomphé de la maladie, pour pouvoir enlever la cause qui la produit. Aussi l'expérience & la raison nous apprennent-elles que ce n'est ordinairement qu'après que cette cause se trouve subjugée & soumise aux loix de l'œconomie animale, qu'on peut recourir avec succès aux évacuans; car dans les maladies dont la cause ne peut être assujettie ou domptée par la nature, on a éprouvé que ces remédes nous sont presque toujours inutiles, & que souvent même ils sont fort nuisibles.

Cette dépuration, qui paroît un moyen si prompt & si général pour enlever des causes humorales, & qui au premier aspect semble si conforme à la raison & si facile à obtenir, est donc extrêmement limitée par l'expérience; car l'expérience nous a appris en effet que la dépuration n'est possible que dans quelques maladies, dans certains tems seulement, qu'elle ne peut être procurée que par quelques issues particulieres, & non par tous les organes excrétoires indifféremment. De plus c'est l'expérience seule qui peut régler l'usage des évacuans : c'est elle qui peut démêler les véritables signes qui montrent le tems où la dépuration peut être provoquée, & les sécretoires qui lui sont propres; c'est elle enfin qui peut nous apprendre les préparations qu'elle éxige, & les remédes évacuans qui conviennent le mieux pour la procurer.

On a dû assez appercevoir par tout ce que nous venons

de dire, qu'on doit avoir d'un homme malade par une cause humorale la même idée que l'on a d'un homme empoisonné; car les substances vicieuses qui se confondent avec nos humeurs, qui causent un dérangement considérable dans l'action des parties organiques, & même dans toute l'œconomie animale, comme font celles qui causent des fiévres, des inflammations, des convulsions, des syncopes, des délires, des ulcéres, des douleurs, des gangrenes, &c. sont autant de venins ou poisons particuliers qui agissent comme les autres substances connues sous le nom décidé de venin ou de poison. Les particules des unes & des autres ont également une forme ou une configuration qui les rend incompatibles avec nos parties organiques, qui irrite & qui blesse diversement ces parties; configuration inaccessible aux sens, inexpliquable par le raisonnement; elles doivent donc de part & d'autre être également regardées comme des causes secrettes & pernicieuses, contre lesquelles nous avons également besoin de contre-poisons ou d'antidotes : mais l'expérience, qui seule peut nous procurer de pareils remedes, nous a été jusqu'à présent peu favorable; car, excepté une sorte d'antidotes d'un genre vague, qui sont des adoucissans, tels que le lait, par exemple, qui émousse l'acrimonie de quelques-unes de ces impuretés, en les enveloppant, à ce que nous croyons, par leur substance onctueuse, excepté, dis-je, ces adoucissans, qui sont presque toujours insuffisans, ou qui ne conviennent pas dans la plûpart des maladies, nous ne connoissons dans la Médecine presqu'aucun antidote, soit général, soit particulier.

L'EMPIRISME NOUS A ÉTÉ JUSQU'À PRÉSENT PEU FAVORABLE CONTRE LES CAUSES HUMORALES.

Les antidotes sont rares.

Je ne confonds pas ici les remédes spécifiques contre les maladies avec les spécifiques contre les causes de ces maladies; c'est à ces derniers seulement que je donne le nom d'antidotes, c'est-à-dire à ceux qui agissent immédiatement sur les causes. Or, si nous examinons les remédes internes généraux dons nous connoissons un peu les effets, nous n'en trouverons point qui paroissent agir directement & précisément sur les causes humorales; nous re-

Les antidotes différent des remédes spécifiques.

Les remédes généraux n'agissent pas sur les Causes Humorales.

EMPIRISME PEU FAVORABLE CONTRE LES CAUSES HUMORALES.

marquons que s'ils produisent quelques effets sur la masse des humeurs, c'est toujours par l'entremise des solides : c'est ce qu'on ne peut nier des évacuans, des relâchans, des fortifians, des désopilans, des astringens, des échauffans, des rafraichissans, & des autres remédes généraux, dont l'effet immédiat ne nous est pas absolument inconnu; ainsi on n'apperçoit point d'antidotes, rigoureusement parlant, dans toutes ces classes de remédes.

Il y a fort peu de remédes particuliers ou spécifiques qui paroissent agir sur les Causes Humorales.

On n'en découvrira guéres davantage en examinant le peu de remédes spécifiques que nous avons contre les maladies qui dépendent de l'impureté des humeurs; on trouvera que la vertu de ceux dont on peut démêler les effets, consiste dans une affinité avec certaines parties du corps, & dans une action particuliere sur ces parties, qui les défend, qui les modifie, qui les met plus ou moins en action. A l'égard des autres dont la maniere d'agir nous est inconnue, nous ne sçavons point s'ils sont de véritables antidotes; c'est-à-dire que nous ne sçavons point s'ils agissent immédiatement sur les substances vicieuses, soit par correction soit par extinction : Qui peut assurer, par exemple, que le quinquina dans les fiévres intermittentes, le souffre dans la galle, l'ipecacuana dans la dissenterie, le cochlearia dans le scorbut, l'huile de scorpion dans les piqueures du scorpion, n'agissent pas encore d'une maniere particuliere sur les solides, & par contre-coup sur les liquides, sans s'adresser directement & précisément aux substances héterogênes qui causent les maladies que nous venons de nommer? Le mercure est presque le seul reméde qui paroisse mériter le titre d'antidote; le virus qui produit la maladie vénérienne, cause dans les solides des désordres si différens & si considérables, que chacun de ces désordres fourniroit des indications particulieres à remplir, si le reméde unique qu'on oppose avec succès à tous ces désordres, ne les attaquoit tous dans la cause qui leur est commune. On peut conclure de là, qu'excepté peut-être ce reméde, & peut-être aussi ceux qu'on peut en certains cas opposer aux substances putrides

dont ils corrigent la malignité, & arrêtent le progrès de la pourriture, nous ne sommes pas sûrs s'il y a quelqu'autres antidotes. Du moins est-il manifeste que si véritablement nous avons des remédes de ce genre, leur nombre est fort petit, que jusqu'à présent l'expérience ou l'empirisme nous a été très-peu favorable par rapport à ces remédes, & qu'on ne peut guéres, après toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'aujourd'hui, espérer que cette ressource nous soit dans la suite beaucoup plus avantageuse.

EMPIRISME PEU FAVORABLE CONTRE LES CAUSES HUMORALES.

Dans une disette si générale, la Chirurgie infusoire parut ouvrir à l'empirisme une voye qui pouvoit nous procurer des secours plus abondans & plus assurés contre les causes humorales. Plusieurs expériences commençoient à seconder nos espérances; mais le danger des tentatives qui peuvent être suggérées par la témérité, a effrayé; on a proscrit cette Chirurgie dès qu'elle a commencé à paroître, & on se trouve abandonné sans armes & sans ressource, à des causes de maladies qui font périr prématurément presque tous les hommes.

La Chirurgie infusoire a paru utile contre les Causes Humorales.

§. III. *Les Anciens n'ont point entrepris d'expliquer les causes humorales : ce sont les Modernes qui sont les auteurs des opinions frivoles qu'on a avancé sur ces causes.*

Les expériences dont on vient de parler étoient mieux fondées & beaucoup moins dangereuses, que les prétendues méthodes raisonnées qu'on a imaginé dans ces derniers tems pour combattre les causes humorales. Des esprits peu sages, mais hardis & ingénieux, ont franchi les bornes qui assujétissoient la raison à l'observation & à l'expérience, ils ont inventé divers systêmes pour expliquer ces causes & leurs effets. Ces explications hazardées & séduisantes ont été regardées comme un des plus grands progrès de la Physique moderne. L'art de guérir s'est paré de ces fictions éblouissantes, aussi flatteuses par leur nouveauté, que prévenantes par les connoissances dont elles paroissent enrichir cet art.

IDÉE DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

La Théorie des Anciens, quoique plus limitée que celle des Modernes, renferme plus de connoiſſance, pourquoi?

Les anciens Médecins & Chirurgiens ont tenu une conduite fort oppoſée à celle des modernes, qui ont imaginé ces ſyſtêmes; ceux-ci ont penſé qu'avec les ſeules lumieres de la raiſon, on pourroit par la voye de la méditation découvrir les cauſes phyſiques les plus cachées, & développer clairement les opérations de la nature. Dans cette opinion, ils ont pris les apparences ou la vraiſemblance pour la réalité. Les différens principes qu'ils imaginés, & les différentes théories qu'ils ont élevées ſur ces principes, ſont entiérement ſuppoſés, & toutes ces ſpéculations ne ſont qu'un badinage d'eſprit, qu'on doit mépriſer dans un Art auſſi ſérieux & auſſi important que le nôtre. Les anciens ont au contraire étudié la nature en elle-même, & ils ont établi des principes dont la réalité eſt inconteſtable. Mais ces principes, trop difficiles à pénétrer & à approfondir, n'ont pû fournir une doctrine lumineuſe. Ces grands hommes ont tâché d'y ſuppléer par leurs conjectures; ils ont cru qu'ils pouvoient attribuer aux premieres cauſes générales & ſenſibles qu'ils ont pû ſaiſir, tous les effets qui leur paroiſſoient avoir quelque rapport avec ces premieres cauſes; cette entrepriſe à la vérité leur a ſouvent mal réuſſi, mais ils ſe ſont toujours ſi ſcrupuleuſement aſſujettis aux connoiſſances qu'ils ont pû acquérir par l'obſervation, qu'ils n'ont point altéré par leurs productions la vérité des faits qu'ils ont obſervés, ni des circonſtances qui accompagnent ces faits. Les erreurs ou les égaremens qu'on peut leur reprocher, ſont preſqu'inévitables dans les ſciences imparfaites, où l'on n'a point encore trouvé les limites des vérités que l'on a découvertes; on les ſuppoſe ordinairement beaucoup plus étendues qu'elles ne le ſont réellement. Mais ces erreurs, quand elles ſont reſſerrées par les faits avérés, n'intereſſent point le fond des connoiſſances, elles tombent ſeulement ſur un ſupplément de doctrine, c'eſt-à-dire ſur de prétendus éclairciſſemens, par leſquels ces premiers Maîtres ont entrepris d'interpréter, pour ainſi dire, la nature dans les choſes qu'ils n'ont apperçûes qu'obſcurément: encore faut-il

L'erreur qui s'eſt gliſſée dans la Théorie des Anciens y eſt fort reſſerrée par l'obſervation.

faut-il remarquer qu'ils n'ont pas entrepris de rapporter à ces premieres causes, qui servent de fondement à leur Théorie, tous les Phenoménes qu'ils ont observé; beaucoup de faits leur ont paru dépendre au contraire de quelqu'autres causes qui leur étoient entiérement inconnues.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

Leur Physique qui n'avoit pour objet que des êtres sensibles, les empêchoit de se livrer à de purs raisonnemens sur les causes cachées. Persuadés que l'esprit ne pouvoit pénétrer jusqu'à ces causes, ils s'arrêtoient à leurs effets; ils ne remontoient pas jusqu'aux substances hétérogênes; s'ils les reconnoissoient quand elles étoient confondues dans la masse du sang, ce n'étoit que par la sécheresse ou l'humidité qu'elles portoient dans les corps, ou bien par le chaud ou par le froid qu'elles y causoient. Ces deux dernieres qualités étant, selon eux, les seules qualités actives, ils ne regardoient ces substances hétérogênes, confondues dans la masse du sang, comme de vraies causes, qu'autant qu'elles étoient capables de produire trop de chaleur ou trop de froideur; c'est-à-dire, qu'autant qu'elles étoient capables de trop augmenter ou de trop diminuer le jeu des artéres.

La Physique des Anciens n'a pas pénétré jusqu'aux Causes Humorales.

Il est vrai que les Anciens ne connoissoient point cette action des Causes Humorales sur les artéres; cependant ils n'ont pas confondu, comme ont fait les Modernes, les deux sortes de chaleur qui se remarquent dans les corps vivans; car on sçait qu'ils avoient distingué, l'une par le nom de chaleur naturelle, & l'autre par celui de chaleur étrangere. Ces seules dénominations marquent assez qu'ils avoient reconnu que ces deux sortes de chaleur ne dépendent pas immédiatement de la même cause, & qu'elles produisent des effets fort différens. Nous trouvons effectivement dans les écrits des Anciens des détails qui prouvent que l'observation les a conduits sur ces effets à des connoissances beaucoup plus étendues & beaucoup plus exactes, que celles que les Modernes ont prétendu nous donner par leurs hypothéses & par leurs raisonnemens. Les fermentations & les coagulations chimériques que

Elle s'est bornée aux effets sensibles de ces causes.

Les Anciens ont distingué la chaleur naturelle des corps vivans d'avec la chaleur qui est étrangere à ces corps.

les derniers attribuent aux acides & aux alcali, & qu'ils regardent comme les causes générales de la chaleur & du froid que produisent les substances vicieuses qui se mêlent avec nos humeurs, marquent assez, comme nous le prouverons dans la suite, qu'ils ne nous ont donné sur l'action des Causes Humorales que des explications hazardées, qui n'ont pour fondement que des causes supposées, & démenties par les faits les plus décisifs.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

Les Anciens ont connu que la chaleur consistoit dans le mouvement.

Les Anciens n'avoient pas sans doute une idée fort claire de la chaleur & du froid, c'est-à-dire, des premieres causes qu'ils ont admises; mais les avons-nous surpassés de beaucoup par les découvertes que nous avons faites sur la nature de ces qualités? On ne peut pas, ce me semble, disconvenir que les Modernes n'ayent démontré évidemment que la chaleur consiste dans une matiere violemment & confusément agitée dans les corps où nous observons cette qualité; mais les Anciens ont-ils pû regarder la chaleur comme une qualité active, comme une qualité qui sépare, qui agite les parties du mixte où elles résident, sans attribuer de l'action ou du mouvement à cette qualité? Il n'est pas nécessaire d'interpréter leur doctrine sur cette premiere cause, pour sçavoir au juste en quoi ils faisoient consister l'activité qu'ils lui attribuent, parce qu'eux mêmes ils se servent souvent du simple nom de mouvement pour désigner la chaleur; alors ils s'expriment si clairement, qu'il n'est pas permis de douter qu'ils n'ayent fait consister formellement cette qualité dans le mouvement; il est donc certain qu'ils ont du moins entrevû confusément l'essence de cette qualité ou de cette premiere cause sensible. (a)

(a) Pour pénétrer un peu la Doctrine des Anciens sur la chaleur & sur la froideur, & pour entendre exactement ce qu'ils ont voulu dire par Causes Humorales chaudes ou froides, nous devons, comme eux, distinguer la température froide ou chaude des corps d'avec la faculté rafraichissante ou échauffante de ces mêmes corps; car ces deux sortes de qualités d'un même mixte, font souvent paroître de la contradiction dans la Physique des Anciens. La température qui consiste dans la chaleur actuelle, & qui fait regarder les mixtes comme chauds ou comme froids, selon que cette chaleur est plus ou moins grande, ne peut se trouver que

Il n'eſt pas auſſi facile d'accorder les Anciens avec les Modernes ſur la nature du froid, que ſur la nature de la chaleur. Le froid & la chaleur ſont les deux premieres cauſes générales ſur leſquelles les Anciens ont fondé toute leur théorie : le froid leur a paru une qualité auſſi active, auſſi puiſſante, auſſi étendue que la chaleur ; c'eſt le froid, ſelon eux, qui contient & qui aſſujettit les différens élémens qui entrent dans la composition des mixtes, comme c'eſt la chaleur qui vivifie les corps vivans, & qui tend en même-tems à les décompoſer. Ces deux qualités, qui ſont également néceſſaires au mouvement & à la conſervation des corps, s'entre-réſiſtent continuellement ; & c'eſt de cette

IDÉE DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

Les Anciens ont penſé avec raiſon que le froid eſt une qualité active.

dans les corps des animaux, parce qu'il n'y a que ces corps qui ayent en eux la cauſe de leur chaleur ; car les autres mixtes n'ont point de chaleur actuelle qui leur ſoit propre, ils n'ont d'autre chaleur que celle qui leur eſt procurée par le ſoleil, par des feux particuliers, par les corps des animaux, ou que cette chaleur paſſagere qu'on peut y cauſer par un violent frottement : ainſi ils n'ont point de chaleur actuelle qui leur ſoit particuliere, à moins qu'on ne mette ſous le genre de température la propriété qu'ont ces corps de pouvoir recevoir beaucoup plus les uns que les autres la chaleur qui leur eſt communiquée : par exemple, l'eſprit de vin expoſé au feu juſqu'à bouillir, n'en peut recevoir que 174. dégrés ; (*) l'huile peut au contraire en recevoir juſqu'à 600. dégrés. Cette propriété qui varie dans les différens corps, paroît ſouvent ne ſe pas accorder avec la faculté qu'ont ces mêmes corps de rafraichir ou d'échauffer ; il eſt vrai qu'il y a des corps qui ne peuvent recevoir que peu de chaleur, & qui tempérent effectivement celle de notre corps : telle eſt l'eau ; mais il n'en eſt pas de même de beaucoup d'autres corps : l'eſprit de vin, par exemple, reçoit encore moins de chaleur que l'eau, cependant c'eſt une des liqueurs qui nous échauffent le plus. Il faut remarquer d'ailleurs qu'un même mixte eſt échauffant par rapport à certains corps, & rafraichiſſant par rapport à d'autres : le ſel armoniac nous en fournit une preuve fort remarquable ; car ce ſel, qu'on a mis au rang des remédes qui nous échauffent, donne à l'eau dans laquelle on le met une froideur inſigne. Néanmoins les Anciens ſe ſervent des mêmes noms pour exprimer toute eſpece de température chaude ou froide, & pour déſigner toute faculté échauffante ou rafraichiſſante. Ces dénominations ſemblables qu'ils ont données à des choſes ſi différentes, jettent en quelque ſorte de l'obſcurité dans leur Doctrine ; mais cette obſcurité eſt aiſée à diſſiper ; il ſuffit de remarquer que les anciens Médecins ne donnent jamais le nom de froid ou de chaud à un corps qui a la faculté d'échauffer ou de rafraichir, que lorſqu'ils le regardent comme aliment, comme remêde ou comme poiſon ; alors ils n'ont aucun égard à la température de ce même corps, ni à d'autres propriétés échauffantes ou rafraichiſſantes qu'il pourroit poſſéder par rapport à d'autres corps que le nôtre. Cette remarque ſuffit donc pour entendre exactement le langage de ces premiers Maîtres ſur la chaleur & ſur la froideur des corps, ou plûtôt ſur les qualités échauffantes ou rarfaichiſſantes de ces corps.

(*) Du Thermometre de Fahereneith.

IDÉE DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

Les Modernes regardent le froid comme une ſimple privation de chaleur.

réſiſtance réciproque que dépend la vie & la durée de ces mêmes corps. Les Modernes penſent bien différemment ſur le froid ; car ils ne regardent cette qualité que comme un état paſſif, ou comme une ſimple privation du mouvement de chaleur, & le froid parfait, s'il y en a, n'eſt qu'un repos parfait ; ainſi, ſelon leur Doctrine, plus les parties d'un mixte ſont en repos, plus le froid eſt grand dans ce corps. Mais ce ſentiment ſouffre des difficultés qui me paroiſſent inſurmontables, & ces mêmes difficultés favoriſent au contraire beaucoup l'opinion des Anciens. (a)

(a) Le principal effet de la chaleur ſur les corps, & celui auquel ſe doivent rapporter tous les autres effets de cette qualité, eſt la rarefaction ; & lorſqu'on fait attention à la force extrême avec laquelle la chaleur agit, lorſqu'elle raréfie les corps les plus durs, on ne doute point qu'elle ne ſoit une cauſe active très-puiſſante ; mais on doit être, ce me ſemble, ſurpris de ce qu'une partie des Phyſiciens modernes n'a pas penſé de même de la force avec laquelle la froideur reſſerre les corps que la chaleur a raréfiés ; cette force qui rapproche les parties de ces corps & qui les tient rapprochés, eſt-elle moindre que celle qui les écarte & qui les déſunit ? Peut-on regarder comme un état privatif la cauſe qui raſſemble les parties d'un métail fondu, & qui joint ſi fortement ces parties les unes aux autres, lorſque le métail ſe refroidit ? Nous n'examinerons pas préſentement de quelle nature eſt cette cauſe : qu'elle dépende, ſi on veut, des parties mêmes des corps, de leur adherence ou de leur vertu retroactive, ou qu'elle appartienne à quelque agent extérieur ; c'eſt toujours une force ou une qualité active qui produit dans les corps un effet oppoſé à celui que la chaleur y cauſe, & c'eſt cette qualité que les Anciens ont appellé froideur, *Frigoris natura eſt comprimere. Ficin. in Plotin. in 2. lib. 3. cap. 6. Frigus eſt vis contrahere. Alex. Aphrod. probl. 6. &c.* On pourroit même ſoutenir par de fortes raiſons que les effets de la chaleur & de la froideur dépendent d'une même matiere qui dans le froid comme dans le chaud, agit immédiatement ſur le corps ; mais nous ne pouvons pas expoſer ici ces raiſons, ni nous étendre ſur les propriétés & les effets de cet agent univerſel. On trouvera ce ſujet amplement traité dans la ſeconde Edition de mon Eſſai Phyſique ſur l'œconomie animale, avec un précis de la Phyſique des Anciens ſur la nature du feu, de la chaleur, de la froideur, &c. où l'on voit que la doctrine de ces premiers Phyſiciens s'accorde beaucoup mieux que les nouveaux ſyſtêmes, avec les découvertes que les Obſervateurs ont faites ſur cette importante partie de la Phyſique, par le moyen des expériences & des obſervations les plus ſures & les plus inſtructives.

Il ne reſteroit plus qu'à juſtifier les Anciens ſur l'activité qu'ils ont reconnue dans les ſubſtances qui ont la vertu de diminuer la chaleur naturelle de notre corps ; mais je crois qu'il n'eſt pas néceſſaire de nous arrêter à prouver cette activité ; l'effet de ces ſubſtances ſuppoſe, ce me ſemble, une action ſur nos vaiſſeaux qui la manifeſtent aſſez. On pourroit peut-être blâmer aujourd'hui ces Phyſiciens de les avoir appellées des ſubſtances froides, parce qu'elles ſont rafraichiſſantes, & d'avoir appellé auſſi les ſubſtances qui échauffent, des ſubſtances chaudes ; car, dira-t'on, cette maniere de s'exprimer ſemble réduire ces facultés échauf-

Les Anciens ont ajouté à la chaleur & au froid deux autres qualités primitives que les sens découvrent par tout; ces deux qualités générales, qui sont la sécheresse & l'humidité, sont encore deux qualités opposées entr'elles, & ce sont elles qui, selon les Anciens, donnent à chaque mixte la consistence qui lui convient. Quoique la sécheresse & l'humidité agissent immédiatement & réciproquement l'une sur l'autre, ils n'ont cependant regardé ces deux états que comme des qualités passives, parce que le sec & l'humide sont soumis en plusieurs manieres à l'action de la chaleur & du froid; ainsi les anciens Médecins n'ont en rigueur admis que le chaud & le froid pour causes générales & primitives des effets qui s'opérent dans les mixtes.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

La sécheresse & l'humidité ont été regardées par les Anciens pour des qualités générales passives.

C'est à ces quatre qualités sensibles que se réduisoient toutes les connoissances des Anciens sur les Causes Humorales. Ils ont seulement remarqué que les substances trop rafraichissantes affoiblissent extrêmement la chaleur naturelle, & qu'elles peuvent même par cet effet éteindre la vie, que celles qui sont trop échauffantes augmentent excessivement cette chaleur, & qu'elles sont capables par cet excès de chaleur de causer dans les liquides & dans les solides un désordre mortel. Les Causes Humorales peuvent encore, selon eux, donner par leur propre sécheresse ou leur propre humidité, ou par la sécheresse ou l'humidité qu'elles peuvent causer, elles peuvent, dis-je, donner à nos humeurs trop de consistence ou trop de fluidité, & à nos parties solides trop de dureté ou trop de molesse.

La Physique des anciens Médecins se bornoit au chaud, au froid, au sec & à l'humide.

Toutes les substances hétérogênes qui se mêlent avec nos humeurs, & qui n'y portent que du chaud, du froid, de l'humide & du sec, se montroient aux anciens Médecins par des effets qui peuvent par eux-mêmes fournir

Qualités manifestes des Anciens.

santes ou rafraichissantes à de simples sensations; mais si l'on fait attention que ce sont des Observateurs qui parlent, on sentira assez qu'ils n'ont pas crû pouvoir transmettre plus surement & plus commodément ce qu'ils ont apperçu, qu'en s'exprimant, pour ainsi dire, par le langage même des sens.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

des indications, & conduire aux remédes chauds ou froids qu'on peut leur oppoſer ; c'eſt pourquoi ces Médecins qui ont apperçû entre ces effets & ces remédes un rapport ſenſible, ont regardé ce chaud, ce froid, &c. comme des qualités manifeſtes ; & c'étoit en effet à ces qualités manifeſtes, c'eſt-à-dire à la chaleur, au froid, à la ſéchereſſe & à l'humidité, c'étoit, dis-je, à ces qualités que ſe bornoient toutes les recherches, tous les raiſonnemens, & toute la Phyſique de ces premiers Maîtres.

Qualités occultes.

Lorſque les Cauſes Humorales produiſoient dans l'œconomie animale des effets qui n'avoient aucun rapport ſenſible avec les remédes, par exemple, celles qui cauſent des troubles & des dérangemens extraordinaires, comme des langueurs, des ſyncopes, des convulſions ; celles qui excitoient des douleurs extrêmes, différentes de celles que le chaud & le froid font ſentir ; celles qui portoient la pourriture dans les humeurs, & qui par cette pourriture cauſoient dans quelque partie du corps une chaleur étrangere ; ils diſtinguoient alors ces ſubſtances malignes de celles qui n'ont ſimplement que la faculté de trop humecter ou de trop deſſécher, & de trop échauffer ou de trop rafraichir, & ils avouoient franchement que les propriétés de ces ſubſtances, qui produiſoient ces effets extraordinaires, leur étoient inconnues ; c'eſt pourquoi ils nommoient de telles propriétés, des cauſes ou des qualités occultes. Ce nom de *qualité occulte*, qui a tant choqué les Modernes, n'étoit préciſément qu'un aveu modeſte, par lequel les Anciens déclaroient ingénuement que ces cauſes leur étoient entierément inconnues.

Il eſt donc manifeſte que les Anciens n'ont jamais entrepris d'expliquer la nature ni les opérations des cauſes humorales, & qu'ils ſe ſont arrêtés entiérement aux effets ſenſibles de ces cauſes ; car, ſoit que ces effets fuſſent produits par des qualités occultes, ſoit qu'ils fuſſent produits par des qualités manifeſtes, c'eſt-à-dire, par les propriétés qu'ont les différentes ſubſtances de rafraichir ou d'échauffer, de deſſécher ou d'humecter, ils n'ont jamais cru qu'on

pût pénétrer par les ſens ni par la raiſon juſques à ces propriétés, & qu'on pût découvrir dans les corps où ils les ont remarquées les diſpoſitions méchaniques par leſquelles ces corps peuvent agir ſur nous, ni la maniere dont ils agiſſent, ni ce qui peut les empêcher d'agir.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

Les Modernes (*a*) ont cru être bien plus ſçavans ſur ces cauſes; le nombre de Livres qu'on a fait ſur ce ſujet depuis un ſiécle eſt énorme : conſultez ces Livres chacun en particulier, vous y trouverez toutes ces cauſes expliquées; le voile qui les couvre paroît levé, leur forme, leur maniere d'agir, les remédes qui leur ſont contraires ſemblent s'y montrer à découvert; mais ſi vous comparez ces mêmes Livres entr'eux, toutes ces explications ne laiſſeront plus appercevoir que des contradictions, des diſputes fondées ſur la prévention, des opinions entiérement hazardées, des pratiques téméraires qui vous paroîtront être plûtôt des écarts de l'eſprit, que des recherches ou des tentatives dirigées par la raiſon, & proportionnées aux ſecours que la nature & l'art peuvent fournir. Le mauvais ſuccès de tant d'efforts, qui n'ont produit que des erreurs & du déſordre dans l'art de guérir, joint à cette ſage retenue qui a épargné aux Anciens tant d'égaremens, ce mauvais ſuccès, dis-je, pourroit ſuffire indépendemment des preuves convainquantes que nous avons détaillées, pour nous perſuader qu'il eſt impoſſible de connoître en elles-mêmes les différentes ſubſtances nuiſibles qui ſe confondent avec nos humeurs, d'expliquer leurs différentes manieres d'agir, & d'en tirer des indications raiſonnées, pour les combattre directement.

(*a*) J'entends toujours ici les Auteurs des Syſtêmes hypothétiques dont la Médecine a malheureuſement été inondée dans ces derniers tems; car il ne faut pas confondre avec ces Auteurs ceux qui par leurs recherches laborieuſes ont réellement enrichi l'art de guérir de découvertes importantes.



SECONDE PARTIE.

DE LA DE'PRAVATION

Dont les humeurs sont susceptibles par elles-mêmes.

MOUVEMENS SPONTANE'ES DONT LES HUMEURS SONT SUSCEPTIBLES.

LES humeurs qui sont soustraites à l'action des vaisseaux, qui sont abandonnées à elles-mêmes, & qui croupissent dans quelqu'endroit du corps, tombent bientôt dans un mouvement spontanée (*a*) qui les déprave & qui les rend malfaisantes, ou du moins incapables d'aucun usage dans l'œconomie animale.

Les mouvemens spontanées qui peuvent s'emparer de nos humeurs, se réduisent à la fermentation & à la putréfaction.

Ce que c'est que fermentation.

Par fermentation nous entendons un mouvement intestin (*b*) qui arrive naturellement à une partie des sucs des animaux & à ceux des végétaux, lorsqu'ils croupissent ou lorsqu'ils ne sont plus enfermés dans les tuyaux ou dans les vaisseaux de ces corps; mouvement, qui, selon les circonstances, ou selon la nature des sucs, rend ces mêmes sucs ou vineux, ou aigres, ou rances.

(*a*) Par mouvement spontanée, nous entendons un mouvement qui parroît naître, s'accroître, & se continuer de lui-même, à la différence des mouvemens d'agitation & de circulation des sucs dans un corps vivant, lesquels dépendent des vaisseaux qui conduisent ces sucs. On doit être attentif à cette signification; parce que nous nous servons souvent du nom de mouvement spontanée pour distinguer les mouvemens qui arrivent à nos humeurs, indépendemment de l'action des vaisseaux, des mouvemens qui dépendent immédiatement de cette action. Ces deux sortes de mouvemens différent donc les uns des autres, en ce que les mouvemens spontanées semblent se produire d'eux-mêmes, parce qu'ils ne dépendent que de quelques causes générales qui les produisent d'une maniere insensible, au lieu que les mouvemens des sucs qui dépendent du méchanisme des corps vivans sont produits par des causes particulieres fort remarquables.

(*b*) C'est-à-dire, un mouvement, une agitation intérieure des parties d'un mixte.

Il s'en faut beaucoup qu'on ait borné là l'idée qu'on s'est formée du mouvement de fermentation, car on a rapporté à ce mouvement tout bouillonnement, & même toute chaleur qui se remarque dans les liquides, & qui arrive par une cause qui l'excite dans ces liquides mêmes: telles sont les effervescences qui sont causées par divers mêlanges; telle est, par exemple, celle qui arrive lorsqu'on met de la chaux dans l'eau, ou lorsqu'on mêle un acide avec un alcali. On a même rapporté à la fermentation jusqu'au mouvement de la chaleur naturelle de notre sang, & on attribue ce mouvement à une espece de conflit d'acides & d'alcali qu'on croit qui se trouvent dans nos humeurs, quoique les effets de ce mouvement soient fort différens de ceux qui résultent d'une effervescence causée véritablement par un mêlange d'acides & d'alcali. Nous renfermons la fermentation qui arrive naturellement à nos sucs dans des limites beaucoup resserées, parce qu'il n'y a que celle que nous venons de définir que l'on puisse constater.

MOUVEMENS SPONTANE'ES.

La putréfaction est un mouvement intestin, dont la plûpart des sucs, principalement ceux des animaux, sont susceptibles; un mouvement qui rend ces sucs extrêmement fœtides, qui fait dégénérer leur sel essentiel en sel alcali volatil, qui désunit & détache le principe terreux des autres principes; qui met ces principes en liberté & en état de se dissiper; d'où résulte une dissolution ou une destruction entiére du mixte dont ce mouvement s'est emparé. (a)

Ce que c'est que putréfaction.

Quelques-uns ont confondu ces deux genres de mouvemens spontanées, & ont pensé que la fermentation n'étoit qu'un commencement de pourriture, & que toute pourriture n'étoit qu'une fermentation consommée. La dépravation de la chair des animaux, sur-tout de ceux qui ne vivent que d'alimens pris du régne végétal, commence ordinairement par une espéce de fermentation qui se laisse un peu appercevoir par une odeur acide passagére, qui est promptement suivie d'une puanteur cadavereuse, parce

On ne doit pas confondre la fermentation avec la pourriture.

(a) Voyez Boyle *de hist. sanguin.*

MOUVEMENS SPONTANE'ES.

que la pourriture succéde rapidement à la fermentation; (a) c'est cette pourriture, qui, pour ainsi dire, se confond d'abord avec la fermentation, qui a fait penser que ces deux mouvemens ne sont que le même mouvement continué. Cette opinion n'est pas soutenable; car la fermentation & la pourriture différent l'une de l'autre, non-seulement, comme on l'a vû, par leurs effets, mais encore par les substances qui en sont susceptibles; il n'y a que les mixtes qui contiennent un sel du genre acide, ou un sel qui soit disposé à devenir acide, qui puisse fermenter; ceux qui ne contiennent qu'un sel alcali ou un sel qui ne peut devenir qu'alcali, ne sont susceptibles que de pourriture : or, dans ce dernier cas la pourriture ne peut commencer par la fermentation; on ne peut donc pas regarder cette pourriture comme une suite de la fermentation, ou comme une fermentation consommée. Nous ne manquerions pas non plus d'exemples de fermentations, qui ne se terminent point par la pourriture; telles sont les fermentations qui produisent les vins vigoureux & le vinaigre; nous voyons même que plus la fermentation de la plûpart des sucs des végétaux est complette, plus ces sucs sont incorruptibles. Le vinaigre, par exemple, résiste beaucoup plus à la pourriture que le vin, le vin beaucoup plus que le moût, & le moût plus que le raisin : c'est pour cette raison que quand on veut faire tomber en pourriture un mixte fort susceptible de fermentation, on tâche d'empêcher, ou du moins de diminuer, comme nous l'avons dit ailleurs (b), ce mouvement, en éloignant certaines dispositions qui sont nécessaires à ce même mouvement, & en cherchant à en procurer d'autres qui favorisent la putréfaction : il est donc évident que la fermentation & la pourriture sont deux mouvemens fort différens.

(a) Cet état de fermentation & de pourriture qui s'emparent presque ensemble d'un mixte se fait aisément remarquer dans de la chair qu'on met à la cave, & qui y reste quelque tems; car elle prend d'abord une odeur un peu aigre, qui dégénére aussi-tôt en une odeur de moisi, qui est une espece d'odeur rance & fœtide, qui tient de la fermentation & de la pourriture.

(b) Essai sur l'œconomie animale, n° 46.

§. I. *Effets des mouvemens ſpontanées qui dépravent nos humeurs.*

MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Les effets que produiſent les mouvemens ſpontanées d'un corps ſur un autre corps ſe peuvent réduire à trois chefs, à la contagion, à la malignité & à l'infection.

Contagion des mouvemens ſpontanées.

Le nom de contagion a deux ſignifications dans la Médecine.

Contagion des maladies.

1°. On l'employe pour ſignifier la communication des maladies qui s'étendent d'un corps à l'autre, par la propriété qu'elles ont de multiplier la cauſe qui les a excitées, & de ſe multiplier elles-mêmes dans d'autres ſujets par cette augmentation de cauſe. La petite vérole peut fournir un exemple bien ſenſible de cette contagion. Il ſuffit, pour exciter cette maladie, d'inſérer un peu de pus dans les veines; cette petite quantité de pus produit beaucoup de puſtules, qui enſuite fourniſſent toutes enſemble une prodigieuſe quantité de pus, qui a, comme le premier, la propriété de cauſer la même maladie. On voit donc par cet exemple que la cauſe d'une maladie peut être extrêmement multipliée par cette maladie, & que cette cauſe augmentée peut enſuite multiplier auſſi cette même maladie, & qu'ainſi le progrès de cette multiplication ſucceſſive de cauſe & de maladie peut s'augmenter ſans bornes.

Contagion de la pourriture & de la fermentation.

2°. On entend par le mot de contagion la communication d'un mouvement ſpontanée qui s'étend d'un corps à un autre corps, qui eſt ſuſceptible d'un tel mouvement; c'eſt de cette eſpece de contagion dont il s'agit ici : nous trouvons une image de cette contagion, par exemple, dans un peu de levain, c'eſt-à-dire, dans un peu de pâte qui a fermenté, & qui fait en fort peu de tems fermenter une autre quantité de pâte très-conſidérable ; elle ſe remarque de même dans un corps corrompu, ou dans un air infecté de vapeurs putrides; car ſi on place dans

l'endroit où eſt ce corps corrompu, ou dans cet air qui eſt infecté un morceau de la chair fraiche, la pourriture ſe communique à cette chair fort promptement. Ces deux exemples, que j'ai rapportés pour faire diſtinguer la contagion des maladies d'avec la contagion des mouvemens ſpontanées, prouvent d'une maniere ſi ſenſible cette derniere ſorte de contagion, qu'il eſt inutile de chercher d'autres preuves pour la conſtater.

CONTAGION DES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

On voit que dans l'une & l'autre eſpece de communications dont nous venons de parler, le nom de contagion eſt reſtraint à ſignifier une propriété, par laquelle l'état vicieux d'un corps peut s'étendre à d'autres corps ſuſceptibles du même état; c'eſt toujours en effet ce qu'on doit entendre par ce terme, afin de ne pas confondre les autres propriétés des mouvemens ſpontanées avec la contagion de ces mêmes mouvemens; on attribue ſouvent à celle-ci beaucoup d'effets qui appartiennent à la malignité ou à l'infection. Pour diſſiper cette confuſion, & pour mieux diſtinguer tous ces différens effets, nous allons traiter de ces deux autres propriétés, & les oppoſer l'une à l'autre, afin de mieux faire remarquer en quoi la contagion différe de la malignité & de l'infection, & en quoi ces deux dernieres propriétés différent entr'elles: nous commencerons d'abord par examiner la malignité & l'infection qui dépendent de la pourriture, & enſuite nous parlerons de la malignité & de l'infection qui dépendent de la fermentation.

La contagion doit toujours être regardée comme la communication de l'état vicieux d'un corps à un autre corps ſuſceptible du même état.

Malignité des ſubſtances putrides.

La contagion des mouvemens ſpontanées eſt, comme nous venons de le dire, la communication de ces mêmes mouvemens à d'autres corps qui en ſont ſuſceptibles; mais par la malignité nous entendons une propriété qui produit tous les autres mauvais effets que les ſubſtances dépravées par ces mouvemens peuvent cauſer ſur nos parties organiques.

La malignité agit ſur les parties organiques vivantes.

Les principaux effets de la malignité des ſubſtances

Effets de la malignité.

putrides, sont des mouvemens convulsifs, des douleurs, des fiévres malignes, avec un sentiment de chaleur ardente, des inflammations, sur tout des inflammations de mauvais caractére, comme des charbons, des antrax, des pustules pourprées. Tous ces effets sont très terribles; mais il y en a un autre qui est encore plus redoutable, c'est l'impression que ces substances font immédiatement sur le principe vital; par cette impression, elles sont capables de faire manquer en un instant les mouvemens les plus nécessaires à la vie. Les personnes qu'une puanteur cadavereuse fait tomber en syncope, ou qu'un lieu infecté de vapeurs putrides fait mourir subitement; ceux dont la mort est devancée par de fréquentes syncopes, sans qu'on trouve dans leurs corps d'autres causes de ces funestes effets qu'un abcès, quelquefois même peu considérable, (*a*) mais dont les matieres sont extrêmement fœtides: les femmes qui tombent dans un abbattement & dans une langueur mortelle aussi-tôt qu'un morceau d'arriere-fais resté dans la matrice vient à se corrompre, fournissent des preuves qui ne sont que trop décisives de la qualité vénéneuse, ou de l'incompatibilité de ces substances putrides avec le principe vital.

MALIGNITE' DE LA POURRITURE.

La malignité dont il s'agit est si pernicieuse en effet, que la pourriture peut faire périr par cette seule propriété un corps avant que de se communiquer à ce même corps: les Ephémérides d'Allemagne (*b*) nous en fournissent un exemple bien sensible: une pourriture avec puanteur s'étoit emparée de la matrice d'une femme grosse, cette pourriture avoit tué l'enfant: néanmoins cet enfant n'étoit aucunement atteint de pourriture; ainsi la pourriture de la matrice n'avoit encore agi que par sa malignité, & non par sa contagion sur le corps de cet enfant.

Les substances putrides ne peuvent communiquer leur pourriture aux parties solides qu'après la mort de ces parties.

Les substances putrides qui passent dans les voyes de la circulation peuvent, comme nous le prouverons dans la suite, agir immédiatement par contagion sur les hu-

(*a*) Bonet. sepul. sect. 10.
(*b*) Dec. 1. an. 8. obs. 61.

MALIGNITE' DE LA POURRITURE.

meurs, & y causer du moins quelque commencement de pourriture; mais il ne paroît pas que ces substances puissent agir de même pendant la vie sur les parties solides; car on n'a encore remarqué aucun fait qui prouve clairement que la pourriture commence d'abord par se communiquer aux parties organiques qu'elle fait périr : nous en avons beaucoup qui nous assurent au contraire qu'elle commence par les irriter, & par y exciter de la douleur, & assez souvent quelque commencement d'inflammation qui se termine plus ou moins promptement par l'extinction du principe vital, & ce n'est qu'après la mort qu'elle agit par contagion sur ces parties. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces faits, parce que nous toucherons encore cette matiere dans un autre Mémoire que nous donnerons dans la suite sur la gangrene.

La malignité de la pourriture n'agit pas toujours quand elle fait mourir un corps comme quand elle fait mourir une partie; car dans le premier cas elle s'adresse souvent au principe vital immédiatement, & cause des débilités, des syncopes & la mort, sans qu'on s'apperçoive d'inflammations ni d'aucune autre sortes d'irritations. Cependant il arrive souvent aussi qu'elle se manifeste d'abord par ces accidens dans les corps qu'elle fait périr. Nous en avons assez d'exemples dans les fiévres malignes, dans les pestes, dans les petites véroles, dans les dissenteries malignes, &c.

La malignité de la pourriture réside dans les parties les plus subtiles des substances putrides.

Cette malignité ne consiste que dans des parties fort subtiles qui peuvent s'évaporer, & abandonner entiérement les autres parties du mixte corrompu : après cette dissipation les substances putrides qui restent, ne sont plus ni contagieuses ni malignes : cette vérité est évidente par un fait que nous trouvons dans les Ephémérides d'Allemagne. On avoit différé pendant quelques semaines d'enterrer un cadavre, il s'étoit écoulé à travers le cercueil, dans un vase, une liqueur qu'une pauvre femme, après qu'on eût enlevé ce cadavre, prit pour du petit lait, & en but beaucoup sans y trouver de dégoût, & sans en être aucunement incom-

modée. Les cadavres qui sont suspendus en l'air sont beaucoup moins nuisibles que ceux qui restent sur la terre, parce que la plus grande partie de ces vapeurs subtiles & malignes qu'elles exhalent, s'élevent fort au-dessus de l'air que nous habitons, & les parties solides de ces corps étant desséchées, ne pouvent produire aucun mal : il y avoit autrefois des Nations entieres qui suspendoient les corps morts au lieu de les enterrer, sans en recevoir d'incommodité.

MALIGNITÉ DE LA POURRITURE.

Il n'est pas nécessaire que les substances putrides, malignes ou vénéneuses, se mêlent avec nos humeurs, pour exercer sur nous leur malignité ; nous en trouvons dans Paré une preuve convaincante : (a) il dit qu'en découvrant le lit d'un pestiféré pour panser un bubon que ce malade avoit dans l'aine, & deux charbons fort considérables qui étoient placés au ventre, il fut saisi d'une odeur si fœtide, causée par les matieres de ces abcès & par la sueur du malade, qu'il tomba par terre dans l'instant comme s'il fût mort ; la connoissance lui étant revenue, il se leva, mais il fut obligé d'embrasser le pillier du lit pour se soutenir ; il lui sembloit que la maison tournoit sens-dessus-dessous, il ne sentoit ni douleur, ni mal de cœur ; ses forces revinrent peu à peu, & il éternua neuf ou dix fois si violemment, qu'il en saigna du nés. Cette inflammation aux poulmons, qui, au rapport de Boerhaave, arriva à un Chirurgien par la vapeur putride d'une urine retenue depuis plusieurs jours dans la vessie, & à laquelle ce Chirurgien donna issue par le moyen de la sonde, prouve de même évidemment qu'il suffit que ces vapeurs malfaisantes portent sur quelqu'une de nos parties, pour nous faire sentir les effets de leur malignité, en agissant sur nous comme font beaucoup d'autres substances, qui produisent par leur odeur, ou par un simple attouchement, des désordres considérables dans l'œconomie animale : la vapeur d'une chandelle éteinte a quelquefois causé des avortemens, (b) des épilepsies, & même la mort : (c) il y a des puits d'où il sort des exha-

La malignité peut agir par un simple contact sur la surface des parties, sans le mélange des substances malignes dans les humeurs.

Malignité sans pourriture.

(a) Liv. 22. chap. 13. (b) Rejes. quest. 50. pag. 620.
(c) Ephem. Dec. an. 9. obs. 205.

MALIGNITE' DE LA POURRITURE.

laisons si pernicieuses, qu'elles font périr sur le champ ceux qui en sont frappés : la vapeur du vin, qui est dans le fort de la fermentation, fait tomber dans des apopléxies souvent mortelles ceux qui s'exposent trop à la violence de ces vapeurs : il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent sentir l'odeur d'une anguille fricassée : d'autres ne peuvent sentir l'odeur de certaines fleurs sans en être incommodées. Telle étoit cette femme dont il est parlé dans les Ephémérides d'Allemagne (*a*), qui soutenoit facilement l'odeur des roses blanches, & qui tomboit en foiblesse lorsqu'elle sentoit des roses rouges. Simon Pauli rapporte qu'un Païsan tomba en syncope par l'odeur suave de la Boutique d'un Apoticaire, & qu'on ne put le faire revenir que par l'odeur de la fiente de bœuf. Il y a beaucoup de substances qui étant entrées dans l'estomac ou dans les intestins, causent à l'instant même des désordres très-grands dans toute l'œconomie animale, comme des vertiges, des foiblesses, des sueurs froides, des angoisses mortelles ; mais aussi-tôt que le malade rejette ces substances malfaisantes, tous ces accidens s'évanouissent. Il y a d'autres substances qui étant seulement approchées du corps, manifestent leur malignité par des accidens fâcheux, sans aucune émanation sensible ; Grundelius (*b*) parle d'une dame qui se trouva fort incommodée d'un bouquet de renoncules qu'elle avoit au côté ; on lui ôta ce bouquet, & les accidens disparurent : un homme qui étoit présent prit ce bouquet, & éprouva au bout de quelque tems le même effet. Tous ces exemples, quoiqu'étrangers à notre sujet, servent, en nous faisant comprendre ce que c'est que malignité en général, à nous faire mieux remarquer que le principe vital peut être attaqué par des matieres corrompues & par des matieres qui fermentent, ainsi que par beaucoup d'autres substances, en affectant immédiatement le genre nerveux par un simple contact, ou par leur simple application sur la surface des poulmons de l'estomac, sur l'organe de l'odorat, & sur d'autres parties.

(*a*) Zodiac. 1679. Novemb. obs. 8. (*b*) Dec. 2. an. 10. obs. 8.

Infection

Infection causée par les substances putrides.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

Le terme d'infection (*a*) a deux significations en Médecine.

Significations du mot infection.

1°. On l'employe souvent pour signifier la premiere espéce de contagion dont nous avons parlé ci-devant, c'est-à-dire pour marquer la communication d'une maladie d'un corps à un autre. L'infection prise dans ce sens ne comprend pas seulement la communication de la cause de la maladie, mais aussi la communication de l'effet de cette cause, qui est la maladie même; ainsi cette communication ne se peut faire qu'entre deux corps vivans, & on confond alors sous un même nom la contagion, la malignité, & l'infection proprement dite.

2°. On entend simplement par infection l'impureté que la masse des humeurs contracte, lorsque quelque substance vicieuse, par exemple un air chargé de vapeurs putrides, s'insinue dans les vaisseaux, se mêle & circule avec les humeurs. Le terme d'infection est employé alors selon sa propre signification: (*b*) c'est principalement de cette sorte d'infection qu'il s'agit ici; car l'infection putride peut être causée, non-seulement par des substances que peuvent fournir les humeurs putrides d'un corps malade, mais aussi par des substances fournies par la corruption d'un corps mort: or dans ce dernier cas il n'y a point de communication de maladie d'un corps à l'autre: cette infection est donc fort différente de cette espéce de contagion dont nous venons de parler. Elle peut être même sans aucune contagion proprement dite; c'est-à-dire que la masse du sang peut être infectée de substances putrides, sans que les humeurs ni les parties solides soient atteintes

(*a*) Le vulgaire prend ordinairement le terme d'infection pour la mauvaise odeur des vapeurs qu'un corps pourri répand dans l'air; mais ce terme n'est pas alors employé selon l'usage qu'il a en Médecine: ainsi ce n'est pas dans cette signification vulgaire que nous allons l'employer.

(*b*) On sçait que ce mot vient du verbe latin *inficere*, d'où on apperçoit assez que la signification propre de ce terme est bornée en Médecine à marquer simplement un mélange d'impuretés avec les humeurs.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

de pourriture : du moins eſt-il des cas où nous ne nous appercevons en aucune façon d'une telle communication. Cette même infection différe auſſi de la malignité ; car, comme nous l'avons remarqué, les ſubſtances que nous appellons malignes peuvent, indépendemment d'aucun mêlange avec les humeurs, attaquer immédiatement le principe vital, en affectant extérieurement le genre nerveux ; ainſi on ne doit point confondre l'infection cauſée par des ſubſtances putrides avec la contagion, ni avec la malignité dont ces ſubſtances ſont capables.

Effets de l'infection putride.

Ces effets ſe réduiſent à la contagion & à la malignité.

Quoique cette infection, c'eſt-à-dire la ſimple impureté des humeurs cauſée par des ſubſtances putrides, ſoit une choſe différente de la contagion & de la malignité, ſes effets ſe réduiſent cependant à l'une ou à l'autre ſéparément, ou à toutes deux enſemble.

Ils ſe bornent quelquefois à une eſpéce de contagion qui attaque les humeurs.

Les ſubſtances putrides qui infectent la maſſe du ſang n'agiſſent quelquefois, ou ſemblent n'agir, que ſur les liquides, & par contagion ſeulement ; je veux dire en communiquant en quelque ſorte leur pourriture aux humeurs : alors le déſordre qu'elles cauſent dans les humeurs ſe borne à une colliquation putride, qui ſe manifeſte ordinairement par des évacuations exceſſives qui ſe font ſouvent par la voie des ſelles, quelquefois par la voie des ſueurs, d'autres fois, mais beaucoup plus rarement, par celle des urines. Ces évacuations ne ſemblent être cauſées par aucune irritation, ni par aucune autre lézion des organes par leſquels elles ſe font ; ces organes ſont doucement ſollicités à ſatisfaire à ces évacuations, & ils ſemblent ne s'y prêter qu'en agiſſant comme ils font lorſqu'ils rempliſſent naturellement leurs fonctions ordinaires ; le reſte du corps ne ſe reſſent que de la foibleſſe qui eſt cauſée par la perte des humeurs deſtinées à ſoutenir les forces ; en ſorte qu'il ne paroît point en général que les ſubſtances putrides, qui en pareil cas infectent la maſſe du ſang, agiſſent immédiatement par leur malignité ſur les ſolides.

D'autres fois l'infection putride semble ne produire immédiatement aucun désordre dans les humeurs; les substances qui causent cette infection n'agissent que par leur malignité : c'est-à-dire 1°. en irritant les solides, & en causant par cette irritation différentes maladies, comme des douleurs, des convulsions, des coliques, des anxiétés, des fiévres putrides simples, &c. 2°. en débilitant ou en fixant le principe vital, comme lorsque ces substances putrides causent des syncopes, des langueurs, des abbattemens, des affections comateuses, &c. sans qu'on s'apperçoive par aucune collation, ni par aucun autre signe, que la pourriture de ces substances se soit communiquée en aucune maniere aux humeurs.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

Ils se bornent souvent à la seule malignité.

Enfin, il y a d'autres cas où l'infection putride porte avec elle la contagion & la malignité tout ensemble : la contagion, en pervertissant les humeurs; la malignité, en attaquant les nerfs & le principe vital : c'est ce qu'on remarque facilement dans les fiévres pestilentielles, dans la plûpart des petites véroles, dans les autres maladies malignes, contagieuses, causées par infection. Il y a plusieurs de ces maladies, entre autres les fiévres pestilentielles & les petites véroles fort putrides, où la malignité se manifeste très-promptement par les accidens les plus terribles, & où la contagion fait un tel progrès, que les cadavres de ceux qui meurent de ces maladies, contractent quelquefois dans l'espace de quelques heures une puanteur insupportable. (a)

L'infection porte souvent aussi la malignité & la contagion tout ensemble.

Cette variété que nous venons de remarquer dans les effets que cause l'infection, dépend sur-tout de la diversité des substances putrides, de leur quantité, des différens dégrés de putréfaction par lesquels elles passent, de la maniere dont elles se corrompent, des différens sucs qu'elles infectent; car on a remarqué que la pourriture des substances végétales est beaucoup moins maligne, & sur-tout beaucoup moins contagieuse par rapport à nos

Cause de cette variété des effets de l'infection putride.

(a) Ephem. cent. 5. obs. 16.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

humeurs, (a) que celle des ſubſtances animales; que les matieres qui ſe corrompent dans un lieu où l'air n'a pas d'accès, ne ſont pas à beaucoup près ſi pernicieuſes que celles qui ſe pourriſſent en plein air. Un commencement d'indigeſtion putride ne produit ſouvent d'autres accidens qu'un flux de ventre, qui ſe termine ordinairement auſſi-tôt que les matieres dépravées ſont évacuées, au lieu qu'une indigeſtion où les matieres parviennent à un haut dégré de pourriture, eſt ordinairement ſuivie de fâcheux accidens, comme d'anxiétés, de foibleſſes, de ſueurs froides, de colliquations, de fiévres malignes, &c. Nos différens ſucs produiſent, lorſqu'ils ſe corrompent, des effets fort différens; le pus retenu long-tems dans un abcès, y acquiert, par une pourriture ſourde, une malignité qui quelquefois attaque le principe vital, cauſe des ſyncopes, & fait même ſouvent périr les malades ſubitement; le ſang, qui dans le ſcorbut paſſe par le même genre de pourriture, ne produit pas à beaucoup près des effets ſi prompts: la lymphe, comme nous le verrons dans la ſuite, acquiert auſſi par cette ſorte de putréfaction une malignité particuliére, qui ſouvent la fait dégénerer en un virus corroſif ou chancreux; les ſucs adipeux parviennent difficilement, comme on le remarque aiſément dans la plûpart des tumeurs graiſſeuſes, à un tel dégré d'acrimonie; les ſucs de la tranſpiration ſe convertiſſent, quand ils croupiſſent, en un virus pſorique qui prend différens dégrés de malignité, comme on l'obſerve dans les herpes, dans la galle, dans la lépre, & dans les autres maladies cutanées qui infectent, qui arrêtent & font croupir ces ſucs dans le tiſſu de la peau; les ſucs qui dégénerent en virus vénérien peuvent de même fournir un exemple de cette

(a) C'eſt en partie pour cette raiſon que les matieres fœcales, & les endroits où elles ſéjournent, ne ſont point à craindre; car ces matieres ſont pour la plus grande partie formées de pain & d'autres matieres végétales. Il faut d'ailleurs remarquer qu'ayant fourni les ſucs dont ſe forme le chyle, elles ſe trouvent dépouillées des ſubſtances les plus ſuſceptibles de pourriture, & ne conſiſtent preſque plus que dans la partie fibreuſe des alimens, laquelle ſe détruit plus par une ſimple diſſolution que par une véritable pourriture.

variété des effets de la pourriture; car le mal vénérien raſſemble preſque toutes les différentes maladies.

INFECTION DES SUBTANCES PUTRIDES.

La plûpart de ces accidens peuvent arriver par la ſeule malignité ſans infection.

Il ſuffit de faire attention à tous ces faits, pour appercevoir d'où peut dépendre cette grande variété d'effets qui ſont cauſés par l'infection putride, & pour remarquer auſſi que c'eſt la pourriture qui fournit la plûpart des cauſes humorales, & que c'eſt à ce genre de dépravation qu'on doit attribuer, comme nous l'avons déja remarqué dans la premiere Partie de ce Mémoire, preſque tous les déſordres différens que ces cauſes produiſent, comme des fiévres continues ſimples, c'eſt-à-dire des fiévres qui ſe terminent par coction, des fiévres colliquatives, des fiévres malignes, des petites véroles, des fiévres peſtilentielles, des fiévres lentes, des convulſions, des délires, des affections comateuſes, des inflammations, des anxiétés, des abbattemens, des ſyncopes, des gangrenes, le ſcorbut, les écrouelles, le cancer, la lépre, &c.

La malignité des ſubſtances putrides produit quelquefois, indépendemment d'aucun mêlange de ces ſubſtances avec nos humeurs, des effets que l'on attribue cependant à l'infection. Cette mépriſe eſt principalement occaſionnée par la perſuaſion dans laquelle on eſt que l'air paſſe dans le ſang par les poulmons dans la reſpiration, & que quand quelqu'un eſt ſuffoqué par les vapeurs putrides, dont l'air eſt quelquefois extrêmement chargé, on croit que ces vapeurs ſe ſont inſinuées par cette voie dans les vaiſſeaux, & ont pénétré juſqu'au cœur, où elles ont éteint le principe de la vie. Pluſieurs grands hommes ont en vain employé toute leur induſtrie pour prouver que l'air paſſe dans le ſang par les poulmons; toutes leurs expériences n'ont ſervi qu'à augmenter leurs doutes ſur la réalité de ce paſſage : il faut cependant convenir que quand on auroit prouvé que l'air qu'on reſpire ne pénétre point dans les vaiſſeaux, il ne ſeroit pas certain que les impuretés de l'air ne puiſſent pas y percer; la peau, qui peut-être ne livre aucun paſſage à l'air, a certainement des pores & des conduits qui permettent à cer-

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

taines ſubſtances qui lui ſont appliquées, de pénétrer dans les voies de la circulation ; les effets des remédes topiques, & ſur-tout les onctions mercurielles, ne permettent pas d'en douter. On peut conjecturer delà que les membranes qui couvrent les parties qui ſont intérieurement expoſées au contact de l'air, ont de même des pores qui peuvent introduire dans les vaiſſeaux diverſes ſubſtances diſperſées dans l'air. Cette conjecture paroît d'ailleurs appuyée ſur quelques faits : ſi on reſte quelque tems dans une chambre où il a beaucoup d'oranges ou de citrons, ou s'il y a du vernis nouvellement appliqué, l'urine que l'on rend enſuite a l'odeur de violette, comme quand on a mangé de l'écorce d'orange ou de citron, ou avalé de la thérébentine, ce qui fait préſumer que les parties odorantes de ces fruits ou de ce vernis, entraînées par l'air que l'on a reſpiré, ont pû entrer par le poulmon dans les routes de la circulation, & ſans doute auſſi par les pores de la peau & des membranes qui couvrent les autres parties expoſées à l'air ; néanmoins ce fait peut encore ne pas paroître déciſif pour prouver la poſſibilité de l'infection par la reſpiration ; parce qu'on peut conjecturer que les vapeurs qu'exhalent les ſubſtances dont nous venons de parler, peuvent être entraînées avec l'air par la ſalive qu'on avale à tout moment, ſur-tout après le repas, & qu'elles ſont conduites par la voie des alimens & du chyle juſqu'à la maſſe du ſang. Mais indépendemment de toutes ces conjectures, il eſt du moins certain que l'air fort chargé de ſubſtances putrides peut, par la ſeule impreſſion qu'il fait ſur le poulmon, ſuffoquer ceux qui le reſpirent ; car les ſubſtances putrides peuvent agir ſur la ſurface des veſſicules du poulmon par leur malignité, de la même maniere qu'elles agiſſent ſur les membranes de l'odorat, lorſqu'elles cauſent des foibleſſes ou des ſyncopes par leur mauvaiſe odeur. Cette mauvaiſe impreſſion, que les ſubſtances qui ont de la malignité peuvent faire ſur le poulmon & ſur toutes les parties qui ſe trouvent dans la voie de la reſpiration, eſt très-

facile à remarquer dans ceux qui sont suffoqués par la fumée du charbon, dans ceux qui descendent dans des puits profonds & remplis d'exhalaisons malignes, & dans ceux qui tombent dans une espéce d'apopléxie par la violence du vin qui fermente; car on ne peut pas attribuer ces funestes effets à une infection causée par le mêlange de ces substances avec nos humeurs, sur-tout si l'on fait attention qu'un air trop chargé de substances les plus cordiales, & dont l'odeur est très-agréable, peut nous être aussi pernicieux par une telle malignité, qu'un air infecté de substances les plus fœtides. On rapporte dans les Ephémérides d'Allemagne (*a*) que plusieurs hommes furent tués l'un après l'autre par l'odeur de noix muscade, de gérofle & d'autres aromates, en entrant successivement dans un lieu où ces aromates étoient enfermés : on ne pensera jamais que l'infection de la masse des humeurs ait eu aucune part à cet événement; cependant quand ces mêmes effets, qui appartiennent uniquement à la malignité, sont produits par des substances putrides, on les confond ordinairement avec ceux qui dépendent de l'infection, & c'est principalement parce qu'on ne les a pas distingués, qu'on s'est laissé persuader, sans aucune preuve certaine que la respiration est la voie ordinaire par laquelle l'air infecté de ces substances passe dans nos humeurs.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

Les substances les plus cordiales peuvent, comme les substances putrides, faire mourir par une semblable impression.

Les substances putrides retenues dans les premieres voies ou ailleurs, produisent aussi par leur malignité, & même par une contagion locale, beaucoup d'effets semblables à ceux qui peuvent être causées par l'infection de la masse des humeurs; car ces substances causent quelquefois des débilités, des syncopes, des flux de ventre, des dissenteries, des assoupissemens, des mouvemens convulsifs, & d'autres accidens qui troublent presque toutes les fonctions de l'œconomie animale, & on est souvent convaincu que ces accidens arrivent indépendemment d'aucune infection, parce qu'ils se dissipent en un moment par la seule évacuation des matieres dépravées qui croupissent dans l'estomac,

(*a*) Dec. 2. an. obs. 155.

INFECTION DES SUBSTANCES PUTRIDES.

dans les inteſtins, dans la veſſicule du fiel, dans la matrice, dans la veſſie, dans un abcès, &c. Ces cas, qui ſont ſouvent très-difficiles à démêler, demandent beaucoup d'attention, & nous font aſſez appercevoir qu'il eſt important dans la pratique de ne pas confondre toujours la contagion & la malignité des ſubſtances putrides, avec l'infection qui peut être cauſée par ces ſubſtances, lorſqu'elles ſe mêlent avec nos humeurs.

De la contagion, de la malignité, & de l'infection des matieres fermentées.

Nous venons de parler de ces effets comme ſi nous n'avions eu en vûe que les matieres corrompues; preſque tous nos exemples n'ont été pris que des effets de la pourriture, parce que la pourriture eſt la cauſe la plus redoutable & la plus ordinaire de la dépravation des humeurs. Nos ſucs ſont pour la plûpart ſi peu ſuſceptibles de fermentation, que cette cauſe doit effectivement peu nous occuper; cependant ſi nous conſidérons les déſordres qu'elle produit quelquefois, principalement dans l'eſtomac, nous remarquerons, que comme la pourriture, elle eſt capable de contagion, d'infection & de malignité. Si notre eſtomac retient des ſucs qu'elle a aigri, ces ſucs aigriſſent enſuite une partie des alimens que nous prenons; & la fermentation qu'ils entretiennent cauſe des aigreurs, des vents, des coliques, des chaleurs brûlantes très-vives, &c. (*a*) Il regne ordinairement ſur la fin des années qui ont été abondantes en fruits fort ſuſceptibles de fermentation, des fiévres, des diarrhées & d'autres maladies fâcheuſes, qui ſont ſouvent l'effet d'une fermentation vineuſe, dont les vapeurs violentes qui ont coutume de s'échapper pendant cette ſorte de fermentation, ſont retenues, & paſſent dans nos vaiſſeaux où elles infectent les humeurs, & irritent diverſement les parties ſolides par leur malignité. Le lait qui ſe déprave dans l'eſtomac, qui devient rance & amer, & qui ſuſcite quelquefois des fiévres

(*a*) Ces ardeurs ſont connues par le vulgaire ſous le nom de fer chaud.

vres considérables, fournit les mêmes preuves de cette infection & de cette malignité.

INFECTION DES SUBSTANCES FERMENTE'ES.

Les substances aigries par la fermentation sont peu malfaisantes.

Mais parmi les trois genres de dépravations fermenteuses, je veux dire l'aigre, la vineuse & la rance, les deux premieres me paroissent les moins capables d'une infection fort malfaisante : il y a une infinité de personnes qui sont habituellement importunées d'aigreurs dans l'estomac, & qui cependant n'en ressentent d'ailleurs aucun mauvais effet. Les yvrognes ont tous les jours l'estomac rempli de vin qui s'aigrit, sans que cette dépravation soit suivie, du moins immédiatement, ou peu de tems après, d'aucun dérangement remarquable dans l'œconomie animale; leur intempérance continuelle peut enfin leur causer peu à peu des incommodités considérables; mais ces incommodités qui supposent des excès continués long-tems, marquent peu de malignité dans la cause; encore ne peut-on pas les attribuer à ces aigres plûtôt qu'aux esprits vineux; car l'eau-de-vie & les autres liqueurs spiritueuses de même nature, produisent les mêmes incommodités chez ceux qui abusent des liqueurs qui dominent en esprits vineux ou ardens.

La fermentation aceteuse du lait paroît être moins la cause des maladies des enfans, que la fermentation rance.

On croit cependant que la plûpart des maladies des enfans viennent d'acides fournis par un lait aigri dans les premieres voies; mais ne peuvent-elles pas venir plûtôt de la partie butireuse du lait qui devient rance, ou, comme l'on dit vulgairement, d'un lait qui tourne en bile? Car il est évident par l'expérience que la malignité de cette derniere sorte de fermentation, dont les matieres grasses sont susceptibles, est bien plus malfaisante que celle de la fermentation acescente. La disposition que les matieres devenues rances ont à se corrompre, doit d'ailleurs rendre ces matieres beaucoup plus redoutables, que celles que la fermentation a rendues acides ou vineuses.

Les substances fermentées peuvent souvent être utiles à la

Il faut de plus faire attention que ces deux dernieres sortes de matieres sont facilement détruites par le jeu des vaisseaux; ainsi les causes humorales produites par des fermentations vineuses ou aceteuses ne peuvent pas pro-

INFECTION DES SUBSTANCES FERMENTE'ES.

duire des maladies fort longues, à moins que ces causes ne soient fort abondantes & continuellement renouvellées : ces causes sont donc bien moins rébelles que les causes humorales putrides, qui non-seulement peuvent augmenter en malignité & en quantité, sous le jeu des vaisseaux, mais peuvent encore se multiplier, & même se perpétuer par la contagion. On doit encore observer que les substances putrides ne peuvent jamais ne nous être que nuisibles, en si petite quantité qu'elles soient, au lieu que les substances acides ou vineuses peuvent nous être avantageuses quand nous en usons avec retenue; elles donnent plus de durée aux humeurs, parce qu'elles les font résister davantage à l'action des vaisseaux. Cette action qui détruit continuellement les humeurs en alcalisant leur sel, ne peut pas produire cet effet si promptement quand elles contiennent beaucoup d'acide, que quand elles sont peu fournies de ce sel; ainsi dans les plus grands exercices du corps ces substances entretiennent la vigueur, sans qu'il soit besoin que les humeurs soient renouvellées à proportion de l'action violente des vaisseaux, à laquelle ces humeurs sont exposées pendant ces grands exercices. Les liqueurs vineuses doivent en partie cet avantage à l'acide dont elles sont remplies; car l'esprit de vin, qui a moins d'acide que l'eau-de-vie, a moins cette propriété, & l'eau-de-vie moins que le vin. (a)

Santé, au lieu que les substances putrides sont toujours nuisibles.

(a) Il ne faut pas confondre cette propriété qu'a le vin d'entretenir la vigueur du corps, avec la vertu cordiale ou stimulante qui dépend des parties les plus spiritueuses du vin; car cette vertu, qui se trouve encore plus dans l'eau-de-vie que dans le vin, est fort opposée à la propriété dont il s'agit ici : elle réveille à la vérité les forces, mais c'est en excitant le jeu des vaisseaux, & en accélérant par conséquent davantage la destruction des humeurs; ainsi cette vertu cordiale des boissons vineuses est d'autant plus passagére qu'elles sont spiritueuses ou alkoolisées, & d'autant plus opposée par conséquent à la vertu corroborante dont il s'agit ici. Il faut convenir cependant que ces liqueurs s'opposent par leur esprit éthéré à la pourriture des humeurs & à l'alcalisation des sels, qui arrive par ce genre de dépravation; mais toujours est-il vrai que les liqueurs vineuses accélérent, en hâtant le jeu des vaisseaux, l'alcalisation des ces sels qui est causée par l'action de ces organes : ainsi quand on n'a besoin que de modérer cette derniere cause, les liqueurs vineuses les plus antiputrides ou les plus spiritueuses, sont celles qui conviennent le moins.

Dans les chaleurs de l'Eté on préfere ordinairement la Bierre, le Cidre, & les boiſſons acidules, comme l'eau de groſeilles, la limonade, &c. au vin. Les perſonnes qui travaillent violemment dans les campagnes à l'ardeur du ſoleil préferent auſſi au vin une boiſſon faite avec le marc de raiſin, parce que cette boiſſon renferme plus de ſel tartareux & moins de parties ſpiritueuſes. On a même trouvé l'uſage du vinaigre ou de l'oxicrat avantageux dans les pays fort chauds. (a) Dans quelques endroits on n'a pour boiſſon ordinaire que du petit lait aigri. Il y a des Païſans qui font une eſpéce de Cidre avec les cormes & d'autres fruits fort acerbes, & par conſéquent fort chargés de ſel eſſentiel du genre de l'acide. Toutes ces boiſſons prouvent aſſez combien les ſubſtances fermentées, vineuſes ou acides, ſont avantageuſes pour donner aſſez de durée aux humeurs dans les cas où l'action exceſſive des vaiſſeaux les détruiroit trop promptement.

INFECTION DES SUBSTANCES FERMENTE'ES.

Il ne faut pas penſer de même des matieres devenues rances par la fermentation; car la partie graſſe ou huileuſe de ces matieres qui domine ſur les ſels acides, & qui empêche que la fermentation ne puiſſe développer ces ſels, rend ces matieres fort ſuſceptibles de pourriture : ainſi on doit remarquer que les mauvais effets de ces matieres dépendent plus de la pourriture qui ſurvient, que de la dépravation qui leur eſt arrivée d'abord par la fermentation; d'où il s'enſuit qu'en général la mauvaiſe qualité des cauſes humorales qui dépend de la dépravation cauſée par la ſeule fermentation, ne peut pas ſubſiſter long-tems dans nos vaiſſeaux.

Les matieres devenues rances par la fermentation, ne peuvent être que vicieuſes.

On ſera peut-être ſurpris que nous entrions dans un détail auſſi général; mais plus on cherchera à s'inſtruire ſur la théorie & ſur la pratique de notre art, plus on ſentira l'utilité de toutes ces connoiſſances, pour aider directement ou indirectement à l'intelligence de pluſieurs points de Doctrine qui concernent la Chirurgie, & ſurtout pour éclaicir les ſujets que nous nous ſommes propoſé de traiter.

(b) Ruth. cap. 1. verſ. 14.

CAUSES PRINCIPALES DES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

§. II. *Les principales causes des mouvemens spontanées, qui dépravent nos humeurs.*

Ces causes peuvent se réduire à quatre : sçavoir, le repos, l'humidité, l'accès de l'air, & la chaleur. La premiere de ces causes, comme on le comprend assez, n'est qu'une cause conditionelle ; l'humidité & l'accès de l'air ne paroissent être que des causes instrumentales que la chaleur met en action.

Repos qui contribue aux mouvemens spontanées.

Je crois que chacun sçait assez par sa propre expérience combien le croupissement facilite la pourriture de nos humeurs ; cependant on s'est apperçu aussi que plus nos humeurs sont agitées par le jeu de nos artéres, plus elles deviennent susceptibles de pourriture : nous avons vû d'ailleurs que l'infection putride porte quelquefois la contagion dans nos humeurs à un tel dégré, qu'elle y cause une dissolution fort remarquable, quoique nos artéres les tiennent dans une agitation continuelle. Ces circonstances semblent prouver que le mouvement, du moins le mouvement des vaisseaux, n'est guéres moins favorable à la pourriture que le repos ou le croupissement. Mais on a remarqué que ce mouvement ne dispose à une putréfaction parfaite que jusqu'à un certain dégré, & que pour achever ce que le jeu des artéres a commencé, dans le cas même d'infection putride, le repos est absolument nécessaire ; sans cette condition la pourriture resteroit imparfaite, elle ne seroit souvent presque pas même remarquable. Le repos est de même une condition nécessaire pour la fermentation, sur-tout pour la fermentation vineuse ; il n'y a que la fermentation acéteuse qui est souvent aidée par l'agitation des sucs qu'elle aigrit. Cette agitation ne s'oppose pas non plus toujours à la fermentation qui rend les sucs gras rances, mais le repos lui est beaucoup plus favorable.

Humidité néceſſaire dans les mouvemens ſpontanées.

L'eau eſt l'inſtrument qui agit immédiatement ſur les mixtes qui fermentent ou qui ſe corrompent; elle ſe gliſſe avec plus de force qu'à l'ordinaire entre les molecules de ces mixtes, elle les décompoſent plus ou moins, ſelon le dégré de chaleur qui les fait agir, & ſelon les diſpoſitions qu'elle trouve dans les ſubſtances ſur leſquelles elle agit: ſans elle les autres cauſes ne peuvent exciter aucun mouvement ſpontanée. Qu'on prenne le ſuc le plus ſuſceptible de l'un ou de l'autre de ces mouvemens, qu'on en faſſe évaporer toute l'humidité, la fermentation ni la putréfaction ne pourront s'en emparer; c'eſt pour cette raiſon que nos humeurs endurcies, quoiqu'arrêtées ou en repos, & nos ſolides deſſéchés ne tombent pas en pourriture; qu'une gangrene ſéche peut durer des années entieres, ſans que la partie gangrénée tombe en diſſolution.

HUMIDITE' NE'CESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Mais indépendemment de cette humidité qui doit ſe trouver dans le mixte, pour le rendre ſuſceptible de mouvemens ſpontanées, il faut encore une humidité extérieure répandue dans l'air pour exciter ces mouvemens. Nous ſerons obligés de parler dans la ſuite de cette humidité extérieure; ainſi il n'eſt pas néceſſaire de nous y arrêter préſentement.

La pourriture exige une humidité intérieure & extérieure.

Il paroît que les ſels ſont par rapport à la pourriture, ce que le ſoulphre ou les huiles ſont par rapport à l'embraſement; car, de même que les mixtes ne peuvent s'embraſer que parce qu'ils contiennent des huiles, les corps ne paroiſſent ſuſceptibles de pourriture auſſi que par les ſels qui entrent dans leur compoſition. Ce point de Phyſique eſt difficile à comprendre, lorſqu'on fait attention qu'on peut par le moyen des ſels préſerver de la pourriture les corps les plus corruptibles; comment donc cette derniere propriété des ſels peut-elle s'accorder avec celle de ces mêmes ſels, qui paroît rendre ces corps corruptibles? D'ailleurs la plûpart des corps privés de ſels ne ſont-ils pas ſuſceptibles de deſtruction? Il faut diſtinguer; les corps privés de ſels ne ſont pas indiſſolubles,

C'eſt par les ſels qui ſe trouvent dans les mixtes, que ces mixtes ſont ſuſceptibles de pourriture.

HUMIDITE' NE'CESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

mais rigoureusement parlant, ils n'en sont pas moins incorruptibles, je veux dire, qu'ils ne sont point susceptibles de pourriture proprement dite; & ceux qui sont corruptibles cessent de l'être quand on les dépouille entiérement de leurs sels: c'est ainsi que les peaux des animaux qui sont sujettes à se corrompre, sur-tout quand elles sont exposées à l'humidité, servent à former des cuirs qui ne sont plus de même sujets à la pourriture. Cette propriété des sels par laquelle les corps sont corruptibles, vient de la puissance qu'a l'eau de les dégarnir de leur terre, & peut-être de séparer différentes particules salines dont plusieurs croyent que la plûpart de ces sels sont composés; ainsi plus leurs différentes parties sont fortement unies, plus ils résistent à la corruption: tels sont les sels acides, ou qui deviennent acides par le feu ou par la fermentation. Les sels sont au contraire fort corruptibles, & rendent très-corruptibles aussi les mixtes ausquels ils appartiennent, lorsqu'ils se décomposent facilement, c'est-à-dire lorsqu'ils sont fort disposés à dégénerer en alcali volatils. Cependant quelque forte que soit l'union des principes qui composent les sels naturels des mixtes, il y en a peu, ou peut-être n'y en a-t'il point, où elle résiste parfaitement à l'eau, (a) & par conséquent nous n'en connoissons point qui soient absolument incorruptibles; mais il faut une quantité si prodigieuse d'eau pour détruire une très-petite quantité de sel, lorsque les principes de ce sel sont fortement unis, qu'il est impossible qu'il s'en trouve assez dans un mixte pour les détruire totalement & en peu de tems. C'est sans doute en partie pour cette raison que les corps vivans dont les sucs, & par conséquent les sels de ces sucs sont continuellement renouvellés, ne se

(a) Le sel marin, qui est un de ceux qui paroissent résister le plus à la pourriture, se décompose si on le dissoud à diverses reprises dans une grande quantité d'eau; il quitte à chaque dissolution une partie de la terre qui le compose, son principe salin s'évapore insensiblement, & enfin il se trouve entiérement détruit. On sçait aussi que tous les sels naturels des mixtes corruptibles, de quelque nature que soient ces sels, se décomposent, ou du moins dégenerent tous entiérement de leur état naturel en s'alcalisant dans la pourriture de ces mixtes.

corrompent pas, quoique dans la plûpart de ces corps le sel y soit en très-petite quantité à proportion de l'eau; (a) qu'au contraire il se corrompent facilement, lorsqu'ils sont privés de vie, & que leurs sucs croupissent & cessent d'être renouvellés. Mais on peut alors les préserver de la pourriture en y ajoutant une si grande quantité de sel, qu'elle surpasse de beaucoup la force dissolvante de la partie aqueuse de ces sucs; c'est pourquoi nous nous servons si efficacement des sels, dont les principes, particuliérement le principe terreux, sont fortement unis; tels sont les sels acides & les sels neutres, comme le sel marin, le sel nitre, le sel armoniac, l'alun, &c. pour nous opposer dans les gangrenes au progrès de la pourriture.

HUMIDITE' NE'CESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Pourquoi les sels s'opposent à la pourriture.

Lorsque les sucs d'un mixte sont fournis de beaucoup de sel essentiel fort disposé à dégénerer en sel acide, ou d'un acide enveloppé de parties huileuses, la partie aqueuse ne suffit pas lors même que ces sucs croupissent, excepté dans certains cas, pour détruire ces sels; c'est la fermentation & non la pourriture qui s'empare de ces mêmes sucs. Par ce mouvement l'eau décompose leur sel essentiel disposé à devenir acide, & le rend effectivement acide; & si ce sel est un acide enveloppé d'huile, elle le développe en partie, & le rend fort remarquable par la saveur rance que prennent les huiles grossieres qui fermentent, ou par la saveur vive que prennent les huiles que la fermentation peut volatiliser.

C'est aussi par les sels que les mixtes sont susceptibles de fermentation.

Air nécessaire dans les mouvemens spontanées.

L'air est l'instrument ordinaire du feu ou de la chaleur;

(a) On ne doute pas que dans les animaux les sels ne tendent à s'alcaliser, & ne soient continuellement renouvellés; que ceux qui sont sans cesse entraînés par les urines, par les sueurs, &c. ne soient refournis à mesure par les alimens; mais les expériences de M. Hales nous ont appris que ce renouvellement se fait encore beaucoup plus promptement dans les végétaux; & M. Miller (dans son Dictionnaire des Jardiniers) a remarqué des cas où la séve s'accumule trop dans les jeunes pousses des plantes, & les font pourrir: ainsi il est nécessaire dans les plantes mêmes, que les sucs & les sels des sucs, soient en mouvement & souvent renouvellés.

AIR NE'CESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

c'eſt preſque toujours par ſon entremiſe que le feu, cet agent primitif, agit ſur les corps, ſoit qu'il faſſe intervenir l'air extérieur qui environne ces corps, ſoit qu'il mette en action celui qui eſt renfermé dans l'intérieur de ces mêmes corps, ſoit enfin qu'il faſſe concourir l'un & l'autre à un même effet. Mais l'air a un uſage différent dans les mouvemens ſpontanées, de celui qu'il a dans l'embraſement & dans les autres effets du feu : dans ce dernier cas, le feu employe immédiatement l'air ſur les corps; c'eſt par l'air ſeul qu'il ébranle, qu'il détache, qu'il agite les parties de ces corps, au lieu que dans les mouvemens ſpontanées, ce ſont, comme nous l'avons dit, les parties aqueuſes qui pénétrent entre les parties des corps, qui les déſuniſſent, qui ouvrent à l'air empriſonné dans ces corps des paſſages pour s'échapper; mais c'eſt l'air, devenu libre, que la chaleur agite, qui à ſon tour, comme nous le prouverons dans la ſuite, cauſe une agitation générale dans les molecules qui forment la partie fluide de ces corps ſuſceptibles de mouvemens ſpontanées; ainſi la force des parties aqueuſes qui pénétrent dans la texture des molecules, dépend des chocs continuels occaſionnés par cette agitation; c'eſt pour cette raiſon que l'air le plus pourriſſant eſt celui qui eſt en même-tems le plus chaud & le plus humide.

L'air chaud & humide eſt le plus pourriſſant.

Ces mauvaiſes diſpoſitions de l'air n'étoient pas inconnues aux Anciens; l'expérience leur avoit appris en effet qu'un vent chaud & pluvieux, tel que dans les tems de tonnere, étoit fort contraire aux playes où la pourriture eſt à craindre (a). » Il n'y a ſi petits Chirurgiens, dit Paré, qui ne » ſçache que l'air chaud & humide fait dégénerer facile- » ment les playes en gangrene & en pourriture. Quant à » l'expérience, dit-il, j'en fournirai une bien familiere, qui

(a) C'eſt ce que nous ont voulu dire nos anciens Maîtres par ce diſtique gaulois :

Quand Auſter vente, la partie
Qui eſt navrée, eſt tôt pourrie.

eſt

» est que quand le vent du midi soufle, les viandes pourrissent en moins de deux heures, si fraiches qu'elles soient. «

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANÉES.

Sans l'accès de l'air extérieur, les mouvemens spontanées ne peuvent que fort difficilement & fort imparfaitement s'emparer d'un corps; de-là vient que les Anciens ont été obligés de distinguer de deux sortes de putréfaction, l'une parfaite & l'autre imparfaite.

Deux sortes de putréfaction, l'une parfaite & l'autre imparfaite.

Ils donnent pour exemple de la putréfaction imparfaite, cette disposition putride ou ce commencement de putréfaction, dont les humeurs contenues dans les vaisseaux sont quelquefois atteintes; car ils avoient remarqué que nos humeurs renfermées dans leurs vaisseaux, où elles sont privées de l'accès de l'air extérieur, ne sont sujettes qu'à une putréfaction sourde, à une putréfaction qui ne se manifeste point par la puanteur, comme fait la pourriture qui s'empare d'un corps en plein air. Ce défaut de puanteur prouve que cette putréfaction imparfaite ne cause point de dispersion sensible, & qu'elle est peu capable d'infecter & de s'étendre par la contagion. Un enfant qui reste longtems mort dans le ventre de sa mere, est atteint de cette putréfaction imparfaite, au point que ses chairs perdent presque entiérement leur consistance; néanmoins tant qu'il n'est point exposé à l'air il ne devient point fœtide, il n'endommage pas la partie qui le renferme, il n'est point nuisible (du moins ordinairement) à la santé de la mere. On a vû aussi des enfans dont l'arriere-faix étoit presque partout fort atteint de cette pourriture, (*a*) ou qui étoient accompagnés (*b*) dans la matrice de moles prêtes à tomber en dissolution par ce même genre de putréfaction, naître vivans, & sans qu'ils parussent avoir été incommodés par la présence des corps corrompus.

La putréfaction n'est qu'imparfaite, tant que le corps qui se corrompt n'est pas exposé à l'action d'un air extérieur.

Les faits semblent néanmoins se contredire sur ce sujet; car l'urine retenue dans la vessie s'y corrompt avec beaucoup de puanteur & de malignité. Le pus renfermé dans

Les substances susceptibles de mouvemens spontanées, n'en sont pas toujours préservées, quoique privées de l'accès de l'air extérieur.

(*a*) Buchner. Miscell. Physico-medic. pag. 64.
(*b*) Schenkius, lib. 1. obs. 3.

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

un abcès caché intérieurement, contracte une grande puanteur, & une malignité qui est si funeste aux malades, que quelquefois elle les fait périr inopinément. Le sang extravasé dans quelque capacité se dissout, se pourrit promptement, & fait pourrir les parties sur lesquelles il est placé, & celles qui l'avoisinent. Il y a cependant des cas où le sang extravasé reste comme dans son état naturel. M. de la Motte (a) a vû une Dame à Caën qui avoit au-dessus du coude une tumeur grosse & longue comme deux œufs de poules placés bout à bout; cette tumeur avoit été causée par une roue de carosse : ce Chirurgien jugea facilement par la cause, & par la consistence molle de cette tumeur, qu'elle étoit formée par du sang extravasé; elle ne fut ouverte qu'au bout de quinze jours, le sang avoit conservé sa fluidité & sa couleur ordinaire, & il se coagula après sa sortie, comme s'il venoit d'être tiré d'une veine : à la vérité ces cas ne sont pas communs; car dans ces sortes d'extravasions le sang se coagule ordinairement; il est vrai qu'il ne contracte pas de puanteur, & ne cause pas, du moins promptement, la mort des parties qui le renferment, mais il devient presque noir, ou prend du moins une couleur plus foncée & plus obscure que dans l'état naturel, sa consistance devient aussi fort compacte & fort glutineuse; mais enfin il se dissout, sa couleur s'affoiblit, & reste cependant terne & obscure.

Les effets de la putréfaction imparfaite, ou qui arrive sans l'accès de l'air extérieur se bornent ordinairement à la malignité.

La malignité du sang extravasé se borne souvent à une simple irritation, & encore cette irritation ne se fait-elle appercevoir que longtems après l'épanchement. Le même Auteur que nous venons de citer (b) dit que les parties naturelles d'une femme furent tellement maltraitées dans un accouchement, que l'entrée du vagin se ferma exactement par l'adhérence de ses parois; il survint trois mois après l'accouchement des douleurs dans ces parties, accompagnées de convulsions considérables; M. de la Motte ayant découvert cette adhérence, ne douta pas que les accidens

(a) Obs. 99.
(b) Obs. 337.

de cette femme ne fussent causés par les régles retenues dans le vagin ; il leur ouvrit un passage, par lequel il sortit beaucoup de sang noir & épais, qui n'avoit aucune mauvaise odeur, qui par conséquent n'avoit encore contracté aucun des caracteres de putréfaction parfaite, quoiqu'il eût, selon toute apparence, déja séjourné long-tems dans cette partie ; car il n'est pas douteux qu'il n'ait commencé à s'y amasser dès les premiers tems que les régles auroient dû paroître. Cependant il paroît par une observation rapportée dans les Ephemérides d'Allemagne (*a*) que le sang dans ces circonstances n'est pas entierement à l'abri de ce dernier genre de putréfaction. Du sang, comme dans le cas précédent, s'étoit arrêté dans le vagin d'une fille de dix-huit ans ; il formoit une tumeur considérable à l'entrée du vagin & au ventre ; on lui ouvrit une issue, il sortit en grande quantité, il étoit fort livide, & avoit contracté quelque puanteur, mais très-peu. Benivenius (*b*) fournit une histoire semblable, mais il ne dit point que le sang eût contracté aucune mauvaise odeur, il rapporte seulement que la malade avoit de grandes douleurs tous les mois, que l'ayant visitée, il découvrit une membrane qui fermoit l'entrée du vagin, & qu'après avoir percé cette membrane, il sortit une matiere noire, en si grande quantité & avec telle force, qu'elle éteignit un flambeau qu'un serviteur tenoit pour éclairer pendant l'opération. Merch'ren (*c*) qui a vû le même cas, dit que le sang qui sortit étoit *en quelque maniere puant*, & avoit la couleur & la consistance de foye écrasé. Cette maniere de s'exprimer sur la mauvaise odeur de ce sang, marque assez que la puanteur de ce sang n'étoit pas encore parvenue à un dégré bien remarquable. Aquapendente (*d*) a remarqué en pareille maladie une puanteur plus décidée. Une fille commença à être indisposée dès l'âge de 13 ans ; sa maladie devint de plus en plus considérable, elle tomba dans une

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANÉS.

(*a*) Dec. 2. an. 3. obs. 151.
(*b*) Bonet, obs. de Chir. Cent. II. 90.
(*c*) Lett. à Vanhorne.
(*d*) Or. de Chir. chap. 82.

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANÉS.

fiévre lente avec un grand dégoût, une insomnie, & des rêveries; elle maigrit beaucoup, & sentoit de grandes douleurs dans la région de la matrice & des lombes; ces accidens augmentoient considérablement tous les mois pendant quelques jours, il lui vint à l'entrée du vagin une tumeur dure & douloureuse: Aquapendente ouvrit cette tumeur, il en sortit un sang grossier, gluant, verdâtre & fœtide; ce sang commençoit donc d'être atteint d'une putréfaction parfaite; cependant on doit présumer, par la consistance épaisse que le sang avoit conservée, que cette putréfaction n'étoit encore que très-peu avancée.

Le sang exactement enfermé, & privé d'air extérieur, ne se corrompt pas.

On a fait d'ailleurs diverses expériences, qui prouvent sûrement que le sang qui n'est point exposé à l'action de l'air, n'est pas exposé non plus à une pourriture parfaite. Boyle en a mis dans la machine du vuide, où il s'est conservé pendant plusieurs mois sans aucune atteinte de putréfaction. On a lié une grosse artére en deux endroits, & le sang qui s'est trouvé enfermé entre ces deux ligatures a été de même préservé d'altération. On a aussi empli de sang une bouteille qu'on a bien fermée, & il ne s'y est point corrompu.

Pourquoi les substances qui ne sont point exposées à l'accès de l'air extérieur se corrompent, & quelquefois ne se corrompent pas.

Tous ces différens genres d'observations nous prouvent donc que quelquefois nos liquides se corrompent parfaitement sans l'accès de l'air extérieur, & que quelquefois ils ne peuvent être atteints, ou du moins que très-difficilement & très-lentement de putréfaction parfaite; mais ces faits peuvent se concilier par d'autres expériences. Papin (a) & plusieurs autres Physiciens ont remarqué qu'au défaut de l'accès de l'air extérieur, l'air qui se trouve enfermé avec des substances corruptibles, ou avec des substances susceptibles de fermentation, & qui les environne dans le lieu où elles sont enfermées, pouvoit exciter dans ces substances les mouvemens spontanées ausquels elles sont disposées; & ils ont observé encore que si on retire tout l'air du vase où ces matieres sont renfermées, elles en fournissent elles-mêmes peu à peu assez pour exci-

(a) La maniere d'amolir les os, seconde sect. de la machine du vuide.

ter ces mêmes mouvemens; mais que si on retire cet air à mesure qu'il s'échape de ces substances, elles cessent d'en fournir, & alors elles se conservent facilement sans aucune altération, tant que l'accès de l'air extérieur leur est interdit.

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

On voit par ces expériences qu'il faut que les substances susceptibles de mouvemens spontanées ne se trouvent environnées d'aucun air, pour être préservées de ces mouvemens; ainsi un suc ou une humeur qui croupit dans une cavité qu'elle ne remplit pas entierement, & où l'air peut se trouver enfermé avec elle, n'y est point à l'abri du mouvement dont elle sera susceptible : on ne doit donc pas être surpris que l'urine retenue dans la vessie, que le sang épanché dans le ventre ou dans la poitrine, &c. acquiérent en peu de tems le caractere d'une putréfaction parfaite, & que du sang retenu dans un lieu qu'il remplit entierement, & où il n'est environné d'aucun air, puisse y séjourner long-tems sans tomber en dissolution & sans contracter de puanteur.

Elles ne se corrompent point quand il n'y a point d'air dans le lieu même où elles sont enfermées.

Mais comme les chairs dans lesquelles ce sang s'est extravasé peuvent être plus ou moins susceptibles d'extension, une partie de l'air distribué dans ce sang peut se débarasser peu à peu, & forcer plus ou moins promptement ces chairs à lui fournir une espace, où il se rassemble avec le liquide qui l'a fourni; ainsi par le moyen de cet air rassemblé & retenu, le sang extravasé peut enfin être atteint d'une putréfaction parfaite; mais plus ou moins promptement, selon que les chairs fournissent plus ou moins facilement une place à l'air que ce sang peut fournir. Il faut penser de même du pus enfermé dans un abcès, ou de quelqu'autre liquide susceptible de mouvemens spontanées, & extravasé entre des parties qui peuvent être écartées par l'air qui est distribué dans ce liquide, & qui tend à se dégager.

Si un corps, même le plus susceptible de pourriture parfaite, est enfermé exactement dans un lieu qui ne permet point du tout à l'air intérieur de se rassembler, ce corps n'y sera presque jamais atteint de ce genre de pour-

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

riture. La putréfaction imparfaite le détruira enfin, mais sans le faire passer par cette espece de dissolution qui produit ces vapeurs putrides & fœtides, par lesquelles la putréfaction parfaite est plus capable d'infection & de contagion. La destruction des cadavres enterrés, peut donner une idée de cette putréfaction imparfaite arrivée à son plus haut dégré : nous en avons encore un exemple plus remarquable dans la pourriture qui s'empare du corps des enfans morts dans la matrice, & qui les détruit quelquefois de maniere qu'il n'en reste presque que les os. Tout le désordre que produit la malignité de cette dissolution putride se réduit ordinairement à une inflammation dans quelqu'endroit de la matrice où elle est suivie d'abcès qui ouvrent tantôt par le rectum, tantôt par le nombril, quelquefois par les aines, d'autres fois ailleurs, une issue à des os décharnés & détachés les uns des autres, qui sortent successivement par l'ouverture de ces abcès (a).

C'est toujours par l'air extérieur, libre ou renfermé que la putréfaction s'accomplit.

Ainsi tous les faits que nous avons rapportés sur les deux genres de corruption dont les corps sont susceptibles, concourent à prouver la nécessité du contact immédiat d'un air extérieur au corps qui se corrompt, pour que ce corps puisse être exposé à une putréfaction parfaite; d'où il s'ensuit que non-seulement ce genre de putréfaction ne peut s'emparer de nos humeurs tant qu'elles sont renfermées dans leurs vaisseaux où elles sont agitées, & où elles ne sont point exposées à l'accès de l'air; mais encore, comme nous l'avons remarqué, que celles qui sont extravasées dans un lieu qui les renferme étroitement, sans qu'aucun air puisse s'y rassembler, sont à l'abri aussi de ce même genre de pourriture.

La puanteur distingue la putréfaction parfaite de la putréfaction imparfaite.

C'est sur-tout par la puanteur qu'on distingue la putré-

(a) Ephem. Dec. 2. an. 7. obs. 237. Ibid. Dec. 3. an. 4. obs. 87. Ibid. cent. 6. obs. 12. Acta erud. Leips. 1723. Camer. mem. cent. 20. part. 55. Monichen obs. med. Chir. 12. Blegny Zodiac. 1679. Trans. Philos. an. 1697. n°. 227. art. 1. Ibid. n°. 229. Ibid. 1698. 243. art. 8. Ibid. 1701. n°. 275. art. 7. Ibid. 1705. n°. 302. art. 5. Ibid. 1724. n°. 385. art. 7. Ibid. 1730. n°. 426. art. 1. Acad. R. des Scienc. 1702. pag. 234. &c.

faction parfaite de la putréfaction imparfaite ; c'est cette puanteur qui marque qu'un corps atteint de pourriture infecte l'air d'exhalaisons malfaisantes, & qui nous avertit par conséquent du danger qu'il y a de rester dans le voisinage du corps qui fournit ces vapeurs. A la vérité ce danger suppose que du moins on séjourne un peu dans le lieu qui est infecté, car nous sçavons qu'on peut rester quelque tems auprès d'un corps que la putréfaction a rendu fort fœtide, sans qu'on se ressente des mauvais effets que cette putréfaction peut causer.

Air necessaire pour les mouvemens spontane'es.

Cette circonstance me paroît favoriser beaucoup l'opinion de ceux qui pensent que ce n'est pas par la respiration, mais par la déglutition, que les vapeurs malignes dont l'air est rempli pénétrent dans nos vaisseaux ; car quelle apparence y a-t'il qu'on pût respirer pendant un tems un peu considérable beaucoup d'air chargé de ces vapeurs, sans que nos humeurs en fussent infectées ? au lieu que si ce n'est que par la voye des alimens & du chyle que cet air infecté peut passer dans le sang, cette voye ne lui est pas toujours ouverte, il n'y est guéres introduit que quand nous mangeons, ou lorsque nous avalons notre salive après le repas pour aider à la digestion, (a) & il n'est pas étonnant, selon ce sentiment, qu'on puisse rester pendant quelque tems dans un mauvais air sans en être incommodé, sur-tout lorsqu'on est à jeun, ou lorsqu'il se trouve dans l'estomac des matieres acides ou d'autres substances opposées à la pourriture.

Il est plus vraisemblable que c'est par la déglutition que par la respiration que l'air infecte nos humeurs.

La puanteur n'est pas toujours assez remarquable, pour avertir du danger ceux qui habitent un air, qui, quoique peu chargé de vapeurs corrompues fœtides, peut néanmoins avec le tems porter assez de ces vapeurs dans les vaisseaux pour y causer de fâcheux effets. M. Fillon Chirurgien de Rochefort dit, que dans un voyage

L'air infecté de substances putrides peut infecter nos humeurs, sans que la puanteur nous avertisse du danger.

(a) Car c'est sur-tout après le repas que nous avalons notre salive ; nous la rejettons presque toute lorsque l'estomac est vuide, c'est pourquoi plusieurs Praticiens ont remarqué qu'il y avoit moins de danger à visiter les pestiférés à jeun qu'après avoir mangé.

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

sur Mer, lui & tous ceux du vaisseau descendirent dans une Isle si remplie de bœufs sauvages, qu'ils furent obligés d'en tuer une grande quantité pour en être moins incommodés. Ce procédé leur réussit mal, car ces bêtes mortes infectérent bien-tôt l'air, & à peine ces nouveaux habitans se furent-ils apperçus d'une odeur douçâtre, que la peste commença à se déclarer & à les obliger d'abandonner au plûtôt cette Isle. On voit donc par cet exemple que ceux qui habitent un air chargé de vapeurs putrides, peuvent être exposés aux funestes effets de cette infection avant qu'elle se manifeste par une puanteur bien sensible.

Fermentations parfaites & imparfaites suivant que l'air concourt plus ou moins à ce genre de mouvemens spontanées.

L'action de l'air extérieur n'est pas moins nécessaire dans la fermentation que dans la putréfaction ; quand cette cause manque, les sucs susceptibles de fermentation ne peuvent fermenter par le seul concours des autres causes que fort imparfaitement; ainsi la fermentation, comme la putréfaction, peut par la même raison être distinguée en fermentation parfaite & en fermentation imparfaite. Cette fermentation imparfaite se remarque facilement dans ce progrès de maturité dont les fruits cueillis sont susceptibles; car cette maturité, qui ne peut augmenter alors que par un mouvement spontanée dans les sucs de ces fruits, est certainement une espéce de fermentation sourde, puisque plus cette maturité a fait de progrès, plus les sucs de ces fruits sont susceptibles d'une fermentation vineuse parfaite, & plus ils sont disposés à fermenter promptement lorsqu'ils sont exposés à l'air. C'est encore par une espéce de fermentation imparfaite que le suc d'une plante enfermé exactement dans un vase où l'air ne peut avoir d'accès, se débarasse de son sel essentiel, & le dépose, comme les sucs qui fermentent à l'air déposent leur sel tartareux, avec cette différence que le premier sel qui est déposé sans le secours de l'air, est bien plus dissoluble que celui qui est déposé par les sucs que l'air a fait fermenter parfaitement : du moins est-il certain que le sel essentiel que nous tirons des plantes sans

le

le secours de la fermentation, est beaucoup plus dissoluble que celui que déposent les liqueurs vineuses lorsqu'elles fermentent. Le vin qu'on appelle *enragé*, & qui se fait en enfermant exactement le suc du raisin, aussi-tôt qu'il est exprimé, dans un tonneau environné de cerceaux de fer, est encore le produit d'une fermentation imparfaite.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Apparemment que toutes les conditions nécessaires pour procurer cette espéce de fermentation ne se rencontrent pas chez nous; car nous n'appercevons dans nos humeurs aucune trace d'une telle fermentation, sur-tout dans celles qui circulent & qui sont soumises à l'action des vaisseaux; car cette action, comme nous l'avons déja dit, les dispose à la putréfaction, & par conséquent les rend de plus en plus incapables de fermentation. On peut cependant penser différemment de certains sucs, particulierement des matieres grasses épaissies qui croupissent, & qui alors peuvent être susceptibles d'une fermentation lente & obscure, comme celle qui arrive aux graisses surannées : ces matieres souffrent en effet dans certaines congestions des changemens difficiles à déterminer : tel est, par exemple, celui qui arrive quelquefois aux graisses épaissies dans des congestions scrophuleuses, & qui donne en quelque sorte à ces graisses la consistence & la forme de lard (a). On peut présumer que cet état est la suite d'une fermentation sourde qui peut rendre ces graisses rances, & d'un fort mauvais caractere.

De la chaleur nécessaire pour causer les mouvemens spontanées qui dépravent nos humeurs.

La chaleur est la premiere cause de tous les mouvemens qui s'opérent dans les mixtes: l'eau & l'air, comme nous l'avons dit, ne sont que des instrumens qu'elle met en action dans les mouvemens spontanées; c'est par la chaleur qui réside dans l'air, qui environne les corps susceptibles de fermentation ou de putréfaction, que ces mouvemens peuvent s'emparer parfaitement de ces corps,

(a) Plater. Obs. Liv. 3. pag. 693.

& c'eſt par la chaleur qui agit continuellement dans l'intérieur de ces corps, que ces mouvemens, du moins une pourriture imparfaite, ou une fermentation imparfaite, peuvent ſe ſaiſir de ces mêmes corps.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

La chaleur excite les mouvemens ſpontanées parfaits par le concours de l'air extérieur & de l'air intérieur.

Nous avons remarqué qu'il eſt néceſſaire que les corps ſoient environnés d'air pour être entierement livrés à la pourriture ou à la fermentation, & que c'eſt par cet air même que la chaleur peut cauſer les mouvemens ſpontanées parfaits; c'eſt cet air extérieur, plus ou moins chaud, qui excite plus ou moins promptement ces mouvemens; leur production dépend immédiatement de cette cauſe inſtrumentale miſe en action par la chaleur; mais il faut en même tems que cette chaleur mette auſſi en mouvement l'air, qui eſt diſperſé & renfermé dans l'interieur du mixte; car ce n'eſt que par l'action & la réaction de l'air intérieur & de l'air extérieur qui ſe correſpondent, que ces mouvemens ſpontanées peuvent s'accomplir.

La chaleur paroît agir ſeule dans les mouvemens ſpontanées imparfaits.

Il ſemble au contraire que les mouvemens ſpontanées imparfaits ne s'exécutent que par la ſeule chaleur; car, outre que l'air extérieur, comme nous l'avons remarqué, n'y contribue point, celui qui eſt diſtribué dans l'intérieur des corps n'agit point, ou du moins ſon action eſt-elle alors fort peu remarquable; c'eſt un fait aiſé à prouver: tout le monde ſçait que quand la putréfaction parfaite s'empare d'un cadavre, elle y excite d'abord, par le déplacement de l'air intérieur, une eſpéce d'emphyſéme général ou d'enflure venteuſe qu'on n'apperçoit jamais dans la putréfaction imparfaite; les enfans, par exemple, qui meurent dans le ſein de leur mere, & qui y ſont atteints de cette derniere eſpéce de putréfaction, ne ſont point ſujets à cet emphyſéme général, dont on vient de parler, au contraire leur peau ſe flétrit toujours beaucoup; il paroît donc que du moins la plus grande partie de l'air empriſonné dans l'intérieur du mixte ne ſe déplace point, que cet air reſte immobile, condenſé & ſans action dans la putréfaction imparfaite; c'eſt pour-

quoi je pense que l'air intérieur ne contribue point non plus à ce genre de putréfaction, ou que s'il y contribue, ce n'est que fort foiblement; ainsi c'est à la chaleur seulement qu'on doit attribuer cette pourriture.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Remarque sur les digestions venteuses.

Qu'on nous permette de faire à cette occasion une petite remarque sur la digestion; c'est qu'il semble évident que la dissolution des alimens dans l'estomac ne doit pas étendre son effet jusqu'à remuer & dégager l'air que ces alimens renferment dans leur substance; car il est à présumer que ce dégagement est toujours l'effet des mouvemens spontanées parfaits: ainsi plus la digestion produit d'air, plus ces mouvemens y ont part, & plus ils dépravent les alimens. Il paroît en effet que les vents qui abondent dans les premieres voies, naissent de digestions qui se font difficilement & lentement: or, plus les digestions se font lentement, plus les alimens séjournent ou croupissent dans l'estomac, & plus ils sont par conséquent exposés aux mouvemens spontanées parfaits, ce qui doit faire croire que ces vents sont véritablement produits par ces mouvemens; mais ces digestions venteuses n'ont pas ordinairement de suites assez fâcheuses pour les attribuer à la pourriture, & il y a presque toujours d'autres signes qui obligent de les rapporter à la fermentation.

Différence entre la chaleur naturelle & la chaleur étrangere.

Les mouvemens spontanées parfaits, sur-tout la putréfaction, causent après avoir été excités, comme nous venons de le dire, par la chaleur extérieure, une chaleur extraordinaire dans le mixte dont ils se sont emparés; ainsi lorsque ces mouvemens excitent chez nous une pareille chaleur, nous ne devons pas la confondre avec celle que le jeu des artéres produit dans la masse du sang, & qui est distribuée par tout le corps. Les Anciens s'étoient fort appliqués à démêler dans tous les cas ces deux sortes de chaleur, & ils distinguoient l'une par le nom de chaleur naturelle, & l'autre par celui de chaleur étrangere. Ils ont observé avec beaucoup d'exactitude les effets que l'une & l'autre produisent conjointement dans certains cas; & ils ont presque tous regardé ces effets comme des

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

espéces de coctions que ces deux chaleurs produisoient dans les matieres sur lesquelles elles agissoient. Par exemple, ils ont mis au rang de ces coctions la digestion des alimens dans l'estomac, la formation de la matiere dans les abcès, &c. Ces grands Hommes ont d'ailleurs remarqué que ces coctions se font toujours avantageusement, lorsque la chaleur naturelle y domine sur la chaleur étrangere, & qu'elles ne forment au contraire que des sucs vicieux, lorsque la chaleur étrangere l'emporte sur la chaleur naturelle.

La doctrine des Anciens sur les effets de la chaleur dans le corps, est plus exacte que celle des Modernes.

Quoique cette doctrine paroisse peu lumineuse, elle n'en est pas moins exacte ni moins vraie; la voye que les Anciens ont suivie ne pouvoit pas les conduire plus avant dans la connoissance de ces causes. Bornés uniquement à l'observation, ils n'ont point entrepris de pénétrer, par le secours de la physique expérimentale, jusqu'au principe de ces causes; ils se sont contentés de les sentir & de les distinguer, pour ainsi dire, sans les connoître; les expériences de Physique leur paroissoient étrangeres à la Médecine & à la Chirurgie, & sans les Corps Académiques qui se sont formés depuis environ un siécle & qui se sont appliqués à ces expériences, leur usage nous seroit sans doute encore inconnu aujourd'hui; il ne nous convenoit pas de nous y attacher nous-mêmes; c'est un travail immense qui ne doit occuper que ceux qui n'ont pour objet que l'étude de la nature. Ainsi la Physique expérimentale qui peut se joindre à l'observation pour éclairer nos recherches, est un secours que les Physiciens doivent nous prêter, & on ne peut pas reprocher à nos premiers Maîtres de l'avoir négligé; nous leur devons des louanges au contraire d'avoir sçu y suppléer, comme ils ont fait, par leur application à observer scrupuleusement toutes les démarches de la nature dans les maladies. La physique expérimentale à la vérité nous découvre en quelque sorte les ressorts cachés qui opérent intérieurement les effets qui se manifestent au dehors; mais c'est l'observation qui nous fait remarquer ces effets, qui nous

en donne la connoiſſance, qui nous empêche de les confondre, c'eſt elle qui détermine même l'uſage des expériences phyſiques ; ainſi l'ignorance de la Phyſique expérimentale étoit chez les Anciens moins déſavantageuſe au progrès de notre Art, que la conduite téméraire des Modernes qui n'ont preſque fait aucun uſage de cette Phyſique ni de l'obſervation, qui ont penſé qu'on pouvoit pénétrer dans l'art de guérir, comme dans les ſciences abſtraites ou de pure intelligence, & que l'eſprit ſeul, conduit par ſes conjectures, pouvoit atteindre aux connoiſſances que cet art exige. On ne doit donc pas être étonné ſi les Anciens appliqués à obſerver & à ſe conduire uniquement par les ſens, ont plus avancé que ces Phyſiciens ſpéculatifs dans la connoiſſance des cauſes ſenſibles, immédiates & particulieres des phénoménes qui concernent notre art. En effet, examinez la théorie des Modernes ſur la matiere que nous traitons préſentement, vous n'y trouverez que des cauſes vagues & ſuppoſées ; vous verrez, par exemple, une fermentation imaginaire produire indiſtinctement tous les effets qui dépendent de la chaleur naturelle, ceux qui appartiennent à la chaleur étrangere, ceux que cauſe la chaleur en général dans tous les corps vivans, ceux qui appartiennent à la chaleur qu'on excite artificiellement dans les liquides par divers mêlanges ou par d'autres procédés. C'eſt cette fermentation qui fait la digeſtion dans l'eſtomac, qui forme les humeurs dans les vaiſſeaux, qui corrompt les ſucs, qui fait la fiévre, l'inflammation, le pus, la ſanie, le vin, le vinaigre, qui fournit une infinité de levains chimériques, qu'on a placé dans les glandes pour y produire les différens ſucs qu'elles filtrent ; c'eſt elle auſſi qui adoucit les ſucs des fruits dans la maturité, qui forme les ſels volatifs, les ſels fixes, les ſels alcalis, les ſels acides, les ſels neutres, &c. Tous ces effets, bons ou mauvais, n'ont que la même cauſe ; on ne connoît aucune cauſe particuliere qui détermine & diverſifie l'action de cette cauſe générale dans la production de tant de phénoménes ſi différens. Cette multitude d'effets qu'on

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMEN SPONTANÉES.

Erreurs des Modernes ſur la fermentation.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Principaux ſyſtêmes imaginés par les Modernes.

lui attribue, n'offre en Médecine que des indications auſſi vagues & auſſi imaginaires que la cauſe à laquelle on les impute. Ce n'eſt pas ici la place de faire la même remarque ſur les ſyſtêmes de la trituration de l'authocratie (a), de l'épaiſſiſſement des ſucs, de l'acrimonie de la lymphe, de l'acidité des humeurs, & ſur tant d'autres nouvelles hypothéſes générales, qui, comme le ſyſtême de la fermentation, ſemblent chacunes en particulier ſatisfaire à tout; & qui auſſi, comme la fermentation, ſe réduiſent preſque à rien, lorſqu'on leur oppoſe l'obſervation & les expériences phyſiques.

Le progrès des mouvemens ſpontanées ne répond pas toujours au dégré de la chaleur qui les excite.

Comme la chaleur n'agit dans les mouvemens ſpontanées parfaits que par l'entremiſe de l'eau & de l'air, elle ne peut les exciter ni les accélérer qu'autant que ces deux dernieres cauſes ſe rencontrent enſemble dans une proportion convenable. L'humidité qui ſe trouve dans un mixte, & qui ſuffit pour le rendre ſuſceptible de pourriture, n'eſt pas celle que la chaleur employe immédiatement pour exciter cette pourriture; il faut penſer de cette humidité intérieure comme de l'air renfermé dans chaque mixte ſuſceptible de putréfaction; car de même que celui-ci ne peut être mis en action dans la pourriture que par un air extérieur, celle-là a beſoin auſſi d'une humidité extérieure pour la faire agir dans le mixte qui ſe corrompt; ainſi il faut que l'air extérieur qui agit alors ſur ce mixte ſoit d'abord fourni de parties aqueuſes, ou qu'il ſe charge des vapeurs humides que le mixte lui-même exhale. Or dans ce dernier cas, une chaleur médiocre, telle que cette chaleur modérée qu'on appelle communément chaleur de digeſtion, fera beaucoup plus pourriſſante qu'une chaleur plus forte, parce qu'une grande chaleur diſſipe les vapeurs humides que fournit le mixte, elle deſſéche l'air & le rend incapable d'exciter

(a) Syſtéme où l'on regarde tous les mouvemens avantageux & déſavantageux qui s'opérent dans les maladies, comme autant d'efforts que la nature fait à deſſein de ſe délivrer de quelque cauſe préſente qui lui eſt nuiſible.

la pourriture, & le mixte lui-même se desséche au lieu de se corrompre.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

Mais lorsqu'indépendemment de ces vapeurs, l'air se trouve assez fourni de parties aqueuses pour ne pouvoir pas être desséché par une grande chaleur, cette grande chaleur excitera & accélérrera la pourriture avec une vîtesse extrême. Ces deux cas différens se remarquent facilement dans les plus grandes chaleurs de l'été; car lorsqu'un corps susceptible de pourriture est exposé dans cette saison à l'ardeur du soleil, il se desséche au lieu de se corrompre; ou s'il se corrompt en partie, c'est parce que pendant la nuit le soleil discontinue à dessécher l'air qui l'environne, & si un corps est suspendu un peu haut & dans un lieu naturellement sec, il se desséchera en quelque sorte sans se corrompre; mais si cet air extrêmement chaud, se trouve aussi fort humide, comme il arrive dans les tems de tonnerre, il excite très-promptement la pourriture dans les corps qui en sont susceptibles. Les étuves où l'on fait dessécher le sucre, & où l'air qui a souvent près de 150 dégrez de chaleur, se trouve retenu avec les vapeurs humides que le sucre exhale, nous fournissent encore une preuve plus sensible de cette vérité; car une chaleur aussi considérable dans un air sec, cuit la chair des animaux au lieu de la corrompre; mais dans ces étuves elle la pourrit avec une vîtesse inconcevable (*a*).

L'eau qui est chaude à un pareil dégré, & même beaucoup moins, cuit aussi la chair des animaux; ainsi ce n'est point par l'eau seulement que la chaleur peut corrompre les corps: plus elle échauffe l'eau, plus elle communique à cette eau une agitation différente en quelque sorte des mouvemens spontanées qui sont produits, comme nous l'avons dit, par l'action & réaction du ressort de l'air.

C'est par cette raison que le dissolvant de l'estomac qui a reçu son activité ou sa chaleur des vaisseaux, & qui est entretenu par cette même chaleur, continuellement re-

(*a*) Boerhaave Chim. tom. 1. pag. 149.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANÉES.

nouvellée par l'effusion continuelle de ce suc, que ce dissolvant, dis-je, toujours entretenu dans cette chaleur ou agitation particuliere, interrompt continuellement par cette même chaleur, que les Anciens ont nommée chaleur naturelle, les mouvemens spontanées, ou cette chaleur étrangere dans laquelle ils consistent, c'est-à-dire cette chaleur qui dépend de l'air & de l'humidité extérieure & qui différe par-là de la chaleur naturelle que produit le jeu des vaisseaux.

Cette chaleur étrangere ou ces mouvemens, ne doivent pas cependant, comme l'ont remarqué les Anciens, être exclus entiérement de la digestion; ils la facilitent en macérant les alimens; mais il faut qu'ils soient dominés par l'activité qui est propre ou particuliere au dissolvant. C'est-là, pour parler le langage de ces premiers Maîtres, ce combat qui se fait dans la digestion, entre la chaleur naturelle & la chaleur étrangere, & qui, lorsque la chaleur naturelle triomphe, produit toujours une bonne coction, parce qu'en effet c'est par l'activité du dissolvant, qui résiste aux mouvemens spontanées, que se fait cette simple dissolution ou délayement qui produit un bon chyle. C'est par cette même raison encore que l'eau bien chaude qui a reçu du feu une activité particuliere, une activité différente de celle de ces mouvemens spontanées, étant bue à diverses reprises, lorsque quelque tems après le repas nous nous appercevons par une chaleur incommode dans l'estomac, ou par des rapports disgracieux, que nos alimens se dépravent; c'est par cette même raison, dis-je, que l'eau chaude suffit souvent pour arrêter cette dépravation.

Ainsi ce n'est point par l'eau qui inonde un mixte que la chaleur peut le corrompre, ce n'est point non plus par un air extérieur entretenu sec que cette chaleur peut causer cet effet; ce n'est que par un air extérieur fort chargé de parties aqueuses qu'elle doit nous faire craindre la putréfaction : d'où il résulte que toute chaleur, excepté celle d'un air humide, s'oppose d'autant plus à la pourriture, sur-tout à la pourriture parfaite, qu'elle est plus grande;

grande ; & que plus au contraire la chaleur d'un air suffisamment humide est considérable, plus elle est pourrissante.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

La chaleur peut mettre les corps hors d'état d'être susceptibles de pourriture.

Non seulement la chaleur peut dans certains cas s'opposer à la pourriture, mais elle peut encore mettre les sucs qui en sont susceptibles hors d'état de pouvoir se corrompre, sur-tout ceux qui s'endurcissent facilement par la coction. Les viandes qui sont chargées d'humeurs albumineuses ne peuvent presque plus se pourrir lorsqu'elles sont cuites. La chaleur qui durcit ces humeurs les rend pour ainsi dire incorruptibles. Le foye, par exemple, qui est fort rempli de sang, & qui est un des visceres le plus susceptible de pourriture lorsqu'il n'est pas cuit, peut se conserver des années entieres après la coction sans se corrompre. Riolan dit qu'un foye cuit, qu'il avoit laissé aux Ecoles de Médecine, s'y conserva pendant une année, sans que la pourriture y eût donné atteinte.

Cette disposition antiputride que la chair acquiert par la coction, nous fait comprendre facilement pourquoi la chair qui ne seroit pas cuite se corromperoit dans un estomac tel que les nôtres, qui ne sont pas accoutumés à digérer de la chair crue, & pourquoi elle s'y corrompt au contraire rarement, parce que nous la faisons cuire avant que de la manger. Par cette coction les sucs qui seroient les plus susceptibles de pourriture s'endurcissent, la partie fibreuse de cette chair s'attendrit, & par là les sucs gélatineux qu'elle contient, & qui ne s'endurcissent point comme les sucs albumineux, en sont plus facilement exprimés. Ainsi la chair cuite peut se digérer plus promptement & plus sûrement que la chair crue ; celle-ci se corrompant dans l'estomac avant que de s'y digérer, peut nous faire périr. On rapporte en effet que le fameux Emard Ranconnet s'empoisonna en prison avec du bœuf cru, qu'il obtint de ceux qui le gardoient (*a*). Le sang mangé seul n'est pas nuisible

(*a*) Les Eloges des Hommes Sçavans de M. de Thou, avec les Additions de Teissier, tom. 1. pag. 168.

CHALEUR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENS SPONTANE'ES.

lorſqu'il eſt cuit; mais il ſeroit dangereux de le prendre cru. J'ai vû un homme périr d'un vomiſſement de ſang qui n'étoit pas conſidérable. On trouva dans ſon eſtomac beaucoup de ſang corrompu & fort fœtide, qui avoit jetté le malade dans une angoiſſe & dans une extrême foibleſſe, accompagnées de ſueurs froides & de fréquentes ſyncopes, qui furent bient-tôt ſuivies de la mort. On peut juger par cet exemple funeſte, combien il eſt important en pareil cas de faire prendre beaucoup de boiſſon chaude, chargée de remédes convenables aux malades pour interrompre la putréfaction, laver l'eſtomac & entraîner le ſang qui y croupit.

La ſimple coction n'arrête pas la fermentation, elle n'empêche pas les ſucs gélatineux de s'aigrir.

La coction n'eſt pas ſi puiſſante contre la fermentation que contre la putréfaction; car la chair qu'on a fait cuire, prend quelques jours après une odeur qui ſent le ſur. Les ſucs gélatineux qu'elle contient, & qui ſont fort ſuſceptibles de fermentation acéteuſe, s'oppoſent beaucoup par cette propriété dans la digeſtion, à la pourriture des ſubſtances qui ſe corrompent trop facilement.

Elle s'oppoſe peu à la dépravation des ſucs gras.

La coction des graiſſes, par la chaleur de l'eau bouillante, n'eſt pas capable non plus d'empêcher que la fermentation ne puiſſe enſuite s'emparer de ces ſucs. Les rapports nidoreux & amers que fournit aſſez ſouvent la viande cuite fort chargée de graiſſe, marquent que les matieres graſſes, quoique cuites, ne ſont pas exemptes de fermentation dans l'eſtomac.

Il faut une chaleur beaucoup plus grande que celle de l'eau bouillante, pour empêcher la fermentation des ſucs gras.

Mais une chaleur fort au-deſſus de celle de l'eau bouillante, peut leur donner un degré de coction qui les empêche de fermenter & de devenir rances. Apparemment que ce degré de coction conſiſte à dépouiller ces ſucs de la plus grande partie de l'eau, & peut-être des ſucs gélatineux qui ſe trouvent embarraſſés dans les ſubſtances graſſes, & qui les rendent plus ſuſceptibles de fermentation; c'eſt par cette coction que le beurre qu'on appelle *beurre-fondu* peut ſe conſerver fort longtems; ainſi ceux qui ſont fort ſujets aux indigeſtions bilieuſes, par l'uſage du beurre ordinaire & de la graiſſe, doivent préférer pour la préparation de leurs alimens, le beurre & la graiſſe qui a-

passé par ce dégré de coction. Il ne seroit pas moins convenable d'avoir la même attention pour la préparation des remédes dans lesquels le beurre ou les graisses entrent en grande quantité, sur-tout pour les onguens que l'on veut conserver longtems; car sans cette précaution, ces remédes deviennent rances & malfaisans.

MOUVEMENS SPONTANE'ES PROPRES A CHACUNES DE NOS HUMEURS.

§. III. *Mouvemens spontanées propres à chacunes de nos humeurs.*

Tout suc abandonné à lui-même est sur le champ susceptible de mouvemens spontanées; mais les divers sucs dont les plantes & les animaux sont remplis, demanderoient un ample examen pour s'assurer de l'espéce de mouvement qui peut arriver à chacun des sucs, & pour rechercher toutes les circonstances qui peuvent apporter des changemens dans les dispositions de ces sucs & dans les effets des mouvemens qui s'en emparent; mais il nous suffit dans le cas présent de nous attacher à nos humeurs: elles exigent elles seules un détail considérable.

Dépravation des sucs chyleux & gélatineux, & des graisses.

De toutes les humeurs qui composent la masse du sang nous ne voyons que les sucs chyleux & gélatineux qui soient susceptibles de fermentation; ils sont du moins les seuls qui nous en donnent des marques par une acrimonie acide ou rance, & ils ne paroissent sujets qu'à celle qui produit ces deux sortes d'acrimonie; car aucun de ces sucs ne laisse appercevoir la moindre trace de fermentation vineuse.

La fermentation qui tourne à l'acide ou à l'aigre, se fait souvent remarquer dans les sucs, par l'odeur qu'ils exhalent. Il y a plusieurs cas où nous pouvons nous en appercevoir chez nous. Les enfans à la mammelle sentent ordinairement le sur, même ceux qu'on tient dans une grande propreté. La plûpart des jeunes animaux qui ne font que tetter ont la même odeur: ces preuves sont inutiles; car on ne doute pas que le lait ne soit susceptible

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX.

de fermentation acéteuse, ni que les sucs gélatineux séparés des autres humeurs ne s'aigrissent facilement; ce n'est pas ce que nous voulons remarquer ici. Nous nous proposons seulement d'examiner, s'il y a des cas où ces sucs donnent des marques de fermentation lorsqu'ils sont confondus avec les autres humeurs. Les adultes ont souvent des sueurs qui sentent l'aigre : il y a toute apparence qu'il s'évapore en tout tems par la transpiration beaucoup de substances chargées de sels acides, ou qui sont du moins très-disposés à le devenir.

Les sels essentiels des sucs chileux deviennent acides par la fermentation, & alcali par le jeu des vaisseaux.

Ces sueurs aigres ont fait penser que nos humeurs, qui ont été fort travaillées par le jeu des vaisseaux, ne sont peut-être privées d'acides, que parce que les acides dont ces humeurs étoient remplies auparavant, abandonnent les sels alcali, & s'évacuent insensiblement par différens excrétoires, & non pas parce que le sel acide que le chyle porte continuellement dans la masse du sang, dégénere & se convertit en alcali. Il n'y a que ces sueurs qui paroissent favoriser cette conjecture; mais la conversion des sels essentiels du genre acide des mixtes en alcali, ne semble-t'elle pas être confirmée par la pourriture, & ne paroît-elle pas manifeste dans la distilation où les sels neutres & acides disparoissent souvent, & prennent la forme de l'alcali? Car ce changement n'arrive pas dans ces distillations, parce que le sel acide qu'on croit joint à l'alcali s'évapore, & laisse l'alcali seul. Cette évaporation ne peut pas être supposée dans ces opérations de Chymie, qui retiennent également les sels acides & les sels alcali que fournissent des matieres qu'on distille : or, tout le sel essentiel de nos humeurs, lequel est pour la plus grande partie du genre acide, à cause des sucs nouveaux qui sont la principale portion de ces humeurs, s'alcalise dans la distillation lorsqu'il y est exposé à un certain dégré de chaleur; il est donc certain que le sel essentiel acide de nos humeurs se convertit en alcali, d'où il s'ensuit que le changement de ce même sel en alcali dans nos vaisseaux peut arriver de même par la conversion des sels acides en sels alcali. Les excrétions qui

ſentent l'aigre marque ſeulement que quelques portions des ſucs chyleux ſont expulſées avec les ſucs excrémenteux ; & comme ces ſucs s'aigriſſent facilement par la fermentation lorſqu'ils ſont expoſés à l'air, l'acidité qu'ils laiſſent appercevoir après leur ſortie, ne prouve nullement que l'acide qui la produit ſoit ſorti d'un alcali qui compoſoit avec lui le ſel primitif de nos ſucs, ni que le ſel alcali des humeurs ne ſoit qu'une portion de ce ſel démembré par le jeu des vaiſſeaux. Il eſt vrai que plus ces humeurs reſtent longtems ſous le jeu des vaiſſeaux, plus leur ſel s'alcaliſe ; cette alcaliſation dépend tellement en effet de l'action des artéres, qu'elle ſe fait toujours plus ou moins promptement, ſelon que cette action eſt plus ou moins conſidérable : mais on n'a aucune preuve que le ſel eſſentiel de nos humeurs ſoit originairement compoſé d'un alcali & d'un acide, ni que l'alcaliſation de ce ſel ſe faſſe par une décompoſition qui le prive de ſa partie acide. Nous venons au contraire de rapporter des faits qui nous aſſurent que ce ſel peut indépendemment de cette prétendue décompoſition, ſe convertir en alcali. Il eſt d'ailleurs très-certain que l'acidité que nos ſucs contractent, n'arrive pas non plus par une décompoſition qui prive ce ſel de l'alcali prétendu qui étoit joint à l'acide ; car ce ſel devenu acide peut encore dégénerer enſuite en alcali : ainſi on ne peut conclure que l'acidité des excrétions dont nous avons parlé, & l'alcaliſation des humeurs retenues dans les vaiſſeaux, arrivent parce que l'acide du ſel eſſentiel & primitif des humeurs ſe détache & quitte l'alcali qui entre avec lui dans la compoſition de ce ſel.

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX.

Les ſucs qui fermentent parfaitement, quand ils ſont extraits ne peuvent pas fermenter entiérement, lorſqu'ils ſont enfermés ou embaraſſés par les parties groſſiéres ou ſolides du mixte. Et dans ce dernier cas il arrive que la fermentation qui ne peut s'achever, fait place à la pourriture preſque auſſi-tôt quelle commence à naître dans un mixte ; ſur-tout dans un mixte, qui, comme la chair des animaux, eſt en partie rempli de ſucs qui

La pourriture ſuccéde dans certains cas facilement à la fermentation.

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX ET DES GRAISSES.

ſont ſuſceptiples de pourriture. Ainſi cette foible marque de fermentation qui s'apperçoit dans les chairs qui commencent à ſe corrompre, dépend des ſucs chyleux qu'elles contiennent; mais la pourriture qui s'empare en même tems des autres humeurs éteint tout d'abord ce premier mouvement de fermentation. J'ai ſouvent remarqué dans les ſucs que fourniſſent les ſcarifications qu'on fait dans des engorgemens cauſés par infiltration & ſuivis de gangrénes, le concours de ces deux mouvemens ſpontanées dans le commencement de la dépravation de ces ſucs, & enſuite l'excluſion que la pourriture donne entiérement à la fermentation. Quand les ſucs qui croupiſſent dans le tiſſu cellulaire & qui ſont expoſés à l'action de l'air par les ſcarifications, commencent à ſe dégager & à ſe dépraver, ils fourniſſent d'abord une odeur de lait croupi, c'eſt-à-dire une odeur ſure & fœtide, qui dépend du mêlange des liqueurs qui font l'engorgement. Celles qui ſont ſuſceptibles de putréfaction & qui en ſont atteintes, exhalent une puanteur, qui ſe mêle à l'odeur aigre de celles qui ſe dépravent par fermentation; mais la puanteur domine de plus en plus à meſure que la pourriture l'emporte ſur la fermentation, & bien-tôt l'odeur aigre diſparoît entiérement; mais lorſque les chairs ſcarifiées viennent à fournir une ſuppuration purulente louable, cette puanteur diſparoît auſſi, parce que les matieres putrides s'épuiſent & que les chairs ne fourniſſent plus que du pus.

L'acrimonie rance dépend de la fermentation.

Nous avons attribué à un mouvement de fermentation l'acrimonie rance que peut contracter la partie butyreuſe ou graſſe des ſucs chileux; mais nous n'avons point cru devoir prouver cette vérité, parce qu'il eſt aiſé de s'en convaincre par le caractere acide qui ſe remarque dans cette acrimonie. Ce n'eſt pas par le goût, à la vérité, qu'on peut diſtinguer dans le cas préſent ce caractere acide : car la ſaveur des corps rances eſt fort différente de la ſaveur des corps aigres; mais il ſe manifeſte par d'autres ſignes, entre autres par l'eſpéce de rouille que

ces corps produisent sur le cuivre : car cette rouille est toujours verte, comme celle qu'y produisent tous les acides; au lieu que la rouille que les alcalis produisent sur ce même métail est bleue. Ainsi le verd de gris qui se forme aux vaisseaux de cuivre dans lesquels on a mis des graisses surannées, comme à ceux dont se servent les Chandeliers pour travailler le suif qu'ils employent à faire la chandelle, est une preuve familiere de l'acidité des matieres grasses devenues rances.

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX ET DES GRAISSES.

L'acrimonie rance est la plus violente de toutes les acrimonies produites par la fermentation.

La fermentation ne produit rien de si vif & de si violent que cette espéce d'acrimonie portée à son comble. On peut en juger par l'impression détestable que nous fait au gosier un peu de beurre qu'on avale, lorsqu'il est considérablement atteint de cette dépravation.

Les acrimonies des sucs gras sont en général les plus fâcheuses.

Il est même aisé de remarquer, en passant, que nous n'avons en général rien de plus redoutable que les différentes acrimonies dont les sucs gras sont susceptibles : car soit que nous examinions ces sucs dépravés par la fermentation ou par la putréfaction, soit que nous examinions les changemens qui leur arrivent lorsqu'ils sont trop volatilisés par le jeu des vaisseaux; nous trouvons que de tous les sucs, tant ceux que fournissent immédiatement nos alimens, que ceux qui se trouvent chez nous, il n'y en a point dont l'acrimonie puisse être plus pernicieuse que celle des substances grasses ou huileuses.

Les mouvemens de fermentation entrent peu dans la doctrine de la suppuration.

La fermentation rance ne s'observe pas chez nous si facilement que la fermentation acéteuse; cependant il ne paroît pas qu'il soit toujours impossible de l'appercevoir, si elle a lieu : car cette odeur forte & désagréable que prennent le beurre, les graisses & les huiles qui se rancissent, est facile à remarquer. Ce seroit sur-tout dans les suppurations des sucs gras qui croupissent dans un lieu où l'air peut avoir accès, qu'on pourroit la reconnoître dans ce genre de suppuration; mais peut-être n'y a-t'on pas fait d'attention.

Cependant il faut avouer que les effets de la fermentation sont en général peu considérables dans les suppu-

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX ET DES GRAISSES.

rations; parce que dans quelque ſuppuration que ce ſoit où la fermentation peut s'emparer de quelques-uns de nos ſucs, cette fermentation, comme nous l'avons remarqué, eſt toujours accompagnée du moins de quelque commencement de putréfaction, qui arrive en même tems à d'autres humeurs, & celle-ci prend bien-tôt le deſſus. Ainſi ces ſuppurations fermenteuſes ne peuvent être que fort obſcures & fort paſſageres :

Dépravation mixte des ſucs chileux.

D'où il s'enſuit que la dépravation putride des ſucs chyleux, c'eſt-à-dire des ſucs qui chez nous ſont les plus ſuſceptibles de fermentation, doit beaucoup plus nous occuper que cette fermentation qui diſparoît dès ſon origine.

Il y a des cas néanmoins où ces ſucs peuvent croupir dans un lieu inacceſſible à l'air extérieur, par exemple dans la plûpart des tumeurs, que nous appellons communément tumeurs froides, & où une fermentation ſourde peut, comme nous l'avons déja dit, s'en ſaiſir long-tems avant que la putréfaction imparfaite, qui peut y ſurvenir & l'accompagner, prenne le deſſus; & il peut réſulter de ces deux mouvemens imparfaits, occaſionnés par un long croupiſſement, une dépravation mixte d'un genre fort obſcur ou fort difficile à déterminer; telles ſont les dépravations des ſucs qui forment le ſteatome, les gouêtres & la plûpart des autres tumeurs enkiſtées, peu ſuſceptibles de ſuppurations virulentes, corroſives & fœtides; car les ſuppurations que produiſent les congeſtions des ſucs gras, qui ſont les ſucs les plus ſujets à devenir rances, ont en effet rarement ces qualités pernicieuſes; & il eſt à préſumer que les tumeurs qui ſe forment de ſucs chyleux & gélatineux, s'il y en a qui ſoient ſimplement formées de ces ſucs, ne peuvent, tant que ces mêmes ſucs ne ſont atteints que de fermentation, fournir de ſuppurations qui infectent la maſſe du ſang de matieres virulentes, c'eſt-à-dire de matieres qui ſe perpétuent; parce que le jeu des vaiſſeaux détruit toute dépravation produite par fermentation. Cette raiſon ſemble nous faire comprendre pourquoi il y a pluſieurs eſpéces de tumeurs ou de congeſtions, qui

qui, après un long croupiſſement des ſucs qui les forment, ſe terminent heureuſement par des ſuppurations ſanieuſes, leſquelles ne produiſent aucuns mauvais effets ſur les ſucs ni ſur les ſolides des parties voiſines où la circulation eſt libre. Il eſt vrai que nous ne pouvons point reconnoître les ſucs qui ont fourni la matiere de ces ſuppurations, parce qu'ils ſont tellement défigurés, qu'il n'eſt pas poſſible de s'aſſurer s'ils ſont du genre de ceux qui ſont capables de fermentation; mais nous ſçavons que le croupiſſement des humeurs qui ne ſont ſuſceptibles que de pourriture, produit des matieres virulentes; nous n'avons au contraire aucun exemple de ſuppuration virulente produite par la fermentation, & nous avons d'ailleurs des raiſons qui nous empêchent de croire que ce genre de mouvement ſpontanée puiſſe effectivement en produire. On obſerve cependant que les ſucs des arbres, arrêtés dans leurs tuyaux, peuvent être expoſés par le croupiſſement à une fermentation qui les rend en quelque ſorte virulens, ou capables de ſe reproduire continuellement en communiquant leur dépravation aux ſucs voiſins : de-là viennent ces eſpéces d'ulcéres chancreux, qui s'étendent de plus en plus, & dont on ne peut arrêter le progrès, qu'en amputant, juſques dans la partie ſaine, toute la portion de l'arbre qui eſt abreuvée de ces ſucs dépravés. Mais il faut faire attention que les tuyaux des végétaux n'ont point, comme les vaiſſeaux des animaux, une action qui puiſſe empêcher la fermentation de ſe communiquer aux ſucs de la partie qui avoiſine le croupiſſement; que ces tuyaux n'ont point, dis-je, cette action qui, comme on l'a prouvé ailleurs, change la nature du ſel que la fermentation fait éclorre.

DEPRAVATION DES SUCS CHYLEUX, GRAISSEUX ET GELATINEUX.

Les ſucs chyleux, graiſſeux & gélatineux, ou les ſucs cruds, ne peuvent ſe convertir par la ſuppuration en matieres qui puiſſent communiquer par contagion leur dépravation à la maſſe des humeurs.

Dépravation des ſucs albumineux, c'eſt-à-dire du ſang & des ſucs lymphatiques.

Le ſang ſe coagule, comme on le ſçait, lorſqu'il ceſſe de circuler, la partie ſéreuſe de la maſſe des humeurs l'abandonne. Si on le laiſſe expoſé à l'air, lorſqu'il eſt

Le mouvement du ſang eſt la pourriture.

DEPRAVATION DU SANG.

ainsi coagulé & privé de son véhicule, il se liquéfie peu à peu, il devient fœtide, il se volatilise & s'évapore, enfin tout ce qui reste dans le vase se réduit à un peu de substance grossiere, qui n'a pû se dissiper. On n'apperçoit dans cette destruction aucune apparence de fermentation; la pourriture est le mouvement spontanée qui s'empare immédiatement & manifestement de cette humeur. On a fait les mêmes observations sur les autres humeurs qui ne tiennent plus du caractere des sucs chileux, comme sont la lymphe, la bile, l'urine, &c. Ainsi à la réserve du chyle, de la graisse & des sucs gélatineux, les autres humeurs ne sont susceptibles d'autre mouvement spontanée que de celui de pourriture. Il faut donc conclure de-là que le sang qui est extravasé ou qui croupit dans quelque partie du corps où l'air peut pénétrer, est immédiatement exposé à une putréfaction parfaite. La chaleur du feu ou de l'eau de cent dégrés ou environ durcit cette humeur, mais la chaleur d'un air fort chargé de vapeurs aqueuses, quoique plus considerable, ne peut produire cet effet; car, comme nous l'avons observé, plus l'air est chaud & humide, plus il est pourrissant.

Nous avons remarqué ci-devant qu'il n'y a pas d'exemple bien décisif qui nous assure qu'une putréfaction parfaite, c'est-à-dire une putréfaction fœtide, s'empare du sang extravasé dans un lieu où l'air extérieur ne peut avoir aucun accès, & où l'air dispersé & retenu intérieurement dans ce même sang, ne peut se débarrasser & se rassembler; mais il est fort exposé à ce genre de putréfaction, quand il est épanché dans une capacité où l'air qu'il renferme peut aisément prendre du mouvement, se développer & se faire une place pour se rassembler, comme sous le crâne, dans la poitrine & dans l'abdomen; néanmoins lorsque sa sérosité l'abandonne & le laisse comme à sec dans ces cavités, la pourriture s'en empare plus difficilement.

La putréfaction im-

Quoique le sang ne soit susceptible de putréfaction parfaite que par l'entremise de l'air, il peut néanmoins,

lorſqu'il ſéjourne dans un lieu où il eſt privé d'air extérieur, arriver avec le tems à un extrême dégré de dépravation, par une putréfaction ſourde ou imparfaite; car cette putréfaction va ſouvent juſqu'à la diſſolution : nous en voyons des exemples dans les Scorbutiques, où le ſang à force de croupir dans pluſieurs vaiſſeaux, devient ſi fluide, qu'il ſurvient des hémorrhagies qui font quelquefois périr ceux qui ſont affligés de cette maladie. On remarque auſſi que dans certaines gangrénes de cauſes internes, le ſang ſe trouve dès le commencement tellement diſſous, qu'on ne peut faire les moindres inciſions ſans s'expoſer à une hémorrhagie très-difficile à maîtriſer, parce que le ſang traverſe dans l'inſtant tout l'appareil qu'on lui oppoſe. Je crois cependant que cette diſſolution générale ne dépend pas uniquement du ſimple croupiſſement, mais plûtôt d'une partie de ce ſang, qui après avoir croupi & s'être en partie corrompu, rentre dans les voies de la circulation, où l'action des vaiſſeaux achève de le pervertir, ou de le rendre du moins aſſez actif pour cauſer dans la maſſe du ſang une diſſolution totale.

DEPRAVATION DU SANG.

parfaite du ſang peut être très-malfaiſante.

Cet extrême dégré de putréfaction ſourde, qui eſt occaſionnée par le croupiſſement, n'arrive ordinairement que peu à peu; le ſang dont elle s'empare a coutume de paſſer auparavant par différens dégrés d'altération putride qui le rendent plus ou moins malfaiſant. Celui qui eſt retenu dans les veines hémoroïdales, & qui manque d'y avoir une iſſue qui lui étoit ordinaire, dérange bien-tôt la ſanté du corps indépendamment de la douleur & des autres incommodités qu'il peut cauſer dans la partie; ce dérangement eſt peu remarquable d'abord, mais il devient enſuite aſſez ſenſible par le malaiſe qu'il cauſe au malade : enfin il le jette dans une eſpéce de chagrin, dans des rêveries & dans des inquiétudes extraordinaires, qui troublent en même-tems les opérations de l'eſprit & du corps; mais auſſi-tôt que ce ſang vient à s'évacuer, tous ces accidens ſe diſſipent. Lorſque cette même humeur ſéjourne longtems dans la rate & dans la veine porte, ou dans ſes dé-

Différens dégrés de putréfaction ſourde du ſang.

DEPRAVATION DU SANG.

pendances, elle cauſe des affections mélancoliques & hypocondriaques, c'eſt-à-dire des irritations accompagnées de divers ſymptômes, ordinairement plus effrayans que funeſtes; mais ce qui prouve que ce ſang peut acquérir enfin par ce croupiſſement une acrimonie conſidérable, ce ſont les douleurs vagues qui font quelquefois beaucoup ſouffrir ces hypocondriaques, & qui ſont ſemblables à celles que reſſentent les Scorbutiques, & ceux dont la maſſe des humeurs eſt infectée de quelque virus.

Différens états du ſang dans les échymoſes.

Le ſang qui s'extravaſe dans les contuſions & qui forme des échymoſes, ſur-tout des échymoſes conſidérables, n'a pas toujours un même ſort. S'il s'y entretient aſſez détrempé pour pouvoir s'inſinuer & ſe diſperſer dans le tiſſu cellulaire des graiſſes, il peut facilement être repompé & remis dans les voyes de la circulation : alors la couleur foncée de l'échymoſe diminue peu à peu, elle devient jaunâtre, & elle s'efface enfin entiérement.

Si au contraire, il ſe raſſemble & s'épaiſſit, parce que ſa ſéroſité ſe ſépare & rentre dans les vaiſſeaux, il n'eſt plus ſuſceptible de réſolution, il peut reſter long-tems dans cet état d'épaiſſiſſement; mais alors, ſoit parce qu'il bleſſe la partie comme corps étranger, ſoit parce qu'il entretient une playe interne où il eſt placé, ſoit parce qu'il devient irritant par un commencement de dépravation qui lui donne de l'acrimonie, ſoit enfin parce que toutes ces cauſes agiſſent enſemble, il ſuſcite preſque toujours une inflammation ſuivie de ſuppuration ou de gangréne, & ces deux ſortes de terminaiſons ont fait penſer que quelquefois le ſang extravaſé ſe pourrit, & que quelquefois il ſe convertit en pus.

Déſordres que cauſe le ſang extravaſé ſur les parties membraneuſes.

On trouve ſouvent des épanchemens où le ſang eſt liquide, & même diſſous, ſans qu'il puiſſe ſe réſoudre : ce cas arrive ſur-tout lorſque l'épanchement eſt placé ſur des parties membraneuſes; non ſeulement ces parties permettent difficilement ſa réſolution, parce qu'elles ne lui fourniſſent pas, comme les graiſſes, des routes pour rentrer dans les vaiſſeaux; mais elles ſont d'ailleurs très-ſuſcep-

tibles d'irritation, la moindre impreſſion que ce ſang extravaſé fait ſur elles les enflamme, & la chaleur de l'inflammation accélere la pourriture & la diſſolution de ce même ſang : la malignité de cette putréfaction fait alors dégénérer l'inflammation en gangréne. Ces terminaiſons ſont aſſez ordinaires dans les épanchemens qui ſe font ſous le crâne, dans la poitrine, &c.

DEPRAVATION DU SANG.

Enfin le ſang prend différentes formes ſelon les endroits où il croupit; celui qui eſt arrêté dans le cœur, dans les artéres, dans les anevriſmes, où il eſt continuellement battu, ſe réduit en caillots polypeux; celui qui eſt arrêté & enfermé entre des parties qui n'agiſſent point, ou qui n'agiſſent que fort peu ſur lui immédiatement, comme dans les veines, dans les varices, dans la rate, forme après un long croupiſſement, comme nous l'avons déja dit, une maſſe compacte d'une couleur preſque noire, d'une conſiſtence d'onguent fort mol & gluant.

Le ſang extravaſé prend différentes formes, ſelon les endroits où il eſt arrêté & enfermé.

Les Anciens ont ſouvent méconnu le ſang ſous cette forme, lorſqu'ils l'ont trouvé dans la rate & dans des dilatations variqueuſes de la veine porte, ou lorſqu'il s'eſt ouvert une iſſue dans les inteſtins & s'eſt écoulé par les ſelles. Ils le prenoient alors pour une humeur mélancolique ou atrabilaire excrémenteuſe. Cette mépriſe, qui eſt remarquable dans pluſieurs Obſervations qu'ils nous ont laiſſées, eſt la ſource de leurs erreurs ſur la couleur de l'humeur mélancolique, & ſur cette humeur même, lorſqu'ils l'ont regardée comme un ſuc excrémenteux & noir. Ce ſang ſi défiguré par le croupiſſement, ne reſte pas dans cet état; la pourriture imparfaite qui eſt la cauſe de ce premier changement fait du progrès, elle le rend très-malfaiſant & le fait enfin tomber en diſſolution.

Sang dépravé dans la rate & dans la veine porte, pris mal-à-propos pour une humeur mélancolique excrémenteuſe.

Lorſque le ſang arrêté ne fait que commencer à croupir & à ſe coaguler, il prend la conſiſtence de caillots un peu polypeux, ou du moins de caillots un peu durs, tenaces & élaſtiques. On remarque ſouvent de ces caillots dans les pertes de ſang des femmes & dans les épanchemens ſous le crâne, dans les hémorroïdes, &c. mais bien-tôt cette

DEPRAVATION DU SANG.

confiftence polypeufe s'évanouit, & ce fang paffe par les différens états dont on vient de parler; j'entends feulement le fang qui eft dans un parfait croupiffement : car les caillots polypeux qui fe forment dans le cœur, dans les anevrifmes, ceux qui fe produifent à l'ouverture des artéres coupées, même ceux qui fe font dans les veines, & qui font frappés par le fang qui circule, ou par le battement des artéres voifines (a), ne font pas fujets à ce changement.

La lymphe eft peu fufceptible de dépravation.

Il paroît que la lymphe, qui eft à peu près de même nature que le fang, devroit être auffi fufceptible que lui de dépravation putride; elle paroîtra même plus corruptible, fi on fait attention que la plûpart de nos humeurs font d'autant plus difpofées à la pourriture qu'elles ont plus fouffert l'action des vaiffeaux : or, la lymphe eft une de nos humeurs les plus travaillées, elle devroit donc auffi être des plus fufceptibles de pourriture. Mais il ne fuffit pas que nos humeurs fouffrent long-tems l'action des vaiffeaux, pour être fort difpofées à fe corrompre; il faut de plus qu'elles foient fuffifamment fournies de fels prefque alcalifés, & de fouphres volatilifés & exaltés par cette élaboration. Ces difpofitions doivent manquer en partie dans la lymphe; car plus cette humeur a fouffert l'action des vaiffeaux, plus fes fouphres fe fixent, & plus elle eft dépouillée de fes fels : il femble donc au contraire que plus elle eft travaillée, moins elle devient fufceptible de dépravation; c'eft fans doute en partie pour cette raifon, que dans l'hydropifie afcite, la lymphe qui abonde ordinairement dans la liqueur épanchée, fe conferve longtems fans donner des marques d'une altération confidérable. Il eft vrai que cet effet peut dépendre auffi en partie de la grande quantité d'eau dans laquelle cette lymphe eft noyée.

Quoique la lymphe ne doive pas être fort fufceptible de pourriture, fur-tout dans les cas où elle ne fe trouve pas

(a) Tels que les polypes vermiformes que l'on trouve dans les veines, & que l'on a fouvent pris pour des vers, lefquels fe forment vraifemblablement dans des veines accompagnées de quelques artéres qui les endurciffent par leur battement.

exposée à l'accès de l'air, elle peut cependant, à cause de l'élaboration excessive des sels qui lui restent, & qui sont fortement retenus par la fixité ou ténacité des souphres dans lesquels ils sont enveloppés, elle peut, dis-je, être capable, par un long croupissement dans les tumeurs qu'elle forme, d'un dégré de putréfaction sourde & de malignité, auquel les autres humeurs, même celles qui sont les plus susceptibles de corruption, ne peuvent peut-être pas atteindre.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Mais afin de ne pas nous abandonner ici à de simples conjectures, nous allons recourir à l'Observation; elle nous fera distinguer sûrement les tumeurs lymphatiques (a) d'avec les autres; elle nous conduira dans l'intérieur

On ne doit pas confondre les tumeurs lymphatiques avec les autres tumeurs formées de sucs blancs.

(a) Nous ne comprenons pas ici sous le genre de tumeurs lymphatiques quantité de tumeurs ausquelles on a donné ce nom mal-à-propos, mais seulement celles qui sûrement sont formées par une véritable lymphe, telles que celles dont nous allons rapporter ici quelques exemples. L'Académie prie ceux qui auront occasion, soit après la mort des malades, soit après des extirpations de tumeurs formées par congestion, comme skirres, écrouelles suppurées & non suppurées, ganglions, exostoses, tumeurs enkistées, cancers, &c. de disséquer ces tumeurs, & de faire toutes les expériences nécessaires pour découvrir la nature, l'état & la quantité des humeurs & de la substance solide qui les forment. Le procédé le plus usité pour découvrir le rapport que les liquides & les solides ont entre eux par leur quantité, c'est de faire macérer dans beaucoup d'eau la partie, après l'avoir pesée. On la manie doucement deux fois par jour pour exprimer les sucs qu'elle contient, & on a soin de changer l'eau chaque fois, de crainte que cette eau ne se charge de substances qui se corrompent, & détruisent par leur pourriture le tissu des solides. Quand ces solides ont déposé leurs sucs, on peut en couper une petite parcelle pour l'examiner avec le microscope devant & après l'avoir fait sécher. On accélere beaucoup la sortie des sucs, si on fait chauffer l'eau sur de la cendre chaude un peu avant que de manier la partie que l'on y fait tremper; mais cette précaution demande beaucoup de circonspection, parce que si on fait trop chauffer l'eau, elle durcit les sucs albumineux, & l'expérience ne peut plus réussir : le même inconvenient arrive aussi quand on fait dessécher un morceau de chair au feu avant que d'en avoir extrait les sucs albumineux. Quand la partie paroît ne plus rien laisser échapper dans l'eau, on la fait sécher parfaitement, & on jugera par la diminution du poids de la quantité de sucs qu'elle contenoit. On peut aussi examiner la nature des suppurations avec une lame de cuivre : si la matiere y cause une rouille verte, on peut présumer que leur sel sera acide; si la rouille est bleue, il sera alcali : ou bien on peut se servir du papier bleu; si elles le rougissent, elles contiendront des sels acides; ou de syrop de violette, & si elles verdissent ce syrop, ils seront alcali.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

de ces tumeurs, & nous y montrera à découvert les divers changemens que souffre la lymphe qui engorge leur tissu, & les désordres différens que cette humeur y cause.

Ce tissu se trouve dans deux états fort remarquables: car on a observé que les tumeurs lymphatiques peuvent, comme beaucoup d'autres genres de tumeurs, se former lentement par une extension excessive du tissu vasculaire ou glanduleux de la tumeur, sans éteindre la vie de ce tissu, je veux dire, sans en abolir l'action organique, & sans que l'humeur qu'il renferme soit dans une parfaite congestion, ou dans un parfait croupissement. On a observé aussi, que ces tumeurs sont produites par une lymphe accumulée dans une partie où elle est retenue dans un parfait croupissement, parce que la vie ou l'action organique du tissu de cette partie est entiérement éteinte, ou parce que ce tissu lui-même est détruit dans l'endroit où cette humeur est arrêtée.

Observation sur une tumeur lymphatique énorme.

On trouve un exemple remarquable d'une tumeur lymphatique de la premiere espéce dans les Ephémérides d'Allemagne (a). Comme l'histoire de cette tumeur est rapportée par un Observateur fort exact & fort intelligent, qui a soigneusement remarqué tous les caracteres qui distinguent ce genre de tumeur d'avec les autres, il nous suffira de donner ici un précis de son Observation, pour connoître & déterminer exactement la nature de ces tumeurs. Celle dont il s'agit occupoit le bras d'une femme; elle avoit acquis un tel volume, que dans les derniers tems elle pesoit environ deux cent livres. On examina cette tumeur après la mort de la malade, sa substance solide étoit principalement formée de cellules membraneuses & parsemées de quelques petits grains glanduleux; ces cellules étoient remplies d'une liqueur fort claire & fort fluide, entremêlée de petits floccons graisseux; elle étoit presque insipide, & prenoit sur le feu la consistence, la blancheur, & le goût du blanc d'œuf

Eléphantiasis?

(a) An. 1692. Déc. 3. obs. 2.

cuit

cuit (a). Les cellules qui contenoient cette liqueur étoient enduites d'une humeur muqueuse (b). La substance de cette tumeur étoit peu fournie d'artéres & de veines, & elle ressembloit assez à celle du pis des vaches. Quand elle fut desséchée, elle se trouva réduite à sept livres; ainsi la quantité de liquide que contenoit la tumeur surpassoit plus de vingt-sept fois celle de la substance solide.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Proportion de l'humeur avec la substance solide de cette tumeur.

La grande extension de la peau, qui avoit extrêmement dilaté les pores de cette partie, procuroit des issues, par lesquelles l'humeur s'échappoit quelquefois en grande quantité, sans une diminution bien considérable de la tumeur. Cette exudation étoit ordinairement précédée d'une tension douloureuse, la partie malade devenoit livide & la fiévre survenoit; mais l'évacution dissipoit tous ces accidens, & la malade, à la tumeur près, jouissoit d'une assez bonne santé.

Etat des solides & des sucs dans cette tumeur.

On voit assez par cet exposé, que tout le désordre que la lymphe a causé dans cette tumeur, se réduit à une extension prodigieuse des tuyaux ou vésicules qui contenoient cette lymphe, & que ces conduits ont, malgré cette extension, conservé leur action organique; en sorte qu'ils ont pû entretenir le mouvement & la fluidité de cette humeur, & la préserver d'altération. Il n'est pas douteux néanmoins que son cours ne dût être rallenti à proportion de la dilatation des vaisseaux qu'elle remplissoit; mais ce retardement, quoique considérable, n'étoit pas suffisant pour lui faire perdre entiérement sa fluidité, ni pour l'exposer à aucune dépravation remarquable.

La lymphe est moins susceptible d'altération que le sang.

Cependant ce ralentissement prouve assez que ce genre d'humeur est peu susceptible dépaississement & d'altération; car le sang, comme nous l'avons remarqué, s'altére dans les varices, c'est-à-dire dans des veines dilatées qui retardent son mouvement; au lieu que la lymphe a pû se

(a) Propriétés particulieres aux sucs lymphatiques.

(b) Peut-être que les petits corps glanduleux dont nous venons de parler sont destinés à filtrer cette humeur muqueuse qui enduit le tissu cellulaire.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

trouver ici dans le même cas sans se dépraver ; il paroît donc qu'elle ne s'altére pas aussi facilement que le sang.

Autre observation sur une tumeur lymphatique. Par M. PETIT.

Voici une autre observation qui prouve la même chose, & qui nous apprend en même-tems que cette humeur est néanmoins susceptible d'une dépravation pernicieuse. Il paroît au bras d'une jeune Dame une petite tumeur indolente dure, ronde & vacillante, qui augmente peu à peu, & acquiert dans l'espace de sept années un volume égal à celui d'un œuf de poule : enfin une douleur vive se déclare & devient intolérable, la fiévre survient, M. Petit est appellé, il ne reconnoît d'autres ressources contre la malignité de cette tumeur que l'extirpation ; la malade s'y soumet, M. Petit fit au plûtôt l'opération. Il remarqua après avoir fait son incision à la peau, que le corps de la tumeur étoit placé immédiatement sous l'aponevrose de l'avant-bras ; il ouvrit cette aponevrose sans toucher au kiste qui renfermoit la tumeur, & détacha avec les doigts ce kiste des parties qui lui étoient adhérentes, ménageant cependant deux petits cordons de vaisseaux qui se joignoient à la tumeur par ses extrémités. Après avoir détaché cette tumeur de toutes parts, il fit à chacun de ces cordons une ligature, & les coupa, ce qui termina son opération. Il coupa avec ces vaisseaux le tendon du muscle palmaire, parce que ce tendon qui les accompagnoit s'étoit inséré entre les lames membraneuses qui formoient le kiste.

Amputation de cette tumeur.

Dissection de la tumeur.

La tumeur avoit non-seulement la grosseur d'un œuf de poule, mais aussi la figure ; son kiste n'avoit point été endommagé, il sembloit mince, lisse & transparent, excepté une partie qui paroissoit opaque & épaisse. Il étoit fourni de beaucoup de vaisseaux sanguins assez considérables qui étoient placés entre ses lames, & qui se multiplioient beaucoup par leurs ramifications. Je me trouvai chez M. Petit lorsqu'il disséqua cette tumeur ; toute la chair renfermée dans le kiste étoit extrémement pâle, on n'y remarquoit point de vaisseaux san-

guins, excepté vers les extrémités, c'eſt-à-dire, vers les endroits où les deux cordons de vaiſſeaux dont nous avons parlé s'inſéroient dans le kiſte; car il y avoit à ces extrêmités quelques petites branches de ces vaiſſeaux qui pénétroient dans la ſubſtance de cette tumeur.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Cette tumeur étoit chancreuſe.

Le tiſſu de cette ſubſtance paroiſſoit, à la réſerve d'un endroit dont nous parlerons, formé de vaiſſeaux ou de véſicules dont les parois étoient extrêmement déliées & pellucides, il avoit aſſez l'aſpect de la chair d'une pêche qui approche de ſa maturité, & qui eſt récemment coupée & encore mouillée de ſon ſuc; mais ſa couleur étoit plus blanchâtre. M. Petit, Praticien conſommé, reconnut au premier coup d'œil que cette ſubſtance étoit la même que celle qui domine ordinairement dans les tumeurs chancreuſes, elle étoit ferme & avoit conſervé cette élaſticité ſouple qui eſt propre aux chairs ſaines, & remplies de ſucs fluides.

Etat des ſolides & des liquides dans cette tumeur.

Nous coupames de petites tranches de cette chair en forme de petites lames, & nous remarquâmes qu'elles étoient extrêmement flexibles, diaphanes & difficiles à rompre, & que quand on les allongeoit elles ſe retiroient par la force élaſtique de leur tiſſu; nous les examinames avec une loupe, nous n'y pumes remarquer aucune contexture, à cauſe de la tranſparence de leurs vaiſſeaux qui les confondoit avec l'humeur qu'ils contenoient; ainſi la ſubſtance de ces petites tranches ne paroiſſoit que comme une matiere gélatineuſe claire, mais fort tenace & fort élaſtique. Cette élaſticité dépendoit vraiſemblablement du tiſſu vaſculaire ou véſiculaire de cette ſubſtance qui avoit conſervé du moins une partie de ſon reſſort naturel. La liqueur que renfermoit ce tiſſu étoit peu fluide, ſoit qu'elle eût contracté cette conſiſtence par ſon ſéjour dans la tumeur, ſoit qu'elle ſe fût coagulée par le froid depuis l'opération; mais il y a toute apparence que ces deux cauſes avoient contribué à cet épaiſſiſſement.

Nous trouvames dans cette tumeur pluſieurs petites cavités de différente grandeur, dont les parois étoient

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

fort polies & n'avoient aucune callosité; ces cavités renfermoient une liqueur très-lympide & très-fluide qui s'écoula. Nous ne pumes pas faire sur cette liqueur les épreuves nécessaires, pour connoître si elle avoit les caractères de la lymphe; mais j'ai remarqué dans d'autres tumeurs lymphatiques où il y avoit des cavités considérables remplies d'une pareille liqueur, que ce n'étoit point une lymphe, mais une sérosité qui paroissoit être purement aqueuse (a). M. Petit pressa la substance de cette tumeur, pour exprimer dans l'eau bouillante un peu de l'humeur qu'elle contenoit. La chaleur de l'eau durcit aussi-tôt cette humeur, & la rendit opaque & blanche comme du blanc d'œuf durci par la coction.

Autre observation sur une tumeur lymphatique à la cuisse. Par M. Bouquot le jeune.

(a) M. BOUQUOT le jeune Chirurgien Ayde-major de l'Hôtel Royal des Invalides, a communiqué depuis peu à l'Académie une Observation qui prouve la même chose. Il donne dans cette Observation le détail d'une tumeur énorme qui occupoit toute la cuisse. Toute la jambe étoit fort tuméfiée aussi; mais l'enflure de cette partie étoit très-différente de celle de la cuisse, car elle étoit entiérement œdémateuse; celle de la cuisse étoit au contraire fort ferme, & avoit conservé assez d'élasticité pour ne laisser paroître aucune marque des doigts, lors même qu'on appuyoit fort sur cette tumeur. On avoit remarqué une fluctuation peu distincte à la partie supérieure & externe de la cuisse; cette fluctuation dépendoit, comme on l'a remarqué par l'ouverture de la tumeur après la mort du malade, d'une liqueur fort claire & sans mauvaise odeur, qui étoit renfermée dans une grande cavité, qui avoit ses parois fort polies. M. Bouquot versa de cette liqueur dans de l'eau bouillante, elle ne s'y épaissit ni ne se durcit point, ce qui lui prouva que ce n'étoit point une lymphe, mais seulement une liqueur séreuse. Il n'en étoit pas de même des sucs qui engorgeoient toutes les chairs de la cuisse : car il reconnut par la même épreuve que c'étoit une véritable lymphe qui s'étoit condensée dans ces chairs, & qui leur donnoit assez la forme d'un lard fort compact ou fort ferme, à la réserve que les doigts n'y appercevoient rien de gras en la touchant (*) : l'humeur qui causoit l'enflure œdémateuse de la jambe n'étoit formée, comme il le remarque, que de sucs graisseux, inondés par une humeur pituiteuse ou séreuse : Ainsi il a observé, qu'il y avoit dans cette maladie trois sortes de sucs blancs en congestion qu'il n'a point confondus, comme on fait ordinairement, & mal-à-propos, sous le nom de lymphe.

(*) *Peut-être que les graisses que nous avons dit* (pag. 92.) *que quelques Observateurs ont remarquées dans les congestions scrophuleuses n'étoient, comme dans l'Observation présente, qu'une matiere lymphatique épaissie, qu'ils auront prise pour des graisses devenues solides; car les Anciens connoissoient fort peu les sucs lymphatiques.*

Le kiſte étoit formé de pluſieurs lames très-fines, mais tres-fortes, très-adhérentes les unes aux autres, & comme nous l'avons dit, aſſez fournies de vaiſſeaux ſanguins.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Ce kiſte, ou plûtôt cette tumeur, a vraiſemblablement pris naiſſance d'une glande conglobée ou lymphatique, livrée à quelque cauſe extraordinaire qui avoit forcé les bornes de ſon volume naturel, & les avoit portées extrêmement loin ſans faire périr entiérement le tiſſu de cette glande dégénérée en une tumeur ſi conſidérable; car, comme nous l'avons remarqué, la ſubſtance de cette tumeur paroiſſoit encore fort ſaine; mais la conſiſtence de la lymphe qu'elle contenoit ne permet pas cependant de douter que l'action organique de ce tiſſu ne commençât à s'affoiblir exceſſivement.

Portion de lymphe dépravée dans la tumeur.

En preſſant la tumeur, pour exprimer un peu de ſa liqueur, dans l'eau bouillante, nous apperçûmes que ſa ſubſtance étoit ſi molle dans un endroit, qu'elle ne pouvoit réſiſter à la moindre preſſion: cet endroit étoit au bord de la tumeur, immédiatement ſous le kiſte du côté qui regardoit la peau; nous y trouvâmes une matiere qui avoit une conſiſtence un peu plus ferme que celle du pus, mais moins liée, moins égale ou moins uniforme; cette matiere étoit opaque, ſans odeur, & avoit une couleur blanche fort terne, elle occupoit une étendue de quatre ou cinq lignes de profondeur, & d'environ huit ou neuf lignes en longueur & en largeur. Nous en jettâmes un peu dans l'eau bouillante; elle devint auſſi-tôt blanche & dure, mais elle étoit plus friable & plus inégale que celle que nous avions exprimée de la ſubſtance ſaine de la tumeur, & que nous avions expoſée à la même épreuve. Cependant la couleur & la conſiſtence que lui donna ſur le champ l'eau bouillante, manifeſtoient encore aſſez que cette matiere croupiſſante étoit une véritable lymphe, qui n'avoit preſque pas encore changé de nature, mais qui avoit cependant acquis déja aſſez d'acrimonie pour détruire les vaiſſeaux qui la contenoient, & pour exciter une douleur très-cruelle, & d'autres fâcheux accidens.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Il y a bien de l'apparence que cette douleur & ces accidens dépendoient de l'action de cette lymphe dépravée ſur la portion du kiſte, qui la couvroit immédiatement; ce kiſte étoit beaucoup plus épais & beaucoup plus compact vis-à-vis cette matiere que par-tout ailleurs, ce qui marquoit aſſez que cette membrane avoit été fort irritée dans cet endroit.

La douleur ne répond pas toujours à la dépravation de la lymphe dans les tumeurs lymphatiques ou chancreuſes.

C'eſt par cette irritation qu'on a été averti promptement de la dépravation de cette lymphe croupiſſante; car il y a toute apparence que ſi ce croupiſſement fût arrivé dans le centre de la tumeur cette lymphe auroit pû, par un long croupiſſement, ſe corrompre juſqu'à un extrême dégré, ſans manifeſter ſa dépravation par des effets ſi ſenſibles : parce que le freſle tiſſu de l'intérieur de cette tumeur étoit plus ſuſceptible de mortification & de deſtruction, que de ſenſibilité & d'irritation. Ainſi il n'eſt pas douteux que dans ces tumeurs la douleur & les autres accidens ne doivent pas toujours répondre au dégré de dépravation de l'humeur qui ſe corrompt, ni au déſordre que cette humeur cauſe dans l'intérieur de la tumeur.

Autre obſervation ſur une tumeur lymphatique devenue chancreuſe. Par M. DE LA PEYRONIE.

Monſieur de la Peyronie nous a communiqué une Obſervation qui appuye entiérement cette conjecture. Une femme s'apperçut d'une petite tumeur dure & un peu douloureuſe, qui lui étoit arrivée à la mammelle, ſans qu'aucune cauſe extérieure eût paru y contribuer. Cette tumeur étoit placée au milieu du corps de la mammelle; elle augmenta ſi promptement, que dans l'eſpace de deux ans la mammelle étoit devenue d'une groſſeur prodigieuſe. Monſieur Blanchard (a) qui vit alors la malade, lui conſeilla l'amputation, comme le ſeul reméde qui pût la guérir.

Diſſection de la tumeur.

Monſieur de la Peyronie qui fit l'opération, & qui ne néglige rien pour s'éclaircir ſur la nature de ce genre de maladie, fit la diſſection de cette tumeur en préſence de pluſieurs Chirurgiens. Il y avoit entre la peau

(a) Chirurgien Juré de Paris.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

& la tumeur une épaisseur d'environ un pouce de substance graisseuse assez bien conditionnée ; mais nous trouvâmes le tissu qui formoit le corps de la tumeur, & les sucs qui remplissoient les vaisseaux de ce tissu dans deux états fort différens.

Différens états du tissu de la tumeur.

Le centre avoit une couleur livide, il étoit très-mou, gangréné & putride, cependant sans mauvaise odeur ; il laissoit échapper, lorsqu'on le coupoit, une liqueur sanieuse que la putréfaction avoit fait tomber entiérement en dissolution, cette liqueur avoit une couleur rousse très-foncée. Ce centre corrompu avoit quatre ou cinq pouces de diamétre ; il étoit enfermé de toutes parts par une substance semblable à celle de la tumeur précédente, mais plus ferme ; elle avoit environ trois pouces d'épaisseur. L'humeur qu'elle contenoit s'y étoit tellement épaissie, que nous ne pûmes pas en exprimer une goute, quoique la mammelle ne fût pas encore entiérement refroidie. Il y avoit au bord de cette substance, du côté qui touchoit la partie corrompue, une espece de cercle inégal formé de taches rouges de différente étendue. La couleur de ces taches qui étoient d'un rouge clair sembloit marquer une inflammation, qui précédoit le progrès de la gangréne, & qui étoit excitée par l'acrimonie des sucs corrompus de la partie gangrénée. Nous doutons cependant que ce fût une inflammation ; car peut-on concevoir une inflammation dans un tissu, dont l'action organique, s'il y en avoit encore, n'étoit pas suffisante pour entretenir seulement la fluidité des sucs dont il étoit engorgé ? Il n'est pas même certain que ce fût du sang qui cause cette couleur rouge, dans un tissu où l'on ne remarquoit pas la moindre apparence de vaisseaux sanguins ; il semble que l'humeur qui remplissoit ce tissu prenoit elle-même cette couleur, lorsqu'elle commençoit à se dépraver & à tomber en dissolution : ce qui me donne ce soupçon, c'est que la sanie qui résultoit de cette dissolution conservoit en partie cette couleur ; car non-seulement elle avoit une couleur rousse foncée quand il y en avoit beaucoup, mais de plus elle

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

paroiſſoit preſqu'auſſi rouge que les taches dont nous parlons quand il y en avoit peu, & que la lumiere la pénétroit facilement.

La lymphe corrompue n'étoit ni fœtide ni corroſive, parce qu'elle étoit privée de l'accès de l'air.

Du reſte il ne paroiſſoit nulle part aucune calloſité, ni aucun veſtige de corroſion au bord de ce tiſſu qui avoiſinoit la partie corrompue; peut-être que les ſucs putrides privés de l'accès de l'air n'avoient pû parvenir au dégré de malignité qui peut leur donner cette qualité corroſive, qu'acquiert ordinairement le virus du cancer ulcéré; car on a remarqué que les ſels qui peuvent mordre ſur les métaux, étant expoſés à l'air, n'agiſſent point quand ils ſont renfermés dans un vaſe où l'air extérieur ne peut pénétrer: enfin on ne voyoit dans le centre corrompu de la tumeur qu'un tiſſu détruit par une gangréne humide, accompagnée d'une putréfaction ſourde ou imparfaite qui avoit fait tomber en diſſolution les ſucs de ce tiſſu; ce même tiſſu ne paroiſſoit plus, ſur-tout après avoir laiſſé échapper ſes ſucs, qu'un corps mollaſſe extrêmement ſpongieux & comme folliculaire; celui du reſte de la tumeur, qui au contraire étoit dur, paroiſſoit pellucide & engorgé d'une humeur qui avoit la couleur d'une gelée de viande figée, mais moins tranſparente & beaucoup plus ferme.

Nature du tiſſu de la tumeur.

Expériences qui prouvent que cette tumeur étoit formée de lymphe.

Comme nous ne pumes faire ſortir aucune goutte de cette humeur par expreſſion ni autrement, pour l'expoſer ſeule à la chaleur de l'eau bouillante, M. de la Peyronie coupa pluſieurs petites tranches de ce tiſſu engorgé, & les jetta dans l'eau bouillante, où elles devinrent très-dures; leur couleur & leur tranſparence, qui étoient pareilles à celle de la corne neuve qu'on employe pour les lanternes, devint blanche & opaque. Monſieur de la Peyronie ſoupçonna que les parties ſolides de cette ſubſtance pouvoient acquérir dans l'eau bouillante un racorniſſement capable de contribuer, peut-être plus que l'humeur qu'elles renfermoient, à l'endurciſſement de ces petites lames. Pour diſſiper ce ſoupçon, s'il étoit poſſible, il jetta auſſi dans l'eau bouillante de l'humeur qui étoit tombée

bée en diſſolution : cette ſanie qui, comme nous l'avons dit, étoit rouſſe ou rougeâtre, ſe mêla avec l'eau, la troubla entiérement & lui donna une couleur blanchâtre, mais elle ne ſe durcit ni ne s'épaiſſit point. M. de la Peyronie jugea à propos d'en faire mettre dans un vaſe ſans eau ſur le feu : l'effet en fut plus remarquable, car celle qui toucha d'abord le fond du vaſe qui étoit déja échauffé, prit auſſi-tôt une couleur ſale un peu blanchâtre, avec une conſiſtence fort liée, opaque & aſſez dure; cette conſiſtence ne fut pas cauſée par le deſſéchement de cette humeur, car elle étoit couverte de beaucoup d'autre, qui ne prit la même conſiſtence que quelque tems après. La chaleur donna en même-tems à toute cette ſanie une odeur très-fœtide; cette derniere expérience ne permit plus de douter que l'humeur qui engorgeoit le tiſſu de la tumeur ne fût une véritable lymphe déja fort corrompue, à laquelle il ne manquoit que l'accès de l'air pour lui faire contracter la puanteur qui eſt ordinaire au virus que fourniſſent les ulcéres chancreux; cependant cette humeur qui s'étoit dépravée juſqu'à perdre entiérement ſa couleur naturelle, à tomber en diſſolution par une pourriture ſourde, & à gangréner dans le centre de la tumeur une très-grande étendue du tiſſu de cette même tumeur, ne cauſoit point d'accidens fort conſidérables.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Le tiſſu engorgé ſur laquelle elle agiſſoit, étoit vraiſemblablement inſenſible, ou du moins preſque inſenſible; il eſt fort douteux ſi la douleur ſe faiſoit ſentir dans la partie de ce tiſſu la plus expoſée aux atteintes de la pourriture, car on peut penſer avec beaucoup de fondement que le progrès rapide de la tumeur qui violentoit les parties voiſines, encore ſaines & ſenſibles, pouvoit y contribuer, & que la lymphe qui croupiſſoit à la circonférence de la tumeur, étoit la principale cauſe de cette douleur, en irritant les chairs vives par quelque commencement de dépravation; car indépendamment du peu de ſenſibilité que devoit avoir le tiſſu de la tumeur,

ce ſoupçon eſt fondé ſur quelques taches rouges qui furent auſſi remarquées au bord extérieur de ce tiſſu, & qui manifeſtoient aſſez une altération conſidérable de la lymphe à la ſurface du corps de cette tumeur.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Seconde obſervation de M. Petit ſur une tumeur lymphatique.

Une petite tumeur de même genre & fort douloureuſe, que M. Petit m'a montrée en dernier lieu, & qu'il avoit extirpée de la mammelle d'une femme, fortifie encore beaucoup cette conjecture. Cette tumeur étoit dure & uniforme dans ſon centre, ſa ſubſtance y étoit pareille à celle que nous avons remarquée, qui étoit endurcie dans les tumeurs précédentes; mais elle étoit terminée à ſa circonférence par des taches rouges, qui paroiſſoient comme autant de petites inflammations, & qui étoient placées proche des graiſſes dont la tumeur étoit environnée. Il n'eſt pas douteux que ces taches ne fuſſent l'effet de la dépravation de la lymphe, l'avant-coureur d'une ſuppuration putride, & le ſiége de cette douleur vive que cauſoit une ſi petite tumeur.

La douleur dans les tumeurs chancreuſes répond plûtôt aux déſordres que l'humeur cauſe vers l'extérieur de la tumeur, que dans l'intérieur.

Ainſi le commencement d'une pareille dépravation à la circonférence de la tumeur précédente a pû auſſi être la principale cauſe de la douleur que la malade reſſentoit dans les derniers tems. On peut donc penſer que la douleur répond ordinairement aux déſordres qui arrivent à la circonférence de ces tumeurs, c'eſt-à-dire, dans le voiſinage des parties ſaines qui les environnent; & que de pareils déſordres peuvent au contraire arriver dans le centre & y faire un grand progrès, ſans ſe manifeſter par des douleurs, du moins par des douleurs fort vives.

Inutilité des fondans dans les tumeurs où les ſolides ont perdu leur action organique.

Nous pourrions faire en paſſant quelques réflexions ſur l'uſage des fondans, que certains Praticiens preſcrivent avec tant de confiance dans ces maladies; mais il ſuffit de demander à ces Praticiens qui ſe déterminent ſi légerement pour ce genre de remédes, s'ils connoiſſent quelques fondans qui agiſſent ſur la lymphe endurcie, ſurtout lorſqu'elle eſt fixée dans des vaiſſeaux dont l'action organique eſt éteinte, ou du moins devenue abſolument inſuffiſante pour entretenir la fluidité de cette humeur.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

La lymphe n'est pas la cause primitive de ces tumeurs, elle n'en est d'abord que la cause matérielle.

Ces Observations montrent clairement, & comme par dégrés, les divers états de la lymphe dans les tumeurs qu'elle forme, & les désordres différens qu'elle cause dans le tissu de ces tumeurs; mais il faut distinguer dans ce genre de maladie la cause primitive qui occasionne ces mêmes tumeurs de la cause matérielle dont elles sont formées. La lymphe est visiblement cette cause matérielle; mais on ne doit pas la regarder comme une cause matérielle purement passive; car par le retardement de son cours, par son épaississement, & par ses différens dégrés de dépravation, elle devient la principale cause efficiente du progrès de la tumeur & des différens désordres qui surviennent; cependant il ne faut pas pour cela la confondre avec la premiere cause efficiente de ce genre de tumeur. Il est facile d'appercevoir que tous ces divers états de la lymphe supposent préalablement dans les vaisseaux de la partie où la maladie prend naissance, quelque dérangement particulier qui y retarde, ou qui y arrête le mouvement progressif de cette humeur: c'est ce dérangement qui arrive dans les solides, quelquefois par une cause extérieure, quelquefois par une cause intérieure (presque toujours inconnue;) c'est, dis-je, ce dérangement & sa cause qu'il faut distinguer de la lymphe qui forme la tumeur, & qui n'a d'abord d'autre vice que celui d'être retardée ou arrêtée par ce même dérangement. La premiere Observation donne le détail d'une tumeur énorme où la lymphe a conservé assez de fluidité & de mouvement, pour être préservée de dépravation; la seconde nous présente une autre tumeur de même genre où la lymphe commençoit dans la plus grande partie du tissu de cette tumeur, à s'épaissir & à tendre au croupissement; & dans une autre partie de ce tissu, elle étoit dans une parfaite congestion, elle commençoit à se corrompre & à contracter une acrimonie capable de produire de fâcheux accidens; enfin dans la troisiéme Observation, c'est-à-dire dans l'Observation que nous a communiquée M. de la Peyronie, elle s'étoit entiérement épaissie, &



croupiſſoit dans une partie du tiſſu qu'elle engorgeoit, & dans le reſte de ce tiſſu elle étoit tombée dans une diſſolution putride (*a*).

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Néceſſité de faire des recherches ſur ce genre de tumeurs.

Un détail ſi circonſtancié & ſi étendu, pourra déplaire à ceux qui ignorent combien on eſt encore peu éclairé ſur la nature de ces tumeurs chancreuſes, & qui ne ſçavent pas qu'il y a très-peu d'Obſervations qui ayent été données avec exactitude ſur ce genre de maladie; mais les Maîtres de l'Art les plus éclairés connoîtront aſſez les raiſons qui m'engagent à rapporter ſcrupuleuſement tout ce qu'on a obſervé dans la diſſection de ces tumeurs.

Différens déſordres des ſolides dans ces tumeurs.

Les différens états du tiſſu de ces mêmes tumeurs n'étoient pas moins remarquables que ceux de la lymphe. Dans cette prodigieuſe tumeur du bras où la circulation de la lymphe n'étoit ralentie que juſqu'à un certain dégré, ſon tiſſu a été ſeulement fort étendu, mais ſon action organique n'a point été ſuffoquée par un engorgement inſurmontable : ainſi cette action a continué d'agir avec aſſez de force ſur cette lymphe pour entretenir, du moins en partie, ſon mouvement progreſſif & de fluidité, & pour s'oppoſer par conſéquent au croupiſſement & à la dépravation de cette même lymphe. Les paſſages de cette humeur étoient apparemment moins libres dans la tumeur enkiſtée que nous avons rapportée en ſecond lieu, la circulation s'y faiſoit plus difficilement; ainſi la lymphe ne pouvoit recevoir que peu de mouvement de l'action organique des vaiſſeaux; cette action trop maîtriſée par l'engorgement, agiſſoit trop foiblement ſur cette humeur pour entretenir parfaitement ſa fluidité. L'épaiſſiſſement de cette lymphe, qui oppoſoit enſuite un nouvel obſtacle à la circulation, avoit déja dans un endroit, expoſé cette humeur à un parfait croupiſſement, & à une dépravation qui avoit entiérement éteint l'action organique des ſolides, & détruit leur



(*a*) Il paroît par le ſuccès de l'opération que cette lymphe n'avoit encore contracté rien de contagieux ou de virulent qui ſe ſoit communiqué à la maſſe des humeurs. On en comprend facilement la raiſon, qui eſt que la partie de cette même lymphe n'étoit tombée en diſſolution que par une putréfaction ſourde.

tissu. La tumeur rapportée dans la troisiéme Observation renfermoit tous ces mêmes désordres, mais ils avoient fait un progrès encore plus grand.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

La lymphe ne s'épaissit, ne se déprave, & n'acquiert de l'acrimonie, que lorsque son mouvement est empêché.

On apperçoit assez par la gradation de ces différens états de la lymphe & du tissu de ces tumeurs, que ce n'est que dans le cas d'une parfaite congestion ou d'un parfait croupissement que la lymphe peut être susceptible de mouvement spontanée, & que sa dépravation, & même son épaississement, supposent des embarras qui arrêtent sa circulation; ainsi cet épaississement & cette dépravation de la lymphe, on peut même y ajouter l'acrimonie, parce qu'elle a la même origine, ne peuvent pas être la cause, du moins le cause primitive, de ces embarras & de ces tumeurs.

La lymphe n'est par son acrimonie, ni par son épaississement la cause d'aucunes maladies primitives.

On ne peut pas non plus les soupçonner d'être la cause d'aucune autre maladie, à moins qu'il ne se soit formé auparavant quelque congestion ou tumeur lymphatique qui puisse autoriser ce soupçon; ainsi on ne peut guéres imputer à ces vices, c'est-à-dire, à l'épaississement & à l'acrimonie de la lymphe, aucune maladie primitive, puisque de pareilles causes supposent toujours d'avance un vice local qui leur donne naissance. Par-là il est facile de juger du mérite & de la solidité de la doctrine de ceux qui attribuent à cet épaississement & à cette acrimonie de la lymphe presque toutes les maladies que nous avons à traiter, & qui réglent la cure de ces maladies sur ces causes banales & chimériques.

Dépravation des sucs récrémenteux & excrémenteux.

La pourriture est la dépravation propre des sucs récrémenteux.

Presque toutes les humeurs qui passent pour de simples récrémens, tels que sont les récrémens dissolvans, sont formées de sucs bilieux, plus ou moins délayés, & plus ou moins travaillés par le jeu des vaisseaux. Ce sont par conséquent des sucs salino-huileux, qui sont plus ou moins susceptibles de pourriture, selon qu'ils sont plus ou moins délayés & qu'ils sont plus ou moins élaborés, mais ils sont toujours moins corruptibles que les sucs excré-

menteux de même genre ; parce que ces excrémens ſont arrivés à peu près au dernier dégré d'élaboration que la nature puiſſe ſupporter dans l'état de ſanté.

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.

Serum ſalivoſum, il ſe déprave par pourriture.

Parmi les récrémens diſſolvans, les ſucs compris ſous le nom de *ſerum ſalivoſum*, comme la ſalive, le diſſolvant de l'eſtomac, le ſuc pancréatique, ſont ſi ſéreux & ſi peu chargés de ſucs bilieux, qu'ils ne doivent être que très-peu ſuſceptibles de dépravation putride ; & cette dépravation eſt néanmoins la ſeule à laquelle ils puiſſent être ſujets par eux-mêmes, mais comme ces diſſolvans ne peuvent guéres ſéjourner que dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, où ils ne ſe trouvent jamais ſeuls, nous les perdons de vûe, & nous ne pouvons leur imputer aucun mauvais effet en particulier ; nous pouvons ſeulement remarquer que s'ils croupiſſent ſeuls dans un ulcére qui occupe quelqu'un de leurs ſécretoires, ils doivent dégénerer en ſanie putride.

La bile, elle ſe déprave par pourriture.

La bile eſt le diſſolvant le plus chargé de parties ſalino-ſulphureuſes fort élaborées ; c'eſt ce qui a fait croire que la grande diſpoſition qu'a le foye à ſe corrompre, dépend principalement de cette humeur dont il eſt le ſécretoire ; cependant cette même humeur peut ſéjourner longtems dans la véſicule du fiel ſans y devenir nuiſible par ſa dépravation ; elle s'y altére à la vérité, car c'eſt dans ce réſervoir qu'elle acquiert ce haut dégré d'amertume que nous lui remarquons, & cette altération va quelquefois beaucoup plus loin. Il y a des Obſervations où nous voyons que cette humeur ſe déprave juſqu'à manifeſter une pourriture parfaite par une puanteur extrême (a) ; mais ce dernier cas eſt rare.

Nous avons une preuve plus ordinaire & plus déciſive de la diſpoſition qu'a la bile à ſe corrompre, qui eſt que, plus les matieres fœcales en ſont chargées, plus elles ſentent mauvais. Celles qui au contraire en ſont privées, ont fort peu de mauvaiſe odeur.

Fauſſe bile.

On jette quelquefois même par le vomiſſement des

(a) Dec. III. an. 4. obſ. 86. cent. 8. obſ. 19.

matieres bilieuses fort puantes ; on peut cependant douter que ces matieres soient une véritable bile : peut-être ne sont-ce que des matieres indigestes qui, comme nous l'avons remarqué ailleurs, prennent dans l'estomac la forme de bile. On peut penser la même chose de ces déjections bilieuses qui excitent des tranchées, des cours de ventre, des tenesmes, &c. car, comme nous le voyons dans les enfans, ces accidens arrivent souvent par des matieres qui se sont dépravées dans l'estomac, & qui ont de la ressemblance avec la bile. Cependant on ne peut pas nier absolument que la bile ne puisse acquérir enfin par le croupissement, assez de malignité pour causer ces mêmes accidens.

DEPRAVETION DES SUCS EXCREMENTEUX.

Il n'y a point de bile vitriolique ou acide.

Nous ne parlerons pas ici de cette bile vitriolique ou verte qu'on accuse d'une acidité & d'une acrimonie extrême ; car cette prétendue bile n'a sa source que dans l'estomac, ce sont des sucs gras qui s'y sont dépravés, que l'on prend mal-à-propos pour une bile fournie par la vésicule du fiel. La vraie bile ne peut avoir d'acidité par elle-même, elle n'est point non plus exposée dans ses propres réservoirs à recevoir aucune acidité étrangere ; de plus les acides qu'on mêle avec cette humeur la détruisent & l'énervent. Il est vrai qu'on a remarqué que ces acides lui donnent une couleur verte, & que la bile a quelquefois aussi cette couleur dans la vésicule du fiel ; mais on a conclu de là trop légerement que cette bile est acide ; car elle prend quelquefois cette couleur, (*a*) lors même qu'elle est fort sensiblement atteinte de pourriture, & par conséquent lorsque son sel tend le plus à l'alcalisation parfaite.

La semence, elle se déprave par pourriture.

Il y a d'autres sucs qui, parce qu'ils se séparent de la masse des humeurs & qu'ils y rentrent, peuvent être appellés récrémens, comme la semence & le lait ; mais il y auroit ce semble un peu d'abus, parce que ces sucs ne sont pas comme les vrais récrémens, séparés de la masse des humeurs, exprès pour y rentrer, après avoir satisfait à quelqu'usage particulier auquel ils sont uniquement desti-

(*a*) Dec. III. an. 4. obs. 86.

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.

nés ; autrement on pourroit aussi appeller la graisse & plusieurs autres sucs des récrémens. Mais ces sortes de discussions sont inutiles ici ; nous avons à parler seulement de la dépravation dont la semence peut être susceptible. C'est une liqueur qui, selon toutes les apparences, est fort élaborée, & qui n'a plus rien qui tienne des caractéres du chyle, puisqu'elle ne donne aucune marque de fermentation lorsqu'elle est exposée à l'air, & qu'elle prend au contraire une mauvaise odeur qui manifeste une dépravation putride. Ainsi il n'est pas douteux que la putréfaction est le genre de dépravation qui peut arriver à cette liqueur. Cette vérité est constatée d'ailleurs par les Observations. Nous en avons une fort remarquable dans *le Sepulchretum* de Bonet, (a) où l'on trouve l'histoire de nausées produites par la semence corrompue & retenue dans ses propres vaisseaux.

Les excrémens, ils se dépravent par pourriture.

L'urine, la sueur, & les sucs muqueux, sont les excrémens les plus remarquables ; on peut encore y en ajouter un qui arrive par accident ; je veux dire le pus, qui se produit dans les inflammations. Les excrémens sont des débris des humeurs & le produit de l'action des vaisseaux ; & ce sont par conséquent des sucs fort travaillés. Ainsi ceux qui sont très-fournis de sels, doivent du moins pour la plûpart être putrides. L'urine, par exemple, est si putride, qu'enfermée & retenue dans la vessie, elle s'y corrompt en peu de jours, de maniere qu'elle y devient horriblement puante & pernicieuse. Non seulement l'urine enfermée dans la vessie se corrompt, mais elle se corrompt même lorsqu'elle est exactement enfermée dans un vase, (a) par exemple, dans une bouteille bien bouchée, qui en est remplie : ce qui suppose une disposition extrême à la pourriture.

Le pus se déprave par pourriture.

Le pus est aussi fort susceptible de putréfaction, puisque, comme nous l'avons déja dit, il se corrompt même dans les abcès où l'air extérieur n'a pas d'accès.

(a) Tom. 2. pag. 119.
(b) Boerhaave Elem. Chem. processf. 188.

La

La dépravation des matieres de la ſueur paroît tenir ordinairement de la pourriture ; la mauvaiſe odeur que ces matieres contractent, lorſqu'elles ont croupi dans les vêtemens qui approchent de la peau, & qu'elles ſont échauffées, le manifeſte aſſez ; cependant il y a des ſueurs, qui, comme nous l'avons déja remarqué, contractent fort promptement une odeur paſſagere qui ſent l'aigre, ce qui prouve que la tranſpiration donne iſſue à des ſueurs ſuſceptibles de fermentation, & qu'il y a quelque excrément qui tient encore de la nature des ſucs chyleux, en quoi les matieres de la tranſpiration différent des autres excrémens, ſur-tout de l'urine ; car en quelque cas que ce ſoit, celle-ci ne donne jamais aucune marque d'acidité.

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.

La ſueur.

Nous ne ferons pas un article particulier de la bile excrémenteuſe ; nous avons déja parlé de celle qui s'échappe par la voie des ſelles ; on ſçait que les urines en entraînent auſſi une grande quantité, & que celle qui prend cette voie n'eſt pas moins diſpoſée à ſe corrompre, que celle qui ſe mêle aux matieres fœcales ; car l'urine, comme nous l'avons prouvé, eſt de tous nos excrémens le plus ſuſceptible de pourriture : ainſi puiſque la bile eſt dans ces cas ſi corruptible, il eſt à préſumer que ſi quelque portion de cette humeur ſe mêle avec d'autres excrémens, par exemple avec les ſueurs, elle doit y porter les mêmes diſpoſitions.

La bile excrémenteuſe.

Les excrémens muqueux ſont d'une nature fort oppoſée à ceux que nous venons d'examiner (*a*) ; plus ces ex-

Les ſucs muqueux.

(*a*) Nous entendons par excrémens *muqueux*, les ſucs lians ou collans, & incapables d'acrimonie, qui ſervent à enduire les parties, & qui ſont renouvellés continuellement, & ſucceſſivement chaſſés par tous les organes excrétoires, ſous la forme d'un excrément tenace, inſipide, & ordinairement blanchâtre : on doit avoir ſoin de diſtinguer les ſucs *muqueux* d'avec les autres ſucs qui ont de même une conſiſtence liée & tenace : tels ſont les ſucs *albumineux* ou *glaireux*, & les ſucs *mucilagineux* ; car on confond aiſément ces trois genres de ſucs. Les ſucs *mucilagineux*, qu'on appelle auſſi *viſqueux* ou *gluans*, ont tous leur origine dans les plantes ; il eſt vrai qu'ils nous ſont communiqués par les alimens pris des végétaux qui en ſont fournis ; mais l'action des vaiſſeaux les détruit enfin entiérement. Ces ſucs ſe délayent, malgré leur caractere tenace, aſſez facilement dans

Différence entre les ſucs muqueux, les ſucs glaireux, & les ſucs viſqueux.

crémens approchent de leur dernier dégré d'élaboration, moins ils sont susceptibles de dépravation, soit fermenteuse, soit putride, parce que plus ils sont élaborés, plus ils sont épurés de souphres volatils & de sels; c'est pourquoi ces sucs sont si propres pour lubrifier sans se corrompre l'intérieur de nos parties où l'air a un libre accès; cette propriété semble en effet nous prouver assez que leur substance doit être peu susceptible d'altération.

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.

Il y a encore quelques autres excrémens peu remarquables, dont le détail me paroît inutile, parce que leur dépravation, quelle qu'elle puisse être, ne se fait reconnoître par aucun effet ou par aucune malignité bien sensible.

La pourriture est en général la dépravation de nos humeurs la plus considérable & la plus redoutable.

L'examen dans lequel nous venons d'entrer suffit, pour nous prouver que la dépravation dont nos humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, c'est-à-dire lorsqu'elles ne sont plus soumises à l'action des vaisseaux, se réduit à la fermentation & à la putréfaction, & qu'excepté dans les premieres voies, la fermentation qui s'empare de quelques-uns de nos sucs, n'a pas de suite, parce que dans les autres cas ces sucs sont confondus avec d'autres qui ne sont plus susceptibles que de pourriture, & parce que la pourriture, qui domine bien-tôt sur la fermentation, la fait entiérement disparoître presqu'aussi-tôt qu'elle se déclare : ainsi nos recherches servent du moins à faire reparoître une vérité fort ignorée des Modernes, quoique très-célébre chez les Anciens, & très-importante dans la Chirurgie, qui est que *toute suppuration produite*, suivant

l'eau, & ils sont susceptibles, lorsqu'ils se dépravent, d'une fermentation acide. Les sucs *albumineux* ou *glaireux*, tels que le blanc d'œuf, le sang & la lymphe, ne se forment que dans les animaux; ils ne se délayent point dans l'eau, au contraire l'eau chaude les épaissit & les durcit; ils se durcissent de même dans l'esprit de vin, & ils ne sont susceptibles que de pourriture lorsqu'ils se dépravent : les sucs muqueux se forment aussi dans les animaux, ils naissent encore des sucs des végétaux, mais ce n'est que dans le cas de pourriture ou de fermentation; & c'est ce qui forme ces matieres tenaces qu'on apperçoit dans les sucs, tant des animaux que des végétaux qui ont fermenté, ou qui se sont pourris; & ces matieres, quoiqu'elles soient l'effet de ces deux dépravations, ne paroissent, lorsqu'elles sont formées, susceptibles ni de l'une ni de l'autre, ni d'aucune acrimonie remarquable.

le langage de ces premiers Maîtres, *par la chaleur étrangere, est putride, au lieu que celle qui est produite par la chaleur naturelle de la partie qui suppure, est louable*, c'est-à-dire que dans toute suppuration qui est produite par des mouvemens spontanées, la pourriture domine dans les matieres qui suppurent, & que la suppuration est au contraire d'une bonne qualité, quand les sucs de cette suppuration sont formés par le jeu des vaisseaux de la partie qui fournit ces sucs. Les Chirurgiens ne doivent jamais perdre de vûe cette vérité, parce qu'elle répand un grand jour dans la théorie & la pratique de l'art.

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.

TROISIÉME PARTIE.

Sur les imperfections des Humeurs mal formées par le jeu des vaisseaux.

CES imperfections peuvent se réduire à trois chefs: à la crudité, à la perversion, & aux vices de consistence.

Crudité des Humeurs.

La crudité des humeurs dépend de la débilité des solides.

La crudité dépend de la débilité ou de la foiblesse des organes destinés à former les humeurs; elle doit avoir lieu par conséquent, lorsque ces organes sont insuffisans pour travailler les sucs chyleux, pour désunir & démêler les différentes substances dont se forment nos humeurs, pour exciter dans ces humeurs une chaleur capable de donner aux unes le dégré de coction qui leur convient, & aux autres le dégré d'exaltation & d'activité qui leur est nécessaire; enfin pour chasser à propos les sucs superflus, excrémenteux & passagers, qui doivent d'abord être expulsés.

Défaut d'activité dans les sucs dissolvans.

Les sucs dissolvans, qui alors ne peuvent acquérir que très-imparfaitement le dégré d'activité qui leur est néces-

CRUDITE' DES HUMEURS.

faire pour diſſoudre les matieres chyleuſes, n'agiſſent que fort peu dans la chylification ſur la ſubſtance mucilagineuſe de ces matieres. Cette ſubſtance ne perd donc preſque rien de ſon caractere glutineux dans la digeſtion; ainſi elle porte preſque toute ſa viſcoſité dans la maſſe des humeurs. La partie caſeuſe qui renferme cette ſubſtance, & qui eſt employée à former les ſucs gélatineux, tranſporte dans ces ſucs cette viſcoſité, lorſque l'action organique des vaiſſeaux qui forme ces mêmes ſucs eſt trop foible pour la détruire.

Viſcoſité des ſucs gélatineux.

Quoique cette viſcoſité domine à l'excès dans les ſucs gélatineux, elle ne les rend pas plus épais; car en pareil cas nos humeurs, comme nous allons bien-tôt le prouver, ſont exceſſivement fournies de parties aqueuſes, qui, à l'aide de la chaleur renfermée dans nos vaiſſeaux, diſſolvent tellement ces ſucs, que leur caractere mucilagineux ne ſert alors qu'à les rendre plus relâchans, plus coulans, plus propres à s'inſinuer dans tous les différens canaux du corps.

Surabondance de ſéroſité.

Les ſucs excrémenteux qui ſe forment des débris des humeurs, doivent par leur partie ſaline ſuffiſamment développée par le jeu des vaiſſeaux, exciter les ſecrétoires deſtinés à donner une iſſue à la ſéroſité qui doit être continuellement évacuée; or, dans le cas de crudités, cette partie ſaline n'eſt pas aſſez dégagée ni aſſez active pour ſatisfaire à cet uſage. C'eſt principalement par le défaut de cette propriété ſtimulante que la crudité des humeurs eſt toujours accompagnée d'un excès de ſucs aqueux qui inondent la maſſe du ſang. La néceſſité de cette propriété ſtimulante des excrémens eſt facile à prouver par l'expérience; car il n'y a aucun Praticien qui ne ſçache, que pour ſuppléer au défaut de cette activité, l'art a découvert différens ſels, ou différentes ſubſtances ſalines qui ſollicitent très-efficacement les voies excrétoires, & accélerent ou rétabliſſent l'évacuation de ces ſucs excrémenteux & ſurabondans, qui étoit en partie ſupprimée ou inſuffiſante. Ce défaut d'activité dans les ſucs excrémenteux, auſſi-bien

que dans les ſucs diſſolvans, eſt donc une des principales cauſes du défaut d'excrétion de ces ſucs ſéreux & viſqueux qui abondent ſi manifeſtement dans les intempéries pituiteuſes, ou dans d'autres cas où l'action des ſolides eſt trop languiſſante.

CRUDITÉ DES HUMEURS.

Défaut du ſang.

Dans cet état de crudité, le ſang & les autres ſucs albumineux ſe forment très-difficilement & très-imparfaitement ; ils ne peuvent parvenir que tard à ce dégré de coction ou de *compaction* qu'ils doivent avoir. La ſubſtance qui eſt employée à les former, & qui paſſe par différens dégrés d'élaboration, reſte long-tems dans chacun de ces différens dégrés, & par conſéquent auſſi ſous différens états de crudité, qui a quelque reſſemblance par ſa conſiſtence glaireuſe, avec la crudité viſqueuſe dont nous venons de parler.

Crudité des ſucs albumineux.

Ce genre de crudité du ſang & de la lymphe, porte dans les humeurs un caractere liant ou collant, mais fort différent de la nature des ſucs viſqueux ou mucilagineux; car, comme nous l'avons remarqué, la partie aqueuſe de la maſſe des humeurs, ou l'eau chaude, ne ſuffit pas pour délayer ces humeurs glaireuſes; leur fluidité ne peut s'entretenir que par l'action des vaiſſeaux : c'eſt pourquoi la crudité glaireuſe de nos ſucs eſt plus facile à remarquer que la crudité viſqueuſe; car lorſqu'on ſaigne des perſonnes où cette crudité glaireuſe a lieu, elle ſe manifeſte d'une maniere très-ſenſible par une eſpéce de glaire molle, qui ſe ramaſſe ſur le ſang lorſqu'il eſt coagulé ; au lieu que les ſucs viſqueux reſtent délayés dans la partie ſéreuſe, qui ſe ſépare de la partie rouge. Ces ſucs glutineux lui donnent ſeulement, lorſqu'elle eſt refroidie, un caractere liant qui la fait paroître comme légérement huileuſe.

Mais il ne faut pas s'y tromper : le caractere liant & glaireux des ſucs albumineux eſt inſenſible auſſi, lorſqu'ils ſont expoſés à la chaleur & au jeu des vaiſſeaux : c'eſt pourquoi nous ne pouvons nous en appercevoir que dans certaines congeſtions où ces cauſes manquent, ou ſont inſuffiſantes pour entretenir ces ſucs dans leur fluidité ordinaire. Ce

CRUDITE' DES HUMEURS.

caractere liant qui n'eſt pas remarquable, tant que ces ſucs conſervent leur fluidité naturelle, ne laiſſe pas, malgré cette fluidité, de ſubſiſter ſans doute un peu dans les vaiſſeaux, de s'y oppoſer en quelque ſorte au mouvement particulier des molecules des humeurs, & d'apporter par-là peut-être quelque obſtacle à leur formation.

Débilité de l'action des ſolides.

Ce ſont ces ſucs glaireux arrivés à un dégré de coction convenable, qui forment les ſucs albumineux, je veux dire le ſang & la lymphe, d'où dépend la force de l'action organique des vaiſſeaux qui travaillent ces mêmes ſucs. On voit donc que, dans ce cas de crudité, les ſucs albumineux ſont long-tems à ſe perfectionner, qu'ils ſont noyés par les ſucs cruds & aqueux dont nous avons parlé, & qu'ils ne peuvent pas ſuffiſamment contribuer aux opérations de l'œconomie animale. Ces opérations languiſſent, tout le corps eſt débile, l'eſprit même ſe reſſent beaucoup de ce défaut d'activité. Les vaiſſeaux blancs, ſur tout le tiſſu cellulaire des graiſſes, ſont inondés de ces ſucs cruds & aqueux, leſquels cauſent une eſpéce de bouffiſſure, qui rend cet état de crudité aſſez remarquable.

Perverſion des Humeurs par le jeu exceſſif des vaiſſeaux.

Ces imperfections des humeurs, qui dépendent de la débilité de l'action organique des vaiſſeaux, ne les font pas dégénérer en ſucs étrangers abſolument inutiles ou nuiſibles dans l'œconomie animale; ces humeurs peuvent au contraire être conduites avec le tems à leur perfection; mais les imperfections que nos humeurs contractent par l'action exceſſive des vaiſſeaux, ſont irréparables. Ces humeurs ne peuvent plus être alors d'aucun uſage; elles deviennent même pour la plûpart fort préjudiciables à la ſanté, ſi elles ne ſont pas au plûtôt expulſées hors du corps. Celles qui ſont les plus expoſées à cette perverſion, ſont les graiſſes, les ſucs albumineux & les ſucs excrémenteux ſalins.

Perversion des sucs chyleux.

PERVERSION DES GRAISSES.

Les désordres que l'action excessive des vaisseaux cause dans les sucs chyleux nous sont peu connus : on s'apperçoit seulement que dans les exercices violens & dans une grande fiévre, le lait d'une nourrice devient jaunâtre, amer & dégoutant. On remarque encore que les graisses ne peuvent pas long-tems la soutenir ; puisqu'un des effets le plus remarquable de la fiévre qui continue un peu de tems, est de détruire l'embonpoint. On sçait qu'une fiévre lente, si peu considérable qu'elle soit, & lors même qu'elle est entiérement indépendante de suppuration, jette les malades dans le marasme, & que ces malades ne peuvent, tant que cette fiévre continue, se refournir de graisse : ainsi la destruction de la graisse est du moins un des effets les plus remarquables de la fiévre ou du jeu excessif des vaisseaux. Ce sont apparemment les débris de ce suc qui entretiennent en partie la couleur foncée des urines pendant le cours d'une fiévre. Sans doute que les sueurs qui sont ordinairement fort abondantes à la fin des paroxismes des fiévres intermittentes, & des redoublemens de quelques fiévres continues, entraînent aussi une partie de ces sucs pervertis. Il est important que l'évacuation de ces graisses ruinées se fasse réguliérement, sans quoi ces sucs devenus nuisibles, ne manqueroient pas de se jetter sur quelque viscere, & d'y produire des embarras fort dangereux.

Perversion du lait.

Perversion des graisses.

Quoique ces évacuations soient si nécessaires, & fassent alors la principale partie de la matiere excrémenteuse des urines & des sueurs, on ne doit pas dans les fiévres absolument continues, les confondre avec l'excrétion de l'hétérogéne fébrifique ; car celui-ci ne peut, comme nous allons le remarquer, être expulsé, qu'il n'arrive auparavant dans quelques-unes de nos humeurs un changement considérable qui procure l'excrétion de cet hétérogéne, par la voie des urines & par les autres sécrétoires, particuliérement par le ventre : si la fiévre se termine par une

L'évacuation des sucs excrémenteux dans les fiévres, ne doit pas être confondue avec l'évacuation de la cause humorale de la maladie.

PERVERSION DES SUCS ALBUMINEUX.

coction bien décidée, ce même hétérogéne, ou plûtôt les matieres qui l'enveloppent, & qui sont entraînées par la voie des reins, ne font plus corps avec l'urine; car aussitôt que l'urine est refroidie, elles s'en séparent, & se rendent très-remarquables. On distingue donc facilement les urines qui charrient les matieres de la coction, d'avec celles qui sont simplement chargées des débris de la graisse que l'excès du jeu des vaisseaux détruit continuellement, & qui forment alors la partie la plus excrémenteuse, ou du moins la plus colorée de cette urine: aussi ne doit-on pas être surpris si la fiévre persiste malgré l'évacuation continuelle des urines foncées, & des sueurs qui arrivent pendant le cours de la maladie, puisque ces excrétions sont tout-à-fait indépendantes de l'évacuation de l'hétérogéne qui cause la fiévre.

Indication évacuative que fournit la fiévre dans l'état de crudité.

Cependant les Praticiens ne doivent pas perdre de vûe l'expulsion de ces sucs; c'est même, comme nous le remarquerons, la seule indication évacuative que la fiévre peut présenter par elle-même avant la coction, c'est-à-dire dans le tems de crudité; & les évacuans qui conviennent alors, ne sont pas des purgatifs, mais d'abondantes boissons légérement apéritives, ou, pour parler selon le langage des Anciens, des boissons *détergentes*, qui puissent déterminer & entretenir par la voie des urines, & peut-être aussi en partie par la transpiration, l'excrétion de ces sucs pervertis; car, s'il est permis de le dire en passant, les purgatifs ne peuvent alors avoir lieu que lorsqu'on soupçonne que l'estomac & les intestins sont remplis de matieres qui peuvent être nuisibles: & en ce cas on doit choisir les purgatifs, dont l'action paroît le plus se borner à ces parties: tel est entre autres le tartre stibié noyé dans un grand lavage, & distribué en plusieurs prises.

Usage des purgatifs fort limité dans l'état de crudité.

Perversion des sucs albumineux.

Changemens qui arrivent aux sucs albumi-

L'action excessive des artéres fait passer les sucs albumineux par plusieurs formes différentes qu'elle détruit successivement. Elle y cause d'abord une dissolution glaireuse,

reuse, qui est suivie aussi-tôt d'endurcissement; cet endurcissement est détruit par une espece de dissolution purulente, ou bien par une dissolution putrescente. Tous ces différens états sont remarquables dans les fiévres violentes qui durent un peu longtems.

DISSOLUTION GLAIREUSE.

neux par l'action excessive des vaisseaux.

Dissolution glaireuse.

La dissolution glaireuse, & l'endurcissement des sucs albumineux s'apperçoivent facilement par cette humeur qui paroît comme huileuse, qui dans le commencement & dans la vigueur de ces fiévres s'éleve sur le sang immédiatement après la saignée, & qui se fige ensuite, & forme une coëne d'autant plus dure & coriasse que la fiévre est considérable (*a*); ces changemens dépendent de l'action extraordinaire des vaisseaux sur les humeurs : car on produit le même effet lorsqu'on réduit du sang en lambeaux polypeux à force de le battre avec des baguettes dans un vase. Les concrétions polypeuses se forment de la même maniere dans les anévrismes, dans le cœur, dans les grosses artéres, & même dans les grosses veines qui sont appuyées sur des artéres un peu considérables; mais souvent ces polypes né sont pas formés par une agitation extrême : une agitation médiocre fait avec le tems sur le sang qui séjourne dans un endroit où il est continuellement frappé, le même effet qu'une agitation violente fait

Etat de crudité dans les fiévres continues.

Endurcissement de ces sucs.

(*a*) Cette coëne ne paroît pas toujours sur le sang, parce que les sucs albumineux tombés en dissolution ne se séparent pas de la partie rouge du sang; mais alors la superficie du sang, quoique rouge, est ordinairement tenace & coëneuse. Il faut encore remarquer que cette dissolution, plus ou moins considérable, ne dépend pas de la force plus ou moins grande de la fiévre, car elle est quelquefois très-considérable dans certaines fiévres peu fortes, sur-tout dans la plûpart des fiévres catarrhales où le pouls est petit & peu vigoureux. Cette dissolution dépend beaucoup plus apparemment de la maniere dont les artéres agissent sur le sang dans ces fiévres, que de la violence du jeu de ces vaisseaux; mais il est toujours vrai que la disposition que la matiere glaireuse a à devenir coëneuse & dure par le froid, dépend de la force de cette action : car dans les fiévres dont nous venons de parler, cette matiere s'épaissit seulement par le froid, mais elle reste glaireuse & molle, au lieu que dans une pleuresie, où la fiévre est forte, elle devient très-ferme & très-coriasse.

La dissolution glaireuse n'est pas toujours proportionnée à la force de la fiévre.

DISSOLUTION GLAIREUSE.

en peu de tems sur le sang qui est exposé à son action; car on voit que ce ne peut être que peu à peu que se forme, par exemple, cette prodigieuse quantité de lames ou de couches polypeuses qui se trouvent dans les grands anévrismes qui sont anciens. Ce ne peut être au contraire que par la force du jeu des vaisseaux, qui supplée au tems, que sont produites ces concrétions polypeuses qu'on trouve quelquefois dans les grosses artéres de ceux qui meurent dans la vigueur d'une fiévre ardente ou d'une fiévre inflammatoire.

Remarque sur les matieres polypeuses qu'on trouve dans les ouvertures des cadavres.

Nous remarquerons en passant qu'on peut, dans l'ouverture des cadavres, se méprendre sur ces concrétions, & prendre pour des polypes des caillots de sang fort durs & coriasses, qui peuvent se former après la mort par le froid, ou plûtôt par la cessation du mouvement des vaisseaux; car ces caillots polypeux sont de même nature que les coënes dures qui se forment sur le sang qu'on tire dans les fiévres violentes: or, ces coënes ne se forment qu'à mesure que l'humeur qui les produit se refroidit, c'est-à-dire à mesure qu'elle prend un état tout opposé à la chaleur & au mouvement qu'elle avoit reçu de l'action violente des vaisseaux, laquelle loin de l'épaissir, la tient dans une espéce de dissolution, qu'on remarque facilement dans le tems même de la saignée. On ne doit donc pas s'imaginer qu'il se forme de pareilles concrétions dans la masse du sang lorsqu'elle roule dans les vaisseaux; ainsi il ne faut pas croire trop légérement tout ce que les Observateurs rapportent sur les concrétions polypeuses qui se produisent si promptement dans ces fiévres ardentes; car ces concrétions qu'on trouve à l'ouverture des cadavres ne se forment ordinairement qu'après la mort. Cependant elles sont quelquefois possibles dans ces fiévres, lorsqu'il se trouve un embarras de circulation dans les parties précordiales. Fréderic Hoffman (a) rapporte que dans un jeune homme mort d'une peripneumonie, il trouva les vaisseaux du poulmon remplis d'une

(a) Dissertatio de generatione mortis in morbis, n°. 16.

ſubſtance épaiſſe & rouge, qui avoit preſque la forme ou la conſiſtence de chair; mais ce qui lui a paru encore plus remarquable, ce furent des concrétions polypeuſes qu'il trouva dans l'artére & dans la veine pulmonaire proche du cœur, qui étoient adhérentes à ces vaiſſeaux, & qui peſoient plus de deux onces. Les ventricules du cœur étoient remplis d'un ſang épais & noir. On voit par ce récit, que l'Auteur a remarqué la différence qu'il y avoit entre le ſang coagulé qui rempliſſoit les ventricules du cœur, & les concrétions polypeuſes qui ſe trouverent dans les troncs de la veine & de l'artére pulmonaire.

DISSOLUTION PURULENTE.

Mais tant que les humeurs tombées en diſſolution glaireuſe circulent librement, il n'y a pas d'apparence que l'endurciſſement que les molécules de ces humeurs contractent dans les plus grandes fiévres, & qui les rend ſi propres à former des concrétions dures & tenaces, ôte rien de la fluidité que ces humeurs acquiérent dans cette ſorte de diſſolution; ainſi on doit regarder ces ſucs diſſouts, comme très-fluides, & en même-tems comme formés de parties fonciérement endurcies.

L'endurciſſement n'ôte pas la fluidité aux ſucs diſſouts.

Il y a pluſieurs expériences qui prouvent que la bile, lorſqu'elle ſe filtre dans le foye, entraîne avec elle des ſucs albumineux. Ainſi, par la même raiſon qu'on vient de remarquer, il n'eſt pas étonnant de trouver quelquefois dans ceux qui meurent de maladies aiguës (a) la bile de la véſicule épaiſſe & tenace comme de la poix. Mais on a tort dans la pratique de s'adreſſer à cette bile épaiſſe, comme à la cauſe de la maladie, puiſqu'elle n'en eſt que l'effet, & qu'on ne peut y remédier, tant que la fiévre entretient le racorniſſement des ſucs qui cauſent l'épaiſſiſſement & la tenacité de cette humeur.

Epaiſſiſſement de la bile dans les fiévres: ce qui le produit.

Diſſolution purulente.

Lorſque dans les fiévres l'action violente des artéres a continué pluſieurs jours, nous voyons ordinairement, quand on ſaigne les malades, diminuer & même diſpa-

Etat de coction dans les fiévres continues.

(a) Idem, Diſſertatio de bile, medicinâ & veneno corporis, n°. 34.

DISSOLUTION PURULENTE.

Ses ſignes.

roître cette coëne dure & coriaſſe, qui auparavant ſe formoit ſur le ſang après la ſaignée. Le ſang qui s'attachoit par-tout aux parois du vaſe, & qui ne laiſſoit échapper aucune ſéroſité dans les premiers jours de la maladie, en dépoſe pour l'ordinaire beaucoup dans les derniers tems; & ſi la cauſe de la fiévre eſt alors domptée, les urines ſe chargent d'une ſubſtance blanchâtre, qui ſe dépoſe au fond du vaſe, & qui prend à peu près la couleur & la conſiſtence du pus. Si cette matiere manque d'être entraînée par les urines ou par d'autres ſécrétoires, & qu'elle ſe dépoſe ſur quelque partie, elle produit ſur le champ des dépôts ou abſcès dans leſquels le pus ſe trouve ordinairement formé dès les premiers jours qu'ils paroiſſent; (*a*) à la différence des autres abſcès purulens, qui ſont toujours précédés pendant pluſieurs jours d'une inflammation conſidérable dans les endroits où ſe produit & ſe raſſemble le pus qui les forme : d'où il paroît viſiblement que la fiévre qui eſt une inflammation générale de la maſſe du ſang, ſupplée dans les dépôts dont on vient de parler, à ces inflammations particulieres ou locales, qui précédent toujours la formation & la coction du pus dans les autres abſcès.

La fiévre eſt une inflammation générale qui produit du pus comme une inflammation locale.

Cette conſéquence eſt d'ailleurs appuyée ſur des circonſtances, qui ſeules ſuffiroient pour en démontrer la certitude; car on obſerve conſtamment que ce n'eſt que dans le tems où les urines ont coutume de ſe décharger de cette matiere qui ſe précipite au fond du vaſe ſous la forme de pus, & lorſque cette même matiere manque de s'évacuer, tant par la voye des urines, que des autres excrémens, que ce n'eſt que dans ce tems, dis-je, que ces abſcès (*b*) ſubits ſe produiſent. Ces dépôts ſont donc viſiblement formés par cette matiere retenue, c'eſt-à-dire par cette matiere qui ne paroît point différente du pus,

Dépôts purulens, formés par les matieres produites par la coction dans les fiévres.

(*a*) Cet effet n'a lieu que pour les abſcès qui ſont parfaitement critiques, & non pour ceux qui ne ſont que ſymptomatiques. Nous expliquerons ailleurs la différence de ces deux abſcès.

(*b*) Marc. Aurel. Severin. de recond. abceſſ. natur.

qui ne s'apperçoit que lorſque la diſſolution glaireuſe & l'endurciſſement des ſucs albumineux diſparoiſſent, qui pendant le cours d'une fiévre continue paſſe manifeſtement par ces différens états avant que de prendre la forme d'une humeur purulente, & qui doit par conſéquent cette forme de pus à la fiévre même, c'eſt-à-dire à une inflammation générale de la maſſe des humeurs, en un mot, à une cauſe entiérement ſemblable à celle qui forme le pus des abſcès produits par une inflammation particuliere ou locale. Les crachats que les malades rendent ſur-tout le matin, à la fin & à la ſuite d'une fiévre continue, qui s'eſt terminée par une coction louable, & où la poitrine n'a point été particuliérement affectée, fourniſſent encore une preuve fort ſenſible des qualités purulentes de cette même matiere, qui s'échappe alors par toutes les iſſues, quand la dépuration du ſang ſe fait facilement; car outre la couleur & la conſiſtence du pus, ces crachats ont de plus ce goût douceâtre & dégoutant, que les malades remarquent dans ceux qu'ils rendent à la fin d'une Pleuréſie, & dans les ſuppurations louables de la poitrine. (*a*)

DISSOLUTION PURULENTE.

Il eſt donc évident que les dépôts, qui, à la fin des fiévres, ſe déclarent dès leur naiſſance par un abſcès purulent, ſans être précédé d'aucune inflammation particuliere, ſont produits par cette matiere, & que c'eſt

Ces dépôts purulens ſont indépendans d'aucune inflammation locale.

(*a*) Cette théorie n'eſt pas nouvelle; Galien, qui s'eſt fort aſſujetti aux Obſervations d'Hippocrate, & qui a pénétré fort avant dans la doctrine de la coction des humeurs qui termine les fiévres ſimples continues, a non-ſeulement remarqué avec Hippocrate, *Lib. de Criſ. & lib. de Prænot.* que les matieres, que fournit cette coction, ſont entiérement ſemblables au pus que produiſent les inflammations qui ſuppurent, *De differ. febr. lib.* 1. *cap.* 6. mais encore que ces matieres ſont l'effet d'une cauſe de même genre que celle qui forme le pus: c'eſt dire aſſez clairement que la fiévre qui opére cette coction eſt une inflammation générale & continue, qui produit dans la maſſe du ſang le même changement, qu'une inflammation particuliere cauſe dans le ſang arrêté dans une partie; mais ce grand Médecin inſtruit par Hippocrate & par ſa propre Obſervation, a reconnu, & les plus célébres Obſervateurs l'ont reconnu auſſi, que les malades peuvent être privés des avantages de cette coction dans les fiévres ſimples continues, ſi ces fiévres ſont conduites par un Praticien qui ſubvertiſſe continuellement la marche de ces maladies par des purgatifs ou d'autres remédes turbulens.

Conformité de cette théorie avec celle des Anciens, ſur la coction dans les fiévres continues.

cette même matiere qui est elle-même le pus qui forme ce genre d'abscès (*a*).

DISSOLUTION PURULENTE.

Différence entre le pus d'un abscès formé, & le pus sortant des vaisseaux qui l'ont produit.

Ce pus, tel qu'il se trouve dans ces dépôts, & même dans d'autres abscès, doit être un peu différent de celui qui résulte immédiatement de l'inflammation, & qui ne s'est point encore rassemblé dans le tissu cellulaire des graisses, pour former l'abscès ou le dépôt; car aussi-tôt qu'il se rassemble dans ce tissu, il cesse d'être exposé au jeu des vaisseaux, il commence à croupir & à recevoir quelqu'atteinte de corruption imparfaite, qui, jointe à la chaleur du lieu, le rend si dissolvant, qu'il se creuse facilement dans le tissu cellulaire une cavité où il s'accumule. La portion de ce tissu qui a été détruite pour former cette cavité, & la graisse que contient ce tissu se trouvent confondues avec cette liqueur purulente : dès là on s'apperçoit assez qu'après ce mêlange elle ne se trouve plus telle qu'elle étoit originairement, c'est-à-dire à sa sortie des vaisseaux.

Comment la chaleur étrangere concourt avec la chaleur naturelle à la formation des abscès purulens.

Il faut de plus faire attention au changement qu'elle a reçu par le croupissement & la dépravation que son séjour dans l'abcès a occasionné; c'est ce croupissement & ce commencement de pourriture qui a fait dire aux Anciens que la chaleur étrangere concourt dans les abscès avec la chaleur naturelle à la formation du pus, & que le pus n'est louable qu'autant que la chaleur naturelle domine sur la chaleur étrangere. L'humeur purulente qui sort immédiatement des vaisseaux, doit donc être envisagée indépendamment de ce mêlange & de ces différens états. Ainsi il doit y avoir une différence assez considérable entre celle que les urines entraînent à la fin d'une fiévre continue, &

L'inflammation n'arrive aux dépôts purulens que par accidens.

(*a*) Il faut faire attention que dans beaucoup de cas, ces abscès, qui ne sont point précédés d'inflammation particuliere, peuvent être dans le moment même qu'ils se forment, & avant même qu'ils soient apperçus comme abscès déterminés, accompagnés d'une inflammation & d'une douleur considérable; ce qui doit arriver toutes les fois que ces dépôts sont placés profondément, ou qu'ils intéressent des parties nerveuses; alors cette inflammation, qui est suscitée par le séjour du pus dans ces dépôts, confond ces mêmes dépôts avec les abscès qui sont précédés & causés par une inflammation particuliere ou locale.

qui se précipite au fond du vase; & le pus qui se trouve dans les dépôts que cette humeur produit ordinairement quand elle manque de s'évacuer; mais on peut en toute rigueur la comparer avec le pus qui exude des inflammations des membranes, lorsque ces inflammations se terminent par résolution, & lorsque ces membranes sont extérieures, par exemple, avec le pus qui exude de la surface de l'œil dans l'ophtalmie, & qui prend une consistence semblable à celle du pus des abscès, par l'épaississement dont il est bien-tôt susceptible, lorsqu'il cesse d'être exposé à l'action des artéres qui le fournissent.

DISSOLUTION PURULENTE.

Différence entre la consistence du pus avant que de sortir des artéres, & après avoir formé l'abscès.

Il faut faire attention à cette consistence épaisse & opaque que l'humeur purulente acquiert par le repos, afin de ne se pas représenter cette humeur sous une telle consistence lorsqu'elle est encore dans nos vaisseaux: on doit au contraire s'en former alors une idée toute opposée; car nous voyons qu'elle ne trouble point les urines lorsqu'elle sort avec elles, ni même pendant le tems qu'elles conservent de la chaleur. Elle doit donc être dans nos vaisseaux extrêmement fluide & limpide. On comprend facilement que cette remarque peut s'étendre à toutes les humeurs excrémenteuses qui sont de même susceptibles d'épaississement; mais on n'y fait pas assez d'attention: l'imagination qui nous représente toujours ces humeurs sous la même consistence qu'elles ont lorsque nous les rejettons, nous séduit sans cesse: si quelqu'un jette beaucoup de crachats fort épais, on se laisse tellement surprendre par la consistence de ces crachats, qu'on croit que la masse des humeurs de cette personne abonde en sucs aussi glaireux & aussi épais que ces crachats qui n'ont pris cette consistence, que depuis qu'ils sont ainsi disposés dans les voies de l'expectoration; c'est par une pareille méprise que les Modernes ont regardé la coëne dure & épaisse, qui dans les inflammations se forme sur le sang après la saignée, comme une preuve que les inflammations étoient produites par l'épaississement ou la coagulation des humeurs. Cette prévention s'étend jusques dans

DISSOLUTION PURULENTE.

la pratique, en ſuggérant l'uſage des remédes actifs & ſtimulans, dans l'idée que ces remédes ſont inciſifs ou atténuans, propres par-là à diſſiper cet épaiſſiſſement prétendu; auſſi la cauſe que l'on veut combattre, & les qualités des remédes ſur leſquelles on compte, ſont également chimériques.

Cette différence n'eſt qu'accidentelle.

Quoique l'humeur purulente, telle qu'elle eſt à la ſortie des vaiſſeaux, ſoit fort différente du pus qui ſe trouve dans les dépôts & dans les abſcès (*a*), elle a déja néanmoins la forme & les qualités eſſentielles du pus, ou plûtôt c'eſt le pus lui-même dans ſon état naturel, le pus ſans alliage & ſans altération; car la conſiſtence épaiſſe qui lui manque alors, n'eſt, comme nous l'avons dit, qu'une qualité accidentelle qui lui arrive par le repos; & ſans cette humeur, telle que nous l'enviſageons dans ſon premier état, je veux dire telle qu'elle vient d'être produite par une inflammation générale ou particuliere, il ne ſe forme jamais ni abſcès ni dépôts purulens (*b*).

Différence entre la diſſolution purulente & la diſſolution glaireuſe.

Ce détail ſuffit pour faire ſentir la différence qu'il y a entre la diſſolution purulente & la diſſolution glaireuſe, & entre l'endurciſſement que le jeu trop violent des vaiſſeaux produit d'abord dans les ſucs albumineux. La diſſolution glaireuſe produit une humeur qui n'a aucune affinité avec les ſécrétoires des ſucs excrémenteux, ſi ce n'eſt avec celui de la bile, qui en laiſſe échapper un peu avec cet excrément (*c*); c'eſt cette portion qui paſſe par le foye, qui rend dans les premiers tems des fiévres, comme nous

Différence entre les dépôts & les abſcès proprement dit.

(*a*) Nous entendons préciſément par dépôts ces abſcès que le pus, ou des matieres ſanieuſes formées dans la maſſe du ſang par une fiévre, produiſent ſur le champ; & par abſcès ſimplement, ceux dont le pus ou les matieres ſanieuſes ſont formées dans la partie ou dans la tumeur où ſe font ces abſcès.

(*b*) Nous ne parlons ici que du pus des abſcès & des dépôts: il y en a un autre dont nous parlerons dans la ſuite.

(*c*) On eſt convaincu par des expériences certaines, que la bile entraîne avec elle dans la véſicule du fiel des ſubſtances lymphatiques ou albumineuſes, que l'eſprit de vin durcit, tandis que la bile ſe ſépare de ces ſubſtances & ſe délaye dans cette même liqueur. Hoffman. Medic. ſyſtêm. Boërhaave Chem. tom. 1. pag. 184.

l'avons

l'avons remarqué, la bile tenace & peu coulante, & qui fait naître l'idée de cette prétendue bile poixeuse qui occupe si fort & si inutilement les Praticiens dans la cure des fiévres continues. Cette humeur glaireuse & endurcie, qui n'a aucune proportion avec les sécrétoires est, à la réserve de la petite quantité qui s'échappe par le foye, entiérement retenue dans les vaisseaux, jusqu'à ce que leur jeu excessif l'ait convertie en cette liqueur purulente dont nous venons de parler. Elle est facilement évacuée après ce changement; non-seulement son excrétion est alors, comme nous l'avons dit, fort sensible dans les urines par le sédiment qu'elle y dépose, & souvent aussi dans l'expectoration, par la saveur qu'elle donne aux crachats, &c. mais encore par le changement manifeste qui arrive en même-tems à la bile excrémenteuse. Cet excrément, qui auparavant étoit presque entiérement retenu par sa consistence & sa tenacité, devient fort fluide, fort coulant, & s'évacue par la voie des selles avec beaucoup de facilité: la couleur foncée ou fort brune qu'il avoit acquise pendant son séjour dans la vésicule, se change en un jaune clair ou peu chargé, parce que la liqueur purulente qui se mêle avec cette bile, qui la dissout & lui communique sa couleur, affoiblit beaucoup celle de cet excrément.

DISSOLUTION PURULENTE.

Cet objet ne pouvoit échapper à des Praticiens attentifs à étudier les mouvemens de la nature; c'est par cette exactitude à observer tous les changemens qui arrivent dans le cours des maladies aiguës, que les Anciens sont parvenus à reconnoître & à distinguer les états de crudité, de coction, de crise, &c. & à établir, selon ces différens états, des régles sures pour se conduire dans la cure des fiévres. Ces régles ont été soigneusement observées jusques vers la fin du siécle passé, où la pratique a commencé à être assujettie aux hypothéses & au simple raisonnement.

La doctrine de la coction & des crises a été établie sur l'observation.

Ceux qui se sont abandonnés les premiers à ces vaines spéculations, ont à la vérité respecté une méthode établie

L'esprit de systême a fait rejetter cette doctrine.

DISSOLUTION PURULENTE.

& confirmée depuis plusieurs siécles par l'expérience (a); mais enfin les Praticiens, même, les plus employés, ont préféré les idées claires, liées & simples qui brillent dans les nouveaux systêmes, à ces connoissances obscures difficiles à concilier, que la simple observation a seulement fait entrevoir. Ils se sont imaginés qu'on pouvoit attaquer les fiévres dans leurs causes immédiatement, & par-là, éviter à la nature un combat dont la victoire est toujours incertaine. Les uns ont eu recours à des spécifiques, ou plûtôt à des sels d'un genre opposé à ceux qu'ils regardoient comme la cause du mal; les autres fondoient indépendamment des coctions & des crises, leurs espérances sur les évacuans, tous remédes familiers, qui n'auroient pas échappé à l'expérience des siécles précédens, s'ils étoient capables d'éteindre ces maladies.

Différens genres de fiévres qui se terminent par coction, & leurs différens genres de coction.

Coction des fiévres éphéméres, causées par des substances acides.

L'excrétion de la cause des fiévres ne paroît pas toujours nécessaire, du moins immédiatement après la coction, pour faire cesser ces maladies; car il semble que cette excrétion n'est indispensable que dans les cas où l'action des vaisseaux ne peut détruire ou corriger les qualités malfaisantes des substances qui causent la fiévre; mais les Praticiens modernes trop prévenus contre la doctrine des coctions, n'ont cherché ni à connoître ni à distinguer ces substances des autres matieres fébrifiques qui ne peuvent résister aux forces de la nature : cependant il est aisé de remarquer que les substances acides que produisent, par exemple, les indigestions fermenteuses, & qui passent

(a) Urinarum inspectio in febribus præ ceteris quibuscumque morbis plus habet certitudinis & maximi est usûs : Hinc enim ægri & morbi status optimè cognoscuntur, & medicæ intentiones circa agenda meliùs diriguntur..... Quoad directiones pharmaceuticas res in hoc ordine versatur : in crebra urinæ inspectione naturæ motum attendamus eidemque obsequamur, nec catharsi, nec diaphoresi movendum, nisi hypostasis quædam in urinis coctionis signa exhibeat. *Willis, de febr. contin.* Hoc opus coctionis solius est naturæ, quam arte adjuvare non possumus : saltem impedimenta naturam gravantia removere valemus, *Ettmuler de febr.*

dans le ſang, ne cauſent preſque jamais que des fiévres éphéméres; encore faut-il que la fermentation ait exceſſivement dépravé ces ſubſtances, pour qu'elles puiſſent cauſer une fiévre fort vive.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Différence entre les fiévres produites par des cauſes humorales acides, & celles qui ſont produites par des cauſes humorales alcalines.

Les lumieres que fournit la phyſique du corps humain s'accordent avec cette obſervation; car elles nous apprenent que toute acrimonie du genre de l'acide, du moins de l'acide des végétaux, ne peut tenir long-tems à l'action des vaiſſeaux, dont un des principaux effets eſt de convertir en peu de tems tout ſel acéteux en ſel alcaleſcent; & que quand les ſels ſont parvenus, ſoit par le jeu des vaiſſeaux, ſoit par pourriture, à un certain dégré d'alcaliſation, ſur tout les ſels des ſubſtances graſſes (a) ils acquierent une acrimonie malfaiſante que l'action des vaiſſeaux ne peut rendre que plus fâcheuſe. Ainſi quand les forces de la nature ne peuvent détruire cette acrimonie, l'évacuation eſt la ſeule reſſource qui leur reſte pour ſe délivrer des ſels trop élaborés, ou de ceux qui ſont produits par la pourriture, c'eſt-à-dire de tout ſel du genre alcali huileux volatiliſé à l'excès; mais cette évacuation s'obtient toujours difficilement : car, ou il faut que la fiévre, que ce genre de ſel excite, produiſe elle-même une humeur capable d'envelopper cet acre incompatible à nos ſécrétoires, ou il faut, comme nous le remarquerons dans la ſuite, que ce ſel détruiſe la plus grande partie des ſucs albumineux, & ſoit entraîné avec eux par les voies excrétoires, ou bien il faut qu'il ſe trouve entre lui & quelque partie une affinité qui puiſſe le déterminer à s'y dépoſer & à s'y fixer, pour être enſuite évacué par ſuppuration.

Différentes terminaiſons des fiévres continues, cauſées par des ſubſtances alcalines.

Ce ſont là les trois manieres dont ſe terminent les fiévres continues qui dépendent d'un ſel huileux trop alcaliſé, &

(a) Ces ſels volatils huileux, alcalis ou alcaleſcens, qui ſont produits par le jeu des vaiſſeaux ou par la pourriture, ſont beaucoup plus nuiſibles que ceux que l'art produit par le feu; car on exciteroit difficilement une fiévre conſidérable, ſur-tout une fiévre continue par ces derniers, à moins, peut-être, qu'on n'en fît prendre une quantité fort conſidérable; au lieu que nous voyons par les Obſervations de Bellini, que quelques grains d'œuf pourri, pris intérieurement, ſont capables de cauſer un grand déſordre.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

peut-être aussi de quelques autres causes qui nous sont inconnues. La premiere de ces terminaisons s'obtient par cette opération de la nature que l'on appelle coction, & la fiévre s'éteint aussi-tôt que cette terminaison est décidée. La seconde arrive par une espéce de dissolution putride dont nous parlerons bien-tôt : la fiévre qui se termine par cette voye, ne finit pas tout d'un coup comme par la terminaison précédente, elle ne s'éteint que peu à peu, à proportion que la masse du sang se dépure par les forces de la nature, ou par les secours de l'art. La troisiéme, qui se fait par dépôt, termine la fiévre par une autre maladie, c'est-à-dire, par une gangréne ou par un abscès, & le salut du malade dépend principalement de l'endroit où se fait le dépôt.

Différences entre les fiévres causées par des substances putrides, & celles qui sont causées par des sucs excrémenteux.

Ces connoissances n'ont point échappé aux Anciens ; car ils ont tous reconnu que les fiévres continues qui ont un peu de durée, excepté quelques fiévres épidémiques dont on ne connoît point la cause, sont ordinairement produites par quelques substances atteintes de dépravation putride, & quelquefois aussi par des matieres bilieuses ou excrémenteuses retenues, excessivement volatilisées, & rendues extrêmement actives (a); c'est-à-dire que dans l'un & dans l'autre cas, ces fiévres sont causées par des substances remplies de sels volatils huileux trop alcalisés. Nous pouvons remarquer en effet qu'excepté ce genre de

Fiévre putride.

Fiévre ardente.

Fiévres intermittentes.

Coction des fiévres intermittentes.

(a) Ces deux genres de causes forment deux genres de fiévres continues, connues par les Anciens sous les noms de fiévres putrides & de fiévres ardentes ; ils appelloient fiévres putrides toutes celles qu'ils soupçonnoient être causées par des substances atteintes de pourriture, quoique ces substances ne portent pas toujours la contagion dans les humeurs, & qu'elles ne produisent souvent qu'une fiévre continue simple : & ils nommoient fiévres ardentes, celles qu'ils croyoient être produites par des matieres bilieuses fort exaltées, telles que peuvent être des matieres bilieuses, excrémenteuses retenues, & devenues fort nuisibles. Cependant il n'est pas à présumer que toutes les différentes matieres excrémenteuses retenues, produisent des fiévres continues ardentes ; on pourroit conjecturer au contraire que les fiévres intermittentes sont causées par ces matieres, qui ne peuvent être évacuées qu'à la fin de chaque accès, à la faveur d'une espéce de coction qui les unit apparemment aux débris des humeurs, particuliérement des matieres grasses, détruites par la fiévre.

ſubſtance, on connoît, je crois, peu de matieres capables de cauſer des fiévres continues.

Parmi ces fiévres, celles que les Anciens attribuent à des ſucs pervertis ou devenus trop alcaleſcens par le jeu des vaiſſeaux, leur ont paru les plus ſuſceptibles de coction, parce qu'elles ne ſont ordinairement qu'inflammatoires, c'eſt-à-dire qu'elles ſe bornent uniquement à l'incendie des humeurs, & que cet état, lorſqu'il eſt ſimple, ſe termine enfin par la production d'une matiere propre à envelopper ces ſucs incendiaires. Mais, ſelon eux, les fiévres continues dépendent le plus ſouvent de ſubſtances dépravées par la pourriture; & ils ont reconnu que ces ſubſtances, lorſqu'elles n'infectent pas aſſez la maſſe du ſang pour cauſer par une eſpéce de contagion une diſſolution putride dans les humeurs, ou lorſqu'elles n'ont pas acquis un dégré de malignité ſuffiſant pour ſubvertir les actions vitales, ſe bornent auſſi à produire une fiévre purement inflammatoire, & capable par conſéquent de coction. Mais on doit peu compter ſur cette coction dans les fiévres putrides colliquatives ou malignes : dans les premieres, j'entends celles qui ſont accompagnées d'une diſſolution putride remarquable, il eſt manifeſte que la cauſe agit plus ſur les liquides que ſur les ſolides, & qu'elle détruit trop la texture des humeurs, pour que l'action des vaiſſeaux puiſſe produire par un certain dégré de coction cette humeur purulente, qui peut auſſi-tôt qu'elle eſt formée envelopper tout l'acre fébrifique; dans les ſecondes, c'eſt-à-dire dans les fiévres malignes, l'expérience nous apprend que ſouvent le déſordre que cauſent les ſubſtances putrides dans le principe vital, & dans l'action des organes de la circulation, trouble trop les opérations de l'œconomie animale pour obtenir cette coction ſalutaire, qui, comme on l'a déja dit, doit être, dans les fiévres, l'effet d'une action violente, réguliere, générale & continue des artéres, laquelle produit dans la maſſe des humeurs le même changement que celui qui arrive aux humeurs, lorſqu'elles ſe trouvent arrêtées dans une partie,

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Les fiévres ardentes ſe terminent pour l'ordinaire plus facilement par la coction que les fiévres putrides.

La colliquation & la malignité s'oppoſent ſouvent à la coction dans les fiévres putrides.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

& qu'elles y ſont continuellement expoſées à une inflammation particuliere, je veux dire, à une inflammation bornée à cette partie.

Les Modernes qui font conſiſter les fiévres malignes dans l'inflammation du cerveau, ont une idée trop bornée de la nature & des cauſes de ce genre de fiévres.

Nous ne bornons pas, comme ont fait quelques Modernes, le nom de fiévres malignes à celles qui ſont accompagnées d'une inflammation au cerveau, qui gêne le cours des eſprits, opprime les forces, trouble les fonctions de l'œconomie animale, & qui exigent, à ce qu'on croit, d'abondantes ſaignées du pied, préférablement à celles du bras : car, outre que cette ſorte de fiévre maligne cérébrale, à en juger par les inſpections anatomiques, n'eſt pas fort commune, c'eſt que véritablement les fiévres malignes dépendent ſouvent d'affections, qui au fond ſont fort différentes des ſymptômes qui accompagnent les inflammations du cerveau. Les délires, les aſſoupiſſemens, les mouvemens convulſifs, les abattemens, les angoiſſes, &c. qui ſont les déſordres qui caractériſent ordinairement ce genre de fiévres, ne ſont pas, comme on le penſe, de ſimples ſymptômes, mais le plus ſouvent de véritables maladies, dont chacune a ſes indications particulieres; ainſi ce n'eſt point en ſatisfaiſant ſimplement à celles que préſente la fiévre, ni à celles qu'on tire d'une inflammation ou d'un engorgement qu'on ſuppoſe dans le cerveau, qu'on peut alors remédier à toutes ces affections.

Les fiévres malignes conſiſtent dans une complication de maladies congénéres, ou produites par une même cauſe.

Ces mêmes affections ont à la vérité la même cauſe ; car c'eſt la cauſe humorale qui excite exceſſivement le jeu des artéres & produit la fiévre, qui produit auſſi ces différentes léſions, en attaquant diverſement le genre nerveux ; & ſi nous pouvions nous adreſſer directement à cette cauſe, pour l'expulſer ou la corriger, nous remédierions en même-tems à tous les déſordres qui forment cette complication de maladies congénéres, dans laquelle conſiſtent les fiévres malignes : mais l'art, comme nous l'avons dit, eſt impuiſſant contre une telle cauſe, il ne peut s'adreſſer qu'aux maladies mêmes qu'elle produit ; ainſi tant que cette cauſe continue d'agir, il eſt difficile d'en arrêter les effets. On peut ſouvent les modérer, mais il faut attendre que la

nature triomphe de cette cause pour qu'ils disparoissent entiérement. Si les opérations de l'œconomie animale ne sont pas excessivement troublées par cette complication de maladies, la fiévre pourra elle-même vaincre cette cause par la coction; mais si le désordre est si grand que cette coction soit empêchée, la maladie se termine par quelques dépôts, ou peut-être par la dissolution putride dont nous parlerons bien-tôt.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces fiévres malignes, ni sur toutes les autres fiévres compliquées de maladies, qui consistent dans la lésion des solides; nous ne devons nous arrêter ici qu'aux vices que les humeurs peuvent contracter dans ces maladies, soit par la débilité ou par la violence de l'action des vaisseaux, soit par des matieres vicieuses qui pénétrent dans les voies de la circulation, ou par des sucs excrémenteux dont l'excrétion est empêchée; & nous pouvons examiner tous ces états vicieux des humeurs sans entrer dans le détail de ces complications. Il est vrai que ce détail seroit nécessaire, si nous examinions ici les indications que peuvent présenter tous ces différens états des humeurs; mais comme nous nous sommes bornés dans ce Mémoire à examiner les divers états de nos humeurs dans les maladies simplement chirurgicales, & dans ces mêmes maladies compliquées de celles qui sont du ressort de la Médecine, nous ne devons entrer dans l'explication & dans la cure de ces diverses maladies, qu'autant que peut l'exiger la connoissance de notre sujet.

Différence entre les fiévres continues, & les fiévres continentes.

Il faut distinguer les fiévres périodiques, subinstrantes ou les fiévres continentes (*a*), des fiévres continues avec redoublement; car, quoique ces fiévres périodiques forment par une suite de paroxismes ou d'accès, dont le commencement de l'un prévient la fin de l'autre, de fausses fiévres continues, qui ont chez les malades un foyer qui refournit continuellement la masse du sang de matiere morbifique, elles ne se terminent pas cependant comme les fiévres continues, par une coction dé-

(*a*) Voyez Morton sur ce genre de fiévre.

cisive : chaque accès dompte à la vérité la cause qui le produit ; mais la source qui a fourni cette cause, ne cesse point de la renouveller à mesure que celle qu'elle a fourni d'abord commence à s'affoiblir : ainsi, quoique chaque paroxisme se termine toujours parfaitement par une espéce de coction, la fiévre continue toujours.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Ces deux genres de fiévres sont difficiles à démêler quand elles se trouvent ensemble.

Quelquefois de pareils accès se joignent aux fiévres continues, & fournissent dans la cure de ces fiévres des indications particulieres. Ce cas est embarrassant : les Praticiens du commun, je veux dire les Praticiens peu instruits ou peu intelligens, & ceux qui fondent leur pratique sur de vains systêmes, ne les démêlent pas facilement ; il n'y a que l'observation qui puisse conduire surement dans ce labirinthe. Les paroxismes des fiévres périodiques sont presque toujours précédés de quelques symptômes qui les annoncent, & qui les rendent remarquables, comme des lassitudes ou sentimens douloureux dans différentes parties, quelque peu de froid aux extrêmitez du corps, des frissons, ou du moins quelques légeres horripulations. Ces paroxismes se distinguent aussi dans leur déclin par des signes peu équivoques : les urines, du moins après quelques accès, charrient & déposent (a) un sédiment louable, mais différent de celui que la coction procure dans une simple fiévre continue ; le ventre se prête facilement aux purgatifs, sur-tout après que le malade a été suffisamment saigné, & ces remédes sont souvent d'un grand secours dans ces fiévres, même dans toutes les fiévres qui sont simplement fiévres périodiques : & s'il est permis de le remarquer en passant, il y a des cas où l'on ne peut les négliger sans exposer entiérement la vie des malades ; car la cause de ces fiévres n'est pas toujours exempte de malignité. Il n'est pas rare en effet de voir des fiévres périodiques continentes, & même intermittentes, accompagnées de mouvemens convulsifs, d'assoupissemens & d'autres accidens mortels, que l'on peut prévenir ou dissiper promptement par l'usage des purgatifs administrés à propos.

Utilité des purgatifs à la fin des accès des fiévres périodiques.

Ces fiévres sont souvent accompagnées de malignité.

(a) Morton exercitatio de feb. contin. cap. 3.

propos. Les redoublemens des fiévres continues ne sont ordinairement annoncés par aucun symptôme, ils commencent insensiblement, & leur déclin ne fournit que des urines foncées, c'est-à-dire, fort abondantes en matieres simplement excrémenteuses; mais elles ne donnent ordinairement ni nuage ni aucune sorte de sédiment (*a*) avant que la maladie soit arrivée à son terme. Ainsi les accès des fiévres périodiques peuvent être distingués par un Praticien habile, des redoublemens des fiévres continues, sur-tout lorsque celles-ci ne sont point accompagnées d'une malignité capable de causer des accidens qui en troublent la marche.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Les urines des fébricitans déposent deux sortes de sédimens, sçavoir le sédiment blanc ou purulent dont nous avons parlé, & le sédiment briqueté ou rouge, que Willis & d'autres Observateurs comparent au bol d'Armenie, & qui est ordinairement le seul sédiment des fiévres périodiques (*b*): encore ne paroît-il pas dès le commencement de la maladie; car les Praticiens ont généralement remarqué que dans les premiers tems de ces fiévres, & dans les fiévres éphémeres, les urines sont crues, aqueuses, peu colorées & sans sédiment, excepté aux personnes dont les urines sont toujours fort teintes: telles sont celles qui tachent ordinairement les parois des vaisseaux, d'une matiere pareille à celle de ce sédiment briqueté. Cette exception est très-étendue, car il est fort ordinaire de trouver un semblable sédiment attaché aux parois des vaisseaux qui servent à recevoir l'urine des personnes en santé; d'où il paroît assez que ce genre de sédiment est purement fœculent, c'est-à-dire formé des parties excrémenteuses de l'urine les plus faciles à se rassembler par le froid, à s'unir & acquérir une ténacité & une consistence épaisse, qui en partie les retiennent aux côtés du vase, & qui en partie aussi les précipitent au fond. La ténacité avec laquelle ces fœces s'attachent au vase, est une pro-

Sédimens différens des fiévres continues & des fiévres périodiques.

Sédiment purulent des fiévres continues.

Sédiment fœculent des fiévres périodiques.

(*a*) Lommius Obs. Medicinalium Lib. 1.
(*b*) Morton, Willis.

priété particuliere au sédiment briqueté; car le sédiment purulent se dépose plus facilement, & conserve une consistence plus molle & plus coulante, laquelle l'empêche de contracter une pareille adhérence.

DIFFERENS GENRES DE COCTION DANS LES FIEVRES.

Le sédiment fœculent est en partie causé par la coction dans les fiévres périodiques.

Quoique les urines des personnes en santé fournissent pour la plûpart un sédiment briqueté, il y a toujours une différence remarquable entre ce sédiment & celui que produisent les fiévres périodiques, du moins par rapport à la quantité. Il est rare dans la santé qu'il y en ait assez pour se précipiter & s'accumuler au fond du vaisseau, il s'attache seulement par places à ses parois; mais dans les fiévres périodiques, après plusieurs paroxismes, il se dépose au fond du vase, & s'y amasse même quelquefois dans une quantité considérable : d'ailleurs le sédiment que les urines fournissent dans la santé est ordinairement d'un rouge moins vif que celui qui paroît dans ces fiévres; ainsi il est visible que ce dernier est du moins en partie le produit de la fiévre, & apparemment d'une espéce de coction par laquelle la matiere fébrifique s'incorpore à la fin de chaque paroxisme avec les parties excrémenteuses qui sont chassées par la voie des urines, & par les autres organes excrétoires.

Le sédiment purulent paroît quelquefois dans les fiévres périodiques, & le sédiment fœculent dans les fiévres continues.

La coction dans ces fiévres ne se borne pas toujours au sédiment briqueté ou fœculent, elle fournit aussi quelquefois un sédiment blanc ou purulent; mais on a observé qu'alors elle termine ordinairement la fiévre sans retour.

Si la coction produit quelquefois un sédiment purulent dans les fiévres périodiques, elle produit aussi en certains cas dans les fiévres continues un sédiment fœculent qui s'attache aux parois du vaisseau, & qui quelquefois est en si grande quantité qu'il se dépose au fond du vase avec le sédiment purulent auquel il communique sa couleur.

Différens dépôts qui arrivent dans les fiévres, lorsque la coction ou les évacuations nécessaires manquent.

Les matieres de ces deux sortes de sédimens fournissent celles de deux genres de dépôts qui arrivent dans les

fiévres : mais outre ces deux genres de dépôts, il y en a un troisiéme qui eſt plus ordinaire, ſur-tout dans les fiévres malignes & peſtilentielles ; il comprend tous ceux qui ſont formés par la ſeule cauſe efficiente de la maladie, c'eſt-à-dire purement par la matiere hetérogéne qui s'eſt introduite dans les vaiſſeaux, qui d'un côté par ſon incompatibilité avec le genre artériel ſuſcite la fiévre, & qui d'autre part ſe porte & ſe fixe ſur quelque partie : par exemple, le venin de la petite vérole qui ſe dépoſe ſur la peau, & qui y excite des puſtules inflammatoires, celui des maladies peſtilentielles qui ſe dépoſe ſur une partie, & y cauſe des charbons ou des tumeurs inflammatoires & gangréneuſes, connues ſous le nom d'antrax, celui d'une fiévre maligne qui quelquefois ſe jette ſur les glandes parotides, ſur les glandes des aiſſelles, ſur celles des aînes, &c. où il ſuſcite des inflammations ſuivies d'abſcès ; qui d'autres fois ſe porte à la peau, & y produit une éréſipéle maligne : ainſi cette matiere hétérogéne devient dans la partie où elle ſe dépoſe la cauſe d'une maladie locale.

DEPÔTS DANS LES FIEVRES.

C'eſt ſouvent cette maladie elle-même qui prend le nom de dépôt ; cependant ce ne ſont point les ſucs arrêtés dont ſe forme le volume de la tumeur qui méritent ce nom ; il n'appartient en rigueur qu'à l'hétérogéne qui ſe dépoſe ſur la partie, où il cauſe dans les voies de la circulation un dérangement qui arrête le cours de ces ſucs ; car cette matiere hétérogéne ſeule eſt trop déliée & en trop petite quantité pour ſe rendre ſenſible par ſon volume. On confond donc mal-à-propos les maladies locales avec la matiere dépoſée, qui, en pareil cas, cauſe ces maladies, ſurtout quand elle produit des tumeurs & des abſcès ; car lorſqu'elle cauſe des gangrénes ſéches, des caries, des ulcéres ou d'autres maladies qui ne ſont point accompagnées de tumeurs, nos idées ſont plus débrouillées, nous ceſſons de confondre la maladie locale avec cette matiere dépoſée ; on reconnoît alors que ces ſortes de dépôts ne ſont formés effectivement que par une ſubſtance inſen-

Différences entre la matiere qui ſe dépoſe & celle qui forme le volume de la tumeur dans les dépôts.

sible qui produit ces désordres dans la partie sur laquelle elle se fixe.

DEPÔTS DANS LES FIEVRES.

Les dépôts des sucs excrémenteux ne forment pas d'abord des abscès.

Les dépôts formés par les sucs excrémenteux, ne consistent pas non plus dans des tumeurs ni dans des suppurations; du moins n'en voyons nous point extérieurement où nous reconnoissions ces sucs : ces mêmes sucs peuvent cependant causer par leur acrimonie des embarras de circulation, & des inflammations suivies d'abscès.

Il n'y a que les dépôts purulens & sanieux qui forment d'abord des abscès.

Il n'y a donc que les dépôts formés par les matieres purulentes dont nous avons parlé ci-devant, c'est-à-dire, par des matieres produites par la coction dans les fiévres continues, & les dépôts sanieux qui se forment dans les fiévres putrides, colliquatives, & dont nous parlerons lorsque nous examinerons l'état des humeurs dans ce dernier genre de fiévres; il n'y a, dis-je, que ces deux genres de dépôts qu'on puisse regarder tout d'abord comme de véritables abscès, parce que ce pus, ou cette sanie qui se déposent, sont précisément la matiere qui forme la tumeur qui abscéde.

Les parties intérieures paroissent plus exposées que les extérieures aux dépôts des sucs excrémenteux.

Les sucs excrémenteux se déposent ordinairement sur les viscéres, sur-tout sur le cerveau; quelquefois sur les viscéres du bas ventre, particuliérement dans les fiévres périodiques; mais il paroît que nos parties extérieures sont peu exposées à ce genre de dépôts, ou du moins s'ils se placent sur ces parties, ils ne peuvent être remarquables que par les tumeurs ou les autres désordres qu'ils y occasionnent, & alors on ne peut pas les distinguer de ceux qui sont formés par la cause efficiente de la maladie, & qui produisent les mêmes accidens; c'est pourquoi ces dépôts sont peu connus en Chirurgie.

Les dépôts des sucs excrémenteux se remarquent difficilement.

Je crois que souvent on ne les démêle pas mieux en Médecine. Cependant un Observateur exact peut ordinairement les prévoir & les reconnoître, car ils sont presque toujours annoncés, sur-tout dans les maladies aiguës, par les urines, lorsqu'elles deviennent crues & pâles après avoir été fort teintes & chargées. Ce présage n'est souvent qu'un signe fort passager, un signe qui peut

disparoître quoique le dépôt persiste, principalement lorsque les sucs excrémenteux qui forment ce genre de dépôt se fixent dans le foye, & y empêchent, du moins en partie, le passage de la bile ; cette humeur retenue dans la masse du sang teint alors beaucoup les urines. Ce cas est assez ordinaire dans les fiévres intermittentes ; ainsi ces sortes de dépôts peuvent eux-mêmes alors faire disparoître cette limpidité & cette couleur pâle, qui, comme nous l'avons dit, les annonce ordinairement.

DEPÔTS DANS LES FIEVRES.

Tous ces différens genres de dépôts sont, lorsqu'ils se placent sur quelque partie intérieure, la source des plus fâcheux accidens qui arrivent dans les fiévres. Les inflammations, les suppurations, les douleurs, les caries, les gangrénes, les délires, les angoisses, les convulsions, la prostration des forces, les assoupissemens létargiques, la tension des hypochondres, & beaucoup d'autres affections souvent beaucoup plus redoutables que la fiévre ou la maladie primitive, sont ordinairement des suites de ces dépôts.

Funestes effets de ces dépôts dans les fiévres.

Ces accidens causent souvent dans l'œconomie animale un désordre si grand, qu'on ne doit plus compter sur les opérations de la nature pour la délivrance du malade ; toute sa ressource est dans la Médecine. La saignée & les purgations sont les secours les plus efficaces que cet art puisse fournir contre ces dépôts intérieurs ; mais les Praticiens n'ont pû encore établir que des régles générales & vagues pour l'administration de ces remédes : l'inflammation dans ces dépôts fait principalement recourir aux saignées ; & quand ils se forment sans inflammation, on tâche de déplacer par l'usage des purgatifs l'humeur qui les produit. Mais ces remédes sont souvent, malgré le zéle & l'application de ceux qui les administrent, fort insuffisans dans beaucoup de circonstances, soit parce que la grandeur de la maladie rend ces secours impuissans, soit parce qu'on ne peut distinguer au juste la source des accidens qui peuvent être communs à ces dépôts & à d'autres causes, & qu'on ne peut saisir que des indications équivoques, soit enfin parce que l'effet de

Les intentions du Médecin & du Chirurgien sont différentes dans la cure des dépôts.

Genre de dépôts où les saignées conviennent. Ceux qui exigent des purgatifs.

DEPÔTS DANS LES FIEVRES.

ces remédes dépendent de circonstances trop difficiles à reconnoître & à observer ; l'expérience n'a pû dans cette obscurité marquer encore aucune route qu'on puisse suivre avec assurance. Les intentions du Médecin dans le traitement des dépôts qui se fixent sur des parties intérieures, sont fort opposées à celles que le Chirurgien se propose dans la cure de la plûpart des dépôts extérieurs; car le Médecin ne tend qu'à remuer, à déplacer, & rappeller dans les voyes de la circulation, l'humeur qui se dépose & qui se fixe : le Chirurgien, comme nous le remarquerons dans la suite, craint au contraire la délitescence, & ne pense qu'à empêcher le retour de l'humeur dans la masse du sang.

Dissolution putride.

Fiévres colliquatives ou putrides contagieuses.

Les fiévres continues ne se terminent pas toujours par le second genre de dissolution dont nous venons de parler, c'est-à-dire par coction; si les humeurs sont fort infectées de matieres corrompues, ces matieres y causent par contagion une dissolution putride, qui est plus ou moins considérable, & qui se déclare plus ou moins promptement, selon que ces mêmes matieres sont plus ou moins abondantes, ou qu'elles sont plus ou moins contagieuses. Il arrive quelquefois qu'indépendament d'aucune fiévre, les substances putrides qui passent dans les humeurs y causent & entretiennent une dissolution qui dure jusqu'à ce que les sucs les plus corruptibles soient détruits; quelquefois aussi ces substances causent la fiévre sans produire de dissolution putride : mais souvent elles causent l'une & l'autre, & quelquefois la dissolution n'arrive que vers les derniers tems de la fiévre, & alors la dissolution glaireuse peut précéder la dissolution putride.

La fiévre peut contribuer à la dissolution putride.

La fiévre qui accompagne alors cette disposition contagieuse, contribue beaucoup à augmenter l'activité des substances putrides qui infectent la masse du sang, & à les rendre dissolvantes : car le jeu des vaisseaux exalte, développe de plus en plus les huiles & les sels de ces substan-

ces; il rend d'ailleurs les ſucs albumineux de plus en plus ſuſceptibles de pourriture & de diſſolution : ainſi on peut en pareil cas, mettre cette action au rang des cauſes qui peuvent produire ou faciliter la diſſolution putride de ces ſucs.

DISSOLUTION PUTRIDE.

La pourriture des humeurs, dans les fiévres les plus putrides, ſe fait rarement remarquer par la mauvaiſe odeur.

Cette diſſolution, ou cet état de pourriture des humeurs, ne ſe manifeſte ordinairement dans les corps vivans par aucune mauvaiſe odeur, tant que ces humeurs ſont enfermées dans les vaiſſeaux, & expoſées à leur action. Si cette mauvaiſe odeur pouvoit être remarquable, on s'en appercevroit, ſur-tout dans les ſaignées qu'on eſt alors obligé de faire; il arrive quelquefois à la vérité que le ſang que l'on tire dans certaines fiévres fort putrides ſent mauvais; mais ce cas eſt rare. Les humeurs fœtides que les malades rejettent par la voie des ſelles, dans ce genre de fiévres, contractent preſque toujours leur puanteur par le peu de ſéjour qu'elles font dans les inteſtins, où elles ſont expoſées à l'accès d'un air échauffé & renfermé; car celles qui ſont entraînées par les urines, n'acquiérent pas ſi-tôt une ſi mauvaiſe odeur. Les ſueurs néanmoins ſentent preſque toujours mauvais en pareil cas, ce qui arrive ſans doute parce qu'elles ſont arrêtées, qu'elles croupiſſent dans les linges qui ſont autour du malade, & que la chaleur du corps & du lit les corrompt ſur le champ.

Ardeur brulante, ſymptôme propre des fiévres.

Ces fiévres putrides colliquatives, ſur-tout celles qui ſont excitées par une infection fort conſidérable de ſubſtances corrompues, ſont ordinairement accompagnées d'un accident particulier, lorſque la putréfaction eſt parvenue à un haut dégré. C'eſt cette ardeur, ou cette chaleur acre dont on s'apperçoit quand on touche la peau des malades pendant un peu de tems, lors même que la fiévre eſt peu conſidérable : auſſi ne prétendons-nous point attribuer entiérement cette ardeur à la violence du jeu des vaiſſeaux; cependant elle en dépend beaucoup, mais il ne la cauſe point de la même maniere qu'il cauſe la chaleur ſimplement fébrile ou inflammatoire; celle-ci répond toujours à l'état de la fiévre, c'eſt-à-dire à la force

DISSOLUTION PUTRIDE.

& à la viteſſe actuelle du jeu des artéres, au lieu que l'ardeur des fiévres putrides eſt une ſuite de l'action précédente des artéres, qui n'y a contribué que parce qu'elle a augmenté l'acrimonie des ſucs putrides. J'ai vû des fiévres pourprées, qui d'abord ne faiſoient ſentir qu'une chaleur médiocre, accompagnée de ſueurs preſque continuelles; mais plus la maladie duroit, plus cette chaleur devenoit piquante; les ſueurs ceſſoient ou diminuoient conſidérablement, & faiſoient place à une ardeur très-vive qui perſiſtoit juſqu'à la mort (*a*).

Juſqu'où s'étend la diſſolution dans les fiévres putrides.

La deſtruction que cauſe cette diſſolution putride n'épargne que les humeurs crues & chyleuſes; celles-ci lui réſiſtent parce que leur ſel aceſcent s'oppoſe à cette diſpoſition putride: ainſi la maſſe du ſang eſt preſque réduite à ces humeurs crues dans les malades qui échappent de ces fiévres colliquatives.

La diſſolution putride n'arrête pas tout d'abord la fiévre, comme fait

Ces fiévres, comme nous l'avons déja dit, ne ſe terminent pas auſſi-tôt que la diſſolution putride ſe déclare, comme font les fiévres continues ſimples, qui ſe terminent auſſi-tôt que la coction eſt décidée, c'eſt-à-dire auſſi-

(*a*) Cette ardeur qu'on obſerve dans les fiévres putrides nous oblige à faire ici une petite remarque ſur ce genre de chaleur; parce que nous ſerons dans la ſuite forcés de reconnoître en pluſieurs cas ce ſentiment vif de chaleur, qui ne dépend point du jeu actuel des artéres; car quelquefois les malades la reſſentent très-vivement dans des parties qui paroiſſent très-froides à ceux qui les touchent: c'eſt un ſentiment ſemblable à celui qui eſt produit par l'action de la pierre à cautere, de l'eau forte, ou quelques autres ſeptiques, leſquels paroiſſent brûler la partie ſur laquelle ils agiſſent, parce qu'ils cauſent le même genre de douleur que la brûlure; néanmoins ils ne cauſent point dans cette partie une chaleur, qui, comme dans une partie enflammée, ſe manifeſte d'abord au toucher. Il eſt important dans la pratique de ne pas confondre ces deux genres de chaleur, c'eſt-à-dire la chaleur d'acrimonie, & la chaleur d'inflammation; c'eſt pourquoi nous avons été obligés de les diſtinguer ici, afin de faire remarquer ce ſentiment de chaleur, qui, dans les fiévres fort putrides, dénote dans les mêmes humeurs, particuliérement dans les humeurs excrémenteuſes, une acrimonie extrême: car il eſt démontré par l'expérience que la pourriture convertit tous les ſels eſſentiels des mixtes en ſels urineux, c'eſt-à-dire en ſels alcali huileux, fort acres & brulans ou cauſtiques; & que plus nos humeurs ſont travaillées par le jeu des vaiſſeaux, plus leur ſel s'alcaliſe, & plus elles ſont ſuſceptibles de pourriture.

tôt que la diſſolution purulente ſe manifeſte : au contraire les fiévres putrides colliquatives durent quelquefois fort long-tems, quoique la diſſolution ſe faſſe remarquer de bonne heure par des ſueurs continuelles, ou par des évacuations fort fœtides par la voie des ſelles; ces évacuations qui n'entrainent la cauſe de la maladie que peu à peu avec les humeuts tombées en diſſolution, laiſſent à l'action des artéres le tems de développer cette cauſe, & d'augmenter ſon activité; c'eſt pourquoi la diſſolution putride, qui paroît quelquefois dès les premiers tems de la maladie, n'empêche pas la fiévre d'augmenter de plus en plus.

DISSOLUTION PUTRIDE.

la diſſolution purulente ou la coction.

Comme la vie du malade dépend de l'évacuation des humeurs putrides tombées en diſſolution, & de l'épuiſement de la cauſe qui produit la maladie, la purgation eſt autant néceſſaire pendant le cours des fiévres colliquatives, après que la diſſolution s'eſt déclarée par des déjections fœtides, qu'elle eſt déplacée dans les fiévres continues ſimples avant la coction (a); car ſi la purgation eſt quelquefois indiquée dans les premiers tems de ces fiévres, ce n'eſt que pour vuider les premieres voies où l'on ſoupçonne des matieres corrompues dont le ſéjour ſeroit fort à craindre; mais dans les fiévres colliquatives, il ne faut point perdre de vûe cette tendence que les ſucs vicieux renfermés dans les voies de la circulation, ont à s'évacuer indépendament d'aucune coction; c'eſt cet orgaſme, qui ſelon Hippocrate, ne permet point de différer la purgation (b), même dans les premiers tems des fiévres continues. Il a obſervé à la vérité que cette diſpoſition à la purgation eſt rare au commencement de ces fiévres. En effet, les ſignes de la colliquation & de la tendence que les humeurs nuiſibles ont à s'évacuer, ne paroiſſent pas ordinairement dès les premiers jours : mais toujours doit-on obſerver qu'en quelque tems qu'ils ſe manifeſtent, ils excluent toutes idées de crudité & de coction, & marquent la néceſſité de recourir au plûtôt

La purgation douce & ſuffiſamment répétée, eſt le plus ſûr moïen qu'on puiſſe employer pour prévenir les dépôts dont on eſt menacé dans les fiévres colliquatives.

(a) Hipp. Aph. 22. ſect. 1. (b) Aph. 10. ſect. 4.

aux évacuans. Ainsi lorsque les malades commencent à rendre par la voie des selles des matieres fort fœtides & fort peu liées, dont l'évacuation se déclare d'elle-même, ou est facilement provoquée par les lavemens & par les plus foibles purgatifs, l'indication pour la purgation est suffisamment établie, & exige pendant tout le cours de la maladie d'autant plus d'attention, que la colliquation & la pourriture paroissent considérables; car alors la purgation, secondée des remédes antiputrides, tels que sont les substances farineuses & acéteuses, les sels acides délayés, & les sels neutres rafraichissans, comme le nitre, le sel de Glauber, le cristal minéral, &c. est le principal secours que l'on puisse employer pour prévenir les dépôts funestes dont on est toujours menacé dans ce genre de fiévre.

Dissolution putride.

Nature des dépôts qui se forment dans les fiévres colliquatives.

Les dépôts qui arrivent pendant le cours de ces fiévres colliquatives, & même à la fin, ne sont pas formés par du pus comme ceux qui sont produits par les fiévres qui se terminent par coction. Ces dépôts sont toujours sanieux, c'est-à-dire putrides, parce que les matieres dont ils sont formés, ne sont que les débris des humeurs détruites par la dissolution causée par des substances corrompues, qui non-seulement se joignent à ces humeurs qu'elles dissolvent, mais qui de plus leur communiquent leur caractere putride, & les rendent mêmes quelquefois extrêmement malignes : nous en avons des exemples bien remarquables dans les dépôts qui arrivent à la suite des petites véroles, & des autres fiévres contagieuses & fort putrides.

Il faut promptement évacuer la matiere des abscès formés par ces dépôts.

Le mauvais caractere de la matiere de ces dépôts, doit rendre les Chirurgiens attentifs à lui donner issue, aussi-tôt qu'elle commence à se rassembler & à former un abscès, de crainte qu'elle ne cause beaucoup de désordres dans l'endroit où elle se dépose. Souvent cette matiere est extrêmement corrosive & gangréneuse, c'est sur-tout dans ce cas qu'il est très-dangereux de la laisser séjourner; mais quelquefois elle ne forme pas d'abscès, parce qu'elle fait tomber tout d'abord en gangréne les parties sur lesquelles elle se place : alors il faut, comme nous le remarquerons

dans un autre Mémoire, attendre qu'elle ſoit entiérement dépoſée, avant que d'entreprendre de ſéparer les chairs gangrénées des chairs vives.

PERVERSION DES SUCS EXCREMENTEUX.

Perverſion des ſucs recrémenteux & excrémenteux ſalins.

Acrimonie néceſſaire aux recrémens & aux excrémens, pour provoquer leur ſécrétion.

Nous avons remarqué, lorſque nous avons parlé de la crudité des humeurs, que c'eſt par l'action des vaiſſeaux que les recrémens & les excrémens ſalins parviennent à ce dégré de coction ou de perfection qui conſiſte dans une légere acrimonie, capable d'exciter le jeu des organes deſtinés à les filtrer; mais cette acrimonie ne doit exciter ces organes, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour provoquer cette filtration : ainſi l'acrimonie de chacun de ces ſucs doit être proportionnée à la ſenſibilité de l'organe ſécrétoire qui lui eſt deſtiné. C'eſt par-là que chaque organe ſécrétoire reconnoît, pour ainſi dire, choiſit & ſupporte l'excrément ou le recrément qu'il doit filtrer.

Le jeu excеſſif des vaiſſeaux produit en peu de tems beaucoup de ſucs excrémenteux.

Quand le jeu des vaiſſeaux eſt exceſſif, comme dans les fiévres, ſur-tout dans les fiévres continues, la partie des ſucs chyleux qui doit dégénérer en excrément, paſſe en fort peu de tems par tous les dégrés d'élaboration, & parvient promptement à cet état qui rend ces ſucs inutiles & vicieux. Si ces excrémens n'étoient pas évacués alors à meſure qu'ils ſont formés, la maſſe du ſang en ſeroit bien-tôt remplie au dernier excès. Ces ſucs, déja trop élaborés, continueroient d'être expoſés à l'action violente des vaiſſeaux qui les pervertiroit de plus en plus; ainſi en très peu de tems ces excrémens ſeroient très-vicieux & très-abondans : il eſt donc viſible que pendant le cours des fiévres, le ſalut du malade dépend beaucoup de l'évacuation continuelle de ces excrémens.

L'évacuation de ces excrémens doit être aidée ou procurée pendant tout le cours des fiévres.

Cette évacuation, comme nous l'avons déja remarqué, doit être ſans contredit un des principaux objets qu'on doit avoir en vûe dans la cure des fiévres. Les ſaignées, une diette humectante & rafraichiſſante, qui modérent la violence de l'action des vaiſſeaux, qui rendent la maſſe du ſang plus aqueuſe, & qui retardent l'élaboration exceſſive des

PERVERSION DES SUCS EXCREMENTEUX.

fucs, s'oppofent beaucoup à la perverfion de ces excrémens, & leur procurent un véhicule fort abondant, qui les noye & les rend plus fupportables aux filtres qui doivent leur fournir le paffage. L'ufage des *détergens* internes, tels font les fucs, les infufions, les décoctions des plantes légérement apéritives, eft très-avantageux, parce qu'en invitant doucement les fécrétoires à remplir leur fonction, ils procurent une dépuration continuelle, fans augmenter la fiévre par aucune activité turbulente; ainfi avec ces fecours on prévient les funeftes effets que ces excrémens ne manqueroient pas de caufer, s'ils étoient retenus & pervertis de plus en plus par le jeu exceffif des vaiffeaux.

Le jeu ordinaire des vaiffeaux fuffit avec le tems pour produire des excrémens fort nuifibles.

Indépendemment de la fiévre ou de l'action trop violente des vaiffeaux, les excrémens peuvent devenir fort nuifibles s'ils manquent de s'évacuer, parce que le jeu ordinaire des vaiffeaux peut avec le tems rendre ces excrémens retenus fort acres. Ces excrémens, devenus alors trop irritans, bleffent leurs organes fécrétoires & y caufent un froncement qui leur ferme le paffage; ils ne peuvent être expulfés alors à moins que quelques filtres naturellement moins fenfibles ou plus enduits de mucofité que ceux qui leur font deftinés, ne puiffent les admettre : la maffe des humeurs en refte infectée, jufqu'à ce que la nature puiffe les affocier à quelque fubftance capable de modérer leur acrimonie & leur activité; mais fi cette affociation devient impoffible, & fi aucun filtre ne peut les fouffrir, l'action des vaiffeaux les rendra de plus en plus malfaifans en développant & volatilifant de plus en plus leurs fels. Nous avons prouvé fuffifamment cette vérité dans un autre ouvrage, c'eft pourquoi nous nous contentons de l'expofer ici fimplement.

Les maladies habituelles dépendent ordinairement de quelques excrémens qui ne peuvent être évacués.

Lorfque ces excrémens ne peuvent être évacués, du moins entiérement, parce que les organes fécrétoires ne pouvant fupporter leur acrimonie, leur refufent le paffage, on ne peut procurer leur fortie par aucuns remédes évacuans ou dépurans, parce que tous ces remédes n'agiffent eux-mêmes que par une activité qui excite l'action des filtres, & qui par conféquent ne peut conve-

nir que lorſque les excrémens ne ſollicitent pas eux-mêmes aſſez ces filtres ; mais lorſque ces organes ſécrétoires ne ſont déja que trop irrités, l'activité de ces remédes eſt inutile, & même nuiſible. Si en pareil cas les purgatifs, les diurétiques, les ſudorifiques que l'on preſcrit, procurent des évacuations ſenſibles, ces évacuations ſe font en pure perte pour celui qui les ſupporte ; ce ne ſont point les excrémens vicieux que l'on veut chaſſer qui ſont entraînés par ces évacuations, ce ſont d'autres ſucs, plus ſupportables aux organes ſécrétoires excités par ces évacuans, qu'on dérobe à la nature ; ainſi quand les excrémens, devenus trop irritans, ne peuvent plus être admis par aucun filtre, la maſſe du ſang en demeure infectée ; ils cauſent, ſelon leurs différens dégrés d'acrimonie, divers déſordres dans les ſolides, & entretiennent différentes maladies ou différentes incommoditez habituelles, comme des ulcéres cacoëtés, des herpes, des affections catharrales, des rhumatiſmes, l'aſtme, la goutte, &c. Quelquefois ils cauſent des fiévres, des inflammations de divers genres, & par le moyen de la coction ou de la ſuppuration que ces maladies peuvent procurer ; ces excrémens devenus ſi nuiſibles, peuvent être enveloppés & expulſés.

PERVERSION DES SUCS EXCREMENTEUX.

Si l'exiſtence de ces mauvais ſucs qui reſtent dans la maſſe du ſang, qui l'infectent, & qui n'ont plus d'affinité avec aucun organe ſécrétoire, avoit beſoin d'être prouvée, l'uſage des veſſicatoires, des ſetons, des cautéres, & de certains ulcéres qui nous délivrent de maladies habituelles, contre leſquelles on a employé inutilement tous les autres ſecours de l'art, & qui ſouvent récidivent auſſi-tôt qu'on ceſſe d'entretenir ces iſſues extraordinaires, en fourniroient des preuves bien ſenſibles.

L'excès d'élaboration des ſucs excrémenteux les diſpoſe à la pourriture.

Les récrémens & les excrémens deviennent, comme les ſucs albumineux, de plus en plus putreſcens, à meſure qu'ils ſont de plus en plus travaillés par le jeu des vaiſſeaux ; & plus ils tendent à la pourriture, plus ils deviennent irritans & nuiſibles. C'eſt ce qu'on remarque facilement dans

PERVERSION DES SUCS EXCREMENTEUX.

les fiévres putrides où la plûpart de nos sucs parviennent à un haut dégré de putrescence; car dans cet état la malignité de ces humeurs perverties se manifeste assez par divers accidens, entre autres par les mouvemens convulsifs qui surviennent dans les tendons, dans les membres, dans le pouls, par des colliquations, par des déjections fœtides, par des gangrénes, des inflammations, &c. On remarque quelquefois dans les urines mêmes une si grande disposition à une pourriture parfaite, que cette pourriture se manifeste peu de tems après sa sortie par une puanteur considérable. Les sueurs donnent souvent aussi des signes de cette même pourriture, comme nous l'avons remarqué lorsque nous avons traité de la dissolution putride qui arrive quelquefois dans les fiévres.

Fausseté du systême de la trituration.

Tout ce détail dans lequel nous sommes entrés sur les divers changemens vicieux qui arrivent à nos humeurs par le jeu des vaisseaux, suffit pour faire remarquer en passant combien le fameux systême de la trituration, où l'on ne reconnoît que brisement & lévigation, est défectueux. Il faut que les auteurs de ce systême ridicule ayent été extrêmement aveuglés de l'idée grossiére du broyement, pour n'avoir pas apperçu que l'action des vaisseaux produit presque tous effets visiblement opposés à ceux que l'on attribue à une pareille trituration, pour n'avoir pas connu la nature, les propriétés, & même l'existence d'une multitude d'humeurs différentes que cette action produit, pour n'avoir pas remarqué les différens effets de cette même action dans les différens tempéramens & dans les différens états du corps, pour avoir imaginé qu'elle peut rompre les pointes des sels de nos humeurs, & édulcorer ou adoucir ces sels jusqu'à les rendre insensibles, lorsqu'au contraire elle augmente extrêmement leur vivacité; enfin pour ne lui attribuer d'autre usage, par rapport à nos sucs, que celui de les diviser & de les subtiliser, lorsqu'au contraire elle lie, grossit & endurcit les molécules de la plûpart des humeurs; car reconnoît-on dans le chyle des molécules

d'un volume aussi considérable que celui des globules du sang ? Les parties du chyle sont-elles immédiatement susceptibles d'une consistence & d'une ténacité semblable à celle de ces sucs albumineux qui forment ces coënes dures & coriaces dont nous avons parlé, ou semblables à celles des sucs muqueux qui fournissent à plusieurs parties un enduit d'une consistence & d'une liaison qui résiste à l'acrimonie des autres sucs, & à l'activité des mouvemens spontanées ? Il est donc évident que ceux qui se livrent à de pareilles chiméres se détournent entiérement de la voie qui conduit aux connoissances les plus faciles à acquérir, & deviennent entiérement insensibles aux vérités les plus frappantes. En effet n'a-t'on pas connu des Praticiens qui ont vieilli dans l'exercice de l'art, & qui ont été par conséquent toujours à portée d'étudier la nature en elle-même, s'abandonner à des idées si absurdes, les avancer & les défendre avec beaucoup d'esprit, d'érudition & de zéle jusqu'à la fin de leur vie ? On voit par-là combien la réputation des Auteurs qui ne se sont rendus célébres que par des systêmes spéculatifs, doit peu en imposer ; puisque des Praticiens consommés, de vénérables vieillards, des hommes distingués par l'esprit & par l'étude, se laissent maîtriser par ces productions imaginaires, & soutiennent avec vivacité les erreurs les plus grossiéres.

CONSISTENCES VICIEUSES DES HUMEURS.

§. III. *Consistences vicieuses des humeurs.*

Nos humeurs peuvent être vicieuses par défaut & par excès de consistence.

Défaut de consistence.

Les humeurs peuvent manquer de consistence par crudité, par dissolution, & par spoliation.

Défaut de consistence par crudité.

Il n'y a que le premier cas qui dépende de l'insuffisance de l'action des vaisseaux ; mais comme nous avons suffisamment examiné ce défaut au commencement de cette troisiéme partie, il n'est pas nécessaire d'en parler davantage.

DEFAUT DE CONSISTENCE.

Défaut de consistence par spoliation.

Quoique les deux autres cas ne dépendent pas ordinairement du jeu des vaisseaux, ils ne peuvent cependant être réparés que par l'action de ces organes. C'est la partie rouge de ces humeurs qui épaissit le sang. Le sang est de tous nos sucs celui qui a le plus de consistence; ainsi toutes les causes qui dépouillent la masse des humeurs, diminuent la consistence de cette masse. Les hémorragies & les saignées, comme nous l'avons amplement prouvé ailleurs (*a*), produisent immédiatement cet effet.

Defaut de consistence par dissolution.

La pourriture, les fiévres aiguës ou lentes, sont les causes les plus connues de la dissolution des humeurs. Nous avons suffisament parlé ci-devant de ces causes.

Nous ne connoissons que la dissolution putride.

On ne sçait pas si nos humeurs ne peuvent point être infectées par quelques substances particulieres, capables aussi de les dissoudre; mais s'il y en a, nous ne les connoissons pas encore.

Les substances qui empêchent le sang de se fixer, ne le dissolvent pas.

Nous n'ignorons pas cependant que les acides délayés, que la plûpart des sels neutres, que les sucs de plusieurs plantes mêlés avec le sang qu'on vient de tirer par une saignée, l'empêchent de se figer, que ces substances le tiennent par conséquent dans une espéce de dissolution: mais ces substances en empêchant seulement le sang qui est arrêté dans les vaisseaux ou qui en est sorti, de se coaguler, ne font que l'entretenir dans sa fluidité naturelle. Or, nous parlons ici d'une dissolution qui va plus loin; puisqu'il s'agit présentement d'une dissolution qui s'étende jusques dans la substance même des humeurs, & qui détruise la consistence ou la grosseur particuliere de leurs molécules. Ces drogues qui s'opposent à la coagulation du sang, causent-elles même une pareille dissolution? Mordent-elles sur la propre substance des humeurs, principalement sur celles du sang? Car c'est le sang sur-tout, qui, comme nous l'avons déja dit, donne de la consistence à la masse des humeurs, puisque ses molécules ont plus de solidité & sont plus grossiéres que celles des autres sucs. Nous voyons seulement que l'effet de ces substances qui s'oppo-

(*a*) Voyez l'Art de guérir par la saignée.

sent

ſent à la coagulation ſe réduit à empêcher que les globules de cette humeur ne ſe raſſemblent & ne s'attachent les unes aux autres; mais nous ne nous appercevons point qu'il en diminue la quantité, ni qu'il diminue leur volume, ni qu'il réduiſe cette partie rouge en un autre liquide moins groſſier.

DEFAUT DE CONSISTENCE.

Cependant ce n'eſt qu'en agiſſant principalement ſur les globules du ſang, que les drogues diſſolvantes, s'il y en a, peuvent détruire la conſiſtence naturelle de ce fluide, & même de la plûpart des autres humeurs; parce que ces globules ſont de la même nature que les molécules des autres humeurs qui prennent le plus de conſiſtence, ou du moins le plus de liaiſon & de ſolidité à meſure qu'elles ſont travaillées par le jeu des vaiſſeaux; je veux dire, que ces globules ſont du genre des molécules des ſucs albumineux, comme la lymphe, & ſur-tout la lymphe fibreuſe, qui après le ſang, paroît la plus groſſiére de nos ſucs; il eſt donc vraiſemblable, qu'un diſſolvant qui n'agira pas ſur la propre ſubſtance de ces globules, n'agira pas non plus ſur ces lymphes. Or, l'épaiſſiſſement de la maſſe des humeurs dépendant ſur-tout de la conſiſtence des ſucs albumineux, la diſſolution de cette même maſſe doit donc dépendre principalement auſſi de la diſſolution de ces mêmes ſucs; mais excepté les matieres putrides, nous ne connoiſſons point encore avec certitude de ſubſtances qui diſſolvent ces ſucs. (*a*)

(*a*) Si ce n'eſt peut-être les Eaux Minérales chaudes, le Mercure & d'autres ſubſtances métalliques; car nous voyons que ces remédes diſſipent des anchyloſes & d'autres duretés qui ont réſiſté à tous les autres ſecours de l'art : mais nous ne ſçavons pas ſi c'eſt en agiſſant immédiatement ſur les humeurs, ou ſi c'eſt par l'entremiſe de l'action des ſolides qu'ils diſſipent les maladies dont on vient de parler. De véritables diſſolvans pourroient agir ſur les parties endurcies, quand même l'action organique y ſeroit éteinte : or nous éprouvons par la réſiſtance que nous oppoſent les vieux ſkirres, que nous n'avons point de pareils diſſolvans. J'ai remarqué cependant que le jus de quelques plantes mêlé avec le ſang paroît défaire une partie des globules du ſang, & les réduire en glaires; mais je n'ai pas aſſez répété ces expériences pour y compter; d'ailleurs cette défaite des globules ne peut-elle pas arriver par un ſimple développement, ſans que la diſſolution s'étende juſqu'à diviſer leur ſubſtance?

DEFAUT DE CONSISTENCE.

Fausse idée des fondans, des atténuans & incisans.

On me demandera si je doute que la matiere médicale fournisse une multitude de remédes dissolvans, atténuans, incisans, fondans, qui sont prescrits tous les jours par les Praticiens de la plus haute réputation. J'avouerai qu'effectivement je ne connois point ces remédes, & que quand je les examine ils me paroissent presque tous de simples stimulans, qui n'agissent que par l'entremise de l'action des solides, & la plûpart me paroissent produire par le moyen de ces organes des effets sur les liquides, fort opposés à cette vertu dissolvante qu'on leur attribue. J'avouerai encore que je ne connois pas plus les indications qui engagent à les prescrire si fréquemment. Ainsi nous attendons que ces grands Praticiens, si occupés à les remplir, nous fassent part de leurs lumieres sur l'usage de ces remédes, & nous les fassent connoître pour de véritables dissolvans, avant que nous puissions les placer parmi les causes de la dissolution de la masse du sang.

Excès de consistence.

La coagulation ou l'épaississement du sang est une cause à laquelle on attribue la plûpart des maladies.

L'excès de consistence dans les sucs, est plus rare que l'excès de fluidité. On le regarde cependant comme une cause presque universelle des maladies. On a entrevû apparemment que ce vice en produit effectivement quelques-unes ; & on a conclu de là, qu'il peut en produire une infinité d'autres. On s'est attaché dans ces derniers tems à rapporter à une même cause le plus d'effets qu'il a été possible. Il ne faut pas s'en étonner, la multiplicité des causes rend l'étude de la Physique particuliere extrêmement difficile. Il semble que la confusion & l'incertitude qui naissent de tant de causes différentes, ayent porté les Physiciens à n'en reconnoître qu'un fort petit nombre ; du moins est-on convaincu que la nature ne doit agir que par des voyes générales & simples. Cette uniformité, qui tout au plus peut avoir lieu pour les premieres causes, a paru néanmoins devoir s'étendre jusques aux causes particulieres des maladies ; & on s'est appliqué avec ardeur à réduire l'art de guérir à cette simpli-

cité. Mais cette entreprise ne pouvoit avoir qu'un succès malheureux; la vérité ne peut en Médecine se concilier avec des hypothéses qui font naître presque tous les dérangemens de l'œconomie animale d'une seule cause, & la perfection de l'art dépend au contraire des recherches qu'il faut faire pour découvrir & distinguer toutes celles qui les produisent réellement. Ceux qui s'attachent sérieusement à cette étude, apperçoivent qu'effectivement ce travail est immense, & que l'épaississement des humeurs auquel on impute presque toutes les maladies, est encore une idée, qui, comme la fermentation, la trituration, l'acidité des humeurs, &c. n'a presqu'aucune réalité. Non seulement cet excès de consistence est rare; mais il faut encore remarquer qu'il n'est pas toujours cause de maladies : car le plus souvent il n'en est qu'un effet.

EXCES DE CONSISTENCE.

Ce vice des humeurs peut se réduire à deux genres: sçavoir, à la grossiéreté & à l'endurcissement.

Excès de consistence par la grossiereté des humeurs.

La grossiéreté des sucs paroît n'avoir lieu que dans deux cas. 1°. Lorsque la masse des humeurs abonde trop en sucs, qui sont naturellement formés de grosses molécules, & de ce genre nous ne connoissons que le sang; c'est du moins de tous nos sucs celui dont les molécules ou globules surpassent sensiblement celles de toutes les autres. (a) Ainsi quand le sang surabonde dans la masse des humeurs, elle doit avoir trop de consistence; mais c'est un vice qui n'exige point de dissolvant ou d'atténuant : la saignée comme on le sçait y remédie sur le champ. 2°. Lorsque le jeu des vaisseaux, comme dans certains cas de congestion, n'est pas suffisant pour entretenir dans nos sucs assez de chaleur ou de mouvement

Par surabondance de sang.

Par défaut de chaleur ou d'action des vaisseaux.

(a) Les floccons que nous appercevons, que forme dans l'eau, lorsque nous saignons du pied, la lymphe fibreuse, nous font imaginer que les molécules de cette lymphe sont aussi fort grossieres; mais comme le volume de ces floccons dépend principalement des sucs gélatineux qui se figent autour de cette lymphe lorsque l'eau commence à se refroidir; on ne doit pas se représenter ces floccons, lorsqu'on envisage l'état de la lymphe fibreuse sous le jeu des vaisseaux.

EXCES DE CONSISTENCE.

pour conſerver leur fluidité. Ce genre d'épaiſſiſſement peut arriver ſur-tout au ſang & aux ſucs graiſſeux, parce qu'ils ſe figent facilement. La partie ſéreuſe de la maſſe des humeurs, qui tient en diſſolution les ſucs gélatineux, paroît être peu ſuſceptible de cette coagulation, puiſqu'elle conſerve ſa fluidité après qu'elle eſt refroidie & après qu'elle eſt ſéparée de la partie rouge dans les vaſes qui contiennent le ſang qu'on a tiré dans une ſaignée; mais comme cette ſéparation ſe fait difficilement dans les vaiſſeaux, elle ſe trouve ordinairement compriſe dans les ſucs qui ſe coagulent, & fait corps avec eux; elle eſt ſur-tout fort ſujette à cet épaiſſiſſement, quand elle engorge le tiſſu cellulaire des graiſſes; les ſucs huileux ou gras qui ſe confondent avec elle la condenſent, lorſque faute de chaleur ou de mouvement ces ſucs perdent eux-mêmes leur fluidité. Ce cas eſt ordinaire dans les œdémes & dans les autres congeſtions de même genre. Mais il faut faire attention que, dans quelque cas que ce ſoit, cet épaiſſiſſement, qui arrive par le défaut de l'action organique des vaiſſeaux, eſt toujours l'effet de la maladie & jamais la cauſe. Ainſi ce ne ſont point encore des diſſolvans ni des atténuans qui ſont indiqués pour y remédier. Diſſipez les cauſes d'où dépendent ces inondations qui ſuffoquent le tiſſu cellulaire des graiſſes, & rendez aux ſucs figés, en rétabliſſant l'action de ce tiſſu, la chaleur & le mouvement qu'ils ont perdu, l'épaiſſiſſement diſparoîtra.

Obſervations rares ſur l'épaiſſiſſement du ſang.

Il y a quelques Obſervations, où l'on voit que dans des ſaignées le ſang eſt ſorti du vaiſſeau avec une épaiſſeur ou conſiſtence ſi remarquable, qu'il formoit par ſa liaiſon extrême une eſpéce de cordon continu depuis l'ouverture de la veine juſques dans le vaſe qui le recevoit, & ce cordon ſe replioit, pour ainſi dire, ſur lui-même ſans perdre ſa forme: mais ce défaut eſt extrêmement rare, & les Obſervateurs n'ont point décrit ni déterminé les cas où il a lieu, ni remarqué les accidens particuliers qui ont pû en être une ſuite. Ainſi nous ne devons point nous arrêter à

ces Obſervations ſingulieres : d'ailleurs, la ſeule rareté du fait le rend peu important.

EXCES DE CONSISTENCE.

Excès de conſiſtence par l'endurciſſement des humeurs.

Quoique ſouvent l'endurciſſement de la ſubſtance des humeurs n'augmente pas le volume des molécules dont ces humeurs ſont formées, il peut cependant rendre ces humeurs moins méables, c'eſt-à-dire moins propres à enfiler les paſſages étroits, par leſquels leurs molécules ne peuvent paſſer ſans changer leur figure ordinaire, ou ſans être comprimées & rendues plus menues par la ſyſtole des petits vaiſſeaux qu'ils parcourent. Ce changement de figure eſt remarqué, par exemple, dans les molécules du ſang, lorſquelles paſſent par des capillaires artériels, dont le diamétre eſt plus petit que celui de ces molécules. Il paroît donc certain, que ſi la ſubſtance de ces mêmes molécules devient trop compacte & trop ferme, elles obéiront plus difficilement à l'action de ces capillaires, & rendront la circulation moins libre ; mais la ſaignée en dépouillant la maſſe des humeurs de ſa partie rouge, diminue autant qu'on le veut la quantité de ces globules, & augmente à proportion leur véhicule ; elle peut par ce moyen diminuer beaucoup la difficulté que ces globules peuvent apporter dans la circulation, parce que moins il y aura de ces globules, moins ils réſiſteront à l'action des capillaires, qui les obligent de s'allonger pour parcourir leur calibre, qui eſt ſi étroit que ces globules ne peuvent y paſſer ſous leur figure ſphérique.

Nous ne connoiſſons que les ſucs albumineux, qui ſoient ſuſceptibles de cet endurciſſement ; ainſi les autres ſucs n'y peuvent participer qu'autant que leurs molécules ſe trouveroient engagées dans ces ſucs albumineux ; ce qui arrive, par exemple, dans le fort d'une fiévre continue aux ſucs recrémenteux & excrémenteux, ſurtout, comme nous l'avons remarqué, à la bile qui ſe filtre par le foye. Lorſque cette humeur a perdu, après avoir quitté le torrent de la circulation, une partie du mouvement qui entretenoit ſa fluidité, elle s'épaiſſit, & la por-

EXCES DE CONSISTENCE.

tion des sucs albumineux endurcis qu'elle entraîne avec elle, lui donne alors, en s'épaississant aussi, une liaison & une ténacité qui ne lui est pas naturelle.

Epaississement du sang & de la bile dans la veine porte.

Elle peut par la même raison commencer à se ressentir de cet épaississement dès la veine porte, aussi-bien que tous les autres sucs, qui, comme elle, peuvent être engagés par la substance de ces sucs albumineux endurcis; parce que la circulation étant fort lente dans cette veine, la masse des humeurs perd beaucoup de son mouvement, & par conséquent de sa fluidité. Les sucs albumineux qui se condensent à proportion du mouvement qu'ils perdent, deviennent plus lians & plus ténaces, sur-tout ceux qui ne sont point roulés en globules, & qui forment une lymphe fibreuse, ou une humeur glaireuse dont la fluidité dépend entiérement du jeu des artéres. Ces dispositions peuvent donc dans certaines fiévres & dans certains tempéramens, où l'action des artéres produit beaucoup de sucs albumineux déployés & racornis, nous faire soupçonner du moins quelque léger épaississement dans la veine porte.

Epaississement des humeurs dans les mélancoliques & hypocondriaques.

Une vie studieuse & sédentaire peut beaucoup contribuer à ce défaut, parce que l'inaction du corps & la contention de l'esprit rallentissent excessivement le cours du sang dans cette veine. Ce rallentissement occasionne un épaississement; & cet épaississement cause une résistance qui rallentit encore davantage le cours du sang dans cette même veine : ainsi ces deux causes s'entr'augmentent mutuellement. On remarque effectivement que ceux qui sont occupés à des travaux qui exercent beaucoup le corps & fort peu l'esprit, ne sont pas si sujets aux affections mélancoliques & hypocondriaques, que ceux qui agissent peu & qui se livrent beaucoup à l'étude.

Causes des affections mélancoliques & hypocondriaques.

Ces deux états, je veux dire ce rallentissement & cet épaississement, sont ordinairement la source des accidens qui troublent & qui inquiétent continuellement les hypocondriaques & les mélancoliques, & qui résistent à toutes les tentatives de la Médecine. Les prétendus atté-

nuans, qu'on croit que cet art fournit, ne servent qu'à les augmenter. L'usage du fer est presque le seul secours dont on reçoit ordinairement un soulagement remarquable; mais son effet est difficile à expliquer. Nous assurera-t'on qu'il agit comme fondant? Il y a de grandes difficultez à lever avant que de rendre seulement ce sentiment probable; ce reméde, par exemple, convient aux filles qui ont les pâles couleurs, quoique cet état soit ordinairement accompagné de dissolution. On prétend assez communément qu'il raffermit les solides & rétablit leur ressort; mais la rigidité des vaisseaux est un défaut dans l'intempérie mélancolique, où l'on a recours à ce reméde: son effet est donc fort difficile à comprendre. Peut-être n'agit-il pas simplement comme altérant; dans ces différens états de rallentissement, les humeurs se dépravent & se pervertissent, elles se déplacent & sont entraînées par la circulation, la dépuration de la masse du sang devient nécessaire. Le fer ne seroit-il pas alors le reméde le plus efficace que nous ayons pour la procurer en pareil cas?

EXCES DE CONSISTENCE.

Usage du mars dans ces affections.

Nous ne parlerons pas ici des effets que cause l'endurcissement des sucs albumineux dans la masse des humeurs qui circulent dans les autres vaisseaux où la circulation est fort rapide, parce que le mouvement que les humeurs albumineuses reçoivent des artéres, entretient ces humeurs dans une grande fluidité; ainsi elles ne peuvent par leur consistence apporter aucun empêchement à la circulation; car il y a beaucoup de personnes, comme nous le remarquons par les coënes dures & épaisses qui se forment toujours sur le sang qu'on leur tire lorsqu'on les saigne, il y a, dis-je, beaucoup de personnes, où cette humeur racornie abonde sans qu'on s'apperçoive d'aucun dérangement chez eux dans la circulation; il n'est pas douteux cependant qu'elle ne puisse en causer un très-fâcheux par la disposition qu'elle a à former des polypes dans le cœur, lorsqu'il reste dans les ventricules de ce viscere, comme dans les anevrismes, une portion de sang qui ne suit pas le torrent de la circulation. Il ne paroît

Sang des personnes en santé, sur lequel se forme toujours une coëne.

EXCES DE CONSISTENCE.

pas douteux aussi que par son racornissement elle ne puisse nuire en quelque maniere à la formation des autres humeurs, en empêchant, ou en rompant un peu par ses parties roides & fibreuses, le mouvement par lequel se forment & se perfectionnent les molécules de ces humeurs.

L'épaississement des sucs n'est point la cause des skirres ni des autres tumeurs dures.

Nous ne pouvons nous dissimuler que l'épaississement des humeurs est regardé comme la cause spéciale des tumeurs dures & skirreuses. La consistence que prennent les sucs qui forment ces tumeurs, a fait croire que cette consistence, qui n'est que l'effet de la maladie, en est la cause; cette erreur est très-commune dans l'art de guérir. Les humeurs qui sont les plus fluides & les plus coulantes, lorsqu'elles circulent dans nos vaisseaux, sont pour la plûpart les plus disposées à s'épaissir, lorsqu'elles sont arrêtées, ou lorsqu'elles sortent des voies de la circulation, & on n'est point assez attentif à distinguer les différens états de consistence des humeurs dans ces deux cas différens, c'est-à-dire, lorsque ces humeurs sont sous l'action des vaisseaux, ou lorsqu'elles en sont privées; il n'est donc pas étonnant qu'on se soit imaginé que les tumeurs dures sont causées par des sucs que leur grossiéreté arrête dans les petits tuyaux des parties où ces tumeurs se forment. Cependant si on fait attention à l'extrême petitesse du volume de ces tumeurs dans leur naissance, & à la lenteur de leur progrès, on remarque facilement qu'un commencement si imperceptible, & un accroissement si lent, ont fort peu de rapport avec la cause qu'on leur attribue, laquelle devroit toujours produire très-promptement des engorgemens considérables, c'est-à-dire des engorgemens proportionnés à la grandeur d'une telle cause. On doit encore faire attention que ces tumeurs ne sont jamais si ordinaires, que dans le cas où une suppuration putride a porté l'infection & la dissolution dans la masse des humeurs. Nous ajouterons de plus, que parmi les causes qu'on peut découvrir, qui donnent véritablement naissance à de semblables tumeurs, on n'y trouve point la grossiéreté des humeurs.

Remarque

Remarque sur l'acrimonie des Humeurs.

Il y a un quatriéme genre de vices des humeurs, qui comprend toutes les espéces d'acrimonies malfaisantes que les sucs peuvent contracter par infection, par dépravation & par imperfection; mais on a dû s'appercevoir que ce quatriéme genre de vice des humeurs est compris dans les genres précédens, & qu'il n'a pas besoin d'éclaircissement; car nous nous sommes expliqués sur ces différentes acrimonies autant que nos connoissances l'ont permis, sur-tout dans la seconde & dans la troisiéme partie de ce Mémoire. Nous avons remarqué, en parlant de la dépravation dont les humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, que la fermentation produit toujours une acrimonie acide; mais nous nous ressouviendrons qu'elle est fort différente, selon le dégré de fermentation, & selon la nature des sucs qui fermentent: car il y en a qui sont susceptibles d'une fermentation vineuse, qui par rapport à ces sucs n'est qu'un premier dégré de fermentation; car ils peuvent passer immédiatement après à un autre dégré, qui fait dégénérer leur acrimonie vineuse, en une acrimonie manifestement acide. D'autres parviennent tout d'abord à ce dernier dégré, sans passer, du moins sensiblement, par le premier: ainsi la fermentation produit immédiatement dans ceux-ci une acrimonie manifestement acide. D'autres enfin, tels que les sucs gras ne peuvent, apparemment à cause de la grossiéreté de leur huile, fermenter assez pour devenir ou vineux, ou manifestement acides. Ces sucs deviennent seulement rances par la fermentation; mais cette acrimonie dépend toujours d'un acide déguisé par les huiles. Il y a d'ailleurs une fermentation sourde ou imparfaite qui ne peut pas se déclarer, parce que les causes qui doivent y concourir manquent; mais elle ne laisse pas de porter quelque dépravation dans les sucs & d'y causer une légére acrimonie qui a toujours pour principe l'acide.

ACRIMONIE DES HUMEURS.

Acrimonie acide.

Acrimonie vineuse.

Acrimonie rance.

Acrimonie acide obscure.

Nous n'oublirons pas non plus que la pourriture fait

toujours dégénérer le sel des mixtes qui en sont atteints en alcalis volatils huileux, que l'acrimonie qui dépend de ce genre de sel est fort à redouter; que cependant sa malignité est plus ou moins pernicieuse selon le dégré de pourriture, & selon la nature du mixte. Nous avons remarqué aussi qu'il y a une pourriture sourde ou imparfaite, qui, quoiqu'elle ne dégage ni ne volatilise pas assez ces sels pour les disperser & les rendre contagieux, y cause cependant un commencement d'acrimonie alcaline, laquelle va jusqu'à un dégré de malignité qui peut produire des effets funestes. Nous nous ressouviendrons enfin, que, plus les sels de nos humeurs sont travaillés par le jeu des vaisseaux, plus ils tendent à s'alcaliser; mais que cette seule cause ne suffit pas pour les alcaliser parfaitement. On a été attentif à observer, que dans les plus grandes fiévres, & dans les plus grandes agitations des humeurs, si nos sels ne s'alcalisent pas parfaitement, ils peuvent cependant acquérir par cette même cause un dégré d'acrimonie alcalescente, qui souvent produit chez nous beaucoup de désordre. Voilà les principaux genres d'acrimonies dont nos humeurs sont susceptibles, indépendamment de tous mélanges; mais elles peuvent par leur alliage avec des substances étrangeres admettre toutes les différentes acrimonies qui sont propres à ces substances.

Marginal notes: ACRIMONIE DES HUMEURS. — Acrimonie alcaline. — Acrimonie alcaline obscure. — Acrimonie alcalescente. — Acrimonie des humeurs par les mélanges de substances étrangeres



REMARQUES

Sur les Tumeurs formées par la bile retenue dans la véſicule du fiel, & qu'on a ſouvent priſes pour des abſcès au foye.

Par M. PETIT.

ARTICLE PREMIER.

Tumeurs de la véſicule du fiel priſes pour des abſcès au foye.

LEs maladies ne ſe manifeſtent pas toujours ſi diſtinctement qu'on ne puiſſe quelquefois s'y méprendre, ſur-tout lorſqu'elles ſont compliquées, parce qu'alors la foule des ſimptômes qu'on y trouve raſſemblés jette dans l'équivoque, & ſouvent dans l'erreur : on ne trouve que trop d'exemples de cette fatale vérité, lorſqu'il s'agit de diſtinguer l'eſpéce & le vrai caractere de la plûpart des apoſtêmes qui ſe forment dans la cavité du bas ventre. La difficulté ne vient pas ſeulement de ce que ces apoſtêmes ſont moins viſibles & moins palpables que ceux qui attaquent les parties extérieures, mais encore de ce que la plûpart ont leurs ſymptômes confondus avec ceux de pluſieurs autres maladies qui les accompagnent, & qui en ſont ordinairement ou les cauſes ou les ſuites ; c'eſt ce qui m'a engagé à rapporter quelques cas dans leſquels ces maladies en ont impoſé, & à donner enſuite les moyens d'éviter l'erreur.

I. Observ. Par M. Petit ſur une tumeur de la véſicule priſe pour un abſcès au foye.

Il y a vingt-ſept ou vingt-huit ans qu'une Demoiſelle avoit une tumeur à la région du foye ; cette tumeur étoit d'une étendue ſi conſidérable, & accompagnée d'une fluctuation ſi ſenſible, qu'elle fut priſe pour une hydropiſie enkiſtée : on y fit la ponction, & au lieu de ſéroſité, il en ſortit deux pintes de bile très-verte & fort gluante.

TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL PRISES POUR DES ABSCES AU FOYE.

Peu de jours après, j'appris qu'une tumeur que l'on croyoit être un abſcès au foye avoit été ouverte, & qu'au lieu de pus il en étoit ſorti environ chopine de bile verte. Je fis alors tout ce que je pûs pour m'inſtruire du commencement & du progrès de ces deux maladies, je ſçûs ſeulement que la fin en avoit été tragique. Ces obſervations, tout imparfaites qu'elles étoient, ne me furent pas inutiles.

II. OBSERV. Par M. PETIT ſur une pareille tumeur

Quelques mois après je fus appellé en conſultation avec pluſieurs Médecins & Chirurgiens, pour décider ſur la nature d'une tumeur au foye; après qu'on nous eût fait le détail de ce qui s'étoit paſſé depuis vingt jours que duroit la maladie, tous les Conſultans ne douterent point qu'il n'y eut abſcès, & furent d'avis d'en faire l'ouverture: on me chargea d'exécuter cette opération.

III. OBSERV. Par M. PETIT ſur une tumeur de même nature.

A peine eus-je coupé la peau, que je m'apperçus de l'affaiſſement & de la diminution de la tumeur, ce qui me rappella l'idée des tumeurs bilieuſes dont je viens de parler: Je n'achevai point l'ouverture, au contraire j'en rapprochai les bords, avec intention de les réunir. Les Aſſiſtans étonnés me demandérent pourquoi je n'avois pas ouvert juſqu'au foyer de l'abſcès, je leur dis ce que j'avois apperçu, & que ſi je ne me trompois, le prétendu abſcès n'étoit que la bile retenue dans la véſicule du fiel; que la tumeur n'avoit diſparue pendant que j'opérois, que parce que la bile avoit commencé de couler, qu'elle ſe vuidoit actuellement, & que le malade la rendroit bientôt par les voies ordinaires. En effet, ſitôt qu'il fut panſé, il lui prit une envie d'aller à la ſelle, & il évacua quantité de bile verte; il fut guéri en quatre ou cinq jours, tant de la petite playe que je lui avois faite, que de ſon prétendu abſcès.

Après avoir réfléchi ſur les faits que je viens de rapporter, je me rappellai tous les ſimptômes qui peuvent accompagner les maladies de ce genre; j'en fis différentes combinaiſons, & je crus avoir trouvé les ſignes qui les caractériſent: en effet ces réflexions m'ont ſervi plus d'une fois dans la pratique.

Il y a quelque tems que je fus appellé en consultation pour une Dame attaquée d'une tumeur à la région du foye ; on la regardoit comme un abscès, & l'on se proposoit d'en faire l'ouverture : ce ne fut point mon avis ; je jugeai au contraire que la maladie dont il étoit question n'étoit point un phlegmon suppuré, mais une tumeur causée par la rétention de la bile dans la vésicule du fiel ; les raisons que j'en apportai ramenérent à mon avis l'un des Consultans, les autres suivirent leur idée. Cette tumeur fut ouverte sans moi, je ne sçus ni comment on l'ouvrit, ni qu'elle fut la qualité de la matiere qui en sortit ; j'appris seulement par la voix publique que l'ouverture étoit restée fistuleuse.

TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL PRISES POUR DES ABSCES AU FOYE.

IV. OBSERV. Par M. PETIT sur le même sujet.

Sept ou huit mois après cette malade me consulta pour la guérison de sa fistule, de laquelle il sortoit une liqueur jaunâtre ; l'importance de la connoître m'obligea de la gouter, sa saveur me fit juger que cette liqueur étoit de la bile toute pure. Je n'ai point vû cette Dame depuis, mais j'ai appris qu'on avoit dilaté sa fistule, & qu'on en avoit tiré une pierre bilieuse, comme il s'en forme souvent dans la vésicule du fiel ; mais je n'avois pas besoin de cette derniere circonstance pour me confirmer dans l'idée que j'avois de cette espéce de maladie.

V. OBSERV. Par M. PETIT sur le même sujet.

Il y a huit ou dix mois que je fus mandé pour être présent à l'ouverture d'un apostême situé dans la région du foye : le malade avoit été attaqué d'une disposition inflammatoire au bas ventre, avec tension douloureuse à la région du foye ; la diéte, la boisson, quelques lavemens, mais particuliérement deux saignées faites en douze heures, avoient si considérablement soulagé le malade, qu'il crût pouvoir impunément secouer le joug de la Médecine : mais il se trompoit : l'inflammation du ventre & la douleur du foye recommencerent, & depuis ce moment les excrémens stercoraux n'eurent aucune teinture de bile, & au contraire les urines en étoient si chargées qu'elles en paroissoient brunes ; en vingt-quatre heures toute l'habitude du corps parut jaune comme du safran ; une fiévre continue & des frissons irréguliers accompagnoient tous

TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL PRISES POUR DES ABSCES AU FOYE.

ces symptômes. Les nombreuses saignées, les bouillons simples, les délayans apéritifs, les laxatifs, & les topiques appropriés, tout fût mis en usage; le malade fut soulagé, le ventre s'amollit, la région du foye fut moins douloureuse, mais il y parut une tumeur très-considérable à laquelle la fluctuation étoit si apparente, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit se dispenser d'en faire promptement l'ouverture.

Cependant les circonstances de cette maladie les plus propres à faire juger qu'il y avoit abscès, ne me parurent pas assez convaincantes; j'apperçus au contraire que la tumeur n'étoit que la suite de la rétention de la bile, qui ne coulant plus par le canal colidoque, avoit dilaté la vésicule du fiel, au point qu'elle s'élevoit & poussoit les tégumens du ventre en dehors; d'où venoit la saillie ou tumeur extérieure qu'on appercevoit à l'œil, & la fluctuation qui se manifestoit si sensiblement au toucher.

Lorsque j'eus rapporté les raisons sur lesquelles je fondois mon idée, tous les Assistans furent de mon avis, & il ne fut plus question de faire ouverture: d'ailleurs, les accidens n'étoient plus si pressans; on convint de continuer le régime & les remédes, dans l'usage desquels le malade étoit depuis quelques jours; la nuit suivante le malade rendit des matieres stercorales un peu teintes de bile, & des urines un peu moins brunes; dès-lors peu à peu & par degrez la bile s'écoula, si bien que trois jours après on nous montra trois pintes de matiere bilieuse très-verte que le malade avoit rendue pendant la nuit: nous trouvâmes la tumeur considérablement diminuée, elle n'étoit plus douloureuse; enfin elle disparut entiérement, les urines reprirent leur couleur naturelle, la jaunisse se dissipa, & le malade fut tout-à-fait guéri en peu de tems.

J'ai souvent fait part au Public de ces différentes Observations: ces cas sont plus communs qu'on ne pense; peut-être même que les méprises que je rapporte ne paroîtront nouvelles, que parce que les premiers qui y sont tombés les ont ensevelis dans un profond silence: ce-

pendant les méprises dans des cas si difficiles ne sont que des fautes, quand on a le courage de les publier; mais elles deviennent des crimes quand l'orgueil nous les fait cacher.

TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL PRISES POUR DES ABSCES AU FOYE.

Toutes brillantes que paroissent ces Observations, elles ne seroient pas d'une grande utilité, si je ne rapportois les marques ou signes par lesquels on pourra distinguer ces deux maladies.

Signes ou conjectures qui peuvent servir à démêler ces tumeurs d'avec les abscès au foye, ou qui peuvent du moins inspirer un doute suffisant pour ne se décider qu'avec beaucoup de circonspection.

Il faut observer d'abord, que l'abscès au foye & la rétention de la bile dans la vésicule du fiel, étant le plus souvent les suites de l'inflammation de ces parties, il n'est pas étonnant que les préliminaires de ces maladies soient les mêmes: en effet elles commencent l'une & l'autre par la tension douloureuse du bas ventre, particuliérement de la région du foye; ensuite la bile est retenue dans ses couloirs, ou ne s'écoule qu'imparfaitement dans les intestins: elle se mêle avec presque toutes les autres liqueurs, d'où il arrive amertume à la bouche, soif ardente & dégoût; les urines sont teintes de bile, elles en sont quelquefois si considérablement chargées, qu'elles en paroissent brunes; au lieu que les excrémens stercoraux, qui en sont privés, sont de couleur grise ou blanchâtre: la bile se répand par tout le corps, jusqu'au blanc des yeux, tout est jaune; les malades sont fatigués par une demangeaison universelle: ils ont un sommeil interrompu & agité; la fiévre s'allume, le hoquet, le vomissement, & bien d'autres symptomes, qu'il est inutile de rapporter ici, se trouvent rassemblés dans les premiers tems de l'inflammation du foye, parce que cette inflammation attaque les couloirs de la bile.

Si ces symptomes subsistent, & qu'ils augmentent jusqu'au tems qu'on nomme l'état, alors, selon la maniere dont l'inflammation se terminera, la maladie prendra différentes formes.

Si elle est terminée par suppuration, & que la suppuration soit faite, la douleur & la fiévre seront diminuées, le malade aura des frissons irréguliers; il s'élévera & se manifestera une tumeur à l'hypocondre droit, quand

SIGNES QUI DISTINGUENT LES TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL D'AVEC LES ABSCES AU FOYE.

l'abſcès ſe formera à la partie convexe de ce viſcere, cette tumeur devient molle, & la fluctuation, c'eſt-à-dire le flot du pus qu'elle renferme, ſe fait ſentir en la touchant : toutes ces choſes indiqueront l'abſcès formé, & la néceſſité d'en faire l'ouverture; cependant avant que de s'y déterminer, on doit examiner chaque ſymptôme, & ſe rappeller tout ce qui s'eſt paſſé pendant le cours de la maladie; car malgré toutes ces apparences d'abſcès, on peut ſe tromper, parce que quelquefois toutes les marques ou ſignes d'abſcès, dont je viens de parler, ſe trouvent en apparence les mêmes, quoiqu'il n'y ait point d'abſcès, & qu'au contraire l'inflammation du foye ſe ſoit terminée par réſolution.

Pour comprendre la poſſibilité de ce fait, il faut remarquer que la bile, qui pendant le fort de l'inflammation, ne ſe filtroit point dans les glandes du foye, commence à ſe ſéparer, ſi-tôt que la réſolution a ſuffiſamment dégagé les glandes de ce viſcere; mais ſi la réſolution n'eſt pas aſſez avancée pour que le canal colidoque ſoit débouché, la bile qui entrera dans la véſicule du fiel ne pourra s'écouler, elle remplira cette véſicule, & s'y accumulera au point qu'elle la pouſſera en dehors, & l'on appercevra ſous l'hypocondre droit une tumeur, dans laquelle il y aura une fluctuation manifeſte, ce qui, joint à des friſſons irréguliers, à la diminution de la fiévre & de la douleur, nous donnera des ſignes ſemblables à ceux de l'abſcès.

Dans l'équivoque où l'on peut être alors, riſquera-t'on d'ouvrir la véſicule du fiel, croyant ouvrir un abſcès; ou laiſſera-t'on périr un malade de l'abſcès, dans la crainte d'ouvrir la véſicule du fiel? Si cette reſſemblance de ſymptômes eſt capable d'en impoſer, une comparaiſon exacte & réfléchie peut y faire remarquer des différences, à la vérité difficiles à ſaiſir d'abord, mais cependant ſuffiſantes pour fonder un juſte diſcernement.

En effet la diminution de la douleur & de la fiévre ne ſont pas moins des ſignes de la réſolution commencée, que de la ſuppuration faite; mais on remarquera, 1°. que la

la douleur qui a dû être égale dans les deux maladies, lorſqu'elles n'étoient l'une & l'autre qu'inflammation dans ſon état, & encore diſpoſée autant à la ſuppuration qu'à la réſolution, a augmenté pendant que l'abſcès ſe formoit, & a diminué au contraire pendant que la réſolution ſe faiſoit, & que la bile s'engorgeoit dans la véſicule du fiel. 2°. La douleur qui accompagne la ſuppuration eſt ordinairement pulſative, & cette eſpéce de douleur n'accompagne point les tumeurs de la véſicule du fiel, puiſqu'elles n'arrivent pour l'ordinaire que lorſque l'inflammation du foye ſe termine par réſolution. 3°. La douleur diminue bien plus promptement, lorſque les apoſtémes ſe terminent par réſolution, que lorſqu'ils ſe terminent par ſuppuration. 4°. La diminution de la douleur, en conſéquence de la réſolution, laiſſe le malade dans un état ſatisfaiſant & d'eſpérance, au lieu que malgré la diminution de la douleur, en conſéquence de la ſuppuration faite, le malade eſt toujours dans un abattement, & dans un malaiſe qui fait tout craindre.

SIGNES QUI DISTINGUENT LES TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL D'AVEC LES ABSCES AU FOYE.

Les friſſons irréguliers qui ſe trouvent à l'un & à l'autre différent encore, 1°. En ce que ceux qui accompagnent la formation de l'abſcès, ſont plus longs que ceux qui ſont cauſés par la rétention de la bile. 2°. Dans les premiers le poulx eſt petit, & il en devient d'autant plus élevé lorſque le friſſon ceſſe. 3°. Le friſſon de ſuppuration eſt ſuivi de chaleur, puis de moiteur ; & après le friſſon cauſé par la rétention de la bile, la peau eſt ſéche : auſſi peut-on regarder celui-ci, non comme un vrai friſſon, mais comme une irritation paſſagére que la bile répendue fait ſur les membranes & autres parties nerveuſes.

Lorſque l'abſcès du foye ſe forme à la partie convexe de ce viſcére, ou lorſque la bile eſt retenue dans la véſicule du fiel, les tégumens ſont pouſſés en dehors, & l'on apperçoit une tumeur à l'hypocondre droit ; mais la tumeur cauſée par l'abſcès différe de l'autre, 1°. En ce qu'elle n'eſt point circonſcripte ; elle paroît compriſe dans l'enceinte des parties voiſines, & pour ainſi dire

SIGNES QUI DISTINGUENT LES HUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL D'AVEC LES ABSCES DU FOYE.

confondue dans les tégumens, qui pour l'ordinaire sont œdémateux, au lieu que la tumeur faite par le gonflement de la vésicule du fiel est exactement distincte & sans confusion, parce qu'il est rare qu'elle soit accompagnée d'œdême. 2°. La tumeur formée par la vésicule du fiel est toujours placée au-dessous des fausses-côtes, sous le muscle droit; mais la tumeur de l'abscès au foye n'affecte aucune situation particuliere, & peut occuper indifféremment tous les points de la région épigastrique.

Enfin, la fluctuation, ou le flot du fluide renfermé dans ces tumeurs se manifeste différemment, 1°. La fluctuation en conséquence de la bile retenue dans la vésicule du fiel, s'apperçoit presque subitement; au lieu que celle de l'abscès est très long-tems avant que de paroître. 2°. On soupçonne celle-ci long-tems avant que de la trouver; & l'autre, le plus souvent, se montre avant qu'on l'ait soupçonnée. 3°. La fluctuation de la tumeur bilieuse, dès le premier moment n'est point équivoque, au lieu que celle de l'abscès, sur-tout dans son commencement, est telle que dans le nombre des personnes qui examinent & touchent l'abscès, les sentimens sont partagés : il s'en trouve qui doutent s'il y a fluctuation. 4°. La fluctuation de l'abscès n'est d'abord apparente que dans le centre de la tumeur, & chaque jour, à mesure que la suppuration augmente, la fluctuation s'étend à la circonférence, au lieu que la fluctuation de la tumeur de la vésicule du fiel est, dès le premier jour, presque aussi manifeste dans la circonférence que dans le centre : ce qui vient de ce que la bile renfermée dans la vésicule du fiel, est fluide dès les premiers instans de sa rétention, au lieu que la matiere de l'abscès n'acquiert de la fluidité qu'à mesure qu'elle se convertit en pus. 5°. A quelque dégré que soit portée la suppuration de l'abscès au foye, la circonférence en est toujours dure & gonflée; & au contraire la tumeur de la vésicule du fiel, lorsque l'inflammation a cessé, n'a pour l'ordinaire aucune dureté ni gonflement à sa circonférence.

Voilà ce que j'ai pû rassembler de marques distincti-

yes entre des signes qui paroissent les mêmes, & qui peuvent se trouver réunis dans des maladies bien différentes l'une de l'autre. J'ai crû qu'il convenoit de les examiner d'abord séparément, avant que d'entrer dans l'examen de ces mêmes symptômes, lorsque l'abscès au foye, la rétention de la bile & les pierres bilieuses se trouvent ensemble.

SIGNES QUI DISTINGUENT LES TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL D'AVEC LES ABSCES DU FOYE.

Pour profiter des observations que nous avons à donner sur ce sujet, nous avons crû devoir comparer les maladies de la vésicule du fiel avec celles de la vessie urinaire.

ARTICLE II.

Parallele de la rétention de la bile, & des pierres de la vésicule du fiel, avec la rétention d'urine & les pierres de la vessie.

C'est par le moyen de l'analogie que nous nous émancipons, pour ainsi dire, à faire des choses que nous n'avons jamais faites, parce qu'elles ont quelque rapport avec d'autres que nous faisons habituellement; c'est par exemple, parce que la gale & les ulcéres de la peau que l'on guérissoit en les frottant d'onguent mercuriel, ressembloit en quelque chose à certains symptômes de la vérole, que Vigo & Carpi imaginerent que les frictions faites avec cet onguent pourroient convenir à guérir la vérole. C'est à cette heureuse tentative que nous devons la découverte du spécifique contre cette funeste maladie : ce seul fait prouve la nécessité de s'attacher à considérer les vrais rapports de convenance & de différence entre les maladies de même ou de différent genre; & comme celles qui attaquent la vésicule du fiel, & qui nous sont moins connues, ont quelque ressemblance avec celles qui attaquent la vessie urinaire, & que nous connoissons mieux, nous tâcherons de découvrir le vrai caractere des premieres, & la cure qui leur convient par le parallele que nous en allons faire avec les dernieres.

Nous sçavons déja que la vésicule du fiel est sujette à

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

retenir la bile & à contenir des pierres, comme on a pû le voir par les obſervations précédentes que j'ai lûes à l'Aſſemblée publique de 1733. On ſçait que la veſſie urinaire eſt ſujette à la pierre & à la rétention d'urine; que l'urine, qui ne peut ſortir de la veſſie, cauſe par ſa quantité des diſtentions exceſſives, & par ſon acreté des irritations ſuivies d'inflammations, & que ces inflammations ſe terminent ſouvent par des abſcès gangréneux. La bile retenue dans la véſicule du fiel cauſe de même, ſoit par ſa quantité ou par ſon ſéjour, des inflammations qui ſe terminent par des abſcès gangréneux, qui cauſent la mort, ſi, faute de les connoître, on abandonne les malades à leur propre deſtinée.

Pierres de la véſicule du fiel comparées à celle de la veſſie urinaire.

Nous ſçavons encore que les pierres qui ſont dans la véſicule du fiel peuvent y reſter, ou en ſortir en paſſant par le canal ciſtique, puis dans le colidoque : elles peuvent auſſi s'arrêter dans l'un ou dans l'autre canal, & cauſer la rétention de bile. Enfin ces pierres biliaires peuvent ſortir de ces canaux & tomber dans l'inteſtin *duodenum*, de la même maniere que certaines pierres urinaires peuvent reſter dans la veſſie, & cauſer la rétention d'urine; que d'autres forcent le col de la veſſie, paſſent dans l'urétre, y reſtent quelquefois, ou en ſortent avec l'urine. Les pierres de la veſſie du fiel tombées dans les inteſtins, ont ſouvent été trouvées dans les excrémens ſtercoraux, & l'on trouve ſouvent dans les urines celles qui ſortent de la veſſie par l'urétre : les unes & les autres parcourent quelquefois ces conduits ſans cauſer aucune douleur, parce qu'elles ſont petites & polies; d'autres pour être inégales, ou beaucoup plus groſſes, s'y arrêtent; une réſiſtance invincible les y retient quelquefois juſqu'à la mort, à moins qu'on ne les tire par l'opération. Il y a cependant des pierres qui reſtent dans la veſſie de l'urine, & d'autres qui ſont retenues dans la véſicule du fiel, qui ne produiſent pas de fâcheux ſymptômes, parce qu'elles peuvent être figurées ou placées de maniere à ne point s'oppoſer au cours naturel des urines ou de la bile. Dans

plusieurs cadavres j'ai trouvé un très-grand nombre de pierres, tant dans l'une que dans l'autre vessie, lesquelles étoient ignorées, parce qu'elles n'avoient jamais causé le moindre accident pendant la vie; mais cela n'est pas ordinaire, puisque la plûpart de ceux qui en sont attaqués souffrent considérablement.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Les symptômes qui accompagnent ces maladies peuvent bien faire soupçonner que ces pierres existent : nous pouvons même par la sonde nous convaincre de l'existence des pierres urinaires; mais il ne paroît pas possible de se servir du même moyen pour s'assurer de l'existence des pierres bilieuses, qui sont dans la vésicule du fiel; il faut malgré nous nous en tenir au soupçon que font naître les symptômes présens, ou ceux qui ont précédé. Ce n'est pas qu'on ne puisse quelquefois les appercevoir au toucher, lorsque les malades sont maigres, que ces pierres sont grosses, ou bien lorsqu'il y en a plusieurs ensemble : alors en touchant à la région de la vessie du fiel la saillie ou tumeur que peut faire un pareil amas de pierres, on sent un craquement, & même on entend un bruit semblable à celui que feroient des noisettes enfermées dans un sac; c'est ce que l'on a observé plusieurs fois. On verra cependant par la suite qu'il y a des cas dans lesquels on peut avec facilité sonder la vésicule, & reconnoître avec la sonde les pierres qui y sont renfermées.

Rétention de bile dans la vésicule du fiel comparée à celle de l'urine dans la vessie.

Après avoir comparé les pierres des deux vessies, on peut comparer la rétention de la bile à la rétention d'urine. La structure naturelle, & l'usage des deux vessies, établit l'analogie entre ces deux maladies : la situation des deux vessies, le caractere & l'usage des deux liqueurs en feront la différence.

Lorsqu'il n'y a point d'obstacle au canal urinaire ni au biliaire, ces deux vessies s'emplissent, & leur liqueur est retenue par les sphincters, jusqu'à ce qu'elle soit en suffisante quantité pour exciter les fibres charnues de ces vessies à se contracter pour évacuer, l'une la bile dans l'intestin, par le canal colidoque, l'autre l'urine au dehors,

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

par le canal de l'urétre : c'eſt leur fonction naturelle. Mais ſi par quelque cauſe que ce puiſſe être le canal colidoque ne fait point ſa fonction, la bile ne s'écoule point, & voilà une rétention de bile. Si quelque cauſe empêche l'urine de couler par l'urétre, il y aura une rétention d'urine; l'une & l'autre veſſie ne pouvant ſe vuider, le fluide qui s'y accumule les dilate; cette dilatation eſt ſuivie de tenſion douloureuſe & de tumeur au dehors : tumeur qui ſe manifeſte à proportion de la quantité de liqueur retenue; & s'il arrive que l'urine, par exemple, à force de tendre la veſſie, dilate & force le canal de l'urétre, & qu'elle ſorte en partie, alors le malade, & même les Médecins ou Chirurgiens qui n'examineroient pas les choſes d'aſſez près, pourroient croire que puiſque l'urine coule, la rétention a ceſſé; mais ils ſe tromperoient, puiſque le même obſtacle ſubſiſte, & qu'après cette évacuation, la veſſie ſe trouve preſqu'auſſi pleine qu'elle l'étoit avant l'écoulement de cette portion d'urine. Ce qui en impoſe encore, c'eſt que ſouvent, quoique l'obſtacle ſubſiſte, les malades piſſent abondemment, & pluſieurs fois par jour; que même l'urine qui, dans ce cas, coule pour l'ordinaire goutte à goutte, ſort quelquefois en jet comme dans l'état naturel; avec cette différence néanmoins que ce n'eſt point à fil continu, que le jet eſt fort court, & qu'il ne dure pas long-tems. Cette façon d'uriner dans la rétention d'urine, eſt préciſément ce que nous appellons *uriner par regorgement*. Nous avons vû pluſieurs fois la même choſe arriver à la rétention de la bile dans la véſicule du fiel; ainſi la bile retenue peut, comme l'urine, couler par regorgement, & dans ce cas la tumeur de la véſicule doit diminuer; mais celui qui ne s'appercevroit point de cette diminution, & qui d'ailleurs verroit des excrémens teints de bile, pourroit croire que la tumeur qui paroît à la région de la véſicule, ne ſeroit point formée par la rétention de la bile dans cette véſicule; mais il ſe tromperoit faute de ſçavoir, ou de ſe rappeller que ce qui arrive à la rétention d'urine lorſqu'elle coule par regor-

gement, peut arriver de même à la rétention de la bile. L'obſervation qui ſuit apprendra qu'il eſt des cas où les malades attaqués de rétention de bile peuvent rendre journellement beaucoup d'excrémens bilieux, ſans que l'on puiſſe conclure que la bile ait repris un cours libre, puiſqu'après cette évacuation de bile la véſicule du fiel eſt preſqu'auſſi pleine qu'elle l'étoit : ce qui s'en eſt écoulé n'eſt ſorti que par regorgement, c'eſt-à-dire, parce que l'obſtacle a cédé un peu à la force du fluide preſſé. Cette remarque eſt d'une très-grande importance ; elle m'a été fournie par l'Obſervation qui ſuit.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

VI. OBSERV. Par M. PETIT ſur une tumeur de la véſicule du fiel, cauſée par la rétention de la bile.

Un homme âgé de 35. à 40. ans étoit depuis huit ou dix jours attaqué de colique hépatique, ſans que ſa maladie eût été connue par ceux qui le traitoient, quoiqu'elle fût d'abord accompagnée de tous les accidens que cauſe l'obſtruction du foye & la rétention de la bile. Les grands ſymptômes furent appaiſés par les ſaignées, les potions & autres remédes propres à combattre l'inflammation ; mais il reſtoit encore une tumeur à la région de la véſicule du fiel, qui alternativement étoit ſans douleur, & alternativement plus ou moins douloureuſe, plus ou moins élevée, accompagnée de fluctuation, tantôt plus, tantôt moins apparente. Cette tumeur fut regardée comme un phlegmon ſuppuré, & l'on avoit tout diſpoſé pour en faire l'ouverture, lorſque les amis du malade propoſerent une conſultation, dans laquelle les ſentimens furent partagés ; cependant ſi-tôt qu'on ſe fut de part & d'autre communiqué les raiſons pour leſquelles on penſoit différemment, la déciſion fut unanime. Avant la conſultation ceux qui avoient traité le malade n'étoient d'avis d'ouvrir la tumeur, que parce qu'ils la regardoient comme un abſcès ; ceux qui s'oppoſoient à cette opération, aſſuroient que la tumeur n'étoit cauſée que par la véſicule du fiel dilatée par la rétention de la bile. A ce ſentiment, il fut objecté qu'il n'y avoit point lieu de ſoupçonner que la bile fût retenue, puiſque tous les jours le malade rendoit par les ſelles des matieres bilieuſes. Cette objection paroiſſoit

SIGNES QUI DISTINGUENT LES TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL D'AVEC LES ABSCES DU FOYE.

bien fondée, & j'aurois eu peine à ne me pas rendre au premier avis, si je n'avois observé plusieurs fois qu'il est des circonstances dans lesquelles, quoique la bile soit retenue dans la vésicule du fiel, les malades font cependant tous les jours des selles bilieuses. Ce fait que je rapportai détermina à ne point faire l'ouverture : dans peu de jours le malade prit des forces & se rétablit, mais sa tumeur subsista pendant plusieurs années.

Quoique ce fait paroisse singulier, il est cependant une suite nécessaire du mécanisme de ces organes; mais bien plus, quoique la bile soit retenue dans la vésicule du fiel, il est des cas dans lesquels cette liqueur peut couler dans les intestins : par exemple, si l'obstruction du foye se dissipe entiérement, & qu'elle subsiste encore au canal cistique, alors la bile sera retenue dans la vésicule ; mais celle qui se filtrera dans le foye pourra couler journellement par le canal hépatique dans les intestins. C'est précisément le cas dans lequel fut d'abord le malade dont il est question; mais par la suite lorsque l'obstruction du canal cistique commença à se dissiper, on reconnut sensiblement qu'une partie de la bile arrêtée dans la vésicule, s'écouloit par le canal cistique, & on s'en apperçut encore mieux lorsque ce malade eut pris des forces; car, quoiqu'il parût entiérement rétabli, sa rétention de bile ne fut point guérie, & pendant trois années que je l'ai vû vacquer à ses affaires, la tumeur que formoit la vésicule du fiel étoit quelquefois considérablement affaissée, & d'autre fois elle reparoissoit aussi saillante qu'elle l'avoit été dans le fort de sa maladie, mais elle ne lui causoit point de douleur; il la pressoit lorsqu'il y sentoit quelque tension, & il en diminuoit le volume en faisant couler une partie de la bile dans l'intestin. Ce moyen ne lui réussissoit pas toujours, mais il arrivoit souvent que la nuit, & quelquefois même le jour, sa tumeur se vuidoit comme d'elle-même, sans qu'il la pressât, & sans qu'il s'en apperçût. Il étoit quelquefois averti de cette évacuation par de petites trenchées qui lui annonçoient qu'il iroit bien-tôt à la selle, & qu'il

rendroit

rendroit beaucoup de bile; cela n'arrivoit pourtant pas toujours immédiatement après que sa tumeur étoit vuidée, parce qu'il étoit souvent constipé; & comme les excrémens retenus occupoient le *colon* & le *rectum*, la bile ne pouvoit sortir qu'après avoir excité les intestins à chasser ces excrémens qui s'opposoient à son passage; & quand la résistence des excrémens étoit grande, il étoit quelque tems tourmenté de colique avant que d'aller à la selle. On voit clairement par toutes ces observations que dans le malade dont il s'agit, la bile retenue dans la vésicule du fiel ne couloit dans les intestins que par regorgement.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Ecoulement de la bile par regorgement.

Si dans quelque rétention d'urine ou de bile, ces liqueurs peuvent sortir de leur vessie par regorgement, dans d'autres il peut arriver aussi que l'une & l'autre liqueur soient retenues si exactement qu'aucune goute n'en pourra sortir, ce qui causera des symptômes bien différens : par exemple, si l'urine est retenue & qu'on ne puisse l'évacuer, parce que le malade se trouve éloigné des secours qu'un habile Chirurgien peut apporter à son mal, alors il faut que le malade périsse, ou que la nature fasse quelques efforts. En pareil cas, on voit quelquefois, & même souvent, qu'il se forme des abscès gangréneux au pubis, au périné, au scrotum, & autres parties que touche la vessie dans sa dilatation excessive. Tout le monde sçait que quand ces abscès s'ouvrent d'eux-mêmes, l'urétre ou la vessie se percent, que l'urine s'écoule avec le pus, que le malade est soulagé, & qu'il guérit quelquefois : c'est à la grandeur des ouvertures que le pus s'est pratiquées, à la force & à la bonté du tempérament du malade que l'on doit attribuer sa guérison. Les mêmes choses arrivent à la vésicule du fiel, lorsque la bile y est exactement retenue; s'il survient abscès, il s'étend, & il s'ouvre différentes routes dans le voisinage.

Ecoulement procuré à la bile par des abscès suivis de fistules.

Des abscès causés par la rétention d'urine, il y en a qui sont restés fistuleux; & de ceux-là, on en a vû en qui l'urine s'est conservée des clapiers, dans lesquels elle a déposé des graviers, qui en s'unissant ont formé des

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

pierres de toutes grosseurs & de différentes figures. On a vû aussi que quand l'urine ne séjourne point dans ces clapiers, & qu'elle a son cours libre, il ne se forme point de pierre. Je ne doute point que ceux qui ont trouvé pour la premiere fois des pierres au périné, dans le scrotum, aux fesses, sur le ventre, & dans tous les endroits où le pus & l'urine se sont frayés des routes; je ne doute point, dis-je, qu'ils n'ayent regardé avec étonnement de pareils Phénoménes : mais seront-ils moins étonnés si on leur fait voir que la bile retenue dans la vésicule du fiel, peut causer de semblables maladies; que l'inflammation de la vésicule communiquée aux parties voisines la rend adhérente à ces parties; que par la suppuration qui survient, & les escarres qu'elle sépare, la vésicule se perce; que la bile s'épanche seule, ou qu'elle porte avec elle des pierres bilieuses au voisinage, & dans des endroits bien éloignés de celui qu'elle occupe naturellement, & que cela se fait de la même maniere que l'urine porte des pierres dans tous les lieux où elle se répand ?

Ouvertures de la vésicule du fiel, suivies d'épanchement de la bile dans le ventre, qui ont fait périr les malades.

Dans mes premieres Observations sur cette matiere, on a pû remarquer trois exemples, dans lesquels la tumeur de la vésicule du fiel avoit été ouverte par ceux qui la prenant pour un abscès, y firent ponction ou incision : la mort suivit de près l'opération faite aux deux premiers malades; mais celle qui fut faite au troisiéme ne fut suivie d'aucun accident mortel. Les symptômes qui précéderent la mort des deux premiers, furent de vives douleurs, tension de ventre, hoquet, vomissement, & autres symptômes qu'on ne peut raisonnablement attribuer qu'à l'épanchement de la bile dans la cavité du ventre, & qu'à l'action de cette liqueur sur tous les visceres. En conséquence nous avons fait sentir combien il est important de ne se déterminer à ouvrir ces tumeurs, qu'après avoir fait de très-sérieuses réflexions, tant sur leur naissance & leur progrès, que sur la variation de leurs symptômes. Ce que j'en ai dit est suffisant pour modérer l'ardeur des jeunes gens qui veulent toujours couper; mais aussi ne faut-il pas

qu'une timidité mal entendue leur faſſe manquer l'occaſion d'opérer, même dans les cas où ils ſeroient perſuadés que la tumeur qui ſe préſente ſeroit faite par la dilatation de la véſicule du fiel, occaſionnée par la rétention de la bile : car ſi les deux premieres Obſervations montrent que quelques-unes de ces tumeurs ne peuvent être ouvertes qu'il n'en coûte la vie aux malades, la troiſiéme prouve qu'il y en a auſſi qu'on peut ouvrir ſans danger. Il ſeroit donc utile de leur donner des ſignes par leſquels ils ſçuſſent connoître diſtinctement ces différens cas, afin qu'ils puſſent agir ou reſter dans l'inaction avec connoiſſance de cauſe, ce qui n'eſt pas facile; cependant pour y parvenir, autant qu'on le peut, il faut examiner d'abord pourquoi la malade, qui fait le ſujet de la troiſiéme Obſervation, fut ſoulagée par l'ouverture de ſa tumeur, & pourquoi il ne lui arriva aucun accident par la ſuite, ſi ce n'eſt qu'elle fut ſujette à n'aller à la ſelle que par lavemens. Nous ferons nos efforts pour éclaircir les doutes que l'on pourroit former ſur ce point.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

On conçoit d'abord que ſi les premiers malades dont nous avons parlé, ſont morts de l'épanchement de la bile dans la cavité du ventre, il faut qu'il ſe ſoit trouvé dans le troiſiéme malade quelque diſpoſition particuliere qui ait empêché cet épanchement; car ſi la bile étoit tombée dans la cavité du ventre de celui-ci, comme elle y eſt tombée aux deux autres, elle auroit ſans doute cauſé les mêmes accidens : or je ne connois que l'adhérence de la véſicule du fiel avec le péritoine, qui puiſſe préſerver de cet épanchement; d'où l'on peut conclure que dans le cas dont il s'agit, la véſicule du fiel étoit adhérente au péritoine dans l'endroit où l'on fit l'ouverture, & que par conſéquent on doit penſer de ces tumeurs comme des abſcès du foye, je veux dire, qu'il ne ſera point dangereux de les ouvrir toutes les fois qu'il y aura adhérence de la véſicule du fiel avec le péritoine, dans l'endroit où l'on ſe déterminera à faire cette ouverture. Quand, dans la rétention d'urine, M. Mery, a imaginé de faire la ponc-

Pourquoi la véſicule du fiel peut être quelquefois ouverte ſans que la bile s'épanche dans le ventre.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

tion de la vessie urinaire dans les cas où la sonde ne peut passer dans la vessie, il a sagement choisi au-dessus du pubis le côté de la vessie qui n'est point recouvert du péritoine, & que le tissu cellulaire attache immédiatement aux autres tégumens du ventre; car il en est de ces deux sortes de ponctions comme des ouvertures qu'on fait aux abscès du ventre : on a beau les reconnoître par les signes qui ont précédé, & par une fluctuation des plus manifestes, on hazarde beaucoup de les ouvrir, si l'on n'est pas persuadé de l'adhérence de la tumeur avec le péritoine. L'ouverture de ceux qui sont morts le même jour, ou le lendemain de l'opération, a plusieurs fois confirmée cette vérité.

Ainsi, pour éviter de tomber dans le cas fâcheux dont on vient de parler, & pour n'avoir rien à se reprocher, avant que d'entreprendre la ponction, ou l'ouverture de la vésicule du fiel, il faut pouvoir s'assurer qu'elle est adhérente aux tégumens, & connoître dans quel lieu est cette adhérence, afin de le choisir préférablement à tout autre pour faire l'ouverture, supposé qu'elle soit reconnue nécessaire; mais comment s'assurer qu'il y a adhérence? Les Observations suivantes nous donneront peut-être quelques éclaircissemens sur ce point.

VII. OBSERV. sur un abscès au foye qui communiquoit avec la vésicule du fiel & l'intestin colon.

Madame *** âgée de 30 ans, attaquée de colique hépatique depuis quelques années, avoit été plusieurs fois mourante par la violence de quelques-uns de ces accès. Dans presque tous elle se plaignoit d'une vive douleur à la région de la vésicule du fiel, à laquelle malgré son embonpoint (car elle étoit très-grasse) je distinguois au toucher la tumeur que formoit la plénitude de cette vésicule; mais le dernier accès fut si violent, la tension, le gonflement si subit & si considérable dans toute l'étendue du ventre, que l'on n'appercevoit point de fluctuation. Malgré les secours qu'on tâchoit de donner à la malade, son mal augmentoit; elle fut deux jours sans connoissance, & presque sans force : mais le septiéme de son accès, la douleur fut dissipée presque entiérement : cependant les autres symptômes persévérant toujours, faisoient soupçonner

qu'il y avoit gangréne dans tous les viſceres, & l'on n'eſpéroit plus rien de la malade, lorſque pluſieurs évacuations abondantes qu'elle eut par les ſelles pendant la nuit, la ſoulagérent conſidérablement : elle rendit une matiere jaunâtre, mais trop abondante & trop pâle pour croire qu'elle ne fût que bilieuſe ; une matiere purulente s'étoit mêlée avec la bile, & l'on jugea qu'il y avoit eu enſemble rétention de bile & abſcès. Ces évacuations diminuerent pendant le jour ; la nuit ſuivante la malade dormit, & n'alla point à la ſelle ; elle prit la nourriture convenable à ſon état, & fut guérie en peu de jours. Après avoir vécu ſept ans ſans aucun reſſentiment de ſa colique, elle fut attaquée d'une fiévre maligne, qui fut négligée, parce qu'elle étoit en route pour ſe rendre à Paris, où elle mourut de cette fiévre.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Ecoulement des matieres de l'abcès avec la bile par la voye des ſelles.

Plus curieux de chercher les veſtiges de la maladie dont la nature l'avoit autrefois guérie, que d'examiner le déſordre produit par celle dont elle venoit de mourir ; j'ouvris le bas-ventre, & j'examinai principalement le foye & la véſicule du fiel : l'un & l'autre étoient adhérens à l'arc du colon & au péritoine dans une étendue de plus de trois pouces, & je trouvai la véſicule du fiel ſi petite, qu'une pierre de la groſſeur d'une muſcade la rempliſſoit entiérement. Cette pierre étoit adhérente à toutes les parois de la véſicule, ſans qu'aucune goutte de bile y pût trouver place ; de ſorte que cette liqueur couloit dans l'inteſtin par le ſeul canal hépatique.

Il y a pluſieurs points de cette Obſervation, dont on peut tirer des conſéquences propres à éclaircir celui que nous cherchons. On doit d'abord remarquer que dans la malade dont il s'agit, le foye & la véſicule du fiel étoient adhérens au péritoine & à l'inteſtin colon : Or, comme l'inflammation eſt la cauſe principale de l'adhérence de ces parties, on peut aſſurer, ou du moins préſumer qu'il y a toujours adhérence dans les endroits du ventre où les viſceres ont été enflammés, ſur-tout lorſque l'inflammation a pluſieurs fois attaqué les mêmes en-

Adhérence du foye avec la véſicule du fiel, & de la véſicule du fiel avec le colon.

droits à différentes reprises, comme dans la malade dont je fais l'histoire, qui en huit ou dix ans avoit souffert plus de vingt attaques de colique, & qui chaque fois avoit toujours eu la région de la vésicule du fiel élevée, dure & douloureuse : naturellement on ne pouvoit pas douter que dans la derniere attaque de ce mal, les parties affectées ne fussent adhérentes les unes aux autres; & certainement l'on auroit pû faire, sans aucun risque, l'ouverture de sa tumeur, si le phlegmon suppuré, dont elle étoit compliquée, se fût manifesté par une fluctuation sensible, ce qui n'étoit pas arrivé, comme on l'a observé.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Fistule qui pénétroit jusques dans la vésicule du fiel, & qui permettoit le passage à la bile.

Une Dame de soixante-six ans, sujette à la colique hépatique depuis plusieurs années, avec rétention de la bile dans la vésicule du fiel, fut attaquée d'une tumeur à l'hypocondre droit; cette tumeur s'enflamma, suppura, s'ouvrit en dehors, & la malade fut soulagée; l'ouverture devint fistuleuse, & il n'en sortit pendant long-tems qu'une matiere lympide, mais enfin il en coula de la bile : le trou fistuleux se fermoit & s'ouvroit alternativement; la longueur de la maladie, la fiévre, le peu de nourriture que la malade prenoit, &c. décidérent de son sort; elle mourut, & l'on trouva la vésicule du fiel adhérente, comme dans le cas précédent. Voyez ci-après p. 179. l'Observation donnée sur cette maladie par M. Dargeat.

L'adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine peut permettre de faire extérieurement une ouverture pour donner issue à la bile retenue.

Ces deux observations se ressemblent en bien des choses : les malades qui en font le sujet étoient depuis long-tems affligées de colique hépatique; l'une & l'autre ont eues rétention de bile, tumeur bilieuse, inflammation phlegmoneuse, suppuration : l'une & l'autre ont été soulagées par l'évacuation du pus. Mais si le procédé de la nature a été le même, elle n'a pas suivi la même route, puisqu'à l'une l'abscès a percé en dedans par le canal intestinal, & qu'à l'autre le pus s'est fait une ouverture au dehors, en perçant les muscles & la peau du ventre; mais ce en quoi ces tumeurs se ressemblent encore, & ce qui mérite le plus d'attention par rapport à notre sujet, c'est que dans l'ouverture de ces deux cadavres, nous avons trouvé la vési-

cule du fiel adhérente au péritoine; ainsi l'une & l'autre prouvent que dans les coliques hépatiques accompagnées d'inflammation, les parties affectées doivent contracter des adhérences, & que sans craindre l'épanchement on peut ouvrir, si la nécessité le requiert.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Signes de l'adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine.

Nous ajouterons à cette preuve ou signe, 1°. Que si l'on fait coucher le malade sur le côté gauche, les cuisses pliées & rapprochées du ventre, & qu'alors on pousse la tumeur d'un côté & d'un autre; si l'on ne peut l'éloigner du point où elle fait bosse, c'est une marque qu'elle est adhérente; & au contraire on sera certain qu'elle n'est point adhérente, si cette tumeur suit l'impulsion des doigts, & qu'on puisse la porter d'un côté & d'un autre. 2°. Si à l'extérieur de la tumeur il y a bouffissure, œdême ou rougeur; il suffit même que ces symptômes ayent paru dans quelques-unes des attaques précédentes de colique hépatique: alors on peut être certain que la tumeur est adhérente. Enfin si l'on a vû le malade dans plusieurs de ses attaques, & que chaque fois on l'ait examiné avec attention, il est difficile qu'on ne se soit pas éclairci sur tous ces points; & alors étant convaincu que la tumeur est adhérente, le malade étant en danger, on ne doit pas hésiter d'ouvrir la vésicule. Car il ne faut pas s'attendre que la nature fasse toujours des miracles: il est vrai qu'elle les commence, puisque c'est elle qui procure les adhérences, & que l'ouverture de la vésicule du fiel, sans adhérence, est toujours une maladie mortelle; mais c'est au Chirurgien habile d'observer la nature, de ne point agir de crainte de la troubler, lorsqu'il s'apperçoit qu'elle travaille utilement, & de profiter de l'instant favorable pour agir lui-même, s'il juge qu'elle ait besoin d'aide, & qu'elle ne puisse achever seule ce qu'elle a commencé: il faut donc être attentif à tous les symptômes qui nous manifestent ces différens cas.

Nouvelles Opérations qui peuvent se pratiquer sur la vésicule du fiel à la faveur de

Si l'on peut connoître l'adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine, on pourra ouvrir, sans danger, les tumeurs qui se présentent en cette partie; & alors on enrichit la Chirurgie de deux nouvelles opérations; l'une se

fera dans le cas où la rétention de la bile est portée à l'extrême, & le malade en danger de mort : celle-ci est la ponction qu'on peut faire à cette vésicule avec un Trois-quarts, & de la même maniere que feu M. Mery notre Confrere l'a imaginé pour tirer l'urine de la vessie urinaire. Il l'a faite plusieurs fois, & plusieurs d'entre nous l'ont pratiquée avec succès, dans les cas où il est impossible d'introduire la sonde : l'autre opération, de laquelle on enrichira encore la Chirurgie, c'est la lithotomie, je veux dire l'extraction des pierres hors de la vésicule du fiel. L'existence de la pierre, & l'adhérence de cette vésicule étant bien connues, l'opération se fera sans danger, & de la maniere que je la décrirai ci-après. Je dirai seulement que cette opération peut être comparée à celle que l'on faisoit à la vessie urinaire, pour en tirer les pierres suivant la méthode du haut appareil.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

l'adhérence de cette partie avec le péritoine.

Cas qui peuvent exiger la ponction de la vésicule du fiel.

A l'égard de la ponction, & même de l'incision de la vésicule, il est indubitable qu'elle pouvoit convenir à plusieurs des maladies dont on a fait ci-devant l'histoire; mais entr'autres à celle d'un homme de quarante-cinq ans, qui mourut d'une rétention de bile, & de plus de soixante pierres retenues dans la vésicule. Voyez ci-après, p. 178. l'Observation de M. Leauté sur cette maladie.

On peut raisonnablement penser que si l'on avoit fait la ponction, ou même l'incision à cette tumeur, quelque tems avant l'apparition de la jaunisse, ou immédiatement après, on auroit au moins soulagé le malade; peut-être l'auroit-on guéri : il n'y avoit aucun risque de faire cette opération, puisque la vésicule étoit adhérente au péritoine.

On sent encore qu'après l'évacuation de la bile, les parties n'étant plus pressées, on auroit pû avec succès mettre en usage les remédes propres à fondre les duretez, & à rendre la liberté aux couloirs de la bile.

Objection.

Mais à quoi sert-il de tirer la bile de la vésicule, s'il s'y trouve des pierres qui, par leur nombre, leur différente grosseur & figure, sont capables de boucher le canal cistique, de perpétuer la rétention de la bile, & de produire des accidens mortels?

On

On répond que ce cas est précisément celui dans lequel un Chirurgien habile peut montrer son génie, le cas où il doit entreprendre l'extraction des pierres renfermées dans la vésicule; mais il faut d'abord s'assurer de leur existence. On sonde la vessie urinaire, pour reconnoître les pierres qui y sont contenues; il faut sonder aussi la vésicule du fiel, & si l'on y trouve des pierres, les tirer, comme l'on tire celles que l'on trouve dans la vessie urinaire : mais comment sonder la vésicule du fiel? La ponction de la vésicule du fiel étant faite avec un trois-quarts canelé, on laisse sortir une partie de la liqueur qui y est renfermée; & pendant que le reste s'écoule, on introduit dans la canule une sonde à bouton, aussi longue qu'il convient, & assez pliante pour obéir & se prêter à toutes les inflexions nécessaires pour faire une perquisition exacte dans toute la vésicule; alors si l'on apperçoit quelque pierre, on retire la sonde, & sans ôter la canule, on glisse dans sa canelure un bistoury bien tranchant, & l'on coupe autant que l'on juge à propos, pour ouvrir ensemble & les tégumens & la vésicule qui leur est adhérente : on introduit le doigt indicateur de la main gauche jusques dans la cavité de la vésicule; on touche les pierres; on introduit à la faveur du doigt une tenette appropriée à cette opération; on charge les pierres, on les tire, & on fait une nouvelle perquisition avec le doigt, ou avec une sonde. Si l'on trouve de nouvelles pierres, on les tire comme on a fait les premieres; & lorsque l'on est bien sûr qu'il n'y en a plus, on panse le malade, comme on pourra le dire dans une autre occasion. Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond cette matiere; il me suffit d'avoir exposé mes idées sur cette nouvelle opération; que dis-je, nouvelle? Elle ne l'est point; je ne fais que rassembler en une, deux opérations faites à Madame Tibergeau, à quelques mois de distance l'une de l'autre. En effet cette Dame avoit une rétention de bile dans la vésicule du fiel; on ouvrit la vésicule, croyant ouvrir un abscès; la playe ne se réunit point, elle resta fistuleuse; plusieurs

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

mois après la malade voulant guérir de sa fistule, accepta l'opération qui lui fut proposée, & l'on trouva au fond de la fistule, c'est-à-dire dans la vésicule, une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon, & on tira cette pierre.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

N'est-ce pas là faire l'extraction de la pierre, & n'est-ce pas même la faire en deux tems, comme autrefois plusieurs Lithotomistes ont fait en deux tems l'opération de la taille? Combien de gens sont morts faute d'avoir connu qu'ils étoient attaqués de cette maladie, ou pour n'avoir pas eu un Chirurgien assez entreprenant pour les en délivrer par l'opération que je propose? Je ne sçai même si l'on pourroit appeller entreprenant celui qui proposeroit cette opération : en effet, si l'on peut sans témérité percer la vésicule du fiel lorsqu'elle est adhérente, on peut sans témérité la sonder; & si l'on y trouve des pierres, quels reproches ne seroit-on pas en droit de faire à celui qui n'oseroit les extraire, & quelles louanges au contraire ne devroit-on pas donner à celui qui en feroit l'extraction!

Les Observations suivantes, que nous donnerons telles que les Auteurs les ont remises, & sans prendre la liberté d'y changer un seul mot, paroissent admirablement confirmer les mêmes vérités que nous avons tâché d'établir.

OBSERV. Par M. LEAUTE', sur une tumeur de la vésicule du fiel, par des pierres & par la bile retenues.

Un homme de quarante-cinq ans, après quelques accès de fiévre & un rhume, dont il parut guéri, tomba dans un desséchement & un amaigrissement considérable; cependant il ne se plaignoit que d'une petite toux séche & fréquente; du reste il ne manquoit point d'appétit, dormoit assez bien, mais il digéroit mal. Ayant été tout à coup surpris d'un épanchement universel de bile, & m'ayant appellé à son secours, j'examinai la région du foye, je n'y trouvai d'abord qu'une dureté médiocre; & le malade n'y ressentoit aucune douleur.

La tumeur s'étendoit depuis l'hypocondre droit jusqu'au delà de la partie moyenne épigastrique. Les urines étoient très-abondantes, mais troubles & rouges; les selles étoient blanchâtres & argilleuses : dans cet état, le malade prit, par les conseils d'un habile Médecin, les re-

médes les mieux indiqués ; les délayans, les apéritifs, les amers, & les legers purgatifs furent mis en usage, sans aucun soulagement ; au contraire il parut de nouveau un autre tumeur dure & ronde, située au-dessus de celle dont on vient de parler, faisant à la superficie du ventre une éminence sensible, sur laquelle on appliqua un emplâtre de ciguë.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Le malade avoit conservé pendant du tems l'appétit & le goût ; il perdit enfin l'un & l'autre, & déperissant de jour en jour, il mourut.

Je l'ouvris, je trouvai qu'une tumeur formée par la vésicule du fiel occupoit l'hypocondre droit, le long du rebord des fausses-côtes, jusqu'à la partie moyenne épigastrique ; elle avoit la forme d'un gros concombre ; sa partie supérieure recouverte du foye y étoit adhérente, & l'antérieure étoit étroitement attachée au péritoine du côté des tégumens ; elle pressoit le foye contre les fausses-côtes & contre le diaphragme, pressoit de même l'estomac, l'épiploon & le colon ; elle avoit, pour ainsi dire, enfoncé toutes ces parties sous la voute du diaphragme, & le foye en avoit perdu beaucoup de son épaisseur.

Cette tumeur n'étoit autre chose que la vésicule du fiel extrêmement dilatée. Je l'ouvris, il en sortit environ cinq demi septiers d'une liqueur très-lympide, mais visqueuse & amere ; j'en tirai plus de soixante pierres de différentes formes & grosseurs.

IX. OBSERV. Par M. DARGEAT, sur une tumeur skirreuse qui a abscédé, & qui a été suivie d'une fistule qui pénétroit jusques dans la vésicule du fiel, & donnoit issue à la bile.

Une Dame de soixante-cinq ou soixante-six ans, étoit depuis plusieurs années sujette à des coliques hépatiques & à des mouvemens de vapeurs hypocondriaques, lorsqu'il lui parut au côté droit du ventre une tumeur skirreuse, & qui en grossissant, s'étendit depuis le rebord des fausses-côtes, jusques vers l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles.

Cette tumeur se manifesta dans un tems où la malade n'étoit presque point tourmentée de ses coliques, ni d'aucun autre symptôme, qui indiquât un embarras dans les couloirs de la bile, ce qui fit qu'elle se négligea, jusqu'à ce

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

que ſe trouvant attaquée de violentes coliques, de dégoûts, de fiévre & d'inſomnie, elle appella du ſecours.

Les ſymptômes dont elle étoit alors attaquée furent jugés indépendans de la tumeur du ventre, qui au toucher paroiſſoit n'occuper que les tégumens. On ſaigna la malade; on lui fit uſer des bouillons amers, & enſuite des eaux ferrugineuſes : elle fut ſoulagée; mais pendant près de trois ans elle eut de fréquens retours des mêmes accidens, étant toujours fort conſtipée, ou ayant de tems à autre des dévoyemens bilieux & des attaques de fiévre, quelquefois aſſez réglée, mais le plus ſouvent fort irréguliere.

La tumeur du ventre, qui juſques alors avoit augmenté ſans douleur, commença à devenir douloureuſe. L'on appliqua deſſus pendant deux mois, des cataplaſmes émolliens, & au bout de ce tems, la tumeur ayant ſuppuré, la peau s'ouvrit d'elle-même, & le ſuintement qui ſe fit pendant pluſieurs mois par cette ouverture procura la fonte preſque totale de la tumeur ſkirreuſe : alors l'ouverture fiſtuleuſe qui s'étoit faite à la peau commença à ſe fermer & à ſe rouvrir alternativement, ſans autre accident qu'un peu de douleur à l'endroit qu'occupoit la tumeur, & un engorgement aux tégumens qui diſparoiſſoit dès que le trou fiſtuleux ſe rouvroit, & que la matiere s'écouloit; c'eſt ce qui arrivoit d'abord après l'application d'un cataplaſme de mie de pain & de lait. Il ſurvint une évacuation de matiere lympide, qui fut d'abord très-abondante, qui diminua & ne s'écoula plus que par intervalles : indépendamment des douleurs que la malade reſſentoit quelquefois après la clôture du trou fiſtuleux, elle étoit de tems à autre attaquée de douleurs plus profondes qui lui prenoient, même dans le tems que le pus couloit librement par la fiſtule, & que par cette raiſon on regardoit comme un ſymptôme de colique hépatique; & on le jugeoit d'autant mieux, qu'un jour qu'elle étoit tourmentée de ſes douleurs, il ſe fit tout à coup par le trou fiſtuleux une évacuation abondante d'une liqueur, qui, par ſa conſiſtence, ſa cou-

leur & sa saveur avoit tous les caractéres de la bile, ce qui s'en écoula pendant les douze premiers jours peut être évalué à deux pintes. L'écoulement de bile fut encore abondant pendant plusieurs jours, mais diminuant par dégrez, il cessa entiérement au bout de huit ou dix jours, & le trou fistuleux de la peau se ferma.

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

Depuis cette premiere évacuation de bile, la fistule a continué de se rouvrir & de se fermer de jour à autre, fournissant tantôt une simple suppuration séreuse en fort petite quantité, & d'autres fois de la bile pure, plus ou moins abondamment.

La premiere évacuation de bile fut suivie d'un grand soulagement tant des douleurs, que de la fiévre, du dégoût & de l'insomnie; mais ces mêmes accidens reparurent au bout d'un mois, & peu de tems après une seconde évacuation de bile par la fistule, presqu'aussi abondante que la premiere, les calma de nouveau.

Depuis cette seconde évacuation l'écoulement de la bile n'a point eu d'interruption si longue, mais aussi à chaque retour n'étoit-il pas à beaucoup près si abondant.

La longueur de la maladie, mais sur-tout la fréquence des accès de fiévre, joint au peu de nourriture que prenoit la malade, la jetterent peu à peu dans la phtisie & dans une fonte totale, qui fut suivie d'une leucophlegmacie universelle, & d'un dévoyement auquel la malade succomba. Elle fut ouverte, & l'on trouva la vésicule du fiel adhérente comme dans le cas précédent.

L'on commença par introduire un stilet par le trou fistuleux, ce à quoi la malade n'avoit pû consentir de son vivant; ce stilet profonda de plus de cinq pouces, montant obliquement vers la vésicule du fiel, où l'on trouva une résistance qui empêchoit de le porter plus loin; ce qui ne permit point de douter, comme on l'avoit pensé d'abord, que la vésicule du fiel étoit ouverte. En effet, à l'ouverture du ventre on s'apperçut que le stilet enfiloit une espéce de ligament allongé, qui attachoit la vésicule du fiel aux parois du ventre, un pouce & demi au-dessous

PARALLELE DE DIVERSES MALADIES DE LA VESICULE DU FIEL ET DE LA VESSIE URINAIRE.

du rebord cartilagineux des fausses-côtes. Ce ligament, en forme de cordon, avoit un pouce & demi de longueur, & dans son épaisseur il y avoit un canal fistuleux, qui d'une part se rendoit dans la vésicule du fiel, & qui de l'autre communiquoit avec un petit sac purulent qui étoit entre les deux muscles obliques, & qui se vuidoit par la fistule extérieure. La vésicule du fiel n'avoit point sa forme ordinaire; mais elle avoit plusieurs allongemens en forme de cul de sac, il y en avoit sur-tout trois plus marqués dans lesquels on trouva des pierres nichées; l'un de ces culs-de-sac s'étendoit à côté du ligament fistuleux qui s'ouvroit dans la vésicule; l'autre étoit vers l'embouchure du canal cistique; le troisiéme enfin se trouvoit entre les deux premiers, & s'avançoit fort avant dessous l'intestin *jejunum*, avec lequel la vésicule du fiel étoit très-adhérente; mais ce n'étoit pas seulement avec cet intestin qu'elle avoit contracté adhérence, elle étoit tellement colée & confondue avec les parties voisines, qu'on avoit peine à l'en distinguer.

La cavité de la vésicule du fiel étoit fort irréguliere, mais elle n'avoit guéres plus que la capacité ordinaire, quoiqu'elle fût sans doute considérablement dilatée lors de la premiere évacuation de bile par la fistule extérieure; ses membranes étoient fort dures, & avoient le triple de leur épaisseur naturelle.

X. OBSERV. Par M. DE LA PEYRONIE, sur une tumeur de la vésicule du fiel qui s'est ouverte extérieurement, & d'où sont sorties plusieurs pierres.

Une femme âgée de trente-sept ans, d'un tempérament vif & sanguin, ayant toujours joui d'une bonne santé, eut une ardeur d'urine très-considérable, & rendit des urines briquetées pendant quinze jours; quelques remédes délayans soutenus du régime adoucirent les urines, les rendirent claires, & d'une bonne qualité.

Deux ans après elle eut des accès de colique hépatique, qui lui causoient dans toute l'étendue de la région épigastrique, des douleurs excessives & presque continuelles, mais plus vives sous le cartilage Xiphoïde que par-tout ailleurs.

Ces douleurs résisterent longtems aux saignées, aux

calmans & à plusieurs autres remédes; elles céderent enfin à la continuation de ces secours, mais ce ne fut qu'au bout de deux mois; & alors il parut une tumeur vers la région de la vésicule du fiel. Cette tumeur augmenta, s'étendit peu à peu, en suivant la ligne blanche du côté droit jusqu'à un pouce au-dessus de l'ombilic, elle se termina par suppuration, & s'ouvrit en cet endroit environ six mois après avoir paru. La tumeur, depuis la vésicule du fiel, où elle avoit commencé, jusqu'à son ouverture, avoit la figure & la grosseur d'un cylindre un peu applatti, d'environ un pouce de diamétre.

OBSERVATION D'UNE TUMEUR DE LA VESICULE DU FIEL.

L'ouverture se fit naturellement, & fournit d'abord environ une palette de matiere purulente, bigarrée de couleurs différentes, de rouge, de gris & de verd foncé, dans laquelle nageoient cinq ou six pierres de la grosseur d'un pois; ces pierres étoient spongieuses, ayant leur surface fort lisse: elles étoient légeres & faciles à écraser, elles bruloient à la chandelle, & avoient le caractere des pierres formées par la bile, & telles qu'on les trouve assez souvent dans la vésicule du fiel.

La malade fut pansée par un Paysan avec un emplâtre soutenu par des linges.

La suppuration fut si abondante pendant deux mois, que la malade étoit obligée de renouveller son appareil jusqu'à trois ou quatre fois par jour; les compresses épaisses dont elle se servoit, étoient continuellement percées par cette suppuration, laquelle étoit souvent mêlée de matieres blanches, rougeâtres, lymphatiques & verdâtres; l'écoulement du pus a entraîné dans le cours de six mois environ sept ou huit pierres de la grosseur & de la nature des précédentes; c'est au bout de ces six mois que j'ai vû la malade: elle se plaignoit d'être encore de tems en tems sujette à des dégoûts, des langueurs, des défaillances & des douleurs de la nature de ses premieres coliques, mais infiniment moindres. Ces accidens se faisoient sentir lorsque l'écoulement de la playe étoit diminué; mais dès qu'il étoit abondant, elle en étoit fort soulagée. La playe étoit fistuleuse, &

OBSERVATION D'UNE TUMEUR DE LA VESICULE DU FIEL.

elle avoit une ouverture d'une ligne de diamétre : j'y introduisis une sonde ordinaire, qui fit, sans de grandes résistances, environ quatre pouces de chemin pour parvenir jusqu'à la hauteur de la vésicule du fiel, où la tumeur avoit commencé de paroître lorsque les grandes coliques cessérent.

La sonde leva apparemment quelques obstacles qui retenoient les matieres, car elles sortirent abondamment lorsque je l'eus retirée ; & entraînerent une pierre pareille à celles qui étoient ci-devant sorties. Les premieres matieres étoient blanches, mêlées de rouge, & les dernieres avec lesquelles la pierre sortit étoient bilieuses ; il y en avoit de claires, & d'autres d'une couleur foncée.

La longueur & la courbure du sinus m'empêchant de reconnoître la cavité d'où la pierre & les matieres étoient sorties, me déterminerent à l'ouvrir : il n'y avoit aucun danger à le faire, attendu que le sinus étoit dans le corps graisseux, & n'étoit couvert que de la peau ; j'en fis l'ouverture : après une incision d'environ trois pouces de longueur, je vis sortir de la bile toute pure par un trou que j'apperçus vers le milieu du muscle droit : le sang m'ayant empêché de pousser plus loin mes observations, je les renvoyai au lendemain. Je pansai la playe ; à la levée de cet appareil il sortit encore de la bile par le trou du muscle droit. Je portai une sonde courbe dans la vésicule du fiel ; elle y entra si profondément, que je ne doutai point de l'avoir portée par le canal cistique au-delà du pore biliaire, jusqu'au canal cholidoque. La cavité, qui à son entrée, étoit très-large, diminuoit beaucoup après deux pouces de chemin, & même se rétrécissoit au point que la sonde commençoit à être gênée : à la profondeur de quatre pouces elle fut presqu'engagée, & la malade me dit qu'elle commençoit à sentir un peu de douleur, ce qui me fit retirer la sonde sur le champ : chemin faisant, je crus appercevoir quelque reste de petite pierre.

Depuis cette opération, qui a été faite il y a deux ans, la bile & les autres matieres ne sont plus retenues, elles continuent

continuent de sortir par le trou du muscle droit qui s'est collé à la peau où il reste une fistule; à cela près la malade jouit d'une très-bonne santé, elle est entiérement affranchie du retour des dégoûts, des langueurs, des défaillances & des douleurs qu'elle sentoit de tems en tems, & qui la rendoient languissante.

OBSERVATIONS DE TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL.

De ce qui vient d'être observé, on peut conclure,

1°. Que si les accidens revenoient, & qu'ils fussent dépendans de quelques pierres retenues dans la vésicule du fiel, on pourroit, comme l'ont déja fait en pareils cas d'habiles Praticiens, tirer ces pierres par l'ouverture de la fistule, en la dilatant suffisamment par des éponges préparées ou par d'autres moyens.

2°. Que si ces accidens revenoient par une bile épaissie, retenue dans la vésicule du fiel ou dans les routes qui doivent la conduire dans l'intestin, on pourroit tenter de la délayer par des injections appropriées, & de l'évacuer par la fistule, ou de la faire couler par le canal cholidoque dans l'intestin qui est sa route naturelle.

Cette Observation, entre autres choses, démontre la possibilité qu'il y a dans certains cas de faire avec succès l'extraction de la pierre de la vésicule du fiel, comme on fait celle des pierres de la vessie urinaire.

X. OBSERV. Par M. SAURAU, sur un abscès à l'abdomen, où l'on trouva deux pierres biliaires.

Une femme de Bellegarde en Gatinois, âgé de soixante-quatorze ans, eut une colique qui fut suivie d'une jaunisse universelle; on fit plusieurs saignées, & on mit en usage les délayans, les apéritifs & les purgatifs doux qui calmerent les accidens; mais il parut ensuite une tumeur dans l'hypocondre droit, qui abscéda & laissa une fistule qui se fermoit de tems en tems : alors la malade souffroit cruellement, & elle étoit au contraire fort soulagée lorsque cette fistule se rouvroit. Je conduisis cette femme dans les premiers tems de sa maladie, mais je fus obligé de la quitter avant qu'elle fût entiérement guérie. Je la revis un an après; elle avoit une tumeur considérable à l'hypocondre droit, plus du côté des vertebres que de la partie moyenne de cette même région. Il y avoit un conduit

OBSERVATION DE TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL.

fistuleux qui répondoit à cette tumeur, & qui avoit son issue à côté & un peu au-dessous de l'ombilic. Je trouvai cette malade dans de grandes souffrances, parce que ce conduit étoit fermé : je détruisis avec la sonde une pellicule qui le bouchoit exactement, il sortit beaucoup de sérosité sanguinolente, ce qui soulagea fort cette femme. En suivant le trajet de la fistule, je sentis avec la sonde, dans la tumeur, un corps dur qui me paroissoit placé sur les muscles de l'abdomen. Pour le découvrir, je fis une incision depuis l'entrée de la fistule jusques dans le corps de la tumeur; je saisis avec mes pinces ce corps solide que je trouvai adhérent, je l'ébranlai peu à peu pour le détacher, & je l'enlevai. Il sortit aussi-tôt une matiere jaune & sanguinolente. J'emportai ensuite toutes les duretés ou callosités qui ne me parurent pas susceptibles de résolution. Ce corps dur que je tirai, étoit une pierre biliaire de la longueur de quatre pouces sur trois de circonférence : elle étoit lisse par une de ses extrêmités, & garnie par l'autre de plusieurs petites cavités où logeoient des mamellons charnus, ce qui formoit l'adhérence. Cette opération faite, j'apperçus l'ouverture d'un autre conduit qui alloit vers le côté opposé, & qui pénétroit au-delà de la ligne blanche jusqu'à l'hypocondre gauche, où il n'y avoit aucune apparence de tumeur; j'introduisis ma sonde dans ce conduit environ la longueur de trois à quatre travers de doigts; j'y trouvai une seconde pierre, que je tirai après l'avoir découverte en prolongeant mon incision jusqu'à l'endroit où elle étoit placée, & j'emportai, comme à l'autre côté, toutes les parties qui auroient pû retarder la guérison. La playe de l'hypocondre droit laissa écouler pendant quelques jours un peu de matiere bilieuse mêlée avec le pus. La suite de la cure n'eut rien de particulier, & la malade fut parfaitement guérie au bout de deux mois.

XI. OBSERV. tirée d'une Lettre écrite

Une Dame eut une jaunisse accompagnée de coliques: il parut une tumeur dans l'hypocondre droit, qui d'abord étoit peu remarquable, mais qui dans la suite devint assez

considérable. On prescrivit à cette malade divers remédes qui n'eurent aucun succès ; enfin on eut recours aux bains qui lui procurerent quelque soulagement. Après le troisiéme bain, le soir, elle eut un vomissement causé par le retour de ses coliques, accompagné de convulsions, & d'une évacuation de sang fort considérable par le fondement. On trouva dans ses matieres une pierre de couleur brunâtre, toute dentelée comme de la peau de chien de mer presque dans toute sa superficie ; elle pésoit trois gros & demi, avoit deux pouces & demi de longueur, un pouce & demi de diamétre, & trois pouces & demi de circonférence ; elle étoit arcquée comme une clef de voute, & polie par ses deux bouts, ce qui nous fit soupçonner qu'elle n'étoit pas seule, & qu'il y en avoit au moins deux autres contre lesquelles elle avoit frotté ; on ne s'est point apperçu cependant que la malade en ait jetté d'autres depuis. Cette pierre n'est point de la nature de celles qui se trouvent ordinairement dans la vessie ou dans les reins ; elle étoit d'une nature graisseuse & bilieuse : la preuve en est que malgré sa solidité, on enfonce aisément une épingle dedans, & que dans le trou qu'a fait l'épingle, on voit une substance jaune, à peu près comme celle d'un jaune d'œuf durci.

OBSERVATION DE TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL.

par M. HABERT Docteur de Sorbone, sur une pierre biliaire rendue par la voye des selles.

La même Observation a été communiquée par M. DUHAMEL Chirurgien de Fougeres en Bretagne.

Quelques tems après la sortie de cette pierre, la malade a rendu une espéce de sac ou de membrane corrompue & par lambeaux. Tous les accidens ont cessé, la tumeur est considérablement diminuée, & la malade qui n'avoit aucun appetit, & qui au contraire étoit tourmentée d'un affreux dégoût, boit, mange, & commence à se rétablir.



PRÉCIS
DE
DIVERSES OBSERVATIONS
SUR LE TRÉPAN
DANS DES CAS DOUTEUX,

Où l'on recherche les raisons qui peuvent en pareils cas déterminer à recourir au Trépan, ou à éviter cette opération.

Par M. QUESNAY.

I.

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

DE tous les signes qui peuvent déterminer à trépaner, on n'en reconnoît point de plus décisifs que les fractures & les enfoncemens du crâne. Ces fractures ne sont pas, même en certains cas, de simples signes qui indiquent cette opération, ils sont eux-mêmes des causes qui l'exigent; car s'il y a un enfoncement, ou un dérangement dans les os, ou bien des fragmens qui blessent le cerveau ou ses membranes, & si la fracture ne fournit pas d'ouverture par laquelle on puisse remédier à ces désordres; le trépan paroît alors indispensable pour remettre les os dans leur place, ou pour les enlever; cependant nous avons des exemples de blessés qui sont guéris dans quelques-uns de ces cas, sans avoir été trépanés.

I. OBSERV. Par M. AVELLAN Chirurg. à Giniac.

Enfoncement du crâne.

M. Avellan rapporte qu'une fille de quatorze ans reçut un coup à la tête, suivi d'assoupissement, d'envie de vomir & de délire, à cause d'un enfoncement au pariétal droit. Ces accidens demandoient le trépan; mais la mere de cette jeune fille s'y opposa absolument. L'assoupissement

& le délire persévérerent pendant trois mois, & tinrent la malade dans une espéce d'imbécillité; l'os se releva peu à peu, & les accidens disparurent enfin entiérement.

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

II. OBSERVATION. Par M. DUPREY Chirurgien à Evreux.

Fracture avec enfoncement & avec écartement de suture.

M. Duprey a aussi communiqué une Observation de même genre, où le malade fut plûtôt guéri, quoique sa blessure fût plus compliquée. Un enfant âgé de dix ans, tomba de treize ou quatorze pieds de haut sur la tête; il se fit deux tumeurs au haut de la tête, placées en partie sur le coronal, & en partie sur les pariétaux, l'une à droit, de la grosseur d'un œuf de poule, l'autre à gauche, d'un volume encore plus considérable. M. Duprey ouvrit ces tumeurs, & trouva les deux pariétaux découverts, le droit de la largeur du pouce, & le gauche un peu plus, avec fracture. Un des bords de cette fracture s'étoit tellement enfoncé & écarté de l'autre, qu'il permettoit de passer une spatule dans la cavité du crâne: outre cette fracture il y avoit un écartement à la suture coronale, par lequel on introduisoit facilement un stilet. L'enfoncement des os & un épanchement qui s'étoit fait sur la dure-mere, exigeoient le trépan: on s'y détermina même d'abord, cependant il fut différé, & par ce délay l'opération devint inutile. L'écartement, joint à la situation que M. Duprey donna au malade, procura vers le cinquiéme jour une issue au sang extravasé, l'os se releva ensuite de lui-même, & tous les symptômes disparurent. Le cinquantiéme jour une portion considérable de toute l'épaisseur de la table externe du pariétal gauche tomba par l'exfoliation, & peu de tems après la playe fut cicatrisée. L'écartement des os tint lieu de trépan pour l'écoulement du sang épanché; sans cette disposition l'opération étoit inévitable pour fournir une issue à l'épanchement: la fracture & l'écartement de la suture permirent à l'os de se relever plus facilement, car étant détaché de l'os voisin, il obéit avec moins de résistance aux efforts du cerveau & à l'action de la dure-mere: ainsi ces circonstances favorables suppléerent au trépan.

III. OBSERV. Par M. DE LA

Nous avons vû dans l'Observation de M. Avellan, que l'enfoncement fut guéri aussi sans le Trépan; mais cette

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

PEYRONNIE premier Chirurg. du Roy.

Fracture suivie d'une exfoliation de toute l'épaisseur du crâne.

maladie fut si longue & si périlleuse, que loin que cet exemple inspire de ne pas trépaner, il semble au contraire marquer la nécessité de recourir en pareil cas à cette opération. M. de la Peyronie rapporte aussi l'histoire d'une fracture guérie sans trépan, & dont la cure, quoique la nature ait suppléé à l'opération, fut de même moins favorable que si on eût trépané. Le blessé, qui étoit âgé de plus de quatre-vingt ans, avoit été frappé au milieu du pariétal par une porte qui lui avoit fait une playe, où l'os fut découvert & contus. On dilata cette playe, & on la pansa avec les remédes convenables pour procurer l'exfoliation. M. de la Peyronie fut appellé en consultation environ le trente-cinquiéme jour; il trouva un sinus qu'il dilata, & qui lui fit découvrir une félure au crâne. Il n'y avoit pas eu d'accidens, & il n'y en avoit point non plus alors qui fissent soupçonner un épanchement; c'est pourquoi il parut après un tems si considérable qu'on pouvoit se dispenser de trépaner ce blessé; on résolut donc d'attendre l'exfoliation, mais au lieu d'une exfoliation ordinaire, ce fut une piéce d'os irréguliere, environ de la grandeur d'une piéce de vingt-quatre sols, & de toute l'épaisseur du crâne, qui au bout de trois mois se détacha, qui emporta la fracture, & qui découvrit la dure-mere. Cette opération extraordinaire de la nature, suppléa au trépan, qu'on n'auroit pas manqué de faire si on eût apperçu la fracture tout d'abord, & il n'auroit pas été fait en vain; car outre qu'il auroit abrégé beaucoup cette cure, l'espéce de trépan que la nature a fait dans ce cas, nous montre que, quoiqu'il n'y eût ni os dérangé, ni épanchement sur la dure-mere, la seule lésion du crâne peut exiger cette opération. L'Observation suivante semble encore appuyer cette remarque.

IV. OBSERV. Par M. DUVERNEY, sur une fracture à la base du crâne, qui ne

Un homme reçut un coup à la tête qui ne causa ni playe ni contusion apparente, & qui cependant fut suivi d'accidens considérables; on se détermina à faire une incision sur un des côtés de la tête, mais on n'apperçut ni fracture ni aucune autre lésion à l'os : on eut recours aux saignées

du bras, du pied, de la gorge, & aux autres secours ordinaires, qui diminuérent les accidens; mais peu de tems après le malade fut saisi de tressaillemens, suivis d'un si grand abattement, qu'il perdit totalement la raison, & mourut trois mois après sa blessure : il fut ouvert, & l'on découvrit une fracture à la base du crâne, sans qu'il y eût aucun épanchement; cette fracture commençoit au-devant de l'apophise mastoïde, traversant les extrêmités des apophises pierreuses & la selle du sphenoïde. L'écartement des piéces de la fracture étoit d'environ une ligne; la nature paroissoit n'avoir fait aucun effort pour en procurer la réunion; ce qui fait penser que les fractures peuvent, quoiqu'elles ne soient pas accompagnées d'épanchement, être mortelles par elles-mêmes, faute de pouvoir se réunir; & en pareil cas il n'y auroit encore d'autres remédes que le trépan, si la fracture étoit placée dans un endroit où l'on pût l'appliquer, ce qui favorise la régle générale, qui veut qu'on trépane toutes les fois qu'il y a fracture.

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE. se trouva point réunie trois mois après la blessure.

Nous sommes cependant convaincus par un grand nombre de faits rapportés dans les Livres des Anciens & des Modernes, que beaucoup de fractures & d'enfoncemens du crâne ont été guéris sans l'opération du trépan. Ces exemples ont fait croire depuis long-tems à des Praticiens, que l'on pouvoit guérir plus de fractures du crâne sans le trépan, qu'avec le trépan (a). Parmi ces Praticiens, il y en a d'une haute réputation; mais leur témoignage n'en est que plus dangereux pour les Chirurgiens qui ne se conduisent que par autorité; car ce sentiment ne peut être fondé sur aucune raison solide : Voudroit-on se régler sur les accidens? Ces signes sont bien moins certains que ceux qu'on rejette, c'est-à-dire que les fractures, & les enfoncemens du crâne; car souvent les accidens primitifs sont peu considérables, ou manquent entiérement,

RESULTAT. On doit trépaner dans les fractures & enfoncemens.

(a) Les principaux Auteurs qui se sont déclarés pour ce sentiment, sont cités dans l'Anatomie de Palfin pag. 326. seconde édit. & dans le Traité des Playes de M. Rouhault, pag. 46. & 52.

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

quoiqu'il y ait épanchement ſous le crâne, ou léſion aux membranes du cerveau, & au cerveau même, tandis que ſouvent il en arrive de fort fâcheux, par une ſimple commotion du cerveau où le trépan eſt inutile, ainſi que nous allons bien-tôt le prouver par beaucoup d'exemples. D'ailleurs quand les accidens primitifs manqueroient, ou quand on auroit réuſſi à les diſſiper par la diette & par les ſaignées, on auroit encore à craindre les accidens conſécutifs; & ſouvent nous ſommes avertis trop tard pour le trépan quand ces derniers paroiſſent. Ce n'eſt donc que lorſque nous ſommes uniquement réduits aux ſignes qui nous ſont fournis par ces accidens, que nous pouvons nous déterminer, en vertu de ces ſignes, à l'opération du trépan; parce qu'alors ils ſont dans la ſuppoſition qu'il n'y ait pas léſion apparente au crâne, les ſeuls ſignes qui puiſſent nous déterminer; mais quand il y a fracture ou enfoncement, on ne doit pas ſe régler ſur ces accidens, ni les attendre, parce qu'on a alors des ſignes ſuffiſans, & moins redoutables que ces accidens conſécutifs qu'on voudroit attendre pour ſe déterminer. Ceux qui croyent qu'on peut ſouvent éviter l'opération du trépan dans les fractures & dans les enfoncemens du crâne, ne peuvent appuyer leur ſentiment que ſur les Obſervations, qui, comme nous l'avons dit, nous aſſurent qu'il y a eu beaucoup de coups à la tête avec fracture ou avec enfoncement, qui ont été guéris ſans le ſecours du trépan; mais de telles Obſervations, où l'on ne rapporte que le ſuccès, ſans parler des indications qui peuvent y conduire, nous inſtruiſent peu pour la pratique, ſur-tout quand ces Obſervations ſont contredites par d'autres qui l'emportent infiniment ſur ces mêmes Obſervations, par le nombre & par la ſureté qui en réſulte pour les malades. De pareilles Obſervations ne peuvent donc être regardées que comme des faits dûs au hazard, ou comme des coups de Maîtres qui ſortent de la régle, & qui ſont ſi extraordinaires & ſi difficiles à déterminer, qu'on ne peut pas même les propoſer comme des exceptions.

Il

Il y a cependant des cas qui peuvent, pour ainsi dire, régler par eux-mêmes la conduite d'un Chirurgien intelligent, & l'engager du moins à suspendre le trépan dans certaines fractures, où il n'arrive aucun accident, & qui au contraire sont accompagnées de quelques circonstances favorables, qui semblent pouvoir suppléer à cette opération. Nous allons voir dans l'Observation suivante, qu'effectivement en agissant avec cette circonspection, le trépan n'est pas toujours inévitable dans les fractures du crâne, & qu'on peut même se dispenser quelquefois de découvrir les fractures; mais ces cas sont rares, & demandent de la part du Chirurgien beaucoup de discernement & de prudence.

I. Cas. Fractures et enfoncemens du crane.

Un enfant de cinq ans tomba de douze ou quinze pieds de haut sur l'aire d'une grange. M. Gallait, qui fut appellé dans l'instant, apperçut que les pariétaux étoient fracturés, & il lui parut que ces os avoient chacun leur fracture particuliere, parce que la fontanelle qui n'étoit pas encore ossifiée, avoit vraisemblablement empêché la communication de ces deux fractures : du moins ne paroissoit-il extérieurement aucune marque de fracture à l'endroit de la fontanelle; au lieu qu'à la partie ossifiée des pariétaux les fractures étoient fort remarquables; parce qu'une des piéces de l'os fracturé s'élevoit fort sensiblement au-dessus de l'autre, & qu'elle obéissoit facilement au doigt lorsqu'on appuyoit dessus, & se relevoit ensuite. Il survint à l'extrêmité la plus déclive de chacune de ces fractures une tumeur molle de la grosseur d'un œuf de poule. M. Gallait ouvrit ces tumeurs, sans découvrir les fractures, parce qu'il n'avoit d'autre objet que d'évacuer le sang épanché qu'elles contenoient. Ces fractures n'étoient d'ailleurs accompagnées d'aucun accident, ce qui engagea M. Gallait à ne pas précipiter le trépan : mais ce qui le détermina davantage à suspendre cette opération, c'est que les piéces des os fracturés étant, comme nous l'avons dit, écartées l'une de l'autre, il lui parut que chaque fracture pouvoit permettre au sang qui auroit pû s'épancher sur la dure-mere,

IV. Observ. Par M. Gallait Chirurgien de Gargenville près Mantes, sur une fracture singuliere du crâne, où il ne fut pas nécessaire de trépaner.

L'écartement des fractures peut tenir lieu de trépan.

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

de se rassembler dans les tumeurs qui s'étoient formées au bas de ces fractures, & que l'ouverture de ces tumeurs pourroit suffire pour procurer une issue à ce sang épanché; il se contenta de rabaisser peu à peu les os qui étoient sortis de leur niveau, & de les contenir avec la capeline. L'enfant se trouva pendant toute la cure de cette blessure presque comme en pleine santé, & fut parfaitement guéri en trois semaines.

On peut dans certains cas s'écarter des régles les plus invariables de l'art; mais on ne le doit faire qu'avec connoissance & beaucoup de circonspection.

Cette Observation montre que les Praticiens habiles sont en droit de ne pas toujours suivre servilement les régles de l'art, même les plus invariables; mais, comme nous l'avons dit, il ne faut s'en écarter qu'avec beaucoup de connoissance & de sagesse: car un Chirurgien ne pourroit pas se justifier par de tels exemples, si le blessé, qu'il n'auroit pas jugé à propos de trépaner dans le cas d'une fracture au crâne, venoit à mourir; parce qu'alors la sûreté des malades demande qu'on ait recours à cette opération, à moins que la fracture elle-même ne tienne visiblement lieu de trépan par une ouverture suffisante pour retirer ou relever des fragmens enfoncés ou dérangés, ou pour fournir une issue au sang épanché, soit qu'il y ait une piéce d'os enlevée, soit qu'il y ait un écartement, qui sûrement puisse permettre au sang extravasé de s'écouler: encore y a-t'il alors des cas où l'on peut facilement se tromper. L'écartement peut à la vérité être suffisant pour procurer l'écoulement du sang épanché sur la dure-mere, mais quelquefois l'épanchement se trouve sous cette membrane, & l'ouverture qui est formée par cet écartement, n'est pas toujours assez considérable pour qu'on puisse assez tôt s'appercevoir, par l'état de la dure-mere, de cette sorte d'épanchement, & on n'en seroit averti que par les accidens, qui souvent se manifestent trop tard.

V. OBSERV. Par M. BOUDOU, sur une fracture du crâne, avec épanchement sur la

Un garçon Charpentier tomba de la hauteur d'un second étage sur de la terre, tenant dans ses bras une solive; il ne perdit point connoissance, mais il vomit aussitôt, & saigna par le nez & par les oreilles; il fut porté le lendemain de sa chute à l'Hôtel-Dieu de Paris; M. Bou-

dou examina une contusion qu'il avoit à la tête, & sentit une inégalité qui lui fit soupçonner que le crâne étoit fracturé : il fit une incision cruciale à la partie moyenne du pariétal droit, & découvrit deux fractures qui traversoient cet os obliquement. Une de ces fractures permettoit au sang épanché sur la dure-mere de s'écouler en grande quantité par un petit espace formé par l'écartement des piéces de l'os fracturé, sans qu'il y eût cependant aucun fragment d'enfoncé. Il parut que cette fracture pouvoit tenir lieu de trépan pour donner issue au sang extravasé : M. Boudou ordonna une saignée, c'étoit la cinquiéme qui fut faite au malade, parce qu'il avoit déja été saigné quatre fois le jour de sa chute. Il survint le soir un vomissement, on réitera le lendemain la saignée; le malade fut sans fiévre & sans aucun accident pendant trois jours : le quatriéme qui étoit le septiéme jour de sa maladie, la fiévre le prit, & il vomit des matieres bilieuses; il fut encore saigné quatre fois en deux jours, la fiévre diminua.

I. Cas. Fractures et enfoncemens du crane.

dure-mere, suivi de suppuration au foye, & de la mort.

Le dixiéme jour se passa tranquillement, mais ensuite le blessé se plaignit de grandes douleurs de tête, il tomba dans un assoupissement profond, & cependant fort interrompu, & il eut quelques frissons irréguliers : tous ces accidens firent juger qu'il y avoit un épanchement sous la dure-mere qu'il falloit évacuer : on appliqua deux couronnes de trépan le quatorziéme de la maladie, & on fit une incision à la dure-mere, qui donna issue à une cueillerée de sang qui étoit extravasé sous cette membrane, & qui par conséquent n'avoit pû s'échapper par la fracture. Le malade fut saigné après l'opération quatre fois du bras & une fois du pied; il resta inquiet & rêveur, il sentit une douleur poignante dans l'hypocondre droit, & il lui survint une fiévre considérable, suivie de frissons irréguliers, qui firent soupçonner une suppuration au foye; ce malade tomba dans un assoupissement léthargique, & mourut le dix-septiéme jour de sa chute.

On ouvrit son corps, & on remarqua que le péricrâne étoit enflammé & livide aux environs de la playe. La

I. CAS. FRACTURES ET ENFONCEMENS DU CRANE.

fracture du crane étoit composée de plusieurs fentes ou fêlures, dont la plus considérable s'étendoit obliquement depuis la partie inférieure & postérieure du pariétal droit jusqu'à la suture sagittale, où elle formoit une espéce d'V ou de coude, pour se continuer jusqu'à la partie postérieure du pariétal gauche; la dure-mere étoit comme calleuse & épaisse vis-à-vis les couronnes de trépan, & fongueuse vis-à-vis le trajet des fentes de la fracture; la pie-mere paroissoit un peu enflammée, le cerveau étoit dans son état naturel. On trouva un abscès dans la substance du grand lobe du foye.

L'écartement des sutures peut dispenser du trépan, mais le sang épanché y trouve souvent un obstacle.

L'écartement des sutures peut, comme l'écartement des fractures, fournir une issue au sang épanché sous le crâne : mais ce cas mérite une attention particuliere; car l'épanchement peut se faire des deux côtés de la suture, & alors l'évacuation ne peut ordinairement se faire que d'un côté, à cause que la dure-mere peut encore rester adhérente vers le bord d'un des os écartés, & retenir le sang qui seroit épanché sous cet os auquel la dure-mere seroit restée attachée.

VI. OBSERV. Par M. MOUTON Chirurgien Juré à Paris, sur un écartement de la suture sagittale, où l'adhérence de la dure-mere à l'un des os s'opposa à l'écoulement du sang épanché.

M. Mouton dit qu'il fut appellé pour voir un homme onze jours après une chûte. Cet homme étoit sans connoissance, & presque mourant : il lui examina la tête, & découvrit seulement une petite tumeur ou élévation longitudinale sur toute l'étendue de la suture sagittale, où il fit une incision de la longueur de trois travers de doigt, qui lui découvrit un écartement de la suture : Au moyen de cette incision une partie du sang épanché sur la dure-mere, s'écoula pendant la nuit par l'écartement de la suture; cependant la fiévre & le délire survinrent le jour suivant. Le trépan parut indispensable, on l'appliqua des deux côtés de la suture : le sang s'étoit à la vérité écoulé du côté gauche, mais il s'en trouva beaucoup sous le pariétal droit, auquel l'opération procura une issue qui fit cesser presqu'aussi-tôt tous les accidens.

Il y a bien de l'apparence que la dure-mere, toujours fort attachée à l'endroit des sutures, étoit restée adhérente

du côté droit, & y avoit empêché l'écoulement du ſang; c'eſt pourquoi indépendamment des accidens, on doit être fort attentif à cette circonſtance; car *Marchetis* (*a*) parle d'un écartement pareil de la ſuture lambdoïde, qui quoique conſidérable, ne put pas procurer une iſſue à un épanchement ſur la dure-mere, lequel fit périr le bleſſé.

I I.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Le Chirurgien peut preſque toujours ſe décider facilement dans les bleſſures de la tête, où il y a fracture, enfoncement ou contuſion apparente au crâne; mais il y a des cas plus embaraſſans, même pour les plus grands Maîtres: ce ſont les coups à la tête ſans léſion ſenſible à l'os, ſouvent même ſans playe & ſans contuſion apparente dans les chairs. Quelquefois ces coups cauſent des épanchemens ſous le crâne, & d'autres fois ils n'en cauſent pas, quoiqu'ils ſoient accompagnés de circonſtances, ou d'accidens qui donnent lieu d'en ſoupçonner. L'adhérence du péricrâne dans les coups à la tête eſt regardée par quelques-uns comme un ſigne certain qu'il n'y a pas de fracture au crâne, ni indications pour le trépan. On croit au contraire que quand cette membrane eſt détachée, il y a toujours fracture ou contuſion à l'os, & qu'il faut trépaner. Souvent on ſe décide pour cette opération ſur des conjectures que l'on tire de la force du coup de l'inſtrument qui a frappé, &c. Les accidens qui arrivent dans les bleſſures de la tête où il n'y a point de fractures, déterminent, lorſqu'ils ſont graves, pluſieurs Praticiens à trépaner; d'autres ſe contentent de combattre ces accidens par les ſaignées & les autres remédes qui peuvent ſervir à les diſſiper. Les uns & les autres réuſſiſſent ſouvent, mais ils ſe trompent ſouvent auſſi. Nous allons tâcher de découvrir dans ces différens ſuccès même, les circonſtances ou les particularités qui peuvent aider à diſtinguer les cas où l'on peut ſe déterminer le plus ſûrement qu'il eſt poſſible ſur le parti qu'on doit prendre.

(*a*) Obſ. 15.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

VII. OBSERV. Par M. GALLAIT Chirurgien de Gagenville près Mantes, sur un coup à la tête avec perte de connoissance de plusieurs jours, guéri sans trépan.

Un homme tomba de 15 ou 16 pieds de haut si violemment sur la tête, que l'œil droit sortit de l'orbite, & pendoit sur la joue; cet homme perdit connoissance dans l'instant du coup, & demeura comme dans un assoupissement léthargique; il avoit une contusion considérable sur le pariétal du côté droit; la clavicule du même côté fut fracturée; l'œil se replaça de lui-même peu de tems après le coup. M. Gallait examina la contusion; il ne paroissoit pas qu'il y eût d'épanchement sur le crâne, ni que les chairs fussent séparées de l'os, ce qui lui fit conjecturer qu'il n'y avoit pas de fracture; il avoit envie pour mieux s'en assurer de découvrir l'os: cependant comme l'assoupissement ne lui parut causé que par la commotion du cerveau, & qu'en ce cas le trépan seroit inutile, il mit toute son espérance dans la saignée, & en fit quinze en quarante-huit heures; les neuf premieres furent faites de deux en deux heures. La connoissance ne revint au malade que le neuviéme jour, & la guérison fut parfaite au bout d'un mois.

Remarque sur la perte de connoissance qui arrive dans l'instant du coup, & sur celle qui arrive après.

Cette Observation nous rappelle fort à propos une remarque de M. Petit sur la perte de connoissance & l'assoupissement, laquelle mérite beaucoup d'attention. Cet habile Praticien croit que ces accidens ne sont que l'effet de la commotion du cerveau, quand ils arrivent dans l'instant même du coup; & que lorsqu'ils arrivent ensuite, ils sont au contraire causés par un épanchement qui s'est fait sous le crâne depuis le coup.* Nous ne nous étendrons pas sur cette remarque, parce qu'on en comprend facilement la raison, & parce qu'on la trouvera amplement expliquée dans le Traité d'Opérations que M. Petit est disposé à donner au Public, & auquel il travaille actuellement avec une assiduité qui nous fait espérer que cet Ouvrage, qui est fort désiré, paroîtra bien-tôt. Nous nous contenterons de rapporter encore ici quelques exemples, qui prouvent en effet que la perte de connoissance qui arrive dans l'instant même du coup, ne suffit pas pour nous déterminer à appliquer le trépan lorsqu'il n'y a pas de fracture au crâne; mais que cependant il faut faire attention que la

* *Quelques Auteurs paroissent avoir entrevû la même chose; mais personne ne l'a exposée aussi clairement que l'a fait M. Petit, il y a déja long-tems, dans ses démonstrations à Saint Côme.*

perte de connoiſſance qui eſt cauſée par commotion peut être ſuivie d'un autre qui dépend d'un épanchement, & que l'une & l'autre peuvent même quelquefois ſe confondre enſemble.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Un garçon âgé de vingt-cinq ans, tomba ſur la tête, de la hauteur de huit ou dix pieds, & ſe fit une petite playe à la partie latérale gauche du coronal. Il perdit la connoiſſance dans l'inſtant même de ſa chute, & reſta dans une eſpéce d'aſſoupiſſement léthargique, avec privation de preſque tous les ſens. M. Boudou examina la playe, & s'apperçut que le péricrâne étoit contus; il dilata cette playe, & découvrit l'os, où il ne trouva point de fracture. Le malade fut ſaigné trois fois du bras le premier jour, & trois fois le lendemain; le troiſiéme jour on le ſaigna du pied: la perte de connoiſſance & l'aſſoupiſſement continuérent malgré ces ſaignées. L'urine ne ſe filtroit plus qu'en très-petite quantité, & les déjections furent totalement ſupprimées. On donna au malade deux lavemens purgatifs, qui n'eurent point d'effet: on lui fit prendre le lendemain ſix grains d'émétique en deux priſes, & le jour ſuivant un lavement fait avec une once de tabac; tous ces remédes ne diminuérent point les accidens; le bleſſé reſta dans le même état juſqu'au huitiéme jour, où il commença à donner quelques marques de connoiſſance; il entendoit, ouvroit les yeux, & répondoit même lorſqu'on lui parloit fort haut, & qu'on le tourmentoit; mais ces réponſes n'avoient nulle ſuite, & ces foibles apparences de ſentiment & de connoiſſance diſparoiſſoient auſſi-tôt qu'on le laiſſoit tranquille. Dès le ſoir il retomba dans ſon premier état, c'eſt-à-dire, dans le même aſſoupiſſement qu'auparavant. Cette eſpéce de rechute étoit embarraſſante, & ſembloit être une marque certaine d'épanchement ou d'inflammation, & peut-être même de ſuppuration ſous le crâne; cependant M. Boudou ne voulut pas, ſur ces conjectures, quoique preſque déciſives, hazarder le trépan, qui réuſſit difficilement dans les Hôpitaux à cauſe du mauvais air. Il retourna aux lavemens purgatifs & à l'émétique; ces

VIII. Observ. Par M. Boudou, ſur un coup à la tête, avec perte de connoiſſance qui a paru ſe diſſiper au bout de huit jours, qui eſt revenue, & dont le malade a cependant été guéri ſans le trépan.

remédes n'eurent aucun succès : M. Boudou persista dans la même indication, il prescrivit un lavement de tabac, & en même-tems une portion purgative faite avec la casse qui firent faire plusieurs selles au malade; il ordonna enfin deux saignées à la gorge, dont la derniere fut faite le dix-huitiéme jour de la blessure. Alors, soit que l'assoupissement ne fût qu'une suite de la commotion, soit qu'il fût causé par un épanchement de sang qui a été résorbé, cet accident commença à se dissiper, le poulx se développa, la respiration devint plus libre, la connoissance avec l'usage des sens revint au malade, & peu de tems après la playe fut entiérement cicatrisée; il ne resta à ce blessé qu'une surdité, & une abolition totale de la mémoire; mais ces accidens commençoient à diminuer beaucoup dans le tems que cette Observation nous a été communiquée.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

La perte de connoissance causée par épanchement, peut se confondre avec celle qui est causée par commotion.

La commotion & l'épanchement peuvent souvent, comme nous l'avons dit, contribuer tous deux ensemble à la perte de connoissance & à l'assoupissement, lorsque ces accidens durent pendant plusieurs jours. Ce cas est fort difficile à démêler d'avec celui où ces mêmes accidens dépendent seulement de la commotion. L'Observation que nous venons de rapporter de M. Boudou, semble augmenter la difficulté, en jettant du doute sur un signe qui semble devoir marquer assez sûrement la différence de ces deux cas; car si l'assoupissement céde, du moins en partie, aux saignées & aux autres remédes, & qu'il revienne ensuite, ne doit-on pas présumer que le premier a été causé par la commotion, & que le second est arrivé par un épanchement qui s'est fait peu à peu depuis le coup; & dans cette idée, ne doit-on pas toujours recourir en pareil cas au trépan? Cependant nous voyons dans l'Observation précédente, que le second assoupissement fut dissipé en répétant les saignées & les autres évacuans qu'on avoit employés d'abord, ce qui semble nous assurer qu'il n'y avoit pas d'épanchement. Mais un tel succès n'est pas assez ordinaire, & l'indication pour

pour le trépan est alors trop bien fondée pour s'en écarter, lorsqu'on n'a pas de raisons particulieres qui puissent déterminer à prendre un autre parti; c'est la pratique la plus sûre, la plus suivie & la mieux établie par l'expérience. Pour la rendre plus remarquable, nous allons, en faveur des jeunes Praticiens, en rapporter un exemple:

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Perte de connoissance qui indique le trépan.

IX. Observ. Par M. Dru, Chirurgien de Melun, sur une playe à la tête, où l'on prit la suture sagittale pour une fracture, & où il y a eu d'abord une perte de connoissance causée par commotion, & ensuite une autre causée par un épanchement, qui obligea de trépaner.

Un manteau de cheminée, en tombant d'une seule piéce, frappa d'un de ses angles un enfant de quatre ans & demi à la partie supérieure du pariétal droit, & lui fit une contusion de la grosseur d'un œuf de poule. L'enfant perdit connoissance dans l'instant du coup, le sang sortit par la bouche. M. Dru le trouva sans mouvement, sans sentiment, sans pouls & sans respiration, du moins sensible: il lui fit avaller une cueillerée d'eau spiritueuse de mélisse, qui excita un vomissement, par lequel l'enfant rejetta du sang qu'il avoit avallé. M. Dru saigna cet enfant, le sang darda d'abord, & ensuite il ne sortit plus que goute à goute. La connoissance revint un peu au bout de deux heures, le pouls se ranima peu à peu; on fit prendre au blessé du bouillon, qu'il revomit avec quelques matieres chyleuses. M. Dru soupçonna une fracture au crâne: M. Guyard Médecin, & M. Picard Chirurgien, qui furent appellés, convinrent avec lui qu'il falloit découvrir l'os; il fit d'abord sur la tumeur une incision parallele à la suture sagittale, & une seconde, qui avec la premiere, formoit un T; il leva les deux angles de la playe, & s'apperçut que les chairs contuses étoient séparées du péricrâne. Cette derniere partie se trouva adhérente au crâne, & avoit conservé sa couleur naturelle: M. Dru crut qu'il étoit prudent de ne la pas détacher, d'attendre du moins jusqu'au lendemain, pour mieux juger de la néceſſité ou de l'inutilité de découvrir l'os. La connoissance revint entiérement à l'enfant après l'incision, il prit facilement du bouillon, mais il le vomit peu de tems après.

Le jour suivant M. Dru le trouva avec de la fiévre, & des mouvemens convulsifs de la machoire inférieure: ces accidens le faisoient pancher pour le trépan. Le pere de

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

l'enfant pria M. Dru d'aſſembler encore quelques Conſultans, il appella quatre autres Chirurgiens. Après que l'appareil fut levé, M. Pineau, l'un de ces derniers, examina d'abord la playe, & ne trouvant pas l'os découvert, parut ſurpris de ce qu'on n'avoit pas détaché le péricrâne; parce qu'il jugeoit de la néceſſité de le faire par l'état dans lequel étoit alors le bleſſé. On étendit l'inciſion du côté de la ſuture pour la rendre cruciale, afin de mieux découvrir l'os, & on détacha le péricrâne; mais le ſang qui ſortit, & la forme de la ſuture ſagittale qui étoit irréguliere, firent prendre cette ſuture pour une fracture. On remit au lendemain l'application du trépan, afin de mieux reconnoître l'état de la fracture, & on ſaigna l'enfant pour la troiſiéme fois. Le lendemain on reconnut que ce qu'on avoit pris pour une fracture, étoit une partie de la ſuture ſagittale, qui au lieu de continuer droit ſon chemin, ſe portoit du côté droit, & qui auſſi au lieu d'être dentelée dans cet endroit, étoit au contraire ſquammeuſe, de maque le pariétal gauche chevauchoit ſur le pariétal droit d'environ deux lignes. Lorſqu'on eut apperçu cette eſpéce de vice de conformation de la ſuture ſagittale, & qu'on ſe fut déſabuſé ſur la prétendue fracture, on jugea à propos de ſuſpendre le trépan.

Le jour ſuivant, qui étoit le quatriéme de la maladie, Meſſieurs Guyard Pere & fils Médecins, Meſſieurs Dru & Picard, trouverent le bleſſé dans une affection comateuſe, accompagnée de fiévre & de mouvemens convulſifs; ils ſe décidérent pour le trépan, M. Dru le fit ſur le champ: il ſe préſenta d'abord à l'ouverture du trépan environ plein une cueilliere à caffé de ſang à demi coagulé, & d'une couleur fort brune. On jugea par l'endroit où la dure-mere étoit adhérente à la ſuture ſagittale, de l'étendue du chevauchement de la partie écailleuſe du pariétal gauche ſur le pariétal droit. Le malade fut ſaigné le ſoir pour la quatriéme fois, tous les accidens diſparurent, & l'enfant paſſa bien la nuit. Le lendemain il ſe trouva encore à l'ouverture du crâne une demie cueillerée de ſang de même couleur,

& de même consistence que celui qui s'étoit écoulé le jour précédent après l'opération, & il en sortit environ autant le soir. Le six & le sept les matieres furent mêlangées, mais ensuite il ne sortit plus qu'un pus bien conditionné, & cette cure se termina heureusement.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

L'indication pour le trépan, quoique prise simplement des accidens, étoit décisive dans cette blessure, parce que la perte de connoissance qui est arrivée par la commotion, & celle qui a été ensuite produite par l'épanchement, ont paru séparément; mais quelquefois la perte de connoissance, qui est causée par l'épanchement, arrive avant que celle qui a été produite par la commotion ait commencé à disparoître : dans ce cas, l'une & l'autre se confondent tellement ensemble, qu'on ne peut les distinguer, & on peut croire alors que c'est toujours la perte de connoissance causée par commotion qui continue; parce que quelquefois elle dure en effet fort long-tems. Dans cette confusion, l'indication pour le trépan est fort difficile à saisir, lorsqu'il n'y a pas de fracture, & qu'il ne survient à la perte de connoissance aucun accident qui fasse soupçonner l'épanchement. Nous allons rapporter un exemple de ces deux sortes de pertes de connoissance confondues ensemble, où elles n'ont été reconnues que parce qu'on a été déterminé par une fracture à trépaner.

X. OBSERV. Par M. PINEAU Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Melun. Sur une fracture du crâne, où il arriva dans l'instant du coup une perte de connoissance qui ne s'est dissipée que par le trépan qui donna issue à

Au mois de Juin 1725. M. Pineau fut appellé pour voir un jeune garçon âgé de douze ans, qu'il trouva sans connoissance, ayant un vomissement bilieux, & laissant aller involontairement ses excrémens & son urine. Il venoit de recevoir un coup de pied de cheval au front du côté droit, qui lui avoit enfoncé les deux tables de l'os coronal dans sa partie inférieure, à deux travers de doigts au-dessus du sinus sourcillier : le coup l'avoit jetté à terre comme mort. M. Pineau le fit saigner, & proposa le trépan; mais un Charlatan ayant dit au pere & à la mere du malade que leur enfant ne pouvoit échapper de cette blessure, & qu'il étoit inutile de le trépaner, ils le laissérent pendant huit jours & plus dans le même état, sans

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

un épanchement considérable.

vouloir qu'il lui fût fait d'autre pansement que comme à une playe simple. Ils le commirent enfin aux soins de M. Pineau, qui fit une incision, & découvrit une fracture, qui étoit une enfonçure des deux tables de l'os coronal de la largeur d'un écu : il appliqua le lendemain une couronne de trépan, & tira avec le tire-fond la portion d'os enfoncée. Il sortit par l'ouverture du crâne environ un demi-septier de sang. M. Pineau pansa le blessé avec le sindon trempé dans le miel rosat & l'esprit de vin, les plumasseaux secs & les compresses trempées dans le vin : une heure après l'opération la connoissance revint au malade, & les accidens cesserent. Au septiéme jour de l'opération un mal-intentionné lui permit de manger, & il survint une fiévre, avec redoublement & une douleur dans l'hypocondre droit. M. Pineau le fit saigner deux fois, & lui prescrivit plusieurs lavemens rafraichissans. La fievre cessa, & la douleur de côté s'appaisa beaucoup au bout de huit jours; mais le malade devint tout-à-coup fort enflé depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. M. Pineau lui fit boire une ptisanne apéritive, & le fit purger de trois jours en trois jours avec la manne & le sel d'epson : cette enflure dura un mois, la douleur ne se dissipa entiérement qu'au bout de trois, & alors la guérison fut parfaite (a).

(a) On pourra peut-être attribuer plûtôt la perte de connoissance qui est arrivée dès l'instant du coup, à l'enfoncement de la fracture, qu'à la commotion du cerveau; mais les enfoncemens qui, comme celui-ci, ne sont pas vis-à-vis quelques sinus qu'ils puissent comprimer, ne jettent pas toujours le malade dans l'assoupissement. Le coup fut assez violent pour causer une commotion capable de produire cette perte de connoissance, qui arriva si subitement que le malade tomba *comme mort* dans l'instant même qu'il fut frappé; ainsi il y a bien de l'apparence que la commotion a été d'abord la principale cause de cet accident. Il est certain aussi qu'un épanchement aussi considérable que celui qui s'est trouvé dans le cas dont nous venons de parler, étoit une cause suffisante pour reproduire le même accident & l'entretenir sans son premier état. M. le Dran a rapporté dans ses Observations (tom. 1. pag. 132.) l'histoire d'un coup à la tête, où l'on voit avec une entiere certitude, qu'il y eut d'abord perte de connoissance qui fut produite par la commotion, & ensuite une léthargie qui fut causée par un épanchement, lesquelles furent tellement confondues, qu'elles ne parurent former ensemble dès le premier moment de la blessure qu'un seul & même accident.

M. de Garengeot nous a communiqué ſur le même ſujet une Obſervation fort remarquable :

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

X I. Observat. par M. de Garengeot.

Coup de poing, ſuivi d'épanchement & de la mort.

Il fut mandé pour ouvrir le cadavre d'une femme qui avoit reçu un coup de poing ſur le muſcle temporal : ce coup fut dans l'inſtant ſuivi d'un aſſoupiſſement léthargique, la malade vécut pendant onze jours dans cet état. Il examina attentivement l'os & toutes les parties qui le couvroient à l'endroit du coup ; il remarqua ſeulement dans le corps du muſcle quelque peu de ſang extravaſé qui s'étoit gliſſé entre les fibres, mais il trouva ſur la duremere un épanchement conſidérable : ce fait peut être regardé comme extraordinaire ; cependant les Obſervateurs, Hyppocrate entre autres, en fourniſſent qui lui ſont aſſez ſemblable.

La perte de connoiſſance qui arrive d'abord, ne ſuffit pas ſeule pour déterminer au trépan.

Heureuſement que dans le cas que nous a communiqué M. Pineau, la fracture a fourni une indication complette pour le trépan ; car la perte de connoiſſance qui eſt arrivée dans l'inſtant du coup, & qui a continué dans le même état, n'auroit pas été, ſans cette fracture, un ſigne ſuffiſant pour indiquer le trépan ; car quoiqu'on puiſſe fournir pluſieurs exemples de cette ſorte de perte de connoiſſance qui s'eſt trouvée avec épanchement, on voit par une multitude d'Obſervations, que cet accident eſt alors preſque toujours cauſé par la ſeule commotion, & on remarque même que cette ſeule cauſe produit quelquefois avec la perte de connoiſſance d'autres accidens très-graves, contre leſquels le trépan alors ſeroit inutile.

XII. Observ. Par M. Manteville.

Sur un coup à la tête ſans fracture, ſuivi d'accidens conſidérables, & guéri ſans le trépan.

Une Dame âgée d'environ quarante ans, tomba à la renverſe de toute ſa hauteur, en montant ſon eſcalier. On la trouva ſans pouls & ſans ſentiment ; elle vomit enſuite beaucoup de ſang. M. Manteville examina la tête ; il ne trouva qu'une petite rougeur à la partie poſtérieure & inférieure du pariétal droit ; on y appliqua des compreſſes trempées dans de l'Eau-de-vie, & on fit pluſieurs ſaignées. Le cinquiéme jour la malade eut quelques agitations accompagnées de plaintes entre-coupées

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

& resta toujours sans connoissance. Messieurs Arnauld, Malaval & Guerin le pere, qui y furent mandés le lendemain, trouverent la malade dans des mouvemens convulsifs violens, & dans le délire. Cet état engagea à répéter la saignée, qui n'empêcha pas les accidens d'augmenter. Alors feu M. Arnauld se déclara pour le trépan; mais les autres Consultans se bornerent d'abord à une incision, pour examiner l'état du crâne avant que de se décider pour l'opération. Le péricrâne se trouva adhérent à l'os, d'où l'on présuma qu'il n'y avoit pas d'épanchement sur le cerveau, ni de fracture au crâne: en effet on n'apperçut aucune lésion au crâne, du moins à l'extérieur; c'est pourquoi on se contenta de panser la playe simplement, & de revenir aux saignées; ensorte qu'on tira à la malade environ quarante palettes de sang en neuf jours, la connoissance lui revint peu à peu; mais sa santé fut environ deux ans à se rétablir.

La perte de connoissance qui arrive d'abord, à laquelle il survient des accidens un peu considérables, peut fournir une indication pour le trépan.

Quoique des accidens aussi considérables, survenus à la perte de connoissance, qui avoit commencé dès le premier instant de la blessure, se soient dissipés sans le secours du trépan, nous ne croyons pas, laissant à part pour un moment les conjectures qu'on peut tirer de l'adhérence du péricrâne, que l'on ne doive pas recourir à cette opération dans un pareil cas. Nous pensons au contraire qu'un tel surcroît d'accidens, marque aussi un surcroît de cause, & que ce surcroît de cause est presque toujours un épanchement sous le crâne, ou dans l'intérieur du cerveau. Le premier est le plus fréquent: on peut remédier par le trépan, & même on ne peut réussir sûrement que par cette opération. Ces considérations sont suffisantes, ce semble, pour déterminer à trépaner, lorsque des accidens considérables surviennent à une perte de connoissance qui est arrivée dans l'instant du coup; car on doit raisonner dans ces cas, comme dans tous ceux où l'épanchement ne se manifeste que par des accidens, qui ne marquent point s'il est placé dessus ou dessous les membranes du cerveau, ou dans l'intérieur de ce viscere, &

ſur leſquels cependant les Praticiens les plus inſtruits par l'expérience, ſe décident toujours pour le trépan.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Monſieur le Dran parle dans ſes Obſervations d'une bleſſure à la tête, où l'on trouva comme dans le cas précédent le péricrâne entiérement adhérent au crâne. Le malade fut ſeulement un peu étourdi dans l'inſtant du coup, mais quelque tems après il perdit connoiſſance, & eut des mouvemens convulſifs : ces accidens perſiſtant toujours malgré les ſaignées, il y eut conſultation, on décida pour le trépan, mais il fut fait en vain. Le crâne étoit ſain, & on ne trouva point d'épanchement ſur la dure-mere. Les accidens dépendoient d'une violente commotion du cerveau, qui fit périr le malade au huitiéme jour. On fit l'ouverture de la tête, il n'y avoit point en effet de ſang extravaſé ſur la dure-mere; mais il s'en trouva à pluſieurs endroits dans l'intérieur du cerveau.

L'adhérence du pericrâne n'eſt pas un ſigne de l'intégrité du crâne.

XIII. Observ. Par M. Sarrau.

Fracture avec adhérence du péricrâne.

On a vû dans la neuviéme Obſervation, page 201. que l'adhérence du péricrâne ne doit pas être regardé comme un ſigne certain qu'il n'y a pas dépanchement ſur la dure-mere. Cette adhérence n'en eſt pas un non plus de l'intégrité du crâne; M. Sarrau a vû une playe de tête avec fracture au crâne, où le péricrâne étoit ſi adhérent à l'endroit même de la fracture, qu'on eut de la peine à le détacher. L'adhérence n'eſt donc pas une circonſtance ſur laquelle on puiſſe ſe décider dans les playes de tête, & s'aſſurer de l'inutilité du trépan.

Le détachement du péricrâne n'eſt pas un ſigne certain de léſion du crâne.

Le détachement du péricrâne n'eſt pas non plus un ſigne ſur lequel on puiſſe compter, ſoit pour nous faire ſoupçonner une fracture, ou une contuſion aſſez conſidérable pour nous déterminer à trépaner; car il y a beaucoup d'Obſervations qui prouvent que fort ſouvent cette partie ſe détache ſans que l'os ſoit offenſé, & ſans qu'il arrive rien de fâcheux au bleſſé : nous allons en rapporter quelques exemples remarquables.

Un jeune garçon d'environ douze ans, reçut un coup de pied de cheval qui lui fit une playe ſur le coronal, à la naiſſance des cheveux; cette playe s'étendoit preſque

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

XIV. OBSERV. Par M. MALAVAL Chirurgien Juré à Paris.

Playe à la tête avec détachement du péricrâne sans lésion au crâne, & sans accidens.

d'une temple à l'autre, & l'os étoit découvert de la longueur de quatre travers de doigt, & de la largeur d'un pouce. Le péricrâne qui s'étoit séparé de l'os, étoit resté attaché aux tégumens qui étoient déchirés & écartés. M. Malaval les rappliqua sur l'os, les retint avec des petites bandes d'emplâtre & une compresse un peu épaisse qui relevoit la peau du front, & il les assujettit par un bandage fait avec un mouchoir plié en triangle : cet appareil tint lieu de suture; la playe fut guérie en huit jours, sans qu'il soit survenu aucun accident : M. Malaval ne jugea point le trépan nécessaire, parce qu'il étoit persuadé que le coup n'avoit fait que glisser sur l'os, sans le frapper violemment; car il présumoit avec beaucoup de fondement, que si le coup avoit frappé à plomb, l'os n'auroit pû lui résister, & qu'il auroit été brisé.

L'Observation suivante parle d'une espéce de contusion qui en impose souvent aux jeunes Praticiens. La circonférence qui est ferme & ordinairement un peu relevée, & le milieu qui est mou, & qui laisse sentir, quand on appuye dessus, une espéce de creux dans les chairs, leur fait penser qu'il y a un enfoncement au crâne; mais si on ouvre cette contusion, on trouve que c'est du sang épanché entre l'os & le péricrâne, qui cause cette fausse apparence d'enfoncement.

XV. OBSERV. par le même.

Contusion avec du sang épanché sous le pariétal.

Un garçon Boutonnier fut frappé d'un coup de bâton au sommet de la tête sur la suture sagittale; il s'y forma une tumeur du volume d'un gros œuf de poule. On y appliqua pendant quinze jours, sans aucun succès, des compresses trempées dans de l'eau-de-vie & dans de l'eau vulnéraire. Au bout de ce tems M. Malaval qui fut appellé, jugea par la dureté & par la circonférence fixe de cette tumeur, que le sang qui la formoit étoit contenu sous le péricrâne : il ouvrit cette tumeur, le sang sortit avec force, quoiqu'en partie coagulé; le crâne se trouva découvert dans toute l'étendue de la tumeur, & le péricrâne qui s'en étoit séparé fut incisé avec les tégumens ausquels il étoit intimement attaché. M. Malaval les rappliqua sur l'os, il les

les contint avec des compresses trempées dans de l'eau-de-vie, & les assujettit par le couvre-chef : il saigna le malade, & ne leva l'appareil que trois jours après ; la playe se trouva dès ce jour-là presque consolidée, & elle fut entiérement guérie au bout de six ou sept jours.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

XVI. OBSERVAT. par le même. Sur le même sujet.

M. Malaval parle encore d'un enfant de cinq ans qui étoit tombé sur la tête, & s'étoit fait une contusion de la grosseur d'un œuf sur le pariétal droit ; cet enfant avoit d'abord été pansé & saigné par M. Ponce, qui ouvrit ensuite la tumeur en présence de M. Malaval : il sortit du sang épanché qui étoit sous le péricrâne, & l'os se trouva, comme dans l'Observation précédente, découvert dans toute l'étendue de la tumeur : la playe fut pansée de même, & avec le même succès.

Playes contuses guéries par consolidation.

Nous remarquerons en passant que ces trois Observations de M. Malaval peuvent rassurer ceux qui en pareil cas hésitent encore à rappliquer sur l'os les lambeaux des chairs qui ont été détachés, sur-tout quand ces chairs sont contuses ; car on voit dans ces cures que cette pratique, autorisée depuis long-tems par les grands Maîtres, a parfaitement bien réussi, quoique les playes dont M. Malaval rapporte la cure, fussent faites par contusion.

XVII. OBSERVAT. par le même, sur le même sujet.

Enfin, M. Malaval nous rapporte une Observation sur le même sujet, mais plus remarquable encore que les précédentes. Un Laquais fut blessé par une pierre de moillon, du poids d'environ vingt livres, qui lui tomba perpendiculairement d'un deuxiéme appartement sur le sommet de la tête. Il fut terrassé du coup, & perdit connoissance. Le Chirurgien qui le vit d'abord, trouva une grande contusion, qu'il ouvrit dans le moment : il crut, parce que le péricrâne étoit séparé du crâne, & parce que le coup avoit été très-violent, qu'il faudroit en venir au trépan, ce qui le détermina à couper les angles de la playe. Le lendemain M. Malaval y fut appellé aussi ; ils visitérent ensemble le blessé, ils le trouverent tranquille, sans fiévre, ayant l'esprit sain : ils n'apperçurent ni fente ni enfoncement au crâne, le trépan n'étoit indiqué par

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

aucun accident; on jugea à propos de suspendre cette opération. Le blessé fut saigné six fois en trois jours, & on lui fit observer un régime fort exact, mais qu'il ne garda pas long-tems; car ayant trouvé le secret d'entrer dans un endroit où il y avoit des pommes, il en mangea au moins un millier depuis le huitiéme jour de sa blessure jusqu'au quarantiéme; cependant il ne lui survint aucun accident. Il fut environ trois mois à guérir à cause de l'exfoliation de l'os découvert, qui retarda la guérison de la playe.

Le détachement du péricrâne ne suffit pas seul pour indiquer le trépan.

Il y a peu de Praticiens qui ne puissent fournir de même plusieurs Observations de playes à la tête, où l'os a été découvert sans être fracturé, & où le trépan n'a pas été nécessaire; ces cas sont si ordinaires, qu'il semble que nous aurions dû nous étendre moins sur ce genre de playes; mais parce qu'il y a des Praticiens de réputation qui regardent le détachement du péricrâne comme une indication pour le trépan, nous avons crû ne devoir pas négliger celles que nous venons de rapporter; elles sont plus remarquables qu'une infinité d'autres, & peuvent mieux nous convaincre que le détachement du péricrâne ne suffit pas seul pour déterminer à l'opération.

La force du coup, qui fit la playe dont on a parlé dans l'Observation que nous venons de rapporter, devoit rendre cette playe plus redoutable; mais parce que la pierre n'avoit pas résisté dans le choc, s'étant brisée en piéces sur la tête en frappant son coup, sans avoir cassé la table extérieure du crâne, on jugea de là qu'elle n'avoit pû vraisemblablement fracturer la table interne, ce qui étoit véritablement à craindre, comme nous allons le voir par l'histoire suivante.

XVIII. OBSERVAT. Par M. SOULIER Chirurgien & Démonstrateur Royal à Montpellier.

Un Soldat fut frappé si violemment d'une pierre, qu'il tomba par terre avec un engourdissement qui cessa peu après, on lui trouva deux playes fort contuses proches l'une de l'autre sur le pariétal, qui pénétroient jusqu'à l'os. On fit une incision qui réunit ces deux playes en une, & on ordonna plusieurs saignées & un régime exact.

Le lendemain le blessé se promenoit dans la salle des malades; il passa trois jours dans cet état, mais le quatriéme il fut obligé de garder le lit, & il commença à sentir des douleurs dans tous les membres, principalement dans les jambes, & la fiévre lui prit. M. Soulier consulta le Médecin de l'Hôpital; ils visitérent de nouveau les playes, alors ils n'y remarquerent rien de suspect; on revint à la saignée, & on pansa à plat. Mais ensuite la playe exhala une mauvaise odeur : les accidens subsistoient toujours, le malade devint comme paralitique du bras & de la jambe du côté droit, le délire survint aussi avec des frissons, & enfin la mort le onziéme jour de la blessure.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Fracture à la seconde table, suivie d'accidens consécutifs, qui indiquoient le trépan.

L'ouverture du cadavre se fit en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens. On trouva environ une cüeillerée de pus sur la dure-mere; cette membrane étoit livide, & on découvrit dessous un autre petit abscès, dont le pus s'étoit en partie glissé entre la faux & le cerveau. On examina ensuite le crâne, il n'y avoit rien à l'extérieur; mais on apperçut au dedans, c'est-à-dire à la seconde table, une fracture angulaire qui répondoit à la blessure du dehors.

Exemples de contre-coups.

Cette Observation nous fournit un exemple d'un contre-coup d'une table à l'autre, qui pourroit servir à prouver la réalité de ces sortes de fractures, qui ont été contestées, s'il ne s'en trouvoit pas déja beaucoup d'exemples dans les Auteurs anciens & modernes, entre autres dans *Valeriola* & dans *Arceus*. *Tulpius* (*a*) rapporte une Observation, où il est marqué qu'on trouva plusieurs fentes à la table interne sans qu'il en parût à l'externe. La fracture dont parle *Borel* (*b*) est plus singuliere : cet Auteur dit qu'un Porte-fais mourut d'un coup d'arme à feu chargée de petit plomb, & qu'on n'apperçut point de fracture à la premiere table; mais qu'on trouva une portion de la seconde couchée sur la dure-mere, & entié-

(*a*) Bonet, Bibliot. Chir. tom. 1. pag. 2.
(*b*) Ibid. pag. 79.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

rement détachée de la premiere. *Paré* (*a*), rapporte un cas qui n'eſt pas moins étonnant : Un Cavalier reçut un coup de piſtolet ſur ſon caſque, où ce coup ne fit qu'une légere enfonçure, il n'y avoit à la tête extérieurement aucune léſion apparente : le bleſſé mourut le ſixiéme jour, on l'ouvrit, & on trouva la table extérieure entiere, mais l'intérieure étoit fracturée en pluſieurs piéces, qui piquoient les membranes du cerveau. On trouve encore dans les Auteurs beaucoup de fractures par contre-coup, d'une partie de la tête à l'autre partie oppoſée; & nous voulons même, à la gloire des Anciens, citer l'hiſtoire que fait *Amatus* (*b*) d'un trépan appliqué à la partie oppoſée à la bleſſure, parce que les accidens ne cédérent point à celui que l'on fit du côté du coup, & parce que le bleſſé ſentoit une grande douleur de l'autre côté : ce ſecond trépan fut appliqué fort à propos; car il donna iſſue à du pus qui ſe trouva ſous le crâne : le ſuccès de cette cure fut très-heureux, & étonna beaucoup en ce tems-là. *Fallope* fournit un fait ſemblable, & *Valeriola* parle d'un contre-coup, ſuivi le vingt-troiſiéme jour d'une gangréne qui fit découvrir une fracture du côté oppoſé au coup, ſans qu'il s'en trouvât du côté où le coup avoit porté. *Bartholin* (*c*) a vû auſſi, à l'occaſion d'une bleſſure à la tête, un abſcès à la partie oppoſée au coup.

Non-ſeulement les fractures par contre-coup ont lieu d'une partie de la tête à l'autre partie oppoſée, mais encore d'un os à l'autre os voiſin, & d'une partie d'un os à la partie oppoſée du même os; les Auteurs en fourniſſent des exemples, M. de Garengeot (*d*) entre autres rapporte pluſieurs faits de cette nature. M. Feſte nous en a depuis peu communiqué un, qui fait aſſez ſentir combien les Chirurgiens doivent être attentifs à ces ſortes de contre-coups.

(*a*) Lib. 9. chap. 8.
(*b*) Bonet, Sepul. tom. 3. de Vulner. Obſ. 5.
(*c*) Ibid. pag. 319.
(*d*) Traité d'Opérations.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

XIX. Observ. Par M. Feste Chirurgien de Toulon,

Sur un contre-coup d'une partie d'un os à l'autre partie du même os, guéri par le trépan.

Suture sagittale prise pour une fracture.

Un garçon de vingt-deux ans, passant sous un gros vaisseau qui étoit sur le chantier, fut frappé à la tête par un morceau de bois pésant quinze livres, qui fut jetté du haut du vaisseau : le coup porta perpendiculairement sur la partie supérieure du pariétal droit, & y fit une playe; le blessé tomba par terre comme mort; le sang lui sortit par le nez, par la bouche & par l'oreille droite. Cet homme resta, non-seulement sans parole & sans connoissance, mais il tomba aussi dans des mouvemens convulsifs, qui duroient quelque tems, & revenoient de demi-heure en demi-heure. Le Chirurgien qui le pansa d'abord sentit, en sondant la playe, la suture sagittale qu'il prit pour une fracture : M. Feste qui vit ce blessé peu de tems après, se douta de cette méprise; & pour s'en assurer entiérement, il fit une incision cruciale pour découvrir l'os suffisamment, il trouva qu'effectivement on avoit pris la suture pour une fracture. M. Feste ne trouvant ni fracture ni enfoncement à l'endroit du coup, & faisant attention aux accidens qui étoient extrêmes, soupçonna, à cause du sang qui étoit sorti par une oreille seulement, & du côté de la playe, que l'effort du coup avoit pû se porter vers la partie inférieure du pariétal, & y causer une fracture : ce soupçon bien fondé, le détermina à faire une incision en cet endroit, il y trouva en effet une fracture qui s'étendoit obliquement jusqu'à l'occipital, & une autre fente qui alloit transversallement vers la suture écailleuse; cette derniere fracture étoit assez ouverte pour procurer l'écoulement du sang répandu en cet endroit sur la dure-mere. M. Feste se contenta d'appliquer deux couronnes de trépan aux côtés de la fracture oblique; il pressa un peu la dure-mere avec le méningophylax pour faciliter l'évacuation du sang épanché qui se présenta en grande quantité aux ouvertures du trépan, & qu'on enleva avec une éponge. Les mouvemens convulsifs qui avoient duré jusqu'à ce moment là, cessérent incontinent, les autres accidens se dissipérent aussi, & la cure se termina ensuite heureusement.

Ceux qui nient les contre-coups rapportent ces fractu-

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

res à un double coup que le bleſſé a reçu, ou qu'il s'eſt donné en tombant par terre ſur quelque corps dur; mais il y a tant d'Obſervations où l'on voit clairement que ce double coup n'as pas été poſſible, qu'il n'eſt plus permis de douter de l'exiſtence des contre-coups; cependant il ſeroit ridicule de ne pas convenir que ces fractures arrivent ſouvent auſſi par un double coup, & même qu'on en peut voir de différentes ſortes dans un même endroit par des coups différens.

XX. OBSERV. Par M. FROUMENTIN Chirurgien d'Angoulême.

Double fracture faite par un double coup.

M. Froumentin fut appellé pour faire l'ouverture d'un cadavre; il trouva une grande playe ſur le pariétal gauche, d'où le Chirurgien avoit tiré une piéce d'os conſidérable, au milieu de laquelle il y avoit un écopé ou une taillade qui pénétroit juſqu'au diploë : il découvrit de plus que la premiere fracture (c'eſt-à-dire celle qui avoit détaché la piéce d'os) communiquoit d'un pariétal à l'autre; les deux fractures furent faites par différens coups & par différens genres d'inſtrumens, l'une par un inſtrument trenchant, & ce fut la premiere, l'autre par un inſtrument orbe ou contondant qu'on jetta ſur la tête du bleſſé, déja terraſſé par le premier coup : le malade vêcut vingt-neuf jours.

Ces Obſervations doivent nous rendre attentifs à ces ſortes de fractures, ſoit qu'elles arrivent par contre-coup, ſoit qu'elles ſoient cauſées par un double coup; car lorſque les accidens ſemblent les déceler, on doit prendre à l'égard du trépan le parti le plus ſûr, comme ont fait en pareil cas Meſſieurs *Mery* (*a*), *la Motte* (*b*), *le Dran* (*c*), &c.

Il faut remarquer d'ailleurs, qu'indépendamment de ces fractures cachées, je veux dire, de ces fractures cauſées par contre-coup, les accidens qui arrivent quelques tems après la bleſſure, comme ceux dont il eſt parlé dans la dix-neuviéme Obſervation, & ceux qu'on va remar-

(*a*) M. de Garengeot, Traité d'Opérations tom. 3. pag. 122.
(*b*) Obſ. tom. 2. pag. 307.
(*c*) Obſ. tom. 2. pag. 296.

quer dans l'Obſervation ſuivante, ſuffiſent toujours pour nous déterminer à trépaner.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

XX. Observ. Par M. Marechal, premier Chirurgien du Roy.

Coup ſans léſion au crâne, ſuivi d'accidens conſécutifs qui indiquoient le trépan.

Un jeune homme de quinze à ſeize ans reçut un coup de bâton ſur un des pariétaux, il n'eut aucun accident. M. Maréchal ſe contenta d'ouvrir les tégumens, & de les faire ſuppurer. Le malade fut ſaigné, & on laiſſa fermer les playes après la ſuppuration. Il étoit tous les jours debout, ſe promenant dans les Salles des Malades. Lorſqu'on le crut parfaitement guéri, & qu'il étoit à la veille de ſortir de l'Hôpital, le dix-ſeptiéme jour de la bleſſure, il lui prit un friſſon; on le ſaigna deux ou trois fois, le friſſon le reprit, & fut ſuivi d'une fiévre conſidérable avec une douleur de tête; on le ſaigna de nouveau, & on lui fit prendre les vulnéraires, il mourut le vingt-deuxiéme jour. M. Maréchal en fit l'ouverture, il trouva gros comme un pois ou environ de matiere purulente ſur la dure-mere, où elle paroiſſoit n'avoir fait aucune impreſſion; auſſi M. Maréchal aſſure-t'il que s'il y eût eu d'abord des accidens qui euſſent inſpiré le moindre ſoupçon d'épanchement, il n'en auroit pas coûté la vie à ce bleſſé. Il pouvoit bien faire cet aveu, car quand il n'y a point en pareil cas d'accidens, il n'y a point non plus d'indications pour le trépan; cependant il eſt probable que ſi on eût fait l'opération dès que les accidens qui ſont arrivés enſuite ont commencé à paroître, le malade auroit été ſauvé; car il faut bien remarquer que lorſque le trépan vient à être indiqué par les accidens conſécutifs, le ſuccès dépend ſur-tout de ne pas différer cette opération.

XXI. Observ. Par le même.

Coup ſans léſion au crâne, mais avec épanchement, ſuivi d'accidens primitifs & conſécutifs, qui indi-

Un jeune homme reçut un coup de bâton ſur un des pariétaux, qui en fut un peu découvert; le coup fut ſuivi tout d'abord d'accidens qui pouvoient aſſez faire ſoupçonner un épanchement. M. Maréchal propoſa le trépan; mais parce que la playe parut bien ſuppurer, & que la connoiſſance revint au bleſſé, ceux qui furent conſultés ne trouvérent pas les accidens aſſez conſidérables pour s'y déterminer. Le ſeiziéme jour le malade eut un accès de fiévre avec friſſon, & la playe ſe trouva ſéche: on

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

convint alors de la néceſſité de trépaner ce bleſſé. Le crâne ne fut pas plûtôt ouvert qu'il en ſortit une grande quantité de pus, lequel heureuſement n'avoit pas encore fait d'impreſſion ſur la dure-mere, l'opération eut un heureux ſuccès.

Trépans différés qui ont réuſſi.

Cet exemple doit encourager les Chirurgiens à avoir toujours en pareil cas recours au trépan, quoique les accidens qui peuvent l'indiquer n'arrivent que long-tems après la bleſſure. *Riedlinus* (*a*) donne l'hiſtoire d'un bleſſé, qui fut trépané avec le même ſuccès, trois ſemaines après avoir été frappé : le ſang qui étoit ſur la dure-mere, s'y étoit même conſervé ſans altération. *Lambſwerde* (*b*) a trépané au bout de ſix ſemaines avec la même réuſſite. *Fabricius de Hilden* (*c*) parle d'un trépan appliqué deux mois après le coup, il ſortit beaucoup de pus, & enfin il parut un fungus conſidérable qui rendit cette cure difficile : le ſuccès en fut cependant heureux malgré bien d'autres inconveniens, qui d'ailleurs auroient dû l'empêcher. *Marchetis* (*d*) a réuſſi au bout de trois mois. L'Obſervation de *Scultet* (*e*) ſur le même ſujet, eſt encore plus remarquable, car ce ne fut que plus de ſix mois après un coup à la tête qu'on en vint à l'opération, laquelle cependant réuſſit parfaitement. Ces cas ſont véritablement ſurprenans, ſi les accidens qui indiquent le trépan, & qui arrivent ſi tard, dépendoient d'un épanchement de ſang ſous le crâne, mais ils ſont moins étonnans quand ils dépendent d'une ſuppuration; car on ſçait qu'une ſuppuration peut n'arriver & ne ſe manifeſter, que fort long-tems après le coup.

RESULTAT.

Dans les coups ſans fracture, les accidens peuvent ſeuls déterminer à trépaner ſurtout les accidens conſécutifs.

Il eſt évident par toutes ces Obſervations que ce n'eſt que par les accidens que l'on peut ſe déterminer pour le trépan dans les coups à la tête ſans léſion apparente au crâne; car les conjectures que l'on peut tirer de la force du

(*a*) Ephem. an. 1700.
(*b*) Obſ. 48.
(*c*) Cent. 9. Obſ. 3.
(*d*) Obſ. 7.
(*e*) Arcen. Obſ. 13.

du coup, de la situation de la playe, de l'état du péricrâne, &c. (*a*) ne peuvent point seules fournir d'indication suffisante pour cette opération : & l'on auroit tort aussi de s'en rapporter à de tels signes pour ne pas trépaner, si ces blessures se trouvoient d'abord accompagnées d'accidens considérables, comme de perte de connoissance qui arrive à la suite du coup, & même de perte de connoissance qui arrive dans l'instant même du coup, (*b*) &

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

(*a*) Nous n'avons pas parlé de échymoses des yeux, du vomissement, du sang qui sort par les oreilles, par les yeux, par le nez, par la bouche, &c. parce que l'incertitude de ces signes a déja été remarquée par la plus grande partie des Observateurs. Quelquefois ces accidens se trouvent dans les cas où il y a fracture ou épanchement, & d'autres fois dans ceux où il n'y a ni l'un ni l'autre, & même se trouvent-ils souvent accompagnés dans ces derniers cas de perte de connoissance, & quelquefois aussi de mouvemens couvulsifs, &c. M. de la Motte entr'autres nous rapporte divers exemples de ces différens cas, dans ses Observations, pages 242. 266. 274. 303. 333. 340. 346. 363. & 364.

Conjectures prises du vomissement, du saignement de nez, des yeux, de la bouche, &c. n'indiquent pas le trépan.

(*b*) Les Praticiens ne sont d'accord ni entr'eux ni avec eux-mêmes, sur la perte de connoissance qui arrive dans l'instant du coup. Cette contradiction est fort remarquable dans les Observateurs : Par exemple *Marchetis*, dans ses Observations Médico-Chirurgiques, *Obs.* 12. blâme ses Confreres de n'avoir pas consenti à l'opération du trépan qu'il avoit proposée à l'occasion d'une perte de connoissance arrivée tout d'abord par un coup à la tête, qui fut suivi d'une suppuration sous le crâne qui fit périr le blessé : *Fenestra lignea, dit-il, satis gravis ex alto decidit in bregma cujusdam juvenis, ante tamen non scissa, sed graviter contusa, ex quo casu in terram prolapsus æger, sine sensu & motu, cum privatione omnium facultatum principum, horæ spatio; ad quem Medicus magni nominis, simul cum quodam Chirurgo vocatus, à principio applicuerunt medicamenta consueta, ovi nempè albuminem, oleum rosaceum & similia. Ego verò accersitus secundâ die, statim ad sectionem & cranii perforationem deveniendum censui, renuentibus Chirurgis me senioribus, nec non patre ipsius Varisco; **** At iterùm post vigesimam vocatus, annuentibus tandem omnibus, sectionem cruciatim administravi, ex qua maxima copia puris effluxit; *** Materia siquidem effluebat per poros ossis cranii ad unciam unam quolibet die : quapropter ægrum cum terebrassem, ex foramine quotidie copiosum pus emanabat; ipso tamen ægro sexagesima extincto. *** Quod moneo, ne in istos incidatis errores, si quando præ manibus habueritis hujusmodi vulneratos, cum symptomatibus quæ nobis demonstrant partes internas læsas.* Marchetis nous rapporte ce fait, comme une espéce de victoire qu'il a remportée sur ses Confreres; il y auroit bien des remarques à faire sur cette vaine gloire, qui ne paroît que trop dans la plûpart des Observateurs, & qui ordinairement est fort mal fondée. Dans le cas présent, par exemple, ce n'est que sur l'événement que Marchetis s'appuie; mais une suppuration qui arrive à la suite d'un coup à la tête, ne prouve point qu'il eût fallu trépaner tout d'abord; une suppuration, sur-tout une suppuration purulente, n'est pas toujours la suite d'un

Contradictions des Auteurs, sur la perte de connoissance qui arrive à l'instant du coup.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

qui est accompagné d'autres accidens, comme des mouvemens convulsifs, une paralysie, une fiévre violente, un dérangement dans le pouls, & sur-tout si ces accidens persévéroient malgré les saignées, & les autres secours qu'on peut employer pour les dissiper. Il faut remarquer que les saignées soient très-abondantes, & qu'elles soient faites très-promptement, afin de prévenir l'épanchement, car elles ne peuvent plus être d'un grand secours lorsque l'extravasion est faite, sur-tout lorsquelle est considérable.

On doit être fort attentif aux accidens consécutifs.

On doit être extrêmement attentif aux accidens qui sur-

épanchement, car souvent elle n'est que l'effet d'une inflammation occasionnée par la commotion; & dans ces cas, les accidens de la commotion, même la perte de connoissance, n'arrive pas toujours au premier instant du coup, car quelquefois ils n'arrivent que beaucoup de tems après. Marchetis s'est d'abord déterminé dans les premiers jours pour l'opération sur les accidens, & ces accidens se réduisoient à une perte de connoissance qui arriva dans l'instant du coup, & qui ne dura qu'une heure; mais quelques pages plus loin, *Obs.* 15. il soutient que la perte de connoissance ne suffit point seule, en pareil cas, pour nous déterminer à trépaner : *Circa quæ vulnera capitis*, dit-il, *nonnulla observanda. Primò, quod si contingat ex aliquo ictu incidere patientem in mentis alienationem, cum privatione sensûs & motûs, nisi alia symptomata ab Hippocrate enumerata accedant, nullum periculum vitæ immineat; ac proinde prætermittenda sit quæcumque operatio, sectio scilicet & perforatio ipsius Calvariæ : vidi siquidem aliquos ex prolapsu, aut ictu, læso capite, apparente solo hoc symptomate, sequenti die omnino liberatos.* Vous trouvez dans M. *de la Motte* des Observations *, où l'on voit que ce Chirurgien a, heureusement pour les malades, pris le parti de trépaner dans des pertes de connoissance arrivées dans l'instant du coup, dont quelques-unes étoient accompagnées de vomissement, d'écoulement de sang par le nez, par les yeux, par les oreilles, par la bouche, & quelquefois de mouvemens convulsifs. Le même Auteur rapporte d'autres exemples * de coups à la tête, qui ont été dès le premier instant suivis de perte de connoissance, accompagnée des mêmes accidens, & dont les malades ont guéri parfaitement sans l'opération. Ces faits contradictoires, où les Praticiens ne sont eux-mêmes instruits de ce qu'ils devoient faire qu'après coup, & seulement par l'événement, ne décident rien chacun en particulier pour la pratique, & n'éclairent ni ces mêmes Praticiens, ni ceux qui veulent les suivre. Les détails de ces cures, où l'on ne paroît avoir agi qu'au hazard, c'est-à-dire où l'on ne rend point compte des indications que l'on a dû saisir, & sur lesquelles on a dû se régler dans ces cas qui paroissent si semblables, & dans lesquels on a eu recours à des procédés si opposés, qui cependant ont eu le même succès; ces détails, dis-je, ne sont point des Observations de pratique, mais de pûres histoires de guérison, telles que pouvoient les donner de simples Spectateurs, qui ne seroient ni Médecins ni Chirurgiens.

* *Tom.* 2. *p.* 303. 333. 340. 346.

* *Ib. p.* 242. 266. 274. 363. 364.

Les Observateurs manquent souvent de parler des indications sur lesquelles ils ont dû se régler.

viennent à la perte de connoissance arrivée à l'instant du coup; car, comme nous l'avons remarqué, cette perte de connoissance cache souvent un épanchement; & à moins qu'on ne prenne le parti de trépaner toujours dans cette sorte de perte de connoissance, c'est-à-dire de trépaner la plûpart du tems en vain, on ne peut point, quand il n'y a que ce symptôme, prendre de parti par rapport à l'épanchement qui peut accompagner & entretenir cette perte de connoissance : toute la ressource dans ce dernier cas, est dans les accidens que cet épanchement ne manquera pas de causer dans la suite : car alors ces accidens instruisent le Chirurgien & le portent à faire une opération qui peut sauver la vie du blessé; ainsi quoique la seule perte de connoissance ne nous détermine pas pour le trépan, le malade ne se trouve pas, lorsqu'il y a du sang extravasé, entiérement livré aux suites funestes de cet épanchement, si le Chirurgien est attentif à ces accidens, & sçait bien prendre son parti. Les conjectures dont nous avons parlé doivent bien moins encore être consultées, dans les cas même où il n'y a pas eu d'accidens primitifs, lorsque dans la suite il en arrive de bien remarquables, tels que sont les frissons, la fiévre, le délire, une douleur fixe & aiguë qui n'est pas extérieure, une léthargie, des mouvemens convulsifs, &c. car alors la perte du malade est assurée, si on ne trépane pas au plûtôt, & avant même que ces accidens marquent un extrême danger.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Nous ne prétendons pas cependant que ces conjectures soient entiérement inutiles pour nous faire prendre un parti dans les cas embarrassans; elles peuvent, si elles sont favorables, contribuer à nous rassurer lorsqu'il n'y a point de symptômes fâcheux, ou nous aider, si elles sont désavantageuses, à nous décider pour l'opération, lorsqu'il y a déja quelques accidens qui paroissent l'indiquer; mais nous soutenons qu'elles ne peuvent jamais seules tenir lieu de signes décisifs pour trépaner ou pour ne pas trépaner; car que peut-on décider sur l'état du péricrâne, si cette partie, comme nous l'avons vû, peut être déta-

Les conjectures peuvent aider à se déterminer dans les cas embarrassans.

chée & contuse, sans qu'il survienne rien de fâcheux; & si elle peut rester adhérente au crâne, & paroître dans son état naturel, quoiqu'il y ait épanchement ou fracture? Que peut-on pareillement décider par rapport à l'instrument qui a frappé, si un coup de poing cause un épanchement mortel, & si un moëlon de vingt livres pésant tombe de fort haut & à plomb sur la tête, & y fait une playe considérable sans qu'il survienne d'accidens fâcheux? On trouveroit par tout la même incertitude, si on vouloit entrer dans l'examen de ces conjectures.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

Les playes de tête causées par armes à feu, méritent une attention particuliere.

Nous ne devons pas oublier cependant de remarquer qu'il ne faut pas penser des conjectures que peuvent fournir, par rapport au trépan, les coups d'armes à feu, comme de celles qui peuvent se tirer des coups causés par d'autres instrumens, qui n'agissent pas avec la même violence; car presque tous les grands Praticiens prétendent qu'on doit toujours trépaner dans les playes de tête faites par armes à feu, quoique le crâne ne soit pas fracturé: l'expérience semble en effet confirmer entiérement leur opinion.

XXII. OBSERVAT. Par M. DE LA COMBE Chirurgien à Cadix, sur une playe de tête causée par un coup de fusil, qui obligea de trépaner.

Un Soldat reçut un coup de fusil, qui lui fit une playe sur le pariétal droit; ce coup ne renversa point le blessé, & ne fut suivi d'aucun accident. M. de la Combe qui visita la playe, trouva l'os découvert, mais il n'y remarqua aucune lésion; il crut qu'on pouvoit se dispenser de trépaner ce blessé. Le vingtiéme jour il apperçut que l'os devenoit noir, il regarda ce changement comme préparation à l'exfoliation; mais vers le trente-cinquiéme il fut surpris de celle qui se fit, car ce fut une piéce d'os de toute l'épaisseur du crâne qui se détacha, & qui procura une issue à environ un demi verre de pus assez louable, qui étoit placé entre le crâne & la dure-mere. M. de la Combe traita le blessé comme s'il eût été trépané. La dure-mere se détergea en peu de jours; l'ouverture du crâne se remplit assez promptement, & la cure fut terminée en deux mois. Il paroît assez difficile de comprendre comment une si grande quantité de pus a pû se

part n° 1

produire & séjourner sur la dure-mere, sans qu'il soit arrivé au blessé aucun accident pendant tout le tems de cette blessure; cependant ce fait paroîtra moins surprenant, si on fait attention à une infinité d'exemples, qui nous apprennent que souvent il se forme insensiblement du pus sur la dure-mere dans les playes de tête, & que l'on en est averti seulement par les accidens causés par les matieres qui se dépravent ensuite par leur séjour & irritent la dure-mere : on doit penser que ces accidens n'auroient pas manqué d'arriver, si l'espece d'exfoliation qui s'est faite, n'avoit pas procuré l'évacuation du pus avant qu'un plus long séjour l'eût rendu nuisible. Nous avons vû dans cette Observation que quoique le coup n'ait causé aucune commotion ni aucun autre accident remarquable, la bale a cependant produit une contusion si violente au crâne, qu'elle en a fait périr entiérement la partie de l'os qu'elle a frappée, & a occasionné une suppuration considérable; d'où l'on peut juger que les coups de feu agissent en effet avec une violence qui doit les rendre fort redoutables. Quoiqu'ils ne causent aucune fracture ni aucune contusion visible au crâne, quoiqu'il ne survienne aucun accident considérable, ceux même qui sont causés par des bales qui sont à la fin de leur trajet, méritent beaucoup d'attention, parce qu'elles peuvent avoir des suites funestes.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

XXIII. OBSERVAT. communiquée par M. de la MARTINIERE Chirurgien du Roy.

Coup d'arquebusade sans lésion au crâne, mais avec épanchement, suivi d'accidens consé-

Un Lieutenant du Regiment de Haynault fut blessé par une bale morte, qui lui fit une playe un peu au-dessus du sinus frontal droit. Le Chirurgien qui le vit d'abord, jugea à propos d'y faire une incision cruciale pour examiner l'os : il ne trouva point de fracture; le coup avoit un peu étourdi le blessé; mais les saignées dissipérent cet accident : on s'en tint par conséquent à la cure de la playe. Au bout de trois semaines le malade tomba dans un assoupissement léthargique; son pouls devint enfoncé & dur. M. Petit le fils & M. de la Martiniere Chirurgiens Majors de l'Armée y furent mandés, ils trouverent le malade sans espérance; cependant l'opération du trépan leur parut indiquée de

II. CAS. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

façon qu'il se crurent obligés d'y avoir recours. Cette opération donna issue à beaucoup de pus qui se trouva sous le crâne; mais parce qu'elle ne fut faite qu'à la derniere extrêmité, elle fut inutile au blessé. Ces exemples nous font assez appercevoir que les coups d'armes à feu ne doivent pas être confondus avec les autres blessures de la tête, où les conjectures que l'on peut tirer de l'instrument qui a frappé, & de la force apparente du coup ne décident rien.

cutifs qui indiquoient le trépan; il fut fait trop tard.

Les lésions du crâne causées par des instrumens tranchans & piquans, n'indiquent pas toujours le trépan.

On doit penser bien différemment des blessures à la tête causées par des instrumens tranchans & piquans; car non seulement ces blessures peuvent ne pas occasionner d'épanchemens lorsqu'elles n'offensent pas le crâne, mais encore lorsque ces instrumens y font des incisions ou des piqueures: c'est pourquoi les jeunes Chirurgiens doivent bien distinguer ces incisions d'avec les autres lésions du crâne causées par des instrumens contondans; cependant il arrive quelquefois que les instrumens tranchans ou piquans ne font pas seulement de simples incisions ou de simples piqueures, mais aussi des fractures ou des contusions, & même des enfoncemens au crâne. Ainsi on doit bien examiner, si les lésions que ces instrumens font au crâne, ne sont que de simples incisions ou de simples piqueures non pénétrantes, ou si elles sont en partie fractures ou contusions, & en partie incisions ou piqueures. La fracture peut ordinairement se distinguer à la vûe d'avec une incision; mais pour juger de la contusion, il est bon de connoître, s'il est possible, l'état du tranchant ou de la pointe de l'instrument qui a blessé: car lorsque les incisions ou les piqueures du crâne sont faites par des instrumens dont le tranchant ou la pointe sont fort mousses, on doit regarder ces instrumens comme contondans, sur-tout quand ils sont fort massifs; au lieu que quand ils sont légers, bien tranchans ou fort aigus, on doit présumer que les incisions ou les piqueures sont sans contusion, ou que, s'il y en a, elle est fort légere; & alors ces incisions & ces piqueures ne sont pas à craindre. *Paré* n'a pas hésité en

pareil cas de replacer une portion d'os qui étoit séparée entiérement du crâne par un coup de sabre, & qui étoit restée attachée aux chairs, & cette pratique lui réussit parfaitement.

II. Cas. Coups a la teste sans lesion apparente au crane.

Son de pot cassé remarqué par le blessé ou par le Chirurgien, mérite attention.

Enfin on doit encore faire attention à une circonstance qui accompagne quelquefois les coups à la tête; c'est le sentiment ou le son de pot cassé qu'on entend dans certains cas lorsqu'on frappe sur l'os, & dont le malade s'apperçoit quelquefois aussi lui-même dans l'instant du coup. Cette circonstance, & les conjectures qui en naissent par rapport au trépan, ne sont pas à mépriser, sur-tout lorsque le malade nous assure que ce son lui a été fort remarquable & fort distinct, & que d'ailleurs le coup a été violent; car si on ne trouve point extérieurement de lésion au crâne, on doit craindre que la table interne ne soit fracturée. M. de la Motte se détermina dans un cas semblable à faire l'opération, (a) & il trouva effectivement une fracture à la table interne du crâne, & un épanchement considérable sur la dure-mere.

Les accidens qui arrivent beaucoup de tems après le coup, sont les plus pressans pour l'opération du trépan.

On ne doit pas penser des accidens qui surviennent après le coup, comme de la plûpart des conjectures dont nous avons parlé; car ces accidens indiquent presque toujours le trépan lorsqu'ils sont considérables, & plus tard ils arrivent après le coup, plus ils sont pressans. De pareils accidens suffisent indépendamment de ces conjectures, bonnes ou mauvaises, pour déterminer le Chirurgien à trépaner. A la vérité ces accidens dépendent quelquefois des causes intérieures qui sont mortelles, & contre lesquelles le trépan ne peut rien. Telles sont, par exemple, une gangréne, une suppuration ou un épanchement dans le cerveau; cependant on ne doit pas moins dans l'incertitude avoir recours à cette opération, c'est le seul remède que nous puissions tenter en pareil cas pour sauver le malade; & notre espérance est d'autant mieux fondée, que ces causes sont placées beaucoup plus souvent entre le crâne & le cerveau, que dans l'intérieur de

(a) Obs. de Chir. tom. 2. pag. 303.

ce viſcere ; ainſi quoiqu'en pareil cas le ſuccès ſoit en quelque ſorte douteux, l'indication n'eſt point équivoque, & l'art n'en eſt pas moins certain dans ſes déciſions, parce qu'on ſe détermine alors évidemment pour le parti le plus favorable & le plus autoriſé par l'expérience.

II. CAS. COUPS A LA TESTE SANS LESION APPARENTE AU CRANE.

Il ne me paroît pas, après être entré dans le détail des différens cas que je viens d'examiner, qu'on puiſſe m'objecter qu'on a vû des malades guérir ſans trépan, quoiqu'il leur ſoit ſurvenu des accidens auſſi conſidérables que ceux qui ont déterminé à trépaner d'autres bleſſés, auſquels cette opération étoit véritablement néceſſaire ; car on doit penſer des ſymptômes capables de nous déterminer pour le trépan, comme des fractures & des enfoncemens du crâne qui décident pour cette opération tous les Praticiens les plus éclairés & les plus inſtruits par l'expérience, quoique ces fractures & ces enfoncemens ne ſoient pas des ſignes qui montrent avec une entiere certitude la néceſſité indiſpenſable de cette opération, puiſqu'on a auſſi beaucoup d'exemples de fractures & d'enfoncemens au crâne guéris ſans le trépan. Les préceptes de l'art ne ſont point ébranlés par quelques Obſervations particulieres, quand, toute comparaiſon faite, on voit évidemment qu'ils preſcrivent le parti le plus ſûr.

XXIV. OBSERVAT. Par M. MANTEVILLE.

Coup à la tête, ſuivi d'accidens fâcheux qui dépendent du péricrâne.

Mais avant que de ſe déterminer pour le trépan ſur les accidens même les plus conſidérables, il eſt important de bien s'aſſurer ſi ces accidens ne dépendent pas de l'état de la bleſſure extérieure, ſur-tout du péricrâne, ce qui arrive ſouvent. Un exemple ſuffira pour faire ſentir combien cette précaution eſt ſage & néceſſaire : Un homme âgé d'environ ſoixante ans fut bleſſé par un caroſſe, qui le renverſa ſur le pavé ; il ſe fit une playe contuſe de la longueur de deux travers de doigt à la partie ſupérieure latérale droite du front proche la ſuture coronale ; au ſeptiéme jour une petite douleur de tête le prit avec un peu de fiévre, qui augmenta le lendemain ; les chairs de la playe devinrent pâles ; le neuviéme jour le bleſſé fut aſſoupi ; le dixiéme il commença à rêver, & le délire

délire suivit. M. Manteville fit plusieurs saignées pour calmer ces accidens : enfin il prit le parti de débrider le péricrâne en le coupant jusqu'à l'os, dans l'idée que ces symptômes pouvoient dépendre de cette partie qui étoit irritée & enflammée ; l'incision qu'il fit lui suffit en effet pour les dissiper. La tension du péricrâne ajoute quelquefois à tous ces accidens un gonflement éréspelateux par toute la tête ; en ce cas les Praticiens expérimentés reconnoissent aisément la source du mal, & ils y remédient promptement par la même opération. On doit presque toujours, comme a fait M. Manteville, tenter auparavant les saignées ; les Anciens n'avoient guéres d'autre ressource en pareil cas. L'opération qui se fait aujourd'hui pour débrider le péricrâne, étoit peu connue avant Pigray. Paré (*a*) dissipa de pareils accidens, en tirant vingt-sept palettes de sang au malade ; c'est environ neuf saignées, & c'étoit beaucoup dans son tems.

III. CAS. DOULEURS A LA TESTE APRES UN COUP.

I I I.

Il arrive quelquefois qu'après des coups à la tête, il reste à l'endroit de la blessure, quoiqu'elle soit guérie, une douleur fixe, qui au lieu de diminuer avec le tems, augmente de plus en plus malgré tous les topiques ausquels on peut avoir recours ; ce qui a plusieurs fois obligé d'y faire des incisions pour découvrir l'os. Les uns ont pris le parti de le ruginer, les autres d'en attendre l'exfoliation ; d'autres enfin ont jugé à propos d'en venir à l'opération du trépan ; & on verra par les Observations que nous allons rapporter, que ces moyens ont diversement réussi, selon les différens cas.

XXV. OBSERVAT. Par M. MARE'CHAL.

Ancienne douleur à la tête à la suite d'un coup, guérie par le trépan.

Une Demoiselle de dix ou douze ans fut frappée par une tringle de fer qui lui tomba sur la tête ; ce coup ne fit point de playe, la Demoiselle fut bien-tôt guérie, à la réserve cependant d'une douleur de tête fixe & peu étendue, qui lui resta sur un des pariétaux. Cette douleur augmentoit de tems en tems, même jusqu'à lui causer la

(*a*) Lib. 9. cap. 14.

III. CAS. DOULEURS A LA TESTE APRES UN COUP.

fiévre, que l'on appaisoit par les saignées & les autres remédes généraux; mais la douleur persévérant toujours depuis plusieurs années, M. Maréchal fut appellé, & jugea le trépan néceſſaire. Il découvrit l'os à l'endroit de la douleur, & y appliqua une couronne de trépan; il remarqua que la ſcieure de l'os étoit ſéche comme celle d'un crâne qui auroit été long-tems enterré. Cette opération réuſſit ſi bien, que la douleur ceſſa entiérement & pour toujours. M. Morel fournit dans l'Obſervation ſuivante deux exemples d'un pareil ſuccès.

XXVI. OBSERV. Par M. MOREL Chirurgien de Beſançon ſur le même ſujet, communiquée à l'Académie par M. Vacher.

Une femme reçut un coup de buche ſur la partie moyenne du pariétal gauche. Il n'y eut ni playe ni contuſion ſenſible; elle fut ſaignée : une douleur légere, mais fixe à l'endroit du coup, engagea d'y appliquer divers remédes, & de répéter pluſieurs fois la ſaignée, dont la malade ne reçut aucun ſoulagement. Cette douleur augmenta de plus en plus : M. Morel jugea à propos de lui ouvrir l'artére temporale; elle en fut ſoulagée pendant environ un mois; mais les douleurs recommencerent. Il ſortit une humeur ſanieuſe par l'oreille du côté du coup, & il en ſortit enſuite par l'autre; ces écoulemens ne diminuerent point la douleur, elle devint même plus violente, quoique ces mêmes écoulemens revinſſent périodiquement tous les mois pendant un an, paſſant alternativement d'une oreille à l'autre.

La malade ſe laſſant de ſouffrir, fit faire une conſultation; on réſolut d'ouvrir l'endroit où elle ſentoit cette douleur; l'os s'y trouva ſain, ce qui fit eſpérer que la ſuppuration conduiroit à la guériſon du mal; cette ſuppuration dura quinze jours, mais elle ne produiſit point l'effet dont on s'étoit flatté. M. Morel crut que le trépan pourroit avoir un meilleur ſuccès; il ſe fondoit ſur ce qu'il avoit vû quelques années avant une Servante qui avoit reçu un coup à la tête, qui ne paroiſſoit pas exiger le trépan; cependant quelques ſymptômes qui perſévérerent, déterminerent à l'opération ſix mois après que la malade eût reçu le coup. La réuſſite en fut ſi heureuſe, que M. Morel,

XXVII. OBSERVAT. par le même, ſur le même ſujet.

instruit par cet exemple, proposa cette même opération pour la Dame dont nous venons de parler, & il la fit avec le même succès. On ne trouva rien sous le crâne, néanmoins la douleur a entiérement disparu.

III. CAS. DOULEURS A LA TESTE APRES UN COUP.

XXVIII. OBSERV. Par M. VACHER, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien des Hôpitaux du Roy à Besançon.

Douleur de tête de cause interne où le trépan fut inutile.

M. Vacher témoin de cette cure, eut en pareil cas recours au même reméde; mais il n'en tira pas les mêmes avantages, parce que le mal, comme on va le voir, n'avoit pas la même cause. La fille d'un Aubergiste de Besançon fut attaquée d'une douleur de tête, qui d'abord ne fut pas considérable; mais elle augmenta tellement en deux mois, qu'elle fut obligée de s'adresser à un Médecin, qui pendant les six premieres années de cette maladie, épuisa en vain toutes les ressources de son art. M. Vacher fut ensuite appellé, il pensa d'abord à l'artériotomie, laquelle produisit peu d'effet. La malade se livra à un Particulier, qui par ses promesses avoit gagné sa confiance; il lui fit une incision cruciale sur le milieu de la suture sagittale, il rugina l'os sans aucun égard à la suture; mais voyant que la malade ne recevoit aucun secours de cette manœuvre, il se retira après avoir guéri la playe. Cette fille passa ensuite dans d'autres mains; on demanda une consultation, où M. Vacher fut appellé avec plusieurs Médecins & Chirurgiens. M. Vacher, fondé sur le succès que le trépan avoit eu dans les cas précédens, se déclara pour cette opération; les autres Consultans se rendirent à son avis. La malade fut trépanée, on ne trouva ni épanchement sur la dure-mere, ni altération à cette membrane; elle paroissoit seulement plus tendue que dans l'état naturel, ce qui détermina M. Vacher quelques jours après l'opération, qui n'avoit point soulagé la malade, à y faire une petite ouverture, qui, de même que le trépan, fut inutile; les douleurs persévérerent & devenoient extrêmes par intervalles. La mort les termina le huitiéme jour de l'opération, après huit années de souffrances.

Crâne ruginé sur la suture sans accidens.

On ouvrit le crâne, il se trouva trois fungus, dont le plus considérable étoit de la grosseur d'un poids. Ces fun-

III. Cas. Douleurs a la teste apres un coup.

gus naiſſoient de la ſubſtance corticale du cerveau, & étoient attachés à la dure-mere, qui étoit fort épaiſſe en cet endroit; l'os ſe trouva au contraire ſi émincé vis-à-vis ces fungus, qu'il n'étoit pas plus épais qu'une feuille de papier. Les ventricules ſupérieurs étoient pleins d'eau, & le troiſiéme étoit rempli de ſang noir & épais. On remarqua dans le pléxus coroïde une vingtaine de glandes de la figure & de la groſſeur de la ſemence de genêt; enfin on découvrit un ulcére à la ſurface du cervelet, il pénétroit dans la ſubſtance de cette partie de la profondeur de trois lignes. On voit aſſez par ce détail que le trépan ne pouvoit rien contre cette maladie : auſſi ne venoit-elle pas d'une cauſe extérieure, elle ſort par conſéquent de notre ſujet. Celle qui ſuit va nous y ramener, & nous faire voir qu'il y a des cas où les douleurs fixes, quoiqu'elles viennent de cauſes extérieures, n'exigent pas le trépan.

XXIX. Observ. Par M. Gervais.

Ancienne douleur après un coup, guérie par exfoliation du crâne.

Une fille de quatorze ou quinze ans tomba ſur le derriere de la tête en deſcendant un eſcalier, elle perdit connoiſſance & eut un ſaignement de nez : elle ſentit une violente douleur de tête qui dura pluſieurs jours, & pour laquelle elle ſe fit ſaigner pluſieurs fois, tant du bras que du pied. Ces ſaignées la ſoulagerent beaucoup; il lui reſta néanmoins une douleur fixe derriere la tête, qui d'abord fut aſſez ſupportable pendant quinze jours, mais elle augmenta enſuite conſidérablement, & prenoit par des accès réguliers. Lorſque cette fille ſe frottoit un peu fort le derriere de la tête, elle tomboit en ſyncope : indépendamment de cet accident, il lui arrivoit depuis que la douleur avoit augmenté, des mouvemens épileptiques huit ou dix fois par jours. M. Gervais examina l'endroit où elle ſentoit cette douleur, il remarqua une petite tache noirâtre à la peau, ſur la partie moyenne & ſupérieure de l'occipital : la peau étoit plus molle en cet endroit qu'ailleurs, elle paroiſſoit même comme contuſe : M. Gervais y appuya le doigt un peu fort, la malade tomba en ſyncope; il ne s'imagina pas d'abord qu'un tel-

accident fût l'effet de cette pression : il recommença quand la syncope fut passée à appuyer le doigt au même endroit, pour bien examiner si il n'y sentiroit point quelque dérangement, la malade tomba encore dans le mêmeétat; alors il commença à soupçonner que c'étoit lui-même qui causoit cette syncope, & pour mieux s'en assurer, il appuya sur le même endroit une troisiéme & quatriéme fois, & chaque fois le même accident arriva. On essaya en vain de guérir cette fille par des remédes; il fut enfin décidé dans une Consultation qu'on découvriroit cet endroit douloureux. On trouva le péricrâne détaché de l'os qui étoit altéré. Les accidens continuerent encore après que l'os fut découvert. M. Gervais balança alors pour le trépan; cependant il crut pouvoir l'éviter, dans l'idée que l'exfoliation pouvoit suffire : en effet dès que la piéce d'os altérée fut exfoliée, tous les accidens disparurent sans retour. *Scultet* rapporte (*a*) une cure à peu près semblable. Un jeune garçon âgé de sept ans tomba sur la tête, & se fit une contusion au côté du sinciput, qui fut suivie de douleur & de convulsions : on calma, dit-il, aussi-tôt ces accidens par le moyen d'une peau d'agneau récemment écorché, qu'on appliqua sur la tête de cet enfant; mais cette douleur & ces convulsions se renouvelloient réguliérement à toutes les nouvelles lunes, ce qui obligea notre Auteur, environ quatre mois après le coup, à ouvrir l'endroit qui avoit été frappé, dans le soupçon qu'il y avoit une humeur entre le péricrâne & l'os qui corrodoit ces parties : il trouva le crâne noir & âpre; l'endroit altéré fut ruginé, il se couvrit ensuite de bonnes chairs, & l'enfant fut parfaitement guéri en peu de tems. *Forestus* (*b*) rapporte une Observation de même genre : ce ne fut que plusieurs années après une blessure à la tête, qu'on s'avisa de découvrir l'os pour guérir une douleur violente & fixe qui duroit depuis le coup, & qui cessa en effet par cette opération.

III. CAS. DOULEURS A LA TESTE APRES UN COUP.

(*a*) Armament. Chirurg. Obs. 16.
(*b*) Bonet, Biblioth. Chirurg. Observ. de Forestus. Obs. 79.

III. CAS. DOULEURS A LA TESTE APRES UN COUP.

Marchetis (*a*) parle d'une playe de tête, qui après avoir été guérie, fut suivie de mouvemens épileptiques, que l'on guérit ensuite par le trépan. Nous rapporterons dans la suite une Observation de M. Tursan le cadet, où il est parlé d'un épileptique qui reçut un coup à la tête, pour lequel on le trépana; le malade n'eut point d'accès d'épilepsie tant que sa playe fut ouverte; mais cette maladie le reprit lorsqu'il fut guéri de sa playe. Il y a beaucoup d'Observations dans les Auteurs sur le succès de cette opération dans l'épilepsie en général; mais comme nous ne parlons ici du trépan que par rapport aux playes de tête, nous attendons une autre occasion pour faire valoir ces Observations. On nous permettra cependant de parler par rapport au trépan, d'un fait qui sort un peu de notre sujet, parce qu'on ne sçait pas si la cause qui y donna lieu venoit d'un coup à la tête; mais toujours est-il certain qu'un coup à la tête pouvoit fournir un cas semblable. Une Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Mantes fut saisie d'une violente douleur au haut de la tête, avec une fiévre considérable, & d'autres fâcheux accidens. Tous ces symptômes firent soupçonner une suppuration à l'endroit de cette douleur; ce soupçon, joint à l'état mortel où l'on voyoit la malade, fit entreprendre le trépan; cette opération la sauva, en donnant issue à un abscès considérable qui s'étoit formé sous le crâne. J'ai été depuis Chirurgien du même Hôpital, où j'ai vû & interrogé cette Religieuse, & les personnes de l'art qui se sont trouvées à l'opération. Nous rapporterons à l'article de la multiplicité des trépans une Observation de M. Daviel, où l'on voit qu'une douleur de tête causée par une carie, ne céda pas au trépan, mais seulement à l'exfoliation qui se fit ensuite.

RESULTAT.

Le trépan est nécessaire quand la cause de la douleur est inté-

On voit par ces Observations qu'on est arrivé à la même fin par différens procédés, ausquels cependant on ne doit pas avoir recours indifféremment; car elles laissent assez entrevoir que l'opération du trépan ne doit avoir lieu que

(*a*) Observ. Medico-Chirurg. Obs. 7.

IV. Cas. Reflexion sur l'usage des Observations en general.

quand on ſoupçonne que l'os eſt altéré preſque dans toute ſon épaiſſeur, ou lorſque quelques accidens font croire que la cauſe du mal eſt ſous le crâne, comme cette carie dont parle Bartolin, qui étoit à la face interne des pariétaux; ou enfin lorſqu'après avoir jugé à propos d'attendre l'exfoliation, elle n'a pas fait ceſſer les accidens. Mais quand la douleur paroît extérieure, qu'elle augmente lorſqu'on preſſe ſur l'endroit où elle ſe fait ſentir, on doit tout eſpérer de l'exfoliation, ſur-tout ſi après avoir découvert l'os, on n'y apperçoit qu'une légére altération ou une carie ſuperficielle. Il faut pour s'en aſſurer avoir recours à la rugine; ſon uſage peut d'ailleurs avoir ici d'autres avantages, comme d'accélérer beaucoup l'exfoliation, de faire ceſſer la douleur avant que l'exfoliation ſoit arrivée; mais ce dernier effet dépend ſur-tout de bien découvrir toute la ſurface de l'os qui eſt altérée, afin que cette altération ne communique plus à aucun endroit avec le péricrâne.

rieure; l'exfoliation ſuffit quand elle eſt extérieure.

Remarque ſur l'uſage des OBSERVATIONS.

Nous allons ſaiſir l'occaſion que cet article nous procure, pour faire ſur l'uſage des Obſervations une remarque importante. Les contrariétés que préſentent celles que nous venons de rapporter, peuvent ſuffire pour faire appercevoir combien il eſt dangereux de ſe régler dans la pratique ſur les Obſervations des autres, lorſqu'on regarde chacune de ces Obſervations en particulier comme un modéle, qu'on ne s'arrête qu'au ſuccès, qu'on a trop d'égard à la renommée des Maîtres qui les ont produites; qu'on n'a pas obſervé par ſoi-même les ſingularités, les variations ou les inconſtances que l'on remarque dans l'exercice de l'art, qu'on n'a pas encore aſſez de lumieres pour découvrir dans les Obſervations des autres les cauſes particulieres de toutes ces variétés. Un jeune Chirurgien peut-il, par exemple, ſe régler ſur la douziéme & la vingt-uniéme Obſervation, pour ſe déterminer en pareil cas à trépaner ou à ne pas trépaner? Dès les premiers jours il y eu des accidens qui partagérent les Conſultans

REMARQUES SUR L'USAGE DES OBSERVATIONS.

par rapport à cette opération. On voit dans la douziéme Obſervation que ceux qui ſe déclarerent pour le trépan, ne rencontrerent pas juſte; & on remarque au contraire dans la vingt-uniéme, que ceux qui le conſeillerent étoient bien fondés; mais dans l'un & dans l'autre cas il n'y a eu que l'événement qui ait diſſipé l'incertitude ſur le parti qu'il y avoit à prendre : celui qu'on a choiſi ne peut pas ſervir d'exemple, puiſqu'il a eu un ſuccès ſi différent dans ces deux cures. On voit encore par les Obſervations neuviéme & treiziéme, qu'il y a des cas où l'on expoſeroit un malade à périr faute de le trépaner, ſi à cauſe de l'adhérence du péricrâne, on attribuoit, comme dans la douziéme Obſervation, les accidens à une commotion du cerveau, & qu'on crût le trépan inutile. Il n'y auroit pas moins à craindre, ſi un jeune Praticien prenoit pour guide la deuxiéme Obſervation dans un écartement de ſuture, tel que celui qui eſt rapporté dans la ſixiéme Obſervation. N'y auroit-il pas du danger auſſi à ſe régler ſur la vingt-cinquiéme Obſervation dans des cas pareils à celui de la vingt-neuviéme, puiſqu'on appliqueroit mal à propos le trépan ? Enfin ne ſeroit-ce pas une faute de ſuivre cette vingt-neuviéme Obſervation dans le cas des Obſervations vingt-ſixiéme & vingt-ſeptiéme, puiſqu'on laiſſeroit périr le malade en négligeant de recourir à cette opération. Ces exemples ſuffiſent pour faire comprendre combien il eſt important d'avertir les jeunes Chirurgiens de ne pas s'attacher aux Obſervations particulieres, & ſur-tout de ne les pas regarder comme des modéles qu'on leur propoſe pour ſe former dans la pratique.

Cependant nous ſommes bien convaincus qu'il n'y a rien de plus utile que les Obſervations pour inſtruire les jeunes Praticiens; car il eſt aiſé de s'appercevoir que ce n'eſt que par des exemples frappans, que les dogmes de l'art les plus délicats & les plus difficiles à ſaiſir, ſont rendus ſenſibles & mis à la portée de tout le monde. Nous ſoutenons ſeulement qu'il eſt impoſſible de trouver cet avantage dans les Obſervations particulieres & détachées.

chées. Des Obſervations données ſeule à ſeule, ne doivent être regardées que comme des matériaux néceſſaires pour bâtir ſolidement, c'eſt-à-dire, pour former une doctrine ſûre, exacte, & facile à ſaiſir : Or, il eſt évident par les exemples différens que nous avons rapportés dans ce premier article au ſujet du trépan, que ce n'eſt qu'en raſſemblant beaucoup d'Obſervations, qu'en les comparant, qu'en les oppoſant les unes aux autres, qu'on peut éviter qu'elles jettent dans l'erreur ; qu'on peut, lorſque des Obſervations renferment des méthodes oppoſées qui ſemblent ſe contredire, & dont le choix eſt embarraſſant, ne ſe pas laiſſer ſurprendre par des guériſons séduiſantes, qui favoriſent des pratiques fauſſes ou hazardeuſes ; qu'on peut découvrir dans les Obſervations les plus communes, & même dans les Obſervations les plus remplies d'erreurs, des ſingularités qui peuvent aider à trouver ou à éclaircir quelques vérités importantes pour la théorie ou pour la pratique ; qu'on peut auſſi en examinant exactement pluſieurs Obſervations qui paroiſſent ſe rapporter à un même cas, remarquer des particularités & des circonſtances qui font découvrir entre ces Obſervations des différences eſſentielles, qui empêchent qu'on n'en tire les mêmes conſéquences ; qu'on peut enfin, lorſque diverſes Obſervations données ſur un même ſujet, ſemblent par la contrariété des faits s'entre-détruire, appercevoir au contraire que ces mêmes Obſervations ſe ſervent mutuellement de correctifs, ſe preſcrivent des bornes, s'entre-réduiſent à leur juſte valeur, & qu'elles ſont néceſſaires pour déterminer des vérités vagues & diſcordantes qui égarent dans la pratique.

REMARQUES SUR L'USAGE DES OBSERVATIONS.

Mais ce travail demande beaucoup d'application ; les faits qui peuvent contribuer au progrès de notre art, ne ſe préſentent pas ordinairement d'eux-mêmes à la ſimple lecture des Obſervations, ils échappent même aux plus clair-voyans : s'ils nous frappent, & s'ils attirent notre attention, ce n'eſt preſque jamais que lorſque nous ſommes occupés à éclaircir quelque point de doctrine, avec

REMARQUES SUR L'USAGE DES OBSERVATIONS.

lequel ils ont du rapport, & qui nous les rend intereſſans ; & alors on eſt quelquefois ſurpris d'être conduit à des connoiſſances très-utiles, par le concours de diverſes Obſervations, qui auparavant ſembloient ne rien renfermer de remarquable ; ainſi on doit avoir ſur l'uſage des Obſervations des idées bien différentes de celles qui ſe préſentent naturellement à ceux qui n'ont pas aſſez médité ſur cette matiere, c'eſt-à-dire à ceux qui ne recherchent les Obſervations que dans le deſſein de les conſulter dans les cas embarraſſans qui arrivent dans la pratique. Cet avantage qu'ils eſpérent retirer des Obſervations, eſt très-borné ; car on trouve rarement que les Praticiens qui nous donnent l'hiſtoire des maladies qu'ils ont traitées, ſe ſoient élevés avec connoiſſance au-deſſus des régles ordinaires ; & que pour nous ſervir d'exemples, ils nous fourniſſent de *ces coups de Maîtres*, qu'on peut prudemment imiter dans certains cas, où les préceptes manquent, & où le génie doit ſuppléer à l'art. Si l'utilité des Obſervations ſe bornoit là, il y en auroit fort peu qui mériteroient d'être imprimées ; mais, comme nous l'avons remarqué, leur uſage s'étend bien plus loin, & on ne peut trop les multiplier ; car il faut ſouvent parcourir un fort grand nombre d'Obſervations, pour rechercher les faits particuliers qui peuvent contribuer à établir ou à éclaircir une vérité, ou ſeulement à la limiter par un côté ; & dans ces recherches on éprouve preſque toujours que le fond d'Obſervations que nous avons aujourd'hui, n'eſt pas encore à beaucoup près ſuffiſant pour nous fournir les connoiſſances que les Obſervations peuvent nous procurer.

Il faut donc faire de grandes recherches, raſſembler beaucoup de faits, les préſenter tous par le côté qui a du rapport au ſujet qu'on veut examiner, pour faire ſortir de leur aſſemblage quelques rayons de lumiere, ou pour fixer, non pas une cure entiere, mais un ſeul point de pratique : or, il eſt viſible que cette étude n'eſt pas à la portée des Eleves en Chirurgie ; on pourroit le dire auſſi de ceux qui ne ſont ſçavans que dans la théorie de cet art,

& de ceux qui ne ſont que de ſimples Praticiens; car les uns ne connoiſſent pas aſſez par eux-mêmes le manuel & les forces de l'art, pour appercevoir les changemens & les accroiſſemens dont il eſt ſuſceptible; les autres n'ont pas aſſez de lumieres pour pénétrer les myſtéres de l'Obſervation, & répandre un nouveau jour ſur la pratique. Souvent les Obſervations n'éclairent pas même ceux qui les communiquent; car les Obſervateurs enviſagent rarement les faits par le côté qui peut être le plus inſtructif: la grandeur de la maladie, & le ſuccès de la cure, eſt ordinairement l'objet qui les frappe le plus; néanmoins on n'a pas toujours beaucoup de part au plus grandes guériſons; on n'y contribue la plûpart du tems qu'en ſatisfaiſant aux préceptes les plus connus & les plus ordinaires, ce n'eſt que parce que les merveilles de la nature & de l'art ſe confondent aiſément avec les procédés de l'artiſte, qu'un Obſervateur peut toujours ſe flatter qu'on lui attribuera l'honneur du ſuccès. La nature ſeule doit parler dans les Obſervations, mais ſon langage, lors même qu'on nous le rend fidélement, eſt preſque toujours enveloppé ou ambigu, & même ſouvent trompeur; on ne peut l'interpréter que par le concours des lumieres qu'une grande pratique, & une profonde théorie peuvent réunir. Il n'y a donc que les Maîtres qui ont acquis les connoiſſances que l'une & l'autre peuvent procurer, qui puiſſent démêler dans les Obſervations la réalité d'avec les apparences, qui puiſſent y remarquer les mauvais procédés qui y ſont autoriſés par un ſuccès équivoque & paſſager, & y reconnoître la bonne pratique, dans les cas mêmes où elle n'a pas été favoriſée par l'événement.

REMARQUES SUR L'USAGE DES OBSERVATIONS.

Ce ſeroit donc tromper groſſiérement les jeunes Praticiens, que de leur donner des Obſervations particulieres pour leur ſervir de modéles; ils ont beſoin d'inſtructions ſûres & préciſes pour ſe conduire dans la pratique. Le meilleur & l'unique parti qu'ils puiſſent prendre, c'eſt de s'attacher aux maximes & aux régles établies & digérées par des Maîtres, qui peuvent employer ſûrement les Ob-

REMARQUES SUR L'USAGE DES OBSERVATIONS.

servations à réformer les préceptes mal conçus ou erronés, à vérifier ceux qui sont encore incertains, à marquer les bornes de ceux qui ne sont établis que d'une maniere vague & indéterminée, à entrer par des exemples dans le détail des cas particuliers, qui ne peuvent point être assujettis aux régles ordinaires, & dont on ne connoît point encore assez l'étendue, pour être fixés & réduits en préceptes.

On apperçoit assez par toutes ces raisons que l'objet de L'ACADE'MIE, sur l'usage des faits de pratique qui lui sont communiqués, ne doit pas se borner uniquement à les rassembler, & à donner de simples Recueils d'Observations. (*a*) Elle a en vûe un travail beaucoup plus essentiel & beaucoup plus digne d'elle; elle ne regarde presque toutes les Observations dont elle peut enrichir l'art, que comme des moyens éloignés qui doivent servir à le perfectionner, & elle ne peut satisfaire aux vûes qu'elle a d'y contribuer en toutes manieres, qu'en s'appliquant sur-tout à déterminer à l'aide de ces faits, & de ceux qui se trouvent dans les Observateurs anciens & modernes, les points de pratique douteux ou indécis, à découvrir les mauvaises méthodes introduites par le préjugé & favorisées par de fausses apparences, à saisir & fixer, dans les cas équivoques, les véritables indications que nous devons suivre.

(*a*) L'ACADE'MIE se croit néanmoins obligée de donner le Recueil des Observations qui lui sont communiquées, afin que les Maîtres de l'Art qui entreprendront de décider ou d'éclaircir quelque point de théorie ou de pratique, puissent faire usage de ces Observations dans leurs Mémoires. Ce Recueil fournira une suite de volumes, séparés de ceux qui contiendront les Mémoires : On placera seulement dans les volumes des Mémoires celles qui renferment des cas singuliers, & qui peuvent, sans le concours des autres, avoir par elles-mêmes chacune en particulier un usage remarquable & déterminé.



ESSAI
SUR LES ÉPANCHEMENS, ET EN PARTICULIER SUR LES ÉPANCHEMENS DE SANG;

Par M. Petit le Fils.

CE Mémoire aura six parties. Dans la premiere, que j'aurai l'honneur de lire dans cette Assemblée, je traiterai des épanchemens dans le bas-ventre : les épanchemens dans la poitrine, les épanchemens sous le crâne, les épanchemens qui arrivent dans les différentes parties extérieures feront l'objet des trois parties suivantes; dans la cinquiéme, j'examinerai les différentes terminaisons de ces épanchemens; enfin dans la derniere partie, je proposerai les différentes expériences qu'on pourroit faire pour vérifier certaines choses que je n'ai proposées que sur le fondement de l'Analogie.

Le projet de l'Auteur renferme six parties.

PREMIERE PARTIE.

Des épanchemens dans le bas-ventre.

Je commencerai cette premiere partie par le détail de quelques Observations; j'examinerai ensuite comment se fait l'épanchement dans le ventre, & les conséquences qu'on doit en tirer; je finirai par établir les signes qui peuvent sûrement indiquer l'épanchement dans le bas-ventre. Ces trois points différens seront traités dans autant d'articles.

ARTICLE PREMIER,

Contenant quelques Obſervations qui concernent cette premiere partie.

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

I. OBSERV. communiquée par M. D'ARGEAT, & publiée depuis par M. VACHER Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy à Beſançon, ſur une ouverture faite à la région hypogaſtrique, pour procurer une iſſue à du ſang épanché dans le capacité du ventre.

Je ſuis redevable de l'Obſervation que je vais rapporter à M. d'Argeat notre Confrere, dont l'habileté & l'attachement exact pour la vérité ſont généralement reconnus. J'ai ſçû de lui qu'un Soldat du Régiment de Normandie, âgé de vingt-quatre ans, avoit été bleſſé d'un coup d'épée un peu au-deſſous du cartilage Xyphoïde, & au-deſſous du rebord cartilagineux des fauſſes-côtes du côté droit. Ce fut ſur les dix heures du ſoir que ce Soldat reçut la bleſſure; il vomit peu de tems après, & M. d'Argeat, qui pour lors étoit Chirurgien du Régiment de Normandie, ne fut appellé auprès de ce bleſſé que le lendemain ſur les ſept heures du matin; il le trouva déja avec une fiévre conſidérable, ne reſpirant qu'avec peine, & ayant toute la région épigaſtrique dure & tendue : le reſte du bas-ventre parut être dans ſon état naturel.

La playe extérieure étoit fort petite, & avoit au plus cinq lignes d'étendue; M. d'Argeat la preſſa en différens ſens, pour voir s'il en ſortiroit du ſang, & il n'en vint que cinq ou ſix gouttes. Il ne jugea pas à propos de ſonder cette playe, ni de la dilater par aucune inciſion; il mit ſeulement une compreſſe trempée dans l'eau vulnéraire, couvrit tout le ventre d'une compreſſe épaiſſe trempée dans une décoction d'abſinthe, de camomille, de melilot & de millepertuis, & ordonna que cette fomentation fût renouvellée toutes les quatre heures.

M. d'Argeat fit ſaigner ſon malade trois fois dans la journée, & lui fit uſer par cueillerées d'une potion compoſée d'un demi-gros de confection d'hyacinthe, de quinze grains d'yeux d'écreviſſes, d'autant de corail préparé; d'un grain & demi de laudanum, & de ſix gros de ſyrop violat, le tout diſſout dans quatre onces d'eau diſtillée de chicorée & de chardon bénit. Quoique le malade n'eût

vomi qu'une fois depuis ſa bleſſure, M. d'Argeat ayant quelque crainte que l'eſtomac ne fût percé, recommanda qu'on ne donnât au bleſſé pour tout aliment qu'environ deux ou trois cueillerées de bouillon toutes les heures.

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

Pendant la nuit le bleſſé ſommeilla à différentes repriſes, & le lendemain matin les choſes étant à peu près dans le même état, le bleſſé fut conduit à l'Hôpital de Beſançon. M. d'Argeat continua de le voir chaque jour, avec M. Vacher Chirurgien Major de l'Hôpital; ces Meſſieurs convinrent que le bleſſé ſeroit panſé comme la veille, qu'on lui feroit trois autres ſaignées, qu'on continueroit jour & nuit la fomentation ſur le ventre, qu'enfin on donneroit le ſoir un julep ſemblable à celui qui eſt décrit plus haut; ce qui tranquilliſa le bleſſé, & lui procura quelques heures d'un bon ſommeil.

Le troiſiéme jour le bleſſé fut trouvé avec bien moins de fiévre; la région du foye & de l'eſtomac étoit moins tendue, & la reſpiration étoit plus libre : le malade fut ſaigné pour la ſeptiéme fois; & comme il n'avoit point été à la ſelle depuis ſa bleſſure, on lui fit donner un lavement, qui eut tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Pour rémedier à la pareſſe du ventre, M. d'Argeat propoſa de faire bouillir une once de ſéné dans trois chopines de la décoction dont on ſe ſervoit pour faire les fomentations ſur le ventre; par cette addition aux fomentations, le malade fit régulierement par jour une ou deux ſelles : la nuit ſuivante on lui donna encore un julep.

Le quatriéme jour le bleſſé ſe ſentit fort ſoulagé; la région épigaſtrique n'étoit preſque plus tendue; la fiévre étoit très-diminuée; la reſpiration étoit beaucoup plus aiſée, & la playe ſe trouva réunie : on ſe contenta de continuer les fomentations.

Le cinq & le ſix ſe paſſerent de même : le ventre s'étant trop relâché, & le malade ayant été à la ſelle ſept à huit fois dans vingt-quatre heures, Meſſieurs Vacher & d'Argeat convinrent de faire ôter le ſéné de la décoction dont on faiſoit toujours des fomentations ſur le ven-

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

tre. Le dévoyement continua jusqu'au dix; & comme à la longue il devenoit fâcheux, dans la vûe de le modérer, on fit prendre au blessé une prise de confection d'hyacinthe; & sans autre reméde le cours de ventre s'arrêta.

Du neuf au dix on commença à s'appercevoir que vers la région hypogastrique, le bas-ventre s'élevoit & devenoit douloureux. Le onziéme l'élévation & la douleur de l'hypogastre furent bien plus sensibles, & à l'occasion de cet accident la tension se renouvella à la région épigastrique, elle redevint douloureuse, & la fiévre, qui le huit & le neuf, étoit presque entierement éteinte, se ralluma comme le premier jour. L'irritation s'étant communiquée à la vessie, le malade eut de grandes envies d'uriner, & ne rendoit l'urine que goute à goute.

Le douziéme le ventre étoit encore plus élevé & plus tendu; alors M. d'Argeat, qui avoit (m'a-t'il dit) remarqué plus d'une fois de semblables accidens à des blessés, qui ensuite étoient morts d'épanchement dans le ventre, soupçonna que le blessé dont il s'agit étoit réellement dans ce cas. Ce soupçon l'engagea à examiner soigneusement le ventre, & il s'apperçut d'une élévation un peu plus grande au côté droit : De plus, quoique la tension des muscles ne permît pas de sentir distinctement l'ondulation ou la fluctuation, cependant en tâtant bien attentivement la tumeur du ventre, il parut qu'elle répondoit au toucher comme y ayant collection de matiere. Ce sentiment, tout obscur qu'il étoit, se trouvant joint aux autres circonstances, fit juger qu'il y avoit un épanchement dans le bas-ventre.

Messieurs d'Argeat, Vacher, Bernier & Morel, qui s'assemblerent pour déliberer sur le parti qu'il y avoit à prendre, convinrent de faire une ouverture au ventre à l'endroit tuméfié; on croyoit sentir par le toucher la collection des matieres épanchées. M. Vacher fit l'opération à la partie la plus saillante de cet endroit, qui étoit du côté droit, entre l'épine antérieure & supérieure des os des îles & la tubérosité du pubis, un pouce au-dessus de

de l'anneau de l'oblique externe, parallelement au muſcle droit, & à un travers de doigt de diſtance de ce muſcle.

EPANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

L'inciſion de la peau avoit environ deux pouces de longueur, mais l'ouverture du péritoine étoit ſeulement aſſez grande pour y pouvoir introduire le bout du petit doigt; ſi-tôt que le péritoine fut ouvert, il ſortit au moins trois chopines d'un ſang noir très-fluide, qui ſembloit avoir été délayé par quelque ſéroſité.

Cette playe fut panſée avec un lambeau de linge large d'un demi-pouce, qu'on introduiſit dans le ventre de la longueur de deux travers de doigt : on laiſſa au dehors un aſſez long bout de ce lambeau, qu'on retint par des plumaceaux, une emplâtre, des compreſſes trempées dans le vin aromatique, & le bandage de corps.

Le lendemain il ſortit encore par l'ouverture du péritoine environ une chopine de ſang, ſemblable à celui qu'on avoit tiré au moment de l'opération : dès lors les accidens commencerent à diminuer.

Au troiſiéme panſement il ne ſortit que peu de ſang mêlé de pus. On injecta dans le ventre du vin miélé; mais cette injection faiſant un peu ſouffrir le malade, on la quitta au bout de deux ou trois jours, & on ne ſe ſervit plus que d'une décoction d'orge, dans laquelle on faiſoit fondre un peu de miel roſat. Vers le quatriéme ou le cinquiéme jour après l'opération, il s'établit une ſuppuration très-abondante; dès qu'elle commença à diminuer, on ceſſa les injections; dans peu le malade dormit bien, fut ſans fiévre, ne ſentit plus aucune douleur; & par les bons ſoins de M. Vacher, il fut entierement guéri au bout de trente-ſix jours. Le bleſſé a repris depuis ſes exercices, & M. d'Argeat me l'ayant fait voir deux ans après l'opération, je n'ai trouvé à l'endroit de l'inciſion aucune diſpoſition à hernie.

II. OBSERV. de l'Auteur ſur le même ſujet.

Un Soldat reçut un coup d'épée un peu au-deſſus & au côté gauche de l'ombilic; il fut d'abord attaqué de vomiſſement, & il lui ſurvint une tenſion douloureuſe

EPANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

dans tout le bas-ventre, & ſur-tout aux environs de la playe; cette playe n'avoit que deux ou trois lignes de longueur, & fut panſée ſimplement avec une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie, & ſoutenue par un bandage de corps. On fit une ſaignée du bras au bleſſé, qui demeura ſans autre ſecours juſqu'au ſixiéme jour de ſa bleſſure qu'il fut porté à l'Hôpital établi à Spire pour les bleſſés du ſiége de Philiſbourg, Hôpital dont je prenois ſoin comme Chirurgien Major de l'Armée.

La premiere fois que je vis ce bleſſé, je lui trouvai le ventre un peu boufi, flaſque & indolent, ſi ce n'eſt à l'endroit de la playe, où l'on cauſoit encore quelque légere douleur en appuyant un peu fortement. Il y avoit aux environs de la bleſſure une noirceur que l'on pouvoit auſſitôt prendre pour une tache de gangréne, que pour une ſimple équimoſe, vû ſur-tout le mauvais état du bleſſé: en effet il avoit un hoquet continuel, & vomiſſoit auſſitôt qu'il prenoit quelque choſe; il avoit en même-tems un devoyement bilieux fort conſidérable, & tel qu'il rendoit le plus ſouvent les excrémens involontairement; ſa maigreur & ſa foibleſſe étoient extrêmes, & ſon pouls étoit petit & concentré au point qu'on avoit peine à le ſentir.

Quoiqu'un état ſi déplorable annonçât une inflammation gangréneuſe au bas-ventre, j'aimai mieux paroître eſpérer contre toute vraiſemblance, que d'abandonner le bleſſé à ſon triſte ſort. J'agis donc conformément à la ſeule ſuppoſition dans laquelle on pût concevoir quelque eſpérance, c'eſt-à-dire, que dans l'idée que la gangréne n'étoit peut-être pas encore confirmée; je mis tout en œuvre pour en arrêter le progrès; malgré la grande foibleſſe du pouls, je fis faire de fréquentes petites ſaignées du bras: je fis appliquer ſur tout le ventre des linges trempés dans une décoction chaude de plantes émollientes & réſolutives, à laquelle on ajoutoit un quart d'eau-de-vie; on renouvelloit ſouvent ces fomentations. En même-tems, dans la vûe de conſoler, pour ainſi dire, l'eſtomac, de

modérer le dévoyement, & de ranimer les forces du blessé, je lui fis user d'une potion qu'on lui donnoit par cueillerée d'heure en heure, & qui étoit composée d'un gros de Thériaque, d'un demi-gros de confection d'Hiacinthe, & de quinze gouttes de *Lilium* dans quatre onces d'une infusion de sommités d'absinthe. Je défendis la grande boisson; je fis donner pour toute nourriture toutes les deux heures quatre cueillerées de bouillon, dans lesquelles on délayoit environ le quart d'un jaune d'œuf; & pour appaiser la soif du blessé, je lui permis de prendre de tems en tems une gorgée d'une légére émulsion nitrée.

EPANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

Après les quatre premieres saignées, qui furent faites dans un même jour, le blessé, loin d'être plus affoibli, eut le pouls un peu plus relevé, le hoquet fut un peu moins violent; les nausées & les vomissemens venoient un peu moins souvent, & le blessé gardoit une partie des alimens ou des remédes qu'on lui faisoit prendre. Le lendemain je fis faire encore trois saignées, & le même régime fut observé. Le blessé fut encore un peu mieux, & pouvoit prendre une plus grande quantité de boisson sans la rejetter; le hoquet subsistoit cependant toujours, de même que le dévoyement. Le huit le blessé fut encore saigné trois fois, & son pouls me parut assez ranimé pour cesser l'usage de la potion; je lui fis seulement donner matin & soir une prise de *Diascordium* pour calmer le dévoyement, & je fis ajouter à la décoction de plantes émollientes & résolutives, moitié d'eau-de-vie camphrée.

Du huit au douze le blessé demeura à peu près dans le même état, & fut encore saigné cinq à six fois pendant cet intervalle de tems. Du douze au quinze, le ventre qui étoit devenu un peu moins boufe & moins flasque, parut s'élever de nouveau, & le seize il se manifesta au côté droit de l'ombilic une noirceur semblable à celle qui occupoit déja les environs de la playe, & qui subsistoit toujours.

Cette noirceur, que je considerai avec encore plus de

EPANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

fondement, ce semble, comme un signe de gangréne, ne me permit pas de soupçonner qu'il y eût quelque autre cause des symptômes que je voyois : je regardai le blessé comme un homme qui n'avoit plus que quelques heures à vivre, & pour lequel il ne restoit plus rien à tenter : trois jours néanmoins se passerent encore dans cet état, le malade paroissant si près de sa fin, que du soir au matin, & du matin au soir, on étoit surpris de le voir encore subsister. Le dix-neuviéme de sa blessure il me fit appeller à son secours; il étoit travaillé de fréquentes envies d'uriner qu'il ne pouvoit satisfaire : loin d'avoir le dévoyement, il n'avoit point été à la selle depuis deux jours; le hoquet étoit continuel, & le vomissement étoit très-fréquent. Le ventre étoit beaucoup plus élevé, tendu & douloureux, sur-tout à la région hypogastrique : le blessé avoit une fiévre assez vive.

La rétention des urines pouvant être une nouvelle cause de l'augmentation des symptômes, je sondai le blessé, qui s'en trouva soulagé, quoiqu'il n'y eût que peu d'urine dans la vessie. Ces irritations de la vessie, jointes à la grande élévation du ventre, & à la tension douloureuse qui étoit survenue à la région hypogastrique, commencerent à me donner quelque soupçon d'un épanchement dans le bas-ventre; mais pensant que cet épanchement étoit la suite de quelque ouverture qui s'étoit pû faire par gangréne à l'intestin; je ne crus pas que le blessé pût vivre jusqu'au lendemain; je le trouvai cependant encore en vie, mais dans un état des plus tristes; il vomissoit sans cesse, & rendoit, comme par regorgement, les matieres bilieuses & fécales. Cette circonstance m'ôta l'idée de l'ouverture de quelqu'intestin, & me persuada que l'épanchement étoit d'une autre nature, & que cette matiere épanchée dans le bassin, comprimant le col de la vessie & le canal intestinal, étoit cause de la rétention d'urine, & du vomissement des matieres fécales.

Je sçavois que dans le cas d'un épanchement semblable, on avoit pratiqué avec succès une ouverture au bas-

ventre, par le conseil de M. d'Argeat notre confrere; & quoique l'état du blessé ne me laissât entrevoir aucune lueur d'espérance, sa situation me parut si triste & si insupportable, que je me rendis aisément aux instances qu'il me fit de tenter quelque chose pour le soulager.

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

Je fis donc une incision au bas-ventre, un pouce audessus de l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles, & parallelement au muscle droit : je fis cette incision du côté droit, parce que l'hypogastre paroissoit plus élevé de ce côté que de l'autre. Si-tôt que le péritoine fut ouvert, il sortit avec effort plus de deux pintes d'un sang noir, infecté & délayé par de la sérosité; il en seroit même sorti davantage, si de crainte de causer trop de foiblesse au blessé, je n'en eusse modéré l'issue; je mis dans la playe un bout de bandelette de linge qui ne gênoit pas l'ouverture au point d'empêcher que les matieres épanchées dans le ventre pussent s'écouler insensiblement, & par dégrez d'un pansement à l'autre. Du moment même de l'opération, le blessé n'a plus vomi, & a été bien moins travaillé de hoquets; mais il ne jouit pas long-tems de ce soulagement. La gangréne des intestins portée au dernier dégré, l'enleva vingt-quatre heures après l'opération, & le vingt-uniéme jour de sa blessure.

Malgré la grande quantité de matiere qui étoit sortie lors de l'opération, & ce qui s'en étoit écoulé depuis dans l'appareil, au point de mouiller plusieurs draps, je trouvai encore à l'ouverture du cadavre plus d'une pinte de matiere sanguinolente épanchée dans le bas-ventre; mais cette matiere n'étoit point éparse & dispersée dans les différens enfoncemens & replis du mésentére, des intestins & des autres visceres, comme on est généralement prévenu que cela doit arriver lorsqu'il se fait quelque épanchement dans le ventre. La matiere épanchée n'avoit qu'un seul & unique foyer, & étoit renfermée dans une espéce de loge particuliere. La cavité du bassin faisoit le fond de cette loge, & par en haut les intestins collés les uns aux autres formoient un plancher, qui adhérant dans tout son

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

contour au péritoine, déterminoit le foyer de l'épanchement.

Ce foyer étoit inégalement circonſcript, & cette circonſcription inégale dépendoit ſans doute de l'irrégularité avec laquelle le ſang s'étoit répandu lors de ſon épanchement; ayant trouvé plus ou moins de réſiſtance, il s'étoit inſinué plus ou moins avant dans quelques-unes des anfractuoſités des inteſtins; de ſorte que ces anfractuoſités formoient des eſpéces de clapiés & de ſinus, plus ou moins profonds, mais que tous communiquoient avec le foyer commun, & venoient s'y dégorger; de maniere que l'ouverture que nous avions faite au ventre, ſuffiſoit ſeule pour évacuer le tout. L'intérieur de la cavité qui faiſoit le foyer de l'épanchement, étoit revêtu d'une coëne lymphatique intimement collée, tant au péritoine qu'aux inteſtins; cette coëne étoit aſſez ſolide pour former une eſpéce de kiſte d'environ une demi-ligne d'épaiſſeur qu'on pouvoit ſéparer ſans le rompre, & qui avoit pû retenir dans ſes bornes le fluide épanché, indépendamment de l'adhérence des inteſtins entre eux & au péritoine : au reſte cette adhérence étoit très-facile à détruire avec le doigt, comme il arrive toujours lorſque l'inflammation eſt parvenue au point de dégénérer en gangréne. L'eſpéce de kiſte ou poche dont j'ai parlé étoit par dedans enduite d'un caillot noirâtre, ſemblable à celui qu'on trouve ſous la coëne lymphatique du ſang congelé dans les palettes; ce caillot n'avoit qu'une ou deux lignes d'épaiſſeur dans preſque toute ſon étendue; il étoit d'une conſiſtance aſſez ferme du côté par lequel il ſe confondoit avec la coëne lymphatique, mais par dedans il étoit fort molaſſe & comme délayé : quelques caillots entiérement détachés, & encore plus mous & plus détrempés, flottoient dans une ſéroſité ſanglante.

PRE'CIS DE DIVERSES AUTRES OBSERVATIONS DE L'AUTEUR

Le cas que je viens de rapporter n'eſt pas le ſeul dans lequel j'aye obſervé que lorſqu'il ſe fait quelque épanchement de ſang dans le bas-ventre, cet épanchement n'a qu'un ſeul & unique foyer. Depuis l'Obſervation que je viens de

rapporter, il n'eſt mort dans les Hôpitaux, dont j'ai été chargé, aucun bleſſé ayant playe pénétrante dans le bas-ventre, que je n'aye fait l'ouverture, & toutes ces Obſervations ont confirmé la premiere. J'ai trouvé quelquefois que le ſang épanché demeuroit aux environs de l'ouverture du vaiſſeau ſans s'étendre beaucoup. D'autres fois auſſi j'ai remarqué que le ſang s'étoit frayé des routes aſſez au loin, & dans ce cas j'ai preſque toujours obſervé qu'il y avoit communication entre le ſang le plus éloigné de l'ouverture du vaiſſeau, & celui qui le dernier ſorti, en avoit ſans doute bouché l'ouverture en ſe coagulant.

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE. avec des Remarques touchant les épanchemens dans le ventre.

Il eſt bien vrai que j'ai trouvé certaines fois deux ou trois épanchemens, dont chacun avoit ſon foyer diſtinct, mais c'étoit à la ſuite de coups d'armes à feu ou d'épées, qui faiſant de longs trajets dans le ventre, & qui le traverſant même de part en part, avoient bleſſé différentes parties & ouvert ainſi deux ou trois vaiſſeaux conſidérables aſſez diſtincts & ſéparés les uns des autres, pour occaſionner deux, trois, & même un plus grand nombre d'épanchemens particuliers : dans ces cas là même j'ai obſervé ſouvent que les épanchemens particuliers ont entre eux de petites communications, ou des continuités qui font qu'à proprement parler, on pourroit dire qu'ils ont un foyer commun.

Il eſt encore un cas où j'ai trouvai à l'ouverture des cadavres des épanchemens multipliés, lors même que la ſource qui avoit fourni le ſang étoit unique : c'eſt lorſque j'ai ouvert les cadavres de perſonnes mortes peu de tems après leurs bleſſures ; de façon que le ſang épanché n'avoit pas eu le tems de ſe coaguler avant la mort. On verra dans l'article ſuivant pourquoi l'on trouve alors des épanchemens vagues & multipliés ; c'eſt la différence entre les caillots de ſang formés depuis la mort, & ceux qui ſe ſont formés du vivant même des bleſſés, qui m'a mis en état de diſtinguer ces cas ; & depuis j'ai toujours remarqué que quand le foyer de l'épanchement étoit vague, indéterminé, multiplié, les caillots avoient le caractere

Épanchemens dans le bas-ventre.

de caillots formés depuis la mort; au contraire lorsque le caillot a eu le caractere du caillot formé pendant la vie, j'ai toujours trouvé que l'épanchement n'avoit qu'un seul & unique foyer; ce qui fait, comme la suite le fera voir, une Observation très-importante.

Quand le sang s'est coagulé pendant la vie des blessés, j'ai toujours observé que toute la surface du caillot étoit recouverte d'une coëne lymphatique, presque également épaisse par tout, & assez intimement collée aux visceres qui forment le foyer de l'épanchement; au contraire le caillot qui s'est formé après la mort, n'est point recouvert d'une coëne lymphatique, du moins uniforme, & qui s'étende également sur toute sa surface; il n'a pas non plus d'adhésion aux visceres entre lesquels il est renfermé, & il en est aussi détaché que le sang coagulé dans la palette, l'est des parois de ce vase. La sérosité qui se sépare du caillot formé après la mort, le détache des parties voisines, comme la sérosité qui suinte du sang coagulé dans un vase, le détache peu après des parois de ce vase.

Une autre différence très-notable entre le caillot formé pendant la vie, & le caillot formé après la mort, c'est que celui-ci est toujours molasse, d'une consistence égale dans toute sa substance, & tout semblable encore à cet égard au caillot formé dans une palette, si ce n'est qu'on n'y remarque point de coëne lymphatique, du moins à beaucoup près aussi sensible, aussi ferme, aussi dure que celle qui se forme le plus souvent sur le sang tiré par la saignée. Il n'en est pas de même du caillot de sang formé dans le ventre pendant la vie; il n'est point d'une égale consistence par tout, puisque, comme je l'ai déja dit, il est entouré ou revêtu d'une coëne lymphatique, qui, par la solidité qu'elle acquiert de jour en jour, forme une espéce de membrane, & est, comme on sent assez, beaucoup plus ferme que le reste du caillot. Le corps du caillot formé pendant la vie, est aussi plus solide & plus ferme que les autres caillots, & il l'est, sur-tout pendant les premiers jours de sa formation; car dans les suites il devient molasse,

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

laſſe, diſſout & délaye; mais alors même le tems qui s'eſt écoulé depuis la bleſſure, ſemble indiquer ſuffiſamment que le ſang s'eſt coagulé pendant la vie du bleſſé : au reſte il ſemble inutile de faire remarquer que la différence doit être peu ſenſible entre un caillot qui auroit commencé de ſe former peu d'heures avant la mort, & celui qui ne ſe ſeroit formé que depuis.

Ce n'eſt pas ſeulement entre le caillot formé dans le ventre pendant la vie, ou après la mort, qu'il y a des différences; j'ai bien remarqué que tout ſang épanché ne ſe coagule pas de même pendant la vie, & l'on conçoit qu'il doit y avoir une infinité de variations ſelon la qualité du ſang épanché, ſoit artériel, ſoit veinal, ſoit pur, ſoit mêlangé, ſoit naturel, ſoit vicié, ſelon la quantité de l'épanchement, & ſur-tout ſelon la forme de cet épanchement, c'eſt-à-dire ſelon que le ſang épanché eſt contraint de prendre une figure, qui, à proportion de la ſurface, contient plus ou moins de ſolidité.

Dans ces différens cas, non-ſeulement la coagulation du ſang doit être plus ou moins prompte, mais encore le caillot doit avoir des conditions différentes, deſquelles dépendront les différentes terminaiſons, & conſéquemment les ſymptômes différens de l'épanchement. On ſent toute l'étendue & la difficulté des recherches qu'on pouvoit faire ſur les modifications différentes que ſouffre le ſang épanché dans le ventre, & qui ſans doute ne ſont pas moins variées que celles qu'on obſerve chaque jour dans les épanchemens ſanguins, & dans les échymoſes qui ont leur ſiége dans les parties extérieures.

Il me reſte pour finir cet article à parler d'un dernier cas, dans lequel on peut encore, à l'ouverture des cadavres, trouver les matieres épanchées vaguement répandues, & ſans foyer particulier, quoique les bleſſés ne ſoient morts que pluſieurs jours après leur bleſſure. Ce cas eſt celui où les adhérences qui limitoient d'abord le foyer de l'épanchement, viennent à ſe détruire par quelque cauſe que ce ſoit; c'eſt ce qui arriva malheureuſement

E'PANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

à un blessé que j'ai fort regretté. Il avoit reçu un coup d'épée au côté droit du bas-ventre, un pouce au-dessous & à côté de l'ombilic; il étoit au treiziéme jour de sa blessure lorsque je le vis : l'importance de sa playe, & les accidens qui l'avoient accompagnée, m'y firent apporter une attention particuliere; & comme par les signes détaillés dans le troisiéme article, j'étois convaincu que ce blessé avoit un épanchement dans le ventre, je résolus de lui faire le lendemain l'opération convenable; mais il en arriva tout autrement : on fit ce jour même un transport de malades; & quoique j'eusse marqué exactement ceux qui devoient être transportés, ce qu'on avoit coutume de suivre réguliérement, le blessé dont il s'agit, qui avoit des parens dans la Ville où l'on alloit conduire les malades, fit tant d'instances à un Infirmier, qu'il le gagna, & se fit porter dans un charriot. Voici quel fut son sort : Le désir d'arriver lui fit supporter patiemment les premiers cahots; mais à peine eut-il fait un quart de lieue, qu'il se plaignit de colique, de tranchées, & d'une douleur insupportable dans tout le bas-ventre; il vomit, il fut plusieurs fois à la selle, & involontairement; son pouls devint foible, concentré, dur, irrégulier; il eut de fréquentes syncopes, & quelques heures après être arrivé, il mourut dans les mêmes accidens. Le Chirurgien qui avoit accompagné ce convoy de malades, est celui qui m'a appris ce que je viens de rapporter; & qui m'a dit de plus qu'à l'ouverture du cadavre on avoit trouvé environ trois chopines d'un sang noir & très-fluide, répandu dans tout le ventre; & qu'à la région hypogastrique au-dessous de la playe, il y avoit des adhérences qui formoient une espéce de poche, dans laquelle il y avoit un peu de sang caillé : Ce récit augmenta d'autant plus le regret que j'avois de la perte de ce blessé, qu'il me démontra que l'opération que j'avois résolue auroit pû sûrement le sauver.

PRECIS D'OBSERVATIONS,

Où l'on expose les différens cas dans lesquels il est nécessaire de multiplier l'opération du trépan, & où l'on montre, par des exemples remarquables, que le crâne peut être ouvert avec succès, dans une grande étendue, lorsque ces cas l'exigent;

Par M. QUESNAY.

I.

I. CAS. FRACTURES SUR LES SUTURES.

LES fractures qui arrivent sur la suture, obligent ordinairement de trépaner des deux côtés de cette suture, parce qu'on craint que la dure-mere ne soit, malgré l'effort du coup, restée adhérente à l'endroit de cette même suture, comme on en peut voir des exemples dans la sixiéme & la neuviéme Observation de l'article du trépan dans les cas douteux (*a*). Dans ce cas, le trépan que l'on appliqueroit sur la suture pourroit donner atteinte à cette membrane; c'est pourquoi il est plus sûr de le placer à côté; mais si on ne trépane que d'un côté, & que la dure-mere soit effectivement adhérente à la suture, elle empêche que les matieres épanchées des deux côtés ne puissent s'écouler par cette seule ouverture. Il est donc nécessaire, pour leur donner une issue de part & d'autre, d'ouvrir le crâne des deux côtés de la suture : ainsi la même raison qui engage à ne pas trépaner sur la suture, oblige aussi de multiplier les trépans. Cependant s'il étoit vrai, comme le di-

(*a*) Ci-devant pag. 196. & 201.

I. CAS. FRACTURES SUR LES SUTURES.

ſent *Berengarius* & quelques autres Auteurs (*a*), que la membrane ſe détachât preſque toujours à l'endroit de la ſuture par la force du coup, & qu'il n'y eût pas tant à craindre d'y trépaner qu'on le penſe ordinairement, il ſeroit preſque toujours vrai auſſi qu'il ne ſeroit pas néceſſaire de trépaner des deux côtés; car ſi véritablement la dure-mere ne ſe trouvoit pas adhérente à la ſuture, toutes les matieres épanchées pourroient s'évacuer par une ſeule ouverture, ſur-tout quand la fracture ne ſe trouveroit pas d'une grande étendue, & qu'on auroit trépané du côté où elle s'étendoit le plus. Mais l'expérience a tant de fois fait remarquer la néceſſité qu'il y a de trépaner des deux côtés de la ſuture, qu'on s'en eſt fait un précepte, & qu'on l'obſerve exactement. Les grands écartemens des ſutures confirment la même pratique, l'iſſue que ces écartemens fourniſſent au ſang épanché ne ſuffit ſouvent que pour un ſeul côté; dans ce cas, malgré l'écartement de la ſuture, la dure-mere reſte encore attachée au bord de l'un des os écartés; cette attache forme une eſpéce de digue, qui empêche que le ſang épanché ſous cet os, auquel elle eſt attachée, ne puiſſe ſortir par l'écartement, en ſorte qu'on eſt obligé d'en venir à l'opération pour procurer à l'épanchement une évacuation entiere, comme on l'a vû par l'Obſervation de M. Mouton, que nous avons rapportée ci-devant p. 196. d'où il s'enſuit qu'il ne paroît pas vrai que la dure-mere ſe détache des ſutures dans les fractures auſſi ordinairement qu'on le dit, & que le plus ſûr eſt de ne pas trépaner ſur ces ſutures, mais d'appliquer une couronne de trépan de chaque côté, & d'en appliquer même davantage ſi l'épanchement ou la fracture l'exige, comme dans l'Obſervation ſuivante.

I. OBSERV. Par M. Benoît Chirurgien Major de Dunkerque. Fracture avec ambarure ſur les

Un Canonier âgé de cinquante-cinq ans, fut bleſſé par un coup d'arme à feu ſur la partie moyenne & poſtérieure de la ſuture ſagittale; la playe ſe trouva avec fracture & embarure. M. Benoît fit, pour s'aſſurer de l'étendue de

(*a*) Voyez la citation de ces Auteurs dans le Traité des Playes de Tête de M. Rouhault, pag. 89.

cette fracture, une incision cruciale, par laquelle il découvrit la plus grande partie des pariétaux; il se trouva que la fracture s'étendoit jusques sur l'occipital, & que l'opération du trépan pressoit beaucoup; cependant il fut obligé, à cause de l'hémorragie, de la différer au lendemain. Il appliqua trois couronnes de trépan, deux d'un côté de la suture sagittale, & une de l'autre, par le moyen desquelles il enleva plusieurs grandes piéces d'os des deux pariétaux & de l'occipital; la bréche que laisserent ces piéces d'os des deux pariétaux & de l'occipital, dispensa M. Benoît de faire de l'autre côté de la suture lambdoïde un quatriéme trépan qu'auroit exigé la fracture qui s'étendoit au-delà de cette suture. Cette blessure, quoique fort considérable, & quoique faite par arme à feu, ne fut point suivie d'accidens fâcheux, & elle fut parfaitement guérie au bout de quatre mois.

I. Cas. Fractures sur les sutures. Sutures sagittale & lamdoïde, qui obligea à faire trois trépans.

Si la pratique approuve la circonspection que l'anatomie inspire de ne pas trépaner sur les sutures, c'est sur-tout à cause des sinus qui sont placés sous quelques-unes de ces sutures, & qui y sont attachés, particuliérement le sinus longitudinal qui suit le trajet de la suture sagittale. Les sinus latéraux ne se trouvent sous les sutures lambdoïde & squammeuse qu'en les traversant vers l'endroit où ces deux sutures se réunissent, & en repassant une seconde à la base du crâne sous la suture lambdoïde. Indépendamment des sinus, l'adhérence de la dure-mere avec les os du crâne, qui est plus forte à l'endroit des sutures qu'ailleurs, a aussi quelque part au précepte qui défend de trépaner sur les sutures; parce qu'on pouvoit, comme nous l'avons déja remarqué, blesser cette membrane lorsque son adhérence résiste à la force du coup : cependant nous avons des Observations qui nous montrent qu'il y a des cas où ce précepte ne doit pas nous arrêter.

Il y a des cas qui obligent quelquefois à trépaner sur les sutures.

Un garçon Tanneur, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérammment robuste, tomba du haut d'un rocher, & se fractura presque tout le pariétal gauche, & une partie du temporal. Cette fracture étoit accompagnée d'une playe

II. Observ. Par M. de Volpiliere Médecin & Chirurgien à Beaucaire,

I. CAS. FRACTURES SUR LES SUTURES.

ſur une fracture au temporal, où il a trépané ſur la ſuture temporale.

qui découvrit une partie de la portion ſupérieure & latérale gauche du coronal, tout le pariétal & le temporal, le muſcle crotaphite en étant entiérement ſéparé, comme ſi on l'avoit voulu diſſéquer : Enfin, M. de Volpiliere fit ſaigner ce bleſſé, & panſa la playe, ayant ſoin de conſerver le lambeau; il fit répéter la ſaignée, & remit le trépan au lendemain. Comme le fracas étoit des plus conſidérables, M. de Volpiliere fut obligé d'appliquer deux couronnes de trépan, & d'en placer une ſur la ſuture temporale, ſans qu'il en ſoit rien arrivé de fâcheux : le malade fut ſaigné le même jour du pied, & le lendemain il le fut deux fois du bras. La dure-mere ſe trouva gangrénée vis-à-vis toute l'étendue de la fracture : néanmoins cette cure fut très-heureuſe; les exfoliations commencerent à ſe faire le vingt-deuxiéme jour, le muſcle crotaphite & les lambeaux qui s'étoient détachés ſe reprirent fort bien, & le malade fut guéri de ce cette grande bleſſure en deux mois de tems, quoique trois ſemaines après l'opération il eût paru des chancres véroliques ſur le gland & ſur le prépuce, leſquels ſe diſſiperent par l'uſage des remédes propres. Il y a ſur-tout un cas qui oblige de trépaner quelquefois ſur les ſutures, & de multiplier les trépans : c'eſt lorſqu'il y a un enfoncement ou une piéce d'os qui comprime les ſinus, & qui obligent le Chirurgien à ſe faire des ouvertures ſuffiſantes à l'endroit des ſutures mêmes, pour relever les os, ou pour enlever les fragmens avec toute la facilité & toutes les précautions qu'exigent les parties que ces os intereſſent.

III. OBSERV. Par M. DE GARENGEOT.

Fracture ſur la ſuture ſagittale, où il a été néceſſaire de trépaner ſur le ſinus longitudinal.

M. de Garengeot parle d'une pareille fracture avec enfoncement faite à un enfant ſur la ſuture ſagittale : il appliqua d'abord cinq trépans, qui ne lui ſuffirent pas pour pouvoir relever une piéce d'os qui comprimoit le ſinus longitudinal, & qui tenoit le bleſſé dans un aſſoupiſſement léthargique très-preſſant. M. de Garengeot fut obligé de lui appliquer encore deux couronnes de trépan, une ſur la ſuture ſagittale, c'eſt-à-dire ſur le ſinus longitudinal même. Par le moyen de ces trépans il vint à bout de

dégager ſe ſinus, & l'enfant fut dans l'inſtant délivré des accidens qui alloient le faire périr. *Scultet* (*a*) appliqua auſſi au ſommet de la tête, à la circonférence d'un enfoncement ſur le même ſinus, cinq couronnes de trépan, il ſcia les entre-deux des trous faits par le trépan, & enleva par ce moyen toute la partie de l'os qui étoit enfoncée. Le même Praticien (*b*) en appliqua ſept pour un autre enfoncement ſur ce ſinus; il détacha la piéce d'os comme la précédente, & l'enleva. Ces opérations lui réuſſirent parfaitement.

I. CAS. FRACTURES SUR LES SUTURES.

I I.

II. CAS. LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS EPANCHEMENS.

Quand on applique le trépan pour une fracture où l'on s'apperçoit que l'épanchement occupe ſur la dure-mere une étendue fort conſidérable, que le ſang extravaſé n'eſt plus fluide, & qu'il cauſe des accidens preſſans, ſoit en comprimant le cerveau, ſoit en irritant les membranes de ce viſcere, on ne doit point héſiter alors à faire autant de trépans qu'il eſt néceſſaire pour évacuer promptement cet épanchement.

IV. OBSERV. Par M. MARE'CHAL.

Trois trépans pour une fracture, avec un grand épanchement.

Un jeune homme de condition fut frappé par une piéce de bois qui lui tomba ſur la tête, il perdit connoiſſance, & ſaigna par les oreilles : la peau ne fut point entamée, mais on ſentoit une fluctuation ſur un des pariétaux; on y fit une ouverture, & on découvrit une fracture d'environ quatre pouces d'étendue qui finiſſoit à la ſuture coronale. M. Maréchal, qui trépana ce bleſſé, jugea à propos pour enlever beaucoup de ſang coagulé répandu ſous le crâne, d'appliquer trois couronnes de trépan, & de rompre avec l'élévatoire les entre-deux; cette ouverture procura l'évacuation entiere de l'épanchement. M. Maréchal panſa la dure-mere avec le baume de *Fioraventi*, & empêcha la ſortie ou le gonflement de cette membrane avec une petite compreſſe graduée, pour faire une compreſſion convenable; par le moyen de cette compreſſe, il

(*a*) Armament. Chir. Obſ. 12.
(*b*) Ibid. Obſ. 5.

ſe paſſa de la plaque de plomb que quelques-uns recommandent pour aſſujettir en pareil cas cette même membrane. Après que l'os fut exfolié, les chairs de la playe & celles que fournit la dure-mere ſe joignirent pour fermer peu à peu l'ouverture du crâne, la cicatrice fut achevée en deux mois ; elle devint très-étroite & ſi ſolide, qu'on n'y ſentoit plus aucun mouvement de la dure-mere ; il n'y eut qu'un endroit de l'étendue de quelques lignes qui ne ſe recouvrit pas de cheveux.

II. CAS. LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS EPANCHEMENS.

V. OBSERV. par le même.

Fracture où l'on a fait douze trépans.

M. Maréchal fut obligé, pour un autre épanchement, de multiplier les trépans juſqu'à douze. *Dionis* a parlé de cette cure dans ſon Cours d'Opérations ; mais un pareil exemple méritoit que M. Maréchal nous en donnât lui-même l'hiſtoire : Il rapporte qu'une jeune fille tomba ſur un des pariétaux, & ſe fit une contuſion conſidérable avec extravaſion ſous la peau. Il trouva cette jeune fille en léthargie avec un pouls convulſif ; elle avoit vomi, & il étoit ſorti du ſang par les oreilles. M. Maréchal ouvrit la tumeur qui avoit cauſé la chûte ; il découvrit une fracture qui traverſoit l'os des tempes & l'os pariétal juſqu'à l'apophiſe pierreuſe ; il fut obligé, pour ſuivre la fracture, de continuer ſon inciſion juſques derriere l'oreille : il arrêta le ſang, & le lendemain il commença à appliquer deux couronnes de trépan, ſans que la malade ſe trouvât mieux ; on en appliqua deux autres le jour ſuivant ; les accidens perſévererent, & obligerent d'en appliquer juſqu'à douze. M. Maréchal avoit laiſſé entre les trépans environ une ligne d'intervalle qu'il fit ſauter avec l'élévatoire, pour ne faire qu'une ſeule ouverture de tous ces trépans ; le dernier étoit placé très-bas & tout proche de l'oreille, il facilita l'extraction des deux petites portions de l'apophiſe pierreuſe : tout le ſang coagulé ſe fondit ; la dure-mere & les bords de la playe ſe mirent en ſuppuration, & les accidens ceſſerent.

Les grands épanchemens n'obligent pas tou-

Les épanchemens où le ſang ſe trouve coagulé, même ceux qui ſont conſidérables, n'obligent pas toujours de multiplier les trépans ; car quand il n'y a pas d'accidens qui

qui obligent d'enlever au plûtôt ce ſang, on attend qu'il tombe en diſſolution & qu'il puiſſe s'évacuer, comme on dit, par la ſuppuration; mais il arrive quelquefois que cette diſſolution, qui eſt toujours putride, devient en peu de tems très-pernicieuſe; alors on doit, auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit, ne pas attendre que la diſſolution de ce qui reſte de ſang coagulé s'acheve, il faut au plûtôt enlever ce ſang. On trouve dans *Magatus* (*a*) un exemple bien remarquable de cette diſſolution parvenue promptement à un dégré de malignité; car elle ſe manifeſta dès le cinquiéme jour par divers accidens, & par un écoulement ichoreux & fœtide, ſans qu'il y eût aucune apparence de ſuppuration purulente. Ce grand Chirurgien averti par tous ces ſignes du danger preſſant où étoit le bleſſé, ſe détermina à ôter au plûtôt beaucoup de ſang coagulé & fort dur qui étoit épanché ſur la dure-mere. *Magatus* avoit trépané ce bleſſé dès les premiers jours; mais une ſeule ouverture de trépan ne ſuffiſoit pas pour enlever ce ſang coagulé, il appliqua un autre trépan à un doigt de diſtance du premier, & emporta l'entre-deux, pour ne faire qu'une ſeule ouverture de ces deux trépans; les piéces d'os qu'il enleva étoient imbues de ſanie, & ſentoient déja fort mauvais : l'épanchement étoit ſi étendu qu'il fut obligé de courber le bout de ſa ſonde pour acrocher le ſang endurci qui étoit éloigné. Malgré toutes ces attentions il ne put pas enlever tout ce ſang, il étoit ſi adhérant à la dure-mere, qu'il ne put pas le détacher partout; mais il eut grand ſoin dans la ſuite, à meſure que ce qui étoit reſté tomboit en diſſolution, de l'enlever au plûtôt. On voit donc par cette Obſervation que quelquefois le ſang épanché devient pernicieux en très-peu de tems, & qu'il faut être en garde contre la dépravation dont il eſt ſuſceptible, lorſqu'on attend, dans les épanchemens ſous le crâne, qu'il s'évacue par diſſolution.

II. Cas. Les grandes fractures et les grands epanchemens. jours à multiplier les trépans.

Il y a beaucoup moins de danger pour le malade de multiplier les trépans pour évacuer ces ſucs épanchés

(*a*) Lib. II. cap. 44.

II. CAS. LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS EPANCHEMENS.

devenus pernicieux, que d'attendre une plus grande dissolution qui augmenteroit le péril; car non-seulement les grandes ouvertures du crâne, telles que celles des douze trépans dont nous avons parlé, mais encore de beaucoup plus grandes, se ferment facilement.

VI. OBSERV. Par M. SARRAU.

Os pariétal enlevé entiérement.

M. Sarrau dit avoir vû tout un pariétal se détacher, sans qu'il soit même arrivé d'accidens considérables. Le blessé étoit un enfant : il tomba sur le côté de la tête, où il se fit une contusion que le Chirurgien qui le vit d'abord ouvrit. Le même Chirurgien pansa la playe pendant plusieurs mois, sans pouvoir tarir les matieres purulentes, qui étoient toujours fort abondantes. L'enfant s'obstina à ne vouloir garder ni le lit ni aucun régime. M. Sarrau y fut enfin appellé : il trouva en effet une grande suppuration, & s'apperçut en appuyant aux environs de la playe que les matieres sortoient entre l'os & les chairs; mais en examinant plus attentivement la playe & ses environs, il remarqua un écartement considérable à toute la circonférence du pariétal, & sentit que cet os vacilloit sous les doigts. La suppuration fournissoit de plus en plus à proportion que l'on appuyoit sur ce même os : M. Sarrau ne douta plus que ce pus ne vînt de dessus la dure-mere par l'écartement des sutures. Dans cette persuasion il se détermina à faire une incision sur la plus grande partie de la circonférence du pariétal pour découvrir ses sutures; il ne s'étoit pas trompé; il vit effectivement sortir les matieres de dessous l'os à mesure que l'on appuyoit dessus : cet os étoit tellement détaché de tous côtés, que dans la suite il abandonna en partie de lui-même la place, & on l'enleva entiérement. La dure-mere se trouva presque toute couverte de chairs grenues qui avoient déja poussé sous l'os avant qu'il fût enlevé : ces chairs s'étendirent de plus en plus, elles gagnerent les bords du cuir chevelu, & formerent avec lui une cicatrice assez ferme pour contenir & défendre le cerveau. *Raygerus* (*a*) rapporte une Observation à peu près semblable que lui a fournie un

(*a*) Ephem. Germ. anno 3. n°. 278.

Soldat, qui fut traité avec succès par un Chirurgien François, d'un coup à la tête qui fractura un des pariétaux, de façon qu'une portion de cet os de la grandeur de la paume de la main fut enlevé. On trouve dans *Blegny* (*a*) une Observation qui lui a été communiquée par M. Tamponet Chirurgien ordinaire du Roy, dans laquelle on rapporte qu'un des pariétaux s'est détaché avec quelque lame des os voisins. La cicatrice se forma si bien qu'elle ferma parfaitement la grande ouverture, que la perte de cet os avoit laissée au crâne. On trouve dans *Saviard* Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, un fait de même genre beaucoup plus étonnant : la partie supérieure de l'os coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'os occipital se séparerent en même-tems : cette grande étendue d'os qui se détacha, comprenoit toute la calotte du crâne : la malade pour suppléer à cette partie, se servoit du fond d'une courge pour défendre le cerveau, & couvrir la cicatrice qui se forma après cette grande déperdition.

II. Cas. Les grandes fractures et les grands epanchemens.

Il y a des cas où les sucs épanchés sous le crâne viennent de trop loin chercher une issue faite par le trépan ou autrement, en sorte qu'elles ne peuvent s'évacuer qu'en partie, quelqu'industrie qu'on employe pour en faciliter l'écoulement. On ne doit pas alors s'en tenir à cette seule ouverture qu'on a fait d'abord, il faut absolument, pour procurer aux matieres une issue suffisante, multiplier les trépans; mais il n'est pas toujours nécessaire de faire, comme dans les Observations précédentes, une seule ouverture aussi étendue que le trajet que parcourent les matieres épanchées; on peut, de même que dans les abscès fistuleux des chairs, avoir recours à une contre-ouverture, à l'endroit où les matieres s'accumulent, & où l'on peut leur procurer une issue facile, comme a fait M. Chauvin dans la cure suivante.

VII. Observ. Par M. Chauvin. Contre-ouverture au crâne.

Un homme se fit une petite playe par une chûte; cette playe, qui étoit simple en apparence, étoit placée sur la

(*a*) Zod. Apr. Obs. 8.

II. CAS. LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS EPANCHEMENS.

partie supérieure de l'occipital un peu à gauche. Les accidens devinrent considérables, & déterminerent à faire une incision à l'endroit de la blessure. On découvrit une fracture en étoile sur la partie postérieure & supérieure du pariétal droit, dont un rayon s'étendoit du côté droit à quatre lignes au-delà de la suture lambdoïde. On appliqua deux couronnes de trépan, l'une sur l'occipital & l'autre sur le pariétal; cette opération dissipa les accidens, à la réserve d'une paralysie sur la paupiere de l'œil gauche. Au bout d'un mois on apperçut par l'ouverture du trépan faite sur l'occipital, du sang en partie fluide & en partie grumelé, qui étoit chassé par les battemens de la dure-mere; il en sortit pendant trois ou quatre jours deux ou trois cueillerées à chaque pansement, & chaque fois la paupiere paralytique reprenoit son action immédiatement après l'évacuation; mais cette paralysie revenoit deux ou trois heures après. Les mêmes évacuations continuerent, à la différence que c'étoit du pus qu'elles fournissoient au lieu de sang; ce pus fut d'abord séreux, & prit ensuite une bonne consistence : on remarqua qu'il venoit de fort loin, & qu'il ne pouvoit sortir que pendant le pansement, lorsqu'on abaissoit la dure-mere. M. Chauvin, qui traitoit ce blessé, chercha la source de ces matieres, & la trouva sous le milieu du pariétal : on eut recours, par le conseil de M. Petit, à une goutiere de plomb; cet instrument convenoit mieux en pareille occasion que la canule de plomb applattie dont se servit *Paré* (*a*) avec succès cependant, pour procurer de même à des matieres retenues sous le crâne, une sortie par l'ouverture d'un trépan qui étoit au-dessus de leur source. Dans le cas présent, il s'agissoit d'empêcher que le gonflement de la dure-mere ne s'opposât à la sortie des matieres; on devoit seulement se proposer de tenir cette membrane un peu écartée du crâne, afin qu'elle laissât au pus une voye libre entr'elle & l'os. La goutiere étoit donc dans cette circonstance ce qu'on pouvoit inventer de mieux; mais

(*a*) Lib. 10. chap. 21.

la situation trop basse du fond du sinus en empêcha le succès. M. Chauvin proposa un trépan en forme de contre-ouverture qui fut fait, & qui, avec le secours de cette goutiere, qui fut encore utile pendant quelques jours, réussit parfaitement.

II. CAS. LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS EPANCHEMENS.

Il est étonnant que nous ayions si peu d'exemples de contre-ouvertures pratiquées au crâne; l'analogie montre assez, par le succès de celles qui se pratiquent aux chairs, les avantages que l'on peut en attendre au crâne, toutes les fois que le cas se trouve le même que celui qui oblige à y avoir recours aux autres parties du corps. Pourquoi donc de grands Praticiens n'en ont-ils pas compris l'utilité, dans ces occasions où l'on ne pouvoit s'en passer sans laisser mourir les malades, ou du moins sans les exposer à mourir? M. Saviard (a) est surpris lui-même qu'une femme qu'il trépana à l'Hôtel-Dieu de Paris n'ait pas péri, parce qu'il y avoit des matieres sous l'os temporal qui ne pouvoient s'échapper par l'ouverture du trépan qu'il avoit fait. Heureusement les matieres réduites en sanie, percerent à travers de la fracture qui s'étendoit jusqu'à l'os qui les couvroit; mais toujours est-il vrai que c'étoit entiérement risquer la vie de cette femme, que de compter sur une pareille issue pour l'évacuation de ces matieres. Ce Chirurgien attendoit des accidens pour se déterminer à un second trépan, qu'il redoutoit plus apparemment que la présence d'une matiere sanieuse, & par conséquent corrompue; mais il s'exposoit fort à être averti trop tard.

Il y a des cas où les injections peuvent suppléer à une contre-ouverture; nous rapporterons dans la suite une Observation, dans laquelle on voit que M. de la Peyronie se proposoit de faire une contre-ouverture, pour donner issue à des matieres purulentes qui séjournoient sous le milieu de l'os du front, & qui ne pouvoient s'écouler entiérement par la fracture qui étoit à la partie latérale de ce même os, qui est couverte par la partie antérieure du muscle temporal; cependant M. de la Peyronie voulut

(a) Art. des Exfoliations du crâne, Obs. 42.

III. Cas. Les grandes fractures et les grands épanchemens.

tenter l'usage des injections avant que de se déterminer à cette contre-ouverture ; & par le moyen de ces injections il fut effectivement dispensé de la faire. Du tems de *Paré* on n'osoit encore trépaner sous le muscle temporal, ce qui obligea ce Chirurgien à trépaner au-dessus d'une fracture qui étoit sous ce muscle, & il eut recours aux injections pour enlever les sucs qui étoient épanchés vis-à-vis la fracture ; il remédia par cette industrie aux inconveniens ausquels il s'étoit exposé par une fausse circonspection, à laquelle on étoit alors assujetti.

III.

III. Cas. Dans les caries.

S'il y a des cas qui exigent qu'on multiplie beaucoup les trépans, & qu'on emporte même de grandes portions du crâne, ce sont sur-tout les caries qui arrivent à cette partie.

VIII. Observ. Par M. Daviel Professeur Royal en Chirurgie à Marseille.

Huit trépans pour une carie considérable au crâne.

M. Daviel rapporte qu'il survint à un homme une carie à l'occasion d'un coup qu'il avoit reçu au sommet de la tête plusieurs années auparavant ; il lui resta une douleur, qui s'appaisa un peu par la suite, & qui après revint très-vive. Il parut à l'endroit de la blessure une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule ; on l'ouvrit, il en sortit beaucoup de pus sanguinolent, & de mauvaise odeur. M. Daviel qui y fut appellé alors, étendit l'incision, & découvrit une carie de la largeur de la paume de la main ; & au milieu de cette carie un trou de la grandeur d'un écu de trois livres : Il essaya différens moyens pour détruire cette carie, mais il ne put réussir que par le trépan. Il l'appliqua d'abord à l'endroit où le malade sentoit sa plus grande douleur. Cette opération ne suffit pas à beaucoup près, car ce même Chirurgien fut obligé d'en appliquer sept autres à la circonférence de cette carie, pour enlever toute la partie d'os cariée. Les douleurs ne cesserent qu'après une entiere exfoliation de l'os à la circonférence de l'ouverture ; cette exfoliation se fit au bout de cinq semaines après l'opération. Le grand vuide se remplit peu à peu de chairs qui croissoient à vûe d'œil ; les lévres de la

playe extérieure se rapprocherent assez promptement aussi; la cicatrice eut cependant de la peine à se fermer, du reste le succès de cette opération fut très-heureux. L'Académie a vû cet homme dans un voyage qu'il a fait depuis à Paris.

III. CAS. DANS LES CARIES.

IX. OBSERV. Par M. SOULIER Chirurgien de Montpellier; Sur une carie au crâne.

Il y a des cas où l'on ne se borne pas dans les caries du crâne à l'application du trépan; cette maladie rampe & s'étend quelquefois si irréguliérement, que l'on est obligé d'employer différens moyens pour emporter les piéces d'os cariées. Un homme âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament sanguin & vigoureux, eut une fiévre continue avec des redoublemens & un mal de tête extraordinaire, principalement à la partie supérieure; cette fiévre se termina au bout de vingt-cinq ou trente jours, mais le mal de tête ne diminua pas; il augmenta au contraire, & tous les soirs il étoit si violent, que le malade désiroit qu'on lui ouvrît la tête pour en découvrir la cause; le retour périodique de cette augmentation de douleur tous les soirs, engagea à recourir au Quinquina & aux Narcotiques; mais ces remédes ne procûrerent aucun soulagement au malade. On remarqua au sommet de la tête une espéce d'œdéme qui occupoit en tous sens environ quatre pouces d'étendue; on y appliqua les résolutifs; on saigna & purgea plusieurs fois le malade; on lui fit prendre des bouillons altérans & des ptisanes apéritives; tous ces remédes n'eurent aucun succès. M. Soulier qui fut appellé, examina la maladie, & remarqua dans le milieu de l'œdéme une dureté de la grosseur d'une amande; il soupçonna un épanchement dans cet endroit, ce qui le détermina à ouvrir la tumeur; mais comme le malade craignoit l'instrument tranchant, M. Soulier se contenta d'appliquer d'abord une pierre à cautére sur la dureté; il perça l'escarre, & il sortit du pus aussi-tôt; ce qui engagea M. Soulier à étendre son incision au-delà de l'escarre; il y introduisit le petit doigt, & reconnut que le fonds de l'abscès s'étendoit jusqu'à l'os, où il sentit un petit creux, causé par une carie, qui pouvoit contenir la moitié d'un pois.

III. CAS. DANS LES CARIES.

Voyant que le pus sortoit de la playe, comme s'il eût été chassé par pulsation d'artéres, il conjectura que ce pus venoit de dessous le crâne : pour s'en assurer, il ordonna au malade de retenir son haleine, le pus sortit alors en plus grande quantité qu'auparavant, ce qui détermina M. Soulier à faire une incision cruciale ; il remplit la playe de charpie séche. Le lendemain il y eut une Consultation, & on conclut qu'il falloit appliquer une couronne de trépan proche le petit creux dont on a parlé ; mais à peine M. Soulier eut-il commencé l'opération, que la portion de la table extérieure, qui étoit comprise dans la couronne du trépan, se sépara, & le pus sortit plus abondamment : la seconde table se trouva si cariée & si vermoulue que la sonde la perçoit facilement & pénétroit jusqu'à la duremere. M. Soulier reconnut que la carie de la seconde table étoit plus étendue que le trou que la couronne de trépan avoit fait à la table extérieure ; il étendit l'incision cruciale, & appliqua le lendemain un second trépan dans un endroit où l'os paroissoit assez solide pour soutenir l'opération ; les membranes du cerveau, & même la surface de ce viscére se trouverent rongées & abscédées dans l'étendue de deux pouces ; on enleva ensuite avec la gouge, le ciseau & le maillet de plomb plus de quatre travers de doigt de la premiere table du pariétal, ce qui découvrit toute l'étendue de la carie de la seconde ; cette carie heureusement n'avoit pas entiérement pénétré l'os vis-à-vis le sinus longitudinal. On emporta toute cette carie ; de sorte que l'ouverture du crâne avoit environ cinq pouces de long & quatre de large. M. Soulier s'attacha ensuite à remédier au mauvais état des membranes & de la surface du cerveau ; l'exfoliation se fit assez promptement, & l'ouverture du crâne fut refermée au bout de quatre mois, & bien-tôt après la playe fut entiérement cicatrisée.

X. OBSERV. Par M. De la PEYRONIE. Os frontal

M. De la Peyronie a donné l'histoire d'une carie encore bien plus considérable. Elle occupoit non seulement toute la partie du coronal qui forme le front, & celle qui contribue

bue à former les orbites, mais elle avoit de plus gagné l'os ethmoïde, dont elle avoit détruit la partie qui appartient à l'orbite, & qu'on appelle *os planum*; un des os des tempes en fut même considérablement atteint. Le malade qui étoit Etranger, avoit eu en vain recours aux plus célébres Médecins & Chirurgiens de sa Nation. Il se détermina enfin à venir chercher du secours à Montpellier, & s'adressa à M. de la Peyronie, lequel se détermina à enlever cette carie; mais il eut l'attention en emportant la peau du front & des tempes, d'en ménager au milieu, depuis le haut du front jusqu'à la racine du nez, une portion en forme de bande pour ne pas séparer entiérement la peau de la face de celle du haut de la tête, & pour que cette portion concourût par ses côtés à la production des cicatrices qui devoient réparer la peau qu'il falloit enlever. M. de la Peyronie se servit pour cet effet de pierres à cauteres; & après avoir découvert la carie, de la maniere qu'il l'avoit projetté, il s'apperçut que la premiere table de l'os coronal formoit une voûte unie qui avoit plusieurs trous, à travers desquels on touchoit des piéces d'os de la seconde table dont quelques-unes étoient branlantes & en partie détachées. M. de la Peyronie enleva cette premiere table, & ces piéces d'os parurent à découvert; elles avoient acquis un volume très-considérable & une dureté à l'épreuve des instrumens d'acier de la meilleure trempe. Il étoit nécessaire de débarrasser au plûtôt la dure-mere comprimée par ces piéces d'os & piquée par leur irrégularité & leurs pointes. Les trépans, les élévatoires, les tenailles, les scies, les limes, les villebrequins, les maillets de plomb, les gouges, les ciseaux de presque toutes les espéces furent employés à cette opération, qui demandoit de la part du malade un courage à toute épreuve. Presque tout le coronal fut emporté; on épargna néanmoins quelques pointes ou élévations qui étoient les moins endommagées; on les conserva pour soutenir les cicatrices, & pour en diminuer la difformité, qui ne pouvoit manquer d'être fort grande à la suite d'une telle ouverture; car on fut

III. Cas. Dans les caries.

emporté presque tout entier, à cause d'une carie.

III. CAS. Dans les caries.

même obligé d'emporter quelque portion d'os de la racine du nez. Pour détruire le reste de la carie, on eut recours à l'essence de girofle, à l'euphorbe & aux drogues exfoliatives, même au feu. L'exfoliation fut environ deux mois à se faire ; alors on vit paroître quelques points de régénération des chairs, mais une grande quantité d'humidités crues, glaireuses, & apparemment corrosives, retardoient beaucoup le progrès de ces chairs naissantes.

Pansement par ablution.

M. de la Peyronie pansoit cette playe deux fois le jour avec les remédes usités en pareil cas ; cette méthode ne réussissant pas à son gré contre ces mauvais sucs, il eut recours à une forte d'ablution ou lavage, qu'il réiteroit trois fois par jour, & pendant une demi-heure chaque fois, tantôt avec les eaux de Balaruc, tantôt avec d'autres liqueurs vulnéraires. Les changemens que produisit cette nouvelle maniere de panser furent si prompts, & si avantageux, qu'on se détermina à envoyer le malade aux Bains de Balaruc mêmes, afin d'avoir le reméde dans toute sa force, pour déterger encore plus efficacement, & pour faire avancer plus promptement la cicatrice. M. de la Peyronie le fit panser trois ou quatre fois par jour, en faisant doucher la playe pendant une demi-heure ou environ chaque fois : on avoit attention que la nappe d'eau fût si bien entretenue sur la playe, qu'elle la couvrît sans interruption, afin que cette playe, quoique dégarnie pendant ces longs pansemens, ne reçût aucune atteinte de l'air. Cette pratique réussit si heureusement à cette source, qu'en vingt jours la playe fut presque fermée.

Un succès si heureux & si décisif doit éloigner toutes les réflexions que la timidité ou le préjugé peuvent inspirer contre ces ablutions. Les Chirurgiens intelligens, instruits par cette expérience, & attentifs aux indications que présentent les maladies qui doivent être traitées par cette méthode, appercevront facilement les avantages qu'on doit esperer d'une pratique si salutaire. Nous pourrions, s'il étoit nécessaire, rapporter encore ici l'exemple d'un autre cure que M. de

la Peyronie a conduit à peu près de la même maniere. Nous avertirons seulement en passant, qu'au défaut des eaux de Balaruc, M. de la Peyronie employe avec un grand succès les lessives de cendres de farment, de genest, même les cendres ordinaires de bois neuf, & il joint aux douches le bain, quand la partie malade en est susceptible.

III. Cas. Dans les caries.

Cette Observation, qui fournit un des plus grands faits de Chirurgie, tant par la grandeur de la maladie & la constance du malade, que par l'intrépidité du Chirurgien, est un de ces exemples extraordinaires dûs à l'humanité, qui dans les cas désespérés, a porté de grands Chirurgiens à des entreprises audacieuses, qui ont servi à faire connoître de plus en plus les forces de la nature & les ressources de l'art : & il est important, sans doute, de les connoître; car faute d'être instruit de ces merveilles de la nature & de l'art, on croit souvent des maladies incurables, qui au fond ne le sont pas : c'est ainsi qu'on pensa, par exemple, sur l'etat de cet homme dont parle *Benevenius* (*a*), à qui une carie détruisit pareillement presque tout l'os du front, sans endommager la peau; personne n'osa en entreprendre la cure : cependant s'il s'étoit trouvé, comme dans le cas précedent, un Chirurgien assez entendu & assez courageux pour faire les opérations capables de vaincre cette terrible carie, on auroit pû sauver le malade, car il eut encore assez de force pour résister plusieurs années à sa maladie, après avoir été abandonné des Chirurgiens.

IV.

IV. Cas. Comment se referment les ouvertures du crane.

Toutes ces Observations firent naître dans l'Académie une question qui n'est pas inutile pour la pratique : sçavoir, comment se referment les ouvertures du crâne, & quels sont les différens moyens dont la nature se sert ordinairement pour reproduire une nouvelle substance, selon que ces ouvertures sont plus ou moins grandes? Messieurs Faget & Morand firent voir à l'Académie, des crânes de personnes qui avoient été guéries de trépan long-tems

(*a*) Bonet. Biblioth. de Chir. Cent. II. Obs. 86.

IV. CAS. COMMENT SE REFERMENT LES OUVERTURES DU CRANE.

avant leur mort. On trouva que les trous du trépan étoient fermés à quelque chose près par une reproduction osseuse, & le reste par une substance plus tendre, qui s'étoit détruite, & avoit laissé un petit trou au milieu de cette reproduction osseuse. M. Malaval dit, que M. Duvernay montroit au Jardin du Roy un crâne, où le trou du trépan étoit bouché par une excroissance dure, qui avoit été fournie par la dure-mere, & qui dans la dissection se détacha du crâne, de façon que le trou du trépan se trouva entiérement ouvert & dans sa premiere forme; ce tampon étoit calleux, sa surface extérieure étoit par sa ressemblance & sa consistence comme une corne naissante, d'une substance par conséquent fort différente de celle de l'os, & fort différente aussi de celle de la dure-mere, dont elle étoit néanmoins une production. On a vû des ouvertures du crâne être refermées par une substance assez ferme & solide, qui partoit de la substance même du cerveau. Fabrice de Hilden (*a*) en rapporte un exemple dans l'Observation trente-huitiéme, communiquée par M. Maréchal; les chairs extérieures gagnerent celles qui partoient de la dure-mere, elles concoururent ensemble à fermer l'ouverture des trois trépans, & devinrent enfin fort dures. M. Rouhault croit qu'en pareil cas, la chair que fournit la dure-mere s'unit avec une chair semblable qui sort du diploé pour refermer le trou du trépan. La grande ouverture dont parle M. Sarrau, causée par la chûte de tout le pariétal, se referma principalement par des chairs fournies par la dure-mere, lesquelles devinrent assez fermes pour mettre le cerveau en sûreté. On lit dans l'Observation que nous avons citée de *Raygerius*, que pour suppléer à cette grande partie du pariétal, qu'il dit qui fut emportée, on y appliqua une plaque d'argent percée de plusieurs trous, à travers desquels les chairs passerent & se joignirent par dessus la plaque, qu'elles enfermerent. *Raygerius* dit, qu'on sentoit cette plaque & ses trous lorsqu'on portoit le doigt sur la cicatrice. On ne manquera

(*a*) Cent. 2. Obs. 13.

pas de douter du fait, & l'Auteur mérite bien qu'on soupçonne son témoignage; un fait aussi étonnant demandoit qu'il prît les mesures nécessaires pour le bien constater, avant que de le rapporter. Borel (a) dit avoir vû un trou de trépan fait par Jean le Juif célébre Chirurgien de Paris, qui ne se remplit point. Ce trou se recouvrit seulement d'une peau fort mince, à travers laquelle on sentoit le mouvement du cerveau, quoiqu'il y eût huit ans que l'opération fût faite.

IV. CAS. COMMENT SE REFERMENT LES OUVERTURES DU CRANE.

Quand des ouvertures considérables ne se trouvent pas refermées par une cicatrice assez ferme pour résister à la force du cerveau, on est obligé d'y suppléer, afin de s'opposer aux accidens qui peuvent arriver.

XI. OBSERVAT. Par M. MARE'CHAL.

Bandage pour soutenir une cicatrice du crâne trop foible.

M. Maréchal rapporte, qu'une personne guérie d'une grande playe de tête, où une portion un peu considérable du crâne fut emportée, avoit de tems en tems des convulsions dans lesquelles elle perdoit connoissance. Il se douta que ces accidens venoient d'un étranglement que souffroient les meninges poussées par le cerveau dans l'endroit où le crâne avoit été ouvert; ce qui formoit à cet endroit une espéce de hernie. Pour y remédier, M. Maréchal fit faire un bandage ou espéce de brayer, avec un petit écusson qui portoit sur la cicatrice; par ce moyen il fit cesser pour toujours les convulsions & leurs suites.

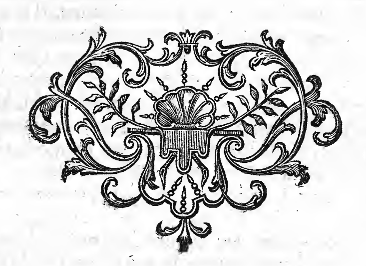
Cet accident a bien moins lieu quand les ouvertures du crâne ont été fort grandes, que quand elles n'ont été que peu considérables; car pendant que le crâne est ouvert dans les playes de tête, le gonflement de la duremere n'arrive guéres quand l'ouverture est fort grande, & si l'on applique quelque chose après que la playe est guérie, pour suppléer à la partie de l'os enlevée, c'est seulement pour défendre le cerveau lorsque la cicatrice de ces grandes ouvertures est encore foible. M. Soulier qui avoit emporté, comme nous l'avons vû dans la neuviéme Observation, une partie du pariétal, fit faire pour défendre la cicatrice une calotte d'argent fort mince,

(a) Bonet, Biblioth. Chir. Cent. II. Obs. 32.

IV. CAS. COMMENT SE REFERMENT LES OUVERTURES DU CRANE.

que le malade portoit sous sa perruque. M. de la Peyronie dit dans la onziéme Observation, que le malade dont la cicatrice avoit détruit l'os du front, se servit aussi d'abord d'une plaque d'argent pour défendre la cicatrice ; mais que s'étant apperçu que cette plaque s'échauffoit trop, il préféra une calote faite en partie de carton & en partie de cuir, ce lui réussit beaucoup mieux. Nous trouvons dans Paré (a), qu'un homme qui eut une portion du pariétal de la grandeur de la main détruite par une carie, à la suite d'un coup à la tête, se servit aussi d'une calotte de cuir bouilli pour défendre le cerveau jusqu'à ce que la cicatrice fût devenue assez ferme pour mettre ce viscére en sûreté.

(a) Liv. 10. chap. 22.





MÉMOIRE

SUR UNE TUMEUR ÉNORME,

Dans lequel on recherche par diverses expériences à déterminer la nature des humeurs dont cette tumeur étoit formée, & les remédes qui auroient pû la résoudre.

Par M. DU FOUART
Chirurgien de l'Hôpital de Bicêtre.

I.

LE malade dont je présentai la cuisse il y a quelque tems à l'Académie, étoit un homme âgé de trente ans, qui le 12. Septembre 1740. se fit porter à l'Hôpital de Bicêtre, dans l'espérance de trouver quelque remède à l'énorme tumeur qui l'a fait périr. DESCRIPTION DE LA TUMEUR.

J'examinai sa maladie, & je trouvai que la cuisse malade avoit deux pieds de circonférence, de maniere qu'elle étoit au moins du double plus grosse que l'autre.

La peau qui paroissoit également unie dans toute sa circonférence, sembloit aussi présenter par-tout une égale résistance ; j'observai néanmoins quelques légers enfoncemens, dont le plus grand n'avoit pas plus de trois lignes de diamétre. Dans ces enfoncemens je sentis la fluctuation d'une matiere extrêmement superficielle, que j'apperçus ensuite s'échapper par des petits boutons qui occupoient le centre de ces enfoncemens, & qui ouverts à leur sommités, donnoient issue par un trou presque imperceptible au liquide contenu dans ces espaces bornés où j'avois senti la fluctuation. La liqueur qui sortoit par ces boutons étoit extrêmement lympide & d'une couleur roussâtre.

DESCRIPTION DE LA TUMEUR.

Voilà tout ce que j'obſervai à l'extérieur de la tumeur; ſi j'en excepte néanmoins une circonſtance qui me paroît ne devoir pas être oubliée, c'eſt que toute la peau étoit couverte d'un très-grand nombre de veines variqueuſes, qui étoient comme parſemées ſur ſa ſurface.

J'interrogeai le malade, pour tâcher de découvrir la cauſe de ſa maladie. Il me dit, qu'étant ſur le milieu d'une route de deux cent lieues, qu'il avoit été forcé d'entreprendre, il avoit ſenti une douleur ſi violente à la cuiſſe gauche, vers le grand Trocanter, qu'il fut obligé de s'arrêter au milieu de ſa courſe, & même de ſéjourner ſix ſemaines dans une auberge, où il ne reçut aucune eſpéce de ſecours, faute de Chirurgien qui fût à portée de lui en donner.

Il ajouta, qu'ayant ſenti quelque ſoulagement, mais néanmoins ſouffrant encore beaucoup, il reprit ſa route, & arriva chez lui avec les mêmes douleurs qui depuis ſon départ perſiſtérent toujours dans le même dégré, juſqu'au mois d'Octobre 1739. ſans que pendant ce tems, qui fait l'eſpace d'un an, il eût remarqué aucune eſpéce de gonflement ni changement de couleur à la peau; mais que les douleurs étant depuis devenues auſſi vives & auſſi véhémentes qu'elles l'avoient été pendant les ſix premieres ſemaines, il ſe forma à l'endroit du grand Trocanter une tumeur, qui du moment de ſa naiſſance n'avoit jamais ceſſé d'augmenter.

Ce fut là tout ce que j'appris du malade; en vain je pouſſai plus loin mes recherches, je ne trouvai aucun ſigne de vérole, de ſcrophule ni de ſcorbut.

Le malade dans cet état marchoit encore malgré ſes grandes ſouffrances; mais toutes les fois qu'il appuyoit le talon, la douleur devenoit ſi violente, qu'il tomboit dans l'inſtant en ſyncope.

La tumeur par les accroiſſemens qu'elle prenoit chaque jour devint bien-tôt ſi conſidérable, que le malade ne put abſolument plus marcher; elle a continué d'augmenter par des progrès ſenſibles juſqu'au 8 Février, qu'il eſt mort.

Pendant

Pendant les quinze derniers jours, il suintoit en forme de rosée une eau extrêmement claire de toute la surface de la tumeur, dont la circonférence étoit pour lors de trois pieds, & le poids y compris la cuisse de quarante-une livres & demie. DESCRIPTION DE LA TUMEUR.

Messieurs *Gramont*, *Sorbier* & *Hevin*, furent présens à la dissection que j'en fis. Je trouvai que la tumeur étoit divisée comme en trois kistes, dont le premier & le plus considérable de tous occupoit toute la partie antérieure du fémur, par-dessous les muscles crural, grêle antérieur; & les deux vastes, qui tous étoient considérablement émincés, sans cependant être confondus avec la tumeur. Dissection de la tumeur. Etat des muscles de la partie.

Le second n'étoit autre chose que la propagation de la tumeur, qui s'étant continuée par-dessous les muscles grand fessier & *fascia lata*, passoit ensuite par l'échancrure sciatique, & entroit dans le bassin où elle formoit plusieurs éminences ou prolongemens, remplis d'une humeur plus ou moins épaisse & gélatineuse.

Le troisiéme kiste s'étendoit tout le long de la partie intérieure & postérieure de la cuisse, & se joignoit au second, vers la tubérosité de l'*ischion*.

J'emportai les deux dernieres parties, afin de pénétrer plus aisément jusqu'au centre de la tumeur. Je détachai même la cuisse de l'os des isles. L'articulation étoit en bon état, la tête du fémur, le ligament rond pas plus gros qu'à l'ordinaire; mais l'os étoit fracturé deux pouces au-dessous du petit trocanter.

Il paroît simple de croire, que c'est sur cet endroit que les premieres atteintes de la douleur se firent sentir, ou, ce qui revient au même, que c'est-là précisément où la cause morbifique, dont les progrès se sont depuis étendus si loin, porta ses premiers coups.

Je ne dois pas obmettre deux circonstances que la dissection me découvrit, & dont la singularité m'a paru mériter l'attention de l'Académie.

La premiere de ces circonstances, est que la tumeur avoit son siége dans le seul périoste; la preuve en résulte Elle avoit son siége dans la substance même du périoste.

DESCRIPTION DE LA TUMEUR.

de ce que sa surface extérieure n'étoit autre précisément que la surface externe de cette membrane elle-même; & cela est si vrai, que l'attache des muscles qui s'implantent dans le fémur se voyoient à découvert sur le dehors de la tumeur; de sorte que la face externe du périoste & l'attache des muscles soulevées ensemble par les humeurs qui formoient l'engorgement, se trouvoient éloignées du corps de l'os de toute l'épaisseur de la tumeur.

Concrétion solide & comme osseuse au centre de la tumeur.

La seconde circonstance que je crois devoir faire observer, regarde une concrétion osseuse, ou plûtôt d'une matiere blanche & friable que je trouvai au milieu de la tumeur : elle ne tenoit en rien à l'os, dont elle étoit séparée par la chair, ou par la substance de la tumeur qui la revêtissoit & l'environnoit par tout également. Ce qu'on peut spécialement remarquer dans cette concrétion, c'est que les couches de la matiere qui la forme ne sont point un composé véritablement solide, puisque les parties en sont très-friables, & se détachent presqu'aussi aisément que les parties d'un os calciné; elles ne produisent pas même une masse unie & continue, puisque ces parties sont séparées entr'elles par une infinité de pores ou d'intervalles très-sensibles : enfin elles ne forment point un tout organique, puisque ce n'est qu'un amas de lames informes, & telles que la congestion a pû les amonceler, sans vaisseaux, sans fibres intermédiaires, sans liaison, sans ordre & sans systême; ce ne sont en un mot que les sucs épaissis jusqu'à prendre une consistence en apparence osseuse, qui versés d'abord par les bouches ouvertes des vaisseaux destinés à les porter, se sont ensuite réunis ensemble par le seul obstacle qu'ils ont trouvé à se répandre, & ont ainsi formé un assemblage irrégulier, qui n'a d'autre figure que celle qui lui a été prescrite par le plus ou le moins de résistance, que la substance de la tumeur a opposée à l'épanchement de ces mêmes sucs.

II.

EXPERIEN-

Voilà à peu près à quoi se réduit tout ce j'ai pû remar-

quer, ſoit par l'inſpection de l'extérieur, ſoit par la diſſection de l'intérieur de la tumeur. Il eſt inutile que j'entre dans le détail des remédes que j'ai mis en uſage pour le ſoulagement du malade, & je paſſe aux premieres expériences que j'ai faites pour tâcher de découvrir l'eſpéce & le caractére de l'humeur en queſtion.

CES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

J'ai pris d'abord une tranche de la tumeur, & je l'ai jettée dans l'eau chaude : auparavant unie, molle & peu élaſtique, je l'ai retirée dans le moment grumeleuſe, ou plûtôt grenue dans toute ſa ſurface, dure & racornie dans ſa ſubſtance, & de plus faiſant preſque autant de reſſort qu'un cuir battu.

Expérience par l'action du feu, qui y découvre de la lymphe.

Cet effet de l'eau chaude ſur la tumeur ſembloit m'annoncer évidemment le caractére des ſucs albumineux, c'eſt-à-dire de la lymphe que l'on ſçait s'endurcir par le feu, de même que le blanc d'œuf ; cependant comme au premier coup d'œil cette tumeur paroiſſoit vraîment graiſſeuſe, & que j'avois vû ſouvent du vrai lard ſurpris par la chaleur, devenir plus dur dans l'eau bouillante ; je pris le parti d'exprimer le ſuc de la tumeur, pour voir quel ſeroit l'effet de l'eau chaude ſur ce ſuc lui-même : s'il ſe fondoit, alors je devois néceſſairement y reconnoître la nature des ſucs graiſſeux, ou de moins la nature des ſucs bien différens du ſuc lymphatique ; ſi au contraire il s'endurciſſoit, cette preuve, jointe à la premiere, devoit me montrer le caractére d'un ſuc lymphatique : voici quel fut le ſuccès de mon expérience.

Les ſucs exprimés qui avoient la conſiſtence d'une gelée aſſez épaiſſe, loin de s'endurcir dans l'eau chaude, s'y fondirent totalement, & s'y mêlerent ſ'y bien, qu'ils la rendirent également trouble dans toute ſon étendue, ſans que je puſſe remarquer qu'aucune eſpéce de graiſſe furnageât (a).

Expériences par l'action du feu, qui découvrent des ſucs gélatineux.

On n'y découvre point de ſucs graiſſeux.

(a) M. Bouquot a auſſi communiqué à l'Académie une Obſervation d'une tumeur énorme, qui occupoit toute la cuiſſe, dont on a donné la deſcription ci-devant page 92. M. Bouquot jetta auſſi quelques tranches de la ſubſtance de cette tumeur dans l'eau bouillante, elle ſe durcit ; ce qui fit penſer que les ſucs de cette ſubſtance étoient entiérement lym-

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Il s'en falloit donc bien que ces fucs foutinffent le caractére lymphatique que j'avois cru d'abord remarquer; d'autre part ils s'étoient mêlés parfaitement avec l'eau, & encore une fois aucune graiffe n'avoit paru furnager: il s'en falloit donc encore plus que ces mêmes fucs fuffent graiffeux : alors je ne pus m'empêcher de reconnoître le vrai caractére des fucs gélatineux, dont le propre eft de prendre par le froid une confiftence de gelée, de fe fondre à la chaleur & de fe mêler avec l'eau.

Ces fucs venoient de fe manifefter à moi par toutes ces marques; il me reftoit néanmoins à éclaircir pourquoi la premiere épreuve ne m'avoit préfenté pour tout phénoméne que l'endurciffement de la partie de la tumeur que j'avois jettée dans l'eau; lorfque néanmoins le propre des fucs gélatineux eft de fe fondre par la chaleur. Ne pouvant donc point douter après les expériences que j'avois faites, que ces derniers fucs ne fiffent la partie dominante de la tumeur, je conclus que fi la chaleur du feu ne m'avoit point donné la fonte de ces fucs, c'étoit parce que j'avois mal appliqué fon action; & revenant fur ma premiere épreuve, je me figurai d'abord que la premiere furprife de la chaleur avoit pû en endurciffant les vaiffeaux, ou même les fucs albumineux, emprifonner pour ainfi dire les fucs gélatineux, & en empêcher ainfi l'écoulement malgré leur fonte; d'où je préfumai qu'en pouffant plus loin la chaleur, les fucs gélatineux fondus & raréfiés pourroient par leur expanfion forcer les barrieres oppofées par les vaiffeaux ou par les fucs albumineux, & fe faire ainfi jour malgré les obftacles. Ce n'étoit encore que des conjectures, l'expérience les confirma: je

phatiques. Ces fucs étoient fi épaiffis, qu'on n'en put pas exprimer pour les éprouver feuls à la chaleur de l'eau bouillante. Les différens genres d'expériences qu'on a fait ici, & qui ont découvert beaucoup de fucs gélatineux, nous fait douter que la tumeur rapportée par M. Bouquot fût entiérement formée de fucs lymphatiques; car elle paroiffoit être de même nature que celle dont on parle ici. L'Académie prie ceux qui auront occafion de voir de pareilles tumeurs, de faire les expériences qu'on a fait dans le cas préfent, & autres, afin de s'affurer fi ces tumeurs font toutes formées par les mêmes genres de fucs.

pris un morceau de la même tumeur, je le mis dans une poële sur un feu très-clair & très-vif; après quelques instans de pétillement, cette partie de la tumeur fondit presque en entier; je retirai le suc, & ce suc prit en se refroidissant la consistence d'une véritable gelée.

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Ce que j'avois fait en exposant la partie de la tumeur au feu, sans l'interméde de l'eau, je crus pouvoir le faire en employant l'eau même, pourvû que j'employasse aussi une chaleur plus long-tems soutenue. Je ne me trompai point dans mes idées; le morceau de la tumeur après s'être d'abord endurci dans l'eau, comme dans la premiere épreuve, s'amollit ensuite, diminua peu à peu, & rendit enfin, après deux heures de cuisson, un suc qui donna à l'eau un caractére si gélatineux, que retirée du feu, elle prit en quelques instans la consistence d'une colle plus que médiocrement forte.

Je fis plusieurs fois chauffer & refroidir ces deux matieres, tant celle que j'avois extraite par le rissollement, que celle que m'avoit donnée l'ébulition; la chaleur les fondit toujours, & toujours le froid les épaissit en forme de gelée, avec cette différence néanmoins que la gelée que j'avois eue par la cuisson dans l'eau chaude, étoit plus forte, plus glutineuse, plus liante, plus élastique, que celle du suc que j'avois extrait par le rissollement. Il paroissoit assez inutile après toutes ces expériences de chercher à s'éclaircir davantage sur le caractére des sucs gélatineux qui formoient la tumeur; néanmoins je voulus encore éprouver si par les sels qu'on sçait être propres à ces sucs ils soutenoient encore leur caractére.

Expériences par divers mêlanges sur les sucs gélatineux, lesquelles confirment les précédentes.

Un Chirurgien, qui n'a pas négligé les lumieres que la Physique peut répandre sur notre Art, nous a démontré que ce sont les sucs gélatineux qui sont chargés de tout le sel essentiel du chyle, que ce sel est vraiment acescent, que la cuisson même change si peu sa nature, qu'au premier mouvement spontanée il devient très-acide, comme on le voit dans les bouillons, qui ne sont autre chose qu'une eau chargée de sucs gélatineux extraits par

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

l'ébulition. Conduit par ces connoiſſances, dont j'étois redevable à la lecture des Ouvrages de cet Auteur, je fis fondre une certaine quantité de gelée; j'en mêlai une partie avec le ſyrop violat, j'en verſai une autre ſur le papier bleu, & je mis le reſte dans un vaſe de cuivre non étammé & extrêmement net. Le ſyrop violat changea de couleur, le papier bleu fut rougi, & le cuivre, dans moins de vingt-quatre heures, fut couvert de verd de gris qui s'en alloit par écailles. A ces effets, qui ſont propres aux ſels acides, il étoit impoſſible de ne pas reconnoître la nature des ſucs qui en étoient chargés; je ne fus donc plus en doute ſur cet article, puiſque l'aſſemblage de tous les phénoménes, la fuſion par la chaleur, l'épaiſſiſſement par le froid, la diſſolution du cuivre par les ſels, le changement de couleur du ſyrop violat & du papier bleu par ces mêmes ſels, concouroient à m'en fournir les preuves les moins équivoques.

Si je n'avois plus de doute ſur ce point, il m'en reſtoit un très-grand ſur un autre, dont il me paroiſſoit au moins auſſi important de m'éclaircir. On ſe rappellera que dans la premiere épreuve l'endurciſſement m'avoit fait ſoupçonner dans les ſucs un caractére lymphatique; que néanmoins dans les dernieres expériences aucun phénoméne n'avoit déposé pour l'exiſtence de ces ſucs. Loin de s'endurcir au feu, ils s'y fondoient, comme je l'ai dit tant de fois; & en ſe refroidiſſant, je ne voyois aucun ſédiment, ni aucune de ces concrétions filamenteuſes qui ſe font remarquer dans l'eau où l'on a ſaigné du bras ou du pied; mais ces preuves négatives étoient-elles aſſez déciſives pour conclure contre la préſence du ſuc lymphatique dans la tumeur? Je ne le penſai pas de même, & je me crus fondé, non-ſeulement ſur la premiere expérience, qui ſembloit dépoſer pour l'exiſtence de ce ſuc; mais encore ſur une autre circonſtance dont je n'ai parlé qu'en paſſant, & qu'il importe de ſe rappeller ici; c'eſt que les ſucs extraits de la tumeur, ſur-tout celui que l'ébulition m'avoit donné, prenoient en ſe refroidiſſant une conſiſtence, une

liaison, une ténacité, qui ne se font point remarquer dans les gelées les plus fortes. Or, à quoi attribuer cet excès de ténacité & de consistence, si ce n'est aux parties lymphatiques qui étoient mêlées dans ces sucs? C'étoit du moins ce que je pensois; & dans cette idée, je ne fus point surpris que la gelée qu'avoit donnée la cuisson dans l'eau chaude, fût beaucoup plus forte que celle qu'avoit donné le suc extrait par le rissolement; parce qu'il est évident que l'eau chaude en macérant peu à peu le morceau de la tumeur, avoit dû enlever une assez grande quantité de parties fibreuses ou lymphatiques : lorsqu'au contraire le feu trop vif du rissolement avoit dû d'abord endurcir ces derniers sucs; de sorte que les sucs gélatineux dans leur fonte n'en avoient pû entraîner qu'une très-petite quantité.

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Ces idées n'étoient pas sans fondement; mais il manquoit toujours pour une entiére certitude, de reconnoître en elle-même la substance de la lymphe, de la séparer, s'il se pouvoit, des autres sucs qui la noyoient, pour faire ensuite sur cette humeur séparée, les expériences qui pouvoient le mieux constater sa nature. J'imaginai donc de verser sur la gelée fondue les différentes substances que je sçavois propres à fixer & à épaissir la lymphe. J'employai successivement l'esprit de vitriol, l'esprit de vin & le sel volatil de vipere. Mes tentatives furent suivies du succès que j'espérois. L'esprit de vitriol précipita un *coagulum* qui égaloit environ le sixiéme de toute la liqueur, & dont la consistence étoit glaireuse & peu ténace; l'esprit de vin après avoir excité une grande effervescence dans la gelée, que son mêlange parut rendre laiteuse, précipita aussi comme le vitriol un *coagulum*, mais beaucoup plus grand, beaucoup plus fort & beaucoup plus ténace, que celui que l'acide minéral m'avoit donné. Les mêmes effets se montrerent, mais d'une maniere plus marquée, dans le mêlange du sel de viperes avec les sucs de la tumeur; l'effervescence fut d'abord extrêmement violente, les humeurs parurent s'épaissir & blanchir beau-

Expériences par divers mêlanges, pour reconnoître la lymphe.

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

coup plus qu'avec l'esprit de vin ; & presque dans le moment il se forma un *coagulum* égal, ou peu s'en faut, à tout le volume des liqueurs mêlées, mais d'une dureté & d'une ténacité si grande, que je ne pouvois qu'avec peine y enfoncer une éguille, que j'avois encore autant de peine à retirer. A ces phénoménes je ne pouvois m'empêcher de reconnoître l'existence de la lymphe ; ces concrétions que donnoit le mêlange de l'esprit de vitriol, du sel de vipere & de l'esprit de vin, annonçoient évidemment la présence du suc albumineux, dont le propre est d'être épaissi dans le même dégré que l'expérience venoit de marquer. C'est ainsi qu'on voit les parties fibreuses du sang dans la pallette, prendre une consistence médiocre avec l'esprit de vitriol, une plus forte avec l'esprit de vin, laquelle est encore de beaucoup surpassée par celle que donne le sel de vipere. J'aurois pû, ce semble, m'en tenir à ces expériences; néanmoins je n'étois pas content : la lymphe s'étoit bien fait découvrir par toutes les épreuves qu'on vient de voir; mais il me paroissoit toujours assez singulier que cette lymphe, qui faisoit une bonne portion des sucs, ne donnât aucune concrétion filamenteuse, telle qu'on en voit dans l'eau où l'on a saigné du pied, dans laquelle certainement la lymphe se trouve en une quantité beaucoup moindre.

Il est vrai que je ne devois attendre aucune de ces concrétions, tandis que la chaleur tenoit en fusion l'humeur gélatineuse & lymphatique ; par la même raison, qu'on ne voit aucune concrétion semblable dans l'eau où l'on a saigné du pied, tandis que cette eau se tient chaude : mais pourquoi ce mêlange des sucs gélatineux & lymphatiques ne permettoit-il pas en se refroidissant, de même que l'eau, l'approche & la glutination des parties fibreuses ou albumineuses, pour former ces filamens blanchâtres qu'on apperçoit dans l'eau ? Je crus après un peu de réfléxion en avoir saisi la vraye raison. La gelée fondue étoit à peine sortie du feu, qu'elle reprenoit presque aussitôt sa consistence gélatineuse ; de sorte que les parties lymphatiques enchaînées par les parties gélatineuses qui se figeoient,

figeoient, ne pouvoient point malgré leur affinité s'approcher & s'unir entr'elles, pour former par leur union ces flocons lymphatiques qu'on voit dans l'eau où l'on a saigné. Cette raison me parut si plausible, que je crus pouvoir attendre la formation de ces flocons, si je mêlois assez d'eau dans la gelée pour empêcher qu'elle ne reprît, du moins aussi-tôt, sa consistence gélatineuse. Suivant cette idée, après avoir fait fondre une certaine portion de gelée dans un vase cylindrique, je versai dessus le double d'eau froide; j'eus le plaisir de voir dans l'instant bien plus que je n'avois espéré : à peine l'eau fut-elle mêlée, que les flocons se formerent aussi-tôt, & tomberent comme une neige épaisse.

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Je voulois avoir la satisfaction de tenir en mes mains la lymphe que je venois de voir enfin se séparer des sucs gélatineux, dans le dessein de faire sur cette humeur ainsi séparée, les expériences qui peuvent le mieux constater sa nature. J'attendis donc à peu près demi-heure, dans le dessein de décanter la liqueur, & retirer ensuite le sédiment lymphatique; mais à la place de cette opération, je fus obligé d'en faire une autre. Les sucs, malgré la grande quantité d'eau que j'y avois mêlée, se figerent de nouveau, reprirent la consistence de gelée, ce qui ne m'empêcha pas de séparer le sédiment blanchâtre & opaque, qu'on pouvoit voir au fond à travers la gelée qui étoit partout, excepté vers ce fond, très-claire & très-pellucide. Ayant séparé ce sédiment, qui étoit encore fort chargé de sucs gélatineux, je fis fondre ces sucs par la chaleur de mes mains en maniant les flocons lymphatiques, & j'eus alors une lymphe toute pure, sur laquelle je fis les expériences suivantes. Je la mis dans l'esprit de vin, qui la durcit extrêmement; je l'exposai au feu, qui loin de la fondre, la racornit d'abord & ensuite la calcina.

Toutes ces expériences attestoient d'une maniere si décisive l'existence de la lymphe, & son mélange dans le suc gélatineux, qu'il ne me restoit plus pour avoir un éclaircissement, tel que je pouvois le souhaiter, qu'à déterminer, du moins à peu près, dans quelle proportion

Proportion dans laquelle les sucs gélatineux & lymphatiques se font

ces différens ſucs étoient mêlés ; mais une partie des expériences que j'avois déja faites ſembloit ſuffire pour me décider ſur ce point.

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

trouvés dans cette tumeur.

La partie de la tumeur que j'avois expoſée au feu dans la poële, avoit beaucoup diminué ; mais cette diminution, quelque grande qu'elle fût, n'alloit au plus qu'au quatre cinquiémes de ſon volume & de ſon poids ; de ſorte que le réſidu riſſolé qui reſta dans la poële faiſoit un bon cinquiéme de toute la ſubſtance que j'avois miſe en expérience. Or, certainement ce réſidu n'étoit que la concrétion des ſucs lymphatiques, ſi on en excepte toutefois les vaiſſeaux du périoſte, qui évidemment ne ſçauroient entrer en ligne de compte, puiſqu'enfin ils ne pouvoient être qu'une légere portion de ceux qui compoſent cette membrane ſi mince. On peut donc aſſurer qu'à raiſon de ce réſidu, il y avoit au moins un cinquiéme de ſucs lymphatiques ; mais d'autre part, le ſuc gélatineux fondu dans le riſſolement, avoit entraîné une partie de la lymphe : par conſéquent, il y avoit plus d'un cinquiéme de cette humeur dans les ſucs qui formoient la tumeur.

Le réſidu que m'avoit laiſſé la cuiſſon dans l'eau chaude, joint au ſédiment que m'avoit donné, au moyen de l'eau froide, la gelée extraite par la même cuiſſon, me fourniſſoit encore un calcul plus précis. Le réſidu de la cuiſſon n'égaloit à la vérité qu'un ſixiéme ; mais auſſi le ſédiment dont j'ai parlé, alloit à ſon tour à peu près à une quantité égale, puiſqu'il occupoit, ou peu s'en faut, deux lignes dans le vaſe cylindrique, où je n'avois mis en expérience qu'environ un pouce de gelée fondue. Il eſt bien vrai que ce ſédiment n'étoit pas entiérement lymphatique ; mais auſſi vraiſemblablement, il s'en falloit beaucoup que toute la lymphe eût été précipitée par le mêlange de l'eau froide ; car il eſt très-probable qu'une grande partie de cette tumeur, intimement mêlée avec le ſuc gélatineux, y étoit demeurée ſuſpendue : ainſi toute compenſation faite, prenant le ſédiment lymphatique à peu près pour un ſixiéme, y compris la partie de cette humeur albumineuſe

qui resta parmi le suc gélatineux, & ajoutant cette quantité au résidu de la cuisson que j'ai dit égaler aussi environ un sixiéme, on trouvera que les sucs lymphatiques alloient à peu près au tiers des sucs de toute la tumeur; de sorte qu'on peut assurer, du moins sans crainte d'une erreur sensible, qu'elle étoit formée de deux tiers de sucs gélatineux & d'un tiers de sucs lymphatiques.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Remarques sur ces expériences.

Avant que de passer aux expériences que je tentai ensuite, pour trouver les matieres qui auroient été plus propres pour résoudre la tumeur, on me permettra de faire quelques réfléxions sur celles que j'ai détaillées. Il est d'abord évident que si on s'en fût tenu à la premiere expérience, c'est-à-dire au racornissement d'une partie de la tumeur par l'eau bouillante, ou bien au résultat que donna le mêlange du sel de viperes avec le suc de la tumeur, il est certain que ces deux expériences ne déposant que pour l'existence de la seule lymphe, on n'auroit point reconnu d'autre humeur dans la tumeur. On peut faire la même remarque sur les expériences qui décélerent les sucs gélatineux, c'est-à-dire sur la fusion des humeurs extraites par la chaleur, & sur leur concrétion en forme de gelée par le froid. On peut assurer que si on eût commencé par cette derniere expérience, & qu'on eût négligé les premieres, on auroit crû que le suc gélatineux formoit seul cette congestion; cependant on voit combien il étoit important de reconnoître les différentes humeurs dont elle étoit réellement formée : & delà il est aisé de conclure combien il est essentiel aussi, quand on veut pénétrer la véritable constitution des mixtes, de multiplier les épreuves, & de ne point se contenter de ces expériences isolées, qui loin de nous faire saisir au juste le vrai, ne peuvent servir souvent qu'à nous jetter dans l'illusion; & cela d'autant plus surement, que ce qu'elles nous découvrent, ou semblent nous découvrir, est toujours moitié erreur & moitié vérité.

La seconde remarque que nous ferons, c'est que nos expériences, malgré les premieres apparences, assurent aux sucs gélatineux & lymphatiques leur caractére distinc-

tif; car si les sucs gélatineux ne se sont point fait reconnoître par leur fusion, lorsqu'on s'est contenté de jetter un morceau de la tumeur dans l'eau bouillante, & si d'autre part aucune concrétion lymphatique n'a montré l'existence d'une humeur albumineuse, ni dans la fusion des sucs exprimés, ni dans leur concrétion en forme de gelée; on doit s'en prendre aux circonstances étrangeres qui empêchoient ces effets, puisqu'on les a parfaitement obtenus dès qu'on a fait cesser ces circonstances. A-t'on séparé les parties lymphatiques des sucs gélatineux qui les tenoient divisées? Elles se sont réunies, ont pris une forme filamenteuse, & se sont racornies au feu : de même dès qu'on a forcé les barrieres opposées aux sucs gélatineux par l'endurcissement des sucs lymphatiques, on a vû les premiers se fondre, & s'écouler aussi-tôt; de sorte que nos expériences, loin de donner quelque atteinte au caractére qu'on assigne à ces sucs, confirment ce même caractére de la maniere la moins équivoque. Je viens aux expériences que j'ai faites pour reconnoître les remédes par lesquels on auroit pû obtenir la résolution de la tumeur.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

III.

Il étoit naturel de penser que les remédes capables de tenir en fusion les sucs gélatineux, & de les fondre lorsqu'ils étoient figés en gelée; il étoit, dis-je, naturel de penser que les matieres capables de produire ces effets étoient les plus propres à résoudre la tumeur. Je m'appliquai donc à rechercher quelles pouvoient être ces matieres; mais avant que de tenter mes épreuves sur les sucs exprimés, je voulus voir ce que feroit la simple eau chaude sur une partie de la tumeur qui me restoit : je pris donc cette partie de la tumeur que je jettai dans l'eau après l'avoir fait chauffer jusqu'à quelques dégrés au-delà de la chaleur naturelle, c'est-à-dire jusqu'à un dégré de chaleur que la main supportoit facilement, & qui suffisoit pour fondre les sucs gélatineux, sans néanmoins endurcir les sucs lymphatiques. Je soutins l'eau dans le même point de

Epreuve par la chaleur.

chaleur pendant huit heures, & la partie de la tumeur que j'y avois mise en expérience, y perdit près du dixiéme de son poids. Cet effet est d'autant plus remarquable, que les parties de l'eau dont le morceau de la tumeur devoit s'être abreuvée, pouvoit aussi faire une partie considérable du poids restant. A cette premiere expérience je fis succéder celle des matieres qui me semblerent pouvoir soutenir les sucs exprimés en fusion; je n'eus garde d'attendre cet effet ni de l'esprit de vitriol ni de l'esprit de vin, & moins encore du sel de viperes. On se souviendra que ces matieres avoient précipité un *coagulum* plus ou moins grand; mais je dois ajouter que le résidu de ces précipitations n'avoit pas moins pris la consistence de gelée, si l'on en excepte toutefois le résidu que laissa le mêlange du sel de vipere avec les sucs de la tumeur; car ce résidu, qui étoit en très-petite quantité, demeura toujours très-liquide & très-clair. Mais loin que cette exception prouve pour la vertu résolutive de ce sel, les circonstances de l'expérience démontrent que ce n'est qu'à la force épaississante de ce sel même qu'on peut attribuer le phénoméne en question. On doit se rappeller que le *coagulum* qu'il forma égaloit presque le volume de la matiere, & que la dureté de ce *coagulum* nè cédoit presque point à celle de la corne. Est-il extraordinaire que quelques parties aqueuses en aient été exprimées par la force de la coagulation, & que ces parties ainsi séparées des autres substances susceptibles de concrétion, ayent conservé leur liquidité? Laissant donc à part les matieres dont je viens de parler, je tournai d'abord mes regards sur les acides végétaux, & ensuite sur les sels neutres.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Ce ne fut pas sans raison que je préférai ces matieres. La vertu fondante & résolutive du sel ammoniac attestée par tant d'heureuses cures dans la pratique commune de la Chirurgie, & les effets qu'opérent sur le sang, conformément aux Observations de M. *Quesnay*, soit les sels acescens qui ne sont pas acerbes, soit les acides ou aigrelets du genre végétal, soit la plûpart des sels neutres, mais

Epreuves par divers mêlanges.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

particuliérement le ſel ammoniac, m'avertiſſoient à peu près de ce que je pouvois attendre du mêlange de ces matieres. Ayant donc fait fondre une partie de ma gelée, je la diviſai en quatre portions, que je mêlai chacune à part, avec une égale quantité de vinaigre ordinaire, de vinaigre diſtilé, de ſyrop violat & de ſel ammoniac; l'effet commun de ces trois dernieres matieres fut de ſoutenir la liqueur en fuſion, le ſel ammoniac ſur-tout lui conſerva une liquidité parfaite; mais quant au vinaigre ordinaire, il n'empêcha pas l'humeur de reprendre une conſiſtence gélatineuſe un peu forte. Cet effet du vinaigre ordinaire, ſi différent de celui que venoit de produire le vinaigre diſtilé, auroit de quoi ſurprendre, ſi je n'avertiſſois que j'avois employé dans mon expérience du vinaigre encore récent, & par conſéquent chargé d'eſprits ardens, comme ſon odeur encore vineuſe le prouvoit. Il eſt clair que cette liqueur, à raiſon de l'eſprit enflammable, devoit tenir de l'eſprit de vin, & par conſéquent produire les effets dont la reſſemblance annonçât la préſence du même principe.

L'effet de ces matieres, qui venoient de tenir les ſucs en fuſion, formoit ce ſemble un préjugé favorable en faveur de leur efficacité, pour la réſolution des tumeurs ſemblables à la nôtre; mais le préjugé devoit être bien plus puiſſamment confirmé, ſi ces matieres étoient non ſeulement capables de ſoutenir la liquidité des ſucs gélatineux fondus, mais encore de les liquéfier & les fondre lorſqu'ils étoient figés en gelée. Je me hâtai donc d'eſſayer quel ſeroit l'effet du mêlange de ces matieres ſur la gelée elle-même; mais d'autre part, curieux de voir ce que feroient ſur cette gelée non fondue, les premieres matieres, qui mêlées avec les ſucs, lorſqu'ils étoient en fuſion, en avoient hâté la concrétion gélatineuſe, je ne négligeai point auſſi à éprouver l'effet de ces matieres ſur les ſucs figés. Ayant donc diviſé toute la gelée qui me reſtoit, en autant de portions que j'avois de matieres dont je devois faire l'épreuve, je les mêlai chacune à part avec une portion

de la gelée que j'avois divisée. Le mêlange de l'acide minéral, celui de l'esprit de vin & du sel de vipere, firent voir l'effet qu'on pouvoit naturellement présumer. Si l'esprit de vitriol ne durcit pas la gelée, il ne la ramolit pas non plus, du moins d'une maniere sensible; les deux autres matieres la racornirent extrêmement: & cet effet se fit sur-tout remarquer dans la gelée sur laquelle j'avois versé du sel de viperes. Quant aux autres mêlanges, voici quels furent leurs effets: le vinaigre ordinaire & le syrop violat ne firent que ramollir la gelée, mais le vinaigre distillé & le sel ammoniac la fondirent totalement, avec cette différence, que le sel ammoniac produisit dans l'instant même cet effet, au lieu que le vinaigre distillé ne la fondit que peu à peu; encore faut-il remarquer, que cet acide ne donna point aux sucs fondus une liquidité égale à celle qui se remarquoit dans la gelée dissoute par le sel ammoniac.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

J'aurois souhaité de pouvoir éprouver ce qu'auroit produit sur les sucs gélatineux figés le mêlange de bien d'autres matieres, comme des différens sels neutres, des huiles savoneuses, du camphre, des décoctions, des sels ou des extraits des bois sudorifiques, particuliérement des sucs de *Solanum lignosum*, de Mélisse, de Matricaire, de racines d'*Enula campana*, de Bryone, de *Sigillum Mariæ*, de *Corona Imperialis*, & d'autres que les expériences faites par l'Auteur que nous avons cité, semblent mettre au rang des remédes dissolvans que nous cherchons, qu'on croit fort abondans & fort connus, & qui cependant le sont si peu; mais ayant employé toute la gelée aux expériences précédentes, & n'en ayant pû extraire du reste de la tumeur, qui s'étoit putréfié, tout ce que je pus faire fut d'essayer le sel commun & le sel de chicorée que j'avois sous la main, non sur la gelée pure, puisque je n'en avois plus, mais sur une portion de cette gelée claire limpide, que m'avoit donnée le mêlange des sucs gélatineux avec le double d'eau froide, & que le seul hazard m'avoit conservée. L'effet de chacun de ces sels fut de fondre assez

promptement cette gelée claire; mais auroient-ils produit le même effet sur la gelée pure? C'est ce que je ne puis dire, & ce qu'à peine j'oserois présumer.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Telles sont les expériences que j'ai faites & que j'aurois souhaité de pousser plus loin, si les circonstances me l'eussent permis. J'en tirerai quelques conséquences, qui en sont, ce me semble, une suite assez naturelle.

1°. Les effets de l'esprit ardent & du sel de viperes, prouvent que ce n'est point dans ces matieres, qu'il auroit fallu chercher des remédes propres pour la résolution de la tumeur; & si tant de différens Auteurs ont célébré ces matieres comme des atténuans d'une efficacité souveraine, cela prouve uniquement qu'ils ont plus consulté leur imagination que l'expérience.

Applications de ces tentatives à la pratique.

2°. Que si on eût pû efficacement tenter la résolution de la tumeur, c'eut été principalement par le bain d'eau chaude, puissamment animée par un fort mêlange de sel ammoniac, & dont l'action auroit été secondée par les remédes généraux, & sur-tout par les purgatifs donnés à propos, dans l'intention d'entraîner au dehors les matieres de la résolution.

3°. Qu'on auroit pû employer, & peut-être avec une assez grande utilité, les plantes fournies de sucs acidules ou acescens, sur-tout en rendant leur action plus efficaces par l'addition du sel ammoniac, ou même des autres sels neutres.

4°. Qu'entre les différens remédes qu'on auroit pû employer dans tous les tems où la tumeur étoit curable, le sel ammoniac eût été préférable. La preuve de ce que nous avançons peut se tirer, de ce que ce sel réunit ensemble deux vertus, celle de fondre plus efficacement que les autres matieres les sucs épaissis dans les vaisseaux, & celle d'exciter puissamment le jeu de ces mêmes vaisseaux; avantage qu'on ne trouve point dans les acides végétaux, qui certainement affoiblissent ou brident par leur action astringente le mouvement organique de nos parties; de sorte que quand les acides auroient par rapport aux sucs une

vertu

vertu aussi fondante que le sel ammoniac, néanmoins ce sel devroit l'emporter toujours sur les acides, par cette seule raison que celui-là excite le jeu des vaisseaux, & qu'au contraire ceux-ci le gênent ou le brident par leur astriction.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Qu'on ne pense point que lorsque nous disons, qu'on auroit pû tenter peut-être avec succès la résolution de la tumeur par les remédes dont nous venons de parler, qu'on ne pense pas dis-je, qu'à cause de l'efficacité que nous avons reconnue dans ces remédes, nous croyions qu'on eut pû les appliquer utilement dans le dernier tems de la tumeur. Nous sommes persuadés au contraire, que c'est sans aucun fruit qu'on auroit fait usage des remédes les plus fondans.

Tel étoit sans doute l'affoiblissement de la chaleur naturelle dans la tumeur, que les sucs devoient y être nécessairement épaissis, ou peut-être même en partie figés; mais ce n'est pas cet état des sucs qui nous feroit regarder comme inutile l'application de tout remède dans le dernier tems de la maladie : c'est l'état des vaisseaux dans lesquels la grandeur de l'engorgement avoit dû anéantir, ou peu s'en faut, tout mouvement organique, sans compter le coup mortel porté au principe vital, par la malignité des sucs qu'une stagnation aussi longue avoit dû faire tomber dans une extrême dépravation. Mais si d'une part il est évident, qu'on auroit tenté inutilement de rappeller à la vie des vaisseaux frappés à mort; si d'autre part il est constant, ainsi que la Physiologie nous l'apprend, que c'est par la seule action des vaisseaux, que les sucs stagnans peuvent reprendre leur cours & être rendus au torrent de la circulation, à quoi eut-il servi d'entreprendre, dans le cas de notre Observation, de procurer la fonte des humeurs épaissies, lorsque par l'extinction du mouvement organique dans les vaisseaux, il n'étoit plus d'agent qui pût les pousser hors du lieu de leur stagnation.

Etat de la dépravation des sucs de la tumeur.

J'ai dit que les sucs avoient dû tomber dans une grande dépravation : c'est la suite naturelle de leur long séjour dans

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

la tumeur; mais si l'on demandoit quelle étoit la perversion propre à chacun des sucs qui la formoient, c'est-à-dire au suc gélatineux & au suc lymphatique; il faudroit pour résoudre la question, revenir aux faits dont nous avons déja parlé. On se souviendra d'abord que la tumeur étoit suppurée en plusieurs points, & de plus, qu'une suppuration ichoreuse avoit même entiérement carié l'os. Or, certainement toutes ces suppurations étoient putrides & ne pouvoient manquer d'intéresser la lymphe; puisqu'il est sûr que le premier & le seul mouvement spontanée dont elle soit susceptible, est celui de putréfaction. On sçait qu'il n'en est pas de même des sucs gélatineux; mais si par le caractere des sels dont ils sont chargés, ils ont pû se soutenir contre les atteintes de la putréfaction, ils ont dû aussi contracter le genre de dépravation qui répond à la nature des sels acescens; c'est-à-dire qu'ils ont dû fermenter du moins sourdement. Les faits prouvent ici ce que les connoissances de la théorie font présumer. Le suc gélatineux de la tumeur rougit le papier bleu & couvrit le cuivre de verd-de-gris; c'est-à-dire qu'il opéra les effets qui sont toujours produits par les acides développés, tels que sont ceux que donnent les fermentations acides, mais qui jamais ne le sont par les sels simplement acescens, tels que sont ceux des sucs gélatineux non fermentés. D'où suit incontestablement, qu'il falloit dans le cas de notre Observation, que la fermentation eût donné aux sucs gélatineux de la tumeur un caractere d'acidité très-considérable.

Pourquoi les sucs stagnans ont été long-tems préservés de pourriture.

Je crois qu'après ces éclaircissemens, on ne pourra plus douter de la perversion des sucs de la tumeur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'énormité de l'engorgement n'ait pas plûtôt entraîné la pourriture; mais on sçait que les sels acescens, dont les sucs gélatineux sont chargés, sont naturellement antiputrides, & qu'ils le deviennent encore davantage, par le nouveau dégré d'acidité que leur donne la fermentation : on peut y ajouter le défaut d'accès de l'air sur ces sucs distribués & enfermés dans le tissu de la tumeur, & le peu de fluidité de ces mêmes

ſucs. Il n'eſt donc pas ſurprenant que puiſque les ſucs gélatineux dominoient dans la tumeur en queſtion, ils l'ayent préſervée pendant un tems conſidérable des atteintes de la putréfaction.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Conjectures concernant la pratique.

Ce que nous venons de dire ne pourroit-il point nous autoriſer à tirer quelques conſéquences, que nous hazardons, moins parce que nous les croyons ſûres, que parce qu'elles ſont intéreſſantes en elles-mêmes, & qu'elles font du moins ſentir l'importance des Obſervations qui pourroient ou en vérifier la juſteſſe, ou en démontrer la fauſſeté. Nous diſons donc que nous ſerions, ce ſemble, fondés à conclure de ce qui a été remarqué en dernier lieu :

1°. Que parmi les tumeurs formées par la congeſtion des ſucs blancs, celles qui durent long-tems ſans s'altérer, quoique néanmoins elles ne ſoient pas ſchirreuſes, ſont probablement des congeſtions ſemblables à celles de notre Obſervation ; c'eſt-à-dire qu'elles ſont dominament formées de ſucs gélatineux.

2°. Que ſi parmi la congeſtion des ſucs blancs, il en eſt quelques-unes qui prennent un caractere ſchirreux ; celles-ci, à la différence des premieres, paroiſſent être dominament formées, non de ſucs gélatineux, mais de ſucs lymphatiques : car le propre de la chaleur eſt d'endurcir l'humeur lymphatique, & de ſoutenir au contraire la liquidité des ſucs gélatineux, en les tenant en fuſion ; ſans compter d'ailleurs que ces derniers ſucs ne ſont tout au plus ſuſceptibles que d'une concrétion gélatineuſe, & non d'une concrétion ſchirreuſe.

3°. Que comme les concrétions ſchirreuſes ne ſe font ordinairement que dans les glandes (*a*), il ſemble ſuivre delà, que les ſucs qui abreuvent ces organes ſont plûtôt lymphatiques que gélatineux.

4°. Qu'il doit être infiniment plus dangereux de tenter

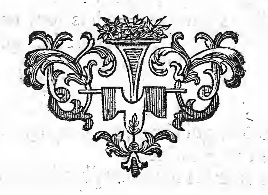
(*a*) On dit ordinairement ; car il ſe peut faire des engorgemens lymphatiques dans les parties charnues : l'Obſervation tirée des Ephémérides d'Allemagne, rapportée ci-devant page 88. le prouve.

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

la résolution des congeſtions lymphatiques un peu anciennes, que de tenter celles des engorgemens formés par les ſucs gélatineux, quoique ces engorgemens ne ſoient pas plus récens (*a*). La raiſon de cette différence, eſt qu'on riſque de provoquer dans les congeſtions lymphatiques anciennes un mouvement de putréfaction, qui, comme nous l'avons remarqué, eſt le ſeul dont les ſucs albumineux ſoient ſuſceptibles (*b*); & qu'au contraire on n'a jamais à craindre qu'un pareil mouvement s'empare des ſucs gélatineux.

(*a*) D'ailleurs cette réſolution eſt-elle poſſible dans ces tumeurs où la lymphe n'eſt point diviſée par des ſucs, & où elle eſt fort condenſée par d'autres ſucs? On ne connoît point encore de diſſolvant qui puiſſe mordre ſur cette humeur épaiſſie; le ſel ammoniac même ne peut la diviſer. Monſieur DE LA PEYRONIE envoya de Fontainebleau à M. QUESNAY une tumeur d'une mammelle qu'il avoit amputée; cette tumeur étoit de même nature que celles qu'on a rapportées dans le premier de ces Mémoires, pag. 90. & ſuivantes. M. QUESNAY coupa quelques tranches de cette tumeur, & les mit dans de l'eau ſaoulée de ſel ammoniac, & dans du vinaigre ſaoulé auſſi du même ſel, & il les trouva au bout de huit jours dans le même état qu'il les avoit mis.

(*b*) Cependant la réſolution qu'on peut tenter avec le ſel ammoniac eſt moins dangereuſe, parce que ce ſel réſiſte puiſſamment à la pourriture : peut-être auroit-on à craindre qu'il n'irritât la partie, & n'excitât quelque inflammation, ſuivie d'une ſuppuration qui favoriſeroit la pourriture; il faut néanmoins remarquer que le ſel ammoniac, quoique vif, n'eſt preſque point inflammatoire.



PRÉCIS D'OBSERVATIONS SUR LES EXFOLIATIONS DES OS DU CRANE,

Avec des Remarques ſur les moyens dont on ſe ſert pour hâter l'exfoliation des os, ou pour l'éviter.

Par M. QUESNAY.

I.

I. CAS. OPERATIONS POUR HASTER L'EXFOLIATION.

LES exfoliations retardent quelquefois beaucoup la guériſon des playes de tête, & les remédes qu'on employe ordinairement pour hâter ces exfoliations, ne réuſſiſſent pas toujours, ce qui a engagé les Chirurgiens à tenter quelqu'autre moyen plus efficace; ils ont trouvé, comme on va le voir dans l'Obſervation ſuivante, qu'en certains cas on peut avancer beaucoup cette opération de la nature, en perçant pluſieurs petits trous à la ſurface de l'os qui doit s'exfolier.

I. OBSERV. Par M. TURSAN.

Uſage du trépan perforatif pour accélérer l'exfoliation.

Un Cocher ſujet à l'épilepſie tomba de ſon ſiége, & ſe fit une contuſion avec échymoſe à la partie ſupérieure & moyenne du pariétal droit. On n'apperçut au crâne, quand cette tumeur fut ouverte, qu'une légere impreſſion ſans fracture; mais les accidens qui étoient conſidérables, & qui perſiſtoient, ne permirent pas de douter qu'il n'y eût épanchement ſous le crâne, & qu'il ne fût néceſſaire de trépaner. L'opération fut très-longue, parce que l'os étoit

I. CAS. OPERATIONS POUR HASTER L'EXFOLIATION.

extraordinairement épais, très-dur & ſans diploë; elle réuſſit cependant très-bien, à la réſerve de l'exfoliation qu'on attendit en vain dans ſon tems ordinaire. Deux mois & demi ſe paſſerent ſans que la nature eût rien avancé de ce côté là : ce retardement obligea d'avoir recours au trépan perforatif; mais le ſuccès en paroiſſoit douteux, parce que dans le cas de cette Obſervation, l'os s'étoit trouvé extrêmement dur & ſans aucune apparence de diploë. M. Turſan ſe détermina néanmoins à faire pluſieurs trous à la premiere table du crâne : cette tentative réuſſit mieux qu'il n'avoit eſpéré, car il parut peu de jours après de petits mamélons charnus qui ſe montroient par ces trous. Cette chair naiſſante croiſſant de jour en jour, chaſſa peu à peu la lame qui devoit partir par l'exfoliation qu'on avoit tant attendue.

L'opération à laquelle M. Turſan a eu recours pour procurer l'exfoliation, eſt propoſée par M. *Beloſte* (*a*), mais dans des vûes entiérement oppoſées; car c'eſt pour empêcher l'os de s'exfolier qu'il la conſeille, c'eſt-à-dire qu'il la propoſe à la place de la rugine que quelques-uns ont recommandée en pareil cas, & dans les mêmes vûes; auſſi ne preſcrit-il cette opération que dans les playes récentes, où l'os n'eſt point encore altéré : alors les trous que l'on fait fourniſſent des chairs, qui peu à peu recouvrent l'os.

II. OBSERV. Par M. BOUTENTUIT.

Mauvais ſuccès du trépan perforatif pour empêcher ou pour avancer l'exfoliation.

Cependant cette Obſervation ne réuſſit pas toujours dans l'un ni dans l'autre cas, comme M. Boutentuit l'a remarqué. Un homme en tombant ſe fit une playe preſque ronde, d'un pouce & demi de diamétre, ſur la partie ſupérieure & latérale du coronal; cet os fut découvert, on ſe propoſa pour hâter la cure de cette playe, d'empêcher l'exfoliation de l'os, & d'avoir pour cet effet recours à l'expédient de M. Beloſte. M. Boutentuit fit avec le trépan perforatif pluſieurs petits trous aſſez profonds pour atteindre le diploë, & en attendant les petits bourgeons de chair qui devoient ſortir par ces petits trous, il pan-

(*a*) Chirur. d'Hôpit. pag. 85.

ſoit la playe avec le baume de Fioraventi & avec l'eau Vulnéraire; il continua ſes pancemens pendant un mois ſans qu'il parût rien par ces trous; il s'apperçut au contraire que l'os perdoit ſa couleur naturelle, & qu'il s'altéroit de maniere qu'il n'y avoit plus à compter que ſur l'exfoliation. M. Boutentuit laiſſa alors le malade ſous la conduite de ſon Chirurgien ordinaire, qui continua de le panſer encore ſix ſemaines; enſuite on fit venir M. Boutentuit, qui trouva la playe dans le même état par rapport à l'exfoliation. Il examina attentivement cette playe, & il s'apperçut que les chairs des lévres de la playe avoient enclavé la piéce d'os qui devoit s'exfolier; il la dégagea, & l'enleva ſur le champ. Cette piéce avoit environ un pouce & demi de diamétre, & ſon épaiſſeur comprenoit preſque toute celle de la table extérieure du crâne; les chairs qui ſe trouverent deſſous étoient vermeilles, & recouvroient entiérement l'os. Rien ne s'oppoſa plus à la guériſon de la playe; elle fut achevée huit ou dix jours après l'exfoliation.

I. Cas. Operations pour haster l'exfoliation.

Exfoliation retardée par les chairs des lévres de la playe.

Cette Obſervation nous eſt fournie fort à propos, pour nous apprendre l'incertitude du ſuccès de l'opération qu'on avoit tentée, ſoit pour éviter l'exfoliation, ſoit pour l'avancer : néanmoins on ne peut pas en conclure que cette opération ſoit à rejetter; car ſon effet dans l'un & dans l'autre cas dépend des petits mamélons de chair qu'elle procure : or, ces petits bourgeons ne ſont pas imaginaires, ils ſont prouvés par l'Obſervation de M. Turſan, par le témoignage de M. *Beloſte* & d'autres Praticiens; ces chairs peuvent même naître de la ſurface du crâne ſans qu'elle ait été percée. *Fabrice de Hilden* rapporte que dans une playe où les tégumens furent détachés du crâne, il releva le lambeau & en recouvrit l'os autant qu'il lui fut poſſible; il mit promptement de la charpie ſéche ſur ce qui reſtoit d'os découvert, & panſoit cette playe les jours ſuivans avec beaucoup de précaution & de promptitude : on apperçut au bout de quelques jours de petites taches rouges qui paroiſſoient comme au-

Certains panſemens peuvent empêcher le ſuccès de l'opération.

I. CAS. OPERATIONS POUR HASTER L'EXFOLIATION.

tant du petites gouttes de sang : ces taches augmenterent à vûe d'œil, & fournirent une chair qui paroissoit spongieuse, & qui couvrit l'os en peu de tems. Pour raffermir ensuite un peu cette chair, *Fabrice* soupoudra dessus une poudre dessicative; par cette pratique la playe qui étoit fort considérable a été guérie dans l'espace d'un mois, sans que l'os découvert se soit exfolié.

Cependant la pratique de M. Boutentuit n'a pas eu le même succès : peut-être que s'il eût pansé la playe très-rarement, comme le prescrit Belofte, l'os qui a pû se dessécher par l'accès de l'air, & par l'usage trop fréquent des remédes spiritueux & dessicatifs qui ont dû empêcher, par le desséchement de l'os, l'issue des petits bourgeons charnus, peut-être, dis-je, que la partie de l'os découverte n'auroit pas péri, & que l'opération auroit eu le succès qu'on en avoit espéré.

Ce desséchement de l'os a dû rendre aussi la même opération inutile pour procurer l'exfoliation, car les bourgeons des chairs n'ayant pas poussé d'abord, on ne devoit pas s'attendre qu'ils pousseroient dans la suite pour chasser la lame d'os qui devoit s'exfolier; on pouvoit penser au contraire que les trous qu'on avoit fait d'abord, & qui ont été long-tems exposés à l'impression de l'air, on dû retarder l'exfoliation, parce que par leur moyen l'air a pû dessécher l'os plus profondément. Il falloit donc, quand on a plus eu en vûe que l'exfoliation, répéter l'opération, & ne pas s'en tenir à la premiere.

Usage de la rugine pour procurer l'exfoliation.

L'usage de la rugine peut encore avancer l'exfoliation, quand elle est retardée par l'épaisseur de la piéce d'os qui doit s'exfolier, & qui ne peut pas être aisément forcée par les chairs qui doivent la chasser : on peut, dis-je, dans cette circonstance avoir recours à la rugine, mais on ne doit s'en servir que quand l'os est visiblement altéré, & quand l'exfoliation est bien décidée; car l'exfoliation ne se fait pas toujours, du moins sensiblement. Quand on s'apperçoit donc par la couleur obscure ou jaunâtre de l'os, & par le retardement de l'exfoliation, que vraisemblablement cette

cette opération de la nature sera considérable, on pourra l'accélérer par la rugine, mais il ne faut pas attendre que la piéce d'os qui doit se séparer soit vacillante, non-seulement parce qu'alors l'opération de la nature étant fort avancée, ce moyen seroit inutile, mais encore parce qu'on s'exposeroit à froisser les chairs de dessous en pésant sur cette piéce d'os, & en l'ébranlant rudement par l'action de la rugine.

I. CAS. OPERATIONS POUR HASTER L'EXFOLIATION.

Il y a des cas où la piéce d'os qui doit s'exfolier est si considérable, qu'on est obligé d'appliquer plusieurs couronnes de trépan qui prennent les unes sur les autres, & qui pénétrent à proportion de l'épaisseur que l'on soupçonne que la piéce d'os altérée peut avoir. Ce moyen a lieu, surtout aux grandes exfoliations qui arrivent aux gros os des différentes parties du corps. Ces couronnes de trépan font que la piéce d'os obéit plus facilement aux chairs qui naissent dessous, & l'exfoliation s'en fait beaucoup plus promptement.

Usage des couronnes de trépan pour procurer l'exfoliation.

On a quelquefois recours aussi au ciseau pour enlever par petites piéces la partie de l'os qui doit s'exfolier, & que la nature ne peut chasser. Une femme qui avoit été trépanée vint consulter M. Petit plus d'un an après l'opération; l'exfoliation ne s'étoit faite que d'un côté du trou du trépan. Plusieurs Chirurgiens avoient traité successivement cette femme, & s'étoient appliqués sans succès à procurer le reste de l'exfoliation: M. Petit trouva le côté de l'os qui ne s'étoit pas exfolié fort noir; mais il ne vit pas encore de disposition à l'exfoliation; il se détermina à enlever à plusieurs reprises cette partie noire de l'os avec le ciseau & le maillet de plomb, & il reconnut la cause du retardement de cette exfoliation. La partie d'os, qui devoit quitter, avoit du côté de l'os sain une rainure, dans laquelle le bord de cet os étoit engréné, & la piéce d'os étoit retenue en devant par le bord de la circonférence de l'os qui s'étoit exfolié, & en partie reproduit; ainsi cette piéce d'os étoit de toutes parts trop fortement enclavée pour pouvoir se détacher d'elle-même, & l'opération que fit M. Petit étoit absolument nécessaire;

III. OBSERV. par M. PETIT sur une exfoliation où il a fallu employer le ciseau.

I. CAS. OPERATIONS POUR HASTER L'EXFOLIATION.

mais cette opération, & celle qui consiste, comme nous l'avons dit, à appliquer plusieurs couronnes de trépan, demandent la même attention que celle que nous avons dit qu'il faut avoir, lorsqu'on se sert de la rugine; car si les chairs commencent à séparer du corps de l'os la piéce qui doit s'exfolier, on doit craindre de les meurtrir en pratiquant ces opérations.

I I.

II. CAS. LES OS NE S'EXFOLIENT PAS TOUJOURS, MESME APRES DE LONGUES SUPPURATIONS.

On n'est pas étonné de ce que les os ne s'exfolient pas dans les playes qu'on ne laisse pas suppurer; mais on a de la peine à comprendre que quelquefois ils ne s'exfolient pas, même dans les playes avec perte de substance, qui suppurent long-tems. Les Praticiens parlent beaucoup d'une exfoliation insensible qui se fait souvent en pareil cas, mais il y en a peu qui ayent crû, ou qui ayent observé que quelquefois il ne s'en fait point du tout.

IV. OBSERV. par M. De la PEYRONIE. Dénudation d'os avec suppuration sans exfoliation.

M. de la Peyronie vient de traiter une playe de tête où l'os coronal étoit découvert de la grandeur d'un liard à sa partie supérieure latérale; l'exfoliation qui ne se faisoit point, retardoit beaucoup la guérison de cette playe. M. de la Peyronie proposa l'opération dont on a parlé dans les deux premieres Observations; mais le mot de trépan effraya le malade. M. de la Peyronie qui ne voyoit aucune disposition à l'exfoliation, & qui avoit envie de voir ce qui en arriveroit naturellement, ne s'attacha point à déterminer ce malade à cette opération, il l'assura au contraire qu'on pouvoit s'en dispenser, & qu'il ne falloit que du tems, un tems même qui lui coûteroit peu, parce qu'il pouvoit déja se regarder comme guéri; car cette petite playe ne lui causoit plus d'incommodité, il suffisoit de la garnir d'un peu de charpie sans façon, & de la couvrir d'un emplâtre qu'on levoit rarement. M. de la Peyronie, attentif à ce qui arriveroit à l'os, l'examinoit de tems en tems, & il remarqua que peu à peu la playe diminuoit, que les chairs s'avançoient insensiblement sur l'os, & qu'elles s'y attachoient fortement; le progrès de ces chairs

fut à la vérité très-lent; car cette petite playe fut plus de neuf mois à se fermer. M. de la Peyronie ne s'en inquiéta point, parce que tant qu'un os découvert ne tourne point à la carie, & que la playe est sans conséquence, on peut attendre l'exfoliation sans inconvenient. Il y a une Observation de *Ruisch*, où il paroît qu'en pareil cas l'os se revivifie quelquefois à mesure que les chairs s'approchent; car dans la cure dont il parle, il se forma à l'os qui avoit été long-tems exposé à l'air, & qui s'étoit noirci, un cercle blanc proche des chairs qui avançoient pour le couvrir. M. Rouhault rapporte une Observation semblable : On attendit, dit-il, en vain pendant six mois l'exfoliation de l'os qui étoit découvert, & qui étoit noir comme de l'encre. M. Rouhault qui fut enfin chargé de panser le malade, supprima les bourdonnets qu'on mettoit à force dans la playe, & laissa revenir les chairs. Il se forma, comme dans le cas précédent, un cercle blanc à la circonférence de la playe; ce cercle approchoit de jour en jour du centre à mesure que les chairs croissoient, & la playe fut entiérement fermée en un mois sans aucune apparence d'exfoliation.

II. CAS. LES OS NE S'EXFOLIENT PAS TOUJOURS, MESME APRES DE LONGUES SUPPURATIONS.

La surface de l'os se revivifie quelquefois au lieu de s'exfolier.

Nous avons vû à l'article de la multiplicité des trépans, dans l'Observation septiéme, communiquée par M. Chauvin, que l'os qui se trouva à nud intérieurement ne s'exfolia pas, du moins sensiblement, quoiqu'il eût été découvert dans une grande étendue, & qu'il eût été mouillé par les matieres purulentes pendant tout le tems de la cure.

La même chose arriva à un jeune homme que M. de la Peyronie trépana à Fontainebleau; il avoit été blessé d'un coup de pied de cheval à la partie antérieure & supérieure du muscle temporal : M. de la Peyronie fut obligé d'emporter une partie de ce muscle pour découvrir la fracture, dont une esquille assez considérable étoit entrée dans la substance du cerveau. On s'apperçut pendant la cure d'un écoulement de matieres purulentes qui venoient d'un sinus placé sous l'os coronal; ce sinus s'étendoit jusques sur l'os etmoïde, les matieres qui y croupissoient

V. OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE, sur le même sujet.

Playe au muscle temporal, avec fracture & lézion au cerveau.

II. CAS. Les os ne s'exfolient pas toujours, mesme apres de longues suppurations.

occaſionnoient un Emphyſéme œdémateux qui s'étendoit par tout le viſage, & même juſqu'aux mains. M. de la Peyronie crut qu'il ſeroit obligé d'appliquer une couronne de trépan vers le milieu du front au-delà du ſinus ſourcilier, pour procurer par cette contre-ouverture une iſſue facile aux matieres qui croupiſſoient; cependant il jugea à propos de tenter auparavant les injections & une ſituation convenable, afin d'éviter cette opération, s'il étoit poſſible : cette tentative réuſſit, les matieres ſe tarirent, l'os qui étoit découvert intérieurement, & touché par les matieres purulentes qui venoient du ſinus, ne s'exfolia point; les chairs qui partirent de la dure-mere & du cerveau s'y attacherent & le regarnirent.

Injections pour une playe au cerveau.

Ce qu'on a remarqué de plus étonnant par rapport à notre ſujet, c'eſt que quelquefois il n'a point paru non plus ſe faire d'exfoliation à des os cariés : ces os ſe ſont revêtus de chairs louables qui ont procuré une guériſon parfaite. *Fabricius de Hilden* dit qu'il traita une petite fille d'un ulcére avec carie, venu à la ſuite d'une petite vérole; cet ulcére ſe conſolida parfaitement, ſans qu'on ſe ſoit apperçu d'aucune exfoliation. Il n'eſt pas douteux cependant que la partie viciée de l'os n'ait été enlevée inſenſiblement par la ſuppuration.

Un bon Praticien peut facilement diſtinguer les cas où il ſe fait une exfoliation inſenſible, de ceux où il ne s'en fait point; car dans le dernier cas ce ſont les bords de la playe qui viennent peu à peu recouvrir l'os, & la ſurface de cet os, qui n'eſt pas encore recouverte, reſte unie juſqu'à ce que les bords des chairs ſe ſoient avancés pour la couvrir entiérement. Mais lorſque l'os s'exfolie, la chair ſort de la ſurface de l'os même; & c'eſt cette chair qui chaſſe la ſuperficie de l'os qui doit s'exfolier ſenſiblement ou inſenſiblement.

Resultat.

Tous ces faits préſentent aux jeunes Chirurgiens différens objets. Ils y voyent les opérations que l'art peut fournir pour aider les exfoliations difficiles; ils y apprennent à ne pas attendre toujours une exfoliation, du moins une

exfoliation ſenſible, & à ne pas tourmenter mal à propos la nature pour l'obtenir, à moins que la longueur du tems que l'os qui ne s'exfolie pas employe à ſe recouvrir, n'engageât à la procurer; ils ſont enfin avertis qu'il pourroit paroître ne ſe pas faire d'exfoliation, parce que les chairs voiſines ſemblent vouloir venir recouvrir l'os, tandis que ces chairs en s'avançant ſur cet os, engagent la piéce qui doit s'exfolier, comme on l'a vû dans l'Obſervation de M. Botentuit. Ainſi ces chairs deviennent alors un obſtacle à l'exfoliation, & retardent la guériſon; c'eſt pourquoi il faut conſidérer attentivement ſi les bords de la playe qui avancent ſur l'os s'y attachent à meſure. D'ailleurs on ſçait que quand une lame d'os doit s'exfolier, les chairs qui pouſſent deſſous cette lame l'ébranlent peu à peu, & la rendent enfin vacillante; alors l'exfoliation eſt clairement décidée, & il n'y a pas à héſiter à débrider les bords de la playe, ſi ces bords engagent & retiennent la piéce d'os qui doit ſe ſéparer. On a vû dans la troiſiéme Obſervation communiquée par M. Petit, une exfoliation empêchée par un obſtacle qui n'eſt pas fort ordinaire, & qui fait voir combien on doit être attentif dans les exfoliations extraordinairement longues, à examiner ſi le retardement ne dépend pas de quelque empêchement particulier qu'on n'apperçoit pas. Outre les opérations que nous avons indiquées pour avancer l'exfoliation, comme le trépan perforatif, les rugines, les couronnes de trépan, le ciſeau, il eſt quelquefois néceſſaire de recourir à un autre moyen; car ſi la partie de l'os découvert s'altére & ſe carie, ſi une ſanie putride l'abreuve, & empêche la production des chairs par leſquelles l'exfoliation ſe peut faire, les remédes deſſicatifs, même la poudre d'euphorbe, ne ſuffiſent pas toujours pour deſſécher la carie, on eſt obligé d'y appliquer le cautére actuel, qui eſt en pareil cas le moyen le plus efficace & le plus ſûr pour arrêter la carie, & hâter l'exfoliation.

II. CAS. LES OS NE S'EXFOLIENT PAS TOUJOURS, MESME APRES DE LONGUES SUPPURATIONS.

DESCRIPTION D'UN NOUVEL ÉLEVATOIRE,

Avec des refléxions sur ceux qui ont été en usage jusqu'ici.

Par M. PETIT.

De'fauts des Elevatoires ordinaires.

DANS les playes de tête avec fracas & enfonçûre, on sçait combien il est important de relever, & de remettre en leur niveau les piéces d'os qui blessent ou compriment la dure-mere & le cerveau. On connoît aussi les différens instrumens qui ont été imaginés par les Praticiens pour exécuter cette opération, qui dans un instant peut changer le sort d'un blessé, & le rappeller, pour ainsi dire, de la mort à la vie; mais l'usage m'ayant fait découvrir dans ces instrumens plusieurs défauts, j'ai crû qu'il seroit utile de les faire connoître, & de proposer en même-tems un nouvel Elévatoire où je crois les avoir évités.

Les instrumens dont on s'est servi jusqu'à présent pour relever les os du crâne enfoncés sur la dure-mere, sont principalement *l'Elévatoire ordinaire*, la *Griffe*, ou le *Pied de Griffon*, & le *Triployde*, avec, ou sans *Tire-fond*, & quelquefois le *Tire-fond* seul.

On ne peut faire usage des Elévatoires, du Pied de Griffon ou de la Griffe, qu'en s'en servant comme de léviers qui ont besoin d'un appuy & d'une force mouvante. Personne n'ignore que cet appuy se trouve dans la main de celui qui opére, ou sur le voisinage de l'os qu'il faut relever.

Défauts des Elevatoires ordinaires.

Dans le premier cas, je veux dire lorsque la main, qui est la force mouvante, sert en même-tems d'appuy au lévier, le bout du pouce tient l'Elévatoire appuyé sur le milieu du doigt indicateur; la longue branche du lévier est enfermée dans la paume de la main par les autres doigts & par le tenard; celui-ci appuyant sur l'extrêmité de cette longue branche, lui communique toute la force qu'il reçoit de la main, & que la main elle-même reçoit du bras, ce qui fait baisser la longue branche du lévier, & relever la petite branche qui est sous l'os enfoncé.

Je sçai qu'en agissant ainsi, l'on a beaucoup de force; mais la main n'ayant pas la précision & la fermeté nécessaire, vacille, & le bout de l'Elévatoire peut s'échapper; cet accident ébranleroit tout le crâne, & causeroit un étonnement ou une espéce de commotion, qu'il faut absolument éviter.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'on veut appuyer l'Elévatoire, le Pied de Griffon ou tel autre lévier, sur l'os voisin de celui qu'il faut relever, j'avoue que le lévier se trouve mieux affermi, mais aussi on court risque d'enfoncer l'os sur lequel on l'appuye, sans relever celui qui est enfoncé.

Le Triployde a beaucoup plus de force que les autres léviers, mais ce n'est pas en cela qu'il seroit préférable; la résistance des os enfoncés n'est pas si grande, qu'on ne puisse la vaincre avec des forces bien moins considérables que celle du Triployde.

Cet instrument a trois pieds ou trois branches comme un trépié: on les appuye sur trois points un peu éloignés de la circonférence de la playe; & comme d'ailleurs ces trois branches sont à distances équilatérales, c'est-à-dire égales, toute la playe se trouve sous la voûte que forment ces trois branches.

La force mouvante est appliquée à un écroue qui engréne dans la vis du bout supérieur d'une tige ou d'un montant, dont la partie inférieure passe quarrément au centre de la voûte; cette portion inférieure du montant

se recourbe à son extrémité en forme de crochet qu'on introduit sous l'os qu'on veut relever : de sorte qu'en tournant l'écroue à droite, la tige monte peu à peu à mesure que l'écroue suit les pas de la vis; ainsi le crochet en montant, releve la piéce enfoncée sous laquelle on l'a introduit, & cela avec toute la force dont une vis est capable.

DE'FAUTS DES ELEVATOIRES ORDINAIRES.

Telle est la maniere de se servir du Triployde seul; mais il faut qu'il y ait un trou au crâne, & que ce trou soit assez grand pour qu'on puisse introduire le crochet sous la piéce enfoncée : c'est ce qui ne se trouve que lorsqu'il y a de grands fracas d'os avec perte de substance, ou bien lorsqu'on a déja appliqué une couronne de trépan. Lorsqu'au contraire il n'y a pas moyen d'introduire le crochet du Triployde, on fait un trou avec le trépan perforatif sur la piéce d'os qu'on a dessein de relever; on engage dans ce trou un tire-fond le moins long qu'il est possible; & après avoir passé le crochet du triployde dans l'anse de ce tire-fond, on tourne l'écroue, la tige remonte, elle éleve en même-tems le tire-fond & la piéce d'os enfoncée : voilà les deux manieres de se servir du Triployde, c'est-à-dire sans tire-fond, ou avec le tire-fond.

Celui qui a inventé le Triployde, a bien senti les défauts du Pied de Griffon & des Elévatoires ordinaires. Il y a remédié par les trois branches, qui ayant leur appuy éloigné des os fracturés, ne courent point risque de les enfoncer, comme nous avons dit que pourroient faire les Elévatoires lorsqu'on les appuye sur le bord de la fracture. Cette espéce de trépié étant fixe, son crochet bien engagé sous l'os ne peut s'échapper, comme fait souvent, ainsi que nous l'avons démontré, l'Elévatoire, lorsqu'il n'a d'autre appuy que le doigt indicateur de la main qui le meut, mais malgré tous ces avantages que nous donnons au Triployde sur les autres Elévatoires, il faut convenir qu'il a beaucoup de défauts.

1°. Il est difficile de trouver trois points où l'on puisse l'appuyer sans causer de la douleur, & souvent même on n'en

n'en trouve pas un seul, parce que les environs de la playe sont meurtris, gonflés ou douloureux.

DE'FAUTS DES ELEVATOIRES ORDINAIRES.

2°. Il faut que cet instrument soit appliqué de maniere que le sommet de la voute se trouve directement vis-à-vis de l'os enfoncé, soit pour y placer le crochet seul, soit pour y engager le tire-fond; d'ailleurs si l'on n'a pas bien pris les mesures qu'il est nécessaire, & assez difficile de prendre en pareil cas, on est obligé de détourner l'écroue pour chercher le point juste.

3°. Il ne suffit pas d'avoir trouvé ce point, il faut encore introduire le crochet de la tige sous l'os, ce qui est très-difficile; car s'il s'en manque seulement une ligne qu'il ne puisse être introduit au lieu convenable, on est encore obligé de déplacer les trois branches.

4°. On ne peut employer le crochet que dans le cas où il y a de grandes ouvertures au crâne, parce que ce crochet a une certaine longueur qui lui est nécessaire pour qu'il puisse avoir prise sous l'os enfoncé; & que cette longueur demande une ouverture plus grande que le crochet n'est long, parce qu'il ne faut pas le faire entrer à force.

5°. Un des plus grands défauts du Triployde, c'est que pour l'appliquer avec le tire-fond, l'on est obligé de faire auparavant un trou avec le perforatif sur l'os même qui est enfoncé, & qu'en faisant ce trou sur un os enfoncé, on risque de l'enfoncer davantage.

6°. Cet instrument est si composé, qu'il ne peut guéres être mis en usage que par ceux qui ont une grande dextérité; & au contraire il seroit à souhaiter que le manuel des opérations Chirurgicales fût simplifié, afin qu'il pût être exercé dans les Villages comme dans les grandes Villes: Enfin les plus grands Praticiens de nos jours sont si persuadés de l'inutilité du Triployde, qu'il en est très-peu qui l'ayent, si ce n'est pour orner leur Arcenal.

Les refléxions que l'usage m'a donné lieu de faire sur les défauts des instrumens dont nous venons de parler, m'ont engagé à construire un Elévatoire, par le moyen duquel on évitera le manuel long, difficile, dangereux,

& preſqu'inſéparable du Triployde, de la Griffe, & de tous les autres Elévatoires qui ont été employés juſqu'ici.

DE'FAUTS DES ELEVATOIRES ORDINAIRES.

On conviendra qu'il s'agit principalement dans cette opération de trouver ſur le crâne un appuy pour le lévier, le plus près qu'il eſt poſſible de l'os qu'il faut relever, & qu'il faut que cet appuy ſoit ſur un plan ſolide, pour ſoutenir, ſans ſe rompre, l'effort qu'on fait pour relever l'enfonçûre.

NOUVEL ELEVATOIRE.

C'eſt dans ces vûes que j'ai fait fabriquer une eſpéce de chevalet, pour ſervir d'appuy au lévier; moyennant quoi la main du Chirurgien n'en eſt plus que la force mouvante; & cette force n'a pas beſoin d'être ſi grande, à beaucoup près, que lorſque la main ſe trouve en même-tems l'appuy du lévier & la force qui le meût.

La manœuvre de cet inſtrument n'eſt ni auſſi longue ni auſſi embarraſſante que celle du Triployde; d'ailleurs on peut lui donner autant de force que l'on veut; & il a de plus toute la juſteſſe & la préciſion qui manquent, ou que nous avons dit être ſi difficile à trouver dans les autres inſtrumens. Voici comment il eſt conſtruit:

Cet Elévatoire eſt compoſé de deux parties principales, ſçavoir d'un lévier, & d'un chevalet qui lui ſert d'appuy.

Le lévier a environ huit pouces de longueur, ſur quatre à cinq lignes de largeur, & deux lignes d'épaiſſeur; il eſt tout droit, ſi l'on en excepte une courbure qui eſt au bout deſtiné à faire la courte branche du lévier; cet endroit eſt même un peu plus étroit, plus mince, & plus applatti que le reſte, afin qu'on puiſſe le gliſſer & le conduire plus facilement ſous l'os qu'on entreprend de relever: de plus ce bout eſt taillé de pluſieurs petites rainures tranſverſales pour l'empêcher de gliſſer, & de s'échapper de deſſous l'os auquel on l'applique; au contraire le deſſous de ce bouts & les bords qui le terminent, ſont arrondis & très-polis, afin qu'il ne puiſſe bleſſer la duremere.

L'autre bout de ce lévier, que j'appelle la longue bran-

che, eſt emmanché dans du bois exactement poli, pour que la main qui le gouverne n'en ſoit point incommodée. La ſurface de deſſous ce lévier eſt percée de pluſieurs trous dans le milieu de ſa largeur & ſuivant ſa longueur; ces trous, qui ſont tarraudés, ſont éloignés les uns des autres de deux ou trois lignes, ils ſervent à recevoir une vis qui borne & fixe le point d'appuy du lévier, & cette vis peut également ſe loger dans tous ces différens trous. Le nombre de ces trous, diſpoſés comme nous l'avons dit, procure la facilité d'approcher ou d'éloigner l'appuy, & par conſéquent de donner au lévier plus ou moins de force, ainſi qu'on le verra ci-après.

NOUVEL ELEVATOIRE.

La ſeconde partie de cet Elévatoire, & que je regarde comme l'eſſentielle, eſt un chevalet, ſur lequel ce lévier doit s'appuyer; il reſſemble aſſez au chevalet qui ſoutient les cordes d'un violon, & mieux encore à celui dont les Charpentiers & autres Ouvriers ont coutume de ſe ſervir.

La partie de ce chevalet qui s'applique ſur le crâne eſt arcquée, afin qu'il n'appuye que par ſes deux jambes ou extrémités.

On donne à ces deux jambes le plus de ſurface qu'il eſt poſſible, non-ſeulement pour rendre l'appuy du lévier plus ſtable, mais afin que l'effort que l'os doit ſoutenir ſoit partagé ſur une plus grande étendue de ſa ſurface; ces extrémités ſont garnies de chamois, tant pour les empêcher de gliſſer, que pour qu'elles ne faſſent aucune impreſſion ſur l'os. Enfin à la ſommité du chevalet ſe trouve la vis dont nous venons de parler, laquelle s'engrénant dans un des trous que nous avons dit être tarraudés ſous le lévier, l'aſſujettit au chevalet; cet aſſujettiſſement eſt abſolument néceſſaire pour que le lévier n'échappe jamais de deſſus l'appuy.

On ſçait que quand les Ouvriers, ſans avoir pris leurs meſures, font faire la baſcule à leurs léviers, il arrive ſouvent que la réſiſtance du fardeau repouſſe le lévier de deſſus l'appuy, & lui fait changer de place. L'on juge bien qu'un pareil inconvenient ſeroit de très-grande conſé-

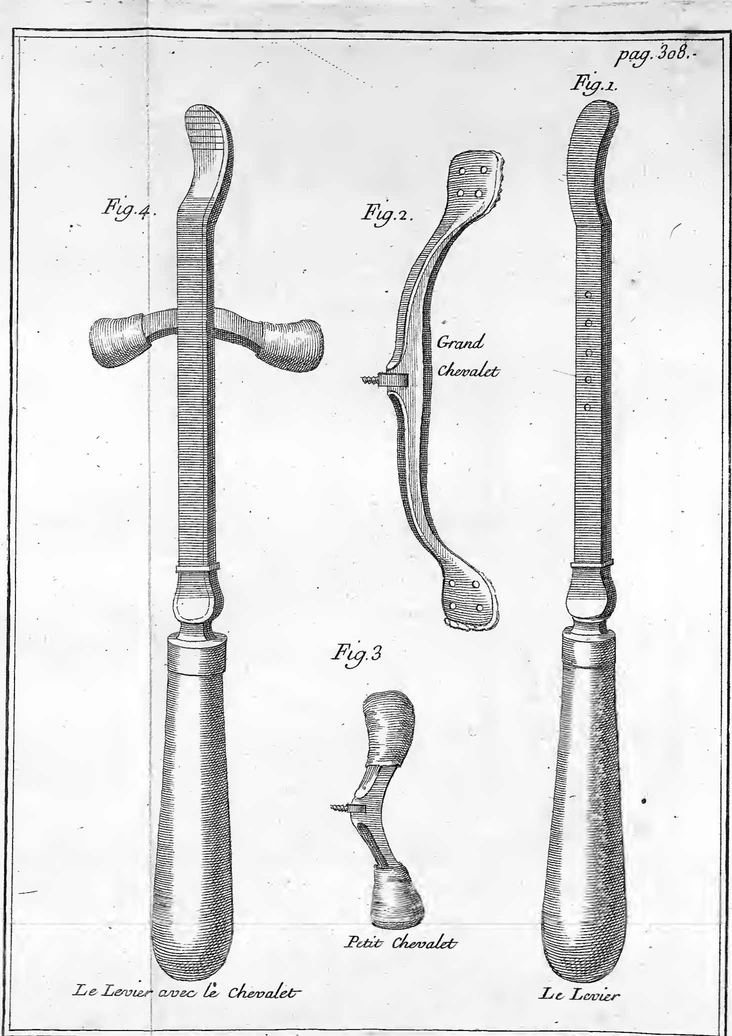
NOUVEL ELEVATOIRE.

quence dans notre opération : En effet, dans l'inſtant même qu'on fait l'élévation de la piéce d'os enfoncée, ſi la réſiſtance de cette piéce venoit à repouſſer le lévier, alors le point d'appuy changeroit ; & l'extrémité du lévier s'échappant de deſſous l'os qu'on veut relever, cet os retomberoit ſur la dure-mere, & la frapperoit avec d'autant plus de violence que l'échappement du lévier ſeroit plus ſubit.

Il a donc fallu aſſujettir le lévier au chevalet : mais il falloit en même-tems que cet aſſujettiſſement fût tel qu'il pût permettre à ce lévier de faire la baſcule, & de ſe mouvoir ſur le chevalet, ſans que celui-ci ſuivît ſes mouvemens ; c'eſt l'avantage que nous tirons de la charniere par laquelle cette vis tient à la ſommité du chevalet, qui ſans cela eut été obligé de ſuivre le lévier dans tous ſes mouvemens.

Un autre avantage que nous tirons encore de cette vis, c'eſt qu'en obſervant de ne la point faire entrer juſqu'au fond du trou tarraudé, les pas qui reſtent donnent du jeu au lévier, & nous permettent de le tourner à droit & à gauche, ſur ſon appuy comme ſur un pivot ; au moyen de quoi l'on peut placer ce lévier ſous tous les différens endroits qui ont beſoin d'être relevés, ſans qu'on ſoit obligé pour cela de changer ſon appuy de place.

Quant aux cas où il y auroit impoſſibilité de placer le point d'appuy ſur les os découverts, ſoit à raiſon du grand fracas ou briſement des piéces, ſoit à cauſe du peu d'étendue de la playe, ou du gonflement des chairs qui en diminue encore la largeur, j'ai fait conſtruire un ſecond chevalet ; ce chevalet eſt beaucoup plus long, plus élevé : on peut même dans le beſoin lui donner encore plus d'étendue, pour faire appuyer ſes deux branches au-delà des bords de la playe, afin qu'ils n'en ſoient pas incommodés, & que le Chirurgien puiſſe exécuter ſans aucun inconvenient tous les mouvemens néceſſaires pour relever les différentes piéces d'os enfoncées.

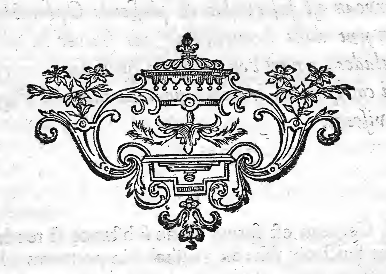


Simonneau del. et Sculp.

Au reste, j'ai fait faire la vis de ce second chevalet exactement conforme à celle du premier, afin qu'elle pût entrer dans les mêmes trous.

NOUVEL ELEVATOIRE.

En prenant ces mesures, on peut faire fabriquer plusieurs chevalets de différentes grandeurs, pour s'en servir selon les différentes circonstances qui peuvent se rencontrer.



REMARQUES SUR LES PLAYES DU CERVEAU,

Où l'on prouve par beaucoup d'Obſervations que le Cerveau eſt ſuſceptible de pluſieurs Opérations qui peuvent dans beaucoup de cas ſauver la vie aux malades, & où l'on examine quels ſont les remédes qui conviennent le mieux pour la cure des Playes de ce viſcére.

Par M. QUESNAY.

I.

PLAYES DU CERVEAU GUE'RIES.

LE Cerveau eſt formé d'une ſubſtance ſi tendre, & ſes fonctions ſont en général ſi importantes à la vie, qu'il ſemble que le moindre choc, ou la moindre bleſſure, doive cauſer dans cette partie un déſordre irréparable, & y attaquer la vie dans ſon principe. Cependant nous avons une infinité d'Obſervations qui nous raſſurent, & qui nous font connoître que les playes de ce viſcére, ſur-tout celles de la ſubſtance corticale & de la ſubſtance médulaire, ſe guériſſent à peu près auſſi facilement que celles de la plûpart des autres viſcéres.

I. OBSERV. par M. FROUMANTIN Chirurgien d'Angoulême.

Un enfant de ſept ans tomba de ſept ou huit pieds de haut, & ſe fit une playe très-conſidérable à la partie latérale droite du coronal avec fracture & embarrure. Le ſinus ſourcillier fut compris dans cette fracture qui s'étendoit juſqu'à l'orbite. Il y avoit quatre fragmens qui étoient un peu enfoncés par leurs angles dans la ſubſtance

du cerveau, & qui après avoir été enlevés, laisserent une ouverture qui dispensa du trépan. La dure & la pie-mere furent contuses & déchirées de la grandeur d'un denier, une petite portion de la substance du cerveau sortit par cet endroit déchiré. Il ne survint d'ailleurs aucun accident, malgré la conduite irréguliere de l'enfant, qui ne voulut ni garder le lit ni aucun régime; mais la grandeur de la playe fit que cette cure dura six mois, au bout desquels l'enfant fut entiérement guéri.

PLAYES DU CERVEAU GUE'RIES.

Playe au cerveau guérie malgré beaucoup de dérangement.

Cette Observation au reste n'a rien d'étonnant, elle ne peut servir qu'à confirmer beaucoup de faits semblables rapportés par les Auteurs. Bernard Suevus entre autres a ramassé dans son Traité *de Inspectione vulnerum lethalium & sanabilium*, imprimé il y a plus d'un siécle, plusieurs guérisons de ce genre prises chez les Anciens. Avant Bernard Suevus, *André de la Croix* avoit déja fourni un ample Catalogue de pareilles cures faites par les Praticiens qui l'avoient précédé. Les Observations qui suivent sont plus importantes que celle que je viens de rapporter; on y voit sur le même sujet des cures très-intéressantes.

II. OBSERV. par M. BELAIR.

Fracture avec plusieurs fragmens, & grande contusion avec perte de substance au cerveau.

Un petit garçon de huit ans fut frappé par un cheval au côté de la tête; le pariétal fut blessé à la partie postérieure & supérieure. M. Belair, qui y fut appellé, tâcha de replacer les piéces d'os; mais le cerveau étoit tellement maltraité sous cette fracture, qu'à chaque mouvement qu'il faisoit pour ajuster ces fragmens, il sortoit des morceaux de la substance corticale; il en sortit même plus gros qu'un œuf de poule pendant le tems qu'il replaça ces piéces d'os. M. Belair obligé de partir, laissa le blessé entre les mains du Chirurgien du Village, avec lequel il conféra sur la maniere de conduire cette blessure, n'ayant cependant aucune espérance de guérison : aussi sa surprise fut-elle très-grande, lorsqu'il apprit l'année suivante que cet enfant étoit guéri; il voulut le voir, & véritablement il le trouva en bon état; on appercevoit seulement à l'endroit de la blessure un petit enfoncement

PLAYES DU CERVEAU GUE'RIES.

à mettre une noix muſcade, & des inégalités ſur la cicatrice; l'eſprit ne ſe reſſentoit aucunement de cet accident.

Les os qui s'étoient mal ajuſtés avoient ſans doute laiſſé des intervalles qui ont tenu lieu de trépan, & qui ont donné iſſue aux matieres qu'une ſi grande contuſion a dû fournir; il faut croire même que ſi les piéces d'os n'avoient pas laiſſé entr'elles des intervalles qui puſſent procurer une iſſue ſuffiſante aux matieres que la ſuppuration devoit produire, M. Belair, au lieu d'avoir ajuſté ces fragmens, auroit du moins ôté ceux qui auroient pû s'oppoſer à l'écoulement de ces matieres; car les ſuppurations extrêmes dont le cerveau eſt ſuſceptible, ſont toujours fort à craindre, & demandent de la part du Chirurgien beaucoup d'attention. Mais quelque redoutables que ſoient ces grandes ſuppurations, elles ont eu ſouvent un heureux ſuccès, & ont ſervi ſur-tout à faire connoître davantage les forces de l'Art. L'Obſervation ſuivante marque aſſez les avantages qu'on peut attendre en pareil cas de la Chirurgie.

III. OBSERV. par M. BAGIEU.

Coup d'arme à feu pénétrant dans le cerveau.

Un jeune homme de dix-ſept ans, grand & robuſte, fut bleſſé d'une balle de fuſil; cette balle, qui étoit partie de bas en haut, lui perça la lévre ſupérieure, de-là elle paſſa dans la narine droite, & vint percer la voute de l'orbite pour entrer dans le crâne, d'où elle ſortit par le haut de la tête à la partie ſupérieure du coronal vers la ſuture ſagittale; elle fit à cet endroit une fracture qui s'étendoit juſqu'au pariétal, & cauſa dans les tégumens une grande playe, avec perte de ſubſtance; il ſurvint un gonflement qui rendit la tête monſtrueuſe. On fit d'abort une inciſion à la playe de l'orbite, d'où il ſortit à la levée du premier appareil une portion des deux ſubſtances du cerveau environ de la groſſeur d'un petit œuf de poule; l'œil étoit devenu fort gros, principalement la paupiere ſupérieure, à laquelle on fit une inciſion pour donner iſſue au ſang que l'on croyoit y être épanché; mais au lieu de ſang il ſortit une eſquille d'os & une portion des deux ſubſtances du cerveau, laquelle étoit à peu près

près égale au tiers de celle qui ſortit la premiere fois. On panſoit mollement ces playes avec des plumaceaux trempés d'abord dans l'eau d'arquebuſade, & quelques jours après dans un digeſtif animé d'eſprit de vin; les ſaignées, tant du bras que du pied, ne furent point oubliées, il ſortit encore quelque petite portion du cerveau. Le quatriéme jour la ſuppuration de la ſubſtance de ce viſcére commença à paroître par un écoulement de matieres un peu fluides: dès le cinquiéme jour cet écoulement fut fort conſidérable; le ſixiéme la ſuppuration devint générale : depuis les ſaignées, le bleſſé fut aſſez bien, à quelques foibleſſes près, juſqu'au onziéme jour; le lendemain ces foibleſſes devinrent plus conſidérables : le treiziéme les matiéres qui venoient du cerveau, & qui avoient coulé abondamment par la playe d'en haut & par celle d'en bas, furent en partie retenues, le malade tomba dans un aſſoupiſſement & un abattement univerſel. M. Bagieu qui traitoit ce bleſſé examina de nouveau les playes avec beaucoup d'attention, il apperçut à la playe d'en haut une grande piéce d'os branlante qu'il tira ſans peine; mais le malade ne s'en trouva pas mieux, il fut même plus mal juſqu'au quinziéme jour, où l'on crut qu'il périroit. M. Bagieu remarqua qu'en preſſant la peau à l'endroit d'où il avoit tiré la piéce d'os, il ſortit du pus, ce qui lui fit ſoupçonner que les matiéres s'étoient accumulées en cet endroit : dans cette idée, il emporta la peau & quelques portions de la dure-mere, qui retenoient ces matieres. Cette opération rétablit l'écoulement des matieres de la ſuppuration : le pouls ſe releva, la parole revint au malade le lendemain : la ſuppuration tarit enſuite peu à peu : vers le dix-neuf les chairs commencerent à bourgeonner, & la playe du ſommet de la tête ſe regarnit en peu de tems; il n'en fut pas de même de celle de la paupiere, car il ſurvint un fungus conſidérable occaſionné par des eſquilles qui ſe détachoient de l'os voiſin, & malgré l'attention que l'on eut d'abord de couper ce fungus & de le conſumer, il fallut prendre le parti d'attendre que toutes ces eſquilles fuſſent ſorties,

PLAYES DU CERVEAU GUÉRIES.

PLAYES DU CERVEAU GUÉRIES.

alors on vint aisément à bout de détruire cette excroissance; la playe fut bien-tôt fermée, & le blessé entiérement guéri sans difformité.

On trouve dans *Valeriola* (*a*) une Observation du même genre, excepté qu'il ne paroissoit pas que dans la cure on eût eu d'aussi fâcheux accidens à combattre. Un Soldat reçut un coup d'arme à feu, la balle lui traversa la tête en allant de la temple gauche à la temple droite; mais le blessé demeura aveugle & un peu sourd. *Rhodius* (*b*) rapporte aussi l'histoire d'un Soldat guéri d'un coup de javeline qui avoit passé entre les deux yeux, & qui étoit sorti par le sommet de la tête; mais il est à remarquer qu'il y a bien de la différence entre un coup d'arme à feu & un coup d'un instrument simplement perçant, puisque *Wepfer* (*c*) croit, fondé sur sa propre expérience, que personne ne peut échapper d'un coup d'arme à feu, lorsqu'il pénétre profondément dans la substance du cerveau; cependant nous allons voir en parlant des playes du cerveau avec corps étrangers, qu'il y a des faits qui prouvent le contraire, aussi-bien que ceux que nous venons de rapporter, sur-tout celui de M. Bagieu, lequel ne peut être révoqué en doute, puisque cette cure s'est passée sous les yeux de beaucoup de Chirurgiens des plus éclairés; mais ce qu'il y a de plus étonnant dans les playes du cerveau, c'est que la substance de ce viscére, qui est si délicate & si molle, puisse souffrir la présence de corps étrangers considérables, & de plus les retenir pendant long-tems sans qu'ils causent d'accidens.

IV. OBSERV. par M. MARE'CHAL.

Balle restée dans le cerveau.

Un Brigadier des Armées du Roy reçut un coup de mousquet au-dessus du sourcil; la balle perça l'os, & se perdit dans le cerveau. Le blessé fut assez bien rétabli pour retourner l'année suivante en campagne, où il mourut, suivant ce qu'on rapporte, d'un coup de soleil: on lui ouvrit la tête, on y trouva la balle entrée de deux tra-

(*a*) Liv. 4. Obs. 10.
(*b*) Bonet Bibliot. de Chir. Cent. 1. Obs. 72.
(*c*) Differt. de Apopl. 228. & 345.

vers de doigt dans la ſubſtance du cerveau, où elle étoit reſtée, ſans y cauſer aucun déſordre.

PLAYES DU CERVEAU GUÉRIES.

V. OBSERV. par M. DE LA MARTINIERE ſur le même ſujet.

M. de la Martiniere a préſenté à l'Académie un Grenadier du Regiment de Montmorency, auquel il reſtoit à la partie moyenne inférieure du coronal entre les deux ſinus frontaux un petit ſinus fiſtuleux, cauſé par un coup de fuſil dont la balle avoit percé l'os ſans s'être fait une iſſue; elle avoit en entrant porté du côté gauche contre le ſinus ſourcilier qu'elle avoit fracturé : la dure-mere fut déchirée. Pendant la cure de cette playe on tira pluſieurs eſquilles qui s'étoient détachées de la table interne du coronal. On ſuivoit facilement le trajet de la balle avec la ſonde le long du ſinus; mais il fut impoſſible de la trouver. Le bleſſé eut à pluſieurs repriſes divers accidens, comme la fiévre, des aſſoupiſſemens, le délire, &c. On eut recours aux ſaignées, & à tous les autres ſecours convenables; ce bleſſé parut hors de danger dès le vingt-ſeptiéme jour, & alors les recherches de la balle étant devenues inutiles, on penſa à fermer la playe; le malade a été guéri à un petit ſinus près, qui pouvoit bien dépendre du ſinus ſourcilier qui avoit été fracturé. Ce Soldat eſt actuellement aux Invalides, il ne lui eſt arrivé depuis aucun accident qui ait paru dépendre de la balle. Ces Obſervations confirment beaucoup de faits de cette nature rapportés par pluſieurs Auteurs; par exemple, celui de *Preuſſius*, touchant une balle qui entra par le haut des narines dans le crâne où elle reſta ſans faire périr le malade. *Fabricius de Hilden* (*a*) a donné auſſi l'hiſtoire d'une balle qui perça le coronal, & qui ſe perdit dans la tête; la cure fut conſidérable à cauſe du fracas que cette balle fit à l'os; néanmoins elle fut heureuſement terminée. Le malade mourut ſix mois après d'une maladie aiguë, on lui ouvrit le crâne pour chercher la balle, on la trouva vers la ſuture ſagittale, entre le crâne & la dure-mere, ſans que cette membrane fût endommagée. *Veſlingius* (*b*) trouva

(*a*) Cent. 2. Obſ. 2.
(*b*) Bonet Bibl. Chir. Cent. 1. Obſ. 73.

PLAYES DU CERVEAU GUÉRIES.

dans le cerveau d'une femme qu'il disséquoit publiquement un bout du stilet dont cette femme avoit été frappée cinq ans auparavant, sans qu'il lui fût resté d'autre incommodité qu'une douleur de tête toutes les fois qu'il devoit pleuvoir. *Zacutus* (*a*) rapporte qu'un homme a eu dans le cerveau pendant huit ans la moitié d'un coûteau sans en être incommodé. *Jean-Dominique Sala* a vû un homme qui avoit reçu un coup d'épée dont il guérit parfaitement, quoique le bout de cette épée lui fût resté dans le cerveau, & qu'il l'eût gardé toute sa vie.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de faits semblables arrivés de nos jours, & dont il ne nous est pas permis de douter. Telle est l'histoire rapportée par M. *Anel* (*b*) d'une balle qui cassa l'os coronal, & entra dans le cerveau; le blessé fut guéri, & la balle lui resta dans la tête pendant plusieurs années sans incommodité; enfin il mourut subitement en jouant aux cartes. Les Chirurgiens qui l'avoient traité de sa blessure lui ouvrirent la tête, & trouverent la balle sur la glande pinéale avec du sang nouvellement extravasé qui étoit coagulé. Ce bout de fléche que M. *Majault* Chirurgien Major de l'Hôpital de Douay dit avoir resté quatre mois dans le cerveau d'un Soldat, & qui en fut enfin entraîné par la suppuration, & dont le blessé fut guéri, est un fait incontestable; M. *Brisseau* Médecin du même Hôpital, qui a donné aussi l'histoire de cette blessure, M. de la Fosse Premier Chirurgien de la Reine, Inspecteur Général des Hôpitaux, & d'autres personnes de l'Art en ont été témoins.

Il est souvent arrivé que des esquilles ou piéces d'os du crâne sont restées fort long-tems engagées & cachées dans la substance du cerveau. M. *Manne* en rapporte un exemple. L'esquille dont il parle resta un mois implantée dans le cerveau sans causer aucun symptôme fâcheux;

(*a*) Bonet, ibid.

(*b*) Manget Bibl. Chirurg. Cranii fracturæ. On trouve aussi dans les *Transactions Philos.* l'histoire d'une balle restée plusieurs années dans la substance du cerveau, ann. 1709. n°. 320. art. 6.

M. *Fanton* (*a*) a vû une portion de la lame inférieure de l'os du front qui étoit entrée dans la substance du cerveau d'un Maçon, où elle resta plusieurs mois sans que le blessé discontinuât ses travaux.

PLAYES DU CERVEAU GUE'RIES.

Expériences faites sur le cerveau.

Hartsoëker (*b*) pour s'assurer que les playes du cerveau ne sont pas absolument mortelles, attacha par la tête pendant quelque tems un chien à une table avec un clou qui lui traversoit le cerveau; & quand l'animal fut détaché, on versa dans la playe un peu de vin du Rhin, & elle fut bien-tôt guérie sans qu'il survînt aucun accident. *Verdriez* a donné une expérience à peu près semblable dans les Ephémérides d'Allemagne; mais il n'en est pas tout à fait de même des playes du cervelet, car on a remarqué qu'elles causent presque toujours la mort. (*c*) *Willis* (*d*) dit qu'on peut couper tout le cerveau d'un chien sans que le mouvement du cœur ni celui de la respiration cessent, mais que ces mêmes mouvemens finissent aussi-tôt qu'on donne atteinte au cervelet; cependant nous avons plusieurs Observations par lesquelles nous voyons qu'on a souvent trouvé le cervelet presque tout gangréné. M. de la Peyronie l'a trouvé tout détruit par une tumeur dure qui s'y étoit formée peu à peu, & qui avoit grossi de façon qu'il ne restoit plus du cervelet qu'une lame informe qui couvroit la tumeur; on trouve aussi quelques exemples de playes du cervelet où la substance de cette partie a été presqu'entiérement détruite, & l'on a vû les blessés survivre plusieurs jours à ces playes. M. *Goëlike* a remarqué que proche le cerveau les playes de la moëlle de l'épine sont absolument mortelles; il poussa un coûteau fort aigu entre la premiere & la seconde vertebre du col d'un chien; cet animal entra aussi-tôt dans de terribles mouvemens convulsifs, & périt. M. de la Peyronie ayant remarqué par beaucoup d'Observations que le cer-

(*a*) Manget Bibl. Chir. Cranii fracturæ.
(*b*) Goëlike Histor. Chir. pag. 325.
(*c*) Alberti Jur. Med. P. 1. pag. 317. §. 43.
(*d*) De Constan. animi Bibli. 4. cap. 1.

PLAYES DU CERVEAU GUE'RIES.

velet, les lobes du cerveau, des corps canelés, de la glande pinéale, &c. pris chacun en particulier, ne sont pas absolument nécessaires à la vie, ni même aux facultés de l'ame, particuliérement à la connoissance & au jugement; il a été convaincu de la fausseté des différentes opinions qu'on a eu touchant le siége de l'ame, & il a reconnu par toutes les Observations que la Chirurgie & l'Anatomie lui ont fournies, qu'au contraire le corps calleux ne peut être blessé que ces facultés ne soient troublées ou abolies; d'où il conclut avec évidence que le corps calleux est la partie du cerveau où l'ame exerce ses fonctions (a).

LE CERVEAU EST SUSCEPTIBLE D'OPE'RATIONS.

La connoissance de tous ces faits présente d'ailleurs aux Chirurgiens un point de vûe particulier; car non-seulement les cures que nous venons de rapporter, mais beaucoup d'autres semblables qui se trouvent dans les Observations, doivent les encourager à traiter les playes de la substance du cerveau, quelque considérables qu'elles soient, avec toute l'attention possible, puisqu'on peut espérer de réussir; mais elles leur font appercevoir encore qu'ils peuvent tenter sur le cerveau même, particuliérement dans les cas désesperés, certaines opérations, que le danger, dans lequel se trouve le malade, permet, & que les indications prescrivent, comme l'unique secours que l'on puisse employer; qu'ils peuvent, par exemple, ouvrir des abcès dans la substance du cerveau, rechercher, lorsque les accidens le demandent, des corps étrangers que l'on croit retenus dans ce viscére, retrancher des portions de la substance du cerveau lorsqu'elle est atteinte de mortification, emporter des fungus & des tumeurs carinomateuses auxquelles le cerveau est sujet. On doit se rappeller ici le précis d'Observations que nous avons rapportées sur la multiplicité de trépans, afin de remarquer qu'on peut faire au crâne les ouvertures

(a) M. de la Peyronie a donné sur ce sujet un Mémoire à l'Académie des Sciences, qui a été lû à la rentrée publique du Mercredi d'après la Quasimodo de l'année 1741.

néceſſaires pour pratiquer facilement ces opérations.

OPERATIONS DONT LE CERVEAU EST SUSCEPTIBLE.

Pour faire ſentir la néceſſité de ces différentes opérations, & pour expoſer les circonſtances qui peuvent les rendre plus ou moins poſſibles, ou plus ou moins difficiles. Nous allons rapporter quelques Obſervations, & faire quelques remarques qui feront connoître les différens cas où ces entrepriſes peuvent être plus ou moins ſûres. Commençons par les abcès cachés dans la ſubſtance du cerveau.

Il y a des cas dans les playes de tête, où après avoir ouvert le crâne on eſt obligé d'ouvrir les membranes du cerveau, pour chercher la cauſe des accidens qui perſiſtent après le trépan. Cette derniere opération ne ſuffit pas toujours; ces accidens ſont ſouvent entretenus par une ſuppuration qui s'eſt faite dans la ſubſtance même du cerveau, & aſſez ordinairement vis-à-vis la fracture qui a obligé de trépaner. Cette ſuppuration forme des abcès qui ne ſe manifeſtent par aucun ſigne extérieur; on ne pourroit ſe déterminer que par des accidens preſſans à ouvrir la ſubſtance du cerveau, dans la vûe de donner iſſue aux matieres de l'abſcès que l'on ſoupçonne être la cauſe de ces accidens; mais l'incertitude du ſuccès l'a toujours emporté ſur ces conjectures. Dans la crainte de trop expoſer leur réputation, les Chirurgiens ont mieux aimé laiſſer périr le bleſſé que de faire une telle tentative; cependant notre crainte d'ouvrir le cerveau peut être comparée à celle que les Anciens avoient d'ouvrir la dure-mere : aujourd'hui l'on n'héſite plus à ouvrir cette membrane, & cette opération a ſauvé la vie à une infinité de bleſſés. Peut-être que les Praticiens qui nous ſuivront feront ſurpris auſſi de notre timidité à ouvrir la ſubſtance du cerveau : nons avons déja beaucoup de faits qui nous reprochent cette timidité, & qui nous excitent puiſſamment à riſquer dans les cas déſeſpérés l'opération que nous propoſons.

VI. OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE.

Un enfant fit une chute ſur le pariétal gauche, qui fût ſuivie d'accidens qui indiquerent le trépan. Cette opéra-

OPERATIONS DONT LE CERVEAU EST SUSCEPTIBLE.

Abſcès dans le cerveau à porté d'être ouvert à l'endroit de la couverture du trépan.

tion donna iſſue à un épanchement conſidérable qui s'étoit fait ſur la dure-mere; du reſte cette membrane ſe trouva en bon état, & les accidens diſparurent juſqu'au vingt-huitiéme jour qu'il ſurvint des mouvemens convulſifs, une paralyſie incomplete du côté droit, un aſſoupiſſement & une perte de connoiſſance preſque continuelle. M. de la Peyronie ouvrit la dure-mere, dans le ſoupçon qu'il y avoit deſſous quelque abſcès qui cauſoit ces accidens; car d'ailleurs il n'y avoit aucuns ſignes particuliers qui l'en aſſuraſſent; auſſi ne trouva-t'il rien ſous cette membrane. Le péril preſſant où étoit le bleſſé, lui inſpira d'ouvrir le cerveau même; l'entrepriſe parut trop hardie, on s'y oppoſa, & l'enfant périt dans les convulſions. M. de la Peyronie lui ouvrit la tête, où il trouva en effet vis-à-vis l'ouverture du trépan un abſcès dans la ſubſtance du cerveau, qui n'étoit qu'à trois ou quatre lignes de profondeur; ainſi il n'eſt pas douteux par tous les exemples qu'on vient de rapporter qu'il n'y eût eu beaucoup à eſpérer pour cet enfant, ſi M. de la Peyronie eut fait l'opération qu'il vouloit hazarder.

VII. OBSERV. par M. BELLAIR.

Cas ſemblable au précédent.

M. Bellair rapporte un cas à peu près ſemblable. Un homme âgé de vingt-neuf ans reçut un coup de hallebarde qui pénétra dans le cerveau de la profondeur d'un travers de doigt; les fonctions de l'ame ne furent point troublées par cette bleſſure, & le malade, ſans être aidé de perſonne, fit même beaucoup de chemin après avoir reçu le coup. On tira pluſieurs piéces de l'os percé & fracturé par ce coup, & on panſa la playe comme un trépan. Quarante-quatre jours ſe paſſerent ſans accidens, le bleſſé ſe levoit tous les jours; mais au bout de ce tems-là la fiévre le prit avec friſſon, & il mourut en vingt-quatre heures : on trouva dans la ſubſtance corticale vis-à-vis la playe un petit abſcès. La dure-mere & la pie-mere étoient tendues & enflammées.

Il eſt ſouvent arrivé que la dure-mere ayant été ouverte par le Chirurgien, ou par le coup qui a fait la playe, la nature a elle-même ſatisfait aux indications que nous offrent

offrent ces abſcès. L'Obſervation ſuivante, & pluſieurs autres que nous pourrions rapporter, où l'on voit que la rupture de pareils abſcès a eu des ſuites heureuſes, prouvent aſſez que l'opération que nous propoſons peut, ſi elle découvre l'abſcès, avoir ſouvent une bonne réuſſite.

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

Ouvertures des abſcès au cerveau.

VIII. OBSERV. par M. PETIT.

Abſcès au cerveau ouvert naturellement, & guéri.

Un enfant de neuf ans tomba de ſa hauteur ſur l'angle d'une pierre quarrée, il perdit connoiſſance. M. Petit qui fut appellé à ſon ſecours, trouva une playe à deux ou trois travers de doigt au-deſſus de l'œil droit, elle étoit aſſez grande pour qu'il pût y introduire le doigt; il ſentit que l'os étoit fracturé & enfoncé, ce qui l'obligea à faire une inciſion cruciale aſſez grande pour découvrir toute la fracture, & ſe procurer un eſpace ſuffiſant pour y appliquer le trépan; il différa cette derniere opération au lendemain à cauſe de l'hémorragie : preſqu'auſſi-tôt qu'il eût appliqué ſon appareil, la connoiſſance revint au bleſſé, il fut ſaigné pluſieurs fois; M. Petit fit le trépan, il ne trouva point de ſang épanché ſous le crâne; il releva les piéces d'os enfoncées, enleva celles qui étoient entiérement détachées, & coupa toutes les inégalités qui aûroient pû offenſer la dure-mere; il n'arriva pas d'accidens les premiers jours, mais la nuit du cinq au ſix il ſurvint un peu de fiévre; le malade fut inquiet, un peu brûlant & fort altéré, ce qui obligea le matin à retourner à la ſaignée. Le ſoir la tête étant péſante & la fiévre ayant augmenté, on fit une ſaignée du pied; le lendemain la playe étoit plus ſéche qu'à l'ordinaire, la dure-mere paroiſſoit un peu brune, faiſant boſſe, & réſiſtant peu au doigt lorſqu'on la touchoit; d'où M. Petit jugea qu'il y avoit deſſous quelque liqueur épanchée. A peine eut-il ouvert cette membrane avec une lancette, qu'il ſortit, d'un abſcès qui s'étoit formé dans la ſubſtance du cerveau, une cueillerée de ſéroſité brune & fœtide; il augmenta l'ouverture autant qu'il lui fut poſſible; cette premiere évacuation ne diſſipa pas les accidens, le malade fut au contraire fort agité la nuit ſuivante; il rêva, & grinça même pluſieurs fois des dents, ſon pouls fut ſerré & in-

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

tercadent; le matin l'appareil se trouva néanmoins fort humide; l'assoupissement fut considérable le soir & pendant toute la nuit: mais le lendemain, qui étoit le onziéme de la blessure, tous ces formidables accidens disparurent. M. Petit apperçut en pansant le malade la cause de ce changement si subit, car il trouva l'appareil rempli de pus fort fœtide; il sortit dans la suite quelques floccons de la substance du cerveau: les portions des membranes qui étoient tombées en mortification se détacherent, & la guérison du malade fut parfaite au bout de deux mois. Nous rapporterons dans la suite une Observation de M. de la Peyronie sur le même sujet, dont le succès a été de même très-heureux.

REMARQUE.

Abscès qui arrivent dans la substance du cerveau par contre-coup.

On trouve dans les Observateurs beaucoup d'abscès semblables; cependant il est à propos de remarquer que ces abscès ne se placent pas toujours si avantageusement pour l'opération: car quelquefois ils se trouvent près des ventricules, & quelquefois même à la partie opposée au coup; ainsi lorsque le coup a porté à la partie supérieure de la tête, l'abscès peut se placer vers la base du crâne. Nous en avons un exemple dans Pygray (a), cet abscès étoit fort petit, il ne fit périr le malade que six mois après la blessure.

Lorsque les abscès se forment à la partie opposée au coup, ils produisent ordinairement quelques accidens qui peuvent nous les faire soupçonner. Nous avons déja vû à l'article du trépan dans les cas douteux, que plusieurs Praticiens se sont déterminés avec succès à trépaner à la partie opposée à la playe. Si lorsqu'on se détermine à trépaner à l'endroit où l'on soupçonne un contre-coup, on ne trouvoit rien sous le crâne ni sous les membranes du cerveau, & que les accidens qui ont engagé à faire l'opération persistassent après le trépan; on peut conjecturer qu'il y a dans cet endroit un abscès caché dans la substance du cerveau.

Les accidens qui font juger qu'il y a eu un contre-coup,

(a) Liv. 4. chap. 9.

& sur lesquels on se décide pour le trépan sont principalement une douleur fixe qui, quoiqu'elle ne se fasse pas sentir à l'endroit du coup, paroît cependant en être une suite. S'il survient des frissons irréguliers, de la fiévre & d'autres accidens, on peut présumer qu'il s'est fait un abscès à l'endroit de cette douleur.

OPÉRATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

La paralysie qui arrive souvent en pareil cas, & qui se trouve ordinairement du côté opposé à l'endroit du cerveau où est la cause qui la produit, peut beaucoup contribuer avec la douleur à déterminer le siége de l'abscès; car si la paralysie occupe le bras, la jambe ou quelqu'autre partie du côté du coup, on est presque sûr que le mal est du côté opposé; nous avons cependant quelques exemples de paralysies dont la cause s'est trouvée dans le cerveau du même côté que ces paralysies; mais on ne doit pas s'arrêter à ces cas particuliers, à moins qu'ils ne se montrent manifestement par eux-mêmes: ainsi lorsque la paralysie est accompagnée d'accidens pressans, on peut dans le cas dont il s'agit se déterminer à trépaner du côté opposé, & si on ne découvre rien sous le crâne ni sous les membranes du cerveau, on peut hazarder quelques petites incisions dans la substance même de ce viscére. Pour s'assurer s'il n'y a point dans la substance corticale, & même au-delà, quelqu'abscès qui soit la cause de ces accidens, une telle incision n'est point à redouter pour la vie du malade; car si l'incision rencontre l'abscès, elle peut sauver la vie; & si elle ne l'atteint pas, cet abscès fera périr le malade indépendamment de l'incision; elle n'est pas à redouter non plus par rapport à la douleur, car on a souvent observé que la propre substance du cerveau est insensible.

Extirpation des tumeurs carcinomateuses du cerveau.

Les tumeurs carcinomateuses qui arrivent au cerveau, & qui sont toujours funestes au malade, ne méritent pas moins l'attention des Chirurgiens que les abscès dont nous venons de parler; car la douleur intolérable qu'elles causent, & qui ne finit qu'à la mort, rend ces tumeurs extrêmement cruelles, & les tentatives que l'on fait pour y remédier

OPÉRATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

IX. Observ. par M. COGHLAN Chirurgien Major de l'Hôpital du Roy à Belle-Isle.

Tumeur carcinomateuse au cerveau.

sont d'autant plus inutiles, comme on va le voir dans l'Observation suivante, que l'on ne découvre presque jamais cette maladie qu'après qu'elle a fait périr le malade.

Un homme fut affligé d'une violente & continuelle douleur de tête, qui survint après avoir reçu à cette partie un coup auquel on n'avoit fait aucune attention; cette douleur, malgré les remédes qu'on employa, persista jusqu'à la mort du malade, après laquelle on trouva une tumeur carcinomateuse de la grosseur d'un œuf de poule qui s'étoit formée dans la substance du cerveau. Il y a plusieurs exemples de ces tumeurs terribles dans les Auteurs (*a*); il paroît cependant que l'extirpation de ces tumeurs ne doit pas être toujours impossible, sur-tout lorsqu'elles n'ont pas un volume trop considérable, & qu'elles sont placées à la surface du cerveau; car le cerveau peut soutenir de pareilles opérations, puisqu'il résiste souvent à des playes & à des gangrénes très-considérables. Ces tumeurs ne sont pas ordinairement d'un aussi gros volume que celles dont on vient de parler : nous avons vû ci-devant dans la vingtiéme Observation l'histoire d'une longue & cruelle douleur de tête, causée par deux tumeurs carcinomateuses qui n'étoient guéres plus grosses qu'un pois chacune, & qui étoient attachées à la substance corticale du cerveau. Or, si dans une douleur de tête intolérable, & qui paroîtroit extrêmement à craindre pour l'événement, on soupçonnoit une pareille cause, ou si on venoit à la découvrir, ne feroit-il pas raisonnable de tenter l'extirpation de la tumeur, plûtôt que de laisser mourir cruellement un malade, dans un cas où l'on peut tenter de le secourir par une opération qui est infiniment moins à craindre que la maladie. On peut penser des fungus qui arrivent au cerveau comme de ces tumeurs, par rapport à l'extirpation.

Amputation d'une portion de la substance du cerveau gangrénée.

L'Art nous offre la même ressource contre les gangrénes du cerveau; mais malheureusement elles se trouvent

(*a*) Ephem. Dec. 2. an. 1. Obs. 167 Bonet Sepulcr. Plater. lib. 1. Fabr. de Hilden, Op. Chir. &c.

ſouvent dans le cas des tumeurs dont on vient de parler, c'eſt-à-dire qu'on ne les découvre qu'après la mort.

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

X. OBSERV. par M. SAURE'. Gangréne au cerveau.

Une fille âgée de vingt-deux ans ſe frappa à la partie moyenne & ſupérieure de l'occipital contre un mur; ce coup ne fut pas ſuivi de ſymptômes conſidérables, & cette fille ne le déclara même que quelques jours après; on lui conſeilla la ſaignée & l'uſage des vulnéraires, ſeulement par précaution : Elle fut pendant deux mois & demi ſans ſentir d'autre incommodité qu'un peu de douleur au derriere de la tête; mais enfin la fiévre lui prit, avec des douleurs dans toute la tête & au bas-ventre. M. Sauré qui fut appellé alors examina la tête, & n'apperçut rien au dehors; il ordonna des fomentations, & retourna à la ſaignée, ces douleurs diſparurent en dix ou douze jours; mais elle recommencerent bien-tôt, & continuerent juſqu'à la mort, qui arriva quatre mois après le coup. La tête fut ouverte, on ne trouva point de fracture au crâne, ni d'épanchement ſur les membranes du cerveau; mais ces membranes étoient de couleur livide dans une étendue de trois travers de doigt; on s'apperçut, après les avoir levées, que la ſubſtance du cerveau étoit fort noire & gangrénée juſqu'à la profondeur de trois travers de doigt. On peut dans les playes de tête où le crâne eſt ouvert, ou lorſqu'une douleur violente & fixe à la ſuite d'un coup détermine à trépaner, s'appercevoir de ces gangrénes avant qu'elles ayent fait tant de progrès, & alors on ne doit pas balancer à emporter toute la portion du cerveau qui eſt atteinte de mortification. *Lambert* célébre Chirurgien de Marſeille, donne (*a*) ſur ce ſujet une Obſervation qui mérite d'être rapportée : c'eſt une leçon très-inſtructive pour les Chirurgiens.

Un Laquais âgé de quinze à ſeize ans reçut un coup de pierre au milieu du pariétal droit; le cerveau fut bleſſé, & le malade tomba le lendemain en convulſion du côté du coup & en paralyſie du côté oppoſé; ces accidens furent accompagnés de fiévre, de délire, & d'une

(*a*) Comm. ſur la Carie, chap. 5.

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

diarrhée conſidérable. La ſubſtance du cerveau devint noire, on y appliqua un médicament compoſé de deux portions d'eſprit de vin & une de miel roſat; le cerveau ſe gonfla, & ſa conſiſtence étoit plus molle qu'à l'ordinaire, ce qui engageoit de couper tous les jours une partie de cette ſubſtance gangrénée qui ſortoit. Le dix-huitiéme jour le bleſſé tomba de ſon lit; toute la ſubſtance du cerveau qui débordoit l'ouverture de l'os ſe détacha par cette chûte & ſe trouva dans l'appareil; mais le gonflement continua à pouſſer dehors la ſubſtance du cerveau qui étoit noire, & on la retranchoit à meſure tous les jours. Le trente-cinquiéme jour le malade but & s'enyvra, la ſubſtance du cerveau alors ſe gonfla davantage, & ſe porta conſidérablement en dehors : ce malade yvre gliſſa ſa main ſous l'appareil, & empoigna toute la portion de cette ſubſtance, & l'arracha avec violence. On trouva le lendemain le cerveau en meilleur état, preſque tout ce qui étoit corrompu étoit emporté, & on s'apperçut qu'on étoit proche du corps calleux. Une couleur vermeille ſuccéda à la lividité, toute la pourriture fut ſurmontée, & le malade guérit. La paralyſie lui reſta cependant, il devint même ſujet à des mouvemens épileptiques; mais l'eſprit ſe rétablit entiérement.

On peut donc, à l'exemple de ce malade, remplir entiérement l'indication qui ſe préſente naturellement en pareil cas. Le Chirurgien timide qui ne coupoit de cette gangréne que ce qui ſe préſentoit chaque jour hors du crâne, travailloit inutilement; la corruption qui ſe ſaiſit facilement de la ſubſtance du cerveau lorſqu'elle eſt gangrénée, parce que cette ſubſtance eſt fort molle & fort humide, devoit s'emparer de plus en plus de la partie morte qu'on laiſſoit, & cette partie morte & corrompue qu'on laiſſoit contribuoit beaucoup à accélérer le progrès de la mortification ; ainſi il y a bien de l'apparence que le malade auroit péri, s'il n'avoit pas enlevé lui-même la cauſe de ce progrès, en arrachant preſque toute la partie de ſon cerveau qui étoit gangrénée.

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

Extraction de corps étrangers retenus dans la substance du cerveau.

Nous avons cité ci-devant beaucoup d'Observations, qui prouvent que des corps étrangers peuvent rester longtems dans le cerveau sans causer la mort du blessé; mais ces Observations en nous enseignant que la présence des corps étrangers dans ce viscére, ne causent pas toujours la mort, doivent aussi nous porter non-seulement à tenter l'extraction de ces corps, qui tôt ou tard sont presque toujours funestes aux malades, mais encore à faire les recherches nécessaires pour les découvrir, lorsqu'on a lieu de soupçonner par les accidens, par l'instrument qui a blessé, & par l'état de la fracture du crâne, qu'il y en ait qui soient retenus & cachés dans la substance de ce viscére.

XI. OBSERV. par M. DE MANTEVILLE.

Une esquille trouvée dans la substance du cerveau après la mort.

Une Dame âgée d'environ trente ans alla voir tirer des boëtes; il en créva une, dont un éclat vint la frapper à la partie moyenne latérale droite du coronal; elle tomba à la renverse sur le pavé, sans mouvement, sans sentiment & sans pouls: elle vomit, & la connoissance lui revint aussi-tôt après. Cet éclat lui avoit fait une playe contuse avec perte de substance; il y avoit fracture au crâne avec des esquilles séparées: M. De Manteville en tira trois environ de la grandeur de l'ongle, toutes trois comprenoient les deux tables. Il y avoit outre cette playe une tumeur de la grosseur d'un œuf, avec fluctuation vers le derriere de la tête, sur la partie postérieure & inférieure du pariétal gauche. M. De Manteville, & M. Desportes qui fut appellé en consultation, décidérent qu'il falloit ouvrir cette tumeur; mais deux autres Chirurgiens que l'on consulta aussi, s'y opposérent, & s'emparérent de la malade, qui étoit alors sans accidens. Le neuviéme jour la fiévre lui prit, le délire survint, qui fut suivi d'un assoupissement léthargique, & enfin de la mort le douziéme jour. Messieurs les Chirurgiens du Châtelet en firent l'ouverture; ils ne trouverent point d'épanchement, mais seulement une esquille dans la substance du cerveau vis-à-vis la playe. On voit par là combien on doit être en garde contre les corps étrangers qui peuvent s'engager dans le cerveau, & sur-tout combien on doit être attentif dans les frac-

tures avec fracas, aux esquilles qui peuvent se perdre dans la substance de ce viscére.

OPE'RATIONS QU'ON PEUT PRATIQUER SUR LE CERVEAU.

REMARQUES SUR LE DANGER DES PLAYES DU CERVEAU.

Le grand nombre de guérisons que nous avons rapportées au commencement de cet article, pour faire connoître les ressources de la Chirurgie dans les playes, & dans d'autres maladies du cerveau, ne doivent pas aveugler les Chirurgiens, & leur faire perdre de vûe le danger qui accompagne les blessures du cerveau, négliger les grands ménagemens que demande le traitement de ces playes, & manquer de circonspection dans le pronostic que l'on en doit faire; car on doit penser qu'il ne seroit pas difficile d'inspirer par d'autres Observations au moins autant de crainte, que celles que nous avons rapportées donnent d'espérance; mais comme il est ici plus facile d'effrayer que de rassurer, ce sera assez de rapporter l'Observation suivante, pour contre-balancer celles qui pourroient faire naître trop d'assurance; & elle nous donnera occasion de faire quelques remarques sur le jugement que l'on porte trop légérement dans certaines circonstances par rapport aux playes du cerveau.

XII. OBSERVAT. par M. MARE'CHAL.

Playe avec suppuration mortelle.

Un homme, qui reçut un coup sur la tête, eut une esquille engagée dans la substance du cerveau d'un travers de doigt de profondeur; cette blessure attira aussi-tôt des accidens considérables. M. Maréchal enleva la partie d'os enfoncée, il pansa le fond de la playe avec le baume *Fioravanti*, & le dehors avec un digestif. Le blessé fut saigné six fois, il sortit gros comme un jaune d'œuf de la substance du cerveau. Les accidens se dissiperent presqu'entiérement; le blessé parut passablement bien; la fiévre étoit médiocre, & la playe donnoit de l'espérance. La suppuration entraînoit toujours quelques portions de la substance du cerveau, elles étoient d'une consistence plus molle que celle du morceau qui étoit sorti le premier. Il s'étoit fait un trou dans le cerveau à loger une balle de jeu de paume. Le neuviéme jour M. Maréchal porta son doigt très-doucement au fond de cette playe, pour examiner des chairs qui

qui lui paroissoient mal conditionnées ; il dit que le blessé entra aussi-tôt dans des convulsions si considérables, qu'il crut qu'il alloit mourir ; les accidens causés par cette tentative se dissiperent assez promptement, mais l'état du malade n'en étoit pas moins fâcheux ; ce blessé mourut le douziéme jour. M. Maréchal a donné cette Observation, pour avertir les jeunes Chirurgiens que le péril est si grand dans ces sortes de playes avec perte de substance par une grande suppuration, qu'il n'en a traité aucune avec succès. Or une telle déclaration faite par un Chirurgien qui a autant pratiqué que M. Maréchal, mérite qu'on y fasse attention ; cependant elle ne doit pas trop nous effrayer, car les Observations que nous avons rapportées, & une infinité d'autres que nous pourrions encore citer, nous permettent d'espérer avec raison un meilleur succès.

REMARQUES SUR LE DANGER DES PLAYES DU CERVEAU.

Il faut d'ailleurs faire attention que souvent le danger dépend plus des circonstances que de la blessure même ; le tempérament, le pays, les soins de ceux qui gouvernent les blessés, les événemens qui peuvent exciter les passions, &c. décident souvent du sort du blessé. On a remarqué, par exemple, qu'à Montpellier, à Marseille & à Avignon, les playes de tête guérissent plus facilement qu'à Florence & à Paris. A l'égard des passions, on a vû des blessés qu'un mouvement de colere a fait mourir incontinent : l'arrivée inattendue d'une personne aimée ou haïe, a souvent produit le même effet ; d'autres ont péri pour avoir manqué une seule fois à la continence, ou même par la seule entrevue de l'objet dont ils étoient passionnés. Le défaut de régime a souvent des suites aussi funestes. Il se trouve beaucoup d'autres singularités qui peuvent encore être très-nuisibles ; *Fabrice de Hilden* rapporte qu'un de ses blessés mourut, parce qu'on avoit fait trop de bruit auprès de lui, & que le pere en fut même puni par une amende à laquelle il fut condamné. Les Auteurs sont remplis d'Observations, dans lesquelles on attribue ainsi la mort arrivée à la suite des playes de tête aux seules circonstances qui l'ont précédées.

Circonstances qui peuvent augmenter le danger.

REMARQUES SUR LE DANGER DES PLAYES DU CERVEAU.

On est souvent trompé par des causes apparentes.

Il n'est pas douteux que toutes ces causes étrangeres ne puissent souvent causer la perte des blessés ; mais on peut bien penser aussi que souvent faute d'ouvrir les cadavres, on attribue à des causes apparentes ou extérieures un mauvais succès, qui réellement est l'effet de quelque cause cachée au dedans, par exemple, une esquille, un abscès placé dans l'intérieur du cerveau, ou une suppuration telle que celles qui se forment quelquefois à la suite des coups à la tête, dans divers viscéres, particuliérement dans le foye, une suppuration retenue, une gangréne, une inflammation, un épanchement. Or, si ces causes cachées font périr inopinément les blessés, lorsque quelque conjoncture remarquable fournit au dehors une cause apparente de cette mort imprévue, on ne manque pas d'attribuer à cette cause extérieure le funeste événement qui la suit, puisqu'elle est la seule cause sensible qui paroisse l'avoir occasionné.

Cependant l'expérience peut nous inspirer quelque doute sur ces causes extérieures, car il est certain qu'elles n'ont pas toujours de si mauvaises suites ; les Observateurs nous fournissent sur ce sujet beaucoup de faits, qui semblent même les rendre peu suspectes. *Salmuth* (*a*) a entr'autres rapporté, qu'un homme qui avoit une playe très-considérable au cerveau guérit, quoiqu'il ne cessât point de s'enyvrer, & d'être accompagné de filles gaillardes qui le divertissoient, du moins par leur gaieté & leurs conversations libres. Deux choses nous ont déterminé à citer cette Observation ou quelqu'autre semblable, 1°. pour avoir occasion d'avertir les jeunes Chirurgiens qui pourroient en trouver de pareilles dans les Auteurs, de ne point se laisser prévenir par ces mauvais exemples, de crainte qu'ils ne se relâchent sur les précautions que l'on doit prendre pour éloigner tous ces dérangemens ; car malgré ces Observations, qui véritablement sont extraordinaires, il n'est pas douteux que de tels écarts sont capables de nous empêcher de réussir dans

(*a*) Bonet Bibl. Chir. Cent. 5. Obs. 26.

la cure de ces grandes playes. 2°. Nous avons eu en vûe de les rendre attentifs à ne se pas laisser tromper sur la cause des événemens fâcheux qui arrivent dans ces blessures, & que l'on attribue à des causes accidentelles & extérieures, tandis que quelquefois faute d'examiner avec assez de soin une playe & ses environs, on n'y apperçoit pas des causes auxquelles on pourroit peut-être remédier, & qui cependant enlevent les blessés sans qu'on ait eu le moindre soupçon qu'elles existassent; nous pourrions citer beaucoup d'Observations où l'ouverture des cadavres a découvert de telles causes cachées qui n'ont été funestes aux malades que parce qu'elles ont été inconnues aux Chirurgiens.

REMARQUES SUR LE DANGER DES PLAYES DU CERVEAU.

M. Maréchal nous a communiqué une Observation qui nous fournit l'occasion de faire remarquer une méprise d'un autre genre, qui à la vérité est moins dangereuse que celles dont nous venons de parler, mais qui n'est guéres moins honteuse pour le Chirurgien qui y tombe, & qui est surpris dans son erreur. La substance du cerveau est si molle, que les matieres que fournissent les playes de tête, peuvent quelquefois avoir une couleur & une consistence semblables à celles de cette substance, & faire penser que la playe pénétre dans le cerveau lorsque ce viscére n'est aucunement offensé.

XIII. OBSERVAT. par M. MARECHAL.

Playes du sinus sourcilier, où l'on prit des matieres muqueuses pour la substance du cerveau.

Un homme reçu un coup à la partie inférieure du front qui lui fit une playe pénétrante dans le sinus sourcilier; cette playe fournit dès le second pansement des floccons de matieres muqueuses blanchâtres, qu'un Chirurgien prit pour des portions de la substance du cerveau. M. Maréchal reconnut que la playe ne passoit pas le sinus, & que ce Chirurgien avoit pris pour substance du cerveau les matieres qui se filtrent dans ce sinus. Ce sont sans doute de pareilles méprises qui ont fait dire à *Muys* & à *Nuck* que les playes des sinus sourciliers en imposent tellement, qu'on croit souvent que le cerveau est considérablement blessé, lorsqu'il n'y a que la table extérieure du sinus qui soit cassée. La membrane qui tapisse le sinus peut rece-

REMARQUES SUR LE DANGER DES PLAYES DU CERVEAU.

voir par la respiration un mouvement qui imite celui des membranes du cerveau; ce qui peut encore aider à faire penser que ces playes pénétrent toute l'épaisseur du crâne lorsqu'elles ne pénétrent que jusqu'à la membrane de ce sinus. La playe dont parle M. Maréchal fut très-promptement guérie. Cette derniere circonstance nous engage à finir par une petite remarque un peu étrangere à notre sujet, mais que nous ne devons pas passer; c'est que cette prompte guérison prouve évidemment que les playes des sinus sourciliers ne sont pas elles-mêmes si rébelles ou si difficiles à refermer que le disent plusieurs Auteurs, qui en partie pour cette raison défendent de trépaner sur ces sinus : d'ailleurs il faut convenir que le lieu n'est pas convenable par lui-même pour cette opération; cependant si quelque maladie de ces sinus mêmes (*a*), ou quelques autres circonstances l'exigeoient, la difficulté de refermer la playe ne devroit point empêcher de trépaner sur cette partie.

Remarque concernant le trépan sur les sinus sourciliers.

I I.

REMARQUE SUR LE CHOIX DES REMEDES PROPRES AUX PLAYES DU CERVEAU.

On voit par les Observations des plus grands Maîtres, qu'on est encore peu fixé sur les remédes que l'on doit employer dans les playes du cerveau, & qu'on a peu examiné quels sont ceux qui doivent y convenir le mieux; on n'y parle pas même des indications particulieres qui peuvent se tirer de la propre substance de ce viscére. Les uns se sont servis de liqueurs vineuses, d'esprit de vin même, d'autres de baumes spiritueux chargés tous ensemble d'huiles éthérées & d'huiles alkoolisées ou vineuses; quelques-uns ont mis en usage le miel ou le syrop de roses, quelqu'autres les teintures de myrrhe & d'aloë; on en trouve qui ont eu recours aux huiles éthérées seules, comme l'huile de Thérébentine; il y en a qui ont employé l'huile d'olive, où l'on avoit fait infuser le mille pertuis ou

(*a*) Par exemple, dans les cas de cette Céphalée dont parle Bartholin, qui étoit causée par des calculs retenus dans un de ces sinus. Il s'y trouve quelquefois aussi des vers qui causent la même maladie.

quelqu'autre plante vulnéraire : on en voit qui s'en sont tenus à la seule charpie séche. Aucun de ces Praticiens ne rend raison de la préférence qu'il donne à un reméde plûtôt qu'à un autre. Il faut cependant convenir qu'on a regardé le cerveau comme une partie spermatique ou exsanguine, & qu'on lui a rapporté les remédes que l'on croit qui conviennent le mieux à ce genre de partie, sur-tout aux parties nerveuses; mais il y a un inconvenient auquel le cerveau est sujet, qui est très-facile à remarquer, & auquel on doit être attentif dans les playes de ce viscére avec suppuration; c'est un gonflement de la substance de ce même viscére qui est très-difficile à réprimer, & par lequel cette substance tend à s'échapper en suppuration. M. Maréchal & d'autres grands Praticiens ont souvent remarqué cet inconvenient, & on s'est apperçu que l'esprit de vin, quoiqu'employé souvent avec succès dans les playes des nerfs, peut beaucoup y contribuer. M. de la Peyronie a donné sur ce sujet une Observation & des expériences qu'il a fait en conséquence, où l'on voit bien sensiblement les fâcheux effets de ce gonflement, & les remédes qui sont préférables pour s'y opposer.

REMARQUES SUR LE CHOIX DES REMEDES PROPRES AUX PLAYES DU CERVEAU.

Inconvenient qui arive dans les playes du cerveau.

XIV. OBSERVAT. par M. De la PEYRONIE.

Gonflement du cerveau, avec suppuration excessive.

Un jeune homme de seize ou dix-sept ans fut frappé d'une pierre, qui lui fit une playe avec fracture & esquilles au milieu de l'os pariétal gauche. On le trépana pour enlever les esquilles qui blessoient les membranes du cerveau; il survint un abscès sous ces membranes : M. de la Peyronie, qui perça cet abscès, trouva que les matieres s'étoient en partie glissées dans les anfractuosités du cerveau, & qu'elles avoient fait impression sur la substance de ce viscére, car il y remarqua déja quelqu'apparence de pourriture; il jugea à propos d'employer l'esprit de vin sur cette partie, comme un reméde propre à résister à la putréfaction; mais au bout de deux jours il survint un gonflement qui excédoit l'ouverture du crâne en dehors malgré l'appareil qui s'y opposoit; ce gonflement fut accompagné d'un dégorgement ou d'une suppuration si prodigieuse qu'elle fit périr le blessé en peu de jours. Il sem-

REMARQUES SUR LE CHOIX DES REMEDES PROPRES AUX PLAYES DU CERVEAU.

bloit par la quantité de matiere qui étoit sortie, que la moitié du cerveau s'étoit échappé en forme de bouillie dans cette suppuration. M. de la Peyronie ouvrit la tête de ce jeune homme après la mort; il fut surpris de trouver que la déperdition de la substance du cerveau ne répondoit pas à beaucoup près à ce qui paroissoit en être sorti; il comprit delà que cette substance n'avoit pas à beaucoup près fourni toute la matiere de ces grandes suppurations, & que les sucs qui l'abreuvoient en avoient formé la plus grande partie.

Expériences sur la propriété des remédes qu'on employe ordinairement dans les playes du cerveau.

M. de la Peyronie ayant remarqué plusieurs fois que l'esprit de vin ne lui avoit pas réussi dans ces gonflemens, ou plûtôt dans ces dégorgemens du cerveau, & qu'au contraire cette liqueur lui avoit paru les exciter davantage, jugea à propos de faire les expériences suivantes pour s'éclaircir sur ses doutes, & pour découvrir le genre de remédes plus propre à réprimer ce gonflement; il mit une portion de cerveau dans un vaisseau avec de l'esprit de vin, une autre portion avec du vin, une autre avec le baume *Fioraventi*, une autre avec l'huile de Thérébentine, & une autre enfin avec le baume du Commandeur de Perne. Celle qui avoit été dans l'esprit de vin s'étoit raréfiée & considérablement attendrie; elle se corrompit ensuite plus promptement que les autres; les mêmes changemens arriverent aussi à celle qui étoit dans le vin, mais ils furent beaucoup moins considérables. La portion qui avoit été dans le baume *Fioraventi* se trouva au contraire un peu plus resserrée & rafermie. Ce dernier effet fut encore plus remarquable dans celles qui avoient été dans l'huile de Thérébentine & dans le baume du Commandeur.

Ces expériences montrent assez que les huiles essentielles balsamiques sont préférables aux huiles alkoolisées pour réprimer les dégorgemens du cerveau, & pour les prévenir. M. de la Peyronie a remarqué depuis que la pratique s'accorde en effet parfaitement avec les expériences.

Le miel rosat est encore un reméde fort usité dans les

playes du cerveau, & il eſt autoriſé depuis long-tems par la pratique dans les cas où il faut déterger, ſur-tout lorſque la ſuppuration eſt ténace & épaiſſe. Quelques Praticiens l'ont regardé comme un médicament trop chaud & trop âcre pour cette partie. Scultet a combattu ce préjugé par l'expérience (a). M. de la Peyronie s'eſt ſervi de ce remède fort utilement dans les injections qu'il a fait dans ce viſcere; c'eſt pourquoi il eſt à propos que nous rappellions cette cure, en nous bornant cependant à un récit fort ſuccinct, parce qu'elle eſt déja rapportée par quelques Auteurs.

REMARQUES SUR LE CHOIX DES REMEDES PROPRES AUX PLAYES DU CERVEAU.

Cette Obſervation ſi fameuſe, tant à cauſe de la grandeur de la maladie qu'à cauſe de la cure même, renferme l'hiſtoire d'une playe ſur le pariétal gauche, pour laquelle M. de la Peyronie ne fut pas appellé d'abord; il y avoit plus d'un mois que le bleſſé avoit cette playe, lorſqu'il le vit pour la premiere fois. Les accidens qui étoient ſurvenus depuis quelques jours, & qui engagerent à l'appeller, lui firent ſoupçonner un épanchement ſous le crâne; il examina l'os, & découvrit une fracture avec embarrure : le lendemain il appliqua deux couronnes de trépan, & enleva les piéces d'os qui bleſſoient la dure-mere. Cette opération ne fit point ceſſer les accidens; la dure-mere étoit un peu molle & livide, ce qui détermina M. de la Peyronie à ouvrir cette membrane : il ſortit dans l'inſtant par l'ouverture qu'il fit environ une palette de pus mal conditionné, dans lequel on apperçut quelques floccons de la ſubſtance du cerveau, & on reconnut que la cavité où ce pus s'étoit trouvé s'étendoit juſqu'au corps calleux, & qu'elle étoit d'une grandeur à contenir un gros œuf de poule. Les matieres qui continuerent de ſuppurer étoient fort graſſes & épaiſſes. M. de la Peyronie jugea à propos pour les détremper & pour les enlever, de faire des injections dans cette cavité avec le miel roſat délayé dans une décoction de plantes céphali-

Suppuration prodigieuſe du cerveau guérie par des injections.

(a) Arcen. de Chir. pag. 127.

REMARQUES SUR LE CHOIX DES REMEDES PROPRES AUX PLAYES DU CERVEAU.

ques; cette cavité étoit si considérable, qu'elle contenoit jusqu'à quatre onces de la liqueur qu'on y injectoit. A mesure que la cavité s'emplissoit par l'injection, le malade perdoit connoissance, & tomboit enfin comme mort, & on lui rendoit la vie aussi-tôt qu'on retiroit la liqueur. Ces injections entraînoient avec les matieres purulentes de petites portions de la substance du cerveau qui s'en alloient en suppuration. Le grand avantage qui résultoit des injections, étoit d'empêcher ces matieres de séjourner, & d'acquérir par le croupissement un caractere putride qui auroit entretenu & augmenté ces suppurations jusqu'à la mort du malade; au lieu que par le moyen de ces injections la suppuration prit un bon caractere, & le malade fut guéri en moins de deux mois. M. de la Peyronie a plusieurs fois employé en pareil cas les injections avec le même succès. Si les matieres paroissoient atteintes d'une dissolution putride, & que la substance du cerveau eût beaucoup de part à cette dissolution, il faudroit ajouter à ces injections le baume du Commandeur ou l'huile de Thérébentine, ou quelques autres substances balsamiques spiritueuses. Il ne faut pas que les injections soient poussées avec force, ni qu'elles sortent par un syphon trop menu; il faut au contraire que le conduit par où elles sont chassées soit large, & terminé en forme d'arrosoir, afin que la liqueur s'étende davantage, qu'elle lave mieux, & fasse moins d'effort sur la substance du cerveau. Quand il n'y a ni ténacité ni dissolution dans les matieres qui suppurent, on peut se servir de baume de *Fioraventi* seul, ou mêlé avec du miel rosat délayé dans quelque liqueur vulnéraire. Nous avons beaucoup d'Observations où nous lisons que l'on s'en est servi avec succès dans les playes du cerveau. Les injections qui se font entre le crâne & la dure-mere seulement, demandent moins de circonspection; car nous voyons qu'en pareil cas Paré (*a*) s'est servi avec succès de décoctions de plantes déterfives.

(*a*) Lib. 10. cap. 21.

MEMOIRE



OBSERVATIONS AVEC DES REFLEXIONS SUR LA CURE DES HERNIES AVEC GANGRENE:

Par M. DE LA PEYRONIE.

LES Chirurgiens ont recours à différens moyens pour prévenir les suites funestes des Hernies avec gangréne; mais ce point de pratique n'est point réduit en méthode, chaque Praticien est borné aux procédés que son génie lui inspire. Les Auteurs qui décrivent le manuel des opérations, ne prévoient pas toutes les indications qui se présentent dans les cas extraordinaires, & n'aperçoivent pas non plus toutes les ressources que ces indications peuvent suggérer à l'Opérateur; de pareilles singularités ne peuvent d'abord se transmettre que par les Praticiens mêmes qui les ont remarquées, & qui ont eure cours à des moyens particuliers qui leur ont réussi. En effet, sans les Observations qui ont été communiquées à l'Académie, & qu'on rapportera dans un autre Mémoire, nous ignorerions presqu'entiérement les tentatives heureuses que plusieurs Maîtres ont fait dans les hernies avec mortification, pour arrêter le progrès de la pourriture, retenir au dehors la partie gangrénée de l'intestin, & procurer l'adhérence nécessaire pour le succès de l'opération; ces tentatives nous seroient, pour la plûpart, aussi inconnues que celles que les anciens Chirurgiens ont pû faire avec le même succès dans les mêmes circonstances; car il me semble que les procédés singuliers qui dépendent de l'in-

telligence de l'Opérateur, doivent avoir été pratiqués, au moins en partie, par les grands Chirurgiens qui nous ont précédés, & que s'il s'étoit formé, comme aujourd'hui, des Sociétés qui se fussent chargées de recevoir les Observations que chacun de ces Maîtres pouvoit donner, de faire usage de ces Observations, & de les rendre publiques, nous verrions que l'ancienne Chirurgie n'étoit pas aussi bornée qu'elle nous paroît. Quoi qu'il en soit, ces procédés qui n'ont été connus que de ceux qui les ont pratiqués, ne peuvent être regardés que comme des découvertes privées & passagéres, qui n'ont contribué en rien au progrès de notre Art, puisqu'ils n'ont point été transmis à la postérité; ainsi nous sommes en droit de mettre au rang des découvertes que nous fixons & que nous rendons publiques, beaucoup de points de pratique, qui peut-être sont fort anciens : tels sont entr'autres les différens moyens que nous avons imaginés pour assujettir dans l'opération des hernies avec mortification l'intestin gangréné, & pour procurer l'adhérence qui lui est nécessaire pour sa réunion. L'Académie Royale des Sciences a parlé en 1723. d'un moyen qui me réussit fort heureusement dans l'opération d'une hernie de ce genre : j'ai eu depuis recours au même procédé avec un pareil succès dans une maladie à peu près semblable; je crois devoir rapporter exactement l'histoire de la maladie & de l'opération dont le détail n'a pas encore été donné. Je ferai ensuite quelques réflexions sur les attentions que le malade & le Chirurgien doivent apporter dans ces hernies, & sur l'état dans lequel les parties malades doivent être pour que la cure puisse réussir.

MANIERE D'ASSUJETTIR L'INTESTIN DANS LES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

I. OBSERV. par l'Auteur.

Un homme de trente ans eut le testicule droit & le cordon spermatique fort pressés par une chûte; le gonflement de ces parties, la douleur & la fiévre furent extrêmes, il guérit parfaitement, à la réserve de l'enflure du testicule & de son cordon, qui resterent beaucoup plus gros que dans leur état naturel. Trois ans après, l'intestin s'échappa à travers l'anneau du même côté : cette descente

fut parfaitement retenue par un brayer jusqu'à l'âge de soixante-un an; alors l'intestin commença à glisser sous le bandage : au bout de deux ans il se fit un étranglement, lequel n'ayant pas été réduit, fut suivi après les premiers accidens qui accompagnent ordinairement ces maladies, de miséréré & de la gangréne de l'intestin : dans peu de jours la gangréne se communiqua au sac herniaire, à la graisse & à la peau; de maniere que toutes ces parties, ouvertes par la pourriture, donnoient jour aux matieres stercorales, & elles y passoient comme à travers un arrosoir. La gangréne avoit gagné aussi jusqu'au testicule & à son cordon, lesquels étoient restés malades & tuméfiés depuis le premier accident, dans lequel ces parties, comme on l'a dit, avoient été violemment froissées. Pour prévenir le désordre que devoit causer la putréfaction, & qui pouvoit être augmenté par les matieres de toute espéce qui séjournoient dans la tumeur, j'ouvris cette tumeur depuis l'anneau jusqu'au bas du *scrotum*, & je trouvai l'anneau fort dilaté par les intestins & par le cordon du testicule. L'étranglement, qui avoit causé les accidens, s'étoit relâché par la gangréne de l'intestin : j'apperçus avec le doigt qu'elle s'étendoit au-dessus du passage, ce qui m'engagea pour y remédier à le dilater; je tirai hors du ventre l'intestin que je trouvai gangréné plus de deux pouces au-dessus de l'anneau, il vint avec tant de facilité que je vis bien qu'il n'étoit assujetti par aucune adhérence : j'emportai, autant qu'il me fut possible, tout ce qui parut être gangréné, & hors d'espérance de pouvoir se ranimer. Pour me rendre maître des deux bouts flottans de l'intestin qui auroient pû rentrer dans le ventre & y causer du désordre, je passai un fil avec une aiguille à travers le mésentere, & je fis un plis à cette partie pour rapprocher les deux bouts de l'intestin, & les assujettir vis-à-vis l'un de l'autre; ensuite je formai en nouant le fil une anse capable de retenir le paquet des parties que je voulois empêcher de rentrer trop avant dans la cavité du ventre, ce qui favorisa la sortie des matieres

MANIERE D'ASSUJETTIR L'INTESTIN DANS LES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

ftercorales, & de celles que fourniffoit la fuppuration.

MANIERE D'ASSUJETTIR L'INTESTIN DANS LES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

Le cordon & le tefticule étant gangrénés, il fallut les emporter : je le fis, malgré la groffeur du cordon qui avoit deux pouces de diamétre à l'endroit où je le liai ; je ne pus pas le lier au-deffus de cette groffeur, parce qu'elle s'étendoit trop avant dans le ventre.

Je féparai l'anfe qui retenoit le méfentere d'avec la ligature du cordon fpermatique, pour éviter de les confondre dans la fuite des panfemens. J'arrofai la playe d'efprit de thérébentine, & je continuai de m'en fervir dans la fuite des panfemens, en imbibant de cette liqueur les bourdonets & les plumaceaux, pour les appliquer fur les endroits où il reftoit encore quelque pourriture ; c'eft le reméde le plus puiffant que je connoiffe contre toute forte de putréfaction ; mais c'eft fur-tout dans celle qui arrive au bas-ventre, où le féjour des matieres ftercorales la rend plus rapide & plus difficile à combattre, que ce reméde eft extrêmement avantageux, par l'efficacité & la promptitude avec laquelle il opére ; ainfi on ne fçauroit trop le recommander dans ces putréfactions. Je fis un léger appui fur la ligature du cordon, & je panfai mollement l'endroit de la playe où les bouts de l'inteftin étoient arrêtés : le refte de la playe fut panfé à plat.

Bien-tôt après l'opération les accidens diminuerent, les écoulemens furent libres & abondans : le vingt-cinquiéme jour de l'opération la ligature du cordon fpermatique s'étant un peu relâchée par la fonte du cordon, & un champignon qui paroiffoit carcinomateux, & qui étoit de la groffeur d'un œuf de poule, s'étant élevé en peu de tems au-deffous de la ligature, je coupai cette premiere ligature devenue inutile par fon relâchement, j'en fis une nouvelle fort ferrée, & j'emportai le champignon. Cette derniere ligature fe fépara le huitiéme jour : alors le fil qui formoit l'anfe du méfentére fe détacha auffi, & les deux bouts de l'inteftin fe trouverent collés à la face interne de l'anneau. Peu de jours après les matieres ftercorales fe partagerent, il en coula peu par la playe, le refte paffa dans la partie

inférieure du canal inteſtinal, & le malade n'alla plus à la ſelle que par les voyes ordinaires, lorſqu'il ſe comportoit ſagement.

MANIERE D'ASSUJETTIR L'INTESTIN DANS LES HERNIES AVEC GANGRÈNE.

La playe continua de ſe reſſerrer de jour en jour, mais plus ou moins, ſelon le dégré de diéte qu'obſervoit le malade : s'il augmentoit ſa nourriture la playe ſe rouvroit, & rendoit plus de ſuppuration & plus de matieres ſtercorales ; s'il ſe nourriſſoit moins, la playe ſe rétréciſſoit, & fourniſſoit moins de matieres de toute eſpéce ; enfin il ne put guérir qu'au bout de quatre mois, & après s'être réduit pendant environ trois ſemaines à très-peu de nourriture légere & de facile digeſtion.

Six mois après que la playe fut parfaitement guérie, le malade ſouffrit pendant quelques jours vers le centre de la cicatrice des douleurs piquantes : elles furent ſuivies d'un abſcès de la groſſeur d'une noiſette, qui s'ouvrit ſans le ſecours de l'Art : il fournit du pus en petite quantité, quelques portions de matieres ſtercorales fort détrempées, & un petit os pointu que le malade avoit avalé, & qui ſans doute a été la cauſe de cet abſcès. Dans le cours de deux mois qu'on employa à fermer ce petit trou, il en ſortoit tantôt des vents, & tantôt de l'humidité, mais la cicatrice qui s'eſt formée a reſté très-ſolide, & ne s'eſt point démentie depuis pluſieurs années.

Cependant il eſt ſurvenu peu à peu à l'endroit de cette cicatrice une nouvelle hernie de la groſſeur & de la figure d'une pomme d'Api, dont la baſe qui eſt vers l'anneau eſt très-large, à la différence des hernies ordinaires. Pour l'empêcher de groſſir, le malade porte un bandage dont l'écuſſon n'eſt qu'une plaque de bois platte & matelaſſée, mais ſans cette ſaillie qu'ont les écuſſons des bandages ordinaires. Cette nouvelle hernie n'eſt pas le ſeul accident qui ſoit ſurvenu depuis le petit abſcès dont nous venons de parler ; car le malade eſt ſujet à une colique pareille à peu près à celle dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences année 1723. Cette colique vient apparemment de l'obſtacle que les matieres ſtercorales

MANIERE D'ASSUJETTIR L'INTESTIN DANS LES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

trouvent à paſſer par le détroit de l'inteſtin un peu étranglé par la cicatrice; cet obſtacle eſt encore augmenté par le coude que fait l'inteſtin à l'endroit de ſon adhérence, avec la face interne de l'anneau où il reſte toujours collé. L'impreſſion des excrémens ſur des chairs nouvelles & délicates ont pû auſſi d'abord contribuer beaucoup à cet accident; on peut en effet regarder l'acrimonie de ces excrémens comme une cauſe déterminante de ces coliques, puiſque bien-tôt après que le malade les a reſſenties, il eſt obligé d'aller à la ſelle.

Mais dans ces cas il arrive ordinairement qu'à meſure que l'on prend des alimens plus ſolides & en plus grande quantité, la cicatrice ſe relâche & s'étend, comme je l'ai obſervé pluſieurs fois, le détroit de l'inteſtin s'élargit, les chairs perdent leur ſenſibilité, & les coliques deviennent beaucoup moins longues & beaucoup moins douloureuſes.

ATTENTIONS QU'EXIGE LA CURE DES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

Si, pour obtenir une cicatrice prompte & ſolide, il faut, comme nous l'avons dit, réduire le malade à très-peu de nourriture légere, on doit auſſi, pour éviter les coliques, & pour ménager la cicatrice, n'augmenter les nourritures que peu à peu pendant long-tems, & il faut ſur-tout ſe mettre à couvert des indigeſtions, qui, comme on va le remarquer dans l'Obſervation ſuivante, ſont extrêmement dangereuſes dans ces cas.

II. OBSERV. par l'Auteur ſur une indigeſtion qui a cauſé la mort à la ſuite d'une hernie avec pourriture.

Une femme âgée de vingt-ſept ans portoit une hernie crurale qui lui étoit venue depuis trois ans par les efforts d'un accouchement; il s'y fit un étranglement que la malade cacha pendant trois jours: mais enfin le vomiſſement & les autres ſymptômes l'obligerent de déclarer la cauſe de tous ces accidens. On lui propoſa l'opération, elle fut vingt-quatre heures à s'y déterminer, & on la fit alors, quoiqu'il parût qu'il y avoit peu à eſpérer.

Dès que la peau & le ſac furent ouverts, on trouva environ deux pouces d'inteſtin atteints de putréfaction, à travers lequel ſortirent abondamment des matieres ſtercorales très-fluides; après qu'il s'en fut échappé environ

une pinte & demie, la malade qui auparavant souffroit horriblement, se trouva soulagée ; on nettoya le sac, & on le lava avec un mêlange de vin & d'eau-de-vie ; on se contenta d'appliquer sur l'intestin gangréné un plumasseau trempé dans l'esprit de thérébentine, on pansa mollement le reste de la playe avec de la charpie séche & des compresses trempées dans le vin animé d'eau-de-vie.

Attentions qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Trois heures après on apperçut que l'écoulement des matieres avoit mouillé & percé tout l'appareil ; on fut obligé de le changer, & il fallut pendant quinze jours le renouveller quatre, cinq, & six fois par jours : au bout de ce tems-là tout l'intestin qui avoit été étranglé & gangréné, se détacha par la suppuration. Quoique les matieres de l'intestin continuassent de se vuider par la playe, les chairs étoient d'une bonne qualité : il s'établit une suppuration louable, & la cicatrice commença à se former. Au bout de quinze jours une partie des matieres stercorales prirent leur cours par la voye ordinaire, il n'en passa plus du tout par la playe : un mois après elles y passerent entiérement, & alors la cicatrice fut bien-tôt achevée.

Le régime très-sévere qu'avoit observé la malade avoit eu sans doute beaucoup de part à ce succès, lequel n'avoit été ni troublé ni retardé par aucun accident ; mais deux mois après cette guérison parfaite la malade se donna quelques indigestions, elle eut des coliques très-vives ; enfin elle se procura une indigestion des plus considérables, qui fut suivie de vomissemens avec de grands efforts. Dans l'un de ces efforts elle sentit une très-vive douleur aux environs de la cicatrice de la playe qu'on lui avoit faite pour sa hernie : le ventre devint de plus en plus douloureux ; enfin il se tendit prodigieusement, & la malade mourut le deuxiéme jour : on l'ouvrit, le ventre se trouva plein de matieres stercorales fort fluides. L'épanchement commença vraisemblablement à se faire lorsque la malade ressentit une vive douleur aux environs de la cicatrice, il fut six heures à se faire ; depuis ce tems-là elle ne rendit plus aucunes matieres par l'anus. On chercha l'ouverture de

ATTENTIONS QU'EXIGE LA CURE DES HERNIES AVEC GANGRE'NE.

l'inteſtin, par laquelle avoient pû paſſer les matieres épanchées, on la trouva à l'endroit du ligament de fallope, où les deux portions du canal inteſtinal s'étoient collées & avoient établi leur communication. La portion inférieure s'étoit conſervée en ſon entier, elle étoit reſtée adhérente à la partie du péritoine qui tapiſſoit le ligament; la portion ſupérieure étoit déchirée à l'endroit de l'attache qu'elle avoit contractée avec le péritoine; l'ouverture ou la déchirure formoit une eſpéce de bouche longue d'environ huit lignes, qui en avoit deux ou trois de large, elle étoit fort affaiſſée.

Condition néceſſaire pour la cure des hernies avec gangréne.

Pour que la cure de ce genre de hernies puiſſe réuſſir, il faut que la gangréne de l'inteſtin ſe borne proche de l'anneau; car ſi elle gagne intérieurement, elle pourra s'étendre le long du canal inteſtinal, infecter le méſentére, & cauſer la mort, ainſi que font preſque toutes les gangrénes intérieures auxquelles on ne peut apporter aucun reméde; il faut remarquer d'ailleurs que la branche ſupérieure de l'inteſtin étant pourrie, elle s'ouvrira & inondera l'abdomen de matieres ſtercorales, que l'on ſçait être abondantes dans ces occaſions, parce qu'elles s'y accumulent à cauſe de l'étranglement, ce qui ſuffit encore pour cauſer la mort: en voici un exemple.

III. OBSERV. par l'Auteur ſur un épanchement de matieres ſtercorales dans le ventre qui a cauſé la mort.

Un homme de trente-cinq ans mourût d'une hernie dont l'étranglement s'étoit fait depuis dix jours; j'en fis faire l'ouverture, & je trouvai au-deſſous de l'étranglement environ ſix pouces de l'inteſtin iléon gangréné, ſans aucun épanchement dans le ſac, qu'environ deux cueillerées d'une liqueur d'un rouge obſcur, & d'une odeur fort cadavéreuſe; la branche inférieure de l'iléon étoit gangrénée de la longueur de trois pouces, mais la gangréne de la branche ſupérieure s'étendoit plus d'un pied dans le ventre. Environ trois pouces au-deſſus de l'anneau, cette branche d'inteſtin étoit ouverte par quatre ou cinq trous occaſionnés par la pourriture; il y avoit dans la capacité du ventre quatre ou cinq pintes de liqueur épanchée, d'une odeur inſupportable, noire, & de l'é-

paiſſeur

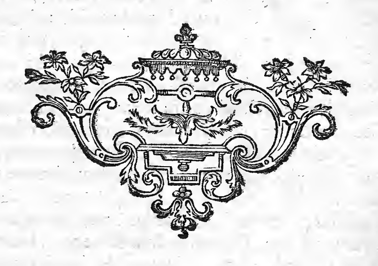
paiſſeur d'un mare de caffé. Si on avoit fait l'opération avant que la gangréne ſe fût emparée de l'inteſtin, ou du moins avant qu'elle eût gagné beaucoup au-deſſus de l'anneau, & que dans ce dernier cas on eût retenu les bouts de l'inteſtin, comme nous l'avons dit, on auroit pû ſe flatter de ſauver la vie au malade.

Attentions qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Il eſt encore néceſſaire, pour que les opérations des hernies dont il s'agit réuſſiſſent parfaitement, que non-ſeulement la gangréne n'ait point fait au-deſſus de l'anneau ou du paſſage de la deſcente, un tel progrès, qu'on ne puiſſe plus retirer aſſez les deux bouts de l'inteſtin pour retenir au dehors tout ce qui eſt tombé en mortification; mais il faut encore que chaque bout de l'inteſtin contracte au-delà de ſa partie gangrénée une adhérence à l'anneau ou proche de l'anneau, par laquelle ces bouts puiſſent ſe réunir ou former une communication, pour que les matieres paſſent de l'un dans l'autre & ſuivent la route ordinaire. Or, on eſt quelquefois privé de cet avantage; car les moyens qu'on employe pour faciliter cette adhérence ne réuſſiſſent pas toujours. Si dans ces occaſions, la partie de l'inteſtin qui eſt gangrénée ſe ſépare naturellement de la partie ſaine, ou ſi on l'emporte par le ſecours du fer, ſans prendre la précaution de retenir les deux portions de l'inteſtin, elles pourront rentrer toutes deux, ou une ſeule, par le reſſort du méſentére auquel l'inteſtin eſt attaché, ou par quelqu'autre cauſe : & ſi ces deux portions rentrent faute d'adhérence, & qu'elles reſtent, pour ainſi dire, flotanttes dans le ventre, la branche ſupérieure répandra dans l'abdomen les matieres qui lui viennent de l'eſtomac, & cet épanchement fera périr le malade; car dans ce cas on apperçoit aſſez qu'il eſt difficile, ou preſqu'impoſſible que ces branches puiſſent s'aſſujettir pour ſe joindre bout à bout, en ſe collant à quelques parties voiſines. Il eſt viſible auſſi que le même malheur doit encore arriver, quoique la portion inférieure de l'inteſtin reſte adhérente, ſi la portion ſupérieure, comme nous l'avons dit, ſe perd dans la cavité du ventre.

ATTENTIONS QU'EXIGE LA CURE DES HERNIES AVEC GANGRÈNE.

Mais si la branche inférieure est retirée au dedans, & qu'elle ne puisse s'attacher avec la supérieure, l'inconvénient sera bien moins grand, pourvû que cette branche supérieure soit assujettie à l'anneau par une adhérence; car alors les matieres stercorales passeront par l'anneau, & il se fera dans cet endroit un anus par lequel ces matieres se vuideront pendant toute la vie; cependant on doit faire ensorte d'éviter ce dernier inconvénient, en retenant aussi la portion inférieure au bord de l'anneau, au lieu de la lier, ou de la laisser se retirer dans le ventre : avec cette attention, on peut, comme nous l'avons vû par la premiere & la seconde Observation, épargner à beaucoup de malades une incommodité rebutante qui dure autant que la vie.



DESCRIPTION D'UNE TUMEUR SCHIRREUSE TRÈS COMPLIQUÉE,

Placée ſur la trachée-artére près du ſternum, avec des remarques ſur la nature & ſur la cure de cette tumeur;

Par M. Petit.

UNE Dame âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament aſſez robuſte, fut attaquée d'une extinction de voix preſque ſubitement, & ſans cauſe apparente de la part de la ſaiſon, qui alors étoit tempérée; elle eut recours aux boiſſons ordinaires qu'elle prit chaudes & en quantité; elle obſerva un régime peu ſévére pendant huit ou dix jours qu'elle fut ſon Médecin. Son indiſpoſition continuant, elle eut recours à des perſonnes plus habiles qu'elle, qui la firent ſaigner des bras & des pieds, puis de la gorge; elle fut miſe à la diéte exacte, & prit les remédes les mieux indiqués en apparence: cependant elle ne fut point ſoulagée. A la ſaiſon tempérée ſuccéderent des chaleurs ſi conſidérables, que non ſeulement la malade ceſſa de boire chaud, mais encore but à la glace; & dès le premier jour elle parla ſi bien qu'elle ne pouvoit ſe taire. Elle mit ce ſpécifique dans une réputation qui ne dura pas long-tems, car peu de jours après ſa voix s'éteignit de nouveau, & la boiſſon chaude lui redonna la facilité de parler; mais à la vérité l'effet de l'eau chaude ne fut pas ſi prompt que celui qui avoit ſuivi l'uſage des eaux glacées.

E'TAT DE LA MALADIE.

Dans cet état, je vis la malade pour la premiere fois; j'examinai ſa bouche & ſon goſier, auſquels il y avoit une légere flogoſe; ce que je remarquai de plus, & dont

elle ne se plaignoit point, c'étoit un gonflement au-dessous de la glande tiroyde près du *sternum*; gonflement qui formoit une tumeur mollette de la grosseur d'un petit œuf, mais de laquelle je ne craignis alors aucune suite fâcheuse, parce que la Dame me dit l'avoir apperçue dans le même état que je la voyois au sortir d'une couche qu'elle avoit faite six années avant son extinction de voix; je me contentai de lui prescrire les remédes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuses qui la soulagerent: elle les quitta pour se mettre à l'usage du lait, qui fut suivi du retour & de l'augmentation de son mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant lesquels elle ne voulut faire d'autres remédes que ceux que son caprice & ses amis lui conseillerent; ni les uns ni les autres ne la soulagerent.

E'TAT DE LA MALADIE.

Elle me consulta de nouveau, & m'apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fiévre quarte; que six semaines de suite elle avoit pris exactement, mais sans succès, toutes sortes de fébrifuges, & que la fiévre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir cessé l'usage de tous remédes. Sa tumeur, qui n'avoit point diminué de grosseur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun & assez douloureuse; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente, & dans un point d'une très-petite étendue; il y avoit une fluctuation assez apparente; quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, je jugeai que cette maladie seroit dangereuse, à moins qu'elle n'eût pour cause celle que je soupçonnois, fondé sur la vie dérangée de son mari, & sur quelques-unes des maladies dont je sçavois qu'elle avoit été attaquée.

La tumeur dépendoit d'une cause vénérienne.

Après une exacte recherche, & une confidence sincére de la part de l'un & de l'autre, mon doute fut éclairci. Assûré que la cause étoit vénérienne, je conseillai les frictions mercurielles ménagées comme l'exigeoit la maladie, & même la malade qui n'étoit pas facile à gouverner. Tout ce que je pus dire pour appuyer mon sentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir, il fut écouté, s'en empara,

& je fus cinq ou six mois sans la voir; mais réduite à un état déplorable, elle eut recours à moi pour la troisiéme fois. Sa tumeur étoit presque entiérement détruite, soit par l'application des trochiques dont le Charlatan s'étoit servi, soit par la pourriture qui y étoit survenue; l'ulcére étoit noir, fœtide & de la grandeur d'un écu; trois cartilages de la trachée-artére en bornoient le fond, la voix n'étoit point revenue, une toux fréquente, des crachats purulens, l'insomnie, une fiévre lente, & une maigreur considérable rendoient cette maladie beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'avoit été; cependant j'eus le courage de proposer encore le reméde que l'on avoit rejetté, & auquel on consentit avec beaucoup de répugnance.

CAUSE DE LA TUMEUR.

La tumeur dégénére en ulcére.

Les préparations ne furent pas si longues que je l'aurois désiré, parce que la toux, qui devint insupportable, m'obligea de les cesser pour administrer le spécifique; les frictions furent de deux gros, moitié graisse, moitié mercure; les deux premieres, données à trente-six heures de distance l'une de l'autre, appaiserent un peu la toux; la troisiéme friction fut éloignée de quarante-huit heures de la seconde, parce que la bouche avoit déja quelque odeur, & que la salivation commençoit de s'établir. Quoique la toux fût plus supportable, elle étoit cependant assez fréquente, & redoubloit sur-tout pendant le pansement de l'ulcére, & un peu avant que de panser. Les crachats expulsés par la toux étoient beaucoup plus puants que la salivation; cependant l'ulcére commençoit à se déterger, & nous laissoit voir presque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ses deux voisins. Je jugeai qu'ils s'exfolieroient du moins en partie, & j'en fus convaincu, lorsque je vis tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuses qui remplissoient leurs intervalles, mais sur-tout lorsqu'une portion des membranes qui les recouvroient intérieurement se sépara, & sortit à plusieurs fois avec les crachats; la malade en rendit un lambeau aussi épais & aussi grand qu'une piéce de douze sols, il se sépara pendant que je la pansois,

Cure de la maladie par le spécifique.

Cure de la maladie.

& sortit avec beaucoup de peine, parce qu'après sa séparation, l'intervalle supérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu dégarni, laissoit passer une portion de l'air; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec mon doigt, que tout l'air passant par la glotte, eut la force de chasser ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre ces deux anneaux augmenta en peu de tems, la séparation de la pourriture produisit le même effet à l'intervalle de dessous, de sorte que cet anneau isolé & entiérement dégarni, devint sec; il s'en exfolia par la suite une portion d'environ quatre à cinq lignes de longueur, qui laissa une ouverture dans laquelle on auroit placé le bout du doigt. Les bords des deux anneaux voisins ne s'exfolierent point, ou du moins leur exfoliation fut insensible.

Traitement de l'ulcére.

Dans les premiers pansemens, pour combattre la pourriture, je lavois l'ulcére avec la teinture d'aloës & la dissolution du camphre mêlés ensemble; mais dans la suite la trachée-artére étant ouverte, je n'appliquois cette lotion qu'avec une fausse tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'en coulât dans la bronche, parce que ce reméde, quoiqu'utile contre la pourriture, auroit pû causer une toux mortelle. De plus, comme je pouvois craindre que dans l'inspiration l'air n'entraînât au dedans quelque portion de l'appareil, je substituai aux bourdonnets & aux plumasseaux une seule plotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très-fin dont je remplissois l'ulcére; je la trempois dans le styrax & le basilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée; je la laissois même un peu refroidir & se figer, pour que rien ne s'en séparât; & comme elle étoit encore assez molle, elle se mouloit à l'ulcére d'autant mieux qu'elle y étoit un peu pressée par une emplâtre de Nuremberg, qui faisant le tour & demi du col, la retenoit en situation mieux que tout autre bandage n'auroit fait. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle cessa entiérement, excepté au tems des pansemens où elle étoit assez violente; mais elle cessoit presqu'aussi-tôt que l'ap-

pareil étoit appliqué. Je me servois alors de mon dissicatif; & quand les chairs parurent grainues, je ne me servis plus que du pompholix fondu & bien chaud, dans lequel je trempois la pelotte que je maintenois toujours avec l'espéce de bandage emplâtrique.

Cure de la maladie.

Le quinziéme jour du flux de bouche, les évacuations qui commençoient à se rallentir, furent ranimées par une quatriéme friction, puis par une cinquiéme toujours de deux gros : enfin parvenu au vingt-deuxiéme jour de la salivation, & au vingt-sixiéme de la premiere friction, je purgeai la malade pour la premiere fois; elle avoit toujours eu le ventre libre, je la fis laver & changer de linge, elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxiéme jour; je lui fis prendre le lait, sa convalescence fut heureuse; ses forces & son embonpoint revinrent, & elle auroit pû se passer de moi si son ulcére eût été guéri.

Exfoliation du cartilage de la trachée-artére découvert par l'ulcére.

Quoiqu'il restât deux trous à la trachée-artére, l'un au-dessus & l'autre au-dessous du cartilage découvert, on pouvoit dire à la rigueur que cet ulcére étoit guéri, puisqu'il ne rendoit rien, & que toute sa circonférence étoit couverte d'une cicatrice très-solide, laquelle joignoit ensemble la peau & la membrane intérieure de la trachée-artére. Depuis quinze ou vingt jours j'attendois avec patience que la nature procurât l'exfoliation de ce cartilage, lorsqu'on vint m'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit survenue à la malade : je la trouvai dans un état fâcheux, duquel je sçus la tirer aussi-tôt que j'en eû connu la cause. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par l'un de ses bouts, avoit passé dans la cavité de la trachée-artére, de maniere que dans l'inspiration & dans l'expiration l'air le faisoit mouvoir, comme le papier d'une vitre mal collée que le vent fait trémousser. Je le pris avec ma pincette, j'essayai de le séparer entiérement de son autre bout : mais ses adhérences étoient encore trop fortes; je le liai avec un fil, non-seulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux, qui seroit arrivé sans doute, si dans la séparation

CURE DE LA MALADIE.

totale le morceau entier fût tombé dans la trachée-artére : le fil avec lequel je le liai étoit fort long, il fut retenu par l'emplâtre circulaire, de maniere qu'il gênoit un peu le cartilage, & le tiroit en dehors, tant pour l'empêcher de retomber dans la trachée-artére, que pour accélérer sa séparation.

Trois jours après l'exfoliation fut complette, & les bords de l'ouverture que laissoit la perte de substance furent cicatrisés dans toute leur étendue. Cette ouverture étoit exactement ronde, & si grande, que lorsqu'elle n'étoit point bouchée il ne passoit que peu ou point d'air par la glotte, soit pour entrer dans la poitrine, soit pour en sortir ; l'inspiration & l'expiration qui se faisoient par ce trou étoient accompagnées d'un certain bruit désagréable, & qui donnoit envie de tousser à ceux qui l'entendoient, mais ce bruit ne duroit que jusqu'à ce que l'ouverture fût bouchée par l'appareil.

Usage d'un obturateur, pour former l'ouverture de l'ulcére & faciliter la voie.

Comme les forces & l'embonpoint étoient parfaitement revenus, je ne songeai plus qu'à remédier au vice local qui subsistoit, & dont la malade s'inquiétoit extrêmement. On conçoit bien qu'il étoit impossible que la nature régénérât des chairs capables de boucher cette ouverture ; & que tout ce qu'on pouvoit attendre de l'Art, étoit de construire un instrument dans le goût de l'obturateur du palais ; c'est ce que je fis avec succès, par le moyen d'une pelotte de charpie mollette enveloppée de linge ; cette pelotte beaucoup plus petite que celle dont je m'étois servis dans les pansemens de l'ulcére, fut trempée dans la cire & le blanc de baleine fondus ensemble & bien chauds, pour que toute la pelotte en fût pénétrée : l'ayant laissée refroidir suffisamment, mais encore molle, je l'appliquai sur la partie ; elle s'y moula de maniere, que sans déborder dans l'intérieur de la trachée-artére, elle bouchoit exactement le passage de l'air de ce côté là. Comme dans tous les pansemens l'emplâtre de Nuremberg avoit réussi pour maintenir les pelottes, je le mis en usage pour assujettir celle-ci ; mais ayant causé un éréси-

pelle

pelle autour du col; je fis un petit bandage de toile, composé de deux chefs cousus à la pelotte, & qui après avoir passé de devant en arriere, revenoient de derriere en devant se joindre & s'attacher à la pelotte. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit comme si elle n'avoit jamais été incommodée; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet instrument, parce que sans lui l'air ne passoit point en assez grande quantité par la glotte. On étoit obligé de changer de pelotte tous les huit ou dix jours, mais plûtôt pour la propreté extérieure du bandage, que pour celle de la pelotte, qu'on auroit pû laisser plus long-tems.

Cure de la maladie.

REMARQUES.

Je n'ai point regardé la tumeur comme cause de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant six ans sans que sa voix ait souffert aucuns changemens. On sçait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces sortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix soit survenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres causes sont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les soupçonner plûtôt que la tumeur: nous voyons même de ces tumeurs portées à un dégré excessif d'accroissement, qui non-seulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment soulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace, & quoique sa tumeur fût détruite par la suppuration ou par la pourriture, son extinction de voix subsistoit encore.

La tumeur n'étoit point la cause de l'extinction de la voix.

Les raisons que j'eus pour la condamner à passer par les remédes furent, premiérement les chaudes-pisses & les chancres que son mari lui avoit communiqués en différens tems, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de spécifiques qui infectent Paris, & dont nous ne devrions pas nous plaindre, si nous n'avions égard qu'à nos interêts. Des traitemens de cette nature donnerent peu de tems après des preuves de leur infidélité, par des pustules qui parurent par tout le corps, & que la

Signes auxquels l'Auteur reconnut la cause de cette maladie.

Remarques sur la nature et sur la cure de la maladie.

malade traitoit d'ébulition de ſang; ces puſtules étoient cependant ſi bien caractériſées que ceux de la profeſſion ne pouvoient s'y méprendre : ces preuves ſuffiſoient ſans doute pour condamner la malade; mais ſuppoſons un moment qu'elles m'euſſent été inconnues, je n'aurois eu pour lors que des ſoupçons, mais ils auroient été fondés ſur l'extinction de voix, ſur la fiévre quarte, & ſur le caractére de la tumeur.

L'extinction de voix, comme tout le monde ſçait, accompagne trop ſouvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre, ſur-tout quand cette extinction n'a point de cauſe marquée, qu'elle ſubſiſte long-tems, qu'elle réſiſte aux remédes les mieux indiqués, & qu'elle diſparoît & revient preſque indifféremment après l'uſage des boiſſons priſes chaudes ou glacées.

Voyons ſi nous trouverons dans la fiévre quarte quelque choſe qui fortifie ou qui affoibliſſe nos ſoupçons. Ceux qui ont vû beaucoup de maladies vénériennes, ſçavent que la fiévre quarte eſt quelquefois un ſymptôme de vérole, ou que du moins les vérolés ſont ſujets à cette eſpéce de fiévre plus qu'à toute autre fiévre intermittente; j'en ai guéri pluſieurs qui n'avoient d'autres ſymptômes de vérole que cette fiévre, entr'autres un homme déja ſexagenaire, qui depuis l'âge de quarante ans avoit preſque toujours eu la fiévre quarte; il paſſa par les remédes, fut parfaitement guéri de ſa fiévre, & n'en a eu depuis aucun reſſentiment. Ce qui me détermina à le traiter ainſi, fut que quelque tems avant l'époque de ſa fiévre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris, ſelon les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pû le délivrer de ſa fiévre.

Je ne dis pas qu'il faille faire paſſer par ces remédes tous ceux qui ſont attaqués de la fiévre quarte ou de l'extinction de voix; mais puiſque l'un & l'autre peuvent être ſymptômes de vérole, n'eſt-on pas dans l'obligation de

faire des questions à ce sujet? Oui sans doute, & souvent les réponses sont plus que suffisantes pour nous déterminer. Le succès m'a confirmé dans cette pensée, & je croirois manquer à mon devoir, si dans des cas semblables à ceux que je viens de rapporter, je ne faisois toutes les questions nécessaires pour découvrir si la fiévre quarte ou l'extinction de voix dépendent du virus vénérien, ou si elles en sont indépendantes. Ce que je dis de ces deux symptômes, se peut dire d'une infinité d'autres, comme de la toux, de la surdité, du polipe du nés, de l'épilepsie, de l'ophtalmie, de la goute seraine, de la diarrhée, du flux hémorroïdal, des fistules, & de tant d'autres qui ont été souvent, & j'ose dire, trop légérement regardés comme indépendans du virus : en effet, peut-on ne les pas regarder comme produits par cette cause, lorsque la salivation les guérit facilement & sans retour, après qu'ils ont résisté des années entieres à l'usage des remédes qui paroissoient bien indiqués.

REMARQUES SUR LA NATURE ET SUR LA CURE DE LA MALADIE.

La troisiéme chose sur laquelle j'aurois fondé mes soupçons de vérole, est le caractére de la tumeur; ce n'est pas sur celui qu'elle a gardé les six premieres années, mais sur celui qu'elle a montré avoir pendant les derniers mois de la maladie. Cette tumeur, qui ayant étoit mollette, devient dure, douloureuse, adhérente à la peau; elle en change la couleur, & l'on y trouve un petit point de fluctuation; elle se présente aux yeux comme ces bubons vénériens dont le total est dur, pendant qu'une très-petite portion semble vouloir suppurer. Il est vrai que si je n'avois pas été prévenu par les deux premieres circonstances, l'extinction de voix & la fiévre quarte, j'aurois pû regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les signes du scrophul, comme carcinomateuse; mais l'application des caustiques, sans bon ni mauvais effet, me fit penser différemment sur sa nature. En effet, cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, sans avoir pris le caractére que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuses lorsquelles sont irritées par de

pareils topiques. Après toutes ces Observations, on voit que quand je n'aurois pas été certain que cette Dame avoit la vérole, j'aurois eu du moins des raisons suffisantes pour la soupçonner; c'est donc une délicatesse mal entendue, que de n'oser faire des questions sur ce sujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être symptômes de vérole, mais sur-tout lorsque ces maladies ont été rébelles aux remédes en apparence bien indiqués.

REMARQUES SUR LA NATURE ET SUR LA CURE DE LA MALADIE.

Pourquoi l'ouverture de la trachée-artére n'étoit pas accompagnée d'emphyséme.

Il paroît extraordinaire que cette maladie se soit passée sans emphyséme; cependant il s'en présente une raison qui paroît naturelle, c'est la grandeur de l'ouverture de la trachée-artére, qui laissant entrer & sortir l'air avec liberté, ne lui donnoit point occasion de s'introduire dans le tissu cellulaire des graisses ou des autres parties voisines. Cette raison, toute naturelle qu'elle paroît, n'est point cependant la seule que j'admettois: pour que l'air fasse emphyséme, il ne suffit pas qu'il trouve de la difficulté, soit pour entrer dans la trachée-artére, soit pour en sortir; il faut qu'il trouve les membranes cellulaires disposées à le recevoir: plusieurs causes sont capables de boucher les cellules, même dans les playes de la trachée-artére; mais je ne parlerai ici que de la cause qui naturellement devoit les boucher dans le cas qui fait le sujet de cette Observation.

L'air n'a pû sortir de la trachée-artére que lorsqu'il y a eu une ouverture; il n'a pû y avoir d'ouverture que par la séparation des lambeaux gangréneux; les lambeaux gangréneux ne se sont séparés que par l'accroissement des chairs, les chairs n'ont pû croître, sans, pour ainsi dire, coudre ou consolider les parois des cellules, ni les coudre sans les boucher; ainsi point d'emphyséme, quand même l'ouverture de la trachée-artére auroit été plus petite. Une preuve même que ce n'est point la grandeur de cette ouverture qui a paré l'emphyséme, c'est que cette ouverture n'a pas été grande dans les premiers jours; il est bien vrai que si les cellules n'avoient pas été consolidées, la grandeur de l'ouverture auroit peut-être empêché l'emphyséme; mais l'ouverture étant petite dans les premiers

instans de la séparation des escares, quelle autre cause pouvoit s'opposer à l'emphiséme que la consolidation des cellules ?

REMARQUES SUR LA NATURE ET SUR LA CURE DE LA MALADIE.

Attention qu'exige en pareil cas l'exfoliation du cartilage.

La derniere réflexion que je fais sur cette Observation regarde l'exfoliation du cartilage; heureusement qu'elle se fit en deux tems : j'eus celui de sauver la malade, qui peut-être seroit morte, si le cartilage s'étoit séparé tout à la fois, puisqu'il seroit tombé dans la trachée-artére. J'aurois prévenu le danger en liant ce cartilage aussi-tôt que je l'eus condamné à l'exfoliation; c'est une faute dont je fais volontiers l'aveu, puisqu'elle peut être de quelque utilité pour les autres, ne fut-ce que pour réveiller leur prévoyance & leur attention.



MÉMOIRE

Sur les pertes de ſang qui ſurviennent aux Femmes groſſes, ſur le moyen de les arrêter ſans en venir à l'accouchement, & ſur la méthode de procéder à l'accouchement dans les cas de néceſſité, par une voye plus douce & plus ſûre que celle qu'on a coutume d'employer;

Par M. PUZOS.

CAUSES DES PERTES DE SANG DES FEMMES GROSSES.

LES pertes de ſang peuvent arriver aux femmes enceintes dans tous les termes de la groſſeſſe; cependant le commencement & la fin ſont plus ſujets à être dérangés par cet accident que les autres tems.

Les pertes qui ſurviennent au commencement des groſſeſſes ont différentes cauſes : des avortemens, des *placenta* reſtés dans la matrice après la ſortie du fœtus, des groſſeſſes ébranlées par quelque accident, des faux germes en diſpoſition d'être expulſés, ſont communément ce déſordre.

Le décollement du *placenta*.

Celles qui arrivent à la fin des groſſeſſes, ſont preſque toujours cauſées par le décollement de quelque partie du *placenta*, ou par ſa ſéparation totale d'avec le fond de la matrice.

L'avortement.

L'avortement ou la ſortie du fœtus avant ſa maturité, eſt toujours accompagné de perte de ſang; elle eſt médiocre quand la matrice ne ſe délivre que du fœtus, mais elle eſt très-abondante quand cette partie travaille à expulſer le *placenta* reſté après l'enfant.

Le Public accuſe ſouvent d'ignorance ceux, qui mandés pour ces ſortes d'avortemens, abandonnent l'arriere-faix au gré de la nature, au lieu de chercher les moyens

de le tirer. Il ignore ſans doute qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'Art, dans les accouchemens au terme de deux ou trois mois, d'obtenir la ſortie de ce corps qui peut ſéjourner dans la matrice par différentes cauſes.

CAUSES DES PERTES DE SANG DES FEMMES GROSSES.

Le *placenta* reſte ſouvent dans la matrice quand le cordon trop foible ne permet pas de s'en ſervir pour le tirer, & que les douleurs ne ſont point aſſez fortes pour en venir à bout; il eſt encore obligé d'y ſéjourner, lorſque l'ouverture qui a donné paſſage au fœtus, n'eſt pas ſuffiſante pour le volume que le *placenta* préſente à l'orifice; on eſt enfin dans l'impoſſibilité de le tirer dans les cas où ce corps reſte adhérent à la matrice après la ſortie du fœtus; il eſt donc beaucoup mieux d'attendre que la nature travaille à s'en délivrer, que d'employer des efforts inutiles pour le faire venir.

Le *placenta* demeuré après l'enfant devient un corps étranger à la matrice.

Le *placenta* demeuré dans la matrice après que le fœtus en eſt ſorti, y cauſe plus ou moins de déſordre : ſi il eſt tout à fait décollé, & que la matrice ait eu la force de l'engager dans l'orifice, la perte qui peut avoir été violente juſqu'à ce tems, ſe modére par le déplacement d'un corps qui, ſans nourriture, ſe flétrit dans le lieu où il eſt abandonné, & permet à la partie de ſe contracter proportionnément à ſa diminution. Cette contraction modére la perte par l'application immédiate des parois de la matrice ſur le corps étranger, & par le reſſerrement des vaiſſeaux qui ſuit néceſſairement la contraction de ce viſcére.

Si le *placenta* eſt adhérent, & que la circulation établie de la matrice à ce corps lui fourniſſe de quoi ſe nourrir & profiter, la perte eſt très-légere; ce n'eſt même qu'une eſpéce de ſuintement; mais auſſi-tôt que la nature travaille à en faire le décollement pour l'expulſer, autant de parties du *placenta* qui ſe détachent : autant de ſources ouvertes pour l'écoulement du ſang; cette perte devient encore plus forte quand il eſt tout à fait décollé, parce que le nombre prodigieux de vaiſſeaux qu'il bouchoit par ſon adhérence, laiſſe couler le ſang à profu-

Causes des pertes de sang des femmes grosses.

sion, jusqu'à ce que la matrice se soit débarrassée de cette masse charnue, ou qu'en se contractant, elle l'ait mis à portée de se flétrir, & d'être tiré par le moyen de l'Art.

J'ay vû des femmes en pareil cas perdre du sang en si grande quantité, qu'elles auroient été en danger de périr sans le secours que je leur donnai.

I. Observ. par l'Auteur, sur une perte de sang par un avortement.

Telle fut une Dame rue Sainte Croix de la Bretonnerie, accouchée fort heureusement d'un fœtus de trois mois; elle n'avoit pû être délivrée par les raisons dites ci-dessus, il n'étoit survenu aucun accident depuis le moment que le fœtus étoit sorti, jusqu'au huitiéme jour de la couche; mais ce même jour la perte de sang devint si violente, que la garde & les assistans commencerent à craindre pour la vie de la malade. J'y fus mandé, je trouvai cette Dame dans un froid humide par toutes les extrémités; sa pâleur & des foiblesses fréquentes, annonçoient la quantité de sang qu'elle avoit perdu, & le danger où elle étoit. L'ayant examiné, je reconnus que les douleurs qu'elle avoit eues, & qui n'étoient cessées que par l'épuisement, avoient amené une portion du *placenta* à l'embouchure de l'orifice : je saisis ce qui s'en présentoit, j'ébranlai doucement la masse, je fis renaître des douleurs par différens mouvemens; ces nouvelles douleurs ranimerent un peu la malade, je lui fis faire usage du peu de forces qui lui restoient, & je l'engageai par l'espérance d'être bien-tôt délivrée, à joindre ses efforts aux moyens que jemployois pour la débarrasser; le peu qu'elle en fit fut suffisant, j'amenai le *placenta* bien entier, la perte cessa presque sur le champ, & la malade se rétablit en assez peu de tems.

Le faux germe.

La fausse grossesse ou le faux germe, produit nécessairement la perte de sang, par la rupture subite du pédicule qui l'attache au fond de la matrice, & par les efforts que fait cette partie pour chasser ce corps étranger.

Ces pertes, quelquefois médiocres, quelquefois très-violentes, ne cédent pour l'ordinaire ni à la saignée ni à aucuns astringens; il n'y a que l'expulsion du faux germe

hors

hors de la matrice, ou du moins ſon déplacement du fond de cette partie dans le col, qui ſoit capable de les diminuer (*a*). Comme cet accouchement eſt plus l'affaire de la nature que celle de l'Art, on doit porter ſon attention à faire prendre des nourritures légeres, pour ſoutenir les forces, & pour donner le tems aux douleurs & aux caillots de mettre le faux germe à portée de le pouvoir ſaiſir quand la nature manque de force pour s'en délivrer, ou bien il faut l'abandonner à une eſpéce de ſuppuration par pourriture, lorſqu'on ne peut le pincer, & que la ceſſation des douleurs & de la perte fait juger que le faux germe ne peut avoir d'autre terminaiſon.

CAUSES DES PERTES DE SANG DES FEMMES GROSSES.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur des pertes de ſang exceſſives par un faux germe.

De toutes les femmes que j'ai ſecouru en pareille circonſtance, je n'en ai pas vû de plus épuiſées par la perte de ſang que le furent deux Dames de condition dans la même année. Il s'écoula à chacune d'elles plus de ſix à ſept livres de ſang en moins de douze heures que le faux germe fut à tomber dans le col de la matrice, & à en être expulſé avec un peu d'aide.

Les grandes pertes de ſang qui arrivent par faux germes ou par avortemens, ſont rarement mortelles.

J'aurois eu de quoi m'effrayer dans bien des occaſions de cette eſpéce, ſi l'expérience ne m'avoit fait éprouver qu'il eſt extrémement rare de voir périr des femmes dans des pertes de ſang cauſées par des faux germes, ou par des avortemens de fœtus au-deſſous de quatre ou cinq mois, à moins que ces accouchemens ne ſoient compliqués de quelqu'autre maladie plus dangereuſe, ou que la malade ait manqué de ſecours.

Celles qui arrivent vers les derniers tems de la groſſeſſe ſont plus dangereuſes.

Il n'en eſt pas de même des pertes de ſang qui ſurviennent aux groſſeſſes de ſept, huit & neuf mois : elles ſont pour l'ordinaire moins grandes avant l'accouchement que celles des avortemens dont je viens de parler; mais quoique moins conſidérables, elles n'ont que trop appris aux

(*a*) Il ſuffit ſouvent pour que le ſang s'arrête, que le faux germe ſoit tombé dans le col de la matrice, parce que cette partie s'allonge aſſez dans cette opération pour contenir les deux tiers du faux germe, & pour donner la liberté au corps de la matrice de ſe reſſerrer. J'ai vû quelquefois le col de la matrice avoir un doigt de longueur, & repréſenter une eſpéce de guaîne dans ces circonſtances.

CAUSES DES PERTES DE SANG DES FEMMES GROSSES.

gens de l'Art les ſuites dangereuſes qui y ſont attachées, & le péril imminent dans lequel ſont des femmes, qui, ſans paroître avoir lieu de donner de l'inquiétude aux aſſiſtans, ne juſtifient que trop ſouvent par leur mort peu de tems après l'accouchement, le fâcheux prognoſtic qu'on en avoit fait.

Cauſes des pertes de ſang qui arrivent dans les derniers tems de la groſſeſſe.

Les pertes de ſang ſur la fin de la groſſeſſe peuvent avoir différentes cauſes, mais la plus ordinaire eſt le décollement de quelque portion du *placenta* d'avec le fond de la matrice; cette cauſe ſoupçonnée deviendroit preſque toujours l'objet de l'accouchement de néceſſité, ſi l'expérience n'avoit fait connoître qu'on peut, avec des précautions & des remédes, arrêter quelquefois une perte de ſang produite par le décollement, qu'on ne doit ſe déterminer à l'accouchement que lorſque des moyens plus doux n'ont pû réuſſir, ou que la perte de ſang eſt accompagnée de douleurs, de foibleſſes, & de quelque dilatation à l'orifice de la matrice.

Moyens pour remédier aux pertes de ſang dans les groſſeſſes avancées.

Les moyens qu'on doit employer avant que de procéder à un accouchement qui ne peut être que forcé, ſont de fréquentes ſaignées, des médicamens propres à calmer l'effervescence du ſang, des alimens doux & en petite quantité, la conſtance à garder le lit, des lavemens d'eau pour éviter les efforts qu'on pourroit faire en allant à la ſelle. Ces ſages précautions ont ſuſpendu ſouvent, & quelquefois ont fait ceſſer des pertes de ſang accompagnées de petits caillots; non pas en ſoudant, pour ainſi dire, à l'intérieur de la matrice les portions du *placenta* ſéparées, mais en donnant le tems au ſang arrêté à l'embouchure des vaiſſeaux de s'y cailleboter, & d'y former de petits bouchons moulés ſur leur diamétre, capables d'arrêter le ſang (*a*).

La perte arrêtée par un ſecours ſi foible, & ſi ſuſcep-

(*a*) Les preuves que les parties du *placenta* détachées de la matrice ne s'y ſoudent pas, quoique l'on ſoit parvenu à arrêter le ſang, ce ſont les retours fréquens de la perte dans le reſte de la groſſeſſe, & les caillots de ſang trouvés dans le lieu du *placenta* décollé après l'accouchement.

tible de dérangement à la moindre imprudence, demande de grandes attentions de la part des femmes; j'en ai vû d'aſſez ſages pour ne manquer à rien de ce qui leur avoit été preſcrit, & dont les accouchemens ont été très-heureux.

Moyens de remédier aux pertes de sang dans les grossesses avancées.

III. Observ. par l'Auteur, ſur une perte de ſang vers le milieu de la groſſeſſe.

J'ai accouché en 1741. une Dame près de la Place de Vendôme qui avoit eu une perte de ſang très-conſidérable vers le milieu de ſa groſſeſſe; cet accident étoit accompagné de douleurs & d'iſſue de caillots, qui ſont des ſignes preſque certains de l'accouchement. Non content d'avoir fait ſaigner la malade pluſieurs fois, je paſſai un tems aſſez conſidérable auprès d'elle, dans l'attente d'un travail que je croyois ne devoir pas aller loin; cependant les douleurs s'étant affoiblies, & la perte m'ayant paru diminuée, je la quittai, en la priant de garder exactement le lit, & de ne ſe lever à ſon ſéant pour aucuns de ſes beſoins : tout fut exécuté ponctuellement de ſa part; les accidens diminuerent peu à peu, & la perte ceſſa tout à fait au bout de quinze jours. La malade paſſa encore un mois dans ſon lit après la diſparution du ſang, & ſon appartement fut ſon unique ſéjour pendant le reſte de ſa groſſeſſe. Elle accoucha enfin dans le neuviéme mois d'un enfant qui ſe porte très-bien, & qui la dédommage avantageuſement des peines qu'elle s'eſt donnée pour ſa conſervation.

Cet accident ne tourne pas toujours auſſi heureuſement, ſoit par l'imprudence des femmes qui abandonnent trop tôt les précautions preſcrites, ſoit par l'inſuffiſance des moyens employés pour arrêter le ſang, ou pour le conſerver arrêté par les petits bouchons de ſang dont nous venons de parler. Il eſt très-ordinaire de voir reparoître la perte après une ſuſpenſion de pluſieurs jours, même de quelques ſemaines, & de s'appercevoir que le ſang coule avec plus d'abondance qu'il ne faiſoit au premier accident (*a*).

(*a*) On préſume que la répétition des pertes ſur la fin de la groſſeſſe, augmente le décollement du *placenta*, ſur ce que les premiers caillots, chaſſés de l'embouchure des vaiſſeaux, reçoivent de nouvelles couches

MOYENS DE REME'DIER AUX PERTES DE SANG DANS LES GROSSESSES AVANCE'ES.

Cas où il est nécessaire d'accoucher dans les pertes de sang.

Lorsque la perte de sang reparoît, & ne céde plus aux moyens qui avoient été employés avec succès, que les caillots qui s'échappent de la matrice y excitent quelques douleurs & dilatent un peu l'orifice, qu'il se joint des foiblesses à l'écoulement de sang, & qu'il ne reste aucun doute sur le décollement de quelques parties du *placenta*, on doit se déterminer à l'accouchement, qui est pour lors de nécessité, & qu'il faut faire pour le peu qu'il y ait de la disposition ; parce que si l'on commettoit cette opération à la nature, qui agit toujours avec lenteur dans la perte, on perdroit un tems prétieux, la mere & l'enfant pourroient périr avant que l'accouchement fût terminé, & l'on auroit à se reprocher de ne s'être pas servi d'un moyen qui est recommandé par les meilleurs Auteurs, & que l'usage autorise encore journellement ; on est même d'autant plus attaché à ce moyen, qu'il est facile à exécuter dans cette maladie, & que si l'on n'est pas assez heureux pour sauver la mere par cette opération forcée, on donne souvent un baptême certain à l'enfant, & quelquefois l'un & l'autre échappent à un si grand danger.

Maniere d'accoucher de l'Auteur dans les pertes de sang.

Ce secours, tel qu'il est, ayant encore de grands inconveniens, & ne nous mettant pas à l'abri du malheur de voir périr presqu'autant de meres & d'enfans, que nous en échappons par cette opération tant recommandée, j'ai crû devoir chercher dans les différentes façons de pratiquer ces accouchemens de nécessité, une méthode qui les rendît moins dangereux, & qui pût épargner aux gens dévoués à cet Art, la douleur de voir périr si fréquemment des femmes demi-heure ou une heure après des accouchemens, très-heureux en apparence jusqu'à ce moment.

Le succès a répondu à mes recherches : je me flatte d'avoir trouvé un moyen, qui tenant un milieu entre l'ac-

du sang qui recommence à s'échapper, & que devenus d'un plus gros volume, ils écartent davantage la paroy interne de la matrice d'avec le *placenta* ; semblable à de petits coings, qui plus ils sont multipliés en quantité ou en grosseur entre deux corps, plus ils les séparent l'un de l'autre.

couchement naturel & l'accouchement forcé, remplit mieux que tout autre l'indication d'accoucher nécessairement, & celle d'accoucher promptement.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

Avant que de faire connoître l'avantage de cette méthode sur celle qui a été pratiquée de tous les tems, je crois qu'il est à propos de dire un mot sur la nécessité absolue d'accoucher dans la perte de sang, lorsqu'elle est causée par la rupture de quelques-unes des adhérences du *placenta*, & sur le peu de succès qui résulte de l'accouchement forcé, quoique facilement & promptement terminé.

Pour démontrer la nécessité d'accoucher dans la perte de sang qui survient à des termes avancés de grossesse, quand cet accident n'a pû céder aux moyens dont nous avons parlé, il faut se représenter une prodigieuse quantité de sources ouvertes dans le fond de la matrice par le décollement de quelques endroits du *placenta*; ces sources, qui ne peuvent tarir que par le resserrement & la contraction de la partie, donnent continuellement du sang tant que l'enfant est renfermé dans sa cavité, & que la nature travaille foiblement à l'en faire sortir: on est donc obligé d'avoir recours à l'accouchement forcé, dans l'espérance de faciliter la contraction de la matrice, en la débarassant des corps qui la tenoient passivement dilatée, d'obtenir le resserrement des vaisseaux ouverts par le même moyen, enfin dans la vûe de sauver la mere & l'enfant par une opération qui réussit à peu près autant qu'elle manque.

Si le salut des femmes attaquées de perte dans la grossesse, répondoit toujours aux intentions de ceux qui se flattent de les sauver par une opération décidée nécessaire, ou que les preuves de cette nécessité pussent nous suffire, pour être indifférens sur l'heureux ou le fâcheux événement qui doit suivre cet espéce d'accouchement; nous pourrions rester asservis à la pratique qui nous a été transmise, ou nous contenter, comme ont fait ceux qui nous ont précédés, du triste avantage de sauver quelques femmes d'un danger qui est encore funeste à beaucoup d'au-

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

tres malgré nos ſoins; mais comme il s'en faut beaucoup que d'auſſi médiocres ſuccès ſoient capables de faire oublier aux gens attachés au progrès de leur Art, les malheurs inſéparables de cette opération, & qu'en mon particulier je puiſſe dire, que je ne me ſuis jamais crû dédommagé de la perte d'une femme par le ſalut d'un autre, j'ai ſaiſi avec empreſſement le moyen qui m'a diſpenſé d'en venir à l'accouchement forcé; & je m'y ſuis d'autant plus attaché, qu'il m'a réuſſi autant de fois que j'ai pû le mettre à exécution.

Ayant été ſouvent mandé pour ſecourir des femmes en perte de ſang au moment d'accoucher, j'ai remarqué que celles qui avoient des douleurs aſſez fortes pour laiſſer agir la nature dans un travail qui promettoit de la célérité, perdoient moins de ſang que celles dont les douleurs étoient lentes; que l'augmentation des douleurs devenoit un moyen pour arrêter ou ſuſpendre la perte avant la fin du travail, & j'ai éprouvé que ces femmes accouchoient très-heureuſement, & que rarement les ſuites funeſtes attachées à l'accouchement forcé, venoient troubler le ſuccès de ces opérations naturelles.

Il eſt ordinaire de n'avoir que des douleurs foibles dans la perte de ſang.

Ces heureux événemens dans des circonſtances où l'Art s'employe quelquefois avec trop de précipitation, me firent penſer qu'au lieu de recourir à l'accouchement forcé, dans les cas même qui paroiſſent l'exiger davantage, de changer l'ordre de la nature en retournant l'enfant, & de courir les riſques attachés à une pareille violence, il n'étoit peut-être queſtion pour réuſſir, que de procurer des douleurs dans un accident où l'on n'en a pas ordinairement, ou de les faire augmenter lorſqu'elles ſont trop foibles pour terminer l'accouchement d'une façon naturelle.

Cette refléxion fut bien-tôt juſtifiée par d'heureuſes épreuves dont je donnerai l'hiſtoire dans un moment; & dès là je fus perſuadé que quoiqu'il fût abſolument néceſſaire d'accoucher dans la perte de ſang, cette opération ne devoit pas toujours être bruſquée; qu'il étoit plus com-

munément avantageux de n'employer l'Art que pour s'approcher de l'ordre naturel, quand cela étoit possible, puisque c'étoit le moyen qui réussissoit le mieux.

Maniere la plus sure d'accoucher dans les pertes de sang.

Décidé sur le choix, il ne manquoit plus à ma découverte que de trouver pourquoi l'accouchement forcé, quoique prompt & facile à faire, étoit plus dangereux que l'accouchement naturel auquel on aidoit un peu, quoique plus long & plus pénible. La connoissance des fonctions de la matrice après l'accouchement, n'a pas peu contribué à m'en faire découvrir la cause. On sçait qu'aussi-tôt que l'enfant & le *placenta* sont sortis, dans l'un comme dans l'autre accouchement, la matrice verse en ce moment le sang à pleins tuyaux; qu'elle laisseroit même couler tout celui du corps, si, par la pente naturelle qu'elle a vers la contraction, elle ne se resserroit considérablement sur elle-même, & si elle ne diminuoit par proportion les ouvertures des vaisseaux par où le sang s'échappe; que si, par quelque cause que ce puisse être, la contraction de la matrice ne se fait pas au dégré nécessaire pour comprimer les vaisseaux; le sang continue de couler en abondance, & la femme tombant de foiblesse en foiblesse, périt peu après son accouchement.

Ce méchanisme, avoué par l'anatomie & reconnu par l'expérience, mettons en parallele ces deux espéces d'accouchemens, pour juger dans lequel des deux la contraction de la matrice doit se faire avec plus de sûreté, en supposant des sujets également affoiblis par la perte de sang.

Parallele de l'accouchement naturel avec l'accouchement forcé.

L'accouchement naturel est lorsque la matrice chasse peu à peu, & par différens dégrés de force, l'enfant hors de sa cavité, & lorsqu'elle n'employe pour cette opération que des douleurs naturelles, accompagnées des efforts qui en dépendent.

L'accouchement forcé, plus soumis à la volonté qu'aux loix de la nature, se fait sans attendre des douleurs, & sans avoir obtenu une dilatation considérable de l'orifice; on achéve avec la main l'écartement commencé par la perte:

on entre assez précipitament dans la matrice pour en tirer l'enfant & le *placenta* le plus promptement qu'il est possible.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

Dans l'accouchement naturel, si les douleurs continuent & augmentent, & que l'enfant s'approche de l'orifice, ou s'y engage, on est certain que la matrice est resserrée dans son fond proportionnément au progrès de l'enfant du côté de l'orifice : la preuve est que le resserrement ou la contraction du corps de la matrice est la cause immédiate de la douleur, de l'expulsion de l'enfant & de la dilatation de l'orifice.

Dans l'accouchement forcé, on est presque toujours certain de tirer l'enfant de la matrice en fort peu de tems, mais on ne sçauroit l'être de sa contraction après l'accouchement, au dégré où elle doit se faire pour arrêter le sang.

Par l'accouchement naturel, on a souvent la satisfaction de voir cesser la perte quand les douleurs portent & qu'elles sont dans leur violence; la matrice alors repliée sur l'enfant pour le faire avancer, est elle-même comprimée par la solidité des corps qu'elle renferme, & qu'elle chasse de derriere en devant : cette double compression de la matrice sur l'enfant, & de l'enfant contre la matrice, doit boucher hermétiquement les ouvertures des vaisseaux qui se trouvent placés entre deux corps, qui non-seulement se touchent immédiatement, mais qui luttent continuellement l'un contre l'autre jusqu'à la fin de l'accouchement.

Par l'accouchement forcé, on met plûtôt la matrice en pouvoir de se contracter, en la délivrant des corps qui la tenoient passivement dilatée; mais on ne peut lui communiquer des forces, ni diriger son resserrement par des dégrés lents & mesurés à sa foiblesse : il faut au contraire que cette partie dépourvûe de secours & d'appuy, tant au dehors que dans sa cavité, se raméne par ses propres forces d'une étendue immense, au point de resserrement où elle doit être pour étrécir le calibre des vaisseaux, & diminuer l'effusion du sang; c'est-à-dire que la matrice,

après

après cette opération, doit faire en un inſtant dix fois ou environ plus de chemin vers la contraction, qu'il ne s'en fait en une heure ou deux dans le travail opéré par la nature : or, comme il faut beaucoup de force pour exécuter une action ſi conſidérable, & que le ſang perdu avant & pendant la violence de l'opération, jette plûtôt la matrice dans l'affaiſſement que dans la vigueur, il n'eſt pas ſurprenant de ſentir couler le ſang par des vaiſſeaux reſtés béants dans le fond d'une partie ſans action, peut-être même auſſi dilatée qu'avant l'accouchement, & de voir périr une femme peu de tems après une opération faite pour la ſauver.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

Ce parallele établi ſur l'exacte vérité, montre ſenſiblement qu'on doit ſauver preſque toutes les femmes par l'accouchement naturel, lorſqu'il y a poſſibilité de le pratiquer, & qu'il en doit réchapper bien moins par l'accouchement forcé, puiſqu'il eſt ſuſceptible de tant de riſques.

Quelqu'avantage que paroiſſe avoir l'accouchement naturel ſur celui qui ſe fait par violence, je ne conſeillerois pas de le préférer, ſi l'on ne trouvoit moyen de le dépouiller d'un inconvénient qui l'avoit fait abandonner. C'eſt la lenteur avec laquelle cette opération naturelle a coutume de ſe terminer; lenteur, qui donnant le tems au ſang de tout le corps de s'échapper, peut faire périr la mere & l'enfant avant la fin de l'accouchement; c'eſt ce qui avoit engagé nos Anciens à pratiquer l'accouchement forcé dans ces circonſtances, & à employer plûtôt un moyen douteux, que de n'en employer aucun.

Moyen de remédier à la lenteur de l'accouchement naturel.

Le moyen de remédier à la lenteur de l'accouchement naturel, eſt d'emprunter quelque choſe de l'accouchement forcé; l'expérience m'en a ſouvent fait connoître la poſſibilité : il s'agit d'augmenter la dilatation de l'orifice avec le travail des doigts, dans le même ordre & avec autant de douceur que la nature a coutume de s'y employer dans les cas ordinaires. Il eſt rare que la perte de ſang cauſée par le décollement de quelques portions du *placenta* ne faſſe ouvrir la matrice du plus au moins;

Maniere la plus sure d'accoucher dans les pertes de sang.

la quantité de ſang qui imbibe l'orifice, & les caillots qui s'y forment, ſont comme autant de coings qui le dilatent & qui le diſpoſent à fléchir ſous le poids des corps renfermés; ce commencement de dilatation détermine l'accouchement, il s'y joint quelquefois de légeres douleurs; mais comme les foibleſſes, même les évanouiſſemens qui ſont des accidens ordinaires à la perte, ſont ſouvent des obſtacles à la continuation des douleurs & à l'action de la matrice pour chaſſer l'enfant, on eſt obligé de les rappeller lorſqu'elles manquent, ou de les augmenter lorſqu'elles ſont trop foibles. Pour cet effet il faut introduire un ou pluſieurs doigts dans l'orifice avec leſquels on travaille à l'écarter par des dégrés de force proportionnés à ſa réſiſtance : cet écartement gradué, interrompu de tems en tems par des repos, fait naître des douleurs, il met la matrice en action, & l'un & l'autre font gonfler les membranes qui contiennent les eaux de l'enfant; l'attention pour lors doit être d'ouvrir les membranes le plûtôt qu'on peut, pour procurer l'écoulement des eaux, parce que leur écoulement diminue déja l'écartement de la matrice, qu'il fournit à cette partie le moyen de ſe contracter, & de s'emparer de l'eſpace qu'elles occupoient dans ſa cavité. La matrice ainſi reſſerrée, & tendant à l'être davantage, preſſe l'enfant du fond vers ſon orifice; elle y excite de plus fortes douleurs, les efforts volontaires & involontaires s'y joignent. Les douleurs & les efforts mis à profit par la malade, ſecondés par l'action des doigts portés circulairement dans l'orifice pour l'écarter, réuſſiſſent pour l'ordinaire, & font avancer l'enfant; le ſang qui s'échappoit ſe trouve retenu dans les vaiſſeaux par la compreſſion générale & par le reſſerrement de la partie : enfin la nature & l'art concourant enſemble pour avancer l'accouchement, il ſe fait pour l'ordinaire en aſſez peu de tems, & l'on a preſque toujours la ſatisfaction de ſauver la vie à la mere & à l'enfant, qu'ils auroient infailliblement perdue par l'accouchement ſimplement naturel, & qu'ils auroient extrêmement riſquée par l'accouchement forcé.

Moyens étrangers ajoutés à ceux de la nature, pour accélérer l'accouchement naturel dans la perte de ſang.

La matrice tend toujours à ſe reſſerrer, & à profiter de l'eſpace qu'abandonnent les corps qui s'échappent de ſa cavité.

Il eſt donc poſſible dans beaucoup d'occaſions de ramener à l'opération naturelle un accouchement, qui à raiſon des accidens ſuſdits, devoit être terminé par l'opération forcée; mais comme ce moyen paroîtroit peut-être plus fondé ſur des raiſons de théorie que ſur celles de l'expérience, s'il n'étoit accompagné d'Obſervations, j'en vais donner d'une nature à convaincre ceux qui pourroient encore penſer différemment.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

IV. OBSERV. de l'Auteur, ſur laquelle il s'eſt conformé pour toutes les autres.

Une Dame groſſe de neuf mois, eut il y a quelques années une perte de ſang aſſez conſidérable; elle en fut ſi effrayée, qu'elle me manda ſur le champ. Les fréquens baillemens, & les foibleſſes qui accompagnoient la perte, me firent craindre pour ſa vie; je me déterminai à l'accoucher quoiqu'il n'y eût aucune douleur, à cauſe de quelque préparation que j'y trouvois, & par l'appréhenſion que le retardement ne la mît dans un plus grand danger. La malade prit du côté du ſpirituel les précautions qui doivent toujours précéder une opération ſi ſuſceptible d'accidens. Comme elle achevoit de donner les dernieres marques de ſa piété, il lui ſurvint de légeres douleurs, je les fis valoir & augmenter par le moyen que j'ai coutume d'employer; & à leur faveur je perçai les membranes qui contiennent les eaux : l'écoulement qui s'en fit auſſi-tôt, fortifia les douleurs, le travail s'avança, & je fus aſſez heureux pour délivrer cette Dame d'un enfant vivant; ſon accouchement ne fut ſuivi d'aucun accident.

Je me ſuis comporté de la même façon à l'égard de pluſieurs pauvres femmes, en qui je trouvois encore aſſez de force pour laiſſer opérer la nature, en l'aidant un peu, & toujours avec le même ſuccès.

V. OBSERV. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

Une Dame rue de la vieille Monnoye, fatiguée de longue-main par pluſieurs accouchemens prématurés, ſe trouvoit à la fin d'une groſſeſſe qui, juſqu'au moment que je fus appellé, avoit été très-heureuſe : elle étoit baignée dans ſon ſang, lorſque j'arrivai chez elle à onze heures du ſoir; elle étoit d'autant plus effrayée de ſon état, qu'elle ne ſentoit aucunes douleurs, & qu'elle s'appercevoit que

sa perte augmentoit de moment à autre; je n'étois dans le fond guéres plus assûré qu'elle, ayant toujours redouté l'événement de ces sortes de couches : cependant après avoir examiné l'état des choses, pour me déterminer au parti le plus convenable, je m'apperçus qu'appuiant sur la dilatation qui se trouvoit à l'orifice à l'occasion de la perte, je faisois naître des douleurs; je continuai des mouvemens qui les firent augmenter, & je parvins à faire écouler les eaux : cette évacuation accéléra le travail; l'accouchement se finit heureusement pour la mere & pour l'enfant dans l'espace de trois quarts d'heure.

Maniere la plus sure d'accoucher dans les pertes de sang.

VI. Observ. par l'Auteur, sur le même sujet.

En 1737. on me vint prier d'aller promptement à Maison, Village près de Charenton, pour une femme qui avoit une perte de sang très-violente, & qui se trouvoit sur la fin de sa grossesse. M'y étant rendu avec toute la diligence possible, je trouvai la malade dans des foiblesses presque continuelles; elles n'en revenoit que pour dire, par des paroles entrecoupées, le danger où elle étoit. Comme elle avoit été administrée, je n'eus plus qu'à examiner sa situation : je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une piéce de douze sols; la malade avoit très-peu de douleurs; le sang qu'elle avoit perdu, & qu'elle perdoit encore, joint à la dureté du cercle de l'orifice, me firent craindre de ne pouvoir employer ma méthode, & d'être obligé d'en venir à l'accouchement forcé, dont je craignois l'événement. Rassuré cependant par la bonté du Sujet & par son courage, qui se ranima à mon arrivée, je travaillai à dilater l'orifice; je le fis céder peu à peu, les douleurs devinrent plus fortes, & les membranes de l'enfant, qui étoient auparavant collées sur sa tête, se gonflerent : ce ne fut néanmoins qu'après une heure de travail, tant sur l'orifice que sur les membranes, qu'il me fut possible de les percer, & de faire écouler les eaux. Aussi-tôt que la matrice en fût débarrassée, elle commença à opérer des contractions plus fortes, qui firent approcher l'enfant, qui diminuerent la perte, & qui produisirent des douleurs si efficaces, que la femme accoucha peu de tems

Il est quelquefois très-difficile de percer les membranes avec le doigt, surtout quand elles sont collés sur la tête de l'enfant, & qu'elles ne sont pas soulevées par les eaux.

après. Il eſt à propos de dire que je ſoutenois ſes forces par des cueillerées de bouillon données fréquemment & alternativement avec pareille quantité de vin d'Alicante : l'enfant vint vivant, la femme s'eſt très-bien portée depuis ſon accouchement.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER, DANS LES PERTES DE SANG.

Raiſons de préférer l'accouchement naturel à l'accouchement forcé.

En comparant les bons ſuccès des accouchemens dangereux que j'ai pû commettre à la nature, avec les funeſtes effets qui ne ſuivent que trop ſouvent les accouchemens forcés, je n'héſite pas à donner la préférence à la voye naturelle, lorſque la ſituation de l'enfant permet de la ſuivre, puiſque cette opération eſt la plus ſûre & la plus conforme aux loix de l'accouchement. Ce parti fournit encore un avantage : c'eſt que ſi la mauvaiſe ſituation de l'enfant, ou des accidens trop preſſans exigent d'accourcir le tems qu'il faut donner au travail de l'opération naturelle, ce qu'on a fait pour y parvenir ſert de préparation, & diſpoſe l'orifice à ſe prêter à une dilatation plus violente & plus prompte, & à rendre l'accouchement forcé moins douloureux. C'eſt ce qui arriva il y a quelques années à une pauvre femme, groſſe de huit mois, qui étoit dans une perte de ſang épouventable, & qui avoit des foibleſſes ſi fréquentes, qu'il y avoit lieu de craindre qu'elle ne pérît avant que d'être ſecourue. J'y fus mandé avec M. Gervais mon Confrere ; le cas nous parut ſi grave, que nous ne jugeâmes pas à propos de travailler, qu'on n'eût ſatisfait le déſir que la malade avoit d'être adminiſtrée ; j'allai à quelques pas de là pendant ce tems, laiſſant néanmoins auprès de la malade mon Confrere expérimenté dans ces ſortes d'accouchemens. Etant revenu peu de tems après, je trouvai l'opération faite, & la femme en aſſez bon état : M. Gervais me dit qu'ayant fait ſon poſſible pour appeller les douleurs, & pour écarter doucement l'orifice, il avoit été gagné par une ſi grande abondance de ſang, qu'il n'avoit oſé ſe fier aux efforts de la nature, qu'il avoit profité du commencement de la dilatation pour pénétrer dans la matrice, & tirer l'enfant par l'accouchement forcé ; ſon opération ne laiſſa pas de réuſſir,

Les moyens qu'on employe pour faire l'accouchement naturel, ne ſçauroient nuire à l'accouchement forcé, ſi l'on eſt obligé d'y revenir.

VII. OBSERV. par M. GERVAIS, ſur le même ſujet.

quoiqu'il eût tenté auparavant la voye naturelle, ainſi qu'il me l'avoit vû pratiquer pluſieurs fois.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

VIII. OBSERVAT. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

En 1739. une Dame groſſe de ſept mois, qui avoit eu pluſieurs enfans, dont elle étoit accouchée très-heureuſement, ſe trouva d'une partie de ſouper au Pont-tournant des Tuilleries. Ayant déja raiſonnablement mangé, elle ſe ſentit tout à coup aſſez mouillée pour avoir de l'inquiétude; elle ſortit de table pour aller s'éclaircir dans la chambre du Suiſſe de la nature de l'écoulement; ſa frayeur fut grande lorſqu'elle vit qu'elle rendoit du ſang, & que la perte augmentoit à chaque inſtant; il ne fut plus queſtion que de regagner ſa maiſon : on délibéra quelque tems ſur les moyens de l'y tranſporter; le plus court fut celui dont on ſe ſervit, elle fut miſe dans ſon caroſſe à moitié couchée. Comme on ne pût la garantir des ſecouſſes de la voiture, quoiqu'on la fît aller doucement, il coula tant de ſang pendant la traite, que non-ſeulement ſes juppes en furent pénétrées, mais le couſſin du caroſſe s'en ſentit. Enfin étant arrivée chez elle, & portée dans ſon appartement pour être miſe au lit, on vit tomber des caillots en la deshabillant, qui la conduiſirent à des foibleſſes dont je fus temoin preſqu'auſſi-tôt que les Aſſiſtans, par la diligence qu'on avoit fait pour m'avoir. Comme il s'étoit joint quelques douleurs à la perte, je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une piéce de douze ſols : c'étoit le cas de profiter de cette ouverture pour pratiquer l'accouchement forcé; mais ayant mieux aimé tenter la voye naturelle, j'écartai peu à peu l'orifice, je fis augmenter les douleurs, & par ce moyen je déterminai les eaux à tendre les membranes qui les contiennent, & à les préſenter à l'orifice en forme de tumeur; je les ouvris dès que j'en eus la poſſibilité : l'écoulement des eaux rendit les douleurs plus fortes; la matrice rapprochée, ou reſſerrée ſur elle-même dans ſa capacité, fit avancer l'enfant du côté de l'orifice, & dès lors la perte diminua; la continuation du travail la fit ceſſer tout à fait ; l'accouchement ſe fit une heure ou environ après l'écoulement des eaux. L'enfant étoit mort, mais la

malade revint dans un état d'espérance qui ne nous a point trompé, puisqu'elle a été toujours de mieux en mieux, & qu'elle se porte aujourd'hui très-bien.

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

IX. OBSERVAT. par l'Auteur, sur le même sujet.

Dans la même année une Dame attachée au commerce de diamants, qui étoit dans le sixiéme mois de sa grossesse, fut subitement inondée de sang dans son lit; elle étoit à la campagne à quatre lieues de Paris; j'y fus mandé. Ne trouvant aucune apparence d'accouchement, je la fis saigner devant moi, je prescrivis une seconde saignée pour le lendemain, ou pour le soir du même jour, si la perte l'exigeoit : j'ordonnai à la malade de garder exactement le lit, de s'y donner le moins de mouvement qu'il lui seroit possible, & de vivre d'un régime convenable à sa situation : la perte s'arrêta le lendemain, elle reparut quinze jours après cette premiere cessation, on saigna comme on avoit fait ci-devant, les saignées eurent le même succès : deux mois se passerent sans accident, ce qui fit prendre à la malade la résolution de venir à Paris pour y faire ses couches avec plus de tranquillité qu'elle n'auroit fait à la campagne : je permis le voyage, pourvû qu'il fût fait en litiere, ainsi que nous l'avions arrangé. Elle arriva chez elle sans accident, & se mit au lit dans le dessein d'y rester jusqu'au tems de son accouchement; mais à quelques jours delà la perte reparut, il s'y joignit même de petites douleurs, pour lesquelles je fus appellé. Après avoir examiné si ces accidens n'étoient pas le commencement du travail de l'enfantement, je trouvai la matrice assez dilatée pour me faire penser que l'accouchement se déterminoit; je fis tirer trois palettes de sang, après quoi les douleurs étant trop foibles pour les laisser agir d'elles-mêmes, je travaillai selon ma méthode à aider la nature : l'orifice de la matrice extrêmement dûr résista long-tems aux efforts gradués que je faisois pour l'écarter; il survenoit de tems en tems des foiblesses, mais le retour des douleurs les faisoit passer. A la fin je perçai les membranes, les eaux s'écoulerent, les douleurs augmenterent après leur écoulement; à mesure que le travail avançoit

MANIERE LA PLUS SURE D'ACCOUCHER DANS LES PERTES DE SANG.

la perte diminuoit, & la malade reprenoit force & courage; ce secours de sa part, & ce que je faisois de mon côté, finirent l'accouchement au bout de trois quarts d'heure: l'enfant vint vivant, & la mere revint dans sa santé ordinaire après un certain tems.

Il est bon d'avertir les jeunes Chirurgiens que les pertes de sang qui arrivent aux femmes depuis le sixiéme ou le septiéme mois de grossesse jusqu'au tems de l'accouchement, sont sujettes à récidive, quoiqu'arrêtées par les saignées & par tous autres moyens employés à cet effet; la raison est que ces pertes, étant plus communément causées par le décollement de quelque portion du *placenta*, que par des vaisseaux forcés dans quelqu'autre partie de la matrice, ne cessent que par des caillots arrêtés à l'embouchure des vaisseaux, & non pas par une espéce de soudure ou de recollement de parties divisées par accident. Ne pouvant donc se flatter que ces caillots, en forme de bouchons à l'extrêmité des vaisseaux, puissent tenir long-tems contre des mouvemens du corps, contre des efforts faits sans y penser, ou contre l'impétuosité du sang qui ne les chasse que trop souvent; il est de la prudence d'avertir par un prognostic fait dès les premieres attaques de la perte, de la possibilité de son retour malgré les précautions, du danger d'un pareil accident, & de la néceſſité où l'on pourra se trouver de procéder à l'accouchement, soit par violence, soit par le travail de la nature, aidée de l'Art, ainsi qu'il vient d'être démontré.



REMARQUES



REMARQUES

Sur différens vices de conformation de l'anus que les enfans apportent en naissant:

Par M. PETIT.

DE tous les vices de conformation que les enfans apportent en naissant, les plus communs, après les taches ou marques à la peau, sont les excroissances, le bec de liévre, l'imperforation de la vulve, de l'urétre & de l'anus. J'ai fait plusieurs Observations sur ces différens sujets; mais une occasion toute récente m'aïant rappellé celles de l'anus dont j'ai un assez grand nombre, j'ai crû devoir d'abord m'occuper de celles-ci, espérant par la suite donner toutes celles que j'ai faites sur les autres vices de conformation. Je ne rapporterai que ce que j'ai vû; ainsi on ne s'étonnera pas s'il est quelques-uns de ces vices qui ne soient point compris dans l'énumération que j'en ferai. DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

Il y a des enfans qui viennent au monde sans ouverture à l'anus, & sans aucun vestige de cette ouverture; il y en a ausquels on reconnoît l'endroit précis de l'anus, & qui n'ont aucune ouverture; d'autres dans lesquels on peut introduire un stilet plus ou moins avant, comme deux, trois, quatre lignes, & même beaucoup davantage; & à ceux-là l'anus paroît très-bien formé, le vice de conformation étant plus ou moins avant dans l'intérieur: j'en ai vû à qui l'anus étoit ouvert dans la vessie, à d'autres il s'ouvroit dans la vulve, & d'autres ausquels, sans être ouvert, il formoit une tumeur en maniere de hernie. Défaut d'ouverture de l'anus dans trois cas différens.

Je commence ces Observations par celles de l'anus clos, sans vestige ni marque extérieure. Premier cas.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

I. OBSERV. par l'Auteur, sur un enfant sans ouverture & sans vestige d'anus.

Un enfant nouveau né me fut présenté par une pauvre femme; depuis trois jours qu'il étoit au monde, il ne s'étoit point encore vuidé de son *mœconium*; il avoit le ventre très-dur & considérablement gonflé, les urines qui avoient coulé les deux premiers jours, ne couloient plus; la respiration étoit très gênée & entrecoupée; les efforts qu'il faisoit inutilement pour aller à la selle, étoient accompagnés de convulsions, & le sang qui étoit retenu dans toutes les veines par les violentes contractions des muscles, rendoit toute la peau d'une couleur violette, brune & plombée; mais cette couleur disparoissoit sitôt que les efforts convulsifs cessoient. Le pouls dans ces instans étoit petit, serré, & se perdoit quelquefois entiérement, & toutes les extrêmités étoient froides. J'examinai ce pauvre petit moribond, il n'y avoit aucune marque ni vestige dans le lieu où doit être l'anus; cependant je m'orientai de façon, que je crûs pouvoir introduire utilement une lancette au lieu que je choisis dans l'espace qui se trouve entre l'extrêmité du Coccix & le commencement du Raphé; les tranchans de la lancette étant tournés vers l'un & l'autre, je l'enfonçai un peu obliquement de devant en arriere; je trouvois beaucoup de résistance, je veux dire, que je n'appercevois point cette obéissance que l'on trouve au bout de la lancette ou du bistouri, lorsqu'en ouvrant un abscès on arrive au foyer du pus; & comme je sentois toujours que ma lancette entroit dans le solide, j'en inclinai davantage la pointe, & je la dirigeai du côté du Coccix, pour m'approcher du *rectum*, & alors je sentis moins de résistance, parce que ma lancette entra dans le lieu où étoit la matiere fœcale, qui sortit en abondance précédée de beaucoup de vents: l'enfant fut soulagé, mais il mourut dans les convulsions qui le reprirent le lendemain, quoiqu'il eût évacué & les urines & le *mœconium*.

Comme je n'étois pas tout à fait content de mon opération, je fis l'ouverture du cadavre, & j'observai d'abord que ce qui avoit fait tant de résistance à l'introduction de

la lancette, étoit la partie du boyau que le Sphincter enveloppe : elle étoit fermée de maniere qu'elle formoit avec le Sphincter contracté un corps rond & solide de la longueur de sept à huit lignes. Comme je l'avois coupé assez irréguliérement, malgré l'attention que j'avois eue de suivre la direction naturelle, j'attribuai cette coupure irréguliere, à ce que la partie large du boyau qui étoit considérablement dilatée dans le tems de l'opération, avoit poussé cette partie de l'anus sur le côté, & en avoit changé la direction : je ne trouvai cependant dans le voisinage aucuns désordres à qui je pûs attribuer la mort de l'enfant ; de sorte que je suis sûr qu'il n'est point mort de l'opération : cependant de tous les cas que j'ai alléguées, celui-ci est des plus fâcheux, soit pour le malade, soit pour l'opérateur, comme je l'ai reconnu en différentes occasions, dans lesquelles je n'ai pas été plus heureux, ainsi qu'on verra par les Observations suivantes.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

II. OBSERV. par l'Auteur, sur le même sujet.

Un autre enfant, dans le cas de celui dont je viens de rapporter l'histoire, fut opéré par deux Chirurgiens, l'un desquels ayant fait une incision cruciale à la peau & à la graisse, tacha avec son doigt de trouver le passage naturel, ou d'en faire un nouveau ; non-seulement il ne réussit pas, mais il dilacera le voisinage du *rectum*, & le détacha d'avec une partie de l'os *sacrum*, à force de passer son doigt entre l'un & l'autre. Le second Chirurgien, qui ne vit l'enfant que trois heures après cette premiere opération, fut fort étonné de ne pas reconnoître la maladie qu'on lui avoit annoncée, & de trouver au lieu d'une playe, une tumeur noire de la grosseur d'une prune de damas qui passoit à travers l'incision qu'on avoit faite, & qui la cachoit entiérement. L'Opérateur trouvant de la molesse à cette tumeur, y fit une ponction avec la lancette, le *mœconium* sortit, l'enfant fut soulagé, mais il fut languissant sept ou huit jours, & mourut.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai toutes les parties du ventre, particuliérement celles du bassin, dans une disposition gangréneuse ; on avoit ouvert le *rectum* dans sa

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

partie poſtérieure, à un travers de doigt au-deſſus de l'endroit où cet inteſtin étoit clos; je coupai la derniere vertebre de l'os *ſacrum*, pour n'avoir d'os que le Coccix, auquel l'anus eſt naturellement attaché. Comme l'enfant s'étoit vuidé par l'ouverture faite au *rectum*, je ſoufflai dans cette ouverture, pour reconnoître à quel point ces parties avoient été dilatées par les matieres retenues, je trouvai cette dilatation très-conſidérable. Ayant lavé le tout dans l'eau tiéde, je coupai l'inteſtin en long pour voir diſtinctement en quoi conſiſtoit l'imperforation. J'eſſayai, mais inutilement, d'y paſſer des ſtilets de différentes groſſeurs; la réſiſtance étoit invincible, j'eus même beaucoup de peine d'en percer le centre de dedans en dehors, avec une aiguille aſſez fine & bien pointue; la peau fut moins dure à percer: je laiſſai l'aiguille ainſi paſſée, & j'emportai chez moi cette partie, avec tout ce qui pouvoit me ſervir à connoître ce vice de conformation, & les opérations que l'on avoit faites à deſſein d'y remédier.

Voici ce que j'obſervai:

1°. Que la premiere ouverture avoit été faite entre le Coccix & la partie où auroit dû être l'anus;

2°. Que l'inteſtin avoit été entiérement détaché de l'os *ſacrum*;

3°. Que la tumeur noire étoit une eſpéce de hernie faite par la partie poſtérieure du *rectum*, qui pouſſée par les matieres fœcales dans le tems des efforts que faiſoit l'enfant pour les jetter, s'étoit introduite avec elles dans l'inciſion où elle trouvoit moins de réſiſtance que partout ailleurs;

4°. Que toute la partie du boyau recouverte du Sphincter étoit entiérement effacée, ſans aucun veſtige, diſpoſition, ni apparence de cavité.

La premiere de ces Obſervations ſemble peu eſſentielle, car l'on pourroit croire ne pas tomber dans cette faute quand on ſçait l'anatomie: cependant un Anatomiſte peut manquer dans cette opération, lorſqu'il s'attend de trouver les parties telles que la diſſection les lui a montrées

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

dans un ſujet bien conformé, parce qu'il s'en faut bien que les parties ſe trouvent toujours dans cet état; & c'eſt par cette raiſon que les plus grands Anatomiſtes ne deviennent grands Opérateurs qu'après avoir ſouvent diſſéqué les parties malades, ſur-tout celles qui ſont affligées de mauvaiſe conformation; d'ailleurs un Anatomiſte, qui n'a diſſéqué que des hommes, n'eſt pas en état d'opérer auſſi ſûrement ſur les femmes, lorſqu'elles ont des maladies qui attaquent les parties qui diſtinguent le ſexe. Il faut pour être ſûr de ſon procédé, avoir diſſéqué les femmes, ſoit celles qui ſont mortes groſſes, en couche ou accouchées: enfin ceux qui n'ont diſſéqué que des adultes, peuvent ſe tromper dans les maladies des enfans nouveaux nés.

Le Chirurgien qui chercha l'anus du petit enfant qui fait l'objet de cette Obſervation, le chercha près du Coccix où il croyoit qu'il étoit, mais il ne le rencontra pas, parce que les enfans qui ſont dans le cas dont il s'agit ont la partie du boyau qui doit former l'anus beaucoup plus éloignée du Coccix que les adultes, non-ſeulement parce que le *rectum*, gonflé de matiere fœcale, repouſſe l'anus & l'éloigne du Coccix, mais encore parce que dans l'état naturel les enfans nouveaux nés ont l'anus plus éloigné du Coccix que les adultes, ou du moins il paroît l'être, parce qu'il y a une grande portion du Coccix, qui n'étant pas encore oſſifiée, eſt molle & obéiſſante au toucher, ce qui fait que l'anus, ou ce qui doit l'être, eſt plus éloigné de la partie oſſeuſe du Coccix dans les enfans que dans les adultes.

La ſeconde Obſervation que j'ai faite ſur l'opération de cet enfant, c'eſt que le *rectum* étoit détaché de l'os *ſacrum*, parce qu'apparemment on avoit porté le doigt de côté & d'autre entre le *rectum* & l'os *ſacrum*, dans l'eſpérance de percer dans la cavité du boyau: ce qui ne ſe peut faire qu'avec l'inſtrument tranchant; car en ne ſe ſervant que du doigt pour percer, on ſépareroit l'inteſtin de toutes les parties qui lui ſont voiſines, plûtôt que de pénétrer dans ſa cavité, à moins qu'il ne fût gangréné ou pourri.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

On sent par la troisiéme Observation que la tumeur noire qui sortoit par l'incision, devoit être regardée comme une hernie; & qu'au lieu de l'ouvrir, on devoit en faire la réduction : que si l'on y eût trouvé de la résistance, comme cela étoit possible, cette portion d'intestin pouvant se trouver étranglée par la petitesse de l'incision, il auroit fallu dans ce cas prolonger l'angle antérieur de la playe jusqu'au Raphé, & l'intestin étant replacé, on l'auroit ouvert le plus près qu'il eût été possible de l'extrêmité qui doit former l'anus, au lieu qu'ayant été ouvert dans l'endroit même où la tumeur paroissoit, il le fut un grand pouce au moins plus haut qu'il ne devoit l'être.

La quatriéme Observation nous prouve que les enfans qui n'ont aucune marque extérieure de l'anus, & en qui la nature a, pour ainsi dire, oublié la partie du *rectum* qui doit le former, se réchappent difficilement; je ne veux pas dire qu'ils meurent tous, mais il est certain qu'on ne peut réparer ce vice de conformation : En effet, dans tous ces cas les intentions du Chirurgien se réduisent à deux.

Deux indications à remplir.

La premiere, est de donner issue aux matieres fœcales, & cela est possible; mais la deuxiéme, qui ne dépend pas du Chirurgien, c'est de procurer cette issue, de façon que les matieres passent dans l'enceinte du muscle Sphincter, s'il y en a; & que dans la suite ce muscle puisse, selon la volonté & le besoin, permettre ou s'opposer à la sortie des excrémens, sans quoi l'enfant guéri aura nécessairement une issue involontaire de matieres, ce qui est un mal plus fâcheux que la mort n'est à cet âge.

Pour peu que l'on réfléchisse sur l'état dans lequel j'ai dit que se trouve l'endroit du boyau qui doit former l'anus, on s'appercevra facilement de la difficulté, ou plûtôt de l'impossibilité qu'il y a d'établir cette partie dans son état naturel; car tout y paroît compact & confondu sous la forme d'une corde dure, ce qui présente au Chirurgien deux difficultés insurmontables; la premiere est que ne pouvant percer dans le centre de cette corde qui est très-menue, il ne peut en former l'anus, & la seconde est que quand même

il pourroit la pénétrer exactement, il faudroit pouvoir la dilater, pour mettre le Sphincter dans l'état de dilatation où il doit être. Ces deux choses ne pouvant s'exécuter, on ne peut pas remédier complettement au vice de conformation dont il s'agit; cependant pour éviter la mort de l'enfant, le Chirurgien doit ouvrir dans le lieu qu'il estime le plus convenable à procurer l'évacuation des matieres retenues, & c'est tout ce qu'il peut faire.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

III. OBSERV. par l'Auteur, sur un enfant sans ouverture & sans vestige d'anus.

Il y a quelques jours qu'on m'apporta un enfant qui étoit dans le cas des deux dont je viens de parler, je veux dire qu'il n'avoit en naissant aucune ouverture, marque ni vestige à l'endroit où doit être l'anus : on lui avoit fait une incision qui n'intéressoit que la peau & la graisse; & d'ailleurs comme elle étoit trop près du Coccix, l'Opérateur ne trouva point ce qu'il cherchoit, mais il n'eut pas la témérité d'enfoncer le bistouri plus avant dans un lieu qu'il ne connoissoit pas, ni celle de porter son doigt au hazard, comme on avoit fait à l'un de ceux dont je viens de parler; il avoit dit aux parens de l'enfant que son incision seroit suffisante, & que les matieres perceroient d'elles-mêmes; ils furent un jour ou deux dans cette espérance, mais voyant que l'enfant tomboit dans des convulsions, & qu'il avoit le ventre extrêment tendu & douloureux, ils me l'apporterent. Malgré le triste état où je le trouvai, je lui fis l'opération. Instruit des difficultés que j'ai ci-devant rapportées, & de celles que j'ai toujours trouvées en pareil cas, je crus devoir prendre une route différente de celles que j'avois suivies jusqu'à ce jour; mais comme je fis l'opération avec un instrument que tout le monde ne connoît pas encore, j'en ferai la description, afin de faire mieux entendre la maniere de s'en servir; cet instrument rend l'opération plus douce, plus facile & plus sûre que tout autre. C'est un trois-quart, plus court que les trois-quarts ordinaires, mais il est beaucoup plus gros, la canule n'a que douze ou quinze lignes de longueur, le pavillon a environ un pouce de diamétre, il a une fente dans son diamétre depuis l'ouverture qui est au

Description d'un trois-quart inventé par l'Auteur pour ouvrir l'anus.

centre jusqu'environ une ligne & demie près de la circonférence ; cette fente est assez longue & assez large pour permettre le passage d'une lancette à ouvrir les abscès ; la canulle est aussi fendue des deux côtés & dans le même sens, depuis le pavillon jusqu'environ à quatre lignes de son bout ; le poinçon de ce trois-quart étant placé dans la canulle, la surpasse de sept à huit lignes ; les trois faces, & par conséquent les trois angles forment une piramide plus longue que celle du trois-quart ordinaire, ce qui le rend plus aigu, & le fait entrer dans la chair avec plus de facilité.

DÉFAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

Usage de cet instrument.

Ayant cet instrument dans la main droite, je cherchai l'espéce de corde que fait le Sphincter, & je la reconnus très-facilement, lorsque j'eus mis mon doigt indicateur de la main gauche dans l'incision que l'on avoit faite ; avec ce même doigt j'assujettis cette espéce de corde, autant qu'il est possible de le faire ; alors je plongeai le trois-quart, & je le dirigeai vers le *rectum*, tant avec la main qui le poussoit, qu'avec l'indicateur de l'autre main, qui en le conduisant, tenoit assujettie cette partie qui doit faire l'anus, & la présentoit plus ou moins à la pointe du trois-quart, pour tâcher de la percer dans son centre. Ayant suffisamment enfoncé mon trois-quart, je retirai le poinçon, aussi-tôt les vents & la matiere fluide sortirent par la canulle ; mais pour donner issue aux matieres les plus épaisses, j'aggrandis l'ouverture avec une lancette assez large, que je passai dans la fente de la canulle, qui, comme j'ai déja dit, est disposée de maniere, que sans la retirer, on peut y introduire une lancette ou un bistouri, & faire une incision aussi grande que l'on souhaite, sans courir le risque de blesser aucune partie, parce que la pointe de la lancette gardant toujours le centre, est toujours cachée dans la canulle. Je ne puis pas dire que j'aie réussi dans cette opération, puisque l'enfant est mort le lendemain, je suis seulement assuré que s'il y a quelques moyens de sauver la vie à ces pauvres enfans par l'opération, ce ne peut être qu'en la faisant de la maniere que

je

je viens de décrire; mais il sera toujours vrai que ce vice de conformation est celui auquel le Chirurgien remédie le plus difficilement.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

Il n'en est pas de même lorsqu'il y a quelque marque ou vestige de l'anus, quoiqu'il soit clos : cette marque est à la vérité quelquefois si légére, qu'elle met le Chirurgien presque dans la même incertitude que dans les cas précédens; cependant cette marque désigne au moins l'endroit où le Chirurgien doit tenter la découverte de l'anus.

D'autres fois l'anus est extérieurement bien formé; & alors, non-seulement on est assuré de l'endroit qu'on doit ouvrir, mais on a souvent peu de choses à faire pour procurer l'évacuation des matieres, & former un anus nécessaire pour le tems présent, & commode pour l'avenir.

IV. OBSERV. par l'Auteur, sur un anus fermé seulement par une membrane.

Je fus appellé pour voir un enfant qui n'avoit point encore été à la selle depuis deux jours qu'il étoit né; il paroissoit souffrir de violentes tranchées, son ventre étoit fort tendu, gonflé & très-douloureux; on avoit essayé de lui donner des lavemens, mais la liqueur sortoit à mesure que la seringue se vuidoit, ce que l'on attribuoit à toute autre cause qu'à celle que je reconnus. Lorsque je l'eûs examiné, la premiere chose que je fis pour connoître l'espéce du mal, fut d'introduire dans l'anus une sonde à bouton & pliante; elle entra de la longueur d'un pouce avec assez de facilité, mais je ne pus la pousser plus avant: j'introduisis mon petit doigt en suivant la sonde, & je sentis une membrane assez mince qui bouchoit transversalement la cavité du *rectum* au-dessus du muscle Sphincter; j'eusse bien voulu pouvoir introduire un bistouri, guidé par mon doigt, j'aurois coupé cette membrane; mais la difficulté de placer l'un & l'autre dans un lieu si étroit, au risque de blesser ces parties, fit que je préférai le pharingotôme (auquel je n'avois pas encore ajouté la queue d'aronde, comme j'ai fait depuis, pour le rendre plus convenable à l'opération pour laquelle je l'ai imaginé.) Je préférai, dis-je, cet instrument sans queue d'aronde, je le glissai le long de mon doigt : puis poussant

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

ſon reſſort pour faire ſortir la lancette qu'il renferme, je coupai de cette membrane aſſez pour permettre le paſſage du doigt, avec lequel j'achevai facilement l'ouverture, parce que la membrane qui barroit le paſſage étoit, comme j'ai dit, mince, & de peu de réſiſtance; l'enfant alla ſur le champ à la ſelle, & continua d'y aller pendant deux mois qu'il vécût: il ne mourut point de la maladie de l'anus, ni de l'opération. Je ne puis pas dire ſi le Sphincter faiſoit ſa fonction, ou s'il l'auroit faite au cas qu'il eût vécu; il y a cependant quelqu'apparence que l'anus auroit fait ſes fonctions, parce que toutes les fois que je portois mon doigt dans l'anus, ce que je faiſois de tems en tems, je trouvois à peu près la même obéiſſance, & la même réſiſtance que l'on trouve en mettant le doigt dans l'anus de ceux qui n'ont point eu cette maladie, & auſquels on n'a point fait cette même opération. J'aurois pû m'en aſſurer par la diſſection, ſi j'avois été averti de ſa mort.

Remarques de l'Auteur, ſur les différens états de l'inteſtin fermé.

Je crois que dans cet enfant tout le vice local conſiſtoit dans la membrane que je coupai, & que le reſte des parties juſqu'à la peau étoient dans leur état naturel. Il n'en eſt pas de même de ceux en qui il manque deux ou trois doigts de l'extrêmité du *rectum* : on ne trouve à ceux-là ni trou à l'anus ni canal dans lequel on puiſſe introduire le doigt. Je ne ſçai pas s'il eſt poſſible de trouver un canal qui n'ait que la forme de boyau ſans en avoir la tiſſure; mais dans tous ceux que j'ai vû à qui il manquoit une portion conſidérable du *rectum*, non-ſeulement il n'y avoit point de trou extérieur ni de canal, mais je n'y ai trouvé par la diſſection aucun veſtige de muſcle à l'endroit du Sphincter, ni de membrane depuis la peau juſqu'à la partie du boyau où réſidoient les matieres. Mais quel que ſoit ce canal, ſi j'en trouvois un organiſé ou non, je n'héſiterai jamais de faire l'opération que je viens de dire, parce que ſi cette portion du canal n'eſt pas un inteſtin, elle eſt au moins un paſſage, qui étant ouvert dans ſon fond, permettra toujours l'évacuation des matieres ſtercorales, pourvû qu'avec l'inſtrument on rencontre favorablement le bout de l'inteſtin

qui les renferme. Je donnerai la suite de ces différens vices de conformation qui sont en grand nombre.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

IV. OBSERV. par M. ENGERRAN le jeune, sur un anus clos.

M. Engerran fut mandé le vingtiéme Mars 1740. pour voir un enfant né depuis quatre jours, qui rejettoit tout ce qu'on lui faisoit avaller, & qui ne rendoit aucune matiere par la voye des selles. M. Engerran jugea de-là que l'intestin *rectum* étoit fermé; il examina l'enfant, & trouva à l'orifice du fondement un suppositoire de savon qu'il retira; il introduisit à l'entrée de l'anus une sonde canelée, elle fut arrêtée par une espéce de bourlet ou corps dur qui la repoussoit lorsque l'enfant faisoit effort pour aller à la selle. M. Engerran reconnut par cette résistance que le *rectum* étoit fermé; il glissa dans la canelure de la sonde un trois-quarts qui ouvrit une issue à beaucoup de *mœconium* qui sortit aussi-tôt (*a*): M. Engerran aggrandit, par le moyen d'une lancette assujettie dans sa chasse, l'ouverture faite par le trois-quarts; l'enfant fut fort soulagé par cette opération, il continua d'aller tous les jours à la selle pendant environ un mois; cependant il survint de nouveaux accidens, & l'enfant mourut.

M. Engerran l'ouvrit, il trouva à l'extrêmité du *rectum* un nœud semblable à celui de l'ombilic d'un adulte; ce nœud avoit résisté au trois-quarts & à la lancette; ces instrumens n'avoient percé que la partie la plus mince du *rectum* au-dessus du nœud, de sorte que l'opération étoit imparfaite, parce que l'ouverture n'étoit pas suffisante pour laisser passer les matieres les plus épaisses, qui étant retenues, causerent la mort de l'enfant.

M. Engerran a compris de-là qu'il auroit été à propos de couper le nœud par le moyen d'un bistouri fait en forme de déchaussoir, & conduit à la faveur d'un trois-quarts semblable à celui dont nous venons de parler; cependant M. Engerran fait sur cette opération plusieurs remarques judicieuses. Il fait observer que le déchaussoir qu'il propose ne peut servir que dans le cas où on seroit sûr de trouver

(*a*) M. Heister dit qu'en 1714. il se servit en pareil cas du trois-quarts, mais que son opération ne réussit pas. *Ephem. d'Allem. Cent.* 3. & 4.

DE'FAUT D'OUVERTURE A L'ANUS.

le nœud qu'il faut couper, car on doit comprendre que ce nœud lorſqu'il exiſte, peut n'être pas placé, par rapport à l'ouverture que l'on fait, du même côté où il l'a trouvé, & s'il le falloit chercher devant ou derriere, à droit ou à gauche de cette ouverture, on pourroit difficilement le rencontrer, & encore plus difficilement le ſaiſir pour le couper; il feroit plus ſûr de faire une ouverture ſuffiſante pour le chercher avec le doigt, & lorſqu'on l'auroit découvert, le doigt conviendroit mieux que le trois-quarts pour conduire le biſtouri; mais le trois-quarts que nous avons décrit eſt fort commode en pareil cas pour étendre l'ouverture autant qu'il eſt néceſſaire pour y introduire le doigt. M. Engerran ne penſe pas à la vérité que le ſuccès de l'opération dépende de couper préciſément le nœud qui termine le *rectum*, parce qu'on ne doit pas eſpérer qu'il ſe formera plûtôt un anus avec ſes parties organiques, en faiſant l'ouverture à l'endroit du nœud, qu'à côté; ainſi il ſemble que l'eſſentiel de cette opération ſoit de faire une ouverture ſuffiſante, & placée favorablement pour procurer l'écoulement entier des matieres, & d'entretenir cette ouverture. Dans cette idée notre trois-quarts eſt encore l'inſtrument le plus convenable pour faire cette ouverture, & pour l'aggrandir ſuffiſamment; on doit juger par la réſiſtance que le nœud a oppoſé aux inſtrumens dont M. Engerran ſe ſervit, qu'il eſt ſouvent difficile, comme il le remarque, de percer l'extrêmité du *rectum* dans l'endroit où il eſt fermé, & où il ne forme qu'un corps ſolide: c'eſt ſans doute pour cette raiſon que *Riolan* déſeſpere dans ce cas du ſuccès de l'opération (*a*); cependant on trouve dans *Hilden* (*b*), dans *Saviard* (*c*), dans la Bibliothéque de Chirurgie de *Manget* (*d*), &c. des exemples de pareilles opérations faites avec ſuccès dans les cas où il n'y avoit extérieurement aucune apparence d'anus: mais il faut convenir néanmoins que ces exemples ſont fort rares.

(*a*) Enchirid. Anatom. lib. II. chap. 33. (*b*) Cent. I. Obſ. 73. (*c*) Obſ. 3. (*d*) Tom. 2. pag. 500.

REMARQUES SUR LES ABSCÈS QUI ARRIVENT AU FONDEMENT;

Par M. FAGET l'aîné.

SECTION DU RECTUM PROCHE LES RELEVEURS DE L'ANUS.

IL ne suffit pas toujours d'ouvrir les abscès du fondement où le *rectum* est découvert, il faut inciser ou fendre cet intestin pour procurer sa réunion avec les parties voisines : sans cette précaution on n'obtient assez ordinairement qu'une fausse guérison, & souvent la récidive de la maladie oblige, comme on va le voir par l'Observation suivante, à recourir à des opérations beaucoup plus considérables que celle qu'on a manqué de faire d'abord.

OBSERVAT. par l'Auteur, sur un abscès au fondement, où il a été nécessaire de couper le *rectum* proche les releveurs de l'anus.

Le 6 Janvier 1739. M. Gelé âgé de trente-deux ans, fut attaqué à Nantes de douleurs vives au fondement, que l'on attribua à des hémorroïdes internes.

Le 15. du même mois on apperçut une tumeur suppurée qui occupoit le côté droit de la fesse, depuis le coccix jusqu'à la partie moyenne du périnée.

Le 17. un Chirurgien de Nantes ouvrit cette tumeur dans toute son étendue, sans cependant toucher le *rectum*; quinze jours après il reparut un nouvel abscès qui occupoit tout le côté gauche.

Récidive de l'abscès du côté opposé.

Ce second abscès fut encore ouvert par une incision parallele à la premiere; ces deux playes se communiquoient sous la peau qui s'attache au Coccix; dans la suite l'ulcére parvint à faire presque le tour du *rectum*, & s'étendit jusqu'à deux pouces de profondeur, à l'exception du côté du périnée où la peau seule étoit détachée.

Après cinq mois de pansement l'ulcére fut regardé comme incurable par les Chirurgiens que le malade avoit

consultés dans son pays, ce qui le détermina à se transporter à Paris, où il arriva le 9. Juin 1739.

SECTION DU RECTUM PROCHE LES RELEVEURS DE L'ANUS.

J'examinai sa maladie avec M. Boudou & mon frere. Nous convinmes qu'il falloit emporter environ un pouce & demi de l'extrêmité du *rectum*. Je préparai le malade, & lui fis cette opération de la façon suivante.

Opération.

Je perçai d'abord le *rectum* de droit à gauche avec un gros stilet avec lequel je fis l'anse. Je commençai à couper le lambeau de peau qui tenoit au Coccix, & je continuai tout le long de l'attache des muscles releveurs jusqu'à la partie moyenne du périnée, où il y avoit beaucoup de duretés & de callosités que j'emportai; je pansai la playe avec un gros bourdonnet & des lambeaux de linge trempés dans l'eau alumineuse, le tout soutenu de plusieurs compresses & d'un bandage convenable.

Je saignai le malade deux heures après; je fus même obligé de répéter la saignée le soir, parce qu'il survint une rétention d'urine, produite par la tente, & accompagnée de vives douleurs & de fiévre.

Le lendemain, le besoin pressant d'aller à la selle, & les douleurs de la rétention d'urine nous obligerent de panser le malade, nous fumes même forcés de réiterer plusieurs fois les pansemens dans la même journée, à cause d'un dévoyement qui survint, & qui continua même pendant dix jours, malgré les purgatifs & l'usage des astringens.

Le dix tous ces accidens cesserent, & la playe changea de maniere à ne plus exiger qu'un pansement par jour. Je faisois ce pansement avec un gros bourdonnet qui se terminoit un peu en pointe, & que je portois dans le *rectum*; je garnissois le fond de la playe avec d'autres bourdonnets que je couvrois de plusieurs plumaceaux chargés d'un digestif fait avec parties égales de baume d'Arcéus, de suppuratif & d'huile d'hipéricum, auquel je fus obligé d'ajouter le styrax & le baume de Fioraventi, parce qu'il y avoit plusieurs points de pourriture : je continuai à panser le malade de cette maniere pendant près de six mois, dans la crainte que si j'en avois usé autrement, son anus ne se fût

presque bouché; & en effet, avec cette précaution, je l'ai conduit à une guérison parfaite. Ce qui est sur-tout remarquable, c'est que les fonctions qui dépendent de la partie sur laquelle il a fallu opérer, se font avec le nouvel anus qui s'est formé comme elles se faisoient auparavant: je rendrai raison de ces fonctions après avoir détaillé les motifs qui nous avoient engagés M. Boudou, mon frere & moi, à faire l'opération que je viens de décrire.

SECTION DU RECTUM PROCHE LES RELEVEURS DE L'ANUS.

L'on avoit fait à Nantes, ainsi que je l'ai déja dit, l'ouverture des deux abscès, l'un à droit & l'autre à gauche, au moyen de deux incisions de trois pouces chacune, sans prendre en même-tems la précaution d'ouvrir le *rectum* jusqu'au fond d'aucun de ces abscès.

Raisons qui doivent engager à ouvrir l'intestin.

Or, dans tous les cas où il se forme un abscès dans le voisinage du fondement, il est nécessaire, si cet abscès s'étend un peu dans les graisses, & si l'intestin est découvert, d'ouvrir le *rectum* jusqu'au fond, comme si l'on faisoit l'opération de la fistule; sans cette précaution il se fait de nouvelles collections de matiere, & la playe ne pourroit manquer de devenir fistuleuse. On sçait que la régénération des chairs se fait difficilement à la surface de tout intestin dépouillé de sa graisse; dans cette circonstance le pus séjourne toujours entre le *rectum* & les graisses, sans que la matiere puisse être expulsée par le rapprochement de ces parties; ce qui sera toujours un obstacle à la réunion de cette surface avec les graisses ou avec les chairs voisines. La compression à laquelle il seroit naturel d'avoir recours, deviendroit insuffisante, la partie du *rectum* tenue en contraction par ses fibres circulaires, s'éloigneroit constamment de la face interne de la playe, le pus y séjourneroit, & l'ulcére resteroit fistuleux.

Le seul moyen d'éviter cet inconvénient est donc d'ouvrir le *rectum*, & de couper le trousseau des fibres circulaires jusqu'au fond de cet abscès; cette incision empêche le séjour du pus entre l'intestin & les graisses, & elle procure de nouvelles chairs qui naissent de l'intestin même, lorsque la playe de cette partie se régénére, & ces nou-

velles chairs se joignant à celles que produisent les parties voisines, elles facilitent beaucoup la réunion de cet intestin avec les graisses & la peau. On doit après avoir ouvert l'intestin porter dans cette partie une tente fort mollette, plus ou moins au-delà de la section, suivant que la section sera plus ou moins profonde; par là on préviendra plusieurs accidens, & l'on pourra se flatter de parvenir à la guérison.

RAISONS QUI OBLIGENT D'INCISER L'INTESTIN.

Si conformément à ces maximes on avoit dès la premiere fois coupé l'intestin jusqu'au fond de l'abscès, qu'au moyen de cette incision on eût introduit un bourdonnet dans le fondement, ou seulement de longue charpie rassemblée en forme de méche, & étendue entre les parties divisées de l'intestin, & que l'on eût continué de panser le malade méthodiquement; il y a tout lieu de croire que l'on n'auroit pas été obligé d'en venir à la seconde opération, & conséquemment nous n'aurions pas été dans la nécessité de faire la section du *rectum*.

Remarques sur l'état & sur les fonctions de la partie après la guérison.

On avoit insinué au malade qu'après l'opération il rendroit les matieres involontairement, sur-tout lorsqu'il auroit le dévoyement; je le rassurai de mon mieux, fondé sur le mécanisme de cet organe; cependant ses craintes ne cesserent que vers la fin de 1739. Il se donna alors une indigestion si violente, qu'elle l'obligea d'aller à la selle vingt fois en six heures. Il me manda aussi-tôt, & m'assura qu'il retenoit ses matieres, quoique fluides, avec la même facilité qu'auparavant.

J'observai que le nouvel anus bordé de sa cicatrice, représentant un trou ovale & de deux pouces de circonférence, étoit exactement bouché par trois replis de la membrane interne du *rectum*, lesquels formoient trois corps semblables à des cerises.

J'observai de plus que les releveurs du siége ne servoient pas seulement de suspensoirs, mais qu'ils faisoient encore les fonctions de Sphincter, aidés du reste des fibres circulaires qui n'avoient pas été coupées, & des bords même de la cicatrice.

J'observai

J'obſervai encore que lorſque M. Gelé vouloit aller à la ſelle, l'ovale du nouvel anus s'augmentoit à proportion que les matieres deſcendoient du colon dans le *rectum*, & qu'elles s'approchoient de l'ouverture de l'anus : on voit diſparoître alors les trois corps qui ont la forme de ceriſes, l'ovale devient rond pour permettre le paſſage des excrémens ; & de tems en tems le trou rond redevient un peu ovale, pour partager ou couper les groſſes matieres à meſure qu'elles ſortent, afin qu'elles puiſſent être chaſſées par portions & à différentes repriſes.

ETAT DE LA PARTIE APRE'S LA GUE'RISON.

Lorſque l'évacuation eſt finie, l'anus reprend entiérement ſa figure ovale, & les trois corps en forme de ceriſes reparoiſſent, bouchent l'anus, & empêchent l'accès de l'air extérieur.

Il m'a paru en général que les fonctions du nouvel anus s'exécutoient auſſi-bien qu'avant l'opération, quoiqu'elles ne ſe faſſent plus par les mêmes parties ; car preſque tout le Sphincter, ou le plan des fibres circulaires qui entourent le *rectum*, a été amputé.

Suivant ces Obſervations, il eſt facile de rendre raiſon du méchaniſme par lequel ces fonctions s'exécutent.

Méchaniſme du nouvel anus.

Les releveurs ſont, comme on le ſçait, une eſpéce de toile charnue, tendineuſe & flottante, qui embraſſe de tout côté le *rectum* par lequel elle eſt traverſée : ces muſcles ſont attachés pardevant à la partie interne & moyenne du pubis, ils jettent en paſſant quelques filets aux proſtates, au col de la veſſie, au bulbe de l'urétre : ils continuent tout le long des parties latérales du baſſin, & forment une eſpéce de tendon de chaque côté, en ſe confondant avec l'aponevroſe qui couvre les muſcles obturateurs internes ; ils viennent enſuite s'attacher aux branches des os iſchion, & de-là par une ligne tendineuſe au coccix : de toute cette circonférence, ils vont embraſſer le *rectum* à l'extrémité ſupérieure du Sphincter, c'eſt-à-dire environ à deux pouces de l'anus dans les grands ſujets.

Deſcription des releveurs de l'anus.

Cette conſtruction bien conçue, on appercevra d'abord que les muſcles releveurs doivent élever par leur con-

ETAT DE LA PARTIE APRE'S LA GUE'RISON.

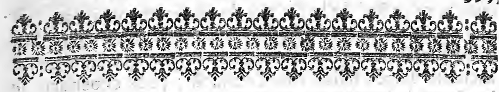
traction la partie du *rectum* à laquelle ils se trouvent attachés; ils forment donc une espéce de plancher qui soutient les matieres, dont l'écoulement est empêché par le resserrement du trou ovale du nouvel anus, & par le rapprochement exact des trois espéces de cerises que nous avons décrites.

On conçoit de même que les muscles venant à se relâcher, & les cerises disparoissant, le trou s'ouvrira & s'aggrandira, de façon que les matieres pourront être chassées, tant par leur propre poids, que par la contraction des muscles du bas-ventre, & par la pression des intestins.

L'action par laquelle le nouvel anus partage les matieres qui sortent, s'exécute par la contraction des parties des muscles releveurs qui s'attachent au coccix & au pubis: car lorsque l'orifice est dilaté, ces muscles ne peuvent se contracter sans lui faire reprendre sa figure ovale; & par ce resserrement les côtés de l'ovale s'approchent avec assez de force pour couper les matieres.

Le nouvel anus retient les matieres fluides, & même les vents, parce que les muscles peuvent se contracter assez pour rapprocher & joindre si exactement les côtés de l'ovale, que ces côtés semblent faire les fonctions de lévres qui ferment entiérement l'orifice de ce nouvel anus: mais dans ce cas les urines cesseront nécessairement de couler; car le Sphincter de la vessie, & les muscles érecteurs & accélérateurs ne pourront manquer d'être resserrés.

De cette théorie, & du succès de l'opération que nous avons décrite, on peut conclure, ce semble, que la crainte de l'incontinence des excrémens ne doit point empêcher de pousser la section du *rectum* jusqu'aux releveurs, dans tous les cas où la maladie pourra l'exiger, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur que nous avons à peu près déterminée pour les grands sujets, & qui dans les enfans est proportionnée à leur âge ou à leur grandeur. Peut-être que l'hémorrhagie pourroit inquiéter ceux qui n'ont pas encore pratiqué ces sortes d'opérations, mais la réussite de celle que je viens de rapporter doit suffire pour les rassurer.



OBSERVATIONS SUR LES PIERRES ENKISTÉES ET ADHÉRENTES A LA VESSIE,

Par M. Houstet.

IL se présente tant de cas différens dans les opérations les plus ordinaires, qu'il n'est presque pas possible que les Opérateurs ne perdent de vûe une partie de ceux qui sont un peu rares : ainsi il est nécessaire que les Observations qui nous les rappellent de tems en tems servent à réveiller notre attention. On peut rapporter à ces cas les pierres enkistées & adhérentes à la vessie; en effet on y pense si peu, qu'il semble qu'elles soient ignorées de la plûpart des Praticiens, & qu'il faille encore recourir aux preuves pour en constater l'existence (a) : c'est pourquoi j'ai crû qu'il ne seroit pas inutile de rapporter les Observations suivantes, & d'y joindre le témoignage des Auteurs les plus dignes de foy, pour montrer que ces pierres ont été remarquées dans tous les tems; je parlerai ensuite des opérations qu'on peut tenter, & de celles qu'on a tentées pour tirer ces pierres.

I. Observ. par l'Auteur, sur plusieurs pierres retenues dans des cellules formées dans les membranes de la vessie.

Le Sieur le Page Officier Invalide, âgé de soixante-quinze ans, fort & d'un bon tempérament, me consulta le vingt-cinq Juin de l'année 1729. sur des douleurs très-vives qu'il ressentoit dans la région du périnée. J'introduisis assez aisément ma sonde, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue vers l'orifice de la vessie; alors mon instrument fut arrêté par un obstacle si considérable, que je me trouvai

(a) Colot, Tollet, & plusieurs autres fameux Lithotomistes ont nié l'existence de ces pierres.

dans la néceſſité de le diriger de pluſieurs manieres.

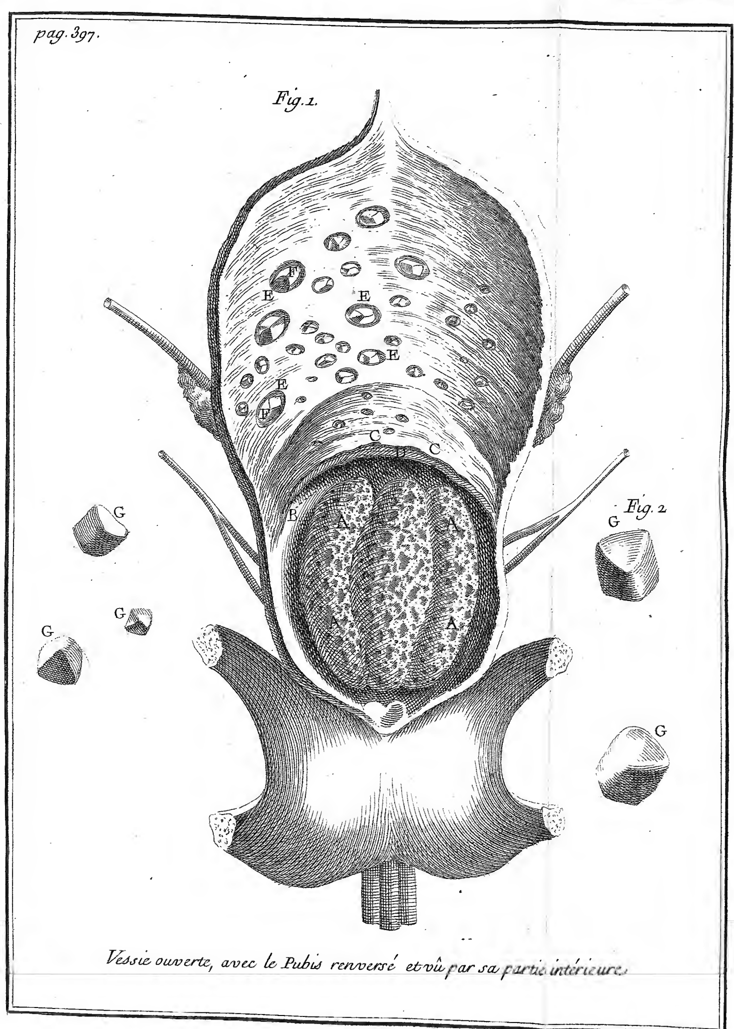
DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

J'apperçus par les différens tatonnemens que je faiſois avec ma ſonde, que le col de la veſſie, qui étoit extrêmement ſerré, faiſoit tout l'obſtacle; j'eus cependant le bonheur de le vaincre, & d'y ſentir une pierre: le malade déſiroit impatiemment qu'on en fît l'extraction; il fut au plûtôt préparé pour l'opération; je l'entrepris le ſeptiéme Juillet, en préſence de M. Bouquot Chirurgien Major dudit Hôtel, & de Meſſieurs Morand & Duverney; j'apperçus encore le même obſtacle avec la ſonde, & les mêmes procédés conduiſirent mon inſtrument ſur la pierre.

Après une inciſion à la maniere ordinaire, j'introduiſis avec aſſez de peine les conducteurs mâle & femelle dans la veſſie, & enſuite la ténette, avec laquelle je touchai diſtinctement la pierre. J'eſſayai de la charger, & je crus, par l'écartement des anneaux, l'avoir embraſſée; mais en ſerrant la ténette, j'apperçus que ce que j'avois ſaiſi étoit un corps molaſſe, & non une pierre. Je fis de nouvelles recherches pour trouver la pierre, & le même corps molaſſe s'engagea de nouveau dans les ſerres de la ténette.

Je réſolus alors d'en faire l'extraction; & lorſque je l'eus tiré, j'apperçus que c'étoit une excroiſſance charnue; je portai une ſeconde fois la ténette dans la veſſie, & je tirai un autre corps étranger ſemblable au précédent: ces corps étant ôtez, j'eus beaucoup de facilité à charger trois pierres que je tirai à trois repriſes différentes; mais le malade ayant beaucoup ſouffert dans cette longue opération, on ne pût malgré toutes les attentions néceſſaires en pareil cas, prévenir pluſieurs friſſons qui parurent le lendemain, & qui furent ſuivis les jours ſuivans de fiévre ardente & de ſuppreſſion des urines: le ventre ſe tendit le quatriéme jour; le délire ſurvint, & le malade mourut le cinquiéme de l'opération.

Dans l'ouverture du cadavre, nous remarquames que la veſſie n'avoit point ſa figure naturelle; elle étoit platte comme celle des femmes qui ont eu pluſieurs enfans.



Vessie ouverte, avec le Pubis renversé et vû par sa partie intérieure.

Simonneau del. et Sculp.

Les vessicules séminales & leurs ouvertures étoient tellement desséchées, qu'on n'en pouvoit rien exprimer. La cavité de la vessie étoit fort grande, son épaisseur très-considérable, son col fort étroit, & presque bouché par le gonflement de la prostate schirreuse, qui, comme on peut le voir *AAAA*, (Planche premiere, Figure 1.) avoit en dedans trois fois plus de saillie que dans l'état naturel.

DIFFÉRENTES PIERRES ENKISTÉES TROUVÉES DANS LA VESSIE.

Au delà de la prostate, vers le fond de la vessie, nous apperçûmes un repli considérable en forme de croissant *B*, sous lequel il y avoit une cavité dont l'entrée regardoit la prostate : cette cavité, qui avoit un pouce & demi de profondeur, sur un pouce & demi de largeur, contenoit une matiere purulente.

On remarquoit dans l'épaisseur du repli ou membrane en forme de croissant, plusieurs rides transversales *CC*, & plusieurs petits trous qui communiquoient dans la vessie.

Nous vîmes sur le bord du repli en forme de croissant, plusieurs déchirûres aux endroits d'où les deux excroissances avoient été arrachées *D*; & comme ces excroissances occupoient l'orifice de la vessie avant leur extraction, il est à présumer qu'elles pouvoient en partie être cause de la résistance que l'on sentoit en introduisant la sonde, aussi-bien que de la sortie difficile des urines.

Les embouchures des uretéres répondoient aux parties latérales de ce cul-de-sac, & s'ouvroient dans la vessie : le reste de l'intérieur de la vessie, depuis la cavité que je viens de décrire jusqu'à son fond, étoit parsemé de plusieurs embouchures qui conduisoient dans des cavités dont le fond étoit beaucoup plus large que l'entrée. Ces cavités ou cellules, de même que leurs embouchures, étoient de différentes grandeurs, figures, & irréguliérement placées *EEEE*. Plusieurs de ces cellules ou loges contenoient des pierres; j'en trouvai trois pareilles à celles que j'avois tirées dans l'opération, nichées chacune dans une cavité particuliere, *FFF*.

DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

Le fond de ces loges étant large, & leur entrée fort étroite, les pierres qu'elles contenoient ne pouvoient vraisemblablement montrer qu'une surface très-bornée; d'où il est évident que ces pierres pouvoient bien à la vérité être touchées par la ténette, sans que pour cela il fût possible de les engager entre les serres de cet instrument : mais ce qui surprendra les Lithotomistes, c'est que ces pierres (quoiqu'enfermées dans des cellules particulieres, & éloignées les unes des autres) étoient cependant à pans; & leurs surfaces très-lisses (voyez les pierres *GGG* dans la figure seconde) ne laissent aucun lieu de douter que certaines pierres peuvent être exactement polies sans un frottement immédiat contre d'autres pierres.

II. OBSERV. par l'Auteur, sur des pierres enkistées.

Je conserve actuellement une vessie desséchée, dans laquelle il y a trois poches séparées, dont les entrées sont étroites pendant que le fond est fort large; l'on voit même encore dans une de ces poches une pierre si grosse, qu'il eût été impossible de la saisir dans le tems de l'opération, tant l'entrée de la poche est disproportionnée au volume de la pierre.

III. OBSERV. par M. BOUQUOT, sur une pierre enfermée dans une cavité, au haut de la vessie proche l'os pubis.

J'assistai le printems dernier à une opération de la taille, que M. Bouquot Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides fit à un homme de soixante ans, fort exténué : M. de la Peyronie Premier Chirurgien du Roy, Messieurs Guérin pere, Perron, Guérin fils, furent témoins de cette opération. M. Bouquot trouvant trop de difficulté à charger la pierre, M. de la Peyronie introduisit son doigt dans la vessie, & reconnut aussi l'impossibilité de l'extraction. M. Bouquot l'ayant apperçue ensuite, abandonna la pierre; le malade mourut quelques jours après. A l'ouverture de son cadavre on trouva une pierre de la figure d'une poire, & de la grosseur d'un petit œuf de poule; cette pierre étoit engagée dans une cavité en forme de chaton, située vers le haut de la vessie, sous la voute des os pubis. Cette cavité avoit ceci de particulier : 1°. qu'elle embrassoit exactement la pierre dans presque

Fig. 2.

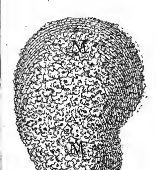
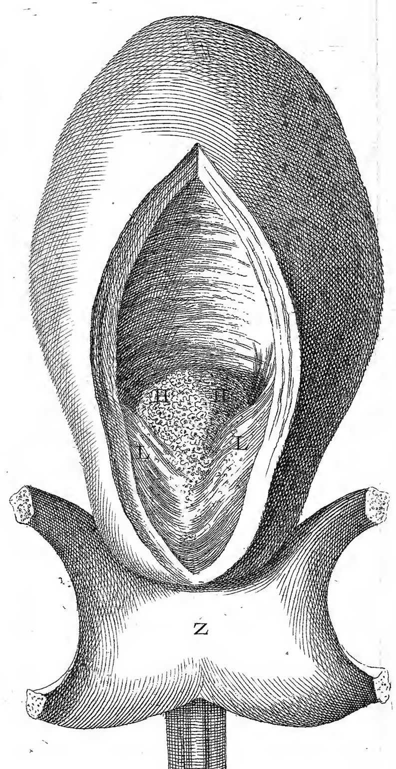


Fig. 1.



Vessie ouverte qui contient une Pierre enkistée.
L'Os Pubis Z est renversé.

Simonneau del. et Sculp.

toute ſon étendue. 2°. que ſa membrane interne fourniſſoit des allongemens qui s'enfonçoient dans des inégalités, ou ſillons aſſez profondément creuſés dans la pierre ; de ſorte que par le moyen de ces prolongemens, la membrane interne de cette cavité étoit ſi intimement liée avec la pierre, qu'on ne l'en ſéparoit qu'avec peine. On apperçut enfin que cette cavité avoit une ouverture qui regardoit le fond de la veſſie; mais cette ouverture étant fort étroite, on ne pouvoit toucher à nud qu'une très-petite portion de la pierre; ce qui, joint à l'intime union de la membrane avec la pierre, mettoit dans une impoſſibilité abſolue de la déchatonner.

DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

J'ai ouvert pour cela la veſſie, (Planche 2. Fig. 1.) dans ſa partie antérieure, depuis ſon col juſqu'à ſon fond; & j'ai détaché de la partie antérieure de la pierre *HH*, à droit & à gauche, la membrane *LL*, qui lui ſervoit de cavité particuliere.

La Fig. 2. fait voir la pierre *MM*, hors de la veſſie.

IV. OBSERV. par M. AMYAND, ſur un kiſte oſſeux dans la veſſie rempli d'une ſubſtance pierreuſe.

Le premier Décembre 1739. un Négre d'environ quinze ans, mourut dans l'Hôpital de S. George; on lui avoit fait le jour précédent l'opération de la taille latérale, pour l'extraction d'une pierre dont il avoit eu les ſymptômes depuis pluſieurs années, & dont on s'étoit convaincu par la ſonde qui rapportoit les coups que cet inſtrument lui portoit; je n'ai pû être préſent à cette opération, à laquelle Meſſieurs Cheſelden, Paulet, Vilhic & Tauhiapre aſſiſterent. Chacun de ces Meſſieurs ſentit la pierre avec la ſonde creuſe avant que M. Midelton procédât à l'opération, qui fut faite ſelon l'Art; cependant, comme on ne pût pas découvrir ni reconnoître la pierre dans la veſſie avec la ténette, & qu'au doigt elle ſe faiſoit toujours ſentir au travers d'une membrane, quelques perſonnes peu verſées dans la pratique, conclurent qu'on avoit manqué la route, & que les inſtrumens s'étoient fait chemin dans les dehors de la veſſie; & ainſi on ſe détermina volontiers à en faire l'extraction par le petit appareil, d'autant plus qu'à la faveur des doigts introduits dans l'a-

DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

nus on pouſſoit la pierre, & que la facilité qu'on avoit à la ſentir, & à la porter en dehors en favoriſoit la pratique; mais cette opération fut auſſi infructueuſe. Les curieux en grand nombre aſſiſterent à l'ouverture du cadavre; on trouva dans la partie interne & poſtérieure latérale du fond de la veſſie un kiſte oſſeux gros comme une châtaigne, rempli d'une ſubſtance pierreuſe, qui formoit un corps rond & dur, dont on entendoit le bruit lorſqu'on le frappoit avec le bout de la ſonde; ce corps étoit engagé dans la membrane interne de la veſſie dont il étoit recouvert par une baſe large, qui s'élevoit du fond de ce viſcére, & qui portoit ſur le *rectum*, de maniere que dans les déjections de l'anus & de la veſſie, & dans certaines ſituations du corps, il bouchoit l'entrée de l'urétre, & irritoit cet orifice juſqu'à y cauſer les accidens dont on avoit accuſé une pierre dans la veſſie.

V. OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE, ſur une pierre enkiſtée & couverte d'une membrane.

M. de la Peyronie ouvrit un homme mort de la pierre: il trouva une loge où la pierre étoit contenue; l'entrée de cette loge étoit fermée par une membrane qui couvroit exactement la pierre; il s'apperçut en paſſant le doigt ſur l'endroit où cette pierre étoit enfermée, que la membrane qui la couvroit étoit mobile, qu'elle ſe levoit facilement de bas en haut, & formoit une eſpéce de rideau étendu ſur le devant de la cellule; il leva cette lame membraneuſe, & découvrit une cavité conſidérable, qui étoit la cellule où la pierre étoit placée. M. de la Peyronie examina cette lame avant que de la détacher, & remarqua qu'elle s'étoit produite au-deſſus de la cellule, à l'endroit d'une ride de la tunique interne de la veſſie, par un pli qui s'étoit peu à peu étendu au point de former la membrane dont nous venons de parler.

On voit dans l'ouvrage de Colot, qu'ayant fait l'ouverture d'un homme qu'il avoit taillé quelques années auparavant, il trouva que la veſſie formoit deux capacités en forme de calebaſſes.

En 1723. M. de la Peyronie fit l'inciſion au périnée, pour une rétention d'urine cauſée par un abſcès gangré-

neux

neux au col de la vessie d'un homme qui occupoit une grande place.

Diffe'rentes pierres enkiste'es trouve'es dans la vessie.

IV. Observ. par le même, sur plusieurs poches dans la vessie remplies de matieres purulentes.

Quoique l'opération eût vuidé cet abscès, & que les urines eussent coulées abondamment, le malade mourut le troisiéme jour. On trouva la cause de sa mort dans un abscès qui regnoit le long de l'uretére, depuis son ouverture dans la vessie jusqu'au rein droit. Les parties voisines étoient fort endommagées; mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'on trouva dans la vessie de cet homme quatre poches assez ressemblantes à celles qu'on a remarquées dans la vessie qui a donnée occasion à ce Mémoire; elles en différoient néanmoins, en ce qu'au lieu de pierres, elles étoient pleines d'une matiere purulente. Lorsque ces poches se vuidoient, le malade rendoit beaucoup de pus avec ses urines; il étoit ensuite long-tems sans en rendre, & pour mieux dire, le pus ne recommençoit à couler que lorsque ces cellules ou poches étoient remplies.

VII. Observat. par l'Auteur, sur une cellule trouvée dans la vessie.

Le 30 Avril dernier je fus mandé par M. Petit le fils, pour assister à l'ouverture d'un cadavre où Messieurs Dargeat, le Dran & Sorbier furent témoins. On trouva dans le côté gauche de la vessie, proche l'endroit où l'uretére vient percer la membrane interne, une cellule dont l'entrée permettoit à peine l'introduction du petit doigt, & dont le fond étoit cependant assez large pour contenir une très-grosse noix. Cette cellule ne renfermoit ni pierre ni liqueur, & étoit très-distincte de l'uretére qui rampoit derriere cette cellule.

VIII. Observat. par l'Auteur, sur une pierre enkistée dans le rein.

J'ai trouvé il y a quelques jours à l'ouverture d'une Dame morte d'une fiévre maligne, le rein gauche à moitié fondu, dans le bassinet duquel étoit une pierre triangulaire du poids de trois gros, enfermée dans un kiste particulier que j'ai fait voir à l'Académie. Cette Dame ne s'étoit jamais plainte d'aucune douleur à cette région.

IX. Observ. par M. Boudou, sur une cellule trouvée dans la vessie.

M. Boudou me fit voir à l'ouverture d'un cadavre une vessie, dans laquelle il y avoit entre la prostate & l'insertion des uretéres, une cellule dont l'entrée étoit moins

large que le fond, & qui auroit pû contenir un œuf de pigeon.

DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

X. OBSERV. par M. GUERIN, fur des pierres embaraffées dans une fubftance fongueufe, & d'autres retenues dans des cellules.

M. Guérin le pere m'a montré il y a quelques jours, la veffie d'un homme âgé de cinquante ans, qu'il avoit taillé l'année derniere; il avoit trouvé beaucoup de réfiftance à introduire la fonde jufques dans la veffie; l'incifion faite à l'ordinaire, il avoit porté la ténette, & tiré d'un feul coup deux lambeaux d'excroiffances de chair fongueufes, & treize pierres figurées comme celles du malade dont j'ai fait mention, mais plus petites; il fit ufage des injections dans la vûe d'amener une pierre qu'il avoit touchée avec le bouton, & qu'il n'avoit pû charger, mais le malade mourut huit jours après. On trouva par l'ouverture du cadavre vingt-fept pierres pareilles aux précédentes, renfermées chacune dans des cellules particulieres; les unes préfentant à l'embouchure de la cellule un de leurs angles, les autres une de leurs facettes: on obferva encore qu'il y avoit au côté droit de la veffie un lambeau d'excroiffance en forme de champignon, qui bouchoit en partie l'orifice de la veffie.

Je crois que les cellules dont on vient de parler font prefque toujours la fuite des rétentions d'urine; & qu'elles peuvent être regardées comme des hernies de la membrane interne de la veffie, qui dans fa dilatation a permis le déplacement des fibres charnues.

XI. OBSERV. par M. DUVERNEY, fur des commencemens de cellules dans la veffie.

Il fe rencontre auffi dans plufieurs veffies des rides ou rugofités, qui repréfentent affez la figure des colomnes charnues de l'intérieur des ventricules du cœur, & qui, felon toute apparence, font des commencemens de cellules; les pierres peuvent s'y engager, y groffir, & s'y former des loges plus ou moins grandes, felon qu'elles ont plus ou moins de volume. M. Duverney garde une de ces veffies, & il m'a affuré que le malade avoit rendu un nombre prodigieux de pierres pendant le cours de fa vie.

Beaucoup d'Auteurs ont parlé des pierres enkiftées.

Les veffies à cellules & à kiftes font plus communes qu'on ne penfe: en effet, les travaux affidus des Chirurgiens à perfectionner l'opération de la taille, & à recon-

noître tous les cas différens qui la rendent plus ou moins difficile, & plus ou moins sûre, ont donné lieu dans tous à l'ouverture d'un très-grand nombre de personnes mortes de maladie de vessie, & presque tous les grands Praticiens qui nous ont précédés ont remarqué des vessies à cellules, à poches & à brides (*a*).

DIFFE'RENTES PIERRES ENKISTE'ES TROUVE'ES DANS LA VESSIE.

(*a*) TORNAMIRA parle d'un homme qui mourut de la pierre, on lui trouva dans la vessie quatorze pierres, desquelles il y en avoit de flottantes, d'autres qui avoient un kiste simple, & d'autres un kiste double, c'est-à-dire que les dernieres étoient enveloppées de deux membranes bien distinctes. *Comment. ad cap* 75. *Rhasis ad Almans.*

HOLLIER parle d'un Marchand à qui, quoiqu'il eût tous les signes de la pierre, on ne put jamais s'en assurer par la sonde; il mourut, & on lui trouva deux pierres enkistées chacune dans une enveloppe particuliere, lesquelles pierres pésoient chacune deux onces & demie. *De morb. intern. lib.* 1. *cap.* 49. *Scholiograph.*

HORATIUS AUGENIUS dit avoir vû un homme à qui on avoit tiré une pierre du poids de deux onces qui étoit enveloppée d'un kiste. *Lib.* 4. *Epistol.* 2.

Le même Auteur remarque que la plûpart de ceux qui ont des pierres adhérentes au col de la vessie meurent, à cause des violences que le col souffre lors de l'extraction; il a observé que l'extraction des pierres attachées ailleurs n'étoit point si difficile. *Epistol.* 1. *Lib.* 4.

SCHENKIUS fait mention d'un malade, qui avoit tous les signes de la pierre, excepté ceux que la sonde fournit; il fut taillé, mais on ne trouva aucune pierre : il mourut, & à l'ouverture on trouva dans la vessie trente-deux pierres enveloppées chacune dans une poche particuliere. Ces pierres remplissoient toute la cavité de la vessie, il ne restoit qu'un passage à l'urine. Cette Observation a été communiquée à l'Auteur par Martin Holtsapfelle Docteur en Médecine. *Obs. Medicinal. lib.* 3. *de vessica urinar. calcul.*

MERCURIAL dit qu'il est certain que la pierre s'insinue quelquefois, & se cache dans des replis de la vessie, & qu'elle échappe souvent aux recherches de l'Opérateur. *Consult.* 36.

On trouve aussi dans SCHENKIUS une Observation à peu près de la même espéce, d'un homme qui ayant tous les signes de la pierre, excepté le tact de la sonde, mourut : on trouva dans la vessie une pierre d'une grosseur énorme, qui étoit entourée d'une humeur épaisse; de sorte que la sonde alloit heurter contre ce corps mou. Il n'y a je crois parmi les Auteurs, soit Grecs soit Latins, qu'Hollier qui rapporte un fait semblable. *Marcell. Donatus Lib.* 4. *cap.* 30. *Hist. mirab. Med.*

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Si les pierres reſtent dans les cellules, & qu'en groſſiſſant elles dilatent aſſez le fond du ſac, pour que le diamétre de la pierre devienne plus grand que celui de l'orifice de la cellule, alors la pierre ne pourra être tirée par

ROUSSET, dans ſon Livre *De partu Cæſareo*, nie qu'il y ait des pierres enkiſtées, mais ſans aucun fondement; & il dit que ces pierres ne cauſeroient point de douleur, & que par conſéquent elles ne demanderoient point d'opération. Nous répondons à cela que les pierres enkiſtées cauſent toujours de la douleur proportionnément à leur poids, à leur groſſeur & à l'extenſion qu'elles cauſent; il eſt certain néanmoins que pendant fort long-tems ces pierres ſont moins douloureuſes que les autres, qui, quoique flottantes dans la cavité de la veſſie, ne cauſent pas toujours de grandes douleurs. L'Obſervation a fait voir d'ailleurs que les pierres, quoiqu'enkiſtées, qui ſe trouvent ſituées vers le col de la veſſie (& c'eſt là leur ſiége ordinaire) ne cauſent pas moins la rétention & l'ardeur de l'urine.

ARÉTÉE obſerve que ſi la pierre eſt attachée à la veſſie, on s'en appercevra par les plaintes du malade; car ces pierres ne ſont point exemptes de cauſer de la douleur & un ſentiment de poids, quoique pour l'ordinaire il n'y ait pas de rétention d'urine; que ſi l'urine eſt retenue, les douleurs ſeront à la ſuite de la rétention. *Lib.* 4. *cap.* 4.

FERNEL rapporte qu'il y a certaines pierres adhérentes au fond de la veſſie, & qui y ſont comme ſuſpendues, qui ne produiſent preſque point de ſymptômes; il y a eu des malades qui en ont porté long-tems ſans douleurs. *Pathol. Lib.* 6. *cap.* 13.

HOLLIER obſerve que la pierre eſt quelquefois libre & flottante dans la cavité de la veſſie, & quelquefois qu'elle y eſt attachée; de ſorte qu'on ne peut pas en faire l'extraction ſans violence; la fiévre & l'inflammation ſurviennent, & la mort s'enſuit. *Scholiogr. ad cap.* 49. *de morbis internis, Lib.* 1.

CARDAN, dans ſes Interprétations ſur *Allémanus*, obſerve que les pierres qu'il appelle attachées à la veſſie augmentent plus lentement que celles qui ſont flottantes, parce que la plus grande partie du ſédiment de l'urine ne s'attache point à la pierre, pag. 115.

AMBROISE PARÉ dit qu'il y a des pierres adhérentes aux parois de la veſſie, & recouvertes d'une membrane; & que ſi le Chirurgien entreprend d'en faire l'extraction par le moyen des inſtrumens qui ne peuvent s'empêcher de déchirer la veſſie, il fera périr le malade par les accidens qui ſurviendront en conſéquence, *Lib.* 17. *cap.* 36.

FONSECA dit qu'il eſt aſſez aiſé de faire l'extraction d'une pierre flottante, mais qu'il n'en eſt pas de même ſi elle eſt adhérente, & qu'alors le danger eſt grand, à cauſe des déchirures qu'on eſt obligé de faire dans l'extraction, à la ſuite deſquelles la mort ſurvient ordinairement. Ces

des ténettes, & le Chirurgien feroit mal de s'y opiniâtrer. On sent tous les désordres qui pourroient naître d'un pareil tiraillement : le meilleur moyen de les éviter, est d'introduire doucement le doigt indicateur à la faveur du

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Observations doivent attirer l'attention de ceux qui pratiquent cette opération, *Lib. 2. cap. 15. de calcul.*

TULPIUS rapporte une exemple funeste d'une pierre enkistée dans la vessie, *Obs. Med. Lib. 3. cap. 3.*

DODONE'E rapporte qu'un pierreux après avoir bû beaucoup de vin du Rhin, sentit de grandes douleurs, à la suite desquelles il pissa du sang mêlé avec des fragmens de pierre qui avoient des angles fort aigus, & qui ressembloient à des petits morceaux de caillou. Bien-tôt la verge & le scrotum s'enflammerent, & le troisiéme jour il parut auprès de la verge un endroit gangréneux, qui étant ouvert, fournit une grande quantité de pus, d'où il sortit encore plusieurs autres fragmens ; la playe se cicatrisa : mais quelque tems après ayant tous les signes de pierre dans la vessie, VESALE lui fit l'opération, & il en tira cinq pierres, dont deux étoient adhérentes à la vessie, & les trois autres paroissoient n'en avoir fait qu'une dans leur origine, & être de ces fragmens qui avoient causé les symptômes.

FABRICE DE HILDEN rapporte, après Gaspard Bauhin, que l'on trouva dans la vessie d'un homme mort des accidens du calcul, quelques grosses pierres renfermées dans un sac ou vésicule particuliere qui étoient adhérentes aux parois de la vessie, & qui n'avoient pû être apperçues ni par les doigts ni par la sonde ; le même Auteur remarque prudemment que si on se fût arrêté seulement aux signes équivoques de l'existence de la pierre dans la vessie, & que l'on eût ensuite taillé le malade, on auroit saisi la pierre avec son enveloppe, comme il eut été aisé, & on l'auroit tirée au dehors ; mais que seroit-il arrivé, demande l'Auteur ? Certainement on ne pouvoit attendre autre chose qu'une mort prompte après de grandes douleurs dans la vessie, & inflammation de tous les viscéres intérieurs.

PIERRE BLANDIN Médecin de Genéve, rapporte qu'il a trouvé la vessie d'un homme comme séparée en deux sacs, & en chaque sac six pierres de la grosseur d'une noix de galle. *Boneti Sepulchretum, Lib. 3. sect. 23. Observat. 4.*

LAVAUGUYON recommande de ne point tirer les pierres adhérentes à la vessie, de crainte de déchirer les membranes de ce viscére. *Opérat. de Chirurgie cap. 13.*

ISAAC CATTIER rapporte qu'il a trouvé dans la vessie de Challier Chirurgien mort des accidens du calcul, deux pierres, dont l'une, qui pésoit deux onces, remplissoit toute la cavité de la vessie, & l'autre plus petite étoit renfermée dans la substance même, ou entre les deux membranes de la vessie. *Observ. 3.*

Operations qu'on a entrepris, et qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

conducteur ou du gorgeret. On fait avec le doigt une douce dilatation, & la vessie étant affaissée par l'évacuation de l'urine, le fond s'approche du col; alors on a la facilité de toucher les parois intérieures de la vessie, d'observer le lieu où la pierre est enclavée, de reconnoître la grandeur de l'ouverture de la cellule, la figure & la grosseur de la pierre; après quoi l'on tâche de la déchatonner s'il est possible avec le doigt, & même avec l'instrument tranchant, si la situation de la pierre le permet. M. de Garengeot l'a pratiqué avec succès.

XII. Observ. par M. de Garengeot, sur l'extraction d'une pierre enkistée dans la vessie.

En 1723. M. Quesnay mon Confrere, qui étoit établi à Mante, & qui désiroit voir faire l'opération latérale, engagea M. de Garengeot à aller à Mante tailler le fils d'un Vigneron âgé de dix à onze ans.

M. Quesnay qui avoit préparé le malade à l'opération

Paul Barbette dit à ce sujet, que si la pierre est cachée entre les membranes de la vessie, ou si elle est attachée à sa surface interne, elle ne peut être ôtée par la section, sinon en causant la mort au malade. *Oeuvres Chirur. & Anatom. chap.* 26.

Le Docteur Charles Preston donne dans les Transactions Philosophiques une Observation sur une pierre adhérente à la vessie, & tirée avec succès. *An.* 1696. 222. *art.* 3.

On trouve dans le Recueil des Observations des Médecins de Berlin, l'histoire d'une pierre renfermée dans une membrane. *Tom.* 4. *pag.* 381.

Couillard rapporte plusieurs Observations de pierres enkistées dans la vessie, (*Observations Iatrochirurgiques, Obs.* 2. 3. 12.) Le même Auteur traite aussi des pierres adhérentes, & propose pour les détacher des injections émollientes faites avec le bouillon de tripes, (*Traité de la Lithotomie* 103.) Il parle encore des pierres, qui lorsquelles sont conduites par l'uretére, des reins à la vessie, s'insinuent entre les membranes de cette partie, *pag.* 73.

M. Litre donna en 1702. un Mémoire à l'Académie des Sciences, sur ces pierres (dont parle Couillard) qui passent de l'uretére entre les membranes de la vessie. *Mém. de l'Académie des Sciences* 1702.

M. Heister rapporte l'histoire d'une vessie, où l'on a trouvé plusieurs loges qui renfermoient des pierres. On peut voir dans ses Institutions de Chirurgie, (*pag.* 1016.) la figure de cette vessie.

On parle dans le *Commercium Litterarium* d'une pierre qui étoit de même enveloppée dans une membrane, *pag.* 402.

pendant deux mois, & qui l'avoit sondé plusieurs fois, n'avoit jamais touché la pierre qui étoit placée derriere l'os pubis, qu'en glissant dessus avec la concavité de la sonde, dans le tems même que son bec entroit dans la vessie; cette pierre étoit toujours située de façon qu'il ne pouvoit plus la sentir lorsqu'il étoit entré dans la cavité de la vessie, mais il s'appercevoit bien que le bec de sa sonde étoit dans une vessie fort large; il en étoit d'ailleurs assuré par la quantité d'urine qu'elle contenoit, car il tiroit jusqu'à trois demi septiers d'urine, & même davantage chaque fois qu'il le sondoit.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

M. de Garengeot, qui sonda le malade pour l'opération, s'apperçut aussi dès que le bec de la sonde eût passé le bourlet de la vessie, & à mesure qu'elle entroit dans la cavité de ce viscére, qu'il touchoit en glissant une pierre placée derriere le pubis; mais lorsque la sonde fut fort avancée dans la vessie, il ne sentit plus la pierre, & il reconnut aussi que la vessie étoit fort large, & qu'elle contenoit beaucoup d'urine; le lieu & la situation fixe de la pierre ne lui parurent pas favorables.

Il annonça alors à un Médecin de la Faculté de Paris, établi dans cette Ville, & à plusieurs Chirurgiens qui étoient présens, que cette opération ne seroit pas si prompte que celle qu'ils lui avoient vû faire l'année précédente, parce que la pierre paroissoit retenue dans un endroit de la vessie, soit par quelque figure irréguliere de la pierre ou de la vessie, soit par des brides charnues, ou peut-être par un sac particulier qui la suspendoit & la tenoit collée derriere le pubis.

» Ce sont là, dit M. de Garengeot dans l'Observation qu'il nous a communiquée, & que je rapporte présentement, » ces sortes de pierres que les Anciens ont appel» lé *pierres adhérentes à la vessie*; ces adhérences qu'ils » ont reconnues par l'ouverture des cadavres; adhérences » que les Modernes ont niées, que j'avois niées moi» même dans la premiere édition de mes Opérations, & » que j'aurois peut-être encore contestées dans la seconde, » si des exemples fâmeux ne m'avoient instruit à n'en pou-

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTE'ES.

» voir douter, de ces différentes adhérences. Parmi ces » exemples, j'ai vû dans des recueils d'Observations deux » cas où l'on ne put tirer les pierres par l'opération : les » malades moururent, on fit l'ouverture de leurs cadavres, » & l'on trouva des pierres enveloppées d'un kiste parti- » culier adhérent à la vessie. Mais l'exemple qui me fit » faire d'heureuses refléxions dans cette occasion, est le » Mémoire que M. Houstet a lû à l'Académie, & la vessie » remplie de pierres enkistées qu'il nous y a fait voir. » Dans une liste d'un grand nombre de pierres différem- » ment adhérentes à la vessie, qui faisoit le sujet de son » Mémoire, il parla entr'autres d'un Officier des Inva- » lides (Observ. 1.) dont il apporta la vessie à l'Acadé- » mie : nous vîmes qu'elle contenoit encore trois pierres » grosses comme des marrons, qui étoient enfermées dans » trois sacs particuliers ; ces sacs avoient une base large » qui paroissoit continue à la membrane interne de la » vessie, ils se terminoient par une ouverture beaucoup » plus étroite, figurée comme un bourlet ou anneau, dans » lequel un des angles de la pierre se présentoit de façon » que la sonde pouvoit la toucher à nud.

Le souvenir de cet exemple fournit à M. de Garengeot bien des idées, non-seulement sur ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre dans un endroit de la vessie du malade qu'il venoit de sonder ; mais encore sur les moyens d'ouvrir le kiste ou sac particulier, en cas qu'il en rencontrât un, & sur les manieres de faire les opérations nécessaires.

Après avoir fait un prognostic peu favorable, & s'être rappellé les difficultés qui sembloient devoir se rencontrer, il entreprit cependant l'opération. Lorsque le malade fut placé & assujetti comme il convient, M. de Garengeot introduisit la sonde cannelée dans la vessie ; & quand elle fut entrée, il inclina l'extrêmité qui porte la platine vers l'aîne droite, afin de diriger la courbure de cet instrument vers la tubérosité de l'ischion : cette manœuvre est différente de celle qu'il prescrit dans son Traité de la Taille, où, comme Messieurs Chefelden & Morand, il

fait

fait tenir la ſonde par un Aide-Chirurgien qui doit être dreſſé à cette manœuvre; mais pour peu que cet Aide oublie ce dont il eſt chargé, la ſonde ſe dérange, le bourlet de la veſſie & de la proſtate ſe trouvent dans d'autres poſitions avec cet inſtrument, & l'Opérateur dérouté fait l'inciſion tout différemment de ce qu'elle doit être, ce qui a cauſé de grands accidens & la mort. M. de Garengeot perſuadé qu'une main étrangere ne peut pas dans ce cas ſe conformer toujours exactement aux vûes de l'Opérateur, tint lui-même la ſonde avec la main gauche; il prit de la main droite le biſtouri deſtiné pour l'opération, & commença l'inciſion de la peau & de la graiſſe à l'endroit où ſe termine ordinairement l'inciſion qu'on a coutume de faire quand on opére au grand appareil, & il la conduiſit obliquement juſqu'à la tubéroſité de l'iſchion.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Comme cette premiere inciſion ſe fait d'un ſeul coup de biſtouri, & qu'elle n'eſt pas ordinairement aſſez profonde dans ſon milieu, ſur-tout dans les ſujets gras, M. de Garengeot donna un ſecond coup de biſtouri dans cet endroit, qui eſt préciſément l'eſpace que laiſſent entr'eux les muſcles *érecteur* & *accélérateur*, & qui n'eſt rempli que par un tiſſu cellulaire & graiſſeux.

Sans quitter l'inſtrument tranchant, il porta le doigt du milieu dans cette derniere diviſion, pour y toucher la partie membraneuſe de l'urétre & la pointe de la glande proſtate, & pour ſentir la cannelure de la ſonde; enſuite il inclina la pointe de ſon biſtouri vers la partie membraneuſe de l'urétre, & la fit entrer juſques dans la cannelure de la ſonde: il coupa cette portion de l'urétre, la pointe de la proſtate; & en couchant le biſtouri pour tourner ſon tranchant du côté de la tubéroſité de l'iſchion, il le conduiſit le long de la cannelure de la ſonde juſques dans la veſſie, afin de couper dans ce trajet l'intérieur de la proſtate, le bourlet de la veſſie, & même un peu de l'intérieur de ſon corps; c'eſt dans la ſection de ces parties que l'on apperçoit un grand avantage en tenant ſoi-même la ſonde.

M. de Garengeot retira enſuite un peu ſon biſtouri,

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

pour le faire tenir assujetti dans la cannelure de la sonde par un Aide-Chirurgien, & il conduisit la languette d'un gorgeret sur cet instrument de la même maniere que cela se pratique au grand appareil, afin de le pousser de suite dans la vessie.

Le gorgeret étant dans la vessie, M. de Garengeot porta son doigt, au moyen de la goutiere de cet instrument, & apperçut derriere le pubis l'extrêmité de deux pierres qui étoient de niveau. Cette facilité à toucher ces pierres fit disparoître l'idée des difficultés qu'il avoit prévûes, & il ne pensa plus qu'à introduire une ténette pour extraire ces pierres. Dès qu'il eut conduit cet instrument dans la vessie, il tira promptement une pierre de la grosseur d'une petite olive, & du poids d'un demi-gros : il voulut ensuite tirer la seconde, mais après l'avoir pincée sept à huit fois avec la ténette, sans avoir pû l'ébranler, il prit une ténette courbe, & la poussa très-avant, à dessein d'embrasser la pierre par le milieu de son corps. Au moindre effort qu'il fit pour tirer cette seconde ténette, il sentit beaucoup de résistance, & le malade fit un grand cri. M. de Garengeot appercevant en même-tems que le ventre s'enfonçoit, jugea à propos de retirer la ténette sans forcer davantage.

Pour appercevoir ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre, & s'opposer à son extraction, il introduisit un doigt assez avant dans la vessie, & apperçût que la pierre étoit enveloppée d'un sac particulier, qui avoit une ouverture à sa partie inférieure par où la pointe de la pierre passoit. En tournant l'extrêmité de son doigt à la circonférence de cette ouverture, elle se logea dans l'espace qu'occupoit la petite pierre avant qu'il l'eût tirée, ce qui lui donna la liberté de sentir au mieux la résistance du sac.

M. de Garengeot dit que mon Mémoire lui revint alors à l'esprit, & lui suggéra un procédé qui lui réussit : il mit le doigt indicateur de la main gauche dans la vessie du malade; il plaça son extrêmité entre le bord du sac & la pierre qui y étoit renfermée, & conduisit ensuite un bistouri le

long de ce doigt jusqu'à la pierre; il appuya le tranchant de cet instrument, dirigé par le doigt, sur le bord du sac, & il apperçut qu'en appuyant ainsi le bistouri, il coupoit une membrane qui résistoit comme pourroit faire du parchemin mouillé : après l'avoir coupée de bas en haut, presque selon toute sa longueur, il retira le bistouri pour détacher avec l'ongle du doigt indicateur de la main droite les lambeaux du sac, qu'il trouva un peu adhérens à la pierre, dont la surface postérieure qu'il découvroit, étoit comme chagrinée (*a*) : il introduisit ensuite une ténette dans la vessie, & tira, sans beaucoup d'effort, une pierre de la grosseur d'un œuf de poule, & du poids de seize gros & demi.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Comme cette opération fut longue & laborieuse, le malade fut très-incommodé pendant quinze jours. M. Quesnay, qui s'étoit chargé de le panser, y apporta beaucoup de soin & d'attention, & le guérit parfaitement.

Si on découvre par le secours du doigt qu'il y ait des obstacles insurmontables, il est de la prudence du Chirurgien d'abandonner ces sortes de pierres, & de travailler à réunir l'incision en la traitant comme une simple playe; supposé cependant qu'on n'ait pû par de fréquentes injections, & en procurant des suppurations abondantes, donner lieu au dégagement & à la sortie des pierres.

Il peut se trouver des vessies d'une telle grandeur que le doigt ne pourroit pas parcourir tout l'intérieur pour reconnoître la pierre nichée, mais ces sortes de vessies sont fort rares.

(*a*) COUILLARD Chirurgien François, qui vivoit au commencement du siécle précédent, rapporte une opération à peu près semblable : il dit qu'il reconnut en sondant un malade que la pierre étoit enkistée; que cependant il entreprit l'opération, s'étant déterminé à déchirer le kiste, ce qu'il fit avec succès, & tira une pierre grosse comme un œuf de poule; le kiste fut chassé ensuite par la playe, & on trouva deux cens petites pierres qui y étoient renfermées (*Observations Iatro-Chirurg. Obs. 2.*) Le succès de cette opération confirme la pratique de M. de Garengeot, d'autant plus que la maniere dont Couillard pratiquoit le grand appareil, ne paroît pas différer de l'opération qu'on appelle aujourd'hui appareil latéral, & que quelques-uns croyent de nouvelle invention.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Ce n'eſt pas ſeulement aux veſſies à cellules que l'uſage du doigt eſt néceſſaire ; il l'eſt encore pour aſſurer l'impoſſibilité de tirer certaines pierres qui rempliſſent entiérement la veſſie, & qu'on ne pourroit abſolument tirer par aucune des ouvertures qu'on a coutume de faire au périnée, quelque grandes qu'elles fuſſent. C'eſt donc par le doigt qu'on connoîtra diſtinctement cette groſſeur énorme, & qu'on ſe déterminera par la ſuite à les extraire par le haut appareil (*a*), ſeul & unique moyen pour ſoulager le malade ; c'eſt par le moyen du doigt que pluſieurs Lithotomiſtes dirigent leur dilatation, & découvrent une ou pluſieurs pierres qui échappent ſouvent à la ténette & au bouton.

M. Littre rapporte (*b*) qu'en diſſéquant le corps d'un jeune homme, il trouva deux pierres contenues entre les membranes de la veſſie ; ces pierres, ſelon M. Littre, ayant percé l'urétere dans ſa partie compriſe entre les parois de la veſſie, s'étoient introduites & avoient cheminé dans la ſubſtance de la veſſie, depuis l'urétere juſqu'à l'endroit où elles s'étoient arrêtées, & avoient groſſi en cet endroit. M. Littre perſuadé avec raiſon, qu'il eſt permis de riſquer à proportion de la grandeur du mal, & de la difficulté d'y remédier, propoſe des moyens pour faciliter l'extraction de ces pierres : ſi la pierre enfermée, dit-il, dans les parois de la veſſie n'eſt pas groſſe, & qu'elle ne faſſe point de boſſe ſenſible dans ſa cavité, le Chirurgien portera ſa ſonde dans la veſſie, & le doigt index dans le *rectum* aux hommes, & dans le vagin aux femmes ; il cherchera la pierre avec l'un & l'autre ; l'ayant trouvée, il la ſerrera de part & d'autre, & la tiendra ferme dans la même ſituation ; enſuite par différentes allées & venues de la ſonde, il émincera & froiſſera légérement la parois de la veſſie qui couvre la pierre par dedans, il la déchirera doucement, ou du moins donnera lieu à la veſſie d'achever de la déchirer par ſes fibres charnues lorſquelles ſe con-

(*a*) Méthode inventée par FRANCO, & qui a réuſſi pluſieurs fois.
(*b*) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1702.

tracteront pour en chasser l'urine. La pierre par sa dureté & par ses inégalités, si sa surface est inégale, favorisera ce déchirement, de même que le pus, si les parties de la vessie qui ont été froissées suppurent. Lorsque les parties de la vessie qui couvrent par dedans la pierre seront déchirées, les fibres charnues de cet organe ne manqueront pas, assure l'Auteur, de pousser peu à peu la pierre dans la cavité de la vessie, par leurs contractions réitérées; & le Chirurgien pourra ensuite la tirer par l'opération ordinaire, quand les accidens, s'il en arrive, seront passés; puis il guérira l'ulcére de la vessie avec les eaux vulnéraires, les eaux minérales, les injections détersives, &c. Enfin si la pierre enfermée dans les parois de la vessie est fort grosse, & qu'elle forme une tumeur très-sensible à la surface interne de la vessie, M. Littre dit qu'on pourroit même faire l'incision ordinaire de la taille au périnée, porter des ténettes dans la cavité de la vessie, chercher la tumeur, l'embrasser, & la serrer doucement à plusieurs reprises, afin d'émincer & de déchirer les parties de la vessie qui couvrent la pierre intérieurement, alors la pierre se dégagera, & on la tirera.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Les Chirurgiens sentiront aisément l'incertitude du succès des tentatives que M. Littre propose pour déplacer la pierre. La Chirurgie a aujourd'hui un moyen beaucoup plus sûr dans le cas dont il s'agit, je veux dire, lorsqu'il y a au-dessous de l'urétere une pierre enfermée entre les membranes de la vessie, & que l'on peut, comme M. Littre le suppose, l'assujettir & la porter vers le périnée. La méthode de tailler de M. Foubert enseigne la voie qu'il faut tenir pour aller dégager cette pierre; car en faisant l'incision dans l'endroit où ce Chirurgien la fait, on pourra, lorsqu'on aura coupé la peau & une partie des graisses, sentir la tumeur que forme la pierre que le doigt qui est dans l'anus assujettit vis-à-vis l'incision; on coupe ensuite le reste des parties qui couvrent cette pierre, & on la tire.

Il paroît que c'est par une pratique à peu près sembla-

Operations qu'on a entrepris, et qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

ble qu'on tira une pierre qui étoit étroitement adhérente à la vessie, & dont Riedlini nous donne l'histoire. Un enfant d'onze ans travaillé depuis sept ans des douleurs de la pierre, fut mis entre les mains d'un Lithotomiste, qui voulant tirer cette pierre par l'opération du petit appareil, fit son possible pour la conduire au périnée avec les doigts qui étoient dans l'anus; mais n'ayant pû en venir à bout, il fut obligé de laisser le malade, qui rendit aussitôt des urines sanglantes; il voulut ensuite tenter cet opération par les injections pour dégager cette pierre; mais comme l'enfant ne voulut point absolument les souffrir, l'Opérateur essaya de nouveau d'approcher la pierre du raphé, & il réussit : il fit son incision sur la pierre, il la découvrit, & la tira fort aisément; cette pierre pésoit environ sept gros, elle avoit la figure & la grosseur d'un œuf de pigeon; mais ce qui parut fort singulier, c'est qu'il y avoit à l'une de ses extrêmités une membrane assez épaisse qui y étoit fermement adhérente : nous ne doutâmes point, dit l'Auteur, que ce ne fût une partie des tuniques de la vessie, tant par l'examen de cette membrane même, que par la difficulté que l'Opérateur trouva à approcher la pierre du périnée; cependant malgré le déchirement de la tunique interne de la vessie qui donnoit lieu de craindre des accidens fâcheux, le malade se leva dès le cinquiéme jour, & fut entiérement guéri le douziéme : on peut inférer de cette Observation que la voie qu'on a choisie pour tirer cette pierre est beaucoup plus sûre & beaucoup moins dangereuse que celle que propose M. Littre.

Riedlinus dit que l'Opérateur avoit dessein de tenter les injections, pour dégager la pierre, mais que le malade ne voulut pas les souffrir; ce moyen qui réussit ordinairement dans les cas où il se trouve beaucoup de petites pierres, ou de fragmens dans la capacité de la vessie, paroît fort insuffisant lorsqu'il s'agit de détacher une pierre adhérente ou enkistée. M. Guérin, comme on l'a vû dans la neuviéme Observation, les a employées inutilement; cependant M. le Dran y a eu recours avec

succès, pour dégager une pierre arrêtée à l'extrêmité de l'urétere; mais on remarquera que M. le Dran avoit distingué certaines circonstances dans ce cas, qui faisoient espérer quelques avantages de ce genre de reméde.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

XII. OBSERV. par M. LE DRAN, sur une pierre arrêtée dans l'urétre, tirée par la lithotomie à l'aide des injections.

Un Bourgeois de Rouen avoit été taillé dès l'âge de huit ans: on lui avoit ôté de la vessie une pierre assez grosse, & plusieurs petites étoient sorties par la playe dans la suite des pansemens; il lui étoit resté une petite fistule par laquelle il ne sortoit que quelques gouttes d'urine. A dix-huit ans il fut taillé pour la seconde fois, & alors la pierre n'étoit que dans l'urétere; on la sentoit même en appuyant le doigt au périnée: quelques années après il sortit encore par la fistule une très-petite pierre après avoir séjourné quelque tems sous la peau. M. le Dran observe en passant que cet homme n'a jamais eu de douleurs de néphrétique; d'où on peut conclure, dit-il, que si ces douleurs forment un préjugé pour la présence d'une pierre dans la vessie, leur défaut ne doit pas faire un préjugé contraire.

En Octobre 1732. (c'étoit vingt années après la seconde taille) le malade commença à sentir quelques douleurs au moindre effort qu'il faisoit, soit pour aller à la selle, soit pour uriner. Ces douleurs légéres, qui n'étoient, à proprement parler, qu'une espéce de malaise, ne se faisoient pas sentir avec les dernieres gouttes de l'urine, comme lorsque la pierre pose sur le col de la vessie. Elles durerent deux mois; au bout de ce tems il sentit en s'asseyant une très-vive douleur dans la région de la vessie au côté gauche; il eut au même instant une envie d'uriner, il souffrit beaucoup en urinant, & l'urine se trouva teinte de sang.

Depuis ce moment, qui étoit le 15. de Décembre, jusqu'au 15. Janvier que M. le Dran tailla le malade, il ne parut point de sang dans les urines, mais ce malade sentoit toujours une légére douleur dans le même endroit: au côté gauche il lui paroissoit, disoit-il, que quelque chose étoit placée en travers. Il gardoit son urine tant qu'il

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTE'ES.

le vouloit, preuve que la vessie étoit saine; pour uriner il étoit obligé de se coucher sur le côté droit, ne pouvant rendre une goutte d'urine lorsqu'il étoit couché sur le côté gauche, ni même debout, & il ne rendoit les dernieres gouttes qu'avec des douleurs inouies, comme s'il avoit eû dans la vessie une grosse pierre; cependant celle qui causoit ces accidens étoit presque toute entiere enchassée dans l'urétere, comme la suite l'a fait connoître.

Le malade fatigué de douleurs se fit transporter à Paris: M. le Dran le sonda plusieurs fois avec des sondes de différentes courbures, & dans des attitudes différentes, c'est-à-dire, tantôt debout & tantôt couché, sans sentir de pierre; enfin il la sentit assez distinctement pour ne pas douter de son existence; mais comme il ne la frappoit que légérement, & que d'ailleurs M. le Dran avoit introduit la sonde plusieurs fois sans rien sentir, il crut que ce n'étoit qu'une très-petite pierre, & il ne présuma point encore qu'elle fût enchassée dans l'urétere comme elle y étoit.

M. le Dran ayant préparé le malade à l'opération, il la fit; & la ténette étant dans la vessie, il ne trouva point la pierre: l'ayant retirée, il y porta le bouton, & après quelques recherches, il retrouva le point pierreux qu'il avoit senti avec la sonde; point fixe, & qu'il ne put faire changer de place. M. le Dran conduisit sur le bouton une autre ténette vers cet endroit, mais ce fut inutilement; il prit le parti de mettre une cannule dans la playe pour la tenir ouverte, & fit coucher le malade, espérant que la pierre qu'il croyoit petite, se mettroit à portée d'être prise plus facilement, ou qu'elle sortiroit avec les urines.

L'opération ne fut suivie d'aucun nouvel accident, mais ceux qui dépendoient de la présence de la pierre subsisterent; cependant la playe fut bien-tôt en pleine suppuration. Alors M. le Dran fit des injections émollientes dans la vessie à l'aide d'une sonde à femme introduite par la playe, & vers le douziéme jour il trouva dans l'appareil une très-petite pierre; mais ayant encore introduit

la

la sonde, il retrouva au même endroit le point pierreux qu'il avoit senti plusieurs fois.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Nous ne devons pas oublier de placer ici une remarque utile que M. le Dran a faite sur ce sujet. » J'ai souvent observé, dit-il, & d'autres l'ont observé comme moi, que » dans les vessies qui ont souffert, non dans toutes, mais » dans la plûpart, il se fait à l'endroit où elles sont collées » sur le *rectum*, un peu plus haut que leur orifice, il se fait, » dis-je, une espéce de crispation ou tension dans les fibres » aponévrotiques qui vont de l'insertion d'une des uretéres à l'insertion de l'autre uretére : Ces fibres tendues » font une espéce de ligament ou de traverse un peu saillante, placée à un pouce ou deux de l'orifice, selon que » la vessie est plus ou moins racornie, ce qui semble la partager en deux cavités inégales, l'une petite & antérieure, » l'autre plus grande & postérieure, supposant le malade » couché. Quoique la vessie du malade dont il s'agit n'eût » point souffert, & qu'elle ne fût pas racornie, il s'étoit fait » une pareille tension d'une uretére à l'autre, parce que » l'une d'elles souffroit de la présence de la pierre qui y » étoit presque toute enchassée ; & je ne sentois le point » pierreux que derriere cette espéce de traverse dont nous » avons parlé, à cinq grands pouces de distance de l'entrée » de la playe ; il falloit même pour le sentir que le bec de » la sonde à femme fût tourné du côté gauche vers le » *rectum*.

Ces circonstances jointes à la fixité de ce point pierreux qui ne changeoit point de place, firent entrevoir à M. le Dran que la pierre étoit enchassée dans l'uretére, & que les injections émollientes pourroient procurer un relâchement qui faciliteroit le dégagement de cette pierre: on en fit pendant un mois, elles ramollirent en effet l'embouchure de l'uretére, & firent suppurer l'espéce de chaton où étoit la pierre; car la liqueur sortoit souvent chargée de petites portions filamenteuses.

Pendant ce tems M. le Dran eut soin d'empêcher par différens moyens que la playe ne devînt trop étroite, &

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

il porta à plusieurs reprises de petites ténettes jusques dans la vessie, mais sans pouvoir prendre la pierre, parce que pour les ouvrir, il falloit que le clou qui joint les mords se trouvât au détroit formé par le ligament, & alors les mords s'étendoient au delà du point pierreux qu'il vouloit saisir. M. le Dran manda en consultation M. Boudou, qui reconnut comme lui l'impossibilité de saisir cette pierre.

Les parois de la vessie se rapprocherent peu à peu, parce que l'urine s'écouloit facilement; peut-être que ce fut par ce resserrement que la pierre fit enfin un peu plus de saillie dans la vessie; car au bout de six semaines de l'opération, M. le Dran la toucha avec une sonde droite, ce qu'il n'avoit encore pû faire. Alors il porta, non des ténettes, mais des pincettes semblables à celles dont nous nous servons dans nos pansemens, & d'une longueur proportionnée à l'éloignement où étoit la pierre; il la pinça par le bout, & la tira sans aucune résistance. M. le Dran fut surpris de la trouver longue de deux pouces, faite comme un cornichon (*a*), grosse comme une petite féve par le bout que la pincette avoit saisi, & grosse comme le pouce par l'autre extrêmité. Le bout de la pierre qui étoit enchassé étoit du double plus gros que celui qu'on sentoit dans la vessie. M. le Dran dit qu'il auroit été surpris de la facilité avec laquelle elle sortit, s'il n'eût été persuadé que le chaton a suppuré, comme l'intérieur d'une vessie fatiguée de la présence d'une pierre inégale suppure presque toujours. Depuis ce jour le malade n'a pas senti la moindre douleur; sa playe, à l'aide des pansemens méthodiques, s'est fermée & parfaitement cicatrisée.

On trouve quelquefois des pierres enfermées dans des kistes variqueux, dont les vaisseaux s'inserent dans les porrosités ou dans les inégalités de la surface de la pierre. L'extraction de ces pierres est fort dangereuse, & même quelquefois absolument mortelle par l'hemorrhagie qui suit l'opération.

(*a*) Voyez la Table III. Figure 5.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

XIII. OBSERVAT. par M. DE LA PEYRONIE.

En 1731. M. de la Peyronie fit à l'Hôtel-Dieu de Paris, à un homme d'environ trente ans, l'opération de la taille : après avoir fait l'ouverture de l'urétre & du col de la vessie, il introduisit la ténette, & chargea facilement la pierre ; mais dans le mouvement qu'il fit pour tirer ce corps étranger, il fut arrêté par un obstacle qu'il ne pouvoit attribuer au col de la vessie ; il l'avoit assez ouvert pour permettre librement la sortie d'une pierre beaucoup plus grosse que celle qu'il tenoit embrassée avec la ténette. M. de la Peyronie crut que la pierre pouvoit être retenue par quelque adhérence aux membranes de la vessie. Pour détacher doucement les adhérences qu'il avoit lieu de soupçonner, il tourna successivement de droit à gauche, & de gauche à droit la ténette dans laquelle la pierre étoit assujettie.

Après deux ou trois de ces mouvemens, dans lesquels il avoit senti quelque résistance, il apperçut que la pierre étoit assez mobile pour qu'on pût la tirer sans obstacle : il la tira en effet avec facilité. Le malade ne perdit pas durant l'opération plus de sang qu'à l'ordinaire ; il fut porté dans son lit sans accidens, la playe fut pansée à plat, c'est-à-dire qu'on ne mit rien dedans, & qu'on se contenta d'y appliquer simplement un appareil extérieur. Sur l'inspection de la pierre & de quelques bouts de vaisseaux déchirés, qui formoient comme une espéce de frange attachée à cette pierre, M. de la Peyronie augura mal du succès de l'opération : la pierre pésoit deux onces six gros, elle étoit longue de deux pouces, sur un pouce six lignes de largeur, & elle avoit l'épaisseur de douze lignes ; par sa figure elle ressembloit à une calebasse, dont la panse inférieure est plus grosse que la supérieure ; cette pierre étoit sanglante, & paroissoit sortir d'une cellule particuliere de la vessie. Il y a apparence que la membrane qui bornoit l'entrée de cette cellule serroit la pierre à l'endroit qui séparoit les deux panses ; c'est ce qui avoit sans doute contribué à retenir plus fortement la pierre dans son kiste : en effet, on appercevoit aisément dans l'enfoncement du

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

milieu les traces d'une adhérence que le sac avoit contractée avec cette pierre par ses vaisseaux, qui étoient insérés dans des cavités noires & profondes que l'on peut voir dans les Figures 1, 2, 3 & 4, Planche 3.

Ces cavités avoient deux ou trois lignes de profondeur, & étoient plus larges dans leur fond qu'à leur entrée; elles avoient été formées apparemment par les dernieres couches qui avoient augmenté le volume de la pierre, depuis que les vaisseaux sanguins qui occupoient ces cavités s'étoient attachés à la surface raboteuse de cette pierre. La couleur noire de l'intérieur de ces cavités venoit vraisemblablement du sang qui y avoit séjourné.

Les ténettes saisirent la pierre par le bout qui excédoit le sac, on y voit encore l'impression des dents de l'instrument.

Lorsque M. de la Peyronie eut remarqué les bouts des vaisseaux rompus qui étoient restés attachés à la pierre, il douta fort, comme nous l'avons dit, du succès de l'opération; & ce fut avec raison, car quelques heures après que le malade eut été pansé, on s'apperçut d'une hémorrhagie qui naissoit de l'intérieur de la vessie, & que rien ne put arrêter; elle venoit des vaisseaux qui avoient été déchirés lorsqu'on avoit détaché la pierre de sa niche. La région hypogastrique s'éleva, se tendit, le poulx s'affoiblit, les extrémités devinrent froides, & le malade mourut environ dix-huit heures après l'opération; on trouva la vessie & la loge de la pierre prodigieusement dilatées & pleines de sang caillé.

L'hémorrhagie fut mortelle ici par la grande perte du sang qu'on ne put arrêter; mais, comme le remarque M. de la Peyronie, elle peut aussi dans d'autres cas être mortelle, quoiqu'elle ne soit pas fort considérable. Il suffit pour faire périr le malade, que le sang soit retenu dans la vessie, ou qu'il s'infiltre par la playe dans le tissu cellulaire, & qu'il y croupisse & s'y corrompe; ainsi on doit, lorsqu'on a à craindre une pareille hémorrhagie, avec croupissement du sang épanché, préparer au sang

Fig. 1.



Fig. 2.

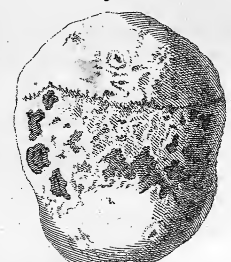


Fig. 3.



Fig. 4.

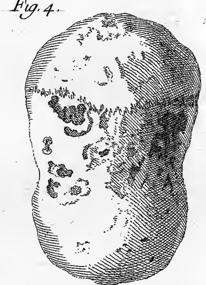


Fig. 6.

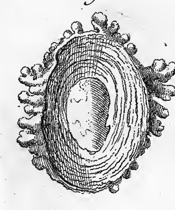
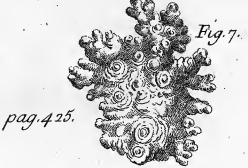


Fig. 7.

pag. 425.



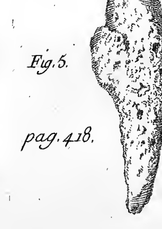


Fig. 5.

pag. 418.



Fragmens de la Pierre marquée fig. 6. et 7.

Simonneau Sculp.

par le moyen d'une cannule, une voye libre par la playe, & employer quelque injection légérement astringente, pour arrêter l'hémorrhagie, & laver la vessie s'il est besoin.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Pour ce qui est de cette espéce d'hémorrhagie, on peut faire des essais; mais il est bien à craindre que toutes les tentatives ne prouvent qu'ils sont infructueux. La singularité du cas, la dilatation extraordinaire des vaisseaux, leur enfoncement dans la substance de la pierre, leur déchirement frangé, l'éloignement & la profondeur de la cellule qui renferme la pierre, n'offrent que des difficultés qui paroissent insurmontables.

L'hémorrhagie n'est pas l'accident le plus à craindre, lorsqu'on entreprend de dégager une pierre enkistée avec le seul secours de la ténette, il y a un autre danger à éviter qui est plus ordinaire; ce sont les suites funestes auxquelles le malade est exposé par les tentatives & les efforts que l'on fait pour tirer ces pierres lorsqu'elles sont fortement retenues par le kiste. L'Opérateur prudent, qui trouve trop de résistance, ne tâche point de la vaincre, il s'arrête; mais malgré cette retenue, il n'a quelquefois pas moins le déplaisir de voir périr le malade; les efforts les plus modérés peuvent être suivis d'inflammation, de gangréne, ou d'autres accidens mortels.

XIV. OBSERV. par M. BOUDOU, sur une pierre chatonnée dans la vessie.

Le 10 Octobre 1741. il se présenta à l'Hôtel-Dieu de Paris un garçon âgé de 23 ans, qui disoit souffrir depuis dix ans de violentes douleurs, particuliérement lorsqu'il travailloit ou qu'il se fatiguoit à marcher; ses urines se trouvoient très-fréquemment teintes de sang, & les douleurs augmentoient lorsqu'il avoit envie de les rendre, & même après avoir uriné. Le malade ayant pris quelque repos, M. Boudou Chirurgien Major de l'Hôpital le sonda, & reconnut qu'il y avoit une pierre au côté droit de la vessie.

Après l'usage des remédes généraux & particuliers convenables à son état, M. Boudou se détermina à le tailler le dix-neuviéme jour du même mois par le grand appa-

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

reil (a) : l'incision faite à l'ordinaire, il porta dans la vessie, à la faveur d'un conducteur une ténette, & toucha la pierre qui lui parut fixe ; il saisit avec la ténette la portion de cette pierre qui pouvoit être pincée, mais au lieu d'obéir aux efforts qu'il fit pour la tirer, elle se brisa, & il ne put retirer que la portion comprise entre les serres ou les pinces de la ténette. Ayant de nouveau introduit la ténette, il sentit l'autre portion de la pierre, mais il lui fut impossible de l'embrasser ou la saisir avec la ténette, quelque mouvement qu'il fît pour cela ; car lorsqu'il touchoit la pierre avec les pinces de la ténette, & qu'il vouloit les rapprocher, il s'appercevoit qu'au lieu de saisir la pierre, il pinçoit quelque chose qui lui paroissoit être les parois de la vessie les plus voisines de la pierre, ce qui le porta à croire que cette portion de pierre se trouvoit renfermée dans quelque cellule particuliere formée par la vessie ; il déclara son sentiment aux assistans, & jugea qu'il ne convenoit point de fatiguer le malade en s'obstinant de faire des efforts inutiles pour tirer cette pierre.

Le malade ayant été porté dans son lit, & s'étant reposé quelque tems, il le pansa ; mais ses douleurs ne cesserent point, elles augmenterent même la nuit, & il mourut le lendemain.

L'ouverture du cadavre fit connoître que M. Boudou ne s'étoit pas trompé dans le jugement qu'il avoit porté sur l'état de la pierre ; on la trouva en effet renfermée dans un sac ou chaton membraneux & proportionné au volume de cette pierre, qui n'excédoit point celui d'une très-grosse Mûre, elle ressembloit par sa figure & par sa couleur à une Truffe d'une consistence très-dure ; sa surface étoit hérissée de plusieurs pointes, qui vraisemblablement causoient par leur picottement les douleurs cruelles dont le malade étoit tourmenté. L'expérience néanmoins fait voir, comme le remarque M. Boudou, que les pierres chatonnées causent en général moins de douleurs que les pierres qui sont flottantes dans la vessie : aussi est-il

(a) Dans lequel on ouvre le col de la vessie jusques dans cette cavité.

très-rare, dit-il, de voir la surface de ces pierres hérissées de pointes, comme l'étoit celle dont il parle, & qu'on peut voir dans la Planche 3. Fig. 6 & 7, avec les fragmens de cette même pierre.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Le kiste qui la renfermoit étoit placé au côté droit de la vessie, un peu au-dessus de l'orifice de l'uretére. M. Boudou ayant comparé ce qu'il avoit tiré de cette pierre avec la portion renfermée dans le chaton, jugea qu'il n'en avoit tiré que le tiers; on apperçut aussi par l'ouverture de la vessie une inflammation qui s'étoit emparée de presque tout l'intérieur de ce viscére.

XV. Observat. par le même Auteur sur le même sujet.

Ce cas n'est pas le seul, dit M. Boudou, que la pratique lui ait fourni sur le même sujet, c'est-à-dire sur les pierres enkistées, ou plûtôt chatonnées; car toutes les surfaces de ces pierres ne sont point entiérement renfermées dans les poches qui les retiennent. Ce Chirurgien dit qu'il fut consulté en 1737. par un homme âgé de trente-trois ans, qui ressentoit des douleurs semblables à celles qui marquent l'existence d'une pierre dans la vessie. Le malade dit qu'il avoit été tourmenté de ces douleurs depuis son bas âge jusqu'à trente ans, & qu'elles avoient disparu, de maniere qu'il s'en crut entiérement délivré; dans cette idée il n'hésita pas de se marier, mais au bout de trois ans de son mariage ses douleurs se renouvellerent, & les ayant éprouvées l'espace de deux ans, il se détermina de venir des Indes à Paris pour se faire faire l'opération, espérant que par son moyen il pourroit être délivré de ses douleurs.

Il arriva à Paris dans les grandes chaleurs du mois de Juin, & s'étant adressé à M. Boudou, ce Chirurgien le sonda, & reconnut qu'il avoit la pierre; il convint avec M. Dumoulin, que le malade avoit choisi pour son Médecin, de mettre en usage les remédes généraux, & même les bains; ces préparations durerent trois mois, ce qui parut nécessaire, tant par rapport aux grandes chaleurs de la saison, qu'eû égard aux fatigues & aux douleurs que le malade ressentoit.

OPERATIONS QU'ON A ENTREPRIS, ET QU'ON PEUT TENTER POUR TIRER LES PIERRES ENKISTÉES.

Mais M. Boudou ayant ſondé de nouveau le malade, reconnut que la pierre étoit placée auſſi au côté droit de la veſſie, au même endroit où il l'avoit ſentie la premiere fois. Quelques jours après l'ayant encore ſondé, & ayant reconnu la même choſe, il dit à M. Dumoulin qu'il penſoit que la pierre que le malade avoit dans la veſſie n'étoit point flottante, mais qu'elle étoit fixe dans un même lieu, & qu'il étoit perſuadé qu'elle étoit renfermée dans quelque poche particuliere formée dans l'intérieur de la veſſie, & que par conſéquent l'opération ſeroit inutile.

Il ne put néanmoins réſiſter aux inſtances que lui fit le malade pour l'opérer, dans l'eſpérance qu'il avoit de pouvoir ſe délivrer par le moyen de l'opération des douleurs qui le tourmentoient; mais elle n'eut d'autre ſuccès que celui que M. Boudou avoit prédit : lorſqu'il eut ouvert la veſſie, & qu'il eut introduit la ténette, à l'aide du conducteur, il toucha la pierre au même endroit qu'il l'avoit ſentie avec la ſonde, mais il lui fut impoſſible de la tirer, & le malade mourut trois ou quatre jours après. On ouvrit le cadavre, & on trouva que la pierre étoit chatonnée, & que la cavité qui la renfermoit avoit été formée par toutes les membranes de la veſſie, qui s'étoient uſées à un tel point à l'endroit de cette poche, que la pierre n'étoit plus ſoutenue que par la portion du péritoine qui couvre la partie poſtérieure de ce viſcére, & ſans lequel elle fût tombée dans le baſſin; ce qui ſeroit peut-être arrivé ſi le malade avoit été plus long-tems ſans qu'on lui eût fait l'opération : le volume de cette pierre approchoit de celui d'un œuf de poule un peu applatti.



MÉMOIRE

MÉMOIRE

Sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence ;

Par M. De la Peyronie.

LE vice d'éjaculation dont nous allons parler, est de deux espéces : l'un consiste dans un dérangement des vaisseaux éjaculatoires, qui ordinairement est irréparable, l'autre dépend de tumeurs ou de duretés qui se forment dans les corps caverneux, & qui affoiblissent & empêchent l'action des organes destinés à chasser la semence. Ces tumeurs sont très-difficiles à détruire ; les remédes les plus puissans qu'on employe ordinairement contre les tumeurs dures, ne produisent presque jamais aucun effet sur celles-ci.

I. Observ. par l'Auteur, sur un vice d'éjaculation causé par le dérangement des vaisseaux éjaculatoires, qui n'a pû être guéri.

Un homme de trente ans, qui s'étoit marié étant à l'âge de vingt-six ans, avoit eu de sa femme, plus jeune que lui de deux ans, trois enfans dans le cours de quatre années de mariage ; il prit alors d'une autre femme une gonorrhée qui fut extrêmement négligée de sa part, à cause de plusieurs voyages qu'il fut obligé de faire, & de plus fort maltraitée par plusieurs Avanturiers auxquels il se confia successivement pendant deux ans, sans recevoir aucun soulagement de leurs remédes ; les principaux accidens qu'il eut dans le cours de cette maladie, furent des suppressions & ardeurs d'urine, & des écoulemens très-abondans de matieres, tantôt vertes, tantôt jaunes, & très-souvent sanglantes.

L'écoulement de ces matieres fut supprimé par une course que le malade fit à cheval, & qui lui causa un dépôt considérable sur le testicule droit.

Ce fut alors que je commençai à le traiter. Je lui prescrivis un régime, des bouillons, des ptisanes & d'autres

I. GENRE DE VICES D'EJACULATION QUI DÉPEND DU DÉRANGEMENT DES VAISSEAUX ÉJACULATOIRES.

remédes raffraichiſſans & adouciſſans; il prit des bains; je lui fis donner enſuite des frictions mercurielles: le lait & les eaux de Forges terminerent la cure. Au bout de quatre mois de ce nouveau traitement, il parut guéri parfaitement, & il commença alors à ſe rapprocher de ſa femme, dont il s'étoit ſéparé depuis le commencement de ſa maladie, il continua de vivre avec elle comme auparavant. Au bout de deux ans ſa femme n'étant pas encore devenue enceinte, elle qui, au commencement de ſon mariage, le devenoit facilement, il en fut inquiet; il me fit part de ſa peine, & de quelques accidens qui lui étoient reſtés depuis la guériſon de ſa chaudepiſſe.

1°. Dans l'éjaculation la ſemence n'étoit pas dardée par l'ouverture du gland comme ci-devant. 2°. Cette liqueur retenue dans le canal de l'urétre n'en ſortoit qu'en forme de bave, & à meſure que l'érection diminuoit, mais elle ſortoit avec plus d'abondance lorſqu'on preſſoit la verge ou l'urétre. 3°. L'eſpéce de frémiſſement & la ſenſation que l'on éprouve dans le commencement de l'éjaculation (c'eſt-à-dire au moment que la ſemence s'échappe des vaiſſeaux éjaculatoires) avoient la même vivacité qu'auparavant; mais ni ce frémiſſement ni cette ſenſation ne ſe ſoutenoient pas auſſi long-tems.

Je crus qu'on devoit attribuer la ſtérilité de la femme aux obſtacles qui retenoient la ſemence de l'homme, & qui empêchoient qu'elle ne fût éjaculée *per ſubſultus*, & qu'elle n'arrivât pendant l'érection juſques à l'orifice de la matrice.

Les urines ſortoient facilement & à plein canal; on ne pouvoit par conſéquent avoir aucun ſoupçon d'étranglement dans l'urétre, ni d'aucune de ces maladies qu'on appelle carnoſités; car aux trois accidens près que je viens de rapporter, le mari ne ſentoit pas le moindre dérangement dans aucune de ſes fonctions.

Lorſqu'il fut inſtruit de ce que je ſoupçonnois pouvoir être la cauſe de la ſtérilité de ſa femme, il ne fut occupé que des moyens d'y remédier. Mais étoit-il poſſible de s'aſſurer bien poſitivement du lieu où étoit le

dérangement qui s'opposoit à l'éjaculation de la semence, & de l'espéce de ce dérangement? D'ailleurs n'y a-t'il pas certains vices des solides capables de s'opposer au cours naturel de la semence, lesquels, quoique parfaitement connus, sont pourtant incurables? Ces motifs m'empêcherent de lui conseiller aucun reméde, il en chercha ailleurs : & où n'en offre-t'on pas pour les maux les moins connus & les plus incurables? Il en prit de toutes mains pendant long-tems, & toujours sans succès; il mourut au bout de cinq ou six ans d'une maladie aiguë absolument indépendante de son incommodité, qui fut toujours la même jusqu'à la mort.

I. Genre de vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaisseaux éjaculatoires.

Je saisis avec empressement l'occasion de chercher la cause qui depuis la guérison de la gonorrhée, s'étoit opposée à l'éjaculation ordinaire de la semence.

J'ouvris l'urétre par le dos, c'est-à-dire par la partie supérieure de la verge, en séparant les corps caverneux l'un de l'autre, depuis l'ouverture du gland jusqu'à la vessie. Cette ouverture me fit découvrir (*a*) une cicatrice sur l'éminence de la portion du *veru montanum* qui regarde la vessie. Les brides de cette cicatrice avoient changé la direction des vaisseaux éjaculatoires, de maniere que leurs ouvertures, au lieu d'être dirigées, comme elles le sont naturellement vers le bout de la verge, l'étoient dans le sens contraire, c'est-à-dire vers le col de la vessie; de sorte qu'il falloit nécessairement, eu égard au contour de ces canaux, & à la position de leurs ouvertures, que dans l'éjaculation, la semence, qui naturellement est dirigée vers le bout du gland, fût refléchie vers le côté droit du col de la vessie. Pour m'en assurer je fis des injections par les vaisseaux déférens dans les vesicules séminaires : L'injection, après avoir rempli ces deux réservoirs, suivit le contour des vaisseaux éjaculatoires, & rejaillit contre le côté droit du col de la vessie; route bien différente de celle que tient le jet de la liqueur qu'on injecte dans ces parties lorsquelles sont dans leur état naturel; car alors,

(*a*) Voyez la Figure.

comme il a été dit, le jet de la liqueur est dirigé vers le bout de la verge.

I. GENRE DE VICES D'EJACULATION QUI DEPEND DU DERANGEMENT DES VAISSEAUX EJACULATOIRES.

Il eut fallu, pour rétablir le cours naturel de la semence, détruire les brides de la cicatrice qui avoient déplacé les vaisseaux éjaculatoires, & qui avoient tourné leurs ouvertures à contre-sens; il eut fallu rétablir la direction de ces vaisseaux pour que la semence fût dardée dans l'urétre suivant la direction de la verge; mais étoit-il possible par de simples remédes ou par quelque opération Chirurgique, de redresser ces tuyaux & de retourner ces ouvertures? Pouvoit-on même connoître la singularité de ce dérangement par quelqu'autre voye que par l'ouverture du cadavre?

Cette Observation qui justifie l'impossibilité qu'il y a de lever certains obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence, prouve aussi que la direction du cours de cette liqueur est une condition nécessaire pour en favoriser l'éjaculation; mais cette condition n'est pas la seule. On sçait de quel secours est le tissu des divers plans de fibres musculeuses situées autour des racines, & même autour d'une partie de la longueur de la verge, pour presser les glandes & les vaisseaux de la semence, pour la verser dans l'urétre, & enfin pour la faire sortir en jet du conduit de la verge.

La souplesse & le ressort des vaisseaux, des cellules & des fibres qui entrent dans la composition des corps caverneux, sont encore une condition nécessaire pour l'éjaculation.

La description de tous ces muscles, & le méchanisme de leurs mouvemens & de leur action qui appartiennent à l'œconomie animale, ne sont pas l'objet de ce Mémoire. Nous devons remarquer seulement que ces organes singuliers sont sujets à des tumeurs dures qui ressemblent à des espéces de nœuds ou de ganglions, qui s'étendent quelquefois en forme de chapelets d'un bout jusqu'à l'autre de ces deux corps. Lorsque cela arrive, la verge n'est point droite dans l'érection, elle est au contraire pleine de bosses qui la

courbent & la défigurent; si l'érection est très-forte, elle est quelquefois accompagnée de douleur; & quoiqu'il se fasse une effusion de la semence par les vaisseaux éjaculatoires, aussi vive, & peut-être aussi sensible que dans l'état naturel; la semence n'est point éjaculée par la verge, elle sort en forme de bave par l'ouverture du gland; & cette bave, pour ainsi dire, ne commence à paroître que long-tems après qu'on a senti l'impression de l'éjaculation intérieure qui appartient aux vaisseaux éjaculatoires, parce que la liqueur n'est poussée que foiblement vers le gland par l'impuissance ou le défaut d'action des organes qui opérent cette fonction.

I. GENRE DE VICES D'ÉJACULATION QUI DÉPEND DU DÉRANGEMENT DES VAISSEAUX ÉJACULATOIRES.

Un homme de quarante-huit ans qui étoit dans ce cas, vint me consulter, après avoir été trois ans entre les mains de Médecins & de Chirurgiens de réputation, qui avoient épuisé sur lui tous les remédes intérieurs & extérieurs que l'on a accoutumé d'employer dans les tumeurs dures & indolentes. Tout avoit été mis en œuvre sans le moindre succès, les seuls remédes mercuriels n'avoient pas été employés. Quoique le malade n'eût eu qu'une seule & légere chaudepisse dans sa jeunesse, & qu'il assurât qu'elle avoit été traitée & guérie dans le cours d'un mois par un habile homme; je crus que ces duretés pouvoient être vénériennes, ou que, sans qu'elles le fussent, elles pourroient céder au Mercure comme à un puissant résolutif, mais j'eus alors pour ce reméde plus de confiance qu'il n'en méritoit.

II. OBSERV. par l'Auteur, sur un vice d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

A la suite d'un long régime, des bains, & autres remédes préparatoires, je lui prescrivis les frictions: on les donna dans toutes les régles, le malade eut un flux de bouche abondant, il reçut une grande quantité de Mercure, & il resta dans l'usage du reméde aussi long-tems que ceux qu'on guérit tous les jours avec le plus grand succès des véroles les plus rébelles, & les plus invétérées.

Au sortir de ce traitement, il se mit à l'usage du lait; sa santé qui avoit été un peu altérée par le reméde, fut dans deux mois parfaitement rétablie; mais les duretés de la

verge resterent telles qu'elles étoient auparavant, & firent même par la suite quelques progrès.

II. Genre de vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

Voilà donc encore un exemple d'un vice d'éjaculation, lequel dépend des corps caverneux; ce vice, comme dans le cas précédent, s'opposoit à l'éjaculation, & de plus à une érection parfaite; il n'a cédé à aucun des remédes qu'on a employés.

J'ai vû un très-grand nombre de personnes qui avoient de ces espéces de duretés dans différentes parties des corps caverneux, mais je n'en ai point trouvé d'aussi considérables que celles que je viens de décrire.

Je n'ai jamais vû que ces duretés s'opposassent au cours libre de l'urine, excepté dans de fortes érections : à la vérité une forte érection peut elle seule empêcher l'urine de couler; mais ces tumeurs causent toujours quelque changement dans les érections de la verge & dans les éjaculations extérieures de la semence.

Il paroît naturel que les étranglemens de l'urétre qui gênent le cours des urines, soient aussi un obstacle à l'éjaculation de la semence, puisque c'est une route commune à ces deux liqueurs; cependant il arrive quelquefois que des personnes attaquées de suppression d'urine par des étranglemens de l'urétre, éjaculent la semence par l'ouverture du gland avec une liberté entiere. Dans ce dernier cas, il faut nécessairement que l'étranglement soit placé à la naissance de l'urétre vers le col de la vessie, & que les ouvertures des vaisseaux éjaculatoires soient libres; car si les étranglemens de l'urétre sont en deçà de ces ouvertures, l'obstacle doit être commun à l'urine & à la semence.

Si une des tumeurs dures du corps caverneux est située vers le milieu du corps caverneux droit, la verge au lieu de se dresser en ligne droite, décrira un arc dont la courbure sera du côté droit; si la dureté est du côté gauche, la courbure sera de même du côté de la dureté.

Si le ganglion, le chapelet ou la dureté est dans la partie des corps caverneux qui regarde le périnée, la

verge se courbera en bas, & elle se courbera en haut si la dureté est à la partie du corps caverneux qui répond à l'os pubis.

II. Genre de vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

La courbure est toujours du côté où est la maladie : en voici vraisemblablement la raison : l'érection dépend de la dilatation ou du gonflement des cellules des deux corps caverneux; s'ils se gonflent également, l'un des deux corps caverneux ne l'emportant pas sur l'autre, ils concourront également à la même action, & l'érection devra se faire en ligne droite; mais si une dureté ou un desséchement dans quelque portion de l'un des deux corps caverneux, empêche la dilatation des cellules de cette portion, le corps caverneux sera dans cet endroit bridé, durci ou desséché; il s'y fera un enfoncement, qui sera le centre de la courbure. Cette maladie, qui n'est point rare parmi les hommes d'un âge avancé, surtout parmi ceux qui se sont trop abandonnés à la vivacité de leur tempérament, est aussi quelquefois la suite de la maladie vénérienne, comme on va le voir. J'ai vû un grand nombre de personnes, lesquelles, avec des accidens véroliques non équivoques, avoient en même-tems de pareilles duretés : les ayant traitées par les frictions mercurielles, j'ai observé que tous les accidens véroliques se sont dissipés, les malades ont été parfaitement guéris; mais ils ne l'ont pas été des duretés du corps caverneux, lesquelles, pour l'ordinaire ont resté dans le même état où elles étoient avant le traitement.

La résistence que ces duretés opposent au spécifique, me fait penser que par rapport à la guérison, on pourroit les mettre au rang de certains restes de maladies vénériennes, tels que sont ces dartres, ces douleurs vagues ou fixes, & ces écoulemens ou gonorrhées qui résistent aux frictions mercurielles & à tout autre spécifique de la vérole, & qui, quand elles sont curables, ne guérissent ensuite que par d'autres remédes appropriés à chacune de ces maladies particulieres. Les frictions enlevent le virus vénérien qui, pendant qu'il existe, em-

pêche que ces maladies ne puissent être guéries par les remédes qui leur sont propres. C'est en vain qu'on les attaqueroit avant que le virus soit éteint; mais le virus étant détruit, ces remédes peuvent produire leur effet, & dissiper ces affections.

II. GENRE DE VICES D'EJACULATION CAUSÉ PAR DES TUMEURS DURES FORMÉES DANS LES CORPS CAVERNEUX.

Si ce que j'ai déja observé dans trois occasions, se trouve confirmé par une suite d'Observations; j'ai lieu de croire que les eaux de Baréges sont peut-être le véritable spécifique de ces duretés; & que les tumeurs de ce genre, que j'ai regardées comme incurables, parce qu'elles n'avoient point cédé à tous les remédes qu'on avoit tenté, n'auroient peut-être pas résisté à ces eaux; ces sortes de duretés que j'ai traitées ont ordinairement résisté à tout, excepté à ces eaux.

Ces duretés ne sont ni douloureuses ni dangereuses; mais, comme nous l'avons dit, elles gênent l'érection, empêchent l'éjaculation, & sont par-là des causes de stérilité. Ne sont-ce pas d'assez grands inconveniens pour nous obliger d'en chercher, & d'en publier le reméde?

III. OBSERV. par l'Auteur, sur un vice d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux, guéri par les eaux de Baréges.

J'ai travaillé long-tems sans le trouver; c'est inutilement que j'ai employé les émolliens & les résolutifs de toutes les espéces. Le seul qui ait quelquefois, mais très-rarement, procuré quelque soulagement, c'est le Mercure sur-tout en frictions. A force de voir un grand nombre de personnes ausquelles j'avois conseillé des remédes pour cette maladie, se rebuter de les continuer; je me rebutai moi-même d'ordonner aux nouveaux malades qui me consultoient, les remédes dont je m'étois si souvent servi sans succès. Quoique j'eusse inutilement mis en usage les eaux de Balaruc, celles de Bourbon & de Bourbonne, j'imaginai pourtant que celles de Baréges pourroient être plus efficaces, & je trouvai une occasion favorable d'en faire l'essai.

Un homme de soixante ans, qui avoit besoin des eaux de Baréges pour une ancienne blessure, me consulta aussi pour des duretés pareilles à celles dont je viens de parler, elles

elles étoient situées à l'endroit où les racines du corps caverneux vont se réunir vers le pubis pour former la verge. Ces duretés dont on ne pouvoit connoître exactement l'étendue à cause de leur profondeur, s'étendoient un bon pouce en deçà de l'union des os pubis, & gênoient en cet endroit le corps caverneux, au point que dans l'érection, la verge décrivoit un arc courbé vers la partie supérieure du pubis. Dans les fortes érections il y avoit des momens où le malade sentoit vers la dureté un tiraillement douloureux. Outre ce vice d'érection, les duretés empêchoient l'éjaculation, la semence dardoit intérieurement, ainsi que dans l'homme qui fait le sujet de la premiere Observation, & elle ne sortoit de l'urétre qu'en bavant, & après que l'érection avoit un peu diminué.

II. GENRE DE VICE D'ÉJACULATION CAUSÉ PAR DES TUMEURS DURES FORMÉES DANS LES CORPS CAVERNEUX.

Pendant que le malade guérissoit, par le secours des eaux, de son ancienne blessure, il prit la douche sur la dureté dont nous avons parlé, & on s'apperçut que durant le cours d'une saison de ces eaux, la dureté avoit diminué considérablement : cette premiere marque de succès engagea le malade à suivre le même reméde ; les douches réitérées durant la saison suivante, acheverent de fondre cette dureté, les érections reprirent leur ancienne forme, & la semence son éjaculation naturelle.

IV. & V. OBSERVAT. par l'Auteur, sur le même vice, guéri par le même reméde.

Cet exemple me détermina à conseiller les eaux de Baréges à deux autres personnes attaquées du même mal ; elles n'avoient jamais eu aucune maladie vénérienne, les eaux ont opéré sur ces deux malades une guérison parfaite.

VI. OBSERV. par l'Auteur, sur le même vice, guéri par le même reméde.

Ces succès étant parvenus à la connoissance d'un homme de cinquante-cinq ans, qui, avec de pareilles duretés à la verge, avoit des accidens dépendans d'anciennes maladies vénériennes qu'il avoit eues dans sa premiere jeunesse, il se détermina de son propre mouvement à aller aux mêmes eaux pour les duretés de la verge ; il y prit la douche inutilement ; les duretés, & les autres accidens vénériens augmenterent, au point qu'il fallut, trois mois après son retour de Bareges, lui donner des frictions mercurielles : tous les accidens vénériens, hors

II. GENRE DE VICE D'EJACULATION CAUSÉ PAR DES TUMEURS DURES FORMÉES DANS LES CORPS CAVERNEUX.

les duretés, furent parfaitement guéris par le Mercure. Après que le malade fut entiérement rétabli, je lui conseillai de retourner à Baréges; il y prit encore la douche, & en revint parfaitement guéri des duretés qui avoient résisté à ce même reméde pendant que le sang étoit infecté du virus vénérien.

J'ai cru que cette derniere Observation pouvoit m'autoriser, comme je l'ai déja avancé, à mettre certaines duretés du corps caverneux au rang de ces maladies, lesquelles, quoique vénériennes, ne cédent point au Mercure seul, mais qui guérissent par des remédes particuliers, lorsque le sang a été purifié par le Mercure, & qui au contraire résistent à ces mêmes remédes, lorsqu'ils sont administrés pendant que le sang est infecté du virus vénérien.

SUR LE MÊME SUJET;

Par M. PETIT.

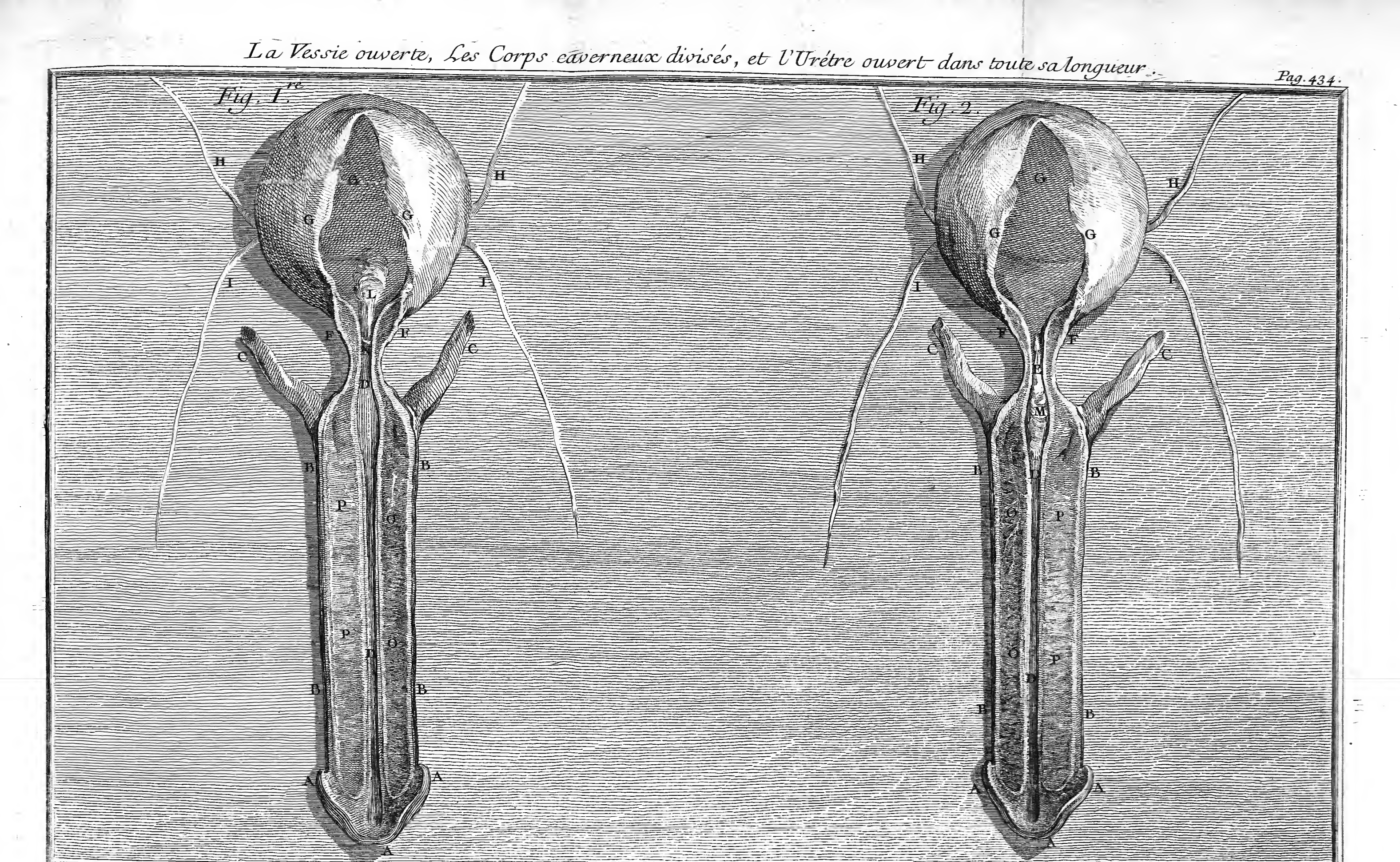
Vice d'éjaculation causé par le rétrécissement de l'urétre, guéri par le moyen d'une incision faite à cette partie.

I. OBSERV. par l'Auteur sur ce sujet.

J'AY été consulté plusieurs fois par des personnes qui ne se plaignoient d'autres maladies que de celle de ne point éjaculer la matiere séminale par l'urétre dans le tems du coït; de maniere que, quoiqu'ils eussent presque toutes les sensations & tous les mouvemens qui accompagnent naturellement l'éjaculation, il ne sortoit rien, & le bout de la verge se trouvoit sec.

Je ne sçus quel conseil donner au premier qui me consulta, mais je ne lui déclarai point mon ignorance, soit pour ne pas perdre sa confiance, soit pour me donner le loisir d'examiner une maladie qui étoit alors toute nouvelle pour moi. Je me contentai de lui ordonner de vivre plus réguliérement qu'il ne faisoit. J'allai le visiter le lendemain matin, ses urines me parurent très-bien conditionnées; il eut envie d'uriner, & il en fit la fonction en ma présence; j'observai que l'urine arrivoit lentement, que les premieres goutes couloient le long du gland, & que

La Vessie ouverte, Les Corps caverneux divisés, et l'Urétre ouvert dans toute sa longueur.



AAA *Le gland.* **BBBB** *Les Corps caverneux.* **CC** *Portions des Muscles érecteurs.* **DD** *L'Urétre.* (**E** *fig. 2*) *le verumontanum.* **FF** *La prostate divisée.* **GGG** *La Vessie ouverte.* **HH** *Les deux Uretéres.* **II** *Les vaisseaux déferens.* **L** *La liqueur Séminale poussée dans la vessie par les vaisseaux éjaculatoires dérangés par la bride de la cicatrice.* (**N** *fig. 1*) **M** *fig. 2 La liqueur qui sort des vaisseaux éjaculatoires, suivant sa diréction naturelle.* **OO** *tissu spongieux des Corps caverneux.* **PP** *La Membrane qui sépare les tissus spongieux des Corps caverneux.*

deux jets d'urine, partant de l'ouverture, décrivoient une double ſpirale à contre-ſens l'une de l'autre, puis une ſimple courbe, & qu'enſuite la force expulſive diminuant, les urines décrivoient une ſeconde fois les ſpirales, & finiſſoient en coulant le long du bout de la verge, ainſi qu'elles avoient commencé.

VICE D'EJACULATION CAUSÉ PAR LE RETRECISSEMENT DE L'URETRE.

Examen de la maladie.

Ce jour-là je reconnus ſeulement qu'il y avoit un rétréciſſement dans le canal de l'urétre, & je le jugeai être près du col de la veſſie, parce que le malade ſentoit que les urines ne trouvoient de réſiſtance qu'en ce lieu. Cette remarque ſuffiſoit bien pour rendre raiſon de la ſortie irréguliere de ſes urines, maladie dont il ne ſe plaignoit pas; mais elle ne m'apprenoit pas la cauſe du mal pour lequel il me conſultoit. Le lendemain je ne trouvai rien de plus dans les urines que le malade avoit rendues pendant la nuit; il me dit qu'il avoit ſenti une pollution nocturne; je le fis piſſer, l'urine fut beaucoup plus de tems à paroître, & l'irrégularité de ſa ſortie fut plus grande qu'elle ne l'avoit été la veille; c'eſt ce qui arrivoit ordinairement la premiere fois que le malade urinoit après l'éjaculation; il me dit même que lorſque l'envie d'uriner le preſſoit immédiatement après le coït, les urines ne pouvoient paſſer, ce qui l'obligeoit d'attendre quelque tems. Cette nouvelle Obſervation me découvroit quelque choſe de plus que les premieres; mais j'eus bien-tôt dévoilé le reſte du myſtére, lorſqu'examinant les urines qu'il venoit de rendre, j'y trouvai une cueillerée de matiere glaireuſe que je ſéparai, & que je reconnus être de la ſemence, qui, au lieu d'avoir ſuivi le canal de l'urétre pour s'éjaculer au dehors, étoit entrée dans la veſſie, d'où elle n'étoit ſortie qu'avec l'urine. Ces faits n'avoient point été obſervés par le malade; il étoit dans l'erreur de croire rendre ſa ſemence par l'anus, parce qu'il ſortoit ſouvent des glaires mêlées avec les matieres ſtercorales; mais quoique la choſe ne ſoit pas impoſſible, j'avois lieu de penſer autrement, parce que pendant pluſieurs jours que j'obſervai, il ne me parut rien de ſemblable dans ſes excrémens, & que

VICE D'EJACULATION CAUSÉ PAR LE RETRECISSEMENT DE L'URETRE.

quand même il auroit paru quelque matiere glaireuse, ceux qui n'urinent pas facilement font des efforts accompagnés d'une espéce de Ténesme, qui exprime des glandes du *rectum* une matiere blanche & glaireuse qui peut en imposer; mais de plus la semence qui sortoit avec les urines étoit si peu changée qu'on ne pouvoit s'y méprendre.

Il me restoit cependant quelques difficultés sur ce que les urines, quoique gênées dans leur passage, avoient leur cours assez libre, & que la semence qui ne pouvoit sortir dans le tems de l'éjaculation, sortoit conjointement avec les urines, quoiqu'elle ne fût ni liquéfiée ni dispersée dans ce fluide.

Après avoir réflêchi sur ce Phénoméne, je jugeai que malgré le rétrécissement du canal, l'urine pouvoit bien passer à cause de sa fluidité & de la gradation volontaire des forces qui la poussent, mais que la semence qui est visqueuse & poussée avec la vîtesse & la force involontaire qui fait l'éjaculation, trouvoit en ce lieu rétréci un obstacle d'autant plus difficile à vaincre, que l'instant de l'éjaculation, où toutes ces parties sont tendues & gonflées, étoit celui dans lequel les urines mêmes ne pouvoient passer; de sorte que je ne m'étonnai plus de ce que la semence ainsi poussée, au lieu de suivre la route ordinaire, étoit obligée de réflêchir & d'entrer dans la vessie; je conçus de plus que si la semence sortoit ensuite avec les urines, quoiqu'elle n'eût rien perdu de sa consistence, c'étoit parce qu'au lieu d'être poussée avec la vîtesse & la force involontaire qui fait l'éjaculation, elle suivoit la douce & volontaire impulsion communiquée aux urines; ce qui lui donnoit le tems de se mouler à l'angustie du canal, & elle sortoit d'autant mieux, que quand le malade urinoit, ces parties n'étoient plus tendues comme elles le sont au tems de l'éjaculation.

J'observai encore que la semence qui étoit entrée dans la vessie, ne sortoit pas totalement la premiere fois que le malade urinoit après l'éjaculation; il en paroissoit souvent la seconde, & même la troisiéme fois, & toujours sans

avoir changé de couleur ni de consistence; mais ensuite les urines sortoient naturelles & pures jusqu'à ce que le malade éjaculât, & alors la semence y reparoissoit de la même maniere qu'il a été dit.

VICE D'EJACULATION CAUSÉ PAR LE RETRECISSEMENT DE L'URETRE.

Après avoir réitéré les mêmes Observations, je ne doutai plus de la cause immédiate de cette maladie : je fis les questions que je crus nécessaires pour en découvrir les causes premieres. Le malade n'avoit eu de maladies vénériennes qu'une seule chaude-pisse, de laquelle il avoit été parfaitement traité, & n'avoit ressenti d'autre incommodité que celle dont il se plaignoit alors, à laquelle dans le commencement il avoit si peu fait d'attention qu'il ne se souvenoit pas si elle étoit survenue immédiatement après la guérison de sa chaude-pisse, ou long-tems après; il n'étoit pas même assuré si depuis sa chaude-pisse il avoit éjaculé naturellement.

Etat de la maladie.

N'ayant aucun soupçon de maladie vénérienne, je ne fis d'attention qu'au vice local qui consistoit dans une cicatrice difforme & crispée placée au lieu que j'ai dit.

J'en fus assuré lorsque je voulus le sonder, parce que mes tentatives furent vaines; l'obstacle étoit invincible; j'essayai même inutilement les bougies, & prêt à prendre un autre parti, le malade fut obligé de retourner en Province, je le perdis de vûe. S'étant marié, & désirant d'avoir des enfans, il revint me trouver deux ans après, résolu de faire tout ce que je jugerois à propos. Il me dit que depuis son départ de Paris, on lui avoit fait user de bougies, & que deux fois elles lui avoient causé des rétentions d'urines si considérables qu'il ne vouloit point en user davantage; c'est ce qui me détermina à lui faire une incision semblable à celle de la Lithotomie; je m'y déterminai d'autant plus volontiers que j'espérois moins des bougies que de l'opération. Celle-ci détruit sans retour le vice local; & les bougies, si elles sont corrosives, causent de fâcheux accidens; & si elles ne le sont point, elles ne dilatent le canal de l'urétre que pour un tems, & la même disposition au rétrécissement subsiste; d'ailleurs

VICE D'EJACULATION CAUSÉ PAR LE RETRECISSEMENT DE L'URETRE.

pendant l'usage que notre malade en avoit fait, il avoit toujours été impossible de les passer au-delà de l'obstacle; cette derniere circonstance n'étoit pas favorable pour faire l'opération, qui est très-difficile, lorsqu'on ne peut pas introduire une sonde cannelée jusques dans la vessie.

Opération.

Après avoir préparé mon malade, je pris le tems que la vessie étoit pleine d'urine; je poussai la sonde cannelée jusqu'au lieu de l'obstacle; je coupai la peau & les graisses de la longueur de deux pouces : je plongeai mon bistouri dans la cannelure de la sonde, & je la suivis jusqu'au bout qui n'étant point fermé, me donna la facilité de passer un trois-quarts cannelé jusques dans la vessie : en baissant la main, & prenant le contour des os pubis, j'y arrivai sans danger, & les urines parurent quand j'eus tiré le poinçon du trois-quarts. Après avoir retiré la sonde cannelée, la cannelure du trois-quarts me servit à conduire mon bistouri assez avant pour couper entiérement la partie du canal qui étoit rétrécie; j'eus alors la facilité d'introduire une petite cannule dans la vessie, & je la laissai jusqu'à ce que le canal eût suffisamment suppuré; alors ayant ôté la cannule, j'introduisis par la verge dans la vessie une sonde en *S*, par laquelle s'écouloient les urines, & sur laquelle se forma la cicatrice : le malade fut parfaitement guéri en un mois, tant de l'opération que des indispositions pour lesquelles je l'avois faite. J'ai fait la même opération à peu près dans les mêmes circonstances, & avec le même succès. Tous ceux à qui j'ai fait la boutonniere à l'occasion de la rétention d'urine, ont recouvré la liberté du canal, lorsque l'obstacle s'est trouvé compris dans l'incision.

II. OBSERV. par l'Auteur sur la même maladie, avec une rétention d'urines guérie par la même opération.

Il n'y a pas long-tems que pour une rétention totale des urines, j'en fis une où j'eus le bonheur de trouver le vrai chemin des urines, sans être guidé par la sonde cannelée; je suivis la même méthode, & non-seulement le malade guérit promptement de l'opération, mais il fut délivré des deux indispositions qui ont beaucoup de rapport à celles qui font le sujet principal de ce Mémoire.

Depuis quinze ans à la suite d'une chaude-pisse, qui

avoit été fâcheuse par le gonflement des hémorroïdes & des vaisseaux voisins; ce malade n'urinoit qu'avec peine, & d'un jet d'urine si menu qu'il étoit très-longtems à vuider sa vessie, & par impatience il ne la vuidoit pas toujours : il avoit tant de peine à éjaculer, que lorsque sa semence arrivoit à l'obstacle, elle lui causoit une espéce de douleur, & ne sortoit par la verge qu'après que le plaisir étoit presque passé : depuis l'opération il urine à très-gros jet, sa semence sort promptement & librement, & ce qu'il sentoit de douloureux en éjaculant, s'est changé en plaisir.

VICE D'ÉJACULATION CAUSÉ PAR LE RETRECISSEMENT DE L'URETRE.

Il y a un grand nombre de personnes qui, après des chaudes-pisses, n'éjaculent, ou pour mieux dire, ne rendent leur semence par la verge que long-tems après le plaisir passé : si à ceux-là elle n'entre point dans la vessie, c'est parce que le rétrécissement est près du gland, & que depuis le *veru-montanum* jusqu'à l'obstacle, il se trouve assez d'espace pour contenir la semence jusqu'à ce que l'érection cesse; car c'est alors que la semence sort. Il y en a à qui le rétrécissement est si considérable qu'il se passe plus d'un quart d'heure avant que leur semence soit entiérement écoulée. J'en ai soulagé, & même guéri plusieurs par le moyen des bougies faites de linge ciré, & frottées de poudre de Sabine très-fine, & en petite quantité; par ce moyen on fait suppurer le lieu où le canal est rétréci; & lorsqu'on croit avoir détruit l'obstacle, on acheve la cure avec les bougies simples faites avec l'emplâtre de Céruse brûlée, de charpie ou de Nuremberg.

Rétrécissement de l'urétre guéri par le moyen des bougies légérement corrosives.

On voit par ces Observations que les défauts d'éjaculation de cette espéce sont plus ou moins considérables, selon que le rétrécissement du canal est plus ou moins grand, ou plus ou moins éloigné du *veru-montanum*.

On trouve dans les Mémoires de la Société d'Edimboug (Tome 1.) une Observation sur un vice d'éjaculation qui étoit causé par trop de vigueur, & qui a été guéri par un régime rafraichissant & humectant.

SUR UN ŒIL ÉRAILLÉ;

Par M. LE DRAN.

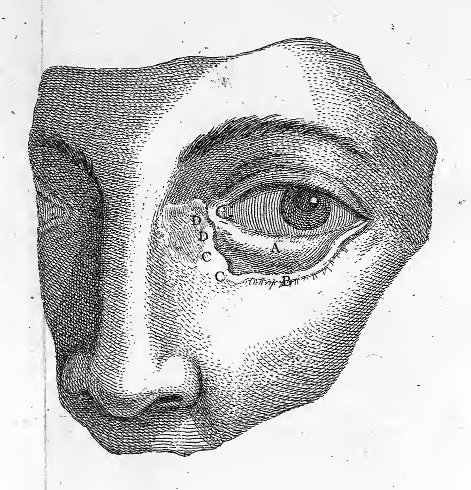
Observat. par l'Auteur.

UN jeune homme avoit eu à l'âge de huit ans une fistule lachrimale dont on lui avoit fait l'opération dans sa Province. Cette opération n'avoit pas été faite selon les régles de l'Art, car les deux paupieres qui, dans l'état naturel, se réunissent au grand angle de l'œil, étoient restées à cet angle écartées l'une de l'autre de six à sept lignes. Les larmes couloient le long de la joue, & la paupiére inférieure étoit renversée du côté du grand angle; ainsi le point lachrimal qui est à cette paupiére étoit resserré, & peut-être même que les deux points lachrimaux étoient inutiles.

Six ans après, une autre difformité se joignit à cette premiere; il se forma dans le tissu cellulaire qui est entre la conjonctive & la paupiére inférieure, une tumeur dure qui s'accrut peu à peu, & qui dans l'espace de trois ou quatre ans devint grosse comme une olive. C'est en cet état que le jeune homme me fut amené au mois de Juillet 1739. il avoit alors dix-huit à dix-neuf ans. La tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupiére, s'étendoit depuis la moitié de cette paupiére jusqu'au grand angle de l'œil, où elle paroissoit confondue avec la caroncule; elle remplissoit l'espace que l'écartement des paupiéres laissoit entre elles. Elle excédoit un peu le rebord de la paupiére, qui par là s'étoit renversée beaucoup plus encore qu'elle ne l'étoit avant la naissance de cette tumeur. Le tout ensemble faisoit une difformité si grande, que le jeune homme n'osoit presque se montrer.

Ma premiere attention fut d'emporter la tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupiére. Je préparai le malade par une saignée, & par quelques jours de diette. Pour opérer, je le plaçai sur une chaise à dos, & je fis assujettir la tête

par



A. *Tumeur dans l'épaisseur de la Paupiére.*

B. *La Paupiére renversée.*

C. *Point lacrimal inférieur.*

D. *Ancienne cicatrice.*

Simonneau sculp.

par un Aide-Chirurgien ; alors j'accrochai la tumeur avec une hérigne pour l'assujettir, & je la séparai de la conjonctive avec une lancette ronde, bien tranchante & fixée dans sa chasse : Je la détachai ensuite de la paupiere avec la même lancette, & je l'emportai, ne laissant qu'un peu de chair fongueuse, qui me paroissoit être confondue avec la caroncule.

OPERATIONS PRATIQUÉES POUR RÉTABLIR LE GRAND ANGLE DE L'OEIL.

Cela ne saigna que quelques minutes, parce que je fis laver la playe avec une légere eau alumineuse. Pendant les trois premiers jours, je fis pour tout pansement bassiner souvent l'œil avec l'eau de Guimauve, & par la suite on l'humecta de même avec une légere eau de Couperose. En dix ou douze jours la playe fut entierement guérie. Pendant ce tems la paupiere mise à son aise se releva & se resserra un peu par elle-même ; & la cicatrice qui se fit entre la conjonctive & cette paupiere, la resserra encore. Ainsi elle ne resta renversée que du côté du grand angle, depuis l'ancienne cicatrice jusqu'à quatre ou cinq lignes en deçà du point lachrimal : ce renversement, comme on l'a dit, venoit de la maniere dont la premiere opération avoit été faite. Quoique toute la difformité ne fût pas effacée, je fus deux mois sans y toucher, pour laisser raffermir la cicatrice.

Au bout de ce tems, je crus devoir achever ce que j'avois commencé. Mon intention étoit de couper le petit bord de l'une & de l'autre paupiere, depuis les points lachrimaux jusques par delà l'ancienne cicatrice ; d'enlever toute la cicatrice, & même le peu que j'avois laissé de chair fongueuse sur la caroncule qui est au grand angle ; en un mot j'avois dessein de rendre saignant tout cet espace pour en procurer une prompte réunion par la suture.

Je fis asséoir le malade sur une chaise à dos placée au grand jour, la tête assujettie par un Aide-Chirurgien.

Je pris & fixai avec une petite pincette le bord renversé de la paupiere, & commençant mon incision tout auprès du point lachrimal, je la continuai jusques sur le côté du

OPERATIONS PRATIQUE'ES POUR RE'TABLIR LE GRAND ANGLE DE L'OEIL.

nez, ne prenant tout au plus qu'une ligne ou deux de l'épaisseur des parties; j'en fis de même à la paupiere supérieure, terminant l'incision sur le côté du nez à l'endroit où finissoit la premiere. J'enlevai de même toute la surface de l'espace qui étoit entre les deux incisions; & je fis par ce moyen une playe triangulaire, dont chaque face avoit sept à huit lignes depuis un angle jusqu'à l'autre.

Il falloit ménager l'étoffe, & n'ôter, pour ainsi dire, que la superficie du tout; ainsi je devois être sûr de chaque coup de bistouri que je donnois pour n'en couper ni trop ni trop peu. Cependant dès que cela saignoit un peu, une seule goutte de sang me cachoit ce que je devois couper; alors j'interrompois l'opération, j'appuyois légerement sur la playe une linge sec, & quand elle ne saignoit plus, je continuois à couper; ainsi l'opération ne fut pas promptement faite, mais le malade étoit patient, & il vouloit guérir.

Dès que l'opération fut finie, j'approchai les lévres de la playe l'une de l'autre, & je les assujettis avec deux points de suture. J'en fis un à deux lignes ou environ des points lachrimaux, & l'autre entre ce premier point & l'angle de la playe. Je plaçay au-dessus & au-dessous des points de suture, pour soutenir la peau, deux petits rouleaux de linge garnis d'emplâtre qui les attachoit à la peau; ces rouleaux furent maintenus dans leur place avec plusieurs languettes de linge garnies d'emplâtre qui faisoient une suture séche.

Je fis coucher le malade sur le même côté, afin que s'il étoit possible, les larmes s'écoulassent par le petit angle de l'œil, & qu'elles ne mouillassent pas la playe. Avec cette précaution, je me flattois de procurer une prompte réunion de tout ce que j'avois assujetti avec la suture; mais il n'y eut que le fond qui se réunit en partie; les lévres extérieures ne se réunirent point, & au bout de deux jours je vis qu'il y avoit une légere suppuration. J'ôtai les languettes d'emplâtre qui, étant humectées, ne tenoient que fort peu, & j'en mis d'autres; je continuai

ainsi à renouveller ma suture séche dès que les emplâtres commençoient à s'humecter; & voyant au bout de huit jours que les fils de la suture étoient lâches, je les ôtai. Je continuai pendant trois semaines le même pansement, qui consistoit seulement à renouveller souvent la suture séche, de maniere qu'elle tînt les lévres de la playe exactement rapprochées; & au bout de ce tems la cicatrice les a réunies de façon qu'on n'y voit qu'une simple raye. La paupiere n'est plus renversée, ayant été relevée par le premier point de suture, & soutenue par la cicatrice.

OPERATIONS PRATIQUE'ES POUR RE'TABLIR LE GRAND ANGLE DE L'OEIL.

Par ces deux opérations la difformité a été corrigée, de maniere qu'il faut y regarder avec attention pour en appercevoir les vestiges.



PRÉCIS

D'Observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée artére, avec des Remarques sur les moyens qu'on a employé, ou que l'on peut employer pour les enfoncer ou pour les retirer.

Par M. HEVIN.

CE Mémoire n'est qu'un tissu d'Observations : la matiere qui y est traitée n'est pas du genre de celles qui peuvent être réduites à des principes, dont le seul développement puisse fournir une théorie capable de nous conduire dans la pratique ; il n'y a que l'expérience qui puisse nous instruire exactement sur cette matiere : c'est pourquoi nous avons été obligés d'ajouter aux observations qu'on a communiquées à l'Académie sur des corps étrangers qui ont été avallés, tout ce que les Observateurs tant anciens que modernes, ont remarqué sur le même sujet. La diversité d'effets que produisent non-seulement les corps de différens genres, mais aussi ceux qui sont de même nature & de même forme, les différens succès des moyens qu'on a employé, les dangers plus ou moins pressans ausquels les malades sont exposés par la présence de ces corps dans l'œsophage, les suites ou les événemens que l'on a à prévoir, lorsque ces corps sont reçûs dans l'estomach, &c. ne peuvent être exposés avec toutes leurs circonstances que par le récit des faits mêmes. Cette maniere de traiter les sujets demande beaucoup d'étendue, mais c'est la seule voïe qui puisse nous conduire à de nouvelles connoissances dans tous les points de pratique, où nous ne pouvons être instruits fidellement & complettement que par les exemples.

Quatre cas à considérer par rapport aux corps étrangers qui s'arrêtent dans l'œsophage.

1°. Les corps étrangers qu'on peut enfoncer dans l'estomach sans danger.

2°. Les corps qu'il faut retirer.

3°. Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.

4°. Les corps qui ne peu-

Les corps étrangers qu'on avalle peuvent se rapporter à quatre cas ; à ceux qui s'arrêtent dans l'œsophage & qui peuvent être enfoncés ; à ceux qui doivent être retirés ; à ceux qu'on ne peut retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer ; enfin à ceux qui sont avallés ou arrêtés dans l'œsophage, &

qu'il eſt impoſſible de retirer, & qui ne peuvent, lorſqu'ils ſont enfoncés dans l'eſtomach, être rejettés par les voyes naturelles. Ce dernier cas eſt quelquefois ſuivi d'accidens très fâcheux, dans leſquels la Chirurgie peut encore être d'une grande reſſource.

vent être retirés ni enfoncés, ni être rejettés par les voyes naturelles.

PREMIER CAS.

Les corps étrangers arrêtés dans l'œſophage qui peuvent être pouſſés dans l'eſtomach.

Les corps étrangers qui peuvent, ſans qu'il en arrive d'accidens, être chaſſés par les premieres voyes, ſont principalement les petits os qui n'ont ni pointes ni inégalités capables de bleſſer l'eſtomach ou les inteſtins, des portions de ſubſtances cartilagineuſes, de petites piéces de monnoye ou jettons d'or, d'argent, & même de cuivre, des balles de plomb, de petites boules de verre & de cryſtal, des noyaux qui ont une ſurface égale, des morceaux de chairs, de fruits, de croutes de pain, &c. Les Obſervateurs ſont remplis d'exemples de différens corps de ce genre qui ſe ſont engagés dans l'œſophage où ils ont cauſé de fâcheux accidens, dont les malades ont été délivrés ſans aucune ſuite fâcheuſe, lorſque ces corps ont été chaſſés dans l'eſtomach.

I. OBSERV. par M. PERROTIN Chirurgien à la Fléche, ſur une groſſe croute de pain pouſſée dans l'eſtomach par le moyen de la bougie.

M. PERROTIN a communiqué à l'Académie une Obſervation, dans laquelle il rapporte qu'un homme qui n'avoit plus de dents avalla une groſſe croute de pain dur, qui s'arrêta à la partie inférieure de l'œſophage, où elle bouchoit ſi exactement le paſſage aux alimens ſolides & liquides, qu'il les rejettoit auſſi-tôt qu'il les avoit pris; cette croute ne put être ébranlée par les efforts violens que le malade faiſoit pour rendre les alimens qu'il avalloit, ni par ceux qui étoient occaſionnés par l'irritation que cauſoit la croute. Ce ne fut qu'au bout de trente heures que le malade ſe détermina à aller chez M. PERROTIN chercher du ſecours : ce Chirurgien, inſtruit de toutes ces circonſtances, prit une bougie pareille à celles dont ſe ſervent les

I. CAS.

Commis aux Aides pour faire leurs viſites dans les caves, il l'introduiſit dans l'œſophage, après l'avoir trempée dans l'huile, & enfonça le corps étranger très-facilement dans l'eſtomach.

Morceaux de chair engagés dans l'œſophage.

Les perſonnes avides ſont ſouvent expoſées aux mêmes accidens en avallant des morceaux de chairs qui ne ſont pas ſuffiſamment mâchés. AMBROISE PARE' (*a*) ſemble s'égayer à nous raconter l'hiſtoire d'un Compagnon Tailleur qui penſa être ſuffoqué par un morceau de boyau, qu'il n'avoit pas voulu ſe donner le tems de mâcher, afin de tirer une meilleure part d'un plat de trippes qu'il mangeoit avec ſes camarades; le morceau s'arrêta au milieu de l'œſophage, PARE' le pouſſa promptement dans l'eſtomach par le moyen d'un porreau & de quelques coups de poing ſur le dos. FORESTUS (*b*) rapporte une hiſtoire à peu près ſemblable; mais les accidens, quoique fâcheux, ne furent pas ſi preſſans. Une fille avalla ſans mâcher des boyaux de bœuf durs & ténaces, qui lui boucherent l'œſophage, de façon qu'elle fut trois jours ſans pouvoir rien faire paſſer dans ſon eſtomach. SCHENKIUS (*c*) a vû auſſi deux perſonnes qui penſerent être ſuffoquées par de gros morceaux de viande dure & enfumée qu'elles avoient avallés avec précipitation.

Morceau de cuir arrêté dans l'œſophage, & chaſſé par en bas.

Le cuir, ſur-tout le cuir ſouple, peut encore être mis au rang des corps étrangers qui de leur nature ne ſont pas nuiſibles, & que l'on peut enfoncer dans l'eſtomach ſans en craindre les ſuites; c'eſt le parti que prit FABRICE DE HILDEN (*d*) pour délivrer un Cordonnier de Cologne d'un morceau de cuir que cet artiſan avoit avallé en riant, & qui alloit l'étouffer ſi FABRICE n'eût au plûtôt débarraſſé l'œſophage. Il ſe ſervit d'une ſonde courbe d'argent pour enfoncer ce corps étranger dans l'eſtomach. Ce morceau de cuir ne ſortit par l'anus que plus de ſix mois après.

(*a*) Lib. 1. cap. 2.
(*b*) Lib. 15. Obſ. 28.
(*c*) Lib. 3. Obſ. 4.
(*d*) Cent. 1. Obſ. 31.

On conçoit bien que des morceaux de fruits gros & solides qui ne sont pas assez mâchés peuvent aussi s'engager aisément dans l'œsophage : en effet, SCHENKIUS (*a*) rapporte qu'une femme grosse mangea avec beaucoup d'avidité, & presque sans mâcher, des pommes vertes très-dures, dont quelques portions s'arrêterent un peu au dessous du pharinx, & la mirent dans un extrême danger de suffocation : On voit dans M. DE LA MOTTE (*b*) qu'une nourrice eut l'imprudence de donner une dragée à succer à un enfant de six jours, l'amande s'engagea dans le gosier, & causa des accidens qui firent craindre beaucoup pour la vie de l'enfant.

I. CAS. Morceaux de fruits arrêtés dans l'œsophage.

Tous les différens corps du genre des alimens dont nous venons de parler, & qui s'arrêtent dans l'œsophage, ne sont ordinairement dangereux que par leur volume, mais ils n'en sont pas moins redoutables ; car il y en a qui effectivement sont si gros qu'ils peuvent causer très-promptement la mort.

Corps étrangers du genre des alimens arrêtés dans l'œsophage, & qui ont causé la mort.

M. LE DRAN nous a fait part d'une Observation, où il dit qu'un homme avalla un morceau un peu gros d'une éclanche de mouton qui s'arrêta dans l'œsophage; cet homme se retira de la Compagnie pour tâcher de le rejetter ; ceux qui étoient présens ne s'étoient point apperçus de l'accident, ils crurent qu'il étoit sorti pour satisfaire à quelques besoins ordinaires ; il resta sans secours & fut étouffé. La Compagnie étonnée de ce qu'il ne revenoit point, commença à s'inquiéter ; on fut le chercher, & on le trouva mort appuyé contre un mur.

II. OBSERV. par M. LE DRAN, sur un gros morceau de viande qui suffoqua la personne dans l'instant.

FABRICIUS HILDANUS (*c*) donne sur ce sujet deux Observations remarquables : il parle dans l'une d'un enfant qui fut suffoqué par un morceau de gâteau, & dans l'autre d'un homme qui avalla en déjeunant un morceau de coëne de jambon grillée, & saupoudrée de mie de pain, de sel & de poivre ; ce morceau de chair s'engagea dans le pharinx,

Suffocation arrivée par un morceau de gâteau ;

Par des morceaux de viande ;

(*a*) Lib. 3. Obs. 4.
(*b*) Tom. 4. Obs. 332.
(*c*) Cent. 1. Obs. 35.

I. CAS.

& causa aussi-tôt de vives douleurs, des frissons, des convulsions, enfin la mort. Le même accident arriva à un jeune homme dont parle BECKERUS (*a*); il voulut avaller sans mâcher un très-gros morceau de viande; ce morceau s'arrêta à la partie supérieure du gosier, & le suffoqua sur le champ.

Par un œuf entier;

Il y a beaucoup de personnes qui s'exposent volontairement au danger, & qui ont le sort de cet homme, qui, au rapport de WIERUS (*b*) entreprit d'avaller un œuf entier; l'œuf s'arrêta dans l'œsophage, & comprima si fort la trachée artére, que ce téméraire fut suffoqué dans le moment.

Par des fruits.

Il semble, lorsque l'on consulte les Observateurs, que les fruits qui s'embarrassent dans l'œsophage soient, à cause de leur solidité sans doute, plus dangereux que les autres sortes d'alimens. En effet, on comprend facilement que quand ils s'engagent fortement dans l'œsophage, ils doivent comprimer la trachée-artére, & intercepter entiérement la respiration.

III. OBSERV. par M. PUZOS, sur la mort d'un enfant causée par une chataigne qui le suffoqua.

M. PUZOS nous a rapporté qu'un enfant à qui on avoit indiscrettement donné une chataigne, voulut l'avaller toute entiere, elle s'arrêta dans le gosier; les accidens furent si pressans dans le moment, qu'il fut impossible de le secourir assez-tôt, & de lui sauver la vie.

Un jeune garçon fut étouffé aussi par une poire qu'il avoit jetté en l'air pour la recevoir avec la bouche (*c*). Une femme mourut subitement d'une poire crue qu'elle avalla sans manger (*d*). Un Musicien qui chantoit fut étranglé par une figue que quelque imprudent lui jetta de loin dans la bouche (*e*).

Corps durs qui ont passé sans peine par l'œsophage, ou qui s'y sont arrêtés avec danger, & qui ont ensuite passé facilement par le canal des intestins.

Nous avons remarqué que les corps durs qui ont un volume & une figure qui leur permettent de passer facilement par le canal intestinal sont peu à craindre, lorsqu'ils

(*a*) BONETI Med. Sept. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 10.
(*b*) De præstig. dæmon. lib. 4. cap. 2.
(*c*) SUETON. & SCHENKIUS lib. 2. de Suffoc. Obs. 1.
(*d*) RHODIUS Cent. 2. Obs. 50.
(*e*) TRYPHON. in 1. Græcor. Epigramm. item VARINUS, & SCHENKIUS, lib. 2. Obs. 1.

qu'ils sont arrivés dans l'estomach, quoiqu'ils ayent passé difficilement par l'œsophage; nous en avons en effet tous les jours des exemples. FABRICE DE HILDEN (*a*) rapporte qu'un jeune homme avalla un petit os, qui s'engagea dans l'œsophage, causa des convulsions très-violentes, & auroit peut-être suffoqué ce jeune homme, si FABRICE n'eût fait descendre promptement le corps étranger dans l'estomach. HELWIGIUS (*b*) donne l'histoire d'un enfant de trois ans, qui en jouant avec des piéces d'argent en avalla deux ou trois, qu'il rendit quelques jours après, sans avoir paru incommodé en aucune façon. Il en a vû un autre qui avoit avallé une petite clef, & de petites boulles de verre de figure oblongue & lisses, qui sortirent par la voye des selles, sans avoir causé aucun accident. FORESTUS (*c*) rapporte aussi qu'un Particulier avalla trois piéces de monnoye, qui furent entraînées le troisiéme jour avec les matieres stercorales. Nous voyons dans GALLIEN (*d*) un fait qui paroît moins remarquable, & qu'il n'a cependant pas jugé à propos de passer sous silence : il dit qu'une personne avalla une piéce de monnoye qui passa dans l'estomach, & sortit facilement par en bas. On parle aussi dans les Ephémérides d'Allemagne (*e*) d'un enfant qui avalla un florin sans qu'il en soit arrivé rien de fâcheux. Il y a dans les mêmes Mémoires (*f*) un exemple de ces corps étrangers qui paroîtra peut-être un peu plus extraordinaire. Un enfant avalla un anneau d'or, qui resta sept semaines dans l'estomach, il le rendit enfin par la voye des selles; & malgré un tems si considérable, l'enfant n'en fut pas incommodé.

I. CAS. Os arrêté dans l'œsophage avec danger de suffocation.

Divers corps étrangers durs avallés sans accidens & rejettés facilement par la voye des selles.

La moitié d'une piéce de monnoye un peu grande qui fut avallée par un enfant de douze ans, a mérité avec raison toute l'attention de WEDELIUS (*g*), parce que ce fragment

Fragment de piéce de monnoie qui s'est arrêté dans l'œsophage, & qui a causé de grands accidens jusqu'à ce qu'il ait été poussé dans l'estomach.

(*a*) Cent. 1. Obs. 36.
(*b*) BONETI Med. Sept. lib. 3. sect. 1. de Oesoph. affectib. cap. 10.
(*c*) Lib. 15. Observ. Schol. ad Obs. 28.
(*d*) Lib. 3. de Facult. Natur. 4.
(*e*) Ann. 8. Cent. 3. & 4. Obs. 121. (*f*) Dec. 2. ann. 10. Obs. 6.
(*f*) BONETI Med. Sept. lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. cap. 9.

I. CAS.

pouvoit, par ses angles ou par ses inégalités, attirer des accidens fâcheux : en effet, il en causa d'assez considérables tant qu'il resta engagé dans l'œsophage. Un Chirurgien ayant essayé en vain de le tirer par en haut, prit enfin le parti de l'enfoncer dans l'estomach, ce qu'il ne fit pas sans peine; l'enfant fut aussi-tôt guéri, & ne ressentit depuis aucun mal. L'Observation de MEEK'REN (a) sur un enfant de cinq ans, qui avalla une lame de métal assez large, & de figure très-irréguliere, ne paroît pas non plus indifférente; car un corps étranger de cette forme pouvoit produire de mauvais effets; cependant la santé de cet enfant n'en fut point dérangée; on ne s'apperçut pas même de la sortie du corps étranger. On peut en voir la figure dans l'ouvrage de l'Auteur.

Lame de métal avallée sans accidens.

Morceaux de plomb avallés, & sortis par la voye des selles.

On est moins étonné de trouver dans les Observateurs beaucoup d'exemples de morceaux de plomb avallés, sans avoir causé de désordres : on regarde même les balles de plomb comme un remède familier dans le *miséréré* : à la vérité cette pratique est souvent dangereuse; mais quoique nous pensions désavantageusement de ce prétendu remède, nous sommes persuadés que si ces balles sont nuisibles alors, c'est moins par elles-mêmes que par l'état des parties malades qui les retiennent, & qui en sont blessées; ainsi ces corps doivent être bien moins suspects dans les autres cas. FORESTUS (b) dit que son frere THEODORE FORESTUS étant enfant avalla une balle de plomb applatie, & qu'il la rendit le troisiéme jour sans en avoir reçû aucune incommodité. Un enfant de cinq ans avalla un cachet de plomb assez large, qui servoit à marquer les piéces de draps; WEDELIUS (c) qui rapporte ce fait, dit que ce corps étranger causa une grande douleur, jusqu'à ce qu'il fût tombé dans l'estomach; ensuite cet accident cessa entiérement.

IV. OBSERV. par M. BENOMONT, sur un plomb avallé & rendu facilement par la voye des selles.

Le fait suivant, qui nous a été communiqué par M. BENOMONT, doit encore nous rassurer sur ce genre de

(a) Obs. Med. Chirurg. posthum, cap. 13.
(b) Obs. Med. lib. 15. Schol. ad Obs. 28.
(c) BONETI Medec. Septent. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 9.

corps étrangers : Une jeune Demoiselle de quatorze ans avalla en badinant un morceau de plomb qu'elle tenoit dans sa bouche, (c'étoit un de ces plombs que l'on met dans les bottes des manches des robbes de femme) il étoit de la largeur d'une piéce de vingt-quatre sols, & de l'épaisseur de près de trois écus, il pésoit plus de deux onces; ce corps passa avec peine par l'œsophage à cause de son volume. La Demoiselle se plaignit ensuite à M. BENOMONT de quelques pésanteurs dans la région de l'estomach; ce Chirurgien lui ordonna de prendre de tems en tems un peu d'huile d'amandes douces, & quelques bolles de beurre frais : le corps étranger fut rejetté le sixiéme jour par la voye des selles.

I. CAS.

Quoique le cuivre soit plus redoutable que le plomb, comme nous le remarquerons ailleurs, à cause de la rouille ou verd de gris qu'il peut contracter par son séjour dans les viscéres; cependant il ne cause souvent aucun désordre : quelquefois sa malignité se manifeste par des accidens assez facheux, qui à la fin se dissipent sans retour, & sans laisser les moindres marques d'une mauvaise impression. Un homme avalla deux piéces de monnoye de cuivre qui s'arrêterent dans l'œsophage, & lui causerent pendant cinq semaines une grande douleur, un crachement de sang, & une difficulté d'avaller les alimens solides : ces accidens cesserent entiérement, lorsque ces piéces de monnoye furent tombées dans l'estomach; néanmoins elles y resterent pendant six mois, & enfin elles furent rejettées par le vomissement (*a*).

Morceaux de cuivre avallés quelquefois avec des accidens, quelquefois sans accidens.

Monnoye de cuivre arrêtée pendant cinq semaines dans l'œsophage avec accidens, & ensuite six mois dans l'estomach, & enfin rejettée par le vomissement.

Un enfant de trois ans dont parle WIDMARKLER (*b*) fut encore plus heureux; car ayant avallé deux chaînons d'airain, chacun d'un pouce de diamétre, il en fut quitte pour quelques douleurs que ces chaînons lui causerent en passant dans l'œsophage, & qui disparurent aussi-tôt que ces corps furent descendus dans l'estomach, & on n'a pas même sçû quand ils ont été rejettés.

Chaînons de cuivre avallés avec peu d'accidens.

(*a*) A JOH. MULENI THOMÆ BARTHOL.
(*b*) BONETI Med. Sept. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 9.

I. CAS.

On voit même par quelques exemples que ces corps peuvent demeurer fort long-tems dans les premieres voyes ſans cauſer aucun déſordre ſenſible. Nous venons de donner l'hiſtoire d'un homme qui a gardé dans ſon eſtomach pendant ſix mois deux piéces de monnoye de cuivre qu'il avoit avallées. L'Obſervation ſuivante eſt plus ſurprenante : Un enfant de huit ans rendit par l'anus un jetton de cuivre qu'il avoit avallé un an auparavant. AMATUS LUSITANUS (a) dit que ce jetton n'avoit cauſé à l'enfant aucune incommodité.

Jetton de cuivre avallé & gardé un an ſans accidens.

Ce fait eſt véritablement remarquable, parce que ce jetton étoit de cuivre; il ſemble que s'il eût été d'or, on en ſeroit moins ſurpris; cependant HŒCHSTETTERUS (b) rapporte qu'un jeune homme qui avoit mal aux dents mit dans ſa bouche un ducat d'or de Portugal, dans l'idée où il étoit que l'or a la vertu d'appaiſer les douleurs de dents; il s'endormit, & avalla ce ducat ſans s'en appercevoir; à ſon reveil il ne retrouva point cette piéce dans ſa bouche, il ne put ſe perſuader d'abord qu'il l'eût avallée; mais quelques mois après ſa voix devint rauque, & il tomba dans un amaigriſſement qui l'obligea d'avoir recours aux Médecins & aux Chirurgiens, mais ils ne purent ſentir cette piéce ni avec les doigts ni avec les inſtrumens; elle ſortit au bout de deux ans par la bouche; une de ſes faces étoit blanche comme ſi on l'eût frotté de vif argent ou Mercure.

Piéce d'or qui s'eſt arrêtée dans l'œſophage, & qui y a cauſé des accidens.

Il paroît cependant qu'un auſſi long ſéjour de ces piéces de monnoye dépend plûtôt de quelques circonſtances extraordinaires, que de la difficulté que ces corps peuvent avoir à ſortir de l'eſtomach par le pylore, & à parcourir le canal inteſtinal. Cette remarque eſt appuyée par un très-grand nombre d'Obſervations, & entre autres par celle que l'on trouve dans M. DE LA MOTTE (c). Un enfant avoit avallé trois liards qui s'engagerent dans l'œ-

Monnoyes de cuivre avallées, & rendues fort promptement par la voye des ſelles.

(a) Cent. 2. Curat. 69.
(b) Dec. 6. cap. 10.
(c) Obſ. Chirurg. tom. 4. Obſ. 332.

ſophage; ce Chirurgien les fit tomber dans l'eſtomach par le moyen d'un porreau, & ils furent rejettés dès le lendemain.

I. Cas.

Moyens dont on ſe ſert pour enfoncer dans l'eſtomach les corps arrêtés dans l'œſophage.

L'induſtrie a ſuggéré de tous tems différens moyens pour débarraſſer l'œſophage des corps étrangers que l'on croit pouvoir pouſſer ſans danger dans l'eſtomach; car nous voyons que les Anciens & les Modernes ſe ſont ſervis, les uns de porreaux & de bougies trempées dans l'huile, d'une ſonde courbe d'argent ou de plomb, d'un fil de fer ou de leton plié & trempé dans le plomb fondu, pour former à l'extrêmité de ce fer une eſpéce de petit maillet; les autres font avaller au malade de gros morceaux de quelque aliment, comme une tige de laitue, un navet, un morceau de biſcuit, une croute ou une mie de pain tendre ſans les mâcher, une figue ſéche retournée, des prunes dont on a ôté le noyau, & que l'on a dépouillées de leur pellicule; il y en a même qui ſe ſervent d'une balle de plomb ou d'un gros grain de chapelet attaché à une cordelette, d'un morceau de chair de bœuf, ou d'un petit morceau d'éponge neuve groſſe comme une noizette, trempée dans l'huile ou dans quelque ſyrop, ou enduite de miel ou de thérébentine, & liée bien ſûrement par le bout d'un gros fil: Toutes ces matieres pouſſées par l'action organique de l'œſophage, entraînent ſouvent avec elles le corps étranger dans l'eſtomach.

Remarque ſur l'uſage de l'éponge attachée à un fil.

Pluſieurs Praticiens déſaprouvent l'uſage de l'éponge, employée comme on vient de le dire, parce qu'il eſt fort difficile qu'un petit morceau d'éponge fort léger, attaché ſimplement au bout d'un fil, puiſſe forcer l'obſtacle que peut oppoſer un corps qui ferme le paſſage de l'œſophage.

Refléxion ſur les morceaux d'alimens qu'on fait avaller pour débarraſſer l'œſophage.

Il ſemble que l'on peut faire une refléxion qui n'eſt pas moins importante ſur les gros morceaux d'alimens qu'on fait avaller aux malades; car lorſque l'œſophage eſt engagé par un corps conſidérable qui ſuffoque le malade, ces morceaux contribueront, s'ils manquent d'enfoncer ce corps, à faire périr plus promptement le malade.

Le porreau qui ſe trouve facilement par tout, & en tout

I. CAS.

Sur l'usage du porreau.

tems, est un moyen fort commode & fort usité pour enfoncer les corps étrangers qui sont peu avancés dans l'œsophage; cependant quelques Auteurs le regardent comme peu sûr, parce que ce légume peut se casser en se pliant pour s'accommoder à la figure du pharinx; les mouvemens violens de l'œsophage peuvent même contribuer aussi à cet inconvenient.

Sur l'usage de la bougie.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (a) préfére à tous les moyens dont nous avons parlé la bougie graissée d'huile; mais il faut avoir l'attention, lorsque l'on veut s'en servir, de la faire chauffer un peu pour lui donner une consistence qui lui fasse prendre aisément la figure nécessaire pour entrer sans violence dans le canal de l'œsophage: on doit sur-tout avoir cette attention dans l'hiver, & observer que dans cette saison, le froid peut durcir promptement la cire, & que dans ce cas la bougie devenant trop roide, pourroit blesser l'œsophage, & retarder, par les irritations qu'elle causeroit dans cette partie, le succès de l'opération: le meilleur moyen pour donner à la bougie la consistence & la souplesse convenable, est de la ramollir un peu dans de l'eau, ou dans de l'huile chaude.

Sonde de plomb.

ALBUCASIS (b) se servoit pour pousser les corps étrangers dans l'estomach, d'une petite tige de plomb assez menue pour être fort fléxible, & qui apparemment devoit avoir vers son extrêmité quelque grosseur ou bouton pour appuyer sur les corps engagés dans l'œsophage: RHASIS se servoit aussi de la tige de plomb.

Sonde d'argent ou d'acier à bouton.

VERDUC (c) propose un instrument en quelque façon semblable, fait d'argent ou d'acier fléxible, de la grosseur d'une plume à écrire, & à peu près d'un pied & demi de longueur, dont les deux bouts se terminent en un bouton un peu conoïde de la grosseur d'une petite noix.

Sonde courbe d'argent.

Nous avons vû que FABRICE DE HILDEN se servoit avec succès dans ces occasions d'une sonde ou gros stilet

(a) Operat. Chirurg. cap. 36.
(b) Chirur. Franç. de D'ALECHAMP, chap. 32.
(c) Operat. Chirurg. cap. 25.

d'argent courbe ; il avoit encore recours à divers autres instrumens, soit pour retirer les corps engagés qui n'occupoient qu'en partie le passage de l'œsophage, soit pour les repousser quand ils engageoient entiérement ce canal : HILDEN en a même un dont il attribue l'invention à GAUTIER HERMANN RYFF, célébre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'il a lui-même réformé ; mais il restoit toujours à cet instrument le défaut d'être d'une matiere infléxible ; M. PETIT, comme nous le verrons ailleurs, en a inventé un qui en a tous les avantages, & même plusieurs autres, sans avoir le défaut que nous venons de remarquer. Nous aurons lieu de parler encore par la suite de plusieurs autres moyens qui ont été employés avec succès pour enfoncer dans l'estomach les corps étrangers qui sont fort avancés dans le canal de l'œsophage.

I. CAS.

L'instrument de RYFF réformé par HILDEN, & perfectionné par M. PETIT.

Remarques sur le premier cas.

Quoique nous soyions convaincus par une expérience journaliere que les différens corps étrangers dont nous venons de parler, peuvent être enfoncés dans l'estomach, sans qu'il en arrive aucun accident ; il est cependant important d'avertir les jeunes Chirurgiens que cette voye n'est pas toujours la plus sûre ; car nous voyons dans les Observateurs que quelquefois ces corps s'arrêtent dans l'estomach ou dans les intestins, & qu'ils causent beaucoup de désordres, & même la mort.

Les corps étrangers rapportés à ce premier cas ne passent pas toujours facilement par la voye des selles.

Il y a des morceaux d'alimens qui passent facilement jusques dans l'estomach, & qui étant ensuite rejettés par le vomissement, s'engagent dans l'œsophage : cet accident arrive lorsque ces morceaux d'alimens sont d'une substance spongieuse qui peut se gonfler facilement. HOULLIER (*a*) dit qu'une fille qui s'étoit rempli l'estomach à l'excès de poulmons de bœuf, eut en conséquence des pésanteurs à la région épigastrique, des nausées fréquentes, & enfin un vomissement considérable, par lequel un morceau du poulmon qu'elle avoit mangé fut poussé dans l'œ-

Morceau de poulmons de bœuf arrêté dans l'estomach avec accidens, & rejetté par le vomissement.

(*a*) Scholiogr. ad cap. 33. lib. 1. de morb. intern.

I. Cas.

ſophage où il s'arrêta; il cauſa à la malade de fâcheux ſymptômes qui perſiſterent juſqu'à ce qu'elle fût délivrée de ce corps étranger, qu'elle rejetta par la bouche avec des efforts très-violens.

Morceau de poulmons de veau arrêté quatre mois dans l'eſtomach avec des accidens conſidérables.

On conçoit facilement qu'il n'auroit pas été à propos, dans ce cas, de repouſſer le morceau de poulmon dans l'eſtomach, parce qu'il n'auroit peut-être pas pû ſortir par le pylore, & que la perſonne auroit encore été expoſée au même accident; car de ſemblables morceaux, quoique retenus fort long-tems dans l'eſtomach, ne peuvent quelquefois en être chaſſés que par le vomiſſement, & avec beaucoup de danger pour la perſonne qui les a rejettés. Le même (*a*) Auteur que nous venons de citer, certifie ce fait par une Obſervation qui mérite d'ailleurs beaucoup d'attention, parce que ſi des morceaux de viande reſtent quelquefois auſſi long-tems dans l'eſtomach, ils peuvent, en ſe pourriſſant, cauſer & entretenir des maladies très-fâcheuſes, dont il eſt difficile de découvrir le principe. Une fille mangea précipitament une grande quantité de poulmons de veau; elle eut enſuite à peu près les mêmes ſymptômes que la précédente, je veux dire des peſanteurs, des angoiſſes, des foibleſſes, & des envies fréquentes de vomir; ces accidens durerent fort long-tems; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette fille jetta en vomiſſant un morceau du poulmon de veau qu'elle avoit mangé quatre mois auparavant (car elle n'en avoit pas mangé depuis); ce morceau s'engagea dans l'œſophage, & fut prêt de la ſuffoquer : heureuſement un effort violent ébranla ce corps étranger, & en facilita la ſortie par la bouche. On doit donc appercevoir qu'on ne peut débarraſſer l'œſophage de tels corps avec ſûreté que par l'extraction.

Morceaux d'alimens arrêtés dans l'eſtomach, & devenus pernicieux par leur dépravation.

Quelquefois les morceaux d'alimens qui s'arrêtent dans l'œſophage ou dans l'eſtomach, ne ſont pas ſeulement dangereux par leur volume, mais encore par les mauvaiſes qualités qu'ils contractent en ſe corrompant par

(*a*) Perioch. 8. ad lib. 8. Galen. Comp. Pharm. part.

leur séjour dans les premieres voyes. DONATUS (a) a vû un cas de cette espéce : Un homme avalla goulument un morceau de viande tendineuse qui s'arrêta dans l'œsophage, & intercepta presque entiérement le passage de l'air & des alimens les plus liquides; ce corps étranger ne put être enfoncé ni retiré par aucun moyen, il se corrompit, & tomba au bout de sept jours dans l'estomach : le malade fut délivré des angoisses où il étoit, mais il ne put éviter la mort qui arriva le quatorziéme jour, & que l'on attribua à l'inflammation, & à la longue diéte qui le jetta dans une prostration totale des forces; mais la présence du corps corrompu a eu vraisemblablement plus de part à cet abbattement extrême & à la mort, que la diéte.

I. CAS. REMARQUES SUR LES CORPS QU'ON PEUT ENFONCER.

Ces corps, dont le volume est considérable, méritent sur-tout une attention particuliere, lorsqu'ils sont formés d'une matiere qui ne peut absolument ni se dissoudre ni se digérer dans l'estomach; ainsi un Chirurgien qui auroit été appellé dans les deux cas suivans, & qui auroit enfoncé les corps qui ont bouché l'œsophage & interdit la respiration, auroit pris un parti beaucoup moins sûr que s'il les eût tirés. HABICOT (b) fut mandé par la Cour pour faire la visite d'un prisonnier que l'on avoit trouvé mort dans la Conciergerie; ce Chirurgien dit qu'il lui trouva dans la gorge un gros nœud de linge, qui pressoit fortement l'épiglotte, & dans lequel il y avoit un anneau.

Corps trop gros pour être enfoncés.

L'autre cas est rapporté par MEECK'REN. (c) Ce Chirurgien appellé de même pour ouvrir une femme que l'on croyoit avoir été empoisonnée, commença par visiter les parties de la bouche & de la gorge par le moyen d'un *speculum oris*, & il apperçut aussi-tôt un gros morceau de liége recouvert d'une lame d'argent; MEECK'REN reconnut que ce corps étoit un instrument que l'on nomme *Obturateur du palais*; cette femme avoit souffert une gran-

(a) Histor. mirab. Lib. 3. cap. 8.
(b) Question Chirurgicale sur la Bronchotomie, chap. 11.
(c) Obs. Med-Chirurg. cap. 22.

I. CAS. REMARQUES SUR LES CORPS QU'ON PEUT ENFONCER.

de perte de ſubſtance au palais, & elle ſe ſervoit depuis long-tems de cet inſtrument ; le liége s'étoit apparemment uſé ou pourri ; l'inſtrument ſortit du trou, tomba dans le goſier, & comprima tellement le larynx, qu'il ſuffoqua cette femme avant qu'elle pût recevoir aucun ſecours.

On apperçoit aſſez le danger qu'il y a d'enfoncer des corps de cette nature & d'un volume ſi conſidérable ; car on doit craindre qu'après les avoir chaſſés dans l'eſtomach, ils ne puiſſent en ſortir. En effet on a vû des corps d'un volume beaucoup plus petit qui ont été retenus dans ce viſcére, & qui ont cauſé la mort.

Corps arrêtés dans l'eſtomach, qui ont cauſé la mort.

KERCHRING (*a*) dit qu'un enfant de cinq ans mourut pour avoir avallé une très-petite piéce de monnoye qui bouchoit entiérement le pylore. Le même accident arriva à un autre enfant, & eut les mêmes ſuites ; cet enfant mourut après des vomiſſemens violens ; la piéce de monnoye ſe trouva engagée auſſi dans le pylore (*b*). Les Adultes ſont expoſés au même danger ; on en trouve pluſieurs exemples dans les Auteurs (*c*).

Cependant il paroît étonnant qu'une ſeule piéce de monnoye puiſſe produire des effets ſi funeſtes, lorſque nous remarquons dans les Obſervateurs, qu'un voyageur craignant d'être volé par les chemins, avalla ſans aucun accident ſix Ducats, & qu'il les rejetta quelques jours après par le moyen d'un lavement qui les entraîna (*d*) ; qu'un autre rendit avec autant de facilité neuf Louis d'or qu'il avoit avallés (*e*) ; que deux autres perſonnes qui avoient avallé chacune un rouleau de cent Louis d'or, en furent quittes pour des tranchées ou coliques, qui à la vérité furent aſſez violentes, & qui durerent juſqu'à ce que ces corps étrangers fuſſent ſortis, & que les malades les rejetterent

(*a*) In Spicileg. Anatom. Obſ. 1.
(*b*) Ephemerid. Germ. Cent. 3. & 4. Obſ. 121.
(*c*) WEDELIUS BONETI Med. Septentr. de Oeſoph. affect. Lib. 3. ſect. 1. c. 9. FAB. HILD. Cent. 6. Obſ. 35. Ephemerid. ann. 4. Cent. 10. Obſ. 82.
(*d*) D. MICH. MANGETI Biblioth. Chirurg. de Deglut. vitiis.
(*e*) Ephem. Cent. 10. Obſ. 34.

peu à peu par le ſecours de quelques lavemens (*a*).

I. Cas. Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

Ces faits ſont fort inſtructifs & fort intéreſſans : mais il ſemble qu'on y eſt plus attentif encore lorſqu'ils ſont arrivés à des perſonnes remarquables. L'Académie Royale des Inſcriptions n'a pas oublié d'en rapporter un de même genre dans l'Eloge de M. Vaillant Docteur en Médecine, & célébre Antiquaire. Après avoir été pris par un Corſaire, & retenu à Alger en captivité pendant quatre mois & demi, ce Médecin fut, en revenant en France, pourſuivi par un autre Corſaire de Tunis : à la vûe de ce nouveau malheur, il avalla, afin de ne pas tout perdre, comme il avoit fait dans le premier Vaiſſeau, quinze Médailles d'or qu'il avoit ſur lui. M. Vaillant échappa à la pourſuite du Corſaire, & ſon premier ſoin fut de chercher les moyens de ſe décharger du fardeau qu'il avoit confié à ſon eſtomach : comme la nature ne ſembloit pas diſpoſée à l'en ſoulager, il craignit pour ſa vie, & il aſſembla ſur ce ſujet la Faculté de Médecine. Chaque Médecin propoſa un reméde différent ; & le malade ne ſçachant lequel il devoit préférer, s'abandonna entiérement à la nature, & la laiſſa maîtreſſe de ſon ſort ; elle agit heureuſement, & elle lui avoit rendu plus de la moitié de ſon dépôt lorſqu'il arriva à Lion, où il en traita avec un Curieux de cette ville, avec une promeſſe de lui fournir les autres dès qu'il les auroit en ſon pouvoir. Le ſoir même il fut en état d'exécuter ſon traité.

Noyaux amaſſés & arrêtés dans l'inteſtin-colon.

Il faut remarquer néanmoins que des corps durs, quoique d'un fort petit volume, peuvent, par leur nombre, en ſe raſſemblant dans un même lieu, devenir funeſtes : tel fut cet amas de noyaux dont parle Binningerus (*b*). Un Particulier avoit dans l'hypogaſtre une tumeur fort dure ; il ſe plaignoit continuellement de vives douleurs dans tout l'abdomen ; il reſſentoit des mouvemens & des borborygmes fréquens dans les inteſtins ; il mourut enfin

(*a*) Petr. Borell. Cent. 4. Hiſtor. 25. & Joh. Mich. Fehrius, in Cent. 3. Epiſt. Medic. Barth. 69.

(*b*) Cent. 2. Obſ. 20.

n'ayant pû prendre pendant trois ans qu'un peu d'alimens liquides. L'Observateur trouva, à l'ouverture du cadavre, le colon sphacelé & ouvert; cet intestin étoit distendu par un amas de noyaux de prunes & de cerises qui pésoit plus de trois livres : on trouva aussi dans cet intestin quarante balles de plomb que cet homme avoit avallé en différens tems dans l'intention de se soulager. On rapporte aussi dans les Ephémérides (*a*) qu'un homme mourut après une longue constipation, occasionnée par une collection de noyaux de cerises qu'il avoit avallés quelque tems auparavant. STALPART VANDERWIEL (*b*) a vû un homme qui en pareil cas a été plus heureux : il avoit avallé une assez grande quantité de noyaux de cerises qu'il ne rendit que plus de six mois après, sans en avoir ressenti la moindre incommodité.

I. CAS. REMARQUES SUR LES CORPS QU'ON PEUT ENFONCER.

Accidens causés par des grains de plomb.

On a peu reconnu de mauvais effets des balles de plomb avallées; cependant nous lisons dans les Ephémérides d'Allemagne (*c*) qu'un homme qui avoit seulement avallé des grains de plomb, eut ensuite des douleurs d'estomach fort vives, & semblables à celles qui arrivent, aux artisans qui sont journellement occupés à employer du plomb dans leurs ouvrages, & quelquefois aussi à ceux qui prennent par la bouche des alimens ou des remédes, où entrent la litharge, le sucre de Saturne, ou quelque autre préparation de plomb. On ne put appaiser ces douleurs par aucuns remédes; cependant il y a peu d'exemples de pareils accidens arrivés dans le cas que nous venons de rapporter; car on a quelquefois remarqué par l'ouverture des corps de plusieurs personnes qui avoient mangé beaucoup de gibier pendant leur vie, qu'il se ramasse dans les cellules des intestins, & particuliérement dans l'appendice du *Cœcum*, une grande quantité de grains de plomb, sans que ces personnes en eussent ressenti la moindre incommodité. On comprend plus facile-

(*a*) MYRRHEN. Dec. 3. ann. 9. & 10. Obs. 211.
(*b*) Cent. 1. Obs. 64.
(*c*) Ann. 8. Cent. 9. Obs. 18.

ment la cause des accidens (*a*) arrivés à une fille qui avoit coupé par petits morceaux plusieurs lames de plomb, qui les avoit avallées, & à laquelle ils causerent des douleurs très-vives à la région de l'estomach, des foiblesses, des angoisses, une constipation opiniâtre & la mort. Il est assez visible que la figure angulaire des petits morceaux de plomb coupés, avoit eu plus de part à ces désordres que la malignité du métal.

I. CAS. REMARQUES SUR LES CORPS QU'ON PEUT ENFONCER.

Les bagues dont les pierres ont des angles saillans & vifs, & les bagues elles-mêmes qui ont souvent aussi des reliefs avec des inégalités, peuvent gratter & irriter les parties qu'elles touchent, & occasionner de fâcheux accidens. ZACUTUS LUSITANUS (*b*) dit qu'un homme avalla en badinant un anneau d'or travaillé en reliefs, & orné d'une petite tête cizelée : cet anneau causa un flux dyssenterique très-opiniâtre, qui ne cessa que lorsque le malade eut rejetté ce corps étranger, quoique l'on eût mis en usage pendant tout ce tems les remédes huileux & lubrifians, secondés de quelques purgatifs que l'on réitera plusieurs fois (*).

Accidens arrivés par des bagues & anneaux avalés.

STALPART VANDERWIEL (*c*), a vû des effets encore plus funestes, causés par une bague arrêtée dans l'œsophage d'un enfant de deux ans. Il survint une extrême difficulté d'avaller, accompagnée d'angoisses & de douleurs violentes : les parens firent inutilement beaucoup de tentatives & d'efforts pour tirer cette bague ; les accidens persévérerent, & l'enfant mourut au bout de six semaines : on l'ouvrit, & on trouva la bague engagée dans l'œsophage.

Il est aisé de conclure de ces Observations que l'on doit toujours s'attacher, autant qu'il est possible, à retirer les différens corps étrangers dont on vient de voir les mauvais effets, parce que quand on peut y réussir, on est

(*a*) Observ. Lib. 4. cap. 28.
(*b*) Libr. 2. de Medic. princip. histor. 84.
(*) Ce fait est aussi rapporté par ÆTIUS, Tetrab. 3. serm. 1. cap. 46. & par GALLIEN, Libr. 3. de facultat. nat. 4.
(*c*) Cent. 1. Obs. 22.

II. CAS. REMARQUES SUR LES CORPS QU'ON PEUT ENFONCER.

délivré de toute crainte ; au lieu que quand on les enfonce, on n'est pas absolument sûr de l'événement ; on doit même, dans les jugemens que l'on porte dans ce dernier cas, ne pas perdre entiérement de vûe les accidens que ces corps, lorsqu'ils sont passés dans l'estomach, peuvent occasionner.

SECOND CAS.

Les corps étrangers qui sont arrêtés dans l'œsophage, & qui doivent être retirés.

Corps étrangers qu'il faut tirer.

Si les corps qui peuvent être enfoncés dans l'estomach avec le moins de danger, produisent quelquefois des effets aussi fâcheux que ceux que nous venons d'exposer, combien à plus forte raison doit-on craindre les désordres que peuvent causer les corps durs qui s'arrêtent dans l'œsophage, & qui par leurs figures angulaires, inégales ou tranchantes, sont capables de piquer, de couper ou de déchirer les parties qu'ils touchent; & combien aussi doit-on être attentif au danger qu'il y auroit de débarrasser l'œsophage en chassant ces corps dans l'estomach ? Nous devons rapporter à cette classe de corps étrangers, les aiguilles & les épingles, les noyaux aigus de différens fruits, les morceaux irréguliers de verre ou de pierre, les lames ou fragmens de fer, d'acier ou d'autre métal, les épines, les épis de bled, de grosses arrêtes de poissons, les portions d'os qui peuvent blesser par leurs inégalités ou par leurs pointes, & autres corps de même genre.

Accidens arrivés par des os.

V. OBSERV. par M. MESNIER Chirurgien d'Angoulême, sur un éclat d'os de bœuf qui a resté dix mois au côté droit du pharynx.

M. MESNIER fut mandé pour voir une femme qui, en mangeant sa soupe, avoit avallé un éclat d'os de bœuf long d'un travers de pouce, large d'un doigt dans le milieu, pointu aux deux bouts, & épais d'un demi travers de doigt. Cette portion d'os s'engagea au côté droit du pharynx, & elle y causa une grande douleur. M. MESNIER tâcha de déplacer cet os par le moyen d'une olive de plomb arrêtée au bout d'un gros fil de fer, il passa cet instrument à diverses reprises dans l'œsophage : tous ses

efforts procurerent seulement un dérangement de l'os qui fit cesser presqu'entiérement la douleur, à la réserve d'un picottement que cette femme ressentit pendant quatre mois lorsqu'elle avalloit quelque aliment; il survint par la suite une fiévre continue, une difficulté de respirer, une douleur vive tout le long du côté droit de l'œsophage, avec un bruit ou grésillonnement d'air dans le gozier; la malade étoit dans un péril éminent; M. MESNIER la saigna trois fois, & lui fit prendre les remédes indiqués dans une inflammation de poitrine. Lorsque les accidens furent un peu calmés, elle cracha du pus sans tousser, & elle recouvra peu à peu sa santé; il lui resta seulement ce bruit ou grésillonnement dont nous avons parlé, & un peu de douleur à la gorge; du reste elle avalloit facilement toutes sortes d'alimens : enfin au bout de dix mois cette femme rejetta l'os en éternuant, & en toussant avec beaucoup de violence. M. MESNIER vit cet os fort peu de tems après qu'il fût sorti; il étoit rongé, il sentoit mauvais, & étoit encore mouillé de pus, il ordonna à la malade un gargarisme détersif qui termina la cure.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

FABRICIUS HILDANUS (*a*) rapporte une Observation, où l'on voit que des accidens semblables furent de même causés par un os arrêté dans le gozier; on fit en vain plusieurs tentatives pour le retirer ou pour l'enfoncer dans l'estomach. Cet os, qui avoit plusieurs angles aigus, excita de vives douleurs avec une inflammation au col, accompagnée de fiévre, de délire, de convulsions & d'une très-grande difficulté d'avaller & de respirer; tous ces accidens furent suivis d'un abscès dans le gozier, l'os sortit avec le pus par la bouche le septiéme jour, & la femme fut guérie. Le même Auteur (*b*) parle encore d'un homme qui pensa être suffoqué par un osselet fort épais & de figure triangulaire qu'il avoit avallé, & qui s'arrêta dans l'œsophage vers la premiere vertébre du dos; ce petit os causa de très-grandes douleurs : on essaya de débarrasser l'œso-

(*a*) Cent. 1. Obs. 32.
(*b*) Cent. 1. Obs. 36.

phage avec un porreau, mais on ne put réussir; HILDANUS dit que le lendemain il retira cet os avec un instrument de son invention, dont nous parlerons bien-tôt.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Les Observateurs ont souvent remarqué que les os qui s'engagent dans l'œsophage se débarassent à la fin, parce que la carie ou la pourriture qui, comme on l'a vû ci-devant dans la cinquiéme Observation, s'empare de ces os, détruit les pointes qui sont entrées dans les chairs.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (*a*) dit qu'on fit beaucoup de tentatives pour tirer un os qui s'étoit engagé dans l'œsophage & qu'on ne put pas réussir, parce que cet os qui étoit très fourchu, s'étoit fortement engagé par ses pointes : cet os s'humecta, s'attendrit, & enfin il se brisa en plusieurs petites piéces, par les efforts que la femme fit pour le chasser, & elle le rejetta en toussant.

On est si exposé à ce genre de corps étrangers, que les Observateurs sont remplis d'exemples qui montrent le danger qui naît de la présence des os arrêtés dans l'œsophage. GOCKEL (*b*) fait une peinture effrayante des accidens fâcheux arrivés par un os qu'un homme avoit avallé : on voit dans le même Observateur (*c*) un cas encore plus funeste, car l'os fit périr le malade. Un autre homme qui avoit avallé une dent de cochon, eut un sort moins malheureux, mais il fut réduit pendant long-tems dans un triste état. BARTHOLIN qui rapporte ce fait (*d*), dit que le malade tomba dans le marasme; & que pendant deux ans que cet os resta dans son corps, il fut tourmenté par de très-vives douleurs dans les hypocondres.

Les os les plus sujets à s'engager dans l'œsophage, sont les arrêtes de poissons; & lorsqu'elles sont grosses, elles causent souvent de funestes effets : on en voit un exemple remarquable dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (*e*), & les Auteurs rapportent beaucoup

(*a*) Operat. Chirurg. cap. 39.
(*b*) Cent. 1. Conf. 30.
(*c*) Dec. 5. Obs. 6.
(*d*) Ephemerid. Dec. 1. ann. 2. Obs. 74.
(*e*) Année 1716. pag. 183.

d'Obser-

d'Observations qui prouveroient la même chose, s'il étoit nécessaire; cependant nous en donnerons ici quelques-unes pour faire remarquer les désordres différens que ces arrêtes peuvent produire.

II. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer. VI. Observ. par l'Auteur, sur une arrête de morue qui fut rejettée avec le pus d'un abcès qu'elle causa dans l'œsophage.

Une femme qui mangeoit de la morue, avalla une arrête assez grosse qui passa dans le gozier presque sans causer de douleur, elle sentit seulement pendant deux jours un léger picottement lorsqu'elle avalloit des alimens solides; mais le troisiéme jour la douleur devint plus vive, elle fut suivie de fiévre & de difficulté d'avaller, même les alimens liquides; plusieurs saignées que l'on fit coup sur coup les premiers jours, n'empêcherent pas le progrès des accidens; ils ne finirent que par une suppuration au pharynx qui dégagea le corps étranger; la malade le rejetta par la bouche avec une assez grande quantité de pus le septiéme jour.

Dodone'e (a) dit aussi qu'il a vû plusieurs fois de très-grandes inflammations, & des abscès occasionnés par des arrêtes de poissons arrêtées dans le canal de l'œsophage. On trouve dans Platerus (b) un cas beaucoup plus malheureux. Un enfant qui mangeoit d'une carpe avalla quelques grosses arrêtes qui s'implanterent dans la parois de l'œsophage, & y causerent de très-vives douleurs, avec une tumeur inflammatoire qui suffoqua l'enfant.

Accidens arrivés par des aiguilles & par des épingles.

Les aiguilles & les épingles paroissent moins dangereuses que les os dont nous venons de parler, parce que n'étant aiguës que par une de leurs extrémités, & qu'étant formées d'une matiere pésante, elles tendent naturellement à se tourner dans leurs mouvemens, de maniere que leur extrémité la plus chargée de matiere est ordinairement entraînée la premiere dans l'œsophage par sa pésanteur: or, quand elles peuvent prendre cette détermination, les parties par où elles passent sont peu exposées à en être blessées. Il arrive même souvent que lorsqu'elles s'engagent par leurs pointes, elles ne causent presque

(a) Observat. Medicin. cap. 17.
(b) Pr. tom. 1. pag. 427.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

point d'accidens, sur-tout lorsqu'elles sont petites, & que les parties où elles s'arrêtent sont peu sensibles, & peu capables de leur opposer de la résistance; ces petits corps fort aigus & très-polis se percent insensiblement une voye, comme nous le remarquerons ailleurs, & cheminent à travers nos parties; principalement dans le tissu des graisses, sans causer de douleurs ni d'autres mauvais effets; mais les circonstances ne sont pas toujours si favorables.

Une femme avalla deux épingles, qui s'arrêterent à différens endroits de l'œsophage & de l'estomach. WIERUS (a) dit que cette femme eut de vives douleurs, des tranchées & des coliques, & que ces épingles furent rejettées quelque tems après par l'anus. On trouve dans les Actes de BERLIN (b) l'histoire d'un vomissement de sang fort opiniâtre, occasionné par des épingles que la personne avoit avallées. SEGERUS (c) parle d'un jeune homme qui, pour donner des marques de son attachement à une Demoiselle, avalla trois aiguilles; ce témoignage lui couta un peu cher, ces aiguilles lui causerent de fréquentes lipothymies, qui étoient quelquefois accompagnées de mouvemens convulsifs; & ce ne fut qu'au bout d'un an que ce jeune homme rejetta ces corps étrangers par en bas, & qu'il fut délivré des accidens qu'ils occasionnoient. Le même Auteur rapporte dans cette Observation, qu'un homme qui avalla deux grosses aiguilles, eut quelques douleurs assez violentes dans l'estomach, mais ces aiguilles furent chassées par les selles six jours après.

Les aiguilles & les épingles sont plus redoutables lorsqu'elles sont fort grosses, car alors elles causent souvent des accidens très-funestes. FABRICIUS HILDANUS (d) dit qu'une jeune fille qui avoit avallé par mégarde une assez grosse épingle, la rendit le quatorziéme jour par l'anus; cette épingle resta trois jours dans l'estomach sans pro-

(a) SCHENKII Lib. 3. Obs. 4.
(b) Volum. 1. pag. 53.
(c) BONETI Medic. Septentr. Lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. c. 8.
(d) Cent. 1. Observ. 34.

II. Cas. Corps étrangers qu'il faut tirer.

duire aucun désordre; mais depuis le troisiéme jour elle causa, jusqu'à ce qu'elle fût sortie, des douleurs insupportables à cette fille vers la région du pylore, il survint une fiévre ardente accompagnée de phrénésie & de convulsions horribles; la malade ne fut délivrée de ces accidens que lorsqu'elle eût rejetté ce corps étranger.

Une Demoiselle (a) de dix-huit ans avoit avallé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche; elle sentit quelques jours après de grandes douleurs dans divers endroits de la circonférence du ventre; une partie de ces épingles fut entraînée par la voye des selles, les autres percerent les intestins & sortirent en différens endroits de l'abdomen; les douleurs furent suivies de dyssenterie avec des tranchées violentes, des syncopes & des convulsions fréquentes : la Demoiselle tomba dans une maigreur effroyable, & mourut au bout de trois semaines.

Une aiguille de fer qu'un homme avoit avallée, eut des effets aussi funestes. Schenkius (b) dit qu'elle perça peu à peu les membranes de l'estomach, qu'elle pénétra dans la propre substance du foye, & fit périr le malade tabide. Forestus (c) rapporte l'histoire d'une jeune fille qui n'eut pas un sort plus heureux; elle avoit avallé une grosse aiguille qui s'arrêta dans le gozier; on essaya en vain de la tirer; la malade tomba dans la consomption, & elle mourut peu de tems après.

On trouve dans le même Auteur un fait qui peut avoir quelque rapport avec les précédens : il dit (d) qu'un Barbier de Village qui examinoit avec une sonde de fer le gozier d'une femme, laissa tomber cette sonde dans l'œsophage : ce Barbier fit en vain plusieurs tentatives pour la retirer; elle tomba dans l'estomach & occasionna une maigreur extrême, qui fit périr la malade deux ans après.

Il nous reste encore à donner quelques exemples des

(a) Bayle, Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1685. article 10.
(b) Nereti Nerutii Med. Florent. Observ. Schenkii, Lib. 3. Obs. 10.
(c) Libr. 15. Obs. 27.
(d) Lib. 15. Schol. ad Obs. 23.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

funestes effets que produisent diverses autres espéces de corps étrangers, comme noyaux de fruits aigus, fragmens de pipes, de verre & de lames d'épées, des morceaux de bois, des coûteaux. Un enfant qui jouoit avec des coquilles de noix, en avalla quelques fragmens qui le suffoquerent. RAIGERUS (a) qui rapporte cette Observation, dit aussi qu'il a vû le même accident arriver à un autre enfant par un noyau de prune ; ainsi nous ne devons pas être surpris de trouver dans SCHENKIUS (b) qu'un noyau de pêche qu'un homme avoit avallé, ait causé des accidens très-considérables.

Accidens arrivés par des fragmens de pipes & d'autres corps.

Nous avons plusieurs exemples des suites fâcheuses occasionnées par des morceaux de tuyaux de pipes qui se sont cassés dans la bouche. Un homme qui fumoit tomba le visage contre terre ; sa pipe se cassa, un fragment du tuyau s'engagea dans le fond de la gorge, & causa une grande hémorrhagie ; il survint une inflammation, avec une tumeur extérieure qui suppura au-dessous de l'oreille. MUYS (c) ouvrit l'abscès ; & trouva le morceau de pipe qui avoit produit tous ces accidens. STALPART VANDERWIEL (d) conservoit chez lui un morceau de tuyau de pipe long d'un tiers de doigt, qui avoit été l'instrument de la mort d'un homme. Cet homme tomba comme le précédent le visage contre terre lorsqu'il fumoit ; le tuyau de sa pipe se cassa, un fragment entra avec force dans les muscles du col ; on fit plusieurs tentatives pour le retirer, on ne put y réussir. Ce morceau de pipe excita de très-vives douleurs, une tumeur avec inflammation, une fiévre violente, & de grandes angoisses : ces accidens causerent la mort du malade le troisiéme jour.

On doit cependant faire attention que dans ces deux cas, la violence avec laquelle ces corps ont été enfoncés dans les chairs, & la playe qu'ils y ont faite, ont dû être

(a) BONETI Medic. Septentr. de Oesoph. affectib. Lib. 3. sect. 1. c. 7.
(b) Libr. 3. Obs. 4.
(c) Prax. Chirurg. Rational. Decad. 3. Obs. 6.
(d) Cent. 1. Obs. 21.

la principale cause des fâcheux effets qu'ils ont produit.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

VI. OBSERV. par M. HONDE Chirurgien à Cadenet près d'Aix, sur le fragment d'un fuseau entré de force dans les muscles du fond de la gorge, & retiré par incision du col.

M. HONDE nous a communiqué un exemple de ces corps étrangers engagés de force dans le gozier, où il survint des accidens assez considérables, mais dont les suites furent moins fâcheuses : Une femme de soixante & six ans qui dévidoit une fusée de fil, étoit assise sur une selle à trois pieds qui se renversa pendant qu'elle tenoit son fuseau à sa bouche ; cette femme tomba le visage contre terre, le fuseau se cassa ; un des bouts entra avec violence dans le fond de la gorge, & pénétra fort avant dans les muscles du col : la playe que ce corps étranger causa, fut suivie d'une légére hémorragie ; la malade ressentit sur le champ des douleurs très-aiguës, elle ne respiroit qu'avec beaucoup de difficulté, on la transporta à l'Hôpital : M. HONDE examina le gozier, où il découvrit une très-petite playe qui saignoit encore, mais il n'apperçut point le corps étranger ; la malade lui fit entendre par signes (car elle ne pouvoit parler) qu'un fragment de son fuseau lui étoit entré dans le col au-delà du gosier. M. HONDE en touchant le derriere du col, sentit le corps étranger sous les tégumens à la partie moyenne du col & la latérale gauche de la troisiéme vertébre, en comptant de bas en haut. Les accidens qui étoient fort pressans déterminerent ce Chirurgien à faire promptement l'extraction de ce morceau de fuseau ; il manda plusieurs Chirurgiens en consultation ; il fit en leur présence une incision longitudinale, & découvrit le corps étranger qu'il retira avec des pincettes ; il le saisit par un petit crochet de fil-d'archal qui étoit à l'extrémité du fuseau, & qui avoit pénétré le premier dans les chairs : ce corps étranger joint avec le fil de fer avoit trois pouces de longueur. Dès que l'opération fut faite, les douleurs diminuerent considérablement, la respiration devint beaucoup plus libre ; la malade recouvra l'usage de la parole, l'incision fut pansée comme une playe simple. M. HONDE fit faire plusieurs saignées à cette malade, & lui ordonna un gargarisme vulnéraire détersif ; il ne survint ni fiévre ni aucun autre accident, les fibres divisées des

muscles du col se rapprocherent, & la malade fut guérie de ses deux playes le huitiéme jour.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Accidens arrivés par des parties de verre, de crystal, de diamans.

On conçoit facilement que des fragmens de verre, ou d'autres corps de même genre qui sont d'une figure irréguliere, ne peuvent pas être avallés sans danger. CARDAN (*a*), BARTHOLIN (*b*), FRANCUS de FRANKENAU (*c*), CÆSALPIN (*d*), PLATERUS (*e*) & autres, donnent diverses Observations des désordres causés par des morceaux de verre avallés. Ces corps sont si pernicieux, que le diamant pulvérisé qu'on appelle vulgairement *la poudre de succession*, passe pour un des plus cruels poisons : on dit qu'elle déchire & corrode peu à peu, par les inégalités tranchantes de ses particules, les parties sur lesquelles elle porte ; on attribue la même malignité au crystal, & même au verre.

Nous lisons dans FABRICE de HILDEN (*f*) que des Gardes du Roy, après avoir fait une grande débauche de vin, briserent leurs verres avec les dents, en avallerent les fragmens, & périrent tous peu de tems après. CARDAN (*g*) rapporte qu'une folle mêla du verre pilé avec des pois ; deux personnes qui en mangerent devinrent hydropiques ; le même Auteur (*h*) dit encore qu'il a vû plusieurs Religieuses qui avoient mangé du verre, & qui en périrent après avoir eu des accidens énormes. ZACUTUS LUSITANUS (*i*) assûre qu'un homme qui avoit avallé trois diamans brutes, mourut hectique après un flux dyssenterique très-opiniâtre.

On sera peut-être surpris de ce que nous donnons quelques exemples des désordres que peuvent causer des fragmens de lames d'épées, de coûteaux & d'autres instru-

(*a*) Lib. 2. Contradict. Medic. Tr. 5. Contradict. 9.
(*b*) Cent. 5. histor. 66.
(*c*) Satyr. Medic. Satyr. 16. de Hyalophagis, pag. 302, 322, 323.
(*d*) Lib. 3. cap. 29. apud ZACCHIAM.
(*e*) Pr. tom. 2. cap. 11.
(*f*) MANGETI Biblioth. Chirurg. de ventric. morb. pag. 123. tom. 4.
(*g*) Contr. Med. Lib. 2. Tr. 5. contr. 10.
(*h*) Lib. 1. de Venen. cap 1.
(*i*) Prax. admir. Libr. 2. Obs. 18.

mens semblables, lorsqu'ils sont avallés; aussi ne les rapportons-nous pas pour apprendre que de pareils instrumens reçus intérieurement sont dangereux; mais nous croyons qu'ils seront utiles pour faire remarquer la diversité des accidens que causent des corps si nuisibles, & pour exposer ces accidens tels qu'ils sont arrivés réellement. D'ailleurs ces exemples peuvent faire appercevoir aux jeunes Chirurgiens combien ils doivent être en garde contre une multitude d'histoires, où l'on dit que des corps semblables ont été avallés sans avoir causé d'accidens. En effet ils verront par les Observations que nous allons rapporter, que, quand même ces histoires seroient vrayes, elles ne doivent jamais les rassûrer sur le danger où se trouvent ceux qui ont eu le malheur d'avaller de ces instrumens meurtriers.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Un Maniaque avalla volontairement divers corps étrangers, entre autres des clous, des morceaux de bois, des cailloux, des lames de coûteaux qu'il brisoit entre ses dents: au bout d'un tems il commença à ressentir des douleurs très-aiguës, & des angoisses dans toutes les parties intérieures. Ces accidens furent suivis d'un crachement de sang, d'une difficulté de respirer, & d'une fiévre très-ardente; il sentoit entr'autres une douleur très-vive dans l'aîne droite où il y avoit une tumeur fort apparente à l'exterieur; enfin il mourut dans le marasme après une diarrhée très-longue. ROTHIUS (a) dit que le malade luimême lui avoit recommandé gayement qu'on l'ouvrît après sa mort; il fut ouvert en effet: on trouva tous les viscéres du bas-ventre en suppuration; il y avoit dans l'aîne droite, au commencement du colon, une grande collection de pus, & un fragment de lame de coûteau; on en trouva une autre portion plus longue & plus aiguë dans le *rectum* près de l'anus (*).

(a) Miscell. curios. ann. 1672. Obs. 179.

(*) Cette Observation est aussi rapportée par BURKHARDUS, Miscell. curios. ann. 1672. Obs. 178. & par BINNINGERUS, Cent. 5. Obs. 7. On la trouve encore décrite fort au long dans KONIG. BONETI Med. Sept.

II. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer.

Langius (*a*) rapporte qu'un Payſan qui avoit avallé un morceau de bois oblong & pointu, quatre lames de coûteaux, & deux morceaux de fer de figure irréguliere, aigus & dentelés, fut tourmenté de ſi cruelles douleurs dans les hypocondres, qu'elles l'obligerent de ſe tuer lui-même; on l'ouvrit, & on retrouva ces différens corps étrangers retenus dans ſon eſtomach.

Il n'eſt pas ſurprenant que tant d'inſtrumens ſi nuiſibles puiſſent occaſionner de ſi grands tourmens; car, comme on n'en peut point douter, un ſeul ſuffit pour donner la mort. Walruts (*b*) dit qu'on fit l'ouverture du corps d'une femme pour chercher la cauſe de ſa mort; on la découvrit dans l'eſtomach, où il y avoit un coûteau dont la lame avoit environ quatre pouces de longueur; elle avoit percé l'eſtomach à trois doigts de l'orifice ſupérieur, la pointe ſortoit d'un pouce & demi de long par l'ouverture qu'elle avoit faite.

Nous aurons occaſion dans la ſuite de rapporter beaucoup d'exemples de coûteaux, de cizeaux, de lames d'épées & d'autres inſtrumens ſemblables qui ont été avallés, & qui ſe ſont percés des iſſues en différentes parties du ventre.

Moyens que l'on peut employer pour retirer les corps étrangers arrêtés dans l'Oeſophage.

Extraction des corps étrangers arrêtés dans l'œſophage.

Il eſt ordinairement beaucoup plus difficile de retirer les corps étrangers arrêtés dans l'œſophage, que de les enfoncer; & il eſt fort important de connoître tous les différens moyens dont on s'eſt ſervi, & dont on peut ſe ſervir pour l'extraction de ces corps; car ſouvent un inſtrument qu'on aura mis en uſage avec ſuccès dans un cas, ne réuſſit pas dans un autre.

Quatre genres de moyens pour tirer ces corps.

Ces différens moyens peuvent ſe réduire à quatre claſſes; nous rapporterons à la premiere les doigts & les pincettes;

de imo ventre Lib. 3. ſect. 1. cap. 17. & dans le *Sepulcretum* Boneti, Anatom. Pract. Lib. 3. ſect. 14.

(*a*) Libr. 1. Epiſtol. 38.

(*b*) Ephemerid. Cent. 9. & 10. pag. 157.

pincettes; à la seconde, les diverses espéces de crochets & d'anneaux; à la troisiéme, les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la quatriéme, les remedes qui peuvent en excitant le vomissement, la toux, l'éternuement, &c. procurer la sortie de ces corps.

II. Cas. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Premier moyen : les doigts & les pinces.

Lorsque les corps étrangers ne sont pas engagés fort loin dans l'œsophage, & qu'on peut les toucher, on doit se servir des doigts ou des pincettes préférablement à tout autre instrument. M. de la Motte (a) a eu plusieurs fois recours en pareil cas à ces moyens avec succès. Une épine de la longueur de deux pouces s'étoit embarrée dans la gorge d'une femme, M. de la Motte toucha facilement cette épine avec ses doigts, & crut qu'il n'auroit pas besoin d'autres instrumens pour la tirer; cependant il trouva beaucoup de difficulté, parce que cette épine étoit engagée par les deux bouts : il fut obligé de la pousser d'un côté pour dégager l'autre, & ensuite il la tira aisément avec ses doigts. Un laquais qui avoit une mâchoire de brochet d'une moyenne grandeur arrêtée dans la gorge, vint trouver le même Chirurgien; l'os étoit enfoncé de maniere que M. de la Motte crut qu'il seroit obligé d'employer le bec de corbin pour enlever ce corps étranger; mais l'ayant saisi fermement avec les doigts, il l'enleva en le tirant avec beaucoup de force. M. de la Motte rapporte encore qu'il fut appellé pour secourir une jeune Demoiselle qui avoit un demi écu retenu dans le gozier; il s'apperçut en touchant avec ses doigts que cette piéce étoit fortement engagée. En effet il ne put d'abord ni la retirer ni l'enfoncer; cependant il la déplaça, & l'emporta ensuite avec ses doigts, mais ce ne fut que fort difficilement & avec une grande violence.

Si les corps étrangers, quoique peu enfoncés, sont hors de la portée des doigts, ou si les doigts ne suffisent pas pour les tirer, il faut avoir recours à des pincettes, sur-tout à des pincettes courbes : ces instrumens sont très-avantageux en pareil cas.

(a) Tom. 4. Obs. 332.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

VIII. OBSERVAT. Communiquée par M. DE LA BORDE, sur un os retiré de l'œsophage par le moyen des pinces.

Un particulier avalla une piéce d'os assez longue & aiguë par ses deux extrêmités : cet os s'engagea au haut de l'œsophage; on fit plusieurs tentatives pour le repousser dans l'estomach par le moyen d'un porreau, mais on ne put y réussir : on appella M. DE LA BORDE; ce Chirurgien examina le gozier, il ne put découvrir le corps étranger, il y introduisit un porreau pour s'assurer de la situation de ce corps; il le sentit au bas du pharynx, il voulut tenter de le déplacer avec le porreau, mais voyant qu'il étoit fortement engagé dans cette partie, il jugea à propos d'essayer de le retirer : pour cet effet, il glissa des pinces jusqu'à l'endroit où l'os étoit arrêté; il le saisit avec les serres de cet instrument; il fit divers mouvemens à droit & à gauche pour le dégager; enfin après avoir fait plusieurs demi tours en différens sens avec son instrument, il retira l'os; mais le malade souffrit beaucoup dans cette opération; il survint une hémorrhagie assez considérable, qui fut sans doute causée par le déchirement que les extrêmités pointues de l'os avoient fait à la parois de l'œsophage.

LACHMUND (a) se servit aussi avec beaucoup de succès des pinces pour tirer un morceau de boulon de fer qu'un enfant avoit avallé, & qui s'étoit arrêté dans le gozier. On avoit tenté inutilement pendant trois jours différens moyens pour tirer ce corps étranger, on avoit même eu recours à un émétique violent, mais sans succès; LACHMUND s'avisa enfin d'introduire dans la gorge des pinces courbes qu'il enfonça avec beaucoup de difficulté jusqu'au corps étranger, & lorsqu'il fut à portée de le saisir, il l'engagea fortement dans les serres de la pince, & l'enleva.

Second moyen : les crochets.

Lorsqu'on ne peut pas atteindre avec les doigts ni avec les pinces les corps étrangers, il faut tenter les autres moyens dont nous avons parlé; le crochet ou hameçon paroît un de ceux qui convient le mieux, lorsque ces

(a) BONETI Medicin. Septentr. Lib. 3. de Oesophag. affectib. sect. 1. cap. 12.

corps ont assez de prise, & sur-tout lorsqu'ils ne sont point arrêtés fort loin dans l'œsophage; il peut même quelquefois réussir aussi lorsque le corps est descendu fort bas; les Mémoires d'EDIMBOURG en donnent une preuve dans une Observation que nous rappellerons, après que nous aurons rapporté quelques exemples de l'usage de cet instrument dans des cas plus ordinaires.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

M. PERROTIN dit, dans une Observation qu'il a communiquée à l'Académie, qu'un homme vint le prier de le délivrer d'un os qu'il avoit avallé avec une cueillerée de soupe, & qui lui étoit resté dans l'œsophage; cet os l'empêchoit de parler, & lui causoit beaucoup de douleur. M. PERROTIN fit placer le malade sur une chaise, la tête renversée; il porta son doigt dans le pharynx aussi avant qu'il lui fut possible, mais il ne put sentir le corps étranger; il introduisit une sonde courbe d'argent dans l'œsophage, & l'enfonça jusqu'à l'os; il fit inutilement plusieurs efforts avec cet instrument pour le pousser dans l'estomach, il eut encore recours à d'autres moyens, mais l'os opposa une telle résistance, que M. PERROTIN renonça au parti qu'il avoit pris d'enfoncer ce corps étranger; il en choisit un autre qui étoit bien préférable, ce fut de le retirer : dans ce dessein, il forma avec un fil de fer une espéce de crochet, il le glissa à côté de l'os assez avant pour pouvoir ensuite, en le retirant, engager cet os dans le crochet; lorsqu'il l'eut saisi, il recommanda qu'on tînt la tête du malade bien assujettie, il tira doucement & fermement son crochet, & enleva l'os.

IX. OBSERV. par M. PERROTIN Chirurgien à la Fléche, sur une vertébre du col d'un mouton retirée avec un crochet.

M. PERROTIN fut bien surpris de la grosseur de l'os, c'étoit une vertébre toute entiere du col d'un mouton: sans doute que M. PERROTIN ne fut point fâché de ce que ses premieres tentatives ne lui avoient pas réussi; car il y auroit eu à craindre qu'un os si considérable ne se fût arrêté dans l'œsophage vis-à-vis l'anneau du diaphragme, ou qu'étant tombé dans l'estomach, il n'eût pû passer par le pylore, ou par le canal des intestins grêles; du moins est-il presque certain qu'il auroit été arrêté par

le ſphincter de l'anus, & qu'il auroit pû expoſer le malade à de fâcheux accidens.

II. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer. X. Observat. par M. Perrotin, ſur une groſſe arrête de morue tirée avec le même crochet.

M. Perrotin dit qu'il fit, comme dans le cas dont nous venons de parler, beaucoup de tentatives pour enfoncer une groſſe arrête de morue qui s'étoit fortement engagée par les deux bouts dans l'œſophage; & que n'ayant pû réuſſir, il eut recours à l'inſtrument dont il s'étoit ſi bien trouvé précédemment: il fit avec un fil de fer un peu foible un crochet ſemblable au précédent, mais l'arrête fit tant de réſiſtance que ſon crochet ſe redreſſa par deux fois: cette circonſtance l'obligea d'en faire fabriquer un autre plus fort par un ouvrier; il engagea avec ce dernier crochet le corps étranger par ſon milieu; & quoiqu'il le tirât fort doucement, il cauſa beaucoup de douleur à la malade, & une effuſion de ſang. Quand ce corps fut tiré, M. Perrotin jugea par les extrêmités de l'arrête qui étoient teintes de ſang, qu'elles avoient entré fort avant dans les chairs; il en attribue, avec raiſon, la cauſe aux efforts que la malade fit pour s'en débarraſſer, & ſur-tout à des frictions que le mari de cette femme lui avoit faites à la gorge dans le deſſein de faire avancer le corps étranger.

Les avantages du crochet auquel M. Perrotin a eu recours dans les deux cas dont nous venons de parler, ſont établis par beaucoup d'Obſervations où l'on voit que cet inſtrument a été employé avec beaucoup de ſuccès. Riviere (a) dit que l'on avoit eſſayé en vain de faire ſortir par le vomiſſement un os de cochon couvert d'une chair gluante qui s'étoit embarraſſé dans l'œſophage. Un Chirurgien fit avec un fil de fer aſſez long une eſpéce de crochet ou d'hameçon, il l'introduiſit fort avant dans l'œſophage, & en le retirant il accrocha l'os qui lui fit beaucoup de réſiſtance, mais il l'entraîna en le tirant avec force.

Il eſt aiſé de remarquer, malgré ces ſuccès, qu'il y a du danger à ſe ſervir de crochets formés comme ceux

(a) Cent. 3. Obſ. 71.

dont on vient de parler, parce que le bout aigu d'un pareil instrument peut accrocher & déchirer les parois de l'œsophage. M. PETIT Chirurgien de Nevers a envoyé à l'Académie une Observation dans laquelle on voit que cet accident est effectivement arrivé.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

XI. OBSERV. par M. PETIT Chirurgien à Nevers, sur une tentative que l'on fit pour tirer un os avec un crochet qui blessa l'œsophage.

Un Curé du Diocèse de Nevers avoit avallé un os avec ses alimens; cet os, qui apparemment étoit pointu, s'arrêta dans le gosier; comme il n'y avoit personne dans le pays à qui le malade pût s'adresser, l'inquiétude & la douleur l'obligerent d'envoyer à une petite Ville voisine chercher du secours : il tomba entre les mains d'une personne peu versée dans la Chirurgie, qui entreprit de tirer cet os par le moyen d'un fil de fer courbé par le bout en maniere de crochet; il l'enfonça dans la gorge, il sentit ensuite, en voulant retirer cet instrument, une résistance qui lui fit croire qu'il avoit accroché le corps étranger; il retira avec effort le fil de fer, mais au lieu de l'os il arracha un morceau de chair, ou plûtôt une partie de la parois de l'œsophage. La playe causée par cet instrument eut des suites très-fâcheuses, le malade fut retenu au lit pendant plus d'une année, & n'a jamais été parfaitement guéri. L'os qui étoit resté dans la même situation qu'auparavant, entretint une très-grande difficulté d'avaller; il se déplaça après quelques semaines, & tomba insensiblement dans l'estomach. M. PETIT remarque judicieusement, après plusieurs autres Observateurs, que ce déplacement est ordinairement procuré avec le tems, comme nous l'avons déja dit, par la carie ou pourriture qui détruit les pointes ou aspérités par lesquelles l'os est retenu.

On peut aisément éviter l'accident dont nous venons de parler, en formant un crochet qui ait à son extrêmité un petit bouton ovale ou arrondi, qui suffise seulement pour l'empêcher de piquer ou d'accrocher la parois de l'œsophage : En effet, je remarquai il y a quelques jours dans les Mémoires de la Société d'EDIMBOURG (a) que M. STEDMAN Chirurgien à Kinross s'est servi d'un cro-

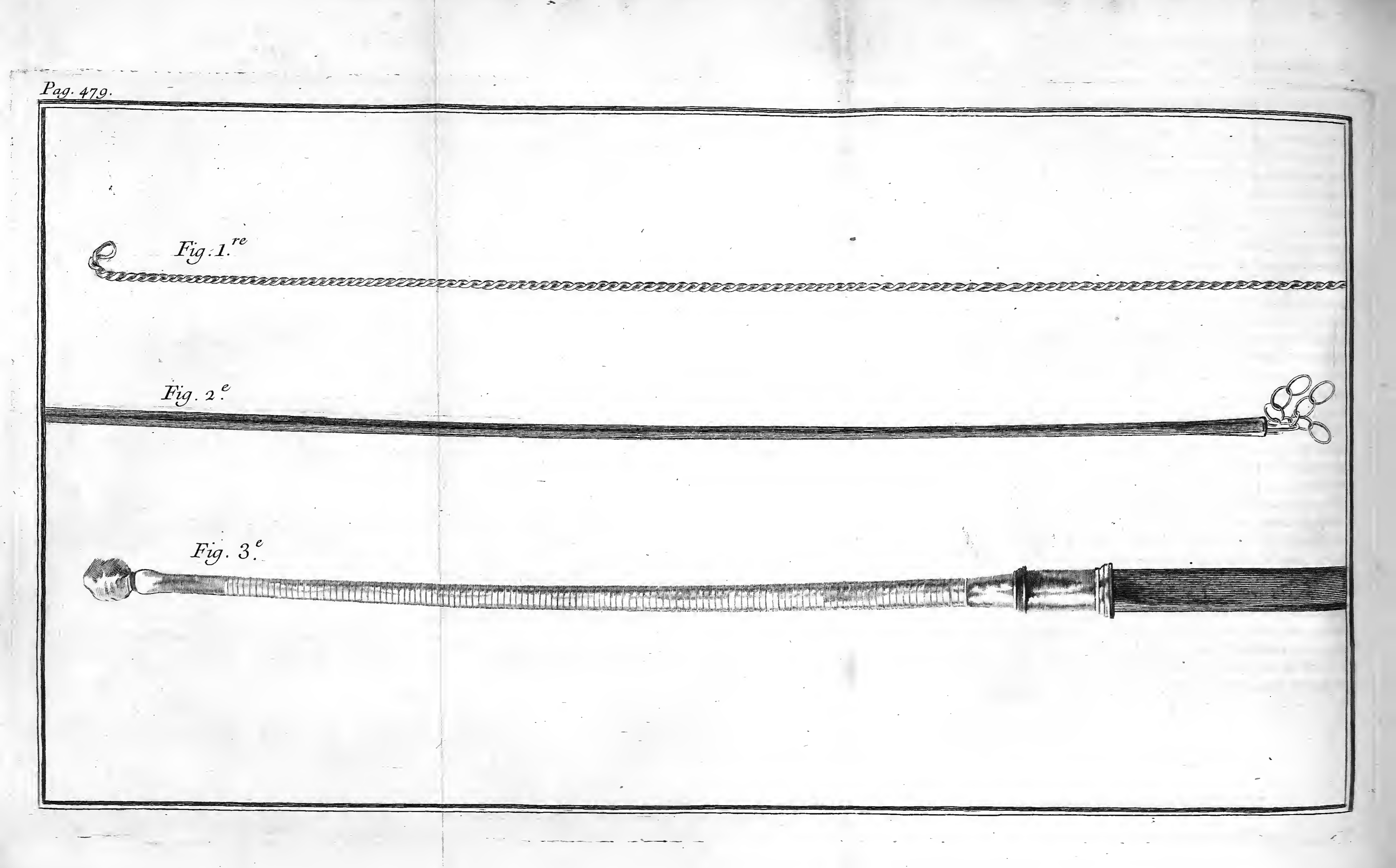
(a) Tome premier art. 16.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

chet pareil pour retirer un os considérable engagé, comme nous l'avons déja remarqué, à la partie inférieure de l'œsophage. Un jeune homme avoit avallé précipitamment un grand fragment d'os d'une tête de vache dans une cueillerée de potage; il fit de grands efforts pour l'obliger de descendre dans l'estomach, & il fut presque étranglé avant qu'elle fût parvenue jusqu'à environ un pouce & demi au-dessus du cartilage Xiphoïde, où il ressentoit vers le côté gauche de la poitrine la douleur la plus aiguë. L'Auteur de l'Observation qui vit alors le malade, fait quelques réfléxions sur l'insuffisance des moyens ordinaires dans cette occasion, & sur les inconveniens qu'il y auroit eu à entreprendre d'enfoncer cet os, qui étoit arrêté à l'endroit où l'œsophage est resserré par l'anneau du diaphragme; il se détermina à faire construire promptement un crochet avec une verge d'acier fléxible qu'il fit terminer par un petit bouton arrondi. M. STEDMAN introduisit cet instrument dans l'œsophage jusqu'au dessous de l'endroit où le malade sentoit de la douleur; il dit qu'il fut obligé d'introduire jusqu'à quinze fois ce crochet en le tournant de divers sens, pour engager l'os & le faire remonter; enfin il le saisit, & l'enleva : cette extraction fut suivie de quelque effusion de sang; cependant le malade n'eut ensuite d'autres accidens que ceux qui pouvoient dépendre de l'irritation causée par l'os, & par les diverses tentatives faites avec l'instrument. La figure de l'os & celle du crochet sont représentées dans les Mémoires que nous avons cités (*a*).

FABRICIUS HILDANUS se servoit d'un crochet applati & fort large par le bout; en sorte que cette extrêmité, dont le bord décrivoit une ligne un peu courbe, formoit en quelque sorte une espéce de grattoir, avec lequel ce Chirurgien détachoit les petits corps aigus qui s'étoient engagés dans la parois de l'œsophage. Il dit (*b*) qu'on lui amena une jeune fille qui avoit une épingle

(*a*) Tome premier Planch. 3. Fig. 1. & 2.
(*b*) Cent. 6. Obs. 34.


Fig. 1.re
Fig. 2.e
Fig. 3.e

de médiocre longueur engagée en travers dans le pharynx vers la racine de la langue, & qu'il tâcha inutilement de l'accrocher avec l'ongle, il ne pût la retirer qu'avec le crochet mousse que nous venons de décrire. On trouve la figure de cet instrument dans les Observations d'HILDEN (a).

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Quoique nous ayions remarqué qu'il est dangereux de se servir de crochets qui ayent le bec pointu, il y a cependant des cas où de pareils crochets peuvent être utiles; c'est sur-tout lorsque les corps sont fort gros & d'une substance peu ferme dans laquelle le crochet puisse entrer, & assez tenace pour qu'il puisse s'y engager sûrement : tel étoit ce gros nœud de linge dont nous avons parlé ci-devant page 457. tels peuvent être aussi de gros morceaux de chair membraneuse & coriace, &c. mais il faut que ce crochet ne soit pas trop courbé, afin que sa pointe puisse être portée plus facilement dans le corps étranger.

Troisiéme moyen : les anneaux.

Pour éviter les inconvéniens de la pointe du crochet dans les cas dont nous avons parlé ci-devant, M. PETIT en a imaginé un qui est formé d'une tige ou stilet d'argent flexible, ou de deux fils d'argent tournés l'un sur l'autre en spirale; l'extrêmité est recourbée, & forme un petit anneau propre à engager le corps étranger. Voyez la figure 1.

STALPART VANDERWIEL (b), rapporte après NUCK, le succès d'un instrument de même genre. Un Soldat en prenant du bouillon, avalla en même-tems un gros os de figure très-irréguliere : il tâcha de se faire vômir, mais inutilement, quoiqu'il prît beaucoup d'huile; cette huile fit descendre l'os beaucoup plus bas : ce déplacement du corps étranger mit le malade dans un danger éminent de suffocation pendant l'espace d'une heure. Le Chirurgien qui fut appellé pour le secourir manquoit d'instrument; le malade en fit un lui-même avec un gros fil de fer qu'il plia en deux, & il entrelaça les deux branches, excepté

(a) Table 13. Fig. 7.
(b) Cent. 2. part. 1. Schol. in Obs. 21.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

vers l'endroit de la courbure, où il forma une espéce d'anneau de figure ovale assez grand pour engager l'os; il introduisit lui-même cet instrument dans son œsophage, & il fut assez heureux à la sixiéme reprise, & après cinq quarts d'heure que l'accident étoit arrivé, d'accrocher l'os qu'il tira avec beaucoup d'efforts & de douleur; car cet os déchira l'œsophage, causa des vomissemens bilieux, & une hémorrhagie assez considérable. On peut voir la figure de l'os & celle de l'instrument dans l'Auteur (*a*).

M. PETIT a encore inventé dans les mêmes vûes un instrument, dont le succès est beaucoup plus sûr à cause de la multiplicité d'anneaux dont il est fourni, lesquels peuvent les uns ou les autres se présenter du côté du corps étranger & l'engager. Cet instrument est formé d'une tige d'argent flexible ou de baleine, à l'extrêmité de laquelle sont attachés plusieurs petits anneaux, de maniere qu'ils puissent se mouvoir librement en différens sens, & se présenter de tous côtés à la surface de la parois de l'œsophage. Voyez la Figure 2.

XII. OBSERV. par M. DE LA HAYE sur une épingle retirée de l'œsophage.

M. DE LA HAYE s'est servi d'un moyen à peu près équivalent, pour tirer une épingle qui étoit arrêtée dans le gosier d'une femme. On avoit fait plusieurs tentatives pour extraire ce corps étranger; mais on n'avoit pû réussir, & les différens moyens dont on s'étoit servi avoient considérablement augmenté la douleur que cette femme ressentoit. M. DE LA HAYE dit qu'il se trouva fort embarassé sur le choix de l'instrument qu'il devoit mettre en usage, parce qu'on en avoit déja tenté inutilement de plusieurs sortes; il en imagina enfin un particulier qui lui réussit. Il prit un stilet d'argent long & très-fléxible; (c'étoit celui de la plus longue de ses algalies) il passa, dans l'anneau qui termine ce stilet, plusieurs brins de filasse assez fine; il forma plusieurs lacs de toute la longueur de cette filasse: il introduisit ce stilet dans l'œsophage; lorsqu'il l'eut placé au-delà du corps étran-

(*a*) Table 14. Fig. 3.

ger,

ger, il le retira doucement en lui faisant faire des demi-tours à droit & à gauche, afin d'engager l'épingle dans le pacquet de lacs formés par la filasse, & ce procédé ingénieux lui réussit fort heureusement.

II. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer.

On voit en effet que l'instrument dont s'est servi M. de la Haye doit être très-convenable, sur-tout lorsqu'il s'agit de tirer de petits corps, tels que des arrêtes, des aiguilles, & des épingles qui barrent l'œsophage; car l'anneau du stilet, quoique garni d'une touffe de filasse, occupe peu d'espace, & il est par conséquent très-facile de l'introduire dans l'œsophage, & de le faire passer à côté du corps étranger, sans craindre de déplacer & d'enfoncer ce corps, comme cela peut arriver avec l'éponge. Cet instrument a encore un avantage, qui est, que lorsqu'on retire le stilet, le faisceau de filasse qui rebrousse & se ramasse forme un plus gros volume; elle touche mollement de tous côtés la parois de l'œsophage, & par ce moyen en la tournant de divers sens, elle peut engager les corps petits & lisses arrêtés dans ce canal, & les entraîner avec elle au-dehors.

Il faut observer, lorsqu'on se sert de cet instrument, de faire au stilet, à l'extrêmité que l'on doit tenir, un second anneau ou crochet, afin que ce corps, qui est très-lisse & menu, ne puisse pas échapper des doigts, & tomber dans l'œsophage. Ce n'est pas sans quelque fondement que je fais cette réfléxion, car il est souvent arrivé que des stilets & des sondes ont glissé des mains des Chirurgiens, soit en sondant des playes pénétrantes dans les capacités, soit en portant ces instrumens dans le gosier, comme il est arrivé dans le dernier cas à ce Barbier de Village, qui en examinant avec une sonde le gosier d'une femme, la laissa glisser dans l'œsophage; ce corps qui avoit huit doigts de long tomba dans l'estomach, & causa des accidens très-fâcheux qui firent périr la malade.

XIII. Observ. par feu M. Mare'chal, sur

Feu M. Marechal suppléa aux instrumens dont nous venons de parler par un autre qui se trouva à sa main, & qui étoit beaucoup plus simple, mais moins sûr, lequel

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

une grosse arrête de morue retirée du gosier avec le bout d'un fouet de baleine.

cependant lui réussit fort bien. Un homme venoit d'avaller une très-grosse arrête de morue qui lui étoit restée dans le gosier : M. MARE'CHAL qui étoit prêt de monter à cheval, & qui n'avoit pour secourir cet homme d'autre instrument qu'un fouet de baleine qu'il tenoit à la main, fit une anse avec la corde du bout de ce fouet, il trempa cette anse dans l'huile, & l'introduisit dans l'œsophage au-delà du corps étranger ; il engagea l'arrête dans l'anse de la corde, & la retira fort promptement.

Quatriéme moyen : les différentes manieres d'employer l'éponge.

Nous avons rapporté à la troisiéme Classe des moyens qu'on employe pour retirer les corps étrangers, les différentes manieres de se servir de l'éponge : ce genre de moyen convient principalement dans les cas où les corps étrangers n'occupent pas beaucoup le canal de l'œsophage ; car pour réussir, il est nécessaire que l'éponge puisse glisser à côté du corps, & être poussée au-delà, afin qu'elle puisse l'entraîner lorsqu'on la retire ; ainsi on doit toujours se régler, autant qu'on le peut, sur la grosseur du corps étranger, pour donner au morceau d'éponge un volume qui puisse lui permettre de passer sans faire beaucoup d'efforts sur ce corps : il faut d'ailleurs avoir l'attention d'employer de l'éponge bien séche, suivant la remarque de quelques Auteurs (a), & de la laisser quelque tems dans l'œsophage, lorsqu'elle est passée au-delà du corps étranger, si le malade peut la supporter, afin qu'elle puisse assez se gonfler par l'humidité pour remplir le diamétre de l'œsophage : on comprend assez combien cette précaution est utile pour assurer le succès de l'opération.

XIV. OBSERV. par M. BROUILLARD Chirurgien de Lille Comtat d'Avignon, sur une grosse épingle retirée avec l'éponge.

M. BROUILLARD dit, dans une Observation dont il a fait part à l'Académie, qu'un Paysan en mangeant sa soupe avec un peu trop d'avidité, avalla une grosse épingle qui s'arrêta dans l'œsophage : elle causa aussi-tôt une grande douleur qui fut suivie d'inflammation & de fiévre : on eut recours à un Chirurgien du voisinage, qui se servit sans succès de la bougie & d'autres moyens

(a) PLATERUS, BONETI, POLYALTH. Lib. 4. cap. 3.

pour faire descendre ce corps étranger dans l'estomach. M. BROUILLARD fut appellé ; il conjectura, par tous les moyens que l'on avoit tentés, que cette épingle étoit placée de maniere qu'on ne pouvoit pas l'enfoncer dans l'estomach, & qu'il falloit au contraire essayer de la retirer. Pour cet effet il prit un morceau d'éponge de la longueur de deux pouces, & de la grosseur du doigt ; il le lia par le milieu avec un gros fil ciré & fort long ; il sépara les deux bouts de ce fil, il en passa un dans le canal d'une grosse sonde de plomb, & plaça l'autre extérieurement le long de cette sonde ; il assujettit exactement, en tirant ces fils, le morceau d'éponge contre l'extrémité de la sonde, il trempa cette éponge dans de l'huile d'amandes douces, & l'enfonça dans l'œsophage à la faveur de la sonde. Lorsqu'il fut assûré, par un signe que lui fit le Paysan, qu'elle étoit entrée au-delà du corps étranger, il tint l'éponge en place par le moyen du fil qui étoit libre, il retira la sonde, il réunit les fils, il les entortilla autour de sa main, & il tira fortement l'éponge qui entraîna l'épingle : cette opération fut fort douloureuse au malade ; il sembloit qu'il alloit étouffer dans le moment de l'extraction, mais la promptitude avec laquelle l'opération fut faite, le délivra très-vîte du danger où il étoit : il rendit beaucoup de sang par la bouche, mais quelques saignées dissiperent en très-peu de tems tous les accidens.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Cette Observation paroît susceptible de quelques réfléxions ; car il semble que la sonde de plomb que M. BROUILLARD a employée, a moins d'avantages que la baleine dont on se sert ordinairement en pareil cas ; mais peut-être que M. BROUILLARD ne s'est servi de la sonde de plomb, que parce que la baleine lui manquoit : cependant il est toujours bon de remarquer que la baleine est beaucoup plus sûre que la sonde de plomb, parce qu'elle est plus fléxible : on ne trouve point dans la sonde de plomb ce même avantage, parce qu'elle n'a ni cette force, ni cette souplesse élastique, qui peut s'accommoder au canal de l'œsophage dans les différens mouvemens,

Cette refléxion est de M. COURTOIS Membre de l'Académie, dans son rapport sur cette Observat. de M. BROUILLARD.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

ou dans les différens efforts sans se fausser, en prenant une mauvaise figure qu'elle garde, ou peut-être même sans se casser, comme il est quelquefois arrivé en effet que de semblables sondes se sont cassées dans la vessie, quoiqu'elles n'y soient point exposées à des mouvemens aussi violens.

Remarques sur l'usage de l'éponge.

Nous pouvons remarquer de plus que l'huile ne paroît pas convenir pour enduire l'éponge, parce qu'elle peut empêcher que cette éponge ne s'imbibe de l'humidité qu'elle peut trouver dans l'œsophage, ou qu'on peut lui procurer après qu'elle est entrée, en faisant avaller, s'il est possible, de l'eau au malade, comme on l'a quelquefois fait effectivement, & comme quelques Auteurs le recommandent (*a*).

On doit encore faire beaucoup d'attention à la maniere d'attacher l'éponge, parce qu'en entourant l'éponge avec le fil qui la serre, ce fil empêche qu'elle ne s'imbibe & ne se gonfle; il vaudroit mieux qu'on la pénétrât avec le fil seulement en quelques endroits pour l'assujettir, aussi sûrement qu'il est nécessaire, à l'extrémité de la tige dont on se sert.

Je crois d'ailleurs, que pour tirer un plus grand avantage du gonflement de l'éponge, & pour en faire entrer un plus gros morceau, & l'introduire plus facilement, il seroit à propos de l'enfermer, de maniere qu'on puisse la restraindre sous un très-petit volume, &la remettre en liberté, lorsqu'elle sera passée au-delà du corps étranger: on peut espérer alors que l'éponge qui peut reprendre un volume au moins trois fois plus gros que celui sous lequel elle est entrée, pourra plus sûrement enlever ce corps.

L'enveloppe qui pourroit convenir, & dont le Chirurgien est assez ordinairement fourni, est un petit morceau de cannepin très-fin & un peu mouillé: on appliquera cette petite peau avec adresse sur l'éponge bien séche, & bien serrée avec les doigts; on comprendra dans ce cannepin un ou deux fils assez longs & très-forts, dont on

(*a*) PLATERUS, BONET. Polyalth. Lib. 4. cap. 3.

relevera les bouts de maniere qu'ils embrassent librement cette petite peau, & on leur fera faire une circonvolution autour de la tige qui porte l'éponge ; & lorsque cette éponge sera suffisamment entrée dans l'œsophage au-dessous du corps étranger, on retirera le fil pour déchirer ou pour déplacer simplement le cannepin, & mettre l'éponge en liberté ; on peut encore, si on le juge à propos, ou s'il est possible, faire avaller ensuite un peu d'eau au malade, pour que l'éponge puisse se gonfler davantage, & qu'en la retirant, elle entraîne plus sûrement avec elle le corps étranger ; mais dans ce cas, il me paroît qu'un fil de fer, de leton ou d'argent fléxible, comme s'en sont servi plusieurs Praticiens (*a*), ou une sonde creuse employée comme a fait M. BROUILLARD, conviendra mieux que tout autre instrument qui pourroit empêcher la déglutition de l'eau.

II. CAS. CORPS ÉTRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

On peut, au lieu de cannepin, se servir pour couvrir l'éponge d'un ruban de soye fort mince, & d'une largeur suffisante ; on fera avec ce ruban un tour & demi ou deux tours fort serrés sur l'éponge, & un troisiéme autour de la tige ; on assujettira fermement avec le doigt le bout du ruban sur le fil de fer, de crainte qu'il ne se relâche : lorsque l'on aura introduit l'éponge dans l'œsophage, & qu'elle sera passée au-dessous du corps étranger, on détournera promptement le ruban de dessus la tige, & ensuite on le tirera assez fortement pour le déplacer de dessus l'éponge ; & on achévera l'opération, comme nous l'avons dit.

Le ruban peut encore avoir un avantage, sur-tout lorsqu'il s'agira de petits corps, comme d'épingles, d'aiguilles, &c. qui piquent les parois de l'œsophage ; car le mouvement qu'on lui fera faire en le détournant de dessus la tige & de dessus l'éponge, peut dégager ou arracher ces corps, & les

(*a*) JOB. A. MEEKREN Obs. Med. Chirurg. cap. 13. MANGETI Biblioth. Chirurg. de guttur. affectib. FABRIC. HILD. Cent. 1. Obs. 36. WEDELIUS. BONETI Medicin. Septentr. cap. 9. Lib. 3. de Oesoph. affectib. RAIGERUS idem. cap. 7.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

faire tomber ſur l'éponge qui les entraînera enſuite. Si on manque la premiere fois d'entraîner le corps étranger, on recommencera avec une éponge un peu plus groſſe la même tentative; on pourra même, s'il eſt néceſſaire, la répéter une troiſiéme fois & davantage, en ſe ſervant chaque fois d'une plus groſſe éponge. Ces tentatives réitérées ne doivent pas étonner; nous avons vû ci-devant beaucoup d'exemples où l'on a été obligé avec les autres inſtrumens d'employer beaucoup de tems, & de recommencer pluſieurs fois la même manœuvre.

Il faut toujours, autant qu'il eſt poſſible, ſe ſervir d'éponge neuve, parce que celle qui a été mouillée pluſieurs fois ſe durcit, & eſt bien moins propre à être reſſerrée ſous un plus petit volume, au lieu que celle qui eſt neuve eſt fort ſouple, & peut ſe reſtraindre très-aiſément; cependant ſi on manquoit d'éponge neuve, il faudroit pour raſſouplir celle qui ſe trouveroit endurcie la bien mouiller, & enſuite l'exprimer fortement.

Preſque tous les Auteurs qui ont écrit ſur le ſujet que nous traitons, preſcrivent une maniere de ſe ſervir de l'éponge, qui paroîtroit convenir aſſez dans les cas où l'on a deſſein de faire prendre de l'eau au malade pour occaſionner le gonflement de l'éponge dont nous venons de parler : cette maniere conſiſte à attacher ſeulement l'éponge à un fil aſſez fort; mais je ne crois pas qu'il fût poſſible, à moins qu'on ne ſe ſervît du moyen qu'a employé M. BROUILLARD (a), de faire avaller cette éponge à ceux qui ont l'œſophage embarraſſé & irrité par un corps angulaire ou aigu, & de la faire deſcendre au-deſſous du corps étranger.

Le cas de mouiller l'éponge pour la gonfler (précaution que je crois aſſez inutile, lorſqu'on ſe ſert de l'éponge, comme nous l'avons dit) ce cas, dis-je, doit tout au plus avoir lieu lorſque le corps étranger eſt d'un volume à pouvoir faire aſſez d'obſtacle au retour de l'éponge pour être déplacé & enlevé : car lorſque le corps étranger eſt petit

(a) Voyez ci-devant pag. 482.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

& lisse, comme sont les aiguilles, les épingles, &c. l'éponge mouillée glisseroit plus facilement sur ces corps que l'éponge séche; & c'est dans cette circonstance que notre maniere de se servir de l'éponge doit être fort avantageuse.

Pour assurer davantage le succès de l'éponge, on peut par le moyen de quatre branches de baleine la tenir plus fortement dilatée. Pour cet effet on fendra en quatre le bout de la baleine où l'éponge doit être attachée; on écartera les quatre petites branches, & on les tiendra dans cet état par le moyen d'un fil de leton ou d'une cordelette ou gros fil, qu'on entrelacera entre ces branches proche de l'endroit où elles se réunissent. On fera quatre trous dans l'éponge pour placer ces quatre branches, & on y attachera l'éponge avec un fil, qui sera retenu à chacune des branches par une petite auche ou échancrure qu'on aura eu soin d'y faire. On resserrera ces branches & l'éponge, comme nous l'avons dit, pour les introduire dans l'œsophage jusqu'au dessous du corps étranger, & on les mettra ensuite en liberté, afin que les branches qui étoient contraintes s'écartent d'elles-mêmes par leur ressort, & tiennent fortement l'éponge dilatée; il faut cependant avoir attention que ces branches ne soient point trop roides, afin qu'elles ne puissent pas, par leur écartement, blesser l'œsophage. On peut de plus, lorsqu'il s'agit de tirer des épingles, des arrêtes ou d'autres corps semblables, attacher à la baleine plusieurs anses de fil de différentes longueurs qu'on joindra l'un à l'autre, & qui descendront autour de l'éponge. On les enfermera avec l'éponge, lorsqu'on voudra introduire l'instrument dans l'œsophage. Si on a besoin pour faciliter cette introduction, que l'éponge & les branches de la baleine puissent se resserrer sous un fort petit volume, il faut alors se servir d'éponge la plus commune & la plus grossiere, c'est-à-dire de celle qui est la plus lâche, & qui a de plus grands pores; car on peut resserrer cette espéce d'éponge au moins au huitiéme de son volume; mais dans ce cas il faut que les branches de la baleine soient un

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

peu plus fortes pour assurer l'effet de cette éponge, qui par elle-même n'est pas capable d'une grande résistance.

VANHORNE (*a*), & la plûpart des Praticiens modernes préférent, pour les raisons que nous avons détaillées ailleurs, la tige de baleine pour conduire le morceau d'éponge dans l'œsophage. Cet instrument est, à ce que l'on croit, de l'invention de WILLISIUS; cet Auteur l'imagina pour le cas suivant (*b*):

Un Particulier étoit sujet depuis long-tems à rejetter presque tous les alimens, tant solides que liquides, peu de tems après les avoir avallés: on lui fit différens remédes qui furent inutiles; pressé par la faim, le malade mangeoit jusqu'à ce que son œsophage fût rempli jusqu'au pharynx; mais l'orifice supérieur de l'estomach ne pouvant donner passage aux alimens qu'il venoit de prendre, il étoit obligé de les rendre bien-tôt après. WILLISIUS à qui le malade s'adressa, conjectura qu'il y avoit ou paralysie de la partie inférieure de l'œsophage, ou une tumeur qui comprimoit ou bouchoit ce canal. Comme le malade étoit à la veille de mourir d'inanition, WILLISIUS eut recours à un expédient qui lui réussit: il forma une tige de baleine longue & assez grêle pour être fort fléxible; il attacha au bout de cette tige un petit morceau d'éponge liée bien sûrement par le moyen d'un gros fil. Aussi-tôt que le malade avoit pris quelqu'aliment, il introduisoit lui-même cet instrument dans son œsophage, & par ce moyen il forçoit l'obstacle qui se trouvoit à l'orifice supérieur de l'estomach, & facilitoit le passage des alimens dans la cavité de ce viscére: il y avoit déja seize ans que le malade se servoit avec succès de cet expédient, lorsque WILLISIUS écrivoit cette Observation, & il s'en servoit encore actuellement. On trouve un fait pareil dans les Observations de STALPART VANDER WIEL (*c*).

(*a*) *Spongiâ officulo balænæ per se satis flexili alligatâ.* Micro-Techné. S. 20.
(*b*) Pharm. rat. part. 1. Sect. 2. cap. 1.
(*c*) Cent. 2. part. 1. Obs. 27.

SAMPSONIUS

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

SAMPSONIUS (*a*), qu'il nous soit permis de le dire en passant, voulut aussi employer la tige de baleine dans un cas presque semblable, mais ce fut sans succès. Une femme qui avoit depuis long-tems une grande difficulté d'avaller vint le trouver; ce Praticien pour découvrir la cause de cette maladie, introduisit dans l'œsophage une tige de baleine longue & fléxible : il trouva dans ce canal un obstacle que cet instrument ne put vaincre, quoiqu'il répétât plusieurs fois le même moyen, & qu'il y employât assez de force : la malade mourut de faim peu de mois après. SAMPSONIUS l'ouvrit, il trouva tout le canal de l'œsophage cartilagineux depuis la région des clavicules jusqu'à l'estomach; le diamétre de ce canal pouvoit à peine permettre l'introduction d'une soye de Porc.

On peut voir la figure de l'instrument de WILLISIUS dans la Chirurgie de M. HEISTER (*b*).

Plusieurs Praticiens se servent d'un catheter auquel ils attachent bien sûrement l'éponge, pour tirer les corps qui ne sont pas engagés fort loin dans l'œsophage. Ce moyen pourroit être dégoûtant à ceux qui feroient attention à l'usage ordinaire de cet instrument; pour prévenir ce dégoût, on couvrira le catheter avec une bandelette, ou un ruban mince qui le cachera, & qui l'empêchera de toucher immédiatement aucune partie.

Cet instrument, comme nous l'avons remarqué plus haut, ne peut servir que dans les cas où les corps étrangers sont peu enfoncés dans l'œsophage. C'est pourquoi FABRICE DE HILDEN, qui se servoit volontiers de cet instrument, a été obligé de s'attacher à celui qu'il dit qu'on attribue à GAUTIER HERMANN RYFF (*c*) célébre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'on peut cependant rapporter à ARCULANUS : il est vrai que l'instrument d'ARCULANUS étoit de plomb, & que celui de RYFF étoit de cuivre.

(*a*) Miscell. curios. ann. 1613. Obs. 170. & BONETI Med. Septentr. Lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. cap. 1.
(*b*) Tabul. 21. Fig. 10.
(*c*) Chirurg. magn. GUALTHERI RYFF, Ling. Germanic conscript.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

FABRICE DE HILDEN a perfectionné cet instrument de cuivre qui a depuis été généralement adopté. Cet instrument est une cannule de cuivre ou d'argent courbée, grosse comme une plume de Cygne, longue d'un pied & demi ou environ, percée de divers trous dans toute sa longueur, & garnie à son extrémité d'une petite éponge neuve qui y est attachée bien ferme. FABRICE (a) a ajouté à cet instrument plusieurs perfections très-essentielles. 1°. La cannule, telle que RYFF l'avoit inventée, finissoit en quelque façon en pointe; ainsi elle pouvoit être portée dans la glotte, & peut-être suffoquer le malade qui s'agite beaucoup dans ces occasions, ou du moins elle pouvoit irriter & blesser les membranes de la bouche ou de l'œsophage; FABRICE fit construire la sienne mousse par le bout. 2°. RYFF ne mettoit point d'éponge à l'extrémité de son instrument; FABRICE y en mit une, parce qu'il reconnut les avantages de cette éponge pour faciliter l'introduction de la cannule dans le pharynx pardessus l'épiglotte, & sur-tout pour repousser ou pour retirer plus sûrement les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. 3°. Enfin l'instrument de RYFF étoit creux, & d'ailleurs trop foible par rapport à la quantité de trous dont il est percé; il arriva à FABRICE, qui s'en servoit pour déplacer un os arrêté dans l'œsophage, que le malade qui avoit de violentes convulsions, vint à serrer fortement les dents, & écrasa l'instrument; il pouvoit même arriver qu'en pareil cas, comme le remarque fort bien FABRICE, il se fût cassé, & que la portion engagée dans l'œsophage glissât jusques dans l'estomach, & eût causé de fâcheux accidens. Ces considérations engagerent ce grand Chirurgien, pour rendre cet instrument plus fort, de faire mettre dans le creux de la cannule un gros stilet de cuivre ou de leton bien attaché & plombé aux deux extrémités; de façon cependant que ce stilet, quoiqu'un peu gros, ne bouchât pas les trous de la cannule, dont l'usage est de recevoir & d'accrocher, pour

(a) Cent. I. Obs. 36.

ainsi dire, les corps étrangers petits & pointus. On peut voir la figure de l'instrument corrigé d'HILDANUS dans les Observations propres de l'Auteur (*a*) dans l'Arsenal de Chirurgie de SCULTET (*b*), & dans la Bibliothéque de Chirurgie de MANGET (*c*).

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Malgré le succès avec lequel FABRICIUS HILDANUS, & la plûpart des Praticiens qui l'ont suivi se servoient de cet instrument, soit pour retirer les corps étrangers qui n'engageoient qu'une partie de l'œsophage, soit pour enfoncer dans l'estomach ceux qui bouchoient tout-à-fait ce canal, il restoit néanmoins toujours à cet instrument le défaut d'être d'une matiere infléxible, & de ne pouvoir point par cette raison servir, lorsque les corps sont arrêtés dans la partie inférieure de l'œsophage. Cette imperfection a engagé M. PETIT à inventer un autre instrument qui peut servir dans tous les cas. Il est aussi formé d'une cannule d'argent, & d'un morceau d'éponge attachée à son extrémité; mais cette cannule s'accommode facilement à la figure de la partie dans laquelle on l'introduit, parce qu'elle est faite d'un fil d'argent tourné en spirale, qui la rend fléxible dans toute sa longueur. Lorsque l'on veut se servir de cet instrument, on met dans la cannule un brin de baleine proportionné à sa longueur & à son diamétre, afin de lui donner toute la force qui lui est nécessaire pour l'usage auquel l'instrument est destiné; cette baleine est plus longue que la cannule, & l'extrémité qui n'entre pas dans cette cannule est plus grosse, afin qu'elle puisse servir de manche; la baleine ainsi adaptée est retenue en place dans la cannule par deux petits crochets qui sont au dernier fil de cette cannule, & qui s'engrainent dans deux rainures qui sont au manche de la baleine. Voyez la Figure 3.

Autres remarques sur l'usage de l'éponge.

Il y a une remarque essentielle à faire au sujet de l'éponge qui est attachée à l'extrémité des deux derniers instrumens

(*a*) Tab. 13. Fig. 5.
(*b*) Fig. &c.
(*c*) Tabl. 28. Fig. 5.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

dont nous venons de parler; je veux dire l'inſtrument d'HILDANUS, & celui de M. PETIT. On a coutume de laiſſer ces inſtrumens munis de l'éponge pour s'en ſervir dans le beſoin; il peut en réſulter deux inconvéniens. Le premier eſt que l'éponge, ayant été mouillée, ſe durcit: dans cet état elle ne peut pas ſe reſſerrer facilement ſous un très-petit volume quand on veut la contraindre pour l'introduire facilement, ni ſe dilater & s'étendre beaucoup quand on la met en liberté pour qu'elle puiſſe, par l'augmentation de ſon volume, entraîner plus ſûrement le corps que l'on veut retirer.

Le ſecond inconvénient qui mérite encore plus d'attention que le premier, c'eſt que le fil qui attache l'éponge à la cannule ſe pourrit, lorſqu'il a été mouillé pluſieurs fois, & qu'il n'a pas ſéché promptement; ainſi il peut ſe caſſer dans le tems de l'opération, & laiſſer tomber l'éponge dans l'eſtomach : le moyen de prévenir cet inconvénient, ſi l'on veut laiſſer l'inſtrument monté de ſon éponge ſans craindre la pourriture du fil qui la retient, ſeroit de ſe ſervir d'un fil de leton ou d'argent qui perce l'éponge par les deux bouts dans toute ſa longueur, & qui la retienne fermement aſſujettie à la cannule.

Il eſt encore fort à propos de faire obſerver aux jeunes Chirurgiens, que lorſque l'on porte dans la gorge quelqu'inſtrument propre pour retirer, ou pour repouſſer quelque corps engagé dans l'œſophage, il ne faut l'introduire qu'avec beaucoup de précautions, de crainte de le faire entrer dans la glotte, & peut-être de ſuffoquer le malade, qui s'agite pour l'ordinaire beaucoup dans ces opérations. ME'ECK'REN (a) aſſûre que cet accident arriva de ſon tems à un Chirurgien peu verſé dans l'Anatomie, & qu'il eut des ſuites très-funeſtes. Pour éviter cet inconvénient, il faut conduire doucement & adroitement l'inſtrument le long de la baſe de la langue & pardeſſus l'épiglotte, en le portant vers la partie poſtérieure & inférieure du pharynx, & le faire paſſer dans l'œſophage; on le gliſſera peu à peu

(a) Obſerv. Med. Chirurg. poſthum. cap. 13.

le long de ce canal en appuyant légérement du côté des vertébres, jusqu'à ce que l'on soit parvenu jusqu'au corps étranger que l'on veut déplacer. Lorsque l'instrument est suffisamment entré, il faut jetter la tige un peu de côté, pour laisser l'épiglotte libre, & ne la point gêner dans ses mouvemens. Il faut d'ailleurs avoir attention lorsqu'on se sert d'une tige de baleine, de tenir cette tige le plus menue qu'il est possible, c'est-à-dire, en lui laissant cependant la force qui lui est nécessaire pour conduire l'éponge dans l'œsophage.

II. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer.

Nous ne parlons point ici de plusieurs autres moyens qui servent ordinairement à enfoncer les corps étrangers, & qui quelquefois les ont retirés, comme nous verrons ailleurs : tels sont le porreau, la bougie, &c. parce que lorsque l'indication de retirer ces corps est déterminée, & que l'on veut éviter le danger de les enfoncer, nous ne croyons pas qu'il convienne de recourir à ces moyens équivoques.

Moyens incertains pour tirer les corps étrangers.

Cependant lorsque dans un cas pressant on se trouve privé des instrumens destinés uniquement à retirer les corps étrangers, on peut employer les moyens que l'on a sous la main; le hazard fait souvent que l'on réussit. Les coups de poing sur le col ou sur le dos, que quelques Auteurs recommandent dans ces occasions, produisent quelquefois de bons effets.

Une jeune fille avalla par mégarde une grosse épingle qui s'arrêta un peu au-dessous du pharynx, & causa des douleurs assez vives; cette jeune fille cria pour avertir sa mere, & elle lui fit entendre par des signes (car elle ne pouvoit parler) qu'elle avoit un corps étranger dans le gozier. La mere lui donna un grand coup avec la main entre les épaules qui chassa l'épingle dans la bouche, & la malade fut délivrée sur le champ de ce corps qui l'incommodoit extrémement.

XV. Observat. par l'Auteur, sur une grosse épingle rejettée par le moyen d'un coup de poing sur le dos.

Lorsque tous les moyens méchaniques dont nous venons de parler n'ont pû réussir pour retirer les corps arrêtés dans l'œsophage, on a encore une ressource qui peut

Quatriéme genre de moyens. Les remédes.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Le vomissement.

réussir, sur tout, comme le remarquent plusieurs Praticiens, lorsque l'estomach se trouve un peu rempli d'alimens. Ce dernier moyen consiste à procurer le vomissement, soit en mettant le doigt ou une barbe de plume dans le gosier, soit en faisant avaller de l'huile ou un émétique ordinaire.

GRUE'LINGIUS (a) dit qu'un jeune homme étant à un festin mangea des choux rouges; un petit os qui s'y trouva caché s'arrêta dans l'œsophage. L'Auteur qui étoit de la compagnie dit qu'il s'apperçut aussi-tôt de l'accident, & qu'il frappa fortement sur le col du jeune homme, comme font, dit-il, les nourrices, quand leurs enfans ont avallé quelques morceaux qui s'arrêtent dans leur gosier; mais ce procédé ne lui réussit pas, & le jeune homme resta dans cet état jusqu'au lendemain. GRUE'LINGIUS qui apparemment avoit réfléchi pendant la nuit aux moyens qu'il pourroit employer, examina le matin la gorge du malade, pour voir s'il ne pourroit point appercevoir l'os & le tirer, mais il ne put le découvrir; il lui fit avaller diverses choses liquides & empâtantes pour entraîner ce corps étranger dans l'estomach; mais toutes ces tentatives furent inutiles; il se détermina enfin à lui donner un vomitif qui fit rejetter l'os.

XVI. OBSERVAT. communiquée à l'Académie par M. MOGNIOT, sur un morceau de poulmon d'agneau rejetté par le vomissement procuré par un lavement de Tabac.

L'œsophage est quelquefois si embarrassé, qu'il n'est pas possible au malade d'avaller un vomitif. M. MOGNIOT s'est servi avec succès en pareil cas d'un lavement de tabac pour procurer le vomissement. Un homme qui n'avoit presque plus de dents, avalla un très-gros morceau de poulmon d'agneau qui s'arrêta à la partie moyenne de l'œsophage, où il bouchoit exactement le passage aux alimens liquides, que le malade rejettoit aussi-tôt qu'il les prenoit. Un Chirurgien qui fut appellé se servit inutilement de tous les moyens ordinaires pour déplacer ce corps étranger, comme des doigts, du porreau, de la bougie, &c. il lui fit prendre l'émétique, mais il ne put passer dans l'estomach, parce que le passage, comme nous

(a) Cent. 12. Obs. 20.

l'avons dit, étoit entiérement fermé par ce corps spongieux. M. MOGNIOT a qui on eut recours le troisiéme jour, trouva le malade prêt de suffoquer; il avoit le visage noir & fort tuméfié, les yeux, pour ainsi dire, hors de la tête, il tomboit dans des syncopes fréquentes, qui étoient suivies de mouvemens convulsifs. M. MOGNIOT voyant le malade dans cette extrêmité, & faisant attention au peu de succès qu'avoient eu les différens moyens qu'on avoit employés, ne jugea pas à propos de les réïtérer : il imagina de faire donner au malade en lavement la décoction d'une once de tabac en corde; ce remède procura un vomissement violent qui fit rejetter le corps étranger qui alloit causer la mort du malade sans ce prompt secours.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

Les remédes dont nous parlons peuvent encore avoir lieu pour chasser les corps étrangers qui sont entrés dans la trachée-artére. Lorsqu'un corps, même du plus petit volume, passe dans le larynx, il arrive dans l'instant des accidens très-considérables; le malade sent une douleur aiguë & piquante, il ne parle qu'avec beaucoup de peine, & sa voix est rauque, la respiration est gênée au point que le malade est dans un péril éminent de suffocation; mais le premier accident qui survient est toujours une toux vive & fréquente, & d'autres mouvemens violens qui facilitent quelquefois la sortie du corps étranger, sur-tout s'il n'est pas glissé fort avant dans le larynx; les Observateurs nous en fournissent assez d'exemples (*a*).

L'éternuement, la toux, &c. pour faciliter la sortie des corps qui se sont glissés dans la trachée-artére.

La plûpart des Auteurs, tant anciens que modernes, conseillent, pour procurer la sortie de ces corps, d'exciter l'éternuement, de provoquer la toux & même le vomissement, de frapper plusieurs fois les malades sur le col ou sur le dos. AE'TIUS (*b*) propose de faire boire au malade des liqueurs aigres, & de lui souffler dans le nez un sternutatoire. Quelques autres Praticiens anciens recom-

(*a*) OSVALD. GABELCHOVER. Obs. SCHENK. Lib. II. Obs. I. DONAT. Histor. mirab. Medic. Lib. 3. cap. 7. BONET. Med. Sept. Lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2. SENNERT. prax. Lib. 2. p. 2. cap. 1. p. m. 142.

(*b*) Chirurg. Franç. DALECHAMPS, chap. 32. annot.

II. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER.

mandent auſſi dans ce cas l'uſage des choſes aigres capables d'agacer les fibres du goſier, & de provoquer la toux.

FABRICIUS HILDANUS (*a*) dit, contre le ſentiment commun, & avec beaucoup de raiſon, ce me ſemble, qu'on doit s'abſtenir des médicamens aigres qui peuvent exciter la toux; car, dit ce Praticien, la toux vient aſſez d'elle-même dans ce cas, & les choſes aigres qui reſſerrent la trachée-artére & l'œſophage, s'oppoſent par conſéquent à la ſortie du corps étranger. HILDANUS veut au contraire que l'on faſſe prendre promptement au malade de l'huile d'amandes douces & des ſyrops lubrifians, tels que ceux de régliſſe, de guimauve, &c. Il conſeille auſſi de ſouffler dans les narines un peu de poivre ou de poudre d'euphorbe & d'ellebore blanc pour exciter l'éternuement.

On trouve en effet dans les Obſervateurs quelques exemples du ſuccès, que les médicamens expectorans, ſternutatoires & vomitifs ont quelquefois eus dans ces occaſions.

HAGENDORN (*b*) rapporte qu'une fille qui mangeoit des prunes en avalla un noyau qui malheureuſement gliſſa dans la trachée-artére; cette fille fut dans le moment en un danger preſſant de ſuffocation; ſa voix étoit foible & rauque, elle rendit beaucoup de phlegmes teintes de ſang. On eut recours ſur le champ aux remédes huileux & expectorans, & même aux vomitifs, mais ſans aucun ſuccès; enfin on lui adminiſtra un remède très-âcre & ſtimulant qui excita une toux fort violente, & facilita la ſortie du noyau de prune hors de la trachée-artére.

RIEDLINUS (*c*) donne auſſi l'hiſtoire d'un jeune homme à qui l'on jetta d'aſſez loin dans la bouche un pois qui gliſſa dans le larynx. Ce pois cauſa auſſi-tôt au jeune homme une difficulté de reſpirer très-grande, & une toux

(*a*) Cent. 1. Obſ. 36.
(*b*) BONET. Med. Sept. Lib. 2. de oris affect. ſect. 9. cap. 2.
(*c*) BONET. Med. Sept. Lib. 7. Paraleipom. ad Lib. 2. ſect. 7. Obſ. 1.

des

des plus vives; on lui donna ſur le champ une bonne doſe d'huile qui le fit vomir, & procura l'expulſion du pois.

II. Cas. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Le même Auteur (*a*) parle encore d'un enfant qui avalla un petit os : cet os paſſa dans la trachée-artére; Riedlinus arriva aſſez à tems pour donner du ſecours à cet enfant, il lui ſouffla avec force dans le nez de la poudre de muguet, cette poudre lui cauſa des éternuemens violens qui chaſſerent le petit os.

Muys (*b*) & Verduc (*c*) preſcrivent auſſi de provoquer l'éternuement, & même le vomiſſement; ce dernier, à ſon ordinaire, n'oublie pas l'uſage des remédes diaphorétiques & volatils; il les croit propres dans cette occaſion pour déterminer les eſprits animaux à couler en abondance dans les muſcles du larynx, afin de chaſſer les corps étrangers qui y ſont arrêtés. Verduc (*d*) propoſe auſſi de faire avaller au malade de l'huile d'amandes douces & des bols de beurre frais : ces médicamens, dit cet Auteur, pourront être de quelque utilité, parce qu'en adouciſſant & lubrifiant les paſſages, le corps étranger pourra en ſortir plus facilement dans les efforts que le malade fera pour le rejetter; mais ſi ces remédes huileux & onctueux ne ſuffiſent pas, il conſeille d'avoir promptement recours aux émétiques pour exciter des efforts plus violens & plus répétés. Les linimens gras & les onctions faites ſur le col le long de la trachée-artére peuvent auſſi, ſelon le même Auteur, être avantageuſes pour ramollir les muſcles & les cartilages, & pour faciliter la ſortie des corps qui ſont prêts de faire périr les malades par ſuffocation.

(*a*) Idem Scholion.
(*b*) Obſ. Chir. Dec. 7. Obſ. 9.
(*c*) Pathol. Chirurg. tom. 2. cap. 25.
(*d*) Idem cap. 26.

TROISIÉME CAS.

Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.

CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Les corps étrangers dont nous venons de parler se trouvent quelquefois arrêtés si profondément dans l'œsophage, ou tellement engagés dans ses parois qu'on ne peut les retirer; & souvent ces corps causent des accidens extrêmement pressans qui obligent de les enfoncer : il est vrai que c'est une fâcheuse ressource; mais quelque danger qu'il y ait à craindre en prenant ce dernier parti, on peut néanmoins espérer qu'il n'aura pas des suites aussi fâcheuses que les funestes effets que ces corps entretiennent par leur présence dans l'œsophage. Cette espérance n'est pas sans fondement; nous trouvons dans les Auteurs des Observations sans nombre, où l'on voit en effet que des corps étrangers fort dangereux ont été reçus dans l'estomach, & ont enfilé la voye des intestins sans avoir causé la mort, ni même des désordres fort remarquables.

Beaucoup d'exemples de corps étrangers dangereux avalés sans avoir causé de mauvais effets, autorisent à enfoncer ces corps lorsqu'on ne peut les tirer.

La plûpart des exemples que nous avons rapportés dans l'article précédent, pour représenter, par les faits mêmes, les accidens que nous avons à craindre de la part de ces corps étrangers doivent, au lieu de nous effrayer, servir à nous rassûrer dans le cas dont il s'agit présentement; car on a dû remarquer que les effets de plusieurs de ces corps se bornent assez ordinairement à des irritations, à des douleurs, à des suppurations, ou à quelques autres accidens qui durent plus ou moins long-tems, & qui enfin cessent entiérement aussi-tôt que le corps qui les produit est rejetté.

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du dégré de confiance que de semblables Observations doivent inspirer, nous allons appuyer ces exemples par un grand nombre d'autres qui peuvent encore plus autoriser les Chirurgiens à prendre le parti que nous proposons; mais par ce grand nombre de faits que nous promettons, joints à ceux

que nous avons déja rapportés, ne nous exposons-nous pas à surcharger d'Observations la matiere que nous traitons? Ne suffiroit-il pas de les supposer, & de donner seulement la doctrine qui doit en résulter? Peut-être aurois-je suivi cette derniere idée, si je n'eusse sçû que l'Académie rejette avec raison toute doctrine séparée des faits qui doivent la constater; on est en effet si convaincu que la plûpart de ceux qui écrivent sur la théorie ou sur la pratique de notre Art ne consultent que leur raison, ou tout au plus leur propre expérience, que l'on doit toujours craindre qu'ils ne nous trompent par des idées séduisantes qui les auront trompés eux-mêmes, ou par des préceptes généraux qu'ils auront fondés sur quelques faits particuliers qu'ils ont observés. Il faut donc que tous les points de théorie ou de pratique que nous traitons, paroissent avec tous les faits qui peuvent servir à les approfondir, à les déterminer & à les prouver, afin que nos Lecteurs puissent juger, par les matériaux que nous rassemblons & que nous employons, de la solidité de notre travail : peut-être qu'après les avoir examinés, ils en tireront un plus grand avantage que nous n'avons fait nous-mêmes, mais toujours profiteront-ils de nos efforts & de nos recherches.

III. CAS CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

L'expérience qui rend sçavant dans l'art de guérir, c'est-à-dire qui instruit des différentes maladies & des moyens d'y remédier, & que nous distinguons ici de l'habitude des sens & des mains qui rend habile à discerner & à exécuter; cette expérience si instructive ne peut s'acquérir complétement que par l'histoire des faits de pratique appliqués aux différens cas que ces faits, eux-mêmes, nous font distinguer. Ne pensons donc pas qu'un long exercice puisse nous la procurer; il n'y a que le vulgaire qui doive être la duppe de cette idée, du moins il n'y a que ceux qui ignorent ce que c'est qu'expérience dans les Arts sçavans & fort étendus, qui puissent penser si grossiérement de celle que nous avons à acquérir. Il est facile, ce semble, à ceux qui ont quelques connoissances de l'art de guérir, d'appercevoir que le Chirurgien le plus occupé

L'expérience doit être distinguée de l'habileté.

L'expérience qu'un Praticien le plus consommé peut acquérir par l'exercice est fort bornée.

Une grande expérience consiste dans l'histoire générale des faits.

III. Cas. Corps e'trangers qu'on est oblige' d'enfoncer.

qui se borne à l'expérience que sa pratique peut lui procurer, consomme tous ses jours à apprendre seulement une petite partie des choses qui sont écrites depuis plusieurs siécles, & dont il pouvoit s'instruire amplement & en bien moins de tems, par l'histoire des faits de pratique que nous ont laissés ceux qui nous ont précédés dans l'exercice de notre Art.

Il est vrai que cette étude ne peut être facile, qu'autant que ces faits sont rassemblés & rangés dans un ordre qui fait appercevoir ce qu'ils ont de remarquable. On comprend assez en effet que les Observations sont alors beaucoup plus lumineuses que quand elles sont dispersées & confondues dans les Ecrits des Auteurs, & beaucoup plus instructives aussi que les faits qui passent successivement, & qui se présentent seul à seul dans le cours de la pratique d'un Particulier. Tout Praticien peut à la vérité remarquer quelques faits extraordinaires, acquérir par l'exercice de son Art quelques connoissances intéressantes, inventer quelques moyens particuliers dont on n'a point encore parlé; & ce sont ces mêmes nouveautés qui enrichissent peu à peu l'Art de guérir. Mais cette expérience propre à chacun n'est qu'un point, en comparaison de l'expérience générale qui s'est formée par le concours des Découvertes & des Observations qui nous ont été transmises par une multitude de Praticiens qui ont vécu en différens tems & en différens lieux.

Nous ne pouvons donc acquérir sûrement & complétement cette expérience, que par l'histoire des faits; mais l'assemblage & l'arrangement des Observations demande beaucoup d'attention pour les placer avantageusement, & beaucoup de retenue pour ne pas accumuler inutilement, dans les cas communs, celles qui ont trop de ressemblance & qui ne peuvent, ni par leurs circonstances, ni par leur nombre, augmenter nos connoissances: cependant il est quelquefois très-utile de les rassembler; c'est ce que nous devons faire, sur-tout lorsqu'il s'agit de déterminer par les exemples plus ou moins abondans qui se

III. Cas. Corps étrangers qu'on est obligé d'enfoncer.

trouvent dans les Observateurs si un cas est fréquent ou s'il est rare. Il faut observer néanmoins que ce sont les faits les moins ordinaires qui sont recueillis avec plus d'exactitude; car il est inutile de rapporter ceux qui se rencontrent journellement dans la pratique, & sur lesquels les dogmes & les préceptes communs de l'Art sont établis; ainsi on doit regarder comme rares les faits mêmes sur lesquels on nous a donné le plus d'Observations : mais entre les faits rares & remarquables, ce sont ceux qui sont les moins rares qui, sans doute, se trouvent en plus grand nombre dans les Observateurs; or c'est par là que nous pouvons juger de l'étendue du cas que nous allons examiner. Les faits qui peuvent nous la faire connoître ne sont pas assez communs pour avoir été négligés par les Auteurs: nous pourrons donc sçavoir par ces faits s'il est souvent arrivé que des corps étrangers qui nous paroissent fort dangereux ayent été avallés sans avoir causé la mort, ni même des accidens fort considérables; ainsi il est nécessaire de rechercher sur ce cas les Observations qui sont dispersées dans les Auteurs & de les rapporter, afin que nos Lecteurs puissent connoître par ces exemples, & par ceux qu'ils ont vû dans l'article précédent, combien on peut se rassurer sur les funestes effets que l'on a à craindre de ces corps, lorsqu'on est obligé de les enfoncer.

PLATER (a) dit qu'une femme avoit avallé en différens tems plusieurs os de pattes de poules, & qu'après quelques violentes douleurs de colique elle les rendit par l'anus; il n'a point paru depuis que ces os eussent laissé aucune mauvaise impression sur les parties où ils avoient passé. Un enfant de trois ans avalla un petit os, & dans l'instant il fut pris d'une toux si violente, qu'il étoit prêt d'étrangler; il vomit beaucoup, il rendit par le nés & par la bouche une très-grande quantité de phlegmes; cependant il avalloit facilement tout ce qu'on lui donnoit. RAYGERUS (b) fut appellé pour voir cet enfant; il regarda

(a) Observ. Lib. 3. pag. 899.
(b) BONETI Medicin. Septent. Lib. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 7.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

ſa maladie plûtôt comme un catharre ſuffoquant, que comme l'effet de l'os que l'enfant avoit avallé : le troiſiéme jour les plus grands accidens ſe calmerent, il ne lui reſta que la toux & un enrouement; néanmoins il avalloit plus aiſément les alimens mols & liquides que les ſolides, & il vomiſſoit deux ou trois fois par jour; enfin le quatorziéme jour cet enfant, après avoir pris un bouillon, eut un vomiſſement conſidérable par lequel il rejetta un petit os du *ſternum* d'un veau; tous les accidens ceſſerent ſur le champ. La facilité que cet enfant avoit à avaller des alimens, & la ceſſation du vomiſſement & des autres ſymptômes lorſque l'os fut rejetté, prouvent aſſez que cet os étoit deſcendu juſques dans l'eſtomach, & que les accidens dépendoient du corps étranger, & non pas d'un catharre ſuffoquant, comme l'avoit penſé RAYGERUS; mais la nature ſaiſit elle-même les véritables indications, & prit le parti le plus ſûr.

Nous avons mis les gros noyaux de fruits, comme ceux d'abricots, de groſſes prunes, & ſur-tout les noyaux de pêches au rang des corps qu'on ne peut guéres avaller ſans danger; nous en avons vû effectivement de funeſtes effets, mais heureuſement ces corps ne ſont pas toujours ſi mal-faiſans. SCHENKIUS (*a*) fait le détail des accidens qui arriverent à un homme qui avoit avallé un noyau de pêche; ces accidens furent à la vérité fort conſidérables, mais enfin le malade en fut délivré ſans aucunes ſuites fâcheuſes. On conçoit facilement que ces corps peuvent même ne cauſer aucun accident, ſi leur bout qui n'a pas de pointe ſe préſente toujours le premier, lorſqu'ils cheminent dans les premieres voyes; c'eſt pourquoi nous ne devons pas être ſurpris de ce que ſouvent ces corps n'en cauſent point en effet, du moins après qu'ils ſont deſcendus dans l'eſtomach.

XVII. OBSERVAT. par M. ENGERRAN, ſur un noyau de pêche re-

M. ENGERRAN nous en fournit un exemple dans une Obſervation qu'il a communiquée à l'Académie. Il fut appellé pour ſecourir un enfant de cinq ans qui avoit

(*a*) Obſ. Med. Lib. 3. Obſ. 4.

avallé un noyau de pêche, & qui étoit dans un très-grand danger par rapport aux accidens que causoit ce noyau qui étoit arrêté dans le pharynx. M. ENGERRAN introduisit le doigt dans le gosier, & toucha le corps étranger; mais ne voyant pas qu'il fût possible d'en faire l'extraction par la bouche, il appuya dessus, & le fit tomber dans l'estomach : l'enfant fut délivré aussi-tôt du péril imminent où il étoit, & ne ressentit plus ensuite aucune incommodité; le noyau sortit quelque tems après par le fondement.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER. poussé dans l'estomach avec le doigt.

Quoique la plûpart des noyaux des autres fruits nous paroissent moins dangereux, ils ont cependant occasionné quelquefois de terribles effets; mais ils causent rarement la mort. ROESLERUS (a) rapporte qu'une jeune fille avalla un noyau de prune; le Chirurgien qui fut appellé pour la secourir, introduisit dans l'œsophage une bougie graissée d'huile, & repoussa par ce moyen le corps étranger; cette fille qui étoit sujette à tousser depuis long-tems, eut par la suite une toux beaucoup plus vive; cependant elle ne sentoit pas beaucoup de douleur, mais elle rendoit de tems en tems des crachats sanguinolens & purulens; elle avoit des accès de fiévre quelquefois irréguliers, & quelquefois réglés en tierce; il lui survint une grande difficulté de respirer, accompagnée d'enrouement, & même de convulsions. Ces accidens, quoique très-considérables, cesserent enfin par la sortie du noyau qu'elle rejetta en toussant; elle rendit en même-tems beaucoup de sang & de pus. Nous donnerons dans la suite plusieurs exemples de ces noyaux avallés qui ne sont point sortis par les voyes ordinaires, & qui cependant n'ont pas produit de si grands accidens que ceux qui sont rapportés dans l'Observation de ROESLERUS.

On peut penser des épingles & des aiguilles à peu près comme des noyaux qui ont des pointes; car il est aisé de comprendre, comme nous l'avons déja remarqué, que quand ces petits corps ne présentent pas la pointe la

(a) BONET. Medic. Sept. Lib. 3. de Oesophag. affectib. sect. 1. cap. 13.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

premiere, ils peuvent parcourir le canal inteſtinal ſans cauſer aucun déſordre remarquable. Une jeune fille de dix-huit ans avalla une groſſe épingle ; la pointe s'engagea dans l'œſophage, & cauſa de cruelles douleurs qui augmentoient extrêmement lorſque la malade vouloit avaller des alimens ſolides. Le Chirurgien qui fut appellé, tâcha inutilement de retirer cette épingle, ou de l'enfoncer dans l'eſtomach par le moyen d'une éponge imbue de miel, & attachée à un fil de fer recourbé : il employa auſſi ſans ſuccès les boiſſons huileuſes & mucilagineuſes, & les vomitifs; les accidens perſiſterent pendant plus d'un an dans la même force. WEDELIUS (a) qui vit alors la malade, la délivra de ce corps étranger & des accidens qu'il cauſoit; il ſe ſervit d'une bougie ointe d'huile d'amandes douces qu'il porta pluſieurs fois dans l'œſophage; enfin il parvint à enfoncer l'épingle dans l'eſtomach, & depuis elle ne cauſa aucun dérangement dans la ſanté de cette fille.

Cependant nous avons vû dans l'article précédent que les épingles & les aiguilles, ſur-tout celles qui ſont groſſes, ont quelquefois produits de fâcheux accidens, comme des douleurs vives, des tranchées & des coliques, des angoiſſes, des lipothymies, des convulſions accompagnées de fiévres ardentes, de phréneſie, &c. WIE'RUS SE'GE'RUS, FABRICE de HILDEN & d'autres nous en ont fourni pluſieurs exemples. On donne dans les Actes des Médecins de Berlin l'hiſtoire d'un vomiſſement de ſang opiniâtre occaſionné par des épingles avallées : à la vérité ces accidens, quoique très-graves, ont ceſſé dès que les corps étrangers ont été rejettés, ce qui eſt arrivé, comme nous l'avons dit, aux uns plûtôt, & aux autres plûtard.

Quelque effrayans que ſoient tous les différens accidens que nous avons vû que les épingles & les aiguilles ont quelquefois cauſés, nous devons être en partie raſſurés par beaucoup de faits contraires; car on trouve dans les Obſervateurs des exemples ſans nombre d'aiguilles, d'é-

(a) BONET, Med. Sept. Lib. 3. de Oeſoph. affect. ſect. 1, cap. 9.

pingles,

pingles, de petits cloux, &c. qui ont été avallés, & qui ont suivi le canal intestinal, & sont sortis par la voye des selles sans avoir causé aucune incommodité : On peut consulter sur ce cas RIEDLINUS (*a*), le *Commercium Litterarium* (*b*), les Actes de Leipsic (*c*), les Ephémérides d'Allemagne (*d*), &c.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

Lorsque les aiguilles, les épingles, & d'autres petits corps aigus qui cheminent dans les premieres voyes, présentent leur pointe la premiere, ils produisent des accidens qui varient à l'infini; cette variété, comme on l'a déja dit, dépend de la sensibilité des parties qui sont piquées, de la maniere dont ces corps s'engagent dans ces parties, de leur état fixe, ou de leurs différens déplacemens, quelquefois aussi de leur marche à travers le tissu même des parties, de la lézion des fonctions qu'ils empêchent, ou qu'ils dérangent, &c. ensorte que depuis la mort qu'ils causent quelquefois jusqu'aux moindres effets auxquels ils se bornent souvent, on voit une gradation d'accidens dont le détail seroit trop étendu. Nous nous contenterons de donner quelques exemples, qui suffiront pour montrer ce que l'on peut penser en général sur le danger que l'on a à craindre, lorsqu'on est obligé d'enfoncer ces corps dans l'estomach.

RIEDLINUS (*e*) nous donne à ce sujet une Observation assez singuliere : Une Dame qui étoit à table se servoit d'une fourchette dont une des dents étoit prête à se casser; elle n'étoit encore qu'au commencement de son repas, lorsqu'elle porta avec cette fourchette un morceau de viande dans sa bouche : mais quel fut son étonnement, lorsqu'en la retirant de sa bouche, après avoir avallé le morceau, elle vit qu'il manquoit une dent à sa fourchette ! Elle eut une grande frayeur de cet incident,

(*a*) Lineæ Med. ann. 6. Obs. 6.
(*b*) Pag. 228.
(*c*) Ann. 1694. Januar. pag. 2.
(*d*) Dec. 1. ann. 3. Observ. 141. Dec. 3. ann. 5. & 6. App. Dec. 2. ann. 3. Obs. 59.
(*e*) Lineæ Medic. ann. 3. Januar. Obs. 5.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

ſur-tout lorſqu'elle commença à ſentir preſque dans l'inſtant une douleur dans le goſier; cette douleur continua d'augmenter, elle ſe communiqua même à l'eſtomach où le corps étranger étoit apparemment deſcendu; cette Dame demeura quelques momens incertaine ſi elle continueroit de manger, ou ſi elle eſſayeroit de ſe faire vomir; elle prit le parti de pourſuivre ſon repas : ſa douleur parut diminuer à meſure qu'elle mangeoit; cependant l'inquiétude qu'elle eut ſur l'événement, fit qu'elle conſulta RIEDLINUS. Ce Praticien, dans la vûe de faciliter la deſcente & le paſſage du corps étranger de l'eſtomach dans les inteſtins, ordonna à cette Dame de prendre très-ſouvent de l'huile d'amandes douces; ce ſeul reméde continué pendant quelques jours fit ceſſer les douleurs qu'elle reſſentoit, ce qui lui fit juger qu'elle avoit rendu la dent de ſa fourchette avec les matieres ſtercorales.

FABRICIUS HILDANUS (*a*) dit qu'une Dame avalla par mégarde en ſe coëffant pluſieurs épingles qu'elle tenoit dans ſa bouche; elle ſentit dans l'inſtant des douleurs aiguës dans l'œſophage, qui furent calmées par quelques remédes qu'on lui fit; cependant il lui reſta toujours une douleur fixe dans l'œſophage, ſur-tout lorſqu'elle avalloit des alimens ſolides; elle ſentoit auſſi, principalement après le repas, des douleurs piquantes au fond de l'eſtomach, & en quelques endroits du ventre : ces accidens durerent fort long-tems; car cette Dame n'en fut délivrée que par la ſortie des épingles, qu'elle ne rejetta que ſix ans après qu'elle les eût avallées.

Il n'y a que l'expérience ſeule qui puiſſe nous apprendre que pluſieurs corps étrangers de cette nature puiſſent ſéjourner ſi long-tems dans les premieres voyes, & n'y cauſer que des accidens ſi peu conſidérables; c'eſt pourquoi l'Obſervation ſuivante m'a paru mériter attention. Une fille de dix ans rendit dans l'eſpace de douze ou quinze jours par la voye des ſelles plus de cinquante aiguilles de différentes longueurs qu'elle avoit avallées cinq ou ſix

(*a*) Cent. 6. Obſ. 36.

ans auparavant. PINET (*a*) qui rapporte ce fait, dit qu'elle ressentit seulement pendant ce tems-là quelques douleurs interrompues à l'estomach & au ventre; elle souffrit davantage lorsqu'elle rendit ces aiguilles, parce qu'elles lui causerent des tranchées fort violentes; leur sortie étoit même accompagnée de quelques goutes de sang; mais quand elle les eut toutes évacuées, ces accidens disparurent entiérement.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Corps étrangers rendus par la voye des urines.

Les corps aigus qu'on avalle sont souvent rejettés par la voye des urines; c'est un fait auquel on doit être fort attentif, à cause des accidens que ces corps peuvent causer dans les organes par lesquels ils passent. Pour en juger, & pour connoître combien ce cas est ordinaire, nous allons en rapporter divers exemples: JULES CESAR CLAUDINUS (*b*) dit qu'un enfant de sept ans avalla, en jouant, une aiguille à tête longue de plus de deux travers de doigts, & que pendant les deux premieres années (car cette aiguille resta cinq ans dans son corps) cet enfant eut de grandes douleurs dans les reins & dans la vessie; il rendit à diverses fois de petites pierres & du sable, des vers vivans, & même une matiere noirâtre & de très-mauvaise odeur; enfin cet enfant fut pris d'une difficulté très-grande d'uriner, & il tomba dans une rétention presque totale des urines: dans les grands efforts qu'il faisoit pour pisser, il apperçut à la sortie de l'urétre un petit corps pointu qu'il tira lui-même. On fut bien surpris de voir que c'étoit l'aiguille qu'il avoit avallée cinq ans auparavant; elle étoit incrustée d'une matiere gypseuse & pierreuse de couleur cendrée; elle représentoit assez par sa figure & par son volume le noyau d'une grosse olive.

On voit dans cette Observation une suite d'accidens qui devroient faire appréhender extrêmement que ces sortes de corps étrangers ne prissent cette route, quand on est forcé de les faire tomber dans l'estomach; mais voici d'autres Observations qui peuvent modérer notre

(*a*) Zodiac. Medic. Gall. April. 1680. Observ. 5.
(*b*) Respons. Med. 40.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

crainte. DIEMERBROEK (*a*) dit que sa femme avalla une moyenne épingle qui se trouva dans ses alimens, & qu'elle la rendit trois jours après avec ses urines, sans avoir ressenti la moindre douleur. LANGIUS (*b*) rapporte aussi qu'une jeune fille avalla cinq aiguilles, & qu'elle les rejetta au bout de trois jours par l'urétre. Le fait qui suit est encore plus remarquable, une fille avalla par mégarde, en dormant, une grosse aiguille à tête dont elle se servoit la nuit pour tenir ses cheveux proprement arrangés; elle rendit cette aiguille dix mois après par la voye des urines. BENEDICTUS (*c*) qui nous donne ce fait, dit que cette fille n'avoit été incommodée en aucune maniere.

Que ces corps menus & piquans puissent s'ouvrir insensiblement un passage & entrer dans la vessie, on en est fort surpris; mais on a vû des os & des noyaux de fruits qui ont pris aussi la même voye; à la vérité ce n'a pas été sans avoir causé presque toujours des douleurs violentes & d'autres accidens. On trouve dans les Observations de PLATER (*d*), qu'un homme rendit par l'urétre plusieurs petits osselets qu'il avoit avallés en mangeant; ces os par leurs inégalités causerent au *rectum* une inflammation qui fut suivie de suppuration & de perte de substance de cet intestin; les petits os passerent par cette ouverture dans la vessie, & furent rendus avec les urines. BARTHOLIN (*e*) & BOREL (*f*) rapportent deux cas à peu près semblables.

BARTHOLIN (*g*) parle aussi d'un homme qui avalla un noyau de prune de Damas; il eut quelques tems après une rétention d'urine qui dura pendant quatre jours, & qui étoit accompagnée d'une douleur vive dans la région lombaire droite; on traita cette maladie comme une colique néphrétique: le quatriéme jour le noyau de prune sortit par

(*a*) Libr. Anatom. cap. 173.
(*b*) Libr. 2. epistol. 40.
(*c*) Libr. 2. cap. 9.
(*d*) Tom. 3. Libr. 2. cap. 10. de mictione, & cap. 16.
(*e*) Ephem. Obs. 73. ann. 2.
(*f*) Cent. 2. Obs. 5.
(*g*) Act. Hafsn. volum. 5. cap. 105.

l'urétre, & les urines coulerent en même-tems avec une très-grande abondance. On trouve dans les Ephémérides (*a*) un cas à peu près semblable d'un homme qui avoit avallé plusieurs noyaux de prunes qu'il rendit quelque tems après par la même voye.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Nous ne parlons point d'un noyau de pêche, qu'on dit, dans les mêmes Mémoires, (*b*) qui sortit aussi par l'urétre, de crainte de paroître trop crédules; cependant pour ne contredire personne, on peut supposer qu'un des plus petits noyaux de pêche, & un canal de l'urétre des plus grands se sont rencontrés : en effet c'est toujours par de pareilles combinaisons que le hazard est le pere des phénoménes les plus merveilleux & les plus extraordinaires.

Je crois qu'il est inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples de corps étrangers rendus par les urines. Ceux qui seront curieux d'en voir davantage peuvent consulter STALPART WANDER-WIEL (*c*), BARTHOLIN (*d*), MIZALDUS (*e*), THONERUS (*f*), BONET (*g*), les Ephémérides (*h*), &c.

Le passage de ces corps qui pénétrent des premieres voyes dans la vessie semble facile à expliquer. L'Anatomie nous montre qu'ils peuvent s'y percer en plusieurs endroits des routes dont le trajet est fort court; mais il est difficile de fixer en quelle partie des intestins ces corps sont plus facilement déterminés à s'ouvrir un passage; cependant ceux qui ont envie d'expliquer ce phénoméne, passent pardessus cette difficulté, & décident. Le cas dont il s'agit leur présente des vraisemblances trop séduisantes pour ne pas s'y abandonner. JULES CESAR CLAUDINUS (*i*) croit que ces corps percent l'intestin *ileum* à l'endroit où

(*a*) Dec. 3. ann. 2. Obs. 150.
(*b*) Idem.
(*c*) Cent. 2. Obs. 18.
(*d*) Act. Haffn. volum. 5. cap. 105.
(*e*) Cent. 1. Aphor. 3.
(*f*) Libr. 3. Obs. 2.
(*g*) Medicin. Septentr. Libr. 3. sect. 29. cap. 25. & seq.
(*h*) Dec. 2. ann. 1. Obs. 142. & 168.
(*i*) Respons. Medicin. 40.

III. Cas. Corps e'trangers qu'on est oblige' d'enfoncer.

il touche le fond de la veſſie près l'os pubis, ou bien l'inteſtin colon à la partie qui paſſe derriere la veſſie dans la cavité de l'os *ſacrum*; mais nous avons vû dans les Obſervations de Plater, de Bartholin, & de Borel rapportées ci-devant, que les corps étrangers dont ils parlent ſe firent un paſſage par le *rectum* pour entrer dans la veſſie.

Les aiguilles & les épingles qui ſont pluſieurs années à pénétrer juſques dans la veſſie, ne favoriſent pas non plus l'opinion de Claudinus; car il ne paroît pas que ces corps prennent alors la voye la plus courte. On voit aſſez par-là combien les explications les plus prévenantes, & les mieux fondées en conjectures ſont incertaines & inutiles, & combien les gens ſages ont raiſon de les dédaigner, lorſqu'elles ne ſont pas prouvées déciſivement par les faits. Je ne nie pas cependant que ces corps puiſſent paſſer par les endroits que nous marque Claudinus; mais ce n'eſt pas aſſez : cette poſſibilité n'établit, ni ne détermine la réalité d'une choſe qui peut arriver, & qui arrive en effet différemment.

Quoique les fragmens de verre, de cryſtal, & d'autres matieres ſemblables, lorſqu'elles ſont avallées, cauſent preſque toujours, comme nous l'avons vû ailleurs, des accidens mortels; nous trouvons néanmoins dans les Auteurs un aſſez grand nombre d'Obſervations qui prouvent que ces ſubſtances ſont quelquefois reçues, & qu'elles paſſent par les premieres voyes ſans que les malades en reſſentent de mauvais effets. On trouve dans Amatus-Lusitanus (*a*) une hiſtoire fort détaillée d'un homme qui mangeoit avec plaiſir du cuir, des fragmens de verre, & des teſſons de cruche ſans en être incommodé. Cardan (*b*) parle d'un autre qui avalloit impunément des clous, des morceaux de verre & de cruches caſſées, & d'autres corps durs ſemblables. Fabricius Hildanus (*c*) aſſure qu'il a connu trois perſonnes très-

(*a*) Schol. Cent. 2. curat. 69.
(*b*) Libr. 8. de rer. variet. cap. 40.
(*c*) Cent. 5. Obſ. 2.

robustes, accoutumées dès leur jeunesse à la débauche, qui briserent un jour dans un festin plusieurs verres à boire entre leurs dents, & qui les dévorerent avec tant d'avidité que le sang leur sortoit de toutes les parties de la bouche : ces personnes n'eurent cependant pas le moindre dérangement dans leur santé, & parvinrent toutes trois à un âge fort avancé ; on peut voir encore plusieurs faits semblables dans BOREL (*a*), ULYSSES ALDROVANDUS (*b*), FRANCK de FRANKENAU (*c*) & autres.

III. CAS. CORPS ÉTRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

La poudre de diamans est plus dangereuse que les diamans mêmes. Il ne paroît pas en effet que les diamans puissent être nuisibles, lorsqu'ils ne sont point fournis d'angles ou d'aspérités pointues, capables de piquer ou de déchirer nos parties, car ce n'est en effet que par l'inégalité de leur surface qu'ils peuvent blesser ; c'est pourquoi il n'est point étonnant de trouver dans les Observateurs que des diamans ont produit de funestes accidens à ceux qui les ont avallés (*d*), & que d'autres n'ont causé aucuns mauvais effets (*e*). On est beaucoup plus frappé de l'Observation de CARDAN (*f*) : cet Auteur assure qu'il a vû un homme qui avalla plusieurs pointes de diamans, & qui n'en fut point du tout incommodé. Il y a apparence que ces pointes de diamans n'étoient pas fort aiguës, ou qu'elles se sont trouvé enveloppées par des alimens pâteux & compactes, qui les ont empêchées d'agir sur les parois de l'estomach, & ensuite dans beaucoup de matieres stercorales qui en ont préservé les intestins.

Il y a certains corps étrangers qui, par leur volume, leur dureté, & leur forme, doivent être regardés comme fort dangereux, & qui ont cependant été avallés sans avoir causé la mort ; il y en a même qui ont passé par les premieres voyes, & qui ont été rendus par les selles sans avoir produit d'accidens remarquables.

(*a*) Cent. 1. Obs. 52. & 69.
(*b*) Histor. Monstror. sect. 217.
(*c*) Satyr. Medic. 16. De hyalophag.
(*d*) ZACUT. LUSITAN. Prax. adm. Libr. 2. Obs. 18.
(*e*) Ephem. Dec. 3. ann. 9. Obs. 97. Toxicol. nostr. Libr. 1. sect. 45.
(*f*) Contrad. Med. Libr. 2. Tr. 5. contrad. 10.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

XVIII. OBSERV. par M. RIVALS, sur une boucle de soulier avallée par un enfant de cinq ans.

M. RIVALS nous en donne un exemple dans une Observation dont il a fait part à l'Académie. Ce Chirurgien fut mandé dans le Cloître Sainte Opportune pour voir une petite fille âgée de cinq ans; cet enfant venoit d'avaller en badinant la boucle de son soulier; cette boucle étoit de tombac, la chappe & l'ardillon de fer. M. RIVALS la trouva sans connoissance; elle avoit des mouvemens convulsifs violens dans toutes les parties du corps, & sur-tout à la région de l'estomach; il fit avaller sur le champ à la malade deux grands verres d'huile d'olives, dans le dessein de la faire vomir, & peut-être de lui faire rejetter le corps étranger : l'huile ne produisant point d'effet, il lui fit prendre trois grains de tartre stibier en trois prises; ce reméde la fit beaucoup vomir. Environ une heure après l'action de l'émétique la connoissance revint à la malade, mais elle se plaignoit d'une douleur très-piquante à la région de l'estomach. M. RIVALS lui fit quelques saignées, & l'on continua pendant trois semaines l'huile d'amandes douces jusqu'à une demie livre par jour; elle observa pendant tout ce tems un régime fort exact : elle avoit de tems en tems, quoiqu'elle ne prît que des alimens très-légers, des coliques violentes d'estomach; on la soulageoit par les remédes huileux.

Deux ans se passerent dans cet état : il survint ensuite une tumeur très-douloureuse de quatre grands travers de doigts de circonférence dans l'hypocondre droit, tirant vers la région épigastrique. M. RIVALS réitera les saignées, & fit appliquer sur la tumeur des cataplasmes anodins & émolliens : après avoir continué ces cataplasmes pendant quinze jours, la malade se trouva soulagée des douleurs qu'elle sentoit à l'estomach; la tumeur disparut à la faveur d'un cours-de-ventre qui donna issue à une grande quantité de matieres purulentes; le ventre qui étoit tendu reprit son état naturel; en un mot tous les accidens cesserent. La malade prit quelques doux minoratifs de manne & d'huile d'amandes douces. Quoiqu'on ait eu grand soin de visiter les matieres du ventre,

on

on ne s'eſt point apperçu qu'elle ait rejetté la boucle. M. RIVALS a vû depuis pendant ſeize ou dix-huit ans cette jeune fille, elle étoit en embonpoint, & jouiſſoit d'une ſanté parfaite.

III. CAS. CORPS ÉTRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

XIX. OBSERV. par M. PUZOS, ſur le même ſujet.

M. PUZOS nous a rapporté un cas de même genre, mais les ſuites en furent moins fâcheuſes. Un jeune Ecolier de dix ou douze ans avalla en jouant la boucle de ſon ſoulier, elle ne deſcendit qu'avec peine dans l'eſtomach; le jeune homme fut fort effrayé de cet accident, mais il fut bien-tôt délivré de ſon inquiétude; car dès le lendemain la boucle ſortit par la voye des ſelles ſans lui avoir cauſé la moindre douleur.

Le fait ſuivant qui eſt rapporté dans les Ephémérides (a) n'eſt pas moins étonnant : MACKIUS dit qu'un enfant de quatre ans avalla, en badinant, le couvercle d'une petite boëte de fer blanc de la largeur d'une piéce de vingt-quatre ſols; ce corps s'arrêta dans le goſier, & y excita de très-vives douleurs; un Chirurgien eſſaya de le pouſſer dans l'eſtomach avec différens inſtrumens, mais il ne put le déplacer : toutes ſes tentatives ne ſervirent qu'à augmenter les douleurs & le danger de ſuffocation où étoit l'enfant. On tâcha de lui faire boire diverſes liqueurs chaudes & froides, telles que de l'eau, de la bierre, de l'huile; mais l'enfant qui ne pouvoit point avaller, les rejettoit auſſi-tôt. Une demie heure après on tenta de nouveau de lui faire prendre un grand verre d'huile d'olives, il l'avalla, & par le moyen de cette huile le couvercle de fer blanc deſcendit dans l'eſtomach : les douleurs qu'il excita dans ſon paſſage furent ſi aiguës que l'enfant tomba dans une ſyncope qui fut ſuivie de mouvemens convulſifs; ces accidens ſe calmerent néanmoins très-promptement, il ne lui reſta que la difficulté d'avaller qui perſiſta pendant quelque tems. Le cinquiéme jour l'enfant voulant aller à la ſelle, le couvercle qui étoit dentelé & coupant par ſes bords ſe préſenta à l'orifice de l'anus, & cauſa à l'enfant de

(a) Dec. 2. ann. 10. Obſ. 106.

III. Cas. Corps e'trangers qu'on est oblige' d'enfoncer.

violentes douleurs qui l'obligerent de pousser des cris aigus; il essaya en vain de le tirer lui-même; sa mere qui accourut à ses cris, saisit avec les doigts ce couvercle, & elle le tira: l'enfant rendit aussi-tôt une assez grande quantité de matieres sanglantes qui continuerent de couler pendant quelques jours avec beaucoup de douleurs: on fit dans le *rectum* des injections anodines & détersives qui remédierent au déchirement que le corps étranger avoit fait à l'anus.

Plusieurs Observateurs célébres rapportent l'histoire d'une flute de quatre pouces de long qui fut avallée, & qui causa quelques fâcheux effets; cependant on trouvera que la personne à qui l'accident est arrivé, a été traitée bien favorablement par un corps étranger redoutable par sa grandeur. Un jeune homme qui jouoit de la flute reçut d'un de ses camarades un soufflet qui lui enfonça cet instrument dans le gosier, de maniere qu'on ne put le retirer assez tôt pour l'empêcher de glisser dans l'œsophage; il s'y engagea pendant un peu de tems, & ensuite il tomba dans l'estomach où on le sentoit du côté droit à travers les tégumens du ventre. Cette flute causa pendant trois jours de vives douleurs au malade, & l'empêcha de boire, de manger & de dormir; mais enfin elle enfila la voie des intestins, & le jeune homme fut assez heureux pour la rendre par l'anus. Cette histoire est rapportée fort au long dans Olaus Wormius (*a*), dans Stalpart Vander-Wiel (*b*), & dans Bartholin (*c*), avec la figure de la flute représentée dans sa grandeur naturelle.

Nous lisons dans Forestus (*d*) une Observation qui a beaucoup de rapport avec celle dont nous venons de parler: Un homme avalla un morceau de bois épais & long d'un doigt qui sortit aussi par la voie des selles, mais il resta pendant plus d'un an dans les premieres voies.

(*a*) Musæi Libr. 6. cap. 9.
(*b*) Cent. 1. Schol. in Obs. 21.
(*c*) Cent. 1. Histor. 69.
(*d*) Observ. Medic. Libr. 15. Schol. ad Obs. 28.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

On trouve dans les Actes des Médecins de Berlin (a) une histoire encore beaucoup plus singuliere que les précédentes. On fit la dissection du cadavre d'un criminel qui venoit d'être pendu; cet homme avoit avallé environ deux mois auparavant, sans que l'on s'en fût apperçu, sept morceaux de bois, dans le dessein apparemment de se causer la mort : ces morceaux de bois, qui avoient été rompus irréguliérement, avoient des pointes capables de percer & de déchirer les parties; un de ces morceaux de bois avoit quatre pouces & demi de longueur, & trois quarts de pouce de largeur; cependant cet homme étoit en bonne santé avant son supplice; on apprit seulement par des informations exactes qu'il s'étoit plaint quelque tems auparavant d'avoir senti de fortes douleurs dans la région épigastrique. On trouva dans son estomach les sept morceaux de bois les uns sur les autres, la plûpart du côté droit, & on ne remarqua point qu'ils eussent fait la moindre impression sur cette partie.

Les tours d'adresse ou les prestiges des mains peuvent en imposer aux Observateurs les plus attentifs, & nous devons craindre que les merveilles que l'on nous raconte des *Cultrivores*, ou de ceux qui s'exercent volontairement à avaller des coûteaux, des cizeaux, des portions de lames d'épées, &c. ne soient en effet que de pures illusions; c'est pourquoi il est très-sage de prendre toutes les mesures nécessaires pour n'y être pas trompé. TYZON (b) donne l'histoire d'un Baladin nommé SICHARD qui avalla en présence de plusieurs Seigneurs Anglois une lame d'épée longue d'une aulne qu'il brisa auparavant en plusieurs morceaux : quelque tems après il avalla devant le Roi d'Angleterre deux coûteaux & un razoir; le Roi qui soupçonnoit quelque fraude ordonna qu'on lui lia les mains derriere le dos, & il lui mit lui-même un des coûteaux dans la bouche : ces instrumens furent rejettés trois jours après par le fondement.

(a) Decad. 2. volum. 4. Obs. 11. pag. 79.
(b) BONETI Medic. Septent. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. c. 19.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Ce même SICHARD avalla, outre un grand nombre de corps étrangers, tels que des caillous, des piéces de monnoye de cuivre & d'argent, des clefs, des bâtons, il avalla, dis-je, deux coûteaux en présence de plusieurs personnes : l'un de ces coûteaux étoit enfermé dans une gaîne, & avoit neuf travers de doigt de longueur; il les rendit au bout de neuf jours par l'anus : cet homme n'eut, pour tout accident depuis qu'il eût avallé ces deux coûteaux, que quelques douleurs lancinantes suivies de nausées, & d'un vomissement de sérosités ichoreuses, & de couleur rougeâtre.

Le merveilleux est l'écueil des Sçavans & des ignorans; les uns déterminés à ne rien croire aveuglément, nient tous les faits qu'ils ne peuvent comprendre; les autres qui admirent tout, & qui ne connoissent point l'impossible, croyent tout sans discernement : conduits de part & d'autre par des préjugés différens, ils donnent dans des extrêmités opposées; une crédulité aveugle embrasse les erreurs les plus grossieres, & une défiance outrée rejette décisivement beaucoup de vérités de fait constatées par un témoignage capable du moins d'ébranler les esprits exempts de préventions : que peut-on raisonnablement opposer aux preuves qui certifient le fait que nous venons de rapporter, & qui établissent du moins la possibilité de beaucoup d'autres, dont la réalité est attestée par des Auteurs qui d'ailleurs méritent toute notre confiance.

AMBROISE PARE' (*a*) dit qu'un bouffon avalla la pointe d'une épée tranchante de la longueur de trois doigts ou environ; que douze jours après il la rejetta par le siége, mais qu'elle produisit des accidens assez grands, & qu'il la rendit difficilement & avec des douleurs très-violentes.

MONTUUS (*b*) rapporte un fait à peu près semblable; il est vrai que la longueur du morceau de lame d'épée,

(*a*) Libr. 25. cap. 16.
(*b*) Libr. 1. Tom. 3. anasc. morb.

qui étoit de neuf pouces, le rend encore plus remarquable.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

FORESTUS (*a*), qui apparemment regardoit la rouille de fer comme un poiſon, paroît moins étonné de ce qu'un homme qui avoit avallé le bout de la lame d'un coûteau pointu, l'ait rejetté par la voie des ſelles, que de ce que ce fer, qui devoit ſe rouiller, n'eût pas cauſé par ſa rouille de fâcheux accidens.

Après tous ces faits, on ne ſera preſque point ſurpris que des cizeaux, des fourchettes, &c. puiſſent parcourir le canal inteſtinal, & ſortir enfin par l'anus; car ces corps aigus ne doivent point paroître ſi dangereux que les inſtrumens tranchans dont nous venons de parler; il n'y a qu'une de leurs extrêmités qui ſoit redoutable par ſes pointes : ainſi on peut appliquer à ce genre de corps la même remarque que nous avons faite à l'égard de pluſieurs autres corps qui ſont pointus par un bout ſeulement, & qui peuvent, lorſqu'ils préſentent l'autre bout le premier, paſſer par les premieres voies ſans cauſer la mort, ni même de grands accidens; mais il y a à obſerver que le volume ſeul d'une paire de cizeaux, & celui d'une fourchette paroiſſent ſuffire pour rendre ces corps fort dangereux.

Cependant LANGIUS (*b*) rapporte qu'un Epileptique avalla, dans un accès de ſa maladie, des cizeaux très-aigus, de quatre pouces de long, & de plus de deux pouces de large qu'on lui avoit fourrés entre les dents, pour empêcher qu'il ne ſe mordît la langue, & que ces cizeaux furent rejettés le neuviéme jour par embas; le malade n'en reſſentit pendant tout ce tems-là aucune incommodité, il continua de boire & de manger comme à ſon ordinaire, & n'uſa pour tous remédes que d'un peu d'huile d'olives par intervalles. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne (*c*) pluſieurs cas de cette eſpéce, & à peu près ſemblables.

(*a*) Libr. 15. Schol. ad Obſerv. 28.
(*b*) Zodiac. Medic. Gall. Julli. 1680. Obſerv. 8.
(*c*) Dec. 2. ann. 8. Obſ. 298. & Dec. 2. ann. 4. Obſ. 23.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

XX. OBSERVAT. par feu M. LE GENDRE premier Chirurgien du Roy d'Espagne, sur une fourchette avallée, & sortie par l'anus quinze mois après.

Le Journal des Sçavans a donné en 1716 l'histoire d'une fourchette avallée qui resta quatorze ou quinze mois dans le corps : elle causa différens accidens, & sortit enfin par le fondement ; feu M. LE GENDRE premier Chirurgien du Roi d'Espagne & Membre de l'Académie, qui avoit communiqué ce fait, nous en a envoyé un détail fort circonstancié.

Un Officier Espagnol, dit-il, avalla le 27 Mars 1714. une fourchette de table dont il se servoit pour se nettoyer, avec l'extrêmité du manche, la racine de la langue ; cette fourchette, qui lui échappa dans ce moment, se glissa dans l'œsophage, & tomba par son propre poids dans l'estomach. Ce fut dans ce viscére que les premiers accidens qu'elle causa se firent sentir ; le malade souffroit une douleur sourde accompagnée de pésanteur ; ces premiers symptômes durerent pendant un mois : il se plaignit ensuite d'une envie de vomir, & d'une douleur plus sensible à l'estomach ; il paroît que ce fut dans le tems de ces derniers accidens que la fourchette se présenta à diverses reprises au passage du *duodenum*, car la pésanteur se fit sentir dans la suite plus profondément & d'une maniere plus obscure.

La douleur continua quelque tems en différens endroits du ventre ; le malade avoit quelquefois des envies de vomir, & dans d'autres tems des épreintes & ténesmes suivies de quelques déjections ; il lui survint ensuite une douleur fixe & considérable dans la région iliaque gauche, cette douleur dura deux mois avec différens accidens qui dépendoient de la lézion de la partie du canal intestinal où la fourchette se trouvoit embarrassée, & que l'on pouvoit juger être l'iléon. Entre ces accidens, il y en eut un qui inquiéta plus que les autres, ce fut quelques filets de sang qui parurent dans les selles du malade, & qui donnerent lieu de craindre à M. LE GENDRE qui le voyoit pour lors, que les dents de la fourchette ne se fussent engagées dans les membranes des intestins ; mais deux mois après le corps étranger changea de situation, & ne causa

III. Cas. Corps e'trangers qu'on est oblige' d'enfoncer.

pendant beaucoup de tems que des douleurs supportables; elles se firent ensuite sentir vivement dans la région iliaque droite, ce qui fit soupçonner que le corps étranger étoit arrêté dans le *Cæcum*; la fiévre devint considérable, le poulx étoit petit, les déjections étoient mêlées de sang & de diverses matieres; aucun reméde ne put calmer un moment ces accidens; le malade devint abattu, décharné, & fut réduit à l'extrêmité; enfin la fiévre & les autres accidens se dissiperent, cependant le poulx resta serré & petit.

Le malade reprit alors de l'embonpoint, & il se trouva peu de tems après dans son état naturel, à quelques douleurs passagéres près, qui répondoient du lombe droit au gauche; il demeura trois mois dans cet état, & souffroit si peu, qu'il crut que la fourchette étoit dissoute comme on le lui avoit fait accroire pour le consoler; mais le vingt Juin 1715. il ressentit de vives douleurs qui lui répondoient dans l'aîne gauche, elles étoient accompagnées de dévoyement, & de déjections de matieres glaireuses, bilieuses & purulentes. Ces derniers accidens persisterent jusqu'au vingt-cinq, qui fut le jour que le malade rendit, presque sans douleurs, le corps étranger par la voye des selles.

La fourchette, qui étoit d'argent, sortit noire & raboteuse dans toute son étendue, & comme chagrinée; elle avoit perdu beaucoup de son poids.

L'histoire de cette fourchette me rappelle une Observation qui se trouve dans PLATER (*a*) sur une cuillier qu'un homme yvre qui mangeoit du lait avalla; on lui donna un coup qui enfonça la cuillier dans le gosier, elle tomba aussi-tôt dans l'estomach, & causa peu de tems après beaucoup de douleurs & de tranchées dans le ventre; cette cuillier sortit dès le lendemain par l'anus; à la vérité ce fut avec beaucoup de peine.

Toutes ces Observations, & beaucoup d'autres que nous rapporterons sous des points de vûe differens, doi-

(*a*) Cent. 3. Lib. 2. cap. 6.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

vent suffire pour nous faire appercevoir qu'en général il y a incomparablement moins de danger à enfoncer dans l'estomach les corps nuisibles qui s'arrêtent dans l'œsophage, & qui y causent des accidens mortels, que d'abandonner à la violence de ces accidens les personnes qu'ils mettent dans un extrême danger; & qu'ainsi on ne doit pas hésiter à les tirer d'un état si pressant, en les exposant à un péril qui n'est pas plus redoutable, & dont ils peuvent échapper.

Moyens que l'on peut préférer pour enfoncer les corps étrangers dans le cas présent.

Nous sommes entrés dans le détail des différens moyens que les Praticiens, tant anciens que modernes, ont mis en usage dans le premier cas pour enfoncer les corps étrangers dans l'estomach : il nous reste à parler de ceux qui paroissent préférables dans le cas dont il s'agit présentement.

XXI. OBSERV. par M. PETIT Chirurgien à Nevers, sur un os repoussé dans l'estomach avec un petit maillet de plomb.

M. PETIT Chirurgien à Nevers entreprit inutilement de retirer un os qu'un Paysan avoit avallé, & qui s'étoit fortement engagé dans l'œsophage; il prit le parti de l'enfoncer dans l'estomach; il se servit d'abord d'un porreau, mais sans succès, parce que l'os étoit arrêté au milieu de l'œsophage où le porreau ne pouvoit atteindre : le malade souffroit beaucoup, & étoit fort effrayé; en effet la couleur violette de son visage donnoit lieu de craindre qu'il n'étouffât. M. PETIT imagina un instrument qui lui réussit; il fit fondre un peu de plomb, & prit un gros fil de fer bien long qu'il courba par un bout en forme d'anneau, il le mit dans le plomb fondu, & lorsqu'il vit que le plomb fut refroidi, il donna à ce plomb & au fil de fer une figure convenable; il introduisit dans l'œsophage cette espéce de maillet, poussa fortement le corps étranger, & le fit tomber dans l'estomach; le malade fut entiérement délivré de tous les accidens, mais il souffrit beaucoup dans le tems de l'opération.

Les avantages du maillet de plomb dont s'est servi dans cette occasion M. PETIT sont confirmés par diverses Observations, & entr'autres par celle que rapporte SAVIARD (a), après ANTOINE MAITREJAN Chirurgien d'un

(a) Observ. Chirurg. Obs. 65.

d'un mérite très-connu : Un homme mangeant sa soupe fort à la hâte avalla, sans s'en appercevoir, un os qui étoit caché entre des choux; cet os garni d'aspérités s'arrêta au milieu de l'œsophage, de façon qu'il ne pouvoit avancer ni reculer : le malade avoit des envies de vomir si violentes qu'il étoit en danger de suffoquer dans les efforts qu'il faisoit inutilement pour rejetter ce corps étranger. MAISTRE JAN essaya, avec un porreau & avec une bougie, de repousser cet os dans l'estomach; mais ces moyens n'avoient pas assez de force pour ébranler le corps étranger : pendant ces tentatives les accidens augmenterent beaucoup, & le danger devint très-pressant; MAISTRE JAN s'avisa d'employer le maillet de plomb; cet instrument lui réussit d'abord pour déplacer l'os, & pour le pousser aussi loin que la longueur de la tige de fil de fer put lui permettre; mais comme cette tige n'étoit point assez longue pour le faire descendre jusques dans l'estomach, il fut obligé de former un autre instrument semblable, mais plus long, avec lequel il acheva d'enfoncer cet os : tous les accidens cesserent aussi-tôt que l'opération fut finie.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Nous devons joindre au maillet de plomb l'olive du même métal arrêtée au bout d'un gros fil de fer. On a vû ci-devant dans la cinquiéme Observation de M. MESNIER que ce Chirurgien s'en est servi pour repousser dans l'estomach un os arrêté dans le canal de l'œsophage.

Nous pouvons rapporter aussi à ce même genre d'instrumens celui d'ALBUCASIS & de VERDUC, & la sonde ou l'algalie, parce que ces instrumens peuvent être employés de la même maniere dans le même cas.

L'instrument attribué à WILLISIUS, ou l'éponge attachée au bout d'une tige de baleine, & toutes les autres manieres de se servir de l'éponge pour pousser dans l'estomach les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, peuvent convenir aussi dans le cas présent; M. HEISTER (a) s'est servi en effet avec succès de l'éponge

(a) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 92.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

montée sur une tige de baleine, pour repousser un os de la largeur du pouce qu'un Paysan avoit avallé; cet os s'étoit arrêté dans l'œsophage, on avoit essayé depuis vingt-quatre heures différens moyens pour le retirer, sans avoir pû y réussir.

XXII. OBSERV. par M. QUESNAY, sur un os repoussé avec l'éponge montée sur une tige de baleine, & renfermée dans un boyau de mouton.

M. QUESNAY a employé en pareil cas fort avantageusement l'éponge & la tige de baleine enfermées dans un boyau de mouton. Une grande portion de l'os de la cuisse d'un poulet s'étoit arrêtée dans l'œsophage si bas qu'il n'étoit pas possible de la retirer; ce fut à la campagne que cet accident arriva : M. QUESNAY trouva chez le malade de l'éponge & un morceau de baleine plat, mal poli, fort fléxible & assez long : il envoya chez le Boucher du Village chercher un boyau de mouton; il en prit une portion plus d'une fois plus longue que la baleine; il attacha un morceau d'éponge au bout de cette baleine, & enferma l'une & l'autre dans le boyau, il releva la portion qui restoit du boyau le long de celle qui enfermoit la baleine. Ce boyau, qui étoit souple & fort onctueux, fournit à la baleine une enveloppe très-mollette & coulante qui facilita beaucoup l'opération, & la rendit fort supportable au malade : l'os se présenta sept ou huit jours après au fondement où il causoit de grandes douleurs; on envoya chercher M. QUESNAY qui le tira.

XXIII. OBSERV. par M. TOSTAIN Chirurgien de S. Lo, sur un os repoussé dans l'estomach par de petits morceaux d'éponge secs.

M. TOSTAIN Chirurgien de Saint Lo a communiqué à l'Académie un moyen singulier auquel il a eu recours dans une occasion semblable : Un homme qui mangeoit de la soupe avalla un os triangulaire dont les angles étoient armés de pointes très-aiguës; cet os s'arrêta dans l'œsophage près de l'orifice supérieur de l'estomach; le malade ressentoit des douleurs très-vives, & il tomboit dans des convulsions violentes & presque continuelles. M. TOSTAIN, de concert avec M. DIGUET aussi Chirurgien de Saint Lo, employa pour déplacer cet os le blanc de porreau qui ne lui réussit point; il essaya de procurer le vomissement en faisant avaller au malade une grande quantité d'eau tiéde, il espéroit que les secousses du vomisse-

ment feroient changer la ſituation du corps étranger, mais ces tentatives furent encore inutiles. M. TOSTAIN & ſon Confrere étoient fort embarraſſés ſur le parti qu'il y avoit à prendre dans cette occaſion; enfin ils convinrent de faire avaller au malade de petits morceaux d'éponge bien ſéchée ſur la pelle du feu, & par deſſus cette éponge ils lui firent boire beaucoup d'eau qui fut arrêtée par l'os & les morceaux d'éponge qui lui fermoient le paſſage. M. TOSTAIN dit que dans l'inſtant il y eut une grande diminution dans les douleurs & les convulſions : il juge que ce ſoulagement du malade étoit arrivé par le gonflement de l'éponge qui dilata les parois de l'œſophage, & dégagea les pointes de l'os qui piquoient les fibres nerveuſes de ce canal; cet os & les morceaux d'éponge furent preſque dans le même moment entraînés dans l'eſtomach par le poids de l'eau : cet homme eut enſuite pendant quelque tems des douleurs ſourdes dans l'eſtomach; à ces foibles douleurs ſuccéderent de violentes coliques qui durerent pendant un mois & demi. Nous parlerons de la ſortie de l'os lorſque nous examinerons les moyens que l'Art peut fournir pour procurer ou faciliter l'expulſion de ces corps.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Une réfléxion s'offre ici naturellement au ſujet de cette Obſervation. * L'éponge tombée dans l'eſtomach n'étant pas de nature à être digérée pouvoit, ſi elle n'avoit pas été hachée fort menu, ſe gonfler de plus en plus, acquérir beaucoup de volume, & cauſer de fâcheux accidens; car dans cet état ne pouvoit-elle pas boucher, du moins en partie, le pylore, ou s'arrêter à la valvule du *Cœcum*, & empêcher le paſſage, ſoit du chyle, ſoit des excrémens, & s'oppoſer auſſi à la ſortie du corps étranger? Ne feroit-il pas à propos, pour éviter plus ſûrement ce danger, de ſe ſervir d'un ſeul morceau d'éponge aſſez gros, & de l'attacher avec un gros fil ciré ou avec un petit ruban, pour pouvoir le retirer après que le corps étranger ſeroit deſcendu dans l'eſtomach?

* Cette remarque eſt de M. LA FAYE Membre de l'Académie, dans ſon rapport ſur cette Obſervation de M. TOSTAIN.

Les entrepriſes que l'on a faites pour pouſſer dans l'eſto-

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

mach les corps arrêtés dans l'œſophage, ont quelquefois réuſſi beaucoup plus avantageuſement qu'on n'auroit oſé l'eſpérer; car au lieu de les enfoncer, on les a retirés. On ne doutera pas que le hazard n'ait eu beaucoup de part à ce ſuccès, mais on ne pourra refuſer de l'attribuer auſſi aux moyens dont on s'eſt ſervi, & de convenir que ces moyens ſont quelquefois préférables à d'autres.

XXIV. OBSERV. par M. FOUBERT, ſur un os retiré avec la bougie.

Une Dame avalla une portion de l'os de la cuiſſe d'un poulet; cet os étoit à peu près de la figure & de la longueur d'une plume taillée en curedent; il s'arrêta à un pouce & demi environ au-delà du pharynx, il cauſa dans l'inſtant de très-vives douleurs : cette Dame pour avoir du ſecours au plûtôt, alla chez pluſieurs Chirurgiens qu'elle ne trouva point; enfin elle arriva chez M. FOUBERT qui heureuſement pour elle étoit chez lui, car elle étoit prête à ſuffoquer. M. FOUBERT fit chauffer promptement une bougie qu'on appelle *bougie de S. Côme* pour la ramollir; il la trempa dans l'huile, & il l'introduiſit dans l'œſophage à deſſein de repouſſer cet os dans l'eſtomach; mais la piéce d'os qui étoit très-aiguë s'engagea par une de ſes extrêmités dans la cire, & fut tirée avec la bougie.

XXV. OBSERV. par M. LE DRAN, ſur un os retiré avec le porreau.

M. LE DRAN a réuſſi en pareil cas avec le porreau, pour retirer un os très-aigu qui étoit reſté engagé dans l'œſophage d'un Particulier. On avoit eſſayé inutilement divers moyens pour déplacer ce corps étranger; M. LE DRAN ayant toujours intention de retirer cet os, s'il étoit poſſible, ou de l'enfoncer s'il y étoit forcé, prit dans cette double intention un porreau aſſez menu qu'il introduiſit dans l'œſophage : lorſqu'il l'eut enfoncé au-delà du corps étranger, il le retira à lui en le tordant dans un même ſens; il ſentit qu'il avoit déja un peu ramené l'os du côté du pharynx, il répéta une ſeconde fois la même tentative, & après avoir contourné le porreau dans un ſens oppoſé, il le retira promptement du goſier, & l'os ſuivit le porreau. M. LE DRAN délivra par ce procédé le malade, non-ſeulement du danger préſent où il étoit, mais encore

des accidens que l'os, qui étoit très-aigu, auroit pû causer par la suite dans les premieres voies, s'il eut été repoussé dans l'estomach.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Remarque sur l'usage de la bougie & du porreau.

Il est cependant à propos de faire observer aux jeunes Chirurgiens que dans ces cas là même, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de petits corps capables de résistance, & qu'on n'a pas assez de tems pour essayer de les retirer avec les instrumens dont nous avons parlé, il vaut toujours beaucoup mieux, dans ces cas extrêmes, se servir de la bougie suffisamment ramollie que du porreau, parce que ce dernier peut se casser lorsqu'on le tord pour engager le corps; la bougie n'est pas susceptible de cet inconvenient, & la cire qui est ramollie & tenace peut engager & entraîner plus sûrement le corps étranger.

On peut ajouter encore à tous les moyens que nous venons de proposer pour retirer ou pour repousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, l'instrument appellé par les Anglois *provendor*, balay, houssoir ou vergettes de l'estomach : cet instrument est de deux sortes; le premier est une petite tige de baleine à l'extrêmité de laquelle sont attachés de petits morceaux de linge ébarbé. Les Médecins Anglois se servoient de cet instrument qu'ils introduisoient jusques dans l'estomach, en lui faisant faire divers mouvemens de côté & d'autre pour nettoyer ce viscére, & provoquer le vomissement.

Le second instrument est composé d'un petit faisceau de soyes de cochon les plus molles & les plus souples, attachées à une tige de fil de fer ou de leton fléxible, que l'on peut couvrir d'un petit ruban de soye ou de fil. M. HEISTER (*a*) qui en donne la description, dit que cet instrument peut servir, non-seulement pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers qui y sont arrêtés, mais même, au rapport de plusieurs célébres Médecins, pour balayer l'estomach, & pour le nettoyer en provoquant le vomissement. Voici, selon M. HEISTER, la maniere de s'en servir.

(*a*) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 100.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

On fait, dit ce sçavant Auteur, avaller au malade que l'on veut purger un verre d'eau chaude, ou même plûtôt un peu d'esprit de vin, pour fondre & résoudre plus facilement les mucosités glaireuses qui séjournent dans l'estomach : on trempe le petit balai dans quelque liqueur convenable, on l'introduit dans l'œsophage par le moyen de la tige de fil de fer ou de leton, & on le conduit doucement & avec précaution jusques dans l'estomach, on lui fait faire des mouvemens en divers sens de haut en bas, & de bas en haut, comme on fait au piston d'une seringue, puis on retire tout-à-fait l'instrument; le malade rejette la liqueur qu'il a bû, & les humeurs que le balai a détachées des parois de l'estomach.

Les Médecins qui se servent de cet instrument, recommandent de réitérer cette opération de tems en tems, ils prétendent que ce remède, qu'ils regardent comme excellent & supérieur à tous les purgatifs, est capable seul de conduire les hommes à une extrême vieillesse, si on le répete d'abord toutes les semaines, puis tous les quinze jours, & enfin réguliérement tous les mois; mais, dit M. HEISTER, quelque soit ce remède, je crois qu'on trouveroit peu d'exemples de cures heureuses opérées par son moyen; en effet, qui est-ce qui n'auroit pas horreur de se servir de cet instrument par la crainte des douleurs, de la lézion des parties, & peut-être même de la suffocation?

XXVI. OBSERV. par M. HOUSTET, sur l'usage du balay de l'estomach.

M. HOUSTET Membre de l'Académie nous a assûré qu'il a vû en Allemagne un homme qui s'en servoit pour gagner de quoi vivre; il s'introduisoit cet instrument, pour de l'argent, dans l'œsophage, & delà dans l'estomach; il le tournoit en diverses manieres dans son estomach, comme font les Cabaretiers lorsqu'ils rinsent leurs bouteilles avec leur goupillon; cet homme le retiroit ensuite, & rejettoit par le vomissement la liqueur qu'il buvoit auparavant.

Il est fort possible que cet instrument qui a été inventé pour balayer l'estomach, & pour le nettoyer en

procurant le vomiſſement puiſſe, dans l'occaſion, comme le remarque M. HEISTER, ſervir, ſoit en l'introduiſant dans l'œſophage pour repouſſer quelques corps étrangers arrêtés dans ce canal, ſoit même en le retirant pour les ramener au dehors : d'ailleurs la ſortie de ces corps peut être procurée auſſi par le vomiſſement qu'il excite.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Cet inſtrument peut de plus avoir dans le cas préſent un uſage particulier, c'eſt lorſqu'un corps enfoncé dans l'eſtomach y eſt retenu parce qu'il ſe préſente mal à l'orifice du pylore, & qu'il s'y arrête, comme nous l'avons vû dans pluſieurs Obſervations que nous avons rapportées; le balay peut alors ſervir à déplacer ce corps, afin qu'il prenne, s'il eſt poſſible, une détermination plus favorable pour enfiler la voye des inteſtins, ou pour ſortir par le vomiſſement.

Il faut remarquer que ce genre d'inſtrumens n'eſt pas d'une invention fort nouvelle; on en trouve la deſcription dans pluſieurs Auteurs, en particulier dans BARTHOLIN (a) & dans le petit Livre appellé SORBERIANA. WEDELIUS & TEICHMEYERUS ont auſſi fait quelques remarques ſur ſon uſage; & on peut voir la figure des deux eſpéces de vergettes de l'eſtomach dans RONSSEUS (b) & dans les Inſtituts de Chirurgie de M. HEISTER (c).

On comprendra aiſément que lorſqu'il s'agit d'enfoncer un corps qui peut oppoſer beaucoup de réſiſtance, il faut que la tige de l'inſtrument ne ſoit ni trop fragile ni trop pliante; ainſi une bougie fort amollie, une baleine fort foible, un porreau, une tige de plomb, un fil de fer qui paroît brûlé, ou qui eſt rongé par la rouille, ou une tige de bois fragile, ne conviennent point en pareil cas; cependant on eſt ſouvent obligé de ſe ſervir de ce qui ſe

(a) Epiſtolar. Cent. 2. pag. 53. & Cent. 5. Hiſtor. 26.

(b) Epiſtolar. Medic. 47.

(c) Tabul. 21. Fig. 11.

III. Cas. Corps e'trangers qu'on est oblige' d'enfoncer.

trouve ſous la main. Plater (a) propoſe alors une groſſe tige de bois de bouleau avec quoi on fait les balais, parce qu'on en trouve par tout, & que ce bois ſe plie aiſément ſans ſe caſſer s'il eſt frais : on peut, dit-il, s'il eſt ſec, le faire tremper auparavant dans de la leſſive chaude pour le ramollir, & on l'oindra d'huile; mais les balais de bouleau tels qu'on les fait aujourd'hui dans ces pays ci, ſont formés de branches trop menues & trop foibles pour réuſſir par leur moyen à enfoncer un corps étranger engagé dans l'œſophage; ainſi ce ſecours domeſtique nous manque : mais on peut, ſi c'eſt à la campagne, avoir recours à quelque buiſſon ou à quelques arbriſſeaux voiſins dont le bois ſoit fort pliant & difficile à rompre, pour y cueillir une tige qui ait la groſſeur & la longueur convenable. Si c'eſt à la Ville, la baleine n'y manque pas, & ſi on ne trouvoit pas d'éponge on pourroit faire au bout de cette baleine un bouton avec du linge un peu uſé, bien attaché à cette baleine.

Remarques ſur le danger que peuvent avoir les tentatives pouſſées trop loin.

L'état preſſant où ſe trouvent les perſonnes dont l'œſophage eſt embarraſſé par un corps étranger, oblige ſouvent à réitérer beaucoup de fois des tentatives qui par leur irritation augmentent fort le danger. M. Pascal nous a fait part d'une Obſervation qui montre la néceſſité qu'il y a quelquefois d'interrompre ces tentatives, & de s'attacher à remédier au plûtôt aux accidens qu'elles ont occaſionné.

XXVII. Observ. par M. Pascal, ſur le danger occaſionné par des tentatives trop répétées pour repouſſer un os arrêté dans l'œſophage.

Un Particulier avalla une piéce d'os un peu groſſe d'une côtelette de mouton; il ſurvint dans l'inſtant au malade des accidens très-graves; pluſieurs Chirurgiens eſſayerent de retirer cette piéce d'os, ou de la repouſſer dans l'eſtomach par le moyen du porreau & de quelques autres inſtrumens; mais tous leurs efforts furent inutiles, ils ne purent parvenir à la déplacer : M. Pascal fut mandé alors, il trouva le malade dans un état extrême, il ne reſpiroit qu'avec beaucoup de difficulté, & il étoit prêt de ſuffoquer. Ce Chirurgien qui préſuma avec raiſon que ces

(a) Prax. Medic. cap. 6.

accidens

accidens avoient été occaſionnés par les tentatives trop répétées qui avoient attiré une inflammation à l'œſophage, eut promptement recours à la ſaignée qu'il réitéra pluſieurs fois de ſuite ; les accidens ſe calmerent, le malade ſentoit ſeulement une douleur fixe & conſtante à la partie moyenne de l'œſophage où le corps étranger étoit arrêté. M. PASCAL crut qu'il pouvoit alors employer avec ſûreté quelque moyen pour enfoncer l'os ; il prit une tige de baleine aſſez longue, il la garnit tout du long d'une bandelette de linge bien fin & bien doux, il l'introduiſit dans l'œſophage, & repouſſa aſſez aiſément l'os dans l'eſtomach ; le malade fut guéri, à la réſerve de quelques petites douleurs & picottemens qu'il reſſentit pendant quelque tems au lieu que l'os occupoit ; il ne s'eſt point apperçu de la ſortie de cet os.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Il eſt fort ordinaire que ceux qui ont eu pendant quelque tems un corps étranger arrêté dans l'œſophage, ſe plaignent de ſentir par la ſuite une douleur à la partie où ce corps étoit engagé ; cette douleur, qui continue quelquefois aſſez long-tems, fait croire à la plûpart que le corps étranger n'eſt pas ſorti de l'œſophage, quoiqu'elle ne ſoit qu'une ſuite de l'irritation que ce corps a cauſée par ſon ſéjour dans ce canal : cette remarque doit rendre les jeunes Chirurgiens attentifs à ne pas trop répéter inutilement des tentatives pour enlever une cauſe qui ne ſubſiſte plus.

Autre remarque.

FABRICE de HILDEN (a) nous fournit un exemple funeſte des déſordres qu'on peut cauſer en s'opiniâtrant imprudemment à vouloir, en pareil cas, débarraſſer l'œſophage des corps étrangers qu'on y croit engagés. Un jeune homme avalla un petit os, il eſſaya en vain de le rejetter en s'excitant à vomir ; il ne ſe détermina à aller chercher du ſecours que le ſoir du jour ſuivant ; il s'adreſſa à FABRICE de HILDEN : ce Chirurgien ſe ſervit du catheter qu'il introduiſit dans l'œſophage pour découvrir le lieu

(a) Cent. 5. Obſ. 35.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

où l'os étoit arrêté, il ne put le sentir; il dit qu'il s'apperçut seulement d'un certain détroit dans l'œsophage à côté du larynx où le malade sentoit une douleur sourde; il mit ensuite en usage l'instrument garni d'éponge, mais il ne réussit pas mieux qu'avec le catheter; il sentit avec cette cannule le même resserrement de l'œsophage, lequel, comme le pense judicieusement l'Auteur, provenoit de l'irritation & de l'inflammation causées par l'os. FABRICE ne voulut plus tenter aucun moyen, de crainte d'irriter de plus en plus la partie, & d'attirer de plus grands accidens; il prescrivit au malade les remédes indiqués dans les inflammations; mais ce jeune homme impatient s'adressa à un Chirurgien de Village peu versé dans son Art, qui, par l'introduction réitérée de divers instrumens dans l'œsophage, irrita tellement la partie, que les accidens devinrent beaucoup plus violens; la déglutition fut entiérement empêchée, il survint un gonflement & une tension considérable à la gorge, la respiration étoit très-gênée. FABRICE, qui fut appellé de nouveau, employa inutilement tous les remédes les mieux indiqués dans un cas semblable; les accidens augmenterent de plus en plus, & le malade mourut le neuviéme jour.

A l'ouverture de son cadavre, on trouva l'œsophage & toutes les parties de la gorge sphacelées, sur-tout à l'endroit où l'os s'étoit arrêté d'abord; l'inflammation avoit gagné même jusqu'aux poulmons que l'on trouva tout livides; mais on ne put découvrir l'os ni dans l'œsophage ni dans l'estomach: il y a lieu de présumer, comme le pense FABRICE de HILDEN, que cet os étoit sorti par les efforts que le malade fit pour le rejetter, ou bien qu'il avoit été enfoncé par les instrumens dont on s'étoit servi.

Il est parlé dans les Ephémérides d'Allemagne (a) d'un cas à peu près semblable, & qui eut des suites aussi funestes. Un homme avalla un os de figure très-irréguliere qui s'engagea fortement dans la parois de l'œsophage; un

(a) Dec. 3. ann. 1. Append. ad Obs. 153. pag. 129.

Barbier employa, pour déplacer cet os, un bâton de sarment sec & de la grosseur du doigt qu'il introduisit avec force dans l'œsophage; il le retira & le repoussa à diverses reprises avec beaucoup de violence, & il parvint enfin à enfoncer l'os dans l'estomach; mais le malade délivré du danger présent, ne fut pas à l'abri des accidens qui survinrent en conséquence des rudes tentatives que le Barbier avoit faites pour repousser ce corps étranger; l'infléxibilité, le volume, & peut-être même les aspérités de l'instrument dont il s'étoit servi, jointes aux efforts violens & réitérés qu'il avoit été obligé de faire pour déplacer l'os, occasionnerent une inflammation qui fut suivie de gangrene à l'œsophage: on essaya en vain de parer les accidens par les saignées, les boissons humectantes & adoucissantes, & autres remédes antiphlogistiques, le gonflement inflammatoire devint si considérable que le malade fut suffoqué.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

On voit par ces exemples que quand on a poussé les tentatives aussi loin que la prudence peut le permettre, & que l'on n'a pû réussir, il vaut mieux, comme FABRICE d'AQUAPENDENTE (*a*) le conseille après PAUL & LEONIDES, abandonner tout à la nature & au tems, que d'exposer le malade à des accidens aussi funestes que ceux que nous avons décrits, en s'obstinant par de nouvelles entreprises à déplacer le corps étranger.

REMEDES auxquels on peut avoir recours lorsqu'on n'a pû réussir à dégager l'œsophage avec les instrumens.

L'Art peut quelquefois dans ces circonstances aider à la nature par des remédes intérieurs & extérieurs. Plusieurs Praticiens prescrivent aux malades des boissons un peu mucilagineuses & émollientes, & d'autres remédes onctueux & relâchans propres à détacher & à faire glisser le corps étranger; c'est la pratique de GUY de CHAULIAC (*b*); il ordonne les bouillons visqueux & mucilagineux, les gargarismes de vin cuit ou de décoction de figues séches, les onctions sur la gorge avec les huiles de violette, d'amandes douces, ou le beurre chaud; il a

(*a*) Operat. Chirurg. part. 2. cap. 39.
(*b*) Chirurg. Franç. DALECHAMPS, chap. 32.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

il a même souvent réussi à déplacer les corps arrêtés; en provoquant tous les jours le vomissement avec une drachme de graine de Nasitort ou Cresson broyée dans de l'eau tiéde.

Ces remédes me paroissent mieux indiqués que les gargarismes d'huile avec l'eau sallée & le vinaigre de thym que BAYRUS (*a*) conseille dans ces occasions, & que les gargarismes d'hydromel qu'AETIUS (*b*) recommande en pareil cas : ce dernier prescrit aussi de nourrir le malade avec des bouillons clairs, de l'orge mondé, & de lui faire avaller de tems en tems de la mie de pain trempée dans de l'hydromel chaud. Ses topiques sont un peu mieux choisis; il ordonne d'appliquer sur le col de la laine abreuvée d'huile chaude, ou le cataplasme relâchant & suppuratif fait avec la farine de lin cuite dans l'hydromel : par ces remédes, continue l'Auteur, la partie suppure intérieurement, & le corps ébranlé tombe avec ce qu'on avalle.

L'usage de ce genre de cataplasmes est fort ancien : PAUL ÆGINETTE (*c*) le recommande d'après LEONIDES, & conseille d'appliquer autour de la gorge des cataplasmes maturatifs, tels que celui de farine d'orge cuite avec de l'eau & de l'huile, afin, dit cet Auteur, qu'il fasse venir en suppuration la partie où le corps étranger est arrêté, & que ce corps tombe ensuite de lui-même dans l'estomach.

Cette pratique a été suivie depuis par les grands Maîtres : FABRICE d'AQUAPENDENTE (*d*) employoit de même les cataplasmes émolliens, les onctions d'huile d'amandes douces sur la gorge, & les gargarismes de vin cuit; & on attend, poursuit cet Auteur, que le petit os en quelque façon rongé & suppuré soit jetté au dehors. FABRICE de HILDEN (*e*) faisoit frotter le col avec les huiles de lis, d'aneth ou d'amandes douces; il appliquoit aussi sur cette

(*a*) Enchyrid. seu *veni-mecum*, Libr. 8. cap. 5.
(*b*) Chirurg. Franç. DALECHAMPS, chap. 32.
(*c*) Idem.
(*d*) Operat. Chirurg. part. 2. cap. 39.
(*e*) Cent. 1. Obs. 32. & Cent. 5. Obs. 35.

partie les cataplasmes émolliens & maturatifs, & faisoit user au malade d'un looch miellé & mucilagineux ; il avoit souvent recours aussi aux injections d'huile ou de décoction émolliente dans l'œsophage.

III. Cas. Corps étrangers qu'on est obligé d'enfoncer.

Riedlinus (a) rapporte qu'il mit en usage avec succès les injections dans l'œsophage pour faire descendre un corps étranger dans l'estomach. Une femme avalla un très-gros morceau de viande cartilagineuse qui s'arrêta à la partie moyenne de l'œsophage, où il bouchoit entiérement le passage aux alimens solides & liquides ; ces derniers ressortoient par le nés aussi-tôt qu'ils étoient avallés : un Chirurgien essaya d'enfoncer ce morceau de viande dans l'estomach avec une éponge attachée à un fil de fer qu'il introduisit assez profondément dans l'œsophage, mais il ne put réussir à le repousser jusques dans l'estomach. Riedlinus, qui fut appellé, conseilla d'injecter avec force dans l'œsophage par le moyen d'un syphon une décoction émolliente ; ces injections répétées deux ou trois fois, acheverent de faire tomber le morceau de viande dans l'estomach.

Les gargarismes & les loochs me paroissent fort inutiles ici ; mais les Anciens étendoient l'usage de ces remédes bien au-delà des parties qu'ils peuvent toucher ; c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'ils les prescrivent dans le cas présent. Nous ne pensons pas des autres remédes relâchans qu'ils ordonnent, tant intérieurement qu'extérieurement, comme des loochs ; car on voit manifestement que ces remédes peuvent être d'un grand secours, soit pour calmer les accidens & débarrasser l'œsophage par le relâchement qu'ils causent dans les parties enflammées, soit pour dégager le corps étranger par la suppuration qu'ils peuvent procurer, & même par la pourriture du corps étranger (s'il est corruptible) qui est fort accélérée par cette suppuration.

Les indications que présentent les corps qu'il faut enfoncer dans l'estomach ou retirer de l'œsophage sont si

(a) Lin. Medic. ann. 2. Octobr. articul. 3.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

claires, & la façon d'agir des secours que l'on peut employer pour y satisfaire est si facile à comprendre, que nous n'aurions pas crû que la crédulité eût pû produire, pour le déplacement de ces corps, des moyens mystérieux; néanmoins GAHRLIEP en propose un dans les Ephémérides d'Allemagne (a) qui, avec raison, lui paroît à lui-même bien singulier & bien incompréhensible; cependant il ne le trouve pas moins digne de toute sa confiance: pour moi je ne sçai s'il me sera seulement permis de rapporter ici le fait historiquement; mais l'assurance avec laquelle l'Auteur parle du succès de ce reméde, déterminera peut-être encore quelqu'un à en faire l'essai.

Un homme mangeoit d'un poisson nommé Brême; une moyenne arrête de ce poisson s'arrêta dans le pharynx, & lui causa de vives douleurs accompagnées des angoisses ordinaires en pareil cas. Tous ceux qui étoient à table avec lui firent les uns après les autres diverses tentatives pour la retirer, mais ils ne purent y réussir: un d'entr'eux dit qu'il sçavoit un moyen qui leur paroîtroit peut-être ridicule, mais qui cependant étoit très-sûr, fort aisé, & qu'il l'avoit éprouvé plusieurs fois avec succès; ce moyen étoit de prendre une des grosses arrêtes des côtes du même poisson qui avoit fourni l'arrête qui causoit le mal, & de la placer debout, la pointe fichée précisément entre les cheveux du front, de maniere qu'elle touchât la peau même; tous les convives se mirent à rire de cet expédient prétendu certain, le malade lui-même qui avoit besoin d'un prompt secours, le regarda comme un conte de vieille. Celui qui avoit proposé le reméde fait des instances, & demande qu'on lui laisse prouver par l'expérience la réalité ou la fausseté de ce qu'il avançoit; le malade lui accorde, plûtôt par complaisance que par l'espoir d'un prompt secours; mais qu'arrive-t'il? Presque dans le moment que l'arrête fut posée entre les cheveux, le malade se mit à éclater de rire, on lui demande ce qui lui cause cette joye, il répond que l'arrête se remue & se

(a) Dec. 2. ann. 10. Obs. 79.

déplace de ſon goſier, & quelques inſtans après il aſſûre qu'il ne ſent plus le moindre mal, qu'il ne ſçait, & qu'il ne peut concevoir même ce qu'eſt devenue l'arrête : tous les aſſiſtans marquerent auſſi leur joye par des ris, mais encore plus leur étonnement par la ſtupéfaction dans laquelle les jetta un ſuccès ſi prompt & ſi impoſſible en apparence.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Peut-être, continue GAHRLIEP en finiſſant ſon Obſervation, que ceux qui liront ce fait en riront de même; pour moi je le ſçais d'un témoin oculaire qui eſt un homme très-digne de foi, & de plus je l'ai éprouvé depuis peu, avec le même ſuccès, ſur mon propre fils à qui le même accident étoit arrivé. L'Auteur avoue de bonne foi que dans ce fait il ne conçoit point le rapport de la cauſe avec l'effet; il tâche cependant de l'expliquer par la ſympathie qui peut avoir lieu entre l'arrête engagée dans le goſier, & celle dont on ſe ſert pour exécuter le ſecret.

Il me reſteroit peut-être encore pour terminer tout ce qui a quelque rapport aux différens moyens qui peuvent être employés pour retirer ou pour enfoncer les corps étrangers arrêtés dans l'œſophage, à dire un mot de l'application des ventouſes à la circonférence du col que quelques anciens Praticiens (*a*) recommandent pour élargir, diſent-ils, & pour dilater les conduits, & pour ôter les empêchemens de la déglutition, c'eſt-à-dire, ſans doute, pour faciliter le déplacement des corps étrangers ; mais il eſt ſi facile aujourd'hui d'appercevoir l'inutilité de ce moyen que je ne dois pas en parler.

Différens moyens qu'on peut employer pour faciliter la ſortie des corps étrangers avallés ou enfoncés dans l'eſtomach.

Lorſque les corps étrangers qui étoient retenus dans l'œſophage ſont une fois parvenus dans l'eſtomach, ſoit naturellement, ſoit par quelqu'un des moyens que nous

(*a*) GUY DE CHAULIAC, AURELIANUS, ARETE'E, ARCULANUS, MESUE', PLATERUS, SEVERINUS, Med. effic. cap. x. nº 1876, 77 & 78.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

avons proposés, les malades se trouvent délivrés du danger pressant où ils étoient; mais on a à craindre que ces corps ne blessent l'estomach ou les intestins, & ne causent beaucoup de désordre, & même la mort : c'est pour prévenir ces fâcheux effets, que les Praticiens ont prescrit différens remédes appropriés à l'espéce ou à la matiere des corps étrangers qui étoient passés dans l'estomach.

Nous lisons que FABRICE de HILDEN (*a*) fut appellé pour voir une Dame qui avoit avallé plusieurs épingles; ces corps aigus lui causoient des douleurs piquantes à la partie inférieure de l'œsophage, au fond de l'estomach & en quelques endroits du ventre : ce Chirurgien ordonna à la malade de se purger par intervalles avec quelque reméde lénitif, pour essayer par ce moyen de déplacer les épingles & de les entraîner; il lui fit user en même-tems d'un électuaire fait avec le sucre & l'huile d'amandes douces dont elle prenoit deux ou trois fois le jour, surtout avant ses repas, afin d'adoucir les douleurs par le secours de l'huile, & avec le sucre qui est un excellent balsamique de déterger & consolider les petites ulcérations que les épingles avoient pû produire; cette Dame se servit pendant quelques mois de ces remédes avec beaucoup de succès.

Le même Praticien (*b*) employa pour remédier aux accidens que causoit une épingle qu'une fille avoit avallée, les bouillons fort gras, & les coulis d'orge auxquels il faisoit ajouter du beurre frais & de l'huile d'amandes douces; la malade prenoit pour toute boisson du lait d'amandes, & elle fut purgée doucement : cette fille se trouva fort bien de ces remédes, elle rendit l'épingle le quatorziéme jour.

ETTMULLER (*c*), pour soulager ceux qui ont le malheur d'avaller des aiguilles, des épingles, des arrêtes, du verre ou d'autres corps aigus qui sont arrêtés dans

(*a*) Cent. 6. Obs. 36.
(*b*) Cent. 1. Obs. 34.
(*c*) Colleg. practic. Libr. I.

l'estomach;

l'estomach, propose, dans la vûe d'entraîner ces corps par le canal intestinal, l'usage des bouillies, & des crêmes épaisses de ris, d'orge, de millet, ou des panades. L'Auteur fait observer qu'il est à propos que les malades s'abstiennent de boire après ces alimens, afin que les corps étrangers se trouvent enveloppés & comme empâtés par ces substances visqueuses & épaisses, & qu'ils soient plus facilement chassés par la voye des selles.

III. Cas. Corps étrangers qu'on est obligé d'enfoncer.

SEGERUS (a) se servit avec succès, pour un homme qui avoit avallé deux grosses aiguilles, de la crême d'orge, des pruneaux laxatifs, & de toutes sortes d'alimens gras & mucilagineux qu'il fit suivre de quelques purgatifs doux; ces remédes, si on en juge par le succès, furent très-avantageux, car ces deux aiguilles sortirent par la voye des selles au bout de six jours.

Nous avons vû ailleurs que ME'ECK'REN (b) fut appellé pour secourir un enfant qui venoit d'avaller une lame de métal d'une figure très-irréguliere, & armée de plusieurs pointes; ce Chirurgien employa inutilement toutes sortes de moyens pour déplacer ce corps étranger; enfin cette lame glissa dans l'estomach par les efforts réitérés que fit l'enfant pour avaller ce qu'on lui présentoit. ME'ECK'REN lui prescrivit pour boisson ordinaire une décoction d'orge, à laquelle on ajoutoit un peu de syrop de violette & de guimauve. Depuis que cette lame fut tombée dans l'estomach l'enfant n'eut aucune incommodité, quoiqu'on ne se soit point apperçu qu'il l'ait rejettée: l'Auteur croit naïvement que cette lame a été dissoute dans l'estomach par le secours de ces seuls remédes qui, selon lui, sont légérement acides.

Nous ne parlerons point ici de l'aimant que SERAPION (c) & MONTUUS (d) recommandent de faire prendre intérieurement à ceux qui ont avallé des aiguilles & d'autres

(a) BONET. Med. Septentr. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 8.
(b) Obs. Med. Chirurg. posthum. cap. 13.
(c) SCHENKIUS Lib. 3. cap. 10.
(d) Chirur. cap. 19.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

morceaux de fer ou d'acier; car il ne paroît pas que l'usage intérieur de cette pierre puisse être d'aucune utilité; quoique ce dernier croye avoir guéri par le moyen de l'aimant un homme qui avoit, dit-il, avallé imprudemment une clef de fer assez grosse.

Les piéces de cuivre avallées peuvent, comme nous l'avons déja remarqué, causer avec le tems des accidens fâcheux par la rouille ou verd de gris que ce métal contracte. WEDELIUS (a) rapporte qu'une femme avalla par mégarde une piéce de monnoye de cuivre assez grande; cette femme eut des douleurs & des pésanteurs d'estomach qu'elle ressentoit lorsque ce viscére étoit vuide d'alimens, sur-tout le matin; de plus elle avoit continuellement dans la bouche un goût incommode de cuivre: WEDELIUS lui ordonna d'user d'alimens gras & lubrifians; il lui faisoit prendre deux fois par jour, depuis six jusqu'à neuf gouttes d'esprit de sel rectifié; ce remède, dit l'Auteur, fit diminuer insensiblement le goût cuivreux de la bouche, aussi-bien que les douleurs gravatives que la malade ressentoit. L'Auteur termine son Observation en disant que les esprits acides ne sont pas en état de nuire à l'estomach autant qu'on se l'imagine, & que dans le cas dont il s'agit, ces remédes ayant, dit-il, la vertu de dissoudre la partie vitriolique de l'argent & du cuivre, ils diminuent par conséquent le volume & le poids de ces métaux, & facilitent à ces substances le passage par le pylore & le canal intestinal.

Le même Auteur que je viens de citer nous fournit encore un exemple (b) des précautions que l'on prit pour prévenir les accidens que pouvoit causer un morceau de plomb qu'un enfant avoit avallé : nous avons vû dans cette Observation, qui a été rapportée ailleurs, que le cachet de plomb qui étoit fort large & épais, ne causa à l'enfant d'autres accidens que des douleurs assez vives le long de l'œsophage. Quoique ces accidens disparurent aussi-tôt que ce corps fut descendu dans l'estomach, les

(a) BONET. Med. Sept. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 9.
(b) Idem.

parens ne laiſſerent pas que d'être fort effrayés, & craignirent quelque fâcheux événement. Ils eurent recours à BALTHAZAR GLASSIUS qui ordonna de faire prendre à l'enfant du vinaigre diſtillé : ce menſtrue acide procura la diſſolution de ce lingot de plomb, & le changea apparemment, comme le conjecture l'Auteur, en ſel de Saturne, car on ne s'apperçut point de la ſortie de ce corps étranger par l'anus.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

Il y a cependant une refléxion à faire ſur ces deux dernieres Obſervations : il paroît aſſez poſſible que les eſprits acides minéraux & végétaux diſſolvent les particules métalliques de l'argent, du cuivre & du plomb retenues dans les premieres voyes ; mais ne doit-on pas craindre les mauvais effets que peuvent produire ſur ces parties les matieres qui réſultent de la diſſolution du cuivre & du plomb ? car on ſçait que le verd de gris pris intérieurement produit des douleurs & des coliques violentes, accompagnées de téneſme, des éroſions & des ulcérations à l'eſtomach & aux inteſtins, des nauſées & des vomiſſemens énormes ſuivis quelquefois de mouvemens ſpaſmodiques, de difficulté de reſpirer, & ſouvent même de ſuffocation.

REFLEXION ſur l'uſage des eſprits acides minéraux & végétaux dans le cas préſent.

Le ſel de Saturne peut auſſi, lorſqu'il eſt pris à une doſe un peu forte, occaſionner de funeſtes accidens, comme de cruelles coliques & des péſanteurs d'eſtomach, ſuppreſſion des urines & conſtipation du ventre, tremblement des membres, & même des gangrénes intérieures ; il y en a des exemples très-remarquables.

Je crois qu'on devroit du moins penſer à évacuer, avec des minoratifs ou lénitifs onctueux & huileux ces poiſons, à meſure que la diſſolution les produit, & faire prendre du lait & d'autres alimens adouciſſans & lubrifians pour défendre les parties de leur impreſſion. C'eſt dans cette vûe, ſans doute, que WEDELIUS accompagnoit d'alimens gras l'uſage de l'eſprit acide de ſel, quoique ces remédes paroiſſent ne devoir pas aller enſemble, parce que ces ſubſtances graſſes pouvoient empêcher l'effet du diſſolvant ;

mais l'intention dans laquelle il les prescrivoit, devoit l'emporter sur l'inconvenient que nous venons de remarquer.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

De l'extraction des corps étrangers arrêtés à l'anus.

Les corps étrangers qu'on a repoussé dans l'estomach, & qui enfilent le canal intestinal s'arrêtent souvent à l'anus, où ils causent de la douleur, de l'inflammation, &c. Les Chirurgiens qui sont appellés, & qui découvrent la cause du mal y remédient sur le champ par l'extraction de ces corps.

XXVIII. OBSERV. par M. QUESNAY, sur un os retiré de l'anus avec des pinces.

Nous avons rapporté l'histoire d'un os qui s'étoit arrêté au bas de l'œsophage, que M. QUESNAY poussa dans l'estomach, & qui se présenta quelque tems après vers l'orifice du *rectum* : le malade pressé par les douleurs appella M. QUESNAY qui pouvoit deviner aisément la cause du mal; il introduisit son doigt dans l'anus, & trouva l'os qui étoit placé de travers un peu obliquement, & engagé par son extrêmité inférieure dans la parois du *rectum*; il glissa sur son doigt des pinces, & saisit cet os le plus près qu'il put de l'extrêmité supérieure, il le remonta plus haut afin de dégager l'extrêmité inférieure qui étoit entrée dans la parois du *rectum*, ensuite il quitta l'os pour le reprendre plus bas, & il le tira sans causer aucune douleur.

XXIX. OBSERV. par M. FAGET sur le même sujet.

M. FAGET fut appellé aussi pour voir un homme qui se plaignoit de douleurs très-vives dans le fondement; il avoit tous les symptômes d'une inflammation du bas-ventre, la tension & les douleurs étoient considérables dans la région de la vessie, & tous ces accidens étoient accompagnés de rétention d'urine : on avoit fait promptement au malade sept ou huit saignées; il avoit été baigné, & on lui appliquoit sur le ventre & au fondement les fomentations & cataplasmes émolliens. M. FAGET, qui vit alors pour la premiere fois le malade, porta son doigt dans le *rectum* : en passant au-delà des muscles releveurs de l'anus, il sentit un corps dur qui étoit fortement adhérent à l'intestin dans lequel il étoit situé presque en travers;

il introduisit des pinces avec lesquelles il saisit le corps étranger, il lui fit faire la culbutte en le portant du côté du coccyx, de crainte de blesser la vessie qui étoit fort pleine d'urine (*), & il le tira assez aisément; c'étoit un os de mouton de la grosseur d'une plume à écrire, de la longueur de dix-sept lignes, & pointu par les deux extrémités : le malade avoit avallé cet os huit jours auparavant en mangeant de la viande hachée.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

XXX. OBSERV. par M. TOSTAIN Chirurgien de Saint-Lo, sur le même sujet.

Nous avons vû ci-devant l'Observation que M. TOSTAIN nous a communiquée, sur un os qu'il fit descendre dans l'estomach par le moyen de petits morceaux d'éponge qu'il fit avaller au malade, & de beaucoup d'eau qu'il lui fit boire après : cet os, & peut-être l'éponge, causerent d'abord des douleurs sourdes d'estomach, ensuite de violentes coliques pendant un mois dans le trajet des intestins, ainsi le corps étranger marquoit par là le chemin qu'il faisoit; enfin au bout de ce tems, des hémorroïdes auxquelles cet homme étoit sujet depuis quelques années l'incommoderent plus qu'à l'ordinaire; il consulta M. TOSTAIN qui le visita; au lieu des hémorroïdes, il trouva l'os qui avoit percé par une de ses pointes l'intestin & les chairs, & même la peau; le corps de l'os étoit dans l'intestin, & quelques autres pointes s'étoient aussi engagées dans les côtés du *rectum*. M. TOSTAIN fut obligé, pour dégager une de ces pointes, de faire une petite incision à la parois de l'intestin; il tira ensuite cet os avec beaucoup de facilité. Depuis que ce corps étranger fut tiré, le malade ne ressentit plus aucune douleur d'estomach ni de colique, il fut guéri parfaitement le huitiéme jour.

On trouve dans SAVIARD (*a*) une Observation à peu près semblable : ce Chirurgien fut mandé pour voir un Particulier qui ressentoit quelques douleurs à l'anus, &

(*) Si les accidens eussent été moins pressans, M. FAGET auroit commencé par sonder le malade pour vuider la vessie, qui étoit en danger d'être blessée par la pointe de l'os.

(*a*) Observ. Chirurg. Obs. 66.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

qui craignoit d'avoir une fiſtule. SAVIARD examina toute la circonférence du fondement où il ne remarqua ni rougeur ni tumeur, mais il s'apperçut d'une petite dureté très-profonde dans l'anus : il y introduiſit ſon doigt index avec lequel il ſentit un os; il prit un bec de corbin qu'il gliſſa le long de ſon doigt juſqu'à ce corps, il le pinça, dans le deſſein d'en faire l'extraction, mais ce corps étoit retenu par des pointes qui s'étoient engagées dans les rides du *rectum*; SAVIARD fut, comme M. TOSTAIN, obligé pour tirer le corps étranger, d'inciſer auparavant l'inteſtin dans les endroits où ce corps ſe trouvoit arrêté par ſes pointes; le malade fut guéri très-promptement après l'opération par le ſecours de quelques injections vulnéraires qu'on lui fit dans le *rectum*.

SEVERINUS (*a*) dit qu'on doit recourir aux ventouſes pour attirer les corps engagés dans le fondement; mais que pouvoit-il attendre d'un tel ſecours dans un cas où le doigt & les inſtrumens mêmes ſeroient inſuffiſans?

Nous verrons dans la ſuite que ces corps occaſionnent ſouvent au fondement des maladies très-conſidérables qu'on préviendroit quelquefois ſi on étoit plus attentif à ce genre de cauſes; on ſe contente aſſez ordinairement d'examiner extérieurement la partie malade, & d'appliquer des remédes qui ne peuvent arrêter le progrès du mal; enfin on en découvre la cauſe, mais ſouvent ce n'eſt qu'après qu'elle a produit beaucoup de déſordres; cependant ME'ECK'REN (*b*) rapporte un cas où le malade fut ſecouru plus promptement, à la vérité il en fut plus redevable au hazard qu'à l'attention de ce Chirurgien.

Une mâchoire de Turbot aſſez longue s'arrête dans le *rectum*, excite de très-vives douleurs dans cette partie; il ſurvient une fiévre fort ardente, & ſuppreſſion des matieres du ventre; le malade ſoupçonne que ce ſont des hémorroïdes internes qui lui cauſent tous ces accidens : il appelle ME'ECK'REN, qui n'apperçoit à la partie ni tumeur

(*a*) Medic. effic. cap. 9. n°. 1895.
(*b*) Obſerv. Med. Chirurg. cap. 36.

III. CAS. CORPS ÉTRANGERS QU'ON EST OBLIGÉ D'ENFONCER.

ni inflammation. Ce Praticien prescrit des saignées, des linimens anodins, des clysteres & des cataplasmes émolliens; l'Apoticaire sent, en donnant un lavement, qu'un corps dur résiste au canon de la seringue : MEECK'REN est informé de cette circonstance; il introduit son doigt dans l'anus, & découvre l'os situé en travers dans le *rectum*, & engagé par ses extrêmités dans les parois de cet intestin, il le tire avec ses doigts, mais cette opération fut fort difficile & très-douloureuse; les accidens se calmerent après l'extraction de ce corps étranger, & le malade fut bien-tôt guéri par des injections détersives qu'on lui fit dans l'anus; le malade se souvint d'avoir avallé cet os huit jours auparavant; ce corps lui avoit causé des douleurs & des coliques assez violentes dans tout le trajet du canal intestinal. On peut voir la figure de cette mâchoire dans l'Auteur (*a*).

On voit dans le même Auteur (*b*) que THOLINX trouva en pareil cas le moyen d'épargner des douleurs au malade, & de rendre l'extraction d'un corps étranger semblable plus facile : c'étoit, comme dans le cas précédent, une mâchoire de poisson située en travers dans le *rectum*; ce Chirurgien la coupa en deux avec des cizeaux, & en tira ensuite les deux morceaux avec beaucoup de facilité. Nous lisons dans une Observation rapportée dans les Ephémérides (*c*), que l'on suivit la même pratique avec un égal succès pour retirer une mâchoire de Brochet qui étoit resté engagée dans le même endroit.

MARCHETTIS (*d*) rapporte un fait qui ne paroîtra pas entiérement étranger à notre sujet, si on le considére du côté de l'indication qu'il y avoit à remplir; mais il fallut encore plus d'adresse & plus d'industrie que dans les cas précédens, pour éviter les douleurs en retirant le corps étranger qui étoit engagé dans le fondement. Des Etudians avoient projetté de jouer quelque mauvais tour à une fille publique; ils s'aviserent de lui mettre dans l'anus

(*a*) Pag. 160. Obs. Med. Chir. cap. 36.
(*b*) Idem.
(*c*) Dec. 3. ann. 2. Obs. 8.
(*d*) Observ. Medic. Chirurg. rarior. syllog. de fistul. ani. cap. 7.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

une queue de cochon qui étoit gelée; ils en couperent les poils un peu court, afin qu'ils fussent plus piquans & plus roides; ils la tremperent dans l'huile, & l'introduisirent par l'extrêmité la plus grosse & à force dans le fondement de cette fille, à la réserve de la longueur d'environ trois doigts qui resta à l'extérieur de l'anus : on fit diverses tentatives pour l'ôter; mais comme elle ne pouvoit être tirée qu'à contre-poils, les soyes entroient dans les membranes du *rectum*, & causoient à cette fille des douleurs inexprimables; pour les appaiser, on fit prendre à la malade divers remédes huileux par la bouche, & on tâcha de dilater l'anus avec un *speculum*, assez pour retirer cette queue sans violence, mais on ne put réussir; il survint des accidens énormes, un vomissement violent, une constipation opiniâtre, une fiévre très-ardente, & des douleurs très-vives dans tout l'abdomen; le sixiéme jour on eut recours à MARCHETTIS : ce Praticien instruit de tout ce qu'on avoit fait, inventa un procédé fort simple, mais fort ingénieux : il prit un roseau creux long d'environ deux pieds, il le prépara par une de ses extrêmités, de maniere qu'il pût l'introduire facilement dans l'anus, & enfermer entiérement la queue de cochon dans ce roseau, pour la tirer ensuite sans causer de douleur; dans ce dessein il attacha à cette queue, par le bout qui étoit hors du fondement, un gros fil ciré, & le passa dans le roseau; il poussa d'une main cette espéce de cannule dans le *rectum*, & il retenoit de l'autre le fil, pour ne pas repousser la queue en enfonçant le roseau dans le fondement : il parvint à enfermer entiérement cette queue dans la cavité du roseau, & délivra promptement la malade, tant du danger de la mort que de l'état cruel où elle se trouvoit; elle rendit sur le champ une très-grande quantité de matieres stercorales qui avoient été retenues pendant six jours par le corps étranger (*).

(*) Le roseau creux dont se servit MARCHETTIS en cette occasion, a quelque rapport avec les cannules dont PAUL ÆGINETTE (Libr. 6. cap. 88.) & la plûpart des anciens Chirurgiens se servoient pour retirer des playes les fléches barbelées, pour éviter la dilacération des parties.

ZACUTUS

ZACUTUS (*a*) donne l'hiſtoire d'un corps étranger d'une nature bien différente, qui étoit entré dans l'anus; c'étoit une ſangſue qu'on avoit voulu appliquer ſur des hémorrhoïdes qui ſe gliſſa dans le *rectum*; ZACUTUS ordonna d'injecter le jus d'un oignon dans l'anus, ce reméde fit ſortir la ſangſue preſque morte. Cet Auteur croit qu'on pourroit tirer le même avantage de la fiente de bœuf & du *caſtoreum*; mais je penſe que de l'eau fort ſalée, ou bien une décoction de tabac injectée doucement & en petite quantité à la fois, ſeroit préférable en pareil cas.

III. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'ON EST OBLIGE' D'ENFONCER.

QUATRIÉME CAS.

Les corps étrangers avallés, qui ne peuvent être retirés ni rejettés par les voyes naturelles.

CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Le fond de cette quatriéme partie ne ſera encore formé que d'exemples; la pratique qu'il renferme ne peut être expoſée exactement que par les faits, parce qu'elle eſt auſſi variée que les faits le ſont eux-mêmes. Quelquefois c'eſt la nature elle ſeule qui s'eſt délivrée d'une maniere inopinée des corps étrangers qu'elle n'a pû chaſſer par les voyes ordinaires; quelquefois l'Art a entré dans ſes vûes, & a concouru avec elle à l'expulſion de ces corps; quelquefois l'Art ſeul, par des entrepriſes extraordinaires, en a tenté l'extraction avec ſuccès. Pour examiner ces différens cas, il faut enviſager toutes les circonſtances ou toutes les ſingularités qui déterminent & réglent les opérations de la nature & de l'Art: Or, peut-on entrer ſûrement dans ce détail ſans le ſecours des exemples, ſans rapporter les faits mêmes qui renferment ces circonſtances? Il ne ſuffit pas dans un Mémoire fondamental où l'on ne doit parler que d'après l'expérience, de ſe propoſer des cas, de prononcer, d'établir des préceptes; les Lecteurs doivent y trouver toutes les connoiſſances ſur leſquelles l'Auteur a dû appuyer ſes déciſions, & ſur leſquelles ils doivent, indépendamment de ſes idées, ſe décider eux-mêmes avec évidence.

(*a*) De Med. princip. hiſtor. Libr. 1. Obſ. 7.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

Les Chirurgiens ſages & inſtruits ne réglent pas leur pratique, dans les cas extraordinaires, ſur les ſuppoſitions & ſur les conjectures d'autrui : éclairez par les faits qu'ils ont trouvés dans les Obſervateurs, ils ſont attentifs dans ces cas aux démarches de la nature, & ils ne ſe conduiſent que par des indications réelles qu'ils tirent eux-mêmes de la cauſe & de l'état du mal qu'ils ont à combattre. Il y a à la vérité dans preſque tous les cas certaines indications générales qui ſont ſi faciles à ſaiſir, qu'il n'eſt pas néceſſaire de les rendre remarquables par des exemples ; il y en a une, ſur-tout dans le cas que nous examinons préſentement, qui ſe préſente ſi clairement, qu'elle n'échapperoit pas même à ceux qui ne ſont point Chirurgiens. La plûpart des Obſervations que nous allons rapporter, ſemblent ſe borner à des abſcès cauſés par des corps étrangers qui s'y trouvent renfermés : or, qui eſt-ce qui découvrira un corps étranger dans un abſcès, & qui ne ſe décidera pas aiſément ſur le parti qu'il faut prendre par rapport à ce corps ? Auſſi n'eſt-ce pas ſimplement cette indication que nous avons en vûe en rapportant divers exemples d'abſcès de ce genre ; notre deſſein eſt de faire appercevoir les différens cas où ces abſcès arrivent, les différens corps qui les cauſent le plus ordinairement, les divers accidens qui les précédent, qui les accompagnent ou qui les ſuivent, les parties qui y ſont le plus expoſées, les cas où l'on peut les prévoir, les différentes indications particulieres qui réſultent de cette variété, &c. Ce ſont toutes ces connoiſſances néceſſaires, pour arriver à la perfection de l'Art dans chaque point de pratique, qui ſont ici notre principal objet, & qu'on ne peut acquérir que par le ſecours des faits.

Lorſque la forme des corps étrangers, ou quelques autres circonſtances les arrêtent de maniere qu'on ne peut les retirer, & qu'ils ne peuvent être chaſſés par les voyes ordinaires, ils pénétrent les parties en s'y perçant des paſſages, ou en y excitant des inflammations ſuivies de gangréne, ou d'abſcès qui leur ouvrent des chemins par leſ-

quels ils ſont pouſſés hors du corps. D'autres fois ces corps s'arrêtent & ſe fixent en quelque partie des premieres voyes, où ils cauſent ſouvent un tel déſordre, que ſi les malades ſont privés de ſecours, leur perte eſt aſſûrée. Nous parlerons d'abord des corps qui ſe détournent des routes naturelles, & qui ſe percent un paſſage à travers les parties; enſuite nous examinerons quels ſont les ſecours que l'Art peut fournir, lorſque ces corps ſont retenus dans les premieres voyes & y cauſent des accidens preſſans.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Abſcès cauſés par des corps étrangers arrêtés dans l'œſophage.

Quoique l'œſophage ſoit la partie où ces corps s'engagent le plus ordinairement, elle doit être la moins expoſée à leur ſéjour, du moins à un ſéjour aſſez long pour y cauſer des ſuppurations & des abſcès, parce qu'ils y ſont à portée d'être enlevés ou enfoncés par le ſecours des mains & des inſtrumens; cependant il y a bien des cas où il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, nous en trouvons beaucoup d'exemples dans les Obſervateurs. Un petit os très-aigu s'engagea dans le goſier d'un Particulier; on tenta inutilement toutes ſortes de moyens pour le déplacer; cet os cauſa une grande douleur, qui fut ſuivie d'une inflammation & d'une tumeur qui paroiſſoit extérieurement au col: PLATERUS (*a*) y fit appliquer un cataplaſme maturatif, l'abſcès ſe forma, on l'ouvrit, & l'os ſortit avec le pus. FORESTUS (*b*) rapporte une Obſervation pareille d'après ARCULANUS.

Les os les plus ſujets à s'engager dans l'œſophage ſont, comme nous l'avons déja remarqué, les arrêtes de poiſſons, parce que ces os, qui la plûpart ſont fort aigus, pénétrent facilement les parois de ce canal; en effet ils s'y engagent quelquefois tellement qu'il n'eſt pas poſſible de les retirer. FABRICIUS HILDANUS (*c*) & HOULLIER (*d*) donnent chacun une Obſervation ſur une groſſe

(*a*) Libr. 4. Obſ. 13.
(*b*) Libr. 15. Schol. ad Obſ. 28.
(*c*) Cent. 1. Obſ. 33.
(*d*) Libr. propr. Obſ. 24.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

arrête retenue dans le gosier, & qui causa de grandes douleurs, un enrouement, une extrême difficulté d'avaller & de respirer : tous ces accidens furent suivis d'abscès extérieurs au col qui donnerent issue au corps étranger; avec cette différence seulement que dans le cas dont parle Houllier, l'abscès se forma très-promptement, & que dans celui que rapporte Fabricius, l'abscès fut longtems à se former; les accidens que nous avons détaillés parurent d'abord, & se terminerent par une tumeur dure & indolente qui ressembloit assez à un stéatome : Hildanus la fit abscéder au bout de deux ans par l'usage des suppuratifs, Glandorpe en fit l'ouverture, & l'arrête s'échappa avec le pus.

Les aiguilles & les épingles arrêtées dans le gosier sortent souvent à travers les chairs sans suppuration.

Les corps longs, polis & aigus, comme les épingles & les aiguilles qui se percent facilement des routes insensibles à travers les parties, ne sont pas si sujettes que les arrêtes à former des abscès qui leur procurent une sortie; on voit au contraire qu'elles pénétrent quelquefois peu à peu sans produire d'abscès jusqu'à l'extérieur du col.

XXXI. Observ. par M. Rivals sur une aiguille tirée par incision du col.

Une Demoiselle en faisant un mouvement de la tête sentit subitement une douleur fort vive à la partie moyenne & latérale droite du col où il s'étoit formé depuis quelques jours une petite tumeur qui étoit sans dureté & sans inflammation, & à peu près de la largeur d'un liard : les cris de la Demoiselle étonnerent toutes les personnes avec qui elle étoit; on crut qu'elle s'étoit dérangée quelque vertébre du col. M. Rivals fut appellé pour lui donner du secours; il examina la tumeur, ce n'étoit qu'une petite élévation qui lui parut être formée par un corps étranger qui soulevoit la peau, & il se détermina d'abord à en faire l'extraction; il ouvrit cette petite tumeur avec une lancette, & en tira une aiguille longue de quinze lignes au moins, qui étoit enfoncée horizontalement dans les muscles, elle ne s'y étoit point rouillée, la tête étoit enveloppée d'un peloton de graisse de la grosseur d'un pois : cette petite opération délivra sur le champ la malade de

la douleur que lui causoit ce corps étranger, & trois jours après la playe fut entiérement guérie.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

M. RIVALS, avant que de faire l'incision, examina avec attention l'extérieur de la tumeur pour voir s'il n'y pourroit point découvrir quelque vestige du passage de ce corps étranger, mais il n'apperçut rien qui put donner lieu de penser que ce corps fut entré par dehors; d'où il soupçonna, sur-tout lorsqu'il eut reconnu que c'étoit une aiguille, qu'elle avoit été avallée, & qu'elle avoit pénétré dans les chairs par l'œsophage; la malade se ressouvint en effet qu'elle avoit avallé une aiguille cinq ou six ans auparavant.

Une autre aiguille s'engagea aussi dans l'œsophage, perça les chairs, & se fraya insensiblement un chemin au côté du col, elle vint se placer un mois après derriere l'oreille droite; REJES (a), qui s'en apperçut, fit une légere incision à la peau, & retira avec de petites pinces l'aiguille qui se présentoit par la pointe.

Quoique de semblables opérations soient clairement indiquées, il n'est pas inutile d'en rapporter des exemples pour instruire les jeunes Praticiens qui ne sont point encore assez versés dans l'exercice de leur Art pour prévoir ces cas, & qui sont trop timides pour recourir au plûtôt à ces opérations : ces exemples auroient montré à celui dont parle VERDUC (b) le parti qu'il devoit prendre pour une femme qui avoit avallé une aiguille : cette aiguille s'arrêta dans la gorge vers les amygdales; elle y demeura neuf ans entiers sans causer de grandes incommodités; on la sentoit facilement à travers la peau du col. Cette femme craignit que cette aiguille ne changeât de place, & ne vint à l'étrangler; elle consulta à Spa un Chirurgien peu expérimenté qui n'osa faire une incision pour tirer le corps étranger. Un Charlatan fut plus entreprenant, il ouvrit la peau à l'endroit où l'aiguille étoit arrêtée; il dilata la playe, & pour ajouter apparemment un peu de merveilleux à son

(a) Camp. Elys. jucund. quæst. 92. sect. 1. pag. 1175.
(b) Operat. Chirurg. cap. 25.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

opération, il plaça sur l'aiguille un morceau de pierre d'aimant, il ne leva cet appareil que huit jours après, & en tirant la pierre d'aimant, il tira aussi l'aiguille qui s'y étoit attachée.

Peut-être, dit VERDUC, que cet Empyrique voulut imiter par ce procédé la femme de FABRICIUS HILDANUS, qui se servit d'une pierre d'aimant pour attirer une écaille d'acier qui étoit entrée dans l'œil; VERDUC auroit pû lui donner plûtôt pour modéle KERCKRING (a) qui a tenu la même pratique précisément dans le cas dont il s'agit. Une fille avoit avallé une aiguille qui perça la parois de l'œsophage, & s'implanta dans les parties musculeuses du col. KERCKRING fit extérieurement une incision sur le corps étranger, & y mit un petit morceau d'aimant qui attira l'aiguille.

Les corps étrangers, sur-tout les épingles & les aiguilles, cheminent quelquefois fort loin dans les chairs & dans les graisses, avant que de s'arrêter dans une partie, & de se procurer extérieurement une issue; c'est pourquoi il convient de leur ouvrir un passage aussi-tôt qu'on peut les sentir en quelque endroit vers la peau, de crainte qu'ils ne se portent sur quelques viscéres, & n'y causent quelques désordres, & même la mort.

XXXII. Observ. par M. Petit, sur une épingle tirée par une incision à l'épaule.

Une Demoiselle vint prier M. PETIT de la délivrer d'un corps étranger qui lui étoit resté dans le gosier en avallant une cuillerée de soupe : M. PETIT fit inutilement plusieurs tentatives pour retirer ce corps; le lendemain la Demoiselle le sentit plus bas au-dessous du cartilage thyroïde, elle se servit d'un porreau, d'un manche de fouet de corde, d'une baleine, &c. pour tâcher de l'enfoncer, mais tous ces moyens ne purent lui réussir; il paroît cependant qu'ils le déplacerent du moins un peu, car elle avalloit plus facilement, & ne souffroit qu'une douleur très-légere, encore ne la sentoit-elle que lorsqu'elle faisoit de violentes inspirations, comme lorsqu'elle toussoit, crachoit, éternuoit ou vomissoit. Plus d'un an

(a) Observ. Anatom. Obs. 44.

après le corps étranger se fit sentit proche la jointure des clavicules avec le *sternum*; M. PETIT remarqua par le toucher que ce corps étoit situé de travers; il sentoit ses deux extrêmités, l'une du côté droit, & plus près de la peau, l'autre du côté gauche, & plus profondément: le mois suivant M. PETIT ne sentit plus l'extrêmité qui étoit du côté gauche, & celle qu'il avoit senti au côté droit s'étoit si fort approchée de la peau qu'elle la soulevoit, & formoit par là une élévation assez visible lorsqu'elle tournoit le col du côté opposé; trois mois après M. PETIT trouva que le corps étranger s'étoit avancé dans la graisse sous la peau qui couvre le moignon de l'épaule, il proposa à la Demoiselle de lui tirer ce corps, elle s'y détermina; il fit une petite incision avec une lancette, & découvrit une épingle qu'il tira; elle étoit toute noire, excepté la tête où il y avoit quelques points de verd de gris.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

M. PETIT fit paroître à cette occasion une courte Dissertation (a); où il fait voir d'une maniere fort satisfaisante comment ces corps aigus cheminent dans le tissu de nos parties, & il rapporte dans cette Dissertation un fait sur le même sujet qui est remarquable.

Il dit qu'il a ouvert le cadavre d'une femme pendue, dans lequel il trouva une épingle placée au mésentere, à trois travers de doigts de l'attache des intestins; cette épingle n'y étoit sans doute parvenue qu'après avoir percé le boyau dans l'endroit où il s'attache au mésentere.

XXXIII. OBSERV. par M. PETIT, sur une épingle trouvée dans le mézentere.

Si M. PETIT n'eût pas retiré par incision l'épingle de l'épaule de cette Demoiselle, elle auroit pû faire plus de chemin; M. RIVALS nous a assûré qu'il en a tiré à une Dame trois ou quatre qui avoient pénétré jusqu'au côté. M. LE DRAN le pere a trouvé au milieu du bras d'un homme une épingle qui avoit été avallée depuis plusieurs années. M. LE DRAN le fils en a découvert une à côté d'une des veines du bras en faisant une saignée. RONDELEST (b) en a trouvé une aussi dans un abscès au bras

XXXIV. XXXV. & XXXVI. OBSERVAT. par Mrs. RIVALS & LE DRAN pere & fils, sur des épingles trouvées à diverses parties sous la peau.

(a) Voyez le Mercure de France, Novembre 1721.
(b) In Libr. de aquatil. cap. de cancr. fluviat.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

XXXVII. OBSERV. par M. PETIT, sur le même sujet.

qui étoit toute rouillée. SAVIARD (*a*) a tiré une aiguille qui étoit placée dans le muſcle deltoïde; mais ces ſortes de corps étrangers parviennent quelquefois beaucoup plus loin.

M. PETIT a touché une épingle qui étoit parvenue juſqu'au pied à la racine du doigt du milieu, il obſerve qu'il ne ſeroit pas étonnant que cette épingle tournât ſa pointe, & remontât le long de la jambe & de la cuiſſe, parce que la pointe fraye toujours le chemin, & que les parties voiſines font toujours effort pour la pouſſer.

MOINICHEN (*b*) rapporte qu'une femme qui avoit avallé une aiguille, n'en eut aucune incommodité pendant quatre ans : vers ce tems elle ſentit une douleur piquante au dedans de la jambe où il ſe manifeſta une petite tumeur; on y appliqua un emplâtre de diachylon, & le troiſiéme jour le Chirurgien tira cette aiguille avec des pincettes par la pointe qui perçoit la peau. On trouve une Obſervation ſemblable dans BARTHOLIN (*c*). RODERICUS A CASTRO (*d*) nous fournit un cas plus ſurprenant : Un enfant de ſix ans avalla une aiguille qui ſortit naturellement par la jambe plus de dix-huit ans après.

On voit aſſez par ces Obſervations avec quelle facilité ces corps ſe tranſportent d'une partie à l'autre, & combien il eſt prudent de les tirer auſſi-tôt qu'on les apperçoit, parce qu'ils peuvent ne pas toujours prendre des routes ſi favorables. Nous avons vû en effet qu'une aiguille avallée qui a pénétré à travers les membranes de l'eſtomach dans la propre ſubſtance du foye a cauſé la mort (*e*). Feu MM. ARNAUD & SAVIARD (*f*) ont trouvé de groſſes épingles qui avoient été ſe placer dans les teſticules, & y avoient occaſionné des tumeurs carcinomateuſes. On voit encore un exemple de même genre

(*a*) Obſerv. Chirurg. Obſ. 67.
(*b*) Obſ. Med. Chirurg. Obſ. 21.
(*c*) Cent. 6. hiſtor. 99.
(*d*) Libr. 4. de morb. mulier. cap. 6.
(*e*) SCHENKIUS Obſ. Med. Chirurg. Libr. 3. Obſ. 10.
(*f*) Obſ. Chir. Obſ. 56. & Journal des Sçavans, Novembre 1691.

genre dans les Œuvres de BAYLE (*a*). Un homme se plaignit pendant fort long-tems d'une douleur très-aiguë au bas-ventre dans la région hypogastrique, il lui survint en cette partie une tumeur inflammatoire accompagnée d'une fiévre aiguë; cette tumeur s'abscéda, on en fit l'ouverture cinq ou six travers de doigt au-dessous de l'ombilic, il sortit une très-grande quantité de pus fort fœtide, qui continua de couler en abondance pendant plusieurs mois. On s'apperçut vers ce tems-là que les urines sortoient avec le pus par la playe, ce qui fit soupçonner que l'uretére ou la vessie avoient été excoriées par la matiere : enfin le malade tomba dans le marasme par la longueur de la suppuration, & il mourut. On trouva à l'ouverture de son cadavre l'uretére, du côté de l'abscès, tout ulcéré, & rempli de matieres purulentes; mais on fut bien surpris d'y découvrir une épingle attachée dans sa propre substance. Nous voyons un fait à peu près semblable dans BLANCARD (*b*). Il est souvent arrivé aussi que divers corps étrangers, entre autres des épingles & des aiguilles ont percé la vessie, & y ont fait naître des pierres en servant de base ou de noyau aux matieres qui se pétrifient (*c*).

IV. CAS. CORPS ÉTRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Les Observateurs fournissent beaucoup d'exemples d'épis de chiendent, de bled, d'orge, & d'autres grains de cette espéce qui se sont ouvert des issues par des abscès arrivés à diverses parties de la circonférence de la poitrine. La situation de ces abscès en certains endroits de la poitrine éloignés de l'œsophage a fait croire à quelques Praticiens que les corps étrangers n'avoient point enfilé

Corps étrangers entrés dans la trachée-artére.

(*a*) Nouvelles de la République des Lettres, Janvier 1695. Art. 5.
(*b*) Anatom. Practic. Cent. 1. Obs. 42.
(*c*) BINNINGER. Cent. 1. Obs. 20. MOINICHEN. Observ. Med. Chirurg. Obs. 22. TULPIUS Obs. Lib. 3. cap. 9. HILDANUS oper. pag. 710. Trans. Phil. LISTER, ann. 1685. n°. 168. art. 3. idem MOLYNEUX, ann. 1700. n°. 260. art. 3. Ephemerid. Cent. 1. & 2. Obs. 94. & Dec. 3. ann. 5. & 6. Obs. 253. Alex. Bened. Lib. 2. Anat. cap. 22. PARE' Lib. 24. cap. 19. Jo. Matth. Hess. quæst. annex. Cas. 1. Observ. Med. J. R. CAMERAR. memor. Cent. 7. part. 10. ANDRE' BROWN Observ. de Médecine d'Edimbourg, Tom. 4. art. 16.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

la route de l'œsophage, mais qu'ils avoient glissé dans la trachée-artére, & qu'ils avoient été conduits par les ramifications des bronches jusqu'à la surface du poulmon, où ils avoient excité une inflammation suivie d'un abscès qui avoit pénétré entre les côtes, à la faveur de l'adhérence que la surface du poulmon enflammée avoit contractée avec la plévre.

On aura de la peine à adopter cette explication, lorsqu'on se rappellera que ce sont des épis de bled & d'orge qui parcourent les routes dont nous venons de parler. Présumera-t'on que quelqu'un puisse avaller un épi sans distinguer s'il lui est entré dans le gosier ou dans le larynx? Un corps de ce volume peut-il être reçu dans la trachée-artére, sans causer sur le champ les plus terribles accidens & la mort? Les ramifications des bronches peuvent-t'elles fournir à un tel corps une route qu'il puisse parcourir jusqu'à la surface du poulmon? Pourquoi supposer tant de choses qui paroissent impossibles, pour éviter la difficulté que l'on a de comprendre comment ces corps étrangers peuvent, en passant par l'œsophage, aller former des abscès dans des endroits éloignés de ce canal? Cette difficulté est-elle insurmontable? Il me semble qu'elle ne doit pas arrêter des esprits entreprenans qui osent pénétrer jusque dans les voyes sécrettes que suit la nature dans ses opérations les plus cachées.

La situation de l'œsophage, le long & à côté des vertébres du dos, leur fera facilement appercevoir comment un corps étranger arrêté dans l'œsophage peut en excitant une inflammation, occasionner une suppuration qui lui perce un passage à travers les membranes de l'œsophage & de la plévre jusques dans le tissu des graisses, & qui lui creuse dans ce tissu une route qui se termine plus ou moins loin par un abscès extérieur; ils appuyeront cette explication de tant d'exemples ou de faits qui y ont rapport, qu'ils nous forceront peut-être de penser comme eux.

XXXVIII. OBSERV. par M. LABATH

Cependant M. LABATH nous a communiqué une Observation sur un abscès de ce genre, laquelle semble, par

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES. Chirurgien à Villeneuve en Agenois, sur un épi de *gramen* tiré d'un abſcès au-deſſous du mammelon.

les accidens qui y ſont détaillés, nous aſſûrer que quelquefois ces corps paſſent effectivement par le poulmon : Il dit que de jeunes gens s'amuſoient enſemble à ſe placer chacun un épi de *gramen* ſur la langue, pour eſſayer s'ils pourroient prononcer certains mots ſans avaller l'épi. Deux de ces jeunes gens l'avoient placé les barbes les premieres & la queue en dehors, & dès qu'ils voulurent parler ils l'avallerent ; mais ils n'en furent pas incommodés. Un troiſiéme âgé d'environ ſeize ans le plaça dans un ſens oppoſé ; à peine ce jeune homme eut-il achevé de prononcer les deux ou trois paroles dont ils étoient convenus, que l'épi gliſſa dans la gorge : le jeune homme perdit ſur le champ la parole, & il reſpiroit avec tant de difficulté, qu'on crut qu'il alloit ſuffoquer ; il demeura dans cet état pendant quelques minutes : ſes camarades tâcherent par des ſecouſſes & par d'autres efforts de lui faire rejetter l'épi ; leurs tentatives ne produiſirent pas préciſément l'effet qu'ils ſe propoſoient, mais elles ne furent pas inutiles, elles firent deſcendre l'épi, & tirerent du moins le jeune homme du danger preſſant où il étoit ; cependant la reſpiration demeura aſſez gênée : le lendemain le malade fut ſaiſi d'une fiévre violente qui commença par un grand friſſon, & qui fut bien-tôt ſuivie d'une toux importune, d'un crachement de ſang, d'un point de côté, & d'une grande difficulté de reſpirer. On traita cette maladie comme une pleuréſie ; le jeune homme fut ſaigné neuf fois en deux jours ſans aucun ſoulagement, on le mit à une diette très-exacte, & on lui preſcrivit une ptiſanne vulnéraire.

Le ſeptiéme jour de la maladie on apperçut une tumeur groſſe comme un œuf entre la ſixiéme & la ſeptiéme des vraies côtes, en comptant de haut en bas, à trois travers de doigts au-deſſous du mammelon gauche ; cette tumeur étoit accompagnée d'une douleur très-aiguë : on y appliqua des cataplaſmes émolliens & maturatifs, & ſur la fin l'emplâtre de Diachylon. La tumeur s'abſcéda, & s'ouvrit d'elle-même le treiziéme jour. La mere du ma-

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

lade leva l'emplâtre, il sortit une grande quantité de pus très-fœtide; l'écoulement de matiere cessa tout à coup, cette femme apperçut à l'orifice de l'ulcére un corps dur qu'elle tira, c'étoit l'épi de *gramen* dont le pédicule étoit sorti hors de l'ulcére de deux ou trois lignes; cet épi étoit tout entier, fœtide, blanc, & comme à demi calciné : on termina la cure par l'usage des bouillons vulnéraires, de quelques purgatifs doux, & du lait d'anesse coupé avec l'eau de chaux.

La mere du jeune homme porta sur le champ l'épi à M. DE LALAURIE Médecin qui avoit conduit la maladie; ce Médecin l'envoya avec l'Observation à l'Académie Royale des Sciences de Montpellier, qui lui accorda des Lettres de Correspondant.

Les désordres que cet épi a causés ne nous déterminent point à croire qu'il ait enfilé exactement une des ramifications des bronches, supposé qu'il ait passé par le poulmon, comme le pense M. LABATH, ni qu'il ait été conduit par cette voye à la surface de ce viscére; il semble qu'il auroit dû plûtôt pénétrer à travers la substance même du poulmon. Non-seulement les bronches deviennent bien-tôt, en se ramifiant, insuffisantes pour fournir une route à un corps semblable; mais de plus l'engorgement du poulmon qui a été causé aussi-tôt par l'inflammation dans tout le trajet de l'épi, & qui a comprimé les vaisseaux bronchiques, a dû lui fermer entiérement le passage par ces vaisseaux.

On pourroit même douter que l'épi ait passé réellement par le poulmon, car cet épi aura pû d'abord s'engager en partie dans le gosier, & par son extrémité garnie de barbes rudes & dentelées, il pouvoit irriter violemment le larynx, & causer les accidens qui sont d'abord arrivés. L'inflammation qu'il aura causée ensuite dans l'œsophage aura pû se communiquer au poulmon, & occasionner tous les accidens ordinaires aux inflammations de ce viscére : Nous en avons vû ci-devant plusieurs exemples.

XXXIX. OBSERV. par

L'Observation suivante qui a été envoyée à l'Académie

par M. LE BEUF paroît, lorsqu'on fait attention à la situation de l'abscès, assez conforme à ces idées. Un enfant de six mois avalla un épi de bled avec lequel il badinoit; cet épi causa des accidens à peu près semblables à ceux qui sont arrivés dans le cas précédent. La toux violente qui survint aussi-tôt à cet enfant ne pouvoit pas favoriser la descente de cet épi, parce que ses barbes étoient disposées dans un sens qui pouvoit plûtôt le faire remonter. Ce corps étranger suscita à la partie postérieure de la poitrine une inflammation considérable, qui fut suivie vers la cinquiéme des vraies côtes, d'un abscès au dos où l'on trouva l'épi de bled.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

M. LE BEUF Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roy à Coutras, sur le même sujet.

M. LE BEUF croit que cet épi a passé par la trachée-artére, son sentiment est du moins autorisé par le suffrage de plusieurs Auteurs qui rapportent des faits semblables: AMBROISE PARE' (*a*) dit qu'un jeune Ecolier avalla un épi barbu de *gramen*, & que cet épi, après avoir causé divers accidens fâcheux, sortit quelques tems après tout entier par l'intervalle des côtes : le malade fut traité par FERNEL. *Il me semble*, dit PARE', *que c'étoit forfait à la nature d'avoir chassé cet épi de la substance du poulmon, après avoir percé la plévre & les muscles intercostaux.*

LEDELIUS (*b*) nous fournit une Observation qui paroît si décisive, que je ne crois pas qu'on puisse, dans certains cas, rejetter absolument cette opinion. Une petite fille d'un an avalla un épi de froment qu'elle tenoit dans sa bouche; cet enfant eut dans l'instant une toux violente, à laquelle se joignit une grande difficulté de respirer; en un mot elle étoit sur le point d'être suffoquée. On appella un Chirurgien qui examina le gosier & l'œsophage, où il ne trouva rien d'étranger; il administra inutilement divers remédes : le quinziéme jour la malade rendit par le vomissement du pus fort fœtide; il se déclara le même jour une tumeur au côté droit vers les côtes supérieures. Le Chirurgien y sentit une fluctuation, il ouvrit cette tumeur,

(*a*) Libr. 25. cap. 16.
(*b*) BONETI Med. Septent. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 15. Ephemerid. ann. 9. & 10. Dec. 1. Obs. 107.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

& tira l'épi de froment qui se présenta d'abord, & qui fut suivi d'une grande quantité de pus : l'enfant continua de vomir pendant toute la cure des matieres purulentes ; & quoiqu'il y eût, dit l'Auteur, une ouverture à la plévre, ce qui se connoissoit par le sifflement de l'air qui sortoit par la playe, l'enfant fut guéri parfaitement en cinq semaines.

HELMONTIUS (*a*), POLISIUS (*b*), PAULLINUS (*c*), les Actes de Leypsic (*d*), & les Ephémérides (*e*) fournissent beaucoup d'Observations sur le même sujet.

Corps étrangers arrêtés dans l'estomach, & qui sont sortis par des abscès extérieurs.

On pensera peut-être que les corps étrangers qui se détournent des voies naturelles, ou qui causent quelques désordres après être descendus dans l'estomach ou dans les intestins, ne dépendent pas du sujet que nous avons entrepris de traiter, lequel semble se borner aux corps étrangers engagés dans l'œsophage. Mais si on fait attention que souvent ces dérangemens ou désordres sont causés par des corps qui ont été poussés dans l'estomach, & qu'un Chirurgien ne conduiroit pas une cure à sa fin s'il abandonnoit un malade à des accidens qui seroient les suites de son opération, & contre lesquels son ministére seroit nécessaire, on s'appercevra alors aisément que nous ne satisferions pas pleinement à notre objet, si nous manquions d'examiner les secours que la Chirurgie peut fournir dans ces circonstances. Nous entrerons non-seulement dans le détail des corps étrangers qui se sont arrêtés dans l'œsophage, qui ont été poussés dans l'estomach, & qui se sont pratiqué des issues à travers les chairs, mais encore de ceux qui, sans s'être arrêtés dans l'oesophage, ont passé dans le ventricule, & qui sont de même sortis par des passages qu'ils se sont ouverts à travers le tissu des parties ; parce que les indications qu'ils présentent sont les mêmes de part & d'autre, & que les exemples qu'on en trouve dans

(*a*) Tract. de inject. mat. sect. 7. pag. 477.
(*b*) BONETI Med. Sept. Libr. 6. de affect. extern. sect. 1. Obs. 6.
(*c*) Idem Obs. 5.
(*d*) Ann. 1710. Mart. pag. 137.
(*e*) Dec. 1. ann. 8. Obs. 81. Dec. 2. ann. 1. Obs. 144. Cent. 1. & 2. Append.

les Obfervateurs font également inftructifs par rapport à notre fujet.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

Il femble que lorfque des aiguilles & des épingles font arrivées dans l'eftomach, elles devroient être facilement enveloppées & entraînées par les alimens dans les inteftins; cependant il arrive fouvent qu'elles fe percent des paffages à travers les parois de ce vifcére. Benivenius (*a*) dit qu'une femme avalla une groffe aiguille de cuivre, qui refta pendant deux ans dans fon eftomach, & lui caufa des douleurs très-vives & prefque continuelles : ces douleurs jetterent la malade dans un marafme, & dans un épuifement extrême. Les Médecins lui avoient en vain adminiftré pendant long-tems une grande quantité de remédes; enfin l'aiguille parut extérieurement à la région épigaftrique par un petit trou qu'elle avoit fait à l'eftomach & aux tégumens. La malade fut délivrée de fes douleurs auffi-tôt qu'on eut retiré ce corps étranger, & fa fanté fe rétablit très-promptement.

On lit dans les Actes des Médecins de Berlin (*b*) l'hiftoire d'une petite fille de fix ou fept ans qui avoit une tumeur dure & affez groffe au-deffous de la région épigaftrique : cette petite fille étoit fujette depuis très long-tems à des douleurs aiguës dans cette partie, & à des coliques affez violentes que l'on attribuoit à des vers : on lui fit prendre divers remédes anthelmintiques qui ne lui apporterent aucun foulagement; enfin on eut recours à un Chirurgien qui appliqua fur la tumeur des cataplafmes maturatifs qui déterminerent la fuppuration. Il ouvrit cette tumeur, & il apperçut le troifiéme jour de l'opération en panfant la malade un corps dur qu'il tira avec des pinces; c'étoit une épingle qui étoit toute couverte de verd de gris.

Dans un autre cas rapporté par Dorstenius (*c*), l'épingle fe fit, fans caufer prefque aucune douleur, un paffage au-deffous du cartilage Xiphoïde. On a vû le même

(*a*) De abdit. morb. & fanat. caufis. cap. 20.
(*b*) Dec. I. vol. 6. pag. 73.
(*c*) Ephem. Dec. 2. ann. 3. Obf. 59. & Boneti Med. Sept. Libr. 7. Paraleip.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

effet arriver par une grosse arrête de poisson, mais ce ne fut pas sans douleurs (a). Cette arrête en causa au contraire de très-vives pendant fort long-tems vers la région épigastrique ; elle perça peu à peu les tuniques de l'estomach, & fut enfin tirée par l'ouverture d'un abscès qui se forma à la région de ce viscére.

On ne doutera pas que des coûteaux & autres instrumens de même genre ne doivent tenir le premier rang entre les corps étrangers les plus propres à s'ouvrir des passages à travers le tissu des membranes de l'estomach & les parties voisines : aussi n'en manquons-nous pas d'exemples. En 1691. auprès de Halles dans le Duché de Magdebourg, quelques Paysans voulurent apprendre à un de leurs Camarades un tour d'adresse, qui consistoit à prendre avec la bouche, étant assis sur un banc, & en se renversant, un coûteau fiché en terre sous le banc, & à se remettre ensuite dans la premiere situation sans toucher la terre avec les mains : ce jeune Paysan réüssit si mal dans l'essay qu'il fit, qu'après avoir retiré de terre le coûteau, & le tenant dans sa bouche, il tomba à la renverse avec le banc; le coûteau lui tomba dans le gosier; ses Camarades effrayés de l'accident, essayerent en vain de le retirer : le jeune Paysan à force de boire de l'eau, de la bierre, de l'huile, le fit descendre dans son estomach. WESENERUS (b), qui a donné cette Observation, dit que le jeune homme sentit d'abord une douleur très-aiguë dans l'hypocondre gauche sous les fausses côtes; cette douleur disparoissoit & revenoit par intervalles. Il se fit dans cette partie environ un an & demi après une tumeur inflammatoire qui s'abscéda; un Chirurgien l'ouvrit, & en retira le coûteau qui se présentoit par la pointe, il survint peu d'accidens, & la cure de l'abscès fut terminée assez promptement.

On trouve plusieurs faits semblables dans divers Observateurs. Il est parlé dans les Transactions Philosophiques

(a) Ephemerid. Dec. 2. ann. 7. Obs. 79.
(b) Act. Leypsiens. ann. 1692. pag. 502.

de

de la Société Royale de Londres (*a*) d'un Allemand qui avoit avallé un coûteau; ce coûteau resta dix-sept mois dans son estomach, & il en sortit enfin par un abscès qui se forma dans l'hypocondre gauche.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Nous pouvons rappeller ici trois faits fort connus qui sont arrivés en 1679. dans un village de la vallée de Monmorency aux environs de Paris (*b*). Un Vigneron âgé de soixante & cinq ans, d'un tempéramment fort & robuste, & qui avoit la raison entiérement troublée, avalla, sans que personne s'en apperçût, l'affiloir ou fusil d'un Chaircuitier (c'est un instrument d'acier assez long que les Bouchers & les Chaircuitiers ont toujours pendu à leur ceinture pour aiguiser leurs coûteaux); il ne donna aucune marque de douleur après l'avoir avallé. Au bout de cinq ou six mois il lui survint à l'hypocondre droit un abscès considérable où le fusil se trouva avec beaucoup de matiere; on le tira adroitement, la playe fut guérie en huit jours.

Cet accident fut suivi d'un autre aussi fâcheux: le même homme trouva par hazard le pied d'une marmitte de fer, il le porta à sa bouche, & l'avalla; il ne se plaignit encore de rien malgré les impressions douloureuses que devoit faire dans l'estomach un corps dur d'une forme si irréguliere. Il arriva la même chose qu'à la premiere fois; six mois après il se forma un abscès dans l'hypocondre gauche par lequel le corps étranger sortit; cet abscès fut guéri aussi fort promptement.

Ce ne fut pas encore la derniere extravagance de cette espéce que fit ce pauvre Vigneron; il avalla peu de tems après sa guérison un coûteau de poche avec sa gaîne: ce coûteau sortit au bout de quelques mois par un abscès qui se fit un peu au-dessus & à côté des vertébres des lombes; la gaîne s'étoit pourrie, & le coûteau, qui se présentoit la pointe la premiere, perça l'abscès, pendant que cet homme étoit courbé labourant la terre.

(*a*) Ann. 1696. n°. 219. articl. 2.
(*b*) Zodiac. Med. Gall. BLEGNY May. 1679. Obs. 2. & VERDUC Pathol. Chir. Tom. 2. pag. 30.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Corps étrangers qui ont percé les intestins, & qui sont sortis par des abscès extérieurs.

Les coûteaux avallés ne percent pas toujours l'estomach, ils enfilent le canal intestinal, & sont quelquefois chassés, comme nous l'avons vû ailleurs, par la voie des selles sans causer aucun désordre considérable; mais souvent ils percent ce canal, & sortent par des abscès qu'ils causent en divers endroits du ventre. PARE' (*a*) dit que des voleurs firent avaller de force à un Berger un coûteau long d'un demi pied, dont le manche étoit de corne; ce coûteau demeura pendant six mois dans le corps de ce Berger, & lui causa plusieurs accidens fâcheux, entr'autres des douleurs très-vives en différentes parties du ventre: le malade tomba par la suite dans le marasme; enfin il se forma un abscès dans l'aîne: GUILLEMET Chirurgien de Sommieres près Montpelier en fit l'ouverture & retira le coûteau qui se présenta à la playe; le Berger fut guéri très-promptement.

FABRICE de HILDEN (*b*) rapporte aussi d'après WIERUS un cas qui est assez semblable: Un Berger mit par force un coûteau émoussé dans la gorge d'un de ses camarades, & il le contraignit de l'avaller; ce coûteau ne sortit qu'au bout de deux ans par un abscès qui se forma aussi dans l'aîne.

On peut rapporter à ce genre de corps étrangers les trois morceaux de fer aigus & d'une figure irréguliere qui furent avallés, dit BARTHOLIN (*c*), par un homme furieux, & qui sortirent par un abscès qui survint dix mois après à la partie postérieure du bas-ventre.

On ne sera pas surpris, après avoir vû les différentes Observations que nous avons déja rapportées sur les épingles & sur les aiguilles qui s'ouvrent des issues à travers les parties du corps, de ce que ces corps étrangers percent quelquefois le canal intestinal, & se portent vers les parties extérieures du ventre; cependant on trouve dans cet assemblage d'Observations une variété qui mérite attention; on y voit que quelquefois ces épingles & ces aiguilles traver-

(*a*) Libr. 25. cap. 16. & SCHENKIUS Obs. Med. Libr. 3. Obs. 7.
(*b*) Cent. 1. Obs. 54. & Cent. 5. Obs. 75.
(*c*) Cent. 6. Histor. 99.

ſent le tiſſu des parties, & ſortent par la voie des urines ſans cauſer d'accidens; que quelquefois elles s'encroutent & forment des pierres dans la veſſie, que d'autres fois elles s'implantent dans quelque viſcére, & produiſent de fâcheux effets; que ſouvent elles parcourent ſucceſſivement différentes parties du corps ſans cauſer aucun déſordre remarquable; que quelquefois elles ſe percent inſenſiblement un paſſage juſqu'au dehors, ſans produire d'autres dérangemens dans les parties qu'elles traverſent, que la petite ouverture par laquelle elles ſortent; que d'autres fois elles occaſionnent au contraire des tumeurs & des abſcès conſidérables à l'extérieur. Nous avons déja vû quelques exemples de ce dernier cas, lorſque nous avons parlé des épingles & des aiguilles qui percent l'œſophage ou l'eſtomach, & qui ſe portent vers le dehors: on ne doit pas douter qu'elles ne puiſſent produire auſſi quelquefois le même effet lorſqu'elles percent les inteſtins, & qu'elles arrivent aux parties extérieures du ventre.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

M. DE LA HAYE a vû effectivement dans l'Hôpital de la Marine de Rochefort un malade à qui il ſurvint, à la ſuite d'une fluxion de poitrine, un abſcès de la groſſeur d'un œuf de poule au ply de l'aîne droite. M. DE LA HAYE ouvrit la tumeur, & en examinant avec ſon doigt dans le foyer de l'abſcès s'il n'y avoit point des brides à couper, il trouva une épingle aſſez groſſe & longue d'un doigt qu'il tira ſur le champ: le malade ſe ſouvint d'avoir avallé cette épingle peu de tems avant ſon entrée dans l'Hôpital; il ne ſurvint aucun accident, & l'ulcére fut bien-tôt guéri.

XL. OBSERVAT. communiquée à l'Académie par M. DE LA HAYE Chirurgien de la Marine, & Démonſtrateur royal à Rochefort, ſur une groſſe épingle tirée d'un abſcès à l'aîne.

On trouve un fait ſemblable dans RUYSCH (*a*), mais les accidens occaſionnés par le corps étranger furent beaucoup plus conſidérables. Une jeune fille avalla une épingle en badinant, il lui ſurvint quelques tems après à l'aîne une tumeur dure & inflammatoire, accompagnée de fiévre & de vives douleurs; le Chirurgien qui vit la malade fit appliquer ſur la tumeur les topiques ſuppura-

(*a*) Obſerv. Chirurg. Obſ. 55.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

tifs : lorsque la matiere fut faite, il ouvrit la tumeur avec la lancette ; cette opération procura une issue à l'épingle qui étoit toute rouillée, & à une grande quantité de pus mêlé de matieres stercorales ; cette circonstance fit craindre pour la vie de la malade, mais l'adhérence que l'intestin avoit sans doute contractée avec le péritoine, empêcha, dit l'Auteur, les matieres de s'épancher dans le ventre ; leur passage par la playe se ferma, & la cure de cet abscès se termina heureusement.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'une alêne sans manche puisse se faire un chemin à travers les parties ; mais on conçoit avec peine comment un corps infléxible si long & si aigu à pû prendre dans l'estomach la direction nécessaire pour s'insinuer dans l'orifice inférieur de ce viscére, & se glisser dans les intestins. DIEMERBROECK (a) en rapporte cependant un exemple avec quelques circonstances qui à la vérité en facilitent l'intelligence : l'histoire de ce fait est d'ailleurs instructive pour la pratique.

Un enfant qui badinoit avec le fer d'une alêne, l'avalla sans que l'on s'en apperçût ; il se plaignit de douleurs dans le ventre, il n'avoit point de fiévre, il mangeoit comme auparavant, le ventre étoit libre ; cependant il devint un peu élevé, & l'enfant maigrit de plus en plus ; il se frottoit sans cesse le nez, il dormoit peu, & faisoit des songes effrayans qui le reveilloient de tems en tems. DIEMERBROECK fut consulté ; il crut d'abord que ces accidens étoient entretenus par des vers : dans cette pensée il ordonna inutilement les remédes qu'il crut les plus convenables pour détruire cette cause. Les douleurs du ventre augmenterent à un point qu'on craignit que les cris que l'enfant faisoit ne lui causassent une descente ; on tâta avec soin le ventre du malade, & l'on sentit sous les tégumens, entre l'ombilic & le pubis un peu à gauche, quelque chose de pointu & de solide qui perçoit presque la peau : on crut que c'étoit quelque petit os que l'enfant avoit avallé ; on se détermina

(a) Mercure de France, mois de Juin & Juillet 1721.

à faire une ouverture pour découvrir le corps étranger, & on fut fort ſurpris quand on apperçut le fer d'une groſſe alêne de Cordonnier avec un peu de poix & de fil qui tenoit à la partie de ce fer qui ſe met dans le manche : on tira promptement l'alêne, & l'enfant s'eſt bien porté depuis.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

DIEMERBROECK, après bien des réfléxions, regarde ce phénoméne comme un maléfice cauſé par l'opération du démon ; car, ajoute-t'il, comment cet inſtrument auroit-il pû parvenir à la peau ſans percer les inteſtins, le péritoine & les muſcles de l'abdomen, ſi l'enfant l'eût avallé naturellement? Ce n'eſt pas là, ce ſemble, ce qui devoit le plus embarraſſer ce Praticien, ſur-tout s'il eût eu du moins connoiſſance d'une partie des Obſervations que nous avons rapportées ; car il auroit vû que cette alêne pouvoit, comme beaucoup d'autres corps dont nous avons parlé, s'ouvrir un paſſage à travers ces parties. La plus grande difficulté eſt, ce me ſemble, de comprendre comment un corps de cette forme aura pû, comme nous l'avons remarqué, paſſer de l'eſtomach dans les inteſtins ſans s'engager par l'une de ſes pointes au bord du pylore : cependant je crois qu'il eſt aſſez naturel de penſer que le fil qui aura d'abord paſſé avec les alimens par cet orifice aura dirigé l'alêne, & l'aura entraînée dans les inteſtins.

Il eſt aſſez viſible que les os qui ont des pointes ou des angles, & qui enfilent le canal inteſtinal peuvent de même ſe frayer des routes à travers les parties, & cauſer des abſcès ; auſſi les exemples que nous allons rapporter, doivent-ils moins ſervir à conſtater ce fait, qu'à reveiller l'attention des Chirurgiens ſur ce point de pratique, lorſqu'il leur arrivera dans l'exercice de leur Art quelque cas où il y ait lieu de ſoupçonner une pareille cauſe.

GARMANNUS (a) a vû une Dame qui en mangeant une aîle de poularde avalla une piéce d'os triangulaire ; quoique cet os eût paſſé ſans peine avec les autres alimens dans l'eſtomach, elle craignoit qu'il ne lui causât dans

(a) Ephemerid. Dec. 2. ann. 10. Obſ. 185.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

la suite quelque accident. On visitoit exactement ses selles, mais la piéce d'os ne s'y trouva point; enfin cette Dame ne se sentant incommodée en aucune maniere, se rassura, & ne pensa plus à cet os. Trois mois après il lui survint une petite tumeur au-dessous de la région ombilicale; cette tumeur ressembloit assez à un furoncle, cependant elle ne lui causoit pas de vives douleurs, mais seulement un prurit très-incommode : elle se termina par suppuration. On l'ouvrit, & l'on y trouva la piéce d'os toute entiere; ce petit abscès fut guéri ensuite très-promptement.

Le même effet arriva par une mâchoire de poisson; l'abscès se forma à la partie postérieure & inférieure des lombes; il fut suivi d'un ulcére fort considérable dans lequel on trouva l'os. Ce corps étranger qui avoit été avallé quelques tems avant que de produire le dépôt, causa de vives douleurs dans tout le trajet du canal intestinal (*a*).

BORRICHIUS (*b*) rapporte fort au long l'histoire d'un homme à qui il retira en diverses fois, & par différens abscès qui se formerent à la partie postérieure des lombes près de l'os *sacrum*, plusieurs vertébres de poissons que cet homme avoit avallés fort long-tems auparavant.

La nature a ordinairement fort avancé l'ouvrage, lorsque l'Art peut dans ces cas lui prêter du secours; cependant le ministére du Chirurgien est presque toujours nécessaire pour terminer la cure, & ces abscès ont souvent des suites fâcheuses qu'il préviendroit, s'il étoit possible de découvrir plûtôt la cause du mal, & si le malade se soumettoit tout d'abord aux opérations qu'il faut faire.

XLI. OBSERVAT. communiquée à l'Académie par M. DE GARENGEOT, sur une arrête de poisson tirée d'un abscès à l'aîne droite.

Un homme avalla une arrête de poisson qui descendit dans son estomach sans lui causer beaucoup de douleurs; mais quelque tems après il sentit des élancemens fort vifs autour de l'ombilic, principalement du côté droit : ces élancemens durerent plus d'un mois, & il se

(*a*) MEECK'REN. Obs. Med. Chir. cap. 36.
(*b*) BONET. Med. Sept. Libr. 6. de trunc. affect. sect. 2. Obs. 15.

forma dans cet endroit une tumeur qui disparut par l'application de quelques cataplasmes. Un mois après il lui vint à l'aîne droite un abscès qui perça de lui-même; un Chirurgien, que le malade appella alors, voulut dilater l'ouverture de cet abscès qui étoit trop petite pour procurer aux matieres une issue suffisante; le malade ne put se résoudre à cette petite opération, & le Chirurgien se contenta de le panser avec de l'éponge préparée pour dilater l'orifice de l'ulcére. Le quatriéme jour de ces pansemens, il vit en retirant le morceau d'éponge un corps dur qui se présentoit à l'ouverture, il le tira avec ses pincettes, c'étoit une arrête de poisson de la longueur du doigt. Ce Chirurgien apperçut dans les pansemens suivans que le pus que l'abscès fournissoit en abondance venoit du côté de l'ombilic; il insista de nouveau pour faire une dilatation, mais le malade s'y opposant toujours, il l'abandonna, & l'ulcére resta fistuleux.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

Environ quatre ans après le malade appella un autre Chirurgien qui examina la maladie, & se fit instruire du passé; le peu de courage qu'il reconnut dans son malade, & l'état du mal le déterminerent à demander M. De Garengeot en consultation : ce Consultant introduisit dans le trou fistuleux, qui étoit placé au-dessus de l'épine antérieure & supérieure droite de l'os des isles, un stilet qu'il conduisit facilement jusqu'à la racine de la verge; & il reconnut, tant avec le stilet qu'avec les doigts, que la glande de l'aîne droite étoit gonflée & squirreuse. M. De Garengeot déclara au malade que le seul moyen de le guérir radicalement étoit d'ouvrir la fistule dans toute sa longueur, c'est-à-dire depuis le trou fistuleux jusqu'à la racine de la verge, & qu'il falloit saisir la glande de l'aîne avec une érigne, la disséquer, & l'emporter entiérement.

Quelques jours après le Chirurgien fit l'opération en présence de M. De Garengeot : la glande étoit de la grosseur d'une aveline, & d'une dureté squirreuse; l'ulcére fut cicatrisé environ un mois après. Il est à présumer, conclut M. De Garengeot, que l'arrête a

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

attiré une inflammation à quelque endroit de l'*ileum*, que cette inflammation aura occasionné l'adhérence de cet intestin avec le péritoine dans la région ombilicale, que par le moyen de la suppuration qui est survenue, l'arrête aura passé de l'intestin dans les graisses, & qu'elle sera ensuite descendue insensiblement dans l'aîne droite en suivant la route de la matiere qui se fit jour dans cette partie.

Si on eut soupçonné que la tumeur qui parut d'abord à l'ombilic étoit causée par un corps étranger, on auroit pensé à l'ouvrir pour tirer ce corps, & par cette opération on auroit prévenu le second abscès qui a dégénéré en fistule, & qui n'a été guéri après bien du tems que par une opération plus considérable que n'auroit été la premiere que le Chirurgien avoit proposée.

RIEDLINUS (*a*) rapporte un cas où l'Art auroit pû prévenir des accidens encore beaucoup plus fâcheux, si le malade eut moins attendu à demander du secours, parce que la tumeur auroit sans doute décidé de bonne heure le Chirurgien sur le parti qu'il y avoit à prendre. Un Paysan fut attaqué de coliques & de tranchées violentes, suivies d'une constipation opiniâtre; il eut recours inutilement aux clystéres, & même à des purgatifs réitérés; ces remédes ne diminuerent en aucune façon ses douleurs. Il y avoit déja trois semaines que sa maladie avoit commencé, lorsqu'il se détermina à faire venir un Chirurgien : le malade étoit dans des sueurs froides, & dans des foiblesses presque continuelles; son ventre ne s'étoit point ouvert depuis le commencement de la maladie. Le Chirurgien trouva à la région lombaire droite une tumeur considérable, il soupçonna qu'il y avoit une collection de matieres stercorales dans la tumeur, & une gangrène aux intestins, & il regarda dès lors la maladie comme désesperée; ce Chirurgien représenta néanmoins aux assistans qu'il y avoit encore une ressource, qui étoit d'ouvrir la tumeur du ventre; le malade y consentit, & l'opération fut faite : il sortit par l'incision une très-grande quantité de matieres sterco-

(*a*) Lineæ Med. ann. 4. August. artic. 9.

rales;

rales ; le Chirurgien apperçut, en nettoyant la playe, un corps blanc qu'il tira avec des pincettes ; c'étoit une grosse arrête de poisson de la longueur du doigt : le malade se souvint d'avoir avallé cette arrête la veille du jour que sa maladie avoit commencé. Les matieres stercorales coulerent pendant deux mois par la playe ; cet écoulement cessa peu à peu, & le malade guérit parfaitement.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Les corps aigus & tranchans, tels que ceux dont on vient de parler, ne sont pas les seuls qui se percent, par le moyen des suppurations qu'ils occasionnent, des routes qui les conduisent vers les parties extérieures ; car les noyaux de fruits se sont souvent ouverts aussi de pareilles issues : il est vrai qu'ils se ramassent quelquefois, comme nous l'avons remarqué, dans les cellules des intestins, & causent la mort, & que d'autres fois ils ne produisent que de violentes douleurs de colique, des constipations opiniâtres, & d'autres accidens fâcheux, mais qui se terminent par l'évacuation ; il est plusieurs fois arrivé aussi que ces corps ont occasionné une inflammation qui a dégénéré en un abscès extérieur, par lequel ces corps sont sortis avec les matieres de la suppuration. EGGERDES (a) rapporte une Observation où l'on voit que la nature se délivra elle-même par cette derniere voye de ces corps, sans avoir tiré aucun secours de l'Art.

Un Paysan mangea avec beaucoup d'avidité une grande quantité de cerises avec leurs noyaux : cet homme tomba dans une si grande constipation, qu'on ne put par aucuns moyens lui procurer la liberté du ventre. L'Art ne pouvant lui donner de secours, ces noyaux s'ouvrirent eux-mêmes dans l'aîne droite un passage à travers les membranes des intestins & les tégumens du ventre, ils sortirent avec impétuosité, & l'ouverture qui leur avoit donné issue, se ferma naturellement sans être pansée par aucun Chirurgien.

On trouve un fait à peu près semblable dans les Transactions Philosophiques de la Société Royale de Lon-

(a) Miscellan. Curios. Dec. 3. ann. 4. Obs. 10.

dres (*a*). Une femme avalla une aſſez grande quantité de noyaux de prunes ; ces corps étrangers, tant par leur volume que par leur forme aiguë, cauſerent des accidens très-conſidérables ; la malade eut des coliques violentes ſuivies d'une longue conſtipation ; enfin ils produiſirent une tumeur très-groſſe à la région ombilicale, cette tumeur vint à ſuppuration, elle s'ouvrit, & les noyaux ſortirent.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Corps étrangers qui s'arrêtent au fondement, & y occaſionnent des abſcès.

Nous avons vû dans la troiſiéme partie de ce Mémoire que les corps étrangers parcourent quelquefois tout le canal inteſtinal, & s'arrêtent au Sphincter de l'anus ; & que quand on s'apperçoit d'abord de la préſence de ces corps arrêtés, on les tire avant qu'ils cauſent dans la partie où ils ſont retenus des déſordres conſidérables ; mais ſouvent on ne les découvre qu'après qu'ils ont fait naître des inflammations ſuivies d'abſcès ou de gangréne qui exigent de la part du Chirurgien beaucoup d'attention & de capacité.

On lit dans les Obſervations de M. LE DRAN (*b*) que M. DESTENDAU Chirurgien à la Haye fut mandé par un homme âgé de cinquante ans, qui étoit attaqué depuis huit ou neuf mois d'une fiſtule à l'anus : ce malade étoit épuiſé, & devenu preſque hectique, tant par les douleurs qu'il avoit reſſenties, que par une fiévre lente qui ne le quittoit point. Le Chirurgien examina & ſonda la fiſtule, il reconnut qu'elle avoit ſon entrée extérieure à deux pouces de l'anus à la feſſe droite, & que ſa ſortie perçoit le Sphincter du *rectum* auſſi haut que le doigt index pouvoit aller. Il prépara le malade à l'opération qu'il lui fit quelques jours après à la maniere ordinaire. Comme ce Chirurgien portoit le doigt dans la playe pour examiner s'il avoit ſuffiſamment débridé & ſcarifié les parois de la fiſtule, il ſentit au fond de cette playe vers le col de la veſſie un corps dur & pointu qui y étoit engagé ; il fit une inciſion ſur ce corps étranger pour le découvrir, &

(*a*) GRE'ENHILL. ann. 1700. n°. 265. articl. 1.
(*b*) Tom. 2. Obſerv. 86.

il le tira avec des pinces : c'étoit une lame d'os pointue par les deux bouts, longue de deux travers de doigt, un peu plus large & épaisse qu'une grosse lame de canif. Le malade avoit avallé cet os sans s'en être apperçu ; mais il se souvint que quelque tems avant que sa fistule se déclarât, il avoit senti en se courbant une douleur très-vive dans le fondement. Ce fût sans doute alors, continue l'Observateur, que l'os occasionna une inflammation suivie d'un abscès qui dégénéra en fistule.

IV. Cas: Corps étrangers qui se percent un passage à travers les parties.

M. De la Peyronie nous a fait part d'une Observation à peu près semblable : mais les accidens furent encore plus considérables. Un homme qui mangeoit de la soupe avalla une piéce d'os de bœuf qui se trouva cachée entre des choux ; ce corps causa beaucoup de douleurs dans son trajet depuis l'œsophage jusqu'à l'estomach ; il demeura dix jours dans la cavité de ce viscére, où il excita des tranchées & des coliques violentes ; il causa ensuite les mêmes accidens pendant tout le tems qu'il fut à parcourir toutes les circonvolutions du canal intestinal ; enfin cette piéce d'os parvint jusqu'au *rectum*. Des douleurs très-vives se déclarerent d'abord en cette partie, ces douleurs furent suivies d'une irritation considérable, l'inflammation survint, & l'engorgement fut porté à un tel dégré, qu'il se forma en très-peu de tems un dépôt gangréneux fort étendu qui occupoit toute la circonférence du fondement & une partie des fesses. Le malade réduit dans ce fâcheux état, eut recours à M. De la Peyronie, qui jugea que l'indication la plus pressante étoit d'ouvrir l'abscès : il ne fut pas plûtôt arrivé au foyer de la matiere, qu'il sentit le corps étranger ; il reconnut, lorsqu'il l'eut tiré, que c'étoit une piéce d'os de bœuf : cet os étoit pointu par ses extrêmités, il avoit dix-sept lignes de longueur, sur six ou sept lignes de largeur. M. De la Peyronie enleva les chairs gangrénées, l'ulcére se détergea, & se remplit en peu de tems, & le malade guérit parfaitement.

XLII. Observ. par M. De la Peyronie, sur une piéce d'os tirée d'un abscès gangréneux au fondement.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QUI SE PERCENT UN PASSAGE A TRAVERS LES PARTIES.

Ces cas se rencontrent très-souvent dans la pratique: M. PETIT dit qu'il lui est arrivé plusieurs fois de retirer des corps étrangers par des abscès à la circonférence de l'anus. Il nous a parlé entre autres d'un petit os de poulet qu'il trouva dans un abscès gangréneux au fondement, & d'une aiguille qui causa pendant six mois à une Demoiselle de très-vives douleurs près de l'anus, toutes les fois qu'elle alloit à la selle. M. PETIT visita la malade, & reconnut le corps étranger sous la peau environ à un pouce du fondement: il fit deux jours après une incision à cette partie pour le tirer.

XLIII. & XLIV. OBSERV. par M. PETIT, sur un os de poulet tiré d'un abscès gangréneux au fondement, & sur une aiguille tirée par une incision à la même partie.

STALPART VANDER-WIEL (*a*) rapporte aussi qu'un homme avalla une mâchoire de poisson qui s'arrêta pendant quelques momens dans l'œsophage, & qui ne descendit dans l'estomach qu'après lui avoir causé des douleurs très-violentes. Sept mois après il lui survint un abscès à la marge de l'anus; le Chirurgien qui en fit l'ouverture y trouva le corps étranger.

Nous lisons dans les Ephémérides (*b*) qu'une personne avalla un morceau de bois assez long qui étoit aigu par l'une de ses extrémités; ce corps étranger descendit avec assez de facilité, & presque sans causer de douleurs le long du canal intestinal jusqu'au *rectum*; mais il s'arrêta dans cet intestin, pénétra insensiblement à travers ses membranes dans le corps graisseux qui les avoisine, & y causa un abscès aux environs du coccyx; ce morceau de bois fut tiré par une ouverture que l'on fit pour donner issue à la matiere.

XLV. OBSERV. par M. FEBVRIER sur un os de poulet tiré d'un abscès à l'anus.

Quelquefois les corps étrangers qui s'arrêtent au fondement percent non-seulement le *rectum*, mais de plus ils s'écartent fort loin dans les graisses & dans les chairs voisines. M. FEBVRIER fut appellé par une Dame qui se plaignoit de sentir au fondement des douleurs très-vives qu'elle croyoit occasionnées par des hémorrhoïdes auxquelles elle étoit sujette depuis très long-

(*a*) Cent. 2. part. 1. Obs. 21.
(*b*) Dec. 2. ann. 2. Obs. 39.

tems : cette Dame ne voulut point se laisser visiter ; M. Febvrier la saigna, lui ordonna le régime, & les remédes tant intérieurs que topiques nécessaires en pareil cas : le lendemain la malade se sentit soulagée, il lui restoit cependant une douleur assez aiguë à la fesse où il y avoit une dureté très-considérable qui la détermina à permettre qu'on examinât sa maladie. M. Febvrier trouva à la fesse gauche, à trois travers de doigts de la marge de l'anus, une tumeur très-dure & fort enflammée ; il y fit appliquer des cataplasmes émolliens & maturatifs, l'abscès se perça de lui-même dans la nuit, & fournit beaucoup de pus : il y avoit néanmoins encore beaucoup de dureté & d'inflammation. M. Febvrier introduisit dans la petite ouverture qui s'étoit faite une sonde cannelée, pour découvrir le foyer de l'abscès ; il jugea à propos de dilater sur le champ le sinus. Après avoir donné le premier coup de bistouri, il porta le doigt index de la main gauche dans la playe, où il rencontra un corps dur qu'il tira ; c'étoit une portion de l'os de la cuisse d'un poulet que la Dame se souvint d'avoir avallé quelques jours auparavant : cet os, qui étoit long d'un pouce & demi ou environ, avoit à l'une de ses extrémités une pointe très-aiguë. M. Febvrier dit que le *rectum* ne se trouva point découvert, & que le passage que l'os s'étoit ouvert à travers cet intestin s'étoit fermé, c'est pourquoi il n'étendit pas plus loin son opération : la malade fut parfaitement guérie le trente-cinquiéme jour.

IV. Cas. Corps étrangers qui se percent un passage à travers les parties.

Le fait qui suit n'est pas de moindre importance que celui que nous venons de rapporter ; il nous a été communiqué par M. Dubois. Un homme âgé de soixante & neuf ans fut attaqué d'une inflammation érysipélateuse qui occupoit les deux fesses, & s'étendoit même jusqu'à l'os *sacrum*, & sur les bourses : M. Dubois fit plusieurs saignées coup sur coup ; le lendemain il trouva l'inflammation fort diminuée, mais il apperçut à la fesse droite, à un demi pied de la marge de l'anus, une tache gangréneuse large comme une piéce de vingt-quatre sols. M.

XLVI. Observ. par M. Dubois sur un éclat d'un pot de grès tiré d'un abscès gangréneux à la fesse.

IV. Cas. Corps e'trangers qui se percent un passage a travers les parties.

Dubois porta une sonde cannelée dans le milieu de cet escharre; la sonde entra facilement jusqu'à la profondeur de quatre travers de doigts dans les graisses de cette partie qui étoient sphacelées; il sentit à l'extrémité de sa sonde une résistance qui lui fit présumer qu'il y avoit en cet endroit un corps étranger. M. Dubois fit une ouverture suffisante pour découvrir ce corps, il prit de longues pinces à ressort, & les introduisit le long de la cannelure de sa sonde jusqu'au corps étranger qu'il saisit & qu'il tira aussitôt; il porta ensuite sa sonde du côté du *rectum* jusques dans cet intestin qui étoit percé, elle pénétra à quatre travers de doigts au-dessus du Sphincter de l'anus. Le corps qui s'étoit frayé là un passage, avoit cheminé dans le tissu des graisses, & s'étoit éloigné de plus d'un demi pied de l'orifice du fondement: ce corps étranger avoit au moins six lignes de circonférence sur deux lignes d'épaisseur; c'étoit l'éclat d'un pot de grès qui avoit plusieurs angles aigus & tranchans; le malade se souvint d'avoir avallé ce morceau de grès fort long-tems auparavant.

La mortification s'étoit étendue également aux deux fesses, M. Dubois enleva en différens jours les chairs gangrénées; il fendit d'abord le *rectum* dans une étendue très-considérable, sans que le malade sentît la moindre douleur; il coupa ensuite cet intestin dans tout son diamétre jusqu'à la hauteur de près de quatre travers de doigts où la gangréne avoit déja pénétré. Ces opérations furent longues & assez laborieuses, à cause de la grande quantité de chairs sphacelées qu'il fallut enlever.

Le malade eut des accidens très-considérables à soutenir, il fut saisi d'une fiévre violente & continue, dont les redoublemens étoient annoncés tous les soirs par de longs frissons suivis de délire, & il lui survint un grand dévoyement; tous ces accidens persisterent dans la même violence jusqu'au vingt-huitiéme jour: pour lors les escharres gangréneux commencerent à se séparer; une suppuration louable & abondante s'établit, & tous les accidens diminuerent insensiblement.

M. Dubois avoit soin de mettre à l'orifice du *rectum* une grosse & longue tente bien assujettie par des compresses graduées pour tenir l'intestin dilaté, de crainte que la perte de substance que cette partie avoit souffert dans toute sa circonférence n'y occasionnât un resserrement qui auroit pû empêcher par les suites l'évacuation des excrémens : le malade fut guéri parfaitement de cette terrible maladie au bout de quatre mois.

IV. Cas. Corps étrangers qui se percent un passage à travers les parties.

SUITE DU QUATRIÉME CAS.

Corps étrangers qui sont arrêtés dans les premieres voyes, & qu'il faut tirer par incision.

Si dans le sujet que nous traitons il y a plusieurs cas où la nature est le principal agent, il y en a beaucoup d'autres où elle est entiérement impuissante, & où les malades ne peuvent trouver de ressource que dans l'Art. Les trois premieres parties de ce Mémoire en renferment une infinité d'exemples ; nous allons encore en rapporter ici plusieurs, où l'on verra que la Chirurgie, après avoir tenté en vain les secours ordinaires, présente encore d'autres moyens qui, quoiqu'extrémes, & peut-être peu certains, ne doivent pas être rejettés dans des cas désespérés.

Il y a quelquefois des corps étrangers qui sont tellement engagés dans le pharynx ou dans l'œsophage, qu'on ne peut par aucune des opérations, ni par aucuns des remédes que nous avons proposés, les retirer ni les enfoncer ; quelquefois ces corps produisent des accidens très-pressans, & si le malade est privé alors de secours, sa perte est assûrée ; ce cas arrive sur-tout lorsque le corps étranger est d'un volume considérable, & qu'il comprime la trachée-artére, au point que le malade est dans un danger éminent de suffocation.

Habicot Chirurgien Juré en l'Université de Paris, propose dans cette extrémité de faire la bronchotomie. *Il faut*, dit-il, (*a*) *faire cette opération à ceux qui auroient*

(*a*) Question Chirurgicale sur la Bronchotomie, chap. 16.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

avallé quelque chose qui étouperoit le larynx par compression, comme à celui qui un jour des Rois avallant un osselet d'éclanche de mouton demeurant au pharynx, étouffa en la présence des Médecins & Chirurgiens sans le secourir de ce remède. Cette opération peut encore avoir un autre usage dont HABICOT ne parle point, qui est d'ouvrir une voye par laquelle on peut tirer les corps étrangers qui se glissent & s'engagent dans la trachée-artére.

La possibilité de la bronchotomie a principalement été établie par les Anciens & les Modernes, sur la facilité avec laquelle certaines playes, même les plus compliquées de la trachée-artére, ont été guéries. Il y a peu d'Observateurs qui ne nous en ayent laissé des exemples remarquables & assez connus (*a*); cependant nous en rapporterons encore quelques-uns qui ont été communiqués à l'Académie, & qui peuvent contribuer, avec ces autorités, à prouver la certitude de cette opération.

XLVII. OBSERV. par M. PASCAL, sur une playe au larynx.

Un homme fort & robuste âgé de quarante-cinq ans, fut atteint d'une fiévre ardente avec délire, pour laquelle on le saigna plusieurs fois des bras & des pieds; il se leva sans qu'on s'en apperçût, & prit un razoir avec lequel il se fit une playe à la partie antérieure de la gorge; cette playe s'étendoit transversalement depuis la jugulaire externe du côté droit jusqu'à la jugulaire externe du côté opposé: le larynx étoit ouvert en deux endroits, & à peu près dans la même direction; le blessé s'étoit donné deux coups de razoir, l'un à la partie supérieure du larynx, & l'autre à la partie inférieure précisément entre le cartilage thyroïde & le cricoïde; de sorte qu'une portion du cartilage thyroïde coupée haut & bas étoit presque séparée

(*a*) PARE' lib. 10. cap. 30. & 31. TULPIUS Obs. Med. lib. 1. cap. 50. PLACENTINUS lib. 2. Chirurg. cap. 7. BARTHOLIN. Cent. 5. histor. 89. WELSCHIUS Syllog. Obs. & Cur. Med. Obs. 63. RUMLERUS Obs. 80. MARCHETTIS Anat. cap. 11. TIMÆUS respons. Med. 14. RIVERIUS Obs. 5. ab OZIA AIMAR commun. DONATUS lib. 3. de Med. histor. mirab. cap. 6. ALBUCASIS lib. 2. cap. 43. DIONIS Oper. Chirurg. demonst. 5. HABICOT Question Chirurg. sur la Bronchot. cap. 12. GARENGEOT Oper. de Chir. Tom. 2. chap. 8. Obs. 12. Ephemerid. Dec. 2. ann. 8. SENNERT. lib. 1. pract. part. 1. cap. 24. quæst. 5.

du

du reste de ce cartilage ; elle étoit poussée sur la playe des tégumens par l'air qui sortoit du larynx avec une impétuosité & un sifflement fort considérable : ce morceau de cartilage ballottoit, & suivoit les mouvemens que l'air lui imprimoit ; l'hémorrhagie étoit considérable, & le blessé avoit entiérement perdu l'usage de la parole.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

On eut recours sur le champ à M. PASCAL ; sa premiere intention fut de tenter la réunion de la playe, il remit dans son lieu la portion divisée & presque séparée du cartilage thyroïde, il rapprocha les lévres de la playe, & les retint en place par quelques points de suture entrecoupée, & par un bandage qui tenoit le menton approché de la poitrine pour favoriser de toutes manieres la réunion des parties divisées. Le blessé fut saigné quatre fois pendant la nuit, il rendit par la bouche beaucoup de caillots de sang que l'on avoit soin de faire sortir de tems en tems avec de fausses tentes de linge ; on ne lui fit prendre aucune nourriture pendant trois jours, il recouvra peu à peu la parole. M. PASCAL ne leva son appareil que le troisiéme jour en présence de M. BELISSANT & FROMENT qui avoient été mandés en consultation ; il trouva beaucoup de dureté & un gonflement emphysémateux à tout le col qui gênoient beaucoup la respiration ; la playe des tégumens avoit fourni une assez abondante suppuration ; ces accidens déterminerent à couper les points de suture sur le champ : On pansa la playe simplement avec un digestif animé de baume de FIORAVENTI. Il survint ce jour-là une légere hémorrhagie fournie par un rameau de la jugulaire qui fut promptement arrêtée par le moyen de la ligature. M. PASCAL continua les mêmes pansemens deux fois par jour ; il ne survint dans la suite aucun accident, mais la playe ne fut entiérement réunie qu'au bout de trois mois, parce que le blessé, dont l'esprit étoit toujours aliéné, faisoit des mouvemens & des contorsions violentes, & arrachoit même très-souvent son appareil.

XLVIII. OBSERVAT.

M. ALARY nous a communiqué un fait à peu près pareil

IV. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer par incision.

communiquée par M. Alary Chirurgien à Versailles, sur le même sujet.

dont la cure fut très-prompte, quoiqu'il y eût une assez grande déperdition de substance. La playe étoit longue de quatre travers de doigts, & large à mettre un doigt: elle étoit accompagnée d'une hémorrhagie très-considérable; une partie du sang tomboit dans la trachée-artére, & excitoit une toux continuelle qui mettoit le blessé en un danger prochain de suffocation; la perte de la parole, & l'air qui sortoit avec sifflement par la playe, firent assez juger à M. Alary que la trachée-artére étoit ouverte; mais pour s'en rendre plus certain, il lava la playe avec du vin tiéde, & il apperçut distinctement une division entre le cartilage thyroïde & le cricoïde. Ce Chirurgien examina cette playe avec plus d'attention, & il reconnut qu'elle n'étoit pas l'effet d'un seul coup, mais de plusieurs dont le premier avoit été porté en travers au-dessus du larynx; ce premier coup n'intéressoit que les tégumens: deux autres avoient été donnés obliquement sur les cartilages thyroïde & cricoïde en se croisant l'un l'autre. M. Alary retira de la playe une portion de l'aîle du thyroïde qui étoit entiérement coupée; il y avoit une autre portion qui tenoit encore un peu au corps de ce cartilage; la peau étoit comme mâchée & découpée fort irréguliérement par le tranchant grossier du coûteau qui avoit fait la playe.

M. Alary rappliqua la portion presque séparée du thyroïde, il rapprocha les tégumens, fit quatre points de suture entrecoupée, par lesquels il ne comprit que la peau & les muscles; il n'avoit d'autre dessein en rapprochant toutes ces parties que de s'opposer à l'accès de l'air extérieur dans la trachée-artére; car il ne crut pas que cette playe, dont les chairs étoient fort déchirées & fort contuses, pût se réunir sans suppuration; d'ailleurs il n'étoit pas sûr que la piéce du cartilage thyroïde qu'il avoit rappliquée pût se recoller; tout l'appareil fut contenu par un bandage qui tenant la tête panchée en devant, tendoit à maintenir les parties divisées proche les unes des autres. Lorsque le blessé fut pansé, il commença à parler fort

distinctement, mais sa respiration étoit fort gênée, & il avoit une toux fréquente qui lui fit rejetter peu à peu tout le sang qui s'étoit glissé dans la trachée-artére: plusieurs saignées copieuses, & faites coup sur coup, calmerent cet accident, & mirent le malade dans une grande tranquillité.

La playe, comme M. Alary l'avoit prévu, fournit des suppurations abondantes par les intervalles des points de suture, & sur-tout vers l'endroit du larynx d'où la piéce du cartilage thyroïde, qui étoit presque entiérement coupée, devoit se détacher. Il y avoit à la lévre inférieure de la playe une dilacération qui formoit une poche ou sac dans lequel les matieres purulentes séjournoient; cette cavité s'étendoit jusqu'à la partie supérieure du *sternum*. M. Alary fit des injections pour entraîner les matieres qui y séjournoient, & il procura le recollement des parois de ce sac par l'application de plusieurs compresses expulsives. Le huitiéme jour il coupa les points de suture; la playe étoit bien réunie, excepté à l'endroit de la portion du cartilage qui avoit été replacée; cette portion se sépara, & sortit le seiziéme jour. La suppuration diminua, & la playe fut entiérement fermée au bout de trois semaines par une cicatrice ferme & adhérente aux cartilages du larynx.

XLIX. Observ. par M. Bouquot sur le même sujet.

Un Soldat de l'Hôtel Royal des Invalides se fit à la gorge, avec un mauvais coûteau, une playe encore plus considérable que celles dont nous venons de parler. Le Chirurgien, qui étoit de garde, le trouva en syncope; son premier soin fut de se rendre maître du sang qui couloit en abondance. Dès que l'hémorrhagie fut arrêtée, & l'appareil appliqué, la connoissance revint au blessé, mais le poulx resta très-petit & très-foible pendant toute la nuit. Le matin M. Bouquot leva l'appareil en présence de M. Perron; il trouva au larynx une grande playe située entre les cartilages thyroïde & cricoïde; il y avoit une autre petite playe pénétrante à la partie inférieure de la trachée-artére,

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

l'air sortoit de ces deux playes avec un bruit & un sifflement qui se faisoit entendre de très-loin; il remarqua encore sur le thyroïde une incision assez profonde qui avoit été faite par un autre coup de coûteau, la peau & les muscles étoient tous déchirés à la circonférence de la playe; il y avoit sur-tout une dilacération qui s'étendoit en bas jusqu'au *sternum*, & qui paroissoit être l'ouvrage des doigts; le muscle sterno-mastoïdien du côté droit étoit coupé en partie, de maniere que la carotide du même côté se trouvoit presque à nud.

L'extrême foiblesse dans laquelle le blessé étoit, empêcha M. BOUQUOT de tenter pour lors la suture, il pansa simplement la playe : dans la journée le malade reprit un peu de force, la fiévre s'alluma sur le soir, & la gorge se gonfla considérablement; le blessé entra dans des agitations extraordinaires qui le tourmenterent si cruellement, qu'il ne fut pas possible de le contenir dans une situation convenable; on lui fit cinq saignées qui, avec le secours des cataplasmes, dissiperent le gonflement de la gorge : la fiévre se calma au bout de quatre jours, & le malade devint plus tranquille. M. BOUQUOT profita de ce calme pour faire seulement un point de suture qu'il jugea nécessaire, non pas pour attacher ensemble les lévres de la playe, mais simplement pour retenir en place le cartilage cricoïde. Il passa une aiguille courbe enfilée d'un double fil ciré sous la partie antérieure du cartilage cricoïde pour l'embrasser & le suspendre à la lévre supérieure de la playe des tégumens dans sa partie moyenne : par le moyen de cette suture le cartilage cricoïde, qui s'étoit éloigné du thyroïde au point de laisser une ouverture d'un pouce de largeur dans le larynx, fut relevé jusqu'au thyroïde, & les deux extrêmités divisées de la membrane qui unit le cricoïde au thyroïde furent mises à portée de pouvoir se réunir. M. BOUQUOT seconda cette suture de l'application d'un bandage qui assujettissoit les parties divisées.

La suture subsista pendant six jours, elle eut à peu de

choses près le succès qu'on en attendoit, malgré les agitations continuelles où étoit le malade, & le peu de régime qu'il observa; la playe du larynx se trouva presque entiérement réunie le sixiéme jour, de sorte qu'il ne resta qu'une très-petite ouverture transversale qui fut fermée le quinziéme jour; la guérison de la playe de la trachée-artére avoit devancée celle du larynx, il ne restoit plus que la playe des tégumens qui fut entiérement cicatrisée le quarantiéme jour.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

Si la guérison des playes de la trachée-artére suffit pour faire entrevoir la possibilité de la bronchotomie, combien à plus forte raison la réussite de cette opération qui a été effectivement pratiquée en diverses occasions (a), ne doit-elle pas nous autoriser à la proposer dans un cas où elle est la seule ressource qui nous reste pour sauver la vie d'un malade?

L. Observat. communiquée à l'Académie par M. VIRGILI Chirurgien Major de l'Hôpital du Roy à Cadix sur une Bronchotomie faite avec succès.

M. VIRGILI nous a communiqué une Observation sur une esquinancie, pour laquelle il fut obligé de recourir à la bronchotomie qui, malgré de fâcheux accidens, eut un succès heureux : à la vérité il falloit un Chirurgien aussi intrépide & aussi entreprenant que l'a été M. VIRGILI dans cette occasion, pour réussir & pour faire connoître d'où peut dépendre quelquefois en pareil cas le succès de l'opération. Un Soldat Espagnol du Régiment de Cantabrie âgé de vingt-trois ans fut attaqué d'une inflammation au larynx & au pharynx, qui fit un tel progrés que dès le second jour le malade se trouva dans un extrême danger; il avoit les yeux étincelans & le visage livide, il crioit seulement du gosier comme un homme qui suffoquoit, il étoit prêt à s'arracher la gorge avec les mains. On le saigna en même-tems du bras & du pied; mais M. VIRGILI trouva les accidens si pressans qu'il jugea qu'il n'y avoit d'autre

(a) HORSTIUS epistol. 10. Obs. anat. RHODIUS diss. de Acia. cap. 10. BARTHOLIN Cent. 1. epistol. 81. BLASIUS comm. in syntagm. anat. VESLINGIUS cap. 11. FYENUS tract. 3. de præcip. artis. Chirurg. controvers. cap. 3. FONTANUS Obs. rarior. analect. cap. 3. quæst. 3. CASSERIUS tract. de vocis auditûsque organ. p. 119. MOREAU epistol. de Laryng. HABICOT quæst. Chirurg. sur la Bronchot. chap. 11. & 12.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

moyen pour lui sauver la vie que de lui faire sur le champ l'opération de la bronchotomie.

Le gonflement du col étoit trop considérable pour pouvoir faire sûrement une simple ponction à la trachée-artére avec la lancette; cette circonstance détermina M. VIRGILI à faire une incision longitudinale aux tégumens avec le bistouri; il sépara ensuite les muscles sterno-hyoidiens, & ouvrit transversalement la trachée-artére entre deux anneaux; mais cette ouverture ne fut pas plûtôt faite, que le sang qui sortoit des petits vaisseaux ouverts, & qui tomba dans la trachée-artére, excita une toux convulsive si violente, que la cannule qu'on introduisit dans la playe ne put être retenue en situation, quoiqu'on la remît plusieurs fois en place.

Cependant le malade ne respiroit que très-peu ou point du tout, car tous les muscles de la partie entroient tellement en convulsion, que l'ouverture de la trachée-artére ne se trouvoit plus parallele à l'incision extérieure que dans certains mouvemens; de plus le sang qui continuoit de couler dans la trachée-artére augmentoit beaucoup le danger. M. VIRGILI voyant l'extrêmité où étoit réduit le malade, crut qu'on pouvoit tout risquer, il se détermina à fendre la trachée-artére en long jusqu'au sixiéme anneau cartilagineux; il eut en effet la satisfaction de voir que dès l'instant qu'il eut fait cette seconde opération, le malade respira avec plus de facilité, & le pouls qu'on ne sentoit presque point commença à reparoître. M. VIRGILI fit situer le malade la tête panchée hors du lit, la face vers la terre, afin d'empêcher le sang de glisser dans la trachée-artére, il mit dans la playe une plaque de plomb percée de plusieurs trous, & garnie de deux aîles repliées, & figurée à peu près comme celle que BELLOSTE a imaginée pour le trépan; il assujettit cette plaque avec une bande qui servoit à maintenir les lévres de la playe; la bande étoit assez large pour couvrir toute la playe; de sorte que l'air que le malade respiroit passoit à travers le tissu de cette bande, qui en retardant un peu son entrée, lui faisoit perdre un

peu de sa froideur avant que de passer dans la trachée-artére & dans les bronches.

IV. Cas. Corps étrangers qu'il faut tirer par incision.

L'hémorrhagie s'arrêta d'elle-même en très-peu de tems; on donna au malade une potion cordiale pour ranimer le pouls & pour rétablir le mouvement du sang, que l'hémorrhagie & le défaut de respiration avoient presque intercepté : le lendemain de l'opération le malade n'avoit que très-peu de fiévre, & il avalloit assez facilement les liquides. M. Virgili présuma que l'inflammation étoit considérablement diminuée, & que le malade pourroit en conséquence respirer sans le secours de la playe : pour s'en assûrer il ôta la plaque, & rapprocha les lévres de l'incision, le malade respira aisément par la bouche. M. Virgili tenta de procurer la réunion de la playe par le moyen du bandage unissant; mais comme ce bandage n'assujettissoit pas assez exactement les lévres de la division, il y fit trois points de suture entrecoupée, il pansa la playe avec le baume du Commandeur, & elle fut parfaitement cicatrisée en peu de jours. La fiévre & les autres accidens cesserent peu à peu; il ne resta au malade qu'une toux violente que M. Virgili croit avoir été causée par l'embarras qui se fit dans les bronches au tems de l'esquinancie; la voix resta aussi considérablement affoiblie.

Si une opération si considérable a été faite avec tant de succès dans une partie enflammée, ne doit-elle pas réussir beaucoup plus sûrement encore quand il n'est pas nécessaire de l'étendre autant que dans le cas précédent, & quand on la pratique dans une partie saine dont les fonctions sont seulement interdites par la présence d'un corps étranger? Il me paroît donc qu'on ne doit pas être fort surpris du succès que cette opération a eu lorsqu'elle a été entreprise dans ces derniéres circonstances.

Un garçon âgé de quatorze ans, de Noisy près de Villepreux (a), qui avoit oui dire que l'or avallé ne faisoit point de mal, voulut avaller neuf pistoles enveloppées dans un

(a) Habicot Quest. Chirurg. sur la Bronchot. chap. 11.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

linge, pour les dérober à la connoissance des voleurs; mais ce paquet, qui étoit trop gros, ne put passer le détroit du pharynx, il s'engagea dans cette partie de maniere qu'on ne put le retirer ni l'enfoncer dans l'estomach. Ce jeune garçon étoit sur le point de suffoquer par la compression que ce paquet causoit à la trachée-artére; son col & son visage étoient enflés & si noirs, qu'il en étoit méconnoissable. HABICOT, chez qui on porta le malade, essaya par divers moyens de déplacer ce corps étranger, mais il ne put y parvenir. Ce Chirurgien voyant le malade dans un danger évident d'être suffoqué il lui fit la bronchotomie; cette opération ne fut pas plûtôt faite, que le gonflement & la lividité du col & de la face se dissiperent. HABICOT fit descendre le paquet d'or dans l'estomach par le moyen d'une sonde de plomb; le jeune garçon rendit huit ou dix jours après par l'anus ses neuf pistoles à diverses reprises, il guérit parfaitement & très-promptement de la playe de la trachée-artére.

La Bronchotomie est non-seulement nécessaire pour faire respirer un malade, comme dans le cas dont on vient de parler, mais encore pour tirer les corps étrangers qui se glissent & s'engagent dans le larynx, où le danger est beaucoup plus pressant (a) que lorsqu'ils sont descendus plus bas dans la trachée-artére (b).

Nous avons vû dans la seconde partie de ce Mémoire

(a) BLANCARD. Anat. pract. Cent. 2. Obs. 40. BARTHOLIN. Cent. 1. histor. 11. ALEX. BENED. in proem. lib. 7. de curand. morb. SCHENKIUS lib. 11. Obs. 1. DONATUS histor. Med. mirab. lib. 3. cap. 7. CAMERAR. Norimberg. Med. memor. Cent. 15. part. 19. & seq. BENED. anat. lib. 3. cap. 18. FULGOS lib. 9. cap. 12. PLINIUS lib. 7. cap. 7. & volat. lib. 13. & Anthrop. cap. 3. VALER. MAX. lib. 9. cap. 12. Act. Leyps. ann. 1690. & 1726. Ephemerid. Dec. 1. ann. 2. Observ. 153. Dec. 2. ann. 4. Obs. 159. BONETI Med. Septent. lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2.

(b) BARTHOLIN. Cent. 2. histor. 27. STALP. VAND. VIEL. Cent. 1. Observ. 23. ALEX. BENED. anat. lib. 3. cap. 18. TULPIUS lib. 2. cap. 7. SENNERT. prax. lib. 2. pag. 2. cap. 1. p. m. 142. Ephemerid. Dec. 1. ann. 3. Obs. 3. MANGET. Biblioth. script. Med. pag. 406. BONET. Med. Sept. lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2.

qu'on

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

qu'on doit d'abord avoir recours aux expectorans, aux émétiques & aux sternutatoires pour procurer l'expulsion de ces corps, & nous avons rapporté diverses Observations qui montrent le succès de cette pratique; VERDUC (*a*) croit qu'on peut aussi se servir des doigts ou de petites pinces; mais ces derniers moyens ne peuvent tout au plus avoir lieu, ce semble, que lorsque le corps n'est pas entré tout à fait dans le larynx, & qu'il est arrêté directement dans l'isthme du gosier, je veux dire entre l'épiglotte & la glotte, autrement il n'y auroit point de sûreté à se servir de ces instrumens.

Opération de la bronchotomie pour tirer les corps étrangers.

Mais lorsque tous ces différens moyens ne peuvent réussir, & que le danger est extrême, il ne reste plus d'autre ressource que l'opération de la bronchotomie. VERDUC (*b*) fait observer qu'il est à propos alors de faire l'ouverture beaucoup plus grande que pour une simple bronchotomie, afin que l'on puisse retirer plus facilement le corps étranger.

WILLIS (*c*) paroît avoir été le premier qui, en pareil cas, a imaginé de faire l'opération de la bronchotomie. Un petit os s'arrêta dans la trachée-artére, & y causa dans l'instant des douleurs très-aiguës : l'enfant ne respiroit qu'avec une extrême difficulté, il avoit une toux véhémente, & il indiquoit lui-même avec son doigt le lieu où l'os étoit arrêté vers le milieu du col. On tenta inutilement divers moyens pour procurer la sortie ce cet os : WILLIS, qui voyoit que l'enfant alloit être suffoqué, proposa de lui faire la bronchotomie; les Consultans s'y opposerent, & l'enfant mourut. WILLIS fit l'opération après la mort en présence de ceux qui s'y étoient opposés, & il tira fort aisément par l'incision de la trachée-artére un petit os long & de figure triangulaire. Il y a tant d'Observations qui, comme nous l'avons vû, prouvent la sûreté de cette opération, qu'on ne peut s'empêcher d'imputer la mort de l'enfant à la timidité de ces Consultans.

(*a*) Pathol. Chirurg. tom. 2. cap. 25.
(*b*) Idem cap. 26.
(*c*) Pharm. rat. part. 2. sect. 1. cap. 3.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

VERDUC (*a*) assure que cette opération a été faite avec succès de son tems par un Chirurgien, qui eut l'adresse, dit-il, de découvrir la trachée-artére, de faire une ouverture assez grande entre les membranes qui joignent les cartilages les uns aux autres, & de retirer par cette ouverture un petit os : la playe de la trachée-artére guérit ensuite en très-peu de tems. » Sans cette opération prompte » & hardie, continue VERDUC, il n'y avoit que la mort à » attendre : que cela serve d'avertissement dans une pa- » reille occasion, & que l'on ne soit pas assez lâche & » si peu hardi que de laisser mourir un malade sans secours; » car dans la nécessité on peut tout hazarder.

M. HEISTER (*b*), en parlant de la bronchotomie, met aussi au rang des causes qui peuvent l'exiger le passage des corps étrangers dans la trachée-artére, lorsqu'il y a un danger pressant de suffocation. Cet Auteur fait la même remarque que VERDUC au sujet de cette opération, quand on la pratique pour extraire quelque corps de la trachée-artére, qu'il faut que l'ouverture soit plus grande que pour une bronchotomie ordinaire : il recommande de faire à l'extérieur une incision de trois ou quatre travers de doigts de longueur, & lorsqu'on a découvert la trachée-artére, de couper transversalement trois ou quatre des anneaux cartilagineux de ce canal, puis faire en sorte de tirer très-adroitement le corps étranger avec une petite sonde, un petit crochet ou érigne, ou bien avec des pinces droites ou courbes.

Un morceau de champignon qui s'étoit glissé dans la trachée-artére obligea M. HEISTER de faire la bronchotomie, & par le moyen de cette opération il tira le corps étranger; cet habile Praticien dit que M. RAUV ouvrit aussi la trachée-artére pour tirer une féve qu'une personne avoit avallée, & qui avoit glissée dans le larynx.

La bronchotomie proposée & pratiquée par HABICOT, comme nous l'avons vû plus haut, dans le cas d'un corps

(*a*) Patholog. Chirurg. Tom. 2. cap. 26.

(*b*) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 102. articul. 2.

étranger qui comprimoit la trachée-artére au point d'étouffer le malade, ne va pas immédiatement & directement à enlever la cause du mal : cette opération ne tend précisément qu'à prévenir la suffocation & la mort, en procurant au malade la respiration qui est interceptée par le corps étranger.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

Opération de la Pharyngotomie, pour tirer les corps étrangers.

VERDUC (a) paroît encore plus hardi que HABICOT dans cette extrêmité où le malade est sur le point de suffoquer par quelque corps étranger, qui par son volume comprime excessivement la trachée-artére. Si le corps étranger, dit cet Auteur, ne peut être déplacé de l'œsophage par tous les moyens différens que nous venons de proposer, & que le malade soit en danger d'être étranglé, je crois qu'on pourra fort bien hazarder l'opération de la Pharyngotomie en faisant une incision à l'œsophage pour en retirer le corps étranger. On fera, continue-t'il, la même chose qu'à la Bronchotomie ; il faudra d'abord séparer les muscles bronchiques, pour aller d'une main adroite chercher l'œsophage, & y faire une incision longitudinale à l'endroit où le corps étranger est arrêté. J'avoue, poursuit encore le même Auteur, que cette opération est difficile, & que le reméde est extrême & dangereux; mais ces cas doivent nous porter à faire des efforts & des entreprises extraordinaires, sur-tout quand nous sommes autorisés par des faits qui nous promettent un heureux succès. Cette opération auroit été, par exemple, la seule ressource à laquelle on auroit pû recourir tout d'abord dans les cas pressans dont nous avons donné plusieurs exemples (b) où l'on voit que les malades ont péri avant qu'on ait eu le tems de débarrasser l'œsophage : tel pouvoit être aussi celui que nous a rapporté M. LE DRAN (c), supposé qu'on eût eu connoissance de l'état du malade, & qu'on n'eût pû, sans augmenter le péril de la suffocation, tâcher d'enfoncer dans l'estomach le morceau de viande que l'on trouva après la mort arrêté au haut de l'œsophage.

(a) Pathol. Chirurg. Tom. 2. cap. 27.
(b) Pag. 447. & 449. (c) Ibid. Obs. 2.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

La guérison des playes considérables de l'œsophage semble nous assûrer assez de la réussite de l'opération dont il s'agit. Les Observateurs fournissent en effet beaucoup d'exemples de playes où l'œsophage a été ouvert, & qui ont été guéries parfaitement (a). J'ajouterai à ces faits deux Observations fort remarquables sur ce sujet qui ont été communiquées à l'Académie.

LI. OBSERV. par M. DE GARENGEOT, sur une playe du larynx & de l'œsophage.

M. DE GARENGEOT fut appellé pour voir un homme qui s'étoit fait avec un razoir une grande playe transversale de huit travers de doigts de longueur entre les cartilages thyroïde & cricoïde; la partie supérieure de la trachée-artére fut entiérement coupée, l'œsophage fut divisé dans plus de la moitié de son diamétre, tous les muscles de la partie antérieure du col & la veine jugulaire externe gauche furent aussi totalement coupés. La section de tous ces muscles faisoit que la tête du blessé étoit fort renversée en arriere, & que les lévres de la playe étoient très-éloignées l'une de l'autre.

M. DE GARENGEOT ne jugea pas à propos de faire de suture à la playe; il crut qu'un simple bandage unissant suffiroit pour en procurer la réunion; pour cet effet il prit une longue bande roulée à deux globes, il appliqua le milieu de cette bande sur le sommet de la tête qu'on avoit soin de tenir panchée en devant; il croisa alternativement les deux chefs de la bande sur la poitrine & entre les épaules. Ce bandage ainsi appliqué & serré suffisamment, contenoit la tête du blessé inclinée en devant, de maniere qu'il ne pouvoit la redresser : les pansemens suivans furent très-simples, ils ne consistoient qu'en un long plumaceau couvert de beaume d'ARCÆUS, & contenu par un emplâtre de cérat de diapalme : ces pansemens furent réitérés de deux jours en deux jours, on continua l'application du bandage unissant pendant toute la cure; il ne survint

(a) DIONIS oper. Chirurg. comment. par M. LA FAYE Demonstr. 5. PARE' lib. 10. cap. 30. & 31. HABICOT quest. Chirurg. sur la Bronchot. cap. 12. PYGRAY prax. Chirurg. libr. 4. cap. 12. MUNICK prax. Chirurg. lib. 2. cap. 20. art. 5. SCHENKIUS Obs. Med. lib. 3. GARENGEOT oper. de Chirurg. Tom. 2. chap. 8. Obs. 13.

que très-peu d'accidens, & la guérison du blessé fut parfaite le dix-huitiéme jour.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

LII. OBSERV. par M. PONCENARD Chirurgien à Beaune sur le même sujet.

M. PONCENARD nous a communiqué un exemple semblable où la guérison fut aussi prompte. Des voleurs attaquerent un homme dans un bois, & lui couperent la gorge : la trachée-artére fut totalement divisée entre les cartilages thyroïde & cricoïde; la partie supérieure de l'œsophage fut presque tout-à-fait coupée, car il ne restoit que la portion postérieure de ce canal qui est collée sur les vertébres du col; les muscles sternohyoidiens ou bronchiques, un des muscles sternomastoïdiens, les jugulaires externes & quelques autres vaisseaux fûrent aussi entiérement coupés; de sorte que cette énorme playe, qui pénétroit presque jusqu'aux vertébres, avoit environ dix travers de doigts de largeur. La tête du blessé se jettoit si fort en arriere, que les deux extrêmités de la trachée-artére étoient éloignées de cinq grands travers de doigts; les lévres de la playe étoient très-gonflées & pleines d'écume.

M. PONCENARD qui fut appellé, commença par faire prendre un bouillon au blessé qui étoit extrêmement affoibli par la grande hémorrhagie; il fit passer ce bouillon dans l'estomach par le moyen d'un entonnoir qu'il introduisit dans l'œsophage par la playe. Ensuite malgré l'opposition de plusieurs Chirurgiens qui étoient présens, il fit aux tégumens du col trois points de suture entrecoupée, deux à chaque côté de la gorge, & un autre sur les cartilages thyroïde & cricoïde; il couvrit le tout d'un grand emplâtre d'ANDRE' DE LA CROIX, & il eut soin d'assujettir la tête fort panchée en devant par le moyen d'un bandage convenable. M. PONCENARD dit qu'il ne pansa cette playe que de cinq jours en cinq jours, & qu'elle fut parfaitement guérie le vingtiéme jour.

De telles guérisons ne doivent-elles pas suffire pour nous déterminer dans un danger pressant causé par la présence d'un corps étranger arrêté dans l'œsophage, à recourir à la Pharyngotomie pour tirer ce corps, lorsqu'on n'a pû le

déplacer par aucun autre moyen? VERDUC le Chirurgien (*a*) dit que des Praticiens sincéres lui ont assûré qu'ils avoient fait en pareil cas cette opération avec un heureux succès.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

Opération de la gastrotomie, pour tirer les corps étrangers.

Les corps étrangers que l'on avalle passent quelquefois avec assez de facilité par l'œsophage jusques dans l'estomach; mais souvent ces corps, soit par leur volume trop gros, soit par quelque autre circonstance particuliere, ne peuvent enfiler la voye du pylore pour entrer dans les intestins. Nous avons rapporté ci-devant plusieurs exemples des funestes effets que ces corps produisent alors, sur-tout quand ils sont durs, aigus ou tranchans; ce cas est encore un de ceux où les Chirurgiens doivent avoir le courage de pratiquer des opérations très-effrayantes, quand même le succès en seroit douteux. Il faut s'ouvrir un passage à l'endroit où le corps étranger se fait sentir, soit au toucher, soit par la douleur fixe qu'il cause, pour aller chercher dans l'estomach même le corps qui y est enfermé, & qui va causer la mort.

Les guérisons sans nombre que nous voyons tous les jours, & que nous trouvons dans les Observateurs (*b*) de playes considérables de l'estomach, nous autorisent encore à proposer cette opération : en effet, si des blessures faites en diverses parties de ce viscére par des instrumens piquans, tranchans & contondans, & même par des armes

(*a*) Abreg. compl. de la Chirurg. de GUY DE CHAUL. chap. sing. articl. de l'Exerese.

(*b*) ALBUCASIS lib. 2. Meth. Med. cap. 503. CHRISTOPH. à VEGA comm. ad. aph. MATTH. cent. quæst. Med. 21. MATTH. CORNAX. epist. respons. ad. D. ÆGID. DE HERTOGE Med. Doct. FALLOPIUS de vuln. cap. 12. JUL. ALEX. annot. ad lib. 6. cap. 4. therap. GALEN. SCHENKIUS lib. 3. Obs. 122. DIEMERBR. Anat. lib. 1. cap. 6. BERN. SUEVUS de inspect. vuln. SENNERT. prax. lib. 3. sect. 1. cap. 15. BOHNIUS de renunc. vuln. lethal. MANGET. Biblioth. Chirurg. STALP. VAND. VIEL. Cent. 1. Obs. 39. JACOB. OETHEUS libr. Obs. propr. JOANN. FRANC. HILDESIUS. Med. Camenicenus. SCULTET. Obs. pag. 100. BARTHOL. Cent. 1. Histor. 24. WOLFIUS Obs. Chir. Med. Obs. 27. FELIX. PLATERUS. LE DRAN Obs. Chirurg. Tom. 2. Obs. 89. Ephem. Dec. 2. ann. 1. Obs. 26. & Dec. 1. ann. 10. Obs. 131. Zod. Med. Gall. BLEGNY Octob. 1680. Obs. 2.

à feu, n'ont point fait périr les malades, & si elles ont été au contraire parfaitement guéries, pourquoi n'espéreroit-on pas un succès aussi heureux d'une ouverture faite avec art par un instrument bien tranchant? Comparez l'état désespéré du malade avec le danger qu'on peut craindre d'une telle opération, & vous conviendrez aisément que cette opération, malgré toute la crainte qu'elle peut inspirer, est encore dans cette extrêmité une ressource qui laisse beaucoup d'espérance. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des guérisons de playes de l'estomach qui peuvent appuyer cette décision, & qui se trouvent dans les Auteurs; elles sont assez connues pour que du moins on ne puisse pas douter qu'elles soient en grand nombre: nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes qui ont été communiquées à l'Académie.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

LIII. OBSERV. par M. COGHLAN Chirurgien Major de l'Hôpital de Belle-Isle, sur un coup d'épée à l'estomach.

Un homme qui venoit de recevoir un coup d'épée vint prier M. COGHLAN de le panser. La playe étoit située dans l'épigastre à trois travers de doigts au-dessous & à côté du cartilage Xiphoïde; il n'y avoit ni gonflement ni dureté aux environs de la playe; cependant la situation de cette playe & sa direction firent présumer à M. COGHLAN que le foye pouvoit être blessé; pour s'en assûrer, il se mit en devoir de la sonder, mais il n'en eut pas le tems, parce qu'il prit au malade une envie de vomir: il rejetta environ trois palettes de sang mêlé d'alimens & de bierre qu'il avoit pris peu de tems avant que d'être blessé. Ce vomissement fut suivi d'un autre, par lequel le malade rendit plein un pot de chambre de sang tout pur; ces deux évacuations parurent le soulager de la douleur & du poids qu'il sentoit à la région épigastrique.

M. COGHLAN fit coucher le blessé, & comme il étoit prêt de le saigner, il fut interrompu par une foiblesse qui survint, & qui fut suivie d'un vomissement de sang pareil au précédent: ce vomissement recommença quatre fois en deux heures à distances égales, sans compter la premiere où le sang étoit mêlé d'alimens, & le malade rejetta chacune de ces quatre fois à peu près la même quan-

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

tité de ſang. Ces vomiſſemens étoient accompagnés de ſueurs, d'horripulations, de friſſons, & étoient ſuivis d'une altération inſupportable; les extrêmités devenoient froides, le pouls étoit convulſif, ſouvent imperceptible; tous ces accidens, qui manifeſtoient que l'eſtomach étoit percé, & que quelque vaiſſeau conſidérable étoit ouvert, firent porter à M. COGHLAN un prognoſtic très-fâcheux. L'état d'affaiſſement où le bleſſé étoit réduit ne permettoit point de le ſaigner; ce Chirurgien lui fit prendre deux gros d'alun diſſout dans de l'eau à chaque fois qu'il vomiſſoit, & pour boiſſon ordinaire il uſa d'une infuſion vulnéraire; le vomiſſement de ſang liquide, ou plûtôt l'hémorrhagie s'arrêta à la troiſiéme priſe de la diſſolution d'alun; le bleſſé continua cependant l'uſage de ce ſtyptique de demie heure en demie heure à la quantité de demi gros chaque fois; il alla à la ſelle, & rendit des matieres liées comme dans l'état naturel; les foibleſſes & les ſueurs froides continuerent pendant toute la nuit, & il vomit encore un peu de ſang qui étoit reſté dans l'eſtomach, & qui s'y étoit coagulé.

Le lendemain ſon pouls ſe réveilla un peu, M. COGHLAN le ſaigna trois fois dans la journée; il ne lui fit prendre pour toute nourriture qu'environ deux onces de bouillon de trois heures en trois heures : il continua encore ce jour là & le ſuivant l'uſage de l'alun diſſout. M. COGHLAN évalue la quantité d'alun que le bleſſé a pris à deux onces & demie, & celle du ſang qu'il a rendu par le vomiſſement à douze livres, dont la qualité & la couleur dénotoient que c'étoit un ſang vénal. Tous les accidens diſparurent peu à peu, & le malade fut rétabli le dix-ſeptiéme jour. Voici le détail d'une autre playe fort conſidérable à la même partie, & qui néanmoins n'a pas été accompagnée d'accidens ſi conſidérables.

LIV. OBSERV. par M. LESSE'RE' Chirurgien Major de

Un homme reçut un coup de coûteau qui lui fit une playe longitudinale de plus de quatre travers de doigts au milieu de l'épigaſtre directement ſur la ligne blanche: cette playe commençoit au-deſſous du cartilage Xiphoïde; elle

elle décrivoit une ligne perpendiculaire, & alloit se terminer vers la région ombilicale; il sortoit par la playe une portion de l'épiploon de la grosseur de deux œufs, & qui étoit même déja altérée; l'estomach sortoit aussi de la grosseur de la moitié du poing, quoiqu'il fût ouvert à sa partie antérieure & moyenne par une playe assez large pour permettre aisément l'introduction du doigt. M. LESSE'RE', qui fut appellé en consultation dans la journée par le Chirurgien du lieu qui avoit pansé le blessé en premier appareil, vit à son arrivée sortir par la playe un bouillon que le malade venoit d'avaller; le blessé étoit néanmoins sans fiévre, & n'avoit que très-peu d'accidens. M. LESSE'RE' dit qu'il commença par faire la ligature de la portion de l'épiploon qui étoit altérée, & qu'il la sépara au-dessous de la ligature: il voulut ensuite tenter de réduire l'estomach, mais à la moindre compression que ce Chirurgien faisoit sur ce viscére, le malade paroissoit prêt à suffoquer, il se vit obligé d'abandonner à la nature le soin de la guérison; il couvrit simplement la playe d'un linge trempé dans le vin chaud, il fit faire plusieurs saignées au blessé, & il le réduisit à un régime très-rigoureux.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

l'Hôtel Dieu d'Auxerres, & Greffier de M. le premier Chirurg. du Roy, sur un coup de coûteau à l'estomach.

Le quatriéme jour de la blessure on fit venir un autre Chirurgien qui, dans l'intention d'empêcher la sortie des alimens par la playe, voulut pratiquer la suture à l'estomach, mais les fils déchirerent les portions de ce viscére qui se trouverent comprises dans l'anse. Le Chirurgien ordinaire du blessé voyant le peu de succès qu'avoient eu les différentes tentatives que l'on avoit faites pour réduire l'estomach dans le ventre, & pour prévenir l'issue des alimens, se contenta, comme M. LESSE'RE', de couvrir simplement la playe: il se servit d'un plumaceau imbibé de baume du Commandeur, qu'il appliqua sur la playe de l'estomach, & celle des tégumens fut pansée avec le miel rosat; l'on eut soin de faire souvent sur toutes les parties voisines des embrocations avec le vin chaud & l'huile rosat. Par ces pansemens simples, les tégumens se relâcherent, les parties sorties rentrerent dans la capacité,

IV. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer par incision.

les alimens cesserent peu à peu de sortir par la playe de l'estomach qui se cicatrisa insensiblement, & le malade fut parfaitement guéri deux mois après.

LV. Observ. par M. Carterat Ancien Chirurgien-Major du Régiment d'Enguyen sur le même sujet.

Parmi les exemples des playes d'estomach qui marquent la possibilité de la guérison de ces playes, on en trouvera peu, je crois, qui nous en assûrent plus que celui que nous allons rapporter. M. Carterat qui nous l'a communiqué, dit qu'un Paysan qui sortoit de table reçut un coup de coûteau, qui lui fit une playe à la partie supérieure & moyenne de la région épigastrique deux pouces au-dessous du cartilage Xiphoïde; l'instrument avoit coupé la ligne blanche obliquement, & avoit ouvert l'estomach dans sa partie supérieure : les alimens que le blessé avoit pris sortirent aussi-tôt par la playe. La grandeur de la playe des tégumens permit à M. Carterat de tirer l'estomach en dehors pour y faire la suture du pelletier, de maniere apparemment qu'il sçût éviter les inconvéniens de cette suture. Après avoir fait rentrer ce viscére dans le bas-ventre, il pratiqua la gastroraphie à la playe des tégumens, & il appliqua un appareil convenable.

M. Carterat ordonna au blessé de se tenir couché sur le ventre pour permettre l'issue des liquides qui pouvoient s'épancher; il lui fit faire plusieurs saignées coup sur coup; il fixa son régime à deux onces de bouillon quatre fois le jour, & à une ptisanne vulnéraire en petites doses, & il prescrivit des lavemens & des fomentations émollientes pour prévenir la tension & l'inflammation. M. Carterat trouva le lendemain la playe des tégumens presque entiérement réunie; mais ce qui est le plus étonnant, c'est que le malade n'eut pendant cette cure ni fiévre ni aucun autre accident; il n'observa pas même la diéte qui lui avoit été prescrite, & le quatriéme jour de sa blessure il sortit pour retourner à son travail.

Ces faits, & tous ceux que nous nous sommes contentés de citer, suffisent sans doute pour prouver la possibilité de l'opération que nous proposons de faire à l'estomach dans un danger pressant, pour en retirer les corps étran-

gers; mais il y a de plus dans les Auteurs des Obſervations où l'on voit que cette opération a été réellement pratiquée avec un heureux ſuccès : En voici un exemple qui a été fort connu, & qui eſt rapporté dans le même tems par pluſieurs Auteurs (*a*).

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

Un Payſan Pruſſien qui ſentoit quelques douleurs d'eſtomach, s'enfonça fort avant dans le goſier un manche de coûteau pour s'exciter à vomir; ce coûteau, qu'il ne tenoit que par le bout de la lame, lui échappa des doigts, & gliſſa dans l'œſophage où il reſta pendant quelque tems, & cauſa beaucoup de douleur à ce Payſan. Effrayé du danger où il ſe trouvoit, il voulut eſſayer de faire ſortir ce coûteau en ſe faiſant tenir la tête en bas, mais voyant que cette tentative étoit inutile, il but beaucoup de bierre qui fit deſcendre le coûteau dans ſon eſtomach.

Ce Payſan fut encore plus inquiet de ſon état, il conſulta tous les Médecins & Chirurgiens de Konyſberg : le réſultat de ces Conſultations fut que, pour prévenir les accidens fâcheux auſquels il étoit expoſé, il falloit faire une inciſion aux tégumens du ventre & à l'eſtomach pour retirer le corps étranger. Le malade étoit jeune, & réſolu de tout ſouffrir pour ſe délivrer du péril où il étoit : il fut, dit-on, préparé à l'opération par une douce purgation, & par l'uſage des remédes huileux & balſamiques; on lui appliqua à la région de l'eſtomach une emplâtre d'aiman, & l'on choiſit DANIEL SCHWABEN Chirurgien Lithotomiſte pour faire cette opération : ce fut environ un mois & demi après que l'accident fut arrivé.

On lia le malade ſur une planche, on marqua avec de l'encre le lieu où devoit ſe faire l'inciſion, ce fut du côté de l'hypocondre gauche : on fit une ouverture longitudinale de l'étendue de deux doigts, on ouvrit d'abord la peau, les muſcles & le péritoine; l'eſtomach ne ſe préſenta pas lorſque cette inciſion fut faite, parce qu'il étoit fort affaiſſé; le Chirurgien l'accrocha avec une aiguille

(*a*) Hiſtoire de Pruſſe part. 2. chap. 2. CLUVERUS Epitom. Hiſtor. Lib. II. Append. Ephemerid. BECKERUS Dec. 2. ann. 5. & 8. Obſ. 167.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

courbe, & le tira vers lui; le coûteau s'approcha aussi, & on en appercevoit facilement la pointe à travers les membranes de l'estomach; il fit une incision à l'endroit où elle paroissoit, & retira promptement ce coûteau qui avoit dix pouces de longueur.

Ceux qui rapportent cette histoire disent, qu'aussi-tôt que le coûteau fut tiré, les bords de la playe de l'estomach se rapprocherent exactement, qu'on réunit la playe des tégumens avec cinq chevilles ou agraffes, qu'on y fit couler quelques gouttes de baume d'Espagne, & qu'on appliqua dessus un défensif. Le malade observa un régime fort sévere, il usa de boissons vulnéraires & balsamiques, & de quelques lavemens anodins & émolliens; il ne lui survint presque point d'accidens, & il fut parfaitement guéri en très-peu de tems. On garde le coûteau dans la Bibliotéque Electorale de Konysberg, où l'on voit aussi le portrait du Paysan à qui l'accident est arrivé.

Cet exemple n'est pas unique, on en trouve plusieurs dans les Observateurs. CROLLIUS (a) dit avoir vû à Prague un Paysan qui en jouant dans un Cabaret avalla un coûteau de neuf pouces de long; la pointe s'étoit tournée un peu au-dessus du fond de l'estomach du côté gauche, & le manche vers l'épine du dos : deux mois après ce funeste accident ce coûteau fut retiré avec succès par une incision qui fut faite à l'estomach par FLORIAU MATHIS premier Chirurgien de l'Empereur. Le malade fut rétabli fort promptement, sans qu'il lui restât la moindre incommodité.

On rapporte dans les Ephémérides d'Allemagne (b) qu'une femme Prussienne eut aussi le malheur d'avaller un coûteau de la longueur de sept pouces, qu'elle s'étoit introduit dans le gosier pour se faire vomir : la pointe par laquelle elle tenoit ce coûteau lui glissa des doigts, & il resta piqué au haut du palais; elle voulut en vain le retirer, il s'enfonça de plus en plus dans l'œso-

(a) In præf. Chym. regal. Basil. Ephemerid. Dec. 2. ann. 10. Obs. 1.
(b) Idem Cent. 9. ann. 1720.

phage, & tomba dans l'estomach, où il demeura trois jours sans lui causer presque aucune douleur : elle ressentit ensuite une douleur piquante, & peu de tems après la pointe du coûteau se fit appercevoir au toucher du côté gauche : les douleurs qui augmentoient de plus en plus déterminerent cette femme à chercher du secours; elle s'adressa au Docteur HUBNER à Rastembourg, qui après une mure délibération, & assûré par un grand nombre d'exemples de playes d'estomach heureusement guéries, & par quelques opérations semblables qui avoient déja réussies plusieurs fois, lui fit le onziéme jour une incision à l'hypocondre gauche, vis-à-vis la pointe du coûteau; il trouva que ce coûteau avoit déja percé l'estomach, & qu'il avoit excité une légére suppuration à la playe de ce viscére. Ce Praticien tira le coûteau avec de petites pinces; la guérison de la malade fut très-prompte.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

Tous ces exemples doivent donc encourager les Chirurgiens à faire en pareil cas la même opération; cependant on doit remarquer que le succès a dû dépendre beaucoup de la partie de l'estomach où on l'a pratiquée ; car il n'est pas douteux qu'il seroit fort dangereux d'ouvrir l'estomach à sa partie supérieure ou à son fond, à cause des vaisseaux qui regnent le long de la grande & de la petite courbure de ce viscére. Il faut encore faire attention aux différentes situations que prennent ces courbures lorsque l'estomach est plein ou vuide ; car lorsqu'il est plein, on sçait que son fond ou sa grande courbure se présente en devant, & que sa petite courbure se porte en arriere; & que lorsqu'il est vuide ce viscére se ramasse, & que par conséquent les vaisseaux des deux courbures se trouvent peu éloignés les uns des autres. Je crois qu'il seroit à propos pour éviter les inconveniens qui se trouvent dans ces deux cas, de ne pas faire l'opération lorsque l'estomach est fort plein, ni lorsqu'il est entiérement vuide; il faudroit donc qu'il ne fût que médiocrement rempli, car alors son fond ne se présente pas assez pour s'exposer à ouvrir les vaisseaux qui y regnent, & les côtés de ce viscére offrent

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

une étendue plus grande que lorſque l'eſtomach eſt vuide: c'eſt pourquoi ſi l'eſtomach ſe trouvoit vuide, on pourroit faire prendre au malade une quantité de boiſſon ſuffiſante pour étendre médiocrement l'eſtomach, on feroit l'ouverture des tégumens afin de découvrir ce viſcére, on pourroit même commencer à le percer avec un trois-quarts cannelé pour donner iſſue à la liqueur, & à lafaveur de la cannelure du trois-quarts on dilateroit la playe d'un côté ou de l'autre, c'eſt-à-dire qu'on éviteroit de porter l'inſtrument vers la partie ſupérieure de l'eſtomach ou vers ſon fond, dans la crainte de toucher aux vaiſſeaux.

L'attention du Chirurgien dans la cure de ces opérations & des playes de l'eſtomach, doit preſque entiérement ſe tourner du côté de la diéte, parce que l'écoulement des alimens par la playe, & le travail de la digeſtion ſont de grands obſtacles à la réunion de ces playes. Nous avons vû dans quelques-unes des Obſervations précédentes que l'on ſe contentoit de donner aux bleſſés pour toute nourriture la quantité de deux onces de bouillon ou de gelée en vingt-quatre heures, & pour boiſſon ordinaire une infuſion vulnéraire & balſamique, mais en très-petites doſes à la fois. Il y a des Praticiens qui, avec raiſon, n'approuvent pas les alimens entiérement liquides, parce qu'ils s'échappent trop facilement par la playe, & l'entretiennent ouverte; ils préférent quelque peu de gelée, ou bien quelques jaunes d'œuf par jour : un peu de ces alimens porte plus de nourriture qu'une plus grande quantité d'alimens liquides, & ſont moins propres à s'écouler par la playe. La précaution me paroîtroit encore plus ſure, ſi on retranchoit entiérement les alimens pendant un ou deux jours, qui eſt à peu près le tems que la nature employe à l'agglutination des playes qui ſe guériſſent par réunion; on peut recourir, s'il eſt néceſſaire, pendant ce petit intervalle de tems à des lavemens nourriſſans : il y a une multitude d'exemples qui prouvent que des perſonnes ont été nourries par cette voye pendant un tems aſſez conſidérable; la réunion des playes, lorſqu'elle ſe fait par ſimple conſo-

lidation, eſt ſi prompte que les malades peuvent fort bien ſe paſſer de nourriture pendant le tems qu'elle ſe fait. Ce que nous avons le plus à craindre dans ces premiers jours, c'eſt l'inflammation qui, par la ſuppuration qu'elle produit, peut détruire l'agglutination & rouvrir la playe : or la ſaignée devient très néceſſaire pour la prévenir, mais l'uſage des boiſſons humectantes, qui eſt très-propre auſſi à s'oppoſer à cet accident, eſt retranchée dans ce cas; c'eſt pourquoi on doit, pour y ſuppléer, recourir aux lavemens; & dans cette vûe, je préférerois les plus émolliens & les humectans, à ceux qui ſeroient les plus nourriſſans.

IV. Cas. Corps e'trangers qu'il faut tirer par incision.

Opération de l'Entérotomie pour tirer les corps étrangers.

Nous avons vû ci-devant pluſieurs exemples de corps étrangers arrêtés dans les inteſtins en des endroits où ils ſe trouvoient placés vers l'extérieur, de maniere qu'il auroit été facile de les tirer par une opération ſemblable à celles qui ont été pratiquées à l'eſtomach pour la même intention. Ces corps ont cauſé des douleurs fixes & cruelles, & d'autres accidens qui ont été ſuivis de la mort; il y a eu des cas même où ces corps, quoique retenus dans les inteſtins, formoient au dehors des tumeurs fort remarquables; cependant je n'ai point trouvé qu'aucun Praticien ait oſé alors faire une inciſion aux tégumens & à l'inteſtin pour tirer ces corps. Nous avons beaucoup de faits qui, par analogie, ſemblent établir aſſez clairement la poſſibilité de cette opération. Combien de fois la nature, comme nous l'avons vû, ne l'a-t'elle pas fait elle-même? On me dira peut-être, & avec raiſon, que la nature fait doucement & lentement des opérations que nous ne pourrions pas pratiquer ſans un extrême danger, & même quelquefois ſans cauſer certainement la mort.

L'Analogie eſt une des ſources qui contribue le plus à l'accroiſſement des Arts, mais ſon application a des loix bien rigoureuſes : quelque reſſemblance qu'une choſe ait avec une autre, il s'y trouve toujours quelques diſconvenances auſquelles on doit être fort attentif; c'eſt

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

pourquoi la comparaison eſt un guide peu ſûr lorſqu'on le ſuit inconſidérément, ſur-tout dans les Sciences; mais dans les Arts il peut moins égarer, parce que l'on voit plus clairement les différens rapports ſur leſquels on doit ſe décider. En effet on voit, en y apportant un peu d'attention, que la nature, qui s'ouvre par la ſuppuration une voie à travers la ſubſtance des parties, agit autrement que le Chirurgien qui fait la même opération avec un inſtrument tranchant : la ſuppuration, ſur-tout la ſuppuration purulente, s'établit dans le tiſſu cellulaire qui ſe trouve par-tout dans la texture de preſque toutes les parties; elle le détruit, elle macére quelques plans de fibres, quelques lames membraneuſes, & peu à peu elle les perce dans les endroits les plus foibles; elle ménage ordinairement les nerfs, les veines & les artéres qui ſont un peu conſidérables; l'inſtrument tranchant au contraire coupe tout ce qui ſe préſente à lui, & l'Artiſte qui le dirige ne peut pas toujours éviter qu'il ne rencontre des parties qui ne peuvent être coupées ſans danger, & que la ſuppuration épargneroit.

Nous n'avons donc pas prétendu abuſer de l'Analogie, lorſque nous avons remarqué qu'il paroît que l'on auroit pû imiter la nature, en procurant, comme elle a fait pluſieurs fois, une iſſue aux corps étrangers arrêtés dans les inteſtins; néanmoins il ſemble que la nature auroit pû, par les exemples qu'elle en a donnés, ſuggérer du moins aux Chirurgiens entreprenans l'idée d'une opération qui pourroit encore donner quelque eſpérance, dans des cas où, faute de recourir à ce reméde extrême, la mort eſt inévitable; mais nous ne croyons pas qu'on puiſſe, ſur ces exemples ſeuls, ſe déterminer avec aſſez de certitude : il faut d'autres faits qui reſſemblent plus en toutes manieres à l'opération dont il s'agit : or l'expérience nous en fournit aſſez dans la guériſon des playes des inteſtins. On peut conſulter ſur ce ſujet les Obſervateurs (*a*). Nous nous

(*a*) FALLOPIUS libell. de vuln. cap. 57. ALBUCASIS Meth. Med. lib. 2. cap. 58. PARE' lib. 10. cap. 35. VIDUS VIDIUS comm. in libr. HIPPO-

contenterons

contenterons de rapporter ici un exemple de ces cures heureuses, qui nous a été communiqué par M. FROUMANTIN.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

LVI. OBSERV. par M. FROUMANTIN Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roy à Angoulême, sur une playe à l'intestin.

Un Soldat reçut un coup d'épée à un travers de doigt au-dessous de l'ombilic ; l'ouverture extérieure étoit si petite qu'on regarda cette playe comme très-simple, quoique le blessé se plaignît toujours de sentir des douleurs très-vives dans le bas-ventre, & qu'il ne pût se tenir dans d'autre situation que couché sur le dos ; M. FROUMANTIN qui vit le blessé le dixiéme jour, s'apperçut qu'il sortoit par la playe une matiere grisâtre très-fluide, & d'une odeur fort fœtide : il jugea que l'intestin étoit ouvert. La playe extérieure étoit si petite que l'on pouvoit à peine y introduire le plus petit stilet ; M. FROUMANTIN se détermina, du sentiment de plusieurs Chirurgiens qui étoient présens, à la dilater, pour donner une issue plus facile aux matieres qui croupissoient. A peine M. FROUMANTIN eut-il fait cette dilatation, qu'il sortit gros comme une petite noix de matieres stercorales assez dures ; il trouva l'intestin collé au péritoine, il pansa la playe à plat, de crainte de détacher les adhérences de l'intestin ; le malade n'eut depuis cette opération aucun accident, les matieres cesserent peu à peu de couler par la playe, & le blessé fut parfaitement guéri le dix-neuviéme jour.

Ces exemples ne suffisent-ils pas pour nous prouver qu'on peut ouvrir avec succès l'intestin pour en tirer les corps étrangers, non-seulement dans les cas pressans que nous avons remarqués, mais encore dans d'autres qui peuvent se trouver moins rarement dans la pratique ; c'est lorsqu'il se trouve des corps étrangers dans les hernies : or ce cas est assez ordinaire, car ces corps qui passent dans la portion d'intestin qui forme la hernie, en sortent difficillement à cause du détroit du passage, & parce

CRATIS de vuln. HOLLERIUS Comm. ad aph. 18. HIPP. libr. *6.* & Obs. 17. libr. propr. JACOTIUS Comm. 3. ad aph. 17. libr. 1. sect. 3. Coac. HIPPOC. pag. 1002. TULPIUS Obs. Med. libr. 3. cap. 20. HEURNIUS Comm. sect. 6. aph. 18. RUMLERUS Obs. Med. Obs. 39. VIGIERUS Chir. libr. 2. cap. 26. CATTIER. Obs. 5. CHABERT Obs. Chirurg. pratiq. Obs. 96.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

que l'action organique de cette portion d'intestin est gênée.

LVII. OBSERV. par M. PETIT, sur une patte de moviette tirée d'une hernie inguinale.

M. PETIT nous a rapporté qu'un homme incommodé d'une hernie qui rentroit avec facilité, eut des vomissemens très-violens, & ressentit des douleurs très-vives à l'endroit de sa descente. Cet homme voulut réduire lui-même sa hernie comme à l'ordinaire, mais il ne put réussir : M. PETIT lui conseilla l'opération, mais il n'y consentit que lorsqu'il fut si mal, qu'on n'osoit plus l'entreprendre, de crainte de le voir périr dans l'opération même. Cependant la charité plus forte que la crainte détermina M. PETIT à la lui faire; on trouva l'intestin percé par une patte de moviette que le malade avoit avallée quelque tems auparavant.

LVIII. OBSERV. par M. DE BOISMORTIER Chirurgien à Marseille sur un épi d'orge tiré d'une exomphale.

M. DE BOISMORTIER rapporte aussi, dans une Observation qu'il a communiquée à l'Académie, qu'il trouva dans un exomphale dont il faisoit l'opération, un épi d'orge de la longueur du petit doigt, & encore garni de tous ses calices; cet épi étoit sorti par une portion de l'intestin compris dans la hernie, & qui étoit tombée en mortification.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (a) un cas où précisément il auroit fallu faire l'opération que nous proposons, si la gangrêne n'y avoit pas suppléé. M. FARCY Chirurgien à la Fléche fut appellé pour voir un Portefaix qui avoit depuis huit ans une hernie inguinale incomplette qu'il faisoit rentrer facilement; cette hernie avoit augmenté beaucoup & presque subitement : le malade étoit dans les accidens d'un étranglement : M. FARCY n'osa tenter de faire la réduction de la hernie à cause d'une grande dureté qu'il trouvoit à la tumeur, & qui étoit telle qu'elle lui sembloit osseuse. Ce Chirurgien fit plusieurs saignées les premiers jours, il ordonna des lavemens, & appliqua sur la hernie des cataplasmes émolliens qu'il continua pendant quatre jours, ces topiques ne ramollirent point la tumeur.

(a) Année 1722.

M. FARCY proposa l'opération du bubonocelle, mais le malade ne voulut pas d'abord s'y résoudre; il ne s'y détermina que lorsqu'il survint à cette hernie une espéce de suppuration. M. FARCY ouvrit la tumeur; il sortit du sac herniaire un pus mal digéré & d'une odeur insupportable; l'intestin iléon se trouva tout pourri : M. FARCY fut fort étonné d'en tirer de petits os qu'il reconnut pour des os de pied de mouton, il en tira jusqu'à seize en deux ou trois fois : le Portefaix les avoit avallés la veille de son accident. M. FARCY coupa quatre travers de doigts de l'intestin gangrêné, & retint au dehors une autre portion du même intestin presque égale & gangrênée aussi, qui se sépara naturellement. Les matieres stercorales coulerent pendant quelque tems par la playe; elles reprirent ensuite leur route, & le malade fut entiérement guéri le trente-troisiéme jour sans fistule; il se remit au travail comme s'il n'eût jamais été incommodé.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

De pareils faits ont été remarqués par d'autres Praticiens; SCHROECKIUS (*a*) dit qu'il tira d'une hernie inguinale abscédée & gangrênée, plusieurs petits os de diverses figures & grosseurs, dont l'un étoit garni de quelques angles & aspérités. WINCLERUS (*b*) faisant l'ouverture du cadavre d'une personne qui étoit morte d'une hernie, reconnut que cette hernie avoit été formée par le *Cæcum*, & il trouva plusieurs petits os de poulet qui avoient été retenus dans la hernie par la valvule de cet intestin.

Cas où l'opération de l'entérotomie paroît sur-tout nécessaire & facile.

On voit par ces faits qu'il y a plusieurs cas où il seroit nécessaire d'ouvrir dans les hernies l'intestin pour tirer les corps étrangers; car supposé qu'un Chirurgien trouve, en faisant l'opération du bubonocelle, un os ou quelque autre corps qui fût la cause des accidens, & qui empêchât de remettre l'intestin en liberté, laisseroit-il son opération imparfaite? Attendra-t'il que la gangrêne procure à ce corps une issue? Cette voie est-elle plus sure que l'incision que

(*a*) MANGETI Biblioth. Chirurg. Tom. 2. de Hern. pag. 397.
(*b*) BONETI Med. Sept. Libr. 3. de imo ventr. sect. 15. cap. 7.

IV. CAS. CORPS E'TRANGERS QU'IL FAUT TIRER PAR INCISION.

l'on peut faire; & les accidens permettent-ils toujours de différer (a)?

Je suppose même qu'on pût dilater suffisamment l'anneau pour réduire l'intestin avec le corps étranger, & que le corps étranger ne fût point tellement engagé par l'inflammation de l'intestin, qu'on n'eût pas à craindre qu'il bouchât, après l'avoir reporté dans le ventre, le passage des matieres, & n'entretînt une espéce d'étranglement: ne peut-il pas se trouver encore d'autres circonstances qui peuvent empêcher de réduire la hernie? Telles seroient par exemple les anciennes adhérences qu'on ne pourroit pas détacher: ne seroit-on pas encore obligé dans ce cas d'ouvrir l'intestin pour tirer le corps étranger qui entretient les accidens?

Le succès de pareilles opérations que M. ARNAUD a faites dans les mêmes circonstances, pour donner, comme on le dira ailleurs, issue à des matieres endurcies contenues dans l'intestin, & qui en empêchoient la réduction, ne nous permettent plus aujourd'hui de priver les malades d'un secours si essentiel.

(a) Il n'est pas nécessaire de dire ici que si l'on étoit obligé d'ouvrir l'intestin, il faudroit le retenir dehors jusqu'à ce que la playe fût refermée, pour éviter l'épanchement qui pourroit arriver si on le replaçoit dans le ventre.



Fig. 3.

D

A

Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 6.

D

B

Simonneau del. & sculp.

Planche 1.



OBSERVATIONS SUR LES BECS DE LIÉVRE VENUS DE NAISSANCE,

Où l'on expose les moyens de corriger cette espéce de difformité.

Par M. DE LA FAYE.

EN 1733. l'on me fit voir un jeune enfant de quatre ans, né avec un bec de liévre d'une espéce singuliere. La lévre supérieure, toute la voute du palais, & la luette même étoient partagées en deux; chacun des rebords de la lévre paroissoit former vers la partie inférieure un mammelon qui se gonfloit lorsque cet enfant rioit. *La Figure* 3. A, A, *représente les deux mammelons dans cet état, & la Figure* 1. A, A, *les représente tels qu'ils étoient lorsque l'enfant étoit tranquille.* I. OBSERV. par l'Auteur.

Le rebord des lévres entouroit ces mammelons, & alloit se terminer à chaque aîle du nés : une petite bride, ou plûtôt un petit filet attachoit intérieurement chaque partie de la lévre à la gencive, près du rebord de la division des os maxillaires : ainsi les deux parties de la lévre laissoient entre-elles un intervalle considérable; il étoit de douze lignes quand l'enfant étoit tranquille, & de seize quand il rioit ou quand il pleuroit.

On voyoit au milieu de cet espace une partie des os maxillaires, d'où sortoient les deux dents incisives enchassées dans leurs alvéoles & recouvertes de leurs gencives. Cette portion, qui étoit isolée & branlante, formoit par rapport au reste de la mâchoire, une saillie

I. OBSERV. d'environ cinq lignes, que j'appellerai éminence osseuse. Un petit morceau de chair de figure ronde, attaché vers l'extrêmité du nés, & qui paroissoit être une partie de ce qui manquoit à la lévre, pendoit devant cette éminence. Cette espéce de bouton de chair ne recouvroit qu'en partie les dents, & augmentoit considérablement la difformité de l'enfant, sur-tout quand il ouvroit la bouche; ce qui est bien représenté dans la figure 2.

Deux espaces qui étoient entre l'éminence osseuse & les deux parties de la lévre séparoient antérieurement en trois les os maxillaires, & se rendoient dans un seul espace qui partageoit en deux toute la voute osseuse du palais, la cloison charnue & la luette : cet espace laissoit voir le dedans du nés & la cloison du nés qui le partageoit en deux dans toute la voute du palais. On peut juger par cette description, non-seulement que cet enfant étoit très-difforme, mais encore qu'il n'avoit été élevé qu'avec beaucoup de peine, & qu'il ne pouvoit pas former de sons articulés.

La mere que j'interrogeai sur ce qui lui étoit arrivé pendant sa grossesse, me dit qu'elle avoit été frappée à la vûe de la tête d'une Raye; mais le peu de ressemblance qui se trouve entre la tête de cet animal & un bec de liévre, ne favorise pas plus les conjectures de ceux qui rapportent la cause de ces espéces de difformité à la mauvaise conformation du fœtus dans l'œuf, que le sentiment de ceux qui l'attribuent à l'imagination de la mere.

MANGET (*a*), ANTON. DE HEYDES (*b*), HENR. VOLGLNADIUS (*c*), BARTHOLIN (*d*), NUCK (*e*), JOB. LUDOV. HANNEMANNUS (*f*), nous ont donné

(*a*) Biblioth. Chirurg. de labior. morb. Tom. 3.
(*b*) Obs. Med. Cent. Obs. 42.
(*c*) Epher. Germ. ann. 2. Obs. 23.
(*d*) Acta Haffniensia, Obs. 13.
(*e*) Operat. & experiment. Chirurg. Experiment. 22.
(*f*) Med. Sept. lib. 1. sect. 5. cap. 6.

la description de cette espéce de bec de liévre. DANIEL LUDOVIC. (a) VAN-HORNE (b) & FRANCO (c) ont dit quelque chose de la maniere d'y remédier; le premier rapporte que l'on coupa à un enfant qui avoit ce défaut l'éminence osseuse, pour lui procurer la facilité de tetter, & qu'on appliqua un cautére actuel pour arrêter l'hémorrhagie. Cette opération entreprise dans un âge trop tendre ne fut, comme l'on voit, que fort imparfaite; les deux autres prescrivent de couper l'éminence osseuse avec des tenailles incisives, dont on voit la figure dans l'Arcénal de Chirurgie de Scultet, & de corriger le reste de la difformité de la maniere qu'on le pratique aux becs de liévre ordinaires; ce qu'ils disent être très-difficile, *hic casus sanè difficilis est*, dit VAN-HORNE (d).

I. OBSERV.

L'approbation de M. DE LA PEYRONIE, à qui je communiquai le plan de l'opération que je me proposai de faire sur le sujet qui fait la matiere de cette Observation, me rassura contre la crainte que m'inspiroit cette difficulté. Je disposai d'abord cet enfant par les remédes généraux; quelques Auteurs prétendent que cette précaution est inutile, du moins elle n'est pas blâmable.

Le 13. Mai 1733. je lui fis l'opération de la maniere suivante, en présence de M. DE LA PEYRONIE, & de Mrs. PETIT, MALAVAL, MORAND, PIBRAC, VERDIER, CAUMONT, HOUSTET, &c. Je séparai avec un bistouri le bouton de chair *D*, Fig. 1. 2. & 3. d'avec l'éminence osseuse que je coupai avec des cizeaux dont les branches sont fort longues, & dont les lames sont faites comme celles des cizoires; je coupai le bouton de chair *D*, à droite & à gauche pour lui donner une figure angulaire. Je divisai les deux brides qui attachoient les deux parties de la lévre à la gencive, & qui m'auroient empêché d'unir ces parties. Je coupai environ deux lignes du re-

(a) Med. Sept. lib. 2. sect. 1. cap. 1.
(b) Microtechné sect. 2. part. 1. §. 9.
(c) Traité des Hernies, chap. 118.
(d) Microtechné sect. 2. part. 1. §. 9.

I. OBSERV. bord de ces parties dont l'artére rendit beaucoup de ſang; ce qui ne m'embarraſſa pas, parce que l'hémorrhagie ceſſe dès que ces ſortes de playes ſont unies. Je fis la ſuture entortillée avec le ſecours d'un Aide qui rapprochoit avec ſes mains les deux joues vers la diviſion; je fis paſſer les deux épingles le plus près que je pus de la membrane interne de la lévre, pour favoriſer l'union des parties intérieures; je paſſai la premiere près du nés, & je l'entortillai avec un ruban fait de deux ou trois brins de fil ciré, ſous lequel j'engageai le bouton de chair qu'il ne me fut pas poſſible de traverſer; je paſſai la ſeconde fort près du rebord de la lévre, & je l'entortillai avec un autre ruban de fil, pour pouvoir ôter ſéparément les fils & les épingles. Les épingles dont je me ſervis, ſont des épingles d'Allemagne, fléxibles, longues & menues, & qui ſont préférables pour cela aux épingles d'or, d'argent & d'acier, & à celles qu'on appelle à lardoire.

Lorſque l'écartement des deux parties de la lévre eſt fort grand, CELSE (*a*), GUILLEMEAU (*b*), THEVENIN (*c*), &c. conſeillent pour en faciliter le rapprochement, de faire à chaque joue une inciſion en forme de croiſſant; quelques autres preſcrivent même de faire en ce cas des inciſions dans l'intérieur de la bouche : mais outre que les inciſions des joues produiſent une difformité par leurs cicatrices, je les crois inutiles, ainſi que celles de l'intérieur de la bouche; car la peau prête d'elle-même autant qu'il le faut pour rapprocher les deux parties de la lévre, quelque éloignées qu'elles ſoient; s'il s'y rencontroit quelque obſtacle, il viendroit du nés, & cet obſtacle ne feroit pas levé par les inciſions faites à la joue, ni par celles que l'on feroit dans la bouche.

Plus les deux parties de la lévre ſur laquelle j'opérois laiſſoient d'intervalle entr'elles, plus je devois craindre leurs efforts ſur les épingles; ainſi il falloit que l'appareil

(*a*) Medicin. lib. 7. cap. 8.
(*b*) Traité cinquiéme des Opérations, chap. 11.
(*c*) Operat. de Chirurg. chap. 13.

aidât les épingles à leur résister; car c'est souvent delà que dépend le succès de ces opérations. Je fis croiser sous le nés deux bandelettes de linge, dont j'appliquai les extrémités qui étoient couvertes d'emplâtre d'André de la Croix sur les joues, pour les tenir rapprochées. I. Observ.

Pour empêcher la transpiration des joues de détacher ces emplâtres, & pour diminuer l'effet de l'action des muscles, des lévres, je mis sur chaque joue deux compresses épaisses, que je soutins un peu ferme par le moyen d'une petite bande que je posai de cette maniere : j'en appliquai le milieu à la nuque du col, j'en fis venir chaque chef de derriere en devant sur chaque compresse, & les fis croiser sous le nés; je fis repasser les chefs sur les compresses, & je les attachai au bonnet que j'avois ajusté sur la tête de l'enfant. Comme le mouvement de la mâchoire inférieure pouvoit causer quelque désordre, j'appliquai sous le menton une fronde dont j'attachai les chefs au bonnet, ce qui ne permettoit à la mâchoire de s'abbaisser qu'autant qu'il le falloit pour que l'enfant pût prendre du bouillon, de la ptisanne & de la gelée.

Quelques Auteurs conseillent de se servir d'une plaque de plomb pour soutenir la lévre, lorsque le sujet sur lequel on fait l'opération n'a point de dents derriere l'endroit où les lévres sont rapprochées. Si cette plaque étoit de quelque utilité, j'aurois dû m'en servir, puisque j'avois coupé la partie antérieure de la mâchoire du sujet dont je parle; mais la longueur des épingles dont je me servis pour faire la suture, me dispensa de recourir à ce moyen. Les deux bouts de ces épingles étoient soutenues par les extrémités des deux parties de la mâchoire dont j'avois coupé le milieu.

L'enfant qui étoit tombé en foiblesse pendant l'opération, en revint bien-tôt, & passa tranquillement la nuit. Un peu de fiévre qui lui survint le lendemain m'obligea de le saigner : j'observai que ses pleurs & ses cris n'occasionnoient de mouvemens considérables que dans le gosier, parce que le bandage tenoit tout en situation.

I. OBSERV. Je levai l'appareil le second jour, je trouvai que le bouton de chair s'étoit échappé de dessous les fils, & je ne pus l'y rajuster; j'appliquai un appareil semblable au premier, que je ne levai que le quatriéme jour. Le septiéme jour je pansai cet enfant pour la troisiéme fois, & je tirai l'épingle inférieure qui vacilloit : deux jours après j'otai la deuxiéme, & je trouvai la lévre parfaitement réunie; mais comme la réunion n'étoit pas encore assez solide pour résister à l'action des parties, je remis le même appareil pour quelques jours. Je trouvai la playe que j'avois faite en coupant l'éminence osseuse parfaitement guérie.

Pour voir le succès de cette opération, & l'avantage que cet enfant en a retiré, il suffit de jetter les yeux sur la figure 6. qui le représente tel qu'il est à présent, & de la comparer avec les figures 1. 2. & 3. qui le représentent tel qu'il étoit avant l'opération. Les aîles du nés dans la figure 6. sont beaucoup moins évasées; on ne voit plus au-dessous du nés qu'une continuité de lévre traversée au milieu par une cicatrice : la lévre supérieure, malgré la bréche des os maxillaires, est au niveau de l'inférieure. Il reste encore à cette lévre un très-petit bec de liévre *B*, Fig. 6. qui ne vient pas du défaut de réunion, mais de ce que je n'ai pas coupé assez du rebord des mammelons *A*, *A*, Fig. 1. 2. & 3. Ces mammelons ont une figure demie circulaire qu'il faut leur ôter si l'on veut réunir la lévre sans qu'il reste de bec de liévre.

L'enfant est donc infiniment moins difforme qu'il n'étoit avant l'opération, & sa vûe n'a plus rien de choquant. Ce n'est pas là le seul avantage qu'il en a retiré; il parle distinctement, quoiqu'un peu du nés, défaut qu'il n'auroit plus si son palais étoit entiérement refermé. Je l'ai vû quatre ans après l'opération, & l'espace de la voute du palais étoit déja diminué; il y a par conséquent lieu d'espérer que peu à peu les os se rapprocheront au point qu'il n'y en aura plus, & peut-être la nature a-t'elle déja fait ce rapprochement.

Quelque tems après cette opération, un jeune garçon de quinze ans qui avoit un bec de liévre vint me trouver avec son pere; ce bec de liévre étoit pour le moins aussi difforme que celui dont je viens de parler; il est vrai que les os maxillaires ne faisoient point de saillie, mais le nés étoit fort large : un bouton de chair qui y étoit attaché vers le bout, & qui paroissoit être une portion de la lévre, ne recouvroit les deux dents incisives qu'imparfaitement; toute la voute du palais étoit partagée, & l'intervalle d'une des parties de la lévre à l'autre étoit fort grand. II. OBSERVAT.

Le pere de ce jeune garçon me dit que sa femme, qui est morte à présent, avoit eu dans sa grossesse l'imagination frappée à la vûe d'un Lion; ce qui ne jette pas plus de lumieres sur la cause & l'origine de ces espéces de difformités, que le récit que me fit la mere de l'enfant dont j'ai parlé dans la premiere Observation.

Quoique j'eusse lû dans JUNCKER (a) que ces espéces de becs de liévre où la lévre est fendue dans deux endroits ne se guérissent presque jamais, (*duobus in locis quando fissum est labium, vix unquam malum curatur*, dit-il) le succès de l'opération sur l'enfant de quatre ans fut si parfait, que je ne doutai point de pouvoir corriger la difformité de ce jeune garçon par une opération à peu près semblable à celle que j'ai décrite dans l'Observation précédente; je la fis en présence de Mrs. VERDIER, CAUMONT, HOUSTET & DEBIAT. Je n'emportai aucune partie de la mâchoire, parce qu'il n'y avoit point de saillie; je coupai les bords de la division de la lévre au-delà de la circonférence de chaque mammelon; je coupai du bord du bouton pour en former un angle aigu; je traversai avec la premiere épingle, non-seulement les deux parties de la lévre, mais encore le bouton de chair, pour qu'il remplît l'intervalle angulaire qui se trouveroit entre les deux parties après que je les aurois rapprochées; j'appliquai ensuite un appareil semblable à celui que j'ai décrit dans la premiere Observation.

(a) Conspect. Chirurg.

II. OBSERV. On faigna ce jeune garçon quelque tems après l'opération, & on réitéra la faignée le lendemain, parce qu'il lui étoit furvenu de la fiévre; je le fis tenir couché fur le dos, afin que le mucus du nés qui tomboit en quantité fur l'appareil pût prendre fa route par la bouche.

Le cinquiéme jour de l'opération j'avois laiffé tout en bon état, & je comptois même ôter le lendemain les épingles; mais une inadvertence du pere fit perdre en un inftant tout le fruit de cette opération; du tabac qu'il râpoit auprès du lit de fon fils, fit éternuer quinze ou vingt fois de fuite avec violence ce jeune garçon. Le lendemain à la levée de l'appareil je trouvai un défordre auquel je ne m'attendois pas; une des épingles étoit tombée, l'autre ne tenoit que d'un côté; elles avoient déchiré les endroits où je les avois paffées, & avoient emporté gros comme un pois de la fubftance de la lévre du côté droit. Les deux parties de la lévre que j'avois exactement rapprochées du bouton de chair en étoient féparées, & étoient feulement reftées unies l'une à l'autre par en bas. Comme la lévre & le bouton étoient gonflés & en fuppuration, je différai au lendemain de réparer ce défordre, & je me flattai de procurer la réunion des deux parties de la lévre au bouton fans les couper de nouveau; je fis deux points de future entrecoupée qui tenoient la lévre unie aux parties latérales du bouton, & non à fa partie inférieure. Pour fuppléer à ce que ces deux points de future ne pouvoient faire, je me fervis de deux emplâtres agglutinatives larges d'un côté & étroites de l'autre; j'en appliquai la partie la plus large fur les joues, de façon que leur partie étroite, à chaque angle de laquelle étoit attaché un ruban fait de plufieurs brins de fil ciré, fe trouvoit près de chaque commiffure. Je fis paffer fous la lévre les deux rubans inférieurs, & je les nouai enfemble; je nouai enfuite les deux rubans fupérieurs & je les attachai au bonnet, de maniere qu'en tirant les emplâtres ils faifoient lever les rubans inférieurs, qui rapprochoient par ce moyen du bouton la partie de la lévre que les points

de suture n'y avoient point réunie; je me procurai par cette espéce de suture séche l'avantage de panser la playe sans rien défaire; j'appliquai le reste de l'appareil de même que je l'avois fait à l'enfant de quatre ans, & vingt jours après le tout fut parfaitement guéri : la cicatrice a la forme d'un Y. La difformité de ce jeune garçon est si bien corrigée, qu'il ne paroît presque pas qu'on lui ait fait cette opération.

II. OBSERV.

III. OBSERVAT.

En 1735. j'ai été présent à une semblable operation que M. LA CHAUD fit à un garçon de trente ans, dont le bec de liévre étoit pareil à celui qui fait le sujet de la précédente Observation. Il ne survint aucun accident pendant la cure, & quinze jours après ce garçon se trouva parfaitement guéri; il ne lui est resté aucune difformité extérieure.

VERDUC (a) & LA CHARRIERE (b) conseillent de se servir d'un *serre-tête* pour rapprocher, en comprimant les joues, les chairs divisées & pour les retenir rapprochées; c'est une espéce de cercle d'acier un peu élastique dont les Dames se servent. Ces Auteurs disent qu'il faut faire passer cette espéce de bandage par dessus la tête, & en appliquer les deux extrémités sur les joues; mais cet instrument qui ne fait qu'appuyer sur les joues, ne peut presque point servir à rapprocher les chairs de la lévre, & sa figure circulaire qui l'empêche d'embrasser par tout la tête exactement, rend ce cercle fort vacillant & fort incommode.

IV. OBSERV. par M. QUESNAY.

M. QUESNAY préfére un morceau de baleine platte, large & souple; il le passe par derriere la nuque du col, & fait venir les bouts sur la lévre : il l'applique exactement par tout avec les mains, & coupe chaque bout vis-à-vis l'aîle du nés, afin que ces bouts laissent entr'eux une distance d'environ un pouce : lorsque ces mesures sont bien prises, il releve la baleine de sa place, pour y attacher à chaque bout une grande emplâtre d'André de la Croix, & il remet ensuite la baleine en place, de maniere que les emplâtres

(a) Operat. de Chirurg. cap. 23.
(b) Operat. de Chirurg. cap. 5. & 6.

IV. OBSERV. n'avancent que fort peu ſur la lévre, c'eſt-à-dire qu'elles ne paſſent preſque pas le plis de la joue; ainſi les bouts de baleine qui ne débordent point les emplâtres, ne s'étendent pas ſur la lévre auſſi loin que la longueur de la baleine peut le permettre; mais il applique enſuite ſur cette baleine une bande qui eſt fendue par un de ſes bouts pour paſſer l'autre bout, afin de la croiſer ſur la lévre; & en ſerrant cette bande la baleine s'applique exactement autour de la tête : ſes bouts s'avancent ſur la lévre, ils entraînent les emplâtres, les emplâtres tirent les chairs, & les portent vers l'endroit diviſé. La baleine ainſi aſſujettie entretient fermement les chairs rapprochées juſqu'à ce que la playe ſoit parfaitement réunie.

C'eſt de cette maniere que M. QUESNAY guérit un bec de liévre dont les bords étoient extrémement écartés : une des aiguilles avoit manqué & avoit laiſſé à la partie inférieure de la playe un déchirement qui empêchoit qu'on pût y appliquer, ou du moins que très-difficilement, une autre aiguille : M. QUESNAY y ſuppléa parfaitement par le moyen de la baleine & des emplâtres. Après les avoir appliqués, il fit aſſujettir la baleine par un Aide, qui la pouſſoit avec ſes mains de derriere en devant pour faire avancer les chairs vers l'endroit de la diviſion; il plaça entre la gencive & la lévre un petit morceau de linge bien fin & bien doux; il ajuſta les bords de la playe vis-à-vis l'un de l'autre; il appliqua pour les contenir une petite emplâtre agglutinative fort mince qui débordoit la lévre, afin de la replier par dedans la bouche entre la lévre & la gencive, & d'enfermer la ſolution de continuité, ſur-tout à l'extrémité de la lévre; il mit extérieurement ſur l'emplâtre une petite compreſſe peu épaiſſe & fort mollette; & enfin il appliqua le bandage pour aſſujettir exactement ce petit appareil & la baleine : le ſuccès de cette pratique fut très-heureux & très-prompt.

V. OBSERV. par M. GERARD. On fit voir à M. GERARD en 1719. une Demoiſelle de Province, âgée d'environ neuf ans, née avec un bec de

liévre qui la rendoit d'une difformité affreuse; non-seulement la lévre supérieure étoit divisée, mais les os qui forment la voute du palais étoient depuis la partie antérieure jusqu'à la cloison charnue si considérablement écartés, que l'on pouvoit placer le petit doigt dans l'intervalle qu'ils laissoient entr'eux. Les deux dents incisives dont les racines étoient fort écartées, & les extrémités proche l'une de l'autre s'avançoient hors la bouche & soulevoient les deux portions de la lévre. Les parens de cette Demoiselle ne l'avoient jamais entendu prononcer un seul mot; elle avalloit fort difficillement, & les liquides passoient par le nés lorsqu'elle buvoit sans attention. V. Observ.

Les mauvais succès de plusieurs tentatives qu'on fit en Province pour remédier à sa difformité, engagerent ses parens à l'amener à Paris. M. Gerard après un mûr examen crut qu'il falloit commencer par ôter les deux dents qui formoient une saillie; il jugea que ces dents avoient fait manquer les premieres opérations, & que si on les laissoit elles empêcheroient l'approche des os maxillaires; il n'assura pas que ce rapprochement se feroit, parce que l'Art ne pouvoit pas le procurer, & qu'il ne dépendoit que de la nature: il fit espérer seulement aux parens que leur fille, au moyen de l'union des deux lévres, prononceroit au moins quelques paroles.

Après avoir fait ôter les deux dents, il prépara cette Demoiselle par quelques remédes généraux, & fit l'opération de la maniere suivante. Il sépara des gencives les deux parties de la lévre qui y étoient adhérentes; il en coupa les bords, il les rapprocha, & il y fit la suture entortillée. Leur écartement avant la réunion étoit si considérable, que M. Gerard crut devoir prendre toutes les précautions imaginables pour les maintenir rapprochées: il appliqua sur chaque joue une emplâtre agglutinative, qui avoit à son extrémité du côté des commissures deux rubans, par le moyen desquels il tint les deux joues rapprochées en nouant ensemble

V. OBSERV. les deux rubans ſupérieurs, de même que les deux rubans inférieurs, & il appliqua l'appareil ordinaire pardeſſus le tout.

Cette jeune Demoiſelle eut après l'opération une fort groſſe fiévre, qui céda cependant aux ſaignées & aux boiſſons calmantes, ce qui prouve que les préparations ne ſont pas abſolument inutiles. M. GERARD leva l'appareil le quatriéme jour, il trouva le tout en bon état, & remit un appareil ſemblable à celui qu'il avoit ôté; il fit le ſecond panſement le ſixiéme jour, il trouva les deux aiguilles entiérement ſéparées de la lévre, & collées au plumaceau qu'on avoit mis ſur la playe; les deux portions de la lévre étoient néanmoins réunies parfaitement, il ne reſtoit qu'une petite playe extérieure, qui fut parfaitement cicatriſée le ſeiziéme jour: enfin le dix-huitiéme cette Demoiſelle s'en retourna dans ſa Province.

M. GERARD attribua la ſéparation des aiguilles à pluſieurs cauſes: il croit qu'elles ont reſté trop long-tems, & que le grand écartement des deux portions de la lévre avoit empêché de les faire paſſer dans cette lévre auſſi avant qu'il le falloit, & avoit obligé à ſerrer un peu trop le fil.

Dès le ſixiéme jour de l'opération cette jeune Demoiſelle impatiente de ce qu'on ne l'entendoit pas par ſignes, avoit parlé pour la premiere fois; elle avoit demandé à boire avec une eſpéce de colere, & elle a depuis continué à prononcer quelques mots fort diſtinctement. La mere qui eſt revenue à Paris au bout de deux ans a dit à M. GERARD que ſa fille prononçoit alors ſans difficulté tous les mots de la langue, que la boiſſon ne paſſoit plus par le nés, & que les os du palais étoient preſqu'entiérement rapprochés. Dix ans après la Demoiſelle eſt venue elle-même confirmer à M. GERARD le rapport de ſa mere; la difformité étoit ſi parfaitement corrigée, que M. GERARD eut peine à la reconnoître; la cicatrice de la lévre ne paroiſſoit preſque pas, & les os du palais étoient ſi bien rapprochés qu'on n'appercevoit aucune trace de diviſion.

Quant au rapprochement des os maxillaires, la même choſe

chose est vraisemblablement arrivée à l'enfant dont j'ai parlé dans la premiere Observation; car lorsque je le vis quatre ans après l'opération, ce rapprochement étoit avancé: j'ai fait la même remarque sur celui qui fait le sujet de la seconde Observation, car deux ans après l'opération l'écartement des os du palais étoit fort diminué; la même chose n'est point arrivée à celui dont j'ai parlé dans la troisiéme Observation; ce qui doit faire présumer que l'union des parties molles contribue, quand on la procure de bonne heure, au rétablissement des parties dures. Seroit-ce que l'air qui touche celles-ci sans être modifié causeroit quelque desséchement aux fibres osseuses, & empêcheroit par-là leur allongement, & par conséquent le rapprochement des os? Ce qui est certain, c'est qu'il est avantageux pour ce rapprochement de faire l'opération lorsque le sujet est encore dans un âge tendre.

V. OBSERV.

VI. & VII. OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE & par M. DE LA FAYE.

M. DE LA PEYRONIE a vû à Compiegne un enfant avec une difformité semblable à celle du sujet de la premiere Observation. J'en ai vû il y a quelque tems un de deux mois qui avoit la lévre supérieure divisée vis-à-vis une des aîles du nés, & la voute du palais aussi divisée du même côté jusqu'à la luette: comme cet enfant, qui est mort à présent, avoit une portion de la lévre supérieure plus grande que l'autre, il tettoit facilement, au lieu que les autres dont j'ai parlé n'ont pas eu cet avantage; mais on y a suppléé en les nourrissant avec du lait de vache qu'on leur donnoit dans une cuiller.

Les becs de liévre où la division se borne à la lévre seulement, sont bien plus communs que les autres, mais l'on ne trouve pas moins de variété entre eux; quelquefois la lévre est divisée en trois parties, de maniere qu'il y a une division au-dessous de chaque aîle du nés, & une portion de la lévre dessous le nés; la lévre est communément divisée dans un seul endroit & dans toute sa hauteur, vis-à-vis la colomne du nés ou vis-à-vis une des aîles; il est rare que la division n'aille pas depuis le bas jusqu'en

VI. & VII. OBSERVAT.

haut, & encore plus rare qu'elle ſe trouve à la lévre inférieure.

Explication des Figures qui ont rapport aux Obſervations ſur les Becs de Liévre.

La Figure 1. repréſente l'enfant dans un état tranquille.

A, A. Les deux mammelons.

B. L'éminence oſſeuſe, ou la portion des os maxillaires dans laquelle étoient enchaſſées les deux dents inciſives.

D. Le bouton de chair attaché vers l'extrémité du nés.

La Figure 2. repréſente l'enfant lorſqu'il ouvroit la bouche.

A, A. Les deux mammelons.

B. L'éminence oſſeuſe qui paroît plus que dans la figure précédente.

D. Le bouton de chair.

La Figure 3. repréſente l'enfant quand il rioit.

A, A. Les deux mammelons beaucoup plus gros & plus écartés que dans les deux premieres figures.

D. Le bouton de chair plus gros, & qui recouvre toute l'éminence oſſeuſe.

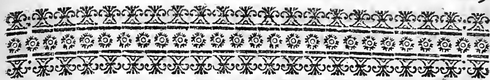
La Figure 4. eſt l'éminence oſſeuſe ſéparée de la mâchoire avec les deux dents inciſives qui y ſont encore attachées; elle eſt de grandeur naturelle, & vûe par ſa partie intérieure.

La Figure 5. eſt la même éminence oſſeuſe vûe par ſa partie antérieure.

La Figure 6. repréſente l'enfant tel qu'il eſt préſentement.

B. Le petit bec de liévre qui eſt reſté.

D. Le bouton de chair qu'on n'a pas pû unir avec la lévre, & qui eſt beaucoup plus petit que dans les figures 1. 2. & 3.



OBSERVATION
SUR UNE FISTULE AU PÉRINÉE.
Par M. PETIT.

Etat de la maladie.

UN homme âgé de quarante-cinq ans fut attaqué d'une rétention d'urine qu'il négligea pendant quelque tems, parce que cette rétention n'étoit pas totale: comme il urinoit assez pour soulager sa vessie des pressantes envies d'uriner, il ne tomboit point dans les accidens fâcheux que causent les urines qui sont entiérement retenues. Cet homme ne faisant rien pour guérir une maladie dont il ne prévoyoit point toutes les suites, tomba dans la rétention complette; & alors il eut recours aux Chirurgiens de sa Province, qui le sondérent pendant cinq ou six semaines; ils cesserent de le sonder lorsqu'il commença de pouvoir uriner sans sonde, comme il faisoit avant ce dernier accident, c'est-à-dire peu à la fois, & par regorgement, sans doute, puisque la région de la vessie, où il y avoit élévation, tension & douleur, s'abbaissoit, devenoit un peu plus molle & moins douloureuse à proportion de ce qu'il urinoit. Ses urines d'ailleurs étoient boueuses, & elles avoient l'odeur de marée; preuves certaines qu'elles séjournoient dans la vessie.

Après avoir été plus de deux mois dans cet état, il lui parut tout-à-coup une tumeur qui occupoit l'urétre depuis l'anus jusqu'au *scrotum*; ses urines furent une seconde fois entiérement retenues, on essaya en vain de le sonder; la douleur & la tension de l'hypogastre survinrent & augmenterent brusquement; la tumeur du périnée s'étendit dans les bourses, dans les aînes, sous la peau qui couvre le pubis & la verge; le progrès en fut si rapide, qu'en deux

FISTULE AU PÉRINÉE.

fois vingt-quatre heures il ſurvint une ſuppuration gangréneuſe : on ouvrit en pluſieurs endroits du périnée, des bourſes & des aînes ; bien-tôt après ces parties ſe dégorgerent, les urines coulerent en abondance, mais involontairement ; la ſuppuration s'établit, les eſcharres & les lambeaux gangréneux ſe ſéparerent, & la réunion ſe fit par-tout, excepté dans la playe du périnée, qui étant continuellement inondée d'urine, reſta fiſtuleuſe ; les calloſités qui y ſurvinrent furent ſi conſidérables, que les Chirurgiens du lieu firent une ſeconde opération qui n'eut pas plus de ſuccès que la premiere.

Le récit que je viens de faire eſt l'extrait d'un très-long Mémoire ſur lequel on demandoit mon avis : je conſeillai au malade de profiter de la belle ſaiſon dont on jouiſſoit alors pour ſe rendre à Paris ; il y vint dans l'état que je viens de dire ; je le ſondai, & j'obſervai que la partie antérieure de l'anus étoit auſſi dure que les environs de la fiſtule, quoique l'ouverture fiſtuleuſe extérieure en fût éloignée de plus de deux pouces : la dureté, dans laquelle étoit compriſe la proſtate s'étendoit ſi loin, qu'avec mon doigt introduit dans l'anus je n'en pouvois trouver les bornes.

Après cet examen, j'interrogeai le malade, & de ſes réponſes je conclus qu'avant que d'attaquer le vice local, il y avoit une cauſe intérieure à combattre. A meſure que je détruiſois cette cauſe par une ſalivation convenable, les duretés du voiſinage de la fiſtule ſe diſſiperent, & celle dont la proſtate étoit le centre, fut réduite à ſi peu de choſe, que ne la regardant plus comme un obſtacle à la guériſon, je fis l'opération que j'avois méditée, & dont voici le manuel.

J'introduiſis une ſonde cannelée dans la veſſie, puis avec un petit biſtouri en forme de lithotome que j'enfonçai dans le trou extérieur de la fiſtule, je coupai environ un pouce du ſinus fiſtuleux ſans entamer le canal de l'urétre ; & du même mouvement, en continuant de couper, mais plus profondement, mon biſtouri entra dans la can-

nelure de la ſonde qui me ſervit à continuer l'inciſion juſques dans la proſtate, où je croyois que devoit être le trou interne de la fiſtule; enſuite à la faveur du gorgeret j'introduiſis une cannule aſſez groſſe, au moyen de laquelle je fis des injections juſqu'à ce que la ſuppuration fût bien établie, & que la veſſie fût mondifiée; alors je retirai la cannule, & je paſſai par la verge dans la veſſie une ſonde creuſe courbée en *S*: cette ſonde donna d'abord paſſage à la plus grande partie des urines, qui peu à peu, & à meſure que la playe ſe fermoit, n'eurent point d'autre route pour s'écouler; ainſi la playe n'étant plus mouillée par les urines, fut bien-tôt réunie, & le malade parfaitement guéri.

FISTULE AU PÉRINÉE.

REFLEXIONS.

Je n'aurois jamais guéri cette fiſtule ſi je n'avois détruit le virus vénérien avant que de faire l'opération; cela ne demande point de preuve, tout le monde en conviendra; mais cette troiſiéme opération auroit été auſſi infructueuſe que les deux premieres, ſi je n'avois porté mon inciſion au-delà du col de la veſſie: en effet l'expérience nous apprend que par l'opération on ne guérit point les fiſtules, & ſur-tout celles du périnée, ſi l'on ſe contente d'ouvrir l'extérieur, & qu'il faut que l'orifice interne de la fiſtule ſoit compris dans l'inciſion; par conſéquent, puiſque la fiſtule de notre malade avoit ſon ouverture interne au-delà du Sphincter, il falloit néceſſairement porter l'inciſion juſques & compris le col de la veſſie.

Je ne pouvois douter que le trou intérieur de la fiſtule ne fût au-delà du Sphincter, parce que lorſqu'il eſt en deçà, l'urine ne peut ſortir par la fiſtule qu'après être entrée dans l'urétre, & elle n'y entre que par les efforts que le malade fait quand il veut uriner. Notre malade au contraire, ſans être averti du beſoin d'uriner, & ſans faire aucun effort, rendoit preſque toutes ſes urines par le trou de ſa fiſtule ſans en rendre par la verge, ou s'il en rendoit c'étoit toujours volontairement, & quand il étoit excité par le réſidu des urines; car le trou de ſa fiſtule étoit ſi petit, que malgré l'écoulement involontaire & continuel des urines, ſa veſſie ſe rempliſſoit une ou deux fois par

FISTULE AU PE'RINE'E.

jour, de ſorte qu'à chaque fois il rendoit un verre d'urine par la verge & à plein canal, ſur-tout lorſqu'avec le doigt, il bouchoit le trou de la fiſtule près le bord de l'anus. Ce trou étoit auſſi plus petit que le canal de l'urétre, puiſque quand il urinoit ſans le boucher, il rendoit beaucoup plus d'urine par la verge que par la fiſtule. Je crois avoir démontré que le trou interne de cette fiſtule étoit au-delà du Sphincter, & par conſéquent que l'incision devoit s'étendre juſques-là.

Si l'on guérit quelquefois des fiſtules au périnée par l'uſage des bougies & ſans opération, ce ne ſont point celles qui ont leur ouverture interne au-delà du Sphincter, par des raiſons que je ne rapporte point ici.

Je conclus de cette Obſervation que les fiſtules au périnée du genre de celle-ci, ſont difficiles à guérir, & qu'elles ſeront toujours incurables, ſi l'on ne commence par détruire le virus vénérien qui en eſt la cauſe premiere, & que l'opération ſera toujours infructueuſe quand le trou interne de la fiſtule n'aura pas été compris dans l'inciſion.



RECHERCHES
SUR L'OPERATION CÉSARIENNE.
Par M. SIMON.

PLusieurs Observations qui ont été communiquées à l'Académie sur l'accouchement Césarien qui a réussi sur la femme vivante, & particuliérement un exemple heureux de cette operation pratiquée depuis peu à Paris en présence des plus habiles Accoucheurs de cette Ville & de plusieurs autres Chirurgiens, m'ont engagé à faire des recherches sur cette matiere; j'ai crû que ce travail ne seroit pas inutile, parce que la plûpart des Chirurgiens paroissent douter encore aujourd'hui de la possibilité de cette opération.

Je diviserai cet ouvrage en deux parties; dans la premiere je rapporterai l'origine de l'opération Césarienne, les différentes disputes qu'elle a occasionnées, les autorités & les faits qui font juger du succès qu'on peut en attendre; dans la seconde partie j'examinerai les cas où cette opération doit être pratiquée.

PREMIERE PARTIE.

Preuves qui établissent la possibilité de l'opération Césarienne.

Il y a des cas où l'accouchement par les voyes ordinaires est impossible, & sans les ressources que l'Art peut procurer, la mort de la mere & de l'enfant est certaine. Pour suppléer à la nature dans ces circonstances, les Chirurgiens ont crû qu'on pouvoit faire au ventre & à la matrice une incision suffisante pour tirer l'enfant, & c'est

cette incision qu'on a appellée Opération Césarienne.

Il y a en général deux cas où cette opération est nécessaire; le premier lorsque la mort de la mere arrive avant l'accouchement, le second lorsque l'accouchement par les voyes naturelles est impossible, quoique la mere soit vivante.

Il paroît, si nous en croyons PLINE (*a*), qu'il y a longtems que cette opération a été pratiquée, du moins dans le premier cas; *auspicatius*, dit-il, *enectâ parente gignuntur sicut* SCIPIO AFRICANUS *prior natus, primusque* CÆSARUM *à cæso matris utero dictus.*

Cet endroit de PLINE a été interprété différemment par les Auteurs; plusieurs ont dit (*b*) qu'il devoit s'entendre de JULES CESAR premier Empereur de Rome, & ils assurent qu'il fallut faire une incision pour tirer CESAR hors du ventre de sa mere; mais BAYLE n'hésite pas de dire que c'est un mensonge déja réfuté avant lui par ZONARAS (*c*).

Il est évident que BAYLE a eu raison de s'élever contre l'application que ces Auteurs ont fait du texte de PLINE, *auspicatius enectâ parente gignuntur* à JULES CESAR; car, comme il le dit, sa mere AURELIA avoit pris un très-grand soin de son éducation, & elle mourut pendant que son fils faisoit la guerre aux Gaulois. Mais AURELIA n'a-t'elle pas pû survivre à l'opération? Cette remarque ne paroît donc pas détruire absolument l'opinion de ceux qui ont soutenu que CESAR a été tiré du ventre de sa mere par incision, elle prouve seulement que ce n'est pas de CESAR dont PLINE a parlé; cependant quelques-uns croyent que l'opération Césarienne a pris son nom de CESAR; mais, selon PLINE, on doit penser que CESAR auroit plûtôt pris le sien de l'opération même; car parlant de ceux qui naquirent au moyen de cette opération, il dit qu'il furent nommés *Cæsares aut Cæsones à cæso matris utero.*

(*a*) Neuviéme chapitre du septiéme Livre de l'Hist. Nat.

(*b*) SERVIUS, CE'DRENUS, MALALA, SUIDAS, GLYCAS, CONSTANTIN MANASSE' l'Auteur de la Chronique d'Aléxandrie, &c.

(*c*) Voyez le Dictionnaire de BAYLE, au mot *César*, dern. édit.

Si

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

Si l'on vouloit s'arrêter aux conjectures qui naissent naturellement du nom de l'Empereur CESAR, & de la remarque que fait BAYLE, il semble qu'on pourroit en conclure qu'effectivement l'opération Césarienne étoit dès-lors pratiquée sur la femme vivante: mais ces conjectures ne sont point décisives, & nous ne voyons point avec certitude que dans ces tems reculés on ait osé y avoir recours pour sauver la vie de la mere & de l'enfant: on peut remarquer au contraire que dans ces derniers siécles même on a beaucoup douté du succès de cette opération. Cependant je me propose de faire voir dans ce Mémoire qu'on peut en retirer plus d'avantages que lorsqu'elle se pratique dans le premier cas; car lorsqu'on la fait après que la mere est morte, elle est non-seulement inutile à la mere, mais aussi presque toujours à l'enfant, au lieu que je prouverai par beaucoup d'expériences que cette opération étant faite dans le second cas, a sauvé la vie à beaucoup de meres & à beaucoup d'enfans.

Je n'ai point vû dans les Auteurs qu'on ait eu recours à l'opération Césarienne avant le commencement du seiziéme siécle; la premiere que nous y trouvons est celle qui est rapportée par BAUHIN, & qu'il attribue à un Châtreur qui la pratiqua sur sa femme (*a*). L'an 1500. dit cet Auteur, ELISABETH ALESPACHIN femme de JACQUES NUFER Châtreur du Village de Siergershensen, Paroisse d'Hauthuville, Mandement de Gortliebane en Turgavie, étant grosse de son premier enfant, & sentant depuis quelques jours des douleurs pour accoucher, fit venir plusieurs Sages-femmes pour la soulager; elles firent beaucoup de tentatives pour procurer l'accouchement, mais elles furent inutiles: comme elle ressentoit des douleurs fort vives, & qu'il ne lui restoit aucune espérance de soulagement, son mari lui dit que si elle vouloit avoir confiance en lui, il entreprendroit une opération qui, avec la grace de Dieu, pourroit réussir; cette femme lui répondit qu'elle étoit dans la résolution de tout souffrir. Comme

(*a*) GASPARI BAUHINI Appendix ad ROUSSETUM.

1. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

l'affaire étoit délicate, le mari fut demander au Président de Fravenfelden la permission d'entreprendre cette opération ; ce Juge fit d'abord quelques difficultés, mais étant informé de l'état de la femme, & de la bonne volonté du mari, il consentit qu'on fit l'opération qui lui avoit été proposée : le mari étant retourné chez lui, dit aux Sages-femmes que celles qui seroient assez courageuses pour lui aider pouvoient rester dans la chambre, mais que les plus timides eussent à se retirer. Après avoir imploré le secours divin, il coucha sa femme sur une table, il lui fit une incision au ventre, entra d'abord dans la matrice, tira aussi-tôt l'enfant, & ensuite fit plusieurs points de suture au ventre. La playe se réunit fort heureusement, sans qu'il arrivât à cette femme aucun accident. Quelques années après cette opération elle accoucha de deux enfans, dont l'un nommé JEAN NUFER a été Juge de Siergershensen, & vivoit encore en 1583.

FRANÇOIS ROUSSET qui vivoit vers la fin du seiziéme siécle, est le premier des Auteurs que j'ai trouvé qui se soit attaché à établir par la raison & l'expérience l'opération Césarienne sur la femme vivante. Pour en donner une idée exacte, nous entrerons dans le détail des raisons qu'il allégue en faveur de cette opération, & nous rapporterons ensuite les exemples qui les appuyent.

ROUSSET publia en 1581. sur cette matiere un ouvrage qui ne laisse rien à désirer (a).

Dans la premiere partie de son Livre il fonde, 1°. la néceffité & l'utilité de l'opération Césarienne sur le danger éminent où se trouvent la mere & l'enfant dans le cas où l'accouchement paroît impossible par les voyes naturelles ; il n'est pas nécessaire que nous nous étendions sur cette raison, on en sent toute la force. Il établit, 2°. la possibilité de cette opération par des expériences de di-

(a) Ce Livre a pour titre *Traité nouveau de l'Hysterotomotokie* ou *Enfantement Césarien*, qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre & matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher, & ce sans préjudicier à la vie de l'un & de l'autre, ni empêcher la fécondité maternelle par après. *Paris*, 1581.

vers genres, qui prouvent que les playes des parties qu'il faut diviſer dans cette ſection ne ſont point mortelles.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

Il entre 3°. dans le détail de pluſieurs accidens qui ſont incomparablement plus redoutables que l'opération qu'il propoſe, & qui même peuvent être pour la plûpart évités par cette opération; il prouve par-là combien elle eſt néceſſaire & poſſible.

Il réduit ces accidens en cinq claſſes:

Dans la premiere il parle des femmes qui ſont devenues groſſes, dont les enfans morts & corrompus ont cauſé à la matrice une pourriture qui a fait périr ces femmes, leſquelles auroient pû être ſauvées ſi elles avoient été ſecourues par l'opération.

Dans la ſeconde il fait voir par pluſieurs hiſtoires d'abſcès à la matrice qui ont été ouverts avec ſuccès par le cautére actuel, que cette opération peut réuſſir.

Dans la troiſiéme il fait mention de pluſieurs ulcéres de la matrice qui ont cauſé la chûte de l'enfant dans le ventre, & par la ſuite des abſcès à l'hypogaſtre qui ont été ouverts ſans danger pour la mere.

Dans la quatriéme il parle de pluſieurs amputations de la matrice faites par l'inſtrument tranchant, le cautére ou la ligature, auſquelles les femmes ont ſurvêcues.

Dans la cinquiéme enfin il prouve qu'une femme peut concevoir après cette opération, & il confirme ce qu'il avance par pluſieurs exemples.

ROUSSET établit dans la ſeconde partie de ſon ouvrage la ſûreté de l'opération Céſarienne ſur le ſuccès qu'elle a eu en pluſieurs occaſions. Pour aſſûrer ce ſuccès il parle d'abord des Obſervations qui lui ont été communiquées par des gens dignes de foi, & enſuite des opérations qu'il a conſeillé de pratiquer.

Ces Obſervations ſe réduiſent à ſept:

Dans la premiere, on y voit l'hiſtoire de la femme d'un nommé GODARD demeurant au Meſnil Paroiſſe de Milly en Gâtinois, à qui on fit ſix fois l'opération, les enfans étant toujours vivans; à la ſeptiéme fois cette femme

périt, ne pouvant avoir de secours à cause de la mort du Chirurgien qui l'accouchoit par cette opération.

Dans la seconde, AMBROISE LE NOIR & GILLES LE BRUN Chirurgiens, certifient avoir fait trois fois cette opération à une pauvre femme près Mérinville en Beausse; ROUSSET voulut voir la femme & le lieu de l'incision, mais il apprit qu'elle étoit morte depuis peu de tems de la peste qui affligeoit alors ce pays.

La troisiéme consiste dans une Lettre écrite à notre Auteur par ALIBOUX Médecin à Sens, dans laquelle il lui marque que JEAN DESMARAIS Chirurgien à la Chastre en Berry avoit pratiqué l'opération Césarienne sur sa femme, & que par la suite elle étoit accouchée naturellement d'une fille qui depuis fut mariée à un Grainetier.

La quatriéme, n'est que le récit simple d'une semblable opération communiqué à LAURENT COLOT fameux Lithotomiste de Paris par PELION Médecin à Angers.

L'Observation qui suit celle que je viens de rapporter parle d'une autre opération qui a eu le même succès que les précédentes.

Dans la sixiéme, ROUSSET dit qu'il avoit vû à l'Hôpital de Châtillon, avec DENIS ARMENAUT Médecin de Gian, une femme qui avoit au côté droit du ventre une hernie accompagnée d'une cicatrice fort longue; & qu'ayant demandé à cette femme quelle étoit la cause de cette cicatrice, elle leur avoit répondu qu'elle étoit la suite d'une incision qu'on avoit été obligé de lui faire pour l'accoucher, & que l'enfant qu'on lui avoit tiré par cette incision avoit sept ans lorsqu'elle leur fit ce récit.

Il rapporte enfin dans la septiéme Observation, qu'en 1556. une femme qui étoit depuis quatre jours dans les douleurs de l'accouchement, lui fit demander ce qu'il pensoit de son état, & quels étoient les secours qu'on pouvoit lui donner; il lui conseilla l'opération, qui fut faite avec succès; qu'un an & demi après son mari mourut, qu'elle se maria de nouveau, & accoucha par la suite d'une fille par les voyes ordinaires.

Quelque tems avant l'impreſſion du Livre de ROUSSET, AMBROISE PARÉ donna au Public ſes ouvrages ſur la Chirurgie; on trouve dans ce Livre, à l'occaſion même d'une opération Céſarienne qui avoit réuſſi, une Critique fort vive contre cette opération.

I. PARTIE. PREUVES QUI ÉTABLISSENT LA POSSIBILITÉ DE L'OPÉRATION CÉSARIENNE.

Voici comme PARÉ s'exprime (*a*) : » Or, je m'émerveille comme d'autres veulent affermer avoir vû des » femmes auxquelles pour extraire leurs enfans, l'on auroit inciſé le ventre, non-ſeulement une fois, mais pluſieurs; car telle choſe pour raiſon m'eſt du-tout impoſſible à croire, entendu que pour donner iſſue à l'enfant, » il faudroit faire une grande playe aux muſcles de l'épigaſtre & pareillement à la matrice, laquelle étant imbue » d'une grande quantité de ſang, & y faiſant une diviſion » ſi grande, il y auroit une très-grande hémorrhagie dont » la mort s'en-ſuivroit; davantage après avoir conſolidé la » playe, la cicatrice ne permettroit pas à la matrice de ſe » dilater pour porter l'enfant; il y a encore d'autres accidens qui en pourroient advenir, & le pis une mort ſubite à la mere; & partant, je ne conſeillerai jamais de » faire telle œuvre où il y a ſi grand péril ſans nul eſpoir » en parlant humainement. Toutefois on m'a aſſûré qu'un » nommé MAITRE VINCENT Chirurgien d'Hericy près » Fontainebleau a fait cette périlleuſe opération avec heureuſe iſſue; la femme que l'on dit avoir été inciſée, & » ledit MAITRE VINCENT, ſont encore aujourd'hui vivans : tant de gens d'honneur dignes de foy me l'ont » affermé, juſqu'à même à me dire avoir vû faire l'opération & extraire l'enfant, que je ne veux ni oſe les mécroire, mais cela étant, j'oſe bien dire que c'eſt un vrai » miracle de nature, &c.

L'opération dont parle AMBROISE PARÉ eſt rapportée par SCHENCKIUS dans un détail plus circonſtancié; il dit que le Chirurgien qui opéra n'étoit point d'Hericy, mais de Nemours; que la femme ſe nommoit NICOLE BERANGER, & que l'opération fut faite en 1542. Il ajoute que le Chi-

(*a*) Traité de la Génération, chap. 38.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

rurgien tira du ventre de cette femme un enfant corrompu, & que le peu d'espérance qu'il avoit de sauver la mere, l'avoit engagé à ne faire que quelques points de suture à la peau, de sorte qu'il survint à cette femme une hernie ventrale qu'elle étoit obligée de soutenir avec un bandage. SCHENCKIUS dit ensuite qu'étant dans le pays, il vit cette femme qui deux ans après l'opération étoit accouchée d'une fille par les voyes ordinaires, & par la suite d'un fils qui étoit Forgeron, & qu'elle demeuroit au Village d'Ivry où elle exerçoit le métier de Sage-femme.

Il paroît que PARE' n'a pas toujours été si opposé à l'opération Césarienne; car dans la premiere édition du Livre de ROUSSET on trouve une Approbation de DE MONANTEUIL Professeur du Roy pour les Mathématiques & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, où ce Médecin fait l'éloge de l'ouvrage de ROUSSET, & immédiatement au-dessous de cette Approbation on lit, *J'atteste ce que dessus*, AMBROISE PARE'.

En 1582. GASPARD BAUHIN traduisit en latin le Livre de ROUSSET (*a*), & il ajouta par la suite à cet ouvrage un recueil d'Observations sur cette opération pratiquée avec un heureux succès (*b*). La plûpart de ces Observations furent envoyées à BAUHIN par ALBOSIUS & SAGUYERUS; d'autres ont été tirées des ouvrages de MAURITIUS CORDÆUS & de FELIX PLATER; il y en a plusieurs nouvelles communiquées par ROUSSET : nous aurons occasion de rapporter ces dernieres en parlant de son ouvrage latin sur l'opération Césarienne.

BAUHIN dit à la suite de sa Traduction que cette opération fut faite à une femme nommée ELISABETH TURGOIS, & que cette femme accoucha par la suite de quatre enfans par les voyes ordinaires.

(*a*) Ce Livre est intitulé, *Exsectio fœtûs vivi ex matre viva sine alterutrius vitæ periculo & absque fœcunditatis ablatione, à* FRANCISCO ROSSETO *Gallicè conscripta, à* GASP. BAUHINO *latinè reddita & variis historiis aucta. Basil.* 1582.

(*b*) Sous le titre d'*Appendix ad* ROSSETUM.

I. PARTIE. PREUVES QUI ÉTABLISSENT LA POSSIBILITÉ DE L'OPÉRATION CÉSARIENNE.

En 1590. ROUSSET fit imprimer un Dialogue Apologétique sur l'opération Césarienne (*a*).

Dans cet ouvrage notre Auteur rapporte toutes les objections que lui firent ses adversaires; il prend même à tâche de les exposer dans tout leur jour, ce qui lui donne occasion d'éclaircir & de fortifier sa façon de penser sur l'opération Césarienne; il a jugé à propos de faire connoître les sources où il avoit puisé ses connoissances & ses lumieres touchant la Médecine, il y parle des Sçavans dont le commerce paroît lui avoir été familier; son Poëme, s'il avoit été moins long, auroit pû lui mériter un rang distingué parmi nos meilleurs Poëtes Latins, & l'objet qu'il s'étoit proposé n'en auroit aucunement souffert; il y rend aux Anciens toute la justice qu'ils peuvent attendre de ceux qui les ont approfondis & médités, mais il va au devant de la timide admiration qui se bornant à respecter ces premiers maîtres, néglige de faire usage de leurs connoissances pour en acquérir de nouvelles; il prouve même par des découvertes heureuses & inconnues à ces grands hommes, que le génie de la Médecine ne s'étoit pas épuisé en leur faveur; & s'il avoit vécu de nos jours, personne n'ignore que ses preuves n'eussent été plus complettes; rien ne paroît plus simple & plus solide que son raisonnement touchant la nécessité de l'opération Césarienne, rien n'est plus clair & plus précis que les instructions qu'il donne; il décrit l'opération avec une grande netteté, & rapporte en sa faveur les raisons les plus capables de rassurer les esprits; enfin dans cet ouvrage on voit ROUSSET, avec toute la confiance que donne une bonne cause, & avec les sentimens d'un homme véritablement animé du désir du bien public, ne rien négliger de tout ce qui est capable d'accréditer cette opération, & d'encourager à la pratiquer.

Ce Dialogue lui attira à diverses reprises des Critiques fort vives de la part de MARCHANT Chirurgien-Juré de

(*a*) *Dialogus Apologeticus pro Cæsareo partu in malevoli cujusdam Pseudoproti? dicteria. Paris.* 1590.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

Paris, qui donna un ouvrage contre ROUSSET ſous le titre de Déclamation (*a*).

Dans la premiere partie de cet ouvrage, MARCHANT combat l'opération Céſarienne avec les mêmes armes dont s'étoit ſervi PARE', & rejette la premiere Obſervation de ROUSSET comme fauſſe, & contraire à toutes les loix de l'œconomie animale; il paſſe enſuite à l'hiſtoire de la femme de Châtillon, & fait voir que la cicatrice que ROUSSET remarqua au ventre de cette femme n'étoit pas une preuve ſuffiſante pour croire qu'on lui eût fait l'opération Céſarienne. » Combien, dit-il, ne voit-on pas de cicatrices de playes accidentelles & d'abſcès au ventre, qui » pourroient faire croire que ce ſeroit une ſuite de l'opération Céſarienne? Les habiles Chirurgiens, continue » MARCHANT, toujours zélés pour le bien public & pour » le ſoulagement des malades, ont ſaiſi avec empreſſement » votre nouveau ſyſtême, & ont voulu eux-mêmes être » convaincus de ſa vérité. GUILLEMEAU fut le premier qui » trouva l'occaſion de faire l'opération Céſarienne à une » femme qui ſouffroit depuis pluſieurs jours des douleurs » cruelles, ſans eſpérance de pouvoir accoucher; il opéra » en préſence d'AMBROISE PARE' & de pluſieurs autres » Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, mais la » malade mourut cinq jours après. PARE', CARBONET, » BRUNET & VIART ne furent pas plus heureux dans pluſieurs autres occaſions qui ſe préſenterent.

MARCHANT finit la premiere partie de ſon ouvrage par l'énumération de toutes les cauſes qui peuvent s'oppoſer à l'accouchement; & ſans enviſager quantité de cas où l'accouchement naturel eſt réellement impoſſible, il prétend faire voir qu'un Accoucheur prudent & habile peut ſurmonter toutes ces difficultés ſans avoir recours à l'opération Céſarienne, qui, ſelon lui, a toujours des ſuites très-funeſtes.

Dans la ſeconde partie, le zéle de MARCHANT l'emporte;

(*a*) *In* FRANCISCI ROSSETI *Apologiam* JACOBI MARCHANT, *Regis & Pariſienſis Chirurgi Declamatio.*

porte; ce n'eſt plus ſimplement par des raiſons qu'il combat ROUSSET, il s'abandonne à toute ſa vivacité, il n'épargne pas même les termes injurieux; & cet ouvrage finit par pluſieurs Poëmes ſatyriques adreſſés à ROUSSET (*a*), dans leſquels on apperçoit une Critique peu convenable à des gens lettrés. Au reſte, on remarque dans les ouvrages de MARCHANT beaucoup d'érudition, de netteté dans le ſtyle, de préciſion; & ceux qui ont lû les diſputes dont je viens de parler, ont dû reconnoître le profond ſçavoir & l'habileté de ce Chirurgien.

On trouve à la ſuite de ces *Satyres* une Lettre écrite à ROUSSET par GUILLEMEAU (*b*), dans laquelle il expoſe les raiſons qui l'ont engagé à combattre l'opération Céſarienne dans ſes ouvrages; cette Lettre eſt écrite en des termes un peu plus ménagés que ceux dont s'étoit ſervi MARCHANT, & on y apperçoit même le caractére d'un ami; GUILLEMEAU fait en ſorte de détourner ROUSSET d'approuver & d'écrire en faveur d'une pratique qui avoit ſi peu réuſſi entre les mains des plus habiles Chirurgiens de ce tems; cependant ROUSSET, toujours pénétré de la bonté de ſa cauſe, répondit la même année à MARCHANT avec beaucoup d'érudition (*c*), & employa l'Obſervation comme le moyen le plus ſûr pour réfuter ſolidement ſes Adverſaires: on voit la preuve de ce que j'avance en liſant une Obſervation tirée de l'édition Latine de ROUSSET, qui finit par ces termes: *Hæc anno Domini* 1573. *diligenter Obſervavi & in Adverſariis meis annotavi.*

Il y a toute apparence que ce furent les Déclamations de MARCHANT, & quelques mauvais ſuccès qu'eut alors l'opération Céſarienne, qui empêcherent qu'on ne continuât de la pratiquer; car GUILLEMEAU dit expreſſément

(*a*) Le premier eſt intitulé, *In* FRANCISCI ROSSETI *librum de Cæſareo partu* JACOBI MARCHANT *carmen*; le ſecond, *ejuſdem pro Regio Chirurgorum Pariſienſium Collegio*; le troiſiéme, *Tumulus Cæſarei partûs*; & le quatriéme, JACOBI MARCHANT *carmen in* FRANC. ROSSETI *oſtentum.*

(*b*) JACOB. GUILLEMÆUS *Regis & Pariſ. Chirurgus* FRANC. ROSSETO *ſalutem dat.*

(*c*) FRANCISCI ROSSETI *reſponſio ad* JACOBI MARCHANT *Declamationes.*

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

dans ses ouvrages (*a*), » ce qui détermina M. PARE' à se » désister & rétracter de cette opération, aussi-bien que » le College des Chirurgiens & la plus saine partie de la » Faculté de Médecine de Paris, dans la question qui fut » agitée par feu M. MARCHANT dans ses deux Déclamations qu'il fit, lorsqu'il eut l'honneur de passer Maître » Chirurgien de Paris.

Nous voyons dans ces disputes que les faits semblent déposer pour & contre l'opération; ceux que rapporte ROUSSET montrent bien qu'elle peut être pratiquée avec succès, & qu'elle a effectivement réussi; mais ceux que les Adversaires de ROUSSET lui opposent, prouvent du moins que cette opération ne se pratique pas sans danger; & c'est sans doute ce qui a fait qu'elle n'a pas été mise au rang des opérations généralement adoptées comme une ressource de la Chirurgie : en effet, ce n'est point assez que quelques Observations nous assurent de la réussite d'une opération aussi effrayante, il faut qu'une expérience plus suivie nous montre jusqu'à quel dégré cette opération est sûre ou dangereuse, afin de pouvoir l'admettre ou la rejetter; c'est pourquoi ROUSSET, pour constater de plus en plus les avantages de l'opération Césarienne, & pour rassûrer les esprits ébranlés par les disputes dont j'ai parlé, étendit considérablement ses recherches sur cette opération, & donna en 1590. une édition Latine de son Livre beaucoup plus ample que la premiere (*b*); outre de nouvelles raisons très-solides qu'il ajoute à celles que nous avons déja détaillées, il donne encore d'autres exemples de succès que nous croyons qu'il est à propos de rapporter.

Le premier est l'histoire d'une femme du Village d'Ambedoye près S. Brisson, sur laquelle on pratiqua en 1576. l'opération Césarienne; l'enfant que l'on tira par l'incision étoit mort & corrompu; quelque tems après cette femme devint grosse & accoucha d'un enfant vivant par les voies ordinaires.

(*a*) Livre quatriéme de sa Chirurgie, chap. 28.
(*b*) *Cæsarei partûs assertio Historiologica. Paris.* 1590.

Le ſecond eſt tiré d'une Lettre écrite à ROUSSET par VERTUNIANUS Médecin de Poitiers, dans laquelle il lui marque qu'une femme des environs de cette Ville étoit accouchée de la même maniere, & avoit été parfaitement guérie.

Il s'agit dans le troiſiéme d'une femme dont l'enfant étoit mort dans la matrice depuis fort long-tems, & qu'on ne put accoucher par les voies ordinaires, par la difficulté qu'on trouva à ſaiſir l'enfant, quoiqu'on eût mis en uſage le crochet & les autres moyens dont on ſe ſert dans de pareilles circonſtances. Comme cette femme étoit dans un état qui faiſoit tout craindre pour ſa vie, les Chirurgiens conclurent pour l'opération Céſarienne; auſſi-tôt que la matrice fut ouverte, il ſortit une grande quantité de matiere fœtide : la mere reſſentit beaucoup de douleurs dans le tems de l'extraction de l'enfant, parce que l'ouverture des muſcles & de la matrice n'étoit pas ſuffiſante pour ſon paſſage; cependant il n'arriva aucun accident, l'hémorrhagie fut médiocre, il ſortit avec les vuidanges beaucoup de matiere purulente, & cinq ſemaines après cette femme fut en état de ſortir; depuis cette opération elle accoucha fort heureuſement de cinq enfans.

On voit par le quatriéme que le jour de la Pentecôte de l'année 1580. cette opération fut pratiquée avec ſuccès ſur une femme de la Vallée d'Aillant, par un Chirurgien nommé JACOTIN demeurant au Bourg S. Maurice Tyraureille : ROUSSET dit enſuite qu'il avoit vû la femme guérie; que ce Chirurgien lui avoit dit qu'il s'étoit ſervi de ce même moyen dans deux occaſions différentes, & qu'il avoit été aſſez heureux pour réuſſir.

Le cinquiéme & dernier conſiſte dans l'hiſtoire d'une ſemblable opération faite avec ſuccès en 1582. à la femme d'un Laboureur du Village d'Ouinville : ROUSSET ajoute que le Chirurgien qui opéra étoit dans des diſpoſitions qui devoient rendre l'opération peu ſûre, d'où il remarque que ſi elle a réuſſi dans ces circonſtances, ſon ſuccès

doit être encore plus certain lorsqu'elle sera faite par un Chirurgien plus en état d'agir avec toute la connoissance & la dextérité qu'éxige une opération aussi importante : *Hæc femina secta fuit à* JOANNE LUCA *tunc parum sobrio; cui tunc bene poto si hoc non male successit, quid ei non est sperandum, qui sobrius & mentis compos arte duce eo accedet?*

SCIPIO MERCURI Chirurgien de Rome publia en 1604. une Dissertation sur les accouchemens (*a*), dans laquelle il donne des Observations sur les succès avantageux de l'opération Césarienne, & conseille de ne jamais négliger de la mettre en usage dans les cas où l'accouchement se trouve impossible. Cet Auteur rapporte dans cet ouvrage, qu'étant près de Toulouse dans une Ville appellée Château-Neuf, il avoit vû deux femmes à qui on avoit fait cette opération; qu'une des deux avoit eu d'autres enfans par la suite, & lui montra une cicatrice au ventre de la longueur d'un demi pied; il ajoute ensuite, par hyperbole, que de son tems cette opération étoit autant en usage en France que la saignée en Italie pour les maux de tête.

Les Observations de SCHENCKIUS font mention d'une Lettre d'ALBOSIUS, dans laquelle il dit avoir traité une femme à qui on avoit fait l'opération Césarienne qui eut un heureux succès.

Au rapport de ROONHUISEN Chirurgien d'Amsterdam (*b*), SONNIUS Médecin de Bruge pratiqua sept fois cette opération sur sa femme.

OLAUS RUDBECKIUS célébre Médecin de Suéde sauva la vie de sa femme par cette opération, qu'il lui fit lui-même (*c*).

THOMAS BARTHOLIN rapporte (*d*) que dans le tems qu'il étoit à Paris il avoit connu la femme d'un Chirurgien,

(*a*) Cette Dissertation est intitulée, *la Commare Oricoglitrice* imprimée à Venise.
(*b*) *In libro Observ. de morbis mul.* c. 1.
(*c*) *Vid. colloquia Menstrua* TENZELII *Germanico idiomate quondam edita sub titulo* Monathliche Unterredungen, *an.* 1689.
(*d*) *In Hist. Anat. Cent.* 2. *hist.* 8.

ſur laquelle on avoit pratiqué cinq fois cette opération.

I. PARTIE. PREUVES QUI ÉTABLISSENT LA POSSIBILITÉ DE L'OPÉRATION CÉSARIENNE.

On trouve dans l'ouvrage de THEOPHILE RENAUD, ſur l'opération Céſarienne, trois Obſervations de cette opération faite avec ſuccès. (*a*).

Dans la premiere, cet Auteur rapporte le témoignage d'un fameux Chirurgien nommé LOUIS PANTHOT, qui aſſure qu'au mois d'Avril 1627. une femme du Village de Meſſemy proche de Lyon, après avoir ſouffert pendant pluſieurs jours les douleurs les plus cruelles ſans pouvoir accoucher, fut enfin heureuſement délivrée par l'opération Céſarienne, & que ſon enfant avoit été baptiſé.

Dans la ſeconde, THÉOPHILE RENAUD dit qu'un Jéſuite avoit vû à la Fléche une femme qui certifioit qu'on lui avoit fait trois fois l'opération; & que la choſe ne pouvoit être révoquée en doute, parce que le Jéſuite connoiſſoit auſſi le Chirurgien qui avoit opéré.

La troiſiéme eſt l'extrait d'une Lettre de M. PÉLLAIRE Médecin de la Maurienne Province de Savoye, dans lequel on voit que cette opération a été faite ſix fois avec ſuccès ſur une femme de la Ville d'Auçois.

En 1692. SAVIARD fit inſérer dans le Journal des Sçavans la relation d'un panſement qu'il avoit fait à l'Hôtel-Dieu d'une hernie ventrale arrivée à une femme de Château-Thierry, à la ſuite d'une inciſion qu'on avoit été obligé de lui faire au ventre il y avoit quatorze ans, pour tirer un enfant dont elle n'avoit pû accoucher par les voies ordinaires; cette femme mourut, & ſon corps ayant été ouvert en préſence de pluſieurs Chirurgiens, on trouva une cicatrice à la matrice qui en occupoit toute l'épaiſſeur, & qui répondoit à celle des tégumens.

SAVIARD ajouta à cette rélation que le Chirurgien qui avoit opéré avoit été obligé de prendre la fuite par les mauvais traitemens dont les parens de la femme le menaçoient; mais SAVIARD n'a pas connu le vrai motif de la fuite de ce Chirurgien; car nous liſons dans le Journal

(*a*) *De ortu infantium contra naturam per ſectionem Cæſaream, autore* THEOPH. RENAUDO *Societ. Jeſu Theologo Lugd.* 1637.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

du mois de Juin 1693. qu'elle n'étoit fondée que ſur ce qu'étant Calviniſte, il avoit jugé à propos de ſe ſouſtraire de bonne heure, comme firent beaucoup d'autres Proteſtans, aux pourſuites que l'on commençoit à faire contre ceux de la Religion prétendue réformée.

On trouve dans le même Journal deux Obſervations communiquées par M. JOBERT Médecin de la Ville de Château-Thierry, au ſujet de deux opérations Céſariennes faites dans la même Ville ſur la même femme à vingt mois l'une de l'autre; cette femme guérit fort heureuſement. M. JOBERT ajoute que l'enfant qui avoit été tiré par la premiere inciſion vivoit encore, & qu'il avoit au menton la cicatrice d'une petite playe faite à la mâchoire inférieure par l'inſtrument dont le Chirurgien s'étoit ſervi pour opérer.

En 1693. une femme fut long-tems dans les douleurs de l'accouchement, & la Sage-femme fut obligée pour ſauver la mere de mettre en uſage l'accouchement de force; cette pratique fut ſuivie de très-grands accidens, car il ſurvint peu de tems après à la malade un ulcére dans le vagin & une incontinence d'urine; cette femme eut recours à des Charlatans pour trouver du ſoulagement, mais leur manœuvre lui devint très-funeſte : non-ſeulement ils ne la guérirent point, mais il ſurvint dans le vagin une tumeur d'un volume ſi conſidérable qu'elle occupoit preſque toute ſa cavité. Malgré cette incommodité cette femme devint groſſe, & eut recours dans le tems des douleurs à LANKISCH Médecin de Zittaw Ville de la Haute Luſace en Allemagne, LANKISCH conſeilla l'opération Céſarienne, qui fut faite avec ſuccès pour la mere (*a*).

VATERUS (*b*) fait mention d'une ſemblable opération, qui eut des ſuites auſſi heureuſes; la femme ſur laquelle on la pratiqua avoit tout l'intérieur du vagin ſi rempli de callofités à la ſuite d'un ulcére dans cette partie, qu'on n'y

(*a*) *Acta erudit. Lipſ. ann.* 1693.
(*b*) *In diſſert. de partu Cæſareo, Viteberga editâ anno* 1695.

introduisoit qu'avec peine l'extrémité du petit doigt.

I. PARTIE. PREUVES QUI ÉTABLISSENT LA POSSIBILITÉ DE L'OPÉRATION CÉSARIENNE.

En 1707. M. RULEAU Chirurgien de Xaintes publia une Dissertation sur la possibilité & la nécessité de l'opération Césarienne; il y rappelle presque toutes les raisons de ROUSSET pour prouver combien cette opération est nécessaire, & il y parle d'une opération Césarienne qu'il a faite, & qui a eu le succès le plus heureux. La femme qui fait le sujet de cette Observation souffroit depuis cinq jours des douleurs cruelles sans espérance de soulagement. M. RULEAU en touchant cette femme remarqua que les os du bassin étoient si mal conformés, qu'il étoit impossible d'introduire les deux doigts pour faciliter l'accouchement. Après une sage délibération ce Chirurgien se détermina à l'opération Césarienne; il n'y eut point d'hémorrhagie, les vuidanges sortirent par la playe, & la malade guérit fort heureusement.

M. DE LA MOTTE rapporte dans son ouvrage sur les accouchemens une Observation semblable.

Une pauvre femme d'Infreville Village près de Valognes, souffroit depuis trois jours des douleurs pour accoucher, & l'enfant présentoit le bras: La Sage-femme qui entreprit de l'accoucher arracha le bras de l'enfant. Un Chirurgien du Pont-l'Abbé fut appellé, & trouvant beaucoup de difficulté à faire l'accouchement, il fit l'opération Césarienne, tira un enfant mort, & fit quelques points de suture à la peau du ventre. La guérison de cette pauvre femme fut, pour ainsi dire, abandonnée à la nature, car le Chirurgien ne la voyoit que fort rarement, & laissoit à son mari quelques remédes pour la panser. La pourriture survint à la playe, ce qui fut sans doute une suite du peu de méthode que l'on observoit dans les pansemens; mais malgré cet accident la malade guérit.

OBSERVAT. communiquées à l'Académie de Chirurgie.

L'Académie de Chirurgie qui prend toujours de sages précautions pour s'assurer des faits, fit venir de Guise en 1739. une femme à qui on avoit fait l'opération Césarienne, & dont voici l'histoire.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILI-TE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

I. OBSERV.

MAGDELAINE GOURDAIN femme de CHARLES MEGRET demeurant à la Caudette Hameau de la Paroiſſe de la Neuville-le-Dorent près de Guiſe, après avoir été trois jours en travail, & la Sage-femme n'ayant pu l'accoucher, appella le Chirurgien du lieu pour la ſecourir; il fit toutes les tentatives néceſſaires pour accoucher cette femme, mais elles n'eurent aucun ſuccès; la malade ſentant qu'il n'y avoit d'autre reſſource que dans l'accouchement de force, & voyant le danger où elle & ſon enfant étoient expoſés, pria le Chirurgien de lui ouvrir le ventre (a); ce Chirurgien étonné d'une telle demande, & n'ayant d'ailleurs jamais entendu parler de cette façon d'accoucher, refuſa de faire cette opération; mais preſſé par les prieres du mari & de la femme, il ſe détermina; il fit d'abord une inciſion longitudinale à la peau & aux muſcles, à trois travers de doigts de l'ombilic; d'abord que cette premiere inciſion fut faite, les inteſtins ſe préſenterent, mais le Chirurgien eut recours au mari pour les aſſujettir en mettant ſa main deſſus; il fit enſuite à la matrice une inciſion ſuffiſante pour y introduire le doigt; alors ſentant le mouvement de l'enfant, il acheva avec ſes cizeaux d'aggrandir l'inciſion de la matrice, il tira l'enfant, & délivra la femme. Les playes de la peau & des muſcles furent réunies par le moyen de quelques points de ſuture; on appliqua enſuite ſur le ventre de la malade un onguent fait avec le beurre frais & la ſuye de cheminée; trois jours après cette opération les ſutures ſe rompirent, le Chirurgien voulut en ſubſtituer d'autres, mais la malade s'y oppoſa, parce qu'elle avoit reſſenti beaucoup de douleurs lorſqu'on fit les premieres, & qu'on s'étoit ſervi pour cela d'une groſſe aiguille à coudre. Les vuidanges ſortirent par la playe qui parut livide pendant pluſieurs jours;

(a) C'eſt cette femme qui ma dicté l'Obſervation dont il s'agit; je lui ai demandé pourquoi elle avoit prié ſon Chirurgien de lui faire une inciſion au ventre, elle ma répondu ingénuement qu'elle avoit entendu dire que les femmes de qualité accouchoient de cette façon : je n'ai apperçu aucun vice de conformation qui pût avoir déterminé à l'opération.

&

& enſuite étant devenue vermeille, elle fut entiérement cicatriſée au bout de trois ſemaines. Cette femme ne fut point en danger pendant tout le tems de ſa maladie, elle nourrit elle-même ſon enfant. Depuis cette opération elle a eu quatre enfans par les voyes ordinaires; trois ſont morts avant que de venir au monde, & le quatriéme vivoit encore lorſque cette femme vint à Paris.

I. Partie. Preuves qui établissent la possibilité de l'opération Césarienne.

Ce fait ne peut être révoqué en doute; car le Chirurgien qui a opéré, ſon fils, le Curé & pluſieurs Habitans de la Neuville-le-Dorent ont donné leur Certificat pour en conſtater la vérité. M. De la Peyronie a eu occaſion de s'aſſurer par lui-même du ſuccès de l'opération Céſarienne, comme on va le voir par les Obſervations qui ſuivent.

II. Observ. communiquée par M. De la Peyronie.

Une femme de vingt-cinq ans qui étoit accouchée heureuſement & ſans ſecours une premiere fois, ne pouvant accoucher une ſeconde, étant à terme, & après un long travail, envoya chercher M. l'Amiral le pere Chirurgien de Marigny, qui lui ouvrit la partie latérale gauche de l'hypogaſtre, & tira un enfant avec le délivre; la mere fut guérie par un panſement très-ſimple en quinze jours, l'enfant vit encore.

III. Observ. donnée par le même.

Quelques années après cette opération la même femme étant enceinte & à terme, les douleurs de l'accouchement furent fort vives, longues & ſans ſuccès, elle eut recours au même Chirurgien pour l'accoucher, ce qu'il fit par l'opération Céſarienne qui réuſſit encore. Dans un voyage que fit M. De la Peyronie à Marigny il y a quatorze ans, M. l'Amiral lui fit voir cette femme, il trouva la cicatrice encore fraiche, il n'y avoit qu'un mois que l'opération avoit été faite.

IV. Observ. envoyée par M. Urban, Médecin & Chirurgien à S. Hubert en Ardennes.

M. Urban Médecin & Chirurgien de M. l'Abbé de Saint Hubert dans les Ardennes a communiqué à l'Académie de Chirurgie les Obſervations ſuivantes.

Il y a, dit M. Urban, à Bure à deux lieues de la Paroiſſe d'Icy un Chirurgien nommé de Thise qui a fait avec ſuccès depuis huit ou dix ans l'opération Céſarienne à trois

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

femmes; ces faits sont incontestables, car outre qu'ils ont été connus de tous les Habitans du pays, ils ont été attestés par des témoins dignes de foy. La premiere de ces femmes est du Duché de Luxembourg, elle a été parfaitement guérie & a eu d'autres enfans par la suite; la seconde étoit de Rochefort dans le pays de Liége, elle mourut d'une colique deux ans après l'opération, & la troisiéme est d'Ave Duché de Bouillon; on lui fit l'opération il y a un an & demi, la guérison fut longue, parce qu'il survint à la malade une toux si violente que les points de suture se rompirent plusieurs fois. Mrs OCONNOR & COSQUET Médecin & Chirurgien de l'Hôpital de Givet sous Charlemont, ont vû la premiere de ces femmes. M. FERIOL Membre de notre Compagnie, étant dans le pays de Liége, a eu occasion de voir & d'examiner la femme du Duché de Luxembourg: il marque dans une Lettre qu'il adresse à M. HOUSTET dattée du 7 Septembre 1741. » qu'il étoit » survenu à cette femme huit mois après l'opération une » hernie ventrale de la grosseur de la forme d'un chapeau; » que cette tumeur occupoit toute la région ombilicale » droite; que l'enfant avoit vécu trois mois & demi, & » que la malade avoit été guérie au bout de trois semaines; » cette femme a eu trois enfans depuis l'opération.

V. OBSERV. communiquée par M. DE LA FAYE.

M. BROU Chirurgien de Beuville-le-Comte, ne pouvant accoucher MARIE LA ROCHE femme de JEAN-SEBASTIEN BOUDET Cabaretier dudit lieu, lui fit l'opération Césarienne en présence du mari, & même du Curé de ce Village; il tira par cette incision une fille qui est actuellement âgée de dix-huit ans. M. BROU fit à la peau & aux muscles plusieurs points de suture qui se rompirent quelques jours après, néanmoins la playe se cicatrisa très-heureusement par la suite; quelque tems après cette opération, M. DE LA FAYE étant dans le pays demanda à voir cette femme, il trouva le long des muscles droits du coté droit une très-grande cicatrice qui avoit donné occasion à une hernie considérable; il remarqua que cette hernie avoit treize pouces quatre lignes d'étendue selon sa longueur, dix

pouces cinq lignes selon sa largeur, que la cicatrice avoit huit pouces deux lignes de longueur, & que la distance du nombril à la cicatrice étoit de cinq pouces.

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

VI. OBSERV. envoyée par M. NOYER, Chirurgien d'Isserteaux.

M. NOYER Chirurgien du Village d'Isserteaux Diocèse de Clermont en Auvergne, a envoyé cette année à l'Académie de Chirurgie la relation d'une opération Césarienne qu'il a faite avec succès le 17 Avril de l'année 1726. à MARIE ESPIRAT âgée de trente-cinq ans, & femme de PIERRE MOULHEAUS Habitant du Village de Bourzis Paroisse d'Isserteaux; il tira par l'incision un enfant mort depuis quelques jours; il fit plusieurs points de suture, & dix-sept jours après la cicatrice fut faite. Cette femme devint grosse par la suite, les douleurs furent vives, & durerent long-tems; elle fit appeller M. NOYER pour lui faire une nouvelle opération; mais comme il étoit absent, il ne put la secourir, elle mourut dans les douleurs sans pouvoir accoucher; cette femme avoit déja accouché heureusement trois fois avant cette opération. A cette relation sont joints les Certificats du Curé de la Paroisse, de trois Habitans dudit lieu, de M. le Comte de Montmorin, de son Aumônier, & de M. CHAMERLAT Médecin qui demeure près du Village d'Isserteaux.

On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1730. la relation d'une opération Césarienne faite au Bourg de la Tour de Tresme Bailliage de Gruyere, dans le Canton de Fribourg.

» En 1723. Madame FLANDRIN Sage-femme de la Ville » de Bulle fut appellée pour accoucher MARGUERITE » FRANÇOIS âgée de quarante-huit ans, & grosse de son pre- » mier enfant; la tête de l'enfant se présentoit au passage » qui se trouvoit trop étroit; la Sage-femme ayant fait inu- » tilement pendant un jour & une nuit toutes les tentatives » possibles, consulta M. MICHEL Médecin de cette Ville, » qui ordonna de son côté tout ce qui pouvoit aider à » causer des épreintes, & à fortifier la mere : rien ne réussit; » le quatriéme jour de ce cruel travail l'enfant ayant été

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILI-TE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

» ondoyé ſous condition, M. MICHEL fut d'avis que la » Sage-femme le tirât avec un crochet, ou que ſi elle ne » le pouvoit point, elle le fît reculer pour le tirer par » piéces : ces terribles expédiens lui avoient réuſſi en quel- » ques autres occaſions, mais dans celle-ci elle les tenta » ſans ſuccès ; enfin il ne lui reſtoit plus que le plus terri- » ble de tous, l'opération Céſarienne, qui fut réſolue le » ſeptiéme jour ; la Sage-femme la fit avec tant de dexté- » rité & de courage, que la malade fut délivrée ſans aucun » accident ; deux mois après elle alla remercier M. MI- » CHEL, & à toujours joui enſuite d'une parfaite ſanté.

M. HELVETIUS qui a communiqué à l'Académie des Sciences cette Obſervation, a produit en même-tems une Lettre de M. MICHEL, & un témoignage par devant Notaires de gens qui ont vû la choſe.

VII. OBSERVAT. communiquée à l'Academie par M. DE PRESSEUX Médecin de Spa.

MARGUERITE DE STORHEAUX femme de M. DE PRESSEUX Médecin de la ville de Spa, devint groſſe pour la premiere fois à l'âge de trente-cinq ans ; cette Dame n'eut d'autre accident pendant tout le tems de ſa groſſeſſe qu'une chute qu'elle fit quelques jours avant ſes couches ; depuis cette chute elle urina très-ſouvent & peu à la fois. Le moment des douleurs de l'accouchement étant venu, on appella une Sage-femme de la Ville qui dit à M. DE PRESSEUX que l'enfant ſe préſentoit bien, & qu'il y avoit tout lieu d'eſpérer un accouchement heureux. Les douleurs continuerent pendant deux heures & procurerent l'écoulement des eaux. M. DE PRESSEUX voyant que ſa femme ſouffroit beaucoup, & que l'accouchement ne ſe terminoit point, voulut s'aſſurer lui-même de l'état de ſa femme, il fut fort ſurpris de trouver l'enfant qui préſentoit le derriere. Il envoya dans le moment à Liege prier M. DE BLIERRE Chirurgien & Accoucheur de cette Ville de venir promptement ſecourir ſa femme ; ce Chirurgien arriva le lendemain & travailla pendant dix-huit heures, conjointement avec le mari, à retourner l'enfant qui pour lors étoit mort ; comme il leur fut impoſſible de faire changer de ſituation à cet enfant, & que d'ailleurs la ma-

lade étoit dans un état qui faisoit tout craindre pour sa vie, M. DE BLIERRE proposa l'opération Césarienne comme le seul secours qu'on pouvoit lui donner; le mari s'opposa d'abord à cette opération, & pria ce Chirurgien de faire plûtôt l'accouchement de force. M. DE BLIERRE répondit qu'il ne pouvoit le faire, parce qu'il n'avoit point apporté avec lui d'instrument propre à cela; comme la malade étoit extrêmement foible, & qu'il y avoit tout à craindre, M. DE PRESSEUX consentit à l'opération. Le Chirurgien fit d'abord une incision longitudinale à la peau, aux muscles & au péritoine. La vessie qui étoit extraordinairement tendue par l'urine retenue couvroit pour ainsi dire la matrice, & comme le volume de la vessie empêchoit M. DE BLIERRE de pouvoir ouvrir aisément la matrice pour en tirer l'enfant, il fit une ponction à côté du fond de la vessie, & par ce moyen il la vuida entiérement de toute l'urine qu'elle contenoit, alors la matrice étant bien découverte, il l'ouvrit, en tira l'enfant, & fit quelques points de suture à la peau & aux muscles. Cette operation ne fut suivie d'aucune hémorragie, les vuidanges sortirent par le vagin, elles furent en moindre quantité qu'à l'ordinaire, & pendant les huit premiers jours il s'y mêla du pus. La fiévre survint quelques jours après l'opération, mais elle fut dissipée au moyen du régime & des autres remedes propres à calmer cet accident. Au bout de trois semaines le Chirurgien coupa les points de suture, il vit sortir un peu de matiere fécale par un endroit de la playe qui n'étoit pas entiérement fermé, il appliqua sur l'endroit d'où couloient ces matieres quelque reméde capable d'accélerer la cicatrice, ce qui produisit un très-bon effet; car un mois après l'opération la playe fut entiérement cicatrisée. La malade qui fait le sujet de cette observation supporta l'opération avec beaucoup de courage; elle ne voulut pas même permettre qu'on la tînt, elle se plaignit seulement du peu de promptitude avec laquelle le Chirurgien opéroit, en lui disant dans le tems qu'il coupoit

la peau & les mufcles, *votre couteau ne coupe pas bien.* Cette opération Céfarienne fut faite le premier jour de l'année 1738. & le 24 Décembre 1740. cette Dame accoucha fort heureufement par les voyes ordinaires d'une fille, qui avec la mere fe porte très-bien.

I. PARTIE PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

Un récit fi uniforme de tant de faits femblables ennuieroit peut-être fi je le pouffois plus loin; cependant on me permettra de n'en pas paffer un fous filence qui nous a frappé en quelque forte plus que tous les autres, parce qu'il s'eft paffé fous nos yeux.

VIII. OBSERV. par M. SOUMAIN.

Au mois d'Avril de l'année 1740. M. SOUMAIN fut mandé rue Guénegaud, pour y voir Mademoifelle DESMOULINS âgée de trente-fept ans, & groffe au terme de fept mois. Dans cette premiere vifite, cette femme fit paroître beaucoup d'inquiétude fur l'événement de fa groffeffe, avec d'autant plus de raifon qu'elle fçavoit être mal conformée dans toutes les parties de fon corps, & que cette mauvaife conformation avoit commencé dès fon enfance (a). La promeffe que lui fit M. SOUMAIN de la voir fouvent, & de l'accoucher, parut la tranquillifer; dans les différentes vifites que ce Chirurgien fit à cette femme, il eut occafion de reconnoître les vices de conformation : en l'examinant avec attention, il s'apperçut que tous fes os avoient une figure contre nature, principalement la partie inférieure de l'épine & l'os pubis, qui étoient tellement rapprochés l'une de l'autre qu'il n'y avoit entre eux que deux pouces de diftance. Cet examen fcrupuleux fit fentir à M. SOUMAIN combien les fuites de cette groffeffe pouvoient être facheufes, & l'engagea à fonger aux moyens qu'il employeroit pour fauver cette femme & fon enfant.

Le mercredy feptiéme jour du mois de Juin les douleurs commencerent à fe faire fentir, les membranes fe rompirent, & les eaux s'écoulerent. M. SOUMAIN fut mandé, & ayant examiné l'état du travail, il ne trouva

(a) La femme qui fait le fujet de cette Obfervation n'a que trois pieds & un pouce de hauteur.

aucune diſpoſition à l'accouchement. Depuis le mercredy juſqu'au ſamedy ſuivant les choſes furent toujours dans le même état, ces douleurs & l'écoulement des eaux n'opérerent qu'une dilatation médiocre de l'orifice de la matrice, & cette dilatation n'eut d'autre utilité que de faire reconnoître plus préciſément à M. SOUMAIN l'impoſſibilité de la ſortie de l'enfant.

D'abord qu'il fut aſſûré que l'étroiteſſe du baſſin & ſa figure irréguliere étoient un obſtacle invincible qui s'oppoſoit à l'accouchement, il ſe détermina à l'opération Céſarienne, tout autre moyen lui paroiſſant impraticable dans le cas dont il s'agiſſoit : avant que de procéder à cette opération, il appella en conſultation Mrs BOURGEOIS, PUZOS, SOUCHAY, VERDIER, GERVAIS, GREGOIRE, IARD, CHAUVIN & LA FITTE ; ces M^rs toucherent la malade, & étant certains de l'impoſſibilité de l'accouchement, furent de l'avis de M. SOUMAIN.

On fit coucher la malade ſur le bord de ſon lit, la tête & la poitrine étant un peu plus élevées que le reſte du corps ; comme il y avoit une dureté ſchirreuſe à l'épiploon du côté droit, on choiſit le côté gauche pour le lieu de l'inciſion, d'autant que ce côté étoit plus gros & plus élevé par la poſition oblique de l'enfant, & que cette élévation ſe trouvoit préciſément dans l'endroit qu'il convenoit d'ouvrir ; alors M. SOUMAIN fit une inciſion à la peau, à la graiſſe, aux muſcles & au péritoine : d'abord que cette inciſion fut faite, une portion des inteſtins ſe préſenta, elle fut retenue & couverte par la main d'un des Conſultans ; on apperçut alors la matrice. Comme les eaux de l'enfant étoient entiérement écoulées pendant le travail, & que la matrice étoit, pour ainſi dire, collée aux membranes ; M. SOUMAIN l'ouvrit avec beaucoup de précaution de peur de bleſſer l'enfant, il apperçut dans l'inciſion qu'il venoit de faire un point blanc d'où il ſortit quelques gouttes d'une liqueur blanche, ce qui lui fit connoître qu'il avoit coupé toute l'épaiſſeur de la matrice, & vraiſemblablement les membranes qui con-

I. PARTIE. PREUVES QUI E'TABLISSENT LA POSSIBILITE' DE L'OPE'RATION CE'SARIENNE.

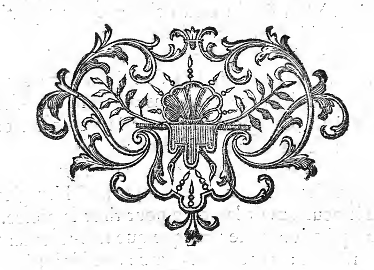
tenoient l'enfant : il acheva d'ouvrir la matrice & les membranes par une incision à peu près égale à celle qu'il avoit fait aux parties contenantes du ventre ; alors l'enfant parut à découvert, il présentoit la partie inférieure du dos & la partie supérieure des fesses : M. SOUMAIN prit beaucoup de précautions pour tirer l'enfant, d'autant plus que les lévres de la playe de la matrice étoient si exactement collées sur ses parties, qu'il eut de la peine à introduire ses doigts pour le saisir. D'abord que l'extraction fut faite, il lia le cordon, & aidé par M. PUZOS, il délivra la femme. Lorsque l'arriere-faix fut détaché, M. SOUMAIN replaça dans le ventre la portion d'intestin dont nous avons parlé, & après avoir rapproché les lévres de la playe, il fit quelques points de suture aux muscles & à la peau, & appliqua un appareil convenable. Il faut remarquer que l'hémorragie qui suivit le détachement du *placenta* ne fut pas considérable ; car en examinant les linges qui étoient placés dans le lit de la malade, on remarqua que la quantité de sang qu'elle avoit perdu pendant l'opération, n'excédoit point la quantité qu'en perdent plusieurs femmes dans des accouchemens naturels & des plus heureux.

Quelques jours après cette opération la suppuration s'établit, le pus devint louable, les vuidanges sortirent par la playe, & quarante-sept jours après cette femme fut en état de sortir & d'aller à l'Eglise. L'enfant avoit vingt pouces de longueur, il a vécu dix jours ; & on a appris qu'il n'étoit mort que faute de quelques secours que la nourrice négligea de lui procurer.

Je ne parlerai pas ici de beaucoup d'Auteurs qui ont écrit en faveur de l'opération Césarienne, parce que les raisons qu'ils alléguent pour la soutenir ne sont au fond que celles de ROUSSET ; je me suis principalement attaché à rechercher les faits qui peuvent le plus nous décider par rapport à cette opération, & j'en ai trouvé une assez grande quantité dans les Auteurs pour en établir la sûreté ; il n'en est pas de même de la seconde partie que

je

je me propose de traiter, parce que tous ceux qui ont parlé de l'opération Césarienne se sont fort peu étendus sur les cas où elle doit être nécessairement pratiquée; c'est le détail de ces cas qui a été négligé que j'ai eu principalement en vûe, lorsque j'ai entrepris de travailler sur cette matiere; & je ferai tous mes efforts dans un autre Mémoire pour satisfaire à cette seconde partie.



NOUVELLE METHODE DE TIRER LA PIERRE DE LA VESSIE.

Par M. FOUBERT.

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

L'Opération de la taille se fait, ou au corps de la vessie sans toucher à l'uretre ni au col, ou à l'uretre & au col même de la vessie : celles qui se pratiquent au corps se font ou à la partie inférieure de la vessie, entre le col & l'uretere, ou à sa partie supérieure, c'est-à-dire, à son fond : c'est celle que nous pratiquons à la partie inférieure du corps de la vessie que nous nous proposons de décrire dans ce Mémoire; mais nous parlerons d'abord des autres, afin de mieux faire connoître en quoi ces différentes opérations différent entr'elles.

Celle qui se pratique au fond de la vessie est connue sous le nom de haut Appareil. Pour la faire on remplit la vessie d'eau tiede, jusqu'à ce qu'elle fasse une tumeur au-dessus du pubis; cette tumeur indique au Chirurgien l'endroit où il peut ouvrir la vessie pour tirer la pierre.

Cette opération ne se pratique que très-rarement pour plusieurs raisons : la premiere, parce que l'injection qu'on est obligé de faire pour remplir la vessie est fort douloureuse, & que les malades par leurs cris & la contraction du ventre font sortir l'injection;

La seconde, parce que dans cette opération l'ouverture n'est pas placée aussi favorablement que dans les autres méthodes pour procurer, quand la vessie est malade, l'écoulement de la suppuration qui doit arriver;

La troisiéme, parce que l'urine qui, au lieu de sortir par les voyes naturelles pendant le cours de la cure, prend la route de la playe, s'infiltre souvent dans le tissu cellulaire & produit des suppurations gangréneuses;

La quatriéme, parce que quand il y a plusieurs petites

pierres, ou une pierre extrêmement fragile qui s'écrase en plusieurs fragmens dans l'opération, il est très-difficile de tirer ces petites pierres ou ces fragmens, & l'urine ni les injections ne peuvent pas les entraîner; il n'y a qu'un cas où il semble que cette opération puisse être de quelque ressource, c'est lorsque la pierre est d'une telle grosseur qu'on ne prévoit pas pouvoir la tirer par les autres méthodes.

Des differentes methodes de tailler.

On reproche à cette opération un cinquiéme inconvénient; c'est que quand les vessies sont malades, qu'elles se sont resserrées & racornies, elles ne peuvent pas recevoir une quantité de liqueur suffisante pour étendre cet organe autant qu'il est nécessaire pour pratiquer l'opération : cet inconvénient est véritablement fondé; car je crois en effet qu'il n'est pas possible que la vessie puisse prêter sur le champ à l'effort d'une telle injection; cependant cet inconvénient n'est pas inévitable, car j'ai remarqué qu'il n'y a point de vessie qui ne prête peu à peu, & qui ne s'étende autant qu'on le peut souhaiter en prenant les précautions que nous exposerons dans la suite.

Les opérations qui se pratiquent à l'uretre & au col de la vessie, se font dans l'endroit le plus étroit de l'espace compris dans l'angle que forment les os pubis, & elles ne peuvent, comme on le sçait, ouvrir aux pierres un peu grosses un passage suffisant; il est nécessaire que la pierre elle-même & les instrumens qui servent à la tirer, dilatent ou aggrandissent l'ouverture en déchirant ces parties : cependant c'est à ce genre d'opération que presque tous les Chirurgiens se sont fixés.

Avant qu'on eût découvert le grand appareil, on ne pratiquoit que le petit appareil; cette opération a ses avantages comme nous le remarquerons, mais elle ne peut être pratiquée que sur les enfans, ou lorsque la pierre est engagée dans l'uretre ou dans le col de la vessie.

Celse est le premier Auteur qui nous ait donné une description exacte de cette opération; nous allons la rapporter ici, afin qu'on connoisse précisément en quoi consiste cette ancienne méthode :

Des differentes methodes de tailler.

Un homme robuste & entendu, dit cet Auteur (*a*) s'assied sur un siege élevé, & ayant couché l'enfant sur le dos, lui met d'abord ses cuisses sur les genoux, ensuite lui ayant plié les jambes, il les lui fait écarter avec soin, lui place les mains sur ses jarrets, les lui fait étendre de toutes ses forces, & en même-tems les assujettit lui-même en cette situation; si néanmoins le malade est trop vigoureux pour être contenu par une seule personne, deux hommes robustes s'asseyent sur deux sieges joints ensemble, & tellement attachés qu'ils ne puissent s'écarter: alors le malade est situé de la même maniere que je viens de le dire sur les genoux de ces deux hommes, dont l'un lui écarte la jambe gauche, & l'autre la droite, selon qu'ils sont placés, tandis que lui-même embrasse fortement ses jarrets.

Homo prævalens & peritus in sedili alto considit, supinumque eum & aversum, super genua sua coxis ejus collocatis comprehendit; reductisque ejus cruribus, ipsum quoque jubet, manibus ad suos poplites datis, eos, quam maxime possit, attrahere; simulque ipse sic eos continet. Quod si robustius corpus ejus est qui curatur, duobus sedilibus junctis, duo valentes insidunt; quorum & sedilia & interiora crura inter se deligantur, ne diduci possint. Tum is super duorum genua eodem modo collocatur; atque alter, pro ut consedit, sinistrum crus ejus, alter dextrum, simulque ipse poplites suos attrahit.

Mais soit qu'il n'y ait qu'un homme qui tienne le malade, ou que deux fassent cette même fonction, les épaules du malade sont soutenues par leur poitrine, ce qui fait que la partie d'entre les iles qui est au-dessus du pubis, est tendue sans aucunes rides, & que la

Sive autem unus, sive duo continent, super humeros ejus suis pectoribus incumbunt. Ex quibus evenit, ut inter ilia sinus super pubem sine ullis rugis sit extentus, & in angustum compulsa vesica, facilius calculus capi possit.

(*a*) Lib. 7. cap. 26.

vessie occupant pour lors un moindre espace, on peut saisir la pierre avec plus de facilité; de plus on place encore à droite & à gauche deux hommes vigoureux, qui soutiennent & empêchent de chanceler celui ou ceux qui tiennent l'enfant. Ensuite l'Opérateur de qui les ongles sont bien coupés, introduit dans l'anus du malade le plus doucement qu'il lui est possible, l'index & le doigt du milieu de la main gauche, après les avoir trempés dans l'huile, tandis qu'il applique légerement les doigts de la main droite sur la région hypogastrique, de peur que les doigts venant à heurter violemment la pierre, la vessie ne se trouvât blessée. Mais il ne s'agit pas ici, comme dans la plûpart des autres opérations, de travailler avec promptitude, il faut principalement s'attacher à opérer avec sureté; car lorsque la vessie est une fois blessée, il s'ensuit souvent des tiraillemens & distentions des nerfs qui mettent le malade en danger de mort. D'abord il faut chercher la pierre vers le col de la vessie; & lorsqu'elle s'y trouve, l'opération en est moins laborieuse, c'est ce qui m'a fait dire qu'il

Præter hæc etiamnum à lateribus duo valentes objiciuntur, qui circumstantes, labare vel unum vel duos, qui puerum continent, non sinunt. Medicus deinde, diligenter unguibus circumcisis, sinistræ manus duos digitos, indicem & medium, leniter prius unctos oleo, simul in anum ejus demittit, dextræque digitos super imum abdomen leniter imponit, ne, si utrinque digiti circa calculum vehementer concurrerint, vesicam lædat. Neque vero festinanter in hac re, ut in plerisque, agendum est; sed ita ut quam maxime id tuto fiat; nam læsa vesica nervorum distentiones cum periculo mortis excitat. Ac primum circa cervicem quæritur calculus, ubi repertus, minore negotio expellitur. Et ideo dixi, ne curandum quidem, nisi cum hoc indiciis suis cognitum est. Si vero aut ibi non fuit, aut recessit retro, digiti ad ultimam vesicam dantur; paulatimque dextra quoque manus ejus ultra translata subsequitur. Atque

Des differentes methodes de tailler.

Des differentes methodes de tailler.

ne falloit en venir à l'opération que lorſqu'on eſt aſſuré par des ſignes certains que la pierre eſt ainſi placée; mais ſi la pierre ne ſe trouve pas vers le col de la veſſie ou qu'elle ſoit placée plus avant, il faut d'un côté pouſſer les doigts de la main gauche juſqu'au fond de la veſſie, tandis que la main droite continue d'appuyer ſur l'hypogaſtre juſqu'à ce que la pierre y ſoit parvenue. La pierre une fois trouvée, ce qui ne peut manquer d'arriver en ſuivant la méthode preſcrite, il faut la faire deſcendre avec d'autant plus de précaution, qu'elle eſt plus ou moins petite, ou plus ou moins polie, de peur qu'elle n'échappe, & qu'on ne ſoit obligé de trop fatiguer la veſſie; c'eſt pourquoi la main droite poſée audelà de la pierre, s'oppoſe toujours à ſon retour en arriere, pendant que les deux doigts de la main gauche la pouſſent en embas juſqu'à ce qu'elle ſoit arrivée au col de la veſſie, vers lequel ſi la pierre eſt de figure oblongue, elle doit être pouſſée de façon qu'elle ne ſorte point par l'une de ſes extrêmités; ſi elle eſt platte, de maniere qu'elle ſorte tranſverſalement; la quarrée doit être placée ſur deux de ſes angles, & celle qui eſt plus groſſe par un de ſes bouts, doit ſortir par celle de ſes extrêmités qui eſt la moins conſidérable; à l'égard de la pierre de figure ronde, on ſçait qu'il importe peu de quelle maniere elle ſe préſente; ſi néanmoins elle ſe trouvoit plus polie par une de ſes parties, cette partie la plus liſſe doit paſſer la premiere.

ubi repertus eſt calculus (qui neceſſe eſt in manus incidat) eo curioſius deducitur, quo minor læviorque eſt; ne effugiat, id eſt ne ſæpius agitanda veſica ſit. Ergo ultra calculum dextra ſemper manus ei ſe opponit; ſiniſtra eum compellit deorſum digitis, donec ad cervicem perveniatur; in quam, ſi oblongus eſt, ſic compellendus eſt, ut ne pronus exeat: ſi planus, ſic, ut tranſverſus ſit: ſi quadratus, ut duobus angulis ſedeat: ſi altera parte plenior, ſic, ut prius ea, qua tenuior ſit, evadat. In rotundo nihil intereſſe, ex ipſa figura patet; niſi ſi lævior altera parte eſt, ut ea antecedat.

Lorsque la pierre est une fois descendue au col de la vessie, il faut faire à la peau vers l'anus, une incision en forme de croissant qui pénétre jusqu'au col de la vessie, & dont les extrêmités regardent un peu la cuisse; ensuite il faut encore faire dans la partie la plus étroite de cette premiere ouverture, & sous la peau, une seconde incision transversale qui ouvre le col de la vessie, jusqu'à ce que le conduit de l'urine soit assez dilaté, pour que la grandeur de la playe surpasse celle de la pierre. Car ceux qui par la crainte de la fistule que les Grecs appellent οὐρορυάδα, ne font qu'une petite ouverture, tombent & même avec plus de danger, dans l'inconvénient qu'ils prétendent éviter, parce que la pierre venant à être tirée avec violence, elle se fait elle-même le chemin qu'on ne lui a pas fait suffisant, & il y a même d'autant plus à craindre suivant la figure & les asperités de la pierre : de là peuvent naître en effet des hémorragies & des tiraillemens & divulsions dans les nerfs; & si le malade est assez heureux pour échapper à la mort, il lui reste une fistule qui est beaucoup plus considérable par le déchirement du col, qu'elle ne l'auroit été si on y avoit fait une incision suffisante.

Cum jam eo venit, ut super vesicæ cervicem sit, juxta anum incidi cutis plaga lunata usque ad cervicem vesicæ debet, cornibus ad coxas spectantibus paulultum: deinde ea parte, qua strictior ima plaga est, etiamnum sub-cute, altera transversa plaga facienda est, qua cervix aperiatur; donec urinæ iter pateat sic, ut plaga paulo major quam calculus sit. Nam qui metu fistulæ, (quam illo loco οὐρορυάδα *Græci vocant) parum patefaciunt, cum majore periculo eodem revolvuntur: quia calculus iter, cum vi promitur, facit nisi accipit, idque etiam perniciosius est, si figura quoque calculi, vel aspritudo aliquid eo contulit. Ex quo & sanguinis profusio, & distentio nervorum fieri potest. Quæ si quis evasit, multo tamen potentiorem fistulam habiturus est rupta cervice, quam habuisset, incisa.*

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

L'ouverture une fois faite, on découvre la pierre, dont le corps & la figure sont souvent très-différens; c'est pourquoi si elle est petite, on la pousse d'un côté avec les doigts, tandis qu'on la tire de l'autre. Mais si elle se trouve d'un volume considérable, il faut introduire pardessus la partie supérieure un crochet fait exprès pour cela: ce crochet est mince en son extrêmité & figuré en espece de demi cercle, applati & mousse, poli du côté qui touche les parois de la playe, & inégal de celui qui saisit la pierre. Cet instrument doit être plus long que plus court; car avec un crochet court on n'auroit pas la même force pour tirer la pierre; dès qu'on l'a introduit, il faut l'incliner à droit & à gauche pour mieux saisir la pierre, & s'en rendre le maître, parce que dans le même instant qu'on l'a bien saisie, on panche aussi-tôt le crochet: il est nécessaire de prendre toutes ces précautions, de peur qu'en voulant retirer le crochet, la pierre ne s'échappe au dedans, & que l'instrument ne heurte contre les lévres de la playe, ce qui seroit cause des inconvéniens dont j'ai déja parlé.

Cum via patefacta est, in conspectum calculus venit, in cujus corpore multum discrimen est. Ideo si exiguus est, digitis ab altera parte propelli, ab altera protrahi potest. Si major, injiciendus à superiore ei parte uncus est, ejus rei causa factus. Is est ad extremum tenuis, in semi-circuli speciem retusæ latitudinis: ab exteriori parte lævis, qua corpori jungitur, ab interiori asper, qua calculum attingit. Isque longior potius esse debet, nam brevior extrahendi vim non habet. Ubi injectus est, in utrumque latus inclinandus est, ut appareat calculus, & teneatur; quia si apprehensus est, ille simul inclinatur. Idque eo nomine opus est, ne, cum adduci uncus cœperit, calculus intus effugiat; hic in oram vulneris incidat, eamque convulneret, in qua re quod periculum esset, jam supra proposui.

Quand

Quand on eſt ſûr qu'on tient ſuffiſamment la pierre, il faut faire preſque en même-tems trois mouvemens, deux ſur les côtés & un en devant, mais le faire doucement, de façon que la pierre ſoit d'abord amenée peu à peu en devant; enſuite il faut élever l'extrêmité du crochet, afin que l'inſtrument ſoit plus engagé ſous la pierre, & la faſſe ſortir avec plus de facilité; que s'il arrive qu'on ne puiſſe pas ſaiſir commodément la pierre par ſa partie ſupérieure, on la prendra par la partie latérale, ſi on y trouve plus de facilité; voilà la maniere la plus ſimple de faire l'opération.

Ubi ſatis teneri calculum patet, eodem pœne momento triplex motus adhibendus eſt; in utrumque latus, deinde extra, ſic tamen, ut leniter id fiat, paululumque primo calculus attrahatur: quo facto, attollendus uncus extremus eſt, uti intus magis maneat, faciliuſque illum producat. Quod ſi aliquando à ſuperiore parte calculus parum commode comprehenditur, à latere erit apprehendendus. Hæc eſt ſimpliciſſima curatio.

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

CELSE dit plus loin, que MEGES imagina un inſtrument droit, dont le dos étoit large, le tranchant demi circulaire & bien affilé; il le prenoit entre l'index & le doigt du milieu, en mettant le pouce pardeſſus, & le conduiſoit de façon qu'il coupoit d'un ſeul coup tout ce qui faiſoit ſaillie ſur la pierre.

MEGES.... ferramentum fecit rectum, in ſumma parte labroſum, in ima ſemi circulatum acutumque. Id receptum inter duos digitos indicem ac medium, ſuper pollice impoſito ſic deprimebat, ut ſimul cum carne, ſi quid ex calculo prominebat, incideret.

Nous rapportons cette opération à celles qui ſe font à l'urethre & au col de la veſſie, parce que tous ceux qui l'ont examinée, ont obſervé (*) qu'elle attaque effectivement ces parties, & qu'elle ne peut être pratiquée ſur de

(*) Voyez MINGLOUSEAUX ſur la Chirurgie de GUY DE CHAUL. tom. 2. pag. 739. & ſuiv. DRELINCOURT, Legende du Gaſcon. M. MERY ſur les opérations du petit & du grand Appareil, par F. JACQUES.

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

grands sujets, lorsque la pierre n'est pas engagée dans le col de la vessie. (*)

(*) Quelques Auteurs Anglois ont fort relevé la description que donne ALBUCASIS de sa maniere de tailler. (a) Ils la comparent à celle de M. RAW, c'est pourquoi nous allons rapporter ici le texte de cet Auteur, afin que l'on voye que sa méthode au fond n'est pas différente de celle de CELSE, qui l'a beaucoup mieux décrite qu'ALBUCASIS; comme on pourra le remarquer en comparant ces deux Auteurs. » Cum » ergo pervenimus ad curationem, oportet imprimis ut mundificemus » infirmum cum clisteri quod extrahat totum stercus quod est in inte- » stinis suis : ipsum enim quandoque prohibet inventionem lapidis apud » inquisitionem. Deinde accipiatur infirmus cum pedibus suis, & con- » cutiatur, & moveatur ad inferiora; ut descendat lapis ad profun- » dum vesicæ, aut saliat de loco alto aliquoties. Deinde fac eum se- » dere inter manus tuas præparatum, & manus ejus sint sub coxis ip- » sius, ut fiat vesica tota declivis ad inferiora. Deinde perquire eum » & tange eum extrinsecus. Si ergo sentis lapidem in spatio, tunc pro- » pera statim cum sectione super ipsum. Quod si non cadat sub tactu » tuo omnino, tunc oportet ut abstergas digitum indicem cum oleo ma- » nus sinistræ, si infirmus est puer; aut digitum medium, si est Juvenis » completus : & intromittas ipsum in anum suum, & perquire de lapi- » de, donec stat sub digito tuo, & converte eum paulatim ad collum » vesicæ. Deinde preme super ipsum cum digito tuo, & impelle ipsum » ad exteriora adversus locum cujus sectionem vis : & præcipe ministro » ut premat vesicam manu sua, & præcipe alii ministro, ut extendat » testiculos manu sua dextra ad superiora, & alia manu sua, ut remo- » veat cutem quæ est sub testiculis in parte à loco in quo est sectio. » Deinde intromitte spatumile incidens cujus forma hæc est; & finde in » eo quod est inter anum & testiculos, & non in medio, ad latus natis » sinistræ, & fit sectio super ipsum lapidem, & digitus tuus sit in ano, » & fiat sectio transversa, ut sit sectio exterius ampla, & interius stricta » secundum quantitatem quod sit possibile egressio lapidis ex ea non » major; fortasse enim comprimit digitus qui est in ano lapidem apud » sectionem, & egreditur absque difficultate. Et scias quod ex lapide » est cui sunt anguli & margines, quare fit difficilis exitus ejus propter » illud; & ex eo est lenis, similis glandulæ, & rotundus, & fit facilis » egressus ejus. Ei ergo cui sunt anguli & margines, adde in fissura. » Quod si non egreditur ita, tunc oportet ut ingenies super ipsum : » aut stringas super eum cum gesti decenter, cujus extremitas sit sicut » luna quæ stringat super lapidem, & non evadat ab ea, aut ut intromit- » tas sub eo instrumentum subtile, curvatæ extremitatis. Si autem non » potes super eum, tunc amplifica foramen parumper. Quod si vincit te » aliquid ex sanguine, abscinde ipsum cum ZEGI. Si vero lapis est plus- » quam unus, tunc impelle in primis magnum ad os vesicæ; deinde in- » cide super ipsum. Postea impelle parvum post illud, & similiter fac si » sunt plures duobus. Quod si magnus est valde, tunc ignorantia est ut » feces super ipsum sectione magna : quoniam accidit infirmo una dua- » rum rerum, aut ut moriatur, aut accidit ei distillatio urinæ assidua; » propterea quia non consolidatur locus omnino. Verum administra ex-

(a) Chirurg. part. 2. cap. 60.

Le grand appareil qui peut convenir dans presque tous les cas, fut uniquement adopté; les Chirurgiens attentifs aux défauts de cette opération, qui d'abord n'ouvroit que

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

» pulsionem ejus, donec egrediatur, aut ingenia in fractura ejus cum » forficibus, donec extrahas eum frustatim.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ALBUCASIS, c'est qu'il propose la même méthode pour les femmes; (*a*) mais cet Auteur en parle plûtôt en Historien qu'en Praticien, qui ait fait cette opération:

» Parum generatur lapis in mulieribus. Si autem accidat alicui earum » lapis, tunc difficilis est curatio, & prohibetur propter modos multos. » Unus eorum est quod mulier fortasse est virgo; & secundus est quia tu » non invenis mulierem quæ detegat se ipsam medico, quando est casta, » aut ex habentibus maritos. Tertius est quia tu non invenis mulierem » bene scientem hanc artem, præcipue operationem cum manu. Et quar» tus est longinquitas à loco lapidis; quare indiget sectione profunda, & » in illo est timor. Quod si necessitas provocat ad illud, tunc oportet ut » accipias mulierem medicam bene scientem, & parum invenitur. Si » vero privaris ea, tunc quære medicum castum, subtilem, & præsenta » mulierem obstetricem bene doctam in re mulierum, aut mulierem quæ » in hac arte innuit partem artis: fac ergo eam præsentem & præcipe ei, » ut faciat totum quod præcipis ei ex inquisitione super lapidem. In pri» mis quod est ut aspiciat, si mulier est virgo, tunc oportet ut intromit» tat digitum in anum ejus, & quærat lapidem: si ergo invenit ipsum, » coarctet eum sub digito suo, & tunc præcipe obstetrici, ut intromittat » digitum suum in vulvam infirmæ, & inquirat super lapidem, postquam » ponit manum suam sinistram super vesicam, & comprimit eam com» pressione bona. Si ergo invenit lapidem, tunc oportet ut gradatim mo» veat eum ab orificio vesicæ ad inferiora cum summa virtutis suæ, do» nec perveniat cum eo ad radicem coxæ. Deinde secet super eum apud » oppositionem medietatis vulvæ apud radicem coxæ, ex quacumque » parte præparatur ei, & sentit lapidem in illa parte, & digitus ejus non » removeatur à lapide, coarctans sub eo, & fit sectio parva imprimis. » Deinde intromittat radium super illam sectionem. Si ergo sentit lapi» dem, tunc addat in sectionem secundum quantitatem proportionatam » quod lapis egreditur ab ea. Et scias quod species lapidis sunt multæ. Ex » his enim parvus est & magnus, lenis, asperque, longus & rotundus » habens ramos. Scias ergo species ejus, ut significetur tibi per hoc super » illud quod vis. Si ergo vincit te sanguis, tunc adde in loco ZEGI tri» tum, & tene ipsum hora una, donec abscindatur sanguis. Deinde redi » ad operationem tuam, donec egrediatur lapis; & fac ut præpares te» cum ex instrumentis quæ dixi in extractione lapidis in viris, ut adju» veris per ea in operatione tua. Quod si vincit te fluxus sanguinis, & scis » quod expulsio sanguinis est ex arteria quæ incisa est, tunc pone pulve» verem super locum, & stringe eum cum pulvillis strictura decenti; & » non mutes illud, & dimitte lapidem, & non extrahas ipsum, fortasse » enim morietur mulier infirma: deinde cura vulnus. Cum ergo sedatur » acuitas sanguinis post dies, & putrefit locus, tunc redi ad operationem » tuam donec egrediatur lapis.

(*a*) Idem cap. 61.

Des differentes methodes de tailler.

l'uretre, ce qui exigeoit un très-grand déchirement au col de la vessie, ont tâché en différens tems de la perfectionner, en étendant davantage l'ouverture vers le corps de la vessie, les uns ont imaginé une coupe, à laquelle on a donné le nom de Coup de Maître : elle consiste à étendre, après qu'on a ouvert l'uretre, l'incision à la faveur de la cannelure de la sonde jusqu'au corps de la vessie.

Les autres en portant le manche de la sonde sur l'aîne opposée au côté où l'on doit opérer, font une coupe plus oblique & plus inférieure que celle du grand appareil ordinaire; c'est à cause de cette obliquité que les Modernes ont donné le nom d'appareil lateral à cette méthode, qui a été pratiquée & confondue par quelques Anciens sous celui de grand Appareil : on commence dans cette opération à ouvrir l'uretre à l'endroit du bulbe, du moins c'est la pratique d'aujourd'hui, & on continue l'incision jusqu'au corps de la vessie.

Il paroît que depuis COUILLARD jusqu'au tems de Frere Jacques, personne, si je ne me trompe, n'a parlé de cette maniere de faire le grand Appareil; mais il faut encore remarquer que Frere Jacques differoit de ceux qui l'ont pratiquée avant lui, en ce qu'il ne parcouroit pas une partie de l'uretre, & qu'il portoit directement la pointe du lithotome vers le col de la vessie, & en ce qu'il se servoit d'une sonde sans cannelure; ainsi n'étant pas conduit surement par cette sonde, il n'est pas étonnant qu'il fût sujet dans son incision, à tomber dans des écarts aussi grands & aussi perilleux que ceux que M. MERY a remarqués dans l'ouverture des cadavres de ceux que ce Moine avoit taillés.

Mais pour donner au Lecteur un détail exact des parties que cet Opérateur coupoit, nous rapporterons les observations mêmes de M. MERY, & on verra que l'opération consistoit, comme dans le grand Appareil avec le coup de maître, ou comme dans l'appareil lateral, à couper entiérement le col & même un peu du corps de la vessie.

Ces méthodes qui tendent à procurer une ouverture plus grande, diminuent sans doute beaucoup les inconvéniens, parce qu'elles facilitent l'introduction des instrumens, & qu'elles épargnent une partie du déchirement que feroit la pierre, si l'ouverture étoit moins étendue.

Des differentes methodes de tailler.

Cependant il est toujours vrai qu'elles n'empêchent pas que les pierres un peu grosses ne fassent une dilacération fort considérable, & qu'elles ne remédient point à d'autres inconvéniens qui dépendent du lieu où l'on opére, qui est trop serré par l'angle que forment les os pubis, ce qui rend l'extraction de la pierre fort difficile, & occasionne des contusions qui ont souvent des suites fâcheuses. D'ailleurs on ne peut éviter de couper ou de déchirer diverses parties organiques qui accompagnent le col de la vessie, comme un des muscles accélerateurs, le verumontanum, la prostate, le col même de la vessie & le conduit de l'urine. Le déchirement, ou la section de ces parties, qui de plus sont meurtries par la pierre, peuvent avoir beaucoup de part aux accidens qui arrivent à la suite de l'opération, & sur-tout aux incontinences d'urine, & aux fistules incurables qui restent après ces opérations.

Voici les observations de M. Mery, sur l'opération de F. Jacques (*a*) : » Le septiéme jour de Décembre 1697. » je reçûs un ordre de la part de M. le Premier Président, » de me rendre à l'Hôtel-Dieu, pour être présent à une » épreuve, c'est-à-dire, à l'extraction d'une pierre que » l'on avoit mise dans la vessie d'un cadavre : cette extra» ction devoit être faite par Frere Jacques. Pour tirer » cette pierre, voici comme il s'y prit :

» Ayant introduit dans la vessie une sonde solide exa» ctement ronde, sans rainure, & d'une figure diffé» rente de celle des sondes dont se servent ceux qui » taillent suivant l'ancienne méthode, il prit un bistouri » semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais » plus long, avec lequel il fit une incision au côté gau» che & interne de la tuberosité de l'os ischium; & cou» pant obliquement de bas en haut, en profondant il tran-

(*a*) Observation de M. Mery, pag. 17.

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

» cha tout ce qui se trouva de parties depuis la tuberosité » de l'ischium jusqu'à sa sonde qu'il ne retira point. Son » incision étant faite, il poussa son doigt par la playe dans » la vessie pour reconnoître la pierre, & après avoir re- » marqué sa situation, il introduisit dans la vessie un in- » strument (qui avoit à peu près la figure d'un fer à polir » de relieur) pour dilater la playe & rendre par ce moyen » la sortie de la pierre plus facile. Sur ce dilatatoire qu'il » appelloit son conducteur, il poussa une tenette dans la » vessie, & retira aussi-tôt ce conducteur; & après avoir » cherché & chargé la pierre, il retira sa sonde de l'ure- » tre, & ensuite sa tenette avec la pierre de la vessie par » la playe, ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoi- » que la pierre fût à peu près de la grosseur d'un œuf de » poule.

» Cette opération étant faite, je disséquai en présence » de Messieurs les Médecins & Chirurgiens de l'Hôtel- » Dieu, les parties qui avoient été coupées. Par la disse- » ction que j'en fis, & en les comparant avec les mêmes » parties opposées que je disséquai aussi, nous remarquâ- » mes que Frere Jacques avoit coupé d'abord des graif- » ses environ un pouce & demi d'épaisseur, qu'il avoit » ensuite conduit son scalpel entre le muscle erecteur & » accelerateur gauche, sans les blesser, & qu'il avoit en- » fin coupé le col de la vessie dans toute sa longueur par » le côté, & environ demi pouce du corps même de la » vessie.

Le troisiéme genre d'opérations qui se pratiquent pour tirer la pierre de la vessie, renferme, comme nous l'avons dit, celles qui ouvrent cet organe dans son corps entre le col & l'uretere. Nous rangerons sous ce genre, l'opération de M. RAW qui se fait avec la sonde, & celle que je pratique avec le Trocart.

Nous rapportons ici la méthode de M. RAW, parce qu'on conjecture que ce Chirurgien ouvroit le corps de la vessie : cependant nous n'en avons d'autres preuves qu'un succès extraordinaire, qui prouve que ce Chirur-

gien avoit une maniére d'opérer différente de celle qu'on avoit pratiquée avant lui. M. RAW, qui s'étoit fort récrié contre l'appareil latéral de Frere Jacques, inventa une méthode qu'il n'a pas communiquée lui-même; nous n'en n'avons d'autre description que celle que M. ALBINUS nous a donnée, où il dit que M. RAW évitoit l'uretre & le col de la vessie, & qu'il ouvroit la vessie même dans son corps, à côté & près de son col, vers sa partie inférieure & postérieure. Je fus si frappé des avantages de cette opération, que je résolus de m'attacher à cette méthode, & de la préférer à toutes les autres; mais je fus surpris lorsque je la tentai sur le Cadavre, de ce qu'il m'étoit impossible d'éviter d'ouvrir le col de la vessie, parce que la sonde, de quelque maniere que je pûs la placer pour porter l'incision plus loin, me conduisoit toujours au col de la vessie. Tous les Chirurgiens qui ont fait la même tentative avec la sonde, n'ont pû, non plus que moi, parvenir à couper le corps de la vessie simplement, d'où l'on a jugé que M. ALBINUS n'a pas bien compris la méthode de M. RAW; car il ne paroît pas possible que ce Chirurgien conduit par la sonde, ait pû éviter de faire du moins son incision en partie au col de la vessie; ce qui est conforme à ce que M. RAW a dit lui-même plusieurs fois lorsqu'on l'interrogeoit sur les parties qu'il coupoit dans son opération: lisez CELSE, c'est tout ce qu'il répondoit. Or nous avons vû dans la description que CELSE donne de l'opération de la Taille, qu'on ouvroit le col de la vessie (a).

DES DIFFERENTES METHODES DE TAILLER.

(a) Quoique nous disions que M. RAW ait comparé sa méthode à celle qui est décrite par CELSE, nous n'avons point envie de confondre ridiculement ces deux méthodes; car tous les petits appareils, soit de CELSE, soit de PAUL EGINETTE, soit d'ALBUCASIS, &c. c'est-à-dire toutes les manieres de tailler, qui se font sur la pierre poussée par le doigt introduit dans l'anus ou dans le vagin, ne peuvent se pratiquer que sur les enfans, & tout au plus sur les femmes, si on en veut croire quelques-uns, au lieu que le grand Appareil convient à toutes sortes d'âges, & que cette maniere d'opérer par la sonde n'est pas à beaucoup près si ancienne, que celle dont on vient de parler; il est vrai que lorsqu'on pratique le grand Appareil latéralement ou avec le coup de maître, on ouvre la vessie à peu près dans le même endroit que dans le petit Appareil: mais cette raison suffit-elle pour confondre des opérations si différentes?

Des differentes methodes de tailler.

Cependant je suis assez porté à croire par les bons succès de la Méthode de M. RAW, que ce Chirurgien ouvroit le corps de la vessie, plus qu'on ne fait dans les Méthodes de tailler latéralement qu'on pratique aujourd'hui; mais on est presque assuré par toutes les tentatives qu'on a faites, & par son aveu, qu'il ouvroit aussi cet organe dans son col.

Expériences que l'Auteur a faites pour parvenir à sa nouvelle méthode.

Les réflexions que j'avois faites sur la Méthode de M. RAW, telle qu'elle est décrite par M. ALBINUS, me firent entrevoir que la perfection de l'opération de la taille consistoit à ne point intéresser le col de la vessie ni l'uretre, & à procurer à la pierre une sortie par l'endroit le plus large de l'angle (A B C) que forment les os pubis; il me parut que le lieu le plus favorable pour entrer dans la vessie étoit à côté de son col (A) & au-dessus de l'uretere (B). En ouvrant la vessie dans cet endroit on n'a d'autres parties à couper que la peau, (A) le tissu des graisses, (B) le muscle triangulaire, (N P O) un peu du muscle releveur de l'anus, (R) un peu du ligament (H) de l'angle du pubis & la vessie (O N). Dans cette idée je préparai un Cadavre (**), à qui j'injectai les vaisseaux du bassin, & je remplis la vessie d'une cire mole, pour l'étendre & la contenir dans sa situation naturelle; je disséquai ensuite l'uretre (C C) le rectum (V V V) les muscles, les vaisseaux (T Z) je détruisis le muscle triangulaire (N P O) qui occupe l'espace angulaire que les muscles érecteurs (K) & accélerateurs (G G), laissent entr'eux proche le rectum; lorsque j'eus découvert le releveur (R) de l'anus & le ligament (H) du pubis, je fis en conduisant mon bistouri le long du muscle érecteur (K) sans le toucher une incision (G F) qui pénétroit jusques dans la vessie.

(*) Planc. 2e — Pl. 5. & 8. — Pl. 6. — Pl. 4. — Pl. 4. & 6. — Pl. 5. & 8. — Pl. 8. — Pl. 6. & 4. — Pl. 4.

Pour examiner le trajet de mon incision au-delà du muscle releveur (R), & pour voir l'endroit de la vessie que j'avois ouvert, j'achevai la dissection jusqu'à la vessie, & j'observai que l'incision que j'avois faite étoit assez gran-

Pl. 4. & 6.

(*) Voyez les Planches à la fin du Volume.
(**) Au mois de Janvier 1727.

de

de pour permettre le passage d'une pierre; elle étoit placée entre le col (A pl. 5.) de la vessie & l'uretere (B) sans intéresser ni l'un ni l'autre; & comme j'avois disséqué avec soin les vaisseaux dans leur position naturelle, & que d'ailleurs j'avois affecté de couper tous ceux que je trouvai dans le trajet de mon incision, je remarquai que je n'avois coupé que quelques branches qui partent de l'artére honteuse (G) cachée sous l'os ischium, (D) & qu'entre toutes ces branches, qui vont vers l'uretre (C) il n'y a que celle (K) qui va au bulbe, & que l'on coupe dans toutes les manieres de tailler, qui soit un peu considérable.

NOUVELLE METHODE DE TAILLER.

Pl. 6. & 8.
Pl. 4.
Pl. 7. & 8.

Je remplis d'eau la vessie d'un autre cadavre; je disséquai comme dans le sujet précédent les muscles érecteurs (KK) & accélérateurs (GG) pour découvrir l'espace angulaire que nous avons dit qui se trouve entre ces deux muscles; j'emportai le muscle triangulaire (PNO) & découvris le muscle releveur (R) de l'anus; ensuite je comprimai l'hypogastre, pour voir combien la vessie, qui étoit remplie d'eau, se portoit par cette compression vers l'espace que j'avois dégarni, & j'observai qu'elle se présentoit si sensiblement qu'en tenant mon doigt entre les muscles érecteurs & accélérateurs, & qu'en appuyant par reprises avec l'autre main sur l'hypogastre, l'ondulation & l'effort du liquide se faisoient sentir à mon doigt fort distinctement à travers le muscle releveur (R) de l'anus, qui en cet endroit (R), je veux dire au-dessous & à côté de la prostate (E) est appuyé presque immédiatement contre la vessie (C); alors je pensai qu'un trocart, comme le rémarque M. JUNCKER sur l'opération de la ponction du périnée, (*) étoit l'instrument le plus commode pour entrer sûrement dans la

Pl. 4.
Pl. 4. & 6.
Pl. 8.
Pl. 6.

(*) » Optima methodus est ut incisio in illo loco fiat quo F. JACOBUS » lithotomiam instituere commendavit; hac enim ratione neque uretra » neque cervix vesicæ læditur sed præstat instrumentum (trocart) dictum » per regionem commendatam vesicæ immittere & extractâ acu urinam » per hanc fistulam tamdiu eliminare donec ordinaria via iterum aperta » fit. Conspectus Chirurg. Tabula XCVII. p. 674. « Le même moyen a

Nouvelle methode de tailler.

vessie, & qu'ensuite on pouvoit avec un lithotome conduit sur cet instrument, faire une incision suffisante pour tirer la pierre : j'en fis l'essai avec un trocart & un bistouri droit ordinaires ; ma ponction faite, je glissai la pointe du bistouri sur le trocart qui me servit à la conduire jusques dans la vessie ; & lorsque j'apperçus que j'étois arrivé dans le fluide, je baissai la pointe de mon trocart, & dans le même tems je levai celle de mon bistouri ; de sorte que les extrémités de ces deux instrumens s'écartant l'une de l'autre, comme font les branches d'un compas qu'on ouvre, je fis facilement à la vessie une incision aussi grande que je le souhaitois.

Instrumens.

Ces expériences qui répondoient si favorablement à mes idées, m'assurerent de la possibilité de l'opération que j'avois projettée ; je pensai à la forme que devoient avoir le trocart & le lithotome qui pouvoient convenir pour cette opération ; je reconnus facilement par ma derniére expérience que le trocart devoit être plus long que les trocarts ordinaires, je conçus de plus qu'il devoit avoir deux autres propriétés fort essentielles, l'une de m'avertir par l'écoulement de quelque peu d'urine quand il seroit entré dans la vessie, l'autre de pouvoir conduire surement mon lithotome jusqu'à cette partie ; je ne pouvois pas dans ce moment oublier l'usage de la rainure de la sonde qui sert dans les opérations du grand appareil : cette rainure destinée à diriger le lithotome pour faire l'incision, & à introduire ensuite le gorgeret ou le conducteur dans la vessie, me fit naître l'idée d'en pratiquer une pour

été proposé dans le même tems dans la Bibl. de Chirurgie de M. MANGET t. 4. pag. 304. M. DE GARENGEOT rapporte aussi dans sa Splanchnologie, seconde édition imprimée en 1742. tom. I. ch. 14. pag. 343. que M. DE LA PEYRONIE démontrant les instrumens de Chirurgie au Jardin du Roy il y a environ dix-huit ans, (c'étoit en 1717. ou 1718.) fit voir un trocart de six à sept pouces de longueur dont il s'étoit servi fort heureusement à Montpellier, pour faire la ponction au périnée à un homme qui étoit depuis plusieurs jours dans une retention d'urine, pendant laquelle il ne fut pas possible de le sonder : M. DE LA PEYRONIE plongea le trocart à côté de la tuberosité de l'ischium jusques dans la vessie, & donna par ce moyen issue à l'urine retenue.

les mêmes usages sur mon trocart, (pl. 1. fig. 1.) je fis ouvrir à la cannule (F E pl. 1. fig. 1. & 2.) de cet instrument une rainure (G H) qui pénétroit jusqu'au poinçon. Je n'eus pas de peine à découvrir ensuite l'autre avantage dont j'avois besoin, car je m'apperçûs aussi-tôt que cette même rainure, qui ouvroit la cannule dans presque toute sa longueur, pouvoit fournir à l'urine une voie pour sortir du moins lorsque le trocart auroit pénétré dans la vessie. Le couteau ou le lithotome (M N) devoit avoir aussi ses propriétés particuliéres; car il falloit 1°. qu'il eût une longueur proportionnée à l'épaisseur des chairs qu'il devoit couper : 2°. qu'il s'ajustât à la cannelure (G H) que j'avois inventée : 3°. qu'étant entré dans la vessie, sa pointe ne blessât point cet organe : 4°. qu'il eût une figure propre à faciliter les mouvemens nécessaires pour faire l'incision de la maniére que je l'avois pratiquée dans l'expérience précédente. Je compris que pour satisfaire à toutes ces conditions, cet instrument devoit être étroit & beaucoup plus long que les autres lithotomes (*a*); que son dos fût assez mince pour être placé & pour glisser facilement dans la cannelure (G H), que sa pointe devoit être un peu mousse (N), & qu'il eût à l'endroit de la jonction de la lame avec le manche un petit coude ou cambreure (O), qui lorsque la lame du couteau seroit placée dans la cannelure, éloigneroit le manche de ce couteau de celui du trocart, afin qu'en rapprochant ensuite ces deux manches (I M) la pointe (N) du couteau & celle (A) du trocart, s'éloignassent assez pour étendre l'incision de la vessie autant qu'il seroit nécessaire.

Nouvelle methode de tailler.

Pl. 1. fig. 7.

Fig. 1. & 2.

Fig. 1. & 2.

Fig. 7.

Fig. 7.

Pl. 7.

Rempli de toutes ces idées, je dessinai la figure de ces instrumens, & je les fis aussi-tôt construire devant moi (*b*) par le sieur Noël, habile Coutelier, & lorsque j'en fus muni, je ne pensai plus qu'à multiplier mes épreuves.

Dans les deux expériences que j'ai rapportées, j'a-

(*a*) Ce couteau (M M) & le trocart (B A) avec sa cannule (E F) sont représentés dans leur Grandeur naturelle dans la planche premiere, figure 1. & 6.

(*b*) Au mois de Février 1727.

NOUVELLE METHODE DE TAILLER.

vois disséqué les muscles éreƈteurs (K K pl. 4.) & accélerateurs (G G) pour mettre à découvert l'intervalle (R H) qui se trouve entr'eux, & qui devoit être le lieu où je devois tenter mon opération. J'avois de plus dégarni cet espace de toutes les graisses qui le remplissoient, ainsi je n'avois à traverser, pour entrer dans la vessie, que le muscle releveur, & la parois de la vessie même; il me restoit de tenter cette opération indépendament de ces préparations; je me proposai donc de pénétrer avec mon trocart à travers la peau & les graisses jusques dans la vessie, & de faire ensuite avec mon lithotome une incision semblable à celle que j'avois pratiquée dans mes derniéres expériences.

MANUEL DE L'OPERATION.

Pour faire ces nouvelles tentatives, & pour les multiplier autant que je les croyois nécessaires, j'engageai M. BERLHE mon Confrére, alors Chirurgien gagnant-maîtrise à la Salpêtriere, à me procurer des Sujets dans son Hôpital. Nous nous renfermâmes ensemble dans sa chambre pour faire nos épreuves plus tranquillement (a); je remplis d'eau la vessie d'un Cadavre d'un homme adulte; je liai la verge pour empêcher l'eau de s'écouler; je le mis dans la même situation que pour le grand appareil: M. BERLHE releva les bourses de la main droite & de la main gauche il comprima avec une pelotte (G) l'hypogastre; j'introduisis le doigt index de ma main gauche dans l'anus (R); je poussai le reƈtum du côté de la fesse droite pour bander la peau du côté gauche à l'endroit où je devois opérer, & pour éloigner l'intestin du trajet de l'incision qu'il falloit faire; ensuite je cherchai, à travers la peau & les chairs, avec le doigt index de la main droite la tubérosité de l'ischium (D), & le bord de cet os depuis l'extrémité (D) de cette tubérosité jusqu'à (B) la naissance du scrotum; je marquai avec un crayon de pierre noire, un peu mouillé par le bout, un point (F) environ à deux lignes du bord de la tubérosité (D) & environ à un poulce au-dessus de l'anus (R), abbaissé &

(Pl. 3. — Pl. 3. — Pl. 2. 3. & 4. — Pl. 3. — Pl. 3.)

(a) Au mois de Mars de la même année 1727.

tiré du côté opposé (X pl. 3.) par le doigt (Z) placé dans le fondement; je marquai un autre point (O) à quatorze ou quinze lignes plus haut que le premier, environ à deux lignes du raphé (A) & environ aussi à deux lignes du bord (B) de l'os pubis: je tirai une ligne (OF) de l'un de ces points à l'autre pour marquer extérieurement le trajet de l'incision que je devois faire, & qui devoit regner le long du muscle érecteur (K) sans le toucher, & aller se terminer au bord de l'accélerateur (G). Ces mesures bien prises, la ligne qui devoit régler toute mon opération tracée avec exactitude, & mon doigt toujours placé dans le fondement pour abbaisser le rectum & le porter du côté droit, je pris mon trocart de la main droite; je plaçai sa pointe à l'extrémité inférieure (F) de la ligne (FO); la cannelure du trocart regardoit le scrotum; j'enfonçai cet instrument (*) jusques dans le corps de la vessie en le conduisant horisontalement, sans l'incliner ni d'un côté ni d'autre (*a*); je perçai la vessie, comme je l'observai par la dissection, à quatre ou cinq lignes au-dessus de l'uretére (B) & environ à la même distance à côté du col (A) de la vessie. (*b*)

Manuel de l'Operation.

Pl. 4.

Pl. 3.

(*) Voyez la planche 6.

Pl. 5.

Aussi-tôt que j'eûs pénétré dans la capacité de ce viscére, j'en fus averti par la sortie de l'eau qui s'échappa par la cannelure du trocart; alors je retirai mon doigt du fondement; je quittai le manche du trocart que je tenois

(*a*) Quoique cette direction soit la plus convenable, parce qu'elle conduit, lorsque la vessie contient seulement un verre & demi ou à peu près deux verres d'urine, à un point qui se trouve à peu près également au-dessus de l'uretére & à côté du col de la vessie; cependant elle peut sans danger n'être pas suivie exactement; car il y a de tous côtés autour de ce point (O) une distance considérable où le trocart peut arriver sans inconvénient: ainsi la direction du trocart n'est pas assujettie à une précision rigoureuse; mais on remarquera seulement que celle qu'on prescrit, qui est préferable à toute autre, est aussi la plus facile à proposer & la plus facile à suivre.

Pl. 5.

(*b*) Si on soupçonnoit une pierre très-grosse, on pourroit percer au dehors un peu plus bas que nous n'avons dit, & diriger la pointe du trocart un peu en montant, afin de percer la vessie au même endroit; l'ouverture qui se trouvera plus étendue facilitera beaucoup le passage de la pierre; si on a manqué à prendre cette précaution, on y remédie facilement comme nous le dirons dans la suite.

MANUEL DE L'OPERATION. Pl. 6. & 7. Pl. 1. fig. 7. Fig. 1. & 2.

avec la main droite, pour le prendre de la main gauche, sans le déranger, je tirai le poinçon de sa cannule de quatre ou cinq lignes seulement, afin que la pointe de cet instrument ne débordât pas le bout (A) de la cannule; je pris mon lithotome de la main droite, je glissai le dos de sa lame (N O) dans la cannelure (G H) du trocart, jusqu'à ce que la pointe de cet instrument fût arrêtée par le petit rebord (G) qui est à l'extrémité de cette cannelure; la résistance que je sentis à la pointe de mon lithotome, & une plus grande quantité d'eau qui s'écoula me firent connoître avec certitude que cet instrument étoit suffisamment entré dans la vessie (a); je pensai alors à faire mon incision (O N) aux membranes de la vessie, de la même maniére (*) que je l'avois déja faite dans les expériences précédentes; c'est-à-dire que ma main droite, avec laquelle je tenois le lithotome, étant appuyée fermement sur ma main gauche, avec laquelle je tenois le manche du trocart, je levai la pointe (N) du lithotome, & dans le même moment j'abbaissai un peu le bout (A) du trocart, pour faciliter l'incision des membranes de la vessie; j'inclinai un peu le tranchant de la lame du couteau du côté du raphé, afin de donner à cette incision une direction pareille à celle de la ligne (O F) que j'avois tracée extérieurement. (b) Lorsque l'extrémité du lithotome me parut assez écartée de celle du trocart pour avoir fait à la vessie une ouverture d'environ treize ou quatorze lignes,

Pl. 5. & 8.

(*) Voyez la planche 7.

Pl. 3. & 4.

(a) On doit faire beaucoup d'attention à ces deux circonstances, & prendre garde sur-tout que le malade ne fasse pas de mouvement capable de déplacer le trocart & de le faire sortir de la vessie; car alors le couteau ne seroit pas conduit jusques dans la capacité de cet organe, & on manqueroit en faisant l'incision d'ouvrir la vessie, comme cet accident est arrivé une fois, & je ne dois pas oublier d'en avertir pour rendre plus attentif.

(b) Comme toute l'épaisseur de la peau & des graisses que l'on a à couper oppose un peu de résistance, je crois être obligé d'avertir ceux qui essayeront ou qui feront cette opération pour la premiere fois de s'y attendre, afin de n'être pas dans la nécessité après avoir fait cette incision, de faire un nouvel effort qui ne les rendît pas maîtres de leur main, c'est encore une attention qu'il faut avoir lorsqu'on fait la ponction avec le trocart, en piquant la peau qui est plus dure à percer que les autres parties; c'est pourquoi on doit toujours avoir soin de choisir de bons instrumens.

je rabbattis la pointe du couteau dans la cannelure du trocart, en le retirant d'environ un pouce, (*) & je fis ensuite une manœuvre contraire à celle que je viens de décrire; car au lieu d'écarter du trocart la pointe du lithotome, ce fut le manche du lithotome que j'éloignai de celui du trocart, afin d'achever antérieurement l'incision (ONPQ) que j'avois faite à la peau, aux chairs & aux graisses qui se trouvent depuis la surface de cette peau jusqu'à la vessie, & je n'oubliai pas de diriger le tranchant du lithotome selon la ligne que j'avois marquée extérieurement avant que de commencer mon opération : j'eus attention de n'étendre l'incision que de la longueur de cette ligne (OF) c'est-à-dire à peu près quatorze ou quinze lignes, afin qu'elle n'en eût qu'environ douze ou treize vis-à-vis les muscles érecteurs (K) & accélerateurs (G), parce qu'en faisant l'incision un peu plus étroite en cet endroit (T) qu'ailleurs, on évite de couper l'accélerateur, on approche moins de l'urétre (C), & on n'est point exposé à rencontrer le bord de l'os pubis. (Voyez la Planche 4. où ce bord est marqué par des points. (*a*)

Manuel de l'Operation.

(*) Voyez la Planche 8.

Pl. 3.

Pl. 4.

Pl. 8.

Pl. 7. & 8.

Je ne fus pas si retenu sur l'incision de la peau & des graisses qui couvrent les muscles; car en retirant mon lithotome, j'étendis cette incision extérieure jusques proche le scrotum (H). Pl. 3.

Lorsque cette incision fut entiérement achevée, je quittai mon lithotome & je pris mon gorgeret, (Fig. 3. & 9) je glissai son bec (Z) dans la cannelure (GH) du trocart pour le conduire dans la vessie, de la même maniere que j'avois conduit le lithotome, c'est-à-dire, jusqu'à ce que je fus arrêté par le rebord (G) de la cannelure; alors je retirai mon trocart, je retournai en dessus la goutiere qui étoit en dessous lorsque j'avois introduit le gorgeret : (CK) ce gorgeret est formé de deux pieces ou branches

Pl. 1.

Pl. 1. fig. 1. & 2.

Fig. 3. & 8.

(*a*) Toutes ces mesures ont été prises sur le cadavre d'un adulte d'une moyenne grandeur, ainsi il faut les diminuer à proportion pour les enfans selon les âges. Voyez à la Planche deuxiéme, les proportions qu'il faut à peu près garder en se réglant sur l'angle des os pubis selon les différens âges.

MANUEL DE L'OPERATION.

(R S) qui peuvent s'écarter & servir s'il est besoin de dilatatoire. Je portai mon doigt dans cette goutiére pour examiner l'étendue de l'incision, que je trouvai suffisamment grande pour y introduire une tenette; j'y en introduisis une en effet très-facilement; je retirai mon gorgeret & j'écartai les branches de la tenette à peu près autant qu'elles le font lorsqu'elle est chargée d'une pierre un peu grosse, & je la retirai dans cet état sans aucune violence (*a*).

Pour examiner ensuite l'état des parties où j'avois fait mon opération, je les disséquai, & je trouvai que mon incision se terminoit au bord du muscle accélerateur (G) à deux lignes de l'os pubis; je ne pus pas m'assurer exactement de l'étendue de l'ouverture de la vessie, parce que les membranes de ce viscére s'étoient resserrées depuis l'évacuation du liquide; je les étendis foiblement, & dans ce dernier état l'incision (O N) avoit environ quatorze lignes de longueur; elle commençoit à égale distance au-dessus de l'uretére (B) & à côté du col (A) de la vessie, & montoit obliquement vers le milieu du pubis, (D) c'est-à-dire, qu'elle gardoit à peu près la même direction que l'incision extérieure. Il me parut après cette recherche que je n'avois plus rien à désirer pour la perfection de mon opération, & que les mésures que j'avois prises m'avoient conduit fidelement par les endroits où je désirois que mon incision fût placée.

Pl. 4. Pl. 5. 7. & 8. Pl. 5.

(*a*) Un Auteur qui a parlé de mon opération trois ans après les épreuves que je viens de rapporter, propose de faire avant que de se servir du trocart une incision extérieure à la peau & aux graisses obliquement de haut en bas, comme elle se pratique d'abord à l'appareil latéral, & ensuite de porter dans cette incision à peu près à l'endroit que nous avons dit, le trocart pour aller percer la vessie; l'Auteur croit qu'à la faveur de cette incision on pourroit sentir les ondulations de l'urine, ce que je n'ai pas observé. Il seroit, je crois, du moins nécessaire pour cela que l'incision s'étendît au-delà du muscle triangulaire; je ne blâme pas cette incision, elle peut du moins servir à ceux qui commencent à pratiquer cette opération pour mieux sentir le bord de l'os, qui doit, comme nous l'avons dit, guider extérieurement pour le coup de trocart & pour l'incision entre les muscles érecteurs & accélerateurs. Néanmoins elle ne m'a pas semblé nécessaire, & ma méthode m'a paru plus simple.

Ainsi

Ainſi je ne trouvai rien à changer au manuel que je viens de décrire ; (*) je me contentai ſeulement de le répéter pluſieurs fois pour me mettre en état de pratiquer la même opération avec ſûreté ſur les vivans.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

Je n'oſai pas cependant l'entreprendre avant que d'y être autoriſé par mes Confreres les plus verſés dans l'opération de la Taille ; je fis devant eux depuis 1729. juſqu'en 1731. pluſieurs épreuves, dont ils furent ſatisfaits.

En Mai 1731. je me déterminai par leur conſeil à tailler ſelon cette nouvelle méthode un malade âgé de 14 à 15 ans, qui nous parut d'une bonne complexion ; je le préparai par une ſaignée & une purgation : au moment de l'opération je lui injectai de l'eau dans la veſſie ; je lui mis un petit bandage (4) à l'urétre pour empêcher l'écoulement du liquide ; je le taillai en préſence de la plûpart des perſonnes qui avoient aſſiſté à mes épreuves, & je lui tirai une pierre groſſe comme un petit œuf de poule ; il ne ſurvint aucun accident, & la playe de l'opération fut parfaitement guérie dans l'eſpace d'un mois. Pl. 1.

Mais je remarquai dans cette premiere opération qu'il étoit difficile d'injecter la veſſie : car non-ſeulement l'injection fut fort douloureuſe au malade, mais elle ne ſe put faire même que fort imparfaitement, parce que la douleur l'engageoit à faire des mouvemens ou des efforts qui chaſſoient une grande partie de l'eau que j'injectois dans la veſſie ; c'eſt pourquoi je réſolus de n'en pas faire à un malade que je taillai par la même méthode dans l'Hôtel-Dieu de Soiſſons au mois d'Avril de l'année ſuivante ; il étoit âgé de dix-ſept ans ; en le ſondant je m'apperçus que ſa veſſie étoit ſpacieuſe, & j'en jugeai encore plus ſûrement par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois ; je lui recommandai la veille de l'opération, de retenir le lendemain matin ſes urines, juſqu'à ce que je

(*) Je crus cependant qu'un lithotome beaucoup plus courbe que celui que je viens de décrire conviendroit mieux ; il me ſembloit que je pourrois faire toute mon inciſion ſans que la pointe du lithotome quittât la cannelure du trocart, mais un couteau ſi courbe eſt difficile à diriger, c'eſt pourquoi j'ai préféré le premier après avoir eſſayé l'un & l'autre.

Observations sur cette nouvelle methode.

fusse arrivé, ce qu'il fit facilement, car je le trouvai encore endormi. Tout étant dispoſé pour l'opération, je lui mis le petit bandage (4 pl. 1.) à l'urétre, & je le taillai dans l'instant en préſence de Meſſieurs PETIT & BOULANGER, l'un Médecin, & l'autre Chirurgien de cet Hôpital, & de pluſieurs Maîtres Chirurgiens de la Ville; la pierre avoit à peu près le même poids que celle du ſujet précédent, mais elle étoit d'un volume plus conſidérable. Meſſieurs PETIT & BOULANGER ſe chargerent de la cure du Malade, & eurent la bonté dix-huit jours après l'opération, de m'apprendre ſa guériſon.

Au mois d'Octobre de la même année, je ſondai un Malade âgé de ſoixante ans ou environ; je lui trouvai une pierre: je m'apperçus que ſa veſſie étoit fort étroite; en effet il rendoit très-peu d'urine à la fois, & avec beaucoup de douleur; il me parut que dans ce cas mon opération ne pouvoit pas convenir; mais le malade qui avoit entendu parler fort avantageuſement de ma méthode, me ſollicitoit extrémement pour que je lui fiſſe l'opération. Il me vint en idée que ſi j'accoutumois le malade à boire beaucoup, la quantité d'urine que formeroit cette boiſſon pourroit dilater peu à peu la veſſie; je fus ſurpris du ſuccès de cette tentative, car non-ſeulement la veſſie parvint à contenir une quantité d'urine aſſez conſidérable pour permettre l'opération, mais de plus le malade ſentoit beaucoup moins de douleur en urinant.

Je le taillai en préſence de pluſieurs de mes Confréres le premier Décembre, quoique la ſaiſon fût peu favorable parce qu'il faiſoit très-froid; j'y fus contraint par le malade qui ne voulut pas attendre davantage; je lui tirai une pierre large de deux pouces quelques lignes, épaiſſe de plus d'un pouce; la playe fut bien malgré l'indiſcrétion du malade, qui ſe donna une indigeſtion le dix-ſeptiéme jour de ſon opération, il ſurvint dès le même jour un cours de ventre avec une fiévre conſidérable qui devint intermittente: la purgation & l'uſage du quinquina diſſiperent les accidens, & le malade fut guéri de ſa playe au bout de quarante jours.

En 1735. un jeune homme de vingt-huit ans qui avoit la pierre vint me trouver, il avoit usé de beaucoup de remédes qu'un Charlatan lui avoit fait prendre dans le dessein de le guérir: ses douleurs augmenterent tellement par l'usage de ces remédes qu'elles le déterminerent à se faire tailler, il urinoit à tout instant & très-peu à la fois: j'eus recours au même expédient que pour le malade précedent, je commençai à lui faire boire par verrées de demie heure en demie heure le matin une chopine de tisanne faite avec du chiendent, la réglisse & la graine de lin; je lui augmentai cette boisson de jour en jour de demi-septier jusqu'à ce qu'il fût parvenu à deux pintes, je m'apperçus chaque jour de la dilatation de la vessie par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois, parce que je lui recommandois d'uriner dans des verres; au bout de huit jours il en urinoit au moins un verre & demi à la fois, & avec beaucoup moins de douleur qu'auparavant. Cette quantité d'urine me fit connoître que la vessie étoit suffisamment dilatée, pour faire mon opération; dans le moment même que je me préparai à la faire, je lui appliquai le petit bandage (4) à la verge pour retenir l'urine, je le taillai aussi-tôt en présence de Mrs CHYCOINEAU Premier Médecin du Roy, & MARCOT Médecin ordinaire, & de M^rs DE LA PEYRONIE, PETIT, BOUDOU, MALAVAL & plusieurs autres grands Maîtres; je lui tirai une pierre murale noire qui surprit tout le monde par sa grosseur & par les inégalités ou les pointes dont sa surface étoit garnie; tous les assistans convinrent qu'il eut été impossible de tirer cette pierre par le col de la vessie quelqu'incision qu'on y eût faite, sans faire périr le malade. (X) Cette pierre maltraita considérablement les chairs, ce qui attira une suppuration considérable & de la fiévre pendant huit ou neuf jours; cette fiévre m'obligea de faire plusieurs saignées qui la dissiperent; outre les matieres de la suppuration qui furent fort abondantes, la vessie qui avoit été fort maltraitée par la présence d'une pierre, dont la surface étoit si hérissée de pointes, fournit beaucoup de

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

Pl. 1.

Pl. 2.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

glaires qui sortirent par la playe & par l'urétre, les urines reprirent peu à peu leur cours ordinaire, & la playe fut entiérement fermée au bout de trente-six jours, sans qu'il soit resté aucune incommodité au malade.

Le douziéme Avril 1736. je taillai un jeune garçon de dix-sept ans par cette méthode; l'opération ne m'offrit rien de singulier, elle se fit dans les mêmes circonstances que les précédentes, & eut le même succès.

Ces cinq opérations manifesterent assez les avantages de cette nouvelle méthode, mais elles m'instruisirent peu; la réussite même m'en imposa, je crus être arrivé à la perfection du manuel de l'opération; une expérience plus étendue me fit connoître dans la suite quelques inconvéniens que j'avois à prévoir.

Un de ces inconvéniens qui frappa le plus les spectateurs, & qui cependant n'est pas le plus dangereux, est d'avoir manqué d'entrer dans la vessie avec le trocart, dans des cas où il ne s'y trouva point d'urine. La premiere fois que cet accident arriva, quelques circonstances avoient retardé le moment de l'opération, les douleurs obligerent le malade à se retirer dans un coin où il se cacha derriere une porte, & ôta le bandage pour lâcher ses urines, & afin que je ne m'en apperçus pas, craignant que cela ne retardat l'opération, il remit le bandage comme il étoit auparavant; je fus trompé en effet; car lorsque je voulus entrer dans la vessie avec le trocart, il glissa sur les membranes de ce viscere sans les percer. Trop affermi par les succès des opérations précedentes, je ne soupçonnois pas un pareil événement, quelque peu de sang qui sortit par la cannelure du trocart m'en imposa, je crus que c'étoit de l'urine teinte de sang, & je ne m'apperçus que je n'étois point entré dans la vessie que lorsque j'eus fait l'incision; mais je sçus mettre à profit l'ouverture que j'avois faite; car à la faveur d'une sonde que je mis dans la vessie, & que je sentis facilement avec mon doigt que j'avois introduit dans la playe, j'ouvris le corps de ce viscere & je tirai la pierre, cette opération réussit parfaitement.

Cet accident me fit veiller davantage ſur mes malades pour n'y pas retomber par la même cauſe, mais j'y fus depuis expoſé dans un cas imprévû à l'Hôpital de la Charité des hommes; il y avoit plusieurs malades à tailler, & nous étions quatre à faire les opérations, on changea de lit par inadvertence un des malades que j'avois préparé, & il m'en échût un autre à la place, à qui je portai un coup de trocart ſans qu'il ſortît d'urine; dans la crainte de n'être pas entré dans la veſſie, je ne jugeai pas à propos de faire mon inciſion, & je pris le parti de retirer mon trocart & de tailler par le grand Appareil ce malade qui ne s'étoit pas trouvé préparé pour mon opération. En effet il ne ſortit point d'urine lorſque je le taillai, & il guérit auſſi promptement qu'à l'ordinaire.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

Pour me garentir de cet inconvénient, j'ai trouvé depuis un moyen bien ſimple par lequel je puis facilement m'aſſurer du degré de plénitude de la veſſie; avec le doigt que j'introduis dans l'anus, & avec la main que j'appuye ſur l'hypogaſtre, je fais pluſieurs mouvemens alternatifs par leſquels je m'aſſure exactement, à travers les membranes du rectum, du volume, ou de la plénitude de la veſſie.

Entre les malades que j'ai taillés depuis, il s'en eſt trouvé un en effet à la Charité dont la veſſie n'étoit pas aſſez remplie d'urine, & je m'en apperçûs facilement par cet examen, je differai l'opération de quelques heures, ſa veſſie ſe trouva alors ſuffiſamment pleine d'urine, & je le taillai avec ſuccès.

Pour s'aſſurer de la plénitude de la veſſie, il y a un autre moyen très-facile & bien ſûr, c'eſt qu'après avoir accoutumé les malades à boire pluſieurs jours juſqu'à ce que leur veſſie ſoit parvenue à contenir un verre ou deux d'urine, ce qui ſuffit pour l'opération, il faut le jour qu'on doit la faire que le malade boive le matin une ou deux pintes de ſa tiſanne ordinaire, & attendre pour opérer que le beſoin d'uriner le preſſe, c'eſt dans ce moment qu'on appliquera le bandage de l'uretre pour retenir les urines, & on fera ſur le champ l'opération.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

On est bien sûr de la quantité d'urine qu'on trouvera dans la vessie, par celle qu'on a observé que les malades rendoient chaque fois les jours précedens.

On ne doit pas cependant négliger l'autre moyen dont nous avons parlé; parce qu'en s'assurant avec le doigt du volume & de la situation de la vessie, on juge plus facilement du trajet que le trocart doit faire pour entrer sûrement dans la vessie.

On doit encore être attentif, sur-tout dans les personnes âgées, à examiner la capacité du rectum, parce qu'il y a des sujets où cet intestin est extrêmement dilaté au-dessus du sphincter. Dans ce cas on risqueroit, non-seulement dans ma méthode, mais dans toutes les autres d'ouvrir le rectum s'il se trouvoit rempli de matieres, alors il vaudroit mieux remettre l'opération & vuider l'intestin.

Cette précaution est d'ailleurs nécessaire, afin que la vessie puisse, lorsqu'on la comprime, affaisser le rectum & approcher d'avantage de l'os sacrum, (H) & qu'elle puisse étant ainsi abbaissée (HKL) être percée plus sûrement par le trocart à l'endroit qui convient. C'est dans cette vûe que je ne manque pas la veille de l'opération de faire donner le soir un lavement au malade.

Les mauvaises réussites de quelques opérations m'ont fait découvrir que ma méthode étoit, comme les autres, sujette en de certaines circonstances à un autre inconvénient beaucoup plus fâcheux que celui dont je viens de parler; car lorsque les urines s'arrêtent, ou bien lorsque les suppurations deviennent abondantes, & qu'elles n'ont pas un cours assez libre, le tissu cellulaire s'enflamme & s'engorge, ce qui occasionne des infiltrations & même des abscès gangréneux qui causent quelquefois la mort. Cet accident sur lequel j'avois déja beaucoup réflêchi quand je pratiquois le grand Appareil réveilla d'avantage mon attention, lorsque je reconnus qu'il avoit été la cause de la mort de quelques malades taillés selon ma méthode, & je pensai que je pourrois le prévenir en plaçant

dans la playe une cannule (8) (*) pour entretenir autant de tems qu'il seroit néceſſaire, le cours des urines & des matieres de la ſuppuration, & j'ai obſervé en effet que depuis que j'en fais uſage, ces accidens ne ſont pas arrivés; car de neuf malades que je taillai à la Charité aux deux dernieres ſaiſons, (**) il ne m'en eſt mort qu'un, mais par une cauſe bien différente : il ſe trouva dans ſa veſſie une pierre qui en rempliſſoit preſque toute la capacité, & qui s'écraſa en un grand nombre de fragmens que je tirai à pluſieurs repriſes pendant ſix ſemaines; la foibleſſe du malade m'obligea à faire cette extraction en différens tems, ce qui occaſionna un dévoyement qui jetta le malade dans un épuiſement extrême, & qui le fit périr environ deux mois après l'opération.

Observations sur cette nouvelle methode. Pl. 1.

La cannule a encore un autre uſage que je ne dois pas omettre, qui eſt que lorſqu'une pierre trop groſſe ou irréguliere a ouvert quelques vaiſſeaux conſidérables, on peut facilement par ſon moyen ſe rendre maître du ſang, parce qu'elle ſert à contenir la charpie qu'on employe pour comprimer les vaiſſeaux.

Les mauvais ſuccès que j'ai éprouvés m'ont encore fait découvrir dans cette nouvelle maniere de tailler un autre avantage très-important.

Aucunes méthodes n'ont pû ouvrir aux groſſes pierres une iſſue ſuffiſante pour pouvoir les tirer, ſans expoſer les parties par où elles paſſent à une violence, qui a ordinairement des ſuites funeſtes, & quoique j'eûs eu dans mes premieres opérations la ſatisfaction de tirer heureuſement des pierres d'un volume fort conſidérable, il m'eſt cependant arrivé en tirant des pierres extrêmement groſſes, (Z) d'avoir eu à forcer une ſi grande réſiſtance, que ces pierres ont cauſé dans leur paſſage des contuſions & des déchiremens qui ont fait périr les malades, les uns fort Pl. 2.

(*) Quoique les cannules d'argent ou de plomb puiſſent ſervir en pareil cas, je préfere cependant celles d'argent qui ſont flexibles que je couvre de linge fort doux & uſé.

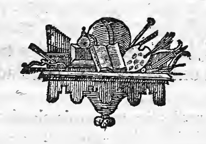
(**) En 1740. & 1741.

promptement, & les autres à la ſuite d'une ſuppuration très-conſidérable & très-longue.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.
Pl. 4.

Ces malheurs me firent examiner les parties qui paroiſſoient former le plus d'obſtacle à la ſortie de ces pierres. Je reconnus que c'étoit le cordon (O N) de fibres du bord inférieur du muſcle triangulaire, & la partie du muſcle releveur qui deſcend à la marge du ſphincter de l'anus, qui cauſoient la principale réſiſtance; lorſque le volume de la pierre excéde l'inciſion que je fais à ces muſcles, elle entraîne avec elle vers le fondement les portions de ces muſcles qui s'oppoſent à ſon paſſage, & forme, en ramaſſant leurs fibres, une bride très-difficile à rompre. Quand j'eus reconnu que la réſiſtance dépendoit principalement de ces portions de muſcles, je compris qu'il étoit aiſé de lever l'obſtacle, non-ſeulement parce que je ne trouvai aucun inconvénient à couper la bride qui le forme, mais encore parce que la pierre qui la porte vers le dehors rend cette petite opération très-facile; dans cette idée je fis faire un biſtouri courbe à bouton, qui pût être porté facilement entre les branches de la tenette ſur la pierre à l'endroit de la bride pour la couper. On a quelquefois recours au même expédient dans les autres méthodes, mais avec bien moins d'avantage, parce que l'on coupe la proſtate & le col de la veſſie, au lieu que je ne coupe qu'un petit paquet de fibres qui eſt ſans conſéquence, & depuis que j'ai obſervé cette pratique j'ai tiré des pierres fort groſſes avec un heureux ſuccès.

Voyez fig. 6. Planche 1.



MEMOIRE



MEMOIRE

SUR UNE TUMEUR CHANCREUSE A LA MAMMELLE.

Par M. Faget.

Les expériences que Pyrrhus Gabriel (a) Médecin d'Italie, Mrs de la Peyronie, Petit, Quesnay & Bouquot, (b) ont fait pour découvrir le genre d'humeur dont les Tumeurs Chancreuses sont formées & qui fournit la matiere de leur supuration, n'ont laissé appercevoir dans ces tumeurs, qu'un suc limphatique épaissi; suc qui se convertit par une dissolution putride en une sanie dévorante & pernicieuse, contre laquelle il seroit infiniment à désirer qu'on pût trouver des remédes.

(a) *Miscell. nat. curios. Ann. 2. Dec. 3. Obs. 1.*

(b) *Cy-devant Mémoire sur les vices des Humeurs, seconde partie.*

Il est arrivé quelquefois que la seule pratique a procuré des spécifiques précieux contre des maladies qui résistoient aux remédes ordinaires que les régles de l'art sembloient prescrire; mais ces heureuses découvertes sont très-rares; l'art est encore impuissant contre beaucoup de maladies cruelles, telles que celle-ci, qui ne permettent pas d'attendre tranquillement du pur hasard des secours qu'on ne lui devra peut-être jamais, & il est à propos de recourir à tous les moyens que la raison peut suggérer pour remédier à des maux si pressans.

Le seul moyen de parvenir à découvrir par le raisonnement les remédes d'une maladie, c'est de s'instruire avec soin de la nature de cette maladie, des dérangemens qui arrivent dans les solides qu'elle affecte, du caractere des humeurs qui la forment, des altérations qui rendent ces humeurs malfaisantes, des substances qui

EXPOSITION DE LA MALADIE.

qui paroissent les plus opposées aux vices que les parties solides & les sucs contractent, enfin des circonstances qui semblent devoir favoriser l'usage de ces substances ou le rendre inutile; & ainsi on ne doit rien négliger de tout ce qui peut contribuer à faire acquérir de pareilles connoissances.

Je ne veux pas cependant insinuer que la seule théorie puisse nous conduire sûrement dans la cure des maladies dont les remédes sont encore entiérement ignorés : tout ce que je prétends, c'est que nous pouvons arriver par ce moyen à des tentatives heureuses : c'est ainsi, par exemple, qu'un Praticien, persuadé que la malignité du virus chancreux dépendoit d'une dépravation putride ou alcaline, a pensé que le *sedum vermiculare*, qui est rempli d'un suc acerbe, devoit moderer la férocité de cette humeur, & qu'il en a fait l'essai dans quelques cas avec beaucoup de succès.

Quoiqu'on se fût assuré par plusieurs expériences que le cancer étoit formé par une lymphe arrêtée, cependant des expériences plus étendues communiquées à l'Académie par M. DU FOUART, (*a*) avoient fait découvrir des sucs gélatineux dans une grande tumeur dure de la cuisse, qui sembloit tenir un peu de la nature des tumeurs carcinomateuses; c'est ce qui m'a fait penser que ces sucs pourroient fournir aussi en partie, selon que les Anciens l'avoient crû, la matiere du cancer; dans ce soupçon j'ai fait sur une tumeur de ce genre bien caractérisée des expériences semblables à celles que M. DU FOUART a rapportées, & ces expériences jointes à quelques autres ont entiérement dissipé mes doutes.

(a) *Voyez ci-devant le Mémoire de M. du Fouart.*

Opération.

Une fille âgée de quarante-deux ans avoit reçû un coup à la mammelle gauche, ce coup avoit été suivi d'une tumeur dure qui avoit augmenté par degrez, au point qu'elle occupoit enfin tout le corps de la mammelle; cette tumeur étoit devenue douloureuse; je fus consulté quatre ans après l'accident qui l'avoit occasionnée; elle étoit parvenue alors à une grosseur extraordinaire, & elle commençoit à s'ulcérer. Les douleurs étoient lancinantes & fort vives, je pro-

posai l'amputation, la malade s'y détermina; & je fis cette opération en présence de Messieurs HOUSTET, QUESNAY & HEVIN. Je commençai à la partie supérieure de la tumeur; je coupai d'abord dans une grande portion de sa circonférence la peau & les graisses dont elle étoit couverte, je la tirai ensuite un peu vers moi en la tenant de la main gauche, afin de l'écarter de la poitrine, & j'enfonçai mes doigts dans l'incision pour mieux juger de la profondeur, de la dureté, & des adhérences de la tumeur, & pour la détacher plus sûrement. Je continuai alternativement l'incision à la circonférence & la dissection avec les doigts, en tirant toujours le corps de la tumeur vers moi avec la main gauche, afin de l'écarter de plus en plus de la poitrine. J'observois aussi de couper, à mesure que j'avançois, les brides qui résistoient un peu à mes doigts, & une portion des fibres du muscle pectoral, qui étoit adhérente à la tumeur.

EXPOSITION DE LA MALADIE.

De cette maniere j'emportai exactement tout le corps de la tumeur. Elle avoit quelques éminences en forme de mammelons qui s'enfonçoient un peu dans le muscle pectoral, & que j'aurois peut-être coupées, si je n'avois pas eu soin de tirer la tumeur vers moi & de la détacher presque entiérement avec les doigts; l'hemorragie fut arrêtée d'abord par un Aide qui plaça ses doigts à l'extrêmité des vaisseaux coupés qui fournissoient le plus de sang: j'apperçûs vers l'aisselle sous le tendon du grand pectoral quelques graisses qui me parurent légerement affectées, & qui étoient effectivement un peu dures; je les emportai avec les ciseaux; je mouillai un peu la playe avec une légere dissolution d'alun dans de l'eau, pour resserrer les vaisseaux ouverts, & je la pansai mollement avec de la charpie brute fort douce.

Inspection Anatomique.

Nous commençâmes par examiner l'extérieur de la tumeur, il étoit élevé en forme de bosse triangulaire sur laquelle rampoient plusieurs Varices, & qui se terminoit par un ulcére de la grandeur d'un écu de trois livres, répondant à l'endroit où la malade croyoit avoir reçû le

Exposition de la maladie.

coup. Il y avoit à la partie interne de la tumeur, comme je l'ai déja observé, deux éminences ou mammelons de la même consistence & de la même couleur que son corps; nous la dépouillâmes de la peau & des graisses pour examiner plus facilement sa substance, qui paroissoit comme formée d'un amas d'hydatides remplies d'un suc épais, luisant, uniforme, un peu transparent, de la couleur de la corne neuve dont on fait les lanternes, d'une tenacité & d'une solidité considérables, & néanmoins d'une souplesse élastique qui faisoit que cette substance obéissoit assez facilement aux doigts, & qu'elle revenoit promptement dans son premier état; toutes les vesicules dilatées & remplies de ce suc épaissi étoient couvertes de membranes si déliées, qu'il n'étoit pas possible de les distinguer exactement les unes des autres, ni même du suc qu'elles renfermoient; on ne les reconnoissoit que par de petites portions de pellicules qu'on enlevoit de dessus de petites masses globuleuses & solides de suc qui étoient du volume des plus gros pois; nous ne pûmes sçavoir si le suc qui formoit ces petites masses ou hydatides étoit enfermé dans une seule vesicule, ou dans plusieurs, comprises elles-mêmes dans celle qui paroissoit à l'extérieur. Toute la tumeur étoit formée de pareilles hydatides solides, plus ou moins grosses, si exactement unies ensemble qu'elles se confondoient les unes avec les autres, & qui étoient toutes renfermées dans un kiste ou une membrane très-mince qui couvroit toute la tumeur; cette tumeur séparée de la peau & des graisses pesoit trois livres.

Expériences.

Je la divisai en trois parties à peu près égales. Je pris la portion qui étoit ulcérée, je la plongeai dans l'eau bouillante & la retirai aussi-tôt : elle se trouva beaucoup plus dure qu'auparavant, les hydatides ou petites masses solides dont nous avons parlé, qui ne formoient ensemble qu'une surface assez luisante, se montrerent plus distinctement, & rendirent la surface du morceau de la tumeur inégale & boutonnée comme la tête d'un chouxfleur : je replongeai dans l'eau bouillante le même mor-

ceau à différentes reprises; il devint plus dur & il diminua beaucoup de volume par le resserrement ou racornissement de sa substance; je le fis ensuite bouillir à grand feu pendant quatre heures; il fournit beaucoup d'écume semblable à celle que donne la viande que l'on fait cuire dans l'eau; écume qui, comme le remarque l'Auteur de l'Essai physique sur l'œconomie animale, n'est formée que de sucs lymphatiques ou albumineux, pour me servir de son terme.

Experiences faites sur la tumeur.

Nous fimes bouillir aussi de la graisse que nous avions séparée de la tumeur; elle ne fournit pas de même de l'écume; l'eau se couvrit au contraire de gouttelettes de graisse fondue & luisante : cependant le morceau de graisse acquit un peu de consistence; peut-être que cette graisse étoit déja un peu impregnée des sucs qui formoient la tumeur.

Ces expériences concouroient donc à nous prouver que la lymphe dominoit dans la tumeur; je voulois de plus m'assurer par la coction, comme a fait M. du Fouart, si la lymphe n'étoit pas mêlée avec des sucs gélatineux, & même avec quelques autres substances grasses.

Mais nous ne trouvâmes dans le bouillon aucune marque de ces sucs, il ne se figea point, il resta au contraire fort fluide; je fis le lendemain différentes épreuves sur ce bouillon, il ne laissa aucun vestige d'acidité ni sur le cuivre ni sur le papier bleu; au contraire étant mêlé avec le syrop de violette, il parut contenir un sel qui tendoit déja beaucoup à l'alcalisation; en effet le syrop prit une couleur verte fort sensible, quoique le bouillon n'eût encore contracté aucune mauvaise odeur qui fît soupçonner quelque commencement de pourriture (a). Le suc de la tumeur exprimée apporta le même changement à la couleur du syrop, & ne fit aucune impression sur le papier bleu.

(a) Quoique la couleur verte que prend le syrop violat ne soit pas toujours un signe de la présence d'un alcali, elle marque du moins dans le cas présent que le sel de l'humeur n'avoit rien conservé de l'acidité qu'il a d'abord dans le chyle, & que par conséquent il tendoit entiérement à l'alcalisation.

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

M. DU FOUART avoit tiré par le rissolement d'une portion de la tumeur dont nous avons parlé plus haut, un suc gélatineux : nous avons eu recours à la même expérience ; mais elle ne nous a rien découvert de semblable ; nous avons mis ensuite du suc exprimé dans une poële bien chaude, afin de voir si tout ce suc se prendroit & se durciroit, comme fait la lymphe pure, ou si une partie resteroit fluide ou fondue par la chaleur : tout le suc s'est durci & la poële a demeuré à sec ; de sorte que toutes ces épreuves ne nous ont fait découvrir qu'un suc purement lymphatique, & qu'elles ne nous ont jamais fourni le suc gélatineux que nous cherchions. Quoique nous fussions assurés de l'existence du suc lymphatique, nous n'avons cependant pas négligé quelques autres expériences qui pouvoient encore nous la prouver. Nous avons jetté de l'eau bouillante sur le suc exprimé ; elle y a causé une espece d'effervescence ; une partie du mélange a été réduite en filamens lymphatiques, & le reste de la liqueur a paru trouble & blanchâtre : nous avons versé de même de l'esprit de vin sur le suc exprimé ; il y a excité aussi une légere effervescence, le mélange s'est troublé, a pris une couleur laiteuse, & est devenu aussi-tôt tout filamenteux ; au bout de huit jours je l'ai trouvé durci comme fait toujours la lymphe mêlée avec l'esprit de vin ; il ne formoit plus alors qu'une masse desséchée, qui n'avoit reçû aucune atteinte de pourriture.

Le suc exprimé étoit un peu épais ; je tâchai par différens mêlanges de découvrir quelque substance qui pût le dissoudre ; j'essayai sur-tout les agens qui me parurent les plus actifs & les plus puissans : M. DE LA CASSAIGNE Apoticaire du Roy qui me les fournit, désira être présent à nos expériences ; elles nous firent assez appercevoir que cette humeur reconnoît peu de dissolvans ; car l'huile de tartre par défaillance la coagula sur le champ, l'esprit de vitriol y excita une effervescence & l'épaissit ensuite, le vinaigre distillé la fit aussi fermenter légerement & la coagula un peu ; l'alcali volatil de sel ammoniac y causa seule-

ment un peu d'effervescence, sans coagulation ni dissolution; l'effervescence fut beaucoup plus considérable avec le sel de vipere, & la liqueur resta laiteuse; l'esprit volatil de corne de cerf ne fit autre chose que rendre cette liqueur laiteuse; le sel ammoniac ne produisit aucun effet remarquable : nous coupâmes une petite lame de la tumeur & la mîmes dans l'esprit urineux; mais elle n'y reçût aucun changement. Tous ces mêlanges ne procurerent donc aucune dissolution. Nous vîmes seulement quelques coagulations; mais ces coagulations furent causées par des sels alcalis fixes & des acides. On ne peut pas cependant attribuer l'épaississement que la lymphe avoit contracté dans la tumeur à aucun sel de ce genre; car celui qui domine dans cette lymphe est au contraire alcalescent & déja en partie volatilisé, & nous avons observé que ce genre de sel ne l'épaissit ni ne la dissout. Nous ne voyons que le séjour de l'humeur & l'inaction des solides qu'elle engorge, qui puissent être les causes de son épaississement : l'expérience prouve en effet qu'il suffit que ce genre de suc soit privé de l'action des vaisseaux pour perdre sa fluidité.

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

Nous ne nous laisserons pas non plus induire en erreur par les effervescences que nous avons remarquées lorsque les alcalis ont fermenté avec le suc de la tumeur : on auroit jugé de là autrefois que le sel de ce suc auroit été acide; mais on ne s'en tient plus aujourd'hui à cette marque équivoque.

Plusieurs Auteurs regardent le sel ammoniac comme un dissolvant, & nous assurent aussi que les acides délayés, c'est-à-dire, ceux qui sont en petite quantité dans beaucoup de phlegme, dissolvent nos humeurs au lieu de les coaguler, à la réserve du lait qu'ils coagulent effectivement. Prévenu de ce principe, je fus surpris de ce que le vinaigre avoit un peu coagulé le suc exprimé de la tumeur, & de ce que le sel ammoniac n'y avoit causé aucune dissolution : cette espece de contradiction m'engagea à faire encore quelques épreuves; je jettai du vi-

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

naigre distillé sur le suc que l'esprit de vin avoit coagulé; ce suc en fut un peu dissout, & la même chose arriva en jettant de l'esprit urineux & de l'esprit de sel ammoniac : ainsi l'acide & l'alcali volatil opérerent le même effet; mais c'étoit dans un cas qui favorisoit peu nos recherches; c'est pourquoi j'eus recours à quelques autres expériences qui me parurent plus instructives : je pris quatre morceaux de la tumeur qui pesoient chacun une once & un gros; j'en mis un dans le vinaigre, un autre dans de l'eau pure, les deux autres dans de l'eau où j'avois fait dissoudre du sel ammoniac & du sel marin séparément; je fis changer tous les deux jours le vinaigre, l'eau pure, & les dissolutions des deux sels, afin que ces liqueurs renouvellées pussent agir plus efficacement, & que la pourriture ne s'emparât pas des morceaux de la tumeur, sur-tout de celui qui étoit dans l'eau simple; cependant l'eau avoit pris un peu de mauvaise odeur chaque fois qu'on la changeoit. Je crûs que par cette petite atteinte de pourriture, la lymphe pourroit se dissoudre peu à peu & se séparer du tissu solide qui la contenoit, & qu'il feroit facile de faire sécher ce tissu entiérement privé de la lymphe, & de le peser, pour voir dans quelle proportion il se trouvoit dans la tumeur avec l'humeur qui la formoit.

Cette tentative ne me réussit pas; le morceau de la tumeur ne se corrompit que fort difficilement, & je m'apperçûs que le peu de dissolution que la pourriture causa, n'épargna pas plus le tissu solide que l'humeur qu'il contenoit; ainsi je ne comptai plus sur cette expérience; la dissolution du sel marin préserva le morceau de pourriture & lui conserva sa consistence; mais le sel ammoniac l'amollit beaucoup, sans cependant qu'il y parût aucune marque de pourriture; l'effet du vinaigre fut encore beaucoup plus considérable; car au bout de huit jours la lymphe prit la consistence d'une graisse figée, mais très-friable; elle se détachoit elle-même du morceau par petits pelotons, gros comme des pois; ces petits pelotons paroissoient entiérement dégagés de toute

partie

partie solide, & n'être formés que de pure lymphe ; le tissu qui les contenoit s'étoit entiérement affaissé, & sembloit ne composer qu'une membrane un peu épaisse, mollasse & visqueuse. Mais comme ce tissu n'étoit pas encore entiérement débarrassé de la lymphe, je le laissai macérer dans la liqueur.

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

Lorsque toute la lymphe en fut séparée par la macération, je fis sécher la membrane où se trouvoient plusieurs petites cavités ; je trouvai qu'elle pesoit quarante grains, ce qui fait un peu moins qu'un 16me du poids total du morceau mis en expérience. Je conservai encore quelque tems les morceaux que j'avois mis dans la dissolution de sel ammoniac, dans celle du sel marin, & celui qui étoit dans l'eau pure changée tous les jours ; ils conserverent leur consistence, à la réserve de celui qui étoit dans la dissolution de sel ammoniac, lequel s'est amolli encore un peu, mais pas assez pour que la lymphe quittât le tissu solide.

Ainsi nous n'avons obtenu par ces expériences qu'une dissolution fort imparfaite, puisque, par le vinaigre même, la lymphe n'est point devenue coulante ; car elle s'est plûtôt détachée par petits pelotons mols & friables qu'elle ne s'est dissoute ; encore faut-il remarquer qu'il a été nécessaire pour cela que le morceau ait été beaucoup de tems en macération. On voit assez par là qu'on doit peu compter sur les remédes fondans incisans pour la guérison des tumeurs de l'espece de celle-ci. Nous sommes donc en quelque sorte encore réduits, comme les Anciens, aux simples émolliens & aux résolutifs. On peut à la vérité regarder les émolliens comme de vrais fondans : mais il n'en est pas de même des résolutifs ; car ils n'agissent qu'autant qu'ils excitent l'action des vaisseaux, qu'autant que cette action ayant été ainsi excitée, les vaisseaux divisent les humeurs arrêtées, les mettent en mouvement & les déplacent, qu'autant enfin que les parties actives des remédes qui ont excité l'action des vaisseaux, sont à leur tour agitées par les vaisseaux, &

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

qu'en vertu de cette agitation elles peuvent pénétrer & diviser les humeurs. Encore ce dernier effet est-il difficile à prouver, si ce n'est peut-être dans les remédes métalliques, dont les parties ont assez de masse & de pesanteur pour recevoir un mouvement, par lequel elles puissent pénétrer & agir dans la substance des humeurs. Le mercure lui-même que l'on regarde comme le plus puissant de tous les fondans, soit qu'on le fasse prendre intérieurement, soit qu'on l'applique à l'extérieur, ne peut agir de cette sorte que par l'entremise de l'action des vaisseaux. Si cette action est entiérement éteinte, ce fondant est sans effet; ainsi ce n'est point à proprement parler un fondant, mais un résolutif qui n'agit sur les humeurs que par l'action des vaisseaux.

Les émolliens aussi-bien que les résolutifs ne conviennent que dans les premiers tems des tumeurs dures, qui peuvent devenir carcinomateuses, sur-tout de celles qui sont occasionnées par quelque coup; car lorsque la force organique des solides est détruite, les humeurs qui sont humectées & amollies par les remédes émolliens, se dépravent facilement dans la partie où elles séjournent, parce que pouvant être déplacées & renvoyées dans les routes de la circulation par l'action des solides, elles doivent alors se corrompre beaucoup plus promptement que lorsqu'elles sont moins humectées & moins fluides.

Ce seroit inutilement qu'on tenteroit en ce cas de déplacer au moyen des résolutifs les sucs ramollis & délayés par l'usage des émolliens, parce que ces remédes qui n'agissent que par l'entremise de l'action organique des solides, ne peuvent produire aucun effet lorsque cette action est éteinte : ainsi lorsque les tumeurs carcinomateuses sont parvenues à un tel état, il est évident qu'elles sont nécessairement incurables par l'usage des médicamens, & qu'elles ne peuvent être détruites que par l'extirpation.

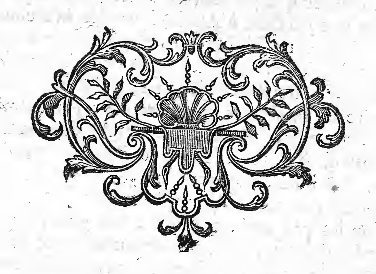
Parmi les remédes émolliens, les eaux thermales ou sulphureuses me paroissent exceller sur tous les autres, parce

qu'elles sont moins pourrissantes : je les mets au rang des émolliens que je regarde comme les véritables fondans, mais des fondans d'un genre différent de ces remédes actifs, attenuans & incisans, que l'on a imaginés comme autant de menstrues capables de diviser & de dissoudre les humeurs, & qui comme nous l'avons vû sont fort rares & très-insuffisans, sur-tout dans le cas présent; les émolliens sont au contraire des remédes aqueux & huileux, qui en s'insinuant & en pénétrant doucement dans nos sucs épaissis, les humectent & les délayent. Cette vertu pénétrante se trouve en un haut degré dans les eaux thermales, parce que leur souphre volatil est animé par la chaleur considérable qu'elles ont à leur source; c'est pourquoi les douches de ces eaux sur les tumeurs dont il s'agit, réussissent admirablement bien, pourvû que le tissu organique des vaisseaux ne soit pas détruit : c'est ce que j'ai souvent observé à Bareges. Une remarque que j'ai faite à Aix-la-Chapelle m'a conduit à penser que les eaux sulphureuses n'agissoient pas comme de simples résolutifs. Lorsque j'ai fait des saignées du pied dans l'eau de cette source, il ne s'est point formé comme d'ordinaire de lambeaux lymphatiques; j'ai examiné la lymphe vingt-quatre heures après les saignées : l'eau ayant perdu toute sa chaleur, elle s'est toujours trouvée en dissolution. J'ai jugé de là que les eaux sulphureuses agissoient en effet immédiatement sur nos sucs albumineux, soit qu'on les prît intérieurement, soit qu'on les appliquât extérieurement. J'avoue cependant que j'ai passé légerement sur ce fait, parce que la vertu dissolvante des eaux est si géneralement reconnue, que je ne pensois pas alors qu'il fût permis d'en douter. Mais si l'occasion s'en présentoit de nouveau, je serois beaucoup plus attentif; & pour mieux m'en assurer je ferois des épreuves sur ces coënes épaissies qui se forment sur le sang que l'on tire dans les maladies inflammatoires. J'espere que quelque Praticien zélé, intelligent & à portée de faire de semblables expériences, voudra bien se donner la peine d'éclaircir ce fait.

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

EXPERIENCES FAITES SUR LA TUMEUR.

Je ne parle point du ſuccès de l'opération : quoique la playe ne ſoit pas entiérement fermée, j'ai cependant lieu d'eſpérer une guériſon parfaite ; l'opération n'a attiré aucun accident fâcheux, excepté la fiévre qui eſt ordinaire dans les premiers tems, où l'inflammation s'empare de la playe : il y a environ ſix ſemaines que j'ai fait l'opération, & la cicatrice avance beaucoup. Au reſte la guériſon ou la mauvaiſe réuſſite, n'ont dans de pareils cas rien de remarquable aux yeux des Praticiens ; l'amputation n'eſt pas toujours dans ces maladies un reméde ſûr, mais il eſt l'unique ; un Chirurgien qui y a recours, lorſqu'il eſt inévitable, & qui ſatisfait à tout ce que l'Art preſcrit, n'eſt point comptable de l'évenement.



OBSERVATION
SUR UN ETRANGLEMENT DE L'INTESTIN,

Causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau.

Par M. DE LA PEYRONIE.

LA Chirurgie a déja découvert dans l'intérieur du ventre divers étranglemens de l'inteſtin, & ces découvertes ont été ſouvent utiles aux malades; mais celui dont je vais parler eſt d'une eſpece dont on a peu d'exemples. Un Poſtillon âgé de trente-cinq ans, portoit depuis dix ans une hernie à l'aine du côté gauche, ſans avoir jamais voulu s'aſſujettir à ſe ſervir d'un brayer. Un effort qu'il fit occaſionna un étranglement de l'inteſtin, & cet étranglement fut ſuivi des accidens ordinaires; ſon Chirurgien eut recours aux remédes qui conviennent dans ces maladies, & ce ne fut pas ſans ſuccès, puiſqu'en peu de tems ils procurerent un relâchement qui permit de réduire la hernie. Le Chirurgien croyoit que moyennant cette réduction le ventre s'ouvriroit, & que le malade ſeroit ſoulagé; mais contre ſes eſpérances, les accidens, bien loin de diminuer, augmenterent au point que dans l'eſpace de vingt-quatre heures le pouls s'éteignit, le *miſerere*, la tenſion du bas ventre & le hoquet furent portés au dernier degré; les extrêmités ſe refroidirent: tel étoit l'état du malade lorſque je fus appellé, j'examinai l'anneau où avoit été la deſcente, je n'y trouvai point de tumeur, j'enfonçai avec mon doigt dans l'anneau la peau qui le couvroit, & je m'aſſurai bien par la dilatation de l'anneau, qu'il y avoit eu une deſcente, & qu'elle étoit

entiérement réduite : cette réduction n'avoit cependant procuré aucune évacuation par la voye des selles ; tous les accidens de l'étranglement avoient persisté & avoient jetté le malade dans un si déplorable état, que je le trouvai sans ressource ; il étoit trop tard pour hasarder une opération. Si j'avois pû me flatter de quelque espérance, j'aurois ouvert le sac & l'anneau pour saisir l'intestin, le tirer à moi & tâcher de découvrir le lieu de l'étranglement, dans la vûe de couper la bride s'il eût été possible, ainsi qu'on l'a quelquefois pratiqué avec succès. Le malade mourut dans la journée, je l'ouvris le lendemain, j'emportai la partie où étoit l'étranglement, je la fis voir à l'Academie, telle qu'elle est représentée dans les deux planches suivantes. On voit dans la premiere une grande portion d'épiploon qui étoit descendue avec l'intestin dans la hernie, & qui est relevée pour découvrir l'intestin ; cette portion s'étoit attachée au bord de l'ouverture interne de l'anneau, & formoit par son adhérence la bride qui avoit étranglé l'intestin lorsque la descente fut réduite. La seconde planche représente l'intestin réduit & étranglé par la bride formée par l'adhérence de l'épiploon. Cette observation nous avertit de nous défier de pareils accidens, qui ne sont pas sans remede, car il est possible de reconnoître l'étranglement avec le doigt & de dégager l'intestin. L'Académie publiera dans la suite plusieurs Observations sur des étranglemens de l'intestin par le sac herniaire après la réduction des descentes, & on verra par ces observations qu'on a quelquefois débridé l'intestin dans le ventre avec succès.

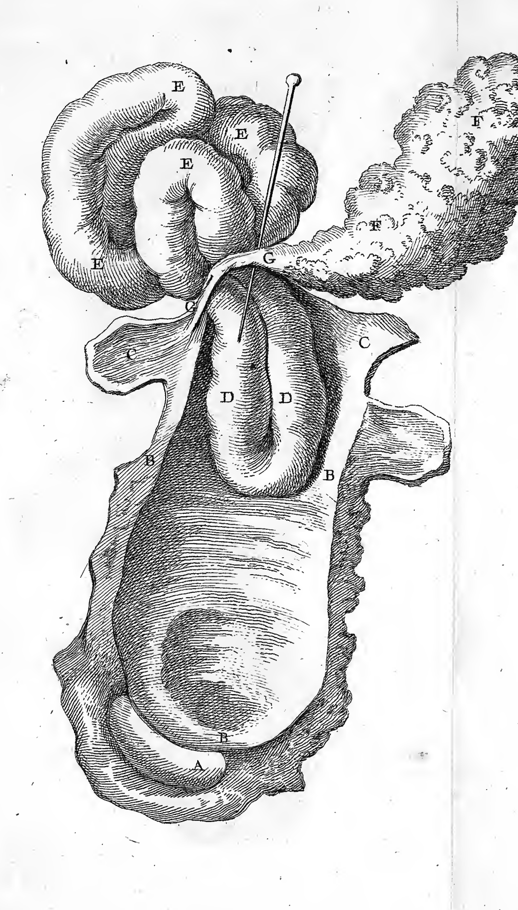


Fig. 1.

Fig. 2.

Simonneau del. et Sculp.

pl. 1.



Simonneau del. et Sculp.

PLANCHE I.

A. Le testicule.
B B B. Le sac herniaire ouvert.
C C. Deux portions de muscle qui formoient l'anneau, lesquelles ont été séparées pour faire voir le sac ouvert dans toute son étendue.
D D. Portion de l'intestin ileon qui descendoit dans la hernie, & qui a été poussée du côté droit de la bride.
E E E E. Portion du même ileon qui restoit dans le ventre.
F F. L'épiploon qui descendoit avec l'intestin dans le sac herniaire & qui couvroit l'intestin.
G G. La bride formée par l'adhérence de l'épiploon, & qui a causé l'étranglement dans le ventre.

PLANCHE II. *Figure I.*

A. Le testicule dépouillé du scrotum.
B B B. Le sac du péritoine dilaté par l'intestin & par l'épiploon qui formoient la hernie.
C C C C. Portion de l'intestin ileon qui étoit dans la cavité de l'abdomen.
D D. Portion du même intestin ileon qui formoit la hernie, & qui a été réduite.
E E. Portion de l'épiploon qui étoit descendue avec l'intestin dans le sac herniaire, & qui a été réduite en même-tems que l'intestin.
F F F. Portion du péritoine qui tapisse la face interne des muscles de l'abdomen, & qui est renversée pour faire voir le bord interne de l'anneau & la bride formée par l'adhérence de l'épiploon.
G G G. Epaisseur des muscles, de la graisse & de la peau.
H H H. Stilet qui indique la route de l'anneau par où l'intestin & l'épiploon descendoient dans le sac herniaire pour former la hernie.
I I. Bride en forme d'anse, formée par l'adhérence de

l'épiploon au péritoine au-dessus de l'anneau, & par laquelle l'intestin se trouva étranglé, lorsqu'il fut replacé dans le ventre, après le relâchement de l'étranglement que causoit l'anneau, & dans le tems qu'on le croyoit libre dans la capacité du ventre.

K. L'endroit où l'intestin avoit d'abord été étranglé par l'anneau, marqué par des points.

Figure II.

A. Ouverture intérieure de l'anneau.

B. Le lieu où étoit le plus grand étranglement qui a d'abord été causé par l'anneau, marqué par des points.

C C. Portion de l'épiploon qui formoit avec l'intestin la descente.

D D. Bride formée par une portion de l'épiploon qui s'est rendu adhérent au péritoine au bord interne de l'anneau.

E. Portion droite de l'ouverture de l'anneau.

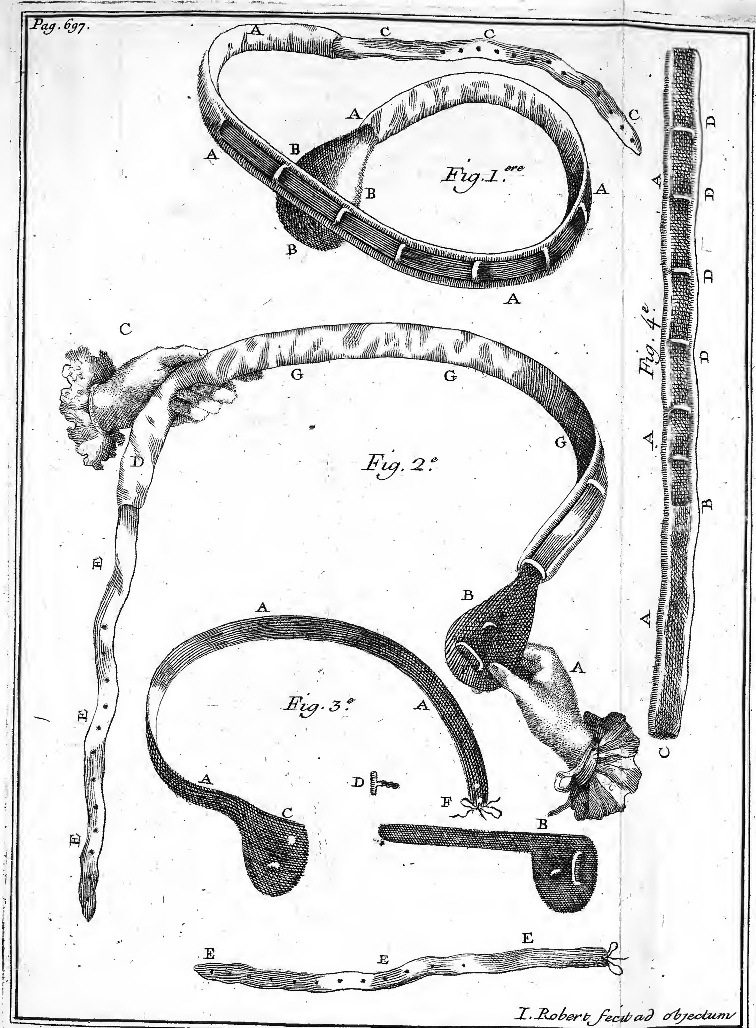
F. Portion gauche de l'ouverture de l'anneau.

G G G. Portion du péritoine qui tapisse la face interne des muscles de l'abdomen.

On voit par ces Figures que si l'intestin en rentrant dans le ventre avoit été poussé du côté de la partie droite de l'anneau, il n'y auroit point eu d'étranglement de la part de la bride; & c'est la route que tenoit apparemment l'intestin toutes les fois que la hernie rentroit.

Mais lors du dernier accident, le Chirurgien en réduisant l'intestin, l'a poussé vers la partie gauche de l'anneau, ce qui a fait l'étranglement intérieur qui a causé la mort du malade.

BANDAGE



I. Robert fecit ad objectum



BANDAGE ELASTIQUE POUR LES HERNIES,

PRESENTÉ A L'ACADEMIE

Par M. DE LAUNAY.

FIGURE I.

A A A A A. CEinture d'acier à reſſort, formant un eſpece d'ovale, dont l'extrémité vient joindre & croiſer ſur la plotte B; cette ceinture s'ajuſte autour du corps, & en prend exactement la forme ſans le gêner en aucun endroit.

B B B. La plotte vûe du côté convexe par lequel elle porte ſur l'anneau ſon épaiſſeur qui eſt ſeulement de deux lignes, ſuffit pour retenir ſûrement la deſcente dans toutes ſortes d'exercices du corps.

C C C. La courroye percée de pluſieurs trous pour ſerrer plus ou moins la ceinture.

Les petites bandes qui traverſent, ſervent à retenir la garniture à la ceinture d'acier, & facilitent le changement de la garniture lorſqu'il en eſt beſoin.

FIGURE II.

Repréſentant le bandage ouvert par deux mains *A* & *C*, pour faire voir combien ſon reſſort peut ſe prêter à l'extenſion.

B D. La diſtance qu'il y a entre les deux extrémités du bandage ouvert, qui réuniſſant enſemble beaucoup de ſoupleſſe & d'élaſticité, s'ajuſte exactement & commodément au contour du corps.

E E E. La courroye deſtinée à paſſer dans la bride *F* & arrêtée au crochet, placé extérieurement au centre de la pelote.

G G G. La garniture montée ſur la ceinture du bandage, & vûe du côté qu'elle s'applique ſur le corps.

FIGURE III.

A A A. Le bandage nû & ſans garniture.

B. Seconde platine, dont la queue entre & paſſe dans la premiere platine *C* à telle proportion & diſtance qu'il faut pour porter ſur l'un & l'autre anneau, dans le cas de deux deſcentes par les deux anneaux : cette platine eſt arrêtée par la vis *D* qui entre & reſte dans l'écrou pratiqué à la premiere platine ; ce qui forme un bandage à deux côtés.

E E E. La courroye, au bout ſupérieur de laquelle il y a, au lieu d'un clou comme à l'ordinaire, un double fil de leton, qui paſſe dans les deux petits trous, qui ſont à l'extrémité du bandage ; ce fil retient plus ſûrement la courroye que ne fait le clou rivé qui eſt ſujet à manquer, ce même fil de leton eſt d'ailleurs fort commode pour changer de courroye quand elle eſt uſée.

FIGURE IV.

A A A. La garniture qui ſe rapporte & s'applique au bandage.

B. Fente par où l'on paſſe la courroye qui ſort par une autre fente qui eſt au bout *C.*

D D D D. Attaches qui maintiennent la garniture en état autour du bandage, & qui donnent la facilité de changer de garniture autant de fois que la propreté l'exige, en conſervant le même bandage, qui a toujours la même utilité, la même commodité, & toutes les qualités qui le feront préferer par les perſonnes qui ſont dans l'uſage d'en porter par néceſſité ou par précaution.



MEMOIRE
SUR PLUSIEURS HERNIES SINGULIERES.

Par M. DE GARENGEOT.

LES Hernies n'arrivent presque jamais que dans les endroits de la circonférence du ventre qui sont privés de fibres musculeuses, sur-tout dans ceux où la nature a pratiqué des espaces ou des vuides pour le passage des vaisseaux ou de quelques autres parties : & lorsque les parties flottantes renfermées dans la capacité du ventre, sont poussées avec violence vers ces endroits dépourvûs de fibres musculeuses, elles n'y trouvent pas une résistence capable de s'opposer à leur effort.

REMARQUES SUR LES ENDROITS OU LES HERNIES ARRIVENT.

Les endroits qui cédent le plus communément à l'effort de ces parties sont, comme on le sçait assez, les anneaux des muscles obliques externes, les arcades crurales, l'ombilic, la ligne blanche, & les parties latérales du ventre. Or nous allons remarquer que les hernies n'arrivent dans tous ces endroits, que parce qu'ils sont effectivement privés naturellement ou par accident, de fibres musculeuses.

1°. Les endroits où les hernies arrivent le plus fréquemment, sur-tout aux hommes, sont aux côtés à la partie supérieure du pubis, où sont situés les anneaux des muscles obliques externes. Chacun de ces anneaux est formé par deux appendices ou piliers de l'aponévrose inférieure de ce muscle, dont l'écartement laisse une ouverture presque ovalaire, destinée à fournir un passage au cordon des vaisseaux spermatiques dans les hommes, & au ligament rond dans les femmes. Ces différentes

parties passent par cette ouverture de l'anneau de l'oblique externe, où il ne se trouve aucunes fibres charnues, mais seulement le péritoine, la graisse & la peau, qui ne peuvent pas opposer beaucoup de résistence aux parties flottantes du bas-ventre lorsqu'elles sont poussées avec force vers cet anneau.

REMARQUES SUR LES ENDROITS OU LES HERNIES ARRIVENT.

2°. Les arcades crurales sont encore des endroits où les hernies se forment facilement; chacune de ces arcades est formée par le ligament de POUPART ou de FALLOPE, & donne passage aux tendons des muscles psoas & iliaque, & au nerf, artére & veine crurales. Ce passage n'est occupé que par un allongement du tissu cellulaire du péritoine; ensorte qu'il n'y a aucunes fibres charnues qui puissent opposer une résistence suffisante à l'impulsion violente des parties flottantes du bas-ventre.

3°. Les hernies arrivent fréquemment aussi à la circonférence de l'anneau ombilical. On sçait que les artéres & veines ombilicales passent par cet anneau; mais il n'en est pas de ce passage comme de ceux que nous venons de décrire; car l'anneau ombilical se ferme par la cohésion du péritoine, de la bande blanche & de la peau, dans le tems de la ligature du cordon ombilical, & forme, avec les vaisseaux ombilicaux qui s'y terminent, une espece de nœud ou cicatrice qui est très-solide, & qui ne peut pas fournir de passage aux parties qui se présentent, si ce n'est dans la jeunesse lorsque cette cicatrice est encore fort tendre, ou lorsqu'elle a souffert de grandes extensions dans quelques maladies. Mais les environs de ce nœud opposent beaucoup moins de résistence, parce qu'étant très-minces, & ne s'y trouvant pas de fibres charnues, l'épiploon & les intestins forcent facilement la foible aponévrose qui entoure ce nœud.

4°. Les hernies arrivent quelquefois à la partie de la ligne blanche qui s'étend depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à la circonférence de l'ombilic, & qui forme une espece de bande aponévrotique privée de fibres charnues, & large d'environ un pouce; car quoique cette

bande soit naturellement d'un tissu fort serré ; elle se relâche cependant par les extensions considérables qu'elle souffre dans les grandes hydropisies, & par les efforts ausquels elle est exposée dans les vomissemens violens ; de sorte qu'elle est alors facilement forcée par les parties intérieures.

Remarques sur les endroits où les hernies arrivent.

L'autre partie de la ligne blanche, qui s'étend depuis un travers de doigt au-dessous de l'ombilic jusqu'au pubis, est encore fort exposée aux hernies ; mais ce n'est gueres que lorsque les muscles droits souffrent dans le tems des grossesses un trop grand écartement ; ces muscles se trouvent en effet quelquefois si écartés, qu'il se trouve entre eux un espace de trois travers de doigt, dépourvû de fibres charnues. La ligne blanche qui les unit, & qui est naturellement fort étroite, se trouve dans ces cas fort étendue & fort affoiblie ; les muscles droits ne reprenant qu'une partie de leur ton après l'accouchement, laissent toujours entre eux une grande distance, qui facilite dans ce lieu la sortie des parties flottantes du bas-ventre, & il s'y forme une hernie qui a d'autant plus de facilité à augmenter, que le pacquet des intestins a toute sa pente vers cet endroit, & sort en si grande quantité, même avec presque tout le mezentére, qu'il s'y forme comme une espece d'éventration. J'en ai vû entre autres, une si considérable, qu'elle représentoit un second ventre, & descendoit jusqu'au milieu des cuisses. M. de la Peyronie a donné à l'Académie un détail de deux hernies de ce genre qui étoient encore plus considérables ; l'Académie doit les communiquer dans la suite au Public, avec l'espece de bandage dont M. de la Peyronie s'est servi pour contenir de si grandes hernies.

5°. Enfin tout le monde sçait qu'il se fait aussi des hernies aux parties latérales de l'abdomen, & qu'on les distingue de celles dont nous venons de parler, par le nom de hernies ventrales. Mais ces hernies n'ont gueres lieu que lorsqu'il est arrivé quelque playe, ou quelque abscès

REMARQUES SUR LES ENDROITS OU LES HERNIES ARRIVENT.

qui ont percé les muſcles du bas-ventre; ou lorſque les muſcles ont ſouffert quelques grandes diſtenſions, cauſées par des groſſeſſes ou par des hydropiſies aſcites. Dans ces dernieres circonſtances, leurs fibres charnues ſe ſéparent, s'amaſſent par pacquets les unes auprès des autres, & laiſſent quelques intervalles par leſquelles les parties flottantes du ventre s'échappent. Le péritoine qui alors s'allonge facilement, ſort avec ces parties, & leur fournit une poche ou un ſac; en quoi les hernies qui ſe forment de cette maniere différent de celles qui ſont occaſionnées par des playes ou abſcès où le péritoine a été percé & a manqué de ſe réunir, & de celles qui arrivent à l'ombilic, leſquelles ſont toutes privées de ſac.

HERNIES DE L'ESTOMACH.

Outre ces différens endroits où ſe forment les hernies les plus connues, il y en a quelques autres où ces maladies arrivent quelquefois auſſi; mais elles ont été juſqu'à préſent peu remarquées, du moins les Auteurs n'en ont dit que fort peu de choſe. Je vais rapporter ici quelques obſervations ſur ces hernies extraordinaires & peu connues, & je remarquerai en même-tems que ces maladies n'arrivent auſſi dans ces endroits, que parce qu'il ne s'y trouve pas non plus de fibres muſculeuſes capables de retenir les parties.

Le premier de ces endroits où nous avons vû, mes Confreres & moi, des hernies de l'eſtomach, eſt à la partie ſupérieure de la ligne blanche, immédiatement au-deſſous du cartilage xiphoïde. Or cette partie, comme tout le reſte de la bande, eſt purement aponévrotique, & par conſéquent entiérement dénuée de fibres charnues. De plus, l'aponévroſe eſt large & plus mince dans cet endroit qu'ailleurs; enſorte que la rareté des hernies qui arrivent dans ce lieu, ne peut être attribuée qu'à la ſituation ordinaire du corps, qui donne aux parties flottantes du ventre, une pente qui les empêche de faire aucun effort conſidérable ſur cette partie.

I. OBSERV. par l'Auteur ſur une her-

Un jeune Chirurgien qui avoit deſſein de s'embarquer pour l'Amérique, voulut apprendre à danſer avant ſon

départ. Dans la chaleur de cet exercice, le Maître lui ordonnant d'écarter les épaules, de jetter les bras en arriere pour bien présenter la poitrine, il le fit avec tant d'activité, qu'il sentit un craquement & déchirement subit dans l'enfoncement qui est à la région épigastrique, & qu'on appelle vulgairement le *creux de l'estomach*. Ce déchirement ne fut pas fort douloureux; le jeune homme plein de feu, n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention : cependant chaque fois qu'il répétoit ces sortes d'exercices, il sentoit une espece de tiraillement un peu douloureux dans le même endroit, & il fut d'abord fort constipé.

HERNIES DE L'ESTOMACH. nie de l'estomach, au-dessous du cartilage xiphoïde.

Ces accidens encore naissans ne le détournerent point du voyage qu'il avoit projetté : il s'embarqua un mois après, & fut trente-quatre jours pour arriver à l'Amérique. La constipation persista pendant cette course; mais ce qui aggrava beaucoup sa maladie, fut le tribut que les nouveaux marins payent ordinairement à la mer. Ce jeune homme vomit si fréquemment, que les alimens ne pouvoient resterun quart d'heure dans son estomach. Ces vomissemens excessifs & presque continuels le réduisirent dans un état très-fâcheux; car outre la constipation qui duroit depuis deux mois, il perdit entiérement l'appétit, le ventre lui devint extraordinairement tendu, il eut des lassitudes dans tous les membres, des inquiétudes, des agitations & une insomnie continuelle.

Ceux qui étoient avec lui dans le Vaisseau, ne furent point allarmés de son vomissement les sept ou huit premiers jours, parce que c'est à peu près le tems que les nouveaux marins sont fatigués de cet accident; mais quand ils virent qu'il ne discontinuoit pas, même après être débarqué, ils penserent que cette incommodité dépendoit d'une autre cause.

Le malade ne négligea rien de ce qu'il crut propre à lui procurer du soulagement; mais bien loin d'en tirer quelque avantage, de nouveaux accidens se joignirent aux premiers; il survint des rots fréquens, suivis d'amer-

Hernies de l'estomach.

tume à la bouche, & des vomiſſemens de matieres tantôt écumeuſes, tantôt bilieuſes ; une fiévre lente, des foibleſſes, une maigreur extréme, des vapeurs, & comme un poids ſur l'eſtomach accompagné de douleurs qui ſembloient partir de la pointe du cartilage xiphoïde.

Ayant employé ſans ſuccès les ſuppoſitoires les plus irritans, & les purgatifs ſimples, il prit l'émétique. Ce remède évacua beaucoup par haut & par bas. Le malade en fut fort ſoulagé ; car il y avoit près de trois mois que les évacuations étoient entiérement ſupprimées par la voye des ſelles. Cet avantage l'obligea à recourir ſouvent au même remède qui lui procuroit chaque fois du ſoulagement ; mais comme il n'attaquoit que l'accident & non la cauſe, la répétition trop fréquente de l'émetique, lui attira d'autres infirmités. Son ventre devint de plus en plus tendu, & ſa reſpiration ſe trouva extrémement gênée : il paroiſſoit de tems en tems proche le cartilage xiphoïde, une tumeur mollette qui ſe diſtinguoit facilement de la bouffiſſure du ventre, & égaloit quelquefois la groſſeur du poing.

Un état ſi fâcheux fit prendre au malade le parti de revenir en France. Arrivé à Nantes, il conſulta pluſieurs Médecins & Chirurgiens de cette Ville, qui ne ſaiſirent point la cauſe de ſes infirmités ; auſſi les remèdes qu'ils lui preſcrivirent furent-ils inutiles. Il ſe livra enſuite à des Charlatans qui le tourmenterent en vain par beaucoup de remédes différens.

Après toutes ces tentatives qui ne lui furent que déſavantageuſes, il vint à Paris pour y conſulter ce qu'il y a de plus célebre dans la Médecine & la Chirurgie. Mais on ne connut point ſa maladie, & il ne tira aucun avantage des conſeils qu'on lui donna.

Ce malade réduit dans un état très-fâcheux, après avoir pris pendant deux ans une quantité prodigieuſe de remédes, & ſe voyant hors d'eſpérance de guérir, prit la réſolution de ſe retirer dans ſa patrie : cependant il voulut avant ſon départ profiter du Cours d'Opérations que je fis au

au mois d'Avril 1740. Dans une de mes leçons je parlai des Hernies de l'estomac; Hernies qui n'ont pas encore été décrites distinctement par aucun Auteur (*a*): j'en détaillai les accidens tels que je les avois remarqués dans deux hernies de ce genre que j'avois traitées, & tels que les ont remarqués Messieurs PETIT, ANDOUILLÉ & ARNAUD mes Confreres, qui ont eu pareillement occasion de voir plusieurs fois ce genre de maladie.

HERNIES DE L'ESTOMACH.

Le jeune Chirurgien trouva dans le récit de ces accidens un tableau exact de sa maladie, & s'en fut dans l'instant fabriquer chez lui un bandage à peu près tel que celui dont j'avois parlé dans ma leçon. Ce bandage eut tant de succès, qu'une heure après son application le malade fut naturellement à la selle, dormit toute la nuit, & tous les autres accidens que j'ai détaillés disparurent.

Le malade vint quelques jours après me faire part de cet heureux changement. En examinant l'endroit où il avoit appliqué son bandage, je reconnus proche le cartilage xiphoïde, un écartement des muscles droits : la hernie de l'estomach reparoissoit au moindre mouvement.

Je remarquai dans ce bandage quelques défauts que ce Chirurgien corrigea parfaitement. Je lui conseillai cependant de consulter M. ARNAUD, qui trouva le dernier bandage construit comme il convenoit. En effet la hernie n'a pas reparu, & l'écartement des muscles droits se rapproche de façon qu'on peut espérer une guérison radicale.

J'ai remarqué dans une autre malade & dans la même région, une hernie de l'estomach placée précisément à côté du cartilage xiphoïde. Il y a deux espaces triangulaires, un à chaque côté de ce cartilage, destinés au passage de plusieurs vaisseaux sanguins qui se distribuent au muscle pectoral & à d'autres parties extérieures. Ces espaces

Espaces triangulaires aux côtés du cartilage xiphoïde, par où l'estomach peut former des hernies.

(*a*) CAMERARIUS, Décade X. n°. 14. parle d'une Hernie de ce genre, mais il ne la décrit point. On en voit encore un exemple, seulement indiqué dans le Traité des Hernies de RENEAUME, page 85.

HERNIES DE L'ESTOMACH.

ſont terminés d'un côté par les bords de la gaine des muſcles droits qui eſt extrémement mince, parce que dans ce lieu elle n'eſt point formée, comme ailleurs, par le concours des aponévroſes des muſcles obliques & tranſverſes, mais ſeulement par l'aponévroſe de l'oblique externe; ainſi on comprend aſſez qu'une hernie peut ſe former aiſément dans ces endroits dénués de fibres charnues, & qui ne ſont recouverts que par la graiſſe & la peau, & où l'aponévroſe dont nous venons de parler, ne peut oppoſer qu'une médiocre réſiſtence aux parties flottantes qui font effort vers cet endroit.

II. OBSERV. par l'Auteur ſur une hernie de l'eſtomach au côté gauche du cartilage xiphoïde.

Une femme qui étoit dans une ſituation gênée, voulut lever un enfant pour le changer de place; elle fit un effort qui lui cauſa une douleur ſubite & très-vive à la partie latérale gauche du cartilage xiphoïde, & une autre à l'endroit où la troiſiéme fauſſe-côte s'unit avec la ſeconde; la côte ſe détacha & fit boſſe à la peau. Cette femme reſta comme immobile par la violence de cette douleur, & crut qu'elle venoit de ſe caſſer quelque choſe, & qu'elle alloit mourir ſi elle n'étoit pas ſecourue au plûtôt.

On vint me chercher : la malade put à peine me parler tant elle étoit preſſée par la douleur. J'examinai les endroits où elle ſentoit de la douleur, & j'apperçûs au côté gauche du cartilage xiphoïde, une tumeur de la groſſeur & figure d'une olive. Je ſoupçonnai d'abord par la ſituation de cette tumeur & par la maniere dont elle étoit arrivée, que c'étoit une hernie de l'eſtomach. Je fus confirmé dans mon idée lorſque je ſentis en la touchant, une certaine molleſſe élaſtique, telle que pourroit être celle d'une petite poche remplie d'air.

Dans cette perſuaſion je tentai la réduction. Je plaçai ſous les feſſes un couſſin, & un autre ſous les épaules, afin de relâcher les muſcles du ventre qui étoient fort tendus. Je pinçai avec le pouce & le doigt indicateur la tumeur le plus près de ſa racine qu'il me fut poſſible, afin de la comprimer par les côtés, & de la repouſſer vers l'intérieur, en vacillant un peu de côté & d'autre, pour

faciliter la rentrée de la partie qui étoit ſortie. Par ces petits mouvemens, je ſentis ſi diſtinctement la partie rentrer, que je n'eus plus lieu de douter que ce ne fût véritablement une hernie de l'eſtomach.

HERNIES DE L'ESTOMACH.

Il y a une eſpece de hernie que je crois encore moins connue que celles dont nous venons de parler; c'eſt la hernie inteſtinale qui arrive dans le vagin.

HERNIE INTESTINALE DANS LE VAGIN.

Le vuide que forme le vagin dans les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, peut faciliter la formation d'une hernie dans les parois mêmes du vagin. Ces parois forcées dans les accouchemens, & continuellement humectées par les humidités dont elles ſont toujours abbreuvées, s'étendent & ſe relâchent quelquefois à un point, que le peu de fibres charnues qui entrent dans leur compoſition, s'écartent & s'aſſemblent par paquets. Il ne reſte plus vis-à-vis les intervalles que ces paquets de fibres laiſſent entre eux, que les parties membraneuſes du vagin qui ne ſont pas capables d'une grande réſiſtence. C'eſt pourquoi il eſt quelquefois arrivé que l'inteſtin a forcé ces membranes vaginales, & produit une hernie qui ſe manifeſte dans le vagin même, & par la ſuite entre les grandes lévres.

III. OBSERV. par l'Auteur ſur une hernie de l'inteſtin entre les grandes lévres de la vulve.

Au commencement de l'année 1736. je fus mandé pour voir la femme d'un Peaucier qui croyoit avoir une deſcente de matrice. Cette femme d'une médiocre ſtature, avoit eu cinq groſſeſſes, & à chaque accouchement un enfant fort gros. Un mois après ſa derniere couche, elle fit un effort en aidant à charger un balot ſur un crocheteur. Alors elle ſentit un dérangement dans ſon ventre, une vive douleur au vagin, & il lui ſembloit que quelque choſe rempliſſoit cette partie. Elle conſulta ſa Sage-femme qui lui dit qu'elle avoit une deſcente de matrice, & qu'elle devoit voir ſon Chirurgien; mais elle négligea cet avis, & continua d'agir à ſon ordinaire. La maladie augmenta au point qu'elle ſe manifeſtoit aux grandes lévres qu'elle débordoit d'un travers de doigt. La malade ſentoit de tems en tems des douleurs de coli-

HERNIE INTESTINALE DANS LE VAGIN.

que qui commençoient en cet endroit, des tiraillemens à l'eſtomach, des maux de cœur, & elle ne pouvoit uriner que lorſqu'elle étoit couchée ſur le dos.

Inſtruit par ce récit, je l'examinai; & j'apperçûs une tumeur blanchâtre qui occupoit non-ſeulement l'orifice du vagin, mais débordoit les grandes lévres, de façon qu'elle laiſſoit la liberté de porter le doigt entre elle & le bord inférieur du vagin. Lorſque j'eus paſſé mon doigt au-delà de la tumeur, je touchai l'orifice de la matrice preſqu'en ſa ſituation naturelle; d'où je conclus que cet organe n'avoit aucune part à la maladie préſente: & comme je ne pûs faire cette perquiſition ſans preſſer la tumeur, j'apperçûs que ſon volume étoit diminué de la moitié. Ce changement qui arriva à la tumeur, me fit ſoupçonner que c'étoit une deſcente d'inteſtin. Dans cette penſée, je fis mettre la malade ſur ſon lit, & maniai avec circonſpection cette tumeur mollette: elle rentra en fuyant, pour ainſi dire, comme au travers la partie ſupérieure latérale droite du vagin, que je ſentis après cette réduction, lâche, mince, & comme formant une eſpece de vuide.

Pour me convaincre davantage de cette hernie inteſtinale, dont je n'avois jamais entendu parler, & qu'aucun Auteur que je ſçache, n'a décrite, je dis à la malade de marcher & touſſer fortement. Ces mouvemens firent auſſi-tôt reparoître la tumeur; ce qui me convainquit entiérement que c'étoit une hernie. Je la réduiſis, & je fis tenir la malade au lit juſqu'à ce que j'euſſe fait un peſſaire convenable pour retenir l'inteſtin en place.

J'en formai un de figure ovalaire, qui ne me réuſſit que la premiere journée; car le lendemain cette femme ſentit de vives douleurs, avec un tiraillement conſidérable à l'eſtomach; elle eut des vomiſſemens & des rots; ces accidens me déterminerent à ôter le peſſaire. Je le trouvai fort déplacé, & je m'apperçûs que l'inteſtin étoit un peu reſſorti, & s'étoit gliſſé entre le peſſaire & le pubis, où il ſe trouvoit comprimé.

Pour contenir plus ſurement cette deſcente, je fis un autre peſſaire à peu près de la même groſſeur que le premier, mais je lui donnai la figure d'un bondon. Je le perçai dans le milieu pour conſtruire un canal, & l'attachai par le moyen de deux cordons; car ſans cette précaution on n'auroit pas pû le retirer facilement pour le changer. Ce peſſaire a retenu ſi exactement la deſcente, que la malade n'en a pas été incommodée depuis.

HERNIE INTESTINALE DANS LE VAGIN.

J'ai communiqué cette obſervation à M. ARNAUD mon Confrere, qui m'a dit en avoir vû de cette eſpece, & que le peſſaire en bondon, étoit le moyen qui lui avoit de même parfaitement réuſſi.

Il nous reſte préſentement à parler d'une hernie ſi peu connue, qu'elle n'a pas même paru poſſible à beaucoup d'Anatomiſtes : c'eſt celle qui ſe forme par le trou ovalaire.

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

Ce trou qui eſt fermé par une membrane ligamenteuſe, & par deux muſcles appellés obturateurs, ne paroît pas pouvoir fournir un paſſage aux parties flottantes du ventre : cependant quand on diſſéque ces parties avec attention, on peut remarquer que ce trou n'eſt pas entiérement bouché, & qu'il laiſſe à ſon bord ſupérieur un vuide oblique, connu par le nom de ſinuoſité de l'iſchium, pour le paſſage de quelques nerfs, artéres & veines. Or c'eſt par cet endroit qui a une étendue aſſez conſidérable, privée de fibres charnues & même auſſi de la membrane ligamenteuſe, que les inteſtins peuvent s'échapper, & former peu à peu une hernie qui ſe manifeſte quelquefois fort ſenſiblement à l'extérieur, comme on va le voir dans les exemples ſuivans.

IV. OBSERV. par l'Auteur ſur une hernie d'inteſtin par le trou ovalaire.

En 1733. étant en Normandie je fus appellé pour ſecourir une femme que l'on avoit accouchée la veille : l'arriere-faix étoit reſté dans la matrice, & le cordon s'étoit rompu lors de l'accouchement. La malade avoit une fiévre conſidérable, elle reſpiroit avec beaucoup de peine, & ſon pouls étoit intermittent. L'indication qui me

Hernies intestinales par les trous ovalaires des os pubis.

parut la plus pressante fut de tirer promptement l'arriere-faix. Lorsque j'eus introduit ma main dans le vagin, qui me parut avoir plus d'un demi-pied de longueur & une ample circonférence, je rencontrai plusieurs replis membraneux & fort grands, que la Sage-femme avoit tiraillés, parce qu'elle les avoit pris pour l'arriere-faix. J'avançai ma main jusqu'à l'orifice de la matrice, & je sentis qu'il étoit fort gonflé & même presque fermé; mais en y introduisant mes doigts successivement l'un après l'autre, je n'eus pas de peine à le dilater, & à entrer dans la cavité de la matrice qui s'étoit déja resserrée : je distinguai l'arriere-faix que je saisis par le bord, & que je détachai & tirai avec assez de facilité.

Au bout de quatre jours la femme se trouva si bien, qu'elle se crut en état de se lever & de marcher; mais comme elle voulut descendre précipitamment trois ou quatre marches, elle fit un faux pas, tomba rudement sur ses fesses, & sentit dans ce moment une douleur très-violente au haut de la cuisse droite près de la grande lévre. On la mit aussi-tôt dans son lit, où une demie heure après il lui prit un vomissement si considérable, que rien ne pouvoit rester dans son estomach.

Le troisiéme jour de ces vomissemens, les matieres que la malade rejettoit sentoient très-mauvais, la Sage-femme crut que quelque portion du délivre pouvoit causer cet accident, & jugea à propos de m'envoyer chercher.

Dès que je vis des matieres fœcales mêlées avec des matieres écumeuses & bilieuses, je soupçonnai une passion iliaque, ou une hernie avec étranglement, ou quelqu'autre embarras dans le canal intestinal. J'examinai les divers endroits où se forment ordinairement les descentes, sans en pouvoir remarquer aucune. Dans cette circonstance d'autant plus embarrassante qu'il n'y avoit ni tension au ventre ni fiévre, j'interrogeai la malade, (soupçonnant toujours quelque hernie) & lui demandai si dans le tems de sa chute elle avoit senti quelque mouvement

extraordinaire dans le ventre, ſi le vomiſſement avoit ſuivi de près la chute, s'il n'étoit point précédé de colique, & enfin ſi la douleur commençoit toujours dans un endroit fixe du ventre, avant de ſe répandre plus au loin, & finiſſoit toujours dans cet endroit.

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

Elle me répondit qu'elle étoit tombée rudement ſur la feſſe droite, qu'elle avoit ſenti auſſi-tôt un dérangement au bas de ſon ventre, & dans le même tems une douleur au-dedans de la cuiſſe droite; qu'une demie heure après qu'on l'eut miſe dans ſon lit, elle avoit ſenti des douleurs de colique qui ſembloient partir de l'aîne droite; que le vomiſſement étoit venu auſſi-tôt après la premiere douleur de colique, & que l'un & l'autre accident n'avoient point diſcontinué, non plus que la douleur de la cuiſſe qui augmentoit chaque fois qu'elle vomiſſoit.

Inſtruit par ce récit, je voulus voir ce qui ſe paſſoit à la cuiſſe : & comme je me reſſouvins alors de deux hernies par le *trou ovalaire*, dont feu M. ARNAUD DE RONSIL m'avoit fait un court récit il y a environ vingt à vingt-un an; & que je me rappellai auſſi deux autres hernies ſemblables, que M. DUVERNEY notre Confrere avoit trouvées deux ans après dans un ſujet qu'il diſſéquoit, & qu'il porta alors à l'Académie des Sciences, j'eus quelques ſoupçons de trouver ici la même maladie. Mes conjectures furent bien-tôt confirmées; car dans l'examen que je fis de la cuiſſe droite de la malade, j'apperçûs à ſa partie ſupérieure & interne, une tumeur longitudinale de deux travers de doigt de ſaillie, commençant à un travers de doigt de la vulve, d'où elle s'étendoit preſque juſqu'à la partie moyenne de la cuiſſe; c'eſt-à-dire, qu'elle avoit environ cinq à ſix pouces de longueur.

Lorſque je touchai cette tumeur, la malade fit un grand cri, & dit qu'elle y reſſentoit une douleur inexprimable. Je diſtinguai néanmoins dans ce moment qu'il n'y avoit point de fluide épanché dans la tumeur, & qu'elle renfermoit un corps mollet & élaſtique : de ſorte que joignant ce ſigne aux accidens, à leur origine, à leur

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

gradation, & aux circonſtances dont je viens de parler; je conclus que l'inteſtin avoit paſſé par la ſinuoſité du *trou ovalaire*, à l'endroit que nous avons remarqué ci-devant, & avoit aggrandi le paſſage naturel, en décollant un peu la membrane ligamenteuſe & les muſcles obturateurs qui bouchent en partie ce trou.

Quoique la maladie me fût alors très-connue, la cure m'en parut néanmoins fort difficile. M. ARNAUD m'avoit dit à la vérité, en parlant des deux hernies de ce genre que j'ai citées, qu'il les avoit réduites & retenues avec des bandages; mais il ne s'étoit point expliqué avec moi ſur la maniere dont il en avoit fait la réduction. Cependant je me propoſai ſur le champ de tenter cette voïe; car le parti des inciſions préſentoit de grandes difficultés.

Pour rendre la manœuvre de cette opération plus facile, je ſoulevai les feſſes de la malade, & fis mettre deſſous un traverſin en double, & un oreiller ſous la tête. Cette ſituation dans laquelle le ſiege étoit plus élevé que le reſte du corps, & la tête un peu panchée en devant & appuyée, me parut favorable, pour déterminer les inteſtins à ſe porter vers le diaphragme, & pour relâcher les muſcles de la partie interne de la cuiſſe.

Les genous étant élevés & les cuiſſes écartées, je fis enſuite une légere embrocation ſur la tumeur, avec l'huile que je trouvai dans la maiſon; & en maniant artiſtement cette tumeur, & la ramenant doucement de bas en haut, & à différentes repriſes avec le plat de ma main, j'apperçus que l'inteſtin rentroit, & que la tumeur diſparoiſſoit peu à peu. Enfin dans le tems de tous ces mouvemens, la malade ſentit en un inſtant, un eſpece de gargouillement dans ſon ventre, qui la mit (ce fut ainſi qu'elle s'exprima) à ſon aiſe: la tumeur diſparut entiérement; la colique & les vomiſſemens ceſſerent, & un demi-quart d'heure après le ventre s'ouvrit.

Un ſuccès ſi heureux dans une maladie que je n'ai encore vû imprimée dans aucun Auteur, ſi ce n'eſt dans un Ecrivain de nos jours qui n'en parle que pour la révoquer

quer en doute (*a*); un pareil ſuccès, dis-je, me donna beaucoup de ſatisfaction. J'examinai ſur le champ l'endroit où la tumeur paroiſſoit avant la réduction, & j'apperçûs au travers de la peau & de la graiſſe, un vuide ou enfoncement entre les deux têtes antérieures du muſcle *triceps*, ce qui me donna l'idée de l'appareil ſuivant.

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

Je pris ſur le champ des chiffons de linge uſé fort mollet; je les déchirai en petits morceaux, & les renfermai dans un plus grand pour en compoſer une pelotte mollette. Je trempai cette pelotte dans le jaune & le blanc d'un œuf battus, & mêlés avec de l'eau-de-vie; je donnai enſuite une figure un peu longue & cylindrique à cette pelotte, & je l'appliquai à l'endroit du vuide dont je viens de parler. Je couvris cette pelotte de deux compreſſes triangulaires trempées dans de l'eau-de-vie, & maintins le tout par le moyen d'un bandage roulé à deux globes, dont je fis des circulaires autour du corps & de la partie ſupérieure de la cuiſſe, pour former un *ſpica* ſur l'appareil. Je fis donner un lavement par jour à la malade, & lui fis garder le lit, ce qu'elle eut bien de la peine à m'accorder; car elle regardoit cette précaution comme une délicateſſe qui ne convenoit point à une perſonne de ſon état.

Le cinquiéme jour cette femme m'obligea de lever l'appareil; elle étoit en bonne ſanté, & j'eus la ſatisfaction de voir les muſcles *triceps* rapprochés au point qu'il ne reſtoit plus aucun vuide. Une compreſſe longuette & un peu épaiſſe, ſoutenue par le bandage déja décrit, fut l'appareil dont je me ſervis enſuite pendant un mois de ſéjour dans le Païs. Je levois de ſix jours en ſix jours cet appareil, & la malade qui vacquoit pendant ce tems à ſes exercices ordinaires, n'a jamais ſenti aucune incommodité.

Les deux premieres hernies de cette eſpece dont j'ai eu connoiſſance, ſont celles que j'ai attribuées à feu

(*a*) Traité des Hernies, par RENEAUME DE LA GARANNE, Medecin de Paris, page 95.

M. ARNAUD; mais comme il ne les a point fait imprimer, elles sont reſtées dans l'oubli, & peut-être ne me ſerois-je jamais reſſouvenu de ſa narration, ſans l'occaſion que m'en a fournie la hernie dont je viens de rapporter l'hiſtoire.

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

Obſervation par M. DUVERNEY ſur le même ſujet.

J'entendis enſuite parler des deux hernies par le *trou ovalaire*, dont M. DUVERNEY communiqua l'obſervation à l'Académie Royale des Sciences il y a douze ou quinze ans, & que je rappelle ici parce qu'elle n'a pas été imprimée. Il trouva dans un même baſſin d'une femme qu'il diſſéquoit, deux portions d'inteſtin qui avoient enfoncé le péritoine aux parties ſupérieures des deux *trous ovalaires*, & avoient formé deux tumeurs chacune de la groſſeur d'un œuf, entre les têtes antérieures des muſcles *triceps* de chaque côté : & comme ces tumeurs inteſtinales n'étoient pas encore aſſez avancées pour faire prononcer une éminence à la graiſſe & à la peau qui les recouvroit, on n'appercevoit aucune ſaillie en dehors.

Obſervation par M. ARNAUD ſur le même ſujet.

Lorſque je lûs en 1734. l'hiſtoire de la hernie par le *trou ovalaire* que j'ai décrite ci-devant, M. ARNAUD dit à cette occaſion qu'il en avoit vû pluſieurs, ſur-tout une longuette pareille à celle que j'avois obſervée, & une autre ſituée un peu plus haut, exactement ronde & maronnée, & qu'il les avoit toutes réduites & contenues avec des bandages. Ainſi joignant ces deux exemples aux précédens, cela fait le nombre de ſept hernies par le *trou ovalaire*.

Obſervation par M. GARE' ſur le même ſujet.

M. GARE' m'a encore depuis fait récit d'une hernie de même genre. Il me dit qu'elle étoit exactement ronde, & ſituée au côté inférieur externe d'une des grandes lévres; mais qu'il n'a vû qu'une fois la malade.

Obſervation par M. MALAVAL ſur le même ſujet.

M. MALAVAL nous a fourni auſſi un exemple fort remarquable d'une hernie par le *trou ovalaire*. Il dit qu'il vit l'été dernier une Demoiſelle qui avoit une tumeur ronde & inégale à la partie ſupérieure interne de la cuiſſe gauche : les accidens dont cette tumeur étoit accompagnée, lui firent ſoupçonner une deſcente. Dès qu'il eut

vû & touché la tumeur, il reconnut que c'étoit une hernie par le *trou ovalaire*. Il entreprit de la réduire, & fit effectivement rentrer l'inteſtin; mais il reſta toujours quelque choſe dans le ſac herniaire qui ne put ſe réduire, & qu'il ſoupçonna être l'épiploon. Après avoir réduit cet inteſtin pluſieurs fois dans différens jours, ſans pouvoir replacer l'épiploon, il conſeilla à la malade de voir M. ARNAUD. Elle le manda, & ce Chirurgien reconnut d'abord la hernie par le *trou ovalaire*. Quelque habileté qu'il ait à manier les hernies, il ne put réduire que l'inteſtin, de même que M. MALAVAL, & il dit à la malade qu'il falloit lui faire l'opération pour amputer l'épiploon. La Demoiſelle y conſentit, & M. ARNAUD procéda ainſi : il commença par faire la réduction de l'inteſtin; après quoi il fit une inciſion ſur la tumeur, ſeulement à la peau & à la graiſſe pour découvrir le ſac herniaire. Lorſqu'il l'eut découvert, il l'ouvrit & il y trouva une portion de l'épiploon de la groſſeur d'une noix : il le coupa dans l'endroit où il paſſoit entre les têtes antérieures du muſcle *triceps*; il coupa enſuite une portion du ſac, & enfonça le reſte entre les têtes de ce muſcle, il garnit la playe de bourdonnets, la panſa enſuite à la maniere ordinaire, & l'opération réuſſit parfaitement.

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

Un autre exemple de hernie par le *trou ovalaire* que j'ai à propoſer, paroît d'autant plus ſingulier, qu'il eſt le ſeul à ma connoiſſance qui ſoit arrivé à un homme.

Obſervation par l'Auteur ſur le même ſujet.

Un Sellier de la rue du Sepulchre vient d'avoir une tumeur à la cuiſſe droite près le périnée. Cette maladie a été priſe d'abord pour un abſcès : on a preſcrit des cataplaſmes pour l'amener à ſuppuration. En examinant l'effet des cataplaſmes, & preſſant la tumeur avec les doigts pour ſentir s'il y avoit du pus, l'inteſtin qui formoit réellement cette tumeur, s'eſt retiré & a rentré tout à coup. Un événement ſi inattendu a mérité l'attention des habiles Chirurgiens qui voyoient le malade, & leur a fait conclure, après un examen ſérieux, que la tumeur qui venoit de diſparoître, étoit une hernie par le *trou ova-*

HERNIES INTESTINALES PAR LES TROUS OVALAIRES DES OS PUBIS.

laire : & ils lui indiquerent ſur le champ pour la fabrique d'un bandage M. SORRAIZ, qui m'a dit avoir reconnu l'endroit où étoit la hernie.

M. HOMMEL Prodemonſtrateur & Proſecteur d'Anatomie dans l'Amphitheâtre de Straſbourg, m'a fait voir une piece préparée qui comprenoit la portion du péritoine qui répond aux *trous ovalaires*; & à l'endroit de chaque trou, le péritoine s'enfonçoit & formoit deux ſacs capables de contenir chacun un gros œuf de pigeon.





OBSERVATION

SUR UN ABSCÈS AU POULMON.

Par M. FOUBERT.

UN homme de trente ans eut habituellement un crachement de sang à la suite d'une fluxion de poitrine, dont il fut mal guéri, il y a environ trois ans; ce crachement de sang étoit accompagné d'une toux fréquente & d'une fiévre plus ou moins forte, selon le régime ou la conduite qu'il observoit : tous ces accidens n'ont pû être détruits par tous les remédes les mieux indiqués; enfin le malade a craché du pus & est tombé dans le marasme. C'est dans cette situation, environ deux mois avant sa mort, qu'en observant toutes les parties extérieures de sa poitrine, je remarquai que lorsqu'il toussoit, il se formoit une tumeur grosse comme un petit œuf de poule, entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux de la derniere des vrayes côtes, & des deux premieres des fausses : j'observai qu'en comprimant avec la main cette tumeur, lorsque le malade toussoit, ma main étoit poussée, comme elle l'eût été par quelque partie qui auroit formé une hernie en cet endroit là; ce qui fit croire à quelques Praticiens qui voyoient le malade, que c'étoit effectivement une hernie de l'estomach. Cependant j'eus de la peine à me persuader que ç'en fût une, parce que j'appercevois constamment une espece d'ondulation qui me fit soupçonner que c'étoit plûtôt une tumeur humorale qui pouvoit être produite par la suppuration du poulmon. Ce soupçon qui me paroissoit assez bien fondé, m'auroit engagé à faire l'ouverture de cette tumeur, s'il n'y avoit pas eu sur cette maladie des avis différens, & si le malade n'avoit pas été dans un état d'épuisement qui rendoit l'opération trop

douteuſe ; il ſurvint un dévoyement qui le fit périr bientôt après. Je fis l'ouverture de ſon cadavre ; j'ouvris avec précaution le côté droit de la poitrine, en ſéparant quatre ou cinq côtes du ſternum, ſans intereſſer le diaphragme & le médiaſtin : le poulmon étoit adhérent de ce côté-là dans toute ſa circonférence. Je fis pluſieurs inciſions dans la ſubſtance de ce viſcére, où je trouvai pluſieurs endroits en ſuppuration ; je trouvai entr'autres un abſcès fort conſidérable, qui répondoit préciſément vis-à-vis le lieu où ſe formoit la tumeur, il étoit placé ſur le diaphragme, & borné à ſa partie gauche par le médiaſtin ; je détruiſis toute la ſubſtance du poulmon, & je nettoyai le diaphragme & le médiaſtin dans cet endroit de toutes les parties du poulmon qui y avoient contracté des adhérences. Je pouſſai enſuite avec les doigts de la main gauche la portion du diaphragme, entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux dont j'ai parlé, & il parut au dehors une tumeur à l'endroit où étoit placée celle qu'avoit le malade. Je portai la pointe de mon biſtouri dans la tumeur que j'avois formée avec mes doigts, préciſément entre les cartilages des vrayes & des fauſſes côtes, obſervant de conduire mon inſtrument le long du cartilage que forment par leur réunion la derniere des vrayes côtes & les deux premieres des fauſſes. J'entrai avec facilité dans la poitrine, je fis même une ouverture aſſez grande pour y porter le doigt. Cette obſervation m'a rappellé quelques autres cas où j'ai vû de ſemblables tumeurs dans des gens morts de ſuppuration du poulmon ; & comme il pourroit arriver que les malades ſe trouvaſſent en meilleur état que celui dont je viens de parler, ne pourroit-on pas ouvrir de pareils abſcès & leur ſauver la vie ? Je crois que l'exemple que je rapporte ſuffit pour faire comprendre la poſſibilité de l'opération, & déterminer à la faire lorſqu'on pourra ſe flatter de quelque ſuccès.

Fin du premier Tome.

Planche I.re Cette Pl. et les 7. Suivantes, se placent à la fin du vol.

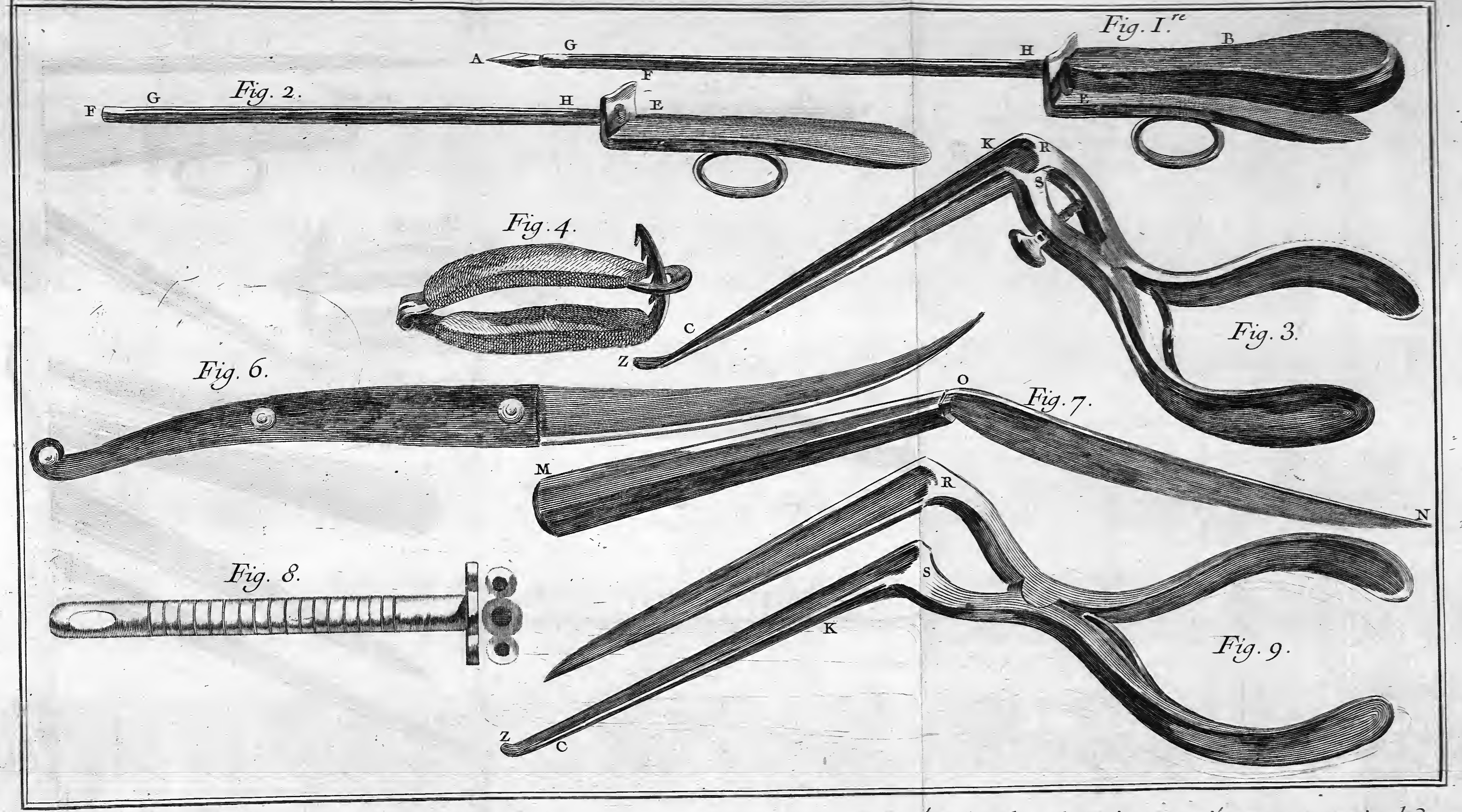
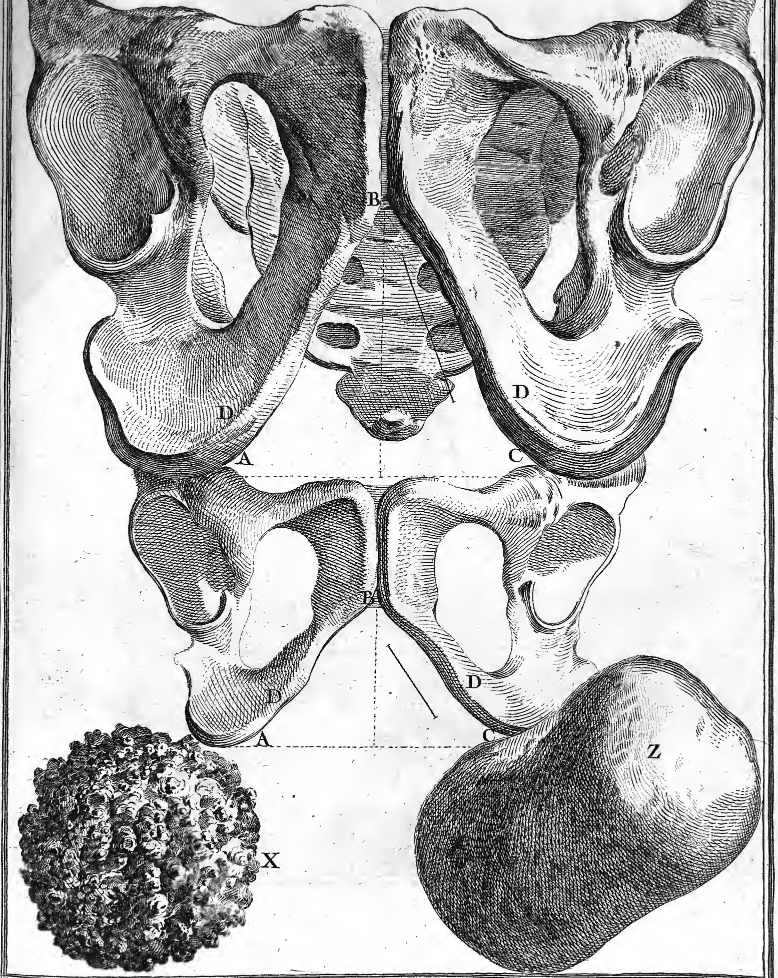
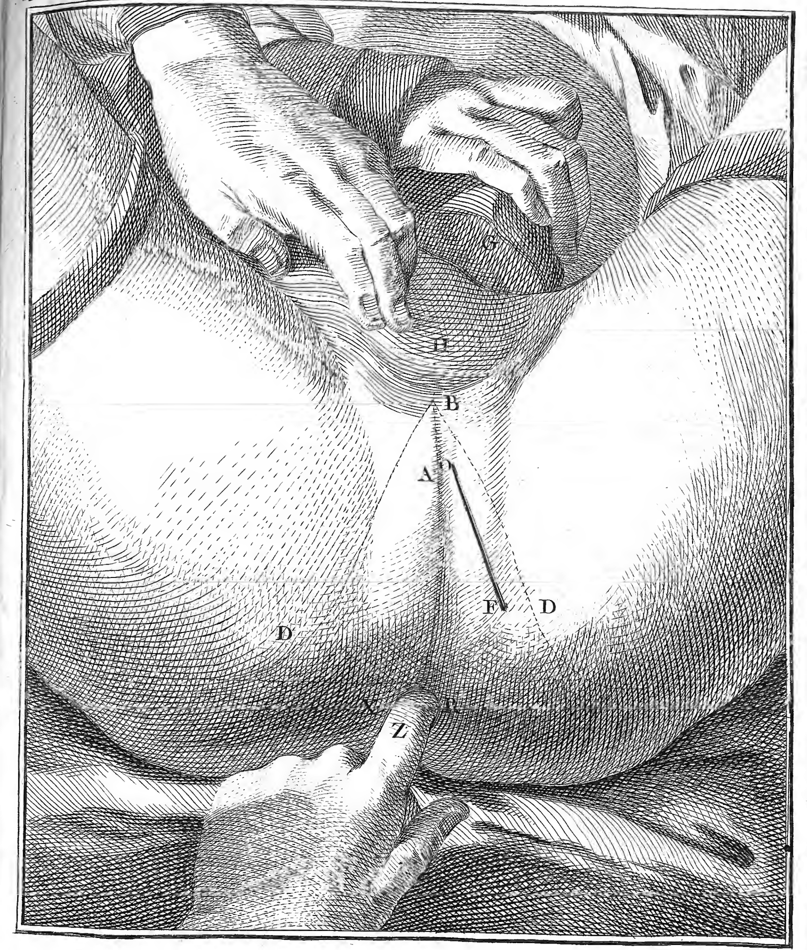


Fig. I.re Le Trocart avec sa Cannule. 2. La Cannule séparée du Trocart. 3. Le Gorgeret formé de deux branches qui peuvent s'écarter pour servir de dilatatoire. 4. Le Bandage pour comprimer l'Uretre. 6. Le Couteau mousse. 7. Le Lithotome. 8. La Cannule flexible. 9. Le Gorgeret ouvert.

N

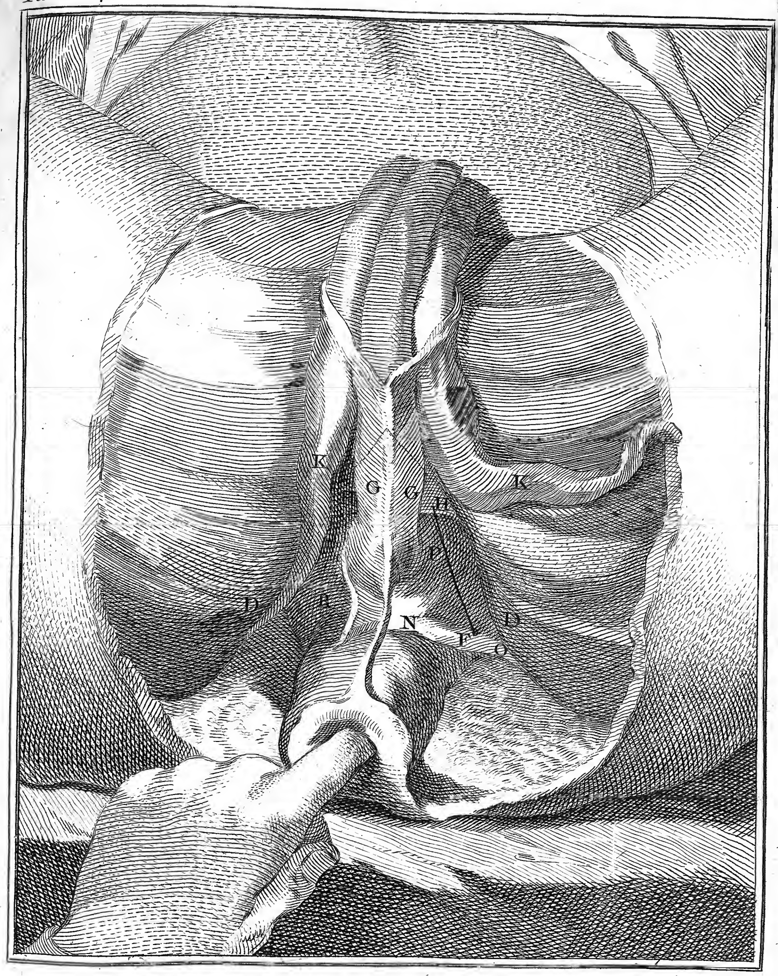


Os du bassin de l'age de dix sept ans, et de l'age de Sept ans.



Le Perinée ou la direction de l'incision extérieure est marquée.

P



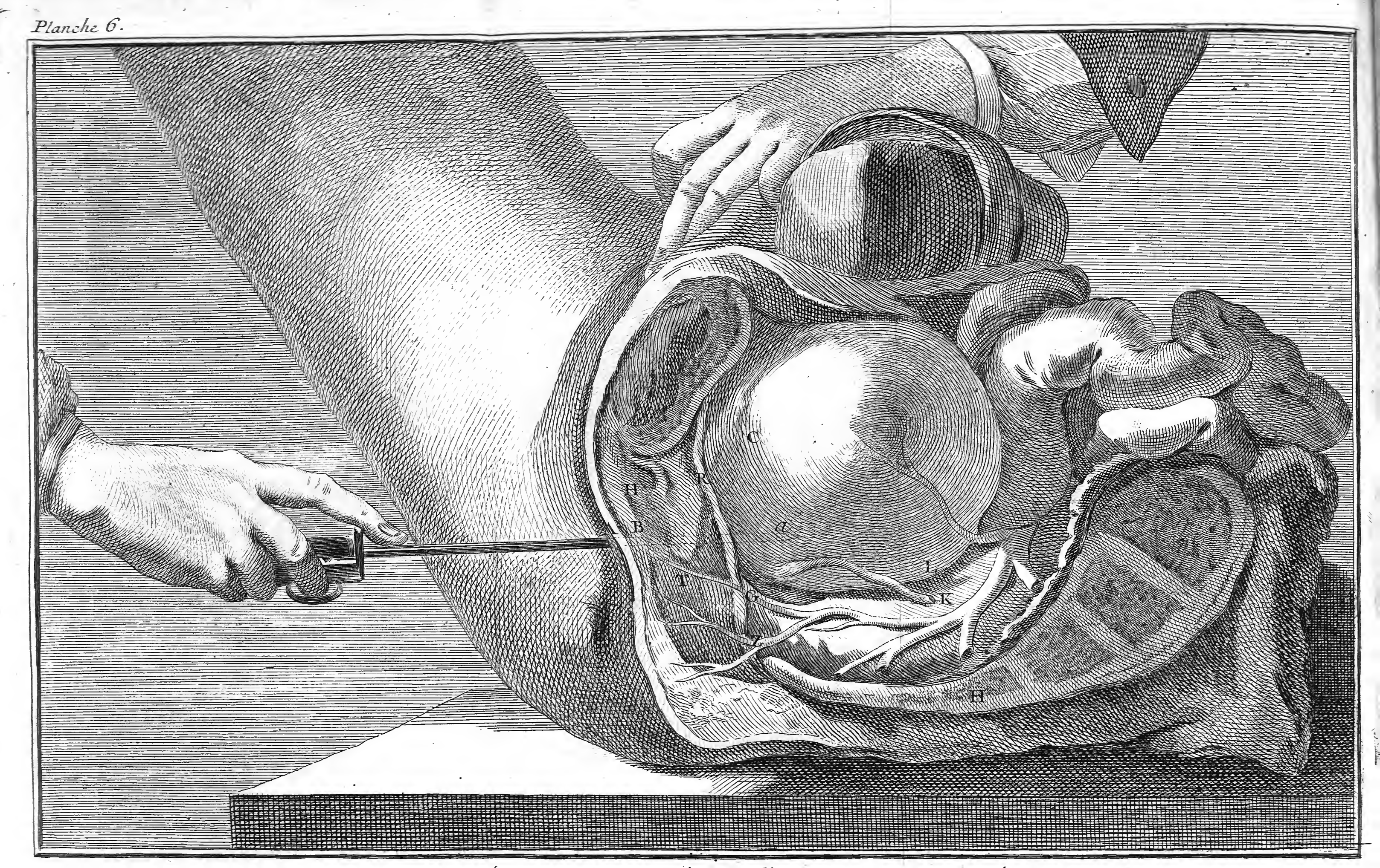
Les Muscles du Perinée d'un sujet de l'age de 16 a 17 ans.

Planche 5.



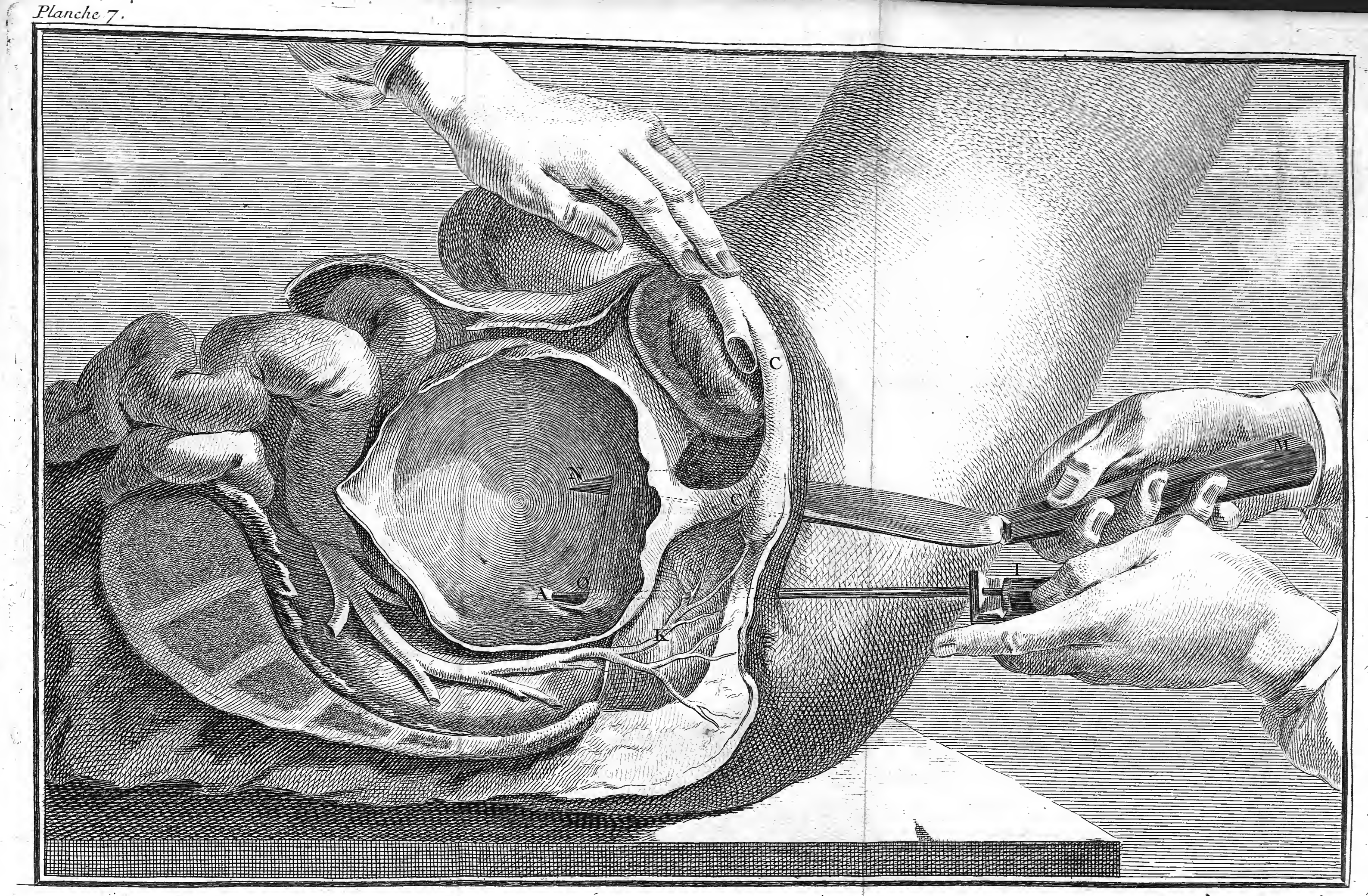
Coupe du bassin qui represente la face intérieure de la Vessie ou se fait l'incisio

Planche 6.



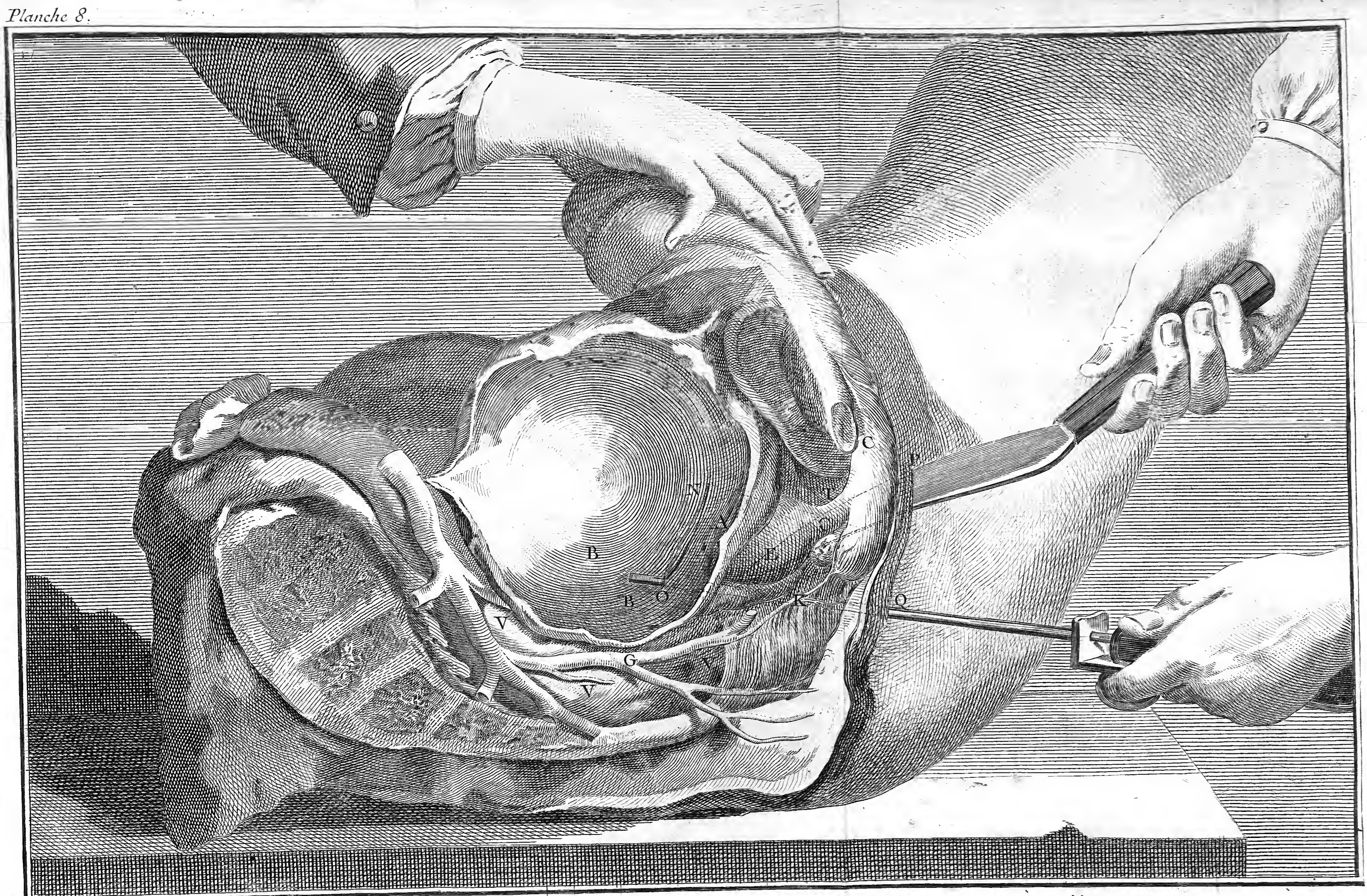
Premiere Coupe latérale de l'hypogastre, qui représente la direction du Trocart.

S



Seconde Coupe latérale de l'hypogastre, qui représente l'incision de la Vessie.

Planche 8.



Troisieme Coupe latérale de l'hypogastre, qui représente l'incision des chairs.

V

AUTEURS

Des MEMOIRES *& des* OBSERVATIONS *contenus dans ce premier volume.*

F

G

M

N

P

T

V

Fin de la Table des Auteurs.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce premier Volume des MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

A

B

C

E

F

G

I

K

L

M

N

O

Q

R

S

T

V

X

Fin de la Table des matieres.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le Sieur DE LA PEYRONIE notre Premier Chirurgien & notre Médecin Consultant, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoires donnés par les Chirurgiens de S. Côme qui ont été choisis pour composer une* ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE, s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privileges pour ce nécessaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer l'Ouvrage ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, autres que celui que ledit Exposant aura choisi, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimé attachée pour modéle sous le contre-scel desdites Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant que de les exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites

Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le deuxiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cens quarante-trois, & de notre Regne le vingt-huitiéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Je céde & transporte le présent Privilege au Sieur CHARLES OSMONT, Imprimeur de L'ACADE'MIE ROYALE DE CHIRURGIE, pour en jouir dans toute son étendue en mon lieu & place, suivant les conventions faites entre nous. A Versailles le cinquiéme Mars 1743.

LA PEYRONIE.

Registré, ensemble la Cession, sur le Registre onziéme de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 140. *fol.* 118. *conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du* 23 *Février* 1723. *A Paris le* 5 *Mars* 1743.

SAUGRAIN, *Syndic*.

Corrections & additions dans la Préface.

PAge xj. *l.* 26. interprétés, *lis.* interprétées. *p.* xij. *l.* 13. qu'elles sont, *lis.* qu'elles étoient. *p.* xiv. *l.* 4. fournirent, *lis.* obligerent. *p.* xvij. *l.* 2. n'étoit pas moins, *lis.* étoit absolument. *p.* xxvj. *l.* 16. sur des causes, *lis.* sur les. *p.* xxx. *l.* 9. si les, *lis.* si ses, *l.* 12. eussent, *lis.* avoient.

Dans le Corps de l'ouvrage.

PAge 46. *l.* 10. où il a, *lis.* où il y a. *p.* 50. *l.* 8. *de la note*, alkoolisies, *lis.* alkoolisées. *p.* 49. *l.* 25. Merchren, *lis.* Meeck'ren. *l.* 30. puanteur de ce sang, *supprimés* de ce sang. *p.* 78. *l.* 16. de lait, *lis.* de petit lait. *p.* 96. n'agissent point, *ajoutés*, sur ces mêmes métaux. M. Saurau, *lis.* M. Sarrau, *p.* 188. *l.* 5. ils sont eux-mêmes, *lis.* elles sont elles-mêmes. *p.* 202. *l.* 18. de ma- *lis.* de maniere. *p.* 204. *l.* 12. *de la notte*, sans, *lis.* dans. *p.* 208. *l.* 1. temple, *lis.* tempe; *à la marge*, sous le pariétal, *lis.* sur. *p.* 216. *l.* 23. ces cas sont, *lis.* seroient. *p.* 234. *l.* 20. mériteroient, *lis.* méritassent. *p.* 246. *l.* 9. des clapies, *lis.* clapiers. *p.* 253. *l.* 24. une seconde, *ajoutez*, fois. *p.* 270. *l.* 7. ce lui, *lis.* ce qui lui. *p.* 280. *l.* 31. la glutination, *lis.* l'agglutination. *p.* 282. *l.* 33. tumeur, *lis.* humeur. *p.* 286. *l.* 17. enflammable, *lis.* inflammable. *p.* 296. *l.* 4. soupoudra, *lis.* saupoudra. *p.* 303. *l.* 6. Tenard, *lis.* Thenar. *p.* 320. *à la marge*, la couverture, *lis.* l'ouverture. *p.* 351. *l.* 1. difficatif, *lis.* desficatif, *l.* 5. emplatrique, *lis.* emplastique. *à la notte*, former, *lis.* fermer. *p.* 355. *l.* 11. feraine, *lis.* sereine, *l.* 20. *p.* 363. *l.* 20. disparution, *lis.* disparition. *p.* 364. *à la notte*, *l.* 2. paroy, *lis.* parois. *p.* 395. *à la notte*, de ces pierres, *ajoutez*, sur-tout des pierres adhérentes à la vessie. *p.* 403. *l.* 2. dans tous, *ajoutez*, les tems. *p.* 410. *l.* 19. tenette, *lis.* pierre. *p.* 415. *l.* 11. l'uretére, *lis.* l'urétre, *à la marge*, l'urétre, *lis.* l'uretére. *p.* 430. *l.* 22. suppression, *lis.* rétention. *p.* 448. *l.* 27. manger, *lis.* mâcher. *p.* 449. *l.* 27. dans l'estomach, *lis.* dans les premieres voyes. *p.* 472. *l.* 31. & *à la notte* quatre, *lis.* cinq. *p.* 473. *l.* 3. & d'anneaux, à la troisiéme les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la quatriéme, *lis.* à la troisiéme, les anneaux, à la quatriéme les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la cinquiéme. *p.* 482. *l.* 10. troisiéme classe, *lis.* quatriéme classe. *p.* 493. *à la dern. notte marg.* quatriéme genre, *lis.* cinquiéme. *p.* 500. *l.* 2. consomme, *lis.* consume. *p.* 671. *à la dern. notte marg.* fig. 3. & 8. *lis.* & 9.